



HAL
open science

Rapport à “ la langue et culture italiennes ” chez de jeunes adultes issus de familles du Mezzogiorno immigrées en Vaud et en Savoie dans les années 50/60 : quels processus de transmission au croisement de la sphère privée et publique ?

Vincenzina Di Bartolo

► **To cite this version:**

Vincenzina Di Bartolo. Rapport à “ la langue et culture italiennes ” chez de jeunes adultes issus de familles du Mezzogiorno immigrées en Vaud et en Savoie dans les années 50/60 : quels processus de transmission au croisement de la sphère privée et publique?. Linguistique. Université Rennes 2; Université de Fribourg (Fribourg, Suisse), 2021. Français. NNT : 2021REN20031 . tel-03612389

HAL Id: tel-03612389

<https://theses.hal.science/tel-03612389>

Submitted on 17 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITE RENNES 2
ET L'UNIVERSITE DE FRIBOURG (CH)

ECOLE DOCTORALE N° 604
Sociétés, Temps, Territoires
Spécialité : « *Sociolinguistique* »

Par

Vincenzina DI BARTOLO

**Rapport à « la langue et culture italiennes »
chez de jeunes adultes issus de familles du Mezzogiorno
immigrées en Vaud et en Savoie dans les années 50/60.
Quels processus de transmission au croisement
de la sphère privée et publique?**

Rapporteurs avant soutenance :

Marinette Matthey (Professeure émérite Université de Grenoble-Alpes)
Bruno Maurer (Professeur Université de Lausanne)

Composition du Jury :

Président : Jean-Michel Eloy (Professeur émérite Université d'Amiens-Picardie)
Examineurs : Marinette Matthey (Professeure émérite Université de Grenoble-Alpes)
Bruno Maurer (Professeur Université de Lausanne)
Alexandra Filhon (Maître de conférences HDR Université de Rennes 2)
François Gauthier (Professeur Université de Fribourg - CH)

Dir. de thèse : Philippe Blanchet (Professeur Université de Rennes 2)
Co-dir. de thèse Aline Gohard (Professeure émérite Université de Fribourg - CH)

UNIVERSITÉ RENNES 2 (F) ET UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (CH)

Ecole doctorale – Sociétés, Temps, Territoires

Unité de Recherche PREFICS

**RAPPORT À « LA LANGUE ET CULTURE ITALIENNES »
CHEZ DE JEUNES ADULTES ISSUS DE FAMILLES DU MEZZOGIORNO
IMMIGRÉES EN VAUD ET EN SAVOIE DANS LES ANNÉES 50/60.
QUELS PROCESSUS DE TRANSMISSION AU CROISEMENT
DE LA SPHÈRE PRIVÉE ET PUBLIQUE?**

Thèse de Doctorat
Discipline: Sociolinguistique (Sciences du langage)

présentée par Vincenzina DI BARTOLO

Directeur de thèse : Philippe BLANCHET/
Co-Directrice : Aline GOHARD-RADENKOVIC

Composition du jury :

Président :	Jean-Michel Eloy	(Professeur émérite Université d'Amiens-Picardie)
Examineurs :	Marinette Matthey	(Professeure émérite Université de Grenoble-Alpes)
	Bruno Maurer	(Professeur Université de Lausanne)
	Alexandra Filhon	(Maître de conférences HDR Université Rennes 2)
	François Gauthier	(Professeur Université de Fribourg - CH)
Dir. de thèse :	Philippe Blanchet	(Professeur Université de Rennes 2)
Co-dir. de thèse:	Aline Gohard	(Professeure émérite Université de Fribourg - CH)

A mon père

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, j'aimerais exprimer ma profonde gratitude envers mes deux Directeurs de thèse, le Professeur Philippe Blanchet de l'Université Rennes 2 (France) et la Professeure Aline Gohard-Radenkovic de l'Université de Fribourg (Suisse) pour avoir accepté de me suivre et de me guider tout le long de ce passionnant parcours doctoral. Je tiens à les remercier spécialement pour l'attention, la patience, les conseils précieux et judicieux qu'ils ont bien voulu me prodiguer, qui ont alimenté mes réflexions et permis de surmonter mes doutes.

Je tiens à témoigner toute ma reconnaissance au Ministero dell'Istruzione pubblica, dell'Università e della Ricerca italien, la Dirigente scolastica, Madame Iole Cimoli, ainsi qu'aux Recteurs de l'Université Rennes 2 (France) et de l'Université de Fribourg (Suisse) qui ont rendu possible de mener ma recherche dans le cadre d'une cotutelle.

Je tiens également à remercier les membres du jury d'avoir accepté de participer à ma soutenance de thèse.

Je souhaiterais manifester ma profonde reconnaissance envers tous ceux et toutes celles qui ont contribué, par leur bienveillance et leur compréhension, en m'ouvrant leur porte et leur mémoire, et sans lesquels ce travail n'aurait pu se faire, soit les personnes et les familles interrogées dans le district de Nyon en Vaud (CH) et dans l'agglomération chambérienne en Savoie (F), soit :

- les Directeurs d'école, les Directrices du Bureau des écoles des deux Circonscriptions consulaires de Lausanne et de Lyon, les Missionnaires des Missions catholiques, les Présidents des associations à Nyon ;
- les deux familles sur trois générations à Nyon et les deux familles sur trois générations à Chambéry.

Des remerciements vont également à mon collègue Sébastien, un compagnon de voyage doctoral avec lequel j'ai partagé mes doutes et mes perplexités, à mes chères amies Tiziana et Nicoletta qui ont fait également une thèse sur le thème de la migration italienne et ont été un point de repère important pour moi, à mes deux chères amies Kahina et Alexandra de l'Ecole doctorale de Rennes 2 qui m'ont soutenue dans les moments difficiles, à Marie-Thérèse, Costanza, Josianne, Alessandra de l'Ecole doctorale de Fribourg pour leurs commentaires fructueux lors de mes présentations, à Silvana pour les échanges précieux sur le sujet et enfin à ma chère amie Lorenza avec laquelle j'ai partagé de profondes et intenses réflexions.

Mes remerciements les plus chaleureux vont à mon mari Gianluigi auquel revient le mérite de m'avoir encouragée à faire une thèse, d'avoir cru en moi, de m'avoir soutenue toutes ces années avec une patience sans faille.

Enfin je dédie entièrement ce travail à mon père, qui n'est plus là, et remercie ma mère qui a contribué avec ses précieux souvenirs à clarifier mes « blancs », car c'est grâce à eux et à cette expérience migratoire, vécue à la fois « dans le bonheur et le malheur », que j'ai décidé de m'engager dans ce long périple qu'est une thèse.

RESUMÉ DE LA THÈSE

Notre problématique, inscrite au cœur des processus migratoires italiens, interroge le rapport vis-à-vis de la « langue et culture italiennes » chez les descendants de familles venant du Mezzogiorno, immigrées dans les années 50/60 en Vaud et en Savoie, soit chez de jeunes adultes de troisième génération, nés dans ces pays respectifs entre 1982 et 1998.

Les raisons du choix du sujet sont inspirées d'un double constat que j'ai fait en tant qu'enseignante détachée par le MAE italien dans une LCO en Vaud et en tant qu'enfant appartenant à cette migration en Savoie : l'observation directe comportements différents entre les jeunes de la G3 en Vaud et leurs pairs en Savoie vis-à-vis de la « langue et culture d'origine » de leurs grands-parents (G1). En Vaud, nos élèves suisses possédaient des compétences en italien apparemment plus développées par rapport à leurs pairs en Savoie et revendiquaient leur « appartenance » italienne alors que leurs pairs français en Savoie semblaient en être totalement détachés.

Nous nous sommes donc questionnée sur les raisons qui présidaient à ces différences, en investiguant celles du « dedans » ou internes à la sphère privée (famille, parentèle, cercles d'amis, etc.) et sur celles du « dehors » ou externes à la sphère privée, soit au sein des institutions publiques (administrations, écoles, médias, etc.), des organisations semi-publiques ou semi-privées (Mission catholique, associations, église, clubs etc.) qui ont pu jouer un rôle et influencer les comportements de ces jeunes de la G3 en Vaud et en Savoie.

Pour tenter d'y répondre, nous avons rappelé les grands jalons politiques, économiques, sociaux, brossé un tableau de l'évolution des politiques éducatives et linguistiques, sans oublier la dimension religieuse, en Italie, en France et en Suisse, de l'après-guerre à aujourd'hui, en lien avec les enjeux migratoires. Nous avons pointé les étapes décisives des politiques et des mesures adoptées pour les immigrés dans le pays de départ et celui d'arrivée, puis procédé à une analyse comparative des politiques éducatives et des dispositifs conçus pour les Cours de langue et culture italiennes entre les deux terrains d'étude choisis (Nyon et Chambéry).

Puis nous avons construit le cadre théorique en nous appuyant sur les concepts-clés pertinents pour notre problématique en les sélectionnant et les empruntant aux champs de la socio-ethnolinguistique et de la socio-anthropologie des migrations et des pratiques, sous-tendant notre démarche qualitative interprétative dans une perspective comparative entre les deux contextes.

Nous avons interrogé les différents acteurs qui ont participé à l'histoire et y participent encore de ces familles immigrées ou issues des migrations des années 50/60, selon une perspective comparative entre les témoignages des acteurs dans chacune des régions puis entre les deux pays :

- en commençant par des entretiens semi-directifs avec les co-acteurs, soit les directeurs qui ont accueilli des LCOS/ELCOS dans leur établissement, les *direttrici*, responsables de la coordination des cours, au sein des consulats italiens, les représentants de la Mission catholique et les présidents des associations culturelles et récréatives italiennes ;
- en continuant par des entretiens biographiques avec les acteurs de l'immigration de la G1 puis ceux issus de la migration, soit leurs descendants appartenant à la G2 et à la G3 ;
- en terminant par le film des intérieurs ou des extérieurs des habitats de nos témoins, croisé avec des questions posées aux acteurs des trois générations, révélant les biens matériels et immatériels (objets-souvenirs) en lien avec l'Italie, qui constituera notre Contre-point.

A travers l'analyse de ces témoignages (28 au total), nous avons tenté de typifier les représentations de la langue et culture italiennes, les valeurs circulantes (normes, croyance, préjugés, etc.) sur l'Italie et le pays d'immigration (Suisse et France) dans les familles, les institutions, les LCO/ELCO, les associations italiennes, etc., d'identifier les pratiques et stratégies familiales (linguistiques, culturelles), les pratiques associatives, confessionnelles, etc. afin d'appréhender les modes de transmission (implicites, explicites) de la « langue et culture » du pays d'origine de la G1 à la G2 et à la G3, au sein des sphères privées, publiques, semi-publiques et, ou semi-privées.

Dans notre synthèse finale comparative, à partir de ces analyses mises en perspective entre les acteurs et entre les deux régions, nous avons tenté de dégager les dimensions externes et, ou internes qui ont pu jouer un rôle sur ces modalités de transmission (ou non) au sein des familles et des communautés italiennes et en quoi ces divers paramètres combinés ont pu avoir un impact sur le rapport de cette troisième génération de jeunes adultes à « la langue et culture italiennes ». Enfin nous nous sommes penchées sur la question centrale qui s'est dégagée de notre recherche : de quelle(s) langue(s) et de quelles(s) culture(s) s'agit-il selon l'interlocuteur qui témoigne ?

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	5
SOMMAIRE.....	9
INTRODUCTION GENERALE.....	13
1. Présentation du contexte scientifique de notre recherche	13
2. Choix du sujet.....	14
3. Problématique.....	19
4. Questions de départ	22
5. Organisation de la thèse	23
6. Bref récit autobiographique.....	25
7. Posture scientifique et éthique	34
PARTIE I : CADRE CONTEXTUEL	35
Introduction	35
CHAPITRE 1. L'ITALIE : PAYSAGE POLITIQUE, EDUCATIF, SOCIOLINGUISTIQUE ET MIGRATOIRE DANS UNE PERSPECTIVE DIACHRONIQUE ET SYNCHRONIQUE	38
CHAPITRE 2. LA SUISSE : PAYSAGE POLITIQUE, EDUCATIF, SOCIOLINGUISTIQUE ET MIGRATOIRE DANS UNE PERSPECTIVE DIACHRONIQUE ET SYNCHRONIQUE	69
CHAPITRE 3. LA FRANCE : PAYSAGE POLITIQUE, EDUCATIF, SOCIOLINGUISTIQUE ET MIGRATOIRE DANS UNE PERSPECTIVE DIACHRONIQUE ET SYNCHRONIQUE	90
CHAPITRE 4. POLITIQUES EDUCATIVES ET DISPOSITIFS D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES EN SUISSE ET EN FRANCE	114
CHAPITRE 5. RELAIS COMPLÉMENTAIRES À LA DIFFUSION DE LA LANGUE ET CULTURE ITALIENNES : LES ASSOCIATIONS.....	145
Synthèse intermédiaire.....	155
PARTIE II : CADRE THEORIQUE	157
Introduction. Double ancrage disciplinaire et choix conceptuels	157
1. Un double ancrage disciplinaire	158
2. Au croisement de ces deux champs, une démarche d'analyse « en enchâssement »	160
3. Choix conceptuels en lien avec notre problématique	163
CHAPITRE 1. ACTEURS, CAPITAUX, PRATIQUES, BIENS ET SPHÈRES	165
Introduction. Raisons des choix	165
familiales car nous aborderons plus amplement cette thématique dans le Chapitre « Politiques linguistiques	179

Synthèse intermédiaire.....	188
CHAPITRE 2. POLITIQUES LINGUISTIQUES, LANGUE(S) ET CULTURE(S)	190
Introduction. Raisons du choix.....	190
CHAPITRE 3. POLITIQUES MIGRATOIRES, INTÉGRATION, GÉNÉRATION	231
Introduction : raisons des choix	231
Synthèse intermédiaire.....	261
CHAPITRE 4. REPRÉSENTATIONS, STRATÉGIES, PROCESSUS.....	262
Introduction. Raisons des choix	262
Synthèse intermédiaire.....	288
PARTIE III : CADRE METHODOLOGIQUE.....	290
CHAPITRE 1. LE CADRE DE NOTRE RECHERCHE : RAPPEL DE LA PROBLÉMATIQUE	290
CHAPITRE 2. L'ÉLABORATION DE L'ENQUÊTE	301
CHAPITRE 3. DÉMARCHES ET MÉTHODES D'ANALYSE ADOPTÉE(S)	332
PARTIE IV-1.....	345
Introduction	345
CHAPITRE 1. ANALYSES DES TÉMOIGNAGES DES DEUX DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE À NYON ET À CHAMBÉRY	346
Synthèse intermédiaire.....	369
CHAPITRE 2. ANALYSES DES TÉMOIGNAGES DES DEUX DIRETTRICI DES CONSULATS À LAUSANNE ET À LYON	374
Synthèse intermédiaire des <i>Direttrici</i> des deux consulats de Lausanne et de Lyon	389
CHAPITRE 3. ANALYSES DES TÉMOIGNAGES DES DEUX MISSIONNAIRES DES MISSIONS CATHOLIQUES EN VAUD ET EN SAVOIE	394
Synthèse intermédiaire.....	417
CHAPITRE 4. ANALYSES DES TÉMOIGNAGES DES DEUX PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS EN VAUD ET EN SAVOIE	422
Synthèse intermédiaire.....	438
PARTIE IV-2.....	443
CHAPITRE 1. ANALYSES DES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DE LA G1 À NYON	444
Synthèse intermédiaire.....	476
CHAPITRE 2. ANALYSES DES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DE LA G2 À NYON	481
Synthèse intermédiaire Des deux couples de la G2 à Nyon : Paolo et Daniela, Enzo et Anna	528

CHAPITRE 3. ANALYSES DES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DE LA G3 À NYON LE COUPLE DE LA G3 À NYON : DOMENICO ET ROBERTO	533
Synthèse intermédiaire.....	549
CHAPITRE 4. ANALYSES DES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DE LA G1 À CHAMBÉRY.....	553
CHAPITRE 5. ANALYSES DES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DE LA G2 À CHAMBÉRY.....	610
Synthèse intermédiaire Des deux couples de la G2 à Chambéry : Giovanni et Sandra, Alessandro et Laura	648
CHAPITRE 6. ANALYSES DES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DE LA G3 À CHAMBÉRY LES REPRÉSENTANTS DE LA G3 À NYON : LORENZO ET FREDERICA.....	653
Synthèse intermédiaire.....	669
PARTIE V. CONTRE-POINT	675
Introduction. Bien matériels et immatériels : traces de l’histoire migratoire de la famille ?.....	675
CHAPITRE 1. ENTRE « DEPOUILLEMENT » ET « ACCUMULATION » POUR LA G1	679
CHAPITRE 2. POUR LA G2, ENTRE « ATTACHEMENT » ET « DETACHEMENT »	688
CHAPITRE 3. POUR LA G3 : ENTRE « ELOIGNEMENT » ET « REAPPROPRIATION »	694
Synthèse intermédiaire.....	698
PARTIE VI - SYNTHÈSE FINALE COMPARATIVE	703
Introduction	703
Postulats de départ	703
CHAPITRE 1. LA GRANDE HISTOIRE : CHRONIQUE D’UNE EMIGRATION ANNONCÉE	705
CHAPITRE 2. RÔLE DES DISPOSITIFS ET DES CO-ACTEURS DE LA MIGRATION DANS LA SPHERE PUBLIQUE ET PARAPUBLIQUE.....	711
CHAPITRE 3. LA PETITE HISTOIRE DES ACTEURS DE LA G1 DANS LA GRANDE HISTOIRE : IDENTIFICATION ET TRANSMISSION	722
CHAPITRE 4. LA PETITE HISTOIRE DES ACTEURS DE LA G2 DANS LA GRANDE HISTOIRE : IDENTIFICATIONS ET TRANSMISSION	738
CHAPITRE 5. AU CROISEMENT DE LA PETITE ET DE LA GRANDE HISTOIRE : RAPPORT DE LA G3 A « LA LANGUE ET CULTURE » ITALIENNES	754
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	765
Quel rapport de la G3 à la « langue et culture » italiennes ?	765
1. Constats, questions et étapes de cette recherche	765
Nous sommes consciente que l’observation des interactions entre nos interlocuteurs aurait pu nous informer sur les usages sociolinguistiques	766

a. à l'intérieur du discours de chacun de nos témoins où nous avons détecté des écarts entre les usages déclarés du <i>dialetto</i> ou de l'italien et la réalité de leurs pratiques quand nous leur avons demandé de s'exprimer dans l'une ou l'autre de ces langues, mettant au jour une confusion récurrente entre comprendre et parler ;	767
b. en repérant et en confrontant également les contradictions entre les témoignages, au sein d'un même couple et entre les générations (G1	767
c. en repérant et en croisant les témoignages des représentants des structures-relais	767
S'il nous a été extrêmement difficile de typifier les pratiques sociolinguistiques	767
2. Principaux résultats d'analyse	767
Tableau récapitulatif et comparatif de la G3 (Nyon – Chambéry)	767
3. Difficultés, limites et apports	779
BIBLIOGRAPHIE	781
INDEX DES CONCEPTS	826
TABLES DES MATIÈRES	832

INTRODUCTION GENERALE

« Trop souvent l'immigration détruit les rêves de ceux qu'elle emporte avec elle. Ceux qui partent s'imaginent toujours qu'ils reviendront. Mais on ne revient jamais au pays que l'on a quitté. Le lieu où l'on revient est toujours un autre. Et lorsque le jour du retour arrive, s'il arrive un jour, il n'est plus question de revenir mais de s'arracher. D'où que l'on vienne et où que l'on aille on émigre jamais impunément ».

Chroniques d'émigrés qui ont fait le vœu du retour.
Documentaire de José Vieira (2005), *Le pays où l'on ne revient jamais*.

1. Présentation du contexte scientifique de notre recherche

Notre recherche s'inscrit dans le cadre du Laboratoire PREFics (Plurilinguismes, Représentations, Expressions Francophones-Information, Communication, Sociolinguistique) implanté dans les Universités de Haute-Bretagne-Rennes 2 (UR2, pôle principal), Lorient-Vannes (UBS) et François Rabelais de Tours (UFRT), dirigé par feu le Professeur Thierry Bulot. Il s'inscrit également dans le cadre du (ex) Groupe de recherche international Fribourg¹ dirigé par la Professeure (émérite) Aline Gohard-Radenkovic, associée au (ex) Laboratoire de recherche international PLIDAM (Pluralité des langues et des identités : didactique, acquisition, médiation), fondé en 1999 par la Professeure (émérite) Geneviève Zarate de l'INALCO à Paris.

Il s'agit d'un travail de recherche en cotutelle, dirigé par le Professeur Dr Philippe Blanchet du département de sociolinguistique et de didactique de la communication plurilingue et interculturelle de l'Université de Haute Bretagne-Rennes 2, en collaboration avec la Professeure Aline Gohard-Radenkovic du département du Plurilinguisme et didactique des langues étrangères de l'Université de Fribourg en Suisse.

¹ Dans le système suisse jusqu'en 2010, il n'existait pas d'école doctorale selon le modèle français. La formation doctorale et les groupes de recherche étaient attachés au professeur et à son réseau, et, ou à un projet de recherche ponctuel. C'est le système de Bologne introduit en 2001 qui a changé progressivement l'organisation des universités.

Nous n'aurions pas pu faire cette thèse sans le soutien financier de l'Etat italien. En effet, l'article 9 de la Constitution italienne², promouvant le développement de la recherche scientifique et technologique, donne la possibilité aux enseignants, titulaire d'un poste, de prendre un congé à des fins d'études, avec soldes³, pour réaliser dans notre cas une recherche doctorale⁴ d'une durée de cinq ans maximum, auprès d'une université en Italie ou à l'étranger.

2. Choix du sujet

Alors que nous appartenons au corps enseignant italien, en tant que professeur de français langue étrangère auprès des collèges publics⁵, pourquoi avons-nous choisi de travailler sur un sujet qui touche à la fois l'immigration, le rapport à la langue et culture italiennes et leur transmission au sein des familles immigrées en France et en Suisse ?

Nous avons identifié des motivations qui sont de plusieurs ordres :

- **d'ordre familial, personnel en tant qu'acteur issue de la migration**

L'une des raisons qui nous a encouragées à entreprendre ce parcours doctoral et à choisir ce sujet, a été inspirée par des réflexions issues de notre vécu personnel, en tant qu'acteur de la migration italienne en Savoie, ou plutôt en tant que descendante d'immigrés italiens, faisant partie de la deuxième génération⁶. Cette immigration dans l'agglomération chambérienne a débuté trois mois après notre naissance, en 1958, et s'est conclue avec le retour définitif de ma famille au village d'origine, Raiano, dans la province de l'Aquila, dans les Abruzzes, région du Mezzogiorno de l'Italie, à la fin de l'année scolaire 1969.

Ma famille, tant maternelle que paternelle, a été touchée par ces émigrations dans les années 50/60. Souvent, quand on parle de migration, même dans les textes officiels de référence des institutions scolaires, on réduit ces mobilités familiales à de simples facteurs économiques et/ou démographiques, mais nous n'en sommes pas convaincue. Ainsi, des souvenirs liés à notre enfance nous ont amenés à des conclusions différentes. Les motivations au départ sont nombreuses, complexes, explicites et implicites, conscientes et inconscientes, pas nécessairement liées à des besoins économiques.

Nous postulons pour notre part qu'il y a d'autres composantes qui encouragent les candidats à la migration à partir, à rester, à retourner, bref à bouger. Nous aimerions reprendre les propos de Pierre Milza, dans *Voyage en Ritalie*, lorsqu'il se réfère aux « giramondi », ces pionniers du *girovagismo*, phénomène migratoire italien connu en France dès le XVIème siècle. Il dit à ce sujet :

²Art.9 de la Constitution italienne: « La Repubblica promuove lo sviluppo della cultura e della ricerca scientifica e tecnica »

³ Loi n. 448 du 28.12.2001, art.52, alinéa 57.

⁴ Loi n. 28/1980 : Introduction du doctorat dans le système universitaire italien.

⁵ Je suis titulaire d'un poste d'enseignante de FLE auprès de l'Istituto Comprensivo « Malaspina-Staffetti » de Massa-Carrara (MS), en Toscane, dans le nord de l'Italie. (Ecole Secondaire 1^{er} degré)

⁶J'ai vécu douze ans en France à Chambéry, en Savoie, dix ans, en tant qu'enfant d'immigrés italiens (de 1958 à 1969) et deux ans (1982/83 et 1983/84), en tant qu'assistante d'Italien dans le secondaire.

« Ceux qui, (...), partaient ainsi pour de lointaines contrées – on les appelait les « giramondi » – (...) n'étaient pas les plus misérables des habitants de la paroisse. (...) C'était souvent les plus entreprenants, les plus aventureux, ceux qui pour des raisons diverses se sentaient en rupture avec le milieu ambiant, villageois ou familial, qui décidaient un jour ou l'autre de s'expatrier ... »⁷.

Le même concept est exprimé par Catherine Withol de Wenden qui déclare que « pour partir, il faut de l'information, des réseaux, un pécule. »⁸.

Il y a sûrement d'autres raisons, d'autres interprétations possibles mais nous les découvrirons au fur et à mesure de nos analyses. Ainsi, parmi les causes qui ont apparemment caractérisé ce phénomène dans notre famille, il y a probablement eu le désir de liberté d'une part et le désir de satisfaire un besoin personnel de réalisation, d'émancipation sociale et professionnelle de l'autre que, désormais, le contexte villageois d'origine ne pouvait offrir et, cela souvent en dépit de la souffrance de l'éloignement. C'est ce que nous saisissons aujourd'hui, en portant un regard rétroactif sur les événements qui se sont déroulés pendant toutes ces années passées en France et en évaluant nos expériences successives. Pendant ces dix ans de notre enfance à Chambéry, nous avons eu l'occasion de côtoyer des familles italiennes installées dans le département de Savoie, notamment en provenance du sud mais aussi du nord de l'Italie et d'en saisir, bien qu'encore très jeune et de façon peu conscientisée, les dynamiques développées au sein de notre famille, de notre réseau d'amis, de voisins mais aussi dans les institutions comme l'école et dans notre vie associative.

Nous avons rédigé une brève autobiographie, en mars 2015, quarante-cinq ans après, sur notre enfance à Chambéry, de 1958 à 1969, dont nous avons inséré le résumé en encadré à la suite de cette introduction. Une brève histoire de vie qui restitue ce parcours d'enfant issu de la migration italienne à la fin des années 50. Il ne faut pas négliger le fait, que s'instaure un décalage entre les événements du passé et la façon, le plus souvent idéalisée, dont nous les présentons dans ce récit autobiographique. Nous aimerions souligner qu'à ce regard nostalgique se combine aussi la prédisposition à lisser cette trajectoire biographique liée à notre enfance à Chambéry, tendances que Daniel Bertaux définit comme des « idéologies biographiques » et Pierre Bourdieu comme « une illusion biographique »⁹. En effet nous avons depuis toujours éprouvé un grand attachement envers Chambéry, un contexte urbain économiquement et socialement plus émancipé que notre village d'origine, situé dans le Mezzogiorno, dans un contexte rural que nous avons toujours inscrit au bas de notre propre échelle hiérarchique par rapport à Chambéry et plus largement à la France.

- **d'ordre institutionnel, professionnel en tant qu'acteur de la mobilité à l'étranger**

Il nous semble primordial, en tant que fonctionnaire de l'Etat italien, de faire le point sur ce qu'a pu représenter cette mobilité, en tant qu'expérience de mobilité professionnelle à l'étranger, qui est aussi une expérience à la fois institutionnelle et personnelle.

⁷ MILZA P., 1993, *Voyage en Italie*, Plon, pp.22-23.

⁸ WIHTOL DE WENDEN C., 2009, *La globalisation humaine*, PUF, p.22.

⁹ BERTAUX D., 2014, *Le Récit de vie. L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin, pp. 34-53.

BOURDIEU P., 1986, « L'illusion biographique » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 62-63, juin, pp. 69-72.

- **En France :**

En 1982, munie du bagage de formation universitaire dans le domaine des « langues et littératures étrangères », nous avons été recrutée par le Ministero della Pubblica Istruzione (MPI) à Rome¹⁰ pour exercer la fonction d'assistante d'italien, de 1982 à 1984, dans les établissements scolaires publics français (1^{er} et 2^{ème} degrés du secondaire) à Chambéry, en collaboration avec les enseignants d'italien.

Notre rôle était d'organiser des activités d'améliorer les compétences linguistiques et communicatives auprès de publics francophones dont certains étaient issus de l'immigration italienne. Intégrée dans les structures d'accueil, nous avons pu participer à la vie scolaire et comprendre peu à peu le fonctionnement et l'organisation du système éducatif local.

Nous avons tiré de cette première expérience professionnelle un réel profit : la coopération pédagogique, pendant deux ans, avec des enseignants de langue étrangère, très qualifiés dans leur domaine et ayant une grande expérience pédagogique, a représenté pour nous une véritable initiation. Ils nous ont fourni des modèles qui nous ont accompagnée pendant toute notre carrière professionnelle, comme enseignante de français langue étrangère en Italie mais aussi comme enseignante d'italien langue étrangère en pays francophone.

Cette opportunité professionnelle nous a permis de retourner dans notre « ville de cœur », en tant qu'acteur de la mobilité professionnelle. Nous sommes retournée dans la région de notre enfance, mais avec un statut différent. Les relations avec les immigrés de première génération et leurs descendants se limitaient alors à nos liens parentaux et à nos cercles d'amis, construits lorsque nous vivions dans cette région. Toutefois cela ne nous a pas empêchée de développer progressivement un regard *extérieur* sur ces générations, dans les écoles mais aussi en dehors de l'école.

Après cette expérience en France, dans les années 1980, nous sommes retournée en Italie.

- **Pour comprendre notre expérience en Suisse**

Dans le cadre d'une politique de diffusion internationale de la langue et culture italiennes, le Ministère des affaires étrangères italien a mis en place un certain nombre de dispositifs à l'étranger¹¹, mais ceux qui nous concernent sont les Cours de langue et de culture, de la maternelle à la fin du secondaire, régis par la Loi 153/71.

Cette loi visait à une double politique scolaire et culturelle :

- la première avec pour objectif de *stabiliser* des travailleurs italiens et leurs familles dans le pays de migration avec des cours d'enseignement de la langue locale, visant à favoriser leur accès au monde l'emploi et l'insertion des enfants dans les contextes scolaires locaux ;
- la deuxième dans la perspective de leur *retour* en Italie avec des cours d'italien, visant à maintenir « vivante l'identité linguistique et culturelle italienne » dans les familles en vue d'un éventuel retour définitif en Italie, avec l'obtention de *l'attestation de participation* aux cours de langue et culture italiennes, obligatoire pour pouvoir réinsérer directement le système scolaire italien.

¹⁰Relevant d'accords culturels signés entre le gouvernement italien et des gouvernements de divers pays européens, dans le but de promouvoir la diffusion de la langue et culture italiennes.

¹¹Voir GENNARI L., D'ORAZIO A, 1990, *Istituzioni scolastiche e culturali italiane all'estero*, Valore Scuola, p.15.

Ces objectifs sont devenus avec le temps anachroniques. Cette loi avait été conçue par les législateurs dans le cadre des grands flux migratoires des années 50 et 60 vers les pays européens en plein essor économique, un phénomène qui a diminué à partir des années 1970¹² pendant lesquelles on assiste à une phase de retours vers l'Italie qui vit à son tour le boom économique¹³.

Les cours de langue et culture ne répondaient donc plus aux logiques pour lesquelles ils avaient été conçus. Il fallait réajuster les finalités, alors essentiellement *d'assistance* pour passer à des finalités *culturelles*. Aujourd'hui, en Suisse comme en France, les objectifs poursuivis par les LCO¹⁴ (dénomination de ces cours en Suisse) et des ELCO¹⁵ (dénomination de ces cours en France) sont (nous résumons) :

- acquérir ou consolider les compétences linguistiques et culturelles relatives aux pays d'origine des parents, grands-parents, exploitables *in loco*, soit dans le parcours professionnel, soit pour poursuivre les études dans les pays d'accueil ou même à l'étranger, y compris l'Italie;
- acquérir ou consolider les compétences linguistiques et culturelles relatives aux pays d'origine des parents, grands-parents, en vue des répercussions positives sur l'apprentissage d'autres langues et d'encourager le développement de l'identité personnelle¹⁶.

Aujourd'hui, ces cours ne sont plus destinés exclusivement aux seuls descendants d'immigrés d'origine italienne, comme prévu par la loi, mais ils s'adressent également aux enfants de toutes provenances dans le cadre des LCO en Suisse.

- **En Suisse :**

Nous avons été recrutée par concours national du Ministero degli Affare Esteri (MAE), en tant qu'enseignante détachée du MPI, pour enseigner l'italien, l'histoire et la géographie dans les Cours de langue et culture italiennes rattachés à la Circonscription Consulaire de Lausanne¹⁷. Nous avons travaillé durant douze ans¹⁸ pour enseigner la « langue et la culture d'origine » aux travailleurs italiens ainsi qu'à leurs familles, dans les pays d'immigration.

Il est important de rappeler ici que les concours nationaux du MAE, dans les années 1990, prévoyaient une épreuve écrite et un entretien oral sur des sujets culturels et professionnels en lien avec les « missions » à l'étranger, ceci pour une période de sept ans¹⁹. Les concours nationaux,

¹²VALITUTTI S., 1983, « Relazione introduttiva al Convegno di Urbino del 28-30 marzo 1983 » dans MURANO R., 1986, *Istituzioni scolastiche italiane all'estero*, Juvenilia, pp.102-121.

¹³Ministero della Pubblica istruzione, 1982, *La scuola italiana e gli alunni migranti*, Edito a cura dell'Ufficioattività Culturali dell'Istituto della Enciclopedia italiana fondata da Giovanni Treccani, pp. 101-112. « Selon les statistiques, en une dizaine d'années (1970-1980) au moins deux millions et demi d'italiens avaient fait le choix du retour en Italie ».

¹⁴ GIUDICI A., BÜHLMANN R., 2014, *Les cours de langue et culture d'origine (LCO). Un choix de bonnes pratiques en Suisse*. Etudes, Rapport, Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction publique (CDIP).

¹⁵ EDUSCOL-Portail national des professionnels de l'éducation : « Les cours sont dénommés en France comme Enseignement de langue et culture d'origine (en abrégé ELCO) », et remplacés progressivement depuis 2016 par les dispositifs EILE (Enseignement international de langue étrangère) jusqu'à leur suppression en 2020.

¹⁶GIUDICI A., BÜHLMANN R., 2014, *idem*, pp.12--13.

¹⁷La Circonscription consulaire de Lausanne, à laquelle j'avais été affectée de 1995/96 à 2009/2010, a subi une série de restructurations progressives, depuis sa fondation en 1919 jusqu'à sa fermeture en 2011. Voir le Cadre contextuel.

¹⁸Deux mandats institutionnels en Suisse francophone, le premier de de 1995 à 2002 et le deuxième 2005 à 2010.

¹⁹D. L.vo 297/94, Parte V, Art. 640, 643.

dans les années 2000²⁰, ont exigé des épreuves de langue du pays de nomination et la période a été raccourcie à cinq ans. Ces changements traduisent une évolution notable dans les critères de recrutement des enseignants qui correspondaient à l'évolution de la situation des descendants dans les pays d'immigration.

Quand nous sommes entrée en fonction, en 1995, la situation était particulièrement difficile : pluriclassés, public hétérogène aux niveaux de langue très différents avec des besoins ciblés, pénurie de manuels et supports didactiques, faible motivation de la part des élèves et organisation du temps scolaire peu productif, deux heures de cours par semaine, le plus souvent l'après-midi²¹. Face à cette situation, nous avons été contraints à créer en équipe des unités et des supports didactiques *sur mesure*, adaptés à nos publics. Par ailleurs nous avons été directement impliquée dans les politiques scolaires²², dans le débat récurrent l'intégration de ces Cours extrascolaires dans le programme officiel des élèves.

Notre statut et rôle d'enseignante dans les Cours nous a permis, pendant douze ans, de côtoyer indirectement le *mésocosme*, ce « monde social » dont parle Bertaux²³, de la migration italienne en Vaud, d'agir et interagir à l'intérieur de structures ayant affaire aux descendants d'immigrés²⁴. Nous en avons entendu circuler des discours, au niveau collectif et individuel, observé les liens au sein des différentes sphères de sociabilité. C'est d'ailleurs dans cette immersion qu'ont émergé nos premières réflexions, nos constats et nos hypothèses sur les comportements de cette troisième génération, de son rapport à « l'italianité », comme l'entend Tiziana Protti²⁵, soit « un forte sentimento di appartenenza italiana », en comparant ressentis et attitudes des ces trois générations entre les deux régions où nous avons tout à tour vécu sous des statuts différents, tout à tour, « participant » et « observatrice ».

²⁰ Prove di accertamento linguistico indette con D.I. n.2 67/5235 del 19.11.2001 per l'area linguistica (francese).

²¹ Nous donnions les cours du lundi au vendredi, de 15h-16h à 19h-20h, selon les accords pris avec les écoles, et le mercredi après-midi, de 13h-14h à 19h-20h.

²² Le Consul Général d'Italie de l'époque, en fonction depuis 1997 jusqu'en 2000 au Consulat général de Lausanne, avait demandé aux enseignants de revendiquer directement auprès des directeurs l'insertion des LCO dans le cursus scolaire.

²³ BERTAUX D., 2014, *op.cit.*, p. 20

²⁴ *En Suisse* : OFS, 2002, *Population résidente permanente en Suisse*, (T1) : par « descendants d'immigrés », « on comprend toute personne, quelle que soit sa nationalité actuelle, qui est née en Suisse et dont au moins un des parents est né à l'étranger ». *En France* : Définition utilisée par l'INSEE et par l'INED : « est descendant d'immigré toute personne née et résidant en France ayant au moins un parent immigré (selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration : « un immigré est une personne étrangère née à l'étranger et résidant en France).

²⁵ PROTTI T., 2013, *I corsi di lingua e cultura italiana nelle dinamiche familiari. Quali strategie di trasmissione intergenerazionale dell'italianità?* Doctorat, Université de Fribourg (Suisse), p.188. <http://doc.rero.ch/record/210345>

3. Problématique

3.1. Présentation du sujet

Ce sujet de recherche est donc né d'un côté de nos observations et réflexions relatives à notre expérience pluriannuelle (12 ans) de mobilité professionnelle dans le cadre des *Cours de langue et de culture italienne* dans le Canton de Vaud, dans l'Arc lémanique²⁶ sur l'axe métropolitain Genève - Lausanne - Vevey-Montreux²⁷, en tant qu'enseignante d'italien d'histoire et de géographie au niveau secondaire, mais aussi à notre expérience personnelle décennale, en tant qu'acteur de l'immigration, installée à Chambéry, dans les années 1958-1969 et, en tant qu'acteur de la mobilité professionnelle, comme assistante d'italien, toujours à Chambéry (1982-1984).

Le sujet de notre thèse se situe au cœur de l'analyse des phénomènes migratoires italiens développés en Europe francophone, en particulier, en France (Savoie) et en Suisse (Canton de Vaud), à travers les comportements observés chez les descendants de familles immigrées italiennes²⁸, de jeunes adolescents de troisième génération, nés dans ces deux pays entre 1982 et 1998, vis-à-vis de la « langue et culture italiennes ».

Le thème de la migration italienne en Europe francophone a été considérablement traité par des travaux et approfondis selon différents points de vue et par un grand nombre d'experts et de spécialistes de diverses disciplines, Mais il nous paraît utile de le reprendre pour explorer les constructions représentationnelles, individuelles et collectives, développées au sein des familles italiennes de la première génération, immigrées dans les années 50/60, en Vaud (Suisse) et en Savoie (France) et celles de leurs descendants de deuxième et troisième générations.

Pourquoi cet intérêt pour un tel sujet d'étude que nous souhaitons mener auprès d'un tel groupe ?

²⁶CAVIN SALOMON J., 2005, *La ville malaimée : représentation anti-urbaines et aménagement du territoire en Suisse : analyse, comparaison, évolution*, PPUR Presses polytechniques, 2005, 237 pages. « L'Arc lémanique est formé des agglomérations de Lausanne, Vevey-Montreux et Genève pour la partie située dans le Canton de Vaud », p.138.

²⁷Les élèves provenaient, en particulier, des communes de l'agglomération lausannoise c'est-à-dire l'ensemble des communes qui constituent l'aire urbaine de la ville de Lausanne et de ses alentours, les dix communes de la Riviera et de nombreuses communes faisant partie du district de Morges et de Nyon.

²⁸Définition d'immigrés et d'étrangers en Suisse et en France :

En Suisse : RAUSA -DE LUCA F.2005, « La population issue de la migration- Résultat du module « mobilité et migration » de l'ESPA 2003 », dans *DEMOS, Bulletin d'information démographique, Office fédéral de la statistique*, p.5 : « Toutes les personnes nées à l'étranger qui sont venues en Suisse, y compris celles avec un passeport suisse, sont donc comptabilisées dans le groupe des *immigrés* et font partie de la première génération d'étrangers. Par contre, les personnes appartenant à la deuxième ou à la troisième génération d'étrangers, qui sont nées en Suisse et y ont grandi, sont considérées dans la statistique officielle comme des *ressortissants étrangers*. »

En France : INSEE, *Définition, méthode et qualité - Immigré/ étranger*. Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Dans la population des individus possédant la nationalité française, les Français par acquisition sont distingués statistiquement des Français dits « de naissance », disposant de la nationalité française dès leur naissance.

3.2. Des constats aux premières hypothèses

Nos constats sont tirés de nos observations et réflexions élaborées, lors de nos diverses expériences professionnelles d'enseignante d'italien, d'histoire et de géographie, dans les Cours de langue et culture italiennes de la Circonscription consulaire de Lausanne. Pendant toutes ces années passées auprès de jeunes adolescents, descendants d'immigrés italiens, nous avons pu observer que la plupart de nos élèves, bien que nés en Suisse, éprouvaient un sentiment d'appartenance envers l'Italie particulièrement frappant et éprouvaient une profonde fierté nationale, qui (re)surgissait notamment à chaque allusion ou référence culturelle à l'Italie. En outre, nous avons constaté que la langue italienne ne représentait pas, pour la plupart des élèves, une langue étrangère, mais nous dirions plutôt une langue « *familière* ». Ce qui nous avait particulièrement frappée était que les élèves non seulement étaient effectivement capables de comprendre la plupart de nos messages exprimés en italien mais qu'ils pouvaient aussi s'exprimer dans des conversations simples en italien sur des sujets liés à leurs centres d'intérêt.

Il est important de signaler que nos premières intuitions scientifiques sont liées à l'histoire de deux enquêtes. Ainsi, l'une de nos hypothèses, tirée de nos observations en classe concernant les liens affectifs particulièrement marqués de ces adolescents par rapport à l'Italie, le pays d'origine de leurs grands-parents, pouvait être fondée. Nous avons en effet pu relever ces rapports lors d'une enquête, réalisée pendant l'année scolaire 1998/1999, selon la méthode quantitative, par Vittoria Cesari Lusso²⁹. Deux cent soixante-dix-sept (277) adolescents, issus de migrations italiennes, de 11 à 15 ans, habitant dans les régions de Zurich (142 élèves) et de Lausanne (85 élèves), certains fréquentant les LCO, d'autres les cours d'italien dans les écoles suisses, avaient été interrogés sur les sentiments qu'ils éprouvaient face à la victoire de l'Italie³⁰ à l'issue du match de football entre les équipes nationales italienne et suisse³¹. Les jeunes par rapport au succès des « Azzurri » s'étaient « déclarés quasi unanimement satisfaits »³².

Un autre élément, selon lequel nos déductions étaient pertinentes, nous a été fourni par les résultats d'une enquête que nous avons nous-mêmes menée, selon une démarche quantitative, dans les Cours de langue et de culture du Canton de Vaud, pendant l'année scolaire 2001/2002. Le but de cette enquête était de cerner l'attitude de ces jeunes adolescents, de troisième génération, face aux langues, la langue italienne, le *dialetto* des villages d'origine de leurs grands-parents, le français et à la relation au pays/ville/village d'origine de leur famille³³. L'échantillon était constitué

²⁹CESARI LUSSO V., 2002, « Tu es pour quelle équipe ? » dans SABATIER C., MALEWSKA H., TANON F. (sous la direction de), 2002, *Identités, acculturation et altérité*, Le Harmattan, pp. 57-67.

³⁰CESARI LUSSO V., 2002, *ibidem*, p.61 : « Le questionnaire fermé posait trois questions principales (dont une à choix unique et deux à choix multiple) : la personne avait-elle regardé le match à la télévision ? Quels sentiments (de joie, de tristesse ou d'indifférence) le sujet avait-il éprouvé face au résultat de 2 buts à 0 pour l'Italie ? Quelles étaient les raisons (au nombre de cinq) à l'origine de ce sentiment ?

³¹ CESARI LUSSO V., *ibidem*, p.61. Le match de football entre l'équipe nationale italienne et l'équipe nationale suisse avait eu lieu le 10 octobre 1998 à Udine (Frioul) en Italie.

Voir GASTAUT Y. & MOURLANE S., 2006, *Le football dans nos sociétés. Une culture populaire 1914-1998*, Paris, Coll. Mémoires/Histoire, Autrement.

³² CESARI LUSSO V., *ibidem*, p.61.

³³ Voir, en annexe, copie du questionnaire ainsi que les résultats.

de 85 élèves, adolescents du collège, fréquentant nos cours de langue et culture à Pully, Vevey et Montreux³⁴. Un questionnaire de dix questions leur avait été soumis et, une fois recueillies les données, nous avons procédé à l'analyse quantitative des résultats.

En premier lieu, nous avons remarqué que la plupart de nos élèves provenaient de parents, originaires des régions du Mezzogiorno de l'Italie (63,5%), en deuxième lieu, que l'italien et/ou le *dialetto* étaient répandus dans les contextes domestiques (73%), soit séparément, soit en alternance, soit avec le français et, en dernier lieu, que les voyages en Italie dans les villes/villages d'origine étaient assez réguliers et fréquents : 35% une fois pendant l'année, 39% deux fois, 25% trois fois ou plus pendant l'année³⁵.

Cette coexistence généralisée des langues (langue italienne, *dialetto*, français) dans des contextes privés, ces liens affectifs envers l'Italie, que ce soit le pays ou la ville ou le village d'origine des familles, parents/grands-parents, et les déplacements annuels réguliers et fréquents en Italie, dans les régions d'origine des ascendants, nous avaient particulièrement frappée et fait réfléchir. Mais ces comportements qui prédominaient en Vaud ne semblaient correspondre aux attitudes adoptées par les jeunes du même âge à Chambéry. En Savoie, leurs pairs, bien qu'également issus de milieux migratoires italiens du sud, apparemment ne partageaient pas les mêmes « émotions » dans leur relation à l'italien que les jeunes Vaudois, qui représentait pour eux une langue étrangère, ni par rapport à la « culture » italienne dont ils avaient l'air détachés.

Ces « interprétations plausibles », comme les définit Bertaux³⁶, concernant les différences de rapports à la langue et culture italiennes chez de jeunes adolescents, issus de contextes migratoires dans le Canton de Vaud (Arc lémanique) et en Savoie (agglomération chambérienne), ont été construites suite à des hypothèses (ou intuitions scientifiques) liées à quatre constats, que nous résumerons comme suit :

- à notre expérience personnelle, en tant que descendante d'immigrés d'origine italienne à Chambéry en France, de 1958 à 1969 ;
- à notre expérience professionnelle, soit en qualité d'assistante dans les institutions scolaires publiques en France (1982-1984), soit d'enseignante dans les LCO en Suisse de 1995 à 2002 et de 2005 à 2010 ;
- aux résultats de l'enquête menée par Vittoria Cesari Lusso en 1998-1999 ;
- aux résultats du sondage réalisé par nous-même en 2001-2002.

A ce propos, nous aimerions ajouter que cette apparente attitude constatée auprès de ces jeunes générations en Savoie, vis-à-vis du patrimoine linguistique et culturel italien, n'était pas nouvelle car, nous avons pu observer ce type de comportements à l'époque de notre enfance, il y a quarante-sept ans. Nous développerons cette dimension dans notre autobiographie, plus bas.

Ce sont donc ces réflexions et ces constats qui nous ont amenée aujourd'hui à mener cette recherche comparative entre des jeunes de troisième génération de Nyon et leurs pairs à Chambéry, pour comprendre quelles ont été les raisons et les logiques qui ont pu engendrer ces

³⁴ Des 85 élèves interviewés, 24 étaient de *prima media* (6^{ème}), 39 de *seconda media* (5^{ème}) et 22 de *terza media* (4^{ème}).

³⁵ Ce qui signifie que 99% vont au moins une fois par an en Italie.

³⁶ BERTAUX D., 2014, *op. cit.*, p. 20.

rapports si différents vis-à-vis de l'héritage linguistique et culturel (supposé) dans les familles italiennes immigrées dans les deux régions.

En Suisse, nous avons sélectionné comme acteurs-témoins de notre recherche, des élèves descendants d'immigrés italiens en provenance du « Mezzogiorno »³⁷, qui sont nés dans le Canton de Vaud dans les années 1991/1998 et qui ont en 2015, au moment de nos premières enquêtes, aujourd'hui entre 17 et 24 ans. Ils ont fréquenté les LCO dans les années 2005-2010 à Nyon, localité de notre dernier mandat en Suisse qui constituera notre terrain d'étude. A cette époque, les élèves provenaient de Nyon et des quarante-sept communes voisines, faisant partie du district. En France, les acteurs-témoins de notre recherche, sont des jeunes du même âge, descendants eux-mêmes d'immigrés italiens, en provenance également du « Mezzogiorno », avec des origines apparemment similaires, censés avoir fréquenté les cours de langue et culture italiennes, les ELCO (devenus ELVE) à Chambéry, pendant les mêmes années.

4. Questions de départ

D'après ces constats, les questions que nous nous sommes posées que nous reprendrons ci-dessous et auxquelles nous tâcherons de répondre, au fur et à mesure, de nos analyses sont :

Pourquoi ces jeunes adolescents, dans le Canton de Vaud, bien qu'issus de familles de provenances semblables à leurs pairs en Savoie, soit du « Mezzogiorno » de l'Italie, possédant probablement des références sociolinguistiques et socioculturelles proches, appartenant à la même génération, partageant des références communes internationales développées en Europe pendant ces dernières décennies (musique, danse, mode, moyens de communication, moyens de transport etc.),

- possédaient-ils une compétence linguistique et communicative en italien apparemment plus développée par rapport à leurs pairs en Savoie ?
- revendiquaient-ils leur « culture », leur « appartenance » italiennes alors que leurs pairs en Savoie semblaient en être détachés ?

Ces constats et ces questions de départ nous ont permis de formuler les grands axes de notre recherche qui sous-tendent notre titre :

Quelles sont les raisons internes (famille et entourage) et les raisons externes (contexte et époque) qui expliqueraient les différences de comportements de ces jeunes adultes de troisième génération, issus de familles du Mezzogiorno, ayant connu la migration dans les années 50/60, vis-à-vis de la langue et de la culture italiennes et de sentiment d'appartenance à l'Italie ?

La réponse à ces questions exige une analyse approfondie des enjeux qui ont pu produire des dynamiques si différentes des deux côtés de la frontière. Dans ce sens, il nous a paru nécessaire de nous adresser aux générations présentes et passées, depuis la troisième pour remonter à la deuxième et enfin à la migration pionnière des années 50, dans les deux contextes de référence, pour les interroger sur leurs rapports à la langue et à la culture italienne et aux stratégies familiales éventuelles pour transmettre ou non l'héritage linguistique et culturel italien, auprès de

³⁷D'après notre enquête la plupart des familles de nos élèves provenaient du sud de l'Italie.

leurs enfants et petits-enfants. La famille selon Bourdieu, est l'« un des lieux par excellence de l'accumulation du capital sous ses différentes espèces et de sa transmission entre les générations »³⁸.

Notre objectif est d'identifier les processus de transmission (ou non) intergénérationnelle de la langue/des langues (langue italienne et/ou *dialetto* régional), des références et pratiques culturelles (normes, valeurs, croyances rituels, etc.) et de voir en quoi ce « patrimoine linguistique et culturel » participe (ou non) au sentiment d'appartenance, quels sont ses effets sur les processus d'identification (ou non) à cet héritage familial de jeunes adultes de troisième génération, en Vaud et en Savoie et, plus largement ce que recouvre ou signifie ce « sentiment d'appartenance » selon les générations.

Il nous a donc fallu puiser dans les discours révélant des représentations et des pratiques familiales/parentales, pour aller voir quelles ont été les raisons *du dedans*, internes à la sphère privée, aux réseaux privés (familiaux, amicaux) mais aussi *du dehors*, externes, à repérer dans les espaces publics (institutionnels et sociétaux), qui ont pu influencer sur les comportements socio-langagiers et socio-identitaires de ces jeunes de troisième génération en Vaud et en Savoie, que nous avons pu observer *in vivo*.

5. Organisation de la thèse

En regard de nos constats, hypothèses premières, questions de départ et axes de recherche que nous venons d'évoquer, nous nous inscrivons clairement dans le champ de la ethno-sociolinguistique, tout en recourant aux concepts et outils de l'anthropologie des migrations et de la mobilité, optant une approche qualitative interprétative.

Dans cette optique, nous avons organisé notre recherche en cinq étapes :

Dans la première partie (Partie I), qui est notre Cadre contextuel, nous avons brossé un tableau des périodes politiques, économiques et sociales en Italie, en France et en Suisse, de l'après-guerre à aujourd'hui, en lien avec les flux migratoires. Nous avons également effectué un rappel historique des étapes pertinentes et décisives des politiques migratoires, linguistiques et des mesures adoptées pour l'intégration des immigrés dans le pays d'arrivée et dans celui de départ en procédant à une analyse comparative des politiques éducatives et des dispositifs pour les Cours de langue et culture italiennes entre les deux régions choisies : le Vaud en Suisse et la Savoie en France.

Dans la deuxième partie (Partie II), nous avons présenté le Cadre théorique de référence utile au traitement de la problématique en question. Après avoir annoncé notre ancrage disciplinaire et les raisons de cet ancrage, nous avons interrogé les concepts que nous avons retenus et qui sont nécessaires à notre démarche d'analyse afin de mieux saisir la complexité des comportements

³⁸JOURDAIN A. et NAULIN S., « Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu » dans *Idées économiques et sociales* 4/2011 (N° 166), p. 6-14 URL : www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2011-4-page-6.htm.

socio-langagiers, des valeurs et pratiques socioculturelles, des stratégies d'intégration de la première génération, des processus d'identification et de transmission générationnelle à l'œuvre dans les deux contextes d'immigration qui sont les nôtres en mettant en lien ces analyses avec notre problématique et nos questions de départ. Nous avons conclu par nos objectifs de recherche.

Dans la troisième partie (Partie III), nous avons exposé notre double ancrage disciplinaire, notre méthodologie de référence que nous avons conçue comparative, selon une approche qualitative interprétative, en adéquation avec notre problématique et nos objectifs de recherche. Puis nous avons décrit notre terrain d'études, les choix effectués pour sélectionner notre corpus, nos méthodes pour l'enquête, son déroulement sur le terrain et les difficultés rencontrées. Puis nous nous sommes arrêtée sur la/les méthodes d'analyse adoptées, leurs principes fondateurs et les phases à suivre, nos modalités de transcription et les raisons du choix. Nous avons pris le parti d'organiser les étapes de ces analyses en regard des types de corpus.

Dans la quatrième partie (Partie IV), nous avons analysé les témoignages de nos divers informateurs suisses, français et italiens, œuvrant ou ayant œuvré dans les sphères publiques, parapubliques et privées, tous acteurs et co-acteurs de la migration, partie prenante (ou non) des structures et des dispositifs qui y sont liées. Nous avons tâché de typifier leurs parcours, représentations, capitaux, pratiques, rapports à, stratégies, etc., afin de répondre à notre principal objectif de recherche : soit de voir en quoi chacun des acteurs, a contribué (ou non), directement ou indirectement, consciemment ou inconsciemment, à la transmission auprès des générations suivantes du patrimoine linguistique et culturel importé par la première génération et si oui, sous quelles formes, par quels canaux, avec quelles stratégies.

Dans la cinquième partie (Partie V), que nous avons dénommée « Contre-point », nous avons analysé une des pratiques sociales adoptées dans la sphère privée par les trois générations, en Vaud et en Savoie : la collecte et la conservation de biens matériels et de biens immatériels³⁹, ayant de clairs renvois aux origines et appartenances de la génération qui a immigré en France ou en Suisse.

Nous avons tenté d'appréhender en quoi chacun de ces biens accumulés, conservés et valorisés par les représentants des trois générations a contribué (ou non), directement ou indirectement, consciemment ou inconsciemment, à la transmission intergénérationnelle du patrimoine linguistique et culturel familial.

Dans la Synthèse finale comparative, nous avons croisé les principaux résultats d'analyse des témoignages recueillis auprès de ces représentants de structures éducatives, associatives, confessionnelles et ceux des trois générations en Savoie et en Vaud avec nos propositions d'interprétation des processus d'intégration, d'identification, de transmission de la « langue et culture italiennes » et du rapport de la G3 aux héritages de la G1 et la G2, en les resituant dans leurs contextes et époques respectifs, ceci dans une perspective diachronique et synchronique.

³⁹ Nous avons repris les termes de « biens matériels et immatériels » à l'UNESCO qui signifient « le petit patrimoine populaire comme les objets » et le patrimoine transmis oralement comme « la littérature, la musique, etc. »

Enfin nous avons terminé par la *Conclusion générale* dans laquelle nous avons présenté les principaux résultats de notre travail, en questionnant les limites et les apports de notre recherche.

6. Bref récit autobiographique

Pour nous situer par rapport à cette thèse, nous avons raconté ce qu'a été notre parcours après tant d'années en France, en Italie, en France puis en Suisse dans une sorte de va-et-vient permanent entre le familial et l'étranger, l'étranger et le familial. Il s'agit évidemment d'une restitution *a posteriori*, subjective, décontextualisée, d'un parcours expérientiel personnel et professionnel à la fois, développé dans ce *mésocosme* de la migration italienne et ce *microcosme* social auprès des descendants d'immigrés italiens de troisième génération, à partir de 1995 jusqu'à 2010, dans le Canton de Vaud.

Une restitution au présent, après six ans d'écart, de nos perceptions d'évènements sociaux, acquises dans le passé dans des lieux et des espaces spécifiques et, en tant que telles, soumises à des décalages dictés par l'évolution spatio-temporelle. D'un côté la distance temporelle prise par rapport aux évènements qui, en passant par le filtre de notre mémoire, provoque une perte ou une modification des informations retenues, de l'autre la distance physique par rapport aux lieux et aux espaces où ces expériences se sont accomplies, qui en passant par le biais de notre vécu plus récent, produit inévitablement une déformation ou une distorsion de nos interprétations. Des écarts qui émergent aussi entre notre vécu et la façon dont nous avons transmis du point de vue narratif, après-coup, dans un contexte spatio-temporel complètement différent. Ces médiations, comme les définit Bertaux⁴⁰, ne nous empêchent pas de fournir également des données objectivées sur ces phénomènes sociaux étudiés, en particulier sur la relation à la langue et à la culture italienne auprès de la troisième génération. La mise en relation entre nos perceptions et les témoignages des représentants des immigrés italiens de première génération et de leurs descendants, peut nous fournir d'autres "réalités sur les phénomènes sociaux analysés, car, comme le soutient Bertaux, « la perception qu'un acteur élabore d'une situation donnée constitue pour lui *la réalité* de cette situation »⁴¹ et elles nous permettent « d'isoler le noyau commun des expériences vécues » et de répondre à nos questions de départ⁴².

Nous présentons donc, en encadré, une brève autobiographie, rédigée au mois de mars 2015, que nous avons écrite à la première personne. Il ne s'agit pas d'une représentation « totale » de notre vie, d'une histoire de vie complète, comme la définit Bertaux⁴³ mais d'une reproduction « minimaliste », remémorant la description d'un parcours biographique qui se limitera ici à la période de notre enfance, aux années passées en Savoie, depuis mars 1958 à juillet 1969, en tant que descendante d'immigrés italiens du « Mezzogiorno », qui se sont installés à Chambéry dans les années 50/60.

⁴⁰BERTAUX D., 2014, *op.cit.*, pp. 34-53.

⁴¹BERTAUX D., 2014, *idem*, pp. 26-27.

⁴²BERTAUX D., 2014, *idem*, pp. 34-53.

⁴³BERTAUX D., 2014, *idem*, p.35.

Ce récit de vie nous permet, à travers la description des évènements, des actions et des interactions, des réflexions, des sentiments éprouvés, des contextes parcourus tout au long de notre trajectoire, de fournir un témoignage ultérieur d'une expérience migratoire vécue en Savoie, par une représentante de deuxième génération, appartenant au même « monde social » que celui des acteurs-témoins de cette recherche (dans notre cas les parents de deuxième génération), celui de la migration italienne en Savoie. Le but est de dépasser la singularité de l'expérience qui n'apporterait rien en soi pour montrer comment certaines dynamiques personnelles et familiales liées à des phénomènes migratoires contextualisés, peuvent se réitérer et atteindre une dimension collective. Ce qui nous intéresse est d'extraire de ces expériences vécues des informations sur notre propre parcours, qui nous aideront à mieux saisir les dynamiques internes aux groupes étudiés mais aussi de mettre en pratique sur nous d'abord ce que nous allons mettre pratique sur le terrain et auprès de nos informateurs, soit des approches autobiographiques. Cela permet enfin d'explicitier notre positionnement et notre regard sur les phénomènes observés dans cette recherche.

Nous voudrions souligner ici les effets qu'une reconstruction *a posteriori*, subjective, d'une histoire de vie peut engendrer en tant qu'objectivité et fiabilité des événements vécus auparavant. D'une part des souvenirs gravés dans la mémoire qui nous ont accompagnés, tout au long de notre parcours de vie, fixes et inaltérés, de l'autre des souvenirs qui, avec le temps, s'effacent ou s'affaiblissent, ou encore des perceptions qui, au fil du temps, changent, se transforment, se modifient. Ces représentations sont conditionnées par l'évolution de notre capital d'expérience biographique accumulé entre temps et par les convictions mûries tout au long de nos trajectoires personnelles dirigées, à la fois par notre *habitus* pour reprendre Bourdieu, notre manière d'être, notre héritage (éducation familiale, éducation scolaire), notre capital culturel (diplômes, titres, compétences) qui définit nos schèmes mentaux, nos perceptions et nos critères d'appréciation.

Cette implication personnelle pourrait avoir une fonction *cathartique*, c'est-à-dire thérapeutique et libératoire, ce qui n'est pas mon cas, car je n'ai, *a priori*, aucun compte à régler avec mon vécu en France ; je n'ai que de bons souvenirs liés à mon enfance et beaucoup d'admiration pour ce pays que je considère un peu comme ma patrie d'adoption.

Ce capital d'expérience biographique spécifique dont parle Catherine Delcroix⁴⁴, correspondant aux « connaissances acquises par l'expérience », m'ont permis de comprendre beaucoup mieux (...) les logiques d'action⁴⁵ des migrants, m'ont facilité l'accès aux terrains de recherche, l'approche des acteurs et leur appropriation de l'écosystème migratoire italien en France et en Suisse francophone. Ce capital d'expérience biographique a constitué la clé d'accès pour mieux cerner nos propres comportements et pour être en mesure d'assumer une double position « *émique* » et « *étique* »⁴⁶.

⁴⁴ DELCROIX C., 2007, « Ressources subjectives et construction d'un capital d'expérience biographique : l'exemple des médiatrices socioculturelles » dans DARDY C. et FRETIGNY C. (dir), *L'expérience professionnelle et personnelle en question*, Paris, Coll. Logiques sociales, L'Harmattan, p.84.

⁴⁵ BERTAUX D., 2014, *op.cit.*, p.28.

⁴⁶ Les termes « *émique* » et « *étique* » ont été conçus en 1967 par Kenneth PIKE. Ann ARBOR, 2005, dans « Phonemics, a technique for reducing languages », dans *Labyrinthe : atelier interdisciplinaire*, dit à ce sujet : « Le linguiste Kenneth Pike établit une opposition entre les points de vue étique (*etic*), mené à partir du point de vue propre au chercheur et

A travers cette approche réflexive, nous comptons prendre conscience des *a priori* qui pourraient influencer notre recherche et espérons prendre une certaine distance avec notre vécu, en privilégiant ici une démarche empirique plutôt que thérapeutique et libératoire.

Mon père et ses départs des Abruzzes

Je suis née à Raiano, dans le village d'origine de mon père, situé dans le cœur des Abruzzes, région du « Mezzogiorno » de l'Italie, dans la province de l'Aquila, en décembre 1958, chez ma grand-mère⁴⁷. Ce village compte actuellement 2837 habitants, mais dans les années 50 il était presque doublement peuplé⁴⁸. La grande émigration de 1950 à 1970⁴⁹ vers l'Amérique, vers l'Europe et le nord de l'Italie, a provoqué le dépeuplement des villages de cette région de l'Italie.

Jusqu'aux années 1950, il bénéficiait d'une économie fortement structurée autour du secteur primaire et caractérisée par l'agriculture et l'élevage des moutons.⁵⁰

Trois mois après ma naissance, mon père, n'ayant pas trouvé d'emploi dans sa région, décide de s'établir définitivement, avec sa famille, dans l'agglomération chambérienne.

Mon père, Primo, célibataire, s'était déjà rendu à Chambéry en Savoie, en 1955,⁵¹ à l'âge de 26 ans, pour participer au mariage de sa sœur Enna. Elle avait choisi cette ville car elle avait pu compter sur l'appui d'un réseau familial coopératif et solidaire déjà en place. Pour mon père, Chambéry fut une agréable découverte, il avait été particulièrement frappé par le dynamisme économique qui se développait à cette époque, celle des Trente glorieuses⁵². C'est suite à cette perception, qu'il décida d'aller s'installer dans ce département.

Il avait déjà quitté son village auparavant, en février 1950, à l'âge de 21 ans, pour aller « chercher fortune » en Argentine. Un séjour qui dura que dix-huit mois car, d'après ces récits, il fut marqué par ce conflit persistant, qui caractérise toute personne impliquée dans des phénomènes migratoires, ce partage entre l'envie de rester, séduits par le bien-être économique et l'émancipation sociale que le nouveau contexte peut offrir, et le désir de rentrer « chez soi ».

à sa culture, et émique (*emic*) qui s'appuie sur les concepts et le système de pensée propres aux acteurs sociaux étudiés ». Voir Cadre méthodologique.

⁴⁷Dans les années 50, dans les villages de la *provincia* de L'Aquila, les femmes accouchaient à la maison avec l'aide des sages-femmes.

⁴⁸ Données ISTAT 2010 « Il suffit de penser que, selon les données statistiques relevées en 2010, en 1951 ces villages (les 12 villages faisant partie de la Conca di Sulmona, dont Raiano) étaient presque tous plus ou moins doublement peuplés, à l'exception de Sulmona qui n'a pas subi une grande involution démographique (1951= 22805 habitants - 2010= 24275, un écart de 1470 personnes en plus en 2010 par rapport en 1951)

⁴⁹http://www.abruzzoemigrazione.it/g_home.asp?G=9 «Jusqu'à la fin des années 50 les destinations étaient encore transocéaniques, en Amérique. Dans les années du « *boum économique* » au contraire, le flux migratoire se dirige vers l'Europe et le nord de l'Italie, où le processus d'industrialisation est beaucoup plus rapide.

⁵⁰De 1950 à 1990, on assiste à une rapide diminution des préposés dans le secteur primaire (du 61,5% au 7,6%) en vue d'une majeure occupation progressive dans le secteur industriel.

http://www.abruzzoemigrazione.it/g_home.asp?G=9

⁵¹Mon père est né en 1929 et a fait ses études en Italie pendant la guerre. Il a fréquenté l'école primaire et une année seulement d'école secondaire car son père, désormais était parti à la guerre et, étant donné qu'il était le fils aîné de la famille, il avait dû aider sa mère, s'occuper des animaux et du travail dans les champs.

⁵²CHABERT L., ALBERTINI J.M., CHAMP J., PREAU P., 2001, *Un siècle d'économie en Savoie, 1900-2000*, La fontaine de Siloé, p.73. « L'euphorie de la libération, une reconstruction qui redynamise l'économie, la croissance. Les Trente Glorieuses sont flamboyantes et le département (de la Savoie) y participe avec ses atouts et ses pesanteurs. »

En 1955, donc le désir de repartir avait repris le dessus. Ce fut le début d'un va-et-vient, de déménagements et d'emménagements entre Chambéry et le village, une véritable « noria » comme définit ces processus Pierre Milza, « un manège toujours en marche⁵³ » qui durera jusqu'au départ définitif, en 1969.

Ce capital de mobilité accumulé par mon père et sa famille, a été probablement déterminant dans ma formation personnelle et professionnelle. Comme affirment Aline Gohard-Radenkovic et Elisabeth Murphy-Lejeune la prédisposition, mais aussi la facilité au déplacement, à la mobilité professionnelle etc. est héritée, transmise généralement par les membres de son propre contexte parental. Elles soutiennent que les personnes en situation de mobilité ont dans leurs familles, d'autres personnes qui ont été impliquées dans des projets de mobilité ou s'ils ne l'ont pas été, ils ont du moins un esprit d'ouverture développé et conçoivent le déplacement, en général, comme un atout important dans le développement de la personnalité⁵⁴.

A Chambéry, mes parents avaient été immédiatement confrontés aux difficultés liées au logement. Ils avaient demeuré, au début, dans un deux pièces chez les beaux-parents de ma tante et ensuite dans les combles, « les galetas », d'une maison individuelle où les conditions n'étaient pas très confortables : seulement une chambre et une cuisine sans eau et sans chauffage et des toilettes communes. En 1960 mon père avait ouvert une entreprise indépendante et autonome, en tant que constructeur qualifié. La rencontre avec le Directeur des HLM fut déterminante pour sa carrière professionnelle car, pendant presque neuf ans, mon père travailla exclusivement dans la construction des HLM, en Savoie.⁵⁵

En 1963 mes parents déménagent à nouveau et s'installent dans un appartement, beaucoup plus confortable, à Cognin, à 3 km de Chambéry. Nous y avons habité pendant trois ans. C'est donc à Cognin que j'ai fréquenté l'école maternelle et l'école élémentaire jusqu'au CE2.

En juillet 1966, ma famille et moi avons déménagé à nouveau, à la Motte Servolex, commune de l'agglomération chambérienne, où mon père avait acheté un grand terrain et construit une villa individuelle. Mes parents m'avaient inscrite à l'école élémentaire de Bissy, pour fréquenter le CM1. Nous avons habité là jusqu'à notre départ définitif, qui a eu lieu au mois de juillet 1969. La maison a été vendue et notre séjour en France s'est achevé.

Une enfance française sous le signe de la normalité

Pendant toutes ces années passées dans les écoles françaises, je ne me souviens pas d'avoir subi des actes particulièrement discriminatoires, liés à ma condition d'enfants d'immigrés italiens, ni de la part de mes camarades de classe, ni de la part des instituteurs/institutrices. Je n'avais que sept/huit ans et probablement pas assez consciente de ce que ma nationalité italienne pouvait représenter pour moi et pour mon entourage.

J'ai toujours eu la perception de n'avoir jamais vraiment souffert à cause de mes origines italiennes mais lorsque je repense aujourd'hui à certains épisodes de mon enfance ou à certaines réflexions faites en relation à des événements liés au quotidien, je me rends compte qu'il y avait sûrement

⁵³ MILZA P., 2004, *Voyage en Ritalie*, Paris, Payot & Rivage, p. 37.

⁵⁴ GOHARD-RADENKOVIC A. et MURPHY LEJEUNE E. (dir.), 2008, « Chapitre 3. Introduction : mobilités et parcours », in ZARATEG., LEVY D., KRAMSCH C. (éds), *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Editions des Archives Contemporaines (EAC), pp. 129-130.

⁵⁵ Les HLM sont des habitations à loyer modéré. Mon père s'occupait essentiellement de bâtir la structure de ces immeubles, soit la maçonnerie. Les finitions étaient attribuées à d'autres entreprises.

des choses qui se produisaient en moi, probablement à un niveau inconscient, mais qui ont dû influencer mes comportements et graver sur l'évolution et la construction de mon identité personnelle. Parmi les épisodes symptomatiques, je me souviens de n'avoir jamais prévenu mes camarades, mes copains/copines de mes voyages en Italie⁵⁶, de peur qu'on me demande des précisions sur les lieux de mes origines et de devoir prononcer même le nom des deux villages de mes parents. C'était comme si, en les formulant, je renvoyais à leurs yeux, l'image négative que je percevais de ces villages, liée à la misère, à l'état économique arriéré dans lequel vivait la plupart des gens. C'étaient à l'époque, des villages ruraux, pauvres et rétrogrades où les gens, pour vivre, allaient travailler dans les champs accompagnés d'ânes, de bœufs, de mules, de chevaux et de charrettes. Cela devait m'apparaître probablement quelque peu anachronique et incompréhensible mais il devait l'être encore plus pour les adolescents que je fréquentais, qui vivaient dans un contexte urbain, émancipé et loin d'une telle réalité. La déduction qui en suit est que j'avais probablement honte de mes origines!

Une réflexion qui m'a suivie tout au long de mon parcours migratoire, d'une façon latente, concerne mon regard vis-à-vis des comportements de mes pairs dans leurs espaces domestiques⁵⁷. J'avais probablement idéalisé le modèle familial de mes amis/es, je percevais leur éducation, leur « système famille » beaucoup plus structuré par rapport au mien, avec des règles à respecter, des droits mais aussi des devoirs, ce qui ne correspondait absolument pas à mes « relations domestiques », bien que saines et solides, surtout du point de vue affectif, elles étaient beaucoup plus anarchiques, vulnérables et insouciantes des règles : je percevais ma « culture »⁵⁸ comme subalterne par rapport à celle de mes amis/es français(es). J'avais l'impression que dans leurs foyers, tout se passait « mieux que chez moi ».

Je ne me suis jamais posé la question, en tant qu'enfant, quant aux fréquentations de mes parents, qui étaient de préférence de leur village ou de leur région d'origine ou tout au plus du sud de l'Italie, mais dans mon esprit il était clair que ça ne pouvait aller autrement, je me rendais compte très bien que les parents de mes pairs, en Savoie, étaient différents par rapport aux miens, même si je n'étais pas dans la mesure d'en cerner les motivations et d'en comprendre les dynamiques. Dans mes représentations ils étaient beaucoup plus émancipés, extrovertis, enfin plus sûrs d'eux que les miens. Cette perception semblait ne représenter apparemment aucun souci ; d'ailleurs personne ne m'avait jamais humiliée ou vexée quant à mes origines, il s'agissait de réflexions strictement personnelles et subjectives. Les échos de ses réflexions ont sûrement eu des effets sur ma propre construction identitaire mais nous allons bientôt le vérifier.

Les langues de l'école, de la maison, de la parenté

J'avais dix ans et j'étais prête à fréquenter ma dernière année scolaire 1968/1969 à Bissy, en CM2, lorsque mes parents s'apprêtèrent à m'inscrire dans une école italienne en France. Elle avait été mise en place par le Ministère des Affaires étrangères italien⁵⁹ à Modane, commune située à la frontière franco-italienne,⁶⁰ pour que je puisse apprendre l'italien et, une fois rentrée, poursuivre

⁵⁶ Les voyages en Italie pour aller voir notre grande famille avaient lieu une fois tous les deux ou même trois ans.

⁵⁷ Je me réfère ici à des familles françaises, que je fréquentais en tant qu'enfant, qui habitaient près de chez moi.

⁵⁸ Le terme « culture » recouvre les normes, valeurs, manières de pensées, de sentir, d'agir. Voir le Cadre théorique

⁵⁹ Regio Decreto 12 febbraio 1940, n. 740, «Testo unico delle norme legislative sulle scuole italiane all'estero». (Art. 1, legge 18 dicembre 1910, n. 867, e articolo 1, legge 19 dicembre 1926, n. 2179.) http://www.esteri.it/mae/it/ministero/normativaonline/principali_disposizioni/cultura_italiana_estero.html

⁶⁰ L'école italienne de Modane était à l'époque parmi les plus proches de Chambéry, lieu de résidence de mes parents.

mes études régulièrement. J'avais fréquenté la quinta elementare⁶¹, et obtenu mon diplôme d'école élémentaire, prévu par le système scolaire italien⁶², qui me permettait, une fois rentrée, de poursuivre régulièrement mes études, dans la classe suivante, sans devoir répéter l'année, comme prévu, par les lois nationales, si je n'avais pas fréquenté l'école italienne.

Je ne connaissais pas l'italien, car, depuis mon enfance jusqu'à l'âge de 10 ans (1968), je parlais uniquement le français appris à l'école, à la maison avec ma sœur et mes parents mais aussi à l'extérieur, avec mon entourage parental, en provenance de ma région. Je ne parlais pas un seul mot d'italien, tout au plus je pouvais comprendre quelques simples phrases ou expressions prononcées en « dialetto abruzzese », le « raianese » et le « vittoritese », les deux langues parlées dans les deux villages d'appartenance de mes parents, distants l'un de l'autre de cinq kilomètres, que j'avais apprises lors de mes voyages sporadiques en Italie, mais que je n'osais parler, car j'en étais absolument incapable. L'italien était pour moi une véritable langue étrangère.

Les conversations entre mes parents et leur famille, en Savoie avaient eu lieu au début probablement en « dialetto abruzzese », une langue faisant partie delle « parlatemeridionali »⁶³ du dialetto occidental (marso-peligno, alto-sangrino occidentale o « dellamontagna ») villageois d'origine qui avait été peu à peu abandonné pour favoriser la langue française. Par contre, quand nos parents s'adressaient à ma sœur et moi ils le faisaient exclusivement en français. Mon père et ma mère avaient appris le français chacun dans des contextes différents : mon père donnait des cours d'espagnol, qu'il avait appris lors de son séjour à Buenos Aire, à un ami français et, en échange, il obtenait des cours de français. Ma mère au contraire avait appris la langue française dans son contexte de travail. Depuis leur arrivée en France, mes parents avait subi un lent processus d'acculturation que Bastide⁶⁴ définit comme « spontanée » (même si en réalité il ne l'est jamais), lié au simple mécanisme de contact avec la nouvelle société d'accueil, une transformation qui n'était pas une conversion à une autre culture mais qui ressemblait plutôt à l'abandon progressif de certains repères linguistiques et culturels d'origine pour en adopter de nouveaux, sélectionnés inconsciemment, dans le système de normes, de valeurs du pays d'accueil.

L'entourage familial et social : la reconnaissance locale

Les relations que ma famille et moi avons entamé à Chambéry, en dehors du contexte scolaire et professionnel, étaient prioritairement réservées à la fréquentation de notre entourage familial et amical italien, installé à Chambéry, en provenance des Abruzzes, la région d'origine de mes parents ou encore d'autres régions mais toujours et exclusivement du « Mezzogiorno » de l'Italie. D'un côté le cercle parental de mon père de l'autre un réseau amical développé au cours des années avec lequel nous avons tissé des liens qui persistent encore aujourd'hui.

Les contacts avec les résidents, qu'ils soient français, espagnols, portugais, magrébins ou autre, se limitaient, pour mes parents, à de simples conversations engagées poliment « sur le palier ». Je ne me souviens pas de les avoir vus partager avec eux un simple repas ou un café : méfiance, peur ?

⁶¹La quinta elementare correspond en France au CM2.

⁶²L'examen de quinta elementare a été aboli (en Italie), suite à la la Riforma Moratti du 28.03.2003, n. 53.

⁶³Dans son ouvrage, *Abruzzo dialettale* (1973, Pescara, Ed. Ferretti), Ernesto GIAMMARCO divise le *dialetto* des Abruzzes en deux *dialetti* fondamentaux : celui de L'Aquila, considéré plus comme variété romaine que comme une variété des Abruzzes, et celui des Abruzzes qui se divisent en deux grands groupes : le *dialetto* occidental (marso-peligno, alto-sangrino occidentale o della montagna) et le *dialetto* oriental (adriatico o della costa).

⁶⁴BASTIDE R., 1971, *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot cité par CUCHE D., 2010, *La notion de culture dans les sciences sociales*, La découverte, p. 46.

Au contraire, mes contacts avec les résidents étaient réservés, en dehors de l'école, à des jeunes voisins/voisines, que je connaissais depuis ma petite enfance et avec lesquels j'avais partagé mes jeux d'enfants, mais aussi, les sorties, les loisirs du temps libre etc., pendant mon adolescence, à l'occasion de mes voyages en Savoie, pendant les vacances. Il m'arrivait d'aller chez eux et d'être invitée à un repas ou autre. Je garde de cette période un très beau souvenir.

Les relations que ma famille avait établies avec les institutions administratives françaises à Chambéry se limitaient à la satisfaction des besoins que les services publics pouvaient fournir dans le cadre administratif scolaire (directeur, secrétaire, instituteur/institutrice etc.) ou dans le réseau relatif à l'emploi de mon père : aucun engagement politique, aucune adhésion à un syndicat, aucune participation à des associations récréatives, culturelles ou sportives.

Les relations que mon père avait entretenues avec les institutions officielles italiennes à Chambéry, en particulier le Consulat d'Italie, étaient au contraire assez régulières. Il avait été nommé par le Consul même d'Italie de Chambéry, comme secrétaire du CO.AS.IT,⁶⁵ pour gérer les fonds que le Ministère des Affaires étrangères accordait aux différents comités locaux pour venir en aide aux familles d'origine italienne en difficulté. Le 8 juin 1968, le Consul d'Italie de Chambéry, lui avait même remis les insignes de Chevalier de la Solidarité italienne⁶⁶. L'Etoile lui avait été remise dans le cadre d'une « brillante réception » au Château de Montjay, à Chambéry, en présence « des autorités civiles, militaires et religieuses ainsi que nombres de notabilités »⁶⁷ de la ville de Chambéry. Ce fut pour mon père une grande satisfaction. Venu d'un petit village rural des Abruzzes, d'un contexte social et familial tout à fait modeste, d'humbles origines, il se retrouvait soudain à recevoir une Etoile d'une valeur éminente dans un contexte cérémonial somptueux et d'une élégance surprenante que jamais il aurait pu imaginer.

Il avait collaboré aussi avec la Mission Catholique Italienne de Chambéry⁶⁸, à l'époque très active. Il avait contribué à la réalisation, à ses frais, de travaux particuliers, à l'intérieur de la structure.⁶⁹ Mes parents participaient souvent aux fêtes et aux manifestations récréatives et culturelles organisées par la Mission Catholique italienne. C'était le seul moment de détente et de distraction qu'ils se réservaient, après une semaine de travail. Tous les dimanches, la plupart des Italiens, résidents à Chambéry, se retrouvaient là pour participer aux messes célébrées par le Missionnaire ou pour partager des moments récréatifs avec leurs compatriotes.

Le retour au village « malgré moi » !

Mes parents et moi, sommes rentrés en Italie, au mois de juillet 1969, et c'est là que les problèmes ont commencé. Pour mon père le projet migratoire était arrivé à terme.

⁶⁵ CO.AS.IT (Comitato di assistenza italiana), prévu par l'art.53 du DPR 5.01.1967, n. 18. https://www.esteri.it/mae/opportunita/dpr_18_1967.pdf

⁶⁶ D'après l'attestation délivrée par le Président de la République italienne, remise à mon père le 16 octobre 1968 : « Il presidente della Repubblica italiana sulla proposta del Ministro Segretario di Stato per gli Affari Esteri e sentito il Consiglio dell'Ordine della Stella della Solidarietà italiana con Decreto in data 16 ottobre 1968, ha conferito l'onorificenza di Cavaliere dell'Ordine della Stella della Solidarietà Italiana al Signor Primo Di Bartolo ».

⁶⁷ Article de journal « Brillante réception au Château de Montjay »

⁶⁸ La Mission Catholique de Chambéry a été fondée en 1928.

⁶⁹ Montage de porte en vitre et réalisation d'une pièce à l'intérieur de la structure.

Comme l'affirme Martina Marengo dans sa thèse « Les trajectoires migratoires : entre flux, filières et mythes »⁷⁰ : « Dans un projet migratoire, le retour au pays représente le dernier trait d'une trajectoire conçue et pensée d'une manière circulaire et fermée ». Un parcours qui avait été probablement intériorisé bien avant le début de cette aventure et, d'ailleurs, selon mon expérience personnelle, c'est le « retour » au village d'origine, qui donne la force, la confiance et le courage aux personnes qui sont loin de chez eux de tenir bon et qui leur permet, surtout dans la phase initiale, de gérer le déracinement et d'affronter le nouveau monde et de le tolérer.

Le but était atteint, mon père avait « bouclé la boucle » c'est-à-dire qu'il avait fermé le cercle. Il devait maintenant retourner au point de départ, au village d'origine, dans le lieu d'où il était parti, douze ans auparavant.

Il n'avait jamais oublié son village d'origine et ne voulait pas que ces enfants puissent se sentir étranger en France, en tant qu'enfants d'immigrés, ou se retrouver, un jour, étranger dans leur patrie. Ces craintes ont sûrement constitué une des motivations prioritaires, qui l'ont poussé à la voie du retour au pays.

Généralement la littérature de la migration est souvent centrée sur les parcours migratoires liés au départ, au déracinement, aux difficultés rencontrées lors de l'arrivée des migrants dans les pays d'accueil ou lors de l'apprentissage de la langue française, aux problèmes relatifs au processus d'acculturation etc., mais elle accorde beaucoup moins de place au choc que les migrants, que ce soit des adultes ou des jeunes adolescents, vivent au moment du retour dans le pays « d'origine de la famille ».

Le retour est aussi douloureux que le départ car, pour les adultes qui sont partis depuis plusieurs années auparavant, il faudra réactiver les stratégies qui leur permettront de se réapproprier « cet ensemble complexe qui comprend les connaissances, les croyances, l'art, le droit, la morale, les coutumes, et toutes les autres aptitudes et habitudes qu'acquiert l'homme en tant que membre d'une société »⁷¹. Pour les adultes, il s'agit de se repositionner dans le contexte de départ, qui n'est jamais celui qu'ils ont laissé, qu'ils ont connu, tandis que pour les enfants ou les adolescents, nés et grandis à l'étranger, il s'agit d'émigrer pour la première fois.

A la date du retour, au mois d'août 1969, mon père n'avait que 40 ans et il se remit au travail dans le bâtiment.

Le retour définitif au village d'origine implique toute une série de problèmes spécifiques : capitalisation et placement des épargnes, logement, emménagement, réinsertion dans le monde du travail, réinsertion sociale et culturelle. En ce qui concerne la réinsertion scolaire des enfants, c'est une des tâches, parmi les plus pénibles. Les émigrés, après tant d'années passées à l'étranger, ignorent parfois l'organisation et le fonctionnement du système scolaire de leur pays et ne peuvent orienter et aider leurs enfants par rapport aux choix à effectuer et doivent s'en remettre à la décision prise par d'autres personnes consultées en l'occurrence.

Ma mère, ma sœur et moi nous étions absolument bouleversées par ce retour en plein été. Il fallait tout recommencer et le contexte nous était étranger, pour ne pas dire étrange. J'avais été inscrite en septembre 1969 au collège du village, à Raiano. Les débuts avaient été difficiles, surtout vis-à-vis de la langue italienne, je l'avais étudiée pendant une année mais ce n'était pas suffisant.

⁷⁰ MARENGO M., 2001, *Les trajectoires migratoires : entre flux, filières et mythes. Le cas des Italiens du canton de Vaud*, Doctorat, Université de Lausanne, Suisse, p.227.

⁷¹ TYLOR E. B., 1871, *Primitive Culture Research Into the Development of Mythology, Philosophy, Religion, Art, and Custom*, Vol.1, J. Murray, p.1

L'apprentissage d'une langue est un parcours long et laborieux qui nous accompagne tout au long de notre vie, il fait partie de notre formation continue. J'ai ensuite poursuivi mes études à Sulmona, à 12 km du village, pour fréquenter l'Ecole normale d'institutrices et, à la fin de mon parcours, je me suis inscrite à la faculté de Langues et littératures étrangères à l'Université « G. D'Annunzio » de Pescara, avec le choix du français comme langue d'étude prioritaire que j'ai étudié pendant quatre ans. Je n'ai jamais oublié la langue française, elle a représenté ma langue « maternelle », pendant mon enfance, soit en fait la première langue que j'ai apprise, celle qui m'a permis de communiquer et de socialiser avec mon entourage. Elle m'a accompagnée dès l'âge de trois mois, puis de l'école maternelle à l'école élémentaire, comme langue officielle en France, enfin au collège et à l'école supérieure en Italie, comme langue étrangère et à l'université comme langue principale d'étude pendant quatre ans. Elle m'a permis de m'insérer dans le monde du travail, avec l'enseignement de cette langue au collège pendant des années, elle m'a permis et me permet encore aujourd'hui de voyager, et ce travail de recherche me permettra de l'enrichir encore davantage. Du point de vue affectif, la langue française est aussi la langue de mon enfance, la langue des émotions, c'est la langue de l'attachement familial, la langue aussi des vacances dans ma famille restée à Chambéry. Elle a représenté pour moi aussi la langue de la "liberté", une liberté qui m'avait été refusée par une éducation imprégnée de catholicisme et qui jouait un rôle important sur la réputation morale des jeunes, une liberté difficile à conquérir surtout pour des jeunes filles de mon âge dans un contexte villageois du sud de l'Italie, encore enraciné dans des traditions conservatrices, patriarcales et machistes.

Mais c'est à l'université que j'ai eu l'occasion d'approfondir ultérieurement cette langue d'un point de vue linguistique et littéraire et d'en découvrir le charme et la noblesse. C'est pour moi la langue par excellence de la poésie.

Conclusion : l'enfance de mon père n'est pas la mienne et vice versa !

Comme dans toute histoire d'immigration, il y a toujours un moment dédié aux « comptes à rendre », pour comprendre où se situent les défaillances, à quel moment du parcours migratoire on aurait dû ou pu faire autrement, à qui attribuer des responsabilités, parfois des fautes, des erreurs. C'est une nécessité presque « naturelle » de vouloir remettre en place les différentes parties d'un puzzle qui souvent n'est pas facile à reconstituer et qui ne se rétablit probablement jamais.

Qui peut dire quel aurait été notre parcours si nous étions restés en France, où nous aurait-il conduits? Il est vrai, par contre, que, si d'un côté cette expérience nous a enrichis, a forgé nos personnalités dans l'ouverture vers l'autre et vers le monde, de l'autre, elle nous a laissé aussi des traces qui ont sûrement influencé profondément nos existences pour les marquer à jamais. J'ai souvent reproché à mon père le retour au village d'origine, après tant d'années passées à l'étranger, à Chambéry, dans une ville moderne, évoluée et émancipée socialement et économiquement. Mais jamais dans ses discours, il n'avait remis en question ses choix effectués. Il m'a toujours dit que le comportement de l'être humain est comparable à celui des animaux qui, après avoir « migré », doivent retourner aux zones de nidification, comme un besoin naturel et qu'il n'y peut rien. Après notre retour définitif, j'ai plusieurs fois exhorté mon père à rétablir des liens avec ces lieux où j'avais vécu mon enfance, mais sans obtenir aucun résultat.

Je me suis rendu compte, à l'âge adulte, qu'il s'agissait de mon enfance et non pas de la sienne !⁷²

⁷²Quand j'ai interviewé mon père, il avait 86 ans. J'ai pu reconstruire avec lui une bonne partie de notre parcours migratoire, à Chambéry, mais il souffrait déjà de troubles de mémoire qui l'ont empêché de me renseigner plus

7. Posture scientifique et éthique

Avant de commencer notre travail de recherche proprement dit, il nous paraît essentiel d'aborder deux points expliquant notre posture scientifique et éthique :

- nous utiliserons le « nous » scientifique (posture éthique) tout le long de notre recherche, qui traduit nos efforts de distanciation par rapport à notre sujet de recherche mais aussi par rapport au groupe observé dont nous sommes issue (posture émique). Par ailleurs, nous avons sciemment utilisé le « je » subjectif dans notre récit autobiographique où nous avons reconstitué notre parcours de vie, de langues, de migrations et de mobilités ;
- si nous reconnaissons l'importance de l'écriture inclusive⁷³, comme acte de réparation collective aux inégalités de traitement des minorités sous-représentées ou bafouées, notamment le genre dans la langue, nous avons opté ici pour un masculin pluriel incluant le féminin pluriel du fait que nous avons commencé ce travail en 2014 et rédigé une bonne partie de la thèse jusqu'en 2019. Un travail de réécriture de plus de 700 pages aurait été chronophage et « énergivore ».
- tout en approuvant l'apport incontestable pour les élèves, notamment ceux venant d'une autre langue, des « rectifications de l'orthographe française » proposées par l'Académie française en 1990⁷⁴, mais mise en vigueur dans l'enseignement et les manuels en septembre 2016, de par ma formation, de par mon âge, du fait que cette loi n'a été que peu (et tardivement) appliquée en France, reconnue en Italie mais contestée par les enseignants de langue, j'ai conservé l'ancienne orthographe.

précisément sur certains événements que j'avais besoin de reconstituer. Ma mère, alors 79 ans, au contraire avait encore l'esprit vif et a ainsi pu combler ces lacunes pour compléter ce bref récit autobiographique. Mon père nous a quittés en février 2017, soit peu de temps après que j'ai recueilli son récit de vie.

⁷³ Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite inclusive, 26 octobre 2017 <https://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive>

Voir Marinette MATTHEY : « Il y a une sorte de honte aujourd'hui de produire des textes uniquement masculins » *dans Le Temps*, 20.02.2020 <https://www.letemps.ch/culture/marinette-matthey-y-une-sorte-honte-aujourd'hui-produire-textes-uniquement-masculins>

⁷⁴ CONSEIL SUPERIEUR DE LA LANGUE FRANCAISE : Les rectifications de l'orthographe », Journal Officiel n° 100 du 6 décembre 1990 https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rectifications_1990.pdf

PARTIE I : CADRE CONTEXTUEL

Le poids de la Grande Histoire des Etats-nations sur la petite histoire des individus en situation de migration

Introduction

Rappelons notre problématique : nous avons constaté des rapports différents à la langue et à la culture italienne de la part de jeunes adultes, descendants de familles immigrées en provenance des régions du Mezzogiorno, qui se sont installées pour les uns en Vaud (Suisse) et pour les autres en Savoie (France) dans les années 50/60.

Nous nous sommes donné pour objectif de recherche de comprendre les raisons internes qui expliqueraient ces différences de comportements et d'identifier les stratégies explicites ou implicites dans la transmission (ou non transmission) d'une génération à une autre des héritages linguistiques et socioculturels au sein des familles. Mais ce n'est pas suffisant : si nous voulons cerner les écarts entre ces attitudes, il nous faut également identifier les raisons externes, nous obligeant à caractériser tant le contexte de départ de ces familles que leur contexte d'établissement dans les deux pays susmentionnés.

Pourquoi vouloir caractériser ces trois contextes ? Nous partons du principe qu'il ne peut exister de politiques migratoires sans qu'il n'y ait effectivement un Etat-nation avec des frontières constituées légiférant sur les flux migratoires et de ce fait contribuant à les configurer. Pour comprendre ces dynamiques à l'œuvre, plus particulièrement la construction du rapport à la langue, aux langues, à l'étranger et à ses modalités d'intégration, il nous faut partir de l'hypothèse que ces processus se sont élaborés en regard d'une certaine conception du citoyen dans la collectivité d'origine comme dans celle d'accueil. Conséquemment, nous devons également remonter à l'histoire de l'Etat-nation de chacun des contextes, en en restituant les grandes étapes, leurs évolutions et les répercussions sur les sociétés.

Nous avons choisi deux terrains d'études spécifiques d'immigration, la Savoie et le Vaud, et un contexte d'émigration, dont celui du Mezzogiorno, qui semblent au premier abord très différents. Pourtant un point commun réunit ces trois pays : c'est la constitution de l'Etat-nation au XIX^{ème} siècle, fondée sur une volonté d'unification incluant ou non, ou à des degrés divers, les diversités linguistiques et culturelles en présence sur le territoire⁷⁵.

Pour Anne-Marie Thiesse et Shlomo Sand, l'adhésion d'un « peuple » à la nation n'est pas un processus spontané mais concret, construit, progressif⁷⁶. C'est pourquoi il est nécessaire de se

⁷⁵ Etat-nation pour l'Italie et la France ; Confédération d'Etats-cantons pour la Suisse.

⁷⁶ Nous développerons ce concept d'Etat-nation en lien avec la conception de citoyenneté et celle d'intégration des étrangers dans le Cadre théorique.

pencher sur les conditions de la constitution de l'Etat-nation dans ces trois contextes et voir comment ces pays se sont appuyés ou non sur les diversités locales existantes ou bien ont réinventé des découpages territoriaux administratifs, politiques, ont reconnu des langues et d'autres non, au nom d'un principe lié à la naissance de ces nations, soit une conception unitaire au détriment de la diversité ou une conception diversitaire au service de l'unité.

Depuis la fin du XVIIIe siècle, toujours selon Thiesse, l'adhésion à la nation, « fiction bien fondée », comme elle l'a définie, « ne naît pas d'un sentiment spontané mais d'un long travail d'inculcation (...) c'est au travail de fabrication de la fiction »⁷⁷.

L'historienne montre que la construction de ces identités nationales a été l'œuvre collective menée par plusieurs pays européens et que, pour aboutir à une sorte de modèle commun, les différents états ont agi à travers des tâtonnements, des imitations et des échanges croisés, à travers l'élaboration d'une *liste identitaire*, d'éléments de base sur lesquels s'appuyer pour la construction des identités nationales. Elle en définit trois :

« *l'identification des ancêtres*, qui inclut l'élaboration des mythes fondateurs et la fabrication de la langue nationale, *le folklore et la culture de masse* qui, à chaque époque sous des formes spécifiques, a permis la diffusion et l'éducation du national, *l'histoire* dans la perspective de l'élaboration d'une identité collective européenne. »⁷⁸

L'auteur estime également que cette construction est accomplie d'abord par l'école mais aussi par ce qui à chaque époque assurait le relais dans la société (chansons, bals patriotiques, cartes postales, assiettes décorées, costumes nationaux etc.) et, par ce que l'auteur dénomme « les producteurs et diffuseurs du patrimoine » comme les intellectuels, les poètes, les associations culturelles, les concepteurs d'expositions et de musées etc.

Nous retrouvons la même conception chez Shlomo Sand qui, pour sa part, analyse les mythes fondateurs du sionisme comme suit :

« La nascita della nazione è stata senza dubbio un processo storico concreto, ma non un fenomeno puramente spontaneo. Per rinsaldare la fedeltà di un gruppo astratto, la nazione, come in precedenza le comunità religiose, aveva bisogno di riti, feste, cerimonie e miti. Per definirsi e fondersi in un'entità unica e rigida necessitava di un costante impegno in attività culturali collettive e della creazione di una memoria collettiva unificante.⁷⁹ »

(Trad. : La naissance de la nation a été sans aucun doute un processus historique concret, mais pas un phénomène purement spontané. Pour renforcer la loyauté d'un groupe abstrait, la nation, comme précédemment les communautés religieuses avaient besoin de rituels, de fêtes, de cérémonies et de mythes. Pour se définir et former une seule entité soudée, elle avait besoin d'un engagement constant dans des activités culturelles collectives et dans la création d'une mémoire collective unifiante).

Pour mieux cerner les logiques de ces pays d'immigration comme la Suisse et la France, qui ont recouru à la main-d'œuvre étrangère, dont plusieurs centaines de milliers d'Italiens, et celles qui ont contraint un grand nombre d'individus à quitter leur région d'origine, ici le Mezzogiorno, il nous faut recontextualiser ces migrations dans le cadre des politiques migratoires des années

⁷⁷ THIESSE A.M., « La Création des identités nationales » dans SAPIRO G., *Politix, Les Savants et le politique*, 1999, Vol.12, N.48, pp.187-190.

⁷⁸ TABOADA-LEONETT I., « ANNE-MARIE THIESSE, *La création des identités nationales* » dans *Cahiers de l'Urmis*, 6 mars 2000. URL : <http://urmis.revues.org/304>

⁷⁹ SHOMO S., 2008, *L'Invenzione del popolo ebraico*, Rizzoli, pp.71-72.

50/60 et leur évolution respective. Nous brosserons donc l'histoire de ces trois contextes dans leurs dimensions politiques, économiques, sociales, linguistiques et culturelles respectives. Cette première étape, plus analytique qu'interprétative, devrait toutefois nous permettre de dégager, selon une perspective diachronique puis synchronique, les facteurs contextuels qui ont pu avoir des effets sur les modalités d'intégration de la première génération et plus largement sur l'histoire familiale de ces immigrés et de leurs descendants.

CHAPITRE 1. L'ITALIE : PAYSAGE POLITIQUE, EDUCATIF, SOCIOLINGUISTIQUE ET MIGRATOIRE DANS UNE PERSPECTIVE DIACHRONIQUE ET SYNCHRONIQUE

Nous tâcherons de répondre à la question directrice de cette sous-partie : comment se sont construites les identités collectives dans ces régions du Mezzogiorno au cours de l'histoire de l'Italie?

1.1. Caractéristiques générales de l'Italie

L'Italie est un pays de l'Europe du sud, correspondant physiquement à une péninsule située au centre du Bassin méditerranéen, et à une partie insulaire, constituée par les deux plus grandes îles de cette mer, la Sicile et la Sardaigne. L'Italie est délimitée au nord par les Alpes qui constitue une frontière à la fois géographique et politique avec les autres pays d'Europe comme la France à l'ouest, la Suisse et l'Autriche au nord et la Slovénie à l'est et traversé par la chaîne des Apennins, qui divise l'Italie en deux versants, chacun baigné par la Mer Adriatique à l'est et Tyrrhénienne à l'ouest, la mer Ionienne au sud et la mer Ligure au nord-ouest. Elle couvre, ainsi définie, une superficie de 301 330 km².

Du point de vue géopolitique l'Italie appartient à deux ensembles géographiques et politiques : d'un côté elle se situe au centre de la Méditerranée, dans une position favorable dans la médiation politique et culturelle dans les rapports entre le monde occidental et oriental. Des relations qui ont des origines lointaines et remontent à l'Empire romain, aux trajectoires politiques et commerciales tracées par les républiques maritimes ou, encore aux dominations qui ont alterné, pendant au moins trois siècles, sur ces territoires. De l'autre, l'Italie, se trouve à l'extrémité méridionale de l'Europe, et bien qu'elle apparaisse dans un rôle géopolitique résiduel et marginal par rapport au centre du continent, elle reste de toute manière ancrée dans les destinées de l'Europe occidentale. L'Italie est fermement intégrée dans les principales institutions euro-occidentales, l'Alliance atlantique (OTAN 1949)⁸⁰ et l'Union européenne (1957) dont elle est l'un des membres fondateurs.

L'Italie compte aujourd'hui vingt régions administratives⁸¹, 107 provinces (ISTAT 2015), subdivisées encore en 7981 communes (ISTAT 2015)⁸². Cependant d'après la Constitution

⁸⁰ BIANCHERI B., 2002, *Atlante geopolitico mondiale Regioni, Società, Economia Conflitti*, ISPI et TCI, p.334.

⁸¹ Art.131 de la Constitution italienne. Les 20 régions sont : Piémont, Vallée d'Aoste, Lombardie, Trentin-Haut-Adige, Vénétie, Frioul-Vénétie-Julienne, Ligurie, Emilie-Romagne, Toscane, Ombrie, Marche, Latium, Abruzzes, Molise, Campanie, Pouilles, Basilicate, Calabre, Sicile et Sardaigne.

⁸² Entre 2014 (Loi n.56 du 7 avril 2014 sur Normativa.it Bari, Bologne, Florence, Gênes, Milan, Naples - Rome et Turin) et 2015 (suite aux élections municipales de juin 2015, Venise devient à son tour ville métropolitaine et enfin, par la Loi régionale n.15 du 4 août 2015, les provinces de Catane, Messine et Palerme sont érigées en villes métropolitaines) quatorze villes métropolitaines ont été instituées en Italie. Il s'agit de collectivités territoriales constituées autour d'une grande ville qui se sont substituées aux provinces homonymes.

italienne de 1948, l'Italie était découpée en 19 régions administratives. Les Abruzzes et le Molise formaient une seule région dénommée « Abruzzi e Molise »⁸³. Depuis 1963, suite à une modification apportée à l'article 131 de la Constitution de 1948, le Molise a été instituée comme Région autonome et les deux régions dorénavant officiellement séparées, seront dénommées *Abruzzi* et *Molise*⁸⁴.

Carte d'Italie



Source : Carte d'Italie et de ses régions, Anna Carte.com 2018
<https://annacarte.com/italie/italie-carte-politique.html>

⁸³ Constitution italienne de 1948. Art.131.

⁸⁴ Loi Constitutionnelle n.3 du 27 décembre 1963. L'Art.1 modifie l'art 131 de la Constitution italienne (1948) avec l'institution du Molise comme région autonome. Ces deux régions seront dénommées dorénavant: *Abruzzi* et *Molise*.

Selon l'ISTAT, l'EUROSTAT et le NUTS⁸⁵, l'Italie est divisée du point de vue géographique en trois macro-régions : le Nord, le Centre et le Mezzogiorno⁸⁶. En Italie, bien que le pouvoir soit décentralisé et reconnaisse un certain nombre de compétences aux régions, provinces et communes, le « gouvernement » central reste le point de référence.

Carte du Mezzogiorno



Source : Internet (non retrouvée)

1.2. Genèse de l'Etat-nation italien

1.2.1. Le tournant historique au XIX^{ème} siècle : le *Risorgimento*

Comme nous avons spécifié plus haut, on ne peut parler de construction des identités linguistiques et culturelles qu'à partir de la constitution de l'Italie, en tant qu'Etat-Nation (1861),

⁸⁵ Nomenclatures des Unités territoriales statistiques

⁸⁶ Piémont, Lombardie, Vénétie, Latium, Campanie, Pouilles, Sicile ; Val d'Aoste, Trentin, Frioul, Ombrie, Marches, Abruzzes, Molise, Basilicate.

lorsque le nouveau régime en place développera un sentiment national par l'imposition d'une langue officielle nationale, d'un service national, la création de l'école gratuite et obligatoire, la mise en place de symboles forts de la nation (drapeau, hymne national, emblème, devise) etc. Pour toutes ces raisons, il nous faudra en parcourir la genèse.

L'Italie est un jeune Etat qui s'est constitué il y a environ cent cinquante ans (1861), assez tardivement par rapport aux autres pays de l'Europe occidentale, comme la France, l'Angleterre ou l'Espagne, qui se sont formés à partir du XIV^{ème} siècle⁸⁷. L'Italie a conquis son indépendance et une unité partielle, seulement au XIX^{ème} siècle, après un long parcours qui a duré au moins une quarantaine d'années et qui s'est caractérisé par des mouvements insurrectionnels et révolutionnaires (1820-1821, 1830- 1831) et trois guerres d'indépendance (1848, 1859-1860, 1866).

La période qui a permis à l'Italie de se constituer au XIX^e siècle en tant qu'Etat-nation a été définie par le terme de *Risorgimento*. Le mot vient du verbe « *risorgere* » qui en italien signifie « se soulever », « renaître » ou « se réveiller ». Le concept de *Risorgimento*, en tant que « renaissance ou résurrection nationale », associé à l'idée de libération du sol italien de la présence étrangère, remonte à la fin du XVIII^e siècle avec Vittorio Alfieri, en particulier son ouvrage *Misogallo* (1799)⁸⁸.

1.2.2. Le Mezzogiorno et son dualisme

Une attention particulière sera réservée au Mezzogiorno car il correspond aux régions de départ des immigrés de première génération, que nous avons postulées comme porteurs de la langue et de la culture héritées de cette histoire autant régionale que nationale, qu'ils ont pu transmettre explicitement ou implicitement aux générations suivantes. Le Mezzogiorno, comme défini plus haut, constitue une macro région qui comprend six régions, de l'Italie méridionale et deux régions de l'Italie insulaire. Une reconstruction historique de cette macro région nous permettra de comprendre comment se sont « fabriquées » ces appartenances linguistiques et culturelles qui, au fil du temps et jusqu'aux années 50/60, ont façonné les individus et les sociétés locales.

Depuis l'Unité d'Italie (1861) à aujourd'hui, cette macro région est représentée comme arriérée et sous-développée du point de vue économique et social, par rapport aux autres régions du Centre et du Nord, considérées beaucoup plus avancées et, malgré les mutations qui sont survenues au cours de ces trente dernières années, les représentations négatives de cette partie de l'Italie semblent encore perdurer. Pour décrire cette situation de « sous-développement économique et social » dans laquelle se trouvaient à l'époque les régions du Mezzogiorno de l'Italie, le Député lombard Antonio Bilia, en 1873, forge l'expression la *Questione meridionale*⁸⁹.

⁸⁷ DORTIER J.F. (dir.), 2013, *Le Dictionnaire des sciences sociales*, La Petite Bibliothèque des Sciences Humaines, pp.128-130.

⁸⁸ PÉCOUT G., BALZANI R., 1999, *Il lungo Risorgimento: la nascita dell'Italia contemporanea (1770-1922)*, Pearson Italia, pp. 3-10

⁸⁹ ROMANO S.F., 1945, *Storia della questione meridionale*, Pantea, p.42.

1.2.3. Origines du dualisme économique, social et culturel

Quelles sont les raisons qui ont généré ces « écarts » entre les régions du Nord et celles du Sud ? Comme le souligne Pierre Laroche : « On ne parle pas de Nord et de Sud *en* Italie mais plutôt de Nord et de Sud *de* l'Italie et plus couramment encore de l'Italie du Nord et de l'Italie du Sud »⁹⁰.

Ces termes qui ne sont pas innocents traduisent l'existence de « due Italie » : l'Italie du Centre/Nord⁹¹ et l'Italie du Mezzogiorno⁹² au sein d'un même territoire. Ces oppositions, que l'on pourrait qualifier de *racistes*, entre les septentrionaux et les méridionaux, seraient caractérisées par un Nord développé⁹³ qui tendrait vers un modèle européen et un Sud sous-développé⁹⁴ souvent comparé depuis plus d'un siècle et demi à l'Afrique et au Tiers-monde. Les raisons qui ont contribué à ces distinctions entre le Nord et le Sud de l'Italie sont nombreuses mais la plupart des experts du domaine tendent à expliquer ce phénomène par des causes d'ordre historique et politique plutôt que géographique⁹⁵.

Ainsi les politiciens et les historiens *meridionalisti* affirment que ce dualisme remonte aux années de l'unification de l'Italie, le *Risorgimento*, lors de la « distruzione del regno delle Due Sicilie » (trad. la destruction du Royaume des Deux-Siciles), opérée par le Royaume de Sardaigne en 1861 en vue de réaliser l'Unité italienne⁹⁶. Cependant, quant à l'origine de ce dualisme, les points de vue divergent et traduisent deux courants : soit l'historiographie officielle, soit le révisionnisme historique concernant le *Risorgimento*.

1.2.4. Interprétation du *Risorgimento* par l'historiographie officielle

La première interprétation du *Risorgimento*, fournie par l'historiographie officielle, qui est aussi celle des manuels scolaires, a été orchestrée durant la période qui s'étend de la proclamation du Royaume d'Italie (1861) au cinquantenaire de l'Unité (1911). Une période qui n'est pas neutre car elle correspond en effet à celle de la fondation des mythes du *Risorgimento* dans la mémoire collective de la nation et dans les stratégies mises en place par les élites pour « nationaliser les Italiens » et développer une « culture patriotique »⁹⁷.

⁹⁰ LAROCHE P., 1992, « Nord/sud en Italie » dans *Chroniques italiennes*, n.35 (3/1993), pp.65-84.

⁹¹ LAROCHE P., *op.cit.*, pp. 65-66. Les régions du nord sont les suivantes : Val d'Aoste, Piémont, Lombardie, Ligurie, Frioul-Vénétie-Julienne, Trentin-Haut-Adige, Vénète, Emilie-Romagne, Toscane, Ombrie, Latium et Marches.

⁹² LAROCHE P., *ibidem*, Les régions du sud sont les suivantes : Abruzzes, Molise, Campanie, Pouilles, Basilicate, Calabre et les îles, la Sardaigne et la Sicile.

⁹³ LAROCHE P., *idem*, p.67 « Et donc, on aurait un pays (le nord) hautement développé, celui du Piémontais Agnelli, de Fiat (Turin), Alfa Romeo (Milan), Ansaldo (Gênes), Olivetti (Ivrea) »

⁹⁴ LAROCHE P., *ibidem*. « Et donc on aurait (...) un pays sous-développé (le Sud) à la frontière duquel Christ s'est arrêté, celui des bergers sardes, des bandits calabrais, des voleurs napolitains, des troglodytes de Matera. »

⁹⁵ LAROCHE P., *idem*, pp. 65-84.

⁹⁶ SUGLIA G., 2015, *La storia da Salandra a Renzi 1915-2015*, Youcaprint, p.181.

⁹⁷ BAIONI M., 2012, « Mémoires publiques du Risorgimento dans l'Italie libérale. Un parcours historiographique » dans *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 44, pp. 151-161.

Cette première interprétation se base sur des thèses plutôt faibles sur le plan scientifique car avancées par des personnalités impliquées politiquement dans les luttes du *Risorgimento* ne pouvant fournir des arguments objectifs par rapport aux événements liés à l'Unification⁹⁸. Il s'agit d'une littérature unilatérale, hagiographique et commémorative du *Risorgimento*, exaltant d'une manière acritique le Piémont, la Monarchie, Mazzini et Garibaldi⁹⁹. Maria Pia Casalena souligne cet aspect dans son article *Storiografia del Risorgimento*:

« Si affermò una visione corale del moto unitario (...) prese piede l'immagine dei quattro « padri della patria » – Cavour, Vittorio Emanuele II, Mazzini e Garibaldi – in una luce assolutamente pacifica e positiva di collaborazione e intesa.»¹⁰⁰.

(trad. Une vision orchestrée du mouvement unitaire commença à s'affirmer (...). L'image des quatre « pères de la patrie » - Cavour, Vittorio Emanuele II, Mazzini et Garibaldi – devenait de plus en plus populaire et était conçue dans une optique tout à fait pacifique et positive de collaboration et d'entente.)

Selon la version officielle, l'expédition des *Mille* dans le Mezzogiorno menée par Giuseppe Garibaldi, aurait été accueillie avec enthousiasme par la population du sud, à laquelle il avait promis la « terra » et serait restée dans la mémoire collective comme une conquête héroïque. Le peuple, selon cette version des événements, espérait être libéré de la domination des Bourbons, décrits comme des monarques totalitaires et réactionnaires, pour obtenir les terres appartenant jusqu'à cette date à des latifundiaires. Le Royaume des Deux-Siciles, sous François II (du 22 mai 1859 au 13 février 1861), le dernier roi des Bourbons, était alors caractérisé par un climat d'immobilisme politique, économique et administratif¹⁰¹.

Le phénomène du *brigantaggio* qui s'était répandu dans les régions méridionales¹⁰², dans les années post-unitaires (1861-1865), caractérisé par la lutte armée organisée par les paysans et la population contre le nouveau gouvernement, fut réduit à un simple « problema criminale »¹⁰³. Selon cette vision, au moment de l'unification de la péninsule, la fracture entre le Mezzogiorno et le reste de l'Italie est déjà établie : le Sud est représenté comme un territoire agricole, pauvre et arriéré s'opposant à un Nord industriel et moderne.

Une description de ces « écarts » a vu le jour lorsque les Piémontais envahirent le Royaume des Deux-Siciles : « Trovarono di fronte un' Italia che si rivelò profondamente divisa dal punto di vista economico, sociale e degli atteggiamenti mentali. »¹⁰⁴ (Trad. Ils se trouvèrent face à une Italie qui s'était avérée profondément divisée sur le plan économique, social et des attitudes mentales.). Les

⁹⁸ PESCOSOLIDO G., 2011, « Interpretazioni del Risorgimento » dans *Treccani*, Dizionario di storia. http://www.treccani.it/enciclopedia/interpretazioni-del_risorgimento_%28Dizionario-di-Storia%29/

«Questo vale tanto per gli scrittori moderati come Luigi Carlo Farini, Giuseppe La Farina, Luigi Zini, Nicomede Bianchi, quanto per quelli di parte democratica come Giuseppe Ferrari, Cralo cattaneo, Luigi Anello, Carlo Pisacane, Giuseppe Gabussi, quanto per quelli di parte reazionaria e antiunitaria come Cesare Cantù ».

⁹⁹ PESCOSOLIDO G., 2011, *ibidem*.

¹⁰⁰ CASALENA M.P., 2016, « Storiografia del Risorgimento » dans *Italiaunita 1861-2011*.

¹⁰¹ MENDICINO V., 2015, « Unità d'Italia. Guerra di conquista del sud » dans *Diacronie Studi di Storia Contemporanea*, 15.04.2015 <http://www.studistorici.com/2015/04/15/controversa-unita-guerra/#fn01>

¹⁰² En particulier dans la Calabre, les Pouilles, la Campanie et le Basilicate

¹⁰³ RESSA G., GRASSO A., 2011, « Il Sud e l'Unità d'Italia » dans *La storia di Morrone*, Parte quarta. www.morronedelsannio.com

¹⁰⁴ PETRACCONI G., 2005, *Le «due Italie» . La questione meridionale tra realtà e rappresentazione*, Laterza, p.VII.

Méridionaux sont peints, par rapport aux Piémontais et aux populations de l'Italie centrale comme « *essenzialmente diversi* » (trad. essentiellement différents) « *abbrutiti* » (trad. abrutis) « *corrotti fino all'osso* » (trad. profondément corrompus), et le territoire, en général, est décrit comme un « *paese corrotto, vile* » (trad. pays corrompu, lâche), souvent comparé à l'Afrique, « *questa è Africa: i beduini a riscontro di questi caffoni, sono fior di virtù civile* » (trad. ça c'est l'Afrique : les Bédouins par rapport à ces abrutis sont bien le fleuron de vertus civiques) « *Tutte le città (...) sono in uno stato di indecenza, quasi inferiori a quello delle antiche tribù dell'Africa* » (trad. Toutes les villes (...) sont dans un état d'indécence, presque inférieures à celle des anciennes tribus de l'Afrique), ou représentées comme « *piaga o cancrena della Nazione* » (trad. le fléau ou la gangrène de la nation)¹⁰⁵.

Ces représentations dévalorisantes jetteront les bases d'une vision dualiste et ségrégative de la réalité italienne, qui oppose un Nord et un Sud. Ce fut donc au moment où le Royaume des Deux-Siciles fut transformé en Italie méridionale que les connotations négatives furent déterminantes dans la conception du Mezzogiorno dans la toute nouvelle nation italienne. Elles ont structuré et figé les perceptions du Sud dans la mémoire collective de tous les Italiens jusqu'à nos jours.

1.2.5. Réinterprétations du *Risorgimento* à travers le « *revisionismo storico* »

Ces réinterprétations historiques du *Risorgimento*, s'opposent aux dérives d'une littérature hagiographique qui sévissait depuis plus d'un siècle et demi. Plusieurs tentatives de révisions des événements de cette période ont été effectuées au cours de ces 155 dernières années par un certain nombre d'écrivains, journalistes, essayistes, enseignants, chercheurs appartenant à la « *galassia dei movimenti ed associazioni neoborboniche* » (Trad. galaxie des mouvements et des associations néo-bourbonnes) qui veulent rétablir la vérité sur les origines du dualisme¹⁰⁶. Les thèses de ces derniers se heurtent à l'historiographie officielle qui parfois les accuse de ne pas avoir de bases historiques suffisamment solides. A ce propos, Salvatore Lupo, parle de « *revisionismo spicciolo* », c'est-à-dire d'un « révisionnisme banal »¹⁰⁷. Maria Pia Casalena soutient au contraire que ces essayistes, bien qu'issus d'un milieu non scientifique, ont influencé de manière décisive l'histoire officielle et la perception collective du *Risorgimento*¹⁰⁸.

Selon ce nouveau courant, l'expédition des *Mille* n'était pas animée par de nobles idéaux humanitaires visant la libération du Sud de la domination des Bourbons mais comme une guerre de conquête de la part du Piémont d'un Sud qui était en fait riche (à l'époque du Royaume de

¹⁰⁵ MOE N., 1992, « Altro che Italia! « Il Sud dei Piemontesi (1860-1861) dans *Rivista Meridiana*, n.15, pp. 54-89. Description des Méridionaux et des territoires dans la correspondance (lettres, dépêches, mémorandums recueillis dans les *Carteggi* de Cavour), que les dirigeants politiques et militaires, impliqués dans la libération et l'annexion de l'Italie méridionale au Royaume d'Italie entre août 1860 et août 1861, avaient envoyée à Cavour.

¹⁰⁶ MARZANA M., 2016, *La controstoria neoborbonica: il racconto di un altro Risorgimento*, Novecento.org, n. 6, luglio 2016. Parmi ces écrivains, journalistes, essayistes, enseignants, chercheurs, Lorenzo Del Boca, Gigi Di Fiore, Pino Aprile, Carlo Aianniello, Nicola Zitara, Fulvio Izzo.

¹⁰⁷ PETTI E., 2012, « Contro il Risorgimento è in atto un revisionismo spicciolo » dans *LINKiesta*, 8 agosto 2012. « Grazie a spiegazioni superficiali e romanzesche, viene realizzata un'operazione efficace e di sicura presa, soprattutto in fasce sociali poco informate (...) »

¹⁰⁸ CASALENA M.P., 2016, « Storiografia del Risorgimento » dans *Italiaunita 1861-2011*.

Sardaigne). Le Piémont était alors fort endetté et voulait accaparer les ressources financières d'autres régions pour résorber cet endettement¹⁰⁹. L'intérêt du Piémont n'était donc pas l'unité de l'Italie mais la main mise sur les richesses du Sud, de ses réserves en or et de ses manufactures¹¹⁰. L'unification fut perçue comme une *piémontisation / colonisation* de l'Italie méridionale qui fut exploitée et réduite à une région *paria* lors de la naissance de l'Etat italien favorisant ainsi les populations du Nord de l'Italie. C'était en fait l'Italie entière qui se trouvait, en particulier entre 1810 et 1860, dans une situation de retard par rapport aux superpuissances européennes, dû en grande partie à la présence de nombreux Etats à l'intérieur qui poursuivaient des politiques économiques et commerciales divergentes et concurrentes.

Nous avons rapidement brossé le processus de constitution de l'Etat-nation italien ainsi que le processus de construction¹¹¹ et de reconstruction¹¹² de l'identité nationale, conséquence du *Risorgimento*¹¹³, comme phénomène qui se voulait « unitaire »¹¹⁴, s'opposant au *statu quo* d'une Péninsule qui, au début du XIXème siècle, était fractionnée en douze Etats très différents entre eux de par leur histoire, leurs modalités de formation et leurs institutions¹¹⁵. Ces incursions historiques dans la formation d'un Etat centralisateur qui au lieu d'unifier a clivé le pays en deux, nous ont permis de saisir le processus de constitution de l'Etat, les enjeux politiques et économiques et leur impact sur la construction de l'imaginaire identitaire collectif et individuel des Italiens.

Rappelons que Thiesse a montré que la construction des identités nationales s'appuie sur trois piliers fondateurs : l'identification des ancêtres comprenant la fabrication de la langue nationale, le folkore et la culture de masse, et l'histoire. Elle a toutefois oublié une dimension majeure, celle de la religion, pouvant participer, au même titre que la langue, cette construction commune¹¹⁶.

¹⁰⁹ MENDICINO V., 2015, *ibidem*.

¹¹⁰ CIANO A., 1996, *I Savoia e il massacro del Sud*, Grandmelò, Roma.

¹¹¹ ETZI B., 2014, *Breve racconto del Risorgimento*, Etzi, p.13. Pour l'auteur, le terme *Risorgimento* est inapproprié pour décrire l'unification d'Italie, puisque pour « *renaître* » il fallait déjà avoir existé. La nation italienne était une nouveauté.

¹¹² PÉCOUT G., BALZANI R., 1999, *Il lungo Risorgimento : la nascita dell'Italia contemporanea (1770-1922)*, Mondadori, p.36. Pour les historiens qui conçoivent ce mouvement comme un phénomène spécifiquement italien, le *Risorgimento* est considéré comme la « résurrection » du génie national italien dont les grandes étapes ont été l'Antiquité romaine et la première Renaissance humaniste.

GENDRAT-CLAUDEL A., « *Risorgimento delle Lettere et rigenerazione dell'arte : Tommaseo ou le détour par Dante* », *Laboratoire italien* [Online], 13 | 2013, Messo online il 06 febbraio 2014, consultato il 06 luglio 2017. URL : <http://laboratoireitalien.revues.org/689> ; DOI : 10.4000/laboratoireitalien.689

¹¹³ PÉCOUT G., BALZANI R., 1999, *op. cit.*, pp.3-10. La période de transition et de bouleversements politiques et sociaux qui ont permis à l'Italie de constituer au XIXème siècle son unification est défini comme *Risorgimento*.

¹¹⁴ MAZZINI G., 1831, *Istruzione per gli affratellamenti nella Giovine Italia*, pp. 164-172. Giuseppe Mazzini (Gênes,1805- Pise, 1872), patriote, politicien, philosophe italien du Risorgimento dans son programme élaboré dans la *Giovine Italia* exprime la volonté de « Constituire (...) l'Italia in Nazione, Una, Indipendente, Libera, Repubblicana ».

¹¹⁵ FOURNIER-FINOCCHIARO L., 2010, « Littérature et formation politique des patriotes italiens au XIXème siècle » dans *Les cahiers psychologie politique* [En ligne], numéro 17, Juillet 2010. URL : <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=1724>

¹¹⁶ TABOADA-LEONETT I., « ANNE-MARIE THIESSE, *La création des identités nationales* » dans *Cahiers de l'Urmis*, 6 mars 2000. URL : <http://urmis.revues.org/304>

1.3. La construction de l'unité italienne à travers sa religion

L'influence de l'Eglise catholique pour un pays comme l'Italie, berceau du catholicisme, est importante à connaître car elle est étroitement liée à l'histoire de l'Italie et est profondément ancrée dans la vie des Italiens. Son évolution nous informe sur l'évolution des rôles de nos co-acteurs, plus particulièrement ceux des missionnaires dirigeant les Missions catholiques à l'étranger, ayant vécu à la croisée de deux conceptions de l'Eglise, l'une conservatrice, barricadée derrière l'autorité des Papes, l'autre qui se veut plus proche des besoins et des réalités sociales des individus et qui de ce fait jouera un rôle crucial auprès des immigrés.

1.3.1. La religion : vecteur-clé d'une appartenance commune ?

La question qui se pose est, si la Péninsule n'a jamais existé comme entité étatique et politique, quels ont été les autres dimensions qui auraient contribué à unir ce peuple, avant même l'Unification politique de l'Italie ? Des recherches montrent que des éléments communs, non négligeables, apparaissent déjà à l'époque romaine et auraient été maintenus au cours des siècles : d'un côté, la religion et de l'autre, la langue ou plutôt les langues. La religion catholique a été l'un des vecteurs-clés d'une appartenance commune à laquelle s'est identifiée la majorité des Italiens. Massimo Viglione décrit bien cette configuration :

« In generale si può dire che, ancora alla metà del XIX secolo, quello che oggi è il nostro territorio era da sempre stato abitato non da un popolo etnicamente unitario ma da un insieme di popolazioni, unite fra loro esclusivamente dall'elemento religioso. ¹¹⁷ »

(trad. En général, on peut dire que, même au milieu du XIX^{ème} siècle, ce qui est maintenant notre territoire n'a pas toujours été habité par un peuple ethniquement unifié, mais par un ensemble de populations réunies exclusivement par l'élément religieux.)

Les Romains christianisés avaient transmis, en plus du latin et de leur culture, une religion, le christianisme. Bien que, selon Bruno Etzi, le catholicisme ait pu constituer un lien fort d'unité entre les Italiens, il pense que d'autres facteurs tant politiques et sociaux que spirituels ont contribué au sentiment d'appartenance à une collectivité pendant plus de deux mille ans, dans l'Antiquité, au Moyen-Âge jusqu'à l'époque moderne¹¹⁸.

Toutefois il nous paraît essentiel de brosser un tableau de la place et du rôle de l'Eglise catholique depuis la construction de l'Etat-nation jusqu'à nos jours.

1.3.2. Une érosion progressive du sacré

La dimension religieuse constitue pour les Italiens, du moins jusqu'au début des années 60, un point repère important, « un universo di valori » (trad. un univers de valeurs) qui contribuait à guider l'action des individus, « un réservoir de ressources¹¹⁹ » morales et éthiques dans lequel

¹¹⁷ VIGLIONE M., 2005, *Libera chiesa in libero stato ? Il Risorgimento e i cattolici: uno scontro epocale*, Città Nuova, p.18.

¹¹⁸ ETZI B., 2014, *Breve racconto del Risorgimento*, Etzi, p.15.

¹¹⁹ CHAMPION F., 2003, « La religion n'est plus ce qu'elle était » dans *Revue du MAUSS*, vol.22, n. 2, pp. 171-180.

puiser pour orienter les choix de vie, pour façonner la société et son avenir et partager un sens commun. Comme l'indique Daniele Marini : « religiosità e ideologie erano le narrazioni delle comunità che (e di come) si sarebbero dovute costruire » (trad. religiosité et idéologies étaient les récits des communautés qui (et de comment) elles auraient dû se construire)¹²⁰.

A la fin des années 50, la mobilisation catholique avait atteint son intensité maximale : ainsi la seule Action catholique¹²¹ comptait plus de trois millions de membres¹²². Cependant, d'après Sabino Acquaviva, dès le début des années 60, on assiste à une « eclissi del sacro » (Trad. éclipse du sacré¹²³), à un éloignement des valeurs et des pratiques catholiques avec deux conséquences : la « sécularisation du monde » qui voit le profane s'auto-légitimer et la « sécularisation de la religion » qui s'ouvre au profane, en changeant de qualité et en diminuant d'intensité¹²⁴. Le milieu des années 80 voit une accélération de ce processus de sécularisation selon Roberto Cartocci¹²⁵. D'après une enquête menée en 2011, les pratiquants forment une minorité de 30 à 40 % et sont concentrés dans les régions du sud de l'Italie¹²⁶.

En outre, sur la base de données issues d'une recherche sur le pluralisme moral et religieux des Italiens remontant aux années 2000¹²⁷ et d'une enquête réalisée en 2017¹²⁸ sur la religiosité catholique, ce qui ressort est que si, au cours de ces vingt dernières années, il n'existe pas de désert ecclésial sur le territoire italien¹²⁹ et, si une grande partie de la société italienne est encore pratiquante, elle est désormais en réduction¹³⁰. Comme le constate Daniele Marini, « la società italiana mostra evidenti segni di una progressiva erosione della dimensione del sacro¹³¹ » (trad. la société italienne montre des signes évidents d'une érosion progressive de la dimension du sacré. Les chiffres traduisent une nette diminution de la participation aux rituels religieux : la population catholique est passée de 79,2 %, en 2017 à 60,1% en 2000 et le nombre des « assidus », ceux qui participent à la messe tous les dimanches ou plusieurs fois par mois, est passée de 25,6% en 2017 à 49,6% en 2000¹³².

¹²⁰ MARINI D., 2017, « L'Italia smarrisce il senso del sacro e si riduce il numero dei cattolici » dans *La Stampa*, 22 dicembre 2017.

¹²¹ L'Action Catholique (AC) regroupe un ensemble de mouvements impulsés par l'Église catholique au XX^e siècle à destination des défavorisés de la société. En Italie, l'Action catholique, fondée par Pie XI en 1922, comprend quatre branches (hommes, femmes, jeunes hommes, jeunes filles) qui donneront naissance à l'Action catholique générale.

¹²² MARINI D., 2017, *op.cit.*

¹²³ ACQUAVIVA S.S. , 1961, *L'eclissi del sacro nella civiltà industriale*, Milano, Ed. di comunità. Cette expression est tirée du titre de l'ouvrage du sociologue dans lequel il analyse la disparition de la dimension sacrée de la vie quotidienne.

¹²⁴ ACQUAVIVA S.S., *op.cit.*

¹²⁵ CARTOCCI R., 2011, *Geografia dell'Italia cattolica* », Il Mulino, p. 180.

¹²⁶ CARTOCCI R., 2011, *idem*. Son enquête se base sur ces cinq indicateurs : la fréquentation de la messe dominicale, le nombre de mariages civils, celui des enfants nés hors mariage, le refus d'enseigner la religion catholique à l'école publique, la cotisation facultative (une dîme de 8 pour 1000 prélevée sur le salaire) en faveur de l'Église.

¹²⁷ GARELLI F., GUIZZARDI G. et PACE E., 2000, *Un singolare pluralismo. Indagine sul pluralismo morale e religioso degli italiani*, Il Mulino.

¹²⁸ MARINI D., 2017, *op.cit.*, L'enquête *Community Media Research* a été réalisée en collaboration avec Intesa Sanpaolo pour « La Stampa », en 2017.

¹²⁹ POUTHIER J.-L., 2008, « Catholiques d'Italie » dans *Études*, vol. 408, n. 3, pp. 309-318.

¹³⁰ MARINI D., 2017, *op.cit.*

¹³¹ MARINI D., 2017, *idem*.

¹³² MARINI D., 2017, *idem*.

Les références religieuses communes ont été remplacées par des repères individuels où chacun se construit « *taylor-made meaning system*¹³³ » (trad. un système de croyances fait sur mesure), un héritage religieux appréhendé selon une logique de « bricolage¹³⁴ » pour atteindre, comme le qualifie Danièle Hervieu-Léger, une sorte « d'autonomie croyante »¹³⁵.

1.3.3. « L'aggiornamento » de l'Église catholique avec le Concile Vatican II

Dans la très longue histoire de l'Église catholique, il n'y a pas eu beaucoup de conciles : vingt et un en deux mille ans. Le Concile Vatican II est le troisième en cinq cents ans, le premier étant celui de Trente (1545-1563). Ce dernier avait été convoqué pour répondre des abus et de la corruption de l'Église de l'époque. Il avait défini la doctrine sur l'Écriture sacrée¹³⁶ sur le péché originel, les sacrements, la messe, les indulgences, etc. et s'était prononcée contre le protestantisme de Luther. Il s'agissait d'une église omnipotente, repliée sur elle-même, coupée du monde réel. Le deuxième, le Concile Vatican I qui a eu lieu à Rome entre 1869-1870¹³⁷ avait défini le dogme de l'infaillibilité pontificale (Pastor Eternus) mais fut interrompu à cause de la guerre franco-allemande de 1870 et l'intervention des troupes italiennes qui, à la prise de Rome, annexèrent l'État pontifical.

Le Concile Vatican II (1959-1963) est considéré avec ses 2.540 Pères conciliaires, comme la plus grande assemblée délibérante de l'histoire de l'Église catholique et l'une des plus grandes de l'histoire de l'humanité¹³⁸. Dans une interview (1977), le Pape Ratzinger l'avait défini comme « un terremoto e al tempo stesso una crisi salutare » (à la fois un tremblement de terre et une crise salutaire). Les Pères conciliaires désiraient libéraliser la religion, ne voulaient plus d'une Église conservatrice mais d'une Église qui envisage une nouvelle forme d'évangélisation caractérisée par une réconciliation avec la société moderne et par une ouverture au monde, qui se veut « servante et pauvre », à l'écoute de l'homme et de ses problèmes¹³⁹.

Ce Concile aborde des sujets moins « transcendants », plus pragmatiques, plus « terrestres »¹⁴⁰. La plus visible et la plus contestée¹⁴¹ fut la réforme liturgique qui a introduit les langues ordinaires en

¹³³GIORDAN G., 2004, « Dalla religione alla spiritualità: una nuova legittimazione del sacro? » dans *Quaderni di Sociologia*, n. 35, pp.105-117 cite ROOF W. C., 1993, *A Generation of Seekers. The Spiritual Journeys of the Baby Boom Generation*, San Francisco, Harper Collins.

¹³⁴ GIORDAN G., *op.cit.*, cite LUCÀ TROMBETTA P., 2004, *Il bricolage religioso. Sincretismo e nuova religiosità*, Bari, Dedalo.

¹³⁵ HASSENFORDER J., 2001, « L'autonomie croyante. Questions pour les églises » dans *Témoins, pour une culture chrétienne émergente*, 1^{er} avril 2001. Propos recueillis par Jean Hassenforder auprès de Danièle Hervieu-Léger.

¹³⁶ ETTORRE L., 2011, « Il Concilio Vaticano II nella stampa comunista italiana (1959-1965) » dans *Diacronie*, n. 8, 4. La lecture de la Bible était une prérogative du clergé et le Concile l'avait liée à l'ancienne traduction officielle en latin (Vulgate).

¹³⁷ JEDIN H., 2006, *Piccola storia dei concili*, Mercelliana, Brescia, Tabella riassuntiva dei concili ecumenici.

¹³⁸ ACCATTOLI L., 2012, « Cinquant'anni dopo il Concilio Vaticano: così la Chiesa cambiò se stessa » dans *Corriere della sera*, Roma, 11 ottobre.

¹³⁹ CHENAUX P., 2012, *Le temps de Vatican II. Une introduction à l'histoire du Concile*, Paris, DDB.

¹⁴⁰ ETTORRE L., 2011, *op.cit.*

lieu et place du latin dans les célébrations, renouvelé les rites¹⁴², favorisé les concélébrations, etc. Il a apporté un renouvellement dans le champ biblique, proposant un choix plus large de textes lors des célébrations, la lecture personnelle et en groupe de l'Écriture ainsi que dans l'organisation de la vie interne à l'Église, prônant le rapprochement entre les Églises, avec les Juifs et les religions non chrétiennes. Ce Concile devait déplacer la perception collective culturelle, sociale et politique de l'Église catholique et montrer une Église plus accessible.

Tout au long de ce demi-siècle, les communautés catholiques s'engageront dans des missions non plus en lien avec le colonialisme occidental mais pour défendre les libertés syndicales et politiques des populations exploitées et interviendront contre les dictatures et contre les guerres¹⁴³.

Pour Pietro Scoppola, « le processus de sécularisation du pays a commencé avec le Concile Vatican II » lorsque le Pape Jean XXIII a décidé de le convoquer en vue de procéder à l'« aggiornamento » (trad. mise à jour)¹⁴⁴ du nouveau rôle de l'Église dans le monde moderne¹⁴⁵.

1.3.4. Un irrésistible processus de sécularisation de la société

Y-a-t-il eu processus de sécularisation « ou sortie de la religion » comme le dénomme Marcel Gauchet¹⁴⁶?

Selon certains sociologues contemporains français¹⁴⁷, ce processus aurait des origines lointaines : il se serait développé depuis le XVIIIème siècle. Camille Tarot¹⁴⁸, citant Michel Despland, les situe « entre les Lumières, la Révolution française et la révolution industrielle » lorsque le christianisme perd sa prééminence et que la critique philosophique et historique s'empare du religieux pour le sortir de la théologie. De même, Françoise Champion¹⁴⁹ attribue l'origine de ce « bouleversement social-religieux » à la fin du XVIIIème siècle, lorsque « la vérité absolue » avait été remise en cause du fait que l'explication théologique était (est) incompatible avec le nouvel univers émergent qui célébrait la raison et la liberté de pensée, promouvait l'autonomie de l'homme et de la société.

D'autres affirment que la crise du catholicisme moderne aurait été déterminée par « dalla soffocante compromissione con il capitalismo e l'imperialismo, cioè con il blocco atlantico (...) con

¹⁴¹ ETTORRE L., 2011, *idem*. Elle fut à l'origine du « schisme » traditionaliste des lefebvristes, le seul schisme formel après le Concile de Vatican II.

¹⁴² ETTORRE L., 2011, *ibidem*. Après le Concile, les autels ont été tournés vers les fidèles et les missels ont été traduits en langues modernes.

¹⁴³ ETTORRE L., 2011, « Il Concilio Vaticano II nella stampa comunista italiana (1959-1965) » dans *Diacronie*, n. 8, 4.

¹⁴⁴ JEDIN H., 2006, *op.cit.* Quatre constitutions, neuf décrets et trois déclarations furent élaborées au sein du Concile Vatican II.

¹⁴⁵ ETTORRE L., 2011, *op.cit.*, cite GALLICO L., 1960, «La preparazione del XXI Concilio ecumenico » dans *Rinascita*, novembre 1960, p. 897. A ce propos Loris Gallico affirme que les Conciles ne représenteraient pas une véritable mise à jour pour le monde catholique ; (...) mais plutôt la tentative extrême de défendre la doctrine, la hiérarchie, et avec elles l'ordre social et économique constitué, par les tournants de la société qui les avaient aussi rendues nécessaires.

¹⁴⁶ CHAMPION F., 2003, « La religion n'est plus ce qu'elle était » dans *Revue du MAUSS*, vol.22, n. 2, pp. 171-180 cite GAUCHET M., 1998, *La Religion dans la démocratie. Parcours de la laïcité*, Paris, Gallimard.

¹⁴⁷ Nous nous référons ici à Françoise Champion (1947) et Camille Tarot (1943) en particulier.

¹⁴⁸ TAROT C., 2008, « 4. Religion, héritages modernes et postmodernes » dans *Le symbolique et le sacré. Théories de la religion*, sous la direction de Tarot Camille. La Découverte, pp. 163-195.

¹⁴⁹ CHAMPION F., *op.cit.*, p.171.

l'Occidente¹⁵⁰» (Trad. par ce compromis suffocant avec le capitalisme et l'impérialisme, c'est-à-dire avec le bloc atlantique (...) avec l'Occident) à un moment où, comme le signale Loris Gallico, « la crisi generale del capitalismo precipita e il socialismo ha vinto in un terzo del mondo¹⁵¹ » (trad. la crise générale du capitalisme s'accélère et le socialisme s'impose dans un tiers du monde).

Ce sont d'ailleurs ces conjonctures, selon Lorenzo Ettore et Loris Gallico, qui auraient incité Jean XXIII à convoquer le Concile Vatican II en 1959, conçu comme un « tampon » (tampon) utilisé pour limiter les blessures infligées à l'Eglise par sa propre intransigeance chronique¹⁵². Cependant si les intentions du Concile Vatican II avaient été celles de rapprocher l'Eglise catholique de la société, divers facteurs d'ordre interne¹⁵³ et externe¹⁵⁴ interviendront et contribueront à son éloignement progressif. Ce renouveau liturgique et œcuménique de l'Eglise s'inscrit dans un climat de Guerre froide, et si elle avait identifié au communisme le danger majeur pour les valeurs chrétiennes, le véritable ennemi était arrivé « dans le dos, sous la forme de la société de consommation qui devait altérer en profondeur la foi du peuple italien »¹⁵⁵.

Il faut rappeler que l'Italie catholique a vécu le Concile à la fin des années 60 alors que la sécularisation de la société faisait sentir ses premiers effets. En fait, entre les années 1950 et 1970, le Bel Paese est encore un pays peu développé économiquement, avec une activité principalement agricole, qui s'apprête à vivre l'une des plus importantes périodes de croissance économique de son histoire dénommé « miracle économique » et à devenir une puissance économique mondiale. Ces années furent également le théâtre d'une transformation radicale de la société, une rupture avec les mœurs et les modes de vie traditionnels, accompagnée d'une augmentation du niveau de vie des familles. On assiste également à une crise culturelle, sociale et politique de l'après-68 qui a engendré en Italie, comme dans les pays d'Europe, un rôle d'accélérateur du processus de sécularisation.

Ces jalons historiques qui ont marqué la révolution de l'Eglise catholique et donc de son rôle, peuvent nous aider à comprendre les valeurs et les pratiques des acteurs de la G1, de la G2 et de la G3. Le processus de sécularisation, qui se manifeste à des degrés divers selon les pays, nous aide également à anticiper l'évolution des pratiques qui s'inscrit dans une marchandisation, une « marketisation », pour reprendre l'expression de François Gauthier et de Tuomas Markitainen¹⁵⁶, de tout ce qui est symbolique et identitaire, notamment dans le domaine religieux.

1.4. La construction de l'unification italienne à travers la langue

Cette compréhension du contexte serait incomplète sans l'étude du paysage sociolinguistique, étroitement lié au paysage sociopolitique, et de son évolution sur les plans national et régional.

¹⁵⁰ ETTORRE L., *idem*, cite GALLICO L., 1960.

¹⁵¹ ETTORRE L., *idem*, cite GALLICO L., 1960.

¹⁵² ETTORRE L., *ibidem*, cite GALLICO, 1960.

¹⁵³ POUTHIER J.-L., 2008, *op.cit.* La publication de l'encyclique *Humanæ vitæ* (1968), dans lequel le pape Paul VI, qui avait achevé la réforme, réaffirmait la condamnation de toute forme de contraception, n'avait pas été appréciée.

¹⁵⁴ POUTHIER J.-L., *op.cit.*, L'opposition de l'Eglise face au divorce et à l'avortement.

¹⁵⁵ POUTHIER J.-L., *idem*.

¹⁵⁶ GAUTHIER Fr. et MARTIKAINEN T. (éds), 2020, *The Marketization of Religion*, London and New York, Routledge.

1.4.1. La langue italienne contre les *dialetti* : les conditions de sa conquête

Un élément qui aurait constitué un vecteur d'unification nationale serait représenté par la langue. Mais à quelle langue nous référons-nous ?

Avant l'Unité italienne, il n'existait aucune langue commune¹⁵⁷ car la Péninsule n'avait jamais connu de centralisation politique, économique ou culturelle ; elle n'avait pas de capitale, les divers États italiens étaient séparés par des frontières politiques, douanières, administratives et monétaires. En outre, un profond fossé séparait les classes dirigeantes des classes dirigées. L'italien était l'apanage d'une petite élite (2,5% selon De Mauro¹⁵⁸ et 9-12% selon Castellani¹⁵⁹), composée exclusivement d'écrivains professionnels et de personnes cultivées qui utilisaient une langue toscane demeurée quasiment identique depuis le Moyen-Âge, une langue abstraite, toujours alignée sur l'ancien modèle des « Trois Couronnes » – Dante, Pétrarque, Boccace – écrivains du XIV^e siècle. La partie restante de la population italienne était donc analphabète et continuait à utiliser d'autres idiomes, appartenant à des groupes linguistiques différents – septentrional, toscan, central, méridional, sarde¹⁶⁰.

La grande variété des langues constituait un premier obstacle à la conception unitaire du pays. Le deuxième obstacle était que le nombre d'Italiens présentait en 1861 un haut niveau d'analphabétisme qui allait de 75% à 80% dont les régions du Mezzogiorno : ainsi dans les provinces napolitaines 86,3%, en Sicile 88,6% et en Sardaigne 89,7%¹⁶¹. La situation linguistique alors sur tout le territoire national n'avait guère changé par rapport au Moyen-Âge car la société italienne était restée rurale (soit de 80% à 85%)¹⁶².

Il fallait donc envisager une langue qui soit commune à tout le territoire national. A cet effet Alessandro Manzoni (1785-1873) avait été chargé par le Ministre de l'Éducation Emilio Broglio de :

¹⁵⁷ Il nous faut remonter à l'époque préromaine, avant que Rome ne s'impose sur la Péninsule. Au V^e siècle avant notre ère, les habitants de la péninsule italienne parlaient au total une quarantaine de langues (*Lingue italiche*¹⁵⁷) et ne partageaient certainement pas un quelconque sentiment d'identité commune, jusqu'à ce que, sous le règne d'Auguste (27 à 14), la Péninsule s'est trouvée unifiée et romanisée : le latin devient la langue administrative et officielle de tous les territoires conquis. Les linguistes s'accordent à reconnaître une relation entre cette fragmentation préromaine/prélatine et la fragmentation dialectale italienne. Le latin évoluera progressivement au contact de ces populations, vers une langue qu'on appellera *vulgaire* ou *populaire*, essentiellement orale et qui diffère du latin écrit tant par le vocabulaire que par la grammaire et, au fil du temps aussi par la prononciation, avec des variantes régionales relativement importantes, constituant les dialectes locaux qui se transformeront plus tard en langues romanes.

¹⁵⁸ DE MAURO T., 1970, *Storia linguistica dell'Italia Unita*, Laterza, p. 57. *Le province napoletane* : Campania, Abruzzi, Puglia, Basilicata, Calabria.

¹⁵⁹ BEC C., « La langue italienne de l'unité à nos jours » dans *Les voyages Clio* https://www.clio.fr/bibliotheque/la_langue_italienne_de_l_unite_a_nos_jours.asp

¹⁶⁰ BEC C., « La langue italienne de l'unité à nos jours » dans *Les voyages Clio* https://www.clio.fr/bibliotheque/la_langue_italienne_de_l_unite_a_nos_jours.asp

¹⁶¹ DE MAURO T., 1970, *Storia linguistica dell'Italia Unita*, Laterza, p. 57. *Le province napoletane* : Campania, Abruzzi, Puglia, Basilicata, Calabria.

¹⁶² Ainsi 26% de la population vivait dispersée dans les campagnes et 50% dans des agglomérations de moins de 2000 habitants et n'avait aucun contact avec la langue italienne, qu'elle soit écrite ou orale.

« di preparare tutti i provvedimenti (...) per rendere più universali in tutti gli ordini del popolo la notizia della buona lingua e della buona pronunzia »
(trad. de prendre toutes les mesures nécessaires (...) pour rendre le plus universellement possible dans toutes les couches du peuple l'annonce de la bonne langue et de la bonne prononciation)¹⁶³.

Il jouera un rôle crucial dans l'histoire linguistique italienne du XIXe siècle. Ce linguiste a proposé de remplacer les *dialetti* parlés en Italie par un idiome commun et l'avait identifié dans le florentin couramment utilisé par les personnes instruites¹⁶⁴, en raison d'un certain prestige littéraire que les « Trois Couronnes » comme mentionné plus haut¹⁶⁵. Manzoni, pour sa part, soutenait que le processus de diffusion de cette langue commune à toutes les régions ne pouvait se réaliser qu'à travers la scolarité obligatoire au niveau du primaire avec des enseignants formés à l'enseignement de cet idiome : l'italien florentin¹⁶⁶.

La position de Manzoni fut officiellement adoptée et des textes et des manuels anti-dialectes ont été alors publiés et introduits dans les écoles¹⁶⁷. Ce fut le début d'une politique de dévalorisation des *dialetti*, considérés comme un obstacle à l'unification à la fois linguistique et politique de l'Italie. Depuis, des connotations dépréciatives ont été sans cesse associées à ces dialectes considérés comme des « parlars inférieurs », des « malerba », des langues triviales, indignes d'être pratiquées et transmises par une grande nation comme l'Italie¹⁶⁸. De Mauro écrit à ce sujet :

« I manzoniani (...) intendevano sradicare la « malerba dialettale » e imporre il fiorentino delle classi colte. Altri come il De Sanctis, l'Ascoli, il D'Ovidio (...) erano sfavorevoli ad una lotta indiscriminata contro i dialetti (...) che non andavano derisi, ma studiati e confrontati con la lingua(...). L'atteggiamento ufficiale delle autorità scolastiche fu ispirato piuttosto alle posizioni dei manzoniani che alle opinioni del De Sanctis e dell'Ascoli »
(trad. Les Manzoniens (...) souhaitaient éradiquer la « mauvaise herbe dialectale » et imposer le florentin des classes instruites. D'autres comme De Sanctis, Ascoli, D'Ovidio (...) étaient défavorables à une lutte aveugle contre les dialectes (...) et il ne fallait les bafouer, mais étudier et comparer à la langue).

L'attitude officielle des autorités scolaires s'inspirait plus des positions des Manzoniens que des opinions de De Sanctis et d'Ascoli.

1.4.2. La langue italienne contre les *dialetti* : sa conquête progressive

¹⁶³ MANZONI A., 1868, Dell'unità della lingua e dei mezzi di diffonderla, Relazione al Ministero della Pubblica Istruzione.

¹⁶⁴ MANZONI A., 1868, *op.cit.*

¹⁶⁵ DE MAURO T., 1970, *op.cit.*, pp. 21-27.

¹⁶⁶ DE MAURO T., 1970, *idem*, pp. 88-94.

¹⁶⁷ SERIANNI L., 2011, « La lingua e la scuola in Unificazione », Treccani. D'un côté les dictionnaires (*Le novo dizionario universale della lingua italiana* de Petrocchi et le *Novo vocabolario* di Giorgini e Broglio), les grammaires (Petrocchi, 1887, et Morandi et Cappuccini, 1894) et de l'autre la publication de deux célèbres livres pour enfants qui se révéleront les transporteurs les plus efficaces d'un modèle linguistique antilittéraire comme *Pinocchio* de Carlo Collodi (1883) et de *Cuore* d'Edmondo De Amicis (1886).

¹⁶⁸ DE MAURO T., 1970, *op.cit.*, pp. 88-90.

Le processus d'unification à travers l'italianisation de la Péninsule, commencé donc après l'Unité de l'Italie, peut se considérer conclu avec l'ère de la radio (1924-1952) et de la télévision (1953), car c'est avec ces deux médias que l'italien est entré, d'une façon capillaire, dans les foyers des Italiens. De Mauro¹⁶⁹ avait déjà souligné en 1963 que la télévision était en train d'accomplir l'unification linguistique et représentait la première forme de scolarisation de masse :

« Nel processo di diffusione della lingua comune in tutte le regioni e in sempre più larghi strati sociali, dopo l'unità, un posto di primo piano ha avuto la scuola. (...) Secondo De Mauro, altre forze hanno cooperato a questo processo, come l'emigrazione verso l'estero, l'urbanesimo e le migrazioni interne, la burocrazia e l'esercito, la stampa quotidiana e periodica, gli spettacoli e le trasmissioni di massa (cinema, radio e televisione)».

(trad. Dans le processus de diffusion de la langue commune dans toutes les régions et dans des couches sociales toujours plus larges, après l'unité, l'école a eu une place prépondérante. Selon De Mauro, d'autres forces ont coopéré à ce processus, comme l'émigration à l'étranger, l'urbanisme et les migrations internes, la bureaucratie et l'armée, la presse quotidienne et périodique, les spectacles et les émissions de masse (cinéma, radio et télévision).

Umberto Eco, considère, quant à lui, que si l'unification de la langue par la télévision a fourni aux Italiens un lexique et une syntaxe élémentaires, elle a surtout créé des références communes à un pays qui en manquait¹⁷⁰. Pour ce sémioticien, l'italien aurait même permis de créer un « sentiment d'italianité » partagé par les Italiens. Il dit à ce propos

« qu'à partir de la rédaction de la Carte Capouane (1960), acte de naissance reconnu de l'italien que le seul élément constant d'italianité au long de près d'un millénaire et, en l'absence d'une entité étatique et d'un patrimoine de valeurs plus fortes que les diverses identités régionales, a été la langue; mais cette langue, comme il n'existait pas un peuple qui la parlât, n'est resté un signe d'unité et d'identité que pour les rares personnes qui savaient lire et écrire »¹⁷¹.

Selon De Mauro, le processus qui a accéléré l'évolution vient de la scolarité obligatoire et gratuite instaurée en 1962¹⁷², grâce à laquelle on assiste à une progressive et définitive extension de l'usage exclusif de l'italien sur tout le territoire national, en dépit de l'usage répandu des *dialetti*. En effet s'ils sont considérés comme un « sistema linguistico autonomo rispetto alla lingua nazionale, con caratteri strutturali e una storia distinta rispetto a quelli della lingua nazionale, anch'esso sviluppo del latino » (trad. un système linguistique autonome par rapport à la langue nationale avec des caractères structuraux et une histoire distincte de ceux de la langue nationale, provenant également du latin), ils ne sont pas reconnus par l'Etat italien jusqu'en 1999¹⁷³. En outre, l'autre élément qui a contribué à la diffusion de la langue italienne dans le tissu social ont été l'introduction du service militaire obligatoire, les deux guerres mondiales, le passage d'une

¹⁶⁹ DE MAURO T., 1970, op.cit., pp.51- 118.

¹⁷⁰ ECO U., « L'Italie, c'est avant tout une langue » dans *Le Monde*, 18.03.2011, 17h12. « Je songe, par exemple, aux shows de Mike Bongiorno. A la fin des années 1950, son quiz, « Lascia o raddoppia ? » (Trad. *Quitte ou double ?*), était si populaire que la vie s'arrêtait dans tout le pays chaque jeudi soir. »

¹⁷¹ ECO U., 2016, *Ecrits sur la pensée au Moyen-âge*, Grasset, Chapitre « Dante et la langue des Italiens ».

¹⁷² Legge 31.12.1962, n.1859 che istituiva la Scuola Media unica obbligatoria e gratuita per almeno 8 anni.

¹⁷³ Legge 15 Dicembre 1999, n. 482 "Norme in materia di tutela delle minoranze linguistiche storiche" pubblicata nella Gazzetta Ufficiale n. 297 del 20 dicembre 1999 (art.2): « La Repubblica tutela la lingua e la cultura delle popolazioni albanesi, catalane, germaniche, greche, slovene e croate e di quelle parlanti il francese, il franco-provenzale, il friulano, il ladino, l'occitano e il sardo ». <https://www.camera.it/parlam/leggi/994821.htm>

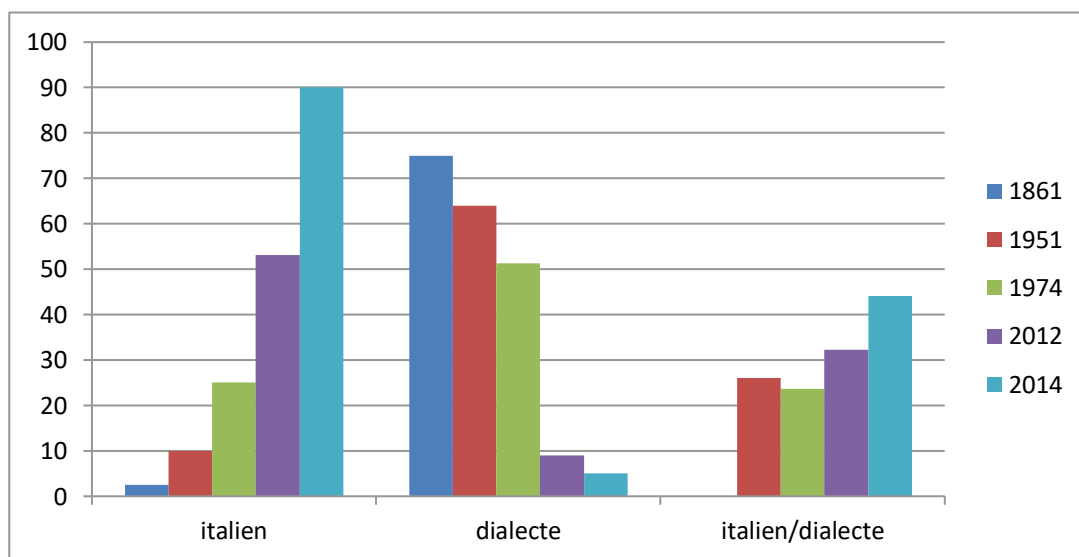
société agricole à une société industrielle puis postindustrielle et l'arrivée des communications de masse¹⁷⁴.

Pour montrer l'involution progressive des *dialetti* en faveur de l'évolution de l'italien au cours des XIXème, XXème et XXIème siècles, nous avons réalisé un histogramme qui met en évidence les usages linguistiques des italiens au cours des cinq dates-clés que nous avons identifiées.

Evolution des rapports entre italien et *dialetti* du XIXème siècle au XXIème siècle

Les années que nous avons sélectionnées sont :

- 1861 (situation linguistique au début du processus d'unification de la langue commune)
- 1951 (situation linguistique après environ un siècle)
- 1974 (situation linguistique environ dix ans après la scolarité obligatoire)
- 2012 et 2014 (situations et tendances linguistiques actuelles) : ¹⁷⁵



¹⁷⁴ DE MAURO T., 1976, *Storia linguistica dell'Italia unita*, Roma - Bari, Laterza, pp. 51-125.

¹⁷⁵ Sources : DE MAURO T., 1970, *Storia linguistica dell'Italia unita*, Laterza, pp.36-45 (données relatives à l'année 1861 sur une population de 25.000.000 d'individus, 1^{er} recensement en Italie). En ce qui concerne l'usage du *dialetto* et de l'italien en 1861, aucune donnée n'existe car les dialectophones « erano privi della possibilità di venire a contatto con l'uso scritto dell'italiano, ossia, per la già rammentata assenza dell'uso orale » (p.37) (trad. n'avaient pas la possibilité d'entrer en contact avec l'usage écrit de l'italien, c'est-à-dire en raison de l'absence déjà mentionnée de l'usage oral). Les dialectophones ne pouvaient ni parler, ni écrire en italien (analphabétisme en 1861= 78%), dû à l'absence de circuits de communication surtout orale, au niveau national.

RECENSEMENT 1951 pour les données relatives à l'année 1951 sur une population de 47.295.000 environ d'individus. DOXA 1974, pour les données relatives à l'année 1974 sur une population de 54928 701 environ d'individus (l'enquête est menée sur la base d'échantillon limitée d'individus).

ISTAT 2012, *L'uso della lingua italiana, dei dialetti e di altre lingue in Italia*. Les données relatives à l'année 2012 (population 59.394.207) découlent d'une enquête menée sur un échantillon de 100 personnes de 14 à 74 ans.

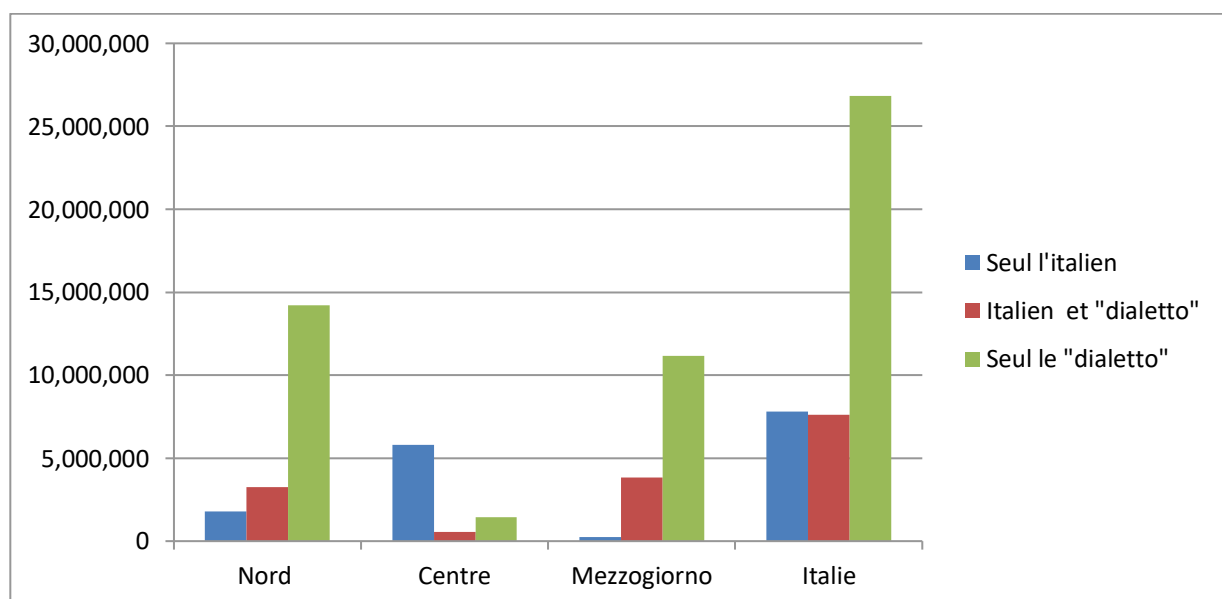
DE MAURO T., 2014, *Storia linguistica dell'Italia repubblicana*, Laterza, pp.36-45 (données relatives à l'année 2014 sur une population de 60.795.612 habitants (dont 8,2% sont étrangers).

L'histogramme, que nous avons réalisé ci-dessus, a pour objectif de montrer l'involution progressive des *dialetti* en faveur de l'évolution de l'italien du XIXème au XXIème siècle, mais n'a pas l'ambition de fournir des statistiques détaillées du fait que les sources, bien que fiables et considérées comme des références, n'ont pas utilisé les mêmes critères de sélection, de saisie ni d'interprétation des données. Toutefois ces données que nous avons croisées nous ont permis de dégager les grandes tendances de l'évolution de l'usage de l'italien et des *dialetti*, à différentes périodes significatives. Depuis l'unification italienne, l'italien a progressé au détriment des *dialetti* qui ont décliné mais dans l'usage combiné des deux langues, on assiste à un processus de revitalisation des *dialetti*, surtout dans les années 2000, qui correspond à un mouvement de redécouverte des origines, tant linguistiques que culturelles, qui est observable dans la plupart des pays européens, plus largement au niveau international.

1.4.3. Répartition régionale des *dialetti* dans les années 50

En regard des pratiques alors en cours pour la génération qui a émigré, il est important de savoir dans quelles régions les *dialetti* étaient encore prépondérants dans les années 50. Pour répondre à cette question, nous avons réalisé un autre graphique qui nous permet de donner une vision d'ensemble du panorama linguistique italien, non seulement au niveau national mais aussi macro-régional (Nord, Centre et Mezzogiorno) et d'avoir donc une idée du nombre de personnes qui, en 1951, dans ces trois macro-régions, parlait l'italien standard ou le *dialetto*.

Distribution entre italophones et dialectophones par régions en 1951¹⁷⁶



¹⁷⁶ DE MAURO T., 1970, *op.cit.*, p.134. Les données pour réaliser ce graphique sont tirées du Tableau III (calcul tiré du Tableau II (p.132) et CSI 1951 Tav.58) qui prend en compte les diplômés (de l'université), les diplômés d'enseignement secondaire supérieur (avec au moins 7 ou 8 ans d'étude post élémentaire), les diplômés d'enseignement secondaire au premier degré (collège), les alphabétisés (sans titre scolaire) et les analphabètes.

Dans l'histogramme ci-dessus, on montre que, à partir des mêmes sources croisées citées plus haut, la situation sociolinguistique analysée ici par macro-régions dans les années 50 correspondant au départ des migrants du Mezzogiorno à l'étranger, on assiste encore à l'usage prépondérant des *dialetti* par rapport à l'italien ou à l'usage combiné des deux langues.

Les *dialetti* constituaient la langue maternelle (socialisation primaire) mais étaient aussi la langue utilisée dans les cercles du voisinage, du quartier, au niveau régional et sur une bonne partie du territoire national (socialisation secondaire)¹⁷⁷. L'italien, en tant que langue officielle de l'Etat, était une langue apprise à l'école et correspondait à la fois à une « langue familière » et à une « langue seconde ».

Ces cinquante dernières années, les *dialetti* ont évolué car ils ont été soumis à l'influence de la langue dominante, l'italien. Selon Massimo Cerruti, d'après les sondages de l'ISTAT en 2006, les personnes parlant le *dialetto* seraient âgées, incultes, des hommes en grande majorité, tandis que les jeunes, les personnes cultivées et les femmes seraient moins touchées¹⁷⁸. Aujourd'hui (2014), 90% de la population italienne parlent une langue commune et les dialectophones unilingues sont autour de 5%. Cependant une bonne moitié des Italiens, soit 44 %, peuvent se définir bilingues, dans le sens où ils utilisent soit l'italien, soit le dialecte, ou alterne les deux codes, selon les circonstances et les interlocuteurs. Nous reprenons ici la définition de bilinguisme donnée par François Grosjean¹⁷⁹ : « est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues, dans la vie de tous les jours, et non qui possède une compétence semblable (et parfaite) dans les deux langues ».

Selon Gaetano Berutto¹⁸⁰, on observe en Italie depuis les années 1970 une réduction progressive de la dialectophonie en faveur de l'italien (high language) qui a fini par recouvrir de plus en plus l'ensemble des fonctions communicatives dans des situations formelles et informelles ne laissant au *dialetto* (low language) qu'une fonction communicative limitée à l'emploi domestique et dans certains contextes de travail. Nous sommes donc face à une situation particulière qui a été définie par Berruto de *dilalie* pour la distinguer de *diglossie*, terme plus apte pour décrire la situation sociolinguistique actuelle en Italie :

« Diversamente dalla diglossia, nella *dilalia* (in cui pure si hanno una varietà A e una B) vi è sovrapposizione funzionale tra le varietà nei domini d'uso informali, così come nella socializzazione primaria, mentre l'italiano (lingua A) resta l'unica possibile nei domini funzionalmente alti: in un certo senso si può dire che l'italiano sia 'sceso' erodendo mano a mano lo spazio del dialetto e sovrapponendosi ad esso»¹⁸¹.

(trad. Contrairement à la diglossie, dans la *dilalie* (où l'on a aussi une variété A et B) il y a chevauchement fonctionnel entre les variétés dans les domaines de l'utilisation informelle, comme dans la socialisation primaire, tandis que l'italien (langue A) reste le seul possible dans des

¹⁷⁷ CALVET L.J., 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.

¹⁷⁸ CERRUTI M., 2009, « Italiano e dialetto oggi in Italia » dans *Enciclopedia della Lingua italiana*, Treccani. www.treccani.it

¹⁷⁹ GROSJEAN F., 1984, « Le bilinguisme : Vivre avec deux langues » dans *TRANEL* n°7, pp.15-42.

¹⁸⁰ BERRUTO G. 1987, «Lingua , dialetto, diglossia, dialalia » dans *Hotus: Romania et Slavica 010849*, Buske Verlag, pp.57-81 cité par MOSER P. ET MORETTI B. (dir.), 2018-2019, *La situation sociolinguistique en Suisse*, dans Les Cahiers internationaux de sociolinguistique n. 14, Paris, L'Harmattan.

¹⁸¹ BERRUTO G., 1987, *op.cit.*, p. 57

domaines fonctionnellement élevés : dans un sens, on peut dire que l'italien est « descendu » en érodant l'espace du *dialetto* et en le recouvrant).

Après avoir cerné l'évolution du paysage sociolinguistique, nous avons pu montrer que le rapport entre les langues, langue dominante, l'italien standard, et langues dominées, les *dialetti* perçus par les locuteurs concernés comme une *honte sociale*, a joué un rôle fondamental non seulement dans le processus de constitution de l'Etat-nation mais aussi dans la création et le maintien de clivages internes à la société italienne, confortant les héritages les moins glorieux du *Risorgimento*. Les effets de ces clivages sur la scolarisation des enfants vivant dans les zones rurales peuvent aussi s'expliquer par les politiques éducatives pratiquées depuis l'Unification de l'Italie.

1.5. Les politiques éducatives depuis l'Unification italienne : au détriment des régions du Sud

Ce que nous avons appris des politiques linguistiques depuis l'Unification italienne à travers la diffusion de la langue nationale, c'est qu'elles ont été menées dans le cadre d'un système éducatif qui n'a pas été un lieu d'intégration sociale, ni culturelle, ni professionnelle, notamment des classes sociales défavorisées sur tout le territoire et plus particulièrement dans les régions du Mezzogiorno, comme nous allons le constater ci-dessous.

1.5.1. De l'Unité de l'Italie (1861) à la République (1946) : le maintien des clivages sociaux à travers une école élitiste

Avant l'Unité de l'Italie (1861), seuls le Piémont (Legge Boncompagni 1848¹⁸²) et la Lombardie-Vénétie possédaient un bon réseau d'écoles élémentaires¹⁸³. Dans le reste de la Péninsule, l'Etat pontifical et le Royaume des deux Siciles (le Mezzogiorno), les classes dirigeantes ont conduit une politique de répression envers l'école publique, craignant que les paysans, une fois instruits et cultivés, puissent être attirés par un socialisme naissant¹⁸⁴. Ces politiques mèneront lors du premier recensement de la population du Nouveau Royaume, en 1861, à un pourcentage élevé d'analphabètes, soit 78%¹⁸⁵.

¹⁸²La legge Boncompagni (1848). L'istruzione veniva divisa in 3 gradi: universitario, classico, tecnico, primario e popolare, tutti posti sotto la tutela pedagogica ed amministrativa del Ministero della P.I., che subentrava al controllo dei Gesuiti. (Trad. L'éducation était divisée en trois degrés : universitaire, classique, technique ou spéciale, primaire et populaire, sous la supervision pédagogique et administrative du ministère de P.I., remplaçant celle des Jésuites.).

¹⁸³ SERIANNI L., 2011, « La lingua e la scuola- L'unificazione » dans *Enciclopedia italiana Treccani*. https://www.treccani.it/enciclopedia/la-lingua-e-la-scuola_%28L%27Unificazione%29/. Dal 1786, era stata applicata la tripartizione vigente in Austria fra Trivial-Schulen, Mittel-Schulen e Normal-Schulen: le prime in ogni comune, le seconde in ogni centro urbano, mentre le scuole per la preparazione dei maestri erano previste in ogni capoluogo di provincia. (trad. Depuis 1786, avait été appliquée l'école « tripartite » en vigueur en Autriche entre Trivial-Schulen, Mittel-Schulen et Normal-Schulen: les premières implantées dans chaque commune, les deuxièmes dans chaque centre urbain, tandis que les écoles pour la préparation des maîtres dans chaque chef-lieu de province).

¹⁸⁴ DE MAURO T., 2011, *Storia linguistica dell'Italia unita*, Laterza, p.36.

¹⁸⁵ DE MAURO T., 2011, *Ibidem*, p.36.

En matière d'éducation, la Loi Casati¹⁸⁶ (1859) représente l'acte de naissance du système scolaire italien et une référence¹⁸⁷ jusqu'à la Réforme instituée par Gentile en 1923. La loi s'inspirait d'une conception élitiste de l'instruction et marquait une nette séparation entre la formation technique, visant à former la classe ouvrière, et la formation classique, humaniste, visant à former les classes dirigeantes. En revanche elle avait le mérite d'avoir introduit l'école obligatoire et gratuite jusqu'à huit ans et reconnaissait une certaine égalité entre les deux sexes dans le domaine de l'éducation.

La Réforme de Giovanni Gentile¹⁸⁸ marquera le passage du libéralisme au fascisme. Entre 1923 et 1939, elle subira de nombreuses « adaptations », visant à la fascisation de l'école. Bien qu'attaquée sur plusieurs fronts, ce fut une réforme qui survécut bien au-delà de la période fasciste, comme nous le verrons plus bas.

La Riforma Gentile (1923) prévoyait l'école maternelle (3 ans), l'école élémentaire (5 ans), puis le collège avec six orientations : le « ginnasio » (trad. le gymnase) qui donnait accès au lycée classique, le lycée scientifique, le lycée féminin, l'institut technique, l'institut « magistrale » destiné à préparer les enseignants des écoles élémentaires, l'école complémentaire de formation professionnelle à l'issue de laquelle il n'était plus possible de s'inscrire dans une autre école.

Mais cette école était pensée « pour les meilleurs » : elle était rigidement subdivisée au niveau secondaire en une branche classique-humaniste et une branche professionnelle. Seuls les enfants, en priorité les garçons¹⁸⁹, de la haute bourgeoisie pouvaient fréquenter l'école supérieure, considérée comme instrument de sélection pour former la future classe dirigeante. En outre, seuls les diplômés des lycées classiques pouvaient accéder à toutes les facultés de l'université, les autres diplômés avaient accès seulement à des facultés spécialisées dans un domaine. Les objectifs politiques poursuivis par Gentile révélaient clairement la volonté de freiner la mobilité sociale des classes moyennes à travers le système scolaire, en bloquant l'afflux dans les écoles secondaires à travers l'introduction d'un système complexe de mécanismes de sélection et détournant la masse de la population scolaire vers des écoles de niveau « inférieur », sans perspectives de progression¹⁹⁰.

¹⁸⁶ Gabrio Casati, ministre de l'Instruction publique entre 1859 et 1860 a promu une réforme scolaire dans le Royaume de Savoie (Loi Casati) qui sera étendue au Royaume d'Italie sous le gouvernement de la droite historique.

¹⁸⁷ Pour la description du système scolaire italien, *Loi Casati* (1859), voir le Décret royal législatif du 13 .11. 1859 n. 3725.

¹⁸⁸ TOGNON G., « La riforma Gentile - Croce et Gentile » dans *Enciclopedia italiana Treccani en ligne*, 2016. La Réforme de Giovanni Gentile vit le jour lorsque le philosophe devint ministre de l'Éducation dans le premier gouvernement de Mussolini (31 octobre 1922-1 juillet 1924). Cette Réforme a été élaborée avec le pédagogue et philosophe Lombardo Radice, et considérée par Mussolini comme « la più fascista delle riforme » (trad. la plus fasciste des réformes).

¹⁸⁹ GENTILE G., *Esiste una scuola in Italia?* dans GENTILE G., 1988, *La Nuova Scuola Media*, II ed. riv. e accr., (a cura di) H.A. Cavallera, Le Lettere, Firenze, p.276, Opere complete, XL. Giovanni Gentile se plaint du fait que l'école « fosse invasa dalle donne (...) e che (...) non hanno e non avranno mai né quella originalità animosa del pensiero, né quella ferrea vigoria spirituale di cui una scuola avrebbe avuto bisogno. » (Trad. soit envahie par les femmes (...) et (...) elles n'ont pas et n'auront jamais cette originalité animée de la pensée, ni cette inébranlable vigueur spirituelle dont une école aurait eu besoin).

¹⁹⁰ SPADAFORA G., 1997, *Giovanni Gentile : la pedagogia, la scuola: atti del Convegno di pedagogia (Catania, 12-13-14 dicembre 1994) e altri studi*, Armando Editore, pp.245-319 et TURI G., 1995, *Giovanni Gentile: una biografia*, Giunti Editore, p.342.

Une autre proposition de réforme a eu lieu ensuite avec Giuseppe Bottai qui, dans la *Carta della scuola (1939)*¹⁹¹, avait mis en évidence la nécessité de contrôler les masses paysannes et ouvrières afin de les « drainer » vers des écoles professionnelles. Bien que cette dernière réforme n'ait pas été mise en œuvre en raison de la guerre, comme le souligne Daniela Pasqualini, elle a laissé un héritage, soit l'institution d'un « collège unique » (*Scuola media unica*) d'une durée de trois ans, essentiellement destiné aux élites qui, grâce au latin, donnait accès au Secondaire supérieur et à l'université. L'école complémentaire conçue par Gentile, devient en 1928 *la Scuola di avviamento professionale* (trad. l'école professionnelle)¹⁹², destinée aux couches sociales qui, sans le latin, ne pouvaient *de facto* pas accéder aux études supérieures.

1.5.2. De la République (1946) à aujourd'hui : vers une relative démocratisation de l'école

Après la deuxième guerre mondiale, l'école a affronté un nombre de difficultés causées par la guerre et par les vingt ans de fascisme. La situation économique était désastreuse, les bâtiments scolaires détruits ou affectés à d'autres usages, les systèmes de transports précaires et la dispersion des familles et des enseignants freinaient la reprise scolaire.

Avec la proclamation de la République, l'école et l'éducation deviennent prioritaires et les premières mesures prises sont centrées sur le processus de « defascistizzazione » (trad. défascisation)¹⁹³. Parallèlement le processus de démocratisation de l'enseignement (art. 34 de la Constitution (1948))¹⁹⁴ est en route. Cependant, malgré le désir d'effacer le passé et de recommencer sur des bases novatrices, comme avec les *Programmi Washburn* de 1945¹⁹⁵ pour

¹⁹¹ La *Carta della scuola* de 1939 et la Loi n. 899 du 1er juillet 1940 ou *Réforme Bottai*. Giuseppe Bottai fut Ministre de l'Education nationale de novembre 1936 à février 1943 sous Mussolini.

¹⁹² TROVATO M. C., 2015, *Legislazione scolastica*, (Dispensa), Facoltà di Studi Classici, Linguistici e della Formazione, Italia, Università di Enna Kore, pp. 1-44. Nel 1928 il ministro Giuseppe Belluzzo, con il Testo Unico contenuto nel Regio decreto n. 577 del 5 febbraio 1928, istituì la *Scuola di avviamento professionale* al posto dei corsi postelementari e la scuola complementare. (trad. En 1928, le ministre Giuseppe Belluzzo, dans le *Testo Unico* de l'Arrêté royal n. 577 du 5 février 1928, avait remplacé l'école complémentaire, introduite par Giovanni Gentile en 1923, par l'école professionnelle).

¹⁹³ TROVATO M. C., op.cit., p.22. « I libri dovevano essere epurati dalle parti di chiaro riferimento fascista. Quelli facenti capo al regime dovevano essere mandati al macero. » (trad. Les livres devaient être épurés de toutes les références d'ordre clairement fasciste. Ceux qui étaient placés sous l'autorité du régime devaient être brûlés).

¹⁹⁴ « Lascuola è aperta a tutti. L'istruzione inferiore, impartita per almeno otto anni, è obbligatoria e gratuita. I capaci e meritevoli, anche se privi di mezzi, hanno diritto di raggiungere i gradi più alti degli studi » (trad. L'école est ouverte à tous. L'enseignement inférieur, dispensé pendant au moins huit ans, est obligatoire et gratuit. Les personnes capables et méritantes, même si elles n'ont pas les moyens, ont le droit d'atteindre les plus hauts degrés d'études)

¹⁹⁵ Les *Programmes Washburne* étaient régis par le Décret législatif n. 459 du 9 février 1945 et n. 549 du 24 mai 1945. Ils avaient été élaborés avec la collaboration des Alliés, Carlton Washburne, membre du Comité créé par le ministre Guido De Ruggiero le 28 juillet 1944. Ces programmes destinés aux écoles maternelles et élémentaires présentaient des aspects innovants : ils supprimaient la distinction entre les écoles urbaines et rurales, entre les écoles de garçons et de filles, et proposaient une scolarité basée sur l'autonomie, la responsabilité individuelle et collective.

l'école maternelle et élémentaire, restés lettre morte et les *Programmi Ermini*¹⁹⁶ pour l'école élémentaire et le collège (D.P.R. 14.06.1955, n. 503), le processus de démocratisation s'est avéré lent et l'école ressentait encore l'énorme poids des deux réformes de 1923 et 1939. Ainsi la *Scuola media* et la *Scuola di avviamento professionale* seront maintenues dans ces années d'après-guerre¹⁹⁷ jusqu'à la loi du 31 décembre 1962 n.1859 qui abolira la *Scuola di avviamento professionale*. Cette dernière deviendra la *Scuola media unificata*, obligatoire et gratuite pour tous, d'une durée de trois ans, et permettra l'accès à toutes les filières du lycée (scientifique, classique et artistique), aux instituts techniques, à l'école des maîtres, ainsi que l'accès possible de tous les diplômés à l'université (Loi 11 décembre 1969). La loi de 1962 est considérée comme l'acte fondateur respectant les principes démocratiques invoqués par la Charte constitutionnelle.

Cependant le principe d'égalité des chances inscrit dans l'art.3 de la Constitution semble ne pas avoir été appliqué car les enseignants continueront à évaluer selon des critères aussi sélectifs qu'auparavant. En définitive, la *Scuola media unica*, au-delà des bonnes intentions pédagogiques, s'inscrivait encore dans une tradition bien ancrée d'une école ségrégative et élitaire¹⁹⁸.

Si la scolarisation de masse a lieu en Italie à partir des années 50 et 60, entraînant une relative uniformisation de l'enseignement secondaire, en revanche il faudra attendre la fin de la décennie suivante pour sa mise en œuvre. Entre 1961 et 1981, il y a eu une augmentation considérable de la fréquence de l'enseignement moyen supérieur, passant de 21,3 % à 51,7% % de la population du même âge¹⁹⁹. Enfin, la Loi du 15 mars 1997 accordera une pleine autonomie aux établissements d'enseignement, laissant toutefois à l'État le contrôle des directives générales²⁰⁰.

1.5.3. Une croisade linguistique au détriment de l'éducation des couches défavorisées

La majorité des Italiens émigrant du Mezzogiorno en Suisse et en France dans les années 1950/60, sont souvent triplement pénalisés avec des ressources économiques réduites, des capitaux culturels faibles car peu scolarisés du fait d'un parcours décousu ou d'un abandon précoce de l'école, une acquisition de la langue nationale qui ne s'est jamais faite et possédant pour seul capital linguistique les *dialetti* dévalorisés au sein même de l'Italie. Cette croisade contre les *dialetti* et la méconnaissance de la langue standard par un certain nombre d'instituteurs ont eu pour conséquence un illettrisme voire un analphabétisme en italien qui a marqué la génération pionnière.

¹⁹⁶ Les *Programmi Ermini della Scuola Elementare* étaient réglementés par le D.P.R. 14.06.1955, n. 503, concernant l'école élémentaire et le collège, qui s'organisaient en huit classes et trois cycles : les deux premiers de cinq ans (école élémentaire) et le troisième cycle de trois ans (collège). Ce dernier proposait deux options : la *Scuola media* (le collège) et la *Scuola di Avviamento Professionale* (Ecole professionnelle) : agricole, commerciale, industrielle, artisanale, féminine et marine. Les *Programmi Ermini della Scuola Elementare* resteront en vigueur pendant jusqu'en 1985, puis seront remplacés par les *Programmi della scuola elementare*, proposés par le Ministre de l'Instruction Publique, Franca Falcucci, et promulgués dans le D.P.R. 12.02, 1985 n.104.

¹⁹⁷ PASQUALINI D., 2013, *Giuseppe Bottai e la Carta della scuola. Una riforma mai realizzata*, Solfanelli.

¹⁹⁸ TROVATO M. C., 2014-2015, *ibidem*.

¹⁹⁹ « La scuola. La situazione italiana » dans *Enciclopedia De Agostini (sociologia)*

²⁰⁰ Legge 15 marzo 1997 n. 59, Capo IV, art. 21.

Selon De Mauro, en 1951, sur cinq millions et demi d'analphabètes en Italie, 3.718.531, soit 66,6%, provenaient des régions du Sud tandis que 842.656, soit 14,4% venaient des régions du Nord²⁰¹. On l'a vu, en raison d'une politique élitiste, seuls les élèves des classes sociales les plus élevées fréquentaient la *Scuola media unica*. Les classes paysannes et ouvrières n'avaient pas d'autres choix que d'aller dans les *Scuole di avviamento professionale* qui ne leur offraient que de maigres perspectives professionnelles. Par ailleurs, il n'est pas étonnant qu'un système scolaire ségrégatif, ait pu engendrer résistances et abandons, dont les causes sont à rechercher aussi bien dans ce système à impasses que dans l'entrée prématurée dans le monde du travail, la distance de l'école et les conditions de pauvreté extrême des familles²⁰².

Ce contexte de départ nous apprend donc que nos témoins de la G1 de Nyon et de Chambéry, censés débiter l'école élémentaire (1945-1948) sous la Constitution italienne, qui prônait l'école obligatoire et gratuite pendant huit ans mais dont les réformes peinaient à s'imposer dans les régions « reculées » du Mezzogiorno, sont arrivés démunis, avec de faibles capitaux linguistiques et culturels. En outre, il est important de rappeler la situation des enfants de la G1, tiraillés entre deux pays, du fait de politiques migratoires restrictives de la Confédération helvétique qui interdisaient leur présence. En effet ces enfants, soit restaient avec leurs parents en Suisse mais de manière clandestine (les « enfants cachés »)²⁰³, soit ils étaient renvoyés en Italie et confiés à leur parentèle au village. De ce fait ils y ont suivi l'école élémentaire dans les années 60 où le processus de démocratisation était en principe achevé. Toutefois, dans leur village, les *dialetti* étaient encore dominants. Une fois le regroupement familial promulgué en 1964, ces enfants ont été le plus souvent orientés vers des « classes de développement » dévalorisées et sans perspectives. Enfin, considérés par la Confédération suisse comme n'étant ni de la G1 ni de la G2, leur statut flou a beaucoup pesé sur leur parcours scolaire et plus largement sur leur vie dans le pays d'immigration.

1.6. Histoire des politiques migratoires et des flux migratoires

1.6.1. L'Italie, une tradition d'émigration séculaire

L'Italie se situe parmi les Etats qui, historiquement, font partie de l'un des pays les plus marqués – du moins en Europe - par l'émigration dès le XIXème siècle. Le nombre de descendants de migrants italiens de par le monde, sur les cinq continents, est estimé entre 1876 (année de la première enquête officielle des expatriés) et 1988 (l'année où le phénomène est pratiquement

²⁰¹ DE MAURO T., 2011, *op.cit.*, p.100.

²⁰¹ DE MAURO T., 2011, *idem*, pp.99-100.

²⁰² ARCOMANO A., 2013, *Società e scuola nel Mezzogiorno*, Clueb, p.57.

²⁰³ Voir plus loin les politiques migratoires en Suisse.

épuisé) à 27 millions d'individus²⁰⁴. Les destinations sont réparties plus ou moins de manière égale entre l'Europe (France, Suisse et Allemagne) et les Amériques (Etats-Unis, Argentine et Brésil)²⁰⁵. En l'espace de deux décennies, de pays d'émigration, l'Italie s'est muée en pays d'immigration, en une véritable « terre promise »²⁰⁶. Cette inversion des tendances émerge dans les années 1970, lorsque l'émigration italienne semble perdre son caractère de masse et se caractérise au contraire par des retours qui, depuis cette date, durent jusqu'aux années 1980²⁰⁷. C'est surtout à partir du milieu du XIX^e siècle, en 1876 exactement, que l'Italie, connaît une émigration de masse qui se poursuivra jusqu'à la fin des années 1970²⁰⁸. Antonio Golini et Flavia Amato identifient quatre phases dans l'histoire de l'émigration de masse des Italiens mais nous nous attarderons sur celles qui nous font comprendre les spécificités de l'émigration de notre première génération dans les années 1950-60²⁰⁹.

1.6.2. Les émigrations de masse vers différents continents

1.6.2.1. Première phase : 1876-1900

La première phase, de 1876 à 1900, se caractérise par deux facteurs, d'un côté économique et social, et de l'autre politique. A l'époque, l'économie nationale était encore largement fondée sur l'agriculture. L'effondrement du prix des denrées alimentaires et la politique protectionniste décidée par le gouvernement avaient durement touché les paysans, ce qui les a poussés à l'exil²¹⁰. Vers la fin du siècle, le nombre de candidats a commencé à augmenter, surtout dans les régions du Mezzogiorno, et la classe dirigeante du nouvel État, alarmé par ce véritable exode de masse, se voit contrainte de promulguer une série de règlements pour contrôler ces départs²¹¹. Une première loi sera promulguée en 1888, la loi Crispi²¹², qui octroyait l'émigrant le droit et la liberté d'émigrer mais dans certaines limites. Cette période sera caractérisée par 5.300.000 immigrés avec une prédominance des régions du Nord de l'Italie, en particulier la Vénétie, le Frioul et le Piémont, par rapport aux régions du Mezzogiorno, en particulier la Campanie, la Calabre et la

²⁰⁴ GOLINI A., AMATO F., «Uno sguardo a un secolo e mezzo di emigrazione italiana » dans BEVILACQUA P., DE CLEMENTI A., FRANZINA E., 2001, *Storia dell'emigrazione italiana, Vol.1*, Donzelli, p. 48.

²⁰⁵ Rielaborazione dati ISTAT dans ROSOLI G., *Un secolo di emigrazione italiana 1876-1976*, Roma, Cser, 1978 et FAÏTA M., *La vie rêvée des Italiens? Un siècle de présence italienne dans les deux Savoie 1860-1960*, Astronome, p.9.

²⁰⁶ RAYNER H. « L'Italie, pays d'immigration. La grande mutation » dans *Confluences Méditerranée*, vol. 68, no. 1, 2009, pp. 45-54

²⁰⁷ GJERGJI I., 2015, « Cause, mete e figure sociali della nuova emigrazione italiana » dans *La nuova emigrazione italiana Cause ,mete e figure sociali*, Ca' Foscari, p. 11.

²⁰⁸ ROSOLI G., «Un quadro globale della diaspora italiana nelle Americhe » dans *Altretalia* n.8, luglio-dicembre 1992, Edizioni della Fondazione Giovanni Agnelli, pp. 1-15.

²⁰⁹ GOLINI A., AMATO F., 2001, *ibidem*, p. 48.

²¹⁰ GOLINI A., AMATO F., 2001, *ibidem*, pp.48-49.

²¹¹ Les premières mesures prises par le gouvernement avaient été de deux simples circulaires (Circulaire *Menabrea* de 1868 et circulaire *Lanza* de 1873) qui étaient nettement contraire à l'émigration. Elles imposaient aux préfets et aux maires, d'interdire et aussi de décourager les départs depuis l'Italie vers l'étranger. Ces restrictions avaient été fortement réclamées par les industriels du nord et les grands propriétaires du sud qui craignaient de perdre une main-d'œuvre bon marché et, par conséquent, de devoir augmenter les salaires minimums, elles avaient été également soutenues par l'Eglise qui craignait que les émigrants pouvaient perdre les valeurs et leur foi catholiques.²¹¹ Voir PELAGGI S., 2011, *L'Altra Italia, emigrazione storica e mobilità giovanile a confronto*, Nuova cultura, p.16.

²¹² Loi Crispi du 30 décembre 1888, n. 5866. Art.1, L'emigrazione è libera (...) (Trad. Art. 1 L'émigration est libre (...),

Sicile²¹³. Il s'agissait d'une émigration essentiellement masculine (81%), dans la majorité des cas des agriculteurs²¹⁴. Les pays de destination étaient l'Europe (la France et l'Allemagne²¹⁵), l'Amérique (principalement l'Argentine, le Brésil et les Etats-Unis). Les destinations européennes étaient privilégiées par les Italiens du Nord tandis que celles hors Europe étaient privilégiées par les Italiens du Sud.

1.6.2.2. Deuxième phase : 1901-1915

Une deuxième phase se développera du début du XXème siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale (1901-1915). Ces années seront considérées comme celles de la « grande émigration » avec environ 9 millions de personnes qui quittent le pays, dont 4.614059 en provenance du Nord, (Vénétie, Piémont, Lombardie) et 4.662209 venant des régions du Mezzogiorno (Sicile, Campanie, Calabre, Sardaigne, Abruzzes)²¹⁶. Dans cette seconde phase, ce ne sont plus seulement les hommes en quête de travail qui partent mais aussi des familles entières.

Avec la nouvelle Loi de 1901, l'Etat se préoccupe des droits des immigrés et promeut des mesures plus efficaces de protection soit avant, pendant et après le voyage. L'approbation de cette loi est suivie de la publication en 1919 du *Texte unique des mesures sur l'émigration et la protection juridique des émigrants* regroupant toutes les lois en vigueur²¹⁷.

Les raisons qui ont poussé les Italiens à quitter leur pays étaient liées à plusieurs facteurs : d'un côté, internes, d'ordre fiscal, la mauvaise répartition des capitaux de l'Etat entre l'industrie et l'agriculture, la mauvaise gestion de l'aménagement du territoire, la diminution des exportations mais aussi une croissance démographique marquée ; de l'autre, externes, comme les appels de main d'œuvre au-delà des Alpes et outre-Atlantique dans l'agriculture, le bâtiment, le chemin de fer, les mines, accompagnés d'une bonne propagande des compagnies maritimes et des coûts bas des voyages.

1.6.2.3. Troisième phase : 1919-1939

La troisième phase se situe entre les deux guerres et se caractérise par une brusque diminution des départs due, d'une part aux restrictions législatives adoptées par certains pays, notamment les États-Unis, de l'autre aux politiques restrictives mises en œuvre par le fascisme qui montre une attitude ambivalente envers l'émigration italienne. Jusqu'à la fin des années 1920, le gouvernement avait adopté une attitude permissive envers l'émigration, considérée comme une ressource économique pour le pays mais surtout un instrument de propagande de l'idéologie fasciste à l'étranger²¹⁸. Mais vers la fin des années 1920 et encore plus dans les années 1930, cette position changera radicalement et l'émigration sera considérée comme un « mal » pour la Nation,

²¹³ Rielaborazione dati Istat in Gianfausto Rosoli, *Un secolo di emigrazione italiana 1876-1976*, Roma, Cser, 1978.

²¹⁴ GOLINI A., AMATO F., 2001, *op.cit.*, pp.48-49.

²¹⁵ Rielaborazione dati Istat in Gianfausto Rosoli, *Un secolo di emigrazione italiana 1876-1976*, Roma, Cser, 1978.

²¹⁶ Rielaborazione dati Istat in Gianfausto Rosoli, 1978, *idem*.

²¹⁷ TOSI L., «La tutela internazionale dell'emigrazione » dans BEVILACQUA P., DE CLEMENTI A., FRANZINA E., 2001, *Storia dell'emigrazione italiana, Vol.2*, Donzelli, p.440.

²¹⁸ HUGES COLIN, *Lime, Lemon & Sarsaparilla – The Italian Community in South Wales 1881-1945*, Poetry Wales Press Ltd, Bridgen 1991, récemment traduit et publié sous le titre (*Trad. récemment traduit et publié sous le titre*) *La Comunità italiana nel Galles Meridionale: 1881-1945*, Bardi, Centro studi della Valle del Ceno, 2005

une perte de forces nuisible au pays. Le régime adoptera des mesures pour ralentir l'émigration des Italiens.²¹⁹

Avant ces restrictions, les migrants se rendaient en France et en Argentine. L'émigration est composée de travailleurs mais aussi d'opposants au fascisme²²⁰ (surtout en France où se regroupaient 70% de l'immigration européenne). Les travailleurs italiens sont recrutés pour combler la pénurie de main-d'œuvre dans les secteurs agricoles, industriels et dans le bâtiment²²¹.

1.6.2.4. Quatrième phase : 1946-1976

Après la Seconde Guerre mondiale, on assiste à une nouvelle période de grands flux migratoires qui se tarit en 1976, avec 7.447.428 d'individus quittant l'Italie pour l'étranger, dont 60% en provenance du Mezzogiorno et 40% du Centre et du Nord de l'Italie²²² contre 3,6 millions qui rentrent au pays²²³. Pour comprendre les raisons qui ont produit de tels départs massifs, il est indispensable d'en examiner les logiques. Au cours de cette période, l'Italie avait été marquée par de profonds changements politiques, économiques et sociaux qui ont également modifié l'émigration.

Après sa défaite, l'Italie est sortie anéantie et brisée par la Seconde Guerre mondiale. La misère, la pauvreté, la famine, la surpopulation, le taux de chômage, parmi les plus élevés d'Europe étaient la réalité quotidienne du pays²²⁴. Il fallait donc redresser l'économie, le tissu productif et industriel italien. L'Italie, comme l'Europe occidentale, ont vécu deux phases bien distinctes : celle de la *reconstruction* de 1945 à 1955 puis celle de la relance économique, phase définie comme le *Golden Age* ou le *boom économique (miracolo italiano)* de 1955 à 1965, grâce à un ensemble de conjonctures socio-économiques favorables. Cette phase se terminera avec la crise pétrolière de 1973, année qui a signé la fin des *Trenta gloriose*²²⁵. En Italie, le Président du Conseil de la néo-République, De Gasperi, avait adhéré en 1948 au Plan Marshall *European Recovery Program*²²⁶, un

²¹⁹ BERTONHA J. F., « Emigrazione e politica estera: la diplomazia sovversiva di Mussolini e la questione degli italiani all'estero, 1922-1945 » dans *Altreitalie* n.23, luglio-dicembre 2001, pp. 1-16.

²²⁰ SALVI G., « L'esodo degli Italiani in Francia » dans *l'Almanacco socialista 1925*. L'emigrazione degli anni 1922 e 1925 fu composta principalmente dagli operai e contadini iscritti ai partiti antifascisti, perseguitati, prendevano la via dell'esilio. Era un'émigrazione che si rivolgeva quasi esclusivamente verso la Francia dove si pensava che ci fosse libertà e lavoro per tutti e che raggiunse secondo i calcoli un milione. Tra il 1926 e il 1927, dopo le *leggi eccezionali* cominciò l'esodo degli antifascisti più illustri, intellettuali e dirigenti politici, si è parlato di 300.000 emigrati politici durante il fascismo. La Francia, l'Austria, la Svizzera erano infatti le mete preferite dei profughi « (trad. Jusqu'en 1925, l'émigration avait été massive : ouvriers et paysans inscrits dans des partis antifascistes, persécutés, prenaient la voie de l'exil. Entre 1926 et 1927, après les lois exceptionnelles du fascisme, l'exode des antifascistes les plus illustres, des intellectuels et des dirigeants politiques avait commencé. On parlait de 300 000 émigrants politiques sous le fascisme : la France, l'Autriche et la Suisse étaient en fait les destinations préférées des réfugiés.)

²²¹ GOLINI A., AMATO F., 2001, *op.cit.*, pp.48-49.

²²² Source : Conférence pour Approches Cultures & Territoire, 20 octobre 2009, Marseille. De ces 7444 428 individus, 5.110029 partent en direction de l'Europe et 2.337399 en direction des pays extra-européens.

²²³ GOLINI A., AMATO F., 2001, *op.cit.* p.53.

²²⁴ NAPOLETANO G., 2015-2016, *L'Italia dal secondo dopoguerra : tra immigrazione e emigrazione* (Tesi di Laurea), Università LUISS « Guido Carli », Roma, p. 5.

²²⁵ LEPRATTI M. « La crisi che ruppe il Novecento (19173-1979). Il Racconto e i modelli » dans *Geostoria e cittadinanza* du 14 août 2013.

²²⁶ NAPOLITANO G., 2015-16, *L'Italia dal secondo dopoguerra: tra immigrazione ed emigrazione*, LUISS (Libera Università Internazionale degli Studi Sociali) « Guido Carli », Roma.

projet américain accordant des subventions pour la reconstruction de l'Europe après la guerre. Cette adhésion avait permis le redressement économique de l'Italie, en particulier celui du secteur industriel qui se développera de manière vertigineuse dans le Nord de l'Italie.

Le Mezzogiorno, pendant les vingt années de fascisme, n'avait pas vu son économie s'améliorer. Au contraire, elle avait subi une dégradation qui avait fini par renforcer les écarts entre le nord et le sud du pays qui culminera après la Seconde Guerre mondiale. La politique agraire adoptée par le régime avait été assez brutale envers ces régions du Sud. Mussolini avait éliminé toutes les conquêtes des « braccianti » (trad. ouvriers agricoles) et des « mezzadri » (trad. métayers) acquises pendant la première guerre mondiale²²⁷. Par le biais d'un ensemble de mesures, il avait favorisé les grands propriétaires fonciers auxquels il avait accordé des privilèges pour des raisons électorales²²⁸. En outre le processus d'industrialisation qui était déjà faible dans le Sud, avait continué à se concentrer, pendant les années du fascisme, dans les régions du Nord, désertant ainsi le Sud²²⁹.

Après la Seconde Guerre mondiale, deux mesures adoptées par De Gasperi vont tenter de développer l'économie du Mezzogiorno : d'un côté, la *réforme agraire*, tant attendue depuis des siècles, avec la loi *Sila*, n° 230 du 12 mai 1950²³⁰ et la loi provisoire n° 841 du 21 octobre 1950²³¹, qui prévoyaient la redistribution des terres privées aux paysans²³² ; de l'autre, l'établissement de la *Cassa per il Mezzogiorno* (Loi 646 du 10 août 1950), un plan général pour le financement de travaux en faveur « du progrès économique et social de l'Italie méridionale », un projet à mettre en œuvre dans un délai de 12 ans²³³.

²²⁷ PERROTTA C., SUNNA C., 2013, *L'arretratezza del Mezzogiorno : le idee, l'economia, la storia*, Mondadori, Ch.7.

Les promesses faites aux paysans, en 1915, par le premier Ministre Salandra, qu'au retour du front « l'Italia darà la terra ai contadini » (Trad. L'Italie donnera la Terre aux paysans) et garanties par le décret Visocchi de 1919) n'ont pas été respectées et le décret de 1919 abrogé par le Ministre de l'agriculture du fascisme en 1922.

²²⁸ RAZZANO F., 2014-2015, *Il dualismo economico italiano Successi e limiti dell'intervento straordinario (1950-1992)*, LUISS (Libera Università Internazionale Studi Sociali), « Guido Carli », pp.16-19.

²²⁹ *Economica*, n.1, febbraio 2014, p. 3.

²³⁰ ROMAGNOLI E., 1961, « Riforma agraria » dans *Enciclopedia italiana Treccani* en ligne, III Appendice. https://www.treccani.it/enciclopedia/riforma-agraria_res-306ff135-87e7-11dc-8e9d-0016357eee51_%28Enciclopedia-Italiana%29/ « Questa legge affidò all'Opera per la valorizzazione della Sila il compito

di espropriare nel comprensorio silano i terreni di proprietà privata suscettibili di trasformazione appartenenti a persone o società che, computate anche le proprietà fuori del comprensorio, fossero proprietarie di più di trecento ettari al 15 novembre 1949 » (trad. Cette loi avait confié à *all'Opera per la valorizzazione della Sila* la tâche d'exproprier dans la Sila les terres privées qui appartenaient à des personnes ou des entreprises qui, même en excluant les propriétés en dehors de la zone, possédaient plus de trois cents hectares avant le 15 novembre 1949.)

²³¹ ROMAGNOLI E., 1961, *ibidem*. « Questa legge affidò a vari enti o sezioni di riforma fondiaria il compito dell'esproprio e distribuzione a contadini di terreni di proprietà privata » (Trad. Cette loi avait confié aux diverses institutions ou sections de la réforme agraire la tâche d'exproprier et de distribuer aux paysans des terres privées.)

²³² DE ROSA G., MALGERI F (s.d.), « L'Italia repubblicana e gli anni dello sviluppo » dans EDU, Istituto Luigi Sturzo. Les terres expropriées avaient été, au total, 749,210 hectares, dont 47942 dans le delta du Po, 210.097 en Maremma et en Fucino, 196.937 dans les Pouilles et Basilicate, Calabre 84 865, 108 253 101 561 en Sicile et Sardaigne.

²³³ PESCATORE G., 1961, « Cassa per il Mezzogiorno » dans *Enciclopedia italiana Treccani en ligne*, III Appendice. La *Cassa per il Mezzogiorno* avait été supprimé, après plusieurs prorogations, avec D.P.R. 6 août 1984 et remplacé deux ans plus tard par l'Agence pour la promotion et le développement du Mezzogiorno, qui a également été aboli en 1992.

Si ces mesures ont été importantes, elles n'ont toutefois pas réussi à remédier les déséquilibres sociaux et économiques de cette région, ni à combler le retard vis-à-vis des régions du Nord. Giovanna Meyer Sabino nous décrit très bien les causes de cet échec :

« la riforma agraria, nel Mezzogiorno (...) non fu in grado di assicurare la sopravvivenza di larghe fasce di popolazione rurale, e questo perché le quote di terra assegnate erano troppo piccole (...) ; perché si trattava di terreni di cattiva qualità; perché non furono approntati né i supporti tecnici e finanziari né le infrastrutture per far sviluppare le piccole imprese agricole, private o cooperative²³⁴».

(Trad. La réforme agraire (...) n'avait pas été en mesure d'assurer la survie des grandes couches des populations rurales, car les parts de terre allouées étaient trop petites (...) ; parce qu'il s'agissait de terrains de mauvaise qualité ; parce que ni les soutiens techniques et financiers, ni les infrastructures n'avaient été mis en place pour développer de petites entreprises agricoles, privées ou en tant que coopératives.)

A l'opposé, on assiste au développement exceptionnel des zones industrielles du Nord-ouest du pays faisant partie du « triangle industriel » (Turin, Milan, Gênes), qui fournira de l'emploi aux travailleurs du Sud (Naples, Sicile et Calabre)²³⁵ ce qui aura pour conséquence le progressif exode des agriculteurs, soit 4 millions d'entre eux qui abandonneront leurs terres pour aller travailler dans les usines du Nord²³⁶. A ces migrations internes s'ajouteront des migrations externes principalement vers l'Europe occidentale (France, Allemagne, Belgique, Luxembourg et Suisse)²³⁷. De l'autre, le gouvernement de l'époque a fortement encouragé une émigration massive à l'étranger car elle constituait une solution pour résoudre les problèmes d'ordre démographique mais aussi économique du pays : elle permettait de mieux gérer la main-d'œuvre laissée au pays²³⁸ et l'argent envoyé en Italie par ces travailleurs représentait une ressource déterminante pour payer les dettes internationales, acheter les matières premières et relancer l'économie²³⁹.

Parallèlement, les pays européens les plus industrialisés, pour faire face à la *reconstruction*, avaient dû recourir à une main-d'œuvre étrangère en provenance de l'Europe du Sud (Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Turquie, Yougoslavie) et des pays récemment libérés du colonialisme comme l'Afrique du Nord (Maroc, Tunisie, Algérie)²⁴⁰. Le gouvernement Italien a participé à ce programme d'échanges de main-d'œuvre²⁴¹ : ainsi, entre 1946 et 1965, a signé des accords

²³⁴MEYER SABINO G., 2004, « Secondo dopoguerra : l'occupazione delle terre e il fallimento della riforma agraria nel Mezzogiorno » dans HALTER E., *Gli Italiani in Svizzera, Casagrande*, pp.23-24.

²³⁵ NAPOLITANO G., a.a. 2015/16, *op.cit.*, pp.16-17.

²³⁶ DE ROSA G., MALGERI F., *op.cit.*

²³⁷ GARSON J.-P., LOIZILLON A., *ibidem*, p.3-5.

²³⁸ VEGLIANTE J.C., 1986, *Gli Italiani all'estero: 1861-1981, dati introduttivi*, Presse Sorbone Nouvelle, p.62

²³⁹ I dati dell'Ufficio Italiano dei Cambi parlano di 90 milioni di dollari inviati in patria dagli emigrati nel solo 1947, fino ad arrivare a 288 milioni nel 1960. Nel periodo 1945-1960 l'ammontare delle rimesse fu di 2 miliardi e 40 milioni di dollari. (trad. Les données de l'Office italien des changes parlent de 90 millions de dollars envoyés par les émigrants en 1947 seulement, jusqu'à 288 millions en 1960. Dans la période 1945-1960, le montant des envois de fonds était de 2 milliards et 40 millions de dollars).

²⁴⁰ BETTIN G., CELA E., 2014, *L'evoluzione storica dei flussi migratori in Europa e in Italia* dans Rapporto di Ricerca realizzato nell'ambito del progetto PRIN «Piccoli comuni e coesione sociale: politiche e pratiche urbane per l'inclusione sociale e spaziale degli immigrati », financiato dal MIUR –Università Politecnica delle Marche, p.8.

²⁴¹ PALIDDA S., 2008, *Mobilità umane, Introduzione alla sociologia delle migrazioni*, Raffaello Cortina, p.37 L'esempio più noto: nel 1946 l'Italia e il Belgio firmano una convention che prevede, tra l'autre, la cession de 2500 chili di

bilatéraux avec plusieurs pays européens (avec la France en 1947 et avec la Suisse en 1948) et extra-européens²⁴². Il s'agit d'une émigration très largement méridionale représentant 36% de la population et a fourni autour de 70% de l'émigration continentale et 80% de l'émigration transocéanique²⁴³.

ACCORDS BILATERAUX ENTRE ITALIE SUISSE	ACCORDS BILATERAUX ENTRE ITALIE FRANCE ²⁴⁴ ET ORDONNANCE SUR L'IMMIGRATION
<ul style="list-style-type: none"> - Accord de 1948 (en vigueur jusqu'à 1964) relatif à l'immigration des travailleurs italiens en Suisse ; - Accord de 1964 visant le regroupement familial - Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) chargé, dès 1946, de promouvoir et coordonner, même par des missions en Italie, le nouvel afflux de travailleurs employés dans les différents secteurs de l'économie nationale (agriculture, hôtellerie, textile, bâtiment, mais aussi métallurgie et mécanique)²⁴⁵. Ou autre modalité de recrutement - L'Italie fournit aux entreprises les listes des candidats à la migration, les employeurs peuvent soit se rendre directement sur le territoire italien pour prélever la main-d'œuvre soit envoyer le contrat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ordonnance du 2 novembre 1945 Conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers et portant création de l'Office national d'immigration (ONI), avec introduction de Trois Cartes de séjour : Carte de séjour temporaire (1 ans), Carte de résident ordinaire (1-3 ans), Carte de résident privilégié (10 ans) ; - ONI, organisme étatique français chargé, dès 1947 jusqu'à 1977, de promouvoir et de coordonner, avec l'envoi de fonctionnaires en Italie à Milan et en accord avec les agences italiennes (CIME), les candidats à l'émigration dans les différents secteurs de l'économie nationale (agriculture, hôtellerie, textile, bâtiment, mais aussi métallurgie et mécanique ; - Ordonnance du 20 janvier 1947 Conditions d'entrée et de séjour des travailleurs étrangers. Introduction, accueil et implantation des immigrants et de leur famille ; - Accord Immigration du 21 mars 1947, cet accord prévoit le départ de 200.000 travailleurs émigrés italiens vers la France et les mesures d'accompagnement concernant les départs et leur mise au travail. - Accord 24 mars 1951 entre France et Italie du (Legge n. 4412 del 9 dicembre 1952,) relatif au suivi de l'immigration des saisonniers et des travailleurs avec leur famille en France.

Dans le cadre de ces accords bilatéraux, des organismes nationaux et internationaux sont créés en 1953 pour gérer le recrutement et le suivi des candidats à l'émigration. Le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes²⁴⁶, fondé à Bruxelles avec son institution-relais à Milan, a été le principal dispositif de sélection et de placement en Italie, en accord avec des agences-relais dans les pays d'Europe, comme l'OFIAMT en Suisse et l'ONI en France.

carbone per ciascuno dei mille operai italiani emigrati. (Trad. L'exemple le plus connu : en 1946 l'Italie et la Belgique signent un accord qui prévoit, entre autres, la vente de 2500 kilos de charbon pour chaque millier travailleurs italiens.)

²⁴² COLUCCI M. (a cura di), 2012, « La risorsa emigrazione Gli italiani all'estero tra percorsi sociali e flussi economici, 1945-2012, dans *Osservatorio di politica internazionale*, n. 60, luglio 2012, p.8. La liste des accords des émigrations signés par l'Italie est très longue: Europe de l'Ouest et de l'est, outre-Atlantique, Turquie, Maghreb.

²⁴³ GOLINI A., AMATO F., 2001, *op.cit.*, p.55. (Fonte CSR 1975).

²⁴⁴ DOUKI C., 2017, « Le premier accord migratoire était franco-italien » dans *Plein droit*, vol. 114, n. 3, 2017, pp. 3-6.

²⁴⁵ CERUTTI M., 2016, « Depuis 1945. Les relations politiques et les mouvements migratoires » dans *Italie Dictionnaire historique de la Suisse*.

²⁴⁶ « Le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes » dans *Population*, 9^e année, n°1, 1954. pp. 111-120. https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1954_num_9_1_3404

Tableau du CIME 1953

ITALIE-SUISSE- FRANCE

(Les trois pays sont membres du

Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME)

depuis sa création - Acte constitutif, Venise octobre 1953)

OBJECTIFS ET FONCTIONS DU CIME :

- prendre toutes les mesures utiles en vue d'assurer le transport des émigrants qui n'en ont pas les moyens ;
- d'accroître l'émigration européenne, en assurant en accord avec les gouvernements intéressés, les services indispensables au bon fonctionnement des opérations de préparation, d'accueil, de placement initial et d'établissements des émigrants.

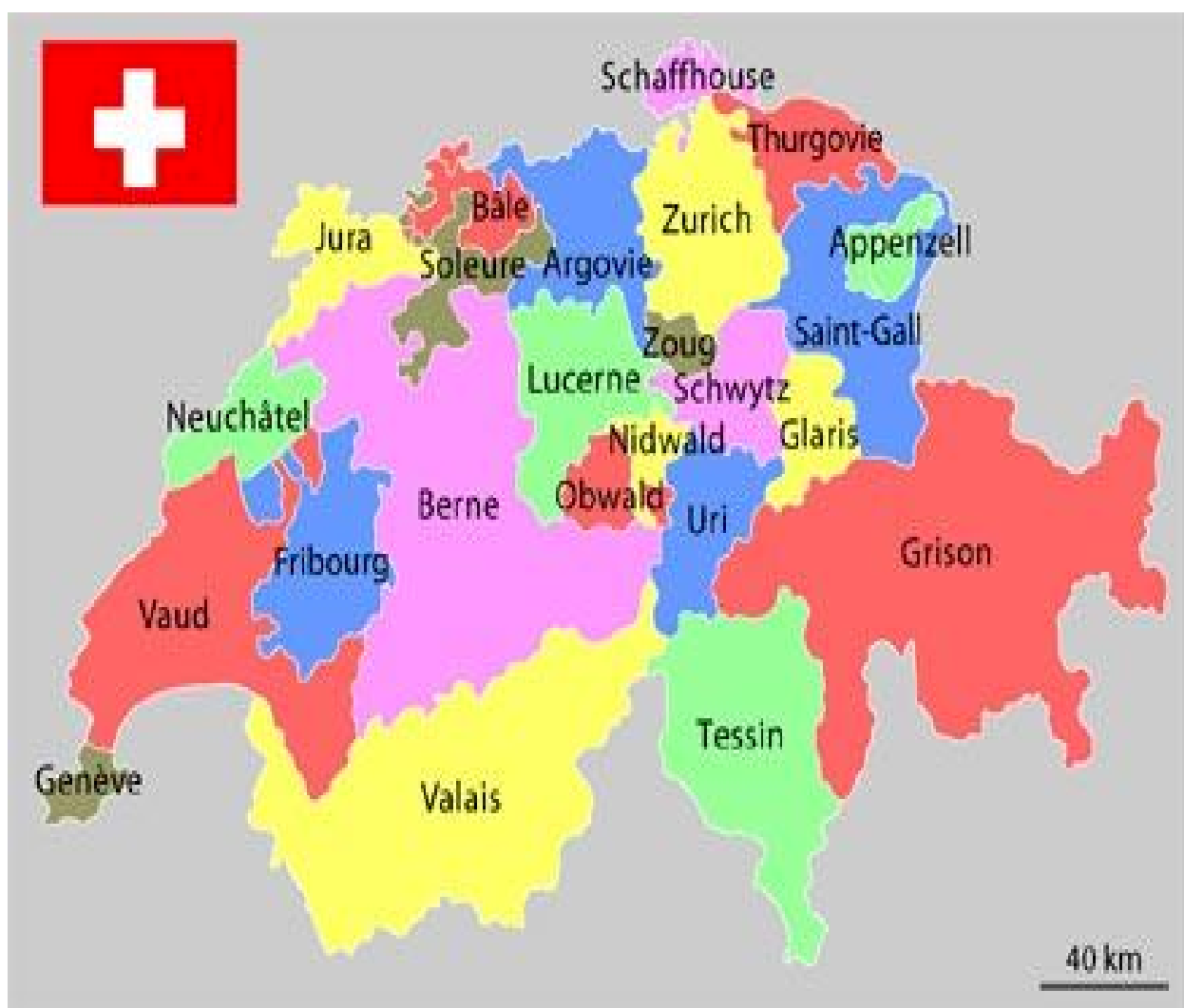
L'étude de ces mouvements migratoires nous apprend que l'Italie est marquée par une tradition d'émigration provoquée par des problèmes internes au pays d'ordre économique et politique. L'Unification italienne a engendré des déséquilibres économiques irréversibles entre le nord et le sud qui ont eu des conséquences directes sur l'exode de milliers de paysans du Mezzogiorno vers le nord de l'Italie plus industrialisé ainsi que sur l'exil de millions d'Italiens, venant en majorité du sud, vers les pays européens du nord et au-delà de l'Atlantique, ceci à différentes époques depuis le début du XIXème siècle. L'émigration constitue l'histoire même de la société Italienne.

CHAPITRE 2. LA SUISSE : PAYSAGE POLITIQUE, EDUCATIF, SOCIOLINGUISTIQUE ET MIGRATOIRE DANS UNE PERSPECTIVE DIACHRONIQUE ET SYNCHRONIQUE

2.1. Caractéristiques générales de la Suisse

La Constitution de 1848 a fondé un Etat fédéral. La Suisse est aujourd'hui appelée officiellement Confédération suisse mais, avant le 18 avril 1999, sa dénomination était « Confédération helvétique ». Ce pays bénéficie d'une situation géographique centrale car il se situe au cœur de l'Europe, dans la partie occidentale du Massif alpin, entre la France à l'Ouest, l'Allemagne au Nord, l'Autriche et le Liechtenstein à l'Est et l'Italie au Sud, et s'étend sur un territoire de 41.293 km².

Carte de la Suisse



Source : Les 26 cantons suisses, *Je Retiens*, 2017
<https://jeretiens.net/les-26-cantons-suisses/>

La Suisse est au carrefour de différents peuplements et cultures ainsi qu'un axe de communication et de transport entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. Ce pays s'est toujours distingué, au fil des siècles, pour son engagement humanitaire et est traditionnellement terre d'accueil à l'égard des persécutions d'origine religieuse d'abord et politique par la suite²⁴⁷. La jeune Confédération helvétique « acquiert sa fameuse réputation de terre d'asile »²⁴⁸ en 1849 lorsqu'elle devient le refuge de milliers de Républicains, fuyant les persécutions des différents pays d'Europe²⁴⁹. La Suisse vit depuis des siècles (1515) dans l'esprit du principe de la neutralité ce qui lui permet d'intervenir souvent en tant que médiatrice pour faciliter le dialogue entre des pays en conflit. Pour autant elle ne reste pas à l'écart de la politique internationale : elle a rejoint l'Organisation des Nations Unies en 2003 et, bien qu'elle ne fasse pas partie de l'Union Européenne, elle entretient également des relations étroites en signant des accords bilatéraux sectoriels²⁵⁰.

L'Etat fédéral est organisé en trois niveaux : fédéral, cantonal et communal. La Suisse est formée de 26 « cantons souverains »²⁵¹ qui collaborent avec la Confédération. Mais la vie politique et civique est très décentralisée : les cantons, selon le droit fédéral, sont dotés de compétences propres et disposent d'une Constitution démocratique acceptée par le peuple (corps électoral). Chacun de ces États possède un Parlement qui gère le législatif (dans la plupart des cantons francophone appelé *Grand Conseil*), un gouvernement qui gère l'exécutif (dans la plupart des cantons francophones (Conseil d'Etat) et ses propres tribunaux qui gèrent le judiciaire. La Confédération accorde aux Cantons la gestion d'un certain nombre de domaines comme : l'éducation, au niveau primaire et secondaire, les hôpitaux publics, la construction et l'entretien de la majorité des routes locales et la police ou encore le contrôle de la fiscalité directe. La Confédération n'assume que les tâches qui ne reviennent pas aux cantons ou qui nécessitent une

²⁴⁷ PARINI L., 1997, « La Suisse terre d'asile : un mythe ébranlé par l'histoire » dans *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 13, n.1, pp.51-68. La jeune Confédération helvétique « acquiert sa réputation de terre d'asile » en 1849, lorsqu'elle devient le refuge de milliers de Républicains, fuyant les persécutions des différents pays d'Europe. La Suisse vit depuis des siècles (1515) dans l'esprit du principe de la neutralité ce qui lui permet d'intervenir souvent en tant que médiatrice pour faciliter le dialogue entre différents pays en conflit. Pour autant elle ne reste pas à l'écart de la politique internationale, elle a rejoint l'Organisation des Nations unies en 2003 et, bien qu'elle ne fasse pas partie de l'Union Européenne, elle entretient également des relations étroites avec elle. Elle poursuit une politique européenne fondée sur des accords bilatéraux sectoriels. Grâce à son indépendance politique et à son engagement, notamment en faveur de l'entente mondiale, la Suisse sert de plateforme à de nombreuses organisations internationales, en particulier à l'ONU qui a son siège à Genève. En outre, environ 250 organisations non gouvernementales ayant le statut de conseiller auprès des Nations Unies ont également leur siège en Suisse. Grâce à son indépendance politique, la Suisse sert de plateforme à de nombreuses organisations internationales, en particulier à l'ONU qui a son siège à Genève. En outre, environ 250 ONG ayant le statut de conseiller auprès des Nations Unies ont également leur siège en Suisse.

²⁴⁸ PERRENOUD M. cité par CANCELA P., « La Suisse, une terre d'asile à géométrie variable », *Le Courier*, 9.10.2015.

²⁴⁹ CANCELA P., 2015, « La Suisse, une terre d'asile à géométrie variable », dans *Le Courier*, 9.10.2015.

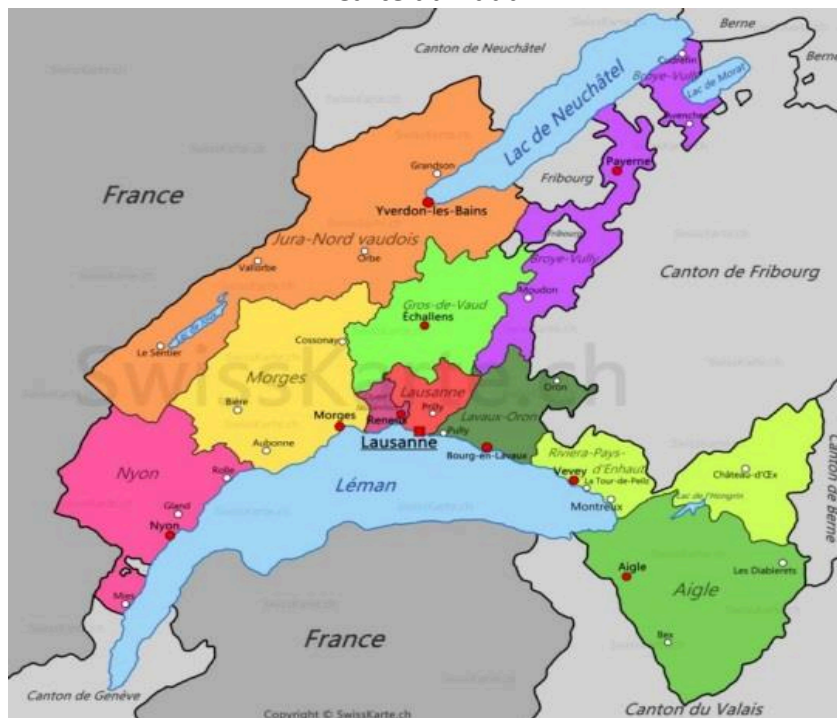
²⁵⁰ Confédération suisse, Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), 2016, Les accords bilatéraux Suisse-Union européenne, p.5.

²⁵¹ Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 (Etat le 12 février 2017), art.n.1 « Le peuple suisse et les cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, d'Uri, de Schwyz, d'Obwald et de Nidwald, de Glaris, de Zoug, de Fribourg, de Soleure, de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, de Schaffhouse, d'Appenzell Rhodes-Extérieures et d'Appenzell Rhodes-Intérieures, de Saint-Gall, des Grisons, d'Argovie, de Thurgovie, du Tessin, de Vaud, du Valais, de Neuchâtel, de Genève et du Jura forment la Confédération suisse. »

réglementation uniforme par la Confédération²⁵², *comme l'immigration même si l'application des lois et mesures est confiée aux Etats des cantons en regard de leurs moyens et de leur propre politique*. Tous les cantons sont divisés en communes et districts²⁵³: ces entités intermédiaires ne sont qu'administratives, judiciaires ou électorales et ne disposent d'aucune autonomie politique.

La Suisse francophone, concernant notre recherche, correspond à la Suisse *romande* et se situe à l'Ouest du pays. Bien que l'appellation « Romandie » soit fréquemment employée dans la vie courante, cette région n'existe pas sur le plan politique en Suisse²⁵⁴. La Suisse romande compte, en 2014, 2.015488 habitants répartis dans les cantons francophones ou bilingues comme suit : Vaud : 756.818, Valais : 240 183 (dont 72,8 % de francophones), Genève : 475 192, Berne : 82.664 (dont 8,2 % de francophones), Fribourg : 211.170 (dont 70 % de francophones), Neuchâtel (177.218), Jura (72.243). Le français de Suisse romande se différencie peu du français de France ou de Belgique : il ressemble à celui des régions limitrophes, notamment celui de la Savoie voisine. L'économie suisse se caractérise parmi les plus libérales et compétitives au monde. Entre 2009-2010, environ 70% du PIL provenait du tertiaire, tandis que l'industrie ne génère que 28% du PIL. Les secteurs clés sont la chimie, les biens d'investissement et les banques²⁵⁵.

Carte du Vaud



Source : Carte du Canton de Vaud, SwissKarte.ch, 2016
<https://swisskarte.ch/fr/canton/vaud/>

²⁵² On les trouve énumérés dans la Constitution fédérale de 1999

²⁵³ Au 1^{er} janvier 2017, la Suisse, en compte 2.255. Onze des vingt-six cantons sont divisés en districts, territoires de contrôle et d'exécution, entre l'État et les communes.

²⁵⁴ Suisse romande présentations dans [www.swissromande.ch](http://www.swissromande.ch/presentation-de-la-suisse/suisse-romande-presentation) (http://www.swissromande.ch/presentation-de-la-suisse/suisse-romande-presentation)

²⁵⁵ GERBER J.-D., 2009-2010, « Svizzera. La vostra piazza economica n.1 » dans *Europa*. www.stabio.ch

2.2. Genèse de la constitution de l'Etat fédéral suisse

2.2.1. La religion – les religions en Suisse : un facteur de divisions

En Suisse, ni une religion ni une langue n'ont représenté, comme en France ou en Italie, un vecteur unifiant. La Suisse n'a pas de religion d'Etat. L'article 15 de la Constitution Fédérale (1999) conçoit la liberté de croyances et de conscience. « »

Historiquement le pays est divisé entre les cantons protestants comme Zurich, Berne, Bâle et Vaud et les cantons catholiques parmi lesquels, Fribourg, Valais, Tessin et les cantons de la Suisse centrale.

C'est d'ailleurs la confrontation entre les deux religions qui ont rythmé l'histoire du pays (Guerre de Kappel 1529 et la guerre de Sonderbund (1843-1847) avant la naissance de l'Etat fédéral en 1848. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale (sauf en 1910) perdure le rapport traditionnel (3/5 de Protestants et 2/5 de Catholiques). Cependant de 1950 à 1970, la proportion des Catholiques s'est accrue de 58 %, et celle des Protestants de 12 % seulement. Le nombre total de Catholiques est passé de 1.960 000 à 3.100000 et celui des Protestants de 2.660000 à 2.990000. Ce renversement est attribué à deux causes principales : d'une part, l'immigration de très nombreux étrangers venant de pays latins et, d'autre part, le fait que leur taux de natalité est supérieur à celui des Protestants²⁵⁶.

Mais selon des données de l'OFS de 2000 à 2013 ces deux religions ont perdu terrain : les Catholiques sont passés du 42,3% au 38% et les Protestants de 33,9% à 26,1%. Par contre, le groupe des personnes qui se déclarent sans confession semble doubler (de 11,4% à 22,2%) tandis que le nombre d'Orthodoxes d'ex-Yougoslavie et de Musulmans de Bosnie et de Turquie (de 3,6 à 5,1%) augmente. Pour Bruno Boccaletti, ces changements sont dus au fait que la Suisse est un véritable *puzzle*, un pays de forte immigration (les étrangers étaient en 2013 presque 24% de la population²⁵⁷) mais aussi en raison de mutations internes à la chrétienté²⁵⁸.

Contrairement à l'Italie où la religion catholique semble avoir été source de cohésion voire d'unité de la société italienne (peut-être la seule), les religions existantes en Suisse ont été à l'origine de conflits depuis la Réforme qui ont opposé Catholiques et Protestants dont la répartition ne coïncide pas avec les régions linguistiques. C'est face à ces troubles intérieurs incessants que Napoléon impose l'*Acte de Médiation* en 1803 par lequel il crée plusieurs nouveaux cantons et tente d'unifier le pays. Ce n'est pas le modèle républicain centralisateur qui sera retenu par les baillis de l'époque, qui lui préféreront plus tard une Fédération des Etats qui a donné le modèle confédéral décentralisé que nous connaissons. Il n'en reste pas moins que l'intervention de Bonaparte a mis fin à ces querelles religieuses. Ce n'est donc pas un hasard si la Constitution de 1848 a fondé son unité sur la diversité des langues existantes sur le nouveau territoire constitué, pariant la neutralité des langues, du fait de leur caractère transverse par rapport aux religions.

²⁵⁶ CIPRIANI J., CUÉNOUD C. DEGEN F., GROSS A., NEURY J.-E., 1974, *La population de la suisse*, CICRED, BFS, pp. 67-71.

²⁵⁷ Nous commenterons plus loin ce chiffre

²⁵⁸ SCARCELLI R., « Le religioni in Svizzera » dans *Swissinfo.ch*, 14 avril 2015.

2.2.2. La construction de l'identité nationale : un plurilinguisme constitutionnel

La Suisse n'est pas un Etat-nation qui s'est fondé sur une « nationalité » unique quant à la langue, la religion ou la culture, mais plutôt sur « une volonté politique d'association ». C'est plutôt dans les cantons que nous retrouvons la conception organique de l'Etat-nation²⁵⁹.

Du point de vue linguistique, la Confédération suisse est caractérisée par un plurilinguisme constitutionnel qui s'inscrit dans une longue histoire, souvent tumultueuse. Elle est divisée en quatre régions linguistiques. Dans les dispositions générales de la Constitution de 1999, il est stipulé dans l'art.70 réservé aux langues, que « les langues officielles de la Confédération sont l'allemand, le français et l'italien. Le romanche est la langue officielle pour les rapports que la Confédération entretient avec les citoyens romanches »²⁶⁰.

Les quatre langues en Suisse sont réparties de façon inégale sur le territoire helvétique et, selon les données 2013 de l'Office Fédéral de la Statistique, sur une population d'environ 8.139 631 habitants dont 1 937 447 étrangers²⁶¹, l'allemand est parlé par 63,5%, le français par 22,5%, l'italien 8,1 % et le romanche 0,5% des résidents.

Au Moyen-Âge, la Suisse, à l'exception des régions romanches, se caractérisait déjà par la pluralité de régions linguistiques extrêmement stables, avec des variétés dialectales qui cohabitaient. Si toutefois les langues romandes ou franco-provençales²⁶², parlées jusqu'au début du XIXème siècle en Suisse francophone, ont suivi le même sort que les patois en France²⁶³, elles sont encore utilisées dans le canton du Valais, notamment dans la commune d'Evolène où cet idiome local est encore utilisé parmi les villageois de toute génération²⁶⁴.

Une particularité à retenir : si les frontières géographiques ont bougé, en revanche les frontières linguistiques sont restées à peu près inchangées depuis plus de 1000 ans.

²⁵⁹ Commission européenne pour la démocratie par le droit, 1998, « Les mutations de l'Etat-Nation en Europe à l'aube du XXIème siècle » (Actes du Séminaire UniDem organisé à Nancy du 6 au 8 novembre 1997 en coopération avec l'Institut de recherche sur l'évolution de la nation et de l'Etat en Europe (IRENEE), faculté de Droit, Université de Nancy), dans Science et technique de la démocratie, n.22, Council of Europe, pp.67-82.

²⁶⁰ Le romanche, recouvrant plusieurs variantes et menacé de disparition, n'a été déclaré langue nationale qu'en 1939 pour renforcer le sentiment d'unité nationale fondée sur le plurilinguisme, afin d'écarter les tentations de rejoindre les belligérants voisins, proches par la langue, comme pendant la 1ère Guerre mondiale, et d'éloigner ainsi le spectre de l'éclatement du pays.

²⁶¹ OFS (Office Fédéral de la Statistique), 2013.

²⁶² Comme l'évolène, une langue romane, dans le canton du Valais qui est une des rares langues à être encore parlée par les anciens du village. Il ne constitue pas une variante du français du fait qu'il relève du groupe *franco-provençal*. Il fait l'objet depuis une décennie d'un enseignement auprès des plus jeunes pour réactiver cette langue qui tend à disparaître. <https://www.yapaslefeaulac.ch/patois-d-evolene/>

²⁶³ Voir plus loin la situation des patois en France.

²⁶⁴ MATTHEY M. et MEUNE M., 2012, *Le franco-provençal en Suisse. Genèse, déclin, revitalisation*, dans Revue Transatlantique d'études suisses n.2, Université de Montréal, pp. 4-5.

2.2.3. Valeur des langues nationales et évolution

Les quatre langues de la Suisse ont évolué depuis le recensement de 1990 jusqu'en 2005 d'une manière inégale sur le territoire helvétique. Si l'évolution de la langue allemande est demeurée constante depuis le recensement de 1990 (63,6 %), le français en revanche a progressé tant dans la population d'origine suisse (de 20,5 % à 21 %) que dans celle d'origine étrangère (de 13,3 % à 18 %), grâce à une bonne intégration de immigrés tandis que l'italien a perdu de son importance car il est moins pratiqué. En effet, nombre d'immigrés italiens sont retournés dans leur pays ; d'autres ont abandonné l'italien et pratiquent le suisse allemand ou le français en s'installant dans des régions offrant plus d'opportunités professionnelles que le Tessin. L'anglais gagne du terrain, surtout dans les villes (Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Zurich), et est devenu la langue étrangère la plus pratiquée par la population suisse²⁶⁵.

L'égalité des langues, proclamée dans les textes officiels, n'a jamais vraiment été respectée. La Suisse a, depuis toujours, dû gérer des situations de langues en contact, soit des diglossies, comme c'est le cas des germanophones entre l'allemand standard à l'écrit (parlé en Allemagne et en Autriche) et les « Dialekten » alémaniques ou des italo-phones entre l'italien standard (parlé en Italie, celui de Milan) et les *dialetti* tessinois, ou, de façon résiduelle, des francophones entre le français standard et les variétés franco-provençales.²⁶⁶

Il existe des hiérarchies entre les langues nationales, qui sont sources de conflits potentiels, dû à l'inégalité des valeurs entre les langues. Ces tensions se sont installées entre langue « minoritaire » comme l'italien et langue « majoritaire » comme l'allemand²⁶⁷. Il suffit de penser par exemple que les lois et arrêtés fédéraux n'ont été traduits en italien qu'en 1902. Aujourd'hui encore, les députés tessinois interviennent au Parlement en allemand ou en français s'ils veulent être entendus. Dans les régions romanches, les idiomes autochtones semblent menacés²⁶⁸, certains craignent une « invasion » de l'allemand au Tessin et en Suisse romande.

Par ailleurs, les *Dialekten* suisses allemands, dans le cadre des politiques de promotion de la diversité de l'Union européenne, ont fait l'objet d'une reconnaissance officielle de la CH encourageant leurs usages sociaux et locaux²⁶⁹. Cette idéologie a remis en question

²⁶⁵ ELMIGER D. et FORSTER S., 2005, *La Suisse face à ses langues*, IRDP, pp.3-73.

²⁶⁶ MEUNE M., 2012, « Entre parlers locaux et langues nationales : la diglossie discrète des 'patoisants' du canton de Fribourg » dans *Quaderna*, mis en ligne le 5 mars 2014, url permanente : <http://quaderna.org/entre-parlers-locaux-et-langues-nationales-la-diglossie-discrete-des-patoisants-du-canton-de-fribourg/>

²⁶⁷ GOHARD- RADENKOVIC, A., 2001, « Le 'Röstigraben' existe-t-il ? Représentations réciproques de « l'autre » entre les communautés linguistiques francophones et germanophones de la Suisse », dans ZARATE, G., (dir.), *Langues, xénophobie, xénophilie dans une Europe multiculturelle*, Actes, dossiers et rapports pour l'éducation du CNDP, Caen, CRDP Basse-Normandie, pp. 63-76.

²⁶⁸ Il existe 5 à 6 variantes de romanche.

²⁶⁹ Comme le « Dialekt » zurichois qui s'est imposé et est devenu une langue de communication sur les chaînes de la SFR1 et de la SFR2, phénomène qui traduit la domination économique des villes de Suisse allemande et la montée en puissance de l'ultralibéralisme porté par des courants de droite et d'extrême droite. Gohard-Radenkovic explique le phénomène conjugué de l'adoption et imposition de l'anglais et des valeurs socio-économiques qu'elle draine. GOHARD-RADENKOVIC A., 2012, « Contre point : Le plurilinguisme, un nouveau champ ou une nouvelle idéologie ? Ou quand les discours politiquement corrects prônent la diversité », dans GOHARD-RADENKOVIC A., GREMION M.,

l'apprentissage du « Schriftsdeutsch », langue écrite apprise dès l'école primaire permettant de communiquer dans les secteurs éducatif, académique et professionnel, entre les locuteurs de différentes régions linguistiques mais aussi au sein même de la Suisse alémanique où les variantes dialectales sont très importantes, où par exemple un Bâlois ne comprend pas un Singinois²⁷⁰ et *vice versa*.

En outre, les Suisses allemands ne s'identifient pas à ce « bon allemand » et préfèrent recourir à leur « Dialekt », mettant en difficultés tout Suisse francophone mais aussi tout immigré auquel on aura enseigné l'allemand standard, pour trouver du travail (notamment dans les régions bilingues) ou pour s'insérer dans une région germanophone²⁷¹. Ou la situation contraire : l'immigré n'aura appris que la variante locale et ne pourra donc pas offrir ses compétences dans d'autres régions germanophones faute de compétences de l'allemand standard, restreignant ainsi sa mobilité professionnelle. On retrouve cette dichotomie entre discours et pratiques dans les apprentissages à l'école et dans la formation préprofessionnelle où seul l'allemand écrit est appris et où les *Dialekten* sont absents. Il semblerait que, malgré les tensions linguistiques, les Suisses soit d'accord sur un point : la négation même de cette diglossie.

Face à ce dilemme, la dernière tendance est celle d'avoir instauré l'anglais comme cinquième langue nationale pour résoudre les difficultés de cohabitation et de compréhension entre les locuteurs des différentes langues nationales mais au détriment de ces mêmes langues constitutives de l'unité fédérale et de la cohésion sociale²⁷².

Penser les langues comme des vecteurs neutres, dépourvus de tout rapport de force et de toute tension, était une utopie. Mais on ne peut comprendre ce choix de « l'unité dans la diversité » sans le recontextualiser dans les conflits religieux qui ont sévi pendant plusieurs siècles dans cette région. C'est pourquoi construire la cohésion de l'Etat fédéral sur la reconnaissance officielle des langues en présence, en protégeant grâce au « principe de territorialité » les langues minoritaires, semblait être à l'époque la réponse la plus appropriée, même si, de nos jours, on en voit les écueils.

YANAPRASART P. et VEILLETTE J. (dir.), *Alterstice* n°2, août, ARIC / Métropolis / Université Laval, Québec : <http://journal.psy.ulaval.ca/ojs/index.php/ARIRI>

²⁷⁰ Région située entre Berne et Fribourg. Les paysans pauvres du Singinois, au moment de l'industrialisation (tardive) de Fribourg au XXème siècle, sont venus s'établir en Basse-Ville où est né le Bolze, une langue de communication hybride (un sociolecte) née de la rencontre du parler francophone fribourgeois et du « Dialekt » singinois.

²⁷¹ VEILLETTE J. et GOHARD-RADENKOVIC A., 2012, « Parcours d'intégration 'à géométrie variable' d'étrangers dans des milieux plurilingues : le cas du canton de Fribourg, Suisse », dans ADAMI H. et LECLERCQ V. (éds), *Les migrants face aux langues des pays d'accueil. Acquisition en milieu naturel et formation*, Savoires mieux, Septentrion, pp. 89-133. Voir également VEILLETTE J., 2015, *Récit national et imaginaires identitaires au double prisme du « bilinguisme » et de la « migration »*. Une autre lecture des dynamiques de cohabitation dans deux petites communes suisses, Berne, Transversales 43, Peter Lang,

²⁷² ELMIGER D. et FORSTER S., 2005, *op.cit.*, pp.3-73. Voir également GOHARD-RADENKOVIC, 2007, « Situation de la langue française d'une Suisse aux quatre langues : paradoxes entre son statut, ses représentations et son enseignement » dans HERRY, Y et de MOUGEOT, C (dir.) *Recherche en éducation en milieu minoritaire francophone*, Actexpress, Canada, Presses de l'Université d'Ottawa, pp. 74-84.

2.3. Les politiques éducatives en Vaud : un système ségrégatif dû à une orientation précoce

Depuis 1848, la Suisse est un État fédéral dont la structure est basée sur trois niveaux : fédéral, cantonal et communal. L'organisation et la gestion de l'enseignement ne sont pas centralisées comme en France ou en Italie mais attribuées aux Cantons (Constitution fédérale de 1999, art. 62)²⁷³. La Suisse est formée de 26 « cantons souverains »²⁷⁴ et donc de 26 systèmes éducatifs et de 26 chefs de l'Instruction publique qui se regroupent dans une structure de collaboration volontaire intercantonale : la Conférence des directeurs de l'Instruction publique (CDIP-CH)²⁷⁵.

2.3.1. Un système scolaire géré par l'Eglise protestante

Jusqu'à la fin du XVII^{ème} siècle, les écoles vaudoises étaient gérées par l'Eglise protestante et visaient la formation de « bons chrétiens »²⁷⁶. Les élites estimaient que l'instruction des couches populaires n'était pas nécessaire. Sous la République (1798-1803), le paysage scolaire ne se modifie guère et les pasteurs conservent une influence déterminante sur le fonctionnement des écoles²⁷⁷. Cependant le nouvel Etat veut devenir le berceau de la vie intellectuelle et l'éducation du peuple devient une priorité : on retrouve les traces de cette préoccupation dans l'art. 4 de la première Constitution helvétique²⁷⁸ (Aarau, 12 avril 1798) : « Les deux bases du bien public sont la sûreté et les Lumières ».²⁷⁹

Il faudra attendre la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, pour que de nouveaux objectifs prennent forme afin d'augmenter le niveau de connaissances des enfants quelle que soit leur classe sociale. La Loi sur l'instruction publique primaire de 1865 dotera les écoles primaires de son premier plan

²⁷³ La Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 accorde aux Cantons la gestion d'un certain nombre de domaines comme l'éducation (sauf les universités fédérales), les hôpitaux (sauf les hôpitaux communaux et privés), la construction et l'entretien de la majorité des routes (sauf les autoroutes et les autres routes nationales) et la police (contrairement à l'armée) ou encore le contrôle de la fiscalité directe.

²⁷⁴ Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999, art.n.1 « Le peuple suisse et les cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, d'Uri, de Schwyz, d'Obwald et de Nidwald, de Glaris, de Zoug, de Fribourg, de Soleure, de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, de Schaffhouse, d'Appenzell Rhodes-Extérieures et d'Appenzell Rhodes-Intérieures, de Saint-Gall, des Grisons, d'Argovie, de Thurgovie, du Tessin, de Vaud, du Valais, de Neuchâtel, de Genève et du Jura forment la Confédération suisse. »

²⁷⁵ La CDIP, créée en 1897, est composée des chefs de l'Instruction publique (= Ministres de l'éducation) de chaque canton. Il existe une Conférence au niveau national (CDIP-CH) et quatre Conférences au niveau régional.

²⁷⁶ GILLIÉRON GIROUD P., 2009, « Le temps scolaire de l'élève dans le canton de Vaud : quels changements depuis le milieu du XIX^e siècle ? », Rapport URPS, n. 139, avril, p.17.

²⁷⁷ ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES, 2016, « Section K : Archives officielles dès 1803, entrées avant 1985.

Sous-section K XIII : Département de l'instruction publique et des cultes. K XIII 373 Service de l'enseignement primaire », 1^{er} décembre, p.2. Les matières sont la lecture, l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, la religion et les psaumes.

²⁷⁸ Suisse, République helvétique, Première Constitution helvétique, Aarau, 12 avril 1798.

²⁷⁹ GILLIÉRON GIROUD P., 1999, « Le temps de l'école : quels changements ? Evolution du temps scolaire dans les classes primaires du canton de Vaud, 1899-1997 », Rapport, Centre vaudois de recherche pédagogique, n. 101, p.17.

d'études avec un programme détaillé des disciplines scolaires prévues²⁸⁰. Des inspecteurs seront nommés et remplaceront les pasteurs ne feront plus partie des commissions scolaires²⁸¹. D'autres plans d'études (programmes) seront élaborés au fil des années²⁸² en 1868, en 1903²⁸³, en 1926²⁸⁴.

2.3.2. Des dispositifs spéciaux pour enfants déficients

Parmi les lois ayant apporté des innovations importantes au système scolaire vaudois, celle du 15 mai 1906 qui a institué les classes primaires supérieures permettant aux élèves « doués » de la ville, de la campagne ou de la montagne, de fréquenter des classes différenciées pour y compléter leurs connaissances²⁸⁵ et celle du 18 mai 1911 qui a créé les classes spéciales pour l'enseignement destiné aux enfants « arriérés », qui deviendront avec la Loi du 19 février 1930 les « classes de développement »²⁸⁶. Dans les années 1970²⁸⁷, la CDIP²⁸⁸ mettra en place des classes de développement (Classe D), soit un enseignement spécialisé au niveau primaire et secondaire, réservé aux enfants « pour lesquels des déficiences mentales ou physiques, ou des troubles caractériels sont cause de retard scolaire »²⁸⁹. Dans le Canton de Vaud, ces classes spéciales seront appelées de diverses façons suivant les établissements, les communes ou le public : « classes de développement, classes R (classes à effectif réduit), classes vertes, classes de soutien, etc. »²⁹⁰.

²⁸⁰ LE GRAND CONSEIL VAUD, 1865, « 1865 Loi sur l'instruction publique primaire du canton de Vaud du 31 janvier » Lausanne, Conseil d'état / L. Corbaz et Comp. (Archives cantonales vaudoises), Chap. II, art.13. Les matières scolaires s'enrichissent de la religion, de la langue française, de l'écriture, de l'arithmétique, de la géographie, du dessin, du chant, de l'histoire nationale, de l'instruction civique, de la géométrie, des sciences naturelles et de la gymnastique.

²⁸¹ LE GRAND CONSEIL VAUD, 1865, *idem*. La loi prévoyait également la création facultative, par les communes, d'« écoles secondaires », sortes de classes primaires supérieures. Celles-ci eurent cependant très peu de succès.

²⁸² GILLIÉRON GIROUD P., 2009, *idem*, pp.11-17.

²⁸³ GILLIÉRON GIROUD P., 2009, *idem*, pp.11-12. C'est dans le programme de 1903 qu'est évoqué le souci nouveau de définir le but de l'enseignement primaire conçu selon de nouvelles valeurs morales, plus laïques : « Ce qui importe n'est pas de meubler l'esprit mais de le forger » (Plan d'étude édité en 1903, p. 16). Le programme s'augmente ainsi des branches : géographie, histoire, sciences naturelles, artistiques, dessin, travaux manuels, enseignement de la langue maternelle suivie par le calcul. Le chant se sépare de l'enseignement religieux.

²⁸⁴ GILLIÉRON GIROUD P., 2009, *idem*, p.12. Le Plan d'études de 1926 reprend tel quel le programme de 1903.

²⁸⁵ DOCUMENT PUBLIC VAUD, 2004, *L'Ecole vaudoise de 1803 à 2003 : quelques faits et décisions historiques*, p.2. Si des mesures de ce genre avaient été prises à deux reprises, en 1865 et en 1892, le législateur s'était efforcé de mettre sur pied un système d'écoles « secondaires » ou *Sekundarschulen* (alémaniques) : elles devaient compléter pour l'arrière-pays le réseau des collèges communaux, elles ne connurent toutefois pas le succès escompté, en raison de difficultés financières et d'organisation dues aux distances. Ainsi, le projet avorta.

²⁸⁶ ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES, 2016, « Section K : Archives officielles dès 1803, entrées avant 1985. Sous-section K XIII : Département de l'instruction publique et des cultes. K XIII 373 Service de l'enseignement primaire », 1^{er} décembre, p.3.

²⁸⁷ D'autres dispositifs d'assistance scolaire ont été conçus pour soutenir les plus démunis dans les années 1970 : des appuis scolaires, des classes à effectifs réduits (R).

²⁸⁸ De 1885 au 21 avril 1998, *Département de l'instruction publique et des cultes* puis, jusqu'au 30 juin 2007, *Département de la formation et de la jeunesse*. Depuis 2007, *Département de la formation, de la jeunesse et de la culture*.

²⁸⁹ Archiv für das schweizerische Unterrichtswesen, *Canton de Vaud, Organisation scolaire*, Band (Jahr), n. 51/1965-52/1966 (1967), 22.11.2019, p. 252.

²⁹⁰ BOVEY L., 2015, « Des élèves funambules. Être, faire, trouver et rester à sa place en situation d'intégration », Université de Genève, dans *Cahier n°136*, Publications de la section des sciences de l'éducation, p. 17.

2.3.3. La Réforme d'après-guerre (1956) : pour une structure scolaire plus souple

A la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le système scolaire traditionnel a été contesté car on lui reproche : une trop grande rigidité des structures, le caractère trop arbitraire de la sélection des élèves, la précocité de l'orientation et la différenciation des programmes dès le début de l'école secondaire²⁹¹. La question de la pré-sélection des élèves est une préoccupation des autorités depuis fort longtemps, preuve en est le rapport présenté au Conseil des Cinq Cents, le 13 novembre 1799, par Heurtault-Lamerville dont nous citons un passage qui nous paraît significatif :

« Afin que la jeunesse reçoive une instruction appropriée, le maître d'école (...) fera une distinction entre les élèves et n'imposera pas aux faibles et aux lents des tâches aussi lourdes qu'aux forts et intelligents pour que ceux-là puissent suivre et ne restent pas en arrière. Dans une école nombreuse, tous les enfants n'apportent point les mêmes dispositions à s'instruire. L'un des instituteurs se chargera des plus tardifs, l'autre élèvera à quelques connaissances supérieures, à des éléments d'instruction plus étendus les jeunes citoyens doués de plus d'aptitudes. ²⁹²».

Des modifications sont apportées à l'organisation vaudoise, qui se traduisent concrètement par l'introduction d'un nouveau plan d'études, conçu en 1953 et promulgué par la Réforme en 1956. On relève la volonté politique de retarder la sélection vers les diverses sections pour enfin mettre fin au système « en cascade » dans lequel l'élève qui échouait en section classique devait « descendre » en scientifique, puis éventuellement en commercial, etc. La réforme prévoyait un programme commun²⁹³ pour tous les élèves pendant les deux premières années des collèges. Pendant ces deux années, l'enfant avait la possibilité de faire valoir ses aptitudes et ses goûts, avant d'être orienté vers la section qui lui conviendrait le mieux.

Cependant le système scolaire vaudois se caractérisait encore par la sélection précoce des élèves, la rigidité des conditions d'admission et de promotion, la difficulté de passage d'une voie de formation à l'autre et un recours important aux classes spécialisées. Dans ce système, l'école obligatoire dure huit ans et demi : le Cycle d'orientation de deux ans (de 10 à 12 ans) auquel on accède à la suite d'un examen d'admission où il faut obtenir la note moyenne de 8 sur 10 pour réussir. Ceux qui n'ont obtenu qu'une moyenne de 7,5 sur 10, sont orientés vers l'école primaire supérieure, alors que les autres redoublent²⁹⁴. Le Secondaire (2^{ème} cycle de 13 à 15) comportait trois filières, dont deux divisions, l'une latine, la plus prestigieuse, et l'autre moderne, qui préparait les élèves à l'entrée dans les lycées et une division générale qui conduisait les élèves à l'apprentissage. Le troisième cycle de deux ans et demi (de 16 à 18 ans) comprenait les lycées classique, moderne et scientifique, les seuls conduisant aux études supérieures²⁹⁵.

²⁹¹ BOBER G., 1988, *La réforme scolaire vaudoise – Genèse de la loi scolaire du 12 juin 1984*, Le Mont-sur-Lausanne, p.445.

²⁹² MARTIN A., 1949, « L'enseignement primaire supérieur dans le canton de Vaud » dans *Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse (Revue)*, vol. 40, p. 81.

²⁹³ BORATTO G. P., 2012, *Enseignement primaire supérieur, massification scolaire et « démocratisation des études » dans le canton de Vaud de 1895 à 2010*, Master, Université de Genève, p.63. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:24850>. Il ne comprend pas le latin mais c'est à ce stade que commence l'étude de l'allemand.

²⁹⁴ BORATTO G. P., 2012, *ibidem*.

²⁹⁵ BORATTO G. P., 2012, *idem*. pp. 62-67.

Ce qui ressort de cette réorganisation est que, si la sélection est repoussée d'un an, le système distribué en trois sections est reconduit et continue de pratiquer une orientation précoce selon les résultats scolaires, liée majoritairement à l'origine sociale des élèves, que Baratto qualifie, pour sa part, de « destin scolaire »²⁹⁶.

2.3.4. Une sélection trop précoce des élèves contestée

Bien que des efforts aient été faits pour atténuer cette orientation précoce, le Conseil de la réforme et de la planification scolaire (CREPS) fondé en 1969, dans son rapport de 1970, conclut que :

« l'école vaudoise sélectionne les enfants en vue de l'enseignement secondaire trop tôt ; le passage d'une voie de formation à une autre est quasi impossible et les conditions d'admission et de promotion sont à tous les niveaux plus rigides qu'efficaces ».

Les auteurs de ce rapport proposent de retarder le plus possible la séparation entre l'école primaire et l'école secondaire, et de maintenir tous les enfants dans des classes communes, « hétérogènes ²⁹⁷ ». Une expérimentation est alors mise en place à Rolle, puis à Vevey, respectivement en 1972 et 1973. En 1972, un premier plan d'études romand (commun aux cantons de Berne, Vaud, Fribourg, Valais, Neuchâtel et Genève) est adopté dans les classes primaires vaudoises, dont le contenu des programmes s'en trouve passablement transformé.

2.3.5. La Réforme de 1984 : réduire les échecs scolaires

De 1889 à 1984, l'école obligatoire correspondait à l'enseignement primaire²⁹⁸, composé d'un degré inférieur, moyen et supérieur. Les élèves étaient répartis en divisions ou en sections suivant leur âge et leur degré de développement.

Dès 1984, la structure de l'école change, la répartition par âge est ainsi modifiée : seules les quatre premières années relèvent du primaire (de 7 à 10 ans), à partir de la 5^{ème} (à 11 ans) les élèves passent au secondaire. *Cette année est à la fois une période d'observation et de sélection.*

Les élèves sont ensuite orientés sans examen vers trois filières de la 6^{ème} à la 9^{ème} : la division terminale (DT) pour les élèves destinés à l'apprentissage (professionnel) ; la division supérieure (DS) qui, dès la 8^{ème} année, est divisée en trois sections (technique, littéraire et commerciale) réservée aux élèves moyens ; la division pré-gymnasiale (DP) comprenant quatre sections (latine, scientifique, langues modernes et économique) correspond aux filières « nobles »²⁹⁹.

Même si cette réforme vise à mieux répondre aux exigences économiques et à permettre aux élèves de s'épanouir dans une voie qui leur correspond, la nouvelle organisation du Secondaire

²⁹⁶ BORATTO G. P., 2012, *idem*, p.63.

²⁹⁷ BORATTO G. P., 2012, *idem*, p.65

²⁹⁸ Degré inférieur (1^{ère} et 2^{ème}) (6) -7-8 ans ; degré moyen (de la 3^{ème} à la 5^{ème}) 9-10-11 ans ; degré supérieur (de la 6^{ème} à la 9^{ème}) 12-13-14-15-(16) ans.

²⁹⁹ BORATTO G. P., 2012, *ibidem*, p.71.

inférieur demeure élitare. Dans la pratique, les élèves sont encore orientés vers les différentes sections, en fonction de leur moyenne annuelle sur une échelle de 10³⁰⁰. Cette répartition des élèves perpétue en fait la même sélection que celle instaurée en 1950 et génère une forte ségrégation sociale.

Si, à partir de 1984, nous sommes confrontés à une massification des études, celle-ci ne doit, en aucun cas, être confondue, voire assimilée, à la démocratisation des études.

2.3.6. La Réforme de 1999 (EVM) : des mesures pour assurer l'égalité des chances

Au milieu des années 90, le canton de Vaud s'engage dans une importante réforme scolaire intitulée « Ecole vaudoise en mutation » (EVM96), qui sera adoptée en 1999. La grande nouveauté de ce projet est que si d'une part, les élèves sont soulagés du stress lié à l'année d'orientation, de l'autre ils sont mieux respectés dans leur rythme individuel ce qui permet de diminuer les échecs scolaires et d'assurer une meilleure égalité des chances³⁰¹. Les années scolaires sont organisées sur cinq cycles³⁰². Le secondaire 1 (élèves de 12 à 15/16 ans) est divisé en trois filières : la VSO (Voie secondaire à options), la VSG (Voie secondaire générale) et la VSB (Voie secondaire de Baccalauréat). L'orientation s'effectue sur des critères diversifiés (résultats scolaires, niveaux, dossier d'évaluation de l'élève, épreuves communes), en concertation avec les parents. Des systèmes de passerelles sont néanmoins prévues pour passer au niveau supérieur.

L'introduction de cycles³⁰³ devait favoriser une progression plus harmonieuse et améliorer l'orientation vers les voies secondaires susmentionnées³⁰⁴. Si la réforme supprime les notes et propose à la place des appréciations, en revanche les enseignants adopteront une échelle d'évaluation de 1 à 6. Cinq ans après son lancement, les responsables du projet constatent que l'objectif de lutte contre l'échec scolaire n'est pas atteint car le principe de sélection précoce perdure malgré ce « vernis EVM »³⁰⁵.

³⁰⁰ BORATTO G. P., 2012, *ibidem*. Avec une moyenne de 6 sur 10, l'élève est orienté en division terminale. Avec une moyenne de 7,5 sur 10, l'élève est dirigé en division supérieure (DS, niveau d'exigences moyennes), soit en section littéraire, commerciale ou technique. Avec une moyenne de 8,5 sur 10, l'élève est orienté en division pré-gymnasiale (DP, niveau d'exigences élevées). En pré-gymnasiale, les élèves peuvent choisir entre plusieurs sections : Économie (E), Langues modernes (D), Latin et grec (A), Latin et anglais (B) ou Mathématiques et sciences (C). Pour les élèves qui n'obtiennent pas cette moyenne, des classes pour élèves en difficultés scolaires dénommées « classes à effectif réduit (ER) pour les élèves en légères difficultés (elles n'apparaissent pas dans l'organigramme), « classes de développement » (D) pour les élèves rencontrant de grosses difficultés et les classes relevant de « l'enseignement spécialisé ».

³⁰¹ BORATTO G. P., 2012, *ibidem*, p. 80.

³⁰² Le cycle initial (deux années facultatives pour les élèves de 4 à 6/7 ans), le 1er cycle primaire (nommé CYP1 comprenant les élèves de 6 à 8/9 ans), le 2ème cycle primaire (nommé CYP2 comprenant les élèves de 8 à 10/11 ans), le cycle de transition (nommé CYT comprenant les élèves de dix à douze/treize ans).

³⁰³ Système scolaire mis en place dans le cadre de l'EVM : le CIN (cycle initial), le CYP1 (le 1er cycle primaire), le CYP2 (le 2ème cycle primaire) et le CYT le cycle de transition.

³⁰⁴ BORATTO, 2012, *idem*, p.82.

³⁰⁵ BUSSLINGER L., « L'école vaudoise résiste à EVM et perpétue ses mécanismes de sélection des élèves » dans *Le Temps*, du 29 juin 2002.

2.3.7. Les tendances du XXème et XXIème siècles

L'école de la deuxième moitié du XXème siècle reste divisé en plusieurs filières à caractère précocement sélectif, alors que les textes officiels annoncent l'égalité des chances, c'est-à-dire offrir les mêmes possibilités d'accès aux études.

En 2001, une initiative est lancée pour que « toute évaluation des connaissances, des techniques et des compétences acquises soient établies sous formes de notes »³⁰⁶ et, en 2004, le Grand Conseil adopte un contreprojet qui réintroduit les notes de 1 à 6, avec des demi-points, à partir de la 5e année du primaire. Il n'y aura pas de moyenne générale mais une moyenne pour chaque branche. Malgré les intentions de la gauche d'instaurer une école sans évaluations chiffrées, les notes resteront en vigueur, sur le modèle que nous connaissons encore aujourd'hui³⁰⁷.

Dès le 1^{er} août 2013, une autre réforme est mise en place : « la Loi sur l'enseignement obligatoire » (LEO) qui tente de réduire le taux de redoublement, les inégalités entre élèves, de simplifier le processus d'orientation, de faciliter l'intégration des enfants en difficultés dans les classes régulières. Pour ce la LEO prévoit deux cycles de quatre ans chacun en primaire, la voie secondaire à option (VSO) est supprimée, et seules sont conservées la voie générale (VG) et la voie pré-gymnasiale (VP) afin de diminuer la stigmatisation des élèves en difficultés.

La G2 comme la G3 ont vécu l'évolution en perpétuel mouvement du système éducatif vaudois, constamment tiraillé entre la volonté d'atténuer la précocité de l'orientation pénalisant un grand nombre d'élèves, surtout ceux en provenance de couches sociales défavorisées ainsi que ceux issus de la migration, et la résistance de cette barrière sélective malgré les nombreuses réformes. Quelle place occuperont-ils dans ce système ?

2.4. La Suisse : de pays d'émigration à pays d'immigration

Comme pour la présentation de l'évolution des émigrations successives des Italiens, nous rappellerons ici brièvement les phases migratoires en Suisse en tâchant de nous concentrer sur l'immigration des Italiens, en nous arrêtant plus longuement sur celle dans les années 1950-60.

2.4.1. La Suisse : terre d'exil et terre d'asile

Bien que toujours plus incline à consolider sa politique, entre peur de la surpopulation étrangère et élan de solidarité, la Suisse est depuis des siècles confrontée à l'accueil soit de groupes de personnes fuyant les pays d'origine en raison de persécutions politiques ou religieuses, (Monarchistes, Allemands, Juifs, Protestants, Hongrois, Chiliens, Kosovars, Erythréens... Syriens),

³⁰⁶ ROSSIER F, (2003). Bulletin du Grand Conseil du Canton de Vaud

³⁰⁷ Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud (2005), Modification du règlement d'application de la loi scolaire

soit des individus ou des familles quittant leurs pays pour des raisons économiques (immigration ouvrière)³⁰⁸.

Le phénomène de l'immigration en Suisse s'inscrit dans la longue durée, depuis les années 1850 s'accroissant à diverses périodes, notamment au début du XX^e siècle et depuis les années 1950.

Mais, avant de devenir terre d'immigration, la Suisse a été pendant longtemps un pays « fournisseur d'émigrants »³⁰⁹. En effet du Moyen-Âge aux campagnes napoléoniennes, les types d'émigration que la Suisse connaît se modifient peu et s'inscrivent dans une tradition pluriséculaire. Il s'agit du mercenariat, soit des soldats recrutés à la solde de puissances étrangères qui comptent plus d'un million de Suisses sur les champs de bataille européens³¹⁰. Lorsqu'une Loi (1859) interdira le recrutement du service à l'étranger³¹¹, ce type d'émigration sera graduellement remplacé par des mouvements à caractère civil qui se poursuivront jusqu'en 1914³¹². Les raisons de l'émigration des Suisses sont attribuées au chômage et à la pression démographique qui contraignaient en particulier de petits agriculteurs paupérisés à quitter le pays. Outre les pays voisins, l'Amérique du Nord et du Sud, l'Australie et la Russie comptent parmi les destinations privilégiées³¹³.

A partir de 1890, les émigrations commencent à diminuer progressivement et, à l'ère de l'industrialisation, la Suisse se transforme dans les dernières décennies du XIX^e siècle et tout au long du XX^e siècle en terre d'immigration³¹⁴. Cette inversion de tendance apparaît à cette époque lorsque le nombre d'immigrants enregistrés en Suisse dépasse, pour la première fois, celui des émigrants en passant de 3% en 1850 à 15% en 1914³¹⁵.

Les premières immigrations en Suisse remontent à l'époque moderne, soit entre le XVI^e et XVII^e siècle, constituées par des Protestants (Huguenots français) en provenance de pays où il leur était interdit de pratiquer leur religion (France, Italie, Allemagne, Angleterre, Hongrie et Espagne) et des Vaudois, répartis dans les différents cantons réformés (50% à Berne, 30% à Zurich, 12% à Bâle et 8% à Schaffhouse). Ils sont suivis, après la Révolution, entre 1792 et 1798, par l'arrivée de monarchistes français (nobles ou ecclésiastiques) qui se réfugient en Suisse (Fribourg, Neuchâtel et Soleure)³¹⁶. Le phénomène de l'asile politique en Suisse n'est devenu réellement

³⁰⁸ CANCELA P., « La Suisse, une terre d'asile à géométrie variable » dans *Le Courrier*, 9.10.2015.

³⁰⁹ ARLETTAZ G., 2000, « La Suisse, terre d'émigration et d'immigration » dans dossier *Histoire, Panorama 6/2000*, pp.21-22 ; et PARINI L., 1997, « La Suisse terre d'asile : un mythe ébranlé par l'histoire » dans la *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 13, n.1, 1997, pp.51-68.

³¹⁰ HAGMANN H.-M., 1966, *Les travailleurs étrangers, chance et tourment de la Suisse*. Lausanne, Payot, p. 21 et HEAD-KÖNIG, A.-L. 2007, « Emigration » dans *Dictionnaire historique de la Suisse*. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007988/2007-10-15/>

³¹¹ DE TSCHARNER B., « Mercenari » dans *Swissinfo.CH* du 11. 10.2010.

³¹² ARLETTAZ G., *op.cit.*, pp. 21-22.

³¹³ ALARD DU BOIS-REYMOND (Chef ODM), « Histoire de la migration en Suisse » dans *Rapport sur la migration 2010*, Office Fédéral des migrations (ODM), pp.7-13.

³¹⁴ ARLETTAZ G., *op.cit.*, pp.58-68.

³¹⁵ PIGUET E., 2009, *L'immigration en Suisse. 60 ans d'entrouverture*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 13

³¹⁶ PORTMANN-TINGUELY A., Philipp Von Cranach / LA, 2016, « Réfugiés » dans *Dictionnaire historique de la Suisse*. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016388/2016-01-07/>

durable qu'à l'époque des révolutions radicales du XIX^{ème} siècle, en particulier dans les premières décennies³¹⁷. Cependant en 1836-1837 le nombre d'étrangers établis sur le territoire suisse est encore faible : il ne constitue que 2,5% de la population³¹⁸.

2.4.2. La Suisse, pays d'immigration économique : les Italiens au coeur de ces migrations

On commence à parler d'immigration en Suisse après 1848, date de la constitution de la Confédération, car comme le souligne l'historienne Silvia Arlettaz : « Il ne fait d'ailleurs pas sens de parler de politique nationale migratoire avant la naissance de l'Etat fédéral en septembre 1848 ».

2.4.2.1. Première phase : 1888-1910

Entre 1888 et 1910, près de 260.000 personnes arrivent en Suisse car le pays se transforme en un immense chantier exigeant de la main-d'œuvre car 12% de sa population a quitté le pays durant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. La grande majorité d'entre elles provient des pays voisins comme l'Allemagne, la France et l'Autriche, qui diminuera pour faire place à des travailleurs italiens dont le nombre ne cessera de croître³¹⁹ jusqu'à la moitié des années 1970, atteignant un pic avec 573.085 personnes en 1975³²⁰. La plupart des immigrés travailleront dans la construction des infrastructures, dans la réhabilitation des zones humides, dans la régulation des cours d'eau, mais aussi dans l'extension des principales villes principales³²¹. La main-d'œuvre employée pour la construction du Saint Gothard (1872-1882) provient du Nord de l'Italie, celle du Simplon (1898-1905) est recrutée dans les régions du Mezzogiorno, en particulier en Calabre et en Sicile³²². Ils auront un rôle crucial dans le bâtiment et dans toutes les infrastructures urbaines et industrielles dont les premières centrales hydroélectriques au début du XX^{ème} siècle³²³.

³¹⁷ GENOUD F., 2005, « *Conclusum* » sur la presse et les étrangers dans *Dictionnaire historique de la Suisse*. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017228/2005-08-10/> La Restauration y fit affluer dès 1815 beaucoup de libéraux allemands, des *carbonari* italiens, d'anciens conventionnels ou bonapartistes français.

³¹⁸ HEINIGER M., 2006, « Immigration » dans *Dictionnaire historique de la Suisse*. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007991/2006-12-07/> On estime à 105 000 le nombre d'étrangers ayant passé la frontière entre 1850 et 1880.

³¹⁹ VUILLEUMIER M., 2015, « Etrangers » dans *Dictionnaire historique de la Suisse*. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/010384/2015-07-09/>. Si la proportion des Français, comme celle des Allemands, baissa entre 1888 et 1910 (de 23,4% à 11,5%), celle des Italiens bondit de 18,2% à 36,7%, chiffres sous-estimés ; en effet, les recensements, effectués en décembre, ne tiennent pas compte des saisonniers, dont le nombre oscille entre 50.000 et 90.000. Aux 202.809 Italiens résidant en Suisse à la fin de 1910, il faut ajouter 75.000 saisonniers employés jusqu'à l'automne.

³²⁰ MEYER SABINO G., 2001, « In Svizzera » dans BEVILACQUA P., DE CLEMENTI A., FRANZINA E., *Storia dell'emigrazione italiana*, Vol. 2 b, Donzelli, p.151.

³²¹ GATANI T., 2004, « L'italienerkrawall di Zurigo (Luglio 1896) » dans HALTER E. (a cura di), *Gli Italiani in Svizzera - Un Secolo di emigrazione*, Casagrande, p.35.

³²² MEYER SABINO G., *op.cit.*, p.150 « (...) perché si pensava che questi lavoratori avrebbero meglio sopportato le altissime temperature (fino a 50°) all'interno della galleria. » (trad. car on pensait que ces ouvriers supporteraient mieux les températures très élevées (jusqu'à 50°) à l'intérieur du tunnel.)

³²³ KNOEPFLI A., 2004, « Da apprendista manovale a imprenditore edile » dans HALTER E. (a cura di), *Gli Italiani in Svizzera- Un Secolo di emigrazione*, Casagrande, pp.41-49. « Nel 1910 il 40% dei lavoratori del settore (edile) era straniero. Nello stesso anno la quota dei lavoratori italiani in Svizzera operanti nel settore edile ammontava al 44%. »

De 1848 jusqu'à la Première Guerre mondiale, l'Etat fédéral n'avait pas de politique en matière d'immigration. Il se limitait à garantir la liberté de circulation³²⁴ et c'est dans cet esprit qu'il a conclu des traités avec 21 autres Etats. La Suisse et le Royaume d'Italie ont signé, en 1868, une convention qui assurait aux Italiens et aux Suisses une liberté de circulation et de résidence dans les deux pays respectifs³²⁵.

A la veille du Premier conflit mondial, les Italiens qui représentaient plus d'un tiers de tous les étrangers présents en Suisse, formaient, après les Allemands, le deuxième groupe étranger dans la Confédération³²⁶. Cependant le consensus entre les Etats ne correspondait pas à la volonté des autochtones qui ne voyaient pas d'un très bon œil la présence d'un si grand nombre d'étrangers. Cela a provoqué des réactions hostiles voire xénophobes dans toute la Suisse, surtout vis-à-vis des travailleurs italiens, perçus comme « masse dangereuse » et « menace pour la cohésion nationale »³²⁷. Situation qui a engendré des explosions de violence et des émeutes entre ouvriers locaux et travailleurs italiens à Berne (émeutes de la Käfigturm), 1893) et à Zurich (Italienerkrawall, 1896) où la foule détruira de nombreux restaurants et logements de familles italiennes³²⁸.

2.4.2.2. Deuxième phase : 1918-1945

Le déclenchement de la Première guerre mondiale provoquera un brusque changement de direction : un certain nombre d'étrangers quitteront la Suisse. Aux lendemains du conflit, entre 1918 et 1919, la Suisse, craignant un flux considérable d'étrangers, en particulier d'Allemands et d'Italiens, a adopté des mesures de plus en plus restrictives (instaurant un visa d'entrée), pour éviter la « surpopulation étrangère », réclamées par les Suisses³²⁹. Dans la période de l'entre-deux-guerres (1919-1939), la Suisse a cessé d'être un pôle d'attraction. Ainsi la population résidente étrangère a baissé et, vers 1930, les deux tiers de ces étrangers résidant en Suisse depuis plus de vingt ans provenaient à 90% d'Etats voisins³³⁰.

En 1934, entre en vigueur la Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers³³¹ qui restera en vigueur tout le long du XXème siècle. Elle introduit deux nouvelles mesures. D'une part, le permis de séjour et de travail et de l'autre, les trois catégories de permis de séjour : saisonnier, annuel

³²⁴ ARLETTAZ G. et ARLETTAZ S., 2010, *La Suisse et les étrangers. Immigration et formation initiale (1848-1933)*, Lausanne, Antipodes.

³²⁵ L'article n°1 de la Convention de 1868 est symptomatique de l'état d'esprit de l'époque : « Il y aura entre la Confédération suisse et le Royaume d'Italie amitié perpétuelle et réciproque d'établissement et de commerce. [...] Les citoyens de chacun des deux Etats, ainsi que leurs familles, pourvu qu'ils se conforment aux lois du pays, pourront librement entrer, voyager, séjourner et s'établir dans chaque partie du territoire ». PIGUET E., 2009, *op.cit.*, pp.13-14.

³²⁶ MOOS C. et CERUTTI M., 2016, « Italie » dans *Dictionnaire historique de la Suisse*, 27 juin. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/003359/2016-06-27/> Le nombre d'immigrés italiens passa de 41.000 en 1880 à 203 000 en 1910 (chiffre qui n'inclut pas les saisonniers, estimés à 60.000).

³²⁷ ARLETTAZ G. et ARLETTAZ S., *op. cit.*, pp. 257-268.

³²⁸ GATANI T., 2004, « L'italienerkrawall » dans HALTER E. (a cura di), 2004, *Gli Italiani in Svizzera- Un Secolo di emigrazione*, Casagrande, pp.35-36.

³²⁹ ARLETTAZ G., ARLETTAZ S., *idem*.

³³⁰ En particulier d'Allemagne, 37,8%, d'Autriche ave 5,6%, de France 10,4% et d'Italie 35,7% (Sources : Recensements fédéraux) : VUILLEUMIER M. 2015, « Etrangers » dans *Dictionnaire historique de la Suisse*. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/010384/2015-07-09/>

³³¹ La loi fédérale du 26 mars 1931 sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE), en vigueur depuis 1934.

renouvelable et d'établissement. En raison de ces restrictions mais surtout de la crise économique des années 1930, la population étrangère en Suisse tombe de 600.000 en 1914 à 223.000 en 1941³³².

2.4.2.3. Troisième phase : de 1945 à 1963

L'immigration vers la Suisse reprendra aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, car, épargnée par la guerre, l'économie suisse a un énorme besoin de main-d'œuvre. Elle se tourne à nouveau vers l'Italie et, en 1948, un accord sur le recrutement de travailleurs entre les deux pays est signé et marque le début d'une période d'immigration massive qui se terminera en 1963. Ce sont surtout les Italiens des régions du Mezzogiorno qui émigrent pour travailler dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et du bâtiment. En 1950, ils représentent le groupe national le plus nombreux en Suisse, soit 49% de la population étrangère.

Les politiques migratoires d'après-guerre considéraient ces immigrations temporaires. Les étrangers avaient le statut de *Gastarbeiter* (travailleurs hôtes) ou de *Fremdarbeiter* (travailleurs étrangers), termes le plus souvent employés pour décrire le statut de tous les immigrés³³³. La terminologie est claire : l'étranger était en Suisse pour travailler, épargner puis retourner dans son pays d'origine. L'intégration dans la communauté nationale n'était ni désirée, ni une fin en soi³³⁴. Le gouvernement a instauré une politique de *rotation* afin d'avoir des ouvriers pour une période limitée, non automatiquement renouvelable. La main-d'œuvre étrangère jouait le rôle « d'amortisseur conjoncturel », susceptible d'être réduite rapidement en cas de ralentissement économique³³⁵.

Dans les années 1950, 49,1 % de la population étrangère en Suisse était composée d'Italiens³³⁶. La moitié de ces travailleurs avait un statut *d'ouvrier saisonnier* (permis A)³³⁷, venaient sans leur famille et étaient soumis à un séjour limité à neuf mois. Il s'agissait d'une immigration composée

³³² PIGUET E., 2009, *L'immigration en Suisse. Cinquante ans d'entrouverture*, Lausanne, coll. Le Savoir Suisse, Presses polytechniques et universitaires romandes, p.14.

³³³ GARSON J.-P., LOIZILLON A., 2003, « L'Europe et les migrations de 1950 à nos jours : mutations et enjeux », Conférence organisée par la Commission européenne et l'OCDE, p. 4. Le nom de « Gastarbeiter » donné en Allemagne à ces travailleurs immigrés « invités » s'apparente en quelque sorte à un paradigme.

³³⁴ PIGUET E., *op.cit.*, pp.1-20.

³³⁵ VUILLEUMIER M., 2015, *op.cit.* « Dans les années 50, (...) les étrangers furent donc répartis en catégories bien distinctes selon le type de permis (ou l'absence de celui-ci): les frontaliers, les titulaires (...) du permis de travail de courte durée et non renouvelable (six ou douze mois pour les jeunes au pair), les saisonniers (permis A), dont le séjour, renouvelable, est limité à neuf mois par an et qui n'ont pas le droit de faire venir leur famille, les titulaires d'un permis de séjour à l'année (permis B), renouvelable et éventuellement transformable, après un délai qui a varié suivant les pays, un permis d'établissement (permis C), de durée illimitée, qui place l'étranger sur pied d'égalité avec le Suisse en ce qui concerne le travail et les fonctionnaires internationaux ainsi que les membres des représentations diplomatiques, exempts de permis »

³³⁶ VUILLEUMIER M., 2015, *ibidem*. Dans les années 50 sur une population étrangère de 285 446 (6,5% de la population en Suisse), les Italiens constituaient 49,1% et se positionnaient à la première place avec 140.153 personnes. (Sources des données : recensements fédéraux)

³³⁷ MARIANI D., « Saisonniers un statut qui renaît des cendres » dans *Swissinfo*, 21 janvier 2014. Le statut de saisonnier avait été institué par la Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers du 26 mars 1931 (entrée en vigueur en 1934). Le statut « d'ouvrier saisonnier » sera supprimé avec l'entrée en vigueur de l'accord bilatéral entre la Suisse et l'Union européenne, le 1^{er} juin 2002, sur la libre circulation des personnes.

principalement d'hommes (à partir de 1951, les femmes représentaient entre 24% et 28% des mouvements migratoires). Leurs conditions étaient précaires et pénibles³³⁸. L'autre moitié de ces travailleurs bénéficiait d'un permis annuel renouvelable (permis B) ou d'un permis d'établissement de longue durée (permis C). Cette politique de *rotation* menée à l'égard des étrangers restera en vigueur jusqu'au milieu des années 1960.

2.4.2.4. Quatrième phase : de 1964 à 1973

Cependant cette politique devait revoir ses principes car, déjà depuis la moitié des années 1960, la tendance des immigrés était de rester plus longtemps en Suisse et même de s'y établir. En cinq ans, entre 1960 et 1965, les résidents étrangers étaient passés de 584.739 à 837.100 et les Italiens de 346.223 à 454.657³³⁹. En outre, face à une telle politique si peu sociale, les pays d'origine ont réclamé auprès des autorités helvétiques de meilleures conditions de vie et de travail pour leurs citoyens et ont demandé de réviser l'Accord de 1948.

Au niveau fédéral, cette inflation de l'immigration avait conduit les autorités à intervenir pour la limiter (Appel de 1962). Cependant les résultats de cette limitation avaient été assez décevants car l'immigration ne diminuait pas mais, au contraire, ne cessait d'augmenter. Les autorités suisses, devant un tel échec, ont compris que ce n'était plus un phénomène passager et qu'il leur fallait prendre des mesures pour régler une immigration qui se sédentarisait de plus en plus.

En outre, il est important de rappeler la situation des enfants de ces saisonniers (seuls ou en couples) dans les années 60. Du fait de politiques migratoires restrictives de la Confédération suisse qui interdisaient le regroupement familial et par conséquent leur présence, ces enfants, soit restaient avec leurs parents en Suisse mais de manière clandestine, les « enfants cachés » ou « enfants du placard » qui ne pouvaient ni sortir ni être scolarisés, soit étaient renvoyés en Italie et confiés à leur parentèle au village. Ce n'est qu'en 1971 que la presse suisse a rompu le silence³⁴⁰.

Nous sommes là face « una pagina buia della storia della Svizzera³⁴¹ » (trad. à une page sombre de l'histoire de la Suisse), une interdiction qui s'est prolongée, comme le décrit Toni Ricciardi, jusque dans les années 1980 et qui a concerné des dizaines de milliers d'enfants de travailleurs saisonniers, restés dans la clandestinité³⁴² sans pouvoir aller à l'école ou jouer avec d'autres

³³⁸ Ils vivaient à la marge des centres urbains, entassés dans des baraquements exigus, peu chauffés, avec des toilettes et des cuisines assez rudimentaires.

³³⁹ LONGU G., 2014, « Accordo di emigrazione del 1964: Conseguenze politiche in Italia e in Svizzera », article tiré de ses archives personnelles (Rapporti italo-svizzeri), 12 novembre 2014,

³⁴⁰ Suite à une enquête réalisée par la *Tribune de Lausanne* (1971), un article intitulé « Les enfants de l'ombre » décrit la situation comme « scandaleuse et indigne d'un pays qui se veut le berceau de la Croix-Rouge » et des organisations humanitaires ajoutant qu'« il est inadmissible qu'on puisse accepter dans notre pays la présence d'enfants clandestins ».

³⁴¹ RICCIARDI T., 2019, « L'enfance niée en Suisse. Perspectives historiques » dans BLAIS, N., FOIS M. et ROBLAIN A. (dir.), Dynamiques de formalisation et d'informalisation dans l'étude des migrations dans *Sociographe* n°42, Université de Genève, pp. 193-205.

³⁴² RICCIARDI T., *op.cit.* « Il semble raisonnable, du moins dans les années 1970, de les estimer dans une fourchette entre dix mille et quinze mille » ; voir également BRANDO, M. « Quando migliaia di bambini italiani erano clandestini in Svizzera » dans *Strisciarossa* di 19 novembre 2018.

enfants³⁴³. Un accord fut signé avec l'Italie en 1964³⁴⁴. Il représentait un premier pas vers une « politique d'intégration » caractérisée par la mise en place de politiques d'établissement des travailleurs étrangers et de leurs familles³⁴⁵. L'Italie a obtenu la transformation des permis saisonniers en autorisations annuelles, après cinq ans de saisons consécutives, et le regroupement familial. Les épouses et les enfants étaient enfin autorisés à rejoindre les *travailleurs hôtes* (art.13).

Ce processus « d'intégration » a été compromis par des attitudes xénophobes dans le pays d'accueil car le nombre d'immigrés avait alors atteint un chiffre record – pratiquement 1 million sur 6 millions d'habitants en 1970 – et cette situation a provoqué un malaise parmi les Suisses qui se sentaient menacés dans leur cohésion nationale. Dès 1965, plusieurs initiatives ont été lancées pour limiter ces migrations. Parmi celles qui ont marqué durablement la Suisse, fut l'Initiative déposée en 1970 par le député de l'Action Nationale, James Schwarzenbach, exigeant que le nombre d'étrangers ne dépassent pas 10% dans les cantons (excepté à Genève). Lors de la votation populaire du 7 juin 1970, le taux de participation des citoyens a atteint le record de 74% et l'Initiative Schwarzenbach a été rejetée par 54% des votants. Trois autres initiatives xénophobes suivront en 1977, 1988 et 2000 mais toutes seront rejetées.

Ces initiatives, malgré leur échec, avaient montré que la peur de la « surpopulation étrangère » était restée fortement ancrée dans la réalité suisse et qu'une partie de la population, conservatrice et nationaliste, voulait réintroduire un système de quotas³⁴⁶. De 1963 à 1971, l'immigration fut progressivement réduite de 60 %. Au milieu des années 1970, une grave crise économique contraindra des masses d'immigrés, y compris les Italiens, à rentrer chez eux.

Dans les années 1985 les Italiens en Suisse diminueront de 411.913 personnes, dont 60% venant du Mezzogiorno, 25% du Nord et 15% du Centre. A leur place viendront des Yougoslaves, des Espagnols et des Portugais, une tendance qui se poursuivra jusqu'à nos jours (2000)³⁴⁷.

L'auteur cite Marina FRIGERIO, 2012, *Bambini proibiti, Storie di famiglie italiane in Svizzera tra clandestinità e separazione*, Il Margine: « che parla di 15.000 minorenni clandestini in Svizzera » (Trad. qui parle de 15.000 mineurs clandestins en Suisse). Il précise que « altre stime ritengono che fossero il doppio » (d'autres estimations soutiennent qu'ils étaient le double).

³⁴³ La Suisse n'a ratifié qu'en 1997 la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), adoptée par l'Assemblée générale des Nations-Unies en 1989. Art. 9 : « Les Etats parties veillent à ce que l'enfant ne soit pas séparé de ses parents contre leur gré ».

³⁴⁴ Accord entre la Suisse et l'Italie relatif à l'émigration de travailleurs italiens en Suisse, 10 août 1964. Voir CASTRO S., « L'emigrazione italiana in Svizzera nel secondo dopoguerra » dans *Altreitalia*, gennaio-dicembre 2008.

³⁴⁵ LONGU G., 2014, *op.cit.*

³⁴⁶ Ces données sont tirées de MOMBELLI A., « Iniziative contro l'inforestierimento : una lunga tradizione » dans *Swissinfo*, ch del 9 febbraio 2014 et de l'Entretien avec James Schwarzenbach, « La marque Schwarzenbach » dans *Les archives de la RTS*, article modifié le 26 janvier 2016.

³⁴⁷ MEYER SABINO G., « In Svizzera » dans BEVILACQUA P., DE CLEMENTI A., FRANZINA E., 2001, *Storia dell'emigrazione italiana*, Vol. 2 b , Donzelli, p.151. « la crisi occupazionale falcerà 200.000 posti di lavoro (...) la popolazione italiana perderà quasi 120000 unità, e altre 40 000 mancheranno all'appello cinque anni dopo. » (Trad. la crise de l'emploi fera chuter 200 000 place de travail (...) la population italienne perdra près de 120.000 unités et d'autres 40.000 manqueront cinq ans plus tard.)

La politique de *rotation* a laissé la place à une politique dite de *quotas* qui a favorisé une immigration sélectionnée selon des critères culturels ou géographiques. Le modèle des *Trois cercles* de 1991 en est l'exemple tangible : la Suisse se base sur une discrimination explicite des étrangers, les divisant en trois catégories qui hiérarchisent le droit à l'immigration : le premier cercle comprend les citoyens de l'Union européenne et de l'AELE. ; le deuxième cercle, les pays dits de recrutement traditionnel comme les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ; et le troisième cercle, le reste du monde. En 1998, ce modèle est remplacé par un système binaire de recrutement (UE/Canada/Etats-Unis d'une part, le reste du monde d'autre part) en vue des accords bilatéraux conclus le 1^{er} juin 2002³⁴⁸ avec les pays de l'Union européenne, accordant la libre circulation des personnes au sein de l'Espace économique européen (EEE). La mise en œuvre de cette mesure s'étendra aussi aux Etats ayant rejoint l'UE en 2004 et 2007. Pour les autres ressortissants, seuls seront désormais admis des spécialistes très qualifiés qui ne peuvent être recrutés dans les Etats-membres de l'UE et de l'AELE.

Le taux d'étrangers en Suisse a augmenté de manière constante jusqu'à aujourd'hui, pour atteindre un pourcentage qui s'élève à 24,3% en 2014³⁴⁹ ce qui fait de la Suisse un des pays européens avec le plus haut taux de population étrangère³⁵⁰. Il ne faut pas toutefois se laisser impressionner par ces chiffres. Ces 24% recouvrent en fait aussi bien les immigrés récents que les étrangers résidant depuis longtemps en Suisse, depuis une génération, parfois deux voire trois générations. Les conditions de naturalisation sont en effet très exigeantes³⁵¹. Ceux qui sont refusés ou ceux qui ne candidatent pas, par peur de l'échec, gonflent *de facto* le taux d'étrangers d'où ce chiffre de 24% qui paraît énorme et généreux mais qui recouvre en fait une réalité plus complexe. La CH en effet n'accueille pas plus d'immigrés que les pays de l'UE, soit de 13 à 14 % annuellement.

Les politiciens continuent à convoquer le fantasme de la surpopulation étrangère et attisent ainsi peurs et haines. En témoignent les résultats du Référendum du 9 février 2014³⁵² contre l'immigration de masse et la libre circulation des travailleurs étrangers, qui remettent en question les accords bilatéraux passés avec les pays-membres de l'UE. De nouvelles mesures restrictives sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Mais on a constaté que certains cantons les ont mises en place dès l'année 2014, touchant les immigrés du deuxième cercle (extra-communautaires)

³⁴⁸ WANNER P., NEUBAUER A., MORET J., « Caractéristique de vie et d'intégrations des populations issues de l'immigration » dans *Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population*, Neuchâtel 2002, Rapport de recherche 24/2002, pp.9-12.

³⁴⁹ ALARD DU BOIS-REYMOND (Chef ODM), « Histoire de la migration en Suisse » dans *Rapport sur la migration 2010*, Office Fédéral des migrations (ODM), pp.7-13.

³⁵⁰ OFS (Office fédéral de la statistique), « La Population de la Suisse 2014 » dans *Population 01*, Neuchâtel 2015, p.6.

³⁵¹ Le candidat à la naturalisation ne peut déposer sa demande que s'il détient un permis C ou Permis de résidence et après avoir résidé 12 ans révolus dans le pays. Récemment le gouvernement fédéral a encouragé les services d'immigration des cantons à accepter aussi les candidatures de ceux qui avaient un permis B ou Permis de travail. Puis commence une procédure qui dure en moyenne 3 à 4 ans. Le candidat doit prouver depuis 2010 un niveau attesté de langue à l'oral et à l'écrit qui constitue un obstacle supplémentaire.

³⁵² <https://www.travailler-en-suisse.ch/initiative-contre-immigration-suisse.html>

mais aussi des travailleurs du premier cercle, ceux de la Communauté européenne, affectant même la circulation et le séjour des étudiants étrangers³⁵³.

Depuis deux décennies, en raison de l'instabilité politique et économique que vit l'Italie, nous observons l'arrivée de nouveaux candidats qui viennent tenter leur chance en Suisse³⁵⁴. Ce sont des jeunes gens en général déjà qualifiés³⁵⁵ qui souhaitent continuer leurs études en Suisse en espérant pouvoir s'y établir ou faire valoir sur le marché de l'emploi leurs diplômes obtenus en Italie. Mais, face aux politiques migratoires récentes qui donnent la préférence aux autochtones, cette nouvelle génération d'Italiens est invitée soit à reprendre ses études pour compléter leur formation, soit à se convertir dans une autre voie d'études ou voie professionnelle, soit à partir dans un autre pays³⁵⁶.

³⁵³ Voir GOHARD-RADENKOVIC A. (2017), « Contre-point. Quand la toute-mobilité peut devenir l'immobilisation des acteurs de la mobilité... et quand sociétés d'accueil et de départ produisent du 'brain waste', dans *Mobilités internationales : brain gain, brain gain ? Evolution des situations et des conceptions*, coord. par GOHARD-RADENKOVIC A., *JIM* n°5, PUF <https://www.cairn.info/revue-journal-of-international-mobility-2017-1.htm>

³⁵⁴ Ce phénomène est désigné par le terme de *neomigrazione*.

³⁵⁵ Ils ont au moins une Licence (Bachelor) si ce n'est un Master.

³⁵⁶ CAPUROSCIO M. L., 2015, « Portrait d'un nouveau type de migrant italien au XXI^{ème} siècle. Parcours de trois jeunes femmes en Suisse : Quand le pays d'études devient un pays d'immigration ou vice-versa » dans GOHARD-RADENKOVIC A. et VEILLETTE J. (dir.), *Nouveaux espaces dans de nouvelles logiques migratoires ? Entre mobilités et immobilités des acteurs*, Les Cahiers internationaux de sociolinguistique 2 vol. 8, Paris, L'Harmattan.

CHAPITRE 3. LA FRANCE : PAYSAGE POLITIQUE, EDUCATIF, SOCIOLINGUISTIQUE ET MIGRATOIRE DANS UNE PERSPECTIVE DIACHRONIQUE ET SYNCHRONIQUE

3.1. Caractéristiques générales de la France

La France est un pays d'Europe situé dans l'ouest du continent et s'étend sur une superficie de 551.500 km². Les frontières de la France métropolitaine sont autant maritimes (3.400 km) avec la mer du Nord, la Manche, l'Océan atlantique à l'ouest et la mer Méditerranée au sud, que terrestres (3.000 km) avec huit pays : la Belgique et le Luxembourg au nord, l'Allemagne et la Suisse à l'est, l'Italie au sud-est, Monaco, Andorre et l'Espagne au sud. La France possède également des territoires extra européens, composé d'îles dispersées entre les Tropiques, grâce à son ancien vaste empire colonial, qui lui permettent avec sa langue d'être présente partout dans le monde (123.917 km²)³⁵⁷.

La France, d'après l'INSEE, comptait 66,6 millions de personnes au 1^{er} janvier 2016 dont 64,5 millions en France métropolitaine et 2,1 millions dans les DROM (Départements et Régions d'outre-mer).

Depuis le 1er janvier 2014, les 36.700 communes françaises ont l'obligation de faire partie d'une communauté de communes, d'une communauté d'agglomérations ou d'être rattachées à une métropole³⁵⁸. Et depuis la réforme territoriale entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, la France est redécoupée en 13 régions métropolitaines au lieu de 22 (découpage de 1956)³⁵⁹. Chaque région est découpée, à son tour, en départements (101) et chaque département comprend des communes (36.700)³⁶⁰ qui correspondent à un village ou à une ville.

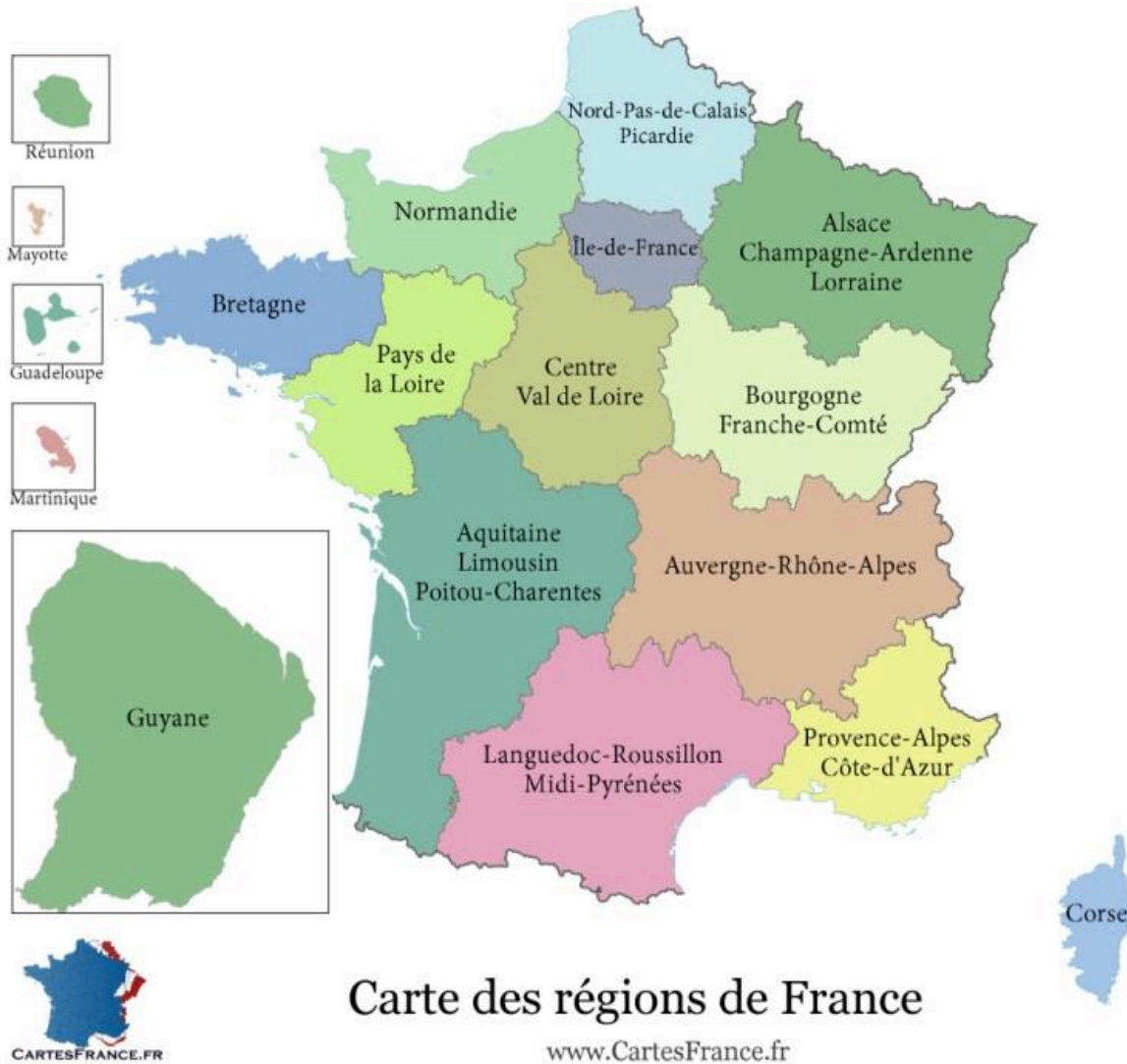
³⁵⁷ Ces territoires sont appelés DOM/TOM. D'après l'art. 73 de la Constitution française de la Vème république (1958) composée de départements et de régions d'outre-mer (DROM) qui sont : la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion et Mayotte. D'après l'art. 74 de la Constitution, les collectivités d'outre-mer (COM) sont Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Wallis-et-Futuna et la Polynésie française. Au sens de l'art. 72, la Corse est devenue depuis le 1^{er} janvier 2018 une collectivité territoriale à statut spécial.

³⁵⁸ La communauté de commune du pays de Barr « L'intercommunalité, les principes » dans *Paysdebar.fr*

³⁵⁹ ZEMRI M., 2016, « Réforme territoriale : la France est passée de 22 à 13 régions » dans L'Express. Les nouvelles appellations sont Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est, Hauts-de-France (pour Nord-Pas-de-Calais et Picardie), Nouvelle Aquitaine, Occitanie (fusion de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées), ou tout simplement Normandie. Les autres entités métropolitaines nées de la réforme n'ont pas vu leurs périmètres modifiés et conservent leur nom.

³⁶⁰ Données à la date du 15 mai 2017.

Cartes de la France



Source : Cartes des régions (13) et département de France (101), 2016, *Carte France.fr*
<http://www.cartesfrance.fr/carte-france-departement/carte-france-departements.html>

Notre région, qui est aussi notre terrain d'étude, sur lequel nous avons mené nos entretiens, s'appelait alors Rhône-Alpes jusqu'à ce que la Réforme territoriale de 2016 l'ait rebaptisé « Auvergne-Rhône-Alpes » au 1er janvier 2017. Cette région comprend 13 départements parmi lesquels celui de la Savoie, région essentiellement montagneuse³⁶¹.

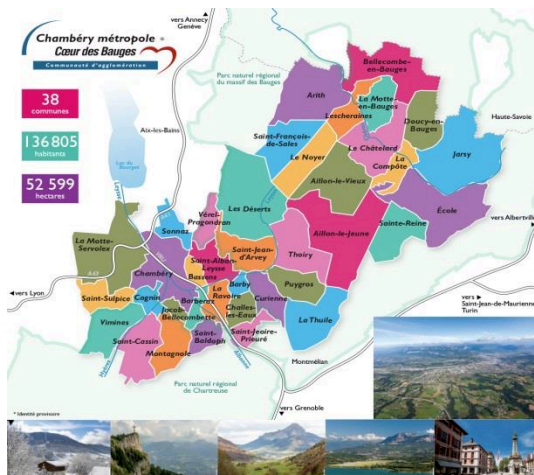
³⁶¹ Au 1^{er} janvier 2017, les communes du département de la Savoie sont regroupées dans 18 intercommunalités : trois communautés d'agglomération (Grand Chambéry, Grand Lac et Arlysère) et quinze communautés de communes.

Carte de la Savoie



Cartes cantonale des départements de la Savoie³⁶²
 Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285276>

C.A. Grand Chambéry



Grand Chambéry, 2017 .
 Source : <https://www.grandchambery.fr/333-l-histoire-de-l-intercommunalite.htm>

L'agglomération de Chambéry-Métropole qui comptait jusqu'au 1^{er} janvier 2017 vingt-quatre communes fusionne avec la communauté du Cœur des Bauges pour former la Communauté d'agglomération du Grand Chambéry, les communes concernées deviennent 38 et les habitants 136 805 sur un territoire de 52 599 hectares.³⁶³

3.2. Constitution de l'Etat-nation en France : la langue au cœur de l'unité nationale

3.2.1. Naissance de la langue française et prémices au processus de francisation

- Le contresens de deux mythes nationaux

Il est difficile de déterminer avec exactitude la « date de naissance » du français car les premiers textes en français sont rares. Cependant ni les « Serments de Strasbourg » en roman, signé en 842³⁶⁴, ni l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, sous François 1^{er}, en 1539, considérés comme des documents officiels attestant la naissance de la langue française, ne peuvent être considérés comme tels, les régions où ces langues avaient été adoptées étaient limitées et ne recouvraient guère l'ensemble du territoire français.

D'une part, en 842, le français naissant (que l'on associe souvent au francien ou françois) n'était parlé que dans les régions d'Orléans, de Paris et de Senlis par les couches supérieures de la

³⁶² Source INSEE. Au lendemain de l'élection départementale de mars 2015, le département de la Savoie comprendra 19 cantons au lieu 37.

³⁶³ D. LABBE (Préfet de Savoie) , Arrêté préfectoral portant fusion de la communauté d'agglomération Chambéry Métropole et de la communauté de communes du Cœur des Bauges du 24.11. 2016, Article 2.

³⁶⁴ « Serments de Strasbourg » signé en 842 par les petits-fils de Charlemagne. www.thaloe.free.fr

population. Dans le reste du pays, le peuple à cette époque, était unilingue et parlait l'un ou l'autre des nombreuses langues régionales alors en usage en France : dans le nord les diverses variétés d'oïl³⁶⁵, dans le sud les variétés de la langue d'oc³⁶⁶, plus proches du latin. Seuls les « lettrés » écrivaient en « latin de l'Eglise » et communiquait dans cette langue.

De même, l'Ordonnance de Villers-Cotterêts signée en aout 1539 par François 1^{er}, comme le fait observer Philippe Blanchet, n'a jamais annoncé le français « ni (comme) langue officielle, ni (comme) langue de tout le Royaume ni de tous les « Français et Françaises », mais la langue pour rédiger uniquement « des actes de justices, même pas de l'ensemble des textes administratifs » dans le but d'éliminer en fait le latin³⁶⁷.

En outre, au XVI^{ème} siècle, le français n'était parlé que dans la région parisienne et ses alentours et quasiment encore inconnu ailleurs à l'oral. Il n'était donc la langue « maternelle » que d'une petite partie de la population du Royaume et de ses provinces dont les statuts étaient variés. Pour combattre le latin et pour affirmer le pouvoir du roi, à la place du pouvoir de l'église, le français est alors imposé dans les textes juridiques et administratifs.

Au XVI^{ème} siècle, en France, la majorité de la population était rurale (85% de la population jusqu'au milieu de XIX^{ème} siècle) et n'avait guère besoin de communiquer hors de son propre contexte. Il s'agissait en outre de « Province » ayant une forte autonomie et une langue officielle prestigieuse, voilà pourquoi ces langues résistèrent longtemps face à l'imposition de la langue française.

- Début du processus de francisation du Royaume de France (XVIII^{ème} siècle)

L'histoire du français comme langue unique débutera au XVIII^{ème} siècle pour s'achever au milieu du XX^{ème} siècle. Avant 1789, l'Ancien Régime s'était montré peu soucieux de parfaire l'effort d'unification linguistique, commencé au XVI^{ème} siècle, en imposant l'usage du français dans les textes relatifs aux affaires de justice. A de rares exceptions près, il n'a pas tenté de franciser les classes populaires ni même de l'aristocratie ou de la bourgeoisie locale.

C'est à la fin du XVII^{ème} siècle qu'une première tentative de « dépuré et discipliner » la langue française venant de François Malherbe, poète de la Cour, qui d'une façon quasi obsessionnelle et au nom de la pureté de la langue, exerça la chasse aux mots anciens, inventés, familiers, provinciaux ou techniques. Jusqu'à cette date, dans toutes les régions de France, constituées de provinces extrêmement diverses les unes par rapport aux autres avec des statuts très

³⁶⁵ Parmi ces langues : le *françois* dans la région de l'Île de France, mais ailleurs c'était le picard, l'artois, le wallon, le normand ou l'anglo-normand, l'orléanais, le champenois et le breton dans le nord-ouest. Les rois de France, parlaient encore le francique (une langue germanique) tout en utilisant le latin comme langue seconde pour l'écrit.

³⁶⁶ Le sud de la France, les variétés de la langue d'oc étaient plus proches du latin (provençal, languedocien, gascon, auvergnat-limousin, alpin-dauphinois etc. ainsi que le catalan etc.). Quant aux langues franco-provençales du centre-est elles correspondaient plus ou moins à des anciennes possessions des Burgondes, puis de l'empereur du Saint Empire romain germanique (avec bressan, savoyard, dauphinois, lyonnais, forézien, chablais etc. mais aussi en Suisse, genevois, vaudois, neuchâtelois, valaisan, fribourgeois et, en Italie, le valdotain).

³⁶⁷ BLANCHET P., « Cité de la langue française à Villers-Cotterêts : le contresens d'un mythe national » dans *Mediapart*, 14 octobre 2020.

différents³⁶⁸, à l'exclusion de l'Île de France et du Val de Loire, les différentes populations continuaient massivement à utiliser leurs propres langues, plus ou moins éloignées du français de Paris.

- Les « patois », obstacles à l'unification linguistique et nationale

En France, comme en Italie, les obstacles à l'unification linguistique et donc nationale ont été imputés à l'usage répandu des « patois ». La seule différence entre la France et l'Italie est que la politique de dévalorisation des langues autres que la langue légitime s'est traduite par une « chasse aux patois », qui a débuté beaucoup plus tôt en France, soit à la fin du XVIII^e siècle.

Le rapport de l'Abbé Grégoire à la Convention, intitulé *Rapport sur la nécessité de détruire les patois*, avait été rédigé en juin 1794, est issu d'une enquête lancée durant les années 1790-1791, pour connaître la situation linguistique en France³⁶⁹. Il avait constaté que le pays était morcelé en plusieurs régions linguistiques où les patois dominaient. La langue française était utilisée par une minorité de la population (3 millions sur 26 millions). Il a donc proposé d'universaliser l'usage de la langue française sur tout le territoire et, pour atteindre cet objectif, les patois devaient disparaître. Il estimait qu'un pays comme la France qui formait l'avant-garde des nations pour la liberté, ne devait pas faire figure de « Tour de Babel »³⁷⁰.

La France des patois est représentée comme « une France sauvage » essentiellement rurale et « le savoir qui circule dans les campagnes se voit (ainsi) disqualifié de manière implicite »³⁷¹. Le mot d'ordre est : « Il faut employer tous les moyens, en particulier des « routes et des maîtres d'écoles », pour supprimer cette France des patois, aussi inquiétante que dangereuse pour la nouvelle Nation et faire du français la langue nationale parlée par tous... »³⁷².

Si à partir de 1793, des mesures furent prises par les dirigeants de la Révolution française au nom d'une « République unique et indivisible » dans laquelle il fallait créer une nation et donc doter les masses d'une langue nationale, la première politique linguistique de la Révolution affiche une grande tolérance envers les langues régionales et maternelles. Dès 1790, dans le but de propager les idées révolutionnaires, « la Constitution décide que tous les décrets seront traduits dans toutes les langues régionales, affichés et lus en places publiques ». Pour certains Révolutionnaires, le peuple devait avoir accès au français et les idiomes régionaux étaient perçus comme des

³⁶⁸ GROSSIN B., "Glottophobie : comment le français "sans accent" est devenu la norme" dans France Culture, 22 novembre 2021. (Entretien avec Philippe Blanchet) Plusieurs sont réputées étrangères et disposent de très fortes autonomies. Le fait qu'on n'y parle pas français et qu'on y utilise d'autres langues est alors considéré comme banal.

³⁶⁹ GREGOIRE H., 1867, *Rapport sur la bibliographie, la destruction des patois et les excès du vandalisme fait à la convention du géminal an II u 24 an III*, A. Massif, pp. 15-38.

D'après les résultats, on comptait 30 patois dans les anciennes provinces ; à peine un Français sur cinq avait une connaissance active ou même passive de la langue française telle que celle pratiquée à la Convention et parmi le peuple parisien ; enfin le français n'était parlé que dans environ 15 départements sur 83 et le nombre de personnes qui pratiquaient la langue nationale était d'environ trois millions sur une population de 26 millions d'habitants.

³⁷⁰ GREGOIRE H.B., 1794, *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir le patois et d'universaliser l'usage de la langue française*.

³⁷¹ Enquête 1864, « La révolution française et les patois », pp.136-154 dans VIGIER P., « Diffusion d'une langue nationale et résistance des patois en France au XIX^e siècle » dans Persée, *Romantisme*, année 1979, vol. 9, n°25 p. 193.

³⁷² Enquête 1864, *Ibidem*, p.194.

obstacles à la propagation des idées révolutionnaires et du savoir : voilà pourquoi ils déclarèrent la guerre aux patois³⁷³. Le monolinguisme a alors représenté le fer de lance de l'unification politique et sociale du pays. Talleyrand imposera le français sur tout le territoire national, par décrets rigoureux, en proposant d'avoir une école dans chacune des communes³⁷⁴.

- « Génocide culturel » des langues régionales

C'est à travers ces décrets de la « terreur linguistique » de Thermidor que les « patois » commencèrent à être pourchassés³⁷⁵. Le Décret Lakanal quatre mois plus tard préconise un enseignement dans une seule langue, le français³⁷⁶. En raison de la chute de Robespierre, le décret sera suspendu mais d'autres décrets remplaceront celui de juillet 1794³⁷⁷. Cependant ces mesures ne furent pas immédiatement efficaces car évacuer des langues parlées par des centaines de milliers de personnes ne va pas de soi : il s'agit d'un long processus. L'apprentissage du français était accompagné d'une stigmatisation des langues autres que le français. Ainsi des punitions parfois violentes étaient prévues pour ceux qui le parlaient soit en classe soit dans la cour de récréation³⁷⁸. La « chasse au patois » sévit de 1831 jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle : on assiste à un véritable « génocide culturel » de ces langues régionales. Des témoignages sur ces attitudes discriminatoires envers les élèves ont été recueillis jusqu'en 1970. Des directives sont émises par les différentes autorités nationales pour prendre des mesures immédiates et résoudre la question des patois, en exerçant souvent de la pure discrimination.³⁷⁹

3.2.2. Intensification du processus de francisation (du XIX^{ème} au XX^{ème} siècle)

- La loi Jules Ferry : l'école et l'armée au service de la francisation

La loi Jules Ferry de 1882 va permettre la diffusion du français sur tout territoire national à travers une école laïque et gratuite pour les enfants des deux sexes (de six à treize ans). Pourtant le

³⁷³ ALESSIO M., 2003, « Les langues dans la République et les langues de la République » dans *La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires en France : quelle(s) langue(s) pour la République ? Le dilemme « diversité/unicité »*, Université Robert Schuman, 2003, Council of Europe, p. 25.

³⁷⁴ DE TALLEYRAND C.M., 1791, « La langue de la Constitution et des lois y sera enseignée à tous ; et cette foule de *dialetti* corrompus, dernier reste de la féodalité, sera contrainte de disparaître ; la force des choses le commande ».

³⁷⁵ Le Décret Thermidor, 20 juillet 1794, (les articles 1-2-3-4) : Article 3. « Tout fonctionnaire ou officier public, tout agent du Gouvernement qui, à dater du jour de la publication de la présente loi, dressera, écrira ou souscrira, dans l'exercice de ses fonctions, des procès-verbaux, jugements, contrats ou autres actes généralement quelconques conçus en idiomes ou langues autres que la française, sera traduit devant le tribunal de police correctionnelle de sa résidence, condamné à six mois d'emprisonnement, et destitué. »

³⁷⁶ Le Décret Lakanal du 17 novembre 1794.

³⁷⁷ GARABATO C.A. et CELLIER M., 2009, « L'enseignement des langues régionales en France aujourd'hui : état des lieux et perspectives » dans *Tréma*.

³⁷⁸ GARABATO C.A. et CELLIER M., 2009, « L'enseignement des langues régionales en France aujourd'hui : état des lieux et perspectives » dans *Tréma*.

³⁷⁹ Quelques exemples de directives émises par les autorités nationales françaises (ministre l'I.P., préfets, sous-préfets) au cours du XIX^e siècle, durant l'interventionnisme linguistique contre les patois, surtout le breton « (...)il faut absolument détruire le langage breton », ou encore « (...) que le clergé nous seconde en n'accordant la première communion qu'au seuls enfants qui parleront le français (...) » ou encore « (...) pas un mot de breton en classe ni dans la cour de récréation » et en 1925, le ministre de l'instruction publique proclame que « Pour l'unité linguistique de la France, il faut que la langue bretonne disparaisse ».

français appris à l'école primaire était peu pratiqué, surtout dans les campagnes où les enfants, une fois rentrés à la maison, parlaient leurs « dialectes » dans leur famille.

Parmi les facteurs qui détermineront la transformation du paysage sociolinguistique : l'obligation de parler français à l'école primaire et l'interdiction de l'usage de la langue de leurs parents ; l'exode rural qui a accompagné l'expansion industrielle au milieu du XIX^{ème} siècle accélérant la disparition des idiomes régionaux ; la diffusion de la langue française à travers la radio et la télévision. Mais le vecteur décisif de la francisation fut la Première Guerre mondiale. Les tranchées ont constitué les derniers creusets de l'assimilation linguistique : l'armée a permis de brasser des populations de toute origine régionale et étrangère, de toutes les classes sociales³⁸⁰. L'école primaire de la III^{ème} République, entre 1870 et 1940 et de la IV^{ème}, de 1946 à 1958 étaient loin de pouvoir assurer à tous une maîtrise effective du français car pas toutes les couches sociales pouvaient y accéder.

- par l'école et les médias

Le Général De Gaulle, dans les années 60, avait généralisé à tous les élèves du primaire l'accès à l'enseignement secondaire, dont étaient exclus jusque-là les enfants des ouvriers et des paysans. A partir de là tous les enfants scolarisés en France accrurent leur connaissance de la langue et du patrimoine littéraire français. Ainsi, dans les dernières décennies du XX^{ème} siècle, le français était plus et mieux parlé qu'il ne l'avait jamais été. La politique linguistique obstinée de l'Etat avait pleinement réussi. Le français était parvenu, par l'effet d'un dirigisme linguistique constant de l'Etat, à être la langue commune effective de tous les français dans l'ensemble de leurs emplois et sur tous les marchés linguistiques nationaux qu'ils soient politiques, administratifs, médiatiques, culturels, scientifique et même, très majoritairement, familiaux.

- par des lois imposant l'usage du français dans la sphère publique

Une autre loi du 4 août 1994, connue comme la loi Toubon, imposait l'emploi de la langue française dans la sphère publique c'est à dire « dans les différentes circonstances de la vie sociale telle que le travail, la consommation, la publicité, les médias, les services publics, l'enseignement et la recherche ».³⁸¹ En réalité la loi Toubon avait comme objectif celui de garantir l'utilisation de la langue française, donc « d'assurer la primauté de l'usage de termes francophones traditionnels face aux anglicismes ». C'est dans l'article 14 que Toubon interdit aux personnes morales de droit public d'utiliser des expressions ou des termes étrangers s'il existe ces mêmes expressions ou termes en français. Cette loi remplace, en quelque sorte, la loi Deixonne, de 1951, qui avait favorisé l'enseignement facultatif des langues régionales où elles étaient en usage. Elle constitue une reconnaissance officielle de l'existence de quatre langues régionales (l'occitan, le breton, le basque et le catalan, d'autres langues seront concernées ultérieurement, jusque-là ignorées dans les textes officiels)³⁸². Plus tard dans le cadre de cette loi, s'insère l'arrêté du 23 juin 1994, réservé aux *Sections bilingues français-langue régionales*, où apparaissent d'autres langues régionales au

³⁸⁰ BENOIT-ROHMER, F., 2001, « Les langues officielles de la France », *Revue française de droit constitutionnel*, vol. 45, n.1, pp. 3-29.

³⁸¹ TUBON J., 2014, « Langue française : la « loi Toubon » vingt ans après » dans *Culture communication*. (Site du Ministère de culture et de la Communication)

³⁸² La loi Deixonne, n. 51-48 du 11 janvier 1951 relative à l'enseignement des langues et dialectes locaux. La loi est aujourd'hui supprimée et intégrée dans différentes parties du code l'éducation.

nombre de douze (alsacien, basque, breton, catalan, corse, créole, flamand, gallo, langue d'oc , picard, poitevin), suivi de la Circulaire de 1995³⁸³ sur *L'enseignement élémentaire et secondaire* où l'enseignement des langues régionales « s'applique actuellement au basque, au breton, au catalan, au corse, au créole, au gallo, à l'occitan-langue d'oc, aux langues régionales d'Alsace, aux langues régionales des pays mosellans, au tahitien, ainsi qu'aux langues mélanésiennes. »³⁸⁴.

Une autre loi qui s'insère dans le cadre de la promotion de l'enseignement des cultures et des langues régionales est celle de 1975³⁸⁵ mais aucune liste des langues régionales n'est rédigée. Il faudra attendre la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*³⁸⁶, en 1992, pour obtenir, au niveau européen, la reconnaissance, la valorisation, la sauvegarde et la promotion des langues régionales ou minoritaires que la France ne reconnaîtra que partiellement mais ne ratifiera pas³⁸⁷

3.2.3. Du français langue unique aux langues de France

Ce n'est en effet que très tardivement dans l'histoire de la France, soit en 1992, que la mention « la langue de la République est le français » apparaît avec l'article 2 du 1^{er} titre de la Constitution française³⁸⁸, faisant ainsi du français la seule et unique langue officielle. L'introduction de cet article en 1992 renvoie à la volonté des autorités françaises de renforcer un monolinguisme d'Etat : selon cette conception, la langue française est utilisée dans la sphère publique³⁸⁹, les

³⁸³ Circulaire n. 95086 du 07.04.1995 remplacée par ENCART B.O. n.33 du 13-09-2001.

³⁸⁴ TABOURET-KELLER A., 1999, « L'existence incertaine des langues régionales en France » dans BLANCHET P., ROLAND J.L. BRETON, HAROLD F. SCHIFFMAN, 1999, *Les langues régionales en France*, pp. 95-110.

³⁸⁵ La loi Haby relative à l'éducation, n. 75.620 du 11.07.1975 art.12 « Un enseignement des langues et cultures régionales peut être dispensé tout au long de la scolarité. » en particulier la Circ. N.82-261 du 21.06.1982 sur l'enseignement des cultures et langues régionales dans le service public de l'Education Nationale. (ENCART B.O. n.33 du 13-09-2001).

³⁸⁶ Les Etats membres du Conseil de l'Europe ont signé signée à Strasbourg une *Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires*, à Strasbourg, le 5 novembre 1992, dans le but de protéger et promouvoir les langues régionales ou minoritaires dans les différents pays et régions d'Europe. (La Charte est divisée en cinq parties dont 23 articles.)

³⁸⁷ En 1999 le Conseil Constitutionnel avait été saisi pour examiner la conformité de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires à la Constitution française et avait déclaré que certaines dispositions de la Charte européenne comportaient des clauses contraires à la constitution. En particulier le Conseil Constitutionnel avait constaté que les dispositions de la Charte étaient contraires au premier alinéa de l'art.2 de la Constitution en ce qu'elles tendent à reconnaître un droit à pratiquer une langue autre que le français non seulement dans la « vie privée » mais aussi « publique », à laquelle la Charte rattache la justice et les autorités administratives et services publics. La France avait signé seulement 39 articles sur 98.

³⁸⁸ Le texte constitutionnel actuellement en vigueur en France est la Constitution de 1958, qui fonde la Ve République française. L'article 2 de la Constitution a été modifié suite à la révision constitutionnelle du 25 juin 1992 et a été ajouté « La langue de la République est le français. L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge. L'hymne national est « La Marseillaise ». La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ». Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. » Précédemment, le texte de l'article de la Constitution de 1946 était le même, mais elle ne faisait aucune référence à la langue nationale.

³⁸⁹ COSTAOUËC D., 2013, « Politiques linguistiques : le cadre légal en France » dans HERRERAS J.C., *Politiques linguistiques en France*, Presses universitaires valenciennes, pp. 131-154, p. 10. « Par sphère publique on entend les administrations et les services publics de toutes sorte qu'ils soient assurés par des personnes morales de droit public

langues autres que la langue nationale sont réservées à la sphère privée³⁹⁰. Costouaec dit à ce sujet :

« Les fondements juridiques de cette distinction (entre sphère publique et privée) sont bien connus : il s'agit de la célèbre Ordonnance de 1539 de Villers-Cotterêts, de la Constitution en son article 2 et de la loi « Toubon » de 1994 (...) qui est venue en quelque sorte parachever ce processus séculaire. (...) Dans la sphère privée, l'emploi des langues est libre et tout citoyen peut user de l'idiome de son choix ».

Après plusieurs tentatives de révision de la Constitution en faveur des langues régionales, ce sera seulement avec l'introduction du nouvel article 75-1 de la Constitution du 23 juillet 2008, qu'une reconnaissance des langues régionales sera adoptée sous l'intitulé : « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de France »³⁹¹.

Cette reconnaissance est un acte symbolique majeur qui rompt avec une tradition séculaire de rejet voire de mépris pour ces langues. De façon générale, le « modèle français » n'est guère favorable à l'égard des langues autres, en l'occurrence celles de ses immigrés et n'a jusqu'ici pas accordé de droits à ces langues. En fait, la politique linguistique de la France à l'égard des minorités nationales et des minorités immigrantes avec indifférence.

3.2.3. Evolution des rapports entre le français et les « patois » du XVIIIème au XXIème siècle

Pour effectuer cet histogramme, qui n'a aucune prétention statistique mais qui veut montrer l'évolution du processus de francisation en France depuis la fin du XVIIIème siècle jusqu'à aujourd'hui, en passant par le décret de Talleyrand (1790) qui a accentué ce processus de dévalorisation des patois, nous avons tiré nos données de trois enquêtes réalisées à des différents moments clés de l'histoire de France :

- **la première**, qui fait date, est l'enquête nationale réalisée en 1791 par l'Abbé Grégoire (*Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française de 1794*)³⁹². Comme le fait observer Alexandra Filhon, malgré les limites des résultats au vu du nombre de personnes interrogées, du mode de sélection de ses informateurs et surtout de la posture idéologique de ce révolutionnaire, soit celle de « promouvoir l'unité de la nation par le biais d'un usage exclusif de la langue française » et

ou des personnes privées chargées d'une mission de service public. L'emploi du français s'impose à ces organismes et cette obligation s'étend aux particuliers dans leurs relations avec lesdits services ».

³⁹⁰ COSTAQUEC D., 2013, *op.cit.*, p.11. Toutefois selon Philippe MOURON, dans le droit de l'audio-visuel, la loi Toubon décrétant « l'exception culturelle française », a aménagé quelques espaces aux langues étrangères (sous certaines conditions) : pour les oeuvres musicales, pour l'apprentissage des langues étrangères et pour les cérémonies culturelles. MOURON P., 2016, « Les langues dans le droit de l'audio-visuel : entre exception et diversité culturelle », dans *L'Europe des langues*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, pp. 101-114.

³⁹¹ La loi n° 724 du 23 juillet 2008 de la Constitution française, dans le but de moderniser les institutions de la V^e République et de les intégrer dans l'ordre juridique internationale, a modifié et ajouté de nombreux articles. Parmi ceux-ci nous devons citer l'art. 40 qui prévoit l'adoption de l'art. 75-1, Titre XII : « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de France ».

³⁹² BOUTET J. , 2016, « Langues et enquêtes quantitatives. Introduction » dans *Langage & Société*, n° 155, p. 9. L'enquête de l'Abbé Grégoire sur les langues parlées et les patois en France comptait 43 questions.

pour ce, « *anéantir les patois et universaliser l'usage de la langue française* », elle offre tout de même « quelques informations sur le paysage linguistique de l'époque »³⁹³. D'après cette enquête, il semblerait qu'à la fin du XVIIIème siècle, sur une population de « quelque 25 millions d'habitants, moins de 3 millions de personnes parlaient le français »³⁹⁴ ce qui correspondrait à environs 12% de la population. La partie restante, soit 88%, utiliseraient une langue régionale.

- **la deuxième** enquête³⁹⁵ a été réalisée soixante-dix ans plus tard, en 1864, à l'initiative de Victor Duruy qui, s'appuyant fortement sur des bases statistiques, nous restitue déjà les grandes tendances de la « francisation » et de celles de la résistance des parlers régionaux. Pour reprendre Filhon, ses résultats « rendent compte du paysage linguistique de la France d'alors et indiquent qu'approximativement un quart de la population ne parle pas français et plus encore dans certaines communes de Bretagne, d'Alsace ou dans le Midi »³⁹⁶, ce qui se traduit par le chiffre de 37.794.000 d'habitants, en 1864³⁹⁷, dont un quart, soit environ 9.448.500 de personnes qui, n'utiliseraient pas encore la langue française.
- **la troisième** est plus récente et les données sont tirées du *Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française en 2013*. Il semblerait qu'aujourd'hui en France métropolitaine sur une population de 63.652.034 (INSEE 2013), 97 % des personnes âgées de 16 à 65 ans parlent le français dans le cadre familial³⁹⁸. Cependant, comme le souligne Blanchet, les résultats d'enquêtes réalisées à partir d'entretiens ou de questionnaires sur les pratiques linguistiques doivent être maniés avec prudence car les réponses données ne sont pas toujours fiables :

« On sait que les effets d'accommodation de l'enquêté au discours public qu'il pense attendu et la protection de son espace intime le conduisent souvent à nier ses pratiques "locales" ou "traditionnelles" parce que connotées très péjorativement dans la France moderne »³⁹⁹.

Mêmes si ces enquêtes menées sur la situation linguistique en France peuvent présenter des faiblesses méthodologiques, elles permettent tout de même de restituer, dans son évolution, ce processus de francisation dont la contrepartie a été une chasse impitoyable aux « patois » et aux langues régionales.

³⁹³ FILHON A., 2016, « Les langues dans les enquêtes de la statistique publique : bilan et perspectives » dans *Langage et société*, vol. 155, n. 1, pp. 15-38. « Le questionnaire est diffusé dans les campagnes auprès d'informateurs instruits tels que les prêtres, les juristes ou les médecins (...) quarante-neuf renverront une réponse écrite dont six pour justifier leur refus de s'inscrire dans cette démarche ».

³⁹⁴ FILHON A., 2016, *op.cit.*

³⁹⁵ BOUTET J., 2016, *op.cit.*, p. 12. L'enquête de Victor Duruy sur les langues parlées dans les différentes académies comporta 150 questions.

³⁹⁶ FILHON A., 2016, *op.cit.*

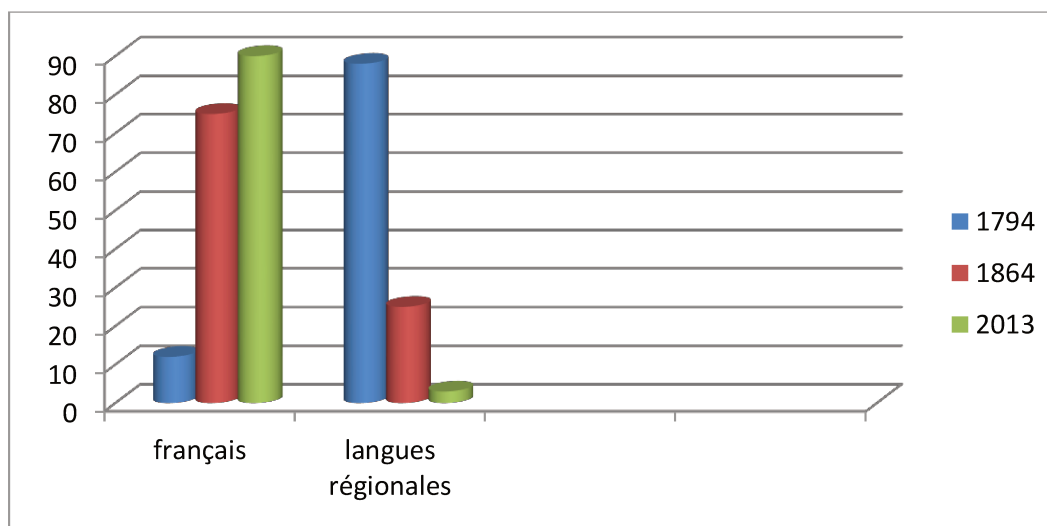
³⁹⁷ DUMONT G. F., 2003, « La population en France depuis 1801 (Métropole) » dans *Population & Avenir*, 5 juin 2003.

³⁹⁸ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE, 2013, *Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française*, p. 92. En outre, sur une population (entre 16 et 65 ans vivant en métropole), le nombre de personnes parlant une langue étrangère à la maison correspondrait dans l'ensemble (de façon habituelle ou occasionnelle) à 10,6% de la population, et parlant une langue régionale 3,2% (ce qui correspondrait à environ 1.275.000 de personnes) Source : IVQ 2011, Insee.

³⁹⁹ BLANCHET P., 1998, « Quelle(s) évaluation(s) de quelle(s) pratique(s) ? Réflexions sur des enjeux idéologiques à partir d'évaluations récemment médiatisées » dans ELOY J.-M. (dir.), *Évaluer la vitalité des variétés d'oil et autres langues*, Centre d'Études Picardes, Université de Picardie Jules Verne, pp. 23-41.

Tableau des rapports entre diffusion du français et déclin des patois

1794 : Rapport Abbé Grégoire- Situation linguistique fin XVIIIème siècle
1864 : Enquête de Victor Duruy - Situation linguistique 70 ans après le décret de Talleyrand (1790)
2013 : Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française - Situation linguistique au XXIème siècle



3.3. Les politiques éducatives en France : un système centralisé, égalitariste vs élitiste

En France comme en Italie, l'éducation est centralisée et dirigée par le Ministère de l'Education nationale. Bien que les lois de décentralisation de 1982-83 puis de 2003-2004 aient transféré certaines compétences aux collectivités territoriales, elles sont surtout d'ordre matériel⁴⁰⁰. L'État garde la haute main sur les directives générales, les programmes, le calendrier scolaire, le recrutement par concours et la rémunération des enseignants etc., dans un pays où l'instruction est considérée comme l'un des ciments de la Nation et garante de la cohésion républicaine⁴⁰¹.

⁴⁰⁰ Ex. bâtiments, cantine, transport scolaire...

⁴⁰¹ L'Etat est par conséquent responsable de la définition des programmes scolaires et de leur contenu ; de la délivrance des diplômes nationaux ; de l'organisation des cursus scolaires et universitaires ; des dépenses pédagogiques ; de la planification, de l'évaluation et de l'inspection ; de la réglementation en matière éducative (réglementation publiée au Bulletin officiel de l'Éducation nationale) ; du recrutement, de la rémunération et de la gestion des personnels chargés de l'administration et du bon fonctionnement du service public éducatif et des établissements y concourant (personnels de direction et d'encadrement, personnels administratifs et financiers...) ; du recrutement, de la rémunération et de la gestion de la carrière de l'ensemble du personnel enseignant (y compris servant dans les établissements privés sous contrat).

3.3.1. De l'école des ordres religieux à celle du siècle des Lumières : le tournant

Jusqu'à l'époque moderne, éducation rime avec religion, l'enseignement est confié aux ordres religieux et dispensé dans les abbayes et les cathédrales.

Si le siècle des Lumières est considéré désormais comme celui de l'instruction, ce n'est pas encore celui de sa démocratisation. Des positions divergentes émergent entre ceux qui souhaitent une instruction élitiste comme Voltaire qui recommande qu'elle soit limitée au souverain et à l'élite, redoutant que le fils du laboureur, une fois instruit, se détourne des champs, et ceux qui prônent une démocratisation de l'enseignement comme Diderot ou comme Rousseau qui exhorte à un plus grand respect de l'enfant de la part des maîtres, aux pratiques autoritaires voire brutales, ou comme Condorcet, qui développe en 1792 un projet d'instruction publique fondé sur les principes d'égalité, de laïcité et de liberté. Une position politique vite renversée par la Réaction thermidorienne (1794-1795) qui supprimera l'obligation puis la gratuité.

3.3.2. L'école au XIXème siècle : début du processus de démocratisation

Sous le Consulat, en 1802, le principe du monopole de l'État sur l'éducation est entériné. Les collèges renaissent, les premiers lycées sont ouverts et, en 1808, le baccalauréat est créé. En 1833 en vertu de la loi Guizot, qui avait exempté tous les enfants pauvres de paiement, les communes de plus de 500 habitants étaient tenues d'avoir une école de garçons. En 1850, la loi Falloux cherche à développer l'enseignement primaire en fixant le principe d'une école de filles pour les communes de plus de 800 habitants. Parallèlement à un enseignement public financé par l'État se développe un enseignement privé, essentiellement composé d'écoles catholiques, qui permet à l'Église de conserver un rôle très important sur l'organisation, les programmes et la nomination des maîtres de l'enseignement public.

3.3.3. L'école obligatoire, gratuite et laïque de Jules Ferry

Il faudra attendre les lois de Jules Ferry ⁴⁰² en 1881 et 1882 pour rendre l'école primaire gratuite (loi du 16 juin 1881⁴⁰³), obligatoire pour tous les enfants de France, garçons et filles, de 6 à 13 ans (à 14 ans en 1936 et 16 ans en 1959) et laïque (loi du 28 mars 1882) mais dans le respect des croyances individuelles⁴⁰⁴. A ce sujet, Ferry écrit : « nous ne pouvons remettre qu'à un pouvoir

⁴⁰² Jules Ferry est nommé ministre de l'Instruction publique le 4 février 1879. Il le demeurera jusqu'au 20 novembre 1883, sous la présidence républicaine de Jules Grévy, le 30 janvier 1879.

⁴⁰³ Loi Ferry du 16 juin 1881, art. 1 : « Il ne sera plus perçu de rétribution scolaire dans les écoles primaires publiques, ni dans les salles d'asile publiques (écoles maternelles) ».

⁴⁰⁴ BARON-DELEU K., 2003, « Gratuite, obligatoire et laïque : La Sainte Trinité de Jules Ferry » dans *Mensuel n. 681*, septembre. A ce propos Jules Ferry dans sa célèbre *Lettre aux instituteurs* (17 novembre 1883) dit : « Le maître devra éviter comme une mauvaise action tout ce qui dans son langage ou dans son attitude blesserait les croyances religieuses des enfants confiés à ses soins, tout ce qui porterait le trouble dans leur esprit, tout ce qui trahirait de sa part envers une opinion quelconque un manque de respect ou de réserve. ».

civil, laïc, la surintendance de l'école populaire, et (...) nous tenons (...) au principe de la neutralité confessionnelle. »⁴⁰⁵.

L'ambition des Républicains était d'assurer l'éducation du peuple, de démocratiser l'accès au savoir jusqu'alors réservé à la bourgeoisie et inaccessible aux enfants des classes populaires et de proposer un programme scolaire dépourvu de toute référence religieuse car pour eux un Etat et une société ne peuvent être laïcs que si les écoles le sont aussi. C'était une véritable révolution politique et pédagogique mais Jules Ferry a dû vaincre les résistances surgissant de toute part car, en 1882, l'école était encore une « annexe » de la paroisse, comme le rappelle Emile Poulat :

« La religion, est partout : sur les murs le crucifix, mais aussi les maximes, avec la prière, trois fois par jour, la messe dominicale où l'instituteur conduit et surveille les enfants, le catéchisme, qu'il faut apprendre et réciter, l'histoire sainte, qu'il enseigne (...), le chant, grégorien ou cantiques traditionnels.⁴⁰⁶ ».

La question qui se pose est comment les enseignants pourront trouver du temps pour les sujets profanes. La réponse est que, si théoriquement l'enseignement de la religion est remplacé par l'instruction morale et civique afin d'inculquer aux élèves les valeurs de la République, de former des patriotes, et de faire adhérer de futurs citoyens à la République, en fait dans la pratique, les maîtres ont continué à prêcher les « devoirs envers Dieu ».

3.3.4. L'égalité oubliée : une école reproduisant les clivages sociaux

Pour libérer l'enseignement de l'influence des religieux, le gouvernement a créé des Ecoles normales dans chaque département en vue d'assurer la formation d'instituteurs laïcs destinés à remplacer le personnel congréganiste (Loi du 9 août 1879). Parallèlement, les représentants de l'Église sont exclus du Conseil supérieur de l'Instruction publique (Loi du 27 février 1880). Il faudra cependant attendre le 25 février 1923 pour que ces « devoirs envers Dieu » soient officiellement supprimés des programmes scolaires. Tout le cursus du Secondaire repose sur les humanités classiques, culture d'excellence et qui le restera très longtemps jusque dans les années 1960.

Par ailleurs, la conception de l'égalité de Jules Ferry n'est pas celle de l'égalité des conditions, ni celle de l'égalité des chances mais une égalité en dignité dans le sens que tous les enfants doivent pouvoir aller à l'école gratuitement car ces élèves doivent devenir des citoyens dont a besoin la République « une et indivisible ». En fait, Ferry avait maintenu les collèges et lycées payants réservés aux privilégiés se préparant aux études supérieures. Ainsi, jusqu'en 1918 subsistent encore deux écoles distinctes, celle des « notables » et celle du « peuple » ; dans la première, les élèves vont jusqu'au Baccalauréat alors que la seconde va jusqu'au Certificat d'études.

⁴⁰⁵ BARON-DELEU K., 2003, *ibidem* cite FURET F., editor, 1985, « Jules Ferry, fondateur de la République : Actes du colloque organisé par l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales » dans *Civilisations et sociétés*, n.72, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, pages 256.

⁴⁰⁶ BARON-DELEU K., 2003, *ibidem*, cite POULAT E., 1988, *Liberté-laïcité, la guerre des deux France et le principe de modernité*, Cerf.

Avant les grandes réformes de 1960-70⁴⁰⁷, soit de 1946 à 1958, le système scolaire français n'était pas structuré comme aujourd'hui par « degré » (école primaire élémentaire, collège, lycée) mais par « ordre » (primaire, secondaire et technique). Le Primaire relevait toujours des lois de Jules Ferry (de 6 à 13 ans)⁴⁰⁸ tandis que le Secondaire formait toujours une élite restreinte⁴⁰⁹.

Les principes de gratuité et d'égalité, fondateurs de la République « une et indivisible », avaient été mis de côté. Seul le processus de laïcisation avait abouti. La population scolaire française était donc toujours divisée en classes sociales très clivées et les possibilités de passage d'un système à l'autre étaient extrêmement limitées.

Ce sera à la suite du premier conflit mondial que l'idée d'école unique fera peu à peu son chemin⁴¹⁰, mais elle ne connaîtra sa mise en oeuvre qu'après la Seconde Guerre mondiale.

3.3.5. L'école unique : un lieu de formation « égalitaire » de futurs citoyens

Si la volonté d'unifier les structures apparaît dès le début du XXème siècle avec Ferdinand Buisson et les Compagnons de l'Université nouvelle (un groupe d'enseignants représentant tous les niveaux) qui lancent l'idée d'une « école unique ». Mais ce n'est que suite à la Réforme de Berthoin (1959) que seront institués les collèges d'enseignement général (CEG) puis celle de Fouchet-Capelle (1963), impulsée par le Général de Gaulle, qu'apparaîtront les collèges d'enseignement secondaire (CES), enfin la Réforme Haby (1975-1977) qui supprimera la distinction entre CES et CEG, qu'une forme d'école unique verra le jour.

Ce projet d'école unique où « l'enseignement nouveau s'adressera donc à toute la Nation et à l'homme tout entier ⁴¹¹» rencontre de fortes oppositions, en particulier dans les rangs de la droite mais suscite également de vifs enthousiasmes, en particulier chez les Radicaux.

A partir des années soixante jusqu'à nos jours, la perspective qui prévaut est que l'école unique est moins un lieu de spécialisation et de sélection qu'un outil de formation collective des générations futures. Les principes généraux relevant de l'école unique sont issus de Paul Langevin :

« Nous concevons la culture générale comme une initiation aux diverses formes de l'activité humaine, non seulement pour déterminer les aptitudes de l'individu, lui permettre de choisir à bon escient avant de s'engager dans une profession, mais aussi pour lui permettre de rester en liaison avec les autres

⁴⁰⁷ SEGUY J.-Y., 2007, *idem*. Nous nous référons à la Réforme Berthoin (1959), Fouchet-Capelle (1963), et Haby (1975).

⁴⁰⁸ LEON A. & ROCHE P. (2003). *Histoire de l'enseignement en France* (10^e éd.), Paris, PUF cités par SEGUY J.-Y., 2007, « École unique, démocratisation de l'enseignement et orientation : le rôle des compagnons de l'université nouvelle » dans *L'orientation scolaire et professionnelle*, n.36, mars 3, pp. 289-311. L'enseignement primaire supérieur était composé de deux types d'établissement : les écoles primaires supérieures (EPS) et les cours complémentaires (CC) et débouchait sur les situations professionnelles intermédiaires : employés qualifiés, percepteurs, postiers, chefs de gare, instituteurs, etc.

⁴⁰⁹ SEGUY J.-Y., 2007, *op.cit.*

⁴¹⁰ SEGUY J.-Y., 2007, *idem*. Par le biais de Ferdinand Buisson (1841-1932) qui déposera un projet en 1910 et des Compagnons de l'Université nouvelle qui rédigent leur manifeste (1918).

⁴¹¹ SEGUY J.-Y., 2007, cite Les Compagnons, 1918, *L'Université nouvelle* (t. I), Paris, Fischbacher, p. 21.

hommes, de comprendre l'intérêt et d'apprécier les résultats d'activités autres que la sienne propre, de bien situer celle-ci par rapport à l'ensemble ⁴¹²».

Si les progrès accomplis depuis la Libération en termes de scolarisation, de niveau de connaissance de la population, sont assez marquants, cependant comme le soulignent Hubert Roland et Hervé le Fiblec,

« la création du collège unique n'a pas permis une réelle démocratisation du système éducatif (...), l'échec scolaire continue de s'y manifester et le renforcement de l'autonomie des établissements (...) aggravent encore la ségrégation sociale ⁴¹³».

3.3.6. Les Grandes Ecoles élitistes au cœur du système

La création des Grandes Ecoles en France, datant de Napoléon III, ont pour vocation de former les futures élites de la Nation et pour ce, de recruter sur dossier les meilleurs élèves à la fin du lycée, sélection fondée sur le principe de la « méritocratie », en vue de l'entrée dans des classes préparant de manière intensive, pendant deux ou trois ans, à des concours nationaux publics très difficiles. La réussite de ces concours, où il y a peu d'élus, permet d'intégrer l'Ecole Normale Supérieure (ENS), des Ecoles d'ingénieurs (Polytechnique, Centrale, Arts et Métiers), de l'ENA (Ecole Nationale d'Administration). On retrouve ces Grandes Ecoles avec des concours nationaux très sélectifs dans le domaine du commerce et de l'économie comme l'ESSEC ou la HEC. Il y a également un concours à la fin du cursus dans ces Grandes Ecoles attribuant ainsi un rang de sortie qui donne à ceux qui sont placés en tête, le choix entre les carrières et les postes les plus prestigieux. Dans les trente dernières années d'autres écoles d'ingénieurs ont vu le jour dans les métropoles régionales, dont l'entrée et la sortie sont basées sur les mêmes modalités très sélectives.

Les enseignants du Secondaire passent par le même système sélectif de concours nationaux comme des écoles, le CAPES et, ou l'Agrégation, qu'ils peuvent préparer dans des formations spéciales à l'Université ou à l'ENS s'ils ont intégré cette Grande Ecole.

Même si ces Grandes Ecoles ont été à plusieurs reprises remises en question et réorganisées, notamment en procédant dans les années 80 et 90 à la décentralisation de certaines d'entre elles de Paris vers la province, on ne peut pas comprendre la société française sans cette appréhension de la structuration du système éducatif pensé autour et à partir de ces Grandes Ecoles. En effet les cursus et les programmes sont conçus à partir de ces concours d'entrée vers le primaire et non l'inverse. De nos jours le système des Grandes Ecoles s'est quelque peu adapté et diversifié, d'un côté avec l'introduction de Bologne qui a profondément modifié le paysage du Supérieur début des années 2000, de l'autre parce que fortement concurrencé par des pôles universitaires très compétitifs, notamment dans les secteurs scientifiques. Néanmoins les familles aux capitaux culturels et sociaux élevés, mais pas uniquement, sont toujours façonnées par ce système élitiste

⁴¹² SEGUY 2007, cite Allègre, C., Dubet, F. et Meirieu, P. (éd.), 2003, Rapport *Langevin-Wallon : pour l'école (1945)*, Paris, Mille et une nuits.

⁴¹³ ROLAND H. ET LE FIBLEC H., 2014, « Le collège d'hier à aujourd'hui » dans *Bulletin de l'IRHSES*, mars, p.1. <http://www.irhses.snes.edu/IMG/pdf/pdr-35-college1-reduitnb.pdf>

et organisent très tôt le parcours scolaire de leurs enfants par le choix de la meilleure école élémentaire, souvent dans le privé, jusqu'au meilleur lycée proposant les « classes prépas » les plus performantes. C'est une incorporation à la fois individuelle et collective de la « fabrication des élites » qui structure toute la société française de haut en bas et de bas en haut.

C'est aperçu historique sur le système éducatif à la fois laïc, gratuit et reposant sur le principe de la méritocratie, avec ses limites et ses ouvertures, ainsi que ce détour dans la spécificité des Grandes écoles propres à la France nous sont nécessaires pour comprendre les parcours scolaires et éventuellement universitaires que nos témoins de la G2 puis de la G3 ont effectués.

3.4. La France : un pays à tradition d'immigration pluri-séculaire

L'histoire des grandes phases migratoires et des politiques publiques adoptées qui nous intéresse, avec une attention spécifique portée sur l'immigration italienne, et bien que parfois la division des différents flux peut varier d'un auteur à un autre, la plupart s'accordent sur les étapes historiques significatives « de cette grande aventure démographique et sociale que fut et qu'est encore l'immigration en France »⁴¹⁴. La France a depuis toujours été associée à un pays d'immigration plutôt que d'émigration et comme l'explique Hervé Le Bras, « l'appareil statistique ne nous renseigne en rien sur cette émigration qu'il s'applique au contraire, comme on l'a vu, à le minimiser, voire à le masquer... »⁴¹⁵.

L'émigration française a toujours été faible au regard de celle d'autres pays européens comme l'Italie, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne. Les raisons sont liées à la fois à la précocité du déclin démographique de la France amorcé dès la fin du XVIIIe siècle et aux migrations de Français vers les nouvelles terres coloniales qui n'étaient pas comptabilisées en tant que pays d'émigration. Certains disent aussi que le bien-être de la vie en France expliquait cette faible mobilité⁴¹⁶.

On connaîtra néanmoins des îlots d'émigration à diverses périodes : le peuplement du Québec au XVIIe siècle ; l'émigration française au Mexique (les Barcelonnettes, anciens colporteurs de tissu) à la fin du XIXe siècle ; l'émigration basque vers l'Argentine et l'Uruguay ; l'émigration bretonne à Terre-Neuve ; celle du Maine et de l'Anjou au Canada ; les vigneronniers en Californie en raison du phylloxera ; les Alsaciens aux États-Unis ont exporté les savoir-faire français, comme ce fut le cas plus généralement pour la mode, la cuisine, le vin, les boutiques de luxe, etc.

L'émigration française était principalement tournée vers les colonies de l'Indochine, de l'Afrique de l'Ouest et surtout en Algérie, seule véritable colonie de peuplement⁴¹⁷.

⁴¹⁴ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *Histoire de l'immigration*, Collection Repères, n. 327, La Découverte, p.3.

⁴¹⁵ LE BRAS H., 2008, « Contre le conservatisme démographique français : Quatre essais sur la population actuelle de la France » dans *En Temps Réel*, Cahier n° 32, février, pp. 49-50.

⁴¹⁶ CHAINE A., « Insider - Outsider » ? Portrait de migrant alternatifs, ces français qui réussissent à l'étranger » dans *Projet photographique*, 2009.

⁴¹⁷ CHAINE A., *op.cit.*

3.4.1. La France : terre d'immigration

La France a depuis toujours une « vocation au mélange des peuples »⁴¹⁸ : elle a accueilli, un peu malgré elle, à différentes périodes différentes, des individus venus d'ailleurs : clercs, marchands, artistes, colporteurs, travailleurs, paysans, ouvriers, artisans, commerçants, intellectuels, étudiants, ingénieurs, techniciens, réfugiés etc., en hésitant constamment entre l'ouverture et la fermeture de ses frontières, en fonction de ses intérêts démographiques, économiques, politiques et militaires au fil des siècles. La plupart des historiens s'accordent en général sur la période de naissance du phénomène migratoire en France. D'après Marie-Claude Blanc-Chaléard, l'immigration en France relève des mutations de l'« histoire contemporaine »⁴¹⁹ tandis que Gérard Noiriel considère l'immigration comme « une invention républicaine »⁴²⁰. Tous deux sont d'accord sur le fait que c'est au croisement des deux Révolutions, française et industrielle, que le phénomène migratoire a commencé en France. Avec la Révolution française, les sujets du Roi deviennent citoyens et le statut des étrangers sera associé à leur provenance nationale : l'étranger obtiendra des droits et sera considéré l'égal des nationaux⁴²¹. Avec la révolution industrielle et des transports (XIX^{ème} siècle), la mobilité des individus s'accélère jusqu'à produire des mouvements de population massifs⁴²².

On ne connaît le nombre d'étrangers établis en France à cette époque car le premier recensement concernant la présence étrangère en France remonte à l'année 1851. Toutefois la France apparaît aux yeux du monde occidental comme le pays de la tolérance et de la liberté fondées sur des principes d'égalité proclamés dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* qui va attirer les libéraux de toutes origines et de toute l'Europe⁴²³. Rappelons que, pendant la Révolution, le principe monarchique du droit du sol (*jus soli*) est maintenu et qu'on obtient la nationalité française si on est né sur le territoire français : cela signifie qu'on jouit des droits civiques par le seul fait d'être né en France. Des discriminations réapparaissent toutefois dans le Droit intermédiaire (1789-1804) puis dans le Code de Napoléon (1804). Le *jus soli* ou droit du sol, triomphant sous l'Ancien Régime et au début de la Révolution, s'effacera devant le *jus sanguinis* ou droit du sang : seuls les étrangers ayant un parent français pouvaient obtenir la nationalité française. Il faudra attendre la Loi sur la nationalité du 26 juin 1889, rétablissant le *jus soli*, selon lequel est français tout enfant né en France d'un parent étranger : il deviendra automatiquement français à la majorité. D'après Blanc-Chaléard, cette Loi donne les cadres de l'assimilation juridique des étrangers⁴²⁴. Noiriel considère, pour sa part, cette Loi comme le véritable premier Code de la nationalité français⁴²⁵.

⁴¹⁸ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *op.cit.*, p.5.

⁴¹⁹ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *ibidem*.

⁴²⁰ NOIRIEL G, 2006, *Le Creuset français, Histoire de l'immigration (XIXe-XXe siècle)*, Edition du Seuil, p.71.

⁴²¹ NOIRIEL G, 2006, *idem*, Préface p.VI et pp. 71-72. Les deux actes majeurs de La Constituante (1789), la Nuit du 4 août (*Constitution et droit unique*) et la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (1789).

⁴²² BLANC-CHALÉARD M.-C., *op.cit.*, p.7.

⁴²³ TEMINE E., 1999, *France terre d'émigration*, Découverte Gallimard Histoire, n.380, pp. 26-27. Protestants (...), Juifs (...). Certains révolutionnaires allemands, (...), Italiens (...), en 1814, les espagnols (...). Autres réfugiés politiques, les « patriotes » italiens (...) Mazzini (...) les réfugiées en provenance des pays de l'est (...) la minorité polonaise (...).

⁴²⁴ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *op.cit.*, p.17.

⁴²⁵ NOIRIEL G, 2006, *op.cit.*, p. 81.

Noiriel divise l'histoire de l'immigration en France en trois phases successives (mais nous en voyons pour notre part quatre) : la première date de la fin du XIX^{ème} siècle, la deuxième a lieu avant la Première Guerre mondiale, la troisième entre les deux guerres, et la quatrième correspond à l'après-guerre et aux Trente Glorieuses, soit de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à la moitié des années 1970, date de la crise pétrolière qui va ralentir le processus⁴²⁶.

3.4.2. Les grandes étapes : les Italiens au cœur de ces migrations

3.4.2.1. Première phase : fin du XIX^{ème} siècle

Les premiers flux migratoires s'organisent avec la Révolution Industrielle qui se développe en France assez tardivement, soit entre 1851 et 1870. La France était alors un grand pays mais faiblement industrialisé, dominé par une agriculture familiale peu dynamique et de petites entreprises. En outre, de 1850 à 1900, tandis que le reste de l'Europe triple sa population, celle de la France stagne et cela inquiète les autorités car ce phénomène préfigure une perte de puissance et menace de freiner l'élan économique⁴²⁷. Face à cette crainte, l'Etat adopte une politique migratoire qui ne visera pas seulement les besoins en main-d'œuvre mais surtout des logiques démographiques.

En 1851, les principaux travailleurs viennent des pays voisins et s'installent dans les régions frontalières. Les deux groupes qui « forment les gros bataillons »⁴²⁸ sont : les Belges avec 128.000 personnes, la plupart recrutés dans les industries, en particulier les filatures du Nord⁴²⁹, sur les chantiers parisiens de l'haussmannisation ou sur ceux des chemins de fer du Nord ; les Italiens, au nombre de 63.000, des « Piémontais » embauchés sur les chantiers du Midi ou dans la construction des routes alpines, dans les mines, les usines à gaz ou les industries chimiques⁴³⁰. Ces deux groupes seront suivis par les Espagnols (30.000), les Suisses (25.000) auxquels se joindront, en 1872, les Allemands (39.000)⁴³¹.

Entre 1860-1890, la présence italienne en France augmentera chaque année et ce sont surtout les paysans du Nord de la péninsule qui se dirigeront vers la France alors que les paysans du Sud à cette époque se rendent principalement dans les Amériques (Etats-Unis, Argentine)⁴³².

⁴²⁶ NOIRIEL G., « Une histoire du modèle français d'immigration » dans *Regards croisés sur l'économie*, vol. 8, n. 2, 2010, pp. 32-38.

⁴²⁷ TEMINE E., 1999, *op.cit.*, p. 40. Le phénomène connaît une accélération au cours du XIX^e siècle, essentiellement en raison d'une diminution du taux de natalité (évaluée 30% en 1830, il est tombé à 27% en 1860 et à 22% entre 1896 et 1900), alors que le taux de mortalité est de l'ordre de 24% et ne diminue sensiblement qu'à partir de 1895.

⁴²⁸ TEMINE E., 1999, *idem*, p.31

⁴²⁹ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *op. cit.*, p. 8. A Roubaix, ville de la laine, les Belges constituent en 1850 plus de 50% des habitants.

⁴³⁰ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001 *idem* et TEMINE E., 1999, *idem*, p.31.

⁴³¹ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *idem*, p. 9. Tableau sur les étrangers en France 1851-1911 (Source : recensement)

⁴³² BLANCHETON B., « L'immigration italienne en France entre 1870 et 1914 » dans *Cahier du Gretha*, n. 2010 -13, p.12.

3.4.2.2. Deuxième phase : de 1901 à 1914

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, on assiste à une certaine liberté qui se caractérise par des va-et-vient de migrants facilités par une relative proximité et par l'absence de formalités⁴³³. La présence étrangère s'élève à 2,69% de la population en 1901, époque à laquelle les Italiens du Sud succéderont aux Italiens du Nord⁴³⁴. La très grande majorité de ces émigrés du Mezzogiorno (85 %) est alors concentrée dans la moitié orientale de la France, à l'Est d'une ligne Nancy-Montpellier. Les secteurs professionnels occupés sont de 14,7% dans l'agriculture contre 54 % de Français et de 70% dans l'industrie contre 35,8 % de Français⁴³⁵.

Cependant dans cette France de la fin du XIXème siècle, les contradictions ré-émergent face au phénomène migratoire et si « certaines mesures institutionnelles sont favorables à l'assimilation et à la « francisation » des immigrés (Loi 1889), la montée d'un courant nationaliste et même xénophobe se manifeste »⁴³⁶ et va susciter, en période de récession, des réactions hostiles qui dégèneront parfois en troubles plus graves. Parmi les populations étrangères visées, *in primis* les Juifs (« L'affaire Dreyfus » en est un exemple tangible), ensuite les Allemands, puis les Belges et enfin les Italiens⁴³⁷. La hargne anti-italienne cause la mort d'une trentaine de Transalpins et les exactions se multiplient dans le Midi entre 1881 et 1894⁴³⁸.

Si le recours aux étrangers pour les employeurs est une affaire rentable, pouvant négocier les salaires à la baisse et s'assurer le travail d'ouvriers soumis, en revanche pour les ouvriers français la présence étrangère dans les secteurs professionnels constitue une concurrence indésirable. On reproche aux étrangers, surtout aux Italiens, leurs différences mais plus encore leur servilité face au patronat. La lettre d'un ouvrier français envoyée au député Maxime le Comte, à la fin des années 1880⁴³⁹, résume bien ce ressentiment : « Les étrangers nous prennent nos places, nos emplois, nos fiancées »⁴⁴⁰.

Pour remédier à ces violences, un décret est signé en 1889 afin de mieux protéger le travail des nationaux dans les industries, en fixant une proportion maximale de présence étrangère⁴⁴¹.

⁴³³ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *op.cit.*, p.11.

⁴³⁴ BLANCHETON B., 2010, *op.cit.*, p.15. La Campanie et les Abruzzes fourniront à elles deux 10% des contingents qui prennent le chemin de la France. Les autres régions de la Péninsule et des îles (Marches, Ombrie, Latium, Basilicate, Fouilles, Calabre, Sicile et Sardaigne) ne réuniront ensemble qu'un peu moins de 9 % du total.

⁴³⁵ BLANC-CHALÉARD M.-C., *op.cit.*, p.21. Tableau des professions (Source : Résultats du recensement de 1901)

⁴³⁶ TEMINE E., 1999, *op.cit.*, p.42.

⁴³⁷ TEMINE E., 1999, *ibidem*.

⁴³⁸ Les « Vêpres marseillaises » en 1881, avec un bilan de 3 morts et 21 blessés, le massacre d'Aigues-Mortes en 1893, avec un bilan de 8 morts et de plusieurs dizaines de blessés graves, les manifestations brutales à Lyon suite à l'assassinat du Président Sadi Carnot par l'anarchiste italien Caserio en 1894

⁴³⁹ WEIL P. 2002, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, Editions Grasset & Fasquelle.

⁴⁴⁰ WEIL P., *op.cit.*, p. 81.

⁴⁴¹ GUILLAUME P., « Du bon usage des immigrés en temps de crise et de guerre, 1932-1940 » dans *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°7, juillet-septembre 1985. Étrangers, immigrés, français, sous la direction de Louis Bodin, pp. 117-126. Décret du 10 août 1889 sur les conditions de travail.

3.4.2.3. Troisième phase : de 1919 à 1939

La France, dans les années 1920, devient le pays le plus attractif d'Europe et connaîtra le plus fort taux d'immigration au monde. C'est l'époque où l'Amérique (1921) ferme ses portes à l'immigration imposant des quotas envers les émigrés originaires d'Europe du Sud et d'Europe centrale. De ce fait les étrangers européens en quête d'emploi et, ou fuyant les persécutions se dirigeront vers la France.

Les forces d'attraction sont d'une part, celles d'une économie à reconstruire (les régions vitales du Nord et de l'Est ont été dévastées par la guerre), de l'autre, le besoin de combler les faiblesses démographiques qui persistent. De plus les Français préfèrent les emplois dans le tertiaire et laissent aux étrangers les emplois les plus durs. Par ailleurs, la demande d'asile devient un phénomène de masse et on voit arriver en France les victimes des pogroms, des dictatures, des révolutions⁴⁴². En Italie, l'émigration de masse, composée de travailleurs venant des régions centrales et méridionales de la péninsule, est liée à des facteurs de détresse économique et à l'exil politique des communistes fuyant la dictature fasciste (*I fuorusciti*). Etant donné que l'immigration des années 1920 reste liée au besoin de repeuplement, l'Etat Français adoptera une loi en 1927 qui facilitera l'accès à la nationalité française (la durée de résidence est réduite à 3 ans), en accordant notamment la nationalité aux enfants nés d'une mère française et d'un père étranger⁴⁴³. L'application de cette loi a entraîné une hausse des naturalisations passant de 45.000 en 1926 à 86.000 en 1927 puis à 71.000 en 1928.

Les Italiens constituent dans les années 1930 l'immigration la plus importante avec 800.000 personnes, suivis de près par les Polonais (507.000) et les Espagnols (351.000). C'est le déclin sans retour des Belges et des Allemands. Le bassin de recrutement s'étend à l'Est de la ligne Marseille-Le Havre. Dans les mines, on emploie 71% d'étrangers et dans les cimenteries 50%, cantonnés aux tâches les plus dures : les Polonais dans les houillères, les Italiens dans le bâtiment⁴⁴⁴.

La crise des années 1930 a nourri une violente flambée xénophobe et s'est accompagnée d'un durcissement progressif des politiques d'immigration. Les étrangers sont accusés d'être responsables du chômage et de la crise économique, et les partis politiques de droite comme de gauche souhaitent leur rapatriement. La Loi du 10 août 1932 fixera des quotas de travailleurs étrangers par régions et par secteurs d'activités.

De cette situation, naît le besoin de classer les nationalités selon leur degré d'efficacité au travail et d'intégration. L'ouvrage Georges Mauco, *Les étrangers en France* (1932), fait alors figure de bilan scientifique. Il établit, sur la base de représentations sommaires, une classification des populations assimilables par rapport à celles qui le sont moins⁴⁴⁵. Il conclut que les ethnies « désirables » sont les Européens du Nord (plus froids) et les Canadiens (60%), ensuite les

⁴⁴² Comme les Russes blancs, des Ukrainiens et des Baltes, les Arméniens rescapés du génocide, des Grecs fuyant les Turcs, des Juifs ashkénazes fuyant la Pologne, des Hongrois chassés par le régime communiste de Bela Kun, des Espagnols qui fuient la dictature de Primo de Rivera.

⁴⁴³ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *op.cit.*, p.38

⁴⁴⁴ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *idem*, pp.31-32.

⁴⁴⁵ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *idem*, p.38.

Méditerranéens (plus émotifs) mais ceux du Nord de l'Espagne, de l'Italie, du Portugal (30%) et enfin les Slaves (Polonais, Tchécoslovaques, Yougoslaves) (20%). Les autres nationalités devraient être strictement limitées⁴⁴⁶.

Des politiques répressives se manifestent envers les étrangers et leur famille : ils doivent quitter la France et rentrer chez eux. Ils seront massivement expulsés des secteurs du bâtiment, des industries métallurgiques et de la mine ; beaucoup seront licenciés, d'autres refoulés vers les frontières⁴⁴⁷. Les départs sont massifs : 93.000 sorties du territoire sont enregistrées en 1931 et 108.000 en 1932.

Selon Philippe Rygiel, les politiques de renvoi du début des années 1930 illustre le statut du travailleur étranger dans la France de l'entre-deux-guerres : il représentait d'abord une force de travail et son droit de séjour, facilement révoquant, dépendait étroitement de son utilité économique⁴⁴⁸.

3.4.2.4. Quatrième phase : de 1945 à 1975

Selon Blanc-Chaléard, « l'histoire du deuxième grand afflux d'étrangers se confond avec celle des Trente Glorieuses » et le mouvement se fit en deux temps : après la libération de 1945-1955 et à partir de 1956 jusqu'à 1975. Après la Libération, l'immigration apparaît au premier rang des priorités du gouvernement d'après-guerre. Charles De Gaulle dans son discours-programme (1945) insiste sur la nécessité d'

« introduire (...) avec méthode et intelligence, de bons éléments d'immigration dans la collectivité française » car « La France hélas manque d'hommes et ce vide terrible se fait sentir, non seulement quant au nombre brut mais aussi en qualité ». ⁴⁴⁹.

Les propos sont clairs : il faut « subordonner le choix des individus aux intérêts nationaux dans le domaine ethnique, démographique, professionnel et géographique ». ⁴⁵⁰

Sous l'influence de Georges Mauco, Secrétaire du Haut comité consultatif de la famille et de la population, De Gaulle propose de « limiter l'afflux des Méditerranéens et des Orientaux » en donnant désormais la « priorité » aux « naturalisations nordiques (Belges, Luxembourgeois, Suisse, Hollandais, Danois, Anglais, Allemands, etc.) » ⁴⁵¹. Mais bien que préférant les populations du Nord de l'Europe, il se verra contraint de se tourner vers l'Italie, réservoir de main-d'œuvre inépuisable. Quant à l'organisation des entrées réalisées « avec méthode et intelligence », De Gaulle prendra

⁴⁴⁶ MAUCO G., 1932, *Les étrangers en France. Étude géographique sur leur rôle dans l'activité économique*, Armand Colin. Mauco recense les immigrés selon le coefficient d'assimilabilité : l'ouvrier français est noté 10/10, les Belges 9/10, les Suisses 8,5/10 et les Italiens 7,3/10, suivis des Espagnols (6,5/10), des Polonais (6,4/10) et des Arméniens (6,3/10), « les Arabes » 2,9/10. Les Juifs inaptes au travail manuel, les Russes et les Arméniens inassimilables à cause de leur langue trop éloignée du français.

⁴⁴⁷ GUILLAUME P., *op.cit.* Ces mesures sont prises sous le gouvernement de Pierre-Étienne Flandin (1934 - 1935).

⁴⁴⁸ RYGIEL P., *op.cit.*

⁴⁴⁹ Discours de Charles De Gaulle du 2 mars 1945 devant l'Assemblée consultative.

⁴⁵⁰ Lettre de Charles De Gaulle au Garde des Sceaux du 12 juin 1945.

⁴⁵¹ VIPREY M., 2010, « Immigration choisie, immigration subie : du discours à la réalité » dans *La Revue de l'Ires*, vol. 64, n. 1, pp. 149-169.

des mesures qui mèneront à l'élaboration d'une véritable politique migratoire. Deux ordonnances seront signées et constitueront le premier Code de l'immigration⁴⁵².

Les deux Ordonnances répondent aux exigences de (re)peuplement et c'est la carte de résident ainsi que l'immigration familiale durable que le législateur va favoriser⁴⁵³. C'est dans ce but que près de vingt circulaires, entre 1947 et 1948, encourageront l'immigration familiale⁴⁵⁴. La France signe des accords, en 1946 avec la Belgique et en 1947 avec l'Italie (Rome)⁴⁵⁵. Le gouvernement italien s'engage à fournir 200.000 travailleurs pour l'industrie et l'agriculture et obtient en échange des avantages considérables en matière de transferts financiers. Ceux qui s'orientent dans les mines se voient offrir une prime de 2.000 francs et un taux de change préférentiel⁴⁵⁶. Le recrutement se fait dans les pays d'immigration dans des centres spécialisés, chargé en amont de la distribution des contrats, du contrôle sanitaire, de l'acheminement des migrants⁴⁵⁷.

A partir de 1956, « dans la fièvre de la haute croissance économique, se produit une nouvelle massive » qui se poursuivra jusqu'aux années 1975 pour retrouver un taux d'étrangers proche de celle de 1931 (soit 7%)⁴⁵⁸. Dans le but de satisfaire les besoins liés au marché de main d'œuvre, d'autres accords seront signés avec un certain nombre de pays : l'Espagne franquiste (1961), le Portugal soumis au dictateur Salazar (1963), puis la Yougoslavie et la Turquie (1965) avec la Tunisie et le Maroc en 1963 devenus indépendants en 1956⁴⁵⁹.

Les années 60 vont marquer la fin de l'exception française en matière d'immigration car toute l'Europe occidentale sera concernée par le phénomène et deviendra, au fil des années, l'un des pôles d'attraction parmi les plus importantes de la planète⁴⁶⁰. Comme le souligne Blanc-Chaléard, on mesure au fil des décennies « le déclin des immigrations du passé (italiennes, espagnoles, polonaises) dont la trace tend à se perdre statistiquement au sein de la nationalité

⁴⁵² BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *op.cit.*, p.58. L'Ordonnance du 19 octobre 1945 redéfinit les conditions de la nationalité ; on y retrouve les principes de la loi de 1889 du droit du sol sur fond du droit du sang, cinq ans de séjour pour obtenir la nationalité et toute référence à la dénaturalisation est supprimée. L'Ordonnance du 2 novembre 1945 stipule une politique d'immigration durable. De nouvelles garanties y sont inscrites, et dans le but de séparer le séjour de l'emploi, sont prévues la carte de séjour (Ministère de l'Intérieur) et carte du travail (Ministère du Travail). Les permis sont attribués selon la durée du séjour : temporaire (1 ans), résident ordinaire (de 1 à 3 ans), résident privilégié (carte de 10 ans) renouvelable automatiquement et leur conférant les mêmes droits au travail qu'aux nationaux.

⁴⁵³ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *idem*, p.59.

⁴⁵⁴ COHEN M., 2014, « Contradictions et exclusions dans la politique de regroupement familial en France (1945-1984) » dans *Annales de démographie historique*, vol. 128, n. 2, , pp. 187-213. Nous rappelons ici que l'immigration familiale se met en place à partir des années 20 lorsque la crainte de la dépopulation amène à une politique dite de « peuplement ». Suite à la crise des années 30, le Ministère du travail mettra en place des procédures plus restrictives, surtout face à l'entrée de certaines familles jugées indésirables pour des raisons ethniques, politiques et sanitaires.

⁴⁵⁵ SPIRE A., « Un régime dérogatoire pour une immigration convoitée. Les politiques françaises et italiennes d'immigration/émigration après 1945 » dans *Studi Emigrazione/Migration Studies*, 2002, XXXIX (146), pp.313-314. Le premier accord signé le 22 février 1946 prévoit le recrutement de 20 000 ouvriers italiens en direction des mines.

⁴⁵⁶ SPIRE A., *ibidem* (les ressortissants italiens peuvent transférer de 20% à 40% de leur salaire, selon leur situation familiale.)

⁴⁵⁷ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *op.cit.*, p.60.

⁴⁵⁸ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *idem*, p.57.

⁴⁵⁹ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *idem*, p.62.

⁴⁶⁰ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *ibidem*

française (naturalisations et naissances)» et la montée de nouveaux types de migration, comme l'émigration portugaise qui « a sailli brutalement depuis les années 1962 » pour atteindre en 1975 759.000 personnes, ou encore algérienne qui se développera à partir de 1962 et atteindra en 1975 711.000 individus⁴⁶¹. Blanc-Chaléard indique que, si les immigrés continuent à être employés dans les fonctions les plus mal rémunérées dans la société des Trente glorieuses, ce qui change c'est

« le déclin relatif de l'agriculture (...) l'accroissement des services (...). Le secteur secondaire absorbe plus de deux travailleurs sur trois : les mines, la métallurgie, l'industrie chimique (...). A près de 20% des immigrés en 1970 sont utilisés comme ouvrier spécialisé ou manœuvre dans l'industrie automobile. Mais la substitution la plus complète des étrangers aux Français a été accompli dans le bâtiment : figure inséparable du chantier, l'immigré a construit la France des autoroutes et des HLM. »⁴⁶².

A partir de 1974, l'histoire de l'immigration s'inscrit dans un contexte de crise, les deux chocs pétroliers (1973 et 1980), « sonnante le glas du mode d'industrialisation au sein duquel s'étaient développées jusque-là les migrations du travail ». Face au contexte économique difficile, le gouvernement Chirac, annonce une suspension officielle de l'immigration (Circulaire du 3 juillet 1974). On passera de 130.000 immigrés en 1974 à 30.000 en 1976 mais cette décision de 1974 ralentira le phénomène migratoire mais « ne le stoppera pas »⁴⁶³. Le regroupement familial sera rétabli en 1976 et fera l'objet d'une organisation officielle⁴⁶⁴. Parallèlement on assistera à une augmentation des demandeurs d'asile, le nombre de personnes prises en charge passera de 2,4 millions en 1975, à 27,4 en 1995.

3.4.2.5. Et de nos jours ?

Aujourd'hui les discours politiques en matière d'immigration repose non plus sur l'idée de cessation des flux d'immigration économique et de canalisation des autres flux (immigration familiale, mobilité étudiante, asile) mais sur la substitution d'une immigration « subie », c'est-à-dire reposant sur l'exercice de droits fondamentaux (droit à mener une vie familiale, droit d'asile, etc.), à une immigration « choisie », à caractère strictement économique et dirigée vers les secteurs déficitaires en main-d'œuvre⁴⁶⁵.

Nous rejoignons Noiriel quand il affirme que, si les quatre phases migratoires qui se sont succédé à des époques différentes ont répondu chacune à une période d'expansion économique et à la faible croissance démographique

« aujourd'hui, ce schéma ne fonctionne plus. (...) L'immigration, du XIXe siècle jusqu'à la fin des Trente Glorieuses, avait pour but de redynamiser le marché du travail et de reconstruire le pays. Mais depuis, la force de travail a changé de nature, du fait de la mécanisation : nous avons désormais plus d'emplois de services que d'emplois de manœuvres. En outre, la France fait face depuis les années 1980 à un chômage structurel élevé, et le recours à l'immigration a été fortement réduit. Conséquence : la France, qui était autrefois la terre d'immigration en Europe, est aujourd'hui l'un des pays d'Europe où

⁴⁶¹ Tableau sur les étrangers en France : évolution 1954-1975 (Source : INSEE, recensement de 1954, 1968, 1975).

BLANC-CHALÉARD M.-C., *idem*, p. 65.

⁴⁶² BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *idem*, p.68.

⁴⁶³ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *idem*, p.74.

⁴⁶⁴ Nous nous référons ici au décret du 29 avril 1976, « relatif aux conditions d'entrée et de séjour en France des membres des familles des étrangers autorisés à résider en France ». BLANC-CHALÉARD M.-C., *idem* p.74.

⁴⁶⁵ VIPREY M., 2010, *op.cit.*

l'immigration est la plus faible, en raison notamment des politiques d'« immigration zéro »⁴⁶⁶ et de contrôles des flux »⁴⁶⁷.

⁴⁶⁶ Charles Pasqua, Ministre de l'Intérieur, lancera en 1993 la formule « 'immigration zéro » qui vise à contrôler les flux d'entrée des immigrés et laisse croire que si l'objectif de « zéro immigré » est impossible à atteindre, la tendance, elle, serait un objectif réalisable.

⁴⁶⁷ NOIRIEL G., 2010, op.cit., pp. 32-38.

CHAPITRE 4. POLITIQUES EDUCATIVES ET DISPOSITIFS D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES EN SUISSE ET EN FRANCE

4.1. Enseignement des langues dans le système éducatif en Suisse et en France : des conceptions divergentes

4.1.1. Cantonnalisation en Suisse contre centralisme en France

En Suisse, nous sommes face à un Etat fédéral (1848) avec une administration décentralisée de la politique scolaire. Il n'y a pas en Suisse de ministère fédéral de l'Éducation qui chapeaute l'ensemble du système scolaire. Les compétences sont réparties entre les cantons et la Confédération et dans la majorité des secteurs, ce sont les dispositions cantonales qui régissent l'école obligatoire⁴⁶⁸. La Suisse possède ainsi 26 systèmes scolaires différents et 26 « ministres » de l'Éducation qui se regroupent dans une structure de collaboration volontaire intercantonale : la Conférence des directeurs de l'Instruction publique (CDIP-CH)⁴⁶⁹.

Tandis qu'en France, l'organisation et la gestion de l'enseignement sont centralisées et confiées au ministère de l'Éducation nationale et bien que les lois de décentralisation de 1982-83 et 2003-2004 aient transféré des compétences limitées aux collectivités territoriales, qui sont plutôt d'ordre matériel (bâtiments, cantine, transport scolaire...). L'État garde la haute main sur l'enseignement en tant que tel surtout sur les programmes, calendrier scolaire, recrutement et rémunération des enseignants etc., en tant que pays où l'instruction est considérée comme un des ciments de la nation et un des garants de l'égalité républicaine⁴⁷⁰.

Ce n'est en fait que très tardivement dans l'histoire de la France, soit en 1992, que la mention « la langue de la République est le français » apparaît avec l'article 2 du 1^{er} titre de la Constitution française⁴⁷¹, faisant ainsi du français la seule et unique langue officielle de France. L'introduction

⁴⁶⁸L'article 3 de la Constitution fédérale stipule que « les cantons exercent tous les droits qui ne sont pas délégués au pouvoir fédéral »

⁴⁶⁹La CDIP, créée en 1897, est composée des chefs de l'Instruction publique (Ministres de l'éducation) de chaque canton. Il existe une Conférence au niveau national (CDIP-CH) et quatre Conférences au niveau régional.

⁴⁷⁰L'Etat est par conséquent responsable de la définition des programmes scolaires et de leur contenu ; de la collation des grades et de la délivrance des diplômes nationaux ; de l'organisation des cursus scolaires et universitaires ; des dépenses pédagogiques ; de la planification, de l'évaluation et de l'inspection ; de la réglementation en matière éducative (réglementation publiée au Bulletin officiel de l'Éducation nationale) ; du recrutement, de la rémunération et de la gestion des personnels chargés de l'administration et du bon fonctionnement du service public éducatif et des établissements y concourant (personnels de direction et d'encadrement, personnels administratifs et financiers...) ; du recrutement, de la rémunération et de la gestion de la carrière de l'ensemble du personnel enseignant (y compris servant dans les établissements privés sous contrat).

⁴⁷¹Le texte constitutionnel actuellement en vigueur en France est la Constitution de 1958 qui fonde la Vème République. L'art. 2 de la Constitution a été modifié suite à la révision constitutionnelle du 25 juin 1992 à laquelle on a ajouté : « La langue de la République est le français. L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge. L'hymne national est « La Marseillaise ». La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité

de cet article en 1992 renvoie à la volonté des autorités françaises de renforcer un monolinguisme d'Etat. Toubon en 1994 introduit une loi⁴⁷² dans laquelle il impose l'emploi de la langue française dans la sphère publique c'est à dire « dans les différentes circonstances de la vie sociale telle que le travail, la consommation, la publicité, les médias, les services publics, l'enseignement et la recherche ». ⁴⁷³ Selon cette conception les langues autres que la langue nationale sont réservées à la sphère privée. Toutefois, Philippe Mouron fait remarquer que, dans le droit de l'audio-visuel, la Loi Toubon aménage dans cette « exception culturelle française », une place aux langues étrangères : dans les oeuvres musicales, dans l'apprentissage d'une langue étrangère et dans la rediffusion de cérémonies culturelles. ⁴⁷⁴

4.1.2. Conceptions de l'enseignant en Suisse et en France : des différences notables

Les deux pays diffèrent également par leurs politiques de recrutement et de sélection des enseignants. En Suisse, contrairement à la France, les procédures de recrutement et les critères de sélection des enseignants sont de la compétence des autorités scolaires communales (Commission scolaire élue par la population) ou des directeurs d'établissement, qui sur la base d'une liste de candidats les classent selon différents critères, en privilégiant surtout les qualifications ou les compétences (examen des dossiers de candidature, notes obtenues dans un institut de formation, examens de qualification, analyse qualitative des expériences précédentes, matières étudiées, compétences pédagogiques, qualités relationnelles et autres évaluées en entretien, qualification post-licence). En revanche en France les procédures de recrutement et de sélection des enseignants sont de la compétence des autorités scolaires régionales pour le niveau primaire et des autorités centrales pour le niveau secondaire, qui les nomment par voie de concours nationaux sélectifs et anonymes, organisés au niveau central dont les critères de sélection sont liés aux résultats écrits et oraux obtenus⁴⁷⁵.

Le rôle des directeurs à l'intérieur des établissements scolaires est central et déterminant, en tant que représentant de l'Education nationale, il est le garant de l'organisation et du fonctionnement de l'école, ce qui lui confère un statut de fonctionnaire d'autorité et de légitimité institutionnelle. Au cours de ces quinze dernières années, leurs responsabilités et tâches ont évolué à l'échelle internationale et, en raison de ces tendances, leur fonction de directeur d'établissement scolaire, selon l'OCDE, correspond de plus en plus « à un ensemble de missions exigeant, dont la gestion des ressources financières et humaines et le pilotage au service de l'acquisition de connaissances. »⁴⁷⁶.

» Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. » Précédemment, le texte de l'article de la Constitution de 1946 était le même mais ne faisait aucune référence à la langue nationale.

⁴⁷² LOI TOUBON du 4 août 1994, n.665 art.1 relative à l'emploi de la langue française.

⁴⁷³ TUBON J., 2014, « Langue française : la « loi Toubon » vingt ans après » dans *Culture communication*. (Site du ministère de la Culture et de la Communication)

⁴⁷⁴ MOURON, P., 2016, « Les langues dans le droit de l'audiovisuel : entre exception et diversité culturelle. L'Europe des langues, Dans l'Europe des langues, PUAM, pp. 101-110.

⁴⁷⁵ OCDE, « Le rôle crucial des enseignants. Attirer, former et retenir des enseignants de qualité » dans *Politiques d'éducation et de formation*, d 16 mars 2006, OECD, pp.168-169.

⁴⁷⁶ PONT B., NUSCHE D., MOORMAN H., 2008, *Améliorer la direction des établissements scolaires*, (VOL. 1) Politiques et pratiques, OCDE.

Si en Vaud les directeurs exercent prioritairement leurs responsabilités dans les domaines de la pédagogie, des ressources humaines, de l'organisation du système scolaire, de l'administration et de ses finances⁴⁷⁷, en France les directeurs doivent être en mesure d'assurer des missions qui sont de trois ordres, fixés par le décret n° 89-122 du 24 février 1989 : le pilotage pédagogique, le fonctionnement de l'école et les relations avec les parents et les partenaires de l'école⁴⁷⁸.

4.1.3.1. Le principe de réciprocité de l'enseignement des « langues partenaires »

Si la Suisse est un pays constitutionnellement plurilingue, l'idée selon laquelle tous les locuteurs suisses seraient plurilingues est un « mythe tenace », comme le soutient Giuseppe Manno. En effet, selon « le principe de territorialité des langues » (1999, art. 70), sur laquelle se base la Suisse pour préserver la paix entre les régions linguistiques et garantir « la paix des langues », les quatre régions unilingues relativement homogènes (Berne, Fribourg et Valais sont des régions bilingues, les Grisons trilingue) sont séparées par des frontières nettes. En d'autres termes, dans les cantons officiellement unilingues la langue locale constitue la langue officielle de cette région⁴⁷⁹. *Nous avons donc affaire à une cohabitation de monolingues.* Cela fait que si « La Suisse est plurilingue, les Suisses ne le sont pas ! » dira Franz Schultheis⁴⁸⁰ : ils naissent monolingues au début de leur scolarité et deviennent plurilingues par l'apprentissage des langues nationales dispensées à l'école obligatoire.

Mais si l'apprentissage d'une deuxième langue nationale dès le primaire, puis d'une troisième langue nationale au niveau du collège ou secondaire I, était réglementé et pratiqué jusque dans les années 2000, l'anglais, via l'alignement de la Suisse sur le système de Bologne, va bousculer cette belle réciprocité⁴⁸¹. Malgré tout l'allemand (deuxième langue nationale), dont l'apprentissage est toujours obligatoire en Suisse francophone, est resté une matière sélective avec le français et les mathématiques puisqu'il faut avoir minimum 5 (sur 6) dans les trois matières pour pouvoir faire des études gymnasiales (ou être admis au Secondaire II). L'allemand se révèle un obstacle majeur pour beaucoup d'élèves francophones, étant donné leur rapport de résistance que la majorité des élèves éprouve vis-à-vis de la langue du « voisin », mais aussi pour les élèves récemment immigrés qui doivent apprendre en même temps deux langues nationales. On trouve la même résistance (voire même plus virulente) du côté des Suisses germanophones qui rejettent l'apprentissage du français. Mais la plupart des cantons alémaniques ont résolu les tensions en

⁴⁷⁷ (DGEO) Direction Générale de l'enseignement obligatoire de l'Etat de Vaud.

⁴⁷⁸ « La circulaire n°2014-163 du 1er décembre 2014 relative au référentiel métier des directeurs d'école détaille les missions des directeurs d'école pour chacun de ces champs de responsabilité »
<http://eduscol.education.fr/cid82065/le-metier-de-directeur-d-ecole.html>

⁴⁷⁹ MANNO G., « L'évolution de l'enseignement du français en Suisse alémanique à l'école obligatoire : entre cohésion nationale et mondialisation » dans *Les Cahiers de l'Orient*, vol. 103, no. 3, 2011, pp. 126-132.

Les résidents, qu'ils soient d'un autre groupe linguistique ou issu de la migration, peuvent s'exprimer dans leur langue maternelle dans la sphère privée mais, en revanche, dans les rapports avec les autorités communales et cantonales, soit dans la sphère publique, cette liberté est limitée.

⁴⁸⁰ SCHULTHEIS F., 1995, « La Suisse est plurilingue mais les Suisses ne le sont pas ! », Paris, Liber - Diffusion internationale des livres, juin n°23

⁴⁸¹ GOHARD-RADENKOVIC A., 2007, « Situation de la langue française d'une Suisse aux quatre langues : paradoxes entre son statut, ses représentations et son enseignement », dans HERRY Y. et de MOUGEOT C. (dir.) *Recherche en éducation en milieu minoritaire francophone*, Actexpress, Presses de l'Université d'Ottawa, Canada, pp. 74-84.

adoptant l'anglais au niveau du primaire et en reléguant le français plus tard dans le cursus scolaire⁴⁸².

Jusqu'aux années 70, période relative à la scolarité obligatoire de nos deux directeurs que nous avons située dans les années 60 pour M. Claude et dans les années 70 pour M. François, les enjeux que représentait l'apprentissage des langues étaient ignorés des institutions et des pratiques sociales ordinaires dans ces deux sociétés francophones (Savoie - Canton de Vaud) qui visaient chacune, à leur manière, l'uniformité linguistique nationale sur le mode exclusif comme en France ou cantonale sur le mode antagoniste comme en Suisse⁴⁸³.

4.1.3.2. Le français : langue unique et exclusive de toute autre langue

Bien que la France se proclame monolingue, le pays est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés de langues que nous déclinons comme suit (nous résumons).

- *Le français, langue officielle de la République*⁴⁸⁴ (selon les données INSEE 2011- 97,2%).

- *Les langues minoritaires en France*⁴⁸⁵, dénommées langues de France, reconnues exclusivement par l'Etat comme patrimoine de France par l'article 75-1 de la Constitution du 23 juillet 2008, « les langues régionales appartiennent au patrimoine de France ».⁴⁸⁶ (selon les données INSEE 2011- langues régionales 3,2%) ; aucune loi ne prévoit une liste des langues régionales : on se réfère généralement à celles qui ont été répertoriées en 1999 par Bernard Cerquiglini, Directeur de l'Institut National de la langue française⁴⁸⁷.

⁴⁸² GOHARD-RADENKOVIC A., 2001, « Le 'Röstigraben' existe-t-il ? Représentations réciproques de 'l'autre' entre les communautés linguistiques francophones et germanophones de la Suisse », dans ZARATE G. (dir.), *Langues, xénophobie, xénophilie dans une Europe multiculturelle*, Actes, dossiers et rapports pour l'éducation du CNDP, Caen (France), CRDP Basse-Normandie, pp. 63-76.

⁴⁸³ BLANCHET P. & VILPOUX C., 2105, *Eduquer au plurilinguisme et à la diversité en contextes francophones*, EME Editions, 1^{er} chapitre.

⁴⁸⁴ Article 2, du 1^{er} titre de la Constitution française (1992).

⁴⁸⁵ La dénomination « langues de France » a été remplacée aux « langues régionales » afin de respecter les volontés de la Charte européenne et pour recouvrir aussi bien les langues régionales que les langues non territoriales, telles que le yiddish, le romani, l'arménien occidental, l'arabe dialectal ou le berbère.

⁴⁸⁶ La loi constitutionnelle n° 2008-724 du 23 juillet 2008 de la Constitution française dans la partie consacrée aux Collectivités territoriales, dans le but de moderniser les institutions de la V^e République et de les intégrer selon l'ordre juridique internationale, a modifié et ajouté de nombreux articles. Parmi ceux-ci nous devons citer l'article 40 qui prévoit l'adoption d'un nouvel article de la Constitution, l'art. 75-1, Titre XII, sur les langues régionales « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de France ».

⁴⁸⁷ Lorsqu'on parle de « langues régionales » en France on se réfère en particulier à une liste dressée par le Professeur Bernard Cerquiglini, en avril 1999 desdites langues régionales auquel le gouvernement Jospin s'était adressé pour en établir le nombre exact. Cerquiglini en avait énuméré bien 75 langues : 24 pour la France métropolitaines et 51 pour les DOM et TOM. En ce qui concerne les langues parlées par des ressortissants français sur le territoire de la République, la France métropolitaine nous avons : langues régionales comme l'allemand d'Alsace et de Moselle, le basque, le breton, le catalan, le corse, le flamand occidental, le franco-provençal, l'occitan (gascon, languedocien, provençal, l'auvergnat-limousin, l'alpin-dauphinois) langues d'oïl : franc-comtois, wallon, picard, normand, gallo, poitevin saintongeais, bourguignon-morvandiau, lorrain, berbère (11) arabe dialectal(12) yiddish romani chib (13) arménien occidental. Cependant, en 2008, les 75 langues inventoriées par Bernard Cerquiglini sont passées à 79 dans un texte de la ministre de la Culture et de la Communication devant le Sénat : l'occitan (-1) a été remplacé par chacune de ses composantes, soit l'auvergnat, le gascon, le languedocien, le limousin et le provençal (+5).

- *Les langues non-territoriales* (selon les données INSEE 2011, 0,8% de la population) sont des langues étrangères, des langues parlées par de nombreux Français, issues de diverses immigrations et donc sans lien avec une aire géographique particulière dans le pays, mais qui y sont implantés depuis longtemps. Pour autant qu'elles n'aient pas de caractère officiel à l'étranger, ces langues forment avec les langues régionales ce qu'on appelle les langues de France : arabe dialectal (dans ses diverses variétés parlées en France, distinctes de l'arabe « littéral », officiel dans plusieurs pays), arménien occidental (langue diasporique, distincte de l'arménien oriental officiel en Arménie), berbère, judéo-espagnol, romani, yiddish.

- À ces langues s'ajoute *la langue des signes française*, LSF, qui est considérée comme une langue de France⁴⁸⁸ (D.L. n° 2005-102 du 11 février 2005)⁴⁸⁹.

- Les « *français régionaux* » qui sont des variétés régionales ou des tournures qui se font par rapport à la notion du français standard. Ils constituent l'infinie variété des façons de parler cette langue (prononciation, vocabulaire, etc.) en chaque point du territoire.

- *Les langues étrangères*, ordonnées par le nombre de locuteurs sur le territoire national français (selon les données issues INSEE 2011) : arabe (sous ses formes dialectales) (3,2%), anglais (1,4%), portugais (1%), turc (0,8%) espagnol (0,6%), italien (0,4%), autres langues étrangères (2,7%).⁴⁹⁰

Nous retrouvons à travers ces dénominations la démarcation entre langue maternelle et langues étrangères, entre langue nationale et langues régionales dans les cursus scolaires car, nous l'avons vu, le français, langue légitime, est conçu comme garant de la cohésion politique, administrative et sociale du pays et l'école comme le relais par excellence de la *doxa* monolingue de l'Etat-nation⁴⁹¹. On ne peut pas comprendre le rapport que l'Etat français a instauré vis-à-vis des langues autres (langues étrangères, langues de la migration, langues régionales, etc.), sans faire un bref détour par l'histoire de sa politique d'assimilation linguistique et culturelle des populations du « dedans » ou du « dehors », parlant une autre langue que la langue officielle.

Cette politique a des origines lointaines : elle remonte à l'Empire romain et à l'assimilation de nouveaux territoires conquis par les légions romaines qui se développe au cours des siècles. Si le Royaume de France a pu s'étendre jusqu'à atteindre les frontières actuelles, cela a dépendu non

⁴⁸⁸Définition de territoire : « Les langues visées par la Charte sont essentiellement des langues territoriales » (Rapport explicatif, p. 11) : b) par « territoire dans lequel une langue régionale ou minoritaire est pratiquée », on entend l'aire géographique dans laquelle cette langue est le mode d'expression d'un nombre de personnes. (Charte, article 1, alinéa b) Cette insistance sur la localisation géographique est fort explicite; elle va de pair avec l'idée d'enracinement historique; elle explique la difficulté avec laquelle la Charte manie la notion de « langue sans territoire » : c) par « langues dépourvues de territoire », on entend les langues pratiquées par des ressortissants de l'État qui sont différentes de la (les) langue(s) pratiquée(s) par le reste de la population de l'État, mais qui, bien que traditionnellement pratiquées sur le territoire de l'État, ne peuvent pas être rattachées à une aire géographique particulière de celui-ci (Charte, art. 1, alinéa c). C'est à ces langues que s'applique en priorité l'adjectif « minoritaires » et qu'est principalement réservée la possibilité de s'en tenir à la partie II de la Charte. Ce désir d'une assise géographique des langues régionales n'est pas sans contradiction avec l'intention culturelle que la Charte affiche.

⁴⁸⁹En France métropolitaine, 5.182.000 personnes ont un handicap auditif, dont 303 000 souffrent d'une déficience auditive profonde ou totale.

⁴⁹⁰ Voir Sous-chapitre 1 portant sur l'Italie dans le Cadre contextuel et voir ci-après sous Phases migratoires en France

⁴⁹¹ Ce qui est le propre de toute nation ayant fondé son unité sur un territoire, un peuple, une langue.

seulement d'une longue série de conquêtes mais également de l'adoption de la langue et de la culture de la part des populations et des territoires voisins. Cette politique débuta avec François 1^{er} en 1539 avec l'introduction exclusive du français dans le domaine juridique. Elle fut renforcée, comme nous l'avons vu plus haut, avec la Révolution française au nom d'une unification nationale. Cette politique assimilationniste a été transposée aux peuples colonisés d'Afrique et d'Asie en leur accordant la nationalité. Mais cette doctrine de l'assimilation appliquée aux colonies s'est révélée plutôt inefficace et inachevée⁴⁹².

Le terme assimilation a été défini par Mandil qui en explicite les fondements politiques :

« Provenant du latin *assimulatio* (similitude) et *desimiles* (semblable), l'assimilation est le processus qui permet à un étranger ou à une minorité de s'intégrer à un groupe social plus large en adoptant ses caractéristiques culturelles. Ce processus favorise l'homogénéisation des populations afin d'effacer les particularismes et d'en faire des citoyens non différenciables des autres par l'obtention de la nationalité conçue comme un engagement irrémédiable »⁴⁹³.

L'assimilation n'a pas seulement été appliquée aux peuples conquis mais elle a constitué le modèle d'accueil des étrangers en métropole des années 1870 jusqu'aux années 1970-1980.

Toutefois ce monolinguisme officiel a été nuancé depuis 1950 à travers des mesures en faveur de la promotion des langues régionales : citons notamment la *Loi Dexonne* de 1951 qui permettait l'enseignement de quatre langues régionales : le breton, le catalan, l'occitan et le basque dans les écoles secondaires ; la *Loi Haby* de 1975 qui permettait l'enseignement des langues et des cultures régionales tout au long de la scolarité en France ; enfin la *Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires* de 1992 qui permet « le droit de pratiquer une langue régionale dans la vie privée et publique » mais ne sera pas ratifiée par la France qui modifiera sa Constitution en introduisant dans l'art.2 « La langue de la République est le français », dénommée *la Loi Toubon* du 4 août 1994, destinée à protéger le patrimoine linguistique français et cette conception unitaire de la nation. Ces tentatives d'inclusion d'autres langues que la langue nationale dans le système éducatif aura des répercussions sur leur statut.

4.1.4. Statut de l'italien et sa place dans les systèmes éducatifs

4.1.4.1. Le statut de l'italien en Suisse : langue nationale minorée et langue d'immigration ignorée

La Suisse est le seul pays où l'italien est langue nationale et officielle en dehors de l'Italie (art.4 et art.70 de la Constitution helvétique). La langue italienne a progressé des années 1950 aux années

⁴⁹²MANDIL A., 2013, « Forces et faiblesses du modèle assimilationniste français » dans *Glorieuse France*. <http://glorieusefrance.fr/forces-et-faiblesses-du-modele-assimilationniste-francais/>

En 1792 l'esclavage fut aboli et la nationalité fut accordée aux « indigènes » des colonies africaines. En 1794, une loi fut adoptée qui disposait que « tous les hommes résidant dans les colonies, sans distinction de couleur, sont citoyens français et jouissent de tous les droits garantis par la Constitution ». Néanmoins ce modèle appliqué demeura inachevé. Un statut spécifique « d'indigène » subsista et on jugea couramment les peuples colonisés, les « races » noires, jaunes ou rouges, comme étant inférieures aux métropolitains, de race « blanche, « la plus parfaite ».

⁴⁹³MANDIL A., 2013, *idem*.

1970, en raison d'une forte immigration italienne pour reculer ensuite et se stabiliser à 8% de la population⁴⁹⁴. En 2005, les Suisses italophones représentent donc environ 8% de la population et sont notamment résidents dans le Canton du Tessin et dans les vallées italophones des Grisons (environ 596 730 personnes).

Mais l'italien est aussi une langue de la collectivité italienne résidente en Suisse. Entre 2005 et 2010 (période qui nous concerne) la présence italienne en Suisse était d'environ 300.000 personnes, ce qui faisait monter le pourcentage d'italophones en Suisse à 12%⁴⁹⁵. Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'Italien a subi désormais, au fil du temps, un fort affaiblissement qui le positionne aujourd'hui à la cinquième place car détrôné par l'anglais, la quatrième langue la plus parlée (les trois premières sont l'allemand, le suisse allemand et le français).

L'italien est également la langue d'étude des élèves de la scolarité obligatoire. Généralement cette langue est choisie par les élèves italiens ou d'origine italienne mais aussi par les étudiants suisses - ou d'autres nationalités - qui désirent obtenir la certification des compétences linguistiques en vue de l'enrichissement de leur *portfolio* linguistique. En Suisse, suite au concordat HARMOS, entré en vigueur en 2009, qui prévoyait l'harmonisation des systèmes scolaires cantonaux, avec des dispositions qui concernaient aussi l'enseignement des langues, soit l'introduction de deux langues nationales à partir de l'école primaire, aucun canton n'a favorisé l'italien comme deuxième langue nationale, après l'anglais choisi généralement comme première langue⁴⁹⁶.

Les autorités scolaires italiennes ont demandé, à plusieurs reprises, au niveau fédéral et cantonal, de soutenir la langue italienne en tant que langue nationale officielle en Suisse, et de proposer l'introduction de l'italien comme deuxième ou troisième langue, surtout dans les cantons où les Italophones sont nombreux. Cependant la réponse des autorités suisses a été :

« Per noi Svizzeri, gli Italiani sono degli immigrati come gli Spagnoli, i Portoghesi e i Turchi. Se adottiamo un trattamento di favore per gli Italiani, dobbiamo farlo anche per le altre nazionalità. Esistono delle norme che regolano compiutamente la materia (aule a disposizione ecc.) e ad esse ci atteniamo per tutti.»⁴⁹⁷

(Trad. Pour nous les Suisses, les Italiens sont des « immigrés » comme les Espagnols, les Portugais et les Turcs. Si nous adoptons un traitement spécial pour les Italiens, nous devons le faire également pour les autres nationalités. Ils existent des lois qui réglementent la matière et nous y en tenons pour tout le monde).

Effectivement, il existe en Suisse le « principe de la territorialité des langues »⁴⁹⁸, c'est-à-dire que chacune des quatre langues doit être circonscrite à l'intérieur de son territoire et ne peut être exportée dans d'autres régions linguistiques, un principe solidement soutenu dans les régions linguistiques minoritaires (française, italienne, romanche), susceptibles d'être « envahies » par la prépondérance de l'allemand.

⁴⁹⁴ OFS (Office Fédéral de la Statistique), « Langue » dans *Portrait de la Suisse. Résultats tirés des recensements de la population 2010-2014*, p.21.

⁴⁹⁵ D'ALLERA O., « L'insegnamento dell'italiano nei paesi europei : l'intervento dello Stato italiano » dans CAMBIAGHI B., MILANI C., PONTANI P., 2005, *Europa plurilingue, Vita e pensiero*, pp.65-75.

⁴⁹⁶ Ambassade d'Italie à Berne, 2016, *Rapporto sull'italiano in Svizzera: contesto, legislazione, iniziative*, pp.5-10.

⁴⁹⁷ D'ALLERA O., 2005, *op.cit.*, p.75.

⁴⁹⁸ Constitution Fédérale Suisse, Art. 70. (2ème paragraphe).

La réponse vis-à-vis de la question langue italienne de la part des autorités suisses est donc claire : « Non accettiamo interferenze su un problema interno alla Confederazione (già di per sé spinoso). (trad. Nous n'acceptons aucune interférence sur un problème interne à la Confédération (déjà assez épineux en soi !). C'est ainsi que les discours politiques par rapport au statut de l'italien ont entériné son déclin au sein du système scolaire obligatoire suisse⁴⁹⁹ et n'est proposé qu'en langue optionnelle au niveau du gymnase (secondaire II)⁵⁰⁰. On perçoit de la part des autorités suisses la volonté de maintenir à l'écart cette langue importée par les immigrés, comme s'il s'agissait d'une langue à part. Le gouvernement tessinois, même lorsqu'il affronte la question de l'italien qui est en perte de vitesse sur la scène politique suisse en raison du désintérêt croissant envers la langue et culture italiennes, ne recourt jamais à l'italien des immigrés résidents en Suisse, qui pourrait redonner du poids aux italophones. A l'opposé, ils la traitent comme une langue « étrangère » qui ne les concernait pas⁵⁰¹.

Pourtant Paola Gilardi⁵⁰² a démontré que la langue italienne représentait aussi une langue-passerelle en Suisse romande, dans certains secteurs professionnels, pour les immigrés et réfugiés venus d'Europe du sud. Ainsi nous constatons que la langue italienne en Suisse a plusieurs fonctions. Gohard-radenkovic⁵⁰³, comparant le statut (les statuts) de l'italien en France, dans la Vallée d'Aoste et en Suisse, dit à ce sujet :

« L'italien a un double statut en France, en tant que langue étrangère et langue dite d'origine, à l'opposé un statut dans la Vallée d'Aoste de langue majoritaire en prise avec une langue imposée, le français et maintenant le franco-provençal (Spagna, 2018-17). Tandis qu'en Suisse nous avons affaire à une diversité des statuts de l'italien considéré tour à tour comme langue nationale minoritaire et minorée, langue issue de la migration interne (celle des Tessinois), langue de la migration externe (celle des Italiens), langue passerelle de communication professionnelle pour les migrants venant d'Europe du sud, celle enfin langue des LCOs, qui pour les uns est désignée langue d'origine et pour les autres, langue italienne, entendre langue standard nationale.

Mais les acteurs politiques, administratifs, relayés par les acteurs éducatifs et universitaires suisses, peinent à avoir une vue d'ensemble. Tous parlent de plurilinguisme mais ne captent pas la pluralité que porte en elle chaque langue. C'est comme si les divers statuts et les diverses fonctions endossées par une même langue sur un même territoire correspondaient à des « langues différentes » qui n'ont rien à voir l'une avec l'autre, impactant les représentations et les pratiques des (futurs) usagers. On peut aller jusqu'à dire que nous avons affaire à de véritables *schizophrénies institutionnelles*. »

⁴⁹⁹ D'ALLERA O., 2005, *op.cit.*, pp.65-75.

⁵⁰⁰ De plus l'italien en option n'est pas offert dans tous les gymnases. Certains lui préfèrent l'espagnol plus populaire.

⁵⁰¹ D'URSO G., « Agonie de l'italien en Suisse : le Tessin réagit » dans Swissinfo, ch, Lugano, 24 novembre 2011.

⁵⁰² Résultats d'enquête que P. Gilardi a présentés lors du Colloque de Bologna en 2005 : GILARDI P. (2006) « Paradossi nella didattica dell'italiano L2/LS : fra non legittimità, plurilinguismo e interdisciplinarietà ».

Voir également PERESSINI M. et GILARDI P., 2008, « Redéfinitions identitaires de migrants : entre catégorisations collectives et stratégies individuelles » dans Chap. 3 : Mobilités et parcours (coord. par GOHARD-RADENKOVIC A. et MURPHY-LEJEUNE E., *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme* dans ZARATE G., LEVY D. et KRAMSCH C. (éds), Paris, EAC.

⁵⁰³ GOHARD-RADENKOVIC A., à par., « Contre-point. L'italien en Europe à la croisée d'enjeux politico-sociolinguistiques contradictoires, de statuts assignés et de schizophrénies institutionnelles », dans COGNIGNI, E. (ed.) *Italian(d)jo*, Berne, Transversales, Peter Lang.

4.1.4.2. Le statut de l'italien en France : de langue d'immigration externalisée à langue étrangère intégrée

Comme nous l'avons susmentionné, du fait de l'histoire d'une politique d'assimilation linguistique et culturelle des populations étrangères, La France a accueilli les immigrés, notamment dans les années 1950-60, en leur imposant la langue, la culture et l'histoire françaises et en cantonnant à la sphère privée l'expression de leurs particularismes linguistiques et culturels. Ces renoncements ne sont pas faits sans heurt⁵⁰⁴.

La langue de la migration, dénommée « langue d'origine »⁵⁰⁵, fait partie, selon Christine Deprez, des « langues de la maison » et est apparentée aux « patois » (XVII^e siècle), aux langues « vernaculaires » (1842), aux « variétés basses » (Ferguson 1959) : tous ces termes traduisent un paradigme de minorisation des langues autres que la langue nationale⁵⁰⁶. De ce fait l'italien est considéré en France comme une langue importée par l'immigration et n'est pas reconnue officiellement parmi les langues de France « qui n'incluent ni les dialectes de la (des) langues officielles de l'Etat ni les langues des migrants »⁵⁰⁷.

En outre, la « langue d'origine » est la plupart du temps perçue chez les enseignants et décideurs ministériels comme un obstacle à l'apprentissage du français. Ils ont en effet attribué à la langue parlée à la maison, la responsabilité des insuccès des enfants issus de la migration dans le contexte scolaire. De même, la différence culturelle entre le vécu à l'intérieur des familles et à l'école représenterait, selon ces éducateurs, un obstacle aux chances d'adaptation de ces élèves au contexte socio-scolaire français. Pourtant une recherche conduite en 2010 par la Cours des comptes sur « L'éducation nationale face à l'objectif de la réussite de tous les élèves », souligne que l'échec scolaire n'est pas réservé exclusivement aux élèves issus de la migration mais concerne l'ensemble des élèves scolarisés. Les insuccès scolaires resteraient dépendants prioritairement de l'origine sociale de ces élèves, indépendamment de leur origine étrangère ou pas⁵⁰⁸. On peut comprendre le souci des autorités éducatives de ne pas vouloir culturaliser le débat ni ghetthoïser les élèves immigrés ou issus de la migration⁵⁰⁹.

⁵⁰⁴MANDIL A., 2013, *op.cit.* En 1962 et en 1972 furent érigées des lois qui obligeaient les parents, français ou étranger, à choisir des prénoms pour leurs enfants dans le calendrier français.

⁵⁰⁵ Nous analyserons plus précisément cette dénomination dans notre Cadre théorique

⁵⁰⁶ Deprez C., « *Les enfants bilingues : langues et familles* » dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 12, n°1, 1996. Espagne, Portugal, Grèce, pays d'immigration, pp. 225-227.

⁵⁰⁷ CONSEIL DE L'EUROPE, 1992, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, Strasbourg, Art.1.

⁵⁰⁸HARZOUNE M., 2012, « Quel est le parcours scolaire des enfants d'immigrés ? » dans Musée de l'immigration www.histoire-migration.fr. En 2001, selon la cour des comptes 71% des élèves étrangers ou d'origine étrangère étaient fils d'ouvrier ou d'inactif (contre 39% pour les élèves français). (...) En 2008, une autre enquête (TeOTrajectoire) et origine confirmait ces écarts, et constatait que le parcours était dépendant de l'origine sociale des parents. « Seul 52% des enfants d'ouvriers obtiennent leur baccalauréat contre 85% des enfants de cadre supérieurs. »

⁵⁰⁹ Kostanza CUKO qui a mené sa recherche dans le cadre de classes d'accueil dans plusieurs écoles du primaire à Montréal, rejoint cette analyse : elle démontre que l'échec scolaire chez les élèves migrants tenait en premier lieu à la réussite ou à l'échec de l'apprentissage de la langue dite seconde qui lui-même dépendait des conditions sociales dans lesquelles s'était construit l'apprentissage de la langue maternelle ou des langues premières et le rapport au savoir plutôt qu'en raison d'une origine supposée « culturelle » qui handicaperait *de facto* les élèves. CUKO, K., 2016, *La classe d'accueil : un dispositif au carrefour de logiques complexes*, Paris, Espaces interculturels, L'Harmattan.

Par ailleurs, l'italien a un autre statut : il appartient à un pays voisin, à la fois partenaire et rival tant politique qu'économique où les échanges ont été intenses tout au long de l'histoire des deux pays. Mais il a subi en France, aux lendemains de la Seconde guerre mondiale, une désaffection importante du fait de son passé fasciste, renforcé par des préjugés vis-à-vis d'une langue de l'immigration, Cette double pénalisation a fait que l'italien a eu un statut peu valorisé dans le système éducatif dans les années 50-60.

On le trouve plus tard parmi les langues étrangères proposées dans l'enseignement secondaire français⁵¹⁰ comme première, deuxième ou troisième langue vivante (LV). Selon les dernières statistiques du Ministère de l'éducation nationale (2002)⁵¹¹, le nombre d'étudiants qui apprennent l'italien en France est en augmentation constante. Cependant, il est vrai que, dans la répartition des élèves étudiant une LV1 au collège, les langues choisies sont avant tout l'anglais (89 %) et l'allemand (10,1 %), l'espagnol occupe la troisième place loin derrière avec 0,7 % et les autres langues 0,2 % des effectifs. Et c'est dans ces 0,2 % qu'il faut donc compter l'italien. La situation s'améliore dans les statistiques de la LV2 : on voit clairement apparaître l'italien dans une case à part en quatrième position (6,6 %) derrière, dans l'ordre décroissant, après l'espagnol (65,6 %), l'allemand (16 %) et l'anglais (11,2 %). Ainsi, à tort ou à raison, l'italien est considéré comme une langue minoritaire et est classée parmi les langues vivantes *les moins enseignées* dans le système scolaire français.

Un facteur souvent évoqué pour expliquer une désaffection vis-à-vis d'une langue étrangère est l'éloignement vs proximité géographique de la langue du pays dans lequel la langue est enseignée. Si on regarde de plus près les statistiques, les académies où les étudiants qui apprennent l'italien sont les plus nombreux sont : Grenoble, Nice, Marseille, Lyon, Nancy-Metz. Ces statistiques montrent que le critère de distance ou de proximité géographique n'est pas le seul critère pertinent. En effet il ne faut pas oublier les raisons historiques et économiques qui lient l'Italie à la France, notamment la forte émigration des Italiens dans différentes régions de France, y compris les régions du Nord-est ce qui explique par exemple le nombre important d'apprenants de l'italien dans l'académie de Nancy-Metz⁵¹².

Le statut de « langue étrangère » en France est plus valorisant que celui de « langue d'origine » pour les raisons historiques et idéologiques évoquées plus haut. La préoccupation du ministère de l'Education nationale sera donc de faire de l'italien, langue d'immigration, enseigné dans les

⁵¹⁰ MASPERI M. & TEA E., « L'italien en France en milieu institutionnel : état des lieux et perspectives. Lingue e culture romanze. Didattica e ricerca: quali prospettive ? », Università di Pisa - DO.RI.F, octobre 2001, pp.58-59. Le système éducatif français se caractérise par un grand éventail de langues vivantes proposées aux élèves de collège et de lycée (14 langues : allemand, anglais, arabe, chinois, danois, espagnol, grec moderne, hébreu, italien, japonais, néerlandais, polonais, portugais, russe). Les dispositions ministérielles font état de la liberté d'entreprendre l'étude de ces langues au titre de la première, deuxième ou troisième langue vivante. Dans les faits, ce tableau est à nuancer, puisqu'il existe des contraintes financières qui réduisent drastiquement la liberté de choix des familles. Trois d'entre elles, l'anglais, l'allemand et l'espagnol sont proposées dans la plupart des établissements du second degré .

⁵¹¹ Statistiques du MEN, direction de l'enseignement scolaire, 14 novembre 2002 www.eduscol.education.fr

⁵¹² CAUSA M. « Langue officielle, langue seconde, langue proche, langue voisine... Bref, l'italien dans tous ses états ! », *Ela. Études de linguistique appliquée*, vol. n°136, no. 4, 2004, pp. 419-448.

ELCO⁵¹³, une langue vivante, une langue étrangère⁵¹⁴, en l'intégrant officiellement dans les programmes nationaux. En fait, si on entre dans la logique « assimilatrice » mais on dira ici plutôt « inclusive » de l'institution éducative, cette dernière a voulu à la fois désenclaver la langue italienne d'une conception communautaire et revaloriser son statut.

4.2. MAE italien et diffusion de la langue et culture à l'étranger : d'une politique « assistantielle » à une politique « culturelle »

Nous traiterons ici des politiques de promotion et de diffusion développées par le Ministère des Affaires étrangères italien pour les émigrés à l'étranger⁵¹⁵, avec une attention particulière portée sur les dispositifs d'apprentissage et d'enseignement de la langue et culture italiennes (Loi 153/71, alinéa b) « adressés aux enfants de travailleurs italiens qui fréquentent dans les pays d'immigration les écoles locales correspondantes aux écoles italiennes primaires et secondaire premier degré », dénommés en Suisse comme les LCO (*Cours de Langue et culture d'origine*) et en France comme les ELCO (*Enseignement de la langue et de la culture d'origine*), et à l'évolution de ces structures en lien avec les situations économiques, politiques et sociales dans ces deux pays⁵¹⁶.

Les raisons qui nous ont conduite à nous intéresser à ces dispositifs sont liées premièrement au fait que c'est à l'intérieur de ces structures que nous avons observé des rapports différents à la langue et culture italiennes entre des jeunes de troisième génération, descendants de familles italiennes immigrées en Vaud dans les années 50/60 et leurs pairs en Savoie. De l'autre, parce que nous postulons que ce type de dispositif a pu avoir un rôle dans la construction des représentations de l'Italie, de la langue et culture italiennes et dans la transmission (ou non) de l'héritage linguistique et culturel italien auprès des jeunes générations.

4.2.1. Bref excursus historique

La politique de promotion de diffusion de la langue et culture italiennes du Ministère des Affaires étrangères italien remonte à la période pré-unitaire avec la fondation d'institutions scolaires italiennes à l'étranger. Situées principalement autour du Bassin méditerranéen, elles avaient été maintenues en vie par des associations privées comme les Missions catholiques et la *Massoneria*.

⁵¹³ Voir plus loin l'analyse du dispositif des ELO

⁵¹⁴ Offerte par ailleurs au niveau du Collège ou Secondaire I.

⁵¹⁵ GENNARI L., D'ORAZIO A., 1990, *Istituzioni scolastiche e culturali italiane all'estero*, Valore Scuola, p.15. Les dispositifs activés par le biais de la *Direzione generale per gli Italiani all'estero e le politiche migratorie*, pour les émigrés à l'étranger, se développe en une série d'interventions regroupées en trois types de dispositifs : a) les institutions scolaires (écoles italiennes, européennes, de chantier, internationales) ; b) les institutions culturelles (instituts italiens de culture, lectorats)

c) les Cours prévus par le décret législatif n.297/1994, art.636 (ex-Loi 153/71)

⁵¹⁶ GENNARI L., D'ORAZIO A., 1990, *ibidem*, pp.68-71 . La Legge 153/71, art.2 du MAE italien.

Après l'Unité, suite à la grande période d'émigration, à la fin de 1800, l'Etat italien était intervenu pour instituer et soutenir des écoles italiennes (écoles publiques et laïques⁵¹⁷) et la première loi qui entend les réglementer était la loi *Francesco Crispi* de 1889. Le but était celui de promouvoir l'image de l'Italie à l'étranger, la diffusion de la langue et culture italiennes par le biais de l'éducation et l'instruction des italiens émigrés. Une nouvelle loi est proclamée, en 1910, la Loi « Tittone », n° 867, qui réglemente les différents types d'institutions scolaires, les compétences administratives, le recrutement et la rémunération du personnel. Cette loi est restée en vigueur jusqu'à la montée du fascisme, qui, à son tour, la modifie radicalement jusqu'à la transposition de toute une série de lois dans le Testo Unico (R.D. 12.12.1940, n.740). Ce dernier est devenu depuis le texte fondamental de référence et, bien que largement dépassé dans ses finalités, il régit encore aujourd'hui les *écoles italiennes*, les *instituts de culture* et les *lectorats* à l'étranger⁵¹⁸.

4.2.2. La Loi 153/71 : finalités et objectifs

Les Cours de langue et culture italiennes sont le fruit d'une initiative scolaire mais il ne faut pas les confondre avec l'école publique proprement dite. Les écoles italiennes à l'étranger ont été instituées soit par l'Etat italien soit par des institutions privées ; elles sont officiellement reconnues, et appliquent les mêmes programmes que ceux du système scolaire italien. Les Cours de langue et culture, au contraire, sont une institution complémentaire, une annexe parascolaire de l'école locale ou coordonnée par elle selon les contextes et selon les politiques adoptées et appliquées par les pays d'accueil⁵¹⁹.

Le Ministère, par la loi 153/71, avait institué bien cinq types d'initiatives avec une double finalité⁵²⁰ : d'un côté, *l'établissement* des travailleurs italiens et de leurs familles dans les pays de migration (alinéas a, b) avec la mise en place de cours préparatoires qui favorisaient leur insertion et leur intégration dans la structure scolaire du pays d'accueil ; de l'autre, le *retour* des travailleurs italiens et de leurs familles dans leur pays d'origine (alinéas c, d) avec la mise en place de cours qui visaient à maintenir vivante l'identité linguistique et culturelle italienne et l'acquisition d'une *attestation officielle* qui leur permettait, une fois rentrés, de pouvoir obtenir l'équivalence de leurs études et diplômes acquis à l'étranger avec ceux d'Italie⁵²¹.

⁵¹⁷ GENNARI L., D'ORAZIO A., 1990, *ibidem*, p.15. « Le scuole laiche mantenute dallo stato italiano si dividevano in scuole infantili, elementari, serali e festive per adulti, secondarie, classiche, tecniche e commerciali »

⁵¹⁸ GENNARI L., D'ORAZIO A., 1990, *ibidem*, pp.15-19.

⁵¹⁹ PRIAROGGIA-GAZZANA N., 2013, *Insegnare l'italiano « lingua d'origine » nella Svizzera romanda, rappresentazioni e strategie di adattamento di un gruppo di docenti*, (Thèse de doctorat), Université de Fribourg, Suisse, p.29.

⁵²⁰ GENNARI L., D'ORAZIO A., 1990, *ibidem*, pp.68-71 Loi 153/71, art.2

⁵²¹ GENNARI L., D'ORAZIO A., 1990, *ibidem*, p. 68. Loi 153/71, Art.5 « I lavoratori italiani e loro congiunti emigrati che abbiano conseguito all'estero un titolo di studio nelle scuole straniere corrispondenti alle scuole italiane elementare e media possono ottenerne l'equipollenza a tutti gli effetti di legge con i titoli di studio italiani a condizione che sostengano una prova integrativa di lingua e cultura generale italiana secondo le norme e i programmi stabiliti con provvedimento del Ministro per la pubblica istruzione, d'intesa con il Ministro per gli affari esteri. Dalla prova integrativa sono esentati coloro che producano l'attestato di frequenza con profitto delle classi o corsi di cui alle lettere a) e b) del precedente articolo 2, ovvero siano in possesso di un titolo di studio straniero che comprenda la lingua italiana tra le materie classificate ».

Cette loi avait été conçue en lien avec des émigrations italiennes croissantes dans les années 1950 et 1960, en provenance principalement des régions du Sud, des îles et des régions pauvres de l'Italie qui s'étaient dirigées vers les pays européens alors en plein essor économique (Suisse, Allemagne, France, Belgique). *Ces émigrés étaient alors caractérisés par un médiocre ou inexistant qualification professionnelle et une faible alphabétisation*⁵²². Une loi qui est devenue au fil du temps anachronique car, depuis 1973⁵²³, en raison de la crise économique internationale qui a suivi le choc pétrolier, une phase de retours généralisés s'est effectuée vers l'Italie⁵²⁴ où de meilleures conditions de vie s'annonçaient grâce au *boom économique*⁵²⁵ auquel elle avait aussi participé.

L'évolution de ces immigrations italiennes, en France, a été dépeinte par Blanc- Chaléard comme suit :

« La situation sociale et professionnelle [des Italiens] apparaît en effet stabilisée, souvent améliorée par rapport à celle d'avant l'immigration et plus proche des Français. Beaucoup d'Italiens sont devenus commerçants ou artisans (dans le bâtiment par exemple), les ouvriers agricoles sont devenus fermiers dans le sud-ouest de la France [...] l'élan des années 50-60 transforme la position fragile (des immigrés) en une intégration sociale durable »⁵²⁶.

Leurs enfants, nés dans le pays d'immigration, fréquentaient les écoles publiques locales et, bien qu'elles aient été souvent le théâtre de discriminations et d'humiliations, elles avaient accompli le rôle d'intégration dans le contexte scolaire de ces enfants d'immigrés. Bien que louables, les finalités de cette loi n'avaient plus raison d'exister car elle n'était plus adaptée aux mutations du projet migratoire de ces familles du fait de leur l'installation durable dans les pays d'immigration : le retour au « pays d'origine » n'était plus envisagé et l'enseignement d'une « langue d'origine » difficile à concevoir auprès de ces jeunes qui n'avaient pas la même histoire que leurs parents.

Avec le temps, le développement des cours avait pris des formes diverses selon le contexte et du fait qu'ils ne répondaient plus aux logiques pour lesquelles ils avaient été conçus. Avec le passage de la première à la deuxième et ensuite à la troisième génération, la croissante diminution du degré d'italophonie en faveur d'utilisation prédominante de la langue locale, avait conduit à un nouveau statut de la langue italienne⁵²⁷ qui n'était plus apprise comme langue principale mais

⁵²² VALITUTTI S., (Sénateur (1972-1976 et 1983-1987) et Ministre de l'Instruction Publique en Italie (1979-1980), 1983, « Relazione introduttiva al Convegno di Urbino del 28-30 marzo 1983 » dans MURANO R., 1986, *Istituzioni scolastiche italiane all'estero*, Juvenilia, p.108.

⁵²³ VALITUTTI S., *ibidem*, pp.102-121. Les retours définitifs ont commencé en 1973 et pour la première fois, cette année-là, les retours sont plus nombreux que les expatriations. En Suisse la main d'œuvre italienne qui, pendant les années du *boom* économique, était plus d'un du demi-million, est réduite de la moitié.

⁵²⁴ A.A.V.V., Ministero della Pubblica istruzione, 1982, *La scuola italiana e gli alunni migranti*, Edito a cura dell'Ufficio attività Culturali dell'Istituto della Enciclopedia italiana fondata da Giovanni Treccani, pp.101-112. Selon des données statistiques fournis par le Ministère de l'instruction publique, en une dizaine d'années (1970-1980) au moins deux millions et demi d'italiens avaient fait le choix du retour en Italie.

⁵²⁵ CARDINI A., 2006, *Il miracolo economico italiano, 1958-1963*, Il Mulino, p. 11. « l'età dello sviluppo economico e del benessere, dal 1945 al 1973. (...) con l'apice del fenomeno tra il 1958 e il 1963... »

⁵²⁶ BLANC-CHALEARD M.-C., 2009, *L'histoire de l'immigration*, La Découverte, p.54.

⁵²⁷ SCANDELLA S., 2011, « Prémises pour la flexibilité, nouvelle marque des acteurs d'une langue-culture d'origine : l'italien » dans LIN-ZUCKER M., SUZUKI E., TAKAHASHI N. et MARTINEZ P. (dir.), *Compétences d'enseignant à l'épreuve des profils d'apprenant. Vers une ingénierie de formation* – Éditions des archives contemporaines, Paris, pp. 115-132.

comme langue étrangère. On est donc passé d'une finalité d'ordre « assistantiel »⁵²⁸ à une finalité d'ordre « culturel ». Aujourd'hui ces Cours, instrument de promotion et de diffusion de la langue italienne à l'étranger, contribuent à caractériser l'italien comme « langue de culture »⁵²⁹ qui, selon les données d'« Italia 2000, se situerait parmi les langues les plus étudiées au monde⁵³⁰.

4.3. Dispositifs au service de la langue et culture italiennes dans les pays d'immigration

4.3.1. Les acteurs et dispositifs de cette politique

Le *Ministero degli Affari Esteri* (MAE) italien s'appuie sur des réseaux diplomatiques comme ceux des ambassades et des consulats, au service des compatriotes à l'étranger. Nous traiterons ici en particulier de la *Circonscrizione Consolare di Losanna* en Suisse et de la *Circonscrizione consolare di Chambéry* en France, des années 50/60 à aujourd'hui. Nous faisons en effet l'hypothèse que ces structures à travers les réseaux et les acteurs qui les animent dans le cadre de leurs fonctions administratives, de leurs rapports avec leurs concitoyens, de l'organisation d'événements culturels (expositions, conférences, concerts, cinéma, fêtes nationales, équipes sportives), des cours de langue proposés, etc. ont pu avoir des effets non seulement sur les représentations de l'Italie, de son peuple, de sa langue, de ses institutions, etc. sur les pays hôtes mais aussi sur la circulation de ces perceptions au sein des collectivités italiennes et des familles.

Pour mettre en oeuvre ces initiatives culturelles prévues par la loi 153/71, le MAE en collaboration avec le *Ministero della Pubblica Istruzione* (MPI) conçu un dispositif éducatif et ont élaboré des programmes spécifiques, au niveau élémentaire, premier cycle et deuxième cycle⁵³¹ et au niveau du collège⁵³². Ces cours ont été conçus pour répondre à une double finalité, d'un côté « tenere viva e sviluppare la conoscenza della lingua e della cultura italiana » (trad. préserver et développer la connaissance de la langue et de la culture italiennes) et de l'autre « permettere di ottenere (...) l'equipollenza a tutti gli effetti di Legge, dei titoli di studio conseguiti nelle scuole locali, corrispondenti alla nostra scuola secondaria di primo grado, con quelli italiani » (trad. permettre d'obtenir (...) l'équivalence, dans le respect des règlements, des titres d'étude obtenues dans les écoles locales, correspondantes à notre école secondaire, premier degré, avec les titres italiens).⁵³³

⁵²⁸ GENNARI L., D'ORAZIO A., 1990, *ibidem*, p. 68. La loi 153/71, Art.1 « il Ministero degli affari esteri promuove ed attua all'estero iniziative scolastiche, nonché attività di assistenza scolastica [...], a favore dei lavoratori italiani e loro congiunti emigrati ».

⁵²⁹ CASTELLANI M.-C., 2011, « I corsi di lingua e cultura italiana: i diversi contesti e la formazione dei docenti », dans VEDOVELLI M. (a cura di), *Storia linguistica dell'emigrazione italiana nel mondo*, Roma, Carocci.

⁵³⁰ DE MAURO T., 2001, (Su incarico del MAE (DGPCC), Uff.1, *Italiano 2000. Indagine sulle motivazioni e sui pubblici dell'Italiano diffuso fra stranieri*, Roma La Sapienza e Università per stranieri Siena.

⁵³¹ MURANO R., 1986, *op.cit.*, p.122. Corsi integrativi di lingua e cultura generale italiana a livello di scuola elementare. Legge 153/71, n.153.D.M. 23 maggio 1973.

⁵³² MURANO R., 1986, *idem*, p.125. Corsi integrativi di lingua e cultura generale italiana a livello di scuola media. Legge 153/71, n.153.D.M. 13 settembre 1972.

⁵³³ MURANO R., 1986, *idem*, p.125.

Par ailleurs, le MAE avec le MPI, s'est appuyé sur des acteurs-relais majeurs, en recourant à deux types de recrutement des enseignants : le premier type a lieu en Italie et s'effectue par le biais de concours nationaux très sélectifs⁵³⁴ auxquels peuvent participer des enseignants titulaires spécialisés en d'italien, histoire, géographie ou langue étrangère⁵³⁵. Le deuxième type a lieu sur place et s'effectue auprès d'organismes privés qui agissent en collaboration étroite avec les réseaux diplomatiques. La loi 153/71⁵³⁶ prévoit une évaluation des compétences spécifiques en matière d'éducation des candidats, à travers des entretiens oraux, et propose aux enseignants retenus des contrats à durée déterminée

Ces programmes ont été considérés par la plupart de ces enseignants à l'étranger un peu trop ambitieux pour le temps scolaire à disposition, mais surtout obsolètes et anachroniques. Ce qui avait contraint la plupart des *direttore degli Uffici Scuola (Bureaux des écoles)* à encourager les enseignants, formés au départ comme enseignants de langue et culture maternelles, à concevoir des cours *sur mesure* destinés à des publics pas forcément italophones ou qui parlaient une langue autre que la langue standard, et à adapter les contenus linguistiques et culturels ainsi que les activités didactiques et pédagogiques à des contextes scolaires différents.

4.3.2. Bref rappel historique

4.3.2.1. Présence diplomatique italienne en Suisse

La Suisse et l'Italie ont traditionnellement maintenu de bons rapports, marqués par des relations économiques, politiques, humaines et culturelles intenses, par un langage commun et des visites fréquentes à tous les niveaux⁵³⁷. Les premières relations diplomatiques entre l'Italie et la Suisse remontent au XIX^{ème} siècle, bien avant l'Unité de l'Italie. Les premiers traités avaient été signés par la Confédération avec le royaume de Sardaigne et, dès l'Unité, ces accords avaient été étendus aussi au Royaume d'Italie⁵³⁸. Jusqu'en 1914 pour tous (et donc également pour les Italiens

⁵³⁴ Les procédures de sélection prévues par le D.L. 604/82 ont été révisées, au cours de ces trente dernières années, à plusieurs reprises, depuis leur première définition qui prévoyait une épreuve écrite et une épreuve orale et un mandat d'une durée maximum de 7 ans. (D.L. 297/1994, art. p. p. 625 à 675). Confirmées par le décret successif mais remises en cause en 2000, avec la Loi 147/2000 art.9, al. 1-3, les procédures prévoient une épreuve écrite et une orale et un mandat maximum de deux périodes de cinq ans, chacune espacée d'un intervalle de trois ans de service effectif en Italie. Elles seront revues ultérieurement en 2001 (D.M. de convocation du 19.11.2001) avec une épreuve d'évaluation linguistique et trois mandats maximum de cinq ans chacun espacés par trois ans de service effectif en Italie. Ces mêmes critères figureront dans le contrat collectif national 2002-2005 et dans celui de 2006-2009. Cependant avec la loi 10/2011 les mandats à l'étranger seront prolongés jusqu'à un maximum de neuf ans. D'autres interventions ont été réalisées et la dernière révision de loi en matière d'institutions et d'initiatives scolaires italiennes à l'étranger remonte à 2017 (Loi 383 du 16.01.2017) et est conçue dans une dimension européenne et internationale. Les cours de langue et culture sont dénommés aujourd'hui « *Corsi e moduli curriculari ed extracurriculari nelle scuole locali per la diffusione della lingua e della cultura italiana* ». Le concours prévoit une épreuve d'évaluation linguistique et des mandats de 6 ans.

⁵³⁵ Les Enseignants de langue étrangère peuvent accéder aux concours seul s'ils ont soutenu deux examens d'italien, pendant leur formation académique-universitaire.

⁵³⁶ GENNARI L., D'ORAZIO A., 1990, *op.cit.* pp.221-225.

⁵³⁷ <https://www.eda.admin.ch/eda/it/dfae/rappresentanze-e-consigli-di-viaggio/italia/svizzera-italia.html>

⁵³⁸ Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'extension à tout le Royaume d'Italie actuel des traités conclus avec le Royaume de Sardaigne (23 Juin 1862) dans la *Feuille fédérale 1862*, Vol. II, Cahier 31,

cherchant du travail en Suisse) régnait encore une liberté de déplacement presque absolue et il n'existait aucune loi qui réglementait les flux migratoires. Cependant une première Convention d'établissement consulaire entre la Suisse et l'Italie fut signée le 22 juillet 1868 dans le but de resserrer les liens d'amitié qui existaient entre les deux nations et d'assurer aux italiens et aux Suisses la libre circulation entre les deux pays respectifs. En 1953 la Légation d'Italie à Berne fut élevée au rang d'ambassade et l'Ambassadeur Egidio Reale (Lecce 1888 - Locarno 1958)⁵³⁹ fut nommé de 1953 à 1955 premier représentant de la République italienne en Suisse.

Le réseau diplomatique italien en Suisse a subi une réorganisation progressive suite à la restructuration effectuée par l'administration ministérielle italienne qui a débuté en 1997 (G.U. n. 125 du 31.05.1997), avec la clôture de neuf agences consulaires⁵⁴⁰ et deux vice-consulats (Chiasso et Sion) et quatre consulats de première catégorie (Neuchâtel, Wettingen, Lucerne et Coire)⁵⁴¹. Une réduction de la présence italienne qui continue encore aujourd'hui⁵⁴².

4.3.2.2. Le Consulat général d'Italie à Lausanne : évolution

Le Consulat d'Italie est instauré à Lausanne « Le 23 octobre 1919 (que) et sont placés sous sa juridiction les Cantons de Vaud, Fribourg et Neuchâtel »⁵⁴³. La Circonscription consulaire de Lausanne, à laquelle nous avons été affectée, dans les années 1995-2002 et 2005-2010, avait subi, au fil du temps, toute une série de transformations de son territoire de compétences, suite au processus de restructuration du réseau consulaire en Suisse, débutée en 1997 (GU n.125 del 31.05.1997) et qui mèneront, en 2011, à sa clôture définitive. La Circonscription consulaire de Lausanne (Vaud, Fribourg, Valais, Neuchâtel) passera sous la direction du Consulat de Genève. Lors de notre premier mandat (1995-2002), la Circonscription consulaire comprenait les cantons de Vaud, Fribourg et Valais. Lors de notre deuxième mandat (2005-2010), la Circonscription

10.07.1862, pp. 716-718. Les traités dont il est question ici, sont les suivants : concernant rétablissement et abolition de la traite foraine du 16 mars 1816, concernant l'extradition, du 28 avril 1843 et l'établissement et le commerce, du 8 juin 1851.

⁵³⁹ CASTRO S., 2011, *Egidio Reale, tra Italia, Svizzera e Europa*, Franco Angeli, Milano, pp.265-308. Egidio Reale, esule antifascista in Svizzera dal 1927 al 1945 e poi Ministro plenipotenziario e ambasciatore italiano a Berna, rispettivamente, dal 1947 al 1953 e dal 1953 al 1955.

⁵⁴⁰ G.U. n.125 du 31.05.1997 Les neuf agences fermées : Fribourg, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Glaris, Soleure, Schaffhouse, Chiasso, Bellinzona e Winterthur.

⁵⁴¹ Depuis le 1^{er} juillet 1997, le réseau diplomatique italien en Suisse était ainsi distribué :

- La circonscription territoriale du Consulat de Berne (1^{ère} classe) comprendra les cantons de Berne et Neuchâtel.
- La circonscription territoriale du Consulat général de Bâle, depuis le 1^{er} juillet 1997 comprendra les cantons de Bâle ville-campagne, Soleure, les cantons de l'Argovie et du Jura.
- La circonscription territoriale du Consulat général de Zurich, depuis le 1^{er} juillet 1997, comprendra les cantons de Glaris, Schaffhouse, Schwitz, Zurich, Lucerne, Unterwald supérieur et inférieur et Uri.
- La circonscription territoriale du Consulat de (1^{ère}cat.) de Saint Gall, depuis le 1^{er} octobre 1997 comprendra les cantons de Saint-Gall, Appenzell int.-ext. Turgovie, Les Grisons et la principauté de Liechtenstein.
- *La circonscription territoriale du consulat de Lausanne, depuis le 1^{er} août 1997 comprend les cantons de Vaud et du Valais (vedi G.U. n. 125 du 31.05.1997)*

⁵⁴² MINISTERO AFFARI ESTERI E DELLA COOPERAZIONE INTERNAZIONALE (MAECI), 2014, *L'italiano nel mondo che cambia. Stati generali della lingua italiana nel mondo*, Introduzione, pp.29-35 -

⁵⁴³ GAZZETTA UFFICIALE (ALLEGATO 33), Regio Decreto (R.D.) n. 2115 del 23 ottobre 1919. Data : 23/10/1919

comprenait, les cantons de Vaud, Fribourg et Valais et, depuis l'année scolaire 2008/2009, le canton de Neuchâtel⁵⁴⁴.

4.3.3. Bref rappel historique

4.3.3.1. La présence diplomatique italienne en France

La France et l'Italie sont deux pays voisins et, malgré la barrière alpine qui les sépare, les liens et les échanges entre ces deux pays remontent à la plus haute Antiquité (époque romaine, Moyen Age, XVIème, XVIIème, XIXème siècle) pour se poursuivre jusqu'à aujourd'hui, bien que parfois les deux pays soient confrontés au double jeu d'attrait et de rivalité.

Quant à la présence diplomatique italienne en France, à l'époque contemporaine, selon les reconstructions historiques, celle-ci remonte bien avant l'Unité nationale (1860). Le Royaume de Sardaigne disposait déjà d'un réseau diplomatique important, comme d'ailleurs le Royaume des Deux Sicile, et ce fut sur ce réseau existant que le Royaume d'Italie s'est appuyé pour exercer sa fonction diplomatique en France⁵⁴⁵.

De 1860 jusqu'à aujourd'hui, l'Italie a été représentée en France par son réseau diplomatique qui a vu se succéder 34 ambassadeurs italiens à Paris, dont le premier, Costantino Nigra, sera nommé le 25 juillet 1861, auquel s'ajoutera le Consulat d'Italie de Chambéry, suite à la réunion de la Savoie à la France (Traité de Turin, 24 mars 1861). Le réseau diplomatique italien a subi des réorganisations progressives suite à des mesures de restructuration de l'administration italienne⁵⁴⁶, qui seront mises en œuvre à partir de 1996. Dans les années 1990, il y avait en France 13 consulats : Paris, Lyon, Marseille, Metz, Nice, Bastia, Toulouse, Mulhouse, Grenoble, Bordeaux, Dijon, Chambéry, Lille⁵⁴⁷. Aujourd'hui le réseau consulaire italien en France compte plus que cinq

⁵⁴⁴ De 1995 à 1997, la Circonscription comprenait, les territoires du Canton de Vaud, Fribourg et Valais. En 1997 *la circonscription territoriale du consulat de Lausanne, depuis le 1^{er} août 1997 comprendra les cantons de Vaud et du Valais, Fribourg* (G.U. n.125 du 31 mai 1997). En 2003, (G.U. n. 171 du 25 juillet 2003) la circonscription territoriale du Consulat Général d'Italie à Lausanne est modifiée et comprendra les Cantons de Vaud et Fribourg. En 2004 (G.U. n. 242 du 14 octobre 2004) s'ajoutera à la circonscription de Lausanne aussi le Canton du Valais. En 2008 (G.U. n. 293 del 16 décembre 2008) jusqu'à 2010, date de mon départ définitif, le Canton de Neuchâtel fera également partie de la Circonscription consulaire de Lausanne après avoir été sous la juridiction de Berne depuis 1999. En 2011 (G.U. n. 296 du 21 décembre 2011) le Consulat d'Italie de Lausanne fermera définitivement ses portes et l'entière circonscription consulaire de Lausanne (Vaud, Fribourg, Valais, Neuchâtel) passera sous la direction du Consulat de Genève.

⁵⁴⁵ GUSSO M., « Il riconoscimento diplomatico del Regno d'Italia- Appunti sui primissimi riconoscimenti diplomatici del Regno d'Italia nel loro contesto storico-politico (1861) » dans *Quaderno n.13*, 2017 (Circolo vittorioso di ricerche storiche- Vittorio Veneto, dicembre 2011- dicembre 2016), pp. 81-132. « Il governo di Torino aveva rappresentanti a livello di Legazione a vario titolo (...) in Francia, Gran Bretagna, Belgio, Brasile, Paesi Bassi, Portogallo, Prussia, Russia, Spagna, Stati Uniti d'America, Stato Pontificio, Regni Uniti di Svezia e Norvegia (con rappresentanza anche in Danimarca), Confederazione Elvetica, Impero Ottomano e Venezuela. Esistevano poi anche Legazioni presso la Confederazione Germanica (a Francoforte) e presso le corti di Baviera e Württemberg ». (trad. Le gouvernement de Turin avait des représentants au niveau de Légation à divers titres (...) en France, Grande-Bretagne, Belgique, Brésil, Pays-Bas, Portugal, Russie, Espagne, États-Unis d'Amérique, État pontifical, Royaume-Uni de Suède et Norvège (avec représentation également au Danemark), Confédération-Helvétique, Empire Ottoman et Venezuela. Il y avait aussi des Légations auprès de la Confédération germanique (à Francfort) et des Cours de Bavière et du Wurtemberg.)

⁵⁴⁶ Ces mesures sont sollicitées par le Ministère de l'intérieur et le Ministère du commerce et des finances.

⁵⁴⁷ Données fournies par le Coordinateur du Comité des Présidents des COMITES de France, M. Graziano Del Treppo, également président du COMITES des pays de Savoie (Savoie, Haute-Savoie)

circonscriptions : Paris (avec deux permanences une à Dijon et l'autre à Lille), Lyon, Marseille (avec deux guichets consulaires un à Toulouse et l'autre à Bastia), Metz (avec un guichet à Mulhouse) et Nice⁵⁴⁸. Pour des raisons géopolitiques, des transformations du réseau ont eu lieu en 2007 puis pour des raisons économiques, en 2011. D'autres mesures seront prises en 2014, afin de réduire des dispositifs envisagés par le MAE comme des mesures compensatoires pour garantir la continuité des services consulaires à la collectivité italienne, et définis comme des « forme di presenza istituzionale più leggere sul territorio » (Trad. « des formes de présences institutionnelles plus souples sur le territoire »), tels que des guichets ou des permanences consulaires⁵⁴⁹. La rationalisation du réseau consulaire en France est aussi dû au fait que les collectivités italiennes sur une période 50 ans se sont complètement intégrées et n'ont plus les mêmes besoins.

4.3.3.2. Le Consulat général d'Italie à Chambéry : évolution

Le Consulat d'Italie à Chambéry a été institué par Décret royal le 14 juillet 1860, immédiatement après l'annexion de la Savoie à la France, le 7 juillet 1860. Les territoires de compétence étaient la Savoie et la Haute-Savoie⁵⁵⁰. Le 22 juillet de la même année Cavour a conféré la charge de Consul à Giulio Vernaz, auquel succéda Bartolomeo Della Torre. Le Consulat de Chambéry restera en fonction, bien qu'avec quelques modifications de compétence de circonscription, jusqu'au 30 novembre 2008. A cette date le Consulat fermera ses portes et sa circonscription (Savoie, Haute - Savoie), et ses compétences passeront sous la juridiction du Consulat de Lyon⁵⁵¹. Un guichet consulaire restera ouvert à Chambéry dans les mêmes locaux de l'ancien Consulat d'Italie⁵⁵² pour aider les italiens des Pays de Savoie dans l'accomplissement de leurs formalités administratives⁵⁵³.

Cependant le guichet consulaire sera également supprimé le 31 juillet 2014⁵⁵⁴. Une permanence hebdomadaire sera maintenue à Chambéry, à sa place, pour fournir des services qui seront désormais beaucoup plus restreints et d'ordre purement formels.

Le Président du COM.IT.ES de Chambéry, Graziano Del Treppo, rapporte que le Consulat d'Italie à Chambéry était une présence plus que centenaire et était

⁵⁴⁸ Entre 1996 et 1999, l'administration a procédé à la fermeture de trois bureaux consulaires : celui de Bordeaux (1996) qui est passé sous les compétences de la circonscription consulaire de Marseille, celui de Dijon (1997) puis sous celles de Paris et enfin celui de Grenoble (1999) qui est rattaché au Consulat de Lyon. L'administration a ensuite supprimé, en 2007 le consulat de Bastia qui passe sous la juridiction de Marseille et en 2008 celui de Chambéry qui est repris par le consulat de Lyon. Toulouse est rattaché en 2013 au Consulat de Marseille. En 2010, le consulat de Mulhouse ferme ses portes et passe à son tour sous le Consulat de Metz. Pour conclure en 2011, le Consulat de Lille se retrouve sous les compétences territoriales du Consulat de Paris. Voir MINISTERO AFFARI ESTERI E DELLA COOPERAZIONE INTERNAZIONALE (MAECI), « La Farnesina », « Le réseau consulaire d'Italie en France métropolitaine ». Les données sont fournies par le site internet de l'Ambassade de Paris, 2019. https://ambparigi.esteri.it/ambasciata_parigi/fr/ambasciata/la_rete_consolare.

⁵⁴⁹ MAE (D.G.P., Ufficio III), 2001, *op.cit.*

⁵⁵⁰ VALESCHIN D., 2009, *Aux sources de l'histoire de l'annexion de la Savoie*, Peter Lang, p.182. Ce sera avec le traité de Turin du 24 mars 1860 que le Roi de Sardaigne consentira à la réunion de la Savoie et du comté de Nice à la France.

⁵⁵¹ Le Décret de fermeture du Consulat de Chambéry (Savoie-Haute-Savoie) D.M. n. 0337468 bis du 20.11.2008 (G.U. n. 287, 9 décembre 2008)

⁵⁵² JÉ B., « Il se battent pour maintenir un guichet consulaire d'Italie » dans *L'Essor Savoyard*, 24 avril 2014, n.17.

⁵⁵³ Comme le renouvellement du passeport biométrique, de la carte d'identité, obtention de la nationalité italienne.

⁵⁵⁴ LANIER T., « Consulat d'Italie : sa fermeture définitive crée l'émotion » dans *Le Dauphiné Libéré*, 20 février 2014.

« fédérateur de la communauté et acteur culturel agissant également pour le public français. Le consulat de Chambéry a été aussi diffuseur ou co-producteur de nombreux spectacle de grande qualité, a conduit une campagne considérable pour l'enseignement de l'italien dans les classes primaire françaises. Le consul est l'interlocuteur direct des autorités françaises administratives pour toutes les problèmes concernant la communauté »⁵⁵⁵.

Parmi les dispositifs mis en place dans les réseaux de la diplomatie italienne, les ELCO ont été rattachées aux circonscriptions consulaires qui ont été maintenues, et leur nombre a été progressivement réduit jusqu'à leur suppression pour la plupart d'entre elles.

4.4. Les dispositifs LCO/ELCO : modalités d'organisation en Suisse et en France

4.4.1. Histoire et spécificités des dispositifs LCO en Suisse

Les Cours de langue et culture sont assurés, contrôlés et gérés par les Consuls d'Italie par le biais des *Uffici scuola (Bureau des écoles)* dans lesquels opèrent des employés titulaires, de direction et d'administration venus sur mandat d'Italie, suite à la réussite de concours nationaux publics. Selon les relations établies avec les institutions scolaires locales, les Cours de langue et culture peuvent être insérés ou intégrés dans le programme scolaire ou considérés comme extrascolaires :

- les cours *insérés* se développent à l'intérieur du temps scolaire mais ne font pas partie des programmes d'étude, même si parfois la note est indiquée dans le livret scolaire des élèves. L'italien dans ce cas fait partie des matières en option proposées par l'école ;
- les cours *intégrés*, font partie des programmes d'études et les enseignants participent à tous les effets juridiques, aux programmes pédagogiques. L'italien est une matière obligatoire et objet d'évaluation finale. L'italien, destiné à la classe entière, devient un enseignement de langue étrangère.
- les cours *extracurriculaires* ont lieu en dehors des heures de la classe, généralement l'après-midi, après les cours ordinaires ou le samedi matin. Selon les accords signés entre les autorités scolaires italiennes et la direction des écoles dans lesquelles sont donnés les cours ; la note d'italien peut ou pas être insérée dans le livret scolaire des élèves.

Ces trois types de cours se retrouvent dans tous les pays européens et extra-européens et parfois coexistent à l'intérieur d'une même circonscription consulaire.

4.4.1.1. Histoire et spécificités des LCO en Suisse

Avant d'aborder le thème des LCO en Suisse⁵⁵⁶, il convient de préciser qu'en territoire helvétique la responsabilité pour l'éducation est partagée entre la Confédération (Secrétariat d'état pour la

⁵⁵⁵ CHIOLA F., Consuls d'Italie menacés de fermeture » dans *Société*, 20 novembre 1991.

⁵⁵⁶ GIUDICI A., BÜHLMANN R., 2014, *Les cours de langue et culture d'origine (LCO) Un choix de bonnes pratiques en Suisse*. Etudes et rapport, Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'instruction publique. « Le présent rapport emploie « LCO ») pour désigner les « Cours de langue et culture d'origine (LCO) » en Suisse.

formation, la recherche et l'innovation (SEFRI), les Cantons et les Communes ⁵⁵⁷. Cependant la responsabilité principale incombe aux cantons. Rappelons qu'il existe en Suisse 26 systèmes scolaires, avec des caractéristiques différentes, même s'il y a une volonté d'harmonisation des principes et des objectifs, notamment à travers le Concordat Harmos (2006)⁵⁵⁸. L'autorité nationale de coordination est la Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), fondée en 1897⁵⁵⁹. Elle édicte des recommandations qui visent une harmonisation des structures, des législations et des pratiques⁵⁶⁰. En ce qui concerne les mesures prises vis-à-vis des Cours de langue et culture italiennes dans le Canton de Vaud, c'est le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud qui est l'institution de référence⁵⁶¹.

4.4.1.2. Le statut des LCO avant et après la loi 153/71

L'histoire des Cours de langue et culture italienne et de leur évolution en Suisse est étroitement liée aux politiques migratoires adoptées par la Confédération helvétique depuis les années 50/60. De l'après-guerre jusqu'aux accords bilatéraux signés entre Rome et Berne en 1964⁵⁶², la politique suisse menée à l'égard des étrangers reposait essentiellement sur le principe de *rotation* et considérait la présence des travailleurs italiens comme temporaire. Ce sera seulement après ces accords avec l'Italie, avec la mise en place d'une politique de regroupement familial, que les autorités helvétiques manifesteront leur intérêt vis-à-vis de la scolarisation des enfants des travailleurs italiens⁵⁶³. Ces accords prévoyaient des mesures pour favoriser l'intégration de ces jeunes dans les contextes scolaires publics suisses. Mais aucun programme n'était prévu quant à la possibilité d'intégrer des cours d'italien en plus des matières obligatoires dans les écoles publiques.

Pour montrer l'importance que ces cours représentaient pour les familles italiennes, il suffit de constater le nombre de dispositifs mise en place en Suisse : selon les données de l'Ambassade de Berne, en 1967, « les écoles élémentaires italiennes en Suisse étaient 11 pour un total de 1590 élèves, tandis que les Cours de langue italienne étaient 439 et comptaient bien 7149 inscrits. » ⁵⁶⁴.

⁵⁵⁷ CONFERENZA SVIZZERA DEI DIRETTORI CANTONALI DELLA PUBBLICA ISTRUZIONE, « Il sistema educativo svizzero » dans *SWISSINFO.CH*, 2 février 2011

⁵⁵⁸ Dont l'objectif a été d'harmoniser la scolarité obligatoire entre les systèmes éducatifs des 26 cantons. Mais tous les cantons, par voie référendaire, n'ont pas adopté les principes de HarmoS <http://www.edk.ch/dyn/11737.php>

⁵⁵⁹ Site officiel de la CDIP.

⁵⁶⁰ BIERI S., 2015, *Comment l'école peut-elle favoriser l'intégration des enfants issus de l'immigration en contexte suisse francophone ?* Travail de Bachelor, Université de Fribourg, p.24.

⁵⁶¹ Correspondant à un ministère de l'Education en France mais ici au niveau cantonal

⁵⁶² CASTRO S., « L'emigrazione italiana in Svizzera nel secondo dopoguerra » dans *Altreitalie*, genaino-dicembre 2008. Les droits des étrangers, avant l'accord signé entre l'Italie et la Suisse sur l'émigration des travailleurs italiens en Suisse à Rome, le 10 août 1964, étaient soumis à la *Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers du 26 mars 1931* (entrée en vigueur en 1934) qui s'inscrivait dans une politique migratoire globale visant à garantir la flexibilité nécessaire aux besoins de l'économie et à lutter contre la « surpopulation étrangère » et à l'accord bilatéral signé entre l'Italie et la Suisse le 22 juin 1948 visant à définir le cadre institutionnel destiné à régler l'émigration italienne en Suisse jusqu'à la moitié des années 1960, lors de l'Accord de 1964.

⁵⁶³ Accord du 10 août 1964, 5^{ème} point des « Déclarations communes »

⁵⁶⁴ BARCELLA P., 2009, « Laboratori e scolari « ospiti » nella svizzera degli anni Sessanta » dans *ASEI*, 27.11.2016, pp.70-78.

Dans les années 70, confrontés aux retours éventuels des migrants et de leurs familles au pays d'origine, suite au premier choc pétrolier et à la crise économique qu'il avait déclenchée⁵⁶⁵, le gouvernement italien a institué avec la Loi 153/71 des Cours de langue et culture italiennes (LCO), permettant, outre de maintenir des liens entre les Italiens à l'étranger et la patrie, de préparer les jeunes à une réadaptation à l'école italienne en cas de retour⁵⁶⁶.

La CDIP élabore en 1972⁵⁶⁷ sa première Recommandation, destinée aux cantons, relative à la scolarisation des enfants de travailleurs migrants, qui sera réactualisée à plusieurs reprises. Il s'agit d'un ensemble de recommandations, permettant l'intégration dans le contexte scolaire suisse de ces enfants, par le biais de dispositifs comme classes d'accueil, cours de langue, etc., et l'introduction de deux heures hebdomadaires minimum dans le programme scolaire ordinaire « en vue d'un éventuel retour ultérieur dans le pays natal - pour éviter un trop grand déracinement »⁵⁶⁸.

Cependant l'évolution de la migration avait rendu ce retour de moins en moins pertinent car on assistera à un progressif établissement des familles immigrées. Les objectifs étaient devenus caduques⁵⁶⁹. Au fil du temps, les Cours LCO avaient subi de profondes transformations dans leurs finalités avec la diversification des situations de migration⁵⁷⁰.

Les recommandations édictées par la CDIP⁵⁷¹, renforcées par la CDIP en 1991⁵⁷², sont considérées encore aujourd'hui comme texte de référence⁵⁷³. Elles invitent les cantons à promouvoir (nous résumons) :

-l'intégration de tous les enfants de langue étrangère vivant en Suisse dans les écoles publiques en évitant les discriminations ;

⁵⁶⁵ PIGUET E., 2009, *op.cit.*, p. 36. « Entre 1974 et 1977, 15,8% des emplois sont supprimés dans l'industrie et environ 10% dans l'économie nationale dans son ensemble. (...) Les travailleurs étrangers, principalement italiens, sont les premiers touchés par cette crise et perdent leur emploi. (...) Les travailleurs étrangers ont été congédiés avant leurs collègues suisses en raison d'une politique délibérée de certaines entreprises : accorder la priorité à l'emploi des nationaux. En novembre 1974 une circulaire de la Police Fédérale des étrangers demande explicitement aux autorités cantonales de veiller à ce que les travailleurs étrangers soient licenciés en premier. »

⁵⁶⁶ CALDERÓN R., FIBBI R., TRUONG J., 2013, *Situation professionnelle et besoins en matière de formation continue des enseignant-e-s des cours de langue et culture d'origine Une enquête dans six cantons : BE, GE, JU, LU, SO, VD*, Université de Neuchâtel, (Enquête cofinancée par l'Office fédéral de la Culture), RC Consulta/SFM, p.13.

⁵⁶⁷ Recommandations et décisions – Edudoc, *Principes relatifs à la scolarisation des enfants de travailleurs migrants*, 12 novembre 1972, p.13.

⁵⁶⁸ Recommandations et décisions – Edudoc, *Principes relatifs à la scolarisation des enfants de travailleurs migrants du 2 novembre 1972*, p.13.

⁵⁶⁹ CALDERÓN R., FIBBI R., TRUONG J., 2013, *op.cit.*

⁵⁷⁰ Selon des données de l'O.F.S. au 31 décembre 2011, La population en Suisse était de 7.870.134, les étrangers en constituent 22,6% de la population résidente (1.816.000 en termes absolus). 288.000 proviennent d'Italie, 275.300 d'Allemagne, 223.700 du Portugal, 109.300 de la Serbie, 99.900 de la France, 71.400 de la Turquie. Au total 85% des immigrés proviennent d'Europe.

⁵⁷¹ Du 14 novembre 1974, du 14 mai 1976 et du 24 octobre 1985

⁵⁷² Recommandations et décisions – Edudoc, p.209. *Raccomandazioni riguardanti la scolarizzazione dei bambini di lingua straniera* del 24/25 ottobre 1991

⁵⁷³ Les recommandations concernant la scolarisation des enfants de langue étrangère du 24 octobre 1991 confirment les décisions prises par la CDIP des 2 novembre 1972, 14 novembre 1974, 14 mai 1976 et 24 octobre 1985.

- le soutien à l'insertion socio-scolaire à travers l'introduction de dispositifs comme les jardins d'enfants, les cours d'appui et les cours de langue gratuits ;
- le soutien aux LCOS avec, dans la mesure du possible, au minimum deux heures par semaine de cours de langue et de culture intégrés dans les temps d'enseignement ;
- l'inscription dans les carnets scolaires de la fréquentation et éventuellement des résultats obtenus ;
- la collaboration entre les corps enseignants étranger et autochtone ;
- la mise à disposition gratuite par les communes de salles de classe et du matériel scolaire (infrastructures).

4.4.1.3. Le « Concept général de l'enseignement des langues » de la CDIP (1998) : intégration des langues de la migration ?

Une recherche, dirigée par Georges Lüdi pour le compte de la CDIP (1998), portant sur l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères pendant la scolarité obligatoire, jette les bases d'une nouvelle politique éducative intégrant l'apprentissage-enseignement des langues nationales avec ceux des langues étrangères, des langages spécialisés de disciplines autres que la langue), des langues de la migration, qui sera (plus ou moins) mise en œuvre par la suite.

En vue de mener à bien une sensibilisation aux langues autres que les langues nationales présentes dans l'espace scolaire suisse et leur reconnaissance, la CDIP a proposé l'adoption de différents instruments du *Cadre Européen Commun de Référence* (CECR) (Conseil de l'Europe, 1996), à savoir le *Portfolio européen des langues (PEL)* (Conseil de l'Europe, 1997), avec notamment l'introduction de l'approche *Eveil au langage et ouverture aux langues* »⁵⁷⁴ (dénommé en Suisse romande EOLE⁵⁷⁵) qui visait à développer chez les élèves des attitudes d'ouverture⁵⁷⁶ face à la diversité linguistique et culturelle⁵⁷⁷.

Ce Rapport de 1998 intitulé, « Concept général pour l'enseignement des langues », a posé les bases d'un nouveau paradigme dans l'enseignement des langues étrangères, celui du plurilinguisme individuel, combiné au plurilinguisme officiel de la Suisse⁵⁷⁸. Selon cette conception

⁵⁷⁴ Rappel : Rapport d'un groupe d'experts mandaté par la commission formation générale pour élaborer un « Concept général pour l'enseignement des langues », destiné à la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) : *Quelles langues apprendre en Suisse pendant la scolarité obligatoire ?* Berne, 15 juillet 1998.

⁵⁷⁵ *Eveil au langage et Ouverture aux langues à l'école*

⁵⁷⁶ Voir à ce sujet le point de vue critique de ces « approches plurielles » (dont l'Eveil aux langues) prônées par le CECR et adoptées en Suisse au niveau du primaire dans GOHARD-RADENKOVIC A., JAKOVONYTE-STASKUVIENE D. et SKAKOVA A., 2015, « L'éducation plurilingue et les 'approches plurielles' au service de quoi et au profit de qui ? Histoire d'un désenchantement », in ADAMI H. et ANDRE V. (éds). *De l'idéologie monolingue à la doxa plurilingue : regards pluridisciplinaires*, Transversales 41, Berne, Peter Lang.

⁵⁷⁷ CIIP (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin), *Politique des langues, Education et l'ouverture aux langues à l'école (EOLE)* http://www.ciip.ch/domaines/politique_des_langues/eole

⁵⁷⁸ Constitution Fédérale de 1999 (entrée en vigueur le 1er janvier 2000). Art.4 (Langues nationales) : Les langues nationales sont l'allemand, le français, l'italien et le romanche. Art. 70 Les langues officielles de la Confédération sont l'allemand, le français et l'italien. Le romanche est aussi langue officielle pour les rapports que la Confédération entretient avec les personnes de langue romanche concernant la politique des langues.

holistique, les LCO étaient considérés comme une ressource et un atout au sein de l'école, contribuant à la construction d'espaces plurilingues et interculturels.

4.4.1.4. LCO en Suisse et en Vaud : un statut variable et marginal

Bien que des mesures aient été prises au niveau fédéral et cantonal en vue de la reconnaissance et de la valorisation des langues des migrants, ces cours de langue et culture semblent rencontrer des difficultés à s'imposer dans le paysage scolaire suisse. En effet leur statut est fragile car marginal et donc peu reconnu dans la plupart des cantons⁵⁷⁹.

Une preuve qui confirme les difficultés rencontrées par les LCO pour exister dans le paysage scolaire suisse nous vient de plusieurs enquêtes menées par la CDIP qui publie régulièrement, depuis 2004, des données sur les LCOS et par des universitaires qui ont mené des recherches (Gazzana Priaroggia, 2014 et Protti, 2014)⁵⁸⁰ que nous prendrons en compte pour cerner les changements de 2009 à 2014, en Suisse mais surtout en Vaud⁵⁸¹.

D'après les résultats, nous constatons que les cantons ont développé différents modèles pour soutenir l'enseignement de la langue et culture italiennes selon leur système scolaire et leur législation cantonale⁵⁸². Tous les cantons, à l'exception du Vaud, semblent dotés d'une base légale concernant le règlement de l'enseignement LCO. L'accès aux infrastructures, autrement dit aux équipements et outils de travail dans le bâtiment scolaire varie selon les cantons. Par exemple, en ce qui concerne la possibilité d'inscrire les notes obtenues dans le cours de LCO dans le bulletin scolaire, il semblerait que tous les cantons permettent, sous une forme ou une autre. Quant aux relations que les enseignants de LCO entretiennent avec les enseignants réguliers, les résultats sont très divers. Dans le canton de Fribourg, tous les témoignages abondent comme quoi aucun contact n'a été établi entre les enseignants de LCO et les enseignants autochtones⁵⁸³.

Les cours LCO dans les différents cantons sont généralement extrascolaires, les modèles de promotion intégrés des langues d'origine sont relativement rares et sont le plus souvent associés à

⁵⁷⁹ GOHARD-RADENKOVIC A. (à par.), « Contre-point. L'italien en Europe à la croisée d'enjeux politico-sociolinguistiques contradictoires, de statuts assignés et de schizophrénies institutionnelles » dans COGNIGNI E. (ed.) *Italian(d)o*, Transversales, Berne, Peter Lang.

⁵⁸⁰ GAZZANA PRIAROGGIA N., 2013, *Insegnare l'italiano « lingua d'origine » nella Svizzera romanda : rappresentazioni e strategie di adattamento di un gruppo di docenti*, Thèse doctorat, sous dir A. Gohard-Radenkovic et D. Lévy, Université de Fribourg, Suisse et Università di Macerata, Italia. <http://doc.rero.ch/record/210347>

Voir également PROTTI T., 2013, I « Corsi di lingua e cultura italiana « nelle dinamiche familiari : quali strategie di trasmissione intergenerazionale dell' « italianità » ? : il caso della Svizzera romanda », Thèse doctorat sous dir. A. Gohard-Radenkovic et E. Cognigni, Université de Fribourg, Suisse et Università di Macerata, Italia. <http://doc.rero.ch/record/210345>

⁵⁸¹ Résultats des recherches réalisées par STEINER M., « Cours de langue et culture d'origine et école ordinaire : quelles relations ? » dans *Babylonia* 1/10, pp.18-23. (Enquêtes menées par le Centre d'information et de documentation IDES (CDIP, 2009) et par Marian Steiner dans le canton de Fribourg en 2009). Voir CALDERÓN R., FIBBI R. et TRUONG J., 2013, *op.cit.* ; GIUDICI A., BÜHLMANN R. et C.E.M. (Commission Education et Migration), 2014, *Les Cours de langue et culture d'origine (LCO) Un choix de bonnes pratiques en Suisse*, Berne, CDIP, p. 112.

⁵⁸² GIUDICI A., BÜHLMANN R., et C.E.M. (Commission Education et Migration), 2014, *op.cit.*, p. 17.

⁵⁸³ STEINER M., 2009, *Ibidem*, p.21.

des projets spécifiques réalisés à une échelle régionale, ou dans certains établissements en particulier⁵⁸⁴.

Des mesures et des attitudes qui se situent, comme le soulignent Carol-Anne Deschoux et Danièle Frossard,

« entre le souci de ne pas assigner l'élève « à sa langue d'origine » et celui de permettre de garder des appartenances identitaires multiples, entre le danger d'une pédagogie que d'aucuns ont appelé « *couscous* » avec ses réductions folklorisantes et la nécessité d'une prise en compte de compétences valorisées et valorisantes »⁵⁸⁵.

Le canton de Vaud semble être le seul canton analysé par cette étude⁵⁸⁶ à ne pas s'être doté de bases légales⁵⁸⁷. Cependant, même en leur absence, les communes autorisent l'utilisation des salles de classe de l'école obligatoire⁵⁸⁸. Quant à l'accès aux infrastructures, autrement dit aux équipements et outils de travail dans le bâtiment scolaire⁵⁸⁹, presque tous les enseignant-es en LCO ont accès au tableau noir (94%), à des craies et feutres (67%), mais le pourcentage diminue lorsqu'il s'agit de l'utilisation de l'équipement audio-visuel et informatique. En ce qui concerne la possibilité d'inscrire la note LCO dans le bulletin scolaire, en Vaud seulement 42% des enseignants utilisent cette possibilité. La fréquence des relations que les enseignants LCO entretiennent avec les enseignants réguliers, semblerait être placée en dernière position en Vaud par rapport aux autres cantons. Elles se limitent à des rencontres ponctuelles telles que remise des bulletins scolaires, certificats des cours LCO (30%) et organisation des cours (35%), etc.⁵⁹⁰.

Les cours dans les différents cantons sont généralement extrascolaires, les modèles intégrés des langues d'origine dans le programme scolaire régulier sont relativement rares et sont souvent associés à des projets spécifiques réalisés à une échelle régionale ou dans certains établissements en particulier⁵⁹¹. En Vaud, comme dans la plupart des cantons, les cours LCOS, concernant 21 langues, sont dispensés majoritairement en dehors du temps scolaire⁵⁹².

⁵⁸⁴ GIUDICI A., BÜHLMANN R., et C.E.M. (Commission Education et Migration), 2014, *op.cit.*, p.25.

⁵⁸⁵ DESCHOUX C.A. et FROSSARD D., « Tandem entre enseignante ordinaire et enseignante LCO en Suisse : des pratiques de plurilingues au service de la compréhension de textes de tous les élèves » dans BLANCHET P., VILPOUX C., 2015, *Éduquer aux plurilinguismes et à la diversité en contexte francophone : démarches et outils : synthèse des recherches sur le plurilinguisme*, EME, section 3.

⁵⁸⁶ CALDERÓN R., FIBBI R., TRUONG J., 2013, *op.cit.* Les cantons pris en compte pour cette enquête sont : BERNE, GENÈVE, JURA, LUCERNE, SOLEURE, VAUD.

⁵⁸⁷ CALDERÓN R., FIBBI R., TRUONG J., 2013, *ibidem*, p.32.

⁵⁸⁸ Voir les descriptions de GAZZANA PRIAROGGIA N., *op.cit.* et de PROTTI, T., *op.cit.*, de ces salles attribuées par l'école, situées dans un sous-sol, un bout de couloir ou dans une annexe et ce que leur localisation marginale dise sur le statut de ces cours et donc sur celui de la langue et culture italiennes.

⁵⁸⁹ CALDERÓN R., FIBBI R., TRUONG J., 2013, *ibidem*, p.41. Dans leur enquête ils se réfèrent au tableau noir, aux craies ou feutres, appareils audiovisuels, machine à photocopier, rétroprojecteur, vidéoprojecteur ou beamer, papier, crayons, ciseaux, colle.

⁵⁹⁰ CALDERÓN R., FIBBI R., TRUONG J., 2013, *idem*, pp. 7- 69.

⁵⁹¹ GIUDICI A., BÜHLMANN R., et C.E.M. (Commission Education et Migration) 2014, *op.cit.*, p.25.

⁵⁹² DESCHOUX C.A. et Frossard D., « Tandem entre enseignante ordinaire et enseignante LCO en Suisse : des pratiques de plurilingues au service de la compréhension de textes de tous les élèves » dans BLANCHET P. et VILPOUX C., 2015, *Éduquer au plurilinguisme et à la diversité en contexte francophone : démarches et outils : synthèse des recherches sur le plurilinguisme*, EME, section 3.

4.4.2. Histoire et spécificités des dispositifs ELCO en France

Avant d'aborder le thème des ELCO en France, il convient de préciser que ces cours sont régis par un ensemble de circulaires, notes de service et rapports, conçus dans le cadre officiel d'un système éducatif centralisé, piloté par le Ministère de l'Éducation nationale, en concertation avec les services consulaires des pays avec lesquels ont été signés des accords. Le Ministère s'appuie sur les rectorats des académies régionales pour mettre en œuvre la politique éducative définie par le gouvernement. Les directives nationales sont appliquées dans une optique d'harmonisation des dispositifs.

4.4.2.1. Bref rappel historique de la mise en place des ELCO en France

Les Cours de langue et culture d'origine en France, désignés par l'acronyme ELCO⁵⁹³ (Enseignement de Langues et Cultures d'Origine), ont été mis en place en 1973 sous l'impulsion de Paul Dijoud et de Lionel Stoléru⁵⁹⁴, dans le cadre d'accord bilatéraux⁵⁹⁵ signés entre la France et neuf pays⁵⁹⁶. Cependant, depuis l'entre-deux-guerres (1925), le ministère de l'Instruction publique autorisait déjà des « moniteurs étrangers, reconnus aptes à enseigner dans leur patrie d'origine » à dispenser « des cours d'histoire-géographie et de grammaire dans la langue parlée par les élèves ». La Circulaire du 12 juillet 1939 réglementera cette offre jusque dans les années 1970 et préconisera un enseignement dispensé en dehors du temps scolaire⁵⁹⁷.

Jusque dans les années 1970, aucun cours particulier n'était prévu pour les enfants (d') immigrés scolarisés en France. Ils devaient se fondre dans la masse des élèves. C'est suite au processus de sédentarisation dans les pays d'immigration et à une politique de regroupement familial que le ministère de l'Éducation a commencé à s'intéresser à la scolarisation de ces enfants⁵⁹⁸. Blanc-Chaléard précise que

Voir également l'analyse des horaires attribués par l'école hors temps scolaire dans GAZZANA PRIAROGGIA N., *op.cit* et dans PROTTI, T., *op.cit.*, qui mettent en évidence les répercussions de cette marginalisation à la fois temporelle et spatiale sur les perceptions des locaux par les acteurs de l'institution d'accueil mais aussi sur les élèves eux-mêmes qui apprennent (souvent sous contrainte familiale) la langue et la culture italiennes.

⁵⁹³ EDUSCOL - PORTAIL NATIONAL DES PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION « Les cours sont dénommés en France comme Enseignement de langues et culture d'origine (en abrégé « ELCO »).

⁵⁹⁴ HAUT CONSEIL À L'INTÉGRATION, 2013, *Étude relative à l'avenir de l'enseignement des langues et cultures d'origine* (ELCO) « Respectivement Secrétaire d'État auprès du ministre du Travail (travailleurs immigrés) et Secrétaire d'État chargé de la condition des travailleurs manuels et immigrés. »

⁵⁹⁵ DAVID J. et LEVALLOIS B., 2006, *L'enseignement de la langue et de la culture d'origine*, Rapport- n°2005-090, mars, IGEN, pp.3-6. « Deux types d'accords : des accords de coopération et de simples procès-verbaux des réunions des commissions mixtes. »

⁵⁹⁶ BERTUCCI M. M., 2007, « L'enseignement des langues et culture d'origine : incertitudes de statut et ambiguïté des missions », dans *Enseigner les langues d'origine*, Armand Colin, pp. 28-38. Par ordre chronologique : Portugal, Italie, Tunisie, Maroc, Espagne, Yougoslavie, Turquie et Algérie. (Aujourd'hui la Croatie et la Serbie)

⁵⁹⁷ <http://www.lefigaro.fr/assets/pdf/rapport-hci.pdf>

⁵⁹⁸ LANIER V., 2011, *L'accueil des enfants d'immigrés dans les écoles françaises. Education entre culture familiale et culture du pays d'arrivée*, Université de Bourgogne (Directeur de thèse J.C. Fritz), p.5.

« en 1973, à une époque où on négociait les retours, la mise en place des ELCO visait à préserver les identités nationales et s'inscrivait dans la logique culturaliste européenne mais pas dans une logique d'intégration »⁵⁹⁹.

En France effectivement, bien qu'ayant mis en place des stratégies compensatoires vis-à-vis de la langue d'origine bien avant les directives européennes, comme le souligne à plusieurs reprises les textes officiels⁶⁰⁰, il ne faut pas oublier que c'est aussi l'époque où, comme le souligne Castellani,

« (...) le politiche linguistiche e migratorie francesi spingevano per una completa assimilazione, ovvero per l'abbandono della lingua di origine.» (Trad. « les politiques linguistiques et migratoires françaises poussaient vers une complète assimilation, soit vers l'abandon de la langue d'origine. »)⁶⁰¹.

Il faudra attendre les évolutions institutionnelles de l'Etat, devenu moins omnipotent du fait de la mondialisation et des politiques tant migratoires que linguistiques engagées par l'Union européenne⁶⁰², pour percevoir un changement de position, soit « le passage d'une logique d'assimilation à une logique d'insertion et d'acceptation de la différence comme source commune d'enrichissement (1982) »⁶⁰³.

Mais ce processus avait déjà commencé en 1978 avec la Circulaire sur la scolarisation des enfants immigrés où le législateur semblait vouloir rassurer les recteurs d'académies sur les risques d'éloignement du *monopole* linguistique et culturel d'Etat en favorisant la reconnaissance de l'enseignement de langue et de la culture des élèves étrangers

« Il sera erroné de croire qu'en reconnaissant la spécificité de la culture nationale des élèves étrangers, on court le risque de les éloigner de la culture française. L'assimilation de deux langues et l'accès à deux cultures ne sont d'ailleurs pas un phénomène exceptionnel dans l'histoire des peuples. (...) On s'efforcera, en conséquence, de favoriser ces cultures à tous les niveaux d'enseignement. »⁶⁰⁴.

Ces textes officiels instituent la mise en œuvre de Cours de langue et de culture dans les écoles primaires⁶⁰⁵, les collèges⁶⁰⁶ et les lycées professionnels (LEP)⁶⁰⁷, en réglant les modalités de

⁵⁹⁹ BLANC-CHALEARD M.-C., 2009, *op.cit.*, p.94.

⁶⁰⁰ CIRCULAIRE n° 78-238 du 25 juillet 1978. Scolarisation des enfants immigrés : « Allant au-delà de l'obligation d'accueil dans les établissements scolaires qui s'est toujours appliquée aux enfants étrangers comme aux enfants français, le ministère de l'Education s'est préoccupé depuis un certain nombre d'années de prendre en considération de façon spécifique les besoins de scolarisation des enfants étrangers (...) ; la mise en place d'un enseignement du français destiné à les amener à une connaissance suffisante de notre langue pour faciliter leur adaptation à l'enseignement dispensé dans les classes normales ; l'institution dans les établissements scolaires, avec le concours des pays concernés, de cours dans la langue nationale des enfants immigrés ».

CIRCULAIRE n° 79-158 du 16 mai 1979 : création d'une commission pour les ELCO, B.O. n° 21 du 24 mai 1979. Texte adressé aux recteurs et aux inspecteurs d'académie : « La nécessité de dispenser aux enfants immigrés des enseignements de leur langue et culture d'origine est désormais chose bien établie ».

⁶⁰¹ CASTELLANI M.-C., 2011, *op.cit.* pp.175-192.

⁶⁰² DIRECTIVE EUROPEENNE 77/486/CEE du Conseil, du 25 juillet 1977 *Scolarisation des enfants des travailleurs migrants*.

⁶⁰³ NOTE DE SERVICE, n. 82-500 du 3 novembre 1982.

⁶⁰⁴ CIRCULAIRE n° 78-238 du 25 juillet 1978 « Scolarisation des enfants immigrés ». Dans le chapitre relatif à la *Valorisation des langues et cultures d'origine*.

⁶⁰⁵ CIRCULAIRE n°75-148 du 9 avril 1975 « Enseignements de langues nationales à l'intention d'élèves immigrés dans le cadre du tiers temps pédagogique des écoles élémentaires », in BOEN n°15 du 17 avril 1975 408

fonctionnement et en en fixant les principes sur lesquels se fondent les ELCO⁶⁰⁸. Ils fixent également les étapes de leur développement dans le cadre d'une politique scolaire nationale mais aussi plus tard d'inspiration européenne de l'enseignement des langues (CECR 2001).

4.4.2.2. Evolution des ELCO entre 1970 et 1978 : d'une logique « assimilationniste » à une logique « d'insertion »

On peut regrouper autour de deux axes les dispositions prises par le Ministère de l'éducation national pour répondre aux besoins de scolarisation des enfants immigrés, entre 1970 et 1978⁶⁰⁹:

- la première, conçue dans une perspective d'intégration, vise à promouvoir l'insertion des enfants étrangers en milieu scolaire avec la mise en place d'un enseignement du français (classe d'initiation et cours de rattrapage intégré dans les écoles élémentaires⁶¹⁰ et d'enseignement de soutien ou classes d'adaptation dans les collèges⁶¹¹). L'objectif pédagogique de la circulaire : « la scolarisation des enfants étrangers ne peut s'effectuer dans de bonnes conditions que s'ils acquièrent rapidement l'usage du français. », par contre l'objectif politique se situe dans « une logique simultanément assimilationniste et différencialiste. »⁶¹²
- la deuxième, se caractérise d'un côté, par la mise en place de Cours de langue maternelle au niveau élémentaire, au départ, dispensés dans les établissements scolaires, dans le cadre du tiers temps pédagogique⁶¹³ et de l'autre, par des Cours de langue et civilisations nationales, donnés en dehors du temps scolaire, dans les collèges et les lycées⁶¹⁴.

Ces choix pédagogiques étaient en lien avec les recherches réalisées en Amérique, en Europe, dans les années 70-80, sur l'impact et les répercussions que la langue et la culture d'origine pouvait représenter dans les parcours scolaires des enfants issus de la migration. Ces chercheurs estimaient que l'élimination de la langue et de la culture des répertoires sociolinguistiques de ces jeunes dans les contextes scolaires non seulement les priverait de leur identité en provoquant chez l'enfant des sentiments d'insécurité mais aussi alimenterait un sentiment de honte par rapport à la langue parlée en famille et des réactions hostiles envers le groupe majoritaire.

Selon d'autres chercheurs comme William F. Mackey (1976)⁶¹⁵ et James Cummins (1978)⁶¹⁶, les compétences en la langue maternelle serait un préalable nécessaire à la réussite d'une langue

⁶⁰⁶ CIRCULAIRE n°77-345 du 28 septembre 1977 « Mise en place de cours de langues et de civilisations nationales en dehors du temps scolaire dans les collèges à l'intention des élèves étrangers scolarisés dans ces établissements », in BOEN n°36 du 13 octobre 1977, pp.2934-2936

⁶⁰⁷ CIRCULAIRE n° 78-238 du 25 juillet 1978 : Scolarisation des enfants immigrés Circulaire.

⁶⁰⁸ CIRCULAIRE n° 76-128 du 30 mars 1976 « Utilisation des locaux scolaires en dehors des heures de classe, pour l'ouverture de cours de leur langue maternelle à des élèves étrangers des écoles élémentaires. »

⁶⁰⁹ CIRCULAIRE n° 78-238 du 25 juillet 1978.

⁶¹⁰ CIRCULAIRE n° IX 70-37 du 13 janvier 1970 « Classes expérimentales d'initiation pour enfants étrangers. »

⁶¹¹ CIRCULAIRE n° 73-383 du 25 septembre 1973 « Scolarisation des enfants étrangers non francophones, arrivant en France entre 12 et 16 ans. »

⁶¹² LANIER V., 2011, *op.cit.*, p.5.

⁶¹³ CIRCULAIRE n° 75-148 du 9 avril 1975 relative à l'« Enseignement de langues nationales à l'intention d'élèves immigrés dans le cadre du tiers temps des écoles élémentaires », BOEN, n°15, 17 avril 1975.

⁶¹⁴ CIRCULAIRE n° 77-345 du 28 septembre 1977 concernant les ELCO

⁶¹⁵ MACKEY W.F., 1976, *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck

seconde ce qui permettrait aux élèves de mieux s'insérer dans le contexte scolaire français⁶¹⁷. L'objectif, d'ordre politique, viserait à dispenser aux élèves immigrés un enseignement de leur langue maternelle et de leur culture d'origine, pour maintenir des liens avec le milieu d'origine⁶¹⁸ et faciliter un éventuel retour dans le pays de provenance⁶¹⁹. Gohard-Radenkovic est plus prudente quant à « l'évidence » d'un apprentissage de la langue dite d'origine. Elle a en effet démontré, dans une enquête menée auprès de familles bosniaques et kosovares réfugiées en Suisse (2003)⁶²⁰, de familles immigrées au Québec (2004)⁶²¹, que l'apprentissage de la langue d'origine ne participait pas forcément à la réussite de l'insertion socio-scolaire de ces élèves dans les classes d'accueil, et dépendait d'un certain nombre de conditions réunies tant internes qu'externes, dont l'attitude des familles par rapport à leur/leurs langues premières, surtout quand ils sortaient d'un contexte de guerre (2014)⁶²².

4.4.2.3. Evolution de ces dispositifs : glissement de l'ELCO vers l'ELVE et de l'ELVE vers l'EILE

Dès les années 80 jusqu'en 2016, on assiste à un renouvellement progressif des ELCO qui les font passer d'un dispositif d'intégration dans le système scolaire vers une intégration progressive dans le programme ELVE (Enseignement langue vivante étrangère) pour être définitivement intégré dans le programme EILE (Enseignement international de langues étrangères).

Depuis le début des années 80, la perspective du retour avait fini par céder le pas à celle de l'intégration des jeunes générations en France et les finalités des ELCO, conçues jusqu'à cette date, pour « leur assurer le maintien et le développement de leur identité culturelle, tout en tenant compte des apports de la communauté française et en évitant leur isolement par rapport à

⁶¹⁶ CUMMINS J., 1979, « Linguistic Interdependence and the Educational Development of Bilingual Children » dans *Review of Educational Research*, 49 (2), Washington, DC, pp. 222-251.

⁶¹⁷ MANÇO A., CRUTZEN D., 2003, « Langues d'origine et langues d'enseignement : un problème de gestion sociolinguistique examiné à travers l'exemple des Turcs et des Marocains en Belgique » dans MANÇO A. et CRUTZEN D., *Compétences linguistique et sociocognitive des enfants de migrants*, Paris, L'Harmattan, pp.73-110.

⁶¹⁸ CIRCULAIRE n° 77-447 du 22 novembre 1977.

⁶¹⁹ CIRCULAIRE n° 77-345 du 28 septembre 1977.

⁶²⁰ GOHARD-RADENKOVIC A., BERA VUISTINER M., VESHI D., 2003, « Rôle de l'apprentissage des langues maternelle et seconde dans les classes d'accueil : espace d'inclusion ou d'exclusion sociale ? », dans GOHARD-RADENKOVIC, A., MUJAWAMARIJA, D. et PEREZ, S. (éds), *Intégration des « minorités » et nouveaux espaces interculturels*, Berne, Transversales, Peter Lang etc., pp. 101-136.

⁶²¹ GOHARD-RADENKOVIC A., 2004, « Représentations des 'nouveaux arrivants' et enjeux de leur intégration au Québec », dans *Francophonies*, n° Interculturel, Nouvelles mobilités, nouveaux voyageurs, coord. par MURPHY-LEJEUNE E., Lecce, Italie, Alliance française, pp. 37-53.

⁶²² GOHARD-RADENKOVIC A., 2014, « Peut-on enseigner des langues pensées « mauvaises langues » dans le processus d'intégration socio-scolaire des élèves immigrés ? D'apprentissages impensés à des pistes didactiques pensables », *Heteroglossia* n° 13, Male Lingue/Mauvaises langues, Poor and Bad Languages, coord. par LEVY D. et ANQUETIL M., pp. 1-29. Selon l'auteur, les facteurs en jeu dans les apprentissages sont pluriels : la qualité du dispositif d'accueil et d'enseignement du FLS ; la formation adéquate des enseignants à la pluridimensionalité de ces apprentissages en langue étrangère désignée à tort langue seconde ; le rapport construit à la langue première / langues premières et aux langues étrangères dans la famille ; le statut social de la famille avant le départ et celui assigné dans le pays d'accueil ; les modalités d'intégration des étrangers dans le pays d'immigration ou les « espaces d'intégrabilité » aménagés ou non par la société d'accueil ; les représentations collectives sur les groupes venus d'ailleurs, certains plus stigmatisés que d'autres ; l'incorporation de ces représentations par les élèves et les conséquences sur l'estime de soi.

celle-ci, et faciliter leur réinsertion volontaire ultérieure au Portugal »⁶²³ ne correspondaient plus à la situation que vivaient les enfants des travailleurs étrangers en France.

Selon le Haut Conseil à l'intégration (HCI) :

« C'était précisément le contraire qui aurait dû tenir lieu de boussole à l'école française : développer l'identité culturelle française des enfants de familles immigrées, tout en tenant compte (à voir toutefois de quelle manière et jusqu'où) de leur communauté d'origine. »⁶²⁴

En outre, en 1991, le HCI avait postulé la suppression des enseignements des langues et cultures d'origine car contraires aux objectifs d'intégration⁶²⁵ et

« susceptibles de renforcer les références communautaires, les ELCO peuvent conduire au communautarisme alors que la République qui doit être enseignée ne peut pas être un conglomérat de groupes. Certains interlocuteurs craignent même que certains ELCO deviennent des « catéchismes islamiques »⁶²⁶.

Toujours le HCI, en 1995, dénonçait, dans son rapport au Premier Ministre⁶²⁷, les limites d'un tel système : marginalisation des enseignants – dispersion entre plusieurs écoles et insuffisante compétence de la langue française – programmes et méthodes inadaptées, formation incomplète des enseignants vis-à-vis de l'enseignement de leur langue maternelle comme langue étrangère, marginalisation des enfants⁶²⁸.

Cependant la transformation radicale des ELCO se concrétisera avec la Circulaire de rentrée 2016⁶²⁹ dans laquelle la Ministre de l'éducation nationale annonce leur suppression progressive qu'elle compte actualiser au plus tard en 2018 en vue de les remplacer par les EILE (Enseignement internationaux des langues étrangères). Elle justifie cette mesure car les LCO ne véhiculent pas un « enseignement linguistique de qualité » et enferment les élèves dans une « logique d'entre soi »⁶³⁰. Les ELCO évoluent donc vers un statut de langues étrangères, inspiré des sections internationales existant dans le premier degré⁶³¹. À la rentrée scolaire 2016, des académies-pilotes ont expérimenté ce nouveau dispositif avec deux pays partenaires, le Maroc et le Portugal.

⁶²³ L'Accord avec le Portugal, qui date de 1973, est un des premiers traités.

⁶²⁴ HAUT CONSEIL A L'INTEGRATION, 2013, *Étude relative à l'avenir de l'enseignement des langues et cultures d'origine*

⁶²⁵ HAUT CONSEIL À L'INTÉGRATION, 2011, *Les défis de l'intégration à l'école et Recommandations du Haut Conseil à l'intégration au Premier ministre relatives à l'expression religieuse dans les espaces publics de la République*, La Documentation française, p.29.

⁶²⁶ HAUT CONSEIL A L'INTÉGRATION, *op.cit.*, p.30

⁶²⁷ HAUT CONSEIL À L'INTÉGRATION, 1995, *Liens culturels et intégration : rapport au Premier ministre*, La Documentation française, pp.77-85.

⁶²⁸ GROUPE DE TRAVAIL « CONNAISSANCE – RECONNAISSANCE » dans le Rapport sur la refondation de la politique d'intégration, novembre 2013, pp.37-38, « Etude relative à l'avenir des ELCO (Haut Conseil à l'Intégration, 2013) », dans *Comité, Laïcité, République*, 20 mars 2015. « De 1985 à 1988, trois autres rapports officiels avaient ponctué le débat sur l'intégration des immigrés en France et les problèmes de discrimination : les rapports Berque, Hannoun, Hessel ont tous évoqué les ELCO, interrogeant, voire mettant en cause, leur bien-fondé, leur contenu et leurs conditions concrètes d'exercice. Ce fut aussi le cas de celui remis en 1990 par André Hussenet, inspecteur général, au Premier ministre Michel Rocard, dans le cadre du comité interministériel à l'intégration institué par celui-ci la même année, à la suite de la première affaire de voiles au collège de Creil. »

⁶²⁹ BOEN n°15 du 14 avril 2016, n° 2016-058 du 13 avril 2016.

⁶³⁰ COLLAS A., « Les enseignements de langues d'origine vont disparaître » dans *Le Monde*, le 12 février 2016.

⁶³¹ CIRCULAIRE n° 2016-058 du 13 avril 2016.

4.4.2.4. Les ELCO : un statut dévalorisé en France

En ce qui concerne l'état des lieux des ELCO en France, dans les années qui nous concernent (2005-2010), des travaux réalisés entre 2007 et 2013 nous fournissent des données intéressantes⁶³².

Malgré les recommandations du *Cadre commun européen de référence pour les langues* (CECRL) qui préconisaient une éducation plurilingue dans les écoles où les ELCO auraient pu bénéficier d'une certaine légitimité, la réalité s'est avérée bien différente. En effet bien que ces cours aient existé depuis les années 1970, ils étaient peu valorisés ; il y avait des dysfonctionnements, une application incomplète des instructions officielles et une méconnaissance de leurs publics par une grande partie des enseignants français. Les cours sont dispensés hors du temps scolaire (à l'exception des cours d'italien et de portugais dans certaines régions), relégués en fin de journée pendant la semaine (le mercredi et le samedi), ce qui fait que les élèves se sentaient stigmatisés et pénalisés par cette marginalisation avec des répercussions, qui ne sont pas sans conséquences, envers le rapport à cette langue « familiale ».

Les relations entre les enseignants des ELCO et les enseignants locaux sont quasi inexistantes sauf lors de réunions administratives ponctuelles et formelles⁶³³. Ce manque de collaboration va engendrer un sentiment de méfiance⁶³⁴. Les notes de l'ELCO ne sont pas reportées sur les bulletins de notes des élèves, et quand elles le sont (cas des ELCO marocains), les enseignants réguliers n'en tiennent pas vraiment compte⁶³⁵. En 2005-2006, la courbe des effectifs des cours de langue italienne du premier degré variait peu, tandis que celle du second degré était en constante baisse. Ainsi on comptait 1.449 élèves en 2005-2006 pour le premier degré, contre 1.255 en 2011-2012. Pour le second degré, 383 élèves étaient inscrits en 2005-2006, ils ne sont plus que 152 en 2011-2012⁶³⁶.

⁶³² LANIER V., 2008-2010, *Etats des lieux des enseignements s de langue et culture d'origine en Côte d'Or* (a.s.2007/08, 2008/09 et 2009/2010), Université de Bourgogne et BOUGHNIM A., « Les attitudes et les représentations des enseignants dans les écoles élémentaires envers les enseignements des langues et cultures d'origine (ELCO) » dans BRIGOT V., BRETEGNIER A., VASSEUR M., 2013, *Vers le plurilinguisme ? : vingt ans après*, Editions des Archives contemporaines, pp. 252-253.

⁶³² Étude relative à l'avenir de l'enseignement des langues et cultures d'origine (ELCO) « (Haut conseil à l'intégration, 2013) du 20 mars 2015.

⁶³³ Comme l'attribution des salles de classe, consignes, liste des élèves, fourniture du registre d'appel, invitation à la réunion d'information des parents.

⁶³⁴ Les enseignants de langue arabe étaient alors soupçonnés de dispenser des cours de religion ce qui s'est avéré vrai. Par ailleurs, Gohard-Radenkovic, en poste au Rectort de l'Académie de Grenoble, a été alertée directement par le Consulat de Turquie à Lyon sur le même problème rencontré dans les Cours de langue et culture turques. Elle retrace cette situation dans GOHARD-RADENKOVIC, A., à par., « Contre-point. L'italien en Europe à la croisée d'enjeux politico-sociolinguistiques contradictoires, de statuts assignés et de schizophrénies institutionnelles », dans COGNIGNI, E. (éd.) *Italian(d)o*, Berne, Transversales, Peter Lang.

⁶³⁵ BOUGHNIM A., « Les attitudes et les représentations des enseignants dans les écoles élémentaires envers les enseignements des langues et cultures d'origine (ELCO) » dans BRIGOT V., BRETEGNIER A., VASSEUR M., 2013, *Vers le plurilinguisme ? : vingt ans après*, EAC, pp. 252-253.

⁶³⁶ « Étude relative à l'avenir de l'enseignement des langues et cultures d'origine (ELCO) » (Haut conseil à l'intégration, 2013) du 20 mars 2015.

La grande majorité de l'enseignement des « langues d'origine » a été supprimée en France, mis à part l'italien et le portugais qui ont acquis un statut de langue vivante⁶³⁷. En France il existait donc peu d'ELCO en italien sauf dans les régions d'anciennes immigrations (Metz, Strasbourg) et dans les régions frontalières (Nice, Grenoble, Chambéry)⁶³⁸, ce qui signifie que les immigrés d'origine italienne et leurs descendants sont considérés français et donc intégrés.

L'École de langue et culture italiennes dans l'Académie de Grenoble et dans celle de Nice, qui étaient très actives, sont désormais partie prenante des langues étrangères⁶³⁹. Ces enseignements intégrés dans le cadre de l'ELVE sont soumis aux programmes nationaux.⁶⁴⁰

Si les discours nationaux, recommandations de l'UE et autres accords politiques tendent à renvoyer une image idyllique sur la situation des cours LCO en Suisse et des ELCO en France, les divers travaux révèlent un tout autre aspect de la réalité de ces dispositifs. C'est ainsi que Steiner conclut son article sur les relations entre LCO et l'école ordinaire (en Suisse) :

« De la rhétorique à la pratique, il y a un fossé, une zone d'ombre et de tension dans laquelle les cours de langues et cultures d'origine tentent de trouver leur place ; un « flou artistique » au sein duquel enseignants réguliers et enseignants LCO travaillent, enseignent, se croisent et s'ignorent. »⁶⁴¹

A l'heure où l'éducation plurilingue et pluriculturelle est prônée comme valeur phare de l'école du XXI^{ème} siècle, les LCO/ELCO auraient pu représenter des structures rêvées pour mettre en pratique la valorisation d'un répertoire multilingue chez les élèves⁶⁴², ce qui n'est le cas ni en Suisse ni en France.

⁶³⁷ DAVID J., LEVALLOIS B., *L'enseignement de la langue et de la culture d'origine*, Rapport n° 2005-090 mars 2006, p.12.

⁶³⁸ LANIER V., 2008-2010, *Etats des lieux des enseignements de langue et culture d'origine en Côte d'Or* (a.s.2007/08, 2008/09 et 2009/2010), Université de Bourgogne, p.12.

⁶³⁹ DAVID J., LEVALLOIS B., *op.cit.*, p.19.

⁶⁴⁰ Selon la Circulaire n° 2008/155, les compétences acquises par les élèves en langue vivante sont validées en fin de CE2 au niveau A1 du CECRL et en fin de cycle (6^{ème}) au niveau A2.

⁶⁴¹ STEINER M., 2009, *ibidem*, p.22.

⁶⁴² STEINER M., 2009, *ibidem*, p.19.

CHAPITRE 5. RELAIS COMPLÉMENTAIRES À LA DIFFUSION DE LA LANGUE ET CULTURE ITALIENNES : LES ASSOCIATIONS

5.1. Les réseaux associatifs italiens en Europe occidentale et leur évolution

Nous allons traiter des réseaux associatifs italiens, dans les deux pays, Suisse et France, en particulier en Vaud et en Savoie, car ces structures ont contribué à entretenir vivant le patrimoine linguistique et culturel italien auprès des familles italiennes installées dans ces deux régions, et ont eu des répercussions sur les représentations de l'Italie, des Italiens, de l'italien sur les descendants de ces familles immigrées et sur la transmission (ou pas) de cet héritage.

Les réseaux associatifs de migrants italiens en Europe occidentale remontent à des époques lointaines, comme le souligne Mayer Sabino, car le besoin de solidarité a depuis toujours accompagné les mouvements migratoires d'italiens à l'étranger pour faire face à des situations difficiles de diverses sortes (politiques, religieuses, sociales, régionales etc.)⁶⁴³.

Le nombre d'associations italiennes reconnues par les institutions diplomatiques italiennes, selon les données du MAE en 2007 (année mandat en Suisse), est de 5944. Elles sont dispersées partout dans le monde mais essentiellement concentrées en Europe. La Suisse apparaît comme le pays le plus doté et se place au premier rang avec 884 associations. Elle est suivie par la France avec 445, l'Allemagne 319 et la Belgique 264⁶⁴⁴.

Il existe une grande diversité de structures avec une variété de finalités (récréatives, sociales, culturelles, professionnelles, sportives religieuses ou autres), en évolution constante selon les contextes, les époques d'immigration à l'étranger⁶⁴⁵ et les politiques migratoires des pays d'accueil.

En Suisse, par exemple, la position des organismes étatiques vis-à-vis des associations est plutôt encourageante. La liberté d'association est garantie par le droit constitutionnel depuis plus d'un siècle⁶⁴⁶. La constitution d'une association en Suisse requiert uniquement la rédaction d'un statut, selon les conditions prévues par le Code civil et n'a pas à être notifié aux autorités⁶⁴⁷.

Néanmoins, dans les années 50, les associations à des fins politiques, qu'elles soient de gauche, catholiques ou autres, avaient rencontré des difficultés étant donné que les autorités helvétiques n'acceptaient pas la transplantation de partis politiques étrangers en Suisse⁶⁴⁸ et avaient été

⁶⁴³ MEYER SABINO G. SABINO G., 2004, « La forza dell'associazionismo » dans HALTER E., *Gli italiani in Svizzera. Un secolo di emigrazione*, Casagrande, pp. 109-110.

⁶⁴⁴ LA BARBA M., 2007, « Le associazioni italiane in Svizzera. Mondì Visioni Divisioni (Dario Carta) » dans *Alteitalie* (Portale di studi sulle migrazioni italiane).

⁶⁴⁵ CATTACIN S., LA BARBA M., 2014, « Mobilité internationale et vie associative » dans *Schweizerisches Rotes Kreuz. Freiwilligkeit und Vielfalt im Zeichen der Menschlichkeit*, Zürich: Seismo, pp. 81-100.

⁶⁴⁶ Art. 60 du Code Civil Suisse, 1907

⁶⁴⁷ CODE CIVIL SUISSE, 10 décembre 1907 (en vigueur depuis 1912), Titre II, Chapitre II, Art.60, Des associations.

⁶⁴⁸ (Documenti Diplomatici Svizzeri (DDS), Vol. 18, n. 44. Le Conseil Fédéral helvétique prend la décision « Dans sa séance du 24 février (...) de n'accorder plus aucune autorisation de prendre la parole à quelque extrémistes étranger (...) » dans CARTA D., a.a. 2010/2011, « Non più cose ma protagonisti » *L'associazionismo tra gli emigrati italiani in Belgio e in Svizzera, 1945-2001. Il caso di Bruxelles et Ginevra* (Dottorato di ricerca, università degli studi di Bergamo), p. 203.

contraints de réduire leur liberté d'expression⁶⁴⁹. La Suisse reste néanmoins un des pays d'Europe où les mouvements associatifs italiens ont été et sont encore les plus développés et les mieux structurés. Le droit d'expression politique sera accordé à nouveau dans la seconde moitié des années 1970⁶⁵⁰.

En France, au contraire, la liberté d'association a été, comme le dit Salvatore Palidda, une véritable « lunga gestazione » (Trad. « longue gestation »)⁶⁵¹. La législation dans le domaine se répartit en trois étapes : la première date de 1901 (art.2) et laisse la complète liberté d'association aux Français comme aux étrangers « sans autorisation ni déclaration préalable ». Cependant, l'usage parfois abusif de cette liberté avait contraint les autorités à une révision de cette loi qui date de 1939 (art. 22) et avait limité le droit d'association uniquement aux Français : « Aucune association étrangère ne peut se former ni exercer son activité en France ». La troisième date du 9 octobre 1981 et accorde à nouveau aux étrangers le droit de s'associer⁶⁵².

De 1939 à 1981 la loi française interdit donc aux étrangers de se constituer en association. Cependant bien que l'historiographie atteste que « chaque nouvelle vague migratoire a (également) produit son lot de regroupement par nationalité »⁶⁵³, le droit à s'associer s'est révélé au moins jusqu'aux années 1980, plutôt restreint⁶⁵⁴. Salvatore Palidda, le souligne bien

« In Francia, sino agli anni Ottanta, l'appartenenza ad aggregazioni formalmente e socialmente note come italiane fu generalmente percepita in modo negativo e a volte fu considerata persino intollerabile dall'opinione pubblica »

(trad. En France, jusqu'aux années 1980, l'appartenance à des agrégations formellement connues de la société, comme les Italiens, était généralement perçue de manière négative et parfois considérée même intolérable par l'opinion publique.)

Après 1945, les premiers grands flux migratoires en Europe proviennent principalement d'Italie⁶⁵⁵, qui se caractérise par des diasporas d'intellectuels italiens qui ont fui le fascisme. Les premières associations italiennes, répandues en Europe répondent à des besoins d'ordre politique et

⁶⁴⁹ CARTA D., 2010/2011, « Non più cose ma protagonisti » L'associazionismo tra gli emigrati italiani in Belgio e in Svizzera, 1945-2001. Il caso di Bruxelles et Ginevra (Dottorato di ricerca, università degli studi di Bergamo), mémoire de maîtrise, p. 203. La Federazione delle colonie libere erano state accusate da Berna « d'attività sindacale », « agitazione sovversiva » e « propaganda comunista. (Trad. La Fédération des Colonie libere avait été accusée « d'activité syndicale », « d'agitation subversive » et « de propagande communiste ».

⁶⁵⁰ MEYER. SABINO G., « La forza dell'associazionismo » dans HALTER E., 2004, *Gli italiani in Svizzera. Un secolo di emigrazione*, Casagrande, p. 116.

⁶⁵¹ PALIDDA S., 2008, *Mobilità umane, Introduzione alla sociologia delle migrazioni*, Raffaello Cortina, p.41.

⁶⁵² PONTY J., « Les étrangers et le droit d'association au XXe siècle » dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°69, 2003. Regard sur les associations, sous la direction de Robert Frank. pp. 24-25. http://www.persee.fr/doc/mat_07693206_2003_num_69_1_402433

⁶⁵³ DUMONT A., « L'état des recherches sur les associations de migrants internationaux » dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 26 - n°2 | 2010, mis en ligne le 01 septembre 2013, consulté le 03 octobre 2017. URL : <http://remi.revues.org/5147>

⁶⁵⁴ PALIDDA S., 2008, *ibidem*, p.42.

⁶⁵⁵ CATTACIN S., LA BARBA M., (en coll.), 2007, *Migration et organisation. La vie associative des migrants – une analyse sur la base d'une recherche exploratoire sur l'organisation des migrants italiens en Suisse. Genève et Neuchâtel*, Département de sociologie/SFM, Université de Genève 2007, p. 9.

« La constellation européenne se caractérisant par des interdits de migrations dans certains pays (Allemagne, France, Autriche) ou par un démarrage économique dans des conditions favorables (Suisse et Grande-Bretagne) ».

militante, car nées pour soutenir les réfugiés antifascistes. Elles représentent également « une plateforme dont ils se servent pour débattre des problèmes politiques que connaît leur société d'origine et grâce à laquelle ils informent et mobilisent les membres de la communauté »⁶⁵⁶.

Dans les années 50 et suivantes, une deuxième d'immigration à caractère économique est composée de personnes moins qualifiées et peu scolarisées. Les associations politiques se transformeront en associations syndicales et fourniront un soutien social, défendront la cause des ouvriers et leurs droits auprès des organismes étatiques des pays d'immigration. Les orientations politiques de ces mouvements syndicaux reproduiront, à l'étranger, les mêmes dynamiques ancrées dans le pays d'origine mais aussi en lien avec la politique internationale de l'époque (Guerre froide de 1947 à 1991). Elles se divisent en deux groupes : l'un lié à la gauche communiste comme le *Colonie libere italiana* en Suisse⁶⁵⁷ et l'autre au parti chrétien de la Democrazia Cristiana avec les *Associazioni Cristiane Lavoratori Italiani* (ACLI),⁶⁵⁸ fondées à Rome en 1944, comme « costola sociale » (trad. « côte sociale ») de l'action catholique et avant-poste de l'Église dans le monde du travail⁶⁵⁹.

Au cours des années 1960, le phénomène migratoire s'élargira du point de vue des provenances. Pour répondre au « démarrage de l'industrialisation fordiste »⁶⁶⁰, de nouveaux migrants à basse qualification sont appelés dans différents pays d'Europe : les Turcs iront en Allemagne (mais aussi les Grecs), les Algériens en France, les migrants des anciennes colonies anglaises vers le Royaume-Uni ou encore les migrants espagnols. A cette époque, « la vie associative issue des migrations, qu'elle soit syndicale, de gauche, chrétienne ou musulmane, se focalise principalement sur les conditions de travail dans le pays de destination. »⁶⁶¹.

A la fin des années 1960, la transformation d'une migration provisoire en une sédentarisation durable fait émerger de nouvelles préoccupations au sein des associations en lien avec les premières politiques d'intégration sociale dans les pays d'accueil comme :

« le soutien à l'école et contre-expertises en cas de difficultés scolaires liées à des décisions jugées discriminatoires, l'engagement dans le monde syndical et politique du pays d'accueil, la lutte contre les statuts temporaires la, lutte pour la reconnaissance des droits sociaux »⁶⁶².

⁶⁵⁶ STEINER B., MATTEY L., « Nous, Moi - les autres. Les associations de migrants et la formation de l'identité » dans *Journée nationale de la Commission fédérale pour les questions de migrations*- Université de Lausanne, Berne, 6 novembre 2008, p.6.

⁶⁵⁷ MEYER SABINO G., « La forza dell'associazionismo » dans HALTER E., 2004, *Gli italiani in Svizzera. Un secolo di emigrazione*, Casagrande, p.116. « Le colonie libere italiane in Svizzera sono fondate da Schiavetti nel settembre del 1943 a Zurigo. »

⁶⁵⁸ MEYER SABINO G. S., *ibidem*, p.116. « Le prime ACLI all'estero erano sorte in Belgio e in Francia alla fine degli anni Quaranta, poi negli altri paesi europei d'emigrazione durante gli anni Cinquanta, e negli anni Sessanta negli Stati Uniti, in America latina e in Australia. In Svizzera i primi passi vennero fatti nel 1959 ». (trad. Les premiers ACLI à l'étranger sont apparus en Belgique et en France à la fin des années 1940, puis dans d'autres pays d'émigration européens au cours des années 1950, et dans les années 1960 aux États-Unis, en Amérique latine et en Australie. En Suisse les premiers pas ont été faits en 1959)

⁶⁵⁹ *Amministrazione ACLI*, décembre .2009, *La nostra storia*.

⁶⁶⁰ CATTACIN S., LA BARBA M. (en coll.), *op. cit.*, p.10

⁶⁶¹ CATTACIN S., LA BARBA M. (en coll.), *ibidem*, p..10.

⁶⁶² CATTACIN S., LA BARBA M. (en coll.), *idem*, p..11.

Dans cette quête de reconnaissance sociale, se développeront, dans les années 1970, les associations « régionales ». Elles prendront comme base agrégative un lieu ou un espace géographique d'origine commun. Même si ce type d'associations existe pratiquement dès le début de l'immigration, son grand essor date de 1976 et semblerait coïncider avec l'institution en Italie des régions à statut ordinaire avec le transfert des financements en matière de migration de l'Etat central aux régions⁶⁶³. Bien que ce ne soit pas la seule raison, comme le souligne Morena La Barba, ces subsides ont dynamisé les relations entre les régions d'origine et le monde associatif italien à l'étranger qui, dans de nombreux cas, assumeront un rôle de médiation parmi les migrants et leurs territoires respectifs, devenant partenaire privilégié de la promotion et de la diffusion du patrimoine culturel régional mais aussi italien à l'étranger.

Cependant, le but principal de ce genre d'association n'est pas seulement de créer des ponts identitaires, culturels, économiques etc., avec les régions d'origine mais aussi celui de réunir les compatriotes afin de maintenir leurs traditions culturelles et linguistiques, et de les assister et les soutenir dans les moments de détresse ou de difficulté d'ordre administratif ou autre⁶⁶⁴. Béatrice Steiner et Laurent Matthey nous rapportent que, loin d'être seulement un lieu de réunion et de récréation, « ces associations n'en demeurent pas moins fortement impliquées au niveau local où elles émettent des revendications politiques. »⁶⁶⁵.

Il ressort de travaux récents que les mouvements associatifs italiens en Europe, dans les dernières décennies, ont subi une transformation qui, selon Sandro Cattacin et Morena La Barba, est la conséquence d'une double dynamique démographique et économique. D'un côté, le vieillissement inévitable de la première génération d'immigrés du fait que ce type de migrations se s'est tarie après les années 1970 ce qui fait que les associations ont porté leur attention sur d'autres problématiques comme la vieillesse et la dignité. De l'autre économique, qui provient de la volonté d'associations régionales qui souhaitent sortir de leurs « ghettos identitaires » et se transformer en promoteurs de produits de la région d'origine de leurs grands-parents ou du tourisme vers cette région⁶⁶⁶.

Aujourd'hui la physionomie de l'émigration italienne ayant complètement changé, une nouvelle jeunesse qualifiée accompagne l'émigration traditionnelle et lance de nouveaux défis car elle cultive d'autres intérêts sociaux, culturels, scientifiques, entrepreneuriaux, artistiques et évolue dans des réseaux transnationaux et mondiaux grâce aux nouvelles ressources technologiques. Une nouvelle génération qui dépasse donc les logiques de l'adhésion mono-nationale pour s'ouvrir aux italophiles et italophones, c'est-à-dire à tous ceux qui sont intéressés par l'Italie et souhaitent développer des contacts avec des Italiens, quelles que soient leur provenance et leur langue.

⁶⁶³ FIBBI R., « Les associations italiennes en Suisse, en phase de transition » dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n° 1, Septembre 1985, p.39.

⁶⁶⁴ LA BARBA M., 2007, «Le associazioni italiane in Svizzera. Mondì Visioni Divisioni (Dario Carta) » dans *Centroitalie* (Portale di studi sulle migrazioni italiane).

⁶⁶⁵ STEINER B., MATTEY L., 2008, « Nous, Moi - les autres. Les associations de migrants et la formation de l'identité » dans *Journée nationale de la Commission fédérale pour les questions de migrations*- Université de Lausanne-Berne, 6 novembre 2008, p.6.

⁶⁶⁶ CATTACIN S., LA BARBA M. (en coll.), 2007, *ibidem*, , p.15.

5.2. Les associations en Suisse et en Vaud

Le mouvement associatif italien est le plus ancien et le plus diversifié en Suisse et, par rapport aux autres pays européens (Allemagne, France ou Belgique), parmi les mieux organisés d'Europe⁶⁶⁷. En 1979 le *Registro delle associazioni italiane* enregistrait bien 699 associations en Suisse⁶⁶⁸ mais, selon le journal « Emigrazione italiana », ces données représenteraient seulement les deux tiers de celles existantes.

En 1980, selon des données du MAE italien, le réseau associatif en Suisse est extrêmement développé et compte 1221 associations sur une population qui avoisine le demi-million d'adhérents avec une polarisation du phénomène plus répandu en Suisse alémanique (80%) avec 970 associations où résident 63% de la population italienne qu'en Suisse romande (20%) avec 251 associations, ce qui reflète la concentration différente des immigrés italiens dans les diverses circonscriptions consulaires (12 à l'époque)⁶⁶⁹. En 2007, le phénomène associatif apparaît en Suisse comme le plus développé d'Europe et se place au premier rang avec 884 associations⁶⁷⁰. Ces associations sont structurées de manière différente selon leurs objectifs. Certaines sont d'ordre politique, il y a des mouvements de gauche (FCLI), catholiques (ACLI) ou de droite (CT) ; il y a des fédérations régionales, des missions catholiques, des instituts de formations, des organismes d'assistance comme les patronages, des comités d'autodéfense comme les comités des parents d'élèves ou les groupes d'intérêts communs, des lobbies comme le GEI (Gruppo Esponenti Italiani) en Suisse romande, des associations culturelles, sportives, de loisirs, etc.⁶⁷¹.

Parmi les structures à caractère culturel, citons la plus connue et la plus prestigieuse comme la Société de la *Dante Alighieri* (date de fondation, 1889) qui soutient la promotion de la langue et de la culture italienne dans le monde. Depuis 1990, l'ASIS, l'*Associazione degli scrittori di lingua italiana in Svizzera* favorise la promotion de la langue italienne à travers des cours d'écriture créatives et des concours de poésie⁶⁷². D'autres associations se sont créées selon des intérêts communs, comme les nombreux clubs sportifs, en particulier de football et de cyclisme⁶⁷³.

⁶⁶⁷ LA BARBA M., 2007, « Le associazioni italiane in Svizzera. Mondì Visioni Divisioni (Dario Carta) dans *Altreitalia* (Portale di studi sulle migrazioni italiane).

⁶⁶⁸ Sur une population de 428.053 italiens en Suisse. Source : Office fédéral des étrangers

⁶⁶⁹ FIBBI R., « Les associations en Suisse en phase de transition » dans *Revue européenne des migrations internationales*, année 1985, vol.1, n.1, p. 39.

⁶⁷⁰ LA BARBA M., 2007, *op.cit.*

⁶⁷¹ MEYER SABINO G. S., 2004, *op.cit.*, p. 109.

⁶⁷² MEYER SABINO G. S., 2004, *idem*, p.122.

⁶⁷³ MEYER SABINO G. S., 2004, *idem*, p.127. «Fin dai primi decenni del secolo passato (...) nelle cerchie degli emigrati di Zurigo si costituiscono delle società sportive. Furono praticati soprattutto due sport (...) : il calcio e il ciclismo. Tuttavia mentre la maggior parte delle società ciclistiche (...) sono state sciolte (...) il « calcio all'italiana esiste tuttora »(trad. « Depuis les premières décennies du siècle dernier (...), dans les cercles des émigrants italiens de Zurich, il y avait des clubs sportifs. En particulier, deux sports étaient pratiqués : le football et le cyclisme. Cependant, alors que la plupart des sociétés cyclistes (...) ont été dissoutes (...), « le football à l'italienne « existe toujours »)

Les Missions catholiques ont joué un rôle majeur et sont les premières à exister en Suisse vers la fin de 1800⁶⁷⁴. Dans l'immédiat après-guerre, le flux de migrants italiens de plus en plus important amène les missions à élargir leur champ d'action sur un territoire de plus en plus étendu. Les activités développées par les Missions Catholiques sont extrêmement variées et tournent autour de trois axes : assistantiel, socioculturel et naturellement religieux⁶⁷⁵. Ces missions ouvriront des crèches destinées aux enfants des mères qui travaillent, proposeront des activités sportives et récréatives pour les jeunes, fonderont des centres de rencontre pour les personnes âgées et soutiendront les compatriotes dans leurs démarches administratives mais aussi dans la compréhension des pratiques de sécurité sociale. Elles interviendront également auprès des employeurs dans le cas de conflits concernant les placements et les contrats de travail⁶⁷⁶.

Le nombre d'associations italiennes en Vaud en 2011, correspond, sur une présence italienne de 29036 personnes, à 40 associations, selon les données de la BCI⁶⁷⁷. En tête du palmarès, on trouve des associations telles que le COMITES (Vaud-Fribourg) et le COASIT⁶⁷⁸ (Vaud, Fribourg, Comité d'assistance des italiens à Lausanne), six Missions Catholiques, six mouvements politiques (CLI), cinq patronages (ACLI, INAS, INCA-CGIL, ITAL-UIL), deux associations culturelles, la Compagnie théâtrale *Pareto* et la Société *Dante Alighieri* à Lausanne. Puis viennent quinze associations régionales et trois associations à des fins culturelles et de loisirs, les deux *Circoli italiani*, qui sont des lieux de rencontre, enfin les autres associations que l'on tend à tenir en moindre considération comme les deux Fédérations sportives (*FC Azzurri e FC Italia*), les Scouts et une Association nationale des Anciens combattants.

Cependant il nous paraît important de relativiser le pourcentage d'Italiens dans ces associations. Rosita Fibbi soutient que « les structures même les plus vastes (par exemple comme la Mission Catholique) n'ont jamais touché plus de 10-15% de l'émigration italienne. »⁶⁷⁹.

5.3. Les associations en France et en Savoie

Plusieurs raisons expliquent la naissance et de l'évolution des associations mais, en France il est clair que les politiques nationales ont plutôt joué un rôle dissuasif. De 1939 jusqu'en 1981, la

⁶⁷⁴MEYER SABINO G., 2004, *op.cit.*, p.149, «In Svizzera» dans BEVILACQUA P., DE CLEMENTI A., FRANZINA E., 2001, *Storia dell'emigrazione italiana*, Vol. 2 b , Donzelli, p.149. «Una delle prime M.C.I. fu quella di Zurigo, fondata dal Salesiano Don Augusto Amossi nel 1898. »

⁶⁷⁵ CARTA , *op.cit.*, pp. 210-212.

⁶⁷⁶ MEYER SABINO G., « La forza dell'associazionismo » dans HALTER E., 2004, *Gli italiani in Svizzera. Un secolo di emigrazione*, Casagrande, p.112.

⁶⁷⁷ LEUBA P., 2011, *Contact dans les milieux de la migration*, BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme), 6^{ème} édition février, pp. 67-74.

⁶⁷⁸ MAE «LA FARNESINA» . Il COASIT nasce circa 35 anni fa (1980) per iniziativa di alcuni volenterosi connazionali che ravvisarono la necessità di creare un sistema di solidarietà per italiani che si trovassero in difficoltà su territorio straniero. Opera in collaborazione con le ambasciate e le reti consolari. (trad. Le COASIT est né il y a environ 35 ans (1980) à l'initiative de compatriotes qui ont reconnu la nécessité de créer un système de solidarité pour les Italiens en difficulté sur le territoire étranger. Il travaille en collaboration avec les ambassades et les réseaux consulaires.)

⁶⁷⁹ FIBBI R., 1985, « Les associations italiennes en Suisse en phase de transition » dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n°1, Septembre, p. 38.

liberté d'association en France était uniquement réservée aux Français et les rares associations étrangères actives sur le territoire étaient celles qui avaient obtenu une autorisation préalable des autorités françaises ; elles étaient en effet soumises à des contrôles et étaient susceptibles d'être dissoutes à tout moment⁶⁸⁰. Palidda explique que, jusqu'en 1980, les Italiens faisant partie de tels groupes associatifs étaient « decisamente malvisti dalla *police* » (Trad. « décidément mal vus par la *police* »), qui craignait l'organisation de groupes anarchiques ou communistes au sein de ces structures⁶⁸¹.

Les premières associations en France remontent à la fin du XIX^{ème} - début du XX^{ème} siècle et sont généralement d'inspiration syndicale. Elles sont apparues lors des premiers flux migratoires italiens en France, dans le Nord mais surtout dans le Sud lorsque la liberté associative était alors permise aux étrangers⁶⁸². La première est reliée au regroupement des immigrés-ouvriers italiens autour du mouvement socialiste, à Marseille, sous l'influence Luigi Campolongo (1876-1944)⁶⁸³, journaliste et écrivain italien, non seulement pour se défendre d'une xénophobie latente qui s'exprimait par des actes de violence (événements d'Aigues-Mortes, 1893) ou des *ratonnades* anti-italiennes à Lyon, à Paris (1894) mais aussi pour revendiquer des droits dans le monde du travail⁶⁸⁴. Dans les années 1920, les organisations politiques s'imposent : d'un côté, les communistes italiens, réfugiés en France, se réunissent pour continuer, depuis l'étranger, la lutte contre le fascisme, de l'autre les Fascistes utilisent ces associations comme organe de propagande idéologique en s'en prennent aux opposants du régime mussolinien et aux communistes⁶⁸⁵.

Toujours selon Palidda, jusqu'au début des années 80, les associations les plus connues en France sont les *Missions catholiques*, qui depuis la fin du XIX^{ème} siècle ont joué un rôle prépondérant dans la mise en place des solidarités, définies comme « évangeliques, plus sensibles aux problèmes sociaux, plus éloignées des pouvoirs publics et du patronat »⁶⁸⁶. Nous trouvons également les patronats ACLI (*Associazione cristiane lavoratori*), une organisation syndicale intimement liée à la Démocratie chrétienne, qui fait son apparition en France en 1949, pour fournir aux travailleurs chrétiens un soutien efficace ; l'AFI (*Amicale franco-italienne*), créée en 1959, constitue un de ces relais associatifs particulièrement dynamiques du mouvement communiste ; enfin les FILEF, (*Federazione Italiani Lavoratori Emigrati e Famiglia*) fondées en 1967, un autre relais pour aider

⁶⁸⁰ MOURLANE S., 2001, « Solidarités formelles et informelles : les associations d'Italiens en France depuis 1945 » dans *Cahiers de la Méditerranée*, n. 63, pp.199-221.

⁶⁸¹ PALIDDA S., 2008, *op.cit.*, p. 42.

⁶⁸² MOURLANE S., 2001, *op.cit.* Il dit à ce sujet : « La politique libérale avait été amorcée par le second empire à partir des années 1860 et confirmée par la loi de 1901. »

⁶⁸³ GALLI DELLA LOGGIA E., «Luigi Campolongo» , dans *Enciclopedia Treccani, Dizionario biografico italiano*, vol. 17, 1974. «Il socialismo del Campolongo poco o nulla aveva a che fare con il marxismo. Egli stesso scriverà mezzo secolo più tardi: «Per me, come per altri della mia generazione, il socialismo è stato, nei primi tempi della sua annunciazione, uno slancio di solidarietà umana, che è la forma laica della pietà, verso un desiderio sempre insoddisfatto di giustizia » (Trad. « Le socialisme de Campolongo n'avait presque rien à voir avec le marxisme. Un demi-siècle plus tard, il écrira lui-même : « Pour moi, comme pour ceux de ma génération, le socialisme était, au tout début de son annonce, un élan de solidarité humaine, forme de pitié laïque, vers un désir toujours insatisfait de justice ».

⁶⁸⁴ PALIDDA S., 2008, *op.cit.*, p. 42.

⁶⁸⁵ PALIDDA S., 2008, *ibidem*

⁶⁸⁶ MOURLANE S., 2001, *ibidem*

les immigrés à résoudre des problèmes sociaux, politiques, syndicaux et culturels. Palidda définit ces organisations comme « exogènes », soit « externes aux immigrés » car venant d'en haut⁶⁸⁷.

Cependant ce ne sera, comme le fait remarquer Stéphane Mourlane citant Giovanna Campani, qu'après la Seconde Guerre mondiale que les associations italiennes se multiplieront en France : 322 associations recensées par le ministère des Affaires étrangères en 1980. Parmi ces associations, 49 ont été créées entre 1945 et 1959, 79 entre 1960 et 1969 et 105 entre 1970 et 1979⁶⁸⁸. Sylvie Robert déclare de même que le besoin de regroupement des Italiens « peut s'expliquer par un désir de retour aux sources, de valorisation de sa culture et par un besoin de s'unir face aux manifestations d'italophobie auxquelles les Italiens ont été confrontés avant et après le conflit. »⁶⁸⁹.

Entre la fin des années 1970 et le début des années 1980, on assistera en France à la montée des mouvements associatifs régionaux, phénomène que Palidda dénommera « endogènes, qui partent « du bas », car institués par les groupes d'immigrés eux-mêmes, moins visibles et beaucoup plus informelles⁶⁹⁰. Au début des années 1980, on en compte 107⁶⁹¹. A cet égard Stéphane Mourlane pense que

« en favorisant l'associationnisme, le pouvoir politique régional poursuit alors un double objectif : le maintien des liens entre les migrants et leur région d'origine et l'intégration dans le pays d'accueil dans une démarche qui vise au développement du tissu socio-économique régional ».⁶⁹²

Dans les années 1970, les régions qui promeuvent le plus l'associationnisme sont la Sardaigne en Lorraine (zone minière où se concentrent le plus de Sardes), le Latium dans la région parisienne. Par contre les régions moins représentées sont celles de la Campanie et de la Sicile, communautés très peu liées à leurs régions d'origine, en raison de la mafia et du crime qui les ont fait fuir. Lors du boom de l'associationnisme italien, les associations nationales (ACLI, AFI, FILEF) réapparaissent sur le territoire comme institutions complémentaires aux associations régionales. En 1989, ont lieu en France les premières élections des COM.IT.ES, institutions représentatives de la collectivité italienne auprès des Consulats⁶⁹³. En 1986, sur 364 associations, environ 50% d'entre elles sont

⁶⁸⁷ PALIDDA S., 2008, *op.cit.*, p.45 et MOURLANE S., 2001, *op.cit.*

⁶⁸⁸ MOURLANE S., 2001, *op.cit.* cite CAMPANI G., « Les réseaux associatifs italiens en France » dans M. ORIOL, M.A. HILY, *Les Réseaux associatifs des immigrés en Europe occidentale*, Nice, 1985, p. 29.

⁶⁸⁹ ROBERT S., 2009, *Rôle des langues dans la construction de l'identité des immigrés italiens et de leurs descendants*, (mémoire en ligne) Université Standhal Grenoble 3.

⁶⁹⁰ PALIDDA S., 2008, *op.cit.* p. 41.

⁶⁹¹ Selon l'auteur, la création d'associations régionales répond à des besoins qui sont de trois ordres (nous résumons) : le besoin de gratification sociale/publique à l'intérieur de l'association face à l'ascension sociale des membres du groupe ; le besoin de cohésion, pour disposer d'une certaine force et pouvoir traire des avantages « per essere ascoltati, (...) per avere qualche facilitazione , insomma per « contare » nei giochi economici e sociali a livello locale (...) » (trad. Pour être écouté, (...) pour avoir quelques facilitations, bref pour « compter dans les jeux économiques et sociaux au niveau local.) ; le besoin des régions italiennes, dans les années 1970, suite à leur institution, d'établir des relations avec leurs immigrés régionaux à l'étranger en leur fournissant des fonds pour créer les associations régionales dans le but de faire de la publicité pour ces régions et contribuer au développement du tourisme »).

⁶⁹² MOURLANE S., 2001, *op.cit.*

⁶⁹³ PALIDDA S., 2008, *op.cit.* p.49

très actives. Elles sont réparties entre 53 départements, en Moselle, dans le nord, dans l'Isère et dans la région parisienne⁶⁹⁴.

Palidda souligne que déjà pendant les Trente glorieuses, l'affiliation à des associations était plutôt limitée en France et que la plupart des Italiens n'avaient aucun contact avec les associations italiennes. Cela était dû au fait que

« la maggioranza degli Italiani in Francia si integra, si francesizza (al 100% o addirittura *plus français que les Français* !), conquista una mobilità economica e sociale, non trascurabile, partecipa alla vita sindacale e politica, aderisce alla vita associativa locale francese»⁶⁹⁵.

(trad. «La majorité des Italiens en France est intégrée, francisée (« à 100% ou du moins *plus français que les Français* !), a acquis une mobilité économique et sociale non négligeable, elle participe à la vie syndicale et politique, elle adhère à la vie de l'association locale»

D'après les enquêtes menées au début des années 1980 par Giovanna Campani et Maurizio Catani sur « les jeunes et les associations », les deux auteurs arrivent à la même conclusion : « Les jeunes fréquentent les associations mais ils ont une attitude passive et ils sont rarement représentés dans les instances dirigeantes. »⁶⁹⁶. Palidda (2008) en conclut que «E molto probabile che l'associazionismo italiano vada verso una lenta ma ineluttabile dissoluzione»⁶⁹⁷. (Trad. Il est très probable que l'associationnisme italien va vers une lente mais inéluctable dissolution).

Lorsque les deux auteurs, l'historien savoyard François Foray et la sociologue d'origine italienne, Angela Caprioglio, traitent des associations italiennes dans leur ouvrage *Espérons que Speriamo che* (2009)⁶⁹⁸, ils se réfèrent en particulier à l'associationnisme actif dans les Pays de Savoie, soit en Savoie et Haute-Savoie, les deux départements faisant partie de la Circonscription consulaire italienne de Chambéry, du moins depuis l'ouverture du Consulat en 1860⁶⁹⁹ jusqu'à sa fermeture officielle le 30 novembre 2008⁷⁰⁰. Les auteurs déclarent l'existence en 2009 de 14 associations italiennes dont 8 en Savoie⁷⁰¹ et 6 en Haute-Savoie⁷⁰², sur une population italienne immigrée de 14 889 personnes, soit 1,2 % de la population totale (1.172.543 d'habitants⁷⁰³. En 2015, selon les données officielles du COM.IT.ES, les associations reconnues par le Consulat italien de Lyon sont

⁶⁹⁴ PALIDDA S., 2008, *ibidem*.

⁶⁹⁵ PALIDDA S., 2008, *idem*, pp.44-45.

⁶⁹⁶ CAMPANI G. & CATANI M., 1985, *op.cit.*

⁶⁹⁷ PALIDDA S., 2008, *op.cit.*, p.50.

⁶⁹⁸ FORAY F. & CAPRIOGLIO A., 2009, « Il mondo delle associazioni italiane/Le monde des associations italiennes » dans FORAY F. & CAPRIOGLIO A., *La mémoire italienne en pays de Savoie. Espérons que... speriamo che...*, La Fontaine de Siloé, pp. 243-292.

⁶⁹⁹ Nous rappelons ici que c'est suite à l'annexion de la Savoie par la France, que le roi de Piémont Sardaigne décide, par décret, l'installation de ce consulat à Chambéry à compétence territoriale sur la Savoie et la Haute Savoie.

⁷⁰⁰ Depuis le 30 novembre 2008, la circonscription consulaire de Chambéry (Savoie-Haute-Savoie) passera sous la juridiction du Consulat de Lyon.

⁷⁰¹FORAY F. & CAPRIOGLIO A., 2009, *ibidem*. Les associations en Savoie: Piemontesi in Savoia (1999), Associazione nazionale Alpini (1986), Arena Veronesi (1982), Calabrisella (2001), COASIT (1973), Foyer des Italiens (1976), Fogolar furlan (1990), Milena Mia (1990).

⁷⁰² FORAY F. & CAPRIOGLIO A., 2009, *ibidem*. Les associations en Haute-Savoie: ACLI (1973), ARCI (1982), Amici del Brenta (1993), A.S.I.A. (1973), Circolo culturale sardo Gennargentu (1989), COMITAS, Unitalia (1982).

⁷⁰³ Sources : INSEE, *Etrangers et immigrés en 2009 en Savoie et en Haute-Savoie (Tableaux détaillés des nationalités)*. En Haute Savoie 8581 étrangers- immigrés sur une population totale de 747 965 en Savoie 6308 étrangers-immigrés sur une population totale de 424 578.

au nombre de 11 dont 7 sont actives⁷⁰⁴ et 4 sont enregistrées mais fonctionnent très peu⁷⁰⁵. Ces données semblent confirmer les points de vue des deux auteurs sur l'évolution générale des associations en France.

En Savoie, parmi les associations définies comme « exogènes », Paddida compte : le COM.IT.ES de Chambéry⁷⁰⁶, institution représentative des Italiens auprès des autorités consulaires, qui travaille en synergie avec le Consulat, les Associations, les Missions Catholiques et les « Patronati » ; le COASIT (*Comitato assistenza italiano*), créé à Chambéry en 1960⁷⁰⁷, organisme de l'Etat italien chargé d'attribuer des fonds sociaux aux personnes en détresse ; deux *Missions Catholiques*, une à Chambéry et l'autre à Annecy ; le patronat ACLI (Association Travailleurs Chrétiens), fondé en 1973 à Annemasse, la *Société Dante Alighieri*⁷⁰⁸ fondée à Chambéry en 1961, et l'API (Association pour la promotion de l'Italien), institution qui organise et gère en stricte collaboration avec le Consulat d'Italie, les cours d'italien répartis sur Chambéry, Aix-Les-Bains et Annecy. Les autres associations sont « endogènes » et certaines remontent aux années 1980-90, il s'agit en général d'associations récréatives et culturelles, régionales ou sportives⁷⁰⁹.

Les associations, résultats d'initiatives locales collectives mais aussi de règlements officiels et d'accords signés entre consulats et gouvernements, si elles ont des structures et des dénominations similaires dans les deux pays, n'ont pas la même histoire ni le même statut d'où l'importance de rappeler leur contexte de production (ici de fondation). Nous avons pu voir que la fréquentation de ces associations par des familles italiennes sédentarisées dépendait de plusieurs facteurs : le contexte politique et économique, l'époque de leur création liée aux types de migrations, la diversité des associations, exogènes et endogènes, et donc de leurs fonctions, la conception nationale du citoyen et de ses modalités d'intégration, la manière dont les étrangers sont pensés par l'Etat selon une conception universaliste ou particulariste, etc. Ces quelques données devraient nous permettre de voir si ces associations ont eu un impact (et si ou lequel) sur la diffusion et la transmission de la langue et culture italiennes au sein des communautés et des familles.

⁷⁰⁴ Les associations actives dans les deux départements : API, ARCI, Calabrisella, ACLI, COASIT, Milena Mia et Piemontesi in Savoia ;

⁷⁰⁵ Les associations fonctionnant très peu dans les deux départements : Amici Val Brenta, Arena Veronesi nel mondo, Foyer italien d'Albertville, Fogolar furlan ;

⁷⁰⁶ FORAY F. et CAPRIOGLIO A., 2009, *op.cit.*, p.5. La loi italienne (Loi n.205/1985) a créé en 1985 les CO.EM.IT. (Comités de l'émigration italienne) devenus en 1990 (Loi n.172/90) les COM.IT.ES (Comités des Italiens à l'étranger). Les COM.IT.ES en Europe sont au nombre de 69, dont 13 en France. Les comités de Chambéry représentent les Italiens des deux départements des Pays de Savoie.

⁷⁰⁷ FORAY F. & CAPRIOGLIO A., 2009, *idem*, p.271. A Annecy c'est le COMITAS (Comitato italiano di assistenza sociale).

⁷⁰⁸ <http://dante73.e-monsite.com/pages/l-association/la-dante-chambery.html>. La Société Dante Alighieri compte près de 500 comités dans le monde, dont une trentaine en France.

⁷⁰⁹ Les objectifs de ces associations sont généralement d'ordre social et culturel, soit : créer des liens sociaux et solidaires entre les immigrants italiens ; maintenir en vie et faire connaître la langue italienne ; maintenir en vie et faire connaître les traditions et la culture du pays, de la région, des villages d'origine ; aider les immigrants italiens dans les pratiques administratives ; organiser les cours d'italiens ; organiser des fêtes (Noël, Epiphanie, etc.) ; organiser des voyages touristiques ou des sorties culturelles en Italie.

Synthèse intermédiaire

Qu'apprenons-nous sur le contexte d'émigration et d'immigration des Italiens, plus spécifiquement du Mezzogiorno, qui, depuis l'Unité nationale de 1861, étaient perçus arriérés sur le plan politique, économique, culturel, éducatif, social, etc.⁷¹⁰, contribuant, malgré eux, à la construction d'un imaginaire collectif italien mais aussi européen ?

Les *dialetti* méridionaux ont subi, depuis l'unité de l'Italie, une dévalorisation au niveau national. Si les *dialetti* du Mezzogiorno n'ont pas la même connotation politique, sociale et culturelle par rapport à l'italien, langue nationale, ils sont également considérés par rapport aux *dialetti* du nord comme des *dialetti* « inférieurs » (« *parlata per gente ignorante* » / Trad. « *une langue pour des gens ignorants* »).

Nous apprenons que, dans ces régions du Mezzogiorno, le degré de scolarité et donc de qualification, était peu élevé du fait que la majorité des élèves, des enfants de paysans, ne se sentaient concernés ni par une école de type élitiste ni par la langue de scolarisation qui y était pratiquée. Ce sont ces représentations dévalorisantes intériorisées par tous les Italiens, et surtout ceux du Mezzogiorno, qui, au fil du temps, vont jouer un rôle important car ces préjugés ont pu alimenter la honte de sa langue régionale, traduisant un sentiment d'infériorité, et, du fait de la pauvreté qui pousse à l'exil, une honte sociale. C'est avec cette histoire sociale, linguistique et culturelle incorporée que ces Italiens sont arrivés en Suisse et en France.

Par ailleurs l'étude des mouvements migratoires et de leur évolution en Italie et dans les deux contextes d'immigration nous a appris que l'Italie est marquée par une tradition d'émigration provoquée par des problèmes internes au pays d'ordre économique et politique. L'unification italienne a engendré des déséquilibres économiques irréversibles entre le Nord et le Sud qui ont eu des conséquences directes sur l'exode de milliers de paysans du Sud vers le Nord de l'Italie plus industrialisé ainsi que sur l'exil de millions d'Italiens, essentiellement du Sud, vers les pays européens et outre-Atlantique, ceci à différentes époques depuis le début du XIX^{ème} siècle. La société italienne partage donc une histoire d'émigration massive et récurrente, unique parmi les pays européens⁷¹¹, qui ne date pas que des années 1950-60. On peut dire que les Italiens ont acquis, malgré eux, une pratique mobilière⁷¹², constitutive de la mémoire collective et individuelle.

Les gouvernements des pays dits d'accueil ont d'abord privilégié l'émigration temporaire et saisonnière. L'idéal du migrant correspondait à un travailleur jeune, en bonne santé et volontaire, qui partait louer ses services quelques années à l'étranger pour envoyer de l'argent à sa famille, retourner au pays et, si nécessaire, repartait pour d'autres destinations. Ce qui ne fut pas le cas

⁷¹⁰COPPOLA I., 2012 « Il Sud visto dal Nord dal 1860 ai primi del 900: «I meridionali? Cafoni e razza inferiore dans *Meridionews*, 5 luglio. Des théories sur l'infériorité de la race méridionale, ont été élaborées par des anthropologues-criminologues de l'époque post-unitaire, comme Cesare Lombroso, qui ont effectué des recherches (mesures sur les crânes des brigands tués), afin de démontrer, preuves à l'appui, l'infériorité génétique des gens du Sud.

⁷¹¹ On retrouve ces émigrations massives pour des raisons économiques chez les Irlandais mais limitées dans le temps.

⁷¹² Un *habitus* mobilière : voir définition dans le Chapitre 1 du Cadre théorique

plus tard car la migration de transitoire est devenue permanente. De nombreux émigrés ont pris la décision de s'établir définitivement dans leur pays d'immigration. *On observera des changements de discours officiels sur l'étranger selon les politiques migratoires tantôt d'ouverture, tantôt de fermeture*⁷¹³ *en vigueur qui auront un impact décisif sur le statut de ces émigrés et sur leurs perceptions par la société d'accueil*⁷¹⁴, dans notre cas la Suisse et la France, ainsi que sur leurs chances d'intégration.

Retrouverons-nous les traces de cette histoire migratoire, le plus souvent « contrainte » (et sans doute douloureuse), dans les témoignages de nos divers interlocuteurs ? Le rapport entre les langues, et de ceux qui les parlent, inscrits dans un rapport de domination sur tous les plans, a-t-il marqué le processus de transmission (ou de non-transmission) de ces langues et cultures au cœur du processus migratoire ? Quel(s) rôle(s) les institutions éducatives locales, les dispositifs linguistiques et culturels comme les ELCO /LCO, les structures associatives italiennes ont-ils joué selon les contextes et les époques ?

Plus largement, ces contextes de départ et d'arrivée, avec leur histoire nationale propre, leurs institutions et leurs modalités d'intégration ou plutôt « d'intégrabilité » des étrangers, ont-ils eu des répercussions directes ou indirectes sur les représentations et les comportements des trois générations vis-à-vis de ce « patrimoine » linguistique et culturel familial ?

⁷¹³ Voir l'ouvrage, issu de la thèse, d'A. KELLER-GERBER qui, en analysant l'évolution des représentations de l'étranger dans les médias en regard de celle des politiques migratoires, montre bien comment s'opèrent, de manière parfois radicale, les changements dans les discours politiques et les perceptions collectives quand des étudiants de mobilité, bien considérés au départ, souhaitent s'établir dans le pays et endosser le statut d'immigrés: KELLER-GERBER A., 2016, *D'étudiant étranger à travailleur hautement qualifié en Suisse. Etre « dit » dans la presse et « (se) dire » dans les récits d'établissement*, Berne, Transversales 44, Peter Lang,

⁷¹⁴ Nous aborderons ces processus dans le Chapitre 3 du Cadre théorique

PARTIE II : CADRE THEORIQUE

Modes de transmission (inter)générationnelle du patrimoine linguistique et culturel dans l'immigration : les concepts mobilisés

Introduction. Double ancrage disciplinaire et choix conceptuels

Nous l'avons déjà évoqué dans notre Introduction, notre travail de recherche est né d'une réflexion liée à notre expérience professionnelle et personnelle, sur la nécessité de comprendre quelles ont pu être les origines de comportements différents face à la langue et culture italiennes que nous avons constatés chez de jeunes adultes de troisième génération, issus de familles immigrées dans les années 50-60 en Suisse francophone (Canton de Vaud) et en France (Savoie), en provenance des régions du Mezzogiorno de l'Italie, question que nous avons formulée ainsi :

Quelles raisons aux différences de rapports « à la langue et culture Italiennes » chez des jeunes de troisième génération, issus de familles du Mezzogiorno et immigrés dans les années 50/60 en Vaud (Suisse) et en Savoie (France) ?

Reprenons ici nos questions de départ exposées dans notre Introduction générale: pourquoi ces jeunes adultes, dans le Canton de Vaud, bien qu'issus de familles de provenances semblables à leurs pairs en Savoie, soit du « Mezzogiorno » de l'Italie, supposant des références sociolinguistiques et socioculturelles proches, bien qu'appartenant à la même génération partageant des références communes internationales (musique, danse, mode, moyens de communication, moyens de transport etc.), ces dernières décennies,

- a. possédaient-ils une compétence linguistique et communicative en italien apparemment plus développée par rapport à leurs pairs en Savoie ?
- b. revendiquaient-ils leur « culture », leur « appartenance » italiennes alors que leurs pairs en Savoie semblaient en être totalement détachés ?

Ces constats et ces questionnements nous ont amenée à prendre un certain nombre de décisions conceptuelles et méthodologiques. Nous allons développer dans cette étape de notre recherche le Cadre théorique, en rappelant nos ancrages disciplinaires, en présentant nos concepts et les raisons de leur choix puis en procédant à leurs définitions ce qui devrait nous permettre par la suite de mieux cerner les processus sociaux que nous nous proposons d'analyser et d'interpréter. Un cadre théorique est, comme l'affirment Blanchet et Chardenet,

« une sorte de « boîte à outils » : il comporte des « cases » et des « outils » d'analyse et de compréhension (les *notions*, les *concepts*, donc les *termes conceptuels* et leur *définition*) chacun rangé dans une ou possiblement dans plusieurs cases. Reste à choisir une méthode qui mettra en action et en relation ce cadrage épistémologique, ces options théoriques et l'investigation sur le terrain. »⁷¹⁵

⁷¹⁵ BLANCHET P. ET CHARDENET P., 2013, *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, Paris, Editions des Archives Contemporaines, p. 5.

comme Danielle Paquette le conçoit en reprenant la métaphore de la « boîte à outils », soit « un cadre conceptuel qui comprend à la fois quelques outils généraux et plusieurs outils spécifiques que l'on choisira d'utiliser selon le type de problème à traiter ou l'univers interprétatif à construire. »⁷¹⁶

Nous avons sélectionné un certain nombre de méta-concepts transverses et de sous-concepts qui y sont liés, que nous jugeons appropriés à notre problématique. Nous tenterons de les définir et d'en montrer les liens. Mais auparavant nous souhaitons montrer à quels champs nous emprunterons ces concepts et selon quelle approche ils trouveront leur place.

1. Un double ancrage disciplinaire

Comme nous l'avons déjà annoncé dans notre Introduction, parmi les différentes disciplines faisant partie des sciences humaines et sociales, nous avons choisi deux disciplines pour répondre à nos questionnements et mener à bien nos analyses dans le champ des langues et des cultures :

- *l'ethno-sociolinguistique*
- *la socio-anthropologie*

Notre recherche s'inscrit donc dans une approche bi-pluridisciplinaire, croisant une approche ethno-sociolinguistique et socio-anthropologique, « qui combinent une conception aussi ethnographique que possible du terrain avec une conception beaucoup plus sociologique des questions examinées »⁷¹⁷.

- Raisons du choix d'une approche ethno-sociolinguistique

Cet ancrage adopté sous-tendra nos choix théoriques et méthodologiques et nous indiquera les modalités d'approche, depuis la méthode d'observation des phénomènes sur le terrain jusqu'à leur interprétation. Pour ce, nous nous référerons aux travaux de Philippe Blanchet⁷¹⁸ qui définit ce champ de recherche comme suit :

« L'étiquette ethno-sociolinguistique (...) signifie ouvertement le double aspect ethnologique (incluant les questions de communauté ethnoculturelle, d'identité, de représentation du monde par le langage, de micro-interaction) et sociologique (incluant les questions de stratification sociales, de conflits sociaux, de politiques linguistiques et éducatives, de macro-variation), recouvrant de la sorte l'ensemble du champ des usages des langages humains (notamment des langues). »⁷¹⁹

⁷¹⁶ PAQUETTE D. (2007, « Le rôle du cadre de référence théorique dans une recherche monographique constructiviste », dans *Recherche qualitative*, Vol. 27/1, Québec, UQAM, pp.3-21.
<http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>.

⁷¹⁷ BERTAUX D., 2014, *Le récit de vie*, Armand Colin, p.11.

⁷¹⁸ BLANCHET P., 2012, *La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes (PUR).

⁷¹⁹ BLANCHET P., 2012, *ibidem*, p.91.

Nous avons opté pour l'*ethnosociolinguistique* non seulement pour les approches méthodologiques qu'elle fournit depuis la méthode d'observation des phénomènes sur le terrain jusqu'à leur interprétation mais parce qu'elle étudie les pratiques socio-langagières, où la langue est considérée comme « produit des usages sociaux » où l'examen des pratiques démontre des multiples liens complexes qui associent pratiques linguistiques et pratiques sociales, au point que la structuration interne des langues soit en partie la conséquence de leurs usages sociaux et inversement. Elle s'attache à comprendre comment les variables sociales ont un impact sur les structures de la langue.

Cette discipline prend donc pour objet des « micro-faits, des micro-groupes, des micro-sociétés » des contextes contemporains⁷²⁰ et réalise un travail d'enquête auprès des locuteurs pour décrire les différentes pratiques langagières en lien avec le fonctionnement social du langage. Elle focalise son attention sur la variation des usages des langues et sur le poids des images et des attitudes sur ces usages, elle opère sur les représentations que les acteurs sociaux ont des phénomènes linguistiques, en leur attribuant des valeurs, des significations et en les catégorisant hiérarchiquement.

Parmi la pluralité de ses approches, elle mène des analyses sur les politiques linguistiques et éducatives de l'Etat avec une substantielle attention aux répercussions sur la construction identitaire des institutions et des individus. Elle suppose une « mission sociale » qui implique un engagement qui tend de plus en plus à l'intervention pour apporter des réponses, non seulement théoriques mais aussi pratiques, face à l'exclusion des minorités sociales pour dénoncer les discriminations qui s'expriment par le langage (Blanchet, 2016)⁷²¹.

Cette discipline nous aidera donc à définir quelles sont les pratiques sociolangagières adoptées par nos acteurs sociaux, dans les contextes privés, semi-privés ou semi-publics et publics que dans les réseaux sociaux, dans chacun des deux pays, Suisse et France. Elle nous informera aussi sur le type de langue enseigné dans les cours de langue et culture mais aussi dans les contextes scolaires réguliers pour analyser les rapports à cette langue, plus largement aux langues, celles réellement pratiquées et transmises, et en quoi ces choix sont signifiants et marqueurs de tensions, de conflits ou pas au sein des familles. Nous convoquerons un certain nombre de concepts issus de ce champ.

- **Raisons du choix d'une approche socio-anthropologique**

Au cours des vingt dernières années, la différence des travaux publiés sur les catégories sociales françaises, par les ethnologues et les sociologues, est parfois à peine perceptible. Les deux disciplines s'entremêlent de plus en plus, tant dans les objets de recherche que dans les méthodes pour devenir une seule discipline : la socio-anthropologie. Salvador Juan parle de « socioanthropologie » (sans tiret) pour accentuer la connivence entre ces deux disciplines.⁷²²

⁷²⁰ BLANCHET P. et BULOT T., 2013, *Une introduction à la sociolinguistique*, Paris, EAC, 38.

⁷²¹ BLANCHET P., 2016, *Discrimination : combattre la glottophobie*, Paris, Textuel, p.45.

⁷²² BESOZZI T, 2016, « Salvador Juan, L'École française de socioanthropologie » dans *Sciences et actions sociales*, n°4, mis en ligne le date 29 avril 2016, consulté le 30 septembre 2016, URL : <http://www.sas-revue.org/index.php/16-comptes-rendus/66-salvador-juan-l-ecole-francaise-de-socioanthropologie>

Ce champ nous intéresse premièrement parce qu'elle prend pour objet des unités sociales cohérentes des contextes contemporains ou des *mondes sociaux*, comme les définit Daniel Bertaux, dans notre cas l'immigration italienne en provenance du Mezzogiorno de l'Italie, un *mésocosme* constitué, à son tour, de plusieurs *microcosmes*, soit nos acteurs sociaux, les élèves ainsi que leurs familles qui constituent un échantillon représentatif à l'intérieur d'une société globale qu'on souhaite appréhender à partir des processus locaux. Elle nous concerne non seulement par sa méthode d'analyse mais parce qu'au-delà de l'objet empirique se situe un objet intellectuel qui correspond à la volonté de découvrir par la comparaison et la synthèse des normes, discours et pratiques, les logiques sous-tendant les interactions et les comportements de ces unités sociales, de ces mondes sociaux que nous avons pris en compte.⁷²³

Si les deux générations, celle des parents et celle de ces jeunes adultes, nés dans les pays d'immigration, n'ont pas été impliquées directement dans l'émigration et l'immigration, n'ont pas connu la souffrance du déracinement, les difficultés rencontrées dans le pays d'accueil par leurs grands-parents, nous faisons l'hypothèse qu'ils ont néanmoins subi les effets d'une histoire familiale liée à la migration et ont été sensibilisés indirectement à ce phénomène. Nous interrogerons celle des grands-parents, la seule vraiment concernée par ce phénomène, pour comprendre leurs ressources au départ, leurs stratégies d'installation, d'adaptation dans ces deux régions de Suisse et de France, des années 1950/60 à aujourd'hui : nous tenterons d'identifier les perceptions, valeurs et pratiques dans ces espaces intrafamiliaux qui ont pu faciliter ou freiner la transmission ou la non transmission de l'héritage linguistique et culturel italien. C'est pourquoi nous avons opté pour une *socio-anthropologie* qui se penche plus spécifiquement sur les processus de mobilités et migrations.

« Le processus d'installation des migrants et les formes de leur insertion dans l'espace social, politique, national des pays d'arrivée. (...) qui ne correspond pas à un modèle unique, universel et temporel (...) au contraire, profondément inscrite historiquement. »⁷²⁴.

2. Au croisement de ces deux champs, une démarche d'analyse « en enchâssement »

La sociolinguistique ainsi que la socio-anthropologie s'inspirent de l'ethnographie pour les techniques d'observation et les procédures d'analyse. Fondée sur l'enquête de terrain et sur des études de cas ; Elles tentent de saisir la complexité des phénomènes humains et sociaux étudiés pour comprendre comment ils fonctionnent pour les interpréter et leur donner du sens et développer des connaissances scientifiques, tirées du particulier pour viser le général.

L'objectif n'est pas celui « d'établir des lois universelles » mais bien de comprendre « le fonctionnement interne - tensions comprises - de l'objet social étudié et d'élaborer un modèle de ce fonctionnement sous la forme d'un corps d'hypothèses plausibles ». Blanchet déclare que le but, dans un projet ethno sociolinguistique, est d'un côté de répondre au questionnement du type : « Qui parle comment, quoi, quand, où, de quoi, avec qui, pourquoi dans quel but concret ou

⁷²³ RIVIERE C. et BOUDON R., 2013, *Introduction à l'anthropologie*, Hachette Education, pp. 9-10.

⁷²⁴ REA A. ET TRIPIER M., 2008, *Sociologie de l'immigration*, La Découverte, présentation.

symbolique ? », de l'autre d'intervenir sur la gestion de la diversité linguistique dans une société, sur les plans politique, juridique, social, culturel, éducatif, didactique, pédagogique, etc.

La finalité est de « donner du sens à des événements spécifiques » par interprétation de leur fonctionnement et de « dégager d'éventuelles tendances possibles dans certains types de contextes ethno-sociolinguistiques et plus largement sociétaux »⁷²⁵. C'est dans cette optique que se situent notre posture théorique et notre démarche méthodologique de recherche en vue de repérer les indices à travers les témoignages de nos interlocuteurs, dont nos propositions d'interprétation nous permettront d'accéder à la compréhension des logiques des situations et des individus en regard de leur contexte et de leur époque. La convergence entre ces deux disciplines s'inscrit dans une dynamique irréversible, soit sur les terrains, les thèmes choisis que sur les méthodes adoptées.

Ce double ancrage disciplinaire, étroitement complémentaire, nous permet d'aborder notre recherche selon une « démarche d'analyse d'enchâssement », introduite en didactique des langues et cultures étrangères par Gohard-Radenkovic (2007)⁷²⁶ qui s'est appuyée sur la conception d'Anne-Marie Thiesse (1997)⁷²⁷, soit une analyse qui s'effectue par « emboîtements successifs » des dimensions macro-dimensionnelles de la société et de l'Etat vers des dimensions micro-dimensionnelles de l'individu et du groupe ou vice-versa. L'historienne parvient à montrer le rôle crucial de l'école dans la construction « des adhésions et des adhérences » au patriotisme, dirait Bourdieu, chez des élèves de la jeune école de la République du début du XXème siècle, à travers des manuels de lecture qui partent des références du village pour aller vers celles de la région puis de la région vers la nation. L'école, soit l'institution-relais, avec ses discours et ses matériaux pédagogiques, représentent un niveau-clé de (re)médiation des perceptions, de transmission des croyances et des valeurs : c'est le *niveau méso*.

Dans le Cadre contextuel, nous nous sommes penchés sur les deux contextes d'immigration dans les années 50-60 en Vaud et Savoie et leur configuration actuelle, plus spécifiquement à Nyon et à Chambéry. Ce *niveau macro* concerne « les déterminations sociales au sens le plus large, telles que les politiques éducatives, les politiques linguistiques des pays concernés, les systèmes éducatifs eux-mêmes », selon la définition de Porquier et Py⁷²⁸, et nous ajouterons, dans notre cas, les politiques migratoires. Ce niveau nous permet d'explorer les facteurs externes aux familles et aux individus qui ont pu influencer leurs choix, stratégies et comportements.

Dans nos Analyses, nous nous intéresserons à l'identification des ressources et pratiques sociolinguistiques et socioculturelles des trois générations, leurs rapports à la langue et culture italiennes et à l'histoire migratoire de leur famille, telles qu'elles sont perçues et vécues au quotidien par ses différents acteurs, soit les grands-parents, parents et petits-enfants. Elle s'intéressera également à la manière dont cette histoire migratoire a affecté ou non leur

⁷²⁵ BLANCHET P., 2012, *La linguistique de terrain*, PUR, p.58.

⁷²⁶ GOHARD-RADENKOVIC A., 2007, « Comment analyser les rapports identitaires entre groupes et entre individus en situation de mobilité ? », dans *Igitur* (Rivista Annuale di Lingue, Letterature et Culture Moderne), vol. 8, Lingue/Culture/Identità, a cura di Santore L., pp. 43-56.

⁷²⁷ THIESSE A.-M., 1997, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Collection Ethnologie de la France, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme.

⁷²⁸ PORQUIER H. et PY B., 2004, *Apprentissage d'une langue étrangère : contextes et discours*, Paris, Didier, p. 59.

cheminement et les processus de transmission ou non, se situant donc *au niveau micro*, qui « correspond à des moments ou à des séquences de dimensions variables mais comportant une unité de temps, de lieu et d'interaction »⁷²⁹. Mais Gohard-Radenkovic (2016) fait remarquer qu'un niveau d'analyse manque :

« Toutefois dans une conception macro-micro, il manque un niveau décisif pour appréhender la complexité des processus en jeu dans les établissements. C'est ce niveau qui fait l'objet de la seconde partie du présent ouvrage, partie qui montre comment les décisions politiques et institutionnelles sont mises en œuvre au niveau méso, c'est-à-dire sur le terrain : comment les universités concrétisent-elles les objectifs fixés par leurs instances dirigeantes en termes d'offres de programmes et de cours, de choix méthodologiques et pédagogiques, de ressources humaines, logistiques et financières, de structures administratives ? (...) Ce niveau *méso* a permis de mettre au jour dans les analyses les différents niveaux interagissant entre microprocessus et macroprocessus sociaux. »⁷³⁰ (pp.13-14)

L'auteure avait déjà postulé en 2006⁷³¹ que ce niveau intermédiaire ou *niveau méso* recouvrait tout ce qui met en œuvre les politiques linguistiques, migratoires, éducatives, etc., les mesures et les recommandations (généralement étatiques), leurs applications et, ou leurs interprétations par les institutions-relais (au sens large : administration, organisation, association, etc.), en général à travers ce qu'on appelle des « dispositifs ». Mais ces dispositifs (éducatifs, parascolaires, associatifs, organisationnels, technologiques, etc.) ne peuvent être appréhendés qu'à travers ses acteurs qui en sont à la fois les relais et les interprètes. Ce sera donc à travers des entretiens menés auprès de directeurs d'écoles hébergeant ou ayant hébergé des LCOS/ELCOS, des présidents d'associations laïques, confessionnelles, des responsables de ces dispositifs intergouvernementaux dans les consulats italiens, etc. Nous tenterons de cerner les rôles qu'ont pu jouer ces divers acteurs au *niveau méso* dans la construction des rapports à la langue et culture italiennes et à leur transmission ou non d'une génération à une autre.

Enfin la complexité de nos problématiques et de nos terrains d'études, à la fois proches et différents, nous engage à analyser en termes de *processus* à différents niveaux. Pour ce, nous emprunterons la démarche à la sociologie processuelle de Norbert Elias⁷³², qui mêle la sociologie historique et la psychosociologie des individus. Elias parvient à décrire le processus civilisationnel en liant la « sociogenèse de l'Etat », l'évolution des règles de conduites sociales (ou bienséance) instaurées par l'Etat monarchique (centralisateur et ordonnateur) en formation, induisant de nouveaux comportements attendus des individus⁷³³. On voit que cette sociologie (co-constructiviste avant l'heure) a permis d'identifier en quoi les configurations sociales sont le résultat de dynamiques structurelles et de trajectoires individuelles.

⁷²⁹ PORQUIER H. et PY B., *op.cit.*

⁷³⁰ KNOERR H., WEINBERG A. et GOHARD-RADENKOVIC A (2016). *L'immersion en français à l'université. Politiques et pédagogies*, Ottawa, Canada : Presses Universitaires d'Ottawa.

⁷³¹ GOHARD-RADENKOVIC A., 2006, *La relation à l'altérité en situation de mobilité dans une perspective anthropologique de la communication*, HDR sous dir. de Y. Winkin, ENS-Université Lumière-Lyon II.

⁷³² ELIAS N., 1975 (1939), *La civilisation des mœurs*, Paris, Agora, Poche (trad. de *Prozess der Zivilisation*, 1939, non publié en Allemagne).

⁷³³ Ses analyses illustrent la transformation du guerrier féodal en gentilhomme, symbolisant le passage du Moyen-Âge à la Renaissance.

Nous avons donc retenu cette approche processuelle qui permet de croiser différents niveaux d'analyse, en les concevant interdépendants et enchâssés.

Dans cette optique, nous tâcherons de mettre au jour les divers processus en jeu dans la construction des conceptions, perceptions et statuts des langues et cultures et de leurs locuteurs au plan collectif et individuel, et leurs conséquences sur les comportements, rapports à la langue et culture italiennes chez des jeunes d'aujourd'hui, ainsi que sur les processus de transmission intergénérationnelle (transmission qui s'est faite ou pas) dans diverses sphères sociales qu'il nous reste à définir.

Nous avons donc construit notre thèse autour de ces trois niveaux d'investigation⁷³⁴, soit :

- les dimensions politiques étatiques, linguistiques et migratoires (macro),
- croisées avec des dimensions institutionnelles (dans le sens large du terme) (méso),
- croisées avec des dimensions individuelles des divers acteurs interrogés (micro), au sein de populations d'origine italienne installées dans des contextes différents, à Nyon en Vaud et à Chambéry en Savoie, en interrogeant trois générations, selon une approche comparative.

3. Choix conceptuels en lien avec notre problématique

Dans ce cadre, nous présentons ci-dessous les concepts-clés ou concepts transversaux regroupant des sous-concepts, qui y sont étroitement liés, que nous allons définir. Ils s'organisent comme suit :

- PREMIERE ENTREE CONCEPTUELLE : acteurs, capitaux, pratiques, sphères
- DEUXIEME ENTREE CONCEPTUELLE : politiques linguistiques, langue(s), culture(s) ;
- TROISIEME ENTREE CONCEPTUELLE : politiques migratoires, intégration, génération ;
- QUATRIEME ENTREE CONCEPTUELLE : représentations, stratégies, processus.

⁷³⁴ GOHARD-RADENKOVIC A., 2010, « Politiques de gestion de la pluralité linguistique : leurs effets sur les logiques des institutions et les logiques des individus » dans RUEGG F. & BOSCOBOINIK A. *From Palermo to Penang. A Journey into political Anthropology / De Palerme à Penang. Un itinéraire en anthropologie politique*, Berlin, Freiburger Sozialanthropologische Studien, LIT Verlag, pp.119-135.

ACTEURS / CAPITAUX/ PRATIQUES / SPHERES	POLITIQUES LINGUISTIQUES /LANGUE(S)/ CULTURE(S)	POLITIQUES MIGRATOIRES/ INTEGRATION / GENERATION	REPRÉSENTATIONS/ STRATEGIES/ PROCESSUS
AGENT/ ACTEUR PARCOURS CAPITAUX- RESSOURCES ACTEUR ET CO- ACTEUR DE LA MOBILITE / MIGRATION PRATIQUES BIENS-OBJETS SPHERES	POLITIQUES LINGUISTIQUES OU AMENAGEMENT LINGUISTIQUE LANGUE / LANGUES MARCHÉ DES LANGUES BILINGUISME MULTILINGUISME ou PLURILINGUISME LANGUES ET FAMILLES CULTURE /CULTURE(S) CULTURE IMMIGREE ? VALEURS ET STATUTS DES LANGUES ET DES CULTURES	POLITIQUES MIGRATOIRES DE LA MIGRATION A LA MOBILITÉ EMIGRE/IMMIGRE/ MIGRANT NATIONAL vs NON NATIONAL ETRANGER/ MODELES D'INTEGRATION SEDENTARISATION / GENERATION	REPRÉSENTATIONS STEREOTYPES STRATEGIE STRATEGIE DE TRANSMISSION DE STRATEGIES A PROCESSUS DE L'IDENTITE AUX PROCESSUS D'IDENTIFICATION

Nous tenterons de montrer les liens entre les concepts clés et les sous-concepts que nous avons choisis. Nous estimons que ces concepts nous permettront de mener à bien nos analyses et de faire des propositions d'interprétation. Ils devraient nous permettre également de mieux cerner les phénomènes sociaux et langagiers tant collectifs qu'individuels, contextuels qu'intergénérationnels, spécifiques à notre problématique. Mais il se peut qu'au fur et à mesure de nos analyses, nous découvriions d'autres concepts auxquels nous n'avions pas pensé. Nous l'assumons car c'est le propre même d'une recherche qualitative, inductive, compréhensive et processuelle.

CHAPITRE 1. ACTEURS, CAPITAUX, PRATIQUES, BIENS ET SPHÈRES

Introduction. Raisons des choix

Pourquoi avoir choisi ces concepts ? Parce que nous partons du postulat que capitaux, ressources et pratiques, hérités et/ou acquis, que nous considérons comme *transversaux* aux autres chapitres, ont joué un rôle non négligeable dans le processus de transmission intergénérationnelle dans le cadre de l'histoire migratoire des familles, et nous incitent à identifier *les capitaux et les biens* ainsi que *les pratiques langagières et les pratiques socioculturelles* qui ont été hérités, remédiés, transformés au cours des générations, dans différentes *sphères* de la vie privée et publique dont les attendus et les légitimations divergent d'un contexte à un autre⁷³⁵.

Le choix de la double perspective ethnosociolinguistique et socioanthropologique nous a amenée à renoncer au concept d'agent pour opter pour celui d'*acteur*, issu de l'École de Chicago, repris par les chercheurs en didactique des langues et cultures étrangères et qui nous paraît plus dynamique, plus adapté à notre problématique. En effet nous nous sommes posé en amont des questions relatives à des faits sociaux au cœur des processus de migration et de sédentarisation, d'intégration et de transmission (ou non) des héritages familiaux.

Cinq concepts nous aideront à cerner ces remédiations. Nous investiguerons le concept d'*acteur*, fondamental dans notre recherche en le liant à la notion de *parcours*, puis celui de *capital*, emprunté à Pierre Bourdieu, que nous appellerons également *ressources*, permettant de définir le bagage que tout individu hérite et acquiert dans son parcours de vie et de mobilité. Nous aborderons celui de *pratiques* qui nous apportera un éclairage important sur la mise en place d'habitudes et de comportements *routinisés* liés aux types de capitaux engrangés. Nous nous intéresserons également à celui de *biens matériels et immatériels* qui à la fois appartiennent à des capitaux transmis et, ou acquis mais aussi à des pratiques s'organisant autour de ces biens sous forme d'*usages* traduisant des liens sociaux.

Enfin nous finirons par le cinquième concept, celui de *sphère*, qui est dans notre sous-titre. Nous avons longtemps hésité entre les notions de sphère et d'espace dont nous tenterons de comprendre les différences et similarités de conceptions. Nous nous expliquerons sur notre choix. Nous investiguerons également les rapports entre privé et public qui se situent également au cœur de notre problématique.

⁷³⁵ Notion que nous définirons plus loin.

1.1. Concepts d'acteur et de parcours

1.1.1. Du concept d'agent à celui d'acteur social

La notion d'*acteur social* est liée à la propension plus ou moins marquée à « savoir agir », dans un espace géographique, économique et social particulier, permettant à l'individu ou à un groupe d'individus, en mobilisant ses ressources, de développer un certain nombre de stratégies (conscientes, semi conscientes voire inconscientes), afin de faire face à de nouvelles situations. C'est aussi sur un plan méthodologique prendre en compte *la parole* de son informateur, en s'efforçant non pas d'interpréter à partir de son point de vue de chercheur sachant mais d'entrer dans le sens que son interlocuteur donne à ses propos et donc d'entrer dans sa logique propre, ce que Max Weber dénomme la *démarche compréhensive*. La notion wébérienne de la compréhension des phénomènes sociaux récuse la théorie durkheimienne qui expliquerait les faits sociaux indépendamment des individus mais par les faits sociaux eux-mêmes, pour admettre au contraire l'axiome selon lequel les causes des phénomènes sociaux doivent être plutôt recherchées dans les actions humaines, chez l'individu⁷³⁶. Dans cette optique, Raymond Boudon⁷³⁷ affirme que

« les phénomènes collectifs sont toujours le résultat d'actions individuelles, lesquelles sont inspirées au sujet par des sentiments et des raisons que les sciences sociales ont pour fonction principale de reconstituer »⁷³⁸

La notion d'*acteur* est polysémique et ses conceptions ont varié selon les approches et les époques. La sociologie de l'*acteur*, influencée par l'acception wébérienne, s'est imposée en Europe, à partir des années 1980 dans un contexte marqué par l'essor de l'individualisme. Essor qui s'est instauré graduellement à partir des années 70, lorsque les sociétés occidentales développées sont entrées dans un processus de changement radical quant à leur mode d'organisation sociale, culturelle et politique, qui équivaut à un changement complet de civilisation : l'effondrement de la rationalité et la faillite des « grands récits » ou « métarécits »⁷³⁹, la fin de l'ère industrielle productiviste, la consommation de masse, la montée de l'individualisme, le dépérissement des normes d'autorité et de discipline, la désaffection pour les passions politiques et le militantisme, la désyndicalisation⁷⁴⁰. Face à cette nouvelle situation sociale, la sociologie a dû repenser ses théories et ses méthodes. Cette réorientation a abouti à un

⁷³⁶ BOUDON R., « Pourquoi devenir sociologue ? Réflexions et évocations » dans *Revue française de science politique*, vol. 46, n.1, 1996, p.77 cité par YAO AYEKOTAN ASSOGBA, 1999, *La sociologie de Raymond Boudon : essai de synthèse et application de l'individualisme méthodologique*, Presse universitaire Laval, p.29.

⁷³⁷ YAO AYEKOTAN ASSOGBA, 1999, *ibidem*, p.21. « En 1973, Raymond Boudon publie *L'inégalité des chances*. Ce sera un point tournant non seulement en sociologie de l'éducation, mais également dans la sociologie contemporaine française ».

⁷³⁸ BOUDON R., 1991, « Discours de réception à l'Académie des sciences morales et politiques » cité par YAO AYEKOTAN ASSOGBA, 1999, *ibidem*, p. XIV.

⁷³⁹ LYOTARD J.F., 1979, *La condition postmoderne*, Minuit, Paris. Lyotard exprime son « *incrédulité* » face aux « *grands récits* » de la modernité, à commencer par celui qui, depuis les Lumières, fait de l'histoire de l'humanité un long chemin vers l'émancipation. Dans l'esprit moderne, la science, la politique et les arts se mesurent à leur contribution au progrès. La postmodernité, selon Lyotard, c'est le constat de l'éclatement de ce récit.

⁷⁴⁰ RIX, E. 2016, « Terre & Peuple » dans *Solstice d'été 2011*, n°48, pp. 11-15 <http://vouloir.hautetfort.com/tag/individualisme>

redimensionnement de l'explication des phénomènes sociaux, qui ne se conçoit plus à partir d'une entité collective abstraite mais qui accorde, au contraire, à l'individu une place centrale dans la vie sociale⁷⁴¹.

Cette nouvelle acception s'oppose à la vision « hypersocialisée » de l'individu, considéré comme le représentant d'une catégorie générale, figée, stéréotypée, correspondant à sa classe sociale et à son statut, sans référence à ses capacités d'initiatives, de choix, d'autonomie⁷⁴². Le terme *acteur*, où l'individu est considéré comme auteur actif de ses décisions, « capable d'élaborer des stratégies, en introduisant dans l'organisation ses propres intérêts », ⁷⁴³ a largement supplanté la notion d'*agent*, terme utilisé jusqu'aux années 1980, considéré comme vecteur plus ou moins passif du collectif. Ces différentes attitudes sociologiques⁷⁴⁴ ont été bien définies par Ansart et Akoun :

« Par *agent*, on désigne l'individu qui exécute une tâche, qui est essentiellement déterminé à agir par des conditions qui lui sont imposées. Par *acteur* on désigne l'individu qui agit selon ses propres desseins, selon ses propres motivations ». ⁷⁴⁵

Une approche de l'individu qui n'est donc pas *top down*, c'est-à-dire des forces sociales qui expliqueraient les actions individuelles, mais plutôt *bottom up* où l'ensemble des actions individuelles engendrent des effets collectifs et c'est en recherchant la rationalité des acteurs que l'on découvre le sens des ensembles sociaux. Un acteur donc qui n'est ni aveugle ni incapable mais qui sait généralement reconnaître les éléments de son contexte, évaluer les chances et les obstacles et prendre les décisions qui lui paraissent les plus efficaces⁷⁴⁶. L'acteur social est donc conçu

« comme un agent social actif doté d'une rationalité limitée ou d'une intentionnalité, engagé dans une action donnée. (...) Le concept d'action doit être compris dans son sens sociologique propre, c'est-à-dire « un comportement orienté vers la recherche d'une fin ». ⁷⁴⁷

⁷⁴¹ BAJOIT G., 2008, « Le renouveau de la sociologie contemporaine » dans *Sociologies. Théories et recherches*, mis en ligne le 27 avril 2008. <http://sociologieS.revues.org/1873>

⁷⁴² DORTIER J.-F. (Sous la dir.), 2013, *Le dictionnaire des sciences sociales*, Sciences Humaines, p.12.

⁷⁴³ YAO AYEKOTAN ASSOGBA, 1999, *La sociologie de Raymond Boudon : essai de synthèse et application de l'individualisme méthodologique*, Presse universitaire Laval, p.36.

⁷⁴⁴ En France les auteurs qui accordent une primauté à la « totalité sociale » sur l'individu sont Bourdieu, Balandier, Crozier et Touraine. Les trois derniers considèrent l'acteur social comme « porteur de certaines potentialités créatrices, novatrices en termes de changements dans la société ». Bourdieu se situe à cheval des deux conceptions : d'un côté, on perçoit une vision déterministe des logiques engendrant les inégalités sur le plan social et produisant des hiérarchies comme dans *La Distinction* ou *La Reproduction*, pour expliquer le succès ou l'échec scolaire dû davantage à l'origine sociale qu'au talent proprement dit, renforcé par l'institutionnalisation implicite de cette (pré)sélection. De l'autre, il tend à accorder aux individus, définis comme des agents sociaux, par le biais de leur *habitus*, « des dispositions durables, génératrices de pratiques et de représentations » acquises au cours de l'histoire individuelle et qui varieront selon la position des sujets situés dans des conditions sociales différentes, une place centrale dans l'explication des faits sociaux.

⁷⁴⁵ ANSART P., 1999, « Acteur », in AKOUN A., ANSART P. (dir), *Dictionnaire de sociologie*. Paris, Le Robert Seuil, p. 3.

⁷⁴⁶ YAO AYEKOTAN ASSOGBA, 1999, *op.cit.*, pp. XIV-XV.

⁷⁴⁷ YAO AYEKOTAN ASSOGBA, 1999, *ibidem*, pp. 62, 15.

Cette conception de l'acteur social est donc liée à la propension plus ou moins marquée à ce « savoir agir » dans un espace géographique, économique et social qui a été marqué par un autre phénomène de grande ampleur, celui des mobilités actuelles : des mobilités circulaires, successives, des flux alternés entre espace d'origine et de destination, des mobilités pluripolaires au sein d'un même territoire et entre plusieurs pays.

Mais cette conception moderne ne correspond pas tout à fait au profil de nos interlocuteurs de la G1 qui ont été soumis à des contextes plus contraignants et des mobilités plus cadrées, plus proches des émigrations « classiques » qui se sont développées dans l'après-guerre : mobilités linéaires, bipolaires, soit un déplacement direct entre lieu de départ et celui d'arrivée entraînant généralement un projet de sédentarisation dans le pays d'accueil. Avec ce type de migrations, nos agents/acteurs sont à la fois objets de déterminismes sociaux et capables de stratégies autonomes pour la part de libre-arbitre qui leur reste que nous qualifions, pour notre part de « marge de manoeuvre ».

C'est important de le faire remarquer pour ne pas prêter des dynamiques à des acteurs sociaux qui ont évolué dans un tout autre monde, à une toute autre époque et dans d'autres conditions et conceptions « mobilitaires » que celles de leurs descendants.

1.1.2. Concept de parcours

Nous utiliserons la notion de « parcours » car le terme correspond à la situation de nos interlocuteurs. Le concept de parcours au départ s'appliquait au parcours de vie puis il s'est étendu à d'autres champs de réflexions, comme le parcours de formation (Robin, 2015)⁷⁴⁸, d'insertion professionnelle, de migration, etc. Les parcours migratoires ne se limitent pas à une trajectoire accomplie par les migrants depuis le pays de départ jusqu'au pays d'arrivée, dans un temps déterminé et pour des raisons particulières. A l'opposé, le parcours rend compte d'un certain dynamisme et est révélateur de déplacements multiples tant symboliques que géographiques.

Les chercheurs sont donc amenés à rendre compte des expériences plurielles de l'individu tout au long de sa vie, de ses apprentissages, de ses choix, de ses bifurcations, plus spécifiquement ceux vécus dans la mobilité⁷⁴⁹. Dans notre champ, les parcours de formation, de langues et de mobilités se situent à l'intersection de multiples facteurs et conjonctures tant sur le plan individuel que collectif et recouvrent des déplacements qui sont plus complexes que les seuls déplacements dans l'espace et dans le temps. Il s'agit d'une expérience plurilingue et pluriculturelle au cours de laquelle se produisent des expériences (positives, négatives, neutres etc.) qui ne suivent pas non plus un modèle linéaire et prédéfini (Zarate et Gohard-Radenkovic, 2004).⁷⁵⁰.

⁷⁴⁸ ROBIN J., 2015, « Ils aiment pas le français » : *Le rapport au français de futurs enseignants du primaire de la PHBern à travers leurs récits d'expériences de formation et de mobilité*, Bern, Transversales, Peter Lang, p.230.

⁷⁴⁹ GOHARD-RADENKOVIC A. et MURPHY-LEJEUNE, E., 2008, « Introduction : mobilités et parcours » dans ZARATEG., LEVY D., KRAMSCH C. (éds), *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, EAC, p.133.

⁷⁵⁰ ZARATE, G. et GOHARD-RADENKOVIC, A. (dir.) 2004, « Introduction. Reconnaissance des compétences interculturelles : de la grille la carte », dans *Les Cahiers du CIEP*, Sèvres : CIEP

De leur côté, Philippe Blanchet et Daniel Coste préfèrent des formulations telles que « relations interculturelles », ou « interculturation » car davantage centrés sur les processus interactionnels. Ils affirment que la notion d'interculturalité ne peut se réduire à la « simple attente de relations humaines harmonieuses » mais d'affirmer que « la pluralité est inévitable, constitutive des fonctionnements humains et sociaux, qu'elle instaure autant de ressources que d'obstacles ». On ne saurait « s'enfermer dans un « idéalisme » aveugle aux conflits, aux tensions, aux contradictions, aux ethno-ego-centrismes à l'œuvre dans les relations humaines. Il s'agit, au contraire, de les englober » et d'effectuer en même temps la révision de notions liées entre elles comme identité, culture, langue, pour corriger les « définitions chosifiantes des langues »⁷⁵¹.

En effet, tout acteur social se trouve obligatoirement confronté dans son parcours de vie à de nouvelles situations et de nouvelles expériences. Il va devoir les interpréter en mobilisant des ressources et pratiques acquises dans le groupe social, et en mettant en œuvre des stratégies d'adaptation, le plus souvent inconscientes, en regard de ses appartenances sociales et de ses expériences antérieures, processus amplifiés dans la migration, et aussi en regard des statuts et des « espaces d'intégrabilité » que lui accorderont (ou non) les sociétés d'accueil (Gohard-Radenkovic et Rachédi)⁷⁵².

1.2. Différents types de « capitaux » ou « ressources »

1.2.1. Concept de capital

La notion de *capital*, selon Bourdieu, est « l'ensemble des ressources et des pouvoirs effectivement utilisables »⁷⁵³, nous semble tout à fait pertinente car elle nous permet de comprendre quels ont été les ressources et réseaux de la première génération puis ceux de la deuxième génération (née en Italie ou en France) et en quoi ils ont pu contribuer à la construction des rapports de la troisième génération à la langue et culture italiennes.

Cette notion de « capital » a été développée dans le champ économique par Marx et reprise par différents économistes américains, dans les années 1960⁷⁵⁴ : en 1964 par Gary Becker qui a développé le concept de capital humain, puis en 1976, par Glenn Loury qui a introduit le capital social pour expliquer la croissance économique résiduelle⁷⁵⁵. Cependant, si le concept de *capital social* ne semble pas avoir séduit les économistes, en revanche il a été largement pris en

⁷⁵¹ BLANCHET P. et COSTE D., 2010, *Regards critiques sur la notion d'« interculturalité » pour une didactique de la pluralité linguistique et culturelle*, l'Harmattan.

⁷⁵² GOHARD-RADENKOVIC A. et RACHEDI L. (dir.), 2009, *Récit de vie, récit de langues et mobilités*, Paris, Espaces interculturels, l'Harmattan, p.6.

⁷⁵³ BOURDIEU P., 1979, *La distinction*, Minit, p. 128.

⁷⁵⁴ BARBIER O., 2010, *Convergence entre économie et sociologie autour du concept de réseau social*, Lulu.com, p.60. Parmi les économistes américains qui ont traité des nouveaux facteurs de production : Denison, Clark, Schultz, Becker, Drucker.

⁷⁵⁵ BARBIER O., 2010, *op.cit.*, p.62. Le terme *capital social* est défini par Glenn LOURY (1976) comme « Les effets de la position sociale d'un individu sur l'acquisition des éléments constitutifs du capital humain normal ».

considération par les sociologues, notamment par Pierre Bourdieu, James Coleman, Robert Putnam, Ronald Burt et Nan Lin.

La notion de *capital* se définit par les propriétés qui lui ont été reconnues par le monde économique :

« Il s'accumule au travers d'opérations d'investissement, il se transmet par le biais de l'héritage, il permet de dégager des profits selon l'opportunité qu'a son détenteur d'opérer les placements les plus rentables dans les divers champs sociaux ». ⁷⁵⁶

Chez Bourdieu, le concept de capital a été repris pour distinguer les « classes de conditions d'existence » distribuées dans l'espace social⁷⁵⁷ hiérarchisé par l'inégale distribution des capitaux. La position des agents dans l'espace dépend du volume et de la structure de leur capital mais aussi de l'évolution dans le temps de ces deux propriétés⁷⁵⁸. Différences qui à leur tour joueraient un rôle important dans les hiérarchies sociales et que Bourdieu répartit sous une double dimension : verticale, selon le volume de capital dont les agents sociaux disposent (patrons, membres des professions libérales, professeurs d'université opposés aux ouvriers et salariés agricoles) ; et transversale, selon la structure du capital, c'est-à-dire l'importance respective des deux espèces de capital dans le volume total, comme les agents sociaux pour lesquels le capital économique prédomine par rapport au capital culturel (par exemple, les patrons de l'industrie et du commerce) aux agents aux propriétés opposées (professeurs)⁷⁵⁹.

Bourdieu distingue : le capital économique, le capital culturel, le capital-langues et le capital social. Les règles de transmission de ces ressources diffèrent selon la nature du capital. Nous y adjoindrons l'analyse du concept de capital de mobilité.

1.2.2. Concept de capital économique

La notion de *capital économique* désigne, pour Bourdieu, se constitue non seulement ce que les économistes appellent en général d'un patrimoine (ensemble des biens matériels possédés par un individu, comme par exemple un logement, des bijoux, des actions ou des obligations, etc.), mais aussi de *revenus* (car ils permettent un certain niveau de vie et la constitution, ou pas, d'un patrimoine). Le capital économique est identifié grâce à des statistiques de revenu _ disponible et de patrimoine déclaré.

Mais ce seul capital ne suffit pas à expliquer les différences de statuts et de positions occupées par les individus dans la société.

⁷⁵⁶ MONTOUSSE M., 2008, *100 Fiches de lectures en économie, sociologie, histoire et géographie*, Bréal, p. 131.

⁷⁵⁷ BONNEWITZ P., Première leçon sur la sociologie de Pierre Bourdieu, 1998, PUF, p.42. « L'expression « d'espace social » marque une rupture avec les représentations traditionnelles de la hiérarchie sociale, fondées sur une vision pyramidale de la société. Celle-ci attribue à chaque classe une position dans l'échelle sociale en fonction de ses conditions matérielles d'existence ».

⁷⁵⁸ BOURDIEU P., 1979, *op.cit.*, p.143

⁷⁵⁹ BOURDIEU P., 1979, *idem*, p. 146.

1.2.3. Concept de capital culturel

La notion de *capital culturel* s'est imposée pour rendre compte des causes de l'inégalité des performances scolaires, succès ou échecs, des enfants issus de classes sociales différentes. Leur origine ne découlerait pas d'un simple « don naturel » mais serait liée à cette inégale répartition des capitaux :

« De tous les facteurs de différenciation, l'origine sociale est sans doute celui dont l'influence s'exerce le plus fortement sur le milieu étudiant, plus fortement en tous cas que le sexe et l'âge et surtout plus que tel ou tel facteurs clairement aperçu (...) »⁷⁶⁰

Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron définissent le capital culturel comme « les biens culturels qui sont transmis par les différentes actions pédagogiques familiales ».⁷⁶¹

Bourdieu distingue trois formes de capital culturel, incorporé, objectivé et institutionnalisé (nous résumons ici).

- *Le capital culturel incorporé*, soit lié au *corps*, faisant partie intégrante de la personne, un « avoir, devenu, être une propriété faite corps, devenue partie intégrante de la « personne », un « habitus », qui correspond au travail personnel d'inculcation et d'assimilation des ressources culturelles, un ensemble de « savoir, savoir-faire et, savoir-vivre et savoir-dire »⁷⁶² et qui ne se réduit pas seulement aux acquis du temps de scolarisation mais qui prend en compte aussi la prime éducation familiale, tout ce « trésor d'expériences au premier degré »⁷⁶³, acquis par toutes les formes de transmission héréditaire, implicite, discrète de la culture *libre*⁷⁶⁴.
- *Le capital culturel objectivé* correspond à l'ensemble des instruments culturels, des biens matériels tels que les écrits, les peintures, les objets ouvrés, etc. qui font partie de l'environnement natif, et qui, déjà par leur présence, agissent implicitement et tacitement, comme capital incorporé et symbolique, sur l'action éducative et sont donc ainsi soumis aux mêmes lois de transmission. Dans *Les héritiers*, Bourdieu démontre que la réussite scolaire dépend étroitement de tout un acquis préalable « d'instruments intellectuels, d'habitudes culturelles ou de revenus »⁷⁶⁵ maniés très tôt dans les milieux familiaux.
- *Le capital institutionnalisé*, correspond à « l'objectivation du capital culturel sous forme de titres »⁷⁶⁶ scolaires ou universitaires. Ces titres acquis, reconnus par les instances de

⁷⁶⁰ BOURDIEU P., 1985, *Les héritiers*, Paris, Minuit, p.22.

⁷⁶¹ BOURDIEU P. & PASSERON J.-C., 1970, *La reproduction*, Paris, Éditions de Minuit, p. 46.

⁷⁶² BOURDIEU P., 1970, *op.cit.*, p.36. « Ces corps de savoirs « constituent le patrimoine des classe cultivées ».

⁷⁶³ BOURDIEU P., 1970, *idem*.

⁷⁶⁴ BOURDIEU P., 1970 *ibidem*, p.11. Pour « les individus des couches sociales défavorisées » (fils de paysans, d'ouvriers, d'employés ou de petits commerçants), « l'École reste la seule et unique voie d'accès à la culture », tandis que les enfants des classes favorisées, l'expérience scolaire est vécu « comme un destin banal et quotidien » où l'acquisition de la culture, s'entremêle à l'action des habitudes culturelles héritées et se tisse avec la « culture (libre) acquise sans intention ni effort et comme par osmose » dans le milieu familial.

⁷⁶⁵ BOURDIEU P., 1985, *op.cit.*, p.25.

⁷⁶⁶ BOURDIEU P., 1970, *op.cit.*, pp. 3-6.

légitimation officielle, garantit des profits matériels et symboliques à la fois. Mais les acteurs plus favorisés auront hérité d'un capital culturel, sous la forme de biens culturels (livres, tableaux, objets ouverts etc.) qui, bien que non transmissibles instantanément, exercent par leur présence, une importante fonction éducative incorporée et permet d'acquérir une aisance, une familiarité dans les différents domaines de la culture (théâtre, musique, peinture, jazz, cinéma etc.).

1.2.4. Concept de capital social

Pour Bourdieu, les individus et les groupes sociaux, en vue d'accroître ou de conserver leur position à l'intérieur de la hiérarchie sociale et de bénéficier de privilèges matériels et symboliques, mobilisent trois types de ressources : un capital économique, un capital culturel, comme nous l'avons vu, mais aussi un capital social. Ce dernier regroupe les relations et les réseaux d'entraide qui peuvent être mobilisés à des fins socialement utiles⁷⁶⁷. Bourdieu définit le *capital social* comme

« l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus au moins institutionnalisées d'interconnaissance; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe comme ensemble d'agents qui (...) sont unis par des liaisons permanentes et utiles »⁷⁶⁸.

Le capital social est appréhendé comme un bien individuel, une propriété de l'individu et d'un groupe et son analyse repose sur la conception intéressée des relations sociales. Autrement dit, « le réseau des liaisons est le produit de stratégies d'investissement social consciemment ou inconsciemment orientées vers l'institution ou la reproduction de relations sociales directement utilisables, à court ou à long terme (...) »⁷⁶⁹.

Il privilégie les formes sociales créatrices de capital social des institutions, des lieux et des pratiques exemplaires de ce qu'il nomme « les échanges légitimes » (comme les croisières, les écoles sélectes, les sports chics et.).

Nous utiliserons également, pour notre part, le terme de *ressources* mais sans renoncer à l'idée de capital traduisant la hiérarchisation des capitaux et des biens, les uns légitimes, les autres moins légitimes et les autres illégitimes. Ces légitimités vs non légitimités expliquent la valeur et les statuts attribués par les instances dominantes aux langues et à leurs locuteurs, et par extension à « leur culture », et avoir des répercussions sur le long terme (parfois sur plusieurs générations) sur le rapport à leurs propres langues et plus largement à leurs capitaux.

⁷⁶⁷ BOURDIEU P., 1980, « Le capital social : notes provisoires » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, pp. 2-3.

⁷⁶⁸ BOURDIEU P., 1980, *op.cit.*, p. 2.

⁷⁶⁹ BOURDIEU P., 1980, *idem*, p. 2.

1.2.5. Concept de capital-langues constitutif du capital culturel

Selon Bourdieu et Passeron, le capital culturel est étroitement lié au capital langagier entendu ici comme un bagage à la fois linguistique et culturel que chaque enfant apporte à son entrée à l'école : or ces *ressources et biens* hérités de la famille sont inégalement distribués dans la société. Bourdieu, en se référant aux études de Basil Bernstein, met en évidence « la place que tient, parmi les obstacles culturels, la structure de la langue parlée dans les familles ouvrières. »⁷⁷⁰.

D'après les deux chercheurs, les compétences linguistiques des élèves dépendent, encore une fois de leur origine sociale, de l'entourage culturel et intellectuel familial, du registre de langue que l'on y parle. Plus élevé sera le niveau social, meilleure s'avèrera la capacité d'utiliser la variété de langue valorisée par l'école et plus grandes seront les chances de réussite scolaire selon les critères de l'école. Les enfants des classes cultivées possèdent la culture de l'élite, très proche de la culture de l'école, soit le style, le goût, l'esprit, bref ces savoir-faire et surtout ces savoir-dire qui sont naturels à cette classe, au contraire les enfants originaires d'un milieu petit-bourgeois, paysan ou ouvrier qui ne pourront l'acquérir qu'à travers un travail laborieux. Bourdieu souligne que « pour les uns l'apprentissage de la culture de l'élite est une conquête, chèrement payée ; pour les autres, un héritage qui enferme à la fois la facilité et les tentations de la facilité. »⁷⁷¹.

Le capital linguistique légitime s'acquiert et s'exprime au sein de la famille (capital hérité) et du système scolaire (capital acquis), les lieux principaux de la production de la compétence légitime, soit celle de la langue dominante. Les ressources langagières et discursives qui déterminent au sens de Bourdieu *l'habitus linguistique* que chaque individu possède singulièrement et les distinguent sont caractérisées par leur « propension » à parler et à dire des choses, selon leur style (écart à la norme), selon leur idiolecte, selon leurs variables (façons différentes de dire les mêmes choses) et c'est ce qui leur attribue aussi leurs origines sociales.

Louis Porcher (1995)⁷⁷², revisitant la conception bourdieusienne de capital culturel dans le champ des langues et cultures, démontre que cette maîtrise de la langue maternelle (ici langue légitime) a des répercussions considérables sur le parcours d'apprentissages des langues étrangères chez les élèves, en d'autres termes sur tout son parcours de vie :

« Les capitaux langagiers font partie des capitaux culturels. Mieux je sais ma langue maternelle, par exemple, plus profondément je la maîtrise, et plus je suis capable de conduire un apprentissage efficace d'une langue étrangère, Plus je connais et pratique de langues, plus j'ai de facilités à en acquérir d'autres. Plus j'ai été exposé jeunes à des langues étrangères (familialement, socialement, par des voyages, par des livres disponibles à la maison, etc.), plus j'ai de chances à accéder vite et bien à la maîtrise d'une ou plusieurs d'entre elles. La fameuse « biographie langagière » de Richterich (1978), dont l'auteur affirme à juste titre que c'est la première information qu'un enseignant doit obtenir sur un élève, est l'incarnation empirique de ce phénomène. Plus la biographie langagière d'un apprenant est riche, en langue maternelle comme en langues étrangères, plus il sera, de manière mécanique, un bon élève. Ainsi voit-on que les héritages ne sont pas neutres en regard de la question des apprentissages ». (p.38)

⁷⁷⁰ BOURDIEU P., 1985, *Les héritiers*, Paris, Minuit, p.25.

⁷⁷¹ BOURDIEU P., 1985, *op. cit.*, p. 40.

⁷⁷² PORCHER L., 1995, *Le français langue étrangère*, Paris, Hachette Education, p. 38.

De même Geneviève Zarate (1997)⁷⁷³, analysant l'histoire sociolinguistique sur plusieurs générations d'une famille bourgeoise d'Europe centrale, du milieu du XIX^{ème} siècle à nos jours, ainsi que les stratégies de maintien et de transmission par les femmes du français et de la francophilie qui y est attachée, conçoit le capital culturel comme un concept opératoire. Il lui permet en effet d'analyser la constitution et le développement des capitaux plurilingues, contribuant à l'accroissement et à la valeur des capitaux pluriculturels, hérités, acquis et surtout entretenus au sein de la famille tout au long des générations. Elle dit à ce sujet :

« Pour analyser le ressort qui pousse quatre générations d'une même famille à transformer l'expatriation d'un de leurs membres de France en Autriche-Hongrie au milieu du XIX^{ème} siècle, en mobilisation francophile au point de systématiser cette relation à la France sous une forme professionnelle, la notion de capital culturel apparaît pertinente pour rendre compte de ce qui peut être interprété comme une gestion raisonnée de la relation qu'une famille entretient avec les langues étrangères qu'elle utilise. Par « capital pluriculturel », il convient d'entendre certes un capital linguistique plurilingue constitué en fonction d'un marché linguistique international mais aussi un capital d'expériences spécifiques reposant sur une expérience vécue de la relation à l'étranger. » (p. 26).

La mobilité, sous toutes ses formes, est un moyen pour développer et/ou réinvestir, ou encore de perdre, ses capitaux plurilingues et pluriculturels d'un contexte à un autre, d'un domaine à un autre, d'une expérience à une autre, et participe également à l'accroissement du capital social.

1.2.6. Concept de capital de mobilité

1.2.6.1. Capital de mobilité et *habitus* mobilitaire

Depuis quelques années, on retrouve aussi le concept de *capital* au centre des réflexions de chercheurs qui ont adapté le concept de *capital* aux compétences de mobilité développées par les personnes en situation de déplacement du migrant au réfugié, du touriste au voyageur. Ils ont postulé que la capacité à bouger constitue un capital en soi, au même titre que les revenus (capital économique) et les relations professionnelles, amicales, familiales (capital social), et que l'approche de la mobilité en termes de capital possède une autre implication, celle de la démarche stratégique en tant qu'ensemble de choix à réaliser. Vincent Kaufmann, dans son article « La mobilité comme capital », caractérise ce capital spécifique ainsi :

« Il ne s'agit plus de conquérir d'abord un statut dans une structure hiérarchique, mais bien d'être apte à « rebondir », à passer d'un projet à l'autre pour « surfer » d'une position enviable à une autre dans un environnement changeant. »⁷⁷⁴

Parmi les auteurs qui ont influencé un grand nombre de travaux dans le domaine des langues et cultures, nous allons citer Elizabeth Murphy-Lejeune qui a joué un rôle majeur dans la recherche sur les mobilités académiques dans les années 2000, en mettant au jour le concept de *capital de*

⁷⁷³ ZARATE G., 1997, « Pour l'amour de la France : la constitution d'un capital pluriculturel en contexte familial », dans LEFEBVRE, M.-L. et HILY, M.-A. (dir.), *Les situations plurilingues et leurs enjeux*, Paris, Espaces interculturels, L'Harmattan.

⁷⁷⁴ KAUFFMANN V., 2012, « La mobilité comme capital » dans *Forum vie mobile*. <http://fr.forumviesmobiles.org/controverses/2012/12/11/mobilite-comme-capital-488#toc-item-1>

mobilité. S’inspirant des concepts de capital culturel, de capital social (Bourdieu, 1979) et de la sociologie de l’étranger de (Simmel, 1999), Murphy-Lejeune définit le capital de mobilité comme « une ressource personnelle investie/réinvestie (ou non) par les acteurs en situation de mobilité »⁷⁷⁵

Toujours selon l’auteur (2001, 2003)⁷⁷⁶, le capital de mobilité, lié aux concepts « d’habitus », se compose de différentes composantes interdépendantes qu’elle définit comme suit.

« Les quatre composantes principales du capital de mobilité seraient : l’histoire familiale et personnelle, les expériences antérieures de mobilité ainsi que les compétences linguistiques, les expériences d’adaptation et enfin certain trait de personnalité. »⁷⁷⁷

Les expériences antérieures de mobilité personnelle (nombre, durée) constituent une composante importante pour accumuler un capital de mobilité et permettent de développer des compétences plurilingues et pluriculturelles. En ce qui concerne les expériences d’adaptation, il s’agit d’analyser des stratégies personnelles déjà mises en place face à des situations nouvelles pour les mobiliser en situation de mobilité. Gohard-Radenkovic et Rachédi (2009) déclarent à ce propos que

« Tout acteur social en situation de mobilité se trouve obligatoirement confronté à de nouvelles situations et à de nouvelles expériences. Il va les interpréter, en mobilisant des capitaux et ressources acquises dans le groupe social, et mettre en œuvre des stratégies d’adaptation ». ⁷⁷⁸

Pour mettre en évidence la diversité des capitaux et des compétences en jeu qui accompagnent toute migration dont le but est de s’installer, de se sédentariser, il nous faudra analyser ce *capital de mobilité*, comme le propose Murphy-Lejeune (2003 ; propositions complétées par Gohard-Radenkovic)⁷⁷⁹, comme suit :

- les ressources et expériences antérieures ;
- les ressources acquises (sociolinguistiques et socioculturelles) dans la mobilité ;
- les stratégies d’installation, d’adaptation, d’acculturation (trajectoires accomplies selon les appartenances sociales et les expériences antérieures acquises) ;
- les modifications des représentations, des valeurs et des comportements vis- à-vis de l’autre et de soi que ces expériences induisent ;
- les bricolages linguistiques et identitaires.

L’ensemble de ces capitaux, ressources, réseaux et compétences peut contribuer à la construction d’un *habitus mobilitaire* en soi.

⁷⁷⁵ ROBIN J., 2015, *op.cit.*, cite MURPHY-LEJEUNE E., 2000, « Mobilité internationale et adaptation interculturelle les étudiants voyageurs européens » dans *Recherche et Formation* n. 33, p. 245.

⁷⁷⁶ MURPHY-LEJEUNE E., 2001, « Le capital de mobilité : Genèse d’un étudiant voyageur » dans *Mélanges*, n. 26, CRAPEL, Nancy, 137-165 ; MURPHY-LEJEUNE E., 2003, *L’étudiant européen voyageur, un nouvel étranger*, Essais / Didier (trad. de : *Student Mobility and Narrative in Europe. The New Strangers*, Routledge, London, 2002).

⁷⁷⁷ MURPHY LEJEUNE E, *op.cit.*, p. 138.

⁷⁷⁸ GOHARD-RADENKOVIC A. et RACHEDI, L. (dir.), *op.cit.*, p.6.

⁷⁷⁹ GOHARD-RADENKOVIC A. et MURPHY LEJEUNE E, (dir.) 2008, « Chapitre 3 : Introduction : mobilités et parcours », in ZARATE G., LEVY D., KRAMSCH C. (éds), *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, EAC, pp. 129-130.

1.2.6.2. Concepts d'acteurs et de co-acteurs de la mobilité

Nous l'avons évoqué plus haut, l'acteur social est celui qui possède la capacité à se déplacer de façon autonome, non seulement dans de nouveaux espaces géographiques mais aussi dans de nouveaux espaces mentaux. C'est du fait de cette disposition à la mobilité que nous avons choisi le concept d'« acteur social » pour désigner nos interlocuteurs qui ont vécu des situations d'immigrations et plus largement de mobilités.

Gohard-Radenkovic définit les *acteurs sociaux* de la mobilité tous ceux qui se déplacent (étudiants, enseignants, expatriés, immigrés, etc.) mais pas seulement car trop réductif. Elle prend aussi en considération, à l'intérieur de ce phénomène de mobilité, tous les individus qui, de par leur profession, participent à l'établissement des migrants selon une perspective pluridimensionnelle, qui sont impliqués dans l'accueil de ces individus et groupes en situation de mobilité et qui exercent des rôles différents dans l'éducation, la formation professionnelle, l'administration etc., Elle désigne ces professionnels ou accompagnateurs par le terme de « *co-acteurs de la mobilité* ». ⁷⁸⁰

Pour mieux comprendre les dynamiques qui se développent dans notre contexte micro-social, soit les familles issues de la migration italienne installées en France ou en Suisse, il est essentiel de repartir des témoignages de la G1 et de les confronter aux entretiens menés auprès de la G2 et de la G3 mais ce n'est pas suffisant.

Nous avons également choisi de solliciter les individus qui, de par leur profession ou leur fonction, sont impliqués, même indirectement, dans les processus d'intégration sociale, scolaire, professionnelle, notamment dans l'apprentissage de la langue française pour la première génération mais aussi ceux qui sont investis dans le maintien, l'apprentissage ou la transmission de la langue et de la culture italiennes pour la deuxième et troisième génération, comme les directeurs des établissements secondaires ayant hébergé les LCOS/ELCOS, les directeurs responsables de ces dispositifs envoyés par le Ministère des Affaires étrangères italien, les missionnaires catholiques ainsi que les présidents ou vice-présidents d'associations italiennes. Ces interlocuteurs correspondent à la définition de co-acteurs de la mobilité ou de la migration.

1.3. Concept de pratiques

1.3.1. Pratiques sociales ou culturelles

La théorie des pratiques revendique des filiations multiples, celles de Wittgenstein et Heidegger du côté de la philosophie, celles de Foucault, Latour, Giddens, Bourdieu pour les théories sociales. Le dénominateur commun consiste à saisir les pratiques, considérées comme « des blocs d'activités, d'objets, de compétences et de sens liés par des routines ».

Rappelons que Bourdieu montre dans *La distinction* (1979) que l'analyse des données permet d'établir de sorte que tout se passe comme si l'espace des positions sociales se retraduisaient sous

⁷⁸⁰ GOHARD-RADENKOVIC A. et MURPHY-LEJEUNE, E., 2008, *op.cit.*

la forme d'un espace de dispositions incorporées (de goûts, de désir, d'affinités, de biens possédés) et de prises de positions (opinions, représentations). À chaque classe est attachée une classe d'*habitus* produits par les conditionnements et les signaux sociaux associés à la condition correspondante. Les agents qui se trouvent à l'intérieur de cette classe partagent un ensemble de propriétés qui sont prédictives de nombreux comportements et d'opinions⁷⁸¹.

Les dimensions sociales de ces pratiques sont liées aux propriétés suivantes (nous résumons) :

- elles sont dotées d'un sens ;
- elles font l'objet de prescriptions, d'instructions ou d'exigences sur les façons de faire
- elles sont associées à des structures affectives qui recouvrent les objectifs, les projets, les visées ainsi que les émotions qui sont jugées acceptables par les acteurs.
- « les arrangements matériels ».

Le courant de la sociologie anglo-saxonne des pratiques est représenté par les travaux du théoricien social américain Theodore Schatzki (1996) et de ceux du sociologue culturaliste allemand Andreas Reckwitz (2002). C'est en interrogeant « l'espace du social » (*the site of the social*), c'est-à-dire le lieu de constitution et de transformation de la vie sociale que Reckwitz, comme Schatzki (1996 ; 2002), se référant explicitement aux travaux de Wittgenstein et de Bourdieu, a proposé la définition suivante des pratiques sociales :

« A "practice" is a routinized type of behavior which consists of several elements, interconnected to one another: forms of bodily activities, forms of mental activities, "things" and their use, a background knowledge in the form of understanding, know-how, states of emotions and motivational knowledge». (Trad. Une « pratique » est un type de comportement routinisé qui consiste en plusieurs éléments interconnectés entre eux : des formes d'activités corporelles, des formes d'activités mentales, des « choses » et leur usage, des connaissances de base constituées de compréhension, savoir-faire, états émotionnels et motivations.)⁷⁸²

Les pratiques sont ici analysées comme des activités corporelles, mentales, matérielles, cognitives, discursives, processuelles et agentielles, liées entre elles. Cette définition n'endosse pas la définition anthropologique plus ample de la culture (représentations, manières de faire, de penser propres à une collectivité humaine), en y incluant notamment certaines activités de semi-loisirs (jardinage, bricolage, photographie) ainsi que des pratiques nouvelles liées aux activités sportives, à l'informatique, etc. comme l'ont fait les sociologues français qui ont investigué tous les champs possibles des pratiques, en termes de hiérarchie, de légitimité et de rapports de pouvoir.

Pour revenir à la conception de Bourdieu, la hiérarchie des valeurs culturelles reflète la hiérarchie sociale. Elle contribue à séparer, à distinguer les classes sociales selon le degré de légitimité (ou non légitimité) des pratiques⁷⁸³, que nous dénommerons, pour notre part, *pratiques socioculturelles* incluant *les pratiques sociolinguistiques*.

⁷⁸¹ LENOIR R., 2004, « Espace social et classes sociales chez Pierre Bourdieu » dans *Sociétés & Représentations*, 17 (1), pp. 385-396. doi :10.3917/sr.017.0385.

⁷⁸² RECKWITZ A., 2002, « Toward a Theory of Social Practices. A Development in Culturalist Theorizing Andreas » in *European Journal of Social Theory* 5, p. 249.

⁷⁸³ COULANGEAU, P., 2010, « Introduction », *Sociologie des pratiques culturelles*. La Découverte, pp. 3-4.

1.3.2. Pratiques linguistiques ou langagières

La constitution du marché linguistique est concomitante de l'attribution d'une valeur à la pratique linguistique par mesure de l'écart à la pratique légitime. Se retrouvent ainsi dévalués au rang de jargon, de patois ou autre langue vulgaire, les usages populaires de la langue officielle. Et ce ne sont pas les oppositions pertinentes linguistiquement qui fondent ce « système d'oppositions linguistiques ».

Selon Philippe Banchet, les phénomènes et les pratiques linguistiques sont avant tout des phénomènes et des pratiques sociaux, et en tant que tels ils constituent les fondements de la sociolinguistique. La langue comprend les dimensions non seulement linguistiques mais aussi extralinguistiques (psychologiques, sociales) qui constituent un savoir-faire verbal et non verbal. La sociolinguistique prend en compte « les aspects linguistiques et techniques (phonologie, phonétique, morphologie...) de la langue qui sont secondaires et dépendants des aspects sociaux qui les déterminent »⁷⁸⁴.

Pour Bourdieu, la langue, en tant que pratique sociale, comprend la *compétence linguistique*, soit la capacité d'engendrement infini de discours grammaticalement conforme, la *compétence de la situation*, soit la capacité d'utiliser, de manière cohérente et adaptée, non seulement une infinité de phrases dans un nombre infini de situations mais aussi une *compétence pratique* qui implique toutes les fonctions pratiques acquises en situation, qui ne sont pas conçues seulement pour assurer la communication mais aussi pour s'assurer, dans un rapport de force symbolique, un certain nombre de profit (être reconnu, évalué positivement, cru, apprécié, admiré, obéi, etc.), notamment dans les champs de l'école, du travail, de la médecine, de la justice et de l'administration.

« Toute action linguistique ou acte de parole est une conjoncture entre les dispositions de *l'habitus linguistique* qui impliquent d'une part la capacité linguistique d'engendrer un nombre indéfini de phrases grammaticalement conformes, une certaine propension à parler et à dire les choses, la capacité sociale d'adapter le discours aux différentes situations et de l'autre les structures du marché linguistique sur lesquels les locuteurs offrent leurs produits, qui s'impose comme un système de sanctions et de censures spécifiques. »⁷⁸⁵

Cette *praxis*, soit la capacité à s'exprimer à l'oral et à l'écrit ou celle de *pratiques discursives*, qui se transmet prioritairement par la famille, est considérée par Bourdieu comme « l'un des lieux par excellence de l'accumulation du capital sous ses différentes espèces et de sa transmission entre les générations »⁷⁸⁶

Pour assurer sa fonction de transmission, la famille met en œuvre des stratégies qui diffèrent selon le contexte historique, politique, économique et social. Les pratiques langagières dans les familles se conçoivent en termes de générations⁷⁸⁷. Un grand nombre d'études s'est intéressé aux usages et pratiques des langues dans les familles et leurs ajustements à un marché

⁷⁸⁴ BLANCHET P., 2017, « Effet des contextes sociolinguistiques sur les pratiques et les transmissions de plurilinguismes familiaux » dans *Insaniyat*, 77-78, pp. 11-25.

⁷⁸⁵ BOURDIEU, B., 1980, *Ce que parler veut dire. Economie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, p.14.

⁷⁸⁶ BOURDIEU P., 1998, *La Domination masculine*, Paris, Le Seuil, p.35.

⁷⁸⁷ Voir définitions de « génération » dans le Chapitre Politiques migratoires/ intégration/ génération

des langues en articulation avec les besoins d'un marché de l'emploi national et international⁷⁸⁸ mais aussi à un contexte politique avec ses rapports de pouvoir, ses contraintes et parfois ses interdits⁷⁸⁹.

Un certain nombre d'études a également porté sur les rapports aux langues dans la migration et sur les pratiques linguistiques qui se mettent en place au sein des familles⁷⁹⁰ : elles montrent que la première génération (ou la génération de référence) recourt à sa langue première comme langue dominante, tandis que la deuxième génération sera plus encline à privilégier l'usage de la langue de l'école et de l'entourage social - et donc à s'exprimer en français surtout avec la fratrie, alors que la troisième génération ne bénéficiera que rarement du bilinguisme des parents. Nous ne nous attarderons pas ici sur la notion de pratiques linguistiques familiales car nous aborderons plus amplement cette thématique dans le Chapitre « Politiques linguistiques, langues, cultures ».

1.3.3. Notion de biens matériels et immatériels

Dans notre recherche, nous avons porté une attention particulière aux objets, c'est-à-dire à des biens *matériels* (photos, tableaux, objets-souvenirs, etc.) et *immatériels* (chansons, films, ou autre), appartenant aux membres des familles issues de la migration de première génération et à leurs descendants de deuxième et troisième génération. Nous avons donc filmé ces objets lors de nos entretiens car nous avons postulé que les pratiques d'accumulation et de valorisation de ces biens pouvaient constituer une *trace* importante, à des degrés différents des liens affectifs et des formes d'identification au pays d'origine (dans notre cas celui des grands parents venant d'Italie) et pouvait traduire des modalités conscientes ou inconscientes de transmission.

Si la notion de « patrimoine matériel et immatériel », comme bien collectif, signifie l'appartenance à la nation et au sens plus large à l'humanité toute entière, nous l'abordons ici dans sa dimension plus spécifiquement individuelle, comme patrimoine personnel accumulé, au sein du domaine privé et familial : dans les deux cas, *il a une fonction mémorielle*.

Nous reprenons ici une des significations parmi les plus importantes qui a été donnée d'après Laurier Turgeon à l'objet matériel, soit celle qui le prend comme trace des sociétés passées : « L'objet matériel devient le témoin de choses aussi abstraites que les valeurs sociales, les modes de vies, les systèmes de croyance et les représentations du monde. »⁷⁹¹.

⁷⁸⁸ Il suffit de se référer aux numéros de la Collection dirigée par Thierry BULOT et Philippe BLANCHET : *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, L'Harmattan.

⁷⁸⁹ GOHARD-RADENKOVIC, A., 2014, « Les mauvaises langues » : au croisement de la Grande Histoire et de la petite histoire » dans *Male lingue / Mauvaises langues*, a cura di LEVY D. et ANQUETIL M., *Heteroglossia* n° 13.

⁷⁹⁰ Il est impossible ici de rappeler tous les travaux réalisés sur le sujet. Mais trois ouvrages ont marqué un tournant : celui de DEPRez-DE HEREDIA, C. et VARRO, G., 1991, « Le bilinguisme dans les familles » in *Enfance*, tome 45, n.4, pp. 297-304 ; celui de HILY, M-L et LEFEBVRE, M-L., 1997, *Les situations plurilingues et leurs enjeux*, Paris, Espaces interculturels, L'Harmattan ; puis celui de DEPRez, C., 2003, « Évolution du bilinguisme familial en France » dans *Le français aujourd'hui*, vol. 143, n. 4/2003, pp. 35-43.

⁷⁹¹ TURGEON L., 2007, cité par FOURCADE M.-B., *Patrimoine et patrimonialisation : entre le matériel et l'immatériel*, Presses de l'Université Laval, (Préface), pp. XI-XIV.

Il attribue aux archéologues un rôle de « nous avoir largement sensibilisé à la valeur de témoignage de l'objet »⁷⁹² car ils ont dû élaborer des modèles interprétatifs à partir de l'étude de l'objet lui-même (forme, matière, fonctions primaires et symboliques), les traces qu'il porte (usure qui évoque les usages que l'on en fait), sa localisation dans le sol (pour connaître les séquences d'occupation des sites et développer des chronologies) et la comparaison des objets entre eux (élaboration de typologies). Il rappelle que la sémiotique⁷⁹³ a reconnu à l'objet matériel un pouvoir de représentation encore plus important. Au lieu d'être une simple trace du passé, l'objet matériel possède une fonction d'énonciation au même titre que le mot écrit ou parlé. Il peut produire du sens, posséder un pouvoir de représentation et agir sur les processus cognitifs :

« Dépassant les seuls besoins matériels et techniques, l'objet représente des valeurs complexes, marque les identités des individus et des groupes et évoque des idées abstraites destinées à nourrir la pensée. »⁷⁹⁴

Considérés dans un ensemble, les objets constituent un *texte* qui peut être lu, analysé et décodé. Les sociologues soutiennent que l'objet matériel peut faire l'économie du langage puisqu'il possède une capacité d'action directe sur les personnes : il agit sur la mémoire. Les relations entre la matérialité de l'objet et l'immatérialité de la mémoire constituent une autre piste d'exploration et de réflexion. Il s'agit d'une mémoire non verbale qui fait appel au sens, surtout à la vue, au toucher et à l'odorat, qui véhiculent tantôt des beaux souvenirs mais aussi des mauvais. Nous y adjoindrons, pour notre part, l'oreille. Turgeon attribue à l'aménagement des objets un rôle important

« L'ordonnance des objets dans l'espace privé (ou public) hiérarchise les souvenirs, les classes par catégories thématiques ou évènementiels et les fait cohabiter de manière séquentielle pour construire un récit historique ou encore pour les faire dialoguer entre eux. »⁷⁹⁵

Fourcade, s'appuyant sur les définitions de Turgeon⁷⁹⁶, sélectionne trois moments charnières autour desquelles s'organise les liens entre tangibles et intangibles.

- La première est celle qui permet de produire de la « patrimonialisation »⁷⁹⁷ (Amagou, Argounes, Gadbois, Desnoilles, Souhia, Julie et Jébrak, Dutour), soit d'identifier le processus qui confère à un objet, matériel ou immatériel, l'accès au statut de patrimoine.

⁷⁹²TURGEON L. cité par FOURCADE M.-B., *op.cit.*, p. XII

⁷⁹³ HÉBERT L., 2017, « Introduction à la sémiotique », in HEBERT L. (dir.), Signo, Rimouski (Québec), version du 3 septembre 2017, <http://www.signosemio.com/introduction-semiotique.pdf>

« La sémiotique (appelée aussi « sémiologie ») est un corps de théories, de méthodologies et d'applications produits ou intégrés dans la sémiotique, fondée entre la fin du XIXème et le début du XXème. La sémiotique est, pour simplifier, l'étude des produits signifiants (au sens large : un mot, un texte, une image, etc.), c'est-à-dire qui véhiculent du sens. »

⁷⁹⁴ TURGEON L., 2007, cité par FOURCADE M.-B., *idem*, p. XIII.

⁷⁹⁵ TURGEON L., *ibidem*.

⁷⁹⁶ Dabs Actes du Colloque interdisciplinaire qui s'est tenu à l'Université Laval (Québec), 1^{er} et 2 décembre 2006.

⁷⁹⁷ AMOUGOU E. (dir.), 2004, *La question patrimoniale. De la « patrimonialisation » à l'examen des situations concrètes*, Paris, l'Harmattan, p.25, cité par M.B. FOURCADE, 2007, *Patrimoine et patrimonialisation : entre le matériel et l'immatériel*, Presse Université Laval, Introduction, p. XVII. « La patrimonialisation pourrait s'interpréter comme un processus social par lequel les agents sociaux légitimes entendent (...) conférer à un objet (...) où à une pratique sociale (langue rite, mythes etc.) un ensemble de propriétés ou de valeurs reconnues et partagées d'abord par les agents légitimes et ensuite transmises à l'ensemble des individus au travers des mécanismes d'institutionnalisation,

- La deuxième s'inscrit dans une démarche compréhensive globale soit dans l'action de *révéler*, d'un côté avec l'intention de « faire connaître, faire découvrir » et de l'autre d'« interpréter » les objets et le sens qu'ils véhiculent (Jacobi et Meunier, Joly, Lagoutte-Kartz, Morin, Bertocini, Séguin, Verguet).
- La troisième concerne *la transmission* de ces objets d'une génération à l'autre, dans les pratiques de conservation qui permettent au patrimoine de perdurer selon la plus grande intégrité possible (Lemaître, Rannou, Magrill, Dassié)⁷⁹⁸.

1.4. Notion d'espace ou notion de sphère ?

Nous avons choisi d'interroger la notion d'espace et de sphère en postulant que le rapport à la langue et à la culture italiennes, chez des jeunes adultes de troisième génération, en Suisse et en France, était un processus de co-construction qui se situait au croisement de la sphère publique, de la sphère privée. A quoi correspondent ces sphères ? Comment les définir ? En quoi ont-elles contribué aux représentations et stratégies des divers acteurs au cours des trois générations ? Ce qui ressort ici, c'est que les deux termes, *espace* et *sphère*, souvent utilisés de manière indifférenciée, sont à la fois proches et différents mais surtout ne peuvent pas se concevoir ni s'utiliser sans être (re)contextualisés dans le temps et l'espace.

1.4.1. Notion d'espace

Le concept « d'espace » est à la base de la « géographie humaine », discipline développée dès l'Antiquité mais revisitée au cours du XIX^{ème} siècle par Alexandre de Humboldt et Vidal de la Blache qui focalisent leur discours disciplinaire dans l'interaction entre les collectivités humaines et leur environnement dans leur capacité de prendre possession de l'espace qui l'entoure. Une géographie dont le domaine d'études est lié « à la localisation des activités humaines et à l'organisation du paysage » (la ville etc.) où les lieux sont conçus et répartis en fonction des besoins de la collectivité⁷⁹⁹.

La notion d'espace occupe plusieurs domaines et assume des sens différents selon la discipline dans laquelle le terme s'inscrit : mathématiques, astronomie, philosophie, économie, démographie, métrique, etc. Dans le domaine des sciences sociales, la notion d'espace est l'objet d'étude de la géographie. Cette discipline distingue deux branches principales : la géographie physique et la géographie humaine. La première s'intéresse « à la terre, la nature, les paysages, les reliefs et les sols ». La deuxième vise à l'étude des relations complexes d'interdépendance qui s'établissent entre l'environnement naturel et l'activité humaine, elle se préoccupe « de la répartition spatiale des activités humaines, des villes, des campagnes, des transports, des habitats,

individuels ou collectifs nécessaires à leur préservation, c'est-à-dire à leur légitimation durable dans une configuration sociale spécifique ».

⁷⁹⁸ FOURCADE M.-B., *op.cit.*, pp. X-XIII

⁷⁹⁹ DORTIER J.-F., 2013, *Dictionnaire des sciences sociales*, Editions des Sciences Humaines, pp. 149-150.

des localisations humaines de toutes sortes »⁸⁰⁰. Cette conception est une acception anthropologique de la notion d'espace : elle signifie que « l'espace n'est pas un support neutre » mais que chaque lieu est destiné à une activité humaine et sociale (cérémonies sacrées, rituels, etc.)⁸⁰¹.

Des travaux sur la morphologie des villes et des villages, sur l'occupation de l'espace, sur la façon dont les habitants l'ont conçu pour répondre aux besoins d'ordre public et d'ordre privé, selon des critères nettement fonctionnels, ont été réalisés par des anthropologues au XX^{ème} siècle, notamment par l'ethnologue Claude Lévi-Strauss qui a tenté de construire une théorie symbolique de l'occupation des lieux « en tant que reflet d'une structure sociale et mentale codifiée »⁸⁰².

Les villages sont construits selon des règles précises d'occupation de l'espace, et ces espaces privés et publics sont des « marqueurs symboliques » qui délimitent le « pouvoir, le statut (social) ainsi que le sacré », que le membre du groupe ne doit surtout pas renverser ou transgresser. Les anthropologues ont porté leur attention sur l'intérieur même des maisons où l'on retrouve également un découpage symbolique de l'espace⁸⁰³.

S'appuyant sur des conceptions de l'anthropologie sociale, des sociolinguistes (urbains) comme Thierry Bulot et des géographes sociaux comme Vincent Veschambre (2006)⁸⁰⁴ ont articulé la notion « d'espace territorial », entendu comme « espace social », avec celle « d'espace discursif » traduisant des ségrégations sociales dans l'espace territorial urbain. Nous reprenons ici un extrait du texte (volontairement un peu long) de Spomenka Alvir et d'Aline Gohard-Radenkovic (2013)⁸⁰⁵ qui résume bien l'évolution et l'interprétation du concept d'espace :

« Pour les géographes, les lieux ne sont plus des concepts relatifs à la dimension matérielle mais bien aux représentations. L'homme ne vit pas seulement dans un paysage matériel, il projette toujours des images sur son existence. Pour Di Méo, il est nécessaire de distinguer encore l'espace perçu de l'espace vécu. Cette conception était utilisée dans notre partie méthodologique permettant de bien différencier ces deux niveaux. En conséquence nous avons mis en place un dispositif les reliant tout en exploitant parallèlement ces deux niveaux aboutissant à la fin à un double récit, décrit plus loin.

Donc, un lieu doit être considéré en tant que territoire non seulement matériel mais aussi symbolique, immatériel, virtuel et anthropologique. La distinction entre lieux et non-lieux passe par l'opposition du lieu à l'espace. Michel de Certeau n'oppose pas les « lieux » aux « espaces » comme les « lieux » aux « non-lieux ». L'espace, pour lui est un « lieu pratiqué », un « croisement de mobiles » : ce sont les marcheurs qui transforment en espace la rue géométriquement définie comme lieu par l'urbanisme. Pour les sociolinguistes également l'espace est défini comme « une aire matérielle et symbolique » (Bulot 2002) » (pp.58-59)

⁸⁰⁰ DORTIER J.-F., 2013, *op.cit.*, pp. 148-150.

⁸⁰¹ DORTIER J.-F., 2013, *idem*, pp. 124-126.

⁸⁰² LEVI-STRAUSS C., 1958, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon

⁸⁰³ DORTIER J.-F., 2013, *ibidem*, pp. 125-126.

⁸⁰⁴ BULOT T. & VESCHAMBRE V. (dir.), 2006, *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*. Paris, Coll. Logiques sociales, Le Harmattan.

⁸⁰⁵ ALVIR S. & GOHARD-RADENKOVIC A., « Quand les espaces - tiers révèlent les frontières... et vice versa » dans *Les Cahiers internationaux de sociolinguistique*, vol. 2, n. 4, 2013, pp. 57-78.

1.4.2. Notion de sphère

Le terme sphère est utilisé dans plusieurs contextes soit dans l'astronomie, les mathématiques, la physique etc. Il maintient le sens lié à l'« espace céleste », au « globe terrestres » et à tout « petit objet quelconque, ayant au moins approximativement la forme sphérique » jusqu'à la moitié du XVII^{ème} siècle. Cependant, vers la fin du XVII^{ème} siècle, le terme s'enrichit d'une dimension sémantique, et acquiert, au sens figuré, la valeur que nous lui attribuons encore aujourd'hui, surtout dans le domaine des sciences sociales, soit comme « domaine circonscrit à l'intérieur duquel s'exerce l'action de quelqu'un »⁸⁰⁶.

Une équipe de chercheurs en élaborant le modèle théorique du système des activités qui étudie « l'inter-construction des milieux de vie »⁸⁰⁷ considère que les différents milieux et temps de socialisation des individus forment un système constitué de quatre sphères : professionnel, familial, personnel et social avec une double caractéristique d'être à la fois autonomes, lorsque les individus établissent des frontières étanches qui isolent leur fonctionnement respectif, et interdépendantes lorsqu'à l'inverse, les individus décloisonnent ses domaines de vie et font fonctionner leur système d'activités comme un ensemble unifié, voire indifférencié⁸⁰⁸. Toutefois dans la vraie vie les quatre sphères ne peuvent dans l'absolu, être parfaitement équilibrées chez un individu dans la mesure où le développement simultané et la symbiose restent imparfaits. Certaines sphères de vie sont plus dynamiques et se développent davantage contrairement à d'autre qui le sont moins⁸⁰⁹.

Pour conclure, nous reprenons ici la notion d'*espace* définie par Ilaria Casillo (2013), en tant qu'emplacement matériel, en référence explicite à l'*agora* grecque, comme lieu fondateur (et mythifié) de la démocratie occidentale, comme « tout espace de rencontre, qu'elle soit fortuite ou programmée, où l'on peut faire l'expérience de l'Autre et où la différence, même sa propre différence, est protégée par l'anonymat. ».

Mais tentons de cerner la conception de sphère : elle renvoie autant à une dimension matérielle que communicationnelle, qu'à une conception abstraite et symbolique traduisant le champ des échanges dialogiques entre tous les individus participant à la construction du débat collectif⁸¹⁰. La sphère semble donc plus centrée sur les relations qui s'établissent à l'intérieur de ces lieux de contact et de conflit où les frontières entre les différents domaines de l'existence sont à la fois circonscrits et difficilement repérables.

⁸⁰⁶ « Sphère » dans *Etymologie et histoire (3. B), Outils et ressources pour un traitement optimisé de la langue*, TLFi, Trésor de la Langue Française Informatisée, Centre National de ressources textuelles et lexicales, CNRS et Université de Lorraine. <http://www.atilf.fr>

⁸⁰⁷ CURIE J., 2000, *Travail, personnalisation et changements sociaux. Archives pour les histoires de la psychologie du travail*, Toulouse, Octarès.

⁸⁰⁸ GUILBERT L., 2006, « L'équilibre des domaines de vie des cadres » dans *Le Journal des psychologues*, vol. 240, no. 7, pp. 67-70.

⁸⁰⁹ LENOIR F.-R. et LOVANIRINA R.-L., 2014, « Equilibre des sphères de vie et prévention des risques psychosociaux. Le cas des exploitants agricoles » dans *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, vol. 12, n. 3, pp. 45-61.

⁸¹⁰ CASILLO I., 2013, « Espace public » dans CASILLO I., BARBIER R. et al. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation. Voir également dans LITS M., 2014, « L'espace public : concept fondateur de la communication » dans *Hermès, La Revue*, vol. 70, no. 3, pp. 77-81

1.5. Définitions du public et du privé

1.5.1. Notion de public

L'espace public représente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des lieux de passage et de rassemblement pour tous qui appartiennent principalement à l'État (domaine public) et à ses institutions relais. La définition juridique et politique de l'espace public a beaucoup évolué dans l'espace et dans le temps.

La notion d'« espace public » est parmi les plus débattues depuis cinquante ans dans le champ des sciences sociales. Utilisé en premier lieu par Kant, le concept a été défini plus précisément par deux philosophes allemands contemporains, Hannah Arendt⁸¹¹ et Jürgen Habermas⁸¹².

Arendt ne conçoit pas l'espace dans le sens de la spatialité, qui correspondrait à un territoire donné mais à la capacité de relier les hommes entre eux. Elle l'identifie à ce tissu complexe de relations que noue, entre les membres d'une collectivité humaine, un tissu toujours renouvelé et par conséquent éminemment fragile. Cette conception de l'espace ne nous renvoie pas tant à un *lieu* mais plutôt à un *milieu*. Quant à la notion de « public », elle définit cette notion dans le cadre de l'avènement de la société qu'elle définit comme « un curieux hybride dans lequel les intérêts privés prennent une importance publique »⁸¹³. Elle attribue à cet avènement le fait d'avoir « effacé l'antique frontière entre le politique et le privé », suite à l'intrusion dans le domaine public de la préoccupation *économique*, qui, autrefois était confinée à la sphère privée. Ainsi les deux domaines ont été progressivement confondus et ont fini par se recouvrir constamment⁸¹⁴.

Selon Loïc Ballerini et Céline Segur, Habermas utilise le concept d'*Offentlichkeit* qui a été traduit en français indifféremment soit par sphère publique, soit par espace public, ce qui permet de les considérer comme équivalents⁸¹⁵. Selon Habermas, c'est à travers l'histoire des relations entre domaine privé et public que l'on parvient, au-delà de l'évolution de l'ordre politique, à accéder à la « compréhension systématique » du fonctionnement de la société entière⁸¹⁶.

Par exemple, en France, la conception de la sphère publique provient du domaine juridique. Ainsi dans la loi du 4 août 1994 (Loi Toubon), pour délimiter l'espace à l'intérieur duquel il est obligatoire d'utiliser la langue française, le législateur la définit ainsi : « Par sphère publique on entend les administrations et les services publics de toutes sorte qu'ils soient assurés par des

⁸¹¹ Dans *Condition de l'homme moderne* (1958) et dans *La Crise de la culture* (1961).

⁸¹² Dans *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (1962).

⁸¹³ ARENDT H., 1961, *Condition de l'homme moderne* (trad. de G. Fradler) Paris, Calmann-Lévy, p.73.

⁸¹⁴ ARENDT H., 1961, *ibidem*, p.76.

⁸¹⁵ BALLARINI L. & SEGUR C., 2017, *Devenir public : modalités et enjeux*, Mare & Martin, p.20.

⁸¹⁶ BALLARINI L., 2017, *op. cit.*, p.21.

personnes morales de droit public ou des personnes privées chargées d'une mission de service public. »⁸¹⁷.

Costaouec écrit à ce sujet :

« Les fondements juridiques de cette distinction (entre sphère publique et privée) sont bien connus : il s'agit de la célèbre Ordonnance de 1539 de Villers-Cotterêts, de la Constitution en son article 2 et de la loi « Toubon » de 1994 (...) qui est venue en quelque sorte parachever ce processus séculaire. (...) Dans la sphère privée, l'emploi des langues est libre et tout citoyen peut user de l'idiome de son choix ». ⁸¹⁸

En d'autres termes, tout ce qui n'est pas inclus dans la définition de la sphère publique relève de la sphère privée.

1.5.2. Notion de privé

Selon Arendt ⁸¹⁹, l'idée de sphère privée est « d'inspiration grecque » et s'appuie sur la structure naturelle que constitue le cercle familial. Cependant, cette notion émerge à proprement parler au XIXe siècle à la suite d'un long processus de division des domaines public et privé qui confère à l'individu un second mode d'existence, sa vie politique.

Le domaine du privé est d'abord pensé comme le domaine du privatif, c'est-à-dire ce qui est littéralement absent à l'interaction d'autrui, voire qui se cache au regard de l'autre. Cependant, "l'avènement du social"⁸²⁰ au XIXe siècle fait disparaître cette scission entre sphères publique et privée devant la prédominance du privé, devenu seule préoccupation commune. De ce changement de paradigme naît une notion plus fragile, l'intimité, à comprendre comme un refuge dans l'anonymat et pour satisfaire un besoin de protection.

Les conceptions de la vie privée, et ce qui est considéré comme privé, diffèrent selon les groupes, les cultures et les individus, selon les coutumes et les traditions bien qu'il existe toujours un certain tronc commun. En fait c'est la démarcation entre le privé et le public qui varie et évolue dans le temps dans l'espace. La vie privée peut parfois s'apparenter tantôt à l'anonymat tantôt à l'intimité et à sa protection.

Par exemple en Suisse on entend communément par sphère privée, le champ d'activité qui est soustrait à la sphère publique et à l'Etat. « Du point de vue de l'histoire culturelle, sont jugés essentiels les rapports familiaux, les relations entre sexes, l'intimité et la vie intérieure. Les juristes privilégient quant à eux le droit à la sphère privée, sa sécurité, et le droit de propriété qui lui est traditionnellement lié. « Reconnu jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle comme un droit fondamental non

⁸¹⁷ COSTAQUEC D., 2013, « Politiques linguistiques : le cadre légal en France » dans HERRERAS J.C., *Politiques linguistiques en France*, Presses universitaires valenciennes, p.139.

⁸¹⁸ COSTAQUEC D., 2013, *op.cit*, p. 139.

⁸¹⁹ ARENDT H., *op.cit*.

⁸²⁰ ARENDT H., *op.cit*, pp. 80-81

écrit, le respect de la sphère privée fut inscrit sur le plan fédéral dans la Constitution de 1999, avant tout comme une extension des droits individuels »⁸²¹.

Mais à l'heure actuelle, les débats autour des réseaux sociaux et de la protection des données personnelles, remettent en question ces démarcations entre sphère privée et sphère publique.

1.5.3. Démarcation entre le « public » et le « privé » : frontières indistinctes

Des chercheurs comme Maurice Blanc et Jean-Yves Causer⁸²² font remarquer que la distinction entre privé et public paraît simple et éclairante et correspondrait à l'opposition entre le « dedans » et le « dehors » : est « privé » ce qui serait réservé à certains et fermé aux autres, alors que ce qui serait ouvert à tous est « public ». Cependant cette simple démarcation est assez trompeuse car, en effet, comme soutiennent les deux chercheurs, la frontière entre les deux est difficile à tracer et leur relation est beaucoup plus complexe qu'on ne le croit⁸²³.

La distinction entre ce qui relève du public et ce qui ressort du privé est pourtant à la base de la pensée occidentale. Cette opposition n'est pas nouvelle : on fait remonter son apparition à l'Antiquité grecque et romaine. La distinction entre privé et public s'affirme lors du passage des sociétés apolitiques (villages, agrégats de clans indépendants à Athènes et ensemble de villages autour du Forum à Rome) aux sociétés politiques, soit des villes, les *polis* « ville-état », à Athènes et l'union de l'ensemble de ces villages à Rome. Bien que les Grecs ne distinguassent pas ces deux aspects, ils co-existaient tout de même avec une valorisation de la vie publique sur la vie privée. Les Grecs imposaient aux membres de leur collectivité, la participation à la vie politique, à la *koïnon*, soit à « ce qui est public » en tant qu'intérêt moralement supérieur. Mais en cela, il avait aussi valorisé indirectement la vie privée *idion*, soit « ce qui est propre à soi », « privé ». En instituant la première, ils avaient aussi institué la seconde dont le contenu ne préexistait en effet pas sous la forme d'une institution de la *polis*. La conception de la sphère privée naît dans ce contexte et a prévalu au moins jusqu'au XIXe siècle⁸²⁴.

Dans le développement des sociétés occidentales, deux interprétations principales de la dichotomie public-privé s'installent, mettant davantage en évidence les oppositions que les complémentarités. Si Donatella Pacelli⁸²⁵ le définit comme

« tutto il pubblico con tutto ciò che è accessibile a tutti, (di dominio pubblico, luogo pubblico) e per ciò stesso visibile a tutti al contrario di privato che è ciò che è nascosto o escluso dalla vista dei più, vissuto in segretezza o nell'intimità ».

⁸²¹ GSCHWEND L., « Sphère privée » dans *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 14.06.2012 (trad. de l'allemand par D. Vuilleumier).

⁸²² BLANC M. et CAUSER J.-Y., 2005, « Privé-public : quelles frontières ? » dans *Revue des Sciences Sociales* n. 33, pp.1-10

⁸²³ BLANC M. et CAUSER, J.Y., *op.cit.*, p.1

⁸²⁴ WEBER M.-A., 2015, *L'opposition public-privé*, Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel, pp.25-26.

⁸²⁵ PACELLI D. & MARCHETTI M.C., 2007, *Tempo, spazio e società: la ridefinizione dell'esperienza collettiva*, Franco Angeli, p.131.

(Trad. tout le public avec tout ce qui est accessible à tous (domaine public, lieu public) et pour ce même visible à tout le monde par opposition au privé qui est ce qui est caché ou exclu de la vue, vécu dans le secret ou l'intimité).

Maria Cristina Marchetti⁸²⁶, pour sa part, le comprend comme

« il pubblico con il potere politico istituzionalizzato così come si manifesta nella moderna concezione dello stato e il privato con gli ambiti dell'attività economica e delle relazioni personali, sottratti al potere regolatore dello stato ».

(trad. le public au pouvoir politique institutionnalisé tel qu'il se manifeste dans la conception moderne de l'État et du privé avec les domaines de l'activité économique et des relations personnelles, soustraits au pouvoir régulateur de l'État).

Il s'agit de deux conceptions qui ont comme dénominateur commun le long processus qui a conduit à la progressive transformation structurelle et fonctionnelle des différents domaines de la vie sociale, avec une référence particulière à la division du travail et à la séparation entre sphère publique et sphère privée. On doit cette distinction à Max Weber qui définit « l'organisation rationnelle du travail » : c'est cette division qui définira la claire et nette séparation entre lieux de travail (usine, bureau) où se déroule la vie publique du sujet et lieux familiaux (la maison) dans lesquelles est reléguée la dimension « privée » de la vie. Dans la perspective des sciences sociales on peut ajouter à ces interprétations une troisième selon laquelle nous pouvons considérer *public* la dimension qui prend en compte aussi l'action qui se rapporte à la vie dans la société, soit la partie de soi que le sujet met en relation avec les autres qui s'oppose à la vie privée, pour certains aspects intimes⁸²⁷.

Georg Simmel, pour sa part, définit l'intimité « tutto ciò che nelle relazioni sociali permane di assolutamente personale, in nessun modo accessibile all'altro (e per taluni versi inaccessibile perfino allo stesso soggetto » (trad. « Tout ce qui, dans les relations sociales, reste absolument personnel, nullement accessible à l'autre (et d'une certaine manière inaccessible même au sujet même)⁸²⁸. Une telle interprétation de Simmel renvoie à son approche conflictuelle entre individu et société. Il existe un besoin chez tout individu d'établir une distance entre soi-même et la dimension sociale de sa vie, dans la tentative de préserver sa propre intimité de l'intrusion sociale.

Face à ces incertitudes, nous sommes amenés à nous poser les questions suivantes : dans nos sociétés actuelles, quelle est la distance que l'individu établit, entre dans sa dimension privée, voire intime, et la dimension sociale ? Où se situent les frontières dans « l'action sociale » de ce que l'on peut considérer privé ou public ? C'est à ce niveau là que se situe la difficulté, celle de déterminer les limites spatiales et temporelles de l'« action sociale » des individus dans les sociétés contemporaines. Les deux entités, privé et public, jouissent d'une autonomie relative qui est tout sauf de l'indépendance, ce serait plutôt de l'interdépendance et leurs limites varient dans l'espace et dans le temps.

⁸²⁶ PACELLI D. & MARCHETTI M.C. , 2007, *ibidem*.

⁸²⁷ PACELLI D. & MARCHETTI M.C. , 2007, *ibidem*, pp.131-132.

⁸²⁸ COTESTA V., 1996, « Introduzione a Georges Simmel » dans SIMMEL G. , *Sull'intimità*, Armando Editore, p.34.

Synthèse intermédiaire

Nous l'avons montré, tout acteur social hérite et acquiert des capitaux ainsi que des pratiques sociolinguistiques et socioculturelles au sein de sa famille et de son groupe social premier mais aussi dans des groupes sociaux autres tout au long de son parcours qui induisent un certain nombre de comportements et de choix (nécessaires) : ces processus qui peuvent toucher toutes les familles sont d'autant plus amplifiés dans le cadre migratoire. C'est pourquoi nous avons choisi de définir les concepts d'acteurs, parcours, capitaux, pratiques, biens, sphères parce que nous avons postulé que l'ensemble de ces ressources, selon la position sociale de départ, dans la migration peuvent avoir des effets sur les stratégies de transmission (ou pas) de ces héritages aux générations suivantes.

On peut donc aisément imaginer ce que signifie pour des migrants qui viennent d'un autre pays avec une autre langue et d'autres habitus linguistiques, où leur langue s'inscrit dans un rapport de dénigrement et de dévalorisation dans leur propre société⁸²⁹. En outre ils doivent apprendre la langue du pays d'accueil qui est elle-même inscrite dans des rapports de domination et de sélection sociale par la langue dans des pays qui se déclarent monolingues comme la France ou l'Allemagne et donc ne laissent pas beaucoup d'espace aux langues de l'immigration, ou encore dans des sociétés d'immigration qui sont officiellement bilingues ou plurilingues mais dont les rapports interlinguistiques sont tendus, voire conflictuels, comme en Belgique, au Canada, en Suisse⁸³⁰, au Luxembourg, pour ne citer que ces pays.

Nous avons retenu le concept de sphères que nous considérons plus maniable et plus adapté à notre problématique. Nous le comprenons comme « sphères d'existence », soit divers domaines de vie, assignés ou choisis, aux frontières entre privé et public à la fois distinctes et floues. Ces sphères, dans lesquelles les acteurs évoluent chaque jour, ont le pouvoir de les influencer, implicitement ou explicitement et de contribuer au renforcement ou à la transformation des capitaux, discours, valeurs, pratiques, comportements, représentations, stratégies⁸³¹. Sphères au sein desquelles les individus, qui ont construit des identifications premières sans cesse recomposées, y ont développé des liens sociaux.

Nous concevons les différentes sphères en cercles sociaux (dans le sens large du terme) composés de cercles à la fois distincts et interdépendants comme :

- *les sphères publiques* recouvrant les institutions étatiques, administratives, éducatives, confessionnelles
- *les sphères semi publiques ou semi privées* recouvrant les associations laïques, caritatives, organisations, des clubs, les réseaux de connaissances, le voisinage, les commerçants habituels, etc.

⁸²⁹ Voir le paysage sociolinguistique en Italie dans le Cadre contextuel.

⁸³⁰ GOHARD-RADENKOVIC, A. et VEILLETTE, J., 2012, « Parcours d'intégration à géométrie variable' d'étrangers dans des milieux plurilingues : le cas du canton de Fribourg, Suisse », dans ADAMI, H. et LECLERCQ, V., *Les migrants face aux langues des pays d'accueil. Acquisition en milieu naturel et formation*, Amiens, Savoires mieux, Septentrion

⁸³¹ Voir Chapitre 4 du Cadre théorique

- *les sphères privées* comme l'entourage immédiat, soit la famille cellulaire, la parentèle, les amis et voisins proches.

Nous avons vu par ailleurs que la distinction entre le privé et le public semblait très instable. Nous postulons que ces rapports entre privé et public s'inscrivent dans un processus interactif permanent de rapprochement et d'éloignement, d'identification et de distinction vis-à-vis de l'autre et de ses appartenances, s'apparentant au *paradigme du proche et du lointain* de Georg Simmel⁸³². Ces processus varient selon le contexte, l'époque, les conceptions politiques et sociales des différentes sphères et les enjeux propres à chaque génération.

⁸³² SIMMEL G., 1984, « Digressions sur l'étranger » (texte de 1908, trad. fr. par Philippe Fritsch et Isaac Joseph) dans GRAFEMEYER Y. & JOSEPH I., *L'École de Chicago*, Paris, Aubier, pp. 53-59.

CHAPITRE 2. POLITIQUES LINGUISTIQUES, LANGUE(S) ET CULTURE(S)

Introduction. Raisons du choix

Dans notre recherche, les notions de *langue* et de *culture* sont au cœur de notre problématique car c'est dans ce domaine que nous allons accomplir notre analyse comparative, pour tenter de dégager les raisons externes et internes qui expliqueraient les différences de rapports « à la langue et culture italiennes » chez des jeunes de troisième génération, issus de familles immigrées dans les années 50-60 en Vaud et en Savoie. Afin de pouvoir en identifier les raisons, nous avons postulé que ces comportements étaient en lien avec le statut des langues en usage (français, italien, *dialetto* ou autre) et les pratiques qui ont pu être favorisées ou non selon les politiques linguistiques adoptées dans chacun des pays d'accueil (Suisse et France). Ces dernières ont eu un impact sur les perceptions collectives de ces langues et des répercussions sur les locuteurs eux-mêmes à travers les générations. Ce ne sont donc pas seulement langues qui sont transmises ou pas mais des usages, des pratiques qui engendrent des comportements sociolinguistiques.

Nous avons donc choisi trois concepts « politiques linguistiques », « langues » et « cultures », les deux derniers qui sont entre guillemets dans notre titre et qu'il est indispensable de définir. Pour ce, nous investiguerons ces concepts selon une perspective sociolinguistique et socio-anthropologique en nous posant la question centrale : de quelle langue et de quelle culture (dans notre cas italiennes) parlons-nous ?

A cette fin, il a été nécessaire de nous pencher sur la notion de langue/langues, sur l'évolution de ses/leurs conceptions, puis sur les notions de politiques linguistiques, d'aménagements linguistiques, ainsi que sur les notions de rapports des langues sur le marché linguistique. Nous aborderons également les concepts de bilinguisme et de plurilinguisme, l'évolution de leurs conceptions et leurs effets sur le choix (ou non choix) des individus et des familles.

Nous adopterons la même démarche de questionnements pour appréhender la notion de « culture /cultures » et ses différentes acceptions passées et présentes et ce que signifient ces différentes conceptions selon les champs concernés. Nous investiguerons les liens existants entre langues et cultures et plus spécifiquement sous l'angle des notions de valeurs, étroitement liées aux politiques linguistiques mais aussi migratoires, impliquant des statuts « à géométrie variable » selon les contextes et les époques sur le marché scolaire, de l'emploi, dans le cadre national, international, migratoire, au plan collectif et individuel.

2.1. Politiques ou aménagements linguistiques : langues et conceptions

2.1.1. Qu'est-ce que la langue ? Notion plurielle et complexe

Diverses conceptions de la langue proviennent de champs différents. Notre attention a été retenue par des définitions marquées par des aspects sociologiques. En didactique des langues et cultures étrangères, nous en avons retenu deux que nous estimons pertinentes pour notre recherche.

Selon une conception sociolinguistique de Philippe Blanchet, la langue est un système composé par une organisation interne, avec un « ensemble de règles constitutives (auto-régulation) » sur le plan phonétique-phonologique, morphosyntaxique et lexique/sémantique sans cesse renouvelée non pas nécessairement par une volonté ou une intervention raisonnée mais par la seule pratique empirique des locuteurs. Il s'agit d'un système ouvert, qui est modifié selon son environnement (éco-régulation). La langue est constituée de variations et de variétés selon les dimensions : historiques, géographiques, sociales, culturelles, individuelles etc.⁸³³

Selon la définition de Geneviève Zarate (2010)⁸³⁴, complétée par Gohard-Radenkovic (2019)⁸³⁵, la langue recouvre des dimensions plurielles qui convoquent des disciplines et des outils d'analyse différents et complémentaires la fois :

« C'est un système linguistique décrit par sa morphologie, sa syntaxe, son système orthographique, un système de normes académiques.

-C'est un ensemble de codifications sociales, décrit par ses variations et ses usages, qui peuvent créer de l'insécurité linguistique chez les locuteurs qui n'en maîtrisent pas les usages valorisants (Labov, 1966). En outre, « la variation de leur reconnaissance dépend de la logique des marchés qui étalonne leur poids » (Zarate, conf. cit.)

-C'est un mode de communication qui s'inscrit dans des situations spécifiques (formelles, informelles, semi-formelles) et dans des contextes socioculturels spécifiques : cette conception a donné lieu en didactique des langues à l'approche communicative, élaborée par le Conseil de l'Europe dès les années 70. Nouvelle conception sociale de la langue et co-constructive de la communication qui s'inspire de Hymes (1967) et d'Austin (1970), révolutionnant ainsi le domaine des langues et des cultures.

-C'est un capital symbolique du fait que certaines langues sont des sources de prestige social, ou à l'opposé, porteuses de stigmates sociaux ; ces langues peuvent être légitimes ou non légitimes, s'inscrivant dans des rapports de force sociaux et politiques, dominés par la doxa ou parole d'autorité (Bourdieu, 1982).

-C'est un élément du lien social qui permet d'hériter, de construire, de rejeter, de revendiquer des identité(s) linguistique(s), contribuant au sentiment d'appartenance collectif, individuel ; c'est donc

⁸³³ BLANCHET P., 2012, *op.cit.*, pp. 125-128.

⁸³⁴ ZARATE, G., 2010, Conférence d'ouverture « Qu'est-ce que la langue ? » au Colloque de l'Association internationale pour la Recherche interculturelle (ARIC), intitulé : *Pratiques plurilingues - pratiques interculturelles ? Recherches et expériences de terrain*, Université de Fribourg, 22-23 août 2010.

⁸³⁵ GOHARD-RADENKOVIC, A., 2019, « La langue, la grande impensée dans le champ de l'interculturel : radiographie d'un processus de naturalisation et perspectives de recherche » dans TANON F. et MEKIDECHE T. (dir.), *Hommage aux 30 ans de l'ARIC*, Paris, Espaces interculturels, L'Harmattan.

se sentir appartenir de fait à une communauté linguistique ou *speech community* (Garfinkel, 1965) et en partager les codes socioculturels.

-C'est un ensemble contribuant à la construction d'une identité individuelle et de comportements psycho-socio-affectifs par rapport aux langues et à leurs apprentissages (langues héritées ou apprises, acceptées ou rejetées, transmises ou non, etc.), « l'intime » ayant des effets sur « l'apprendre », et vice versa (Berchoud, 2013) ;

-C'est un moyen d'apprendre de nouveaux savoirs et savoir-faire, permettant d'accroître ses capitaux culturels dans une langue première ; ces connaissances peuvent être aussi acquises dans une langue seconde ou étrangère et incluent l'apprentissage des pratiques discursives et cultures propres à la discipline ou modes de communication interculturelle spécifiques au domaine professionnel (Gohard-Radenkovic, 2004 (1999)) ; Knoerr, Weinberg et Gohard-Radenkovic, 2016). »

Ces conceptions ont été marquées par le psychocognitivism, principale discipline de référence pour la linguistique appliquée au départ, puis par la psychosociologie, l'ethnographie de la communication (Hymes)⁸³⁶, par la sociolinguistique mais aussi par la sociologie du langage (Bernstein) ainsi que par la socio-anthropologie (Bourdieu).

Exclure le social de la langue signifie nier l'hétérogénéité sociale qui est inhérente à la langue, qui se définit par la distribution inégale du capital linguistique qui hiérarchise les individus, en lien à l'habitus social et culturel de chacun et se caractérise par des *arts de parler* distinctifs⁸³⁷. Des pratiques différentes, hiérarchisées, qui permettent la distinction entre un français soutenu, familier ou populaire, d'un français correct ou incorrect, d'un français d'immigré, d'ouvrier, de paysan ou de professeur. Bourdieu va donc soumettre les concepts linguistiques à un triple déplacement, en substituant :

- à la notion de langue, la notion de langue légitime
- aux rapports de communication, les rapports de force symbolique
- à la question du sens du discours, la question de la valeur et du pouvoir du discours.

Dans le souci de restituer cette complexité des fonctions de la langue/des langues, nous reprendrons les propos de Gohard-Radenkovic, citée plus haut, qui en résumant bien les diverses dimensions :

« Les fonctions de la langue sont multiples et sous-tendent à chaque instant nos perceptions, nos affects, nos appartenances, nos valeurs, nos actions, nos conduites, nos idéologies dans la sphère privée mais aussi dans tous les domaines de la sphère publique, soit dans les secteurs de la vie politique, sociale, économique, éducative, académique, associative, etc. Un deuxième constat en découle : il est clair de ce fait que les problématiques liées à la langue et à ses fonctions tant collectives qu'individuelles, ne peuvent pas être traitées par une seule discipline mais qu'elle exige *de facto* une assise bi-ou-pluridisciplinaire en s'appuyant sur les concepts et outils d'autres domaines que la seule linguistique, et en développant des approches qui osent puiser dans des champs connexes ou renouveler les approches des champs qui lui sont traditionnellement attribués»⁸³⁸.

⁸³⁶ Voir plus loin

⁸³⁷ BOURDIEU P., 1979, *La distinction*, p.15.

⁸³⁸ GOHARD-RADENKOVIC, A., 2019, *op.cit.*

Cette complexité des fonctions propres aux langues est étroitement liée aux politiques linguistiques, à leur variabilité, voire à leur instabilité, selon les contextes et les époques. Chacune de ces disciplines propose des angles de vue spécifiques et n'aborde de ce fait que partiellement la pluralité des fonctions d'une langue/des langues dans la construction des individus, des collectivités et de leurs liens sociaux. C'est la sociolinguistique, comme nous le verrons ci-après, qui investiguera sans relâche les dimensions à la fois linguistique, géopolitique, sociale, communicationnelle, etc. des langues, en analysant les répercussions de ces politiques linguistiques sur les collectivités, les familles et les individus.

2.1.2. Politiques linguistiques ou aménagements linguistiques ?

Tous les Etats possèdent une politique linguistique déclarée ou non. Selon une optique traditionnelle, cette notion se restreindrait à un ensemble de mesures prises par un État définissant ainsi sa politique linguistique. Cependant même si tous les pays adoptent une politique des langues, ils ne gèrent pas la question des rapports interlinguistiques de la même façon ni au moyen des mêmes instruments sociaux, juridiques et politiques⁸³⁹.

Nous allons interroger le concept en le situant dans l'évolution des conceptions selon les époques et les contextes. C'est en fait dans les États officiellement plurilingues que les politiques linguistiques prennent une importance particulière car la présence de deux ou plusieurs langues au sein du même espace sociétal, avec un « poids » différent, nécessite une intervention politique de planification et d'aménagement de ces langues c'est-à-dire le recours à une politique linguistique qui est pour la plupart des fois institutionnelle, mais qui peut aussi impliquer les collectivités territoriales, soit des structures associatives locales, des organisations non gouvernementales qui peuvent tenter de peser par une action de nature militante ou, et réglementaire sur la situation sociolinguistique concernée.

Comme le constate Blanchet⁸⁴⁰, plusieurs définitions circulent de la « constellation conceptuelle de politique, de planification, d'aménagement linguistique et de « glottopolitique » et bien que ces termes soient proches dans leurs acceptions et fassent partie d'un même champ conceptuel, il ne s'agit pas de synonymes »⁸⁴¹. Jean-Michel Eloy⁸⁴² est aussi d'avis que la distinction entre politique linguistique et aménagement linguistique n'est pas de pure forme mais implique de réels enjeux idéologiques et scientifiques.

Les spécialistes du domaine font remonter les premières conceptualisations au linguiste norvégien Einar Haugen qui, s'étant basé sur un texte d'Uriel Weinreich, avait introduit en 1959 le terme *language planning* (Trad. planification linguistique), ce qui lui a conféré la paternité du concept. Haugen définit le *language planning* comme:

⁸³⁹ LOUBIER C., 2008, *Langues au pouvoir. Politique et symbolique*, Paris, Sociolinguistique, L'Harmattan, p. 1.

⁸⁴⁰ BLANCHET P., 2013, « Politiques linguistiques et diffusion du français dans le monde » dans BLANCHET P. & BULOT T., 2013, *Une introduction à la sociolinguistique*, EAC, p.74.

⁸⁴¹ BLANCHET P. 2013, *ibidem*.

⁸⁴² ELOY J-M, 1997, « Aménagement » ou « politique » linguistique ? dans *Mots*, septembre n.52, pp. 7-22.

« the activity of preparing normative orthography, grammar and dictionary for the guidance of writers and speakers in a non-homogenous speech community»
(trad. L'élaboration d'une orthographe normative, d'une grammaire et d'un dictionnaire pour guider l'usage écrit et oral dans une communauté linguistique non homogène).

Christiane Loubier déclare qu'il est impossible d'affirmer que le terme « aménagement linguistique » soit apparu avec la définition de *language planning* :

« Et que bien avant, simultanément à l'émergence du langage et d'une vie sociale de plus en plus organisée, on peut observer l'existence d'un bon nombre de situations sociolinguistiques qui ont évolué à la fois sous l'action d'un processus de régulation sociolinguistique officielle, c'est-à-dire de pratiques sociales conscientes et volontaires (politiques, lois, décrets, programmes, etc.) et d'un processus d'autorégulation sociolinguistique, c'est-à-dire sous l'influence de pratiques sociales indirectes (familiales, éducatives, économiques, religieuses, etc.)»⁸⁴³

Cependant elle ajoute que, quoique les interventions sociolinguistiques et sociopolitiques, visant à gérer les relations interlinguistiques entre les groupes et les individus à l'intérieur des sociétés, soient anciennes, elles peuvent « se qualifier de souples »⁸⁴⁴, du moins jusqu'à la fin du XVIIIème siècle. Du même avis qu'elle, Bernard Poche⁸⁴⁵ constate que, jusqu'à cette époque en Europe, les problèmes sociolinguistiques n'étaient pas liés à des problèmes de langues minoritaires parce qu'il n'existait pas encore de confusion entre le rôle de l'État et celui de la société, et aussi, parce les langues n'étaient pas encore devenues des codes politiques : ces derniers étaient plutôt en lien avec les objectifs d'aménagement de l'usage d'une langue, de ses variétés, ou de plusieurs langues.

D'après Loubier⁸⁴⁶, les rapports entre l'État et la société se modifieront avec la formation des États-nations qui, au nom de l'unité étatique et nationale, procéderont à la mise en veille, voire à la répression organisée, des langues minoritaires et de leurs usages dans la sphère publique.

Une définition qui sera critiquée par le linguiste québécois Jean-Claude Corbeil qui, à l'occasion de la mise en place en 1977 de la *Charte de la langue française ou Loi 101*⁸⁴⁷, remplacera « planification linguistique » par « aménagement linguistique ». Il fera remarquer que la traduction littérale de *language planning* par « planification linguistique » véhicule en français une connotation péjorative (intervention étatique, dirigisme de type bureaucratique), notamment un certain autoritarisme incompatible avec le respect des droits des minorités linguistiques. Tandis que, pour lui, l'expression « aménagement linguistique »

« évoque un effort à moyen et à long terme pour mieux tirer parti d'une ressource collective, la ou les langues, en fonction des besoins et des intérêts de la nation, selon un plan souple qui oriente l'évolution de la société sans la brusquer mais au contraire en réclamant son adhésion et sa participation. »

⁸⁴³ LOUBIER C., 2008, *Langues au pouvoir : politique et symbolique*, L'Harmattan, p.10.

⁸⁴⁴ LOUBIER, C. 2008, *idem*, p. 15.

⁸⁴⁵ POCHE B., 1999, « La pluralité européenne et sa logique historique - Un schéma de la diversité » dans *Hermès*, Vol.1, n° 23-24, pp. 49-56

⁸⁴⁶ LOUBIER C., 2008, *op.cit.*, p. 24.

⁸⁴⁷ <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/charte/reperes/reperes.html>

L'adoption du terme « aménagement linguistique » a été généralement perçue comme « une forme d'euphémisation ou de rectitude politique permettant d'éviter l'expression « planification linguistique » (qui n'est qu'une partie de l'aménagement).

En France, bien que le terme de « planification linguistique » soit bien vivant⁸⁴⁸, ce sera l'expression « d'aménagement linguistique » qui sera le plus largement diffusée. Jacques Maurais⁸⁴⁹ souligne que, si de 1959 à 1969, prévalait ce que l'on pourrait appeler le « modèle des académies de langue », après cette période, c'est le modèle inspiré des sciences sociales qui s'impose. Loubier déclare de même que, vers la fin des années 60, la notion de *language planning* sera reprise et élargie à tout type d'intervention pour régler des questions de langues⁸⁵⁰. Ce sera dans ce même courant qu'apparaîtra la notion de « politique linguistique »⁸⁵¹.

Dans les années 1970, au sein de la linguistique française s'opère un virage épistémologique important - qualifié de « courant critique » en rupture avec une vision « essentialiste » de la langue, étroitement associé à des considérations de type social et marquera la naissance de la sociolinguistique. A ce propos, Henri Boyer souligne que l'expression « politique linguistique », employée comme sous-champ de la sociolinguistique⁸⁵², désigne

« les choix, les objectifs, les orientations qui sont ceux (d'un) État en matière de langue(s), choix, objectifs et orientations suscités en général (mais pas obligatoirement) par une situation intra- ou intercommunautaire préoccupante en matière linguistique (on songe à l'Espagne au sortir du franquisme ou à la Yougoslavie de Tito) ou parfois même ouvertement conflictuelle (comme c'est le cas de la Belgique aujourd'hui) »

Les sociolinguistes partent du principe que toute situation linguistique est nécessairement une situation de contacts entre les langues (du multilinguisme sociétal au plurilinguisme des individus) et que toute action concernant une langue donnée produit inévitablement des effets sur les autres langues, socialement inter-reliées. L'intervention linguistique, dans ce sens n'est pas neutre: toute modification d'une langue donnée (dans son vocabulaire, sa syntaxe) conduit à des modifications d'utilisation de cette langue, donc à une modification des usages sociaux et à des rapports entre langues.

Louis-Jean Calvet fait également partie de ce courant, et selon cet auteur, la linguistique n'existe qu'en terme de sociolinguistique et aucun fait de langue(s) ne peut être analysé hors de ses relations au monde social. Selon lui, les politiques linguistiques se caractérisent par « la détermination des grands choix en matière de relations entre langue et vie sociale » et la planification linguistique (ou l'aménagement linguistique) représente sa « mise en pratique ». ⁸⁵³ Il

⁸⁴⁸ Voir BOUTET, 1997 ; CALVET 1987, 1996 ; CHAUDENSON 1989, 1996 ; DUBOIS, 1999, etc.

⁸⁴⁹ MAURIS J., 1986, L'aménagement linguistique du Québec, dans *Langages*, Glottopolitique, pp.101-110 https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1986_num_21_83_2499

⁸⁵⁰ LOUBIER C., 2008, *op. cit.* dans J. ROUSSEAU, 2008, *Terminologie et aménagement des langues*, Paris, Agence intergouvernementale pour la Francophonie. <https://www.cairn.info/revue-langages-2005-1-page-94.htm>

⁸⁵¹ LOUBIER C., 2008, *idem*, p.23.

⁸⁵² BOYER H, 2010, « Les politiques linguistiques » dans *Mots* n°94, *Trente ans d'étude des langages du politique (1980-2010)*, p. 67 <https://journals.openedition.org/mots/19891>

⁸⁵³ CALVET L.-J., 1996, Les politiques linguistiques, Paris, PUF, p.3 cité par BLANCHET P., 2013, « Politiques linguistiques et diffusion du français dans le monde » dans BLANCHET P. et BULOT T., 2013, *Une introduction à la sociolinguistique*, EAC, p.74.

soutient que « n'importe quel groupe peut avoir sa politique linguistique (mouvements régionaux en France : corse, breton), n'importe quel groupe, famille, individu même, mais seul un Etat finalement peut passer au stade de la mise en œuvre et de la planification »⁸⁵⁴. Tandis que Boyer voit de son côté une distinction entre

« une politique linguistique (comme toute politique publique : éducative, sanitaire, environnementale...) ne s'arrête pas au stade des déclarations et passe à l'action, il faut qu'elle mette en place un dispositif et des dispositions : on passe à un autre niveau, celui de l'intervention concrète, et c'est alors qu'on peut parler de planification, ou d'aménagement ou de normalisation linguistiques.»⁸⁵⁵.

Mais aussi dans

« les fonctionnements socioculturels de telle langue, son statut, son territoire, face aux fonctionnements socioculturels, au(x) statut(s), au(x) territoire(s) d'une autre/d'autres langue(s) également en usage dans la même communauté, avec des cas de figures variables (complémentarité, concurrence, domination, etc.). »⁸⁵⁶.

En 1985, l'école rouennaise, avec les sociolinguistes Louis Guespin et Jean-Baptiste Marcellesi, remplace les termes de politique linguistique ou de planification/aménagement linguistique, par le néologisme « glottopolitique ».

Ce terme désigne

« les diverses approches qu'une société a de l'action sur le langage, qu'elle en soit ou non consciente : aussi bien la langue, quand la société légifère sur les statuts réciproques du français et des langues minoritaires, par exemple ; la parole, quand elle réprime tel emploi chez tel ou tel ; le discours, quand l'école fait de la production de tel type de texte matière à examen : glottopolitique est nécessaire pour englober tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique.»⁸⁵⁷

La glottopolitique couvre soit les aspects micro que macro-sociolinguistiques, en ce sens qu'elle va des actes « minuscules » au niveau des interactions quotidiennes (reprenre un enfant et prétendre parler la norme etc.) jusqu'aux interventions les plus globales du pouvoir politique sur les langues (planification, politique et aménagement linguistique). Blanchet souligne de son côté que « les valeurs familiales, le sentiment communautaire, les académies linguistiques de tous genres, les mesures d'état constituent un même ensemble glottopolitique » et que les actions glottopolitiques sont toujours une tentative de « régulation de l'hétérogénéité linguistique ».⁸⁵⁸ C'est la notion de « politique linguistique » qui sera retenue en France et connaîtra un large développement, du fait de son introduction, au cours des années 1990 et 2000, dans le domaine de l'enseignement / apprentissage des langues (didactique des langues, didactique du

⁸⁵⁴ CALVET L.J., 1986, « Typologie des politiques linguistiques », dans GRUENAI M.P. (éd.), *États de langue. Peut-on penser une politique linguistique ?* Paris, 1986, pp.15-47.

⁸⁵⁵ BOYER H., 1996, *Sociolinguistique, territoires et objets*, Delachaux et Niestlé, Lausanne, p.23 cité par BLANCHET P., 2013 dans BLANCHET P. & BULOT T., *op.cit.*, p.74.

⁸⁵⁶ BOYER H., 2010, *op.cit.*

⁸⁵⁷ GUESPIN L., MARCELLESI J.-B. (dirs.), 1986, « Pour la glottopolitique » dans J.B. MARCELLESI (dir.), *Glottopolitique dans Langages*, n° 83, pp. 5-31.

⁸⁵⁸ BLANCHET P., 2012, *op.cit.*, p.156.

plurilinguisme). D'après Blanchet, on parle désormais de politiques linguistiques éducatives pour indiquer

« non seulement les politiques d'enseignement des langues et d'usage des langues dans les systèmes éducatifs (...) mais également l'ensemble de la problématique d'une éducation «civique» au plurilinguisme et à l'altérité linguistiques »⁸⁵⁹.

2.1.3. Notions de valeur et de statut des langues sur le marché

Si le bilinguisme puis le plurilinguisme sont devenus des capitaux aux valeurs véhiculées par rapport aux langues et au multilinguisme, au niveau macro, national, méso à l'intérieur du contexte socio-éducatif et micro à l'intérieur des groupes sociaux, ou encore aux rapports de force sociale entre les langues dominantes et langues dominées, il nous paraît fondamental d'aborder le concept de statut des langues et les relations que celles-ci entretiennent entre elles.

Pour comprendre comment « fonctionnent » les relations entre les langues au niveau planétaire, le traitement réservé et la façon dont les gouvernants, les collectivités les hiérarchisent, déterminant ainsi leur statut au niveau local et mondial, il faut se référer ici à Pierre Bourdieu où le concept de valeur des langues est lié au concept de marché linguistique⁸⁶⁰. Il introduit pour la première fois dans le champ de la socio-anthropologie cette notion de « marché » qui ne correspond naturellement pas à un lieu public où se négocient des marchandises mais à un lieu où s'exercent des interactions, voire de transactions, entre des locuteurs et où

« l'échange linguistique est aussi un échange économique qui s'établit dans un certain rapport de forces symboliques entre un producteur pourvu d'un certain capital linguistique, et un consommateur (ou un marché) qui procurera un certain profit matériel et symbolique»

Bourdieu définit ce concept comme suit :

« Il y a marché linguistique toutes les fois que quelqu'un produit un discours à l'intention de récepteurs capables de l'évaluer, de l'apprécier, et de lui donner un prix. ».

Le mot de marché doit être compris ici de façon très large, comme « toute pratique symbolique ayant un caractère social ».

Toujours selon le sociologue,

« Toute situation linguistique fonctionne comme un marché sur lequel le locuteur place ses produits et le produit qu'il produit pour ce marché dépend de l'anticipation qu'il a des prix que vont recevoir ses produits [...] ».

Les marchés sont classés selon qu'ils sont plus ou moins proches de celui où prévaut une norme dominante, en d'autres termes, les marchés se hiérarchisent en fonction de leur écart par rapport à la norme reconnue comme légitime. Les marchés de la norme dominante sont ceux de la langue de prestige. D'après Bourdieu les langues ne sont pas seulement, selon le modèle saussurien, des actes de communication abstraits mais sont pourvues d'autres caractéristiques comme la valeur économique, culturelle, sociale et, ou symbolique etc., qui leur permet de s'inscrire sur un marché

⁸⁵⁹ BEACCO J.-C. & BYRAM M., 2003, Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe, Conseil de l'Europe, dans BLANCHET P., 2013, « Politiques linguistiques et diffusion du français dans le monde » dans BLANCHET P. & BULOT T., 2013, *op.cit.*, p.76.

⁸⁶⁰ BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire. Economie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

des langues. Ce marché constitue le lieu où s'opère la valeur marchande des langues (variable selon les lois du marché où elles sont placées) c'est à dire à la possibilité de mobilité et de promotion sociale que donne le fait de les parler et où, par le biais de rapports de force symbolique, sera déterminée leur assignation statutaire. Chaque langue assume une valeur favorable ou défavorable et les variations de prix détermineront leur hiérarchie et se distingueront entre langues dominantes qui assurent des fonctions de type officiel, littéraire, culturel, international, ou véhiculaire et des langues dominées.

A ce propos, Christine Deprez⁸⁶¹ distingue les langues dites grandes langues de communication, sont souvent considérées comme langues de prestige : il s'agit de l'anglais, de l'espagnol, par exemple. En revanche, certaines langues ont un statut peu valorisé, parmi celles-ci, elle cite « les langues de la maison » parmi lesquelles figure la langue « du pays d'origine » des enfants de migrants ou de leurs parents.

Sur la notion de valeur liée au statut des langues, nous devons à nouveau nous référer à Calvet. Comme le sociolinguiste le rappelle (2002)⁸⁶², bien que le principe de l'égalité des langues constitue la base de la *Déclaration universelle des droits linguistiques* (1996)⁸⁶³, bien que le Conseil de l'Europe ait depuis longtemps (*Convention culturelle européenne*, 1954)⁸⁶⁴ promu des politiques linguistiques visant à renforcer la diversité linguistique et culturelle et la reconnaissance de l'égalité des langues en Europe (*Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, 1992)⁸⁶⁵, les langues sont loin d'avoir le même statut.

Toujours d'après Calvet, si la diversité linguistique est une réalité indiscutable, en revanche les langues n'ont pas toutes le même poids, elles ne se sont pas toutes répandues sur les mêmes territoires et ne remplissent pas toutes les mêmes fonctions. La situation linguistique reflète la situation sociale avec les inégalités et les injustices qui y sont liées. Le chercheur explique cette inégalité linguistique en reprenant la métaphore du marché aux langues. Il compare les langues aux monnaies et, comme les monnaies, elles n'ont pas de parité fixe, elles se déprécient ou s'apprécient, elles ont une valeur ou un poids. Toutes les langues ne sont donc pas socialement égales, elles n'ouvrent pas les mêmes portes, ne donnent pas les mêmes débouchés, ne donnent pas accès aux mêmes carrières. Selon les lieux, les nécessités, les besoins, les rapports de domination et les politiques, les individus recherchent celles qui leur sont le plus utiles ou le plus profitables : ainsi, le « marché aux langues » n'est pas le même à Dakar, à Hong-Kong, à Barcelone ou à São Paulo.

Pour lui, et la majorité des sociolinguistes le rejoignent sur cette idée, c'est la mondialisation qui a conduit à la dévaluation de certaines langues, au profit d'autres. Calvet parvient à représenter ce « désordre babélien » en termes gravitationnels (1999) avec, au centre, une langue « hypercentrale », l'anglais, pivot de l'ensemble du système, autour de laquelle gravitent une dizaine de langues « supercentrales » (espagnol, français, hindi, arabe, malais...), qui sont à leur tour pivot de la gravitation de cent à deux cents langues centrales autour desquelles gravitent

⁸⁶¹ DEPREZ C., 2003, *Les enfants bilingues: langues et familles*, Crédif, Didier.

⁸⁶² CALVET J.-L., 2002, *Le marché aux langues. Effets de la mondialisation*, Paris, Plon.

⁸⁶³ http://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/Declaration_univ-droits_ling1996.htm

⁸⁶⁴ <https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/european-cultural-convention>

⁸⁶⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Charte_europ%C3%A9enne_des_langues_r%C3%A9gionales_ou_minoritaires

enfin six à sept mille langues périphériques. Calvet déclare que la situation linguistique ne peut changer que si se modifient de façon significative les rapports des forces sociales qui l'animent.

2.1.4. Langues en contact vs langues en conflit

2.1.4.1. Langues en contact et diglossie

Le terme « contact de langues », utilisé par Weinreich (1953) puis par Calvet (2003), a été défini par Hamers et Blanc (1983) comme « la présence simultanée de deux ou plusieurs langues à un niveau individuel, interpersonnel ou sociétal »⁸⁶⁶. Ils ont caractérisé ce phénomène par la notion de diglossie :

« La diglossie est une situation asymétrique mais relativement stable dans laquelle deux variétés d'une même langue ou deux langues distinctes sont utilisées de façon complémentaire, l'une ayant un statut socioculturel relativement supérieur à l'autre dans la société ».⁸⁶⁷

Louise Dabène (1994) conçoit le contact de langues comme « l'activité langagière des sujets en position de plurilinguisme (qui) est généralement le lieu de contacts et d'échanges entre les systèmes linguistiques placés en présence à l'intérieur d'un seul et même individu »⁸⁶⁸. Marinette Matthey va plus loin sur cette situation d'asymétrie linguistique qui est liée, pour sa part, à une asymétrie statutaire s'organisant autour de « natif vs non natif » de la langue, opposition binaire remplacée par le terme plus ouvert « d'alloglotte », soit usager possédant d'autres langues :

« Cette asymétrie des répertoires linguistiques (est) susceptible de déboucher sur une prise de rôle des interlocuteurs qui vont se répartir les places de l'interaction en fonction des catégories *natif* (un expert ou encore un professeur) et *alloglotte* (ou novice ou élève) (...). Dans ce cas, on verra apparaître dans ce que Py appelle *une tension acquisitionnelle* »⁸⁶⁹.

Dans le contexte scolaire se développe un « contact des langues », c'est-à-dire un contact entre les élèves avec leurs langues au pluriel, ce qui permet de passer d'une dimension bilingue à une dimension plurilingue qui inclue la langue maternelle de certains enfants, même si celle-ci n'est ni reconnue ni enseignée à l'école, la langue de scolarisation (et ses variétés), les langues étrangères, que les élèves apprennent à l'école⁸⁷⁰. Toutefois Kostanca Cuko démontre (2016)⁸⁷¹ que, malgré la diversité des langues qui se côtoient dans les classes d'accueil dans des écoles primaires à Montréal, les enfants venant de différents pays du monde et ne partageant pas encore le français,

⁸⁶⁶ HAMERS J.F. & BLANC M., 1983, *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga, p. 446, cité dans HELOT C., 2007, *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, Paris, Espaces discursifs, L'Harmattan, p. 22.

⁸⁶⁷ HAMERS J.F. & BLANC M., *op.cit.*, p.23

⁸⁶⁸ DABENE L., 1994, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette.

⁸⁶⁹ MATTHEY M., 2005, « Plurilinguismes et compétences partielles et éveil en langues. De la sociolinguistique à la didactique des langues » dans BRONCKART, JL, BULEA E. et POULIOT M. (éds), *Repenser l'enseignement des langues. Comment identifier et exploiter les compétences*, Région Hauts de France, Presses universitaires du Septentrion <https://books.openedition.org/septentrion/14822>, pp.139-159

⁸⁷⁰ HELOT C., 2007, *op. cit.*, pp.24-25.

⁸⁷¹ CUKO, K., 2016, *La classe d'accueil : un dispositif au carrefour de logiques complexes*. Paris, Espaces interculturels, L'Harmattan.

vont recourir à une « langue-passerelle » pour pouvoir communiquer et s'entraider dans l'apprentissage, à savoir l'anglais.

Marinette Matthey, pour sa part, considère que c'est dans les interactions verbales, en classe de langue ou en situation de formation linguistique, que se co-construisent les apprentissages, dont l'observation et l'analyse permettent de mettre au jour les « bricolages linguistiques » effectués entre un élève et un enseignant, plus généralement entre un novice et un expert.

Le concept de « bricolages linguistiques » nous paraît être un concept pertinent pour typifier les stratégies élaborées, consciemment ou inconsciemment, par les locuteurs en contact dans le cadre d'un contexte aussi bien informel que formel.

Cette nouvelle conception des langues entraîne selon Matthey les conséquences suivantes (nous résumons).

- La première est la conception de la langue non plus comme un système clos mais comme la construction d'une interlangue perçue comme un ensemble de *ressources mobilisables* ;
- La deuxième est que cette notion de ressources mobilisables implique celle de *répertoire langagier* de formes plus ou moins éloignées, et non comme de structures cloisonnées, minimisant les écarts et en relativisant les frontières, ouvrant à l'idée de *continuum* ;
- La troisième est que l'on peut communiquer sans connaître le système et que l'idée même de « maîtrise » pourrait être un frein à l'appropriation d'une ou plusieurs langues ;
- enfin cette remise en question d'une vision normative de la langue a permis de développer le concept de *compétences partielles* dans les apprentissages et les pratiques des langues à des niveaux différents selon les situations et les contextes⁸⁷².

Ce nouveau paradigme dans le champ des langues est en écho (ou annonce) le courant de la reconnaissance des langues et de leur diversité : « Le peu que l'on sait d'une langue a déjà *de la valeur* »⁸⁷³.

La recherche concernant les contacts entre les langues se déplace donc du bilinguisme vers le plurilinguisme car les situations de contact ne concernent plus seulement les sujets utilisant deux langues mais les individus plurilingues qui sont largement majoritaires dans le monde. Ce sont les phénomènes liés à la mondialisation qui entraînent des contacts croissants entre les populations et donc entre les langues⁸⁷⁴. A ce propos Graziella Favaro affirme que « l'essere parlanti monolingue rappresenta, nel mondo, più un'eccezione che una regola » (Trad. le locuteur monolingue représente, dans le monde, plus une exception que la règle)⁸⁷⁵. De même Lüdi et Py soutiennent que « plus de la moitié de l'humanité est plurilingue ou vit dans un environnement multilingue »⁸⁷⁶.

⁸⁷² MATTHEY M., *op.it.*, pp.157-158

⁸⁷³ MATTHEY M., *idem*, p.159

⁸⁷⁴ CALVET J.-L., 2002, *Le marché aux langues. Effets de la mondialisation*, Paris, Plon, p. 9.

⁸⁷⁵ FAVARO G., 2005, « Le parole hanno un sapore... Italiano L2 e lingue d'origine » dans IORI B., *L'italiano e le altre lingue*, Franco Angeli, p. 22.

⁸⁷⁶LÜDI G. et PY B., 2014, « Etre bilingue » (2^{ème} éd), Peter Lang, Bern cités par GIRALDONI S., *Plurilinguismo e comunicazione : studi teorici e prospettive educative*, EDUCatt, p.11.

La mobilité croissante des individus, des biens et des idées est étroitement liée à des mobilités linguistiques qui engendrent à leur tour une nécessaire flexibilité linguistique.

2.1.4.2. Langues en conflits : des rapports hiérarchisés des langues entre locuteurs

Un autre courant se fait jour dans les années 70, remettant en question la conception égalitaire et irénique des langues en contacts. En effet la prise de conscience, déjà émergente, de rapports asymétriques entre les langues traduisant des rapports hiérarchisés entre les groupes et les individus, a alimenté l'école de sociolinguistique française de « langues en conflits » (Lafont et à sa suite Boyer) s'opposant à celle d'une école anglo-saxonne de « langues en contacts », marquée par Labov et Ferguson. Gohard-Radenkovic (2018)⁸⁷⁷ en rappelle les principales caractéristiques ainsi :

« Si la deuxième conçoit la distribution des langues de manière dynamique et équilibrée dans la société, la première en revanche inscrit les rapports entre les locuteurs dans une relation de facto porteuse de rapports de force, et donc potentiellement conflictuels, entre groupes minoritaires et groupe majoritaire ».

Georg Kremnitz (1981) souligne cette divergence fondamentale entre les deux écoles :

« On l'aperçoit d'emblée, en quittant la terminologie purement descriptive et statistique de la sociolinguistique nord-américaine, en assumant les tensions internes qui se cachent derrière les mots, l'analyse devient à la fois plus profonde et plus engagée. Cette redéfinition s'est opérée en plusieurs endroits, essentiellement dans le cadre de groupes qui luttent de façon plus ou moins ouverte à leur émancipation sociale, politique (et linguistique) : c'est-à-dire dans certains milieux du tiers monde, mais également chez quelques minorités linguistiques en Europe (p. 65)⁸⁷⁸.

Dans cette optique, Kremnitz revendiquant des liens étroits entre changements sociaux et changements des fonctions des langues en présence, et des statuts des locuteurs qui les représentent, ajoute plus loin : « Il est clair que les groupes socialement déterminants sont en même temps les groupes linguistiquement déterminants, on a commencé à parler de langue dominante et de langue dominée »⁸⁷⁹.

Ce sont les sociolinguistes catalans (Aracil, Ninyoles et à leur suite Bernadó), à l'occasion du Congrès de Cultura catalana (1975-77), qui les premiers ont lancé l'expression de « conflit linguistique », comme un pavé dans la marre des linguistes qui se refusaient alors à traiter les dimensions politiques des langues. Ces chercheurs voyaient dans ce concept la possibilité de décrire un phénomène sociolinguistique complexe, englobant entre autres celui de « diglossie ». Toujours selon Kremnitz,

« il y a conflit linguistique quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (emploi officiel, emploi public) et l'autre politiquement dominée. Les formes de domination vont de celles qui sont clairement répressives (telles que l'Etat espagnol sous

⁸⁷⁷ GOHARD-RADENKOVIC A., 2018, « Le « conflit nécessaire » de Georg Simmel, revisité au prisme de la « toute-diversité » : discours globalisants et logiques locales en tension » dans BREUGNOT J., DUDREUILH T. et SCHLEMMINGER G. (dir.), *Communication, tensions, conflits*, Paris, EAC, p. 70

⁸⁷⁸ KREMnitz G., 1981, « Du « bilinguisme » aux « conflits linguistiques ». Cheminement de termes et de concepts », cité par GOHARD-RADENKOVIC A., 2018, *op.cit.*, p. 70

⁸⁷⁹ KREMnitz G., 1981, cité par GOHARD-RADENKOVIC A., 2018, *idem*, p. 65.

le franquisme) jusqu'à celles qui sont tolérantes sur le plan politique et dont la force répressive est essentiellement idéologique (comme celle des Etats français et italien) ».

Toutefois, ajoute Gohard-Radenkovic⁸⁸⁰, c'est une conception de « langues de contacts » (comprendre : en contacts) qui a prévalu et prévaut encore dans un grand nombre de contextes politiques, sans doute ne pas aborder de manière frontale des questions de rapports de force entre les groupes linguistiques en présence, et ceci avec plus d'intensité encore dans les sociétés bi-ou plurilingues qui sont en quête permanente de rééquilibrage politique et de cohésion sociale. Pourtant Kremitz nous rappelle que :

« Le concept de « conflit linguistique » sera applicable à chaque fois que deux groupes linguistiques différenciés, cohabitent dans une même organisation étatique, dès que l'une des deux a sur l'autre un avantage, en droit et en fait. Il s'ensuit que très peu d'Etats actuels échappent à cette situation (peut-être aucun), ne serait-ce que sur une partie de leur territoire, d'autant plus que des situations juridiquement stables peuvent devenir instables socialement à cause de changements apparemment mineurs »⁸⁸¹.

2.1.5. Du monolinguisme au plurilinguisme : un changement de paradigme et ses conséquences

2.1.5.1 Du bilinguisme parfait au bilinguisme fonctionnel

Le sens actuel du terme *bilingue* est apparu en fait en 1826 (*Ouvrage bilingue*), dont le dérivé *bilinguisme* (1918). Le terme est employé pour la première fois par Antoine Meillet au sens du « fait de pratiquer deux langues »⁸⁸². Une conception qui s'appuie surtout sur les aspects individuels du bilinguisme. Cependant dans la dernière édition du *Nouveau Petit Robert* (2000) la définition du terme *bilinguisme* est complétée par une autre dimension, soit sociopolitique, comme « situation d'un pays qui a deux langues officielles : le bilinguisme canadien. ». Hamers et Blanc (1983), pour leur part, utilisent le mot bilingue pour indiquer soit tant la dimension individuelle que sociale : ils définissent le terme « comme l'état psychologique d'accessibilité à deux codes linguistiques et leurs corrélats langagiers, et comme « l'état d'une communauté qui se réfère à la présence simultanée de deux langues de la communauté ». Ils introduisent en outre le terme *bilingualité* qui s'applique plutôt au niveau individuel⁸⁸³.

Bien que les dimensions individuelles et sociales soient importantes, le bilinguisme se manifeste d'abord au niveau individuel. D'ailleurs Lüdi et Py (1986), se référant à Weinreich (1953), nous rappelle que « l'endroit où les langues entrent en contact n'est pas un lieu géographique mais bien l'individu bilingue »⁸⁸⁴. C'est sur le plan de l'individu et de son expérience personnelle que le bilinguisme d'une personne étrangère se situe lorsqu'elle arrive dans un pays comme la Suisse, plurilingue où désormais les locuteurs, comme nous explique Blanc (1999), ne le sont pas automatiquement du fait du principe de la territorialité des langues, ou comme la France où

⁸⁸⁰ GOHARD-RADENKOVIC A., 2018, *ibidem*, p. 70

⁸⁸¹ KREMNITZ, *op.cit.*, p. 66, cité par GOHARD-RADENKOVIC, 2018, *ibidem*.

⁸⁸² REY A., 2011, *Dictionnaire historique de la langue française*, Nathan, p. 4833.

⁸⁸³ HAMERS J.F. & BLANC M., 1983, *op.cit.* p. 29.

⁸⁸⁴ LÜDI G. et PY B., 1986, *Etre bilingue*, Peter Lang, p.15.

domine une idéologie monolingue. Qu'elle finisse par perdre l'usage de sa langue maternelle, elle va passer par un stade de bilinguisme puisqu'elle va vivre avec ces deux langues au moins pendant un certain temps⁸⁸⁵.

Dans les années 1930, Leonard Bloomfield, dans son ouvrage *Language* (1993 : 56) conçoit le bilinguisme comme la juxtaposition de deux monolinguisms parfaits ; il considère bilingues les individus qui ont une compétence équivalente à celle d'un locuteur natif dans les deux langues⁸⁸⁶. Bloomfield est rejoint dans cette conception par d'autres chercheurs, pour lesquels les *polyglottes*⁸⁸⁷ sont en premier lieu « les personnes (...) qui usent de plusieurs langues depuis l'enfance avec une égale aisance. » (Lebrun)⁸⁸⁸. Macnamara (1967), s'oppose à ces définitions d'un bilinguisme parfait, soit selon ces critères d'une maîtrise maximale, pour se contenter au contraire d'une connaissance minimale. Cet auteur définit par bilingue, tout locuteur qui « possède une compétence minimale dans une des quatre habiletés linguistiques : comprendre, parler, lire et écrire dans une langue autre que sa langue maternelle »⁸⁸⁹.

La définition proposée par François Grosjean marque un tournant décisif pour la conception du bilinguisme. Selon lui, l'individu bilingue n'est pas la somme de deux individus monolingues mais plutôt un locuteur spécifique totalement compétent qui a développé une compétence communicative égale à celle des monolingues mais de nature différente. Une compétence qui inclut non seulement la connaissance de deux langues mais la capacité de passer de l'une à l'autre et la connaissance des effets d'alternance, tout comme le monolingue passe d'un registre à l'autre suivant ses interlocuteurs et les situations de communications. Il définit les bilingues comme :

« Des personnes qui se servent de deux ou plusieurs langues (ou dialectes) dans la vie de tous les jours. Ceci englobe les personnes qui ont une compétence de l'oral dans une langue, de l'écrit dans une autre, les personnes qui parlent plusieurs langues avec un niveau de compétences différent dans chacune d'elles (et qui ne savent ni lire ni écrire dans l'une ou l'autre), ainsi que, phénomène assez rare, les personnes qui possèdent une maîtrise parfaite de deux (ou plusieurs) langues »⁸⁹⁰.

Le bilinguisme est alors conçu d'un point de vue fonctionnel et tient compte des éléments situationnels d'utilisation des langues et des dimensions sociales et culturelles propres à ces contextes. L'approche fonctionnelle répond aux questions : quand, où, avec qui, pourquoi telle

⁸⁸⁵ HELOT C., 2007, *op. cit.*, p.30.

⁸⁸⁶ BLOOMFIELD L, 1933, *Language*, Motilal Banarsidass Publ., pp. 55-56. « In the extreme cases of foreign language learning, the speaker becomes so proficient as to be indistinguishable from the native speaker round him(...) in the cases where his perfect foreign language learning is not accompanied by loss of the native language, it result in bilingualism, native-like control of two languages ». (trad. Dans les cas extrêmes d'apprentissage des langues étrangères, le locuteur devient si compétent qu'il ne peut être distingué du locuteur natif autour de lui (...) dans les cas où son apprentissage de la langue étrangère ne s'accompagne pas de la perte de la langue maternelle, il en émerge un bilinguisme, avec deux langues appréhendées comme un locuteur natif).

⁸⁸⁷ Nous utilisons le terme 'bilinguisme' dans un sens large qui inclut le multilinguisme, ce qui permet de rapprocher ici 'bilingue' et 'polyglotte' selon la définition de MACKAY W.F., 1977, *Bilinguisme et contact des langues*.

⁸⁸⁸ LEBRUN, F. 2000, « Définir le bilinguisme. Catalogue des critères retenus pour la définition discursive du bilinguisme », dans *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 32, p.129.

⁸⁸⁹ MACNAMARA J., 1967, « The bilingual's linguistic performance. A psychological overview » dans *Journal social issues*, Vol. XXIII, n.2, pp. 58-78.

⁸⁹⁰ GROSJEAN F., 1993, « La personne bilingue et biculturelle dans le monde des entendants et des sourds » dans *Nouvelles pratiques sociales*, pp.71.

langue est utilisée dans tel contexte ? Selon cette perspective, les enfants qui grandissent avec deux langues (enfants souvent issus de la migration), qu'elles soient valorisées ou pas, sont considérés *de facto* bilingues quel que soit leur niveau de compétence dans l'une ou dans l'autre de leurs langues.

2.1.5.2. Plurilinguisme ou multilinguisme ? Emergence de nouvelles conceptions des langues

Le terme « plurilinguisme » est apparu pour la première fois en 1956 dans l'ouvrage de Marcel Cohen, *Pour une sociologie du langage*⁸⁹¹, pour désigner la situation d'une personne ou d'une communauté qui utilise plusieurs langues selon le type de communication. Par analogie, il dérive du mot « bilinguisme » utilisé pour la première fois en 1918 par Antoine Meillet pour indiquer le « fait de pratiquer deux langues ».⁸⁹²

Le concept de plurilinguisme est souvent source de malentendu et de confusion et souvent a été rapproché de celui de multilinguisme. En 1976, le sens du terme *multilinguisme* était identique à celui de *plurilinguisme*, mais a été différencié par la suite. *Multilinguisme* désigne la présence de plusieurs langues sur un même territoire⁸⁹³. Une définition de « plurilinguisme » nous est donnée dans le préambule de la *Charte européenne du plurilinguisme* (Paris 2005)⁸⁹⁴

« Nous convenons dans ce qui suit de désigner par plurilinguisme l'usage de plusieurs langues par un même individu. Cette notion se distingue de celle de multilinguisme qui signifie la coexistence de plusieurs langues au sein d'un groupe social. Une société plurilingue est composée majoritairement d'individus capables de s'exprimer à divers niveaux de compétence en plusieurs langues, c'est-à-dire d'individus multilingues ou plurilingues, alors qu'une société multilingue peut être majoritairement formée d'individus monolingues ignorant la langue de l'autre. »

Les sociolinguistes ont repris cette distinction : tandis que le « multilinguisme » représente l'expression de politiques des langues officielles instituées par les Etats ou les gouvernements en place (au niveau fédéral, national, régional, provincial cantonal, etc.)⁸⁹⁵(Boyer, 1996), mises en œuvre ou interprétées par des institutions ou structures relais (juridiques, ministérielles, éducatives, associatives, etc.), le « plurilinguisme » représente les répertoires linguistiques et les parcours de langues individuels.

Ainsi l'Etat, législateur des langues, impose par des lois, directives et mesures, des *plurilinguismes de droit* s'articulant avec des *plurilinguismes de fait* ou au contraire s'opposant à des plurilinguismes de fait. Qu'appelons-nous plurilinguismes de fait et plurilinguismes droits ?

Nous nous appuyons sur Gohard-Radenkovic (2010) qui en résume les spécificités ainsi :

- « *des plurilinguismes de fait* recouvrent des situations plurilingues acquises, héritées, exprimées par une situation de cohabitation plus ou moins pacifique de plusieurs langues représentant

⁸⁹¹ COHEN M., 1956, *Pour une sociologie du langage*, Paris, Albin Michel.

⁸⁹² GRAVE-ROUSSEAU G., 2011, *L'EMILE d'hier à aujourd'hui : une mise en perspective de l'apprentissage d'une discipline en langue étrangère*, pp. 1-10.

⁸⁹³ VERDHELAN-BOURGADE, 2007, *Plurilinguisme : pluralité des problèmes, pluralité des approches et enseignement*, dans *Tréma*, n°28, pp. 5-16.

⁸⁹⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Charte_europ%C3%A9enne_du_plurilinguisme

⁸⁹⁵ BOYER H., 1996, *Sociolinguistique, territoire et objets*, Lausanne, Paris, Delachaux et Niestlé.

des communautés différentes en présence au sein d'un même pays, sur un même territoire; ou une situation de domination d'une des langues en présence et donc d'une des communautés porteuse de cette langue, devenue langue véhiculaire, à travers un processus de lutte et de hiérarchisation historique, sociale, politique ou économique; les deux situations rencontrées sont définies par le terme générique de « polarité diglossique » (Boyer, 1997);

- *des plurilinguismes de droit* traduisent une reconnaissance politique, juridique à travers un plurilinguisme ou bilinguisme régulé, fruit d'une politique linguistique procédant à des rééquilibrages de pouvoir par le processus de « représentativité » territoriale ou démographique. Ces politiques bi ou plurilingues institutionnalisées auront des implications sociales et éducatives non négligeables (ex. introduction d'un bilinguisme obligatoire dès l'école primaire). Elles sont parfois la tentative de gérer des revendications identitaires ou des rapports de force (souvent économiques et démographiques) entre groupes différents s'exprimant par le fer de lance qu'est la langue pouvant opposer deux ou plusieurs communautés sur un même territoire, comme en Belgique, au Québec, en Suisse ». ⁸⁹⁶

La notion de *plurilinguisme* définie dans le CECR s'écarte également de la notion de *multilinguisme*, ce dernier produit des glottopolitiques et met l'accent

« sur le fait que, au fur et à mesure que l'expérience langagière d'un individu dans son contexte culturel s'étend de la langue familiale à celle du groupe social puis à celle d'autres groupes (que ce soit par apprentissage scolaire ou sur le tas), il ne classe pas ces langues et ces cultures dans des compartiments séparés mais construit plutôt une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience de langue et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent. [...]

La conception d'un plurilinguisme individuel repose sur trois principes majeurs (nous résumons) :

- la capacité d'un individu à puiser, au moment où il le souhaite, dans un répertoire de connaissances et de savoirs-faire dans plusieurs langues pour se confronter aux situations de communication les plus diverses, qu'elles soient liées à sa vie professionnelle ou personnelle;
- l'idée que le niveau de compétences linguistiques et culturels n'est pas identique d'une langue à l'autre et qu'il est susceptible d'évoluer pendant le parcours personnel d'un individu ;
- le rôle de l'école est non seulement d'amener les élèves à acquérir des connaissances et des savoir-faire dans les langues mais également de renforcer l'autonomie et la compétence plurilingue afin qu'ils puissent s'en servir dans leur vie future.

Par rapport à ce « plurilinguisme » conçu par le CECR, la « trajectoire linguistique » n'est pas linéaire mais avance dans une logique de « processus », débute dans le contexte familial (socialisation primaire) pour s'étendre, au fur et à mesure, du contexte linguistique et social premier qui diffère ou non de celui de la scolarisation pour ensuite s'étendre à d'autres milieux différents (socialisation secondaire), professionnels, qu'ils soient internes, au niveau régional ou

⁸⁹⁶ GOHARD-RADENKOVIC A., 2010, « Politiques de gestion de la pluralité linguistique : leurs effets sur les logiques des institutions et les logiques des individus » dans RUEGG F. & BOSCOBINI A. *From Palermo to Penang. A Journey into political Anthropology / De Palerme à Penang. Un itinéraire en anthropologie politique*, Berlin, Freiburger Sozialanthropologische Studien, LIT Verlag, pp.119-135

national, ou comme dans notre cas, externes au pays, à l'étranger⁸⁹⁷. Lorsque la connaissance de la langue évolue, si les expériences langagières acquises ne seront pas abandonnées ou organisées séparément, elles devraient s'articuler les unes aux autres, en interagissant et en contribuant à l'acquisition d'autres pratiques langagières et communicatives.

Les conséquences de l'émergence d'un nouveau champ, le plurilinguisme, sont multiples sur le plan collectif et individuel. Sur le plan didactique, c'est un véritable tournant paradigmatique qui se traduit par des changements radicaux de conceptions. Autrefois on attribuait des dénominations fixes et univoques, comme langue maternelle, langue seconde, langue étrangère ou langue d'origine qui perdent ici tout leur sens dans une configuration d'apprentissages flexibles et dans des contextes où les rapports entre les langues ne cessent de se recomposer au sein des territoires nationaux, de marchés internationaux, de plates-formes virtuelles, de sociétés qui se redéfinissent dans le cadre de mutations politiques et économiques profondes.

Nous assistons donc à une redénomination des rapports aux langues du fait de nouveaux types de besoins chez les usagers de langues liées à de nouveaux types de mobilités, géographiques intranationales ou internationales, scolaires, académiques, disciplinaires, professionnelles, virtuelles, etc., voire même de mobilités de frontières (Gohard-Radenkovic et Veillette, 2015 et 2016)⁸⁹⁸. On parle désormais de mobilités linguistiques et de ce fait les langues héritées, apprises, pratiquées ou dormantes, peuvent changer de fonction et donc d'ordre, d'usage et de priorité tout au long de la vie ou à l'occasion de bifurcations comme par exemple le choix d'émigrer. Ces langues deviennent premières, deuxième, troisième, etc. dans le parcours de vie des individus et des familles, et ce processus est amplifié chez ceux qui bougent d'une région linguistique à une autre, d'un pays à un autre. Au sein d'une même famille, la langue qui sera première pour les uns deviendra une langue deuxième, une langue troisième, voire une langue oubliée pour les autres. Au sein de ces mobilités, surgissent alors de nouvelles hiérarchies, de nouvelles permissions, des nouveaux interdits dans le choix et l'usage des langues. Certains didacticiens ont pointé le caractère plus idéologique que scientifique de ces catégorisations classiques de la langue, toujours usitées. On devrait se poser les questions suivantes : « langue maternelle » : pourquoi au singulier ? Ou « langue seconde » : pourquoi au singulier et quels types de locuteurs sont concernés ? Ou encore « langue d'origine » : de qui et pour qui ? etc.

⁸⁹⁷BERGER P. et LUKMANN T., 2006 (1996), *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris.

Le concept de socialisation primaire et secondaire a été traité par ces deux sociologues : la socialisation primaire désigne le processus de socialisation qui concerne les enfants. Ce processus s'effectue dans un premier temps au sein de la famille (puis à l'école) et la socialisation secondaire est la poursuite du processus de socialisation à l'âge adulte essentiellement dans le monde du travail, professionnel et dans le cadre familial.

Voir également DARMON M., 2010, *La socialisation*, Armand Colin, p. 128. Elle soutient que la socialisation primaire est forte, affective et « chargée d'émotion », « difficilement désintégrée ». Elle possède une qualité spécifique de « fermeté » qui la rend « la plus importante pour l'individu » et qui explique que ses effets qui se prolongent tout au long de la vie, dans la mesure où le monde que l'enfant intériorise est « solidement incrusté » dans sa conscience. La socialisation secondaire est moins puissante et moins émotionnelle, quasi bureaucratique, plus vulnérable à la destruction. Elle consiste en tout processus postérieur qui permet d'incorporer un individu déjà socialisé dans de nouveaux secteurs du monde objectif de la société : le monde du travail et le monde scolaire. La socialisation secondaire est nécessairement une « re-construction » de la socialisation primaire.

⁸⁹⁸GOHARD-RADENKOVIC A. et VEILLETTE J., 2015 et 2016, « Nouvelles logiques migratoires ? Acteurs entre mobilités et immobilités » dans *Les Cahiers internationaux de Sociolinguistique*, Vol. 8/2015 et Vol. 9/2016.

Nous sommes directement interpellée par ces questionnements car ils touchent notre problématique de transmission (ou non transmission) intergénérationnelle de la ou des langues familiales qui de fait nécessitent d'explorer leurs fonctions et leurs dénominations.

2.1.6. Conceptions additives vs soustractives des capitaux bi-plurilingues

Aujourd'hui on sait combien le rapport des locuteurs à leur langue est influencé par les représentations associées à ces langues et à leur place dans une société. L'enfant perçoit très tôt ces différences d'attitude et de représentation.

A ce propos Christine Hélot met en évidence l'écart entre le *bilinguisme des élites*, soutenu par l'école, choisi par les parents, reconnu socialement, et le *bilinguisme des migrants* ou de *masse*, comme l'entendent Lüdi et Py, ignoré, subi, encore perçu comme source de difficultés ou handicap pour l'apprentissage. Le bilinguisme ou le plurilinguisme des élites est pratiqué aujourd'hui par les enfants des familles de diplomates, tels ceux qui fréquentent les écoles internationales tandis que le bilinguisme des immigrés concerne en général les pratiques linguistiques des minorités ethnolinguistiques dont le niveau socio-économique est moins élevé que celui des élites internationales, et dont les deux langues n'ont pas le même statut : une langue dominante, celle du pays d'accueil et une langue autre, celle d'un ex-pays colonisé, donc dominée, ou associée au fait migratoire, à l'immigration économique ou politique etc.

C'est ce que Lambert désigne par bilinguisme *additif* et bilinguisme *soustractif*⁸⁹⁹. Le premier se développe lorsque deux langues ont toutes deux un statut élevé et la deuxième langue qui s'ajoute ne menace pas la première. Il en émerge des bénéfices non seulement linguistiques mais aussi culturels, sociaux et économiques. A l'opposé le deuxième émerge lorsqu'une deuxième langue de statut élevé est acquise au détriment d'une première langue peu valorisée. Les deux langues entrent en concurrence étant donné que l'une est plus économiquement et socialement plus prestigieuse que l'autre. En général il s'agit d'enfants scolarisés dans une langue plus prestigieuse que leur langue maternelle. Ces situations peuvent avoir des effets négatifs au niveau linguistique, affectif et cognitif. Ce rapport aux langues chez le bilingue est capital : les enfants des élites ont rarement honte de leur langue, bien au contraire, puisque leur connaissance de plusieurs langues est valorisée dans la famille, à l'école et dans la société. Par contre un enfant issu de l'immigration peut avoir honte de la langue de ses parents qui est associée à un contexte perçu négativement. En ce qui concerne les enfants de migrants de deuxième ou troisième génération, la transmission au sein de la famille d'une langue autre que le français sera plus ou moins valorisée selon le statut de la langue en question et selon le niveau socio-économique de la famille.

Hélot le dit bien : « Ce bilinguisme inégal serait un atout pour certains mais un handicap pour d'autres »⁹⁰⁰. D'après des données de l'INSEE (2002), de nos jours encore, la transmission familiale

⁸⁹⁹ LAMBERT WALLACE E., 1975, « Culture and Language as Factors in Learning and Education » dans A. Wolfgang (éd.), *Education of Immigrant Students*, Toronto, Ontario, Institute for Studies in Education, pp.55-83.

⁹⁰⁰ HÉLOT C., « Bilinguisme des migrants, bilinguisme des élites, analyse d'un écart en milieu scolaire » dans *Quelques pratiques innovantes en matière de projet interdisciplinaire au Lycée Jean Piaget, Neuchâtel, Acte de la recherche 3 de la HEP-BEJUNE*, pp.8-25.

des langues de l'immigration est faible et elle a fortement diminué avec les générations. L'arabe, le portugais, l'espagnol, l'italien, toutes ces langues reculent d'une génération à l'autre pour être supplantées par le français. Hamers et Blanc (1983) constatent également que selon que deux langues sont valorisées ou non dans l'entourage de l'enfant, celui-ci développera des formes différentes de bilinguisme. Si les deux langues sont suffisamment valorisées, l'enfant pourra en tirer un bénéfice maximum sur le plan du développement cognitif, au contraire si le contexte socioculturel est tel que la langue maternelle de l'enfant est dévalorisée, son développement cognitif pourra être freiné et, dans des cas extrêmes, accuser un retard par rapport à celui de l'enfant monolingue⁹⁰¹. Cependant, pour Françoise Gadet et Gabrielle Varro (2006)⁹⁰², cette dénomination d'additif ou de soustractif n'a plus guère de sens aujourd'hui. Bourdieu le dit bien

« les compétences linguistiques, en tant que capacité de production socialement classées, caractérisent des unités de production linguistique socialement classées et (...) définissent des marchés eux-mêmes socialement classés, et contribue à déterminer la loi de formation des prix qui s'impose à un échange particulier.»

Rappelons ici le texte Geneviève Zarate (1997)⁹⁰³ dans lequel, en analysant la biographie sociolinguistique d'une famille bourgeoise d'Europe centrale du milieu du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, elle a pu identifier les stratégies familiales de maintien, renforcement, réinvestissement du français, et plus largement de la francophilie, à travers une transmission générationnelle uniquement féminine. Ce capital-langues qui est aussi un capital culturel s'est élargi à d'autres langues héritées et acquises au fur et à mesure des alliances et des mobilités. Cette analyse biographique illustre parfaitement une conception additive des capitaux plurilingues, dans le cadre de familles formant les élites, au capital culturel élevé.

Gohard-Radenkovic, de son côté, montre que le rapport aux langues au sein des familles aussi bien locales que venues d'ailleurs et la transmission (ou non) de ces capitaux, souvent bilingues, voire plurilingues, sont tributaires des fluctuations politiques, juridiques et économiques, des temps de paix et des temps de guerre, « au croisement de la Grande Histoire et de la petite histoire », pour reprendre le titre de son article (2014a)⁹⁰⁴. On peut donc avoir affaire à des conceptions tant additives valorisant et reconnaissant les capitaux bi-plurilingues que soustractives dévalorisant et discréditant ces mêmes capitaux pluriels. Ceci est d'autant plus vrai dans les zones où se côtoient deux langues⁹⁰⁵ qui sont tour à tour imposées (devenant la « bonne langue ») et interdites (devenant la « mauvaise langue »). Dans ce cas précis, ce ne sont pas les individus qui bougent mais les frontières et, avec elles, les langues devant s'inscrire dans des espaces redéfinis et dans de nouveaux rapports de force redistribuant les cartes... des langues.

⁹⁰¹ HAMERS J.F. & BLANC M., 1983, *op.cit.*, p.25.

⁹⁰² GADET F. et VARRO G., 2006, « Le scandale du bilinguisme », dans *Langage et sociétés* n. 2 (n°116), pp. 9-28

⁹⁰³ ZARATE G., 1997, « Pour l'amour de la France : la constitution d'un capital pluriculturel en contexte familial » dans LEFEBVRE, M.-L. et HILY, M.-A. (dir.), *Les situations plurilingues et leurs enjeux*, Paris, Espaces interculturels, L'Harmattan.

⁹⁰⁴ GOHARD-RADENKOVIC A., 2014, « Au croisement de la Grande Histoire et de la petite histoire », dans *Heteroglossia* n° 13, *Male Lingue / Mauvaises langues, Poor and Bad Languages*, coord. par LEVY D. et ANQUETIL M.

⁹⁰⁵ L'auteur prend l'exemple de l'Alsace mais elle analyse également d'autres régions comme la vallée d'Aoste ou la Catalogne où se retrouvent des situations de cohabitation plurilingue plus ou moins pacifiques selon les époques.

2.1.7. Bilinguisme *symbolique* et conflits de loyautés⁹⁰⁶

Des travaux menés sur le bilinguisme ont montré que, même quand ils ne la parlent pas, certains locuteurs font référence à leur langue d'origine comme partie intégrante de leur identité. Suite à une recherche sur la situation sociolinguistique des jeunes issus de l'immigration, Jacqueline Billiez (1985) constate que « la langue d'origine semble investie d'une fonction symbolique fondamentale qui se révèle tant au niveau de la conscience linguistique qu'à celui des déclarations d'allégeance. »⁹⁰⁷. Elle poursuit en disant que « [celle-ci] est la trace des racines, on la conserve en soi comme le sang et on souhaite la transmettre aux générations suivantes. »⁹⁰⁸. En conclusion, elle indique que « la langue d'origine est donc moins perçue dans sa fonction d'outil de communication que comme composante primordiale de l'héritage et comme marqueur d'identité. »⁹⁰⁹. De même, Christine Hélot (2007)⁹¹⁰, reprenant un terme de Gabrielle Varro (2003)⁹¹¹, parle de *bilinguisme symbolique* pour évoquer des situations dans lesquelles la langue n'est pas transmise mais fait partie de l'environnement de l'enfant et participe implicitement à un répertoire linguistique et culturel. Elle précise concernant des adolescents « qui, bien qu'ils ne parlent que la langue dominante, s'identifient à la langue de leur famille qu'ils n'ont jamais apprise (...) [que pour eux], le bilinguisme représente alors un idéal et le symbole d'une identité qu'ils se choisissent. »⁹¹². Toujours selon cet auteur, « au-delà du fait qu'un enfant parle ou ne parle pas la langue de ses parents, ignorer son appartenance à deux cultures, c'est ignorer l'histoire de sa famille. »⁹¹³.

Bourdieu souligne que, dans chaque interaction, à travers les langues pratiquées, les locuteurs qui les parlent, les groupes définis par la possession de la compétence correspondante est présente dans toute la structure sociale avec ses rapports de force⁹¹⁴. Il paraît désormais acquis que le bilinguisme est un atout pour l'enfant. Cependant il pourra grandir dans un métissage linguistique et culturel favorable seulement si le rapport tant à la langue familiale qu'à celle du pays d'accueil est harmonieux et équilibré. Par contre, si la langue familiale n'est pas reconnue et reste circonscrite à l'univers familial de façon très fermée, le risque est que l'enfant puisse « être condamné au silence » pour reprendre une expression de Bourdieu, ou à un certain « mutisme extra-familial ». Hélot explique que tout dépend de l'attitude des parents face à leur propre bilinguisme : ceux qui sont à l'aise transmettront leur langue sans aucune réticence, ceux qui le sont moins transmettront leur même inhibition langagière. Identifier des capitaux bilingues ou des ressources plurilingues chez les individus et dans le contexte familial (auprès de plusieurs

⁹⁰⁶ COUËTOUX-JUNGMAN F. et EXTRAMIANA C., « Du bilinguisme familial chez les enfants » dans *Hommes et migrations*, 1288, 2010, pp. 80-85.

⁹⁰⁷ BILLIEZ J., 1985, « La langue comme marqueur d'identité » dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n°2, Générations nouvelles Décembre, sous dir. d'Yves CHARBIT et Antonio PEROTTI, p.85

⁹⁰⁸ BILLIEZ J., 1985, *op.cit.*, p.101.

⁹⁰⁹ BILLIEZ J., 1985, *idem*, p.102.

⁹¹⁰ HELOT C., 2007, *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, Espaces discursifs, L'Harmattan, p. 22.

⁹¹¹ VARRO G., 2003, *Sociologie de la mixité. De la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles*, Paris, Belin.

⁹¹² HELOT C., 2007, *op. cit.*, p. 88.

⁹¹³ HELOT C., 2007, *idem*.

⁹¹⁴ BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire. Economie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, p.61.

générations) ne peut donc être coupé du contexte politique et éducatif dans lequel les deux langues sont en contact voire en conflit (Billiez)⁹¹⁵. Les relations de pouvoir entre les langues, entre leurs locuteurs et sur la façon dont ces relations se traduisent au sein de la société obligent à considérer le bilinguisme non pas uniquement comme un capital à acquérir mais comme un processus ancré dans une histoire nationale, pouvant remettre en question *l'habitus monolingue* attendu dans un pays (Bourdieu, 1991).⁹¹⁶

Mais les relations entre bilinguisme en famille et monolingue à l'école peuvent entraîner ce qu'on appelle des conflits de loyautés pour l'individu et plus largement pour le groupe social, engendrant des comportements mutiques et enfouissant des langues appartenant à l'histoire familiale, notamment dans le contexte migratoire mais pas uniquement.

En outre, il est important de faire remarquer que le plurilinguisme n'est jamais envisagé ni *pensé* par la société d'accueil qui cantonne les immigrés dans un bilinguisme restrictif en leur attribuant *de facto* deux langues : langue première (ou langue du pays d'origine) et langue seconde (ou langue du pays accueil) ce qui est une erreur. Car on sait que la plupart des réfugiés et des immigrés sont dans la grande majorité plurilingues mais les sociétés d'accueil ne cessent de projeter sur ces candidats à l'exil et à l'immigration leurs propres conflits interlinguistiques et leurs propres enjeux identitaires qu'ils vivent sur le mode binaire comme au Canada, en Belgique ou en Suisse (Gohard-Radenkovic, 2004 ; Gohard-Radenkovic et Veillette, 2012, Gohard-Radenkovic 2014b)⁹¹⁷.

2.2. Notion de « culture, cultures »

Introduction. Raisons des choix

La notion de « culture » présente une priorité absolue dans notre recherche cette étude a été conçue pour répondre au questionnement posé sur les raisons à la différence de rapports « à la langue et à la culture italienne » chez de jeunes adultes de troisième génération, vivant en Vaud (Suisse) et en Savoie (France), issus de familles en provenance du Mezzogiorno qui ont immigré dans les années 50/60. Nous avons fait l'hypothèse que le rapport que ces jeunes adultes de la (G3) entretenaient vis-à-vis de « langue et à la culture italiennes » dans ces deux régions, s'inscrivait dans un processus de transmission supposée d'une génération à l'autre, en particulier de la génération première aux générations suivantes, par des canaux et des réseaux qu'il nous

⁹¹⁵ BILLIEZ J., *op.cit.*, p.11

⁹¹⁶ BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, Traduction anglaise 1991 *Language and Symbolic Power*, Cambridge (Mass.), Harvard University press, pp. 24 -31. Nous nous référons ici à la définition que Thompson donne du concept d'habitus dans la Préface.

⁹¹⁷ GOHARD-RADENKOVIC A., 2004, « Représentations des 'nouveaux arrivants' et enjeux de leur intégration au Québec » dans *Francophonies*, n° Interculturel, Nouvelles mobilités, nouveaux voyageurs, coord. par MURPHY-LEJEUNE, E., Italie, Alliance française de Lecce, pp. 37-53.

Voir également GOHARD-RADENKOVIC A. ET VEILLETTE J., 2012, *op.cit.*, Les migrants face aux langues des pays d'accueil. Acquisition en milieu naturel et formation, Savoirs mieux, Septentrion ; GOHARD-RADENKOVIC A. 2014b, « Peut-on enseigner des langues pensées 'mauvaises langues' dans le processus d'intégration socio-scolaire des élèves immigrés ? D'apprentissages impensés à des pistes didactiques pensables », *Heteroglossia* n° 13, *Male Lingue / Mauvaises langues, Poor and Bad Languages*, coord. par LEVY D. et ANQUETIL M., pp. 1-29

reste à identifier dans nos analyses. Cette hypothèse nous amène à nous interroger sur les différentes conceptions de la notion de « culture » et leur évolution et plus spécifiquement au sein du phénomène migratoire. Définir donc ce qu'on entend par *culture* lorsque nous nous référons à des familles qui quittent leur pays, emportant un certain « bagage linguistique et culturel », pour aller s'installer dans un autre pays où d'autres références culturelles s'imposeront, c'est en fait s'interroger en amont sur ce bagage et la manière dont il évoluera au fil des générations successives. Ces notions définitives nous permettront de mieux cerner comment les ressources culturelles héritées et acquises par la G1, dans leurs contextes sociaux et linguistiques de départ respectifs, seront transmises/ou pas aux générations suivantes (G2-G3), puis comment les descendants appartenant à la G2, nés et grandis en Suisse ou en France, transmettront ou non cette « culture emportée » mais peut-être pas « importée ».

Nous nous donnons pour objectif dans cette deuxième partie d'analyser la notion de culture dans ses différentes acceptions passées et présentes, pour suivre son évolution sémantique jusqu'à nos jours. Pour ce, nous nous appuyerons principalement sur l'ouvrage de Cuche, *La notion de culture en sciences sociales*⁹¹⁸, qui a radiographié la notion de culture à diverses époques en Europe, et partageons avec lui cette première considération sur la culture :

« (...) Rien ne serait purement naturel chez l'homme. Même les fonctions humaines qui correspondent à des besoins physiologiques, comme la faim, le sommeil, le désir sexuel, etc., sont informées par la culture »⁹¹⁹.

2.2.1. Qu'est-ce que la culture ? Une notion floue et contradictoire

Qu'est-ce que la culture ? La question est complexe car le concept est non seulement flou et controversé sur le plan scientifique mais aussi souvent instrumentalisé à des fins idéologiques. C'est, selon Cuche au début du XXème siècle, lorsque la sociologie et l'ethnologie s'imposeront comme des disciplines scientifiques pour étudier l'homme et la société, que le concept de culture apparaîtra pour définir « la diversité humaine » et pour appréhender de manière objective cette diversité. Il ne s'agira plus, comme il en était pour les philosophes, « de dire ce que la culture doit être mais de décrire ce qu'elle est, ainsi comme elle apparaît dans les différentes sociétés humaines »⁹²⁰.

Les ethnologues de l'époque, partent du principe que tous les hommes sont égaux et que la différence n'est plus d'ordre *biologique* ou *racial* (conception de plus en plus discréditée par les progrès de la génétique étudiant les populations humaines) mais d'ordre culturel⁹²¹.

A ce propos Cuche souligne qu'

« elle (la culture) semble indiquer la réponse, parmi les plus satisfaisantes, à la question des différences entre les peuples (...). Si toutes les populations humaines possèdent le même bagage

⁹¹⁸ CUCHE D., 2010, *La notion de culture dans les sciences sociales*, La découverte, p.39.

⁹¹⁹ CUCHE D., 2010, *op.cit.*, p.6.

⁹²⁰ CUCHE D., 2010, *idem*.

⁹²¹ CUCHE D., 2010, *ibidem*.

génétique, elles se différencient par leurs choix culturels, chacune à travers l'invention de solutions originales aux problèmes auxquels elles sont confrontées. »⁹²².

Car, selon ce socio-ethnologue, depuis quelques décennies le terme « culture » a été galvaudé, utilisé et appliqué pour expliquer des phénomènes différents, ce qui n'a jamais été le cas auparavant, et il admet une pluralité de sens. Chaque forme d'expression collective devient "culture" comme la culture « hip hop », « du football », « du micro-onde » et dans le vocabulaire politique on utilise l'expression « culture du gouvernement » ou « culture de l'opposition » etc. ⁹²³. Cuche affirme que ces nouvelles connotations sont dues à une vulgarisation de l'anthropologie culturelle, qui ont provoqué une confusion conceptuelle de la notion de culture et que c'est probablement,

« par l'utilisation d'un mot noble qu'ils (les acteurs politiques) veulent probablement conférer une légitimité à leurs propres déclarations ». ⁹²⁴.

L'anthropologue Annamaria Rivera (2000) observe de son côté que la notion de culture et celui de tous ses dérivés a depuis longtemps

« quitté le domaine du spécialiste et le cercle des disputes académiques pour se populariser et connaître aujourd'hui une véritable inflation. Il fait désormais partie du vocabulaire de la communication de masse, et on le retrouve dans toutes les controverses sur ce qu'on appelle les relations interethniques ».

Selon cette anthropologue suisse, c'est l'expérience de la pluralité des cultures et des sociétés, notamment dans les sociétés de grande immigration, qui aurait contribué à la banalisation de cette notion véhiculée dans les discours ordinaires⁹²⁵. Ces discours ordinaires ont la tendance à vider la notion de culture de son sens qui s'est d'ailleurs *construit, déconstruit et reconstruit* à travers les siècles.

Christian Giordano remarque également que les définitions anthropologiques qui prolifèrent depuis la conception de Tylor jusqu'à nos jours⁹²⁶ (voir plus loin) « réduisent les individus à des automates » qui suivraient « des normes et des modèles culturels dictés par la société, à un consommateur passif ». Et bien que ces conceptions aient été critiquées dans les années 80, revisitées dans les années 90 par de nouvelles postures plus dynamiques⁹²⁷, ces visions

⁹²² CUCHE D., 2010, *ibidem*, pp.5-6.

⁹²³ CUCHE D., 2010, *ibidem*, pp.123-126.

⁹²⁴ CUCHE D., 2010, *ibidem*, p.125.

⁹²⁵ RIVERA A., 2000, « Culture », in GALLISSON R., KILANI M. et RIVERA A. *L'imbroglie ethnique*, Lausanne, Payot, citée dans GOHARD-RADENKOVIC A., MUJAWAMARIJA D., PEREZ S. (coord. par), 2003, *Intégration des « minorités » et nouveaux espaces interculturels*, Berne, Transversales, Peter Lang, (Introduction), pp.1-9.

⁹²⁶ GIORDANO C., 2003, *idem*, cité par GOHARD-RADENKOVIC A. et STALDER P., 2013, « En finir avec la conception ordinaire de la culture Interprété, commenté et analysé encore et encore, le concept de culture se galvaude. Et si on proposait de nouvelles approches, au-delà des conceptions ordinaires et même au-delà des mots ? », *Universitas Friburgensis*, Octobre. « Plus d'une centaine selon un recensement de Michel Barnard en 2000 ».

⁹²⁷ GIORDANO C., 2003, « De la crise des représentations au triomphe des préfixes » dans GOHARD-RADENKOVIC A., MUJAWAMARIJA D., PEREZ S. (dir.), 2003, *Intégration des « minorités » et nouveaux espaces interculturels*, Berne, Transversales, Peter Lang, Vol.6, (Préface) p. XIII.

surplombantes de la culture dominant encore un certain nombre de secteurs de la vie publique et même de la vulgarisation scientifique⁹²⁸.

Même constat de la part d'Aline Gohard-Radenkovic et de Pia Stalder, qui affirment que si les apports socio-anthropologiques récents sont porteurs,

« (...) par un phénomène d'inertie, de résistance ou de frilosité, ni les théoriciens ni les praticiens ne semblent s'approprier et réinvestir ces conceptions, si ce n'est sous des formes détournées, le plus souvent décontextualisées et simplifiées à l'extrême, au point que les spécialistes hésitent à les abandonner »⁹²⁹.

Le mot « culture » est polymorphe et prend des significations différentes, voire contradictoires, selon les époques et les lieux, mais aussi selon les domaines dans lesquels il s'inscrit. Dans cette jungle de conceptions qui s'affrontent, nous allons tenter d'y voir plus clair et de faire nos choix conceptuels. Pour ce, nous rappellerons les principales conceptions de la notion de culture et leur évolution en présentant tour à tour les approches ethno-anthropologiques, sociologiques, interactionnistes qui ont pris la relève des conceptions humanistes issues de visions philosophiques.

2.2.2. La notion de culture selon des conceptions ethno-anthropologiques

2.2.2.1. Conception universaliste ou approche évolutionniste de la notion de culture

La première définition scientifique du concept de « culture » nous est fournie par l'anthropologue britannique E.B. Tylor (1832-1917), qui nous propose une conception *universaliste de la culture*, dans son œuvre *Primitive Culture* (1871). C'est avec E.B. Tylor que la définition anthropologique de culture est née et perdure encore de nos jours⁹³⁰.

«Culture or Civilization, taken in its wide ethnographic sense, is that complex whole which includes knowledge, belief, art, moral, law, custom, and any other capabilities and habits acquired by man as a member of society».⁹³¹

(trad. La culture ou la civilisation, prise dans son sens ethnographique large, est cet ensemble complexe qui comprend les connaissances, les croyances, l'art, la morale, la loi, les coutumes et toutes autres capacités et habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société.

Avec Taylor, on assiste à un changement sémantique du terme, par rapport au passé. La culture ne se limite plus seulement à une considération des activités intellectuelles, mais elle comprend aussi les habitudes et toutes les capacités acquises et transmises socialement. Il y a donc *culture*

⁹²⁸ GIORDANO C., 2003, *op.cit.*, cité par GOHARD-RADENKOVIC A. et STALDER P., « En finir avec la conception ordinaire de la culture Interprété, commenté et analysé encore et encore, le concept de culture se galvaude. Et si on proposait de nouvelles approches, au-delà des conceptions ordinaires et même au-delà des mots ? », *Universitas*, Octobre 2013.

⁹²⁹ GOHARD-RADENKOVIC A. et STALDER P., 2013, *idem*.

⁹³⁰ ROCHER G., Extraits du chapitre IV, 1992, « Culture, civilisation et idéologie » dans *Introduction à la sociologie générale*. 1ère Partie : L'action sociale, Chapitre IV, pp. 101-127, Montréal, Éditions Hurtubise HMH Itée.

⁹³¹ TYLOR E. B., 1871, *Primitive Culture Research Into the Development of Mythology, Philosophy, Religion, Art, and Custom*, Vol.1, J. Murray, p.1.

partout là où il y a une société humaine avec ses propres modes de vie⁹³². Cet anthropologue fonde à la fin du XIX^{ème} siècle la base théorique à un courant anthropologique qui reconnaît l'existence d'une *culture primitive* qui constituerait le point de départ du développement culturel de l'humanité. Selon cet auteur, il n'y a pas de rupture entre le *primitif* et le *civilisé* mais seulement une différence de degré d'avancement dans la voie de la culture.

Dans la foulée de Tylor, surgira une prolifération de révisions, de corrections, de distinctions au sujet du concept de culture⁹³³. En 1952, deux chercheurs américains, Kroeber et Kluckhohn, dénombrent déjà plus d'une centaine de définitions différentes forgées depuis le milieu du XVIII^{ème} siècle par des scientifiques qu'ils soient anthropologues, ethnologues, sociologues, psychologues ou encore biologistes et les classent en six catégories : descriptive, historique, normative, psychologique, structurale et génétique.⁹³⁴

Dans ce sens, la définition du sociologue québécois Guy Rocher (1968) résume bien les conceptions développées par Tylor et par Durkheim :

« un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte ». ⁹³⁵.

2.2.2.2. Conception particulariste ou approche relativiste de la notion de culture

Dans le contexte américain, cette pensée évolutionniste est remise en question par l'anthropologue Franz Boas, soutenant une conception *particulariste* de la culture. Dans son ouvrage *L'esprit de l'homme primitif* (1911), cet auteur rejette le schéma diachronique évolutif et son interprétation de la *culture primitive* comme un moment en soi du développement culturel de l'humanité. Boas introduit le concept de *relativisme culturel* dans le sens que chaque culture est le fruit d'un processus historico-culturel unique (*particularisme historique*), qui lui est propre. Chaque culture a son « style », son « génie » spécifique qui s'exprime à travers « la langue, les croyances, les coutumes, l'art aussi, mais pas seulement. Ce style (...) influence le comportement des individus »⁹³⁶. Boas formule la définition suivante :

« Culture can be defined as the totality of the mental and physical reactions and activities that characterize the behaviour of the individuals composing a social group collectively and individually in relation to their natural environment, to other groups, to the members of the group itself. It also includes the products of these activities and their role in the life of the groups. The mere enumeration of these various aspects of life, however does constitute culture. It is more, for its elements are not independent, they have a structure. »⁹³⁷

(trad. La culture peut être définie comme l'ensemble des réactions et activités mentales et physiques qui caractérisent le comportement des individus composant un groupe social collectivement et individuellement par rapport à leur environnement naturel, aux autres groupes,

⁹³² La notion de « *cultura* » dans *Enciclopedia italiana Treccani* en ligne. <https://www.treccani.it/enciclopedia/cultura/#lanozionedicultura-1>.

⁹³³ GIORDANO C., 2003, « De la crise des représentations au triomphe des préfixes » dans GOHARD-RADENKOVIC A., MUJAWAMARIJA D., PEREZ S. (dir.), *op.cit.*, 2003.

⁹³⁴ KROEBER A.L., KLUCKHOHN C., 1952, *Culture: A critical review of concepts and definitions*, Cambridge, Massachusetts, U.S.A. published by the Museum.

⁹³⁵ ROCHER G., 1992, *op.cit.*

⁹³⁶ CUCHE D., 2010, *op.cit.*, pp. 20-25.

⁹³⁷ BOAS F., 1911, *The Mind of primitive Man*, New York, Macmillan, p. 149.

aux membres du groupe lui-même. Il comprend également les produits de ces activités et leur rôle dans la vie des groupes. La simple énumération de ces divers aspects de la vie constitue cependant la culture. C'est plus, car ses éléments ne sont pas indépendants, ils ont une structure)

Le *relativisme culturel* incite à prendre une distance face à ses propres croyances et schèmes de pensée afin d'observer l'autre et sa culture. Il ne s'agit pas de valoriser toutes les pratiques culturelles ou d'accepter les rites sacrificiels d'êtres humains mais de se positionner dans un esprit d'ouverture, de conscience et de tolérance⁹³⁸.

Qu'elle provienne d'une conception *évolutionniste* ou *relativiste*, la culture est conçue comme acquise et non innée. Selon ces deux interprétations, la culture se transmet par le biais de la socialisation au sein d'un groupe partageant de mêmes caractéristiques culturelles. Elle n'est pas et ne peut être objet de transmission par des facteurs génétiques ou biologiques, mais elle est plutôt objet d'apprentissage : elle est constituée par un *patrimoine social historico-culturel*⁹³⁹.

Vers les années trente, des anthropologues américains s'intéresseront aux liens existants entre les individus et leur culture et à la façon dont les êtres humains incorporent la culture du groupe, processus qui leur permet de s'insérer dans cette collectivité. Il s'agit d'une école qualifiée de *culture et personnalité*. Parmi les représentants de cette école, nous avons Edward Sapir, Ruth Benedict et Margaret Mead. L'anthropologie américaine sera souvent accusée de *culturalisme* car on lui reprochera d'avoir développé une conception *essentialiste* et *substantialiste* de la culture, qui considère la culture comme une réalité globalisante qui ne dépend pas des individus ni de leurs liens, et qui la réduirait à une réalité autonome, statique et stéréotypée. Ces critiques ont été au fil du temps reconsidérées⁹⁴⁰.

2.2.3. La notion de culture selon une conception interactionniste et co-constructiviste

2.2.3.1. Une conception de la culture comme une dynamique communicationnelle

A la conception *culturaliste* de la culture s'oppose le courant *interactionniste et co-constructiviste* qui élabore une conception plus dynamique de la notion de culture. Sapir fut sans doute l'un des premiers à avoir considéré la culture comme un système de communication interindividuelle, quand il précisait que « le véritable lieu de la culture, ce sont les interactions individuelles. »⁹⁴¹

Les interactionnistes soutiennent qu'il n'existe pas une culture « à l'état pur » et que les modèles culturels sont en évolution constante, dans le temps et dans l'espace. La culture ne serait donc pas un héritage figé mais une construction permanente en contact avec d'autres influences culturelles et travaillée par les rapports sociaux entre les groupes. Elle se développerait selon un processus de *construction, destruction et reconstruction* et en tant que telle ne peut être transmise identique d'une génération à une autre mais s'insère dans l'histoire des rapports réciproques des groupes

⁹³⁸COTE M. H., 2005/2006, « Culture et cultures - Une approche anthropologique » dans *Revue sociale et politique A' Babord!* n.12, décembre 2005 / janvier 2006.

⁹³⁹ BOAS F., 1911, *op.cit.*, cité par CUCHE D., *op.cit.*, p.24.

⁹⁴⁰ CUCHE D., 2006, *La nozione di cultura nelle scienze sociali*, Il Mulino, pp. 37-53.

⁹⁴¹ SAPIR E., 1949, *Language, Culture and Personality*, University of California Press, cite par CUCHE D, *op.cit.* p.49.

sociaux. Parmi ces anthropologues Roger Bastide, Robert Redfield, Ralph Linton et Melville Herskovits⁹⁴².

De son côté, Christian Giordano, déjà mentionné, en retraçant l'évolution du concept, fait remarquer que, dans les années 80, les définitions classiques de la notion de culture seront « féroce­ment critiquées », on leur reprochera d'avoir maintenu « un certain déterminisme » et d'avoir « réduit l'individu à une espèce d'automate (...) qui suit les normes et les modèles culturels dictés par la société » sans tenir compte du fait que « les membres d'une société ne se contentent pas seulement d'être des consommateurs passifs de culture, mais des producteurs et des constructeurs. »

La notion de culture sera depuis déconstruite et de nouveaux éléments apparaîtront : ainsi dans les années 90, un tournant épistémologique s'opèrera proposant une nouvelle conception, celle de la *complexité culturelle* (Wicker, 1997)⁹⁴³. Selon Giordano, la culture ne peut se considérer comme une réalité objective, immuable et quasiment inéluctable mais comme un processus en évolution continue,

« (...) issu du processus et de relations, produit par des individus et par la collectivité en vertu d'interactions, de négociations, d'échanges et de tensions permanents, sans oublier des conflits parfois tragiques et très douloureux. »⁹⁴⁴

L'homme n'est plus conçu simplement comme acteur mais aussi comme auteur de culture⁹⁴⁵. Cette vision plus dynamique de la culture aurait entraîné, toujours selon Giordano, le recours de plus en plus souvent à certains préfixes (multi-inter-trans-) qu'il considère entre autres « un stratagème astucieux et efficace afin d'échapper aux reproches partiellement justifiés de culturalisme, d'essentialisme et de réification (...) » de la notion de culture⁹⁴⁶. Cette conception dynamique qui postule l'individu non seulement comme acteur dans le lien social mais comme auteur de ce lien social, rejoint celle de Jean-Claude Kaufmann (2004). Ce sociologue envisage les relations individuelles en termes de co-construction d'espaces interpersonnels où s'élaborent inventions, bricolages, (re)médiations, (re)définitions de soi dans un rapport dialectique à l'autre.⁹⁴⁷

D'autres anthropologues, notamment français, ont également défendu une vision processuelle de « l'interpénétration des cultures » ou encore de « l'interculturalisation », comme René Bastide et Jean-Loup Amselle, proposant le concept de *bricolages culturels* et le second de *logiques métisses*⁹⁴⁸.

⁹⁴² CUCHE D., 2006, *ibidem*, pp.79-82

⁹⁴³ GIORDANO C., *op. cit.*, p. XIII. Giordano se réfère à l'ouvrage de Wicker H.-R., 1997, «From Complex Culture to Cultural Complexity», in Werbner P., Modood T. (eds). *Debating Cultural Hybridity, Multi-Cultural Identities and the Politics of Anti-Racism*, London, Zed Books, pp. 29-45.

⁹⁴⁴ GIORDANO C., 2003, *op.cit.*, p.XIII.

⁹⁴⁵ Voir la notion d'acteur dans le Chapitre 1

⁹⁴⁶ GIORDANO C., 2003, *ibidem*.

⁹⁴⁷ GOHARD-RADENKOVIC A. et STALDER P., 2013, « En finir avec la conception ordinaire de la culture - Interprété, commenté et analysé encore et encore, le concept de culture se galvaude. Et si on proposait de nouvelles approches, au-delà des conceptions ordinaires et même au-delà des mots ? », dans *Universitas*, « La culture », n° Octobre.

⁹⁴⁸ BASTIDE R., 1960, *Les Religions africaines au Brésil : contribution à une sociologie des interpénétrations de civilisation*. Paris, Presses universitaires de France ; AMSELLE, J-L. (1990). *Logiques métisses*. Paris, Payot.

2.2.3.2. Des dimensions socioculturelles implicites dans la communication interpersonnelle

Comme le souligne Gohard-Radenkovic dès 1998⁹⁴⁹, tout échange entre individus est tributaire d'une appartenance à un groupe social (composé de différentes micro-cultures), déterminé par des codes propres, des valeurs, des normes, des croyances et des conduites spécifiques mais aussi d'appartenances à un contexte social, politique, économique linguistique etc. à un moment donné et dans un lieu circonscrit, constituée par un ensemble d'héritages culturels et sociaux façonnés par l'histoire collective du groupe d'origine (macro-culture): chaque individu est un (trans)porteur inconscient de ces divers héritages.

Elle part du principe que lorsque deux individus appartenant à une société différente se rencontrent, ils mettent en jeu plusieurs héritages traduisant la pluridimensionnalité de leur individualité : une dimension psychologique (histoire personnelle de l'individu s'inscrivant dans celle de sa famille), sociologique (l'appartenance de l'individu à un groupe social possédant des caractéristiques communes identifiables), ethno-anthropologique (l'appartenance de l'individu à une culture d'origine partageant des caractéristiques communes).».

Cette triple appartenance que chaque individu véhicule, à son insu, qui diffère selon le contexte, la génération, le sexe, le statut, la formation, la profession, la région, etc., confrontée à son tour à une autre triple appartenance, celle de l'interlocuteur étranger, n'échappe pas aux malentendus ni aux préjugés mutuels dus à un décalage entre les valeurs, les pratiques et les comportements respectifs. Malentendus dus également à la difficulté de décoder les *dimensions cachées* ou les *évidences invisibles*, pour reprendre le titre de Raymonde Carroll (1987)⁹⁵⁰, d'interpréter les *implicites* que chaque univers culturel des interlocuteurs en présence sous-tend. Elle ajoute que dans un échange interculturel des individus d'origines différentes, marqués culturellement et socialement dans le temps et l'espace, ne confrontent pas des « réalités » indépendantes de leurs appartenances, mais des « représentations » de soi, de leur société, de leur culture ainsi que des représentations de l'autre construites et produites par cette triple appartenance »⁹⁵¹.

Conséquemment tout parcours de migration puis d'insertion dans une société nouvelle entraîne inévitablement des échanges mais aussi des confrontations de modèles culturels ou plutôt *de grilles* entre les individus ou groupes d'individus appartenant à des collectivités spécifiques, ne partageant pas forcément les mêmes références socioculturelles. Nous postulons de ce fait que les modalités de transmission sont à leur tour tributaires des différentes modalités de contacts entre des individus possédant des modèles micro-culturels et macro-culturels différents dans les pays d'immigration, qui sont eux-mêmes le résultat d'un ensemble de facteurs historiques, culturels, politiques, économiques, etc. et d'une construction historique qui les a façonnés.

Nous reprendrons l'étude de ces processus dans le Chap. 4.

⁹⁴⁹ GOHARD-RADENKOVIC A., 1998, « L'apprentissage de l'interculturel », *Cahiers de l'ENSPTT n° 9*, août, Dossier : Management. Mondialisation. La gestion des différences culturelles dans les entreprises, coord. par GAUTHIER F., Paris, Ecole nationale supérieure des postes et télécommunications (ENSPTT), pp.69-76.

⁹⁵⁰ CARROLL R., 1987, *Evidences invisibles*, Paris, Seuil.

⁹⁵¹ GOHARD-RADENKOVIC A. 1998, *op.cit.*

2.2.4. La notion de culture selon une conception sociologique

2.2.4.1. La culture comme un ensemble de capitaux et de pratiques sociales

Le terme culture devint populaire en France, dans la nouvelle génération de sociologues français, qui se constitue après la Seconde guerre mondiale, sous l'influence de la sociologie américaine⁹⁵². Le renouveau de la sociologie française (et plus largement de la sociologie européenne) s'effectue à partir du lancement de grandes enquêtes soutenues par les ministères et les administrations étatiques⁹⁵³.

Les années 50-60 furent de ce fait une période de très fort développement des sciences sociales et humaine. Il s'agissait de recherches essentiellement statistiques dont les résultats devaient permettre à la France de retrouver le chemin du développement économique et industriel, et ainsi de regagner une toute première place dans le monde⁹⁵⁴. C'est à l'aube des années 60 que naît la nécessité de mesurer les *pratiques culturelles* des Français ; ce recours à la quantification avait pour objectif d'être au service d'un projet politique majeur qui est celui de la démocratisation de la culture.

Mais, dès le milieu des années 60, cette *sociologie prévisionnelle* est concurrencée par une *sociologie critique*. Ainsi en 1964, la publication des *Héritiers*⁹⁵⁵ par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron marquera une nette rupture. La massification de l'enseignement supérieur et l'ouverture des portes de l'Université à un public plus large, représenteront pour ces deux auteurs un champ de réflexion inédit. Ils démontrent que l'inégalité des chances à l'école n'est pas d'origine économique et institutionnelle mais essentiellement culturelle. Bourdieu montre que la culture a toutes les propriétés d'un capital et en tant que telle, elle constitue l'enjeu de luttes dans un champ qui s'est autonomisé. Dès lors, la consommation de biens culturels et l'appropriation de pratiques sociales, considérés comme « cultivées » et « légitimes », s'inscriront dans une volonté (souvent inconsciente) de *distinction sociale*.

⁹⁵² ROCHER G., 1992, « Culture, civilisation et idéologie », Introduction à la SOCIOLOGIE GÉNÉRALE. Première partie : L'ACTION SOCIALE, chapitre IV, pp. 101-127. Montréal, Éditions Hurtubise HMH Ltée.

⁹⁵³ CHAUBET F., 2014, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française » dans *Histoire et Politique*, vol. 22, n.1, pp. 251-268. Ce développement concerne deux types de lieux : l'Université d'une part, avec la démocratisation de l'enseignement supérieur et le recrutement d'enseignants ; les instances hors Université d'autre part, avec la création d'organismes ou d'instituts conduisant des recherches appliquées sur des questions sociales et économiques, et bien sûr avec le développement des sciences humaines et sociales au CNRS.

⁹⁵⁴ LISLE E., « Les sciences sociales en France : développement et turbulences dans les années 1970 » dans *La revue pour l'histoire du CNRS*, 2002, mis en ligne le 18 octobre 2006, consulté le 19 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/543>. Entre 1950/1960, un certain nombre d'investigations sont réalisées sur l'aménagement du territoire (développement urbain, enjeux des constructions massives de l'après-guerre, réseaux des transports, réseaux des villes etc.), sur la consommation des Français et enfin dans le secteur de la santé et de la politique familiale. « Edmond Lisle (1955-1956) (...) avait réalisé, à la demande de l'INSEE, une étude sur le comportement des Français en matière d'automobiles. ».

⁹⁵⁵ BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., 1964, *Les Héritiers : les étudiants et la culture*, Paris, Minuit, p. 189.

2.2.4.2. Des subcultures hiérarchisées et distinctives

Cuche, rejoignant Bourdieu, part du constat que les cultures sont tributaires des rapports sociaux et que, si les rapports sociaux ne sont jamais égalitaires, il y a *de facto* une hiérarchie entre les cultures qui découlent de la hiérarchie sociale : « Si toutes les cultures méritent la même attention et le même intérêt (...), cela n'autorise guère de tirer la conclusion qu'elles aient toutes socialement la même valeur. (...)»⁹⁵⁶

L'auteur rappelle qu'il existe autant de *subcultures sociales* que de groupes sociaux qui sont en rapport de domination et de subordination entre eux⁹⁵⁷. De son côté, Louis Porcher (1994), s'inspirant de Bourdieu, définit la culture comme un ensemble à la fois homogène et contradictoire et que l'ensemble de ces subcultures qui la constituent fonctionnent constamment en entrelacements, en interférences. Il distingue la culture des étrangers, qui « est une culture à l'intérieur de la culture », des micro-cultures générationnelles, professionnelles, régionales, médiatiques, etc. qui se sont construites au sein d'une même société. Toute culture et tout patrimoine sont d'origines multiples et métissées⁹⁵⁸. Edgar Morin considère, quant à lui, les sociétés modernes (celles des années 1960), comme *polyculturelles*⁹⁵⁹.

Dans cette perspective, nous abandonnons la notion de culture au singulier qui, jusqu'à nos jours, a alimenté des conceptions monolithiques et essentialistes, des visions culturalisantes et des comportements identitaristes. Nous adoptons ce concept de cultures au pluriel. Pour ce, nous nous appuyons principalement sur Louis Porcher⁹⁶⁰ qui les a typifiées selon une conception socio-anthropologique⁹⁶¹ au service de l'apprentissage et de l'enseignement de la culture dans le champ des langues.

Ainsi Porcher (1995)⁹⁶² a proposé une typologie des « subcultures » s'articulant autour de catégories hiérarchisées qu'il décline comme suit.

- Culture savante vs culture scolaire

La culture savante est liée à l'élite sociale et correspond à la culture des classes dominantes, considérée comme « La culture légitime », qui est la plus proche de la culture transmise par l'université ou par les Grandes Ecoles en France⁹⁶³. C'est une culture qui n'est pas enseignée dans les institutions scolaires mais transmises de « manière discrète et indirecte » au sein des familles.

⁹⁵⁶ CUCHE D., 2006, *op.cit.*, p.85.

⁹⁵⁷ CUCHE D., 2006, *idem*, p.86.

⁹⁵⁸ PORCHER L., 1994, « L'enseignement de la civilisation » in *Revue française de pédagogie*, vol. 108, pp. 5-12.

⁹⁵⁹ MORIN E., 1962, *L'esprit du temps. Essai sur la culture de masse*, Paris, Grasset, p.280.

⁹⁶⁰ Tout en nous référant à d'autres chercheurs

⁹⁶¹ Au service de la Didactique des langues et cultures étrangères : champ, que Louis Porcher a fondé avec Robert Galisson en 1982, qui a ainsi acquis sa pleine légitimité académique. Le premier département de Didactologie des langues et cultures étrangères a été ouvert en 1985 à Paris3-Sorbonne Nouvelle. Voir *Champ de signes : état de la diffusion du Français langue étrangère* (1987) Crédif/Didier, qui retrace l'émergence puis la reconnaissance de ce champ dont l'histoire est étroitement liée à celle du Français langue étrangère.

⁹⁶² PORCHER L., 1995, *Français langue étrangère*, Paris, Hachette Education

⁹⁶³ Les Grandes Ecoles en France, datant de Napoléon III, ont pour vocation de former les futures élites de la nation et pour ce, de recruter sur dossier les meilleurs élèves à la fin du lycée, en vue de la préparation des concours nationaux très sélectifs et très difficiles comme ceux de l'Ecole Normale Supérieure (ENS), des Ecoles d'ingénieurs

La *culture savante* ainsi conçue s'oppose à la *culture purement scolaire* que Bourdieu définit comme « partielle » et « inférieure » parce que « les éléments qui la composent n'ont pas le sens qu'ils auraient dans un ensemble plus large »⁹⁶⁴. L'enseignement secondaire véhicule en effet des contenus et savoir-faire implicites qui ont été acquis dans les classes cultivées⁹⁶⁵.

- Culture cultivée vs culture populaire

La *culture cultivée* (« culture humaniste »), constitue la somme des savoirs principaux transmis dans l'ensemble du système éducatif. Pour Porcher, « la culture cultivée occupe une place très importante dans une société, d'ailleurs c'est celle-ci que la société distingue sa propre identité. Elle est représentée par la littérature, symbole de l'accomplissement linguistique et comme « marque d'appartenance à la francité » qui fournit une « langue de culture travaillée par de grands écrivains qui lui ont donné toute sa résonance ». Cette culture cultivée comprend également la culture historique représentée par les « lieux de mémoire », les souvenirs historiques, etc.⁹⁶⁶. La notion de culture cultivée, appelée *culture élitiste*, s'oppose à *culture populaire*. Philippe Perrenoud situe la culture populaire dans la sphère quotidienne familiale, syndicale, microsociale, de proximité. Elle permet l'existence de particularismes régionaux (folklore, bal de village, etc.) dont la langue⁹⁶⁷. Denys Cuche, quant à lui, déclare que la culture populaire est « la culture des groupes sociaux subalternes »⁹⁶⁸.

- Culture partagée vs culture distinctive

Robert Galisson (1991) différencie *le cultivé* qui correspond à la *culture savante* et la distingue du *culturel* qui se réfère à la culture comportementale, qu'il dénomme *culture partagée*, plus précisément *charge culturelle partagée* qui se niche au cœur même des mots. Pour l'auteur, cette culture représenterait l'idéal de culture à enseigner. Il ne s'agit pas d'une culture apprise mais acquise partout au jour le jour⁹⁶⁹, au contact des autres, dans les relations familiales, grégaires, sociales, à travers les médias, par exposition, immersion, imprégnation, imitation, inculcation. La famille est, selon Galisson, la cellule de base du corps social, qui pose les premiers fondements de cette lente intégration communautaire, elle touche à tout et va de la manière de se tenir à table, de s'habiller, de saluer, aux propos récurrents de la conversation ordinaire où se dévoilent les

(Polytechnique, Centrale, Arts et Métiers), de l'ENA (Ecole Nationale d'Administration), concours nationaux que l'on trouve également de Grandes Ecoles dans le domaine du commerce et de l'économie comme l'ESSEC ou la HEC. Il y a également un concours à la fin du cursus dans ces Grandes Ecoles attribuant ainsi un rang de sortie qui donne à ceux qui sont placés en tête, le choix entre les carrières et les postes les plus prestigieux.

⁹⁶⁴ BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., 1985, *Les Héritiers : les étudiants et la culture*, Paris, Minuit, p.33.

⁹⁶⁵ BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., 1985, *ibidem*, p.36.

⁹⁶⁶ PORCHER L., *op. cit.*, p.66.

⁹⁶⁷ PERRENOUD P. cité par CAMPA V. (TANAKA A. & CHRZANOWSKA A.), *Discussion autour de la notion de « culture de masse »*, Actes du Séminaire de communication interculturelle et internet, INALCO, Paris, 2002-2003, p.13.

⁹⁶⁸ CUCHE, D., 2010 (1996), *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, Repères, La Découverte, p. 88

⁹⁶⁹ GALISSON R., 1988, « Cultures et lexicultures. Pour une approche dictionnaire de la culture partagée » dans *Annexe des Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, Vol.7, Hommage à Bernard Pottier, p.325-341.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/cehm_0180-9997_1988_sup_7_1_2133

Dans cet article Galisson répartie en deux catégories les didactologues et didacticiens qui parlent de culture : les maximalistes et les minimalistes. Les premiers assimilent la culture à la connaissance d'auteurs (littérature), de créateurs (art), de dates, de fait, de monuments (histoire) (...), pour les minimalistes (...) la culture est moins une somme de connaissance à engranger, qu'une clé pour comprendre les autres et être compris par eux » pp. 325-326.

valeurs, les croyances, les représentations de la collectivité. La *culture partagée* ne s'exhibe pas, elle appartient à tout le monde.

- Culture de masse / culture médiatique

Pour Henri Besse (1993), la *culture de masse* est équivalente à la *culture ordinaire*, cette dernière qui « est en principe partagée par tous les membres d'une société donnée [...] La culture ordinaire peut s'acquérir sans être enseignée ou "cultivée", elle se transmet et évolue de génération en génération [...] au sein de la société qui se reconnaît ou est reconnue par elle. »⁹⁷⁰. Lorsqu'on se réfère à la *culture de masse*, on a tendance à l'amalgamer avec la culture populaire, probablement du fait qu'elle s'adresse à une masse sociale à travers les médias, la presse, le cinéma, la radio, la télévision et les nouvelles technologies⁹⁷¹, ou de la considérer comme une évolution, un « glissement » de la culture populaire (Gaillard, 1998)⁹⁷². Ce type de culture de masse se manifeste sous diverses formes : artistiques, intellectuelles, vestimentaires, sportives, technologiques, etc. qui vont donner lieu à des rituels collectifs⁹⁷³.

- Culture nationale/ culture patrimoniale

La *culture nationale* participe à cette culture partagée. Le *Dictionnaire de langue française* définit la culture nationale comme « un ensemble de savoirs qui sont partagés par les habitants d'une nation ». Elle propose une culture propre à une collectivité, qui transcende la somme des cultures particulières des groupes qui la composent. Elle s'inscrit dans une continuité historique qui lui permet d'accumuler des expériences humaines et de les intégrer collectivement à l'identité nationale, tout en continuant à évoluer. Une *culture nationale* englobe l'ensemble des valeurs, idées, croyances, mythes, morale, religion, etc. partagés par la majorité du corps social. Elle apparaît comme le lien social à partir duquel le groupe bâtit son identité collective⁹⁷⁴. Si la culture nationale subsume les individus, elle est complétée, voire concurrencée, par des micro-cultures « enchâssées » dans le national, selon Anne-Marie-Thiesse⁹⁷⁵, que nous appellerons *culture patrimoniale* constituée de *cultures régionales, urbaines, rurales, villageoises*, etc. La *culture patrimoniale* représente le dénominateur commun minimal auquel peuvent s'identifier une collectivité, un groupe, une famille.

⁹⁷⁰ BESSE H., 1993, « Cultiver une identité plurielle », *Le Français dans le monde*, n° 254, pp. 42-48 dans WINDMÜLLER F., 2015, « Apprendre une langue, c'est apprendre une culture. » *Leurre ou réalité ?* Giessener Elektronische Bibliothek, p.31.

⁹⁷¹ MORIN E., *Sociologie*, Paris, Fayard, 1984, p. 378.

⁹⁷² GAILLARD F., « La culture populaire à l'âge du loisir de masse », *Australian Journal of French Studies*, n.35 (1998) citée par CAMPA V. (avec TANAKA A. & CHRZANOWSKA A.), *op.cit.*

⁹⁷³ GAILLARD F., 2002-2003, *ibidem*, pp.8-15. Il suffit de regarder la mobilisation des supporters, retransmise par différents canaux médiatiques à travers le monde, lors de la Coupe mondiale de football pour s'en convaincre. La culture de masse est désormais celle des médias et des hypermédias, dont le phénomène exponentiel des réseaux sociaux, qui influencent les pratiques culturelles des individus, qui façonnent les modes de pensée, les manières de se comporter, et surtout leur manière de concevoir l'étranger.

⁹⁷⁴ DURANTC., FILI G. F., HENAUULT A., 2014, *La culture d'entreprise* : <http://culture.entreprise.free.fr/>

⁹⁷⁵ THIESSE A.-M., 1997, *Ils apprennent la France : L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Coll. Ethnologie de la France, Maison du Monde et des Sciences.

- **Culture anthropologique / culture contextualisée et évolutive**

L'apport de Porcher est sans conteste celui d'avoir pointé une autre culture, plus difficile à cerner car invisible aux interlocuteurs mais cruciale pour comprendre les rapports entre les individus, surtout ceux qui s'installent dans un pays étranger : soit une culture anthropologique comprenant un ensemble de pratiques socioculturelles qui peuvent être linguistiques, alimentaires, vestimentaires, de loisirs, etc. Ces valeurs, représentations, comportements sociaux hérités et acquis dans la famille sont des culture(s) partagée(s) par une classe d'âge, une génération, une collectivité à une époque et dans un contexte donné mais pas obligatoirement partagées par la suivante. Cette différence est d'autant plus vraie si une génération, issue de la migration, est née dans un autre pays et évolue dans un environnement politique, économique, éducatif, culturel, etc. autre que celui des générations précédentes⁹⁷⁶.

Ces catégories nous seront précieuses car elles nous permettront de repérer et de typifier les capitaux culturels (les capitaux linguistiques en en faisant partie) et les pratiques sociales qui se formuleront autrement selon les époques, les contextes, les familles et les individus. A nous de repérer les catégories qui seront les plus pertinentes pour identifier de typifier des traces de ces subcultures dans les témoignages de nos divers interlocuteurs, qui devraient nous permettre de comprendre quelles sont les conceptions de la « culture » que véhicule chacun de nos interlocuteurs en regard de leur statut et de leur vécu.

2.2.5. Existe-t-il une « culture » propre aux immigrés ?

En Europe⁹⁷⁷, les problématiques concernant la « culture des immigrés » émergeront, à partir des années 70, lorsqu'on constatera que les immigrés et leurs familles resteront dans les pays d'accueil. Les gouvernements se sont alors posé la question de leur intégration dans la société d'accueil. Du fait de notre sujet de recherche, il nous paraît important d'interroger ces notions de *culture des immigrés* et de *culture d'origine* qui sont des expressions souvent employées dans les textes officiels et dans les discours ordinaires.

2.2.5.1. D'une « culture des immigrés ».

L'expression « culture des immigrés » renvoie à une culture autre, qu'elle soit nationale, régionale, linguistique, religieuse, etc. partagée par des individus ou groupes d'individus, issus de villages, villes, régions, pays étrangers. Cette expression est souvent associée dans les discours politiques,

⁹⁷⁶ GOHARD-RADENKOVIC A., à par., « Contrepoint. L'italien en Europe à la croisée d'enjeux politico-sociolinguistiques contradictoires, de statuts assignés et de schizophrénies institutionnelles », dans COGNIGNI E., *Italian(d)o*, Berne, Transversales, Peter Lang.

⁹⁷⁷ Rappelons ici brièvement qu'une sociologie de l'immigration est née à Chicago au début du XX^e siècle. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Chicago est devenu une ville industrielle et moderne en raison d'une immigration importante, entre 1840 et 1930, qui l'a transformée de petite bourgade en une métropole de trois millions d'habitants. Une série impressionnante d'études sera réalisée entre 1915 et 1940 par des chercheurs de l'Université de Chicago sur l'immigration et l'assimilation de ces immigrants à la société américaine. L'objectif de ces enquêtes était de comprendre les phénomènes sociaux de l'intérieur. Voir Chapitre sur Politiques migratoires/Migrants / Intégration/ Génération

médiatiques, à une autre expression tout aussi réductrice, celle de « culture d'origine »⁹⁷⁸. L'absence de définition théorique consistante du concept de « culture des immigrés » renvoie à une grande diversité d'utilisation de ce terme et de ses dérivés comme *culture ethnique*, *nouvelle culture*, etc. et bien qu'ils expriment des phénomènes sociaux et culturels différents, créent de l'amalgame.⁹⁷⁹.

Les premières dispositions politiques au niveau européen (impulsées aussi bien par le Conseil de l'Europe que par l'Union européenne) qui montrent un certain intérêt vis-à-vis de la dimension culturelle des populations migrantes et de leurs enfants sont relativement récentes par rapport aux phénomènes migratoires qui se sont développés en Europe, depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Ces dispositions remontent à la Directive de la Communauté économique européenne de 1977 et concernent l'enseignement des « langues et des cultures d'origine » aux enfants des travailleurs immigrés dans les écoles du pays d'accueil⁹⁸⁰. Elle sera suivie, plus tard, en 1984, par une série de recommandations formulées par le Conseil de l'Europe sur le maintien des liens culturels des migrants avec leur pays d'origine, dans l'optique de valoriser « les cultures du pays d'origine et du pays d'accueil sont une source d'enrichissement mutuel dans la mesure où elles contribuent au développement de l'interculturalisme dans la société »⁹⁸¹.

Mais qu'entendent les politiques lorsqu'ils mentionnent la notion de « culture du pays d'origine » et « culture du pays d'accueil » dans le domaine de l'immigration ? Taboada-Leonetti, pour sa part, pense que le traitement politique de la question culturelle en matière d'immigration exprime des théories différentes, parfois contradictoires. Ainsi l'expression « cultures des immigrés » peut masquer des justifications à un traitement différentiel et à la discrimination : « la notion de culture immigrée apparaît bien dans des cas comme un substitut conceptuel (...) de la notion de race. »⁹⁸². Cuche, pour sa part, estime, que lorsque la culture est évoquée en lien avec l'immigration, elle est souvent entendue dans son acception anthropologique et correspond alors à « l'ensemble des normes et modes de vie qui font sens pour un groupe, et qui caractérisent, par exemple, les individus venus d'un pays étranger. »⁹⁸³.

⁹⁷⁸ CUCHE D., *op. cit.*, p. 134. L'auteur se réfère à SAYAD A., 1978, *Les usages sociaux de la « culture des immigrés »*, Paris, Ciemmi.

⁹⁷⁹ TABOADA LEONETTI I., 1985, « Culture d'origine, cultures immigrées, cultures ethniques. Réflexions sur le traitement idéologique ambivalent de ces notions » in *L'Homme et la société*, n. 77-78, Racisme, antiracisme, étrangers, étrangers, pp. 121-142.

⁹⁸⁰ Directive 77/486/CEE du Conseil, du 25 juillet 1977, visant à la scolarisation des enfants des travailleurs migrants. « Les États membres prennent, conformément à leurs situations nationales et à leurs systèmes juridiques, et en coopération avec les États d'origine, les mesures appropriées en vue de promouvoir, en coordination avec l'enseignement normal, un enseignement de la langue maternelle et de la culture du pays d'origine en faveur des enfants visés à l'article 1^{er}. »

⁹⁸¹ Recommandation N° R (84) 7 du Comité des Ministres aux États membres sur le maintien des liens culturels des migrants avec les pays d'origine et sur les facilités de loisirs (adoptée par le Comité des Ministres le 28 février 1984, lors de la 367^{ème} réunion des Délégués des Ministres), p. 1.

⁹⁸² TABOADA LEONETTI I., 1985, *op. cit.*

⁹⁸³ CUCHE D., *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2010, p.126.

2.2.5.2. ... à une « culture d'origine »

L'expression « culture d'origine » est également souvent utilisée. Cuche fait remarquer que cette expression désoriente car elle exprime une conception tout à fait arbitraire et inappropriée, de ce que représente une culture particulière :

« La *culture* n'est pas un bagage qu'on apporte avec soi, facilement transférable d'un contexte à un autre comme un système immuable, mais elle évolue sans cesse. Ce sont les personnes qui se déplacent et qui entre en relation avec d'autres individus faisant partie d'une autre culture et c'est à travers ces contacts qu'émergeront de nouvelles élaborations et interprétations culturelles. »⁹⁸⁴

Faire donc appel au concept de « culture d'origine » pour désigner une culture qui serait propre aux immigrés signifierait sous-évaluer l'évolution engendrée par les immigrés en terre étrangère ou nier les changements sociaux et culturels qu'ils ont pu vivre dans la société d'immigration. En outre la formule « culture d'origine » apparaît sémantiquement ambiguë car lorsqu'on se réfère à l'« origine » on se sait pas de quoi on parle ou bien on a tendance à confondre culture d'origine avec culture nationale ce qui nierait l'hétérogénéité des dimensions culturelles autres que nationales qui ont façonné ces groupes et ces individus.

En outre Cuche fait remarquer que lorsqu'on parle de « culture d'origine » quand il s'agit des enfants nés dans les pays d'immigration, l'expression est attribuée à tort car l'*origine* à laquelle on se réfère n'est pas la leur étant donné qu'ils ne sont ni nés, ni ont vécu une socialisation première dans le pays des parents ou des grands-parents. Cependant l'auteur avance que refuser l'usage généralisé de la notion de « culture d'origine » ne veut pas dire négliger les références fréquentes que la plupart des migrants font par rapport à leurs origines. Pour les générations premières, évoquer leurs origines, le village, la ville, la région, le pays signifie fondamentalement déclarer une appartenance ou plutôt des appartenances dans lesquelles ils se reconnaissent, tandis que, pour les descendants (enfants et petits-enfants), faire référence à l'origine des parents ou grands-parents, veut dire s'inscrire dans une histoire familiale et faire partie d'une mémoire collective⁹⁸⁵. L'auteur estime que se situer dans un lieu de départ (un village, un quartier, etc.) est nécessaire pour fixer des repères mais aussi pour imaginer un projet de retour définitif. Cependant il ne faut pas confondre l'évocation de ces origines, réelles, avec l'illusion d'une *culture d'origine* qui resterait intacte et une fin en soi⁹⁸⁶.

Elsa Ramos dans son ouvrage *L'invention des origines* (2006) part du principe que les individus ont besoin de créer/recréer en permanence des *origines* afin de parvenir à énoncer leur identité narrative car « il est difficile de se raconter lorsqu'on est privé de son origine » considérée comme nécessité de définir un « point de départ » de ce récit plus pour comprendre « ce que je suis » que pour comprendre « d'où je viens »⁹⁸⁷. Ramos remet toutefois en question la notion d'*origine*, comme renvoyant à un espace originaire (lieu de naissance), à une provenance unique, car ainsi conçue elle méconnaîtrait que les déménagements, les déplacements, les changements de situations familiales etc. impliquent la multiplication de ces territoires de référence. L'auteur

⁹⁸⁴ CUCHE D., 2010, *op.cit.*, p. 134.

⁹⁸⁵ CUCHE D., 2010, *idem*, p. 139.

⁹⁸⁶ CUCHE D., 2010, *ibidem*, p. 139.

⁹⁸⁷ SINGLY F. (de), « Préface. Société liquide et consistance de soi » dans RAMOS E., 2006, *L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage identitaire*, Paris, Armand Colin.

reformule la notion *d'origine* comme « une « naissance » identifiable, territorialisée et datée qui ne fait pas sens pour tous les individus » et la remplace avec la notion de *construction des ancrages* en terme d'attaches avec des lieux, des espaces ou autres, qui font sens pour l'individu⁹⁸⁸ :

« La reformulation de la question en termes "d'ancrages" ouvre ainsi d'autres perspectives de construction d'attaches qui ne se formulent qu'en termes "d'origine" parfois perçu comme trop équivalent de "racines". À partir de ces attaches il s'agit alors de tirer le fil de la reformulation d'espaces, de temps, d'éléments familiaux et individuels qui font sens pour l'individu. »⁹⁸⁹

D'après Ramos, les lieux, les objets etc. non pas de sens en eux-mêmes, mais c'est ce qu'ils représentent, le sens que les individus leur donnent et les liens qui existent ou qui n'existent pas entre eux qui sont fondamentaux et recouvrent une fonction identitaire⁹⁹⁰. Le sens du "chez-soi d'origine" dépasse le cadre du logement et du lieu dans lequel les migrants ou issus de la migration vivent (ailleurs) et correspond à leur « terre ». En faisant de ce lieu celui de leurs racines, ils confirment leur appartenance à la famille en y faisant allégeance par le sol. Selon cette perception, l'ancrage se fait à la fois par le sol et par le sang. Les « origines culturelles » sont donc *un construit social à la fois collectif et individuel*, toujours *réinventées* selon Eric Hobsbawm et Terence Ranger (2006)⁹⁹¹ et amplifiées dans le déplacement.

2.2.6. Des liens indissociables entre langues et cultures

2.2.6.1. Conceptions ethnologiques : *la relativité linguistique*

Le rapport entre langue et culture est très complexe et a depuis toujours suscité des conceptions différentes de la part des théoriciens du domaine. Les théories concernant les rapports entre la langue et la culture ont été largement influencées par le développement de la linguistique et de l'anthropologie et plus particulièrement par l'évolution des concepts de langue et de culture⁹⁹².

Nous l'avons évoqué plus haut, la conceptualisation scientifique et moderne de la notion de culture remonte au XVIIIe siècle et selon plusieurs auteurs (Dumont (1986), Cuche (2010), Mittner (1978), Gottfried Herder a été considéré parmi les premiers philosophes à s'intéresser à la relation entre la langue et la culture. Cuche le définit comme le précurseur du *relativisme culturel*, Dumont le philosophe « qui nous a ouvert les yeux sur les cultures ». Mittner (1978) dans *La storia della letteratura tedesca*, souligne que

" Nell'opera di Herder (...) dominano due idee fondamentali (...) : l'idea del popolo concepito come unità organica e l'idea del linguaggio concepito come espressione organica dell'anima del popolo"

⁹⁸⁸ RAMOS E., 2006, *L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage identitaire*, Paris, Armand Colin, p.33.

⁹⁸⁹ RAMOS E., 2006, *op.cit*, p.33

⁹⁹⁰ RAMOS E., 2006, *idem*, p. 32.

⁹⁹¹ HOBBSAWM E. et RANGER, T. (dir.), 2006, *L'invention de la tradition*, Éditions Amsterdam (trad. de *The Invention of Tradition*, Cambridge, 1983)

⁹⁹² MAILHOT J., 1969, « Les rapports entre la langue et la culture » dans *Ekladata*, Vol.1, n.4, décembre.

(Trad. Dans l'œuvre de Herder (...) deux idées fondamentales dominant (...) : l'idée du peuple conçu comme unité organique et l'idée du langage conçu comme une expression organique de l'âme du peuple. »⁹⁹³.

On y perçoit déjà le lien étroit qui est posé entre la culture, au sens large, et la langue qui en est à la fois la traduction et le support⁹⁹⁴. Cependant c'est dès la fin du XIX^e siècle, avec les écrits de Franz Boas, Edward Sapir et Benjamin Whorf que l'on retrouve l'expression moderne la plus connue de l'intérêt porté à la relation langage-culture. Boas dans son introduction au *Handbook of American Indian Languages* (1911), défend l'idée que chaque langue possède une structure propre, qu'il est nécessaire de dégager indépendamment des cadres grammaticaux des langues indo-européennes, dans la mesure où cette structure est révélatrice de l'activité inconsciente de l'esprit⁹⁹⁵.

Ces intuitions sont reprises par l'un de ses étudiants, Edward Sapir, qui pense comme lui que *langue et culture* sont intimement liées. Pour Sapir, la langue prédomine sur la pensée et par conséquent sur la culture : c'est elle qui organise l'expérience par son lexique, chaque système linguistique pouvant impliquer une vision du monde différente⁹⁹⁶. Cette position amènera à ce qu'on appelle « l'hypothèse Sapir-Whorf » ou « hypothèse de la relativité linguistique » qui bien qu'attribuée à ces deux linguistes elle a été développée davantage par Benjamin Whorf, selon laquelle le langage (c'est-à-dire la grammaire) constitue les moyens par lesquels les individus réfléchissent et conditionnent, voire déterminent, la pensée culturelle, les perceptions et la vision du monde⁹⁹⁷. Si le langage d'une communauté donnée est organisateur de son expérience et forme son « monde » et sa « réalité sociale, il y aurait donc autant de visions du monde qu'il y a de langues et cette diversité expliquerait les difficultés d'intercompréhension rencontrées quand certaines populations sont en contact⁹⁹⁸.

A la question si la langue influence la culture ou l'inverse si la culture influence la langue : les positions sont divergentes, d'un côté il y a ceux qui soutiennent que la langue détermine la culture, d'autres au contraire que « la culture génère la langue et celle-ci véhicule celle-là ».

La position de Lévi-Strauss est plutôt impartiale envers les deux ordres et lors d'une conférence à Bloomington (Indiana), en 1952, il avait déclaré que :

« Pour définir convenablement les relations entre langue et culture, il faut d'emblée exclure deux hypothèses : l'une selon laquelle il ne pourrait y avoir aucune corrélation entre les deux ordres ; et l'hypothèse inverse d'une corrélation totale à tous les niveaux. (...) Mon hypothèse de travail se réclame donc une position moyenne : certaines corrélations sont probablement décelables, entre

⁹⁹³ CUCHE D., 2010, *La notion de culture dans les sciences sociales*, La découverte, pp. 12-18 ; DUMONT L., « L'individu et les cultures » dans *Communications*, n. 42, Paris, 1986, pp.129-140 ; MITTNER L., 1978, *Storia della letteratura tedesca*, vol. II, Einaudi, pp. 307-308.

⁹⁹⁴ CAISSON M., « Lumière de Herder » in *Terrain*, 17 octobre 1991 <http://journals.openedition.org/terrain/3007>.

⁹⁹⁵ LEGUY C., 2016, Langage, culture et expression littéraire du point de vue de l'anthropologie linguistique, p. 3. AGUILAR J., BRUDERMANN C. ET LECLÈRE M. (dir.), 2014, *Langues, cultures et pratiques en contexte : interrogations didactiques*, Paris, Riveneuve éditions, pp. 151-176.

⁹⁹⁶ LEGUY C., 2016, *op.cit.*

⁹⁹⁷ SHERZER J., 2012, « Langage et culture : une approche centrée sur le discours » dans *Langage et société*, vol. 139, n. 1, pp. 21-45.

⁹⁹⁸ LEGUY C., 2016, *idem.*

certains aspects et à certains niveaux, et il s'agit pour nous de trouver quels sont ces aspects et où sont ces niveaux. »⁹⁹⁹

2.3.6.2. Approche anthropologique de la communication ou approche anthropolinguistique

C'est Hymes qui a lancé au début des années 1960 une recherche sur les rapports entre langue et société, dont les liens étaient pensés de manière dissociée, ou pour le dire autrement impensés, du fait que les liens possibles entre langue et culture, langue et société étaient ignorés par les anthropologues et les linguistes. « Son but (Hymes), explique Yves Winkin, est de forcer les anthropologues à enfin considérer le langage et autres modes de communication interpersonnelle comme un phénomène culturel essentiel, au même titre que les systèmes de parenté les systèmes de parenté ou les modes d'organisation sociale. Il vise aussi les linguistes, tout particulièrement les linguistes générativistes, à qui il reproche de ne voir dans le langage qu'un produit cognitif individuel, et non, en outre, une activité comportementale et sociale »¹⁰⁰⁰. Pour résoudre cette double indifférence (ou ignorance mutuelle ?), Hymes propose « l'ethnographie de la communication », une approche à la fois théorique et méthodologique :

« C'est l'ethnographie, et non la linguistique, la communication, et non le langage, qui doivent fournir le cadre de référence au sein duquel la place du langage dans la culture et de la société » (1974 :4) »¹⁰⁰¹

A la suite de Hymes, un certain nombre de chercheurs, linguistes appliqués, sociolinguistes, (socio)didacticiens, anthropologues de la communication, etc., ont confirmé « le lien indissociable », pour reprendre l'expression de Blanchet, qu'il y a entre langue et culture. La langue, comme nous l'avons déjà souligné ne correspond pas à un code homogène, figé, « en elle-même et pour elle-même », comme le soutient Saussure, dans un rapport binaire ou un son (signifiant), correspond à un sens (signifié), déconnecté de toute réalité sociale et culturelles qui se limite à nommer la réalité tangible mais « elle est une analyse spécifique de la réalité qui fait l'objet de la communication »¹⁰⁰² car, comme le dit Sapir, « les sons et les signes qu'on y utilise n'ont pas de sens en soi mais seulement pour qui sait les interpréter en fonction de ce qu'ils représentent. »¹⁰⁰³.

Selon Blanchet l'appropriation du réel est en partie organisée par la langue, la réalité perçue est « une représentation mentale construite, construction dans laquelle la langue a un rôle conceptuel éminent, mais non exclusif à jouer (...) d'autres facteurs pouvant intervenir. »¹⁰⁰⁴

Toujours selon cet auteur, « la langue est dans la culture qui est dans la langue" faisant écho à Martinet qui déclarait qu'« à chaque langue correspond une organisation particulière des données de l'expérience ». Les énoncés au cours des échanges prendront des connotations différentes selon le statut de l'interlocuteur, le contexte temporel, spatial, socioculturel où l'énoncé même

⁹⁹⁹ LEVI-STRAUSS C., 1958, « Linguistique et anthropologie » dans *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, pp. 90-91.

¹⁰⁰⁰ WINKIN Y., 2001, *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*, Paris, Points, Seuil, p. 99.

¹⁰⁰¹ HYMES D., 1974, *Foundations in Sociolinguistics : An Ethnography of Communication*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, cité par WINKIN Y., *ibidem*

¹⁰⁰² BLANCHET P., 2012, *op.cit.*, p.129.

¹⁰⁰³ SAPIR E., 1967, *Anthropologie 1- Culture et personnalité*, Paris, Minuit, p 51.

¹⁰⁰⁴ BLANCHET P., 2012, *op.cit.* p.129.

sera produit. Comme le précise Blanchet, « l'environnement que contribue à produire l'énoncé rétroagit sur l'énoncé, qui en porte les marques ».

Cependant l'approche anthropolinguistique et l'approche communicationnelle présentent une caractéristique commune qui est celle de considérer le langage comme un acte qui n'est pas neutre. La communication engage des locuteurs qui possèdent « des codes » en partie communs mais en partie différents, bien que partageant « la même langue » et « la même culture ». Nous nous référons ici à la théorie de *l'habitus*, reprise à Max Weber, et développée par Bourdieu, soit un « ensemble de dispositions durables génératrices de pratiques et de représentations », héritées et acquises au cours de l'histoire individuelle de chacun et toujours en lien avec la classe sociale d'appartenance. Cela signifie qu'il n'existe pas de ressources langagières communes, mais des discours avec des propriétés distinctives qui diffèrent d'un individu à l'autre selon la « propension » qu'ils ont de parler et de dire les choses, selon leur style (écart à la norme), selon leur idiolecte, selon leurs variables (façons différentes de dire les mêmes choses) ce qui déterminera d'ailleurs leur origine sociale.

Comme le dit bien Bourdieu, le discours n'est pas seulement un message destiné à être déchiffré, mais il a une capacité infinie de générer des rapports de forces symboliques qui façonnent les perceptions des gens et leur vision du monde social : « (...) le mot à toute fin du dictionnaire n'a aucune existence sociale » : dans la pratique il n'existe qu'immergé dans des situations »¹⁰⁰⁵.

Le système d'opposition linguistique, caractérisé par un écart, à différents degrés et niveaux, par rapport à la langue légitime, véhicule un système de différences culturelles et sociales, qui se caractérise par un écart individuel par rapport à la norme linguistique dominante et plus généralement à la culture légitime. Les pratiques discursives sont également tributaires des pratiques culturelles ou *habitus* des individus ou groupes d'individus, qui expriment et représentent la dimension culturelle spécifique de chacun. A ce propos, Gohard-Radenkovic et Zarate soulignent que « la langue est une manifestation de l'identité (socio)culturelle, et tous les apprenants, par la langue qu'ils parlent, portent en eux les éléments visibles et invisibles d'une culture donnée. »¹⁰⁰⁶.

Pour finir, de nos jours, tous s'accordent à dire que *langue, pensée, culture* sont indissociables et que leur interaction nécessite une approche nouvelle dans l'étude de ces concepts. Notre vision du monde et nos modes de pensée se développent au contact des autres et façonnent nos représentations. Celles-ci portent à la fois sur notre propre culture et sur celles des autres. Elles émergent dès la tendre enfance et sont renforcées par l'école¹⁰⁰⁷, puis par les médias, par l'entourage social et professionnel.

¹⁰⁰⁵ BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, p.16.

¹⁰⁰⁶ ZARATE, G., GOHARD-RADENKOVIC, A., LUSSIER, D., PENZ, H., 2003, *Médiation culturelle et didactique des langues*, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe, p.57.

¹⁰⁰⁷ ZARATE G., GOHARD-RADENKOVIC A., LUSSIER D., PENZ H. (dir.), 2003, *op.cit.*

Synthèse intermédiaire

Nous retiendrons de la langue/des langues qu'elles sont étroitement liées à une époque et un contexte et à la législation de leur(s) statut(s) par des politiques linguistiques impulsées voire imposées par l'Etat, que ce dernier s'appuie sur une conception unitaire ou diversitaire de la nation. Ces politiques, avec leurs lois et leurs mesures, ne sont pas sans conséquences sur les secteurs juridique, éducatif, politique, économique, social, plus spécifiquement sur les collectivités en présence dans une société, sur les familles, les individus et sur leurs comportements sociolinguistiques. Nous avons compris que ces langues en contact peuvent aussi être source de conflits du fait qu'elles s'inscrivent *de facto* dans des relations asymétriques qu'elles que soient les interventions étatiques dans la reconnaissance des langues minoritaires minorées ou menacées par rapport à une langue majoritaire dominante.

Ces aménagements linguistiques peuvent faciliter les apprentissages, les choix, les mobilités linguistiques, la transmission des langues entre les générations, notamment dans le cadre de la migration, comme elles peuvent être des obstacles et engendrer des résistances, de nouvelles hiérarchies entre les langues et des tensions entre les locuteurs. Nous avons également vu que ces langues, qu'elles soient maternelles, secondes, étrangères, d'origine, etc. peuvent changer de fonction et d'usage au cours de la vie et qu'il est donc censé de les dénommer désormais première seconde, troisième, etc. dans le cadre d'un parcours de vie, le plus souvent marqué par des bifurcations, des renoncements mais aussi des adoptions.

Nous retiendrons également les conceptions de la culture, en souscrivant d'une part à celle Bourdieu :

« un ensemble de représentations, codes, règles, valeurs et normes hérités, intériorisés ou "incorporés" (Bourdieu, 1980) par les acteurs dans leur groupe social, déterminant un certain nombre de pratiques sociales »¹⁰⁰⁸.

Nous souscrivons à celle de Gohard-Radenkovic (2006) qui oppose la pluralité et la complexité aux conceptions ordinaires et simplistes de la « culture », terme galvaudé auquel elle préfère la notion de « catégories culturelles »

« Les catégories culturelles ne sont pas seulement des choses mais informent sur la vision même que l'on peut en avoir et déterminent l'action des membres du groupe. Elles sont reproduites, de manière inconsciente, dans tout rapport avec des interlocuteurs, que ceux-ci appartiennent à une même culture sociale ou à une culture différente. »¹⁰⁰⁹

De ce fait les pratiques que nous dénommerons sociolinguistiques et socioculturelles ne peuvent être transmises de manière identique d'une génération à l'autre. En contexte migratoire, cela implique que la « langue » et la « culture », aux liens indissociables, ne peuvent être considérés comme un bagage, une valise, qu'on peut emporter et exporter lorsqu'on émigre. Ainsi conçues, le risque serait de tomber dans une réification de la culture mais aussi de la langue ce qui ne peut correspondre à la réalité étant donné que ces notions ne sont autres qu'une abstraction¹⁰¹⁰. Le

¹⁰⁰⁸GOHARD-RADENKOVIC A., 2006, *La relation à l'altérité en situation de mobilité dans une perspectives anthropologique de la communication*, HDR sous dir. Y. Winkin, ENS- Université Lumière-Lyon II, p. 53

¹⁰⁰⁹GOHARD-RADENKOVIC A., 2006, *op.cit.*

¹⁰¹⁰CUCHE D., 2006, *op.cit.*, p. 134

risque est d'autant plus fort qu'elles sont généralement traitées comme des entités homogènes, décontextualisées et déshistoricisées. Comme l'indique Rivera (pour le concept de culture dans son sens large soit incluant les cultures linguistiques), il s'agit :

« d'objets intellectuels, de produits d'inventions et de représentations », la culture est une « organisation des différences internes et de l'hétérogénéité (économique, sociale, de génération, de sexe, etc.), entre les individus et les groupes qui constituent une société [...] »¹⁰¹¹

En outre, si les individus sont les acteurs-auteurs de leurs choix et de leurs identifications sociales, linguistiques et culturelles, et non des récepteurs passifs ou des « idiots culturels »¹⁰¹², nous ajouterons pour notre part, que cette vision de la toute-volonté individuelle est à nuancer dans le cadre des glottopolitiques, décidées en haut, qui orientent voire imposent les « choix », et ceci aura d'autant plus de répercussions sur les étrangers. En effet il nous faudra prendre en compte *les marges de manœuvre* qui sont à la disposition de ces candidats à la mobilité (parfois migrants malgré eux) dans les « espaces d'intégrabilité » (Gohard-Radenkovic, 2004)¹⁰¹³ que leur aménagent (ou non) les sociétés dans lesquelles ils vont être amenés à évoluer et à s'insérer.

Ces diverses conceptions de la culture/des cultures liée(s) à celles de langue /des langue(s), que nous avons étudiées et confrontées dans ce chapitre, selon différents angles de vue, en lien avec le processus migratoire, devraient nous permettre : d'une part, de pouvoir répondre aux questions posées à l'égard de notre problématique sur l'apprentissage / enseignement de la langue et de la culture italienne dans des institutions étatiques ; d'autre part, sur les processus de transmission générationnelle « de la langue et de la culture italienne », que nous avons postulés comme des processus de co-construction au croisement de la sphère privée, de la sphère parapublique et de la sphère publique.

Dans cette optique, nous nous posons les questions suivantes qui guideront nos analyses.

- Quels capitaux / quelles ressources linguistiques et culturel(les) possèdent les acteurs de notre recherche et seront transmis(es) (ou non), au sein des familles issues de la migration, de la première génération aux suivantes ?
- Quelles pratiques linguistiques et culturelles possèdent les acteurs de notre recherche, qui seront transmises (ou non) par les familles, soit dans la sphère privée, dans les milieux associatifs soit dans la sphère semi-privée/semi-publique ?
- Quels types de langue et culture italienne seront enseignés/appris/transmis au sein des dispositifs LCOs/ELCOs et/ou dans le système scolaire publique ?
- Quelles sont les stratégies par lesquelles ces capitaux, ressources et pratiques seront transmises (ou non) d'une génération à une autre dans ces différents lieux formels, semi-formels et informels ?

¹⁰¹¹ RIVERA A., 2000, « Culture » dans GALLISSOT R., KILANI M., RIVERA A. *L'imbroglie ethnique*, Lausanne, Payot., citée par GOHARD-RADENKOVIC A. et STALDER P., 2013, « En finir avec la conception ordinaire de la culture » dans *Universitas Friburgensis*, octobre.

¹⁰¹² « Les individus ne sont pas des idiots culturels » est de Garfinkel : voir COULON A., *L'ethnométhodologie*, Que sais-je ? n°2393, PUF.

¹⁰¹³ GOHARD-RADENKOVIC, A., 2004, « Représentations des « nouveaux arrivants » et enjeux de leur intégration au Québec » dans *Francophonies*, n° Interculturel, Nouvelles mobilités, nouveaux voyageurs coord. par MURPHY-LEJEUNE E., Lecce, Italie, Alliance française, pp. 37-53.

CHAPITRE 3. POLITIQUES MIGRATOIRES, INTÉGRATION, GÉNÉRATION

Introduction : raisons des choix

La raison qui nous ont amenée à retenir la notion de « politique migratoire » est liée au fait que nous avons postulé que les mesures politiques, législatives et administratives adoptées vis-à-vis des étrangers dans les pays de destination (depuis leur transformation en pays d'immigration de masse, dès la fin du XIX^{ème} siècle et tout au long du XX^{ème} siècle), ont eu des répercussions sur ces populations immigrées et sur leurs rapports vis-à-vis du pays d'accueil mais aussi vis-à-vis du pays d'origine.

Michaël Walzer postule, quant à lui, que le "modèle d'intégration" des immigrants est indissociable de la forme de l'État. Nous tâcherons d'examiner cette corrélation plus loin¹⁰¹⁴. Nous partons donc de l'hypothèse que les diverses conceptions de l'étranger mais aussi les diverses modalités d'accueil, d'intégration (ou non) à leur égard, trouvent leur origine dans l'histoire des États-nations, de leurs spécificités, de leurs idéologies et de leurs enjeux propres.

De ce fait, il nous paraît pertinent d'interroger les différentes conceptions de « l'étranger », les différentes conceptions de la gestion politique et de l'intégration de ces candidats à l'immigration, en nous appuyant sur divers exemples (dont la Suisse et l'Italie). Ces analyses nous permettront de déceler si ces conceptions et mesures, désignées depuis les années 80 par le terme de « modèles », ont pu/et peuvent encore avoir un impact sur le rapport des descendants d'immigrés italiens vis-à-vis du patrimoine linguistique et culturel des grands-parents ou de la génération qui a effectivement immigré.

3.1. La notion de « politique migratoire »

L'expression « politique migratoire » est formée de deux mots, d'un côté du terme d'origine grecque *politikos* qui signifie « concernant les citoyens, l'État », et de l'autre par le terme migratoire, issu du latin *migrare* qui signifie « s'en aller d'un endroit, changer de résidence, partir, émigrer »¹⁰¹⁵. Cette définition étymologique renvoie donc à un ensemble d'interventions mises en œuvre par un État à l'égard de personnes étrangères souhaitant s'installer sur son territoire¹⁰¹⁶,

¹⁰¹⁴ WALZER, M., 1998, *Traité sur la tolérance* (Traduit de l'anglais par Chaim Hutner), Paris, Gallimard dans CHOQUET S., 2017, « Les modèles d'intégration en Europe » dans *Questions d'Europe*, n. 449, octobre. Michaël Walzer « distingue cinq types de « régimes politiques de tolérance » en Occident : les empires multinationaux, la société internationale, les consociations, les États-nations et les sociétés d'immigration. »

¹⁰¹⁵ Dictionnaire en ligne *La Toupie*. http://www.toupie.org/Dictionnaire/Crise_migratoire.htm

¹⁰¹⁶ Dictionnaire en ligne *Ortolang*. <http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/politique//1>

définie par l'OIM (Organisation Internationale de l'Immigration) comme « l'action de se rendre dans un Etat dont on ne possède pas la nationalité avec l'intention de s'y installer »¹⁰¹⁷.

La mise en place d'une politique migratoire par un Etat implique nécessairement la présence du phénomène migratoire sur son territoire national car, sans le phénomène d'*immigration* et sans *immigrés*, on ne peut imaginer de mesures législatives. Cela nous amène donc à définir ce qu'on entend par *immigré* et par *immigration* dans leur(s) acception(s) actuelle(s), de savoir quand ces deux notions apparaissent pour la première fois en Europe et, par conséquent, à quel moment les politiques migratoires ont été conçues et mises en place par les différents gouvernements pour contrôler ces arrivées d'étrangers sur leur territoire.

3.1.1. De l'étranger à l'immigré : changement de paradigme

Si le mot « politique » a commencé à être employé dans son sens actuel au XIII^{ème} siècle¹⁰¹⁸, le terme d'*immigré*, comme on l'entend aujourd'hui, est beaucoup plus récent et est lié aux mutations contemporaines¹⁰¹⁹. En effet, au cours des siècles, c'est le terme *étranger* qui s'impose principalement pour désigner toute personne venue d'ailleurs. Le terme vient du latin *extraneus* et signifie, « du dehors, extérieur, qui n'est pas de la famille, du pays, étranger à la communauté locale ».¹⁰²⁰

Depuis toujours, les différentes civilisations ont eu à se confronter avec l'*autre*, soit en le rencontrant hors de leurs frontières, soit en le recevant de gré ou de force chez elles. Depuis l'époque gréco-romaine jusqu'à nos jours la notion d'*étranger*, bien qu'en perpétuel sursis entre attitude d'« ouverture » et de « fermeture », a convoqué des conceptions similaires, renforcées de nos jours par des dénominations étatiques, comme *non national*, *non citoyen*, *exclu*¹⁰²¹, véhiculant dans les collectivités d'accueil des représentations mitigées voire négatives, telles que *malvenus*, *intrus* ou *ennemis de l'intérieur*.¹⁰²²

La condition d'appartenance à un Etat comporte des droits politiques comme les droits de vote. Selon Abdelmalek Sayad : « On ne peut exister dans un ordre sociopolitique qui s'appelle la nation (...) sans exister politiquement »¹⁰²³. Elle comporte aussi des devoirs, comme celui de la loyauté et d'obligation de défendre l'Etat, ceci remontant à des époques très anciennes¹⁰²⁴. Depuis

¹⁰¹⁷ PERRUCHOUD R., 2007, *Glossaire de la migration*, n.9. *Droit international de la migration*, OIM (Organisation Internationale pour les Migrations), p.38.

¹⁰¹⁸ Dictionnaire en ligne *Ortolang*. <http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/politique//1>

¹⁰¹⁹ BLANC-CHALEARD M.-C., 2001, *Histoire de l'immigration*, La Découverte, p.7.

¹⁰²⁰ Dictionnaire *Le Petit Robert*, Edition 1967.

¹⁰²¹ LOCHAK D., 1988 « Étrangers et citoyens au regard du droit », dans *La citoyenneté*, WIHTOL DE WNDEN C. (dir.), Paris, Edilig, Fondation Didero, p.75.

¹⁰²² RAGI T., *L'étranger dans la ville ou le regard de l'autre sur soi*, CURAPP-CNRS, pp.1-12.

¹⁰²³ SAYAD A., 2006, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris, Raisons d'Agir, p.13.

¹⁰²⁴ On retrouve des traces dans la Bible où l'image du migrant est très présente: dans l'Ancien Testament, l'étranger est rarement cité comme une menace mais deux positions émergent, l'une appelant à l'accueil de la différence, l'autre au repli « communautaire » ou « identitaire » une conception de l'individu qui ne peut exister que par son groupe d'origine, tandis que dans le Nouveau Testament, au contraire, toutes les différences s'estompent, donnant

l'Antiquité, durant tout le Moyen-Âge et jusqu'à la fin de l'Ancien régime, les étrangers constituaient encore une catégorie juridiquement inférieure et étaient privés de droits civils et de protection. C'est à partir de 1789, avec la Révolution française et l'introduction de nouveaux actes juridiques, inspirés par des principes égalitaires, que les étrangers se verront finalement reconnaître la jouissance de droits en tant qu'Homme (universel au-delà de ses appartenances particulières) et l'obligation de devoirs à l'égalité des nationaux.

L'historien Gérard Noiriel attribue à deux événements majeurs le bouleversement du statut d'*étranger* : d'un côté l'*Abolition de la féodalité* avec la suppression des privilèges (Nuit du 4 au 5 août 1789) et de l'autre la *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen* (26 août 1789), deux actes juridiques dont les principes constitueront les bases pour l'élaboration de la *Constitution* de 1791 qui proclamera solennellement l'égalité entre tous les individus¹⁰²⁵.

C'est à ce moment-là qu'apparaît l'image de l'*immigré* moderne et contemporain¹⁰²⁶. Mais, toujours selon Noiriel, ce terme est également issu du croisement avec une autre révolution, celle de la Révolution industrielle, phénomène majeur qui a engendré la conception et les perceptions de « l'immigré » qui perdurent jusqu'à nos jours. L'auteur part du principe « qu'on ne peut parler d'immigration que lorsque les individus se déplacent dans l'espace et franchissent une frontière »¹⁰²⁷.

Cela implique qu'il y ait un Etat avec des frontières qui délimitent un espace national et qu'« on ne peut parler d'immigration, avant la construction définitive de l'État-nation qui trace une distinction claire entre les nationaux et les étrangers »¹⁰²⁸.

Marie-Claude Blanc-Chaléard, de son côté, confirme également que la notion d'*immigré* apparaît après la notion d'*étranger* avec la Révolution française, lorsque

« les sujets deviennent citoyens et détiennent en commun la souveraineté nationale jadis au mains du roi. La « nation » est donc de nature politique et, en tant que telle, accueille volontiers les étrangers qui partagent ses aspirations à la liberté. Sa logique est universelle et fait fi des origines. »¹⁰²⁹

Elle attribue également à la Révolution industrielle ce changement de paradigme par l'identification d'un nouveau phénomène, soit « des masses entières (qui) se mettent en mouvement (...). Alors se déclenche (...) les migrations de masse (*mass migrations*). »¹⁰³⁰

ainsi naissance à une conception universelle et individuelle de l'être humain, au-delà de ses appartenances groupales, ethniques, claniques singulières. Voir LUTAUD B., « Accueil de l'étranger : que dit vraiment la Bible ? » Le point avec Jean Riaud, historien des religions, ancien enseignant à l'Université catholique de l'Ouest et éditeur de l'ouvrage *L'Étranger dans la Bible et ses lectures* (Cerf, 2007), dans *La Vie*, 12.01.2018 http://www.lavie.fr/debats/chretiensdebats/accueil-de-l-etranger-que-dit-vraiment-la-bible-12-01-2018-87369_431.php

¹⁰²⁵ NOIRIEL G., 1988 (Préface 2006), *Le Creuset français-Histoire de l'immigration (XIXe et XXe siècle)*, Seuil, pp. 71-72.

¹⁰²⁶ NOIRIEL G., 1988, *op.cit.*

¹⁰²⁷ NOIRIEL G., 1988, *idem*, p.VI.

¹⁰²⁸ NOIRIEL G., 2010, « La France un vieux pays d'immigration » dans *Collection*, n. 46, janvier-mars, dans *L'histoire* (Propos recueilli par Séverine NIKEL).

¹⁰²⁹ BLANC-CHALEARD M.-C., 2001, *op. cit.*, pp.5-8.

¹⁰³⁰ BLANC-CHALEARD M.-C., *idem*.

3.1.2. Apparition de la notion d'immigration

Cependant bien que l'image de l'immigré, dans son acception actuelle, trouve son origine à la conjonction des deux Révolutions et que « la naissance de l'immigration est organiquement liée à ces mutations contemporaines »¹⁰³¹, Noiriél souligne que les deux termes « immigré » et « immigration » sont pratiquement absents de la littérature juridique et sociologique jusqu'aux années 1870 et que le *Grand Dictionnaire Universel* du XIX^{ème} siècle de Pierre Larousse, publié entre 1865-1876, ignore complètement la question de l'immigration. Il faudra attendre dix ans plus tard pour que l'immigration suscite enfin l'intérêt de Pierre Larousse¹⁰³².

Ce n'est pas un hasard si ce phénomène migratoire suscite un intérêt en France du fait que ce pays est considéré comme la plus ancienne société d'immigration d'Europe¹⁰³³ puis a progressivement concerné d'autres Etats européens dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. D'ailleurs, la preuve nous en est fournie par les mesures prises au cours de ce siècle caractérisées par une conception libérale de l'économie¹⁰³⁴, que ce soit dans les pays d'émigration (dans notre cas l'Italie) ou d'immigration, comme les pays d'Europe du nord (comme la Suisse et la France) où la règle était alors le « laissez faire, laissez passer ».

D'autres mesures seront prises au cours du XIX^{ème} siècle par ces trois pays mais, comme dans la plupart des pays européens et plus largement dans le monde, la norme répandue sera la quasi libre circulation et la quasi libre installation des individus. Il faudra attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale avant qu'un grand nombre d'Etats, sur le modèle de la France, mettent en place des politiques migratoires selon leur propre conception de gestion des flux en fonction des besoins ponctuels de l'époque et des dynamiques économiques, politiques et sociales qui caractérisaient leur pays respectif¹⁰³⁵. Dans cette optique, nous rejoignons Danièle Lochak, quand il écrit :

« Le droit ne peut pas, à lui seul, rendre compte des politiques d'immigration, il n'en fournit pas moins une clé d'analyse précieuse pour étudier ces politiques et repérer leurs évolutions. La législation est dans ce domaine subordonnée à des considérations qui reflètent fidèlement les

¹⁰³¹ BLANC-CHALEARD M.-C., *idem*.

¹⁰³² NOIRIEL G., 1988, *op.cit.*, pp. 78-79.

¹⁰³³ VIE PUBLIQUE, La politique d'immigration -Chronologie : histoire de l'immigration en date <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-immigration/chronologie-immigration/> De 1850 à 1900, tandis que le reste de l'Europe triple presque sa population, celle de la France n'augmente plus : c'est la première explication du flux migratoire au début du siècle, partout on manque de bras, à la campagne comme en ville ; les pays voisins sont les principaux fournisseurs de main d'œuvre (Italie, Belgique, Espagne et Suisse principalement, Pologne pour le recrutement de mineurs dans le Nord).

¹⁰³⁴ CAESTECKER F., 2008, « Les réfugiés et l'État en Europe occidentale pendant les XIX^e et XX^e siècles » dans *Le Mouvement Social*, vol. 225, no. 4, 2008, pp. 9-26. « Au cours du XIX^e siècle, la Grande-Bretagne constitue le régime libéral par excellence en Europe. À la suite de l'indépendance de la Belgique en 1830, de la naissance de la Confédération helvétique en 1848, les institutions libérales s'implantent sur le continent européen. Les Pays-Bas et la France – cette dernière de façon chaotique – bâtissent l'un et l'autre un État qui, libéral, s'impose des contraintes. »

¹⁰³⁵ BOUSSICHAS M., 2009, *Politiques migratoires et développement : optimiser les effets de l'émigration*, Thèse sous dir. de J.L. COMBES, Clermont-Ferrand, CERDI, Université d'Auvergne, p.20.

objectifs et les moyens des gouvernants en la matière, mais aussi les aléas de la conjoncture politique et les variations de l'opinion publique. »¹⁰³⁶.

3.2. Politiques migratoires et modalités de gestion : leur impact sur les sociétés et les individus

3.2.1. Conceptions des politiques migratoires : de la gestion à la gouvernance

Les *politiques migratoires* se définissent généralement comme l'élaboration d'une réponse politique, législative et administrative donnée par les gouvernements aux défis posés par les migrations. Que ce soit par un système de *gestion* ou de *gouvernance* (voir plus bas), elles impliquent un prérequis essentiel, à savoir qu'il y a une présence étrangère sur le territoire national, caractérisée par des individus ou des groupes d'individus qui ont pris la décision, volontaire ou contrainte, de s'y installer. L'Etat a donc pour fonction de dresser des cadres juridiques et de prendre des mesures afin de légiférer, voire contrôler ces étrangers¹⁰³⁷ sur leur territoire national.

Avec les politiques migratoires européennes, élaborées par les pays d'émigration ou d'immigration, depuis la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'aux années 1990, on avait affaire à des trajectoires migratoires relativement « classiques », soit sur le mode binaire, entre ici et là-bas. Fin des années 90/début des années 2000, les mouvements migratoires ne relèveront plus des mêmes logiques et se caractériseront par une plus grande complexité d'itinéraires, une plus grande variété de raisons, une plus grande pluralité d'enjeux auxquels répondra une variété de modèles, de réponses et de programmes de migration¹⁰³⁸, visant toutefois de mêmes objectifs : optimiser les effets de la migration et en tirer le maximum d'avantages, dont la nature est avant tout économique.

Sans vouloir entrer dans la multitude des théories qui ont été élaborées, les politiques migratoires à cette époque, sont marquées par la théorie du *push and pull*, lancée par Everet S. Lee (1966) dans *A Theory of Migration*. Cette théorie fait partie des approches micro-individuelles développées dans les années 50/60 et avance l'idée que, avant de prendre la décision de quitter son lieu de résidence, l'individu examine les coûts et les bénéfices d'une mobilité potentielle. E. S. Lee part du postulat que la migration est le résultat d'un calcul individuel fondé sur les facteurs de répulsion (lieu d'origine) et les facteurs d'attraction (lieu de destination)¹⁰³⁹.

¹⁰³⁶ LOCHAK D., 1997, « La politique de l'immigration au prisme de la législation sur les étrangers » dans *Les lois de l'inhospitalité*, La Découverte, p.1.

¹⁰³⁷ Pour ces données : DARNIS J.-P., « L'immigration, enjeu de politique intérieure et de politique étrangère pour l'Italie contemporaine » dans *Italies*, 14.2010, mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 01 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/italies/3272> ; DOI : 10.4000/italies.3272 et Commissione scientifica dell' Ufficio Ricerca e Documentazione della Fondazione Migrantes e dell'Ufficio Immigrazione di Caritas Italiana, XXVI Rapporto Immigrazione 2016: Caritas e migrantes nuove generazioni a confronto (Sintesi)Todi (PG), Editrice TAU, p.4.

¹⁰³⁸ MOULOU D. I., « Le modèle migratoire utilitariste en Occident » dans *Relations*, n. 759 de septembre 2012. <http://cif.qc.ca/revue-relations/publications/septembre-2012/Consulte> le 2 mai 2018.

Ces notions sont issues de la lecture de plusieurs textes : PICHÉ V., 2013, *Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs*, pp. 154-155

Elle s'oppose à la théorie appartenant aux approches macro-structurelles, apparue dans les années 70/80, mais ayant regagné du terrain au XXI^{ème} siècle, selon laquelle les décisions de migrer ne peuvent pas se comprendre hors d'un contexte plus global. Les migrants ne sont pas isolés dans leur décision de migrer : celle-ci constitue la conséquence de tout un processus de réflexions conditionnées par l'entourage social, économique et politique des migrants (la famille, les amis et même les membres d'un groupe social plus large), les réseaux existants tant dans les pays d'origine que de destination¹⁰⁴⁰.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM),¹⁰⁴¹ en sa qualité d'organisation chef de file pour les questions de migration à l'échelle mondiale, a élaboré, dans le but d'établir un dialogue mondial sur cette question, un glossaire des termes liés au phénomène (2007). Dans ce Glossaire, la notion de politique de l'immigration et de l'exil est définie comme

« l'ensemble des décisions et des moyens destinés à la réalisation d'objectifs déterminés dans le domaine de l'admission et du séjour des étrangers ainsi que dans le domaine de l'asile et de la protection des réfugiés et autres personnes ayant besoin de protection. »¹⁰⁴².

Quant à la terminologie utilisée dans ce domaine, Alexandra Castro Franco précise dans *La gouvernance des migrations*, que le terme de « gestion », très utilisé pour parler du contrôle des migrations, suscite beaucoup de commentaires. Il a été critiqué car jugé inapproprié et déshumanisant. On lui préfèrera le terme de « gouvernance ». Ce tournant est expliqué dans le *Livre blanc* que la Commission européenne a publié sur le sujet en 2001 où elle manifeste clairement l'intention de rendre plus « démocratique » la mise en œuvre des politiques migratoires dans les différents pays par l'engagement et la participation de tous les Etats-membres concernés, à tous les niveaux de pouvoir¹⁰⁴³. Pour plus d'efficacité,

« le modèle « linéaire » consistant à décider des politiques au sommet doit être remplacé par un cercle vertueux, basé sur l'interaction, les réseaux et sur une participation à tous les niveaux, de la définition des politiques jusqu'à leur mise en œuvre »¹⁰⁴⁴.

https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/314/population_fr_2013_1_migrations_textes_fondamentaux_th.ories_migrations_reseaux_migratoires.2.fr.pdf

CASTRO FRANCO A., 2015, « La gouvernance des migrations » dans *OASIS*, n.22, juillet-décembre 2015, p.125 et WEIL P., *Les politiques migratoires en Europe, Amérique du Nord (USA et Canada) et au Japon*.

¹⁰³⁹ PICHÉ V., 2013, *Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs*, pp. 154-155. https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/314/population_fr_2013_1_migrations_textes_fondamentaux_th.ories_migrations_reseaux_migratoires.2.fr.pdf

¹⁰⁴⁰ CASTRO FRANCO A., 2015, *op.cit.*, p.125.

¹⁰⁴¹ PECOUD A., 2017, « De la gestion au contrôle des migrations ? Discours et pratiques de l'Organisation internationale des migrations » dans *Critiques internationales*, n.76, juillet-septembre 2017, pp.81-99. « L'origine de l'OIM remonte à la création en 1951 du Comité intergouvernemental provisoire pour les mouvements migratoires d'Europe (CIPMME), renommé quelques mois plus tard Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME), puis, en 1980, Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM), et enfin, en 1989, Organisation internationale pour les migrations. »

¹⁰⁴² R. PERRUCHOUD (Rédacteur OIM), 2007, *op.cit.*, p.36, p.61.

¹⁰⁴³ MAESSCHALCK M., 2008, « Normes de gouvernance et enrôlement des acteurs sociaux » dans *Multitudes*, Vol. 34, n.3, pp. 182-194.

¹⁰⁴⁴ LIVRE BLANC DE LA GOUVERNANCE EUROPÉENNE, Version COM (2001), 428 final, note 1, p. 9.

Cette nouvelle conception s'adresse principalement aux Etats où la migration constitue un défi majeur. Elle fait appel à l'intervention de tous les acteurs institutionnels qui historiquement et traditionnellement se sont impliqués dans la question migratoire. Mais l'aspect innovant de cette gouvernance résiderait dans l'enrôlement de tous les acteurs sociaux de la migration non étatiques¹⁰⁴⁵, constituant la « société civile », qui sont encouragés à participer de manière constructive à la « gestion » et à l'« intégration » des migrants.

Mais cette notion de « gouvernance » sera également critiquée car, comme le souligne John Pitseys, il représente davantage une manière de penser l'action publique qu'un dispositif précis. En fait si la gouvernance d'une part, « recouvre à la fois l'éthique en politique, le contrôle des représentants politiques, la réforme des institutions internationales, les accords public-privé, la réforme du management des entreprises (...) de l'autre, elle est le symbole de l'anti-étatisme néolibéral, d'une pensée managériale insidieuse, du capitalisme techniciste »¹⁰⁴⁶.

3.2.2. Evolution des politiques migratoires et de leur impact

Dans les définitions officielles, lorsqu'on parle de politiques migratoires, l'intérêt se porte essentiellement sur les politiques d'immigration plutôt que sur celles d'émigration et pourtant lorsque des individus quittent leur pays pour aller s'installer dans un autre, des mesures en lien à la *sortie* sont également prévues par les pays de départ et ont aussi leur poids, mais elles ne sont pas prises en considération, comme le font remarquer Frédérique Cornuau et Xavier Dunezat : « Ce ne sont pas les sorties mais les entrées sur un territoire qui *font* débat (...) car c'est dans le *pays d'accueil* que la *migration* suscite généralement des polémiques »¹⁰⁴⁷. Pourtant des déplacements de population, surtout quand ils sont massifs, engendrent des répercussions démographiques, économiques, sociales, culturelles, politiques etc., autant dans les pays de départ que dans les pays de destination, dont les impacts peuvent être perçus positifs pour les uns, nocifs pour les autres.

On parle désormais de *circulations migratoires*¹⁰⁴⁸, en place de trajectoires migratoires, qui ont entraîné des mutations profondes agissent dans le temps et dans l'espace sur les pays de départ (solution à la pression démographique, résorption du chômage, transferts de fonds, allègement des charges sociales pour les infrastructures comme la santé, l'école, les services sociaux etc.), apports de nouvelles compétences suite au retour des émigrants, mais aussi dépeuplement partiel/entier de régions privant de ressources et de capitaux humains qui vont « alimenter » d'autres pays aux perspectives plus intéressantes. Elles concernent également les sociétés d'accueil où les conséquences sont non seulement d'ordre culturel (mélange de cultures et de traditions, conflits identitaires et d'appartenance etc.), démographique (solution au déficit démographique et à la pénurie de main-d'œuvre), économique (impacts sur le marché du travail),

¹⁰⁴⁵ Ou « co-acteurs de la migration de GOHARD-RADENKOVIC : voir définition de ce concept dans le Cadre théorique.

¹⁰⁴⁶ PITSEYS J., 2010, « Le concept de gouvernance » dans *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, vol. 65, n. 2, pp. 207-228.

¹⁰⁴⁷ CORNUAU F. et DUNEZAT X., 2008, « L'immigration en France : concepts, contours et politiques » dans *Espace populations sociétés*, février 2008.

¹⁰⁴⁸ MEYER J.-B. et J. CHARUM, 1995, « La « fuite des cerveaux » est-elle épuisée ? Paradigme perdu et nouvelles perspectives » dans *Cahiers des sciences humaines*, vol. 31, n. 4, pp.1003-1017.

social (augmentation des charges sociales, coûts des services sociaux, éducation, santé, etc.). Ces mutations ne peuvent pas laisser indifférents les gouvernements, tant ceux des pays d'origine que de ceux de destination, qui ont dû inventer des normes juridiques plus adaptées aux nouvelles situations, afin de garder la maîtrise de ces mouvements de sortie et d'entrée sur leur territoire¹⁰⁴⁹.

Mais bien que ces déplacements (massifs ou isolés) concernent aussi bien les pays d'émigration que d'immigration, la majeure partie des recherches se concentre sur l'impact que ces nouveaux arrivants produisent sur les sociétés d'immigration et, par conséquent prennent en compte uniquement les politiques migratoires adoptées par les pays d'accueil et leurs effets sur la population étrangère et leurs familles¹⁰⁵⁰. En outre, ces émigrés, ainsi que leurs descendants pourtant nés dans le pays d'immigration, sont maintenus par les populations locales qui se perçoivent comme « autochtones », dans un éternel « exil » identitaire et social, « processus d'externalisation » qui se traduit par l'utilisation récurrente de termes comme « migrants » et « migrance » (Gohard-Radenkovic et Veillette, 2015 et 2016)¹⁰⁵¹, tant dans les discours scientifiques qu'ordinaires.

3.3. Evolution des politiques et des logiques migratoires : changement de paradigme

3.3.1. Diversification des raisons de migrer : leur impact sur les logiques migratoires

Les mouvements migratoires se caractérisent par tout déplacement individuel, par groupe de personnes ou en masse, impliquant un changement du lieu de résidence habituelle¹⁰⁵², qu'il soit à l'intérieur des frontières de l'Etat (migrations internes ou intranationales) ou à l'extérieur de ces frontières (migrations externes ou internationales). Cette définition exclut les touristes car ils n'ont pas l'intention de rester dans les pays qu'ils visitent et, plus généralement, toute personne qui fait un séjour de courte durée à l'étranger. Les déplacements des êtres humains sont motivés par des considérations très diverses (économiques, politiques, estudiantines, fuite d'une région en guerre, regroupement familial, débâcle à la suite d'une catastrophe naturelle, etc.), selon des catégorisations qui diffèrent selon les causes mêmes de la mobilité (travailleurs, personnes déplacées, déportées ou déracinées, réfugiés etc.) et pour des durées qui diffèrent également et

¹⁰⁴⁹ Voir JIM n°5, 2017, *Mobilités internationales : brain drain, brain gain ? Evolution des situations et des conceptions*, (coord. par) GOHARD-RADENKOVIC A., Paris, PUF, les textes de : OLUTAYO A. O., 2017, « Money Drain, the diaspora remittance issue and higher education in Nigeria, BOLZMAN, C. et GUISSÉ I., 2017, « Etudiants du « Sud » en Suisse romande : de la précarité lors des études aux risques de *brain waste* dans le cadre de la mobilité internationale »; GOHARD-RADENKOVIC, A., 2017, « Contre-point. Quand la toute-mobilité peut devenir l'immobilisation des acteurs de la mobilité... et quand sociétés d'accueil et de départ produisent du « brain waste » ».

¹⁰⁵⁰ GUBERT F., 2003, « L'impact de l'émigration sur les pays d'origine : état de la recherche » dans *DIAL* n. 19 juin, pp.1-9.

¹⁰⁵¹ GOHARD-RADENKOVIC, A. et VEILLETTE, J., 2015 et 2016, *op.cit.*

¹⁰⁵² R. PERRUCHOUD (Rédacteur OIM), 2007, *op.cit.*, p. 47.

qui peuvent être temporaires, allant de trois mois à un d'un an¹⁰⁵³ (en alternance, quotidiennes, pendulaires, hebdomadaires, saisonnières, poly-annuelles, etc.) ou encore définitives pour une période d'au moins un an¹⁰⁵⁴ mais aussi viagers. D'autres types de migrations se situent entre le « degré extrême des migrations temporaires, placées à la limite de celles-ci et des migrations définitives » et se caractérisent par des individus qui quittent leurs villes/ villages/ régions/ pays d'origine pendant la période active de la vie pour aller travailler dans d'autres lieux mais avec le projet d'y retourner un jour, après trente ou quarante ans d'absence¹⁰⁵⁵.

Les logiques migratoires se développent selon deux grandes tendances. La première relevant d'une *migration volontaire, choisie*, lorsque les individus prennent la décision de migrer, poussés par une pluralité d'intérêts personnels : dans ce cas-là on leur assigne l'étiquette « d'immigrés »; la deuxième d'une *migration involontaire, subi*, lorsqu'ils se voient contraints de fuir leurs foyers pour des raisons politiques ou religieuses (persécutions), ethniques (appartenance à un groupe social), économiques, bouleversements naturels (changements climatiques, séismes, etc.) : dans ce cas nous sommes face à un autre cas, celui de « demandeurs d'asile » qui, après avoir obtenu l'autorisation de rester, peuvent acquérir le statut de réfugié. Bülent Kaja dans son ouvrage publié dans le cadre d'un projet mené par le Conseil de l'Europe, ajoute à ces raisons motivant le départ, « la migration provoquée, voire encouragée » où ce sont les institutions étatiques qui incitent leurs citoyens à émigrer pour des raisons d'ordre social, économique, politique, démographique, ethnique, etc.¹⁰⁵⁶. Souvent ces différents cas se retrouvent pêle-mêle sous une même dénomination, celle de « migrants ».

3.3.2. Changements de politiques migratoires : leur impact sur les parcours et statuts des immigrés

La catégorie des immigrés est caractérisée par des individus qui, bien qu'ayant été sollicités et encouragés au départ par les politiques européennes promues dans l'après-guerre, soit par les pays fournisseurs de main-d'œuvre, comme l'Espagne, le Portugal, l'Italie en Europe du sud, mais aussi par les pays importateurs de force de travail comme l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, la Suisse, la France, soit l'Europe du nord, par le biais d'accords bilatéraux¹⁰⁵⁷, ont fait librement le choix de quitter leurs villages/villes/régions d'origine, en quête d'un emploi dans

¹⁰⁵³ R. PERRUCHOU (Rédacteur OIM), 2007, *Ibidem*, p.45 Migration de courte durée « à l'exception des cas où le déplacement est effectué à des fins de loisir, de vacances, de visites à des amis ou à des parents, d'affaires, de traitement médical ou de pèlerinage religieux. (...) le pays de destination est considéré comme le pays de résidence habituelle des migrants de courte durée pendant la période où ils y habitent.

¹⁰⁵⁴ R. PERRUCHOU (Rédacteur OIM), 2007, *ibidem*, définition de « migration à long terme », p.47.

¹⁰⁵⁵ CHATELAIN A., 1947, « Un type de migration temporaire actuelle : la migration viagère » dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 2^e année, N. 4, pp. 411-416. « En général le migrant viagé se distingue du migrant définitif dès le départ du village, car il conserve souvent la maison familiale, sinon sa part des biens paternels loués temporairement pendant son absence ».

¹⁰⁵⁶ BÜLENT K., 2002, *Une Europe en évolution – Les flux migratoires au 20^e siècle*, Edition du Conseil de l'Europe, p.27. Voir également le texte d'A COMPLEER dans JIM n° 5

¹⁰⁵⁷ Italie-Suisse (1948) et Italie- France (1947) : voir COLUCCI M. (a cura di), «La risorsa emigrazione Gli italiani all'estero tra percorsi sociali e flussi economici, 1945-2012, dans *Osservatorio di politica internazionale*, n. 60, luglio 2012, p.8.

les pays industrialisés de l'Europe occidentale, « afin d'améliorer leurs conditions d'existence »¹⁰⁵⁸. Quant à la durée du projet migratoire, celle-ci varie non seulement par rapport aux intérêts personnels de ces individus mais également en lien avec les politiques migratoires adoptées soit par les Etats de départ que de destination. Voilà pourquoi nous avons affaire à des émigrés/immigrés, ayant fait le choix ou ayant été contraints, par les dispositions juridiques, d'opter pour un régime temporaire (saisonnier, pluriannuel), parfois, au contraire, à des individus qui auront fait le choix, ou contraints par les circonstances, de rester dans ces pays étrangers de façon permanente.

Nous l'avons vu plus haut, les dispositions prises par les différents pays en matière d'émigration et d'immigration ont alterné, selon les époques, selon les besoins des Etats, entre positions libérales et positions restrictives et *vice versa*. Lorsque l'émigration est conçue comme solution déterminante répondant à de nouveaux besoins émergents, l'immigration est alors conçue comme *une ressource* pour l'économie nationale et donc comme une *opportunité*, un *apport positif* : les gouvernements se dotent alors d'un côté de politiques qui encouragent ces départs et de l'autre qui favorisent ces entrées, ces dernières avec des *mesures inclusives* orientées vers des principes d'égalité, de solidarité mais aussi d'intégration. Rappelons ici que ces pays occidentaux, notamment ceux d'Europe du nord, avaient rendu, aux lendemains de la 2ème guerre mondiale, l'émigration / immigration de candidats, principalement d'Europe du sud, *un phénomène désiré et soutenu* par les parties concernées. Ainsi le statut qui prévaudra de l'après-guerre jusqu'au milieu des années 1970 (période nous concernant) sera celui de « Gastarbeiter » ou travailleur invité, soit un homme adulte, actif, célibataire ou seul avec un projet migratoire à court terme, orienté vers l'épargne et le retour au pays d'origine¹⁰⁵⁹. Cependant le « caractère temporaire » du projet migratoire que les Etats avaient envisagé, n'a pas été maintenu. En 1973, l'immigration se transformera en un établissement permanent et un regroupement familial¹⁰⁶⁰, politique impulsée par ces mêmes Etats.

Quand l'émigration ne constituait plus une nécessité pour les gouvernants et que leur population représentait une puissante ressource économique, ils se sont alors alarmés de cet exode massif et ont adopté des mesures restrictives limitant les départs. Lorsque les gouvernements des pays d'accueil ont ressenti la présence des immigrés comme source de rivalités et de conflits ou comme élément perturbateur de la paix sociale, surtout en période de crise économique où s'installent la peur du chômage, la crainte d'une surpopulation ou celle de « mélanges » ou « métissages » qui remettraient en question les équilibres sociaux, alors l'étranger représentait une menace potentielle pour l'unité nationale et a été soumis à des représailles xénophobes. Les autorités adopteront des mesures exclusives impliquant des actions discriminantes et pouvant aboutir à l'expulsion de ces étrangers¹⁰⁶¹.

¹⁰⁵⁸ OIM, Glossaire migration économique.

¹⁰⁵⁹ VERSCHUUR C. (dir.), REYSOO F., 2005, *Genre, nouvelle division internationale du travail et migration*, Genève, Graduate Institute Publications, p.40.

¹⁰⁶⁰ BÜLENT K., 2002, *op.cit.*, p.37.

¹⁰⁶¹ Cette partie est le résultat qui émerge de plusieurs lectures à ce sujet.

Nous assistons à des changements de politiques migratoires au gré des enjeux politiques et des besoins économiques, plus exactement à celle de leurs modalités de gestion des immigrés, au départ désirées puis limitées voire refusées. Par ailleurs nous observons une diversification des parcours de mobilités pouvant inclure plusieurs projets migratoires successifs d'individus ou de groupes dans différents pays ou régions, entraînant diverses situations et des statuts successifs différents au sein d'un même itinéraire individuel ou familial (Gohard-Radenkovic et Murphy-Lejeune, 2008 ; Gohard-Radenkovic et Veillette, 2015 et 2016)¹⁰⁶². Nous avons affaire de toute évidence à un changement de paradigme qui s'amorce fin des années 90 et s'intensifie dans les années 2000 : les trajectoires des candidats à la mobilité de bipolaires sont devenues multipolaires et les logiques migratoires au niveau national et international se sont complexifiées.

3.4. Conceptions de l'Etat-nation et « modèles d'intégration » des étrangers

3.4.1. Pourquoi l'Etat-Nation ?

Selon Walzer, les modalités d'intégration diffèrent d'un pays à l'autre parce qu'elles sont strictement liées et indissociables non seulement de la forme de l'Etat mais aussi de l'intégration même de la société nationale dans son ensemble¹⁰⁶³. L'auteur distingue, pour sa part, cinq types de « régimes politiques de tolérance » en Occident : les empires multinationaux, la société internationale, les consociations, les États-nations et les sociétés d'immigration. Nous partons de l'exemple de l'État-nation, non seulement parce qu'il constitue la forme la plus courante dans le monde, mais aussi parce que c'est la forme de gouvernement qui correspond à nos deux pays de référence, la Suisse et la France. Un Etat-Nation implique « qu'un groupe dominant unique organise la vie commune selon son histoire et sa culture propres »¹⁰⁶⁴.

La tendance depuis les années 1980 est d'associer le processus d'intégration des immigrés dans un pays à la notion de *modèle* et, bien que la notion soit remise en cause en raison du fait qu'elle renvoie « à l'existence d'un moule unique à l'intérieur duquel seraient définies les politiques d'intégration »¹⁰⁶⁵, on ne peut nier que ces modèles guident – si ce n'est surplombent – les décisions gouvernementales pour gérer la présence étrangère. Mais le traitement des étrangers diffère d'un pays à un autre et n'est pas uniquement en lien avec des mesures explicites fabriquées *ad hoc* ; ces modalités d'intégration renvoient à des conceptions beaucoup plus implicites et lointaines, soit à la façon dont ces pays se sont constitués, à leur histoire et à la manière dont ils ont géré au cours des siècles la diversité culturelle, linguistique et religieuse au sein de leur territoire¹⁰⁶⁶.

¹⁰⁶² GOHARD-RADENKOVIC, A. et MURPHY-LEJEUNE, E. (dir.), 2008, « Chapitre 3 : Mobilités et parcours » dans ZARAT G ; LEVY D. et KRAMSCH C. (éds), *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Paris, EAC. Voir également : GOHARD-RADENKOVIC, A. et VEILLETTE, J. (dir.) 2015 et 2016, *Les cahiers de la sociolinguistique*, L'Harmattan.

¹⁰⁶³ WALZER, M., 1998, *op.cit.* par CHOQUET S., 2017, « Les modèles d'intégration en Europe » dans *Questions d'Europe*, n. 449, octobre.

¹⁰⁶⁴ WALZER, M., 1998, *ibidem*.

¹⁰⁶⁵ CHOQUET S., 2017, « Les modèles d'intégration en Europe » dans *Questions d'Europe*, n. 449, octobre.

¹⁰⁶⁶ WALZER, M., 1998, *op.cit.* M. Walzer est l'un des seuls auteurs à avoir proposé une classification des régimes politiques en fonction de leur attitude à l'égard de la diversité.

3.4.2. Etat-nation et immigration : la catégorie du « national » en tension avec celle du « non-national »

Les migrations, qu'elles soient volontaires, involontaires ou encouragées, de courte ou de longue durée, pour des raisons sociales, économiques, politiques, ethniques, etc. impliquent toujours deux choses : un déplacement dans l'espace et le franchissement d'une frontière¹⁰⁶⁷ géopolitique de la part d'individus ou de groupes d'individus. La notion de frontière est aujourd'hui l'objet de nombreuses discussions mais, dans ce contexte, nous l'entendons selon les approches classiques des sciences politiques, comme « un espace clôturé (la société ou même la nation) auquel l'Etat souverain s'identifie » soit la frontière géographique d'une entité politique¹⁰⁶⁸.

Dans ce sens, la définition de frontière donnée par Michel Foucher nous paraît pertinente, soit :

« une ligne de partage des souverainetés étatiques, qui enveloppe les territoires formant le cadre d'attribution et de transmission d'une citoyenneté conçue comme le lien constitutif entre un Etat et sa population nationale¹⁰⁶⁹ ».

Le franchissement d'une frontière implique la perte de la citoyenneté de la part des personnes qui quittent leur pays et l'acquisition d'un nouveau statut dans les pays d'arrivée. Ce statut va varier selon l'image que l'Etat s'est construite de « l'étranger » mais aussi et surtout de la conception qu'il a forgée et qu'il s'est forgé de ses propres « nationaux » au cours des siècles. Ce franchissement a conduit les autorités politiques à prendre des mesures afin d'identifier ces non nationaux, *transgresseurs de frontières*, pour mieux les contrôler et leur assigner un statut. Ce tri leur permettra de légitimer le choix des personnes qu'ils accepteront d'accueillir ou non et pour décider celles qui bénéficieront de la protection de l'Etat avec de droits civiques et sociaux¹⁰⁷⁰. La présence de l'étranger sur le territoire national suscite une méfiance qui découle de « son non attachement à la puissance publique par un lien de droit » et ne faisant pas partie du « cercle inclusif des nationaux-citoyens » : il doit donc être surveillé afin de ne pas devenir « une menace pour l'ordre public »¹⁰⁷¹.

Les politiques migratoires adoptées par les différents pays d'Europe ne sont pas homogènes et cela dépend du fait que, jusqu'à la Deuxième Guerre Mondiale, les Etats-nations exerçaient une souveraineté totale sur leur territoire et leur population dans la gestion des flux entrants et sortants¹⁰⁷². Ce principe s'affaiblira après la Deuxième guerre mondiale lorsque de nouvelles normes seront établies par les politiques européennes qui imposeront à tous les Etats-membres de respecter les accords de libre circulation « transnationale » des travailleurs. Bien que ces Etats-membres doivent agir selon les lois promulguées par l'UE, en matière de droits de l'homme et

¹⁰⁶⁷ NOIRIEL G., 1988 (Préface 2006), *Le Creuset français-Histoire de l'immigration (XIXe et XXe siècle)*, Seuil, pp. 71-72.

¹⁰⁶⁸ BIGO D., 2010, Frontières, territoire, sécurité, souveraineté dans *CERISCOPE*, mars, p.2.

¹⁰⁶⁹ FOUCHER M., 2007, *L'Obsession des frontières*, Editions Perrin, p.22.

¹⁰⁷⁰ NOIRIEL G., 2010, « La France un vieux pays d'immigration » Propos recueillis par Séverine NIKEL, dans *L'histoire*, Collection n. 46, janvier-mars.

¹⁰⁷¹ NOIRIEL G., 2008, L'immigration : naissance d'un « problème » (1881-1883), *Agone*, n. 40, pp. 15-40.

¹⁰⁷² WEIL P. (date non indiquée), *Les politiques migratoires en Europe, Amérique du Nord (USA et Canada) et au Japon*.

dans la mise en œuvre d'une politique commune migratoire (art.79 TFUE)¹⁰⁷³, chaque Etat possède encore un large pouvoir discrétionnaire sur les questions d'admission, de résidence, d'expulsion et de naturalisation des « non-citoyens »¹⁰⁷⁴. Par ailleurs, comme la régulation des migrations touche à la fois les intérêts des pays de départ, de transit ou de destination, outre ceux des migrants, les Etats ont conclu des accords bi ou multilatéraux qui guident et limitent leur pouvoir dans le domaine¹⁰⁷⁵.

3.4.3. Deux conceptions d'Etat, deux modèles d'intégration : impact sur la notion de national vs non national

Un Etat-Nation se définit ainsi par le partage d'une langue et culture communes. Il se construit, au cours des siècles, par l'assimilation progressive des différentes communautés ou groupes qui se trouvent sur son territoire.

La France a initié son processus d'unification politique, culturelle et linguistique, pendant la Révolution et l'a poursuivi durant tout le XIXe siècle. Elle s'est donc constituée par l'assimilation progressive des différentes communautés ou groupes qui se trouvaient sur son territoire et bien que ce type d'Etat accepte et reconnaisse la présence de minorités sur son territoire, il ne peut concevoir qu'un national ou un étranger puisse porter atteinte à cette cohésion sociale ou remettre en cause l'unité culturelle et linguistique pour laquelle le pays a lutté. C'est donc la raison pour laquelle les étrangers sont appelés à s'intégrer à la culture de la majorité ou culture dominante, pour ne pas compromettre cette cohésion nationale à caractère unitaire¹⁰⁷⁶.

La Suisse, en tant que nation fédérale née d'une volonté d'appartenance commune, qui a fait de sa diversité linguistique la conception fondatrice de sa Constitution et donc de sa cohésion, si elle favorise la préservation des particularités de ses communautés autochtones, enracinées sur le territoire depuis des siècles, en revanche elle conçoit l'intégration des étrangers selon des principes assimilationnistes et culturalisant. Les immigrés pour obtenir la nationalité doivent faire preuve de leur insertion sociale, à travers l'appropriation des modes de vie locaux, la connaissance de la culture régionale commune, du fonctionnement politique en Suisse. L'intégration des immigrants à l'une des quatre communautés linguistiques autochtones est attendue et aucune disposition n'est prise en contrepartie pour garantir la valorisation de leur langue et de leur culture d'origine.

¹⁰⁷³ NEFRAMI E., 2011, Répartition des compétences entre l'Union européenne et ses Etats membres en matière d'immigration, Parlement européen, Bruxelles, p.8.

¹⁰⁷⁴ NEFRAMI E., 2011, *op.cit.*, La compétence de l'Union en matière migratoire n'affecte pas la compétence des Etats membres relative à l'intégration des ressortissants de pays tiers en séjour régulier (TFUE 4.1.1), à la fixation des volumes d'entrée des ressortissants de pays tiers dans le but de recherche d'un emploi (TFUE 4.1.2) et au maintien de l'ordre public et la sauvegarde de la sécurité intérieure (TFUE 4.1.3), p.16.

¹⁰⁷⁵ ALEINIKOFF, A., 2002, *Dialogue international sur la migration n° 3 - Les norme juridiques en matière de migration : tour d'horizon*, Genève, (OIM) Organisation internationale pour les migrations, pp. 9-26.

¹⁰⁷⁶ NEFRAMI E., 2011, *op.cit.*, pp.16-20.

Les attitudes exigées des étrangers de la part de ces deux Etats correspondent donc à la notion d'« assimilation », qui théoriquement renvoie à l'abandon de la culture d'origine de l'immigrant pour se fondre dans celle du pays d'accueil. Elle attribue à tous les mêmes droits, abstraction faite de leurs différences. Cependant bien que ce concept ait été banni du langage officiel et remplacé par la notion « d'intégration » qui admet la possibilité de rester attaché à sa culture d'origine en intériorisant les normes de comportement de la société d'accueil, dans les faits, les attentes de l'État-nation à l'égard des immigrés demeurent globalement similaires : ils sont invités à apprendre la langue officielle, à respecter la ou les cultures locales, les valeurs communes et à se conformer aux manières de vivre de la majorité. A ce modèle s'oppose en Europe une autre conception, le modèle « multiculturaliste » qui repose au contraire sur une politique de la différence impliquant une conception *particulariste* de l'individu : tous les citoyens doivent avoir le droit de vivre en conformité avec leur culture et leur religion importées avec eux. L'objectif de ces deux conceptions est le même : assurer à tous les citoyens une égalité, mais elles se distinguent par leur manière de la promouvoir¹⁰⁷⁷.

Mais ce n'est pas suffisant pour expliquer les différences de gestion des étrangers. Chaque Etat-nation, à tradition d'immigration, a développé des modèles d'intégration différents, notamment par une connaissance jugée suffisante (ou non) de la langue mais aussi des valeurs civiques, pour maintenir sa cohésion nationale tout en restant resté fidèle à ses principes fondateurs construits à travers l'histoire : ainsi la France ou l'Italie, au nom d'une conception universelle et égalitaire de l'individu, propose l'intégration de l'étranger à travers un contrat civique et social passé entre l'Etat et l'individu, l'incitant ainsi à adopter des appartenances nouvelles, celles du pays d'accueil, du moins dans la sphère publique et de réserver ses appartenances et pratiques premières, linguistiques, religieuses, pour la sphère privée. Tandis que des pays, comme l'Allemagne, la Suisse alémanique, le Canada anglais, etc., composés de populations, langues, religions ou régions très diverses dès la constitution de leur Etat-nation, s'appuient sur une conception diversitaire de l'unité nationale.

De ce fait ces pays auront tendance à promouvoir un modèle d'intégration de l'individu à travers son groupe d'origine ou son appartenance communautaire et/ou culturelle supposée, le maintenant ainsi dans ses appartenances premières (le plus souvent assignées par le pays d'accueil), tout en l'encourageant à s'intégrer dans la société d'immigration, notamment par l'apprentissage de la ou des langues locales.

Ce deuxième modèle de gestion d'une diversité issue de l'étranger, qui a donné lieu à des politiques multiculturalistes et à des cohabitations de minorités plus ou moins pacifiques, dans tous les cas inégalitaires, est controversé dans les sociétés mêmes qui le pratiquent. On peut donc trouver la cohabitation ou l'affrontement de ces deux modèles sur un même territoire, comme en Suisse (entre la Suisse germanophone et la Suisse francophone), comme au Canada entre le Québec francophone et le Canada anglophone, mais on assiste aussi à des modèles et pratiques mixtes dans un même pays ou une même région.

¹⁰⁷⁷ NEFRAMI E., 2011, *op.cit.*, pp.16-20

Un autre grand écart d'ordre juridique étroitement lié à ces conceptions instituées du national vs non national est à prendre en considération : le droit du sol, *Jus soli* et le droit du sang, *Jus sanguinis*, qui régissent différemment la naturalisation des étrangers et sont à la source même des différences de conceptions du (futur) citoyen¹⁰⁷⁸. Ce deuxième modèle a pour conséquence de favoriser davantage la sectarisation de la société que son vivre-ensemble, même si « diversité » et « unité » sont des concepts plus fantasmés que réels, ils ont néanmoins des effets de réalités sur la cohabitation que l'on ne peut pas négliger (Gohard-Radenkovic, à par.)¹⁰⁷⁹.

Comme nous pouvons l'imaginer, ces deux modèles étatiques ne sont pas neutres. Ils ont un impact évident sur les modalités de cohabitation entre les non nationaux et nationaux. Ces conceptions ont toutefois évolué, sous la pression de discours de reconnaissance de la diversité appuyées par de grandes instances internationales et européennes, qui ont amené les gouvernants à renégocier leurs modèles d'intégration traditionnels qui présentent chacun des forces et des faiblesses.

3.5. Conceptions étatiques de l'intégration et impact sur les étrangers

3.5.1. Impact des conceptions d'intégration sur les perceptions des migrants

Les perceptions collectives de ces « non-nationaux » sont étroitement liées aux statuts différents qui leur sont attribués, eux-mêmes tributaires des politiques d'ouverture, d'entrouverture voire de fermeture des gouvernants. Comme le constate Marie-Claude Blanc-Chaléard :

« Cette double expérience est décisive : si d'un côté, l'Etat-nation, dans ses principes refuse de considérer les différences entre les citoyens, (...) en pratique elle se consolide par le rejet de l'étranger, défini comme un « non-national » potentiellement menaçant. (...) En ce cas -là l'étranger devient un ennemi potentiel, cible de lois répressives. »¹⁰⁸⁰.

Nous retrouvons cette double posture envers les immigrés dans l'article de Myriam Mafai, *Quegli stranieri tanto odiati e amati* (Trad. *Ces étrangers si détestés et si aimés*), rédigé en 1989, lorsque

¹⁰⁷⁸ https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/buergerrecht/schweizer_buergerrecht.html

De nombreux pays connaissent, comme la Suisse, la naturalisation par filiation maternelle ou paternelle (« ius sanguinis »). Tel est également le cas de l'Allemagne et de l'Autriche. D'autres Etats connaissent le « ius soli », c'est-à-dire l'acquisition de la nationalité par la naissance sur le sol national. Cette pratique, qui n'est pas connue en Suisse, est courante dans les pays d'immigration comme les Etats-Unis, le Canada et l'Australie. Plusieurs pays, tels que la France et l'Italie, ont opté pour un système mixte, constitué d'éléments relevant du « ius sanguinis » et d'éléments relevant du « ius soli ». Toute procédure de naturalisation est évidemment superflue lorsque la nationalité est acquise en vertu du « ius sanguinis » ou du « ius soli ». L'acquisition de la nationalité suisse par filiation, par adoption ou par naturalisation est régie, à l'échelon fédéral, par la loi fédérale sur l'acquisition ou la perte de la nationalité suisse. (Loi sur la nationalité)

¹⁰⁷⁹ GOHARD-RADENKOVIC, A., 2019, « Contre point. Quand les discours sur la diversité sont pavés de bonnes intentions... » dans SY, K., STALDER, P., VEILLETTE, J. et GOHARD-RADENKOVIC, A. (dir.), *De la diversité fantasmée aux effets de réalité. Discours et pratiques*, Paris, Espaces interculturels, L'Harmattan.

¹⁰⁸⁰ BLANC-CHALEARD M.-C., 2001, *op.cit.*, p. 6-7.

l'Italie était en train de se transformer en pays d'immigration. L'auteur confirme que, quelle que soit l'époque et quelle que soit l'origine des migrants, les mêmes schémas resurgissent et se reproduisent continuellement. Elle montre comment dans la conscience nationale coexistent confusément des représentations opposées : engendrant d'un côté des sentiments d'accueil envers les étrangers « per motivi di convenienza e necessità e per motivi etici » (Trad. "pour des raisons de commodité et de nécessité et pour des raisons éthiques »), de l'autre des sentiments de rejet et d'intolérance « verso il meridionale, verso il nero, verso l'immigrato » (Trad. « vers le méridional, vers le noir, vers l'immigrant"). L'expression finale utilisée par l'auteur rend compte de ces attitudes ambivalentes qui oscillent entre « la chiusura regionalista e l'apertura sul mondo » (Trad. « La fermeture régionaliste et l'ouverture sur le monde »)¹⁰⁸¹.

Des postures contradictoires qui ne découlent pas seulement des difficultés de la part des Etats occidentaux à appréhender le phénomène migratoire mais qui sont en lien étroit avec une conception *utilitariste* des migrants. Depuis la fin des années 1990, les gouvernements occidentaux opposeront la notion d'une *immigration utile* à celle d'une *immigration inutile et nuisible* à la cohésion sociale et à l'identité nationale. Ils militarisent la surveillance des frontières, multiplient les modes de tri des migrants et criminalisent l'immigration en l'associant à la sécurité publique et nationale, au terrorisme et aux trafics maffieux¹⁰⁸².

La crise du pétrole en 1974 a provoqué une récession économique dans les pays importateurs de main-d'œuvre étrangère et engendré la crainte de perdre son emploi qui s'est exprimée par la peur de perdre son identité collective (encore fragile dans un grand nombre d'Etats-nations) exacerbant la « nécessité » de protéger et de sécuriser le pays : « Il ne s'agit plus d'assimiler les immigrés, mais de les surveiller et de les contrôler ». L'étranger est perçu comme menaçant la cohésion nationale et des mesures de plus en plus restrictives sont mises en place. Ce processus, soutenu par des politiques « d'immigration choisie », a été qualifié par Gohard-Radenkovic dès 2004¹⁰⁸³ « d'espaces d'intégrabilité aménagés (ou non) par les sociétés d'accueil » selon leurs enjeux et besoins du moment.

Une conception ethnicisante s'imposera par la suite dans les débats sur la citoyenneté et dans la législation des étrangers, notamment quand les immigrés ne trouveront plus d'emploi et donc ne trouveront plus leur place dans la société¹⁰⁸⁴. Cette conception culturalisante s'est étendue à tous les pays à grande tradition d'immigration, phénomène qu'Uli Windisch (1998)¹⁰⁸⁵ décrit comme suit :

A propos de l'intégration des immigrés dans les pays occidentaux, il a été relevé par différents observateurs, sous forme de boutade, que, dans les années 60-70, les immigrés trouvaient du travail sans être intégrés culturellement, tandis qu'actuellement, nombre d'immigrés sont intégrés

¹⁰⁸¹ MAFAI M., « Quegli stranieri odiati e amati » dans *La Repubblica* del 04.08.1989.

¹⁰⁸² MOULOU I., 2012, *op.cit.*

¹⁰⁸³ GOHARD-RADENKOVIC, A., 2004, « Représentations des 'nouveaux arrivants' et enjeux de leur intégration au Québec », *Francophonies*, n° Interculturel, Nouvelles mobilités, nouveaux voyageurs, coord. par Murphy-Lejeune, Alliance française, Italie, Lecce, pp. 37-53

¹⁰⁸⁴ FIBBI R., 2012, « L'évolution des droits politiques des étrangères et des étrangers en Suisse – quelle signification du point de vue de la citoyenneté ? » *SFM (Swiss Forum for Migration)*, pp. 8-9.

¹⁰⁸⁵ WINDISCH U., 1998, *La Suisse : Clichés, délire, réalité*, Lausanne, Editions de l'Âge d'Homme, p.56.

culturellement, volontairement ou involontairement, mais n'ont pas de travail. Ainsi contrairement à ce que pensent beaucoup de responsables sociaux et politiques, le problème des immigrés établis n'est plus celui de l'intégration, mais bien celui du travail. D'avoir et de conserver un travail. L'image de l'immigré au chômage constitue, en effet, un ferment très actif de la xénophobie et de l'extrémisme politique.

3.5.2. L'intégration par la (les) langue (s) : une nouvelle frontière

La question de l'intégration des populations étrangères dans les pays d'accueil implique un processus d'insertion dans le contexte sociétal et relève donc nécessairement de la gestion des populations immigrées par les Etats ; ces politiques de gestion se traduisent par un ensemble de mesures prises à leur égard et sont généralement de l'ordre et de la compétence des Etats nationaux. Bien que l'Union européenne ne dispose pas de compétences explicites en matière d'intégration, cela ne l'a pas empêchée d'intervenir afin de renforcer la convergence entre les politiques d'intégration nationales de chacun des pays-membres de l'UE. L'une de ses interventions majeures concerne l'intégration sociale, professionnelle et civique des candidats à l'immigration par la connaissance / l'apprentissage de la langue. C'est dans ce but que trois *Manuels sur l'intégration*¹⁰⁸⁶ ont été rédigés par la Commission européenne afin de mettre en œuvre de « bonnes pratiques » communes quant à l'accueil des primo-arrivants et des réfugiés, à la participation civique des migrants et aux indicateurs d'intégration. Ces Manuels proposent des programmes d'insertion à travers la mise en œuvre de trois grands volets : cours de langue, orientation civique et formation professionnelle adaptée au marché du travail (M.I. 2004).¹⁰⁸⁷

Rappelons ici brièvement que la notion d'intégration, qui prévaut aujourd'hui dans les discours officiels, est celle que nous retrouvons exposée dans le *Manuel sur l'intégration à l'intention des décideurs politiques et des praticiens*, élaboré par la Commission européenne en 2004 :

« L'intégration est un processus qui dure plusieurs années et qui, dans de nombreux cas, se prolonge au-delà de la naturalisation et jusqu'aux deuxième et troisième générations. La volonté d'intégration se manifeste lorsque les sociétés d'accueil s'engagent à accueillir les immigrants et à leur donner l'occasion de se familiariser avec leur langue, leurs valeurs fondamentales et leurs coutumes et que, de leur côté, les immigrants font preuve de détermination pour faire partie intégrante de la société d'accueil. »¹⁰⁸⁸

L'intégration est donc entendue comme un processus dialectique, dynamique et mutuel, fondé sur des droits réciproques et des obligations correspondantes des immigrants et de la société d'accueil.

¹⁰⁸⁶ Les trois *Manuel sur l'intégration à l'intention des décideurs politiques et des praticiens* sont rédigés par Jan Niessen et Yongmi Schibel, du Migration Policy Group (MPG), pour le compte de la Commission européenne (direction générale de la justice, de la liberté et de la sécurité) respectivement en 2004, 2007 et 2010.

¹⁰⁸⁷ NIESSSEN J. et SCHIBEL Y. du Migration Policy Group (MPG), pour le compte de la Commission européenne, *Manuel sur l'intégration à l'intention des décideurs politiques et des praticiens*, novembre 2004, p.6.

¹⁰⁸⁸ NIESSSEN J. & SCHIBEL Y. du Migration Policy Group (MPG) pour la commission européenne (Direction générale de la justice, de la liberté et de la sécurité), 2006, *Manuel sur l'intégration à l'intention des décideurs politiques et des praticiens*, Office des publications européennes, p.14.

Tiziana Caponio et Gaia Testore, relèvent qu'au cours de la décennie 2002-2012, une nouvelle interprétation du processus d'intégration s'est développée dans les différents États membres de l'Union européenne. Ce processus, dénommé « *civic integration policies* » (politiques d'intégration civique) ne passe plus par l'insertion du migrant dans le monde du travail et à sa participation politique (droit de vote), mais aussi « grâce à sa « capacité » à faire partie de la société et à sa « volonté » d'en partager les valeurs. »¹⁰⁸⁹

Dans cette perspective, les immigrés doivent faire preuve d'une connaissance de la/des langue/s et des valeurs et normes du pays de destination. Dans les différents États-membres, fortement encouragés par des politiques européennes, les parcours d'accueil et d'intégration, les cours de formation linguistique sur la/des langue/s locale/s, et civique sur l'histoire, la géographie et les institutions du pays, prolifèrent. Des tests sont prévus pour évaluer la capacité d'intégration des immigrés autant du point de vue de la connaissance de la/des langue/s, selon les paramètres établis par le CECR, que des valeurs et normes du pays de destination. La « capacité de s'intégrer, soulignent les deux auteurs, « devient une condition pour rester sur le territoire »¹⁰⁹⁰.

De nombreux pays en Europe, comme l'Allemagne, le Danemark, la France, les Pays-Bas, la Suisse, l'Autriche, la Norvège, le Royaume-Uni, la Grèce, la Croatie, l'Estonie, conditionnent actuellement la résidence permanente et l'acquisition de la nationalité des immigrés, à des compétences en langue(s) nationale(s) et/ou officielle(s). L'accès à la nationalité tend à faire l'objet d'un test de citoyenneté et dans certains pays également d'une cérémonie. En outre, plusieurs États tendent à faire de l'intégration une condition d'admission. Pour ce, ces pays ont mis en place des tests d'intégration préalables au regroupement familial, à soumettre avant l'entrée sur le territoire, dès le pays d'origine. Ils soutiennent que le processus d'intégration, pour être réussi, doit commencer en amont. Les Pays-Bas sont les précurseurs dans ce domaine, depuis 2006. D'autres pays comme l'Allemagne (2006), le Danemark (2006), la France (2007) suivront le même parcours et adopteront des tests similaires.¹⁰⁹¹ La directive 2003/86/CE relative au regroupement familial du 22 septembre 2003, en son article 7, paragraphe 2¹⁰⁹² stipule que les États-membres peuvent exiger des « ressortissants des pays tiers qu'ils se conforment aux mesures d'intégration, dans le respect du droit national » et en son principe 5 « sans faire de discrimination »¹⁰⁹³. La création d'un test d'intégration préalable au regroupement familial avait été d'ailleurs explicitement prévue et autorisée par la directive 2003/86/CE relative au regroupement familial du 22 septembre 2003, en son article 7, paragraphe 2¹⁰⁹⁴.

¹⁰⁸⁹ CAPONIO T. & TESTORE G., 2012, « L'intégration : nouvelle frontière de l'immigration ? L'analyse du lien entre les politiques de contrôle et d'intégration en Italie et en France » in *Migrations Société*, vol. 140, n. 2, pp. 285-294.

¹⁰⁹⁰ CAPONIO T. & TESTORE, 2012, *ibidem*.

¹⁰⁹¹ ASSOCIATIONS MEMBRES DU CIRÉ, 2009, *op.cit.*, p.4

¹⁰⁹² DIRECTIVE 2003/86/CE DU CONSEIL du 22 septembre 2003 relative au droit au regroupement familial <https://www.easo.europa.eu/sites/default/files/public/Family-Reunification-FR.pdf>

¹⁰⁹³ DIRECTIVE 2003/86/CE DU CONSEIL du 22 septembre 2003, principe 5. Surtout celle fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle.

¹⁰⁹⁴ DIRECTIVE 2003/86/CE DU CONSEIL du 22 septembre 2003 relative au droit au regroupement familial <https://www.easo.europa.eu/sites/default/files/public/Family-Reunification-FR.pdf>

Pour conclure, les deux auteurs font remarquer que si dans l'esprit des institutions européennes l'intégration représentait une interrelation entre l'individu et la société avec l'objectif d'assurer d'une égalité de traitement et visant à offrir aux ressortissants des pays tiers des droits et obligations comparables à ceux des citoyens de l'Union européenne¹⁰⁹⁵, aujourd'hui

« l'intégration représente le processus de dépassement des différentes barrières situées à l'intérieur de la société elle-même (ethniques, normatives, culturelles et socioéconomiques) vers l'insertion au sein de la communauté. »¹⁰⁹⁶.

L'intégration n'est donc plus conçue comme le produit d'une relation dialectique entre la société et les individus « mais comme un résultat que l'on peut évaluer. »¹⁰⁹⁷. Et l'intégration par la langue s'est elle-même transformée en une frontière face à l'immigration et « devient en tant que tel un critère de sélection. »¹⁰⁹⁸. Le processus d'intégration ainsi conçu, comme évaluation de la capacité d'intégration des immigrés à travers la connaissance de la langue et des valeurs du pays de destination, renvoie, selon Caponio et Testore, à des tendances plus assimilationnistes qu'intégrationnistes de la part des États membres de l'UE :

« Au cours de la dernière décennie (2002-2012), la littérature académique sur les politiques d'intégration des immigrés a mis en évidence la diffusion des tendances assimilationnistes parmi les États membres de l'Union européenne. (...) À la base de cette réflexion se trouve le constat de la prolifération de nouvelles politiques d'intégration qui visent à la fois à accroître et à évaluer la capacité d'intégration des immigrés du point de vue de la connaissance de la langue et des valeurs du pays de destination (parcours d'accueil et intégration, test de connaissance de la langue, etc.).¹⁰⁹⁹.

Il serait important de cerner les effets de cette évolution de la conception de l'« intégration du migrant par la langue », du fait que la majorité des pays-membres de l'UE (et bien d'autres pays à tradition d'immigration comme le Canada, les États-Unis, l'Australie, etc.) s'est délestée de cette mission et l'a déléguée à des structures parapubliques voire privées, désormais chargées de l'accueil, de l'enseignement de la langue du pays d'accueil et de l'insertion socio-professionnelle des étrangers par la langue du travail.

En Suisse comme en France, l'accès à la nationalité et l'exercice de la citoyenneté, passent par l'acquisition d'une compétence adéquate dans la langue du pays d'accueil. En Suisse¹¹⁰⁰, les candidats à la naturalisation doivent être bien intégrés dans la vie de tous les jours et connaître une des langues nationales au niveau B1 à l'oral et A2 à l'écrit. Cela est également le cas en France où tout candidat à la nationalité française doit justifier « d'une connaissance suffisante, selon sa condition, de la langue française » avec un niveau exigé est le B1¹¹⁰¹.

¹⁰⁹⁵ COMMISSION EUROPÉENNE, *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions. Agenda européen pour l'intégration des ressortissants de pays tiers*, Bruxelles, 20 juillet 2011, p.15

http://ec.europa.eu/home-affairs/news/intro/docs/110720/1_FR_ACT_part1_v3.pdf

¹⁰⁹⁶ CAPONIO T. & TESTORE G., 2012, *op.cit.*

¹⁰⁹⁷ CAPONIO T. & TESTORE G., 2012, *idem*

¹⁰⁹⁸ CAPONIO T. & TESTORE G., 2012, *ibidem*.

¹⁰⁹⁹ CAPONIO T. & TESTORE G., 2012, *ibidem*.

¹¹⁰⁰ Loi fédérale sur les étrangers (LEtr) de 2008, art.4 et loi sur la Nationalité (LN) du 1er janvier 2018, art. 12.

¹¹⁰¹ Le contrat d'accueil et d'intégration (CAI) 2003 et loi sur l'Immigration et intégration du 26 juillet 2006.

Il y a des travaux qui ont montré les limites de cette intégration uniquement par la langue : faire preuve d'une compétence en langue n'est pas forcément un signe d'intégration. Comme le dit Anne-Sophie Calinon, c'est « prendre un raccourci simpliste que d'attribuer une corrélation faussement évidente entre « compétence en langue » et « intégration sociale garantie/réussie » »¹¹⁰². La langue est un élément nécessaire et facilite les intégrations (sociale, professionnelle, scolaire) mais n'est pas suffisante dans un processus comme celui de l'intégration qui passe par des médiations et remédiations des capitaux, des ressources et des « légitimités sociales, sociolinguistiques et socioidentitaires »¹¹⁰³. Ainsi, la langue ne devrait pas être un objectif en soi, ni un objet de pression ou de sanction, mais plutôt un outil qui facilite le quotidien, à acquérir à travers la multiplication des expériences et des situations sociolangagières rencontrées.

Un certain nombre de chercheurs du domaine ont analysé les conséquences de cette défection de l'Etat et ont souligné les faiblesses de ces dispositifs dans la formation linguistique des adultes immigrés et réfugiés, en vue de leur insertion socio-professionnelle, dont la direction est le plus souvent confiée à des gestionnaires plus intéressés par la rentabilité que par la qualité des cours, à des formateurs ou enseignants souvent peu qualifiés dans le domaine voire bénévoles et donc peu fiables. On retrouve les mêmes faiblesses dans les classes d'accueil de FLS pour l'intégration socio-scolaire des élèves, où les moyens pédagogiques et les ressources en personnel bien formé sont les parents pauvres de l'éducation, jusqu'à disparaître et être remplacées par des classes dites intégratives, soit sans préparation à la langue de scolarisation (Gohard-Radenkovic, 2019)¹¹⁰⁴.

Nous allons également traiter la notion de *sédentarisation*, car ce processus représente, le point de départ de nos réflexions quant à la transmission intergénérationnelle du patrimoine linguistique et culturel familial. C'est seulement lorsque s'amorce le processus de sédentarisation dans le pays d'accueil que se manifeste ou pas, d'une manière consciente ou pas, le besoin de transmettre ou pas « la langue et la culture » italiennes auprès des générations suivantes :

La définition qui émerge, dans le dictionnaire encyclopédique français, du terme *sédentarisation* est le suivant

« L'adoption par une population, généralement humaine, d'un mode de vie sédentaire, ou sédentarité, qui se manifeste par l'établissement permanent dans un habitat occupé en continu, à l'opposé du nomadisme ou du semi nomadisme migratoire. »¹¹⁰⁵.

Le phénomène de la sédentarisation n'est pas un phénomène nouveau : ainsi les premières traces remontent au neuvième millénaire a. J.C. du néolithique (12.000 ans) au Moyen Orient, dans le

¹¹⁰² CALINON A.-S., 2013, « L'« intégration linguistique » en question » dans *Langage et société*, vol. 144, n. 2, pp. 27-40

¹¹⁰³ ADAMI H., ÉTIENNE S. & BRETEGNIER A., 2011, « Définir le champ de la formation linguistique en contextes d'insertion » dans BRETEGNIER A. (dir.), 2011, *Formation linguistique en contextes d'insertion*, Berne, Peter Lang (pp. 13-30) cité par CALINON A.-S., 2013, « L'« intégration linguistique » en question » dans *Langage et société*, vol. 144, n. 2, pp. 27-40.

¹¹⁰⁴ GOHARD-RADENKOVIC A., 2019, « Contre-point. Quand les discours sur la diversité sont pavés de bonnes intentions. », dans SY K., STALDER P., VEILLETTE J. et GOHARD-RADENKOVIC A. (dir.), *De la diversité fantasmée aux effets de réalités. Discours et pratiques*, Paris Espaces interculturels, L'Harmattan.

¹¹⁰⁵ <https://www.encyclopedie.fr/definition/S%C3%A9dentarisati%20on>

Croissant fertile. En Europe, le phénomène semble se réaliser progressivement qu'à partir de 8 500 ans. Il s'oppose au nomadisme qui se caractérise à l'opposé par « un mode de vie fondé sur le déplacement. »¹¹⁰⁶

Il s'agit de deux phénomènes indissociables, comme le soutient Alain Bourgeot, mais la sédentarisation, à moins qu'elle soit spontanée, implique un processus d'intégration d'un groupe minoritaire dans la structure nationale et se traduit par la perte d'une partie de leurs spécificités antérieures¹¹⁰⁷.

Le concept de *sédentarisation* est associé au processus d'établissement réalisé par les immigrés européens, désignés par l'Union européenne comme des « étrangers ordinaires qui migrent pour des raisons économiques ou de regroupement familial », dans les années 50/60. Ces étrangers ont des statuts des travailleurs temporaires, la plupart du temps sans famille, et font des allers et retours entre les deux pays. Ce processus dit de *rotation* est métaphoriquement défini par Pierre Milza de *noria*. Il souligne, pour sa part, que, pour la plupart de ces immigrants, le départ de leur pays était vécu comme provisoire, pour gagner de l'argent et que les attaches affectives restaient au pays d'origine, ce qui les incitait à construire une maison pour la retraite et prévoir leur sépulture dans le cimetière de leurs ancêtres¹¹⁰⁸.

Vers la moitié des années 70, suite aux politiques le regroupement familial¹¹⁰⁹, une bonne partie de ces immigrés prend la décision de s'établir définitivement dans les pays d'accueil dans des sociétés peuplées certes d'autochtones mais aussi d'autres groupes d'origine étrangère déjà sédentarisés ou en voie de sédentarisation. Cette politique de regroupement familial adoptée par un certain nombre de pays européens¹¹¹⁰ aura des répercussions incalculables sur les familles immigrées et sur les sociétés d'accueil : avec des enfants élevés ou nés dans le pays d'immigration, de nouvelles valeurs, appartenances, pratiques reconfigureront les solidarités et les liens familiaux¹¹¹¹, de nouveaux réseaux, de nouvelles hiérarchies et de nouvelles attaches reconfigureront les rapports sociaux entre les immigrés et avec les locaux, ce qui rendra de plus

¹¹⁰⁶ <https://www.encyclopedie.fr/definition/nomadisme>

¹¹⁰⁷ BOURGEOT A., 1972, « Nomadisme et sédentarisation. Le processus d'intégration chez les Kel Ahaggar » dans *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°11, pp. 85-92. DOI : 10.3406/remmm.1972.1140

¹¹⁰⁸ MILZA P., 1993, *Voyage en Ritalie*, Plon.

¹¹⁰⁹ GUIMEZANES N., 2000, Rapport sur le regroupement familial dans certains pays de l'OCDE (Partie II), pp.1-27. <https://www.oecd.org/fr/els/mig/2717663.pdf>. « Convention sur le statut juridique des travailleurs migrants de 1977 (art. 12). »

¹¹¹⁰ GUIMEZANES N., 2000, *op. cit.* : « Le regroupement familial trouve son fondement juridique à la fois dans les instruments internationaux et dans les législations nationales. (...) Les conventions internationales sur le droit de l'individu à la vie familiale : Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 (art. 16), *Charte sociale européenne de 1961*(art. 19), *Convention sur le statut juridique des travailleurs migrants de 1977* (art. 12), *Convention des Nations-Unies sur les droits de l'enfant du 26 janvier 1990*. (...) Dans les pays européens, à l'exception du Royaume-Uni, on distingue, en général, entre travailleurs permanents et travailleurs temporaires. Pour les travailleurs permanents, le processus consiste à autoriser la venue des membres de la famille une fois que le travailleur est installé dans le pays depuis une durée plus ou moins longue et à leur délivrer un titre de séjour. Le travailleur temporaire se voit en général refuser cette faculté. »

¹¹¹¹ Il suffit de lire les ouvrages de Sayad pour s'en convaincre, notamment les interviews de familles algériennes installées en France et plus particulièrement celle de Zohra (fille d'immigrés, née en France)) dans : SAYAD, A., 1999, *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Coll. Liber, Seuil.

en plus difficile et improbable le projet de retour définitif et conduira les migrants à construire une nouvelle relation avec la société d'accueil.

Geneviève Massard-Guilbaud dans son étude réalisée pour analyser le processus de sédentarisation des Algériens immigrés dans l'agglomération lyonnaise, dans l'entre-deux-guerres, depuis le stade du va-et-vient jusqu'à celui de la stabilisation dans le pays d'accueil, postule que le processus de sédentarisation commencerait précocement, soit déjà dans la période de la *noria*¹¹¹².

Abu Hoseh, quant à lui, indique deux typologies de changement dans le processus de sédentarisation, considéré par rapport à la structure du système social au sein duquel celle-ci se produit :

- a. changement au sein du système socioculturel où l'ensemble des éléments de base de l'appareil lui-même n'est pas altéré ;
- b. changement qui, dans la mesure où on opère au sein du système socioculturel, altère celui-ci et agit comme une force exogène qui affecte tout l'appareil¹¹¹³.

Qu'il s'agisse d'une sédentarisation volontaire ou contrainte, les immigrés sont impliqués dans un processus par lequel ils deviennent progressivement partie intégrante de la société. Les organismes au service des immigrants et des réfugiés définissent l'établissement comme « un processus de longue haleine, dynamique et à double sens à travers lequel, idéalement, les immigrants pourraient atteindre l'égalité et la liberté de participation dans la société, et à son tour la société pourrait avoir accès à toutes les ressources humaines potentielles des communautés d'immigrants. »¹¹¹⁴

Mary Coussey et Elisabeth Sem Christensen déclarent que, dans une démocratie libérale, toute personne légalement installée dans un pays doit avoir les mêmes chances que les nationaux de participer pleinement à la vie économique, sociale et politique de ce pays, indépendamment de sa race, de sa couleur, de ses origines ethniques ou nationales¹¹¹⁵. Sayad le clame dans le titre même de son ouvrage : *Exister, c'est exister politiquement*.

3.6. Processus de sédentarisation et notion de génération

Le choix de la notion de *génération* est justifié du fait que notre étude porte sur le rapport « à la langue et à la culture Italiennes » chez des jeunes de troisième génération, en Vaud et en Savoie et que le questionnement mène sur la transmission de cet héritage au sein des familles. En outre nous estimons nécessaire d'interroger la notion de *génération*, de l'après-guerre à aujourd'hui, afin de

¹¹¹² MASSARD-GUILBAUD G. (C.H.E.C.), 1995, « De la Noria à la stabilisation en France. Quatre tentatives de mesures de la « sédentarisation » d'une population migrante » dans *Histoire de Migrations, Cahier du Centre d'histoire des entreprises et des communautés, n.1*, Presses universitaires Blaise Pascal, Université Clermont-Ferrand II.

¹¹¹³ HOSEH A., 1994, *Cultural transformation Among Bedouins of Jordan*, Al-Hilal press, Amman.

¹¹¹⁴ OCASI, 1991, *Immigration Settlement Counselling. A training Guide*, p.8.

¹¹¹⁵ COUSSEY M. et CHRISTENSEN SEM E. Dans WERTH M., DELFS S. et STEVENS W. d'ISOPLAN (Institut de recherche au développement et de planification économique et sociale de Sarrebruck), 1995, *Les mesures et indicateurs d'intégration*, Editions du Conseil de l'Europe, pp.7-27.

comprendre l'évolution des conceptions de « génération » selon les époques et les contextes, en terminant sur une comparaison de ces conceptions entre la France et la Suisse.

Pour notre part, nous interrogerons ce concept sous l'angle des stratégies de transmission, en investiguant les différentes conceptions selon les disciplines, les époques et les contextes. Puis nous tâcherons de définir la formation de la première génération ainsi que celle des suivantes, en interrogeant le cas de la Suisse et de la France, pour comparer les conceptions de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} générations à partir du processus de sédentarisation des immigrés italiens.

3.6.1. Survol historique de la notion de génération et évolution

Le terme génération est complexe et polysémique, il assume des connotations différentes selon le champ dans lequel il s'inscrit, soit démographique, généalogique, historique, sociologique, du droit, informatique ou autre¹¹¹⁶. A ce propos Pierre Blavier déclare que la notion de génération se prête récemment à illustrer l'image des différentes déclinaisons soit, de la « bof génération » à la « génération Tanguy », de la « génération 68 » etc. et il se demande s'il ne s'agit pas d'un concept aussi fécond que « fourre-tout »¹¹¹⁷.

Selon Attias-Donfut, deux grandes périodes depuis le XIX^{ème} siècle se dégagent : celle qui va du milieu du XIX^{ème} au début du XX^{ème} siècle, et une seconde période, des années 1950 à nos jours. Au cours de la première période, la notion de génération est utilisée par les historiens et par les philosophes, a été marquée par le positivisme d'Auguste Comte qui met l'accent sur la force d'innovation qu'apportent les nouvelles générations¹¹¹⁸. Il influencera toute une génération future de sociologues comme Georg Simmel, Antonie-Augustin Cournot, Giuseppe Ferrari, Wilhelm Ditley. Pour ces auteurs, la phase de vie significative retenue pour la prise en compte de la durée d'une génération est celle qui va de trente ans à soixante ans et correspond à la période de phase de vie adulte qui peut apporter des changements significatifs sur la pensée d'une époque¹¹¹⁹. Pour Cournot, des changements significatifs interviennent toutes les trois générations car il y a, à un même moment, trois générations en présence qui s'influencent réciproquement, s'imprègnent mutuellement, ce qui correspond à environ un siècle, une génération étant évaluée à trente ans.

On retrouve ces héritages conceptuels chez les trois auteurs qui ont apporté une contribution majeure à cette notion au XX^{ème} siècle : Ortega Y Gasset qui opère la distinction entre les ego d'âge, *coetaneos*, et ses contemporains qui mettent l'accent sur le fait que la communauté d'âge dans un même contexte sociogéographique entraîne une « communauté de destin ». François Mentré soutient qu'une génération apparaît tous les dix ans et dure trente ans, ce qui entraîne à un moment donné la coexistence de plusieurs générations sociales, au moins trois¹¹²⁰. Karl

¹¹¹⁶ ATTIAS-DONFUT C., DAVEAU P., BAILLAUQUÈS S., 2004, « Génération », *Recherche & Formation*, n.45, Transmission intergénérationnelle et formation professionnelle, (dir.) BAILLAUQUES S., pp. 101-102.

¹¹¹⁷ BLAVIER P., 2010 « La notion de génération en histoire », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 7, n.1, pp. 44-46.

¹¹¹⁸ ATTIAS-DONFUT C., 1988, *op. cit.*, pp. 36-50.

¹¹¹⁹ A ce propos une expression significative parle de « naissance et mort sociale » pour distinguer les 30-60 ans de l'ensemble de l'existence d'un être humain, excluant donc jeunesse et vieillesse.

¹¹²⁰ ATTIAS-DONFUT C., 1988, *op. cit.*

Mannheim, tout en héritant de ces réflexions, s'en démarque par une approche plus sociologique. Selon lui, la génération est une formation sociale très similaire à la classe, en termes marxistes, qui partage une façon de sentir, de penser et d'agir. Les générations sont repérables dans un même espace socio-historique, par une même classe d'âge¹¹²¹.

La définition donnée par l'historien Marc Bloch, pour désigner l'ensemble des événements qui structurent par « communauté d'empreinte » propre à une génération, nous paraît intéressante :

Les hommes qui sont nés dans une même ambiance sociale, à des dates voisines, subissent nécessairement, en particulier dans leur période de formation, des influences analogues. L'expérience prouve que leur comportement présente, par rapport aux groupes sensiblement plus vieux ou plus jeunes, des traits distinctifs ordinairement fort nets. Cela, jusque dans leurs désaccords, qui peuvent être des plus aigus. Se passionner pour un même débat, fût-ce en sens opposé, c'est encore se ressembler. Cette communauté d'empreinte, venant d'une communauté d'âge, fait une génération.¹¹²²

La notion de génération s'éclipse pendant bien trois décennies et ressurgit à partir des années 1950. Ce retour coïncide avec les mouvements de jeunes qui ont commencé dans les années 1950/60 qui ont conduit à s'interroger sur l'origine de la formation de ces groupes sur la base de l'âge et sur leur signification. Claudine Attias-Donfut note un certain glissement de la notion de génération à celle d'âge¹¹²³. Deux usages principaux vont prédominer : d'un côté influencés par l'anthropologie, la génération est conçue dans le sens généalogique, dans un rapport de filiation. Les générations se constituent réciproquement, dans la durée, à travers les continuités et les transformations de la société mais aussi à travers les relations intrafamiliales ; elles se situent dans la relation aux géniteurs ou à la progéniture. De l'autre influencée par la démographie, la génération désigne également une « cohorte de naissance », soit un lien entre pairs, « engagés dans une même tranche d'histoire », soit appartenant à une même période historique donnée. Cependant que l'on considère la génération verticalement du point de vue anthropologique par rapport aux liens de filiation ou horizontalement sur sa base démographique, elle reste généralement associée à des modes de pensée, des mentalités, des savoirs et des états d'esprit qui la spécifient¹¹²⁴.

Aujourd'hui on caractérise aisément les générations par des mouvements de mode ou par des styles de vie, par des événements ou encore par l'état d'esprit d'un certain nombre etc. Donfut souligne que l'identification d'une génération à un événement ou à un temps historique donné cristallise cette génération à cette étape et tend à nier toute autre réalité en lien avec la « perméabilité permanente des hommes tout au long de leur vie à leur histoire et leur environnement. ». Elle conclut qu'

« une génération naît et se constitue contre la génération antérieure qui lui sert de référence/ opposition : avec une conscience d'ordre essentiellement temporel elle se produit sans se connaître jusqu'au point où la montée d'une nouvelle génération lui assigne des contours et des contenus sociaux ; elle fait alors objets de définition sociales qui la cristallise dans son passé et qui

¹¹²¹ZARCA B., MANNHEIM K., « Le problème des générations » in *Revue française de sociologie*, 1992, 33-1, pp. 130-135. www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1992_num_33_1_4136

¹¹²² BLOCH M., 1949, « Apologie pour l'histoire ou métier d'historien » dans le cadre de la collection *Les classiques des sciences sociales*, p.105.

¹¹²³ ATTIAS-DONFUT C., 1988, *op. cit.*

¹¹²⁴ ATTIAS-DONFUT C., *ibidem*, p.42.

fonctionne comme référence contre laquelle va se constituer, à son tour, la génération montante.»¹¹²⁵.

3.6.2. Définitions juridiques de « première génération » et de « deuxième génération »

Pour comprendre comment se conçoit la *première génération* en Europe, et plus particulièrement en Suisse et en France, il est fondamental d'un côté de repérer les dates clés des premiers flux migratoires dans leur structure et composition, de l'autre, de prendre en considération les modalités d'intégration et d'établissement des étrangers ainsi que les modalités de naturalisation et d'acquisition de la nationalité. Le phénomène migratoire dans l'Europe d'après-guerre en provenance principalement de l'Europe du sud vers les pays les plus industrialisés de l'Europe occidentale s'est déployé d'une manière inégale d'un pays à l'autre et à des époques différentes. Elles se sont adaptées aux politiques migratoires menées par chaque Etat, qui ne sont pas homogènes mais varient *selon* leurs spécificités politiques, juridiques et législatives. Ces arrivées d'après-guerre ont entraîné l'émergence d'une catégorie définie comme *première génération d'immigrés*¹¹²⁶. La *première génération* recouvre donc des personnes ayant fait le choix, plus ou moins volontaire, de s'établir de façon permanente dans les pays d'accueil qui fonderont une famille et engendreront une seconde génération qui a son tour engendrera une troisième génération, à l'opposé des « travailleurs étrangers » au statut précaire et temporaire.

Quant à la notion de *deuxième génération*, elle oscille entre sa définition administrative (avec une prise en compte des jeunes naturalisés ou pas) et sa dimension relative à son cycle de vie. A ce propos, une définition s'impose : la majorité des travaux empiriques part du principe qu'une génération équivaut à 25 ans, c'est-à-dire de la naissance d'un parent à la naissance d'un enfant. Aujourd'hui les chercheurs constatent que le passage de la jeunesse à l'âge adulte se prolonge parfois bien au-delà de 25 ans par rapport aux estimations précédentes¹¹²⁷, en raison de la durée de stabilisation dans l'emploi, ce qui fait que l'autonomisation des jeunes adultes, la fondation d'une famille propre, etc. interviennent plus tardivement qu'auparavant¹¹²⁸.

La difficulté de dénommer cette génération se perçoit à travers les diverses « étiquettes » qu'on lui assigne comme « jeunes issus de l'immigration », « génération zéro », « génération de l'oubli », « enfants illégitimes »¹¹²⁹, « génération suivante »¹¹³⁰, « génération issue de l'immigration », « les jeunes de « l'entre-deux » etc. Selon Bolzman, Fibbi et Garcia, ces appellations sont utilisées par

¹¹²⁵ ATTIAS-DONFUT C., 1988, *op. cit.*, pp.42-50.

¹¹²⁶ Conférence internationale de l'Immigration et de l'émigration, Rome, 15-31 mai 1924.

¹¹²⁷ DEVINE D., « Quelle est la durée d'une génération ?

http://www.ancestry.fr/learn/learningcenters/default.aspx?section=lib_Generation « Dès 1973, l'archéologue Kenneth Weiss a remis en question les intervalles générationnels de 20 et 25 ans, en trouvant à partir de lieux de sépulture préhistoriques que 27 ans était un intervalle plus approprié. »

¹¹²⁸ WIHTOL DE WENDEN C., « Seconde génération : le cas français » dans LEVEAU R., MOHSEN-FINAN K. (dir.), 2005, *Musulmans de France et d'Europe*, Paris, Ed. CNRS, pp. 7-19.

¹¹²⁹ SAYAD A., 2006, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité – Tome 2 : Les enfants illégitimes*, Paris, Raisons d'agir.

¹¹³⁰ MINCES J., 1992, *La génération suivante*, Flammarion. Nous avons repris ici le titre de son ouvrage.

les politiques, non pas pour « supprimer les discriminations mais simplement pour les gérer de manière socialement acceptable »¹¹³¹.

Cette notion apparaît pour la première fois dans la littérature sociologique américaine aux alentours des années quarante. Elle désigne les enfants nés aux Etats-Unis de parents immigrés étrangers. L'expression aura plus tard une grande résonance en Europe, mais subira des modifications dans sa signification en raison des caractéristiques du processus migratoire et des conditions historiques propres au Vieux continent. Cette définition

« transplantée sur le continent européen, ne désigne plus tout à fait la même réalité, du fait du statut précaire assigné aux parents immigrés. Ceux-ci ne sont en effet généralement pas reconnus comme des résidents permanents mais considérés comme des migrants de travail, dont la présence est perçue comme provisoire - et voulue telle - par le pays de recrutement. En conséquence, les membres de la deuxième génération ne sont pas censés demeurer définitivement dans le pays de résidence. »¹¹³²

En 1984, le Conseil de l'Europe décrit les migrants de *deuxième génération* comme

« les enfants qui sont nés dans le pays d'accueil de parents étrangers immigrés, les y ont accompagnés, ou les y ont rejoints au titre du regroupement familial et qui y ont accompli une partie de leur scolarité ou de leur formation ».¹¹³³

En Europe, la question de l'intégration de la deuxième génération a été posée d'emblée comme problématique. La double appartenance culturelle était traditionnellement considérée à la fois comme un signe de faible assimilation et comme une source de blocage dans le processus d'insertion des immigrés dans les structures de formation et d'emploi. De nombreuses études européennes des années 1970 et 1980 présentent le passage de la deuxième génération de la jeunesse à l'âge adulte comme très proche de ce que Bourdieu (1980) appelle le modèle du « jeune ouvrier ». Celui-ci se caractérise par une entrée précoce sur le marché du travail, après une scolarité courte, le plus souvent scolarité obligatoire ou brève formation professionnelle. Selon ce modèle, les jeunes issus de la migration reproduisent à quelques variations près le parcours social de leurs parents. Les recherches des années 90 font en revanche apparaître des aspects plus dynamiques de cette double allégeance et mettent en évidence le fait que ces parcours présentent des caractéristiques fort variables et dépendent de divers facteurs¹¹³⁴.

¹¹³¹ BOLZMAN C., FIBBI R., GARCIA C., La deuxième génération d'immigrés en Suisse : catégorie ou acteur social ? In: *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 3, n°1-2, 1er-3e trimestre 1987. pp. 55-72.

¹¹³² BOLZMAN C., FIBBI R., VIAL M., 2003, *Secondas-Secondos. Le processus d'intégration des jeunes issus de la migration espagnole et italienne en Suisse*, Zurich, Éditions Seismo, p. 20.

¹¹³³ CONSEIL DE L'EUROPE, 1984, Recommandation N° R (84) 9 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les migrants de la deuxième génération (adoptée par le Comité des Ministres le 20 mars 1984, lors de la 368^{ème} réunion des Délégués des Ministres), Art. 2, p.1

¹¹³⁴ BOLZMAN C., FIBBI R., VIAL M., 2003, « Que sont-ils devenus ? Le processus d'insertion des adultes issus de la migration » Institut d'études sociales, Genève, dans WICKER, H.R. et al., *Les migrations et la Suisse*, Zurich, Seismo, pp. 434-459.

3.6.3. Analyse comparative sur la notion de « génération » en Suisse et en France

Tableau récapitulatif des dates-clés des mouvements migratoires et des processus de sédentarisation dans ces deux Pays (DI BARTOLO, 2018)

EN SUISSE	EN FRANCE
<p>Date clé premiers flux migratoires : accord 1948 (CH-I)</p> <p>Objectif des politiques migratoires : Caractère transitoire de l'immigration (peur de la surpopulation et besoin de main d'œuvre) <i>Gastarbeiter</i> (travailleurs hôtes)</p> <p>Permis A d'ouvriers saisonniers, séjour de neuf mois par an renouvelable sans famille (50% des 140.153 Italiens)</p> <p>Permis B annuel renouvelable (25% des 140.153 Italiens)</p> <p>Permis C d'établissement de longue durée (25% des 140.153 Italiens)¹¹³⁵</p> <p>Date clé du processus de sédentarisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accord Suisse-Italie de 1964 avec abandon progressif des politiques dites <i>de la rotation</i> et accès à des politiques d'établissement des travailleurs et de leurs familles (Regroupement familial) - 9 février 2014, loi sur l'immigration de masse : instauration de quotas (plafond annuel) - 16 décembre 2016, loi sur l'immigration de masse : élimination des quotas (plafond annuel) 	<p>Date clé premiers flux migratoires : accord 1946¹¹³⁶ (F-I) Accord de 1947¹¹³⁷</p> <p>Objectif des politiques migratoires : Caractère permanent de l'immigration (besoin démographique et de main-d'œuvre)</p> <p>Trois Carte de séjour (Ord. 2.11.1945)</p> <p>Carte de séjour temporaire (1 ans) Carte de résident ordinaire (1-3 ans) Carte de résident privilégié (10 ans)</p> <p>Date clé du processus de sédentarisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ordonnance du 2 novembre 1945 (De Gaulle) avec la claire volonté de favoriser les résidences permanentes - Circulaire du 20 janvier 1947 favorisant « l'introduction des familles » - Circulaire du 3 juillet 1974 (suspension officielle de l'immigration (Chirac) - Décret du 29 avril 1976 Regroupement familial - Directive européenne du 22 septembre 2003 (art.8)

Tableau récapitulatif de la notion de génération première, deuxième et troisième en Suisse et en France (DI BARTOLO, 2018)

EN SUISSE	EN France
<p>L'OFS définit la G1 d'étrangers « toutes les personnes qui n'ont pas la nationalité suisse, qui sont nées à l'étranger et qui ont immigré en Suisse »</p>	<p>Le HCI (1991) définit la G1 d'immigrés « toute personne née étrangère à l'étranger et résidant en France »</p>
<p>La Commission Fédérale (1980) définit la G2 « les enfants nés en Suisse de parents étrangers ayant immigrés, de même que les enfants entrés en Suisse »</p>	<p>Le HCI, l'INSEE, l'INED définissent la G2* « toute personne née en France métropolitaine ayant au moins un parent immigré »</p>

¹¹³⁵ VUILLEUMIER M., 2015, *op.cit.* Le nombre d'italien 140.153 se réfère ici aux années 50 (Sources des données : recensements fédéraux).

¹¹³⁶ MORANDI E., 2011, « La stagione degli accordi bilaterali e dell'emigrazione assistita » dans *Governare l'emigrazione*, Rosenberg et Sellier, pp.49-54. Cet accord, conclu en févr. 1946, a permis le départ de 20.000 mineurs.

¹¹³⁷ MORANDI E., 2011, *op.cit.* Cet accord prévoyait ambitieusement le départ de 200.000 travailleurs émigrés.

<p>dans le cadre du regroupement familial, dans la mesure où ils ont accompli dans notre pays la plus grande partie de leur scolarité » (CFE, 1980 :3).</p>	<p><i>*Lorsqu'on utilise les expressions G2 et/ou G3, en France c'est pour désigner les enfants et les petits-enfants des immigrés d'origine maghrébine, nés ou pas en France. Depuis 1970 les descendants d'immigrés italiens, la G2 en France se fond dans la masse et «ne pose plus de problème. On n'en parle plus ». (MOURLANE : 2017)</i></p>
<p>Le Conseil et le Parlement suisse ont défini la G3 «(...) les jeunes étrangers dont les grands-parents ont immigré en Suisse et dont les parents ont grandi ici. Ces jeunes étrangers sont nés en Suisse et y ont passé toute leur vie. Ils participent à la vie sociale, (...) exactement comme les jeunes Suisses. (...) Ils sont (...) parfaitement intégrés et ont généralement des liens plus étroits avec la Suisse qu'avec le pays d'origine de leurs grands-parents. (...) Les jeunes étrangers de la troisième génération se sentent pleinement suisses, ils pensent et agissent comme des Suisses. »</p> <p>(CONFEDERATION SUISSE, Votation populaire du 12.02.2017)</p>	<p>La G3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Historiens considèrent l'immigration italienne comme un « objet d'histoire fermée » aujourd'hui. • La troisième génération se définit comme, ni Italienne ni tout à fait Française, mais comme une partie de la France métisse. (Cannette)¹¹³⁸

3.6.4. Ecart et similitudes entre la Suisse et la France

Comme on peut l'observer dans le tableau comparatif ci-dessus, l'écart qui apparaît entre la notion de première génération d'immigrés italiens en Suisse et en France, ne se situe pas au niveau des dates de leur arrivée respective dans ces deux pays, car les entrées migratoires s'y sont effectuées plus ou moins dans les mêmes périodes (Accord 1948 en Suisse et Accord 1946 en France)¹¹³⁹. Il se situe plutôt au niveau de la conception des modalités d'intégration de l'étranger (et donc de son statut) dans des Etats dont l'histoire de leur constitution et celle de la conception du « national » sont différentes : l'un, Etat national fondé sur « l'unité au-delà de la diversité » et l'autre, Etat fédéral fondé sur le principe la « diversité au service de l'unité ».

En Suisse, l'autorisation de s'établir s'amorce après l'accord de 1964 ; avant cette date, l'immigré est maintenu dans un statut temporaire. C'est aussi à cette époque que se met en place le processus de sédentarisation, notamment avec la politique de regroupement familial dans les années 1960, qui en feront des résidents permanents. Cette première génération est née en Italie dans les années 1940 et 1950, et a actuellement entre 67 et 77 ans. Depuis 1992, les Italiens peuvent bénéficier de la double nationalité, soit maintenir leur citoyenneté antérieure.

¹¹³⁸ CANNETTE L., 2010, *Les enfants d'immigrés dans les écoles françaises* (université de Nantes), Mémoire en ligne.

¹¹³⁹ D'après la définition de l'Office fédéral de la statistique (OFS, « La population étrangère en Suisse », Edition 2008), la première génération d'étrangers se compose de « toutes les personnes qui n'ont pas la nationalité suisse, qui sont nées à l'étranger et qui ont immigré en Suisse ».

En France, à l'opposé, bien que certaines discriminations aient été maintenues¹¹⁴⁰, des mesures ont très tôt favorisé l'installation durable d'étrangers (Ordonnances du 2 novembre 1945), soit environ vingt ans avant la Suisse. Si dans la Confédération helvétique, on parle de première génération d'immigrés italiens depuis 1964, en France en revanche la première génération coïncidera avec les immigrés italiens arrivés sur le territoire français dans les années 1945-50.

Ce décalage temporel ne constitue pas à notre avis un obstacle à l'approche comparative que nous avons envisagée car les contextes économiques et sociaux dans lesquels s'inscrivent ces premières flux migratoires sont ceux des Trente Glorieuses. Ce sont surtout les parcours migratoires, les processus d'installation, d'adaptation et d'acculturation de cette première génération dans ces deux contextes, en relation avec la gestion étatique des étrangers, qui feront la différence. C'est à ce moment et en lien avec ces différentes conceptions et politiques, que selon nous, se situe et se « construit » la décision, consciente ou inconsciente, de transmettre ou non l'héritage linguistique et/ou culturel de cette première génération d'immigrés aux enfants et aux petits-enfants.

Quant à la *deuxième et troisième génération*, malgré des similitudes, des différences émergent entre ces catégories sociales en Suisse et en France.

Ainsi en Suisse, on attribue ces expressions aux descendants d'immigrés d'origine étrangère en général, qu'ils soient italiens, espagnols ou portugais ou plus récemment ex-yougoslaves, turcs, kurdes, etc. La discrimination vis-à-vis de ce groupe social est dans leur statut d'étranger, de non-national, renvoyé *de facto* à leurs appartenances « d'origine », celles de la première génération (soit celle des grands-parents).

Tandis qu'en France, comme constaté, lorsqu'on parle de *deuxième et troisième génération*, on ne se réfère plus aux descendants d'immigrés de familles européennes qui, en France « se sont fondues dans la masse », dès les années 1970. Quand on parle de ces 2^{ème} ou 3^{ème} génération, c'est surtout pour désigner les jeunes Maghrébins, perçus comme une catégorie « à part » sur les plans économique et social, en invoquant des critères culturels, identitaires qui masquent en fait un contentieux postcolonial qui n'a jamais été abordé par les gouvernants.

Par ailleurs, du point de vue juridique, il y a une différence entre les deux pays. Tandis que la France depuis les années 1980 tend à homogénéiser le statut juridique des immigrés, la Suisse accentue la division des immigrés à travers une pluralité de statuts selon l'ancienneté de séjour et l'origine nationale. Il existe en outre un hiatus entre plan économique et plan juridique en France où l'acquisition (quasi) automatique de la nationalité en raison du *droit du sol* qui ne s'accompagne guère d'une reconnaissance au plan socio-économique, notamment dans le cas des Maghrébins, tandis qu'en Suisse, si on observe une certaine ouverture économique, en revanche, on assiste à une fermeture de la sphère politique - et de ce fait juridique - notamment envers tous

¹¹⁴⁰ ORDONNANCE DU 2 NOVEMBRE 1945 L'étranger ne peut exercer une activité professionnelle salariée sans y avoir été préalablement autorisé par le ministre chargé du Travail. Elle n'abolit pas les limitations imposées par les avocats, les médecins ou commerçants.

les travailleurs venant de pays extra-européens¹¹⁴¹ qui s'étendra à ceux des pays de l'UE depuis les résultats du référendum du 7 février 2014 limitant l'immigration en général¹¹⁴².

Par ailleurs, du fait que le *droit du sang* prévaut sur le *droit du sol* en Suisse, devenir citoyen ne va pas de soi, même pour les enfants de la 2^{ème} et même de la 3^{ème} génération, nés sur le sol helvétique. La demande de naturalisation ne peut être déposée qu'après douze ans de séjour avec un permis de travail (B) ou un permis de résidence (C) pour la 1^{ère} génération et un niveau de maîtrise de la langue attesté (certificat de langues obligatoire pour les allophones depuis 2010), peut mettre trois à quatre ans avant l'obtention de la citoyenneté suisse (ou ne pas l'obtenir). La procédure est longue et complexe¹¹⁴³. La deuxième et troisième générations nées dans le pays doivent également se soumettre à la même procédure même si la Confédération (après référendum populaire) a pris des mesures pour accélérer la procédure vis-à-vis de la 3^{ème} génération. Donc même si ces enfants et petits-enfants d'immigrés deviennent suisses, ils sont maintenus dans le statut d'étranger aussi longtemps qu'ils n'auront pas acquis la nationalité helvétique. Et même longtemps après, on les taxera « d'étrangers » et on parlera à leur rencontre « d'intégration ».

Afin de faciliter la lecture comparative des trois générations en Vaud et en Savoie, nous allons qualifier :

- de première génération les primo-migrants installés en Savoie et dans le Canton de Vaud dans les années 1950/60, soit les grands-parents de nos acteurs sociaux et nous utiliserons pour les identifier l'abréviation G1 ;
- de deuxième génération, leurs enfants, soit les parents de nos élèves, nés ou entrés en Suisse dans les années 1960/1970, qui ont actuellement entre 47 et 57 ans, que nous désignerons par le sigle G2
- et de troisième génération leurs petits-enfants, nos élèves qui sont aujourd'hui de grands adolescents et de jeunes adultes, nés dans ces deux régions, dans les années 1990 et qui ont aujourd'hui environ 25 ans, que nous désignerons par l'acronyme G3.

¹¹⁴¹ BOLZMAN C., FIBBI R., GARCIA C., *op.cit.*, pp. 55-72.

¹¹⁴²<https://www.nouvelobs.com/monde/20140209.OBS5638/les-suissees-ont-vote-oui-a-une-limitation-de-l-immigration.html>

¹¹⁴³ Enquêtes policières préalables, entretien au Service de l'immigration, entretiens-examens devant une commission au niveau communal, cantonal et fédéral (sur dossier). Mais les modalités et étapes de la procédure peuvent différer d'un canton à un autre. Dans certains cantons, l'octroi de la citoyenneté est voté à main levée par le Conseil communal et les habitants de la commune.

Synthèse intermédiaire

Pour résumer, chaque Etat-nation, à tradition d'immigration, a développé des modèles d'intégration de l'étranger différents pour maintenir sa cohésion nationale tout en restant fidèle à ses principes fondateurs construits à travers l'histoire. Que ces conceptions d'une diversité issue de la migration et ces modèles d'intégration de l'étranger soient plus fantasmés que réels, ils ont tous un effet de réalité, des effets tangibles sur les réalités sociales, économiques, politiques, linguistiques, etc. des collectivités et des individus en présence dans un même espace (Sy, Stalder, Veillette, Gohard-Radenkovic, à par.)¹¹⁴⁴. Nous ne sommes pas là pour prendre parti pour tel ou tel modèle. La variabilité des mesures politiques, reposant sur un système juridique produit de l'histoire constitutive de l'Etat-nation, tantôt inclusives, tantôt exclusives, parlent pour la variabilité des époques, des contextes, des situations, des enjeux et des représentations qui y sont liés, et auront un impact à long terme sur les générations suivantes. Reste à définir quels seront ces types d'impact.

Dans nos analyses nous devons tenir compte des tournants paradigmatiques que nous avons identifiés dans les migrations et celui de leur gestion politique et juridique, pour admettre que la conception de la migration des grands-parents (G1), qui s'est déroulée dans un contexte et une époque spécifique et la manière dont ils ont pu la vivre, présente de fortes différences avec l'expérience de la mobilité que leurs descendants (G2 et G3) n'ont pas manqué d'avoir. Dans ce sens, nous faisons l'hypothèse que nous retrouverons des *traces* dans les témoignages de nos divers interlocuteurs (au niveau micro), des *traces* également de ces politiques migratoires et du statut des immigrés qui y est lié (au niveau macro), conceptions relayées par les structures étatiques publiques ainsi que par les associations parapubliques (au niveau méso), ainsi que des *traces* de leurs répercussions sur les rapports, représentations, stratégies vis-à-vis de la « langue et de la culture italienne » chez nos trois générations.

¹¹⁴⁴ SY, K., STADER, P., VEILLETTE, J. et GOHARD-RADENKOVIC, A. (dir), 2019, *De la diversité fantasmée aux effets de réalité. Discours et pratiques*, Paris, Espaces interculturels, L'Harmattan

CHAPITRE 4. REPRÉSENTATIONS, STRATÉGIES, PROCESSUS

Introduction. Raisons des choix

Nous avons opté pour les concepts de « représentations », « stratégies » et « processus ». Pourquoi ces trois notions ? Car nous considérons ces concepts opératoires et transversaux.

Nous partons du principe selon lequel si notre vision du monde, nos comportements, nos relations avec autrui sont guidées, influencées par nos perceptions qui, à leur tour, sont produits par nos pratiques et *habitus* sociaux, leur repérage dans les témoignages et leur typification permettront de mieux comprendre comment et pourquoi les individus, les familles et les groupes sociaux se représentent eux-mêmes, les autres, le monde selon les époques et les contextes.

Dans cette optique nous nous pencherons sur l'évolution de la notion de *représentation(s)*, en nous attardant sur les diverses conceptions proposées par la sociologie et la psychosociologie pour finir avec celles de l'anthropologie, à travers les travaux de Durkheim, Moscovici, Jodelet, Abric, Flament, Doise, Palmonari, Bourdieu. Puis nous passerons aux théories de ces vingt dernières années s'intéressant aux liens entre représentations des langues au niveau individuel et collectif, ainsi que celles qui circulent dans le cadre migratoire étant donné que nous avons postulé qu'elles jouaient et ont joué un rôle déterminant dans le processus de transmission intergénérationnelle des langues et cultures familiale(s) voire dans leur non transmission.

Le concept de *stratégie(s)* est au même titre que le concept de représentation, un concept transversal opératoire qui nous permettra de repérer dans les témoignages des divers acteurs interrogés dans les sphères publique, privée, semi-publique, mais aussi à travers les objets, les stratégies de maintien, de transmission, voire de réactivation, ou à l'opposé d'oubli, voire de rejet, du patrimoine linguistique et culturel véhiculé par les différentes générations, tout en investiguant les différents lieux possibles de transmission du dedans et du dehors. Pour cerner la notion de stratégie, nous allons tout d'abord explorer l'évolution des conceptions en nous référant aux auteurs qui ont contribué à son développement, selon une perspective sociologique et anthropologique. Nous nous intéresserons à de Certeau, à Bourdieu qui lie stratégies, *habitus* et stratégies de reproduction, à Crozier et Friedberg pour l'importance qu'ils accordent au comportement stratégique et au libre arbitre de l'acteur, à Charnay pour l'histoire et l'évolution du concept, à Gohard-Radenkovic pour la notion de stratégies des acteurs dans la mobilité ou la migration.

Enfin nous concluons le chapitre avec le concept de *processus* qui nous paraît pertinent dans le cadre de notre recherche en raison des ancrages disciplinaires que nous avons choisis. Nous aborderons les processus d'acculturation et d'interculturalisation observés notamment dans le processus migratoire puis nous interrogerons les processus d'identification qui sont au cœur de notre problématique du fait que ces processus contribuent à la dynamique transmissionnelle entre les générations.

4.1. Notion de représentations

4.1.1. Qu'est-ce que la représentation ? Une notion polysémique et instable

Nous avons pu constater que la notion de « représentation » était polysémique et instable du fait que ses conceptions variaient selon les contextes scientifiques¹¹⁴⁵ et les champs disciplinaires dans lesquels elle s'inscrit. Depuis le nouveau paradigme phénoménologique¹¹⁴⁶ instaurant un autre rapport entre le sujet et le monde, l'individu et la réalité sociale, entre le soi et l'autre, le concept acquiert à chaque fois de nouvelles définitions selon les disciplines qui se l'approprient, comme celles de : « conception », « idée », « concept », « image », « perception », « image », « attitude », « jugement ». Emprunté à la psychologie sociale, le concept est devenu également une référence en psychologie cognitive ainsi que pour d'autres disciplines en sciences humaines et sociales comme l'anthropologie, l'histoire, la géographie, les sciences de l'éducation, la linguistique, la psychanalyse, la sociologie etc.

Pour notre part, nous traiterons ce concept au prisme de la psychosociologie, de la sociologie, de la sociolinguistique et de la didactique des langues.

4.1.2. Emile Durkheim : créateur du concept de représentations individuelles ET collectives

La notion de représentation apparaît pour la première fois en 1898, dans l'article *Représentations individuelles et représentations collectives* dans la *Revue de métaphysique et de morale*. Durkheim, en s'opposant à ses contemporains qui ne voyaient que des représentations individuelles, introduira le lien entre représentations individuelles et représentations collectives, définissant ces dernières comme des croyances et des valeurs communes à tous les membres d'une société, ce qui remettait en question l'idée de représentations individuelles qui s'additionneraient.

« La vie collective comme la vie mentale de l'individu est faite de représentations ; il est donc présumable que représentations individuelles et représentations sociales sont en quelques sorte, comparables. (...) Mais ce rapprochement mettra (...) en relief l'indépendance relative de ces deux mondes et de ces deux sciences (la sociologie et la psychologie). »¹¹⁴⁷

¹¹⁴⁵ Si cette notion est souvent convoquée par les chercheurs français et francophones en sciences humaines et sociales, elle est peu usitée dans la recherche anglo-saxonne qui lui préfère les termes de « valeurs » et « d'attitudes ». Voir le Contre-point de Claire KRAMSCH : « Le concept de « représentations sociales » dans le Chap. 6 coord. par MOORE D. et PY B., « Discours sur les langues et représentations sociales », dans ZARATE G, LEVY D. et KRAMSCH C. (éds), 2008, *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Paris, EAC.

¹¹⁴⁶ Conçu par Georg HEGEL, développé par Edmund HUSSERL puis popularisé par Alfred SCHÜTZ : c'est une philosophie qui écarte toute interprétation abstraite pour se limiter à la description et à l'analyse des seuls phénomènes perçus. On cherche le sens de l'expérience à travers les yeux d'un sujet qui rend compte de cette expérience dans un entretien ou dans un rapport écrit. La phénoménologie se situe donc dans le paradigme constructiviste et suggère une vision du monde où la réalité est multiple. Cette méthode d'analyse s'appuie sur l'approche qualitative. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ph%C3%A9nom%C3%A9nologie>

¹¹⁴⁷ DURKEIM E., 1974 (1898), « Représentations individuelles et représentations collectives » dans *Revue de métaphysique et de morale*, Tome VI, p.274.

Serge Moscovici (1989)¹¹⁴⁸, en retraçant l'histoire de l'évolution du concept fait remonter la notion de représentation à la philosophie. Parmi les auteurs significatifs il cite Georg Simmel (1858-1918) qui « voit dans les idées ou les représentations sociales une sorte d'opérateur qui permet de cristalliser les actions réciproques entre une somme d'individus et de former l'unité supérieure qu'est institution »¹¹⁴⁹ tandis que Max Weber (1864-1920) « fait des représentations un cadre de référence et un vecteur de l'action des individus »¹¹⁵⁰. Cependant c'est à Emile Durkheim (1858-1917) que Moscovici attribue la paternité réelle du concept de représentation dans le champ de la sociologie.

Durkheim déclare qu'il y a des représentations partagées par tous les individus, du simple fait de leur l'appartenance à une même société donnée, perceptions qui diffèrent d'une société à une autre et d'une culture à une autre¹¹⁵¹. Il ajoute que les représentations sont des formes héritées et stables d'idéations collectives (famille, groupes, réseaux, tribus) et que le groupe social (la société) est régi par un système, la « conscience collective » qui impose à l'individu des façons de penser et d'agir. Celles-ci se matérialisent au niveau des institutions sociales (règles sociales, morales, juridiques ou politiques), de la vie religieuse (croyances, rituels collectifs rencontrés dans les cérémonies religieuses ou non) et elles constituent des formes mentales socialement partagées comprenant des mythes, traditions, savoirs, opinions, visions du temps et de l'espace, croyances. Les représentations collectives sont transgénérationnelles, elles s'imposent aux individus d'une génération à une autre et sont durables au-delà même des générations : elles se concrétisent matériellement par des règles de fonctionnement juridiques, économiques, morales, religieuses, etc. A l'opposé, les représentations individuelles n'ont pas beaucoup de poids, n'existent qu'à travers la conscience collective et ont une durée de vie plus limitée car elles disparaissent en même temps que leurs concepteurs¹¹⁵².

Puis cette notion subira, pendant un demi-siècle, une quasi-disparition et ce sera donc « avec le psychosociologue et historien Moscovici que le concept de représentation sociale s'élaborera véritablement », en 1961, avec son ouvrage *La psychanalyse, son image et son public*¹¹⁵³. Selon Denise Jodelet, à partir de l'œuvre *princeps* de Moscovici, la notion de représentation occupera une position centrale dans les différentes disciplines des sciences humaines et sociales (sociologie, anthropologie, histoire, psychanalyse) et ne cessera de se développer dans divers pays en Europe et Outre-Atlantique¹¹⁵⁴, autant d'un point de vue conceptuel que méthodologique. Les champs

¹¹⁴⁸ Voir plus loin

¹¹⁴⁹ MOSCOVICI S., 1997 (1989), « Des représentations collectives aux représentations sociales » dans JODELET D. (dir.) *Les représentations sociales*, Paris, PUF, pp.80-81.

¹¹⁵⁰ MOSCOVICI S., *op.cit.*, p. 81.

¹¹⁵¹ LO MONACO G., DELOUVEE S., RATEAU P. (coord.), 2016, *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, De Boeck Supérieur, pp.44-45.

¹¹⁵² DURKHEIM E., *op.cit.*, p.275

¹¹⁵³ MOSCOVICI S., 1961, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF.

¹¹⁵⁴ JODELET D., 2003, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, pp. 80-81.

d'investigation ne cesseront de s'élargir, même sur des thèmes qui touchent le social, l'économique, le psychologique ou la santé¹¹⁵⁵.

Ce sera toutefois à partir des années 1980 qu'on assistera à l'essor de la théorie avec l'importance grandissante qu'ont joué les réseaux de recherche nationaux et internationaux et qui s'élargissent encore aujourd'hui¹¹⁵⁶.

4.1.3. Représentations sociales selon Moscovici et Jodelet : un changement de paradigme

Comme déjà mentionné, Moscovici reprend le concept de représentation sociale pour en élaborer une autre théorie (1961). L'auteur s'inscrit dans la continuité d'auteurs comme Freud, Piaget ou Durkheim, dont il s'est inspiré pour formaliser le concept. Il reformule la notion durkheimienne qu'il considère caractérisé par une *fixité structurale* qui ne tient pas compte de l'évolution croissante des sociétés modernes et pointe pour sa part le rôle crucial que jouent les communications de masse. Il va élaborer une vision plus dynamique du concept : « La révolution provoquée par les communications de masse, la diffusion des savoirs scientifiques et techniques transforment les modes de pensée et créent des contenus nouveaux »¹¹⁵⁷. Il ajoute :

« Une notion ou une science qui ne reste pas l'apanage d'un individu ou d'une élite restreinte, subit, par sa circulation toute une série de métamorphoses qui la font changer de contenu et de structure. La nouvelle structure est celle d'une représentation au sens strict du mot, à la fois abstraite et imagée, réfléchi et concrète »¹¹⁵⁸.

Moscovici part du principe que l'individu ne pense pas rationnellement et que les stéréotypes et les théories implicites de la personnalité orientent sa perception du monde. Ces filtres ont une origine culturelle et sociale et non individuelle.

« Les représentations sociales ont des propriétés bien à elle que l'on ne peut découvrir qu'en étudiant leurs rapports avec leurs groupes sociaux tout comme il faut étudier les lois du monde animal sur la base des groupes d'animaux plutôt que d'animaux isolés. »¹¹⁵⁹

Elles émergent de l'interaction individuelle et collective et, en tant que formes de connaissance partagée et donc socialement construites, elles ont vocation à

« assurer la communication entre les membres d'une communauté en leur proposant un code pour leurs échanges et un code pour nommer et classer de manière univoque les parties de leur monde, de leur histoire individuelle ou collective. »¹¹⁶⁰

¹¹⁵⁵ DE CARLOS P., 2015, « Le savoir historique à l'épreuve de représentations sociales : l'exemple de la préhistoire et de Cro-Magnon chez les élèves de cycle 3, » dans Thèse de doctorat, Université de Cergy-Pontoise, pp.32-67. Les champs d'investigation se sont de plus en plus diversifiés.

¹¹⁵⁶ LO MONACO G., DELOUVEE S., RATEAU P. (coord.), 2016, *op.cit.*, pp.49-50. Parmi les publications des années 1970 : Faucheux & Moscovici (1971), Jodelet, Viet & Besnard (1972), Moscovici (1972), Abric (1976). Parmi celles des années suivantes : Kalampalikis, (2003), Moscovici & Markova (2006).

¹¹⁵⁷ MOSCOVICI S., 2003 (1989), « Des représentations collectives aux représentations sociales. Eléments pour une histoire » dans JODELET D. (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, p.81.

¹¹⁵⁸ MOSCOVICI S., *idem*, pp.81-82.

¹¹⁵⁹ MOSCOVICI S., 1986, « Les représentations sociales » in DOISE W. et PALMONARI A., *L'étude des représentations sociales*, Neuchâtel, Textes de base en psychologie, Delachaux et Niestlé, p.61.

La communication dans ces différentes dimensions sociales – institutionnelles, interindividuelles ou médiatiques – joue un rôle essentiel dans les interactions individuelles, car c'est par la *tonalité signifiante* propre aux flux discursifs et aux enjeux sociaux auxquels il se réfère que surgissent, se décomposent, se construisent et évoluent les représentations sociales¹¹⁶¹.

Ce renouveau de la recherche s'accompagne d'un changement de paradigme : les représentations collectives sont délaissées au profit des représentations sociales, qui ne sont pas le propre d'une société dans son ensemble mais élaborées par les membres des différents groupes qui constituent cette société. Il les définit comme des « univers d'opinions » de sorte que souvent ces groupes sociaux ont des représentations différentes d'un même objet social. Dans ce sens Moscovici considère les représentations comme :

« des entités presque tangibles. Elles circulent, se croisent et se cristallisent sans cesse à travers une parole, un geste, une rencontre, dans notre univers quotidien. La plupart des rapports sociaux noués, des objets produits ou consommés, des communications échangées en sont imprégnés.¹¹⁶²

Toujours selon ce psychosociologue, les représentations sociales se structurent à travers deux processus que sont l'objectivation et l'ancrage. L'objectivation consiste à sélectionner les informations pour les transférer en images signifiantes et à les utiliser pour la compréhension, l'ancrage est le phénomène qui consiste à enraciner socialement la représentation et son objet en les incorporant dans le système de valeurs du sujet. Moscovici ajoute un dernier aspect qui caractérise les représentations d'aujourd'hui. Elles sont produites par des spécialistes

« ce qui les marque d'une certaine autonomie. Nous savons qu'il existe une certaine catégorie de personnes ayant pour métier de les fabriquer. Ce sont tous ceux qui se consacrent à la diffusion des connaissances scientifiques et artistiques : médecins, thérapeutes, travailleurs sociaux, animateurs culturels, spécialistes des médias et du marketing politique. »¹¹⁶³

La psychosociologue, Denise Jodelet reprend le concept de représentation pour la définir comme « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Elle n'est pas le simple reflet de la réalité, mais fonctionne comme un système d'interprétation de la réalité qui organise les rapports entre les individus et leur environnement et oriente leurs pratiques ». ¹¹⁶⁴

Cette forme de connaissance est souvent distinguée de la connaissance scientifique car elle déforme la réalité des faits, et c'est pour cette raison qu'elle est parfois appelée « savoir de sens commun » ou « savoir naïf » ou « savoir naturel ». Ce sens commun permet à l'ensemble des individus du groupe d'avoir la même image de l'objet, ce qui faciliterait la communication et éviterait les conflits. Conçues comme un système d'interprétation, ces perceptions apportent un éclairage sur les processus cognitifs et les interactions sociales. Les représentations sociales concernent les objets, les personnes, les idées, les événements qui sont autour de nous, orientent nos conduites et régissent nos relations au monde et aux autres. En outre, en tant que

¹¹⁶⁰ MOSCOVICI S., 1961, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF, p.11.

¹¹⁶¹ ROUSSIAU N., BONARDI C., 2001, *Les représentations sociales : états des lieux et perspectives*, Mardaga, p.17.

¹¹⁶² MOSCOVICI S., 1976, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF, p.39.

¹¹⁶³ MOSCOVICI S., 2003 (1989), *Des représentations collectives aux représentations sociales* dans JODELET, D., *Les représentations sociales*, Paris, PUF, p.83.

¹¹⁶⁴ JODELET D. et alii, 1994, *Les Représentations sociales*, Paris, PUF, p.36.

phénomènes cognitifs, elles impliquent des intériorisations d'expériences, de pratiques, de modèles de conduites et de pensée, socialement inculqués ou transmis par la communication sociale, qui y sont liés¹¹⁶⁵.

Bien que Bourdieu n'utilise guère le concept de représentation, sa sociologie, dans sa méthode comme dans son objet, a affaire aux représentations. La notion d'*habitus* pourrait être rapprochée des représentations sociales lorsqu'on définit celles-ci comme une forme de connaissance et d'interprétation de la réalité et de catégorisation des informations. Selon le concept de l'*habitus*, les représentations ainsi que les attitudes ou opinions que possèdent les individus sont supposés être en étroite corrélation avec des structures et des schèmes sous-jacents qui échappent à la conscience des acteurs, eux-mêmes fortement liés à leur position dans le champ social qu'ils investissent. L'*habitus* se révèle donc une véritable « grammaire générative » de pratiques différenciées en même temps qu'une intériorisation de l'extériorité¹¹⁶⁶. Nous ajouterons pour notre part que ce processus « d'intériorisation de l'extériorité » se traduit aussi par un processus « d'extériorisation sociale des intériorités », comme l'explique Jean-Claude Kaufmann (2004)¹¹⁶⁷ : les deux processus complémentaires, contribuant à la construction identitaire de soi, sont médiés par les représentations.

4.1.4. Liens entre représentations sociales et pratiques sociales

Parmi les auteurs qui se sont interrogés sur ces liens entre représentations sociales et pratiques sociales¹¹⁶⁸, nous retiendrons Jean-Claude Abric qui développera en 1976, « la théorie du noyau central » pour rendre compte du fonctionnement des représentations sociales. Abric fait l'hypothèse que le noyau central est directement lié et déterminé par les conditions historiques, sociologiques et idéologiques, et est marqué par la mémoire collective du groupe et par le système de normes auquel ce groupe se réfère. Le Noyau Central de la représentation est celui qui résiste le plus au changement. Les éléments périphériques de la représentation jouent un rôle actif de défense contre les invasions extérieures.

Ces éléments constituent un « pare-choc », comme le définit Claude Flament, permettant de maintenir le noyau central le plus longtemps possible. Ils jouent néanmoins deux rôles essentiels : celui de décryptage de la réalité qui permet à l'individu de mieux comprendre les événements qui surviennent en leur assignant une signification, et celui de tampon lorsque l'individu est confronté à des événements qui viennent contredire son système de représentations. Les éléments périphériques se « déforment », « changent » mais cela n'affecte en rien le contenu global et l'orientation générale de la représentation sociale touchée¹¹⁶⁹. Le système central renvoie à ce qui est collectivement partagé tandis que la zone périphérique est le siège de variations individuelles.

¹¹⁶⁵ JODELET D., 2003 (1989), « Approches de la notion de représentation sociale » dans JODELET D., *Les représentations sociales*, Paris, PUF (1^{er} chapitre).

¹¹⁶⁶ ROUSSIAU N., BONARDI C., 2001, *op. cit.*, pp.30-34.

¹¹⁶⁷ KAUFMANN, J.-C., 2004, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin.

¹¹⁶⁸ Comme ABRIC (1994), FLAMENT (1987, 1994, 2001), GUILLEMI (1998), MOLINER (2001).

¹¹⁶⁹ DESCHAMPS J.-C., MOLINER P., 2012, *L'identité en psychologie sociale : des processus identitaires aux représentations sociales*, Armand Colin, pp.81-91 et DESBROSSES S., 2007, « Représentations sociales : Théorie du Noyau central (Abric 1984) », dans *Les Cahiers Internationaux de Psychologie sociale*, décembre.

Plusieurs études ont montré que les éléments du système central seraient davantage présents en mémoire à long terme (Abric, 1989) tandis que les éléments périphériques pouvaient varier (Aïssani et Bonardi, 1991).

Dans cette dynamique représentationnelle, les pratiques jouent un rôle déterminant. Abric définit les pratiques sociales comme des « systèmes complexes d'actions socialement investis et soumis à des enjeux socialement et historiquement déterminés »¹¹⁷⁰. L'auteur soutient qu'« il n'existe pas *a priori* de réalité objective » et que,

« toute réalité est représentée, c'est-à-dire appropriée par l'individu ou le groupe, reconstruite dans son système cognitif, intégrée dans son système de valeurs dépendant de son histoire et du contexte social et idéologique qui l'environne »¹¹⁷¹.

Toujours selon cet auteur, aucun objet n'existe pas en lui-même, il existe pour un individu ou un groupe et par rapport à eux. Flament ¹¹⁷² affirme que les pratiques sont le « facteur déclenchant » des représentations. Christian Guimelli (1998), montre que l'adoption de nouvelles pratiques et donc de nouvelles valeurs, comme par exemple, écologiques chez les chasseurs les amène à transformer progressivement leur représentation sociale de la chasse¹¹⁷³. La définition qu'en propose Wilhelm Doise se situe à cheval entre celle de Bourdieu et celle de Moscovici soit :

« les représentations sociales sont des principes générateurs de prises de positions liées à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports ».¹¹⁷⁴

Wilhelm Doise et Augusto Palmonari définissent les représentations comme des « réalités partagées » même si ce sont les individus qui les pensent et les produisent : « Dans la vie des groupes, les représentations sociales se déplacent, se combinent, entrent en rapport et se repoussent, quelques-une disparaissent, d'autres sont élaborées à leur place ».¹¹⁷⁵

Selon Moscovici, repris par Jodelet, les représentations sociales ont quatre fonctions essentielles (nous résumons) :

- une fonction de savoir : elles constituent une grille de lecture de l'environnement physique et social pour les individus.
- une fonction identitaire : elles aident à définir et à sauvegarder l'identité, la cohésion de l'individu ou du groupe et à garder une image positive de son groupe d'appartenance.
- une fonction d'orientation : elles permettent aux individus d'orienter leurs comportements et leurs pratiques, notamment face à l'étrangeté ou à la nouveauté. Elles déterminent *a priori* les conduites à tenir et jouent à ce titre un rôle prescriptif, car elles définissent ce qui est licite et tolérable de faire et de dire dans un contexte social déterminé.

¹¹⁷⁰ ABRIC J.-C. (dir.), 2001 (1994), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, p.7

¹¹⁷¹ ABRIC J.-C., (dir.), *idem*, p.12.

¹¹⁷² FLAMENT C., 2001, « *Structure et dynamique des représentations sociales* » dans Abric J.C. (ed.) *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, p. 50.

¹¹⁷³ LO MONACO G., GUIMELLI C, 2008, « Représentations sociales, pratique de consommation et niveau de connaissance : le cas du vin » dans *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol. n. 78, n° 2, 2008, pp. 35-50.

¹¹⁷⁴ DOISE W., 1990, *Cognition, Représentation, Communication*, Paris, Dunod Bordas, p.125.

¹¹⁷⁵ DOISE W, PALMONARI A., 1989 (1986), « Caractéristiques des représentations sociales dans le domaine de l'enfance » dans JODELET D., (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, PUF p.342.

- une fonction justificatrice : elles permettent aux individus d'expliquer et justifier leurs actions futures (rationalisation) ou passée (a posteriori) pour cautionner et préserver leur vision du monde¹¹⁷⁶.

4.1.5. La notion de représentation dans le domaine des langues et cultures

La notion de représentation est primordiale en sociolinguistique et en didactique des langues et en constitue aujourd'hui un enjeu majeur dans la pratique comme dans la théorie. De nombreux travaux ont été réalisés dans ces deux domaines sur les rapports des acteurs sociaux (sujets parlants) à leur(s) langue(s), et à celles des autres dans le contexte social¹¹⁷⁷. A partir des années 1960, les études sur les perceptions des locuteurs à l'égard des langues et de leurs usages ont été problématisées dans plusieurs directions.

Du côté des sociolinguistes, Louis-Jean Calvet définit la langue comme « un ensemble de pratiques et de représentations »¹¹⁷⁸. Plus que sur les langues elles-mêmes ou le répertoire linguistique, c'est donc sur l'usage social des langues que portent ces perceptions sous-tendant des systèmes de valeur et des hiérarchies que les individus ou les groupes sociaux, notamment en situation de plurilinguisme, construisent vis-à-vis des différentes langues en présence et de leurs locuteurs. Calvet confirme ce point de vue : « il y a derrière chaque langue un ensemble de représentations explicites ou non, qui expliquent le rapport à cette langue sous forme d'attachement ou de répulsion »¹¹⁷⁹. Louise Dabène rejoint cette définition :

« (...) Ce sont les représentations que les locuteurs se font des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques, ou de leurs statuts au regard d'autres langues, influencent les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser. »¹¹⁸⁰

Par ailleurs Véronique Castellotti et Danièle Moore lient deux concepts, celui de « représentations » à celui « d'attitudes ». Elles comprennent l'attitude comme « une disposition à réagir de manière favorable ou non à une classe d'objet ». Elles « explorent les images des langues pour expliquer les comportements linguistiques, en s'intéressant aux valeurs subjectives accordées aux langues, à leurs variétés et aux évaluations sociales qu'elles suscitent chez les interlocuteurs. »¹¹⁸¹. Mais, ajoutent les deux auteurs, les attitudes ne peuvent être directement observées, elles sont généralement identifiées à travers le repérage de comportements qu'elles génèrent¹¹⁸².

Pour Nicole Gueunier, « l'attitude linguistique » serait issue des théories et des méthodes de la psychologie sociale, tandis que la « représentation linguistique », plus centrée sur la question des

¹¹⁷⁶JODELET D, 1997, « Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie » dans MOSCOVICI S. (dir.), *Psychologie sociale*, Paris, PUF, p. 365.

¹¹⁷⁷ BLANCHET P. et BULOT T., 2013, *Une Introduction à la sociolinguistique*, Paris, EAC, p.56.

¹¹⁷⁸ CALVET L.-J., 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.

¹¹⁷⁹ CALVET J.-L., 1999, idem, p.82.

¹¹⁸⁰ DABÈNE, L., 1997b, « L'image des langues et leur apprentissage », dans MATTHEY M. (éd), *op. cit.*, pp. 19-23

¹¹⁸¹ CASTELLOTTI V. et MOORE D., 2002, *Représentations sociales des langues et enseignements*, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe, p.8

¹¹⁸² CASTELLOTTI ET MOORE D., 2002, *op.cit.*.

contacts de langue ou de registre d'une même langue, appartiendrait plutôt « à l'étude contrastive des cultures et des identités et relèverait plutôt de concepts et de méthodes ethnologiques »¹¹⁸³. Les attitudes seraient donc uniquement associées au jugement sur les langues¹¹⁸⁴. Si les deux notions ont été pendant longtemps confondues, du fait qu'elles présentent de nombreux points de rencontre, en revanche aujourd'hui la plupart des auteurs préfèrent les distinguer.

Les informations dont dispose un individu sur un objet particulier constituent son stock de croyances sur cet objet. Ces croyances peuvent être motivées par des informations objectives et scientifiques mais aussi s'appuyer sur des préjugés ou des stéréotypes. Le stéréotype constitue une forme spécifique de verbalisation d'attitudes, caractérisée par l'accord des membres d'un même groupe autour de certains traits, qui sont adoptés comme valides et discriminants pour décrire l'autre (l'étranger) dans sa différence¹¹⁸⁵. Ainsi les images que les jeunes se forgent à l'égard de la langue/des langues, qui, selon Bruno Maurer, non seulement priment « sur la réalité des usages futurs que l'on fera de cette langue »¹¹⁸⁶, mais aussi s'avèrent déterminantes dans la relation que ces jeunes vont entretenir envers ces langues. Elles exercent un impact sur le choix d'étudier une langue plutôt qu'une autre, mais plus encore agissent de façon indubitable sur le processus de l'apprentissage : « Elles (ces images) *déterminent le pouvoir valorisant, ou a contrario, inhibant vis-à-vis de l'apprentissage lui-même* »¹¹⁸⁷. Si l'apprenant a des représentations positives sur le pays, l'apprentissage de la langue deviendra aisé ; au contraire, si l'apprenant a des perceptions négatives sur le pays et sa langue, sa motivation pour apprendre cette langue tendra à diminuer¹¹⁸⁸, et nous ajouterons, à se transformer en indifférence ou en résistance¹¹⁸⁹.

Selon Castellotti, les représentations des langues prennent naissance et se perpétuent dans le corps social au moyen de divers canaux (médias, littérature, dépliants touristiques, guides à l'usage de certaines professions, etc.). Marion Perrefort va plus loin en affirmant que les fondements de ces représentations se trouvent dans les discours mêmes circulant au sein des institutions qui en sont des relais par excellence :

¹¹⁸³ GUEUNIER N., « Représentations linguistiques » dans *Sociolinguistique (Concepts de base)*, Sprimont, Mardaga, pp. 246-252.

¹¹⁸⁴ LAFONTAINE D. (1986) dans BULOT T. & BLANCHET P., 2013, *op.cit.*, p.56.

¹¹⁸⁵ TAJFEL H. (1981), *Human groups and social categories, Studies in social psychology, Cambridge*, Cambridge University Press, p. 115, cité par CASTELLOTTI V. & MOORE D., 2002, *op.cit.*, p.8.

¹¹⁸⁶ MAURER B., *Enseignement des langues et construction européenne : le plurilinguisme, une idéologie dominante*, Paris, EAC, p.179 ; BLANCHET P. ET CHARDENET P., 2014 (2^{ème} éd.), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, EAC, p.225.

¹¹⁸⁷ CASTELLOTTI, V. ET MOORE D., *op.cit.*, p.11.

¹¹⁸⁸ PERREFORT M. ,1997, « Et si on hachait un peu de paille-aspects historiques des représentations langagières », dans *TRANEL* n° 27, 51-62 ; et MULLER P., & SARDA L. (1998) « Représentation de la sémantique des verbes de déplacement transitif du français » dans *TAL* n°39(2), 127-147, cités par CASTELLOTTI V. et MOORE D., *op.cit.*, p.11.

¹¹⁸⁹ Voir à ce sujet l'enquête menée par A. Gohard-Radenkovic auprès d'étudiants francophones et germanophones, futurs enseignants de la « langue du voisin », à l'Université de Fribourg, Suisse , GOHARD-RADENKOVIC A., 2001, « Le 'Röstigraben' existe-t-il ? Représentations réciproques de 'l'autre' entre les communautés linguistiques francophones et germanophones de la Suisse », dans ZARATE, G., *Langues, xénophobie, xénophilie dans une Europe multiculturelle*, Dossiers et Rapports pour l'Education du CNDP, Caen, CRDP Basse-Normandie, pp. 63-76

« Les représentations trouvent leur fondement dans les discours institutionnalisés ou non sur la/ les langue(s) dans des textes littéraires, médiatiques. Ces discours s'inscrivent dans l'histoire de chaque communauté, sont transmis, traités et stockés dans la mémoire collective et contribuent à travers l'histoire à construire chez le sujet des représentations sur sa langue et sur celles des autres langues.¹¹⁹⁰

Les représentations venant des autres, ne sont pas neutres et influencent les locuteurs qui sont concernés par ces jugements qui permettent de valoriser ou de dévaloriser les locuteurs en regard des variétés et, ou des registres de langues qu'ils utilisent. Scheffert dit à ce sujet : « Ainsi des locuteurs qui ont intériorisé la péjoration de leurs dialectes vont s'efforcer, dans des situations formelles, de n'utiliser que la forme standard. »¹¹⁹¹

Ce sont toutefois Louis Porcher¹¹⁹² et Geneviève Zarate¹¹⁹³ qui ont été les premiers à saisir dès les années 80 la pertinence de ce concept opératoire dans le domaine des langues et cultures étrangères, de leur transmission et reproduction, notamment à travers le milieu scolaire, vecteur par excellence de ces représentations. Porcher les définit, en faisant ressortir une notion qui y est étroitement attachée, soit celle de stéréotypes, comme suit :

Chaque société possède une représentation de soi-même et une représentation de l'étranger. Ces représentations ne sont jamais élaborées objectivement ; elles se trouvent en grande partie héritées, traduisent une sorte d'inconscient collectif qui participe à l'identité nationale ou régionale. On ne se voit et on voit les autres en fonction des héritages que l'on reçoit et dont on est le produit. Il y a donc des auto-stéréotypes et des hétérostéréotypes, c'est à-dire des manières figées de se représenter soi-même et de voir l'étranger. Ces stéréotypes servent le plus souvent des grilles d'analyse, le sujet décode la réalité sociale à laquelle il est confronté à travers eux. Les stéréotypes sont nos « lunettes sociologiques » ; ils font ressembler le monde à ce que nous croyons qu'il est. Le stéréotype est une représentation partielle. Il appauvrit la réalité qu'il traduit et n'en conserve que quelques éléments, comme une sorte de portrait-robot. En ce sens, tout stéréotype est à la fois simplificateur et réducteur. Il arase la complexité d'un phénomène, tend à en faire une caricature qui exclut les détails (peut-être significatifs) au profit d'une silhouette générale. Le stéréotype, en outre, est fixe, change très lentement et se transmet le plus souvent tel quel, de génération en génération. C'est un point de repère, qui, par sa simplification même, met de l'ordre dans la complexité et la confusion du réel, en particulier du réel social »¹¹⁹⁴

Zarate, quant à elle, explicite les liens étroits existants entre production de représentations produites par un groupe, contribuant à la constitution de l'identité sociale de l'individu et de son image de soi, et celles projetées sur l'autre, l'étranger :

« Très utilisée en psychologie sociale, la notion de « représentations collectives » fait le de la relation d'appartenance au groupe un pré-supposé fondateur. En effet, les représentations sociales construisent les limites entre le groupe d'appartenance et les autres, définissent « des proximités

¹¹⁹⁰ PERREFORT M., 1997, *idem*, p.52.

¹¹⁹¹ SCHERFERT P., 1989, « Sprachbewubtsin soziale Identität und Fremdsprachunterricht » cité par PERREFORT M., 1997, *op.cit.*, p. 53.

¹¹⁹² PORCHER, L., 1986, *La civilisation*, Paris, Clé international ; PORCHER L., 1995, *Le Français langue étrangère*, Paris, Hachette Education.

¹¹⁹³ ZARATE, G., 1986, *Enseigner une culture étrangère*, Hachette FLE ; ZARATE, G., 1992, *Représentations et didactique des langues étrangères*, Paris, Hatier / Didier ;

¹¹⁹⁴ PORCHER L., 1995, *op.cit.* , pp.64-65.

et des affinités, des éloignements et des incompatibilités ». Elles mettent le monde en ordre. Puisque partager des représentations, c'est manifester son adhésion à un groupe, affirmer un lien social et contribuer à son renforcement, les représentations participent d'un processus de définition de l'identité sociale. (...) Les représentations ne sont pas seulement solidaires de la description de l'espace où elles sont produites, elles s'appliquent également aux communautés extérieures aux groupes qui les produisent. Elles aménagent la relation entre le groupe et 'autre et contribuent à nommer l'étranger selon le système de références interne au groupe. A 'instar de toutes les autres formes de représentations, les *représentations de l'étranger renvoient à l'identité du groupe qui les produit* »¹¹⁹⁵

Ces perceptions stéréotypées portées sur les langues et sur ceux qui les parlent font que ces langues et leurs locuteurs, notamment étrangers, sont tantôt valorisés et légitimés, tantôt dévalorisés et rejetés tant sur le plan individuel que collectif selon le contexte social où ces représentations sont/ont été produites. C'est à ce niveau que se situeront nos analyses car ce sera par le biais de jugements de valeurs attribués aux langues, et *de facto* aux « cultures » qui sont supposées y être rattachées par nos divers interlocuteurs (acteurs et co-acteurs¹¹⁹⁶ de cette histoire migratoire familiale), que nous parviendrons à cerner l'impact de ces hétéro et autoreprésentations sur les stratégies de transmission (ou non) du patrimoine linguistique et culturel entre les trois générations en Vaud et en Savoie, dont nous devons éclairer les différences de comportements vis-à-vis de la « langue et culture » italiennes.

Les représentations sociolinguistiques peuvent être considérées comme une composante des représentations sociales. En fait si ces dernières sont davantage centrées sur la façon dont les personnes se représentent elles-mêmes, les autres et le monde, les représentations sociolinguistiques, « intègrent les discours et les représentations dans le processus lui-même que constitue la/une langue ¹¹⁹⁷ ». En l'occurrence elles correspondent à la manière dont les personnes interprètent les langues, familiales, nationales, étrangères etc. ainsi que leurs locuteurs en leur attribuant des valeurs, des significations et en les catégorisant hiérarchiquement.

Dans cette optique, les langues sont abordées de manière non prescriptives, puisque « produit des usages sociaux, la langue comme objet est hétérogène, plurinormé, engageant fondamentalement la construction des identités, la socialisation, le rapport au monde » ¹¹⁹⁸. Il s'agit d'un objet complexe qu'il importe de décrire mais « en lien avec la recherche d'une intelligibilité sociale tant de description elle-même que des rapports entre les phénomènes langagiers et les phénomènes sociaux »¹¹⁹⁹.

Les représentations sociolinguistiques se révèlent déterminantes dans nos interprétations d'analyse car c'est à travers « les images mentales puis les attitudes, les jugements qui en découlent » ¹²⁰⁰ et « les discours sur les langues, qui est autant un discours sur la pratique qu'une

¹¹⁹⁵ ZARATE G., 1992, *op.cit.*, p.30

¹¹⁹⁶ Voir définition du concept de « co-acteurs » dans le Chapitre 1 du Cadre théorique

¹¹⁹⁷ BULOT T. et BLANCHET P., 2013, *Une introduction à la sociolinguistique*, EAC, p.7.

¹¹⁹⁸ BULOT T. et BLANCHET P., 2013, *op.cit.*, p.6.

¹¹⁹⁹ BULOT T. et BLANCHET P., 2013, *idem*.

¹²⁰⁰ LAFONTAINE D., 1986, *Le parti-pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*, Bruxelles, Mardaga, p.163 cité par BULOT T. et BLANCHET P., 2013, *op.cit.*, p.56.

pratique du discours »¹²⁰¹ que nous allons pouvoir mieux appréhender les enjeux sociaux qui sous-tendent l'usage des langues chez nos interlocuteurs et qui susciteront ou non le désir, conscient ou inconscient, de transmettre leurs langues patrimoniales.

4.2. La notion de stratégie(s)

4.2.1. Evolution des conceptions du concept

4.2.1.1. Stratégie ou tactique ?

La pensée stratégique trouve son origine dans le domaine militaire. Étymologiquement, le mot *stratégie* vient du latin *strategia*, « gouvernement » et du grec *stratos* (armée) et *agayn* (conduire) pour nommer la science du « commandement » des troupes. Le premier théoricien de la stratégie, reconnu comme tel et encore étudié par tous les stratèges, est le penseur chinois Sun Tzu (VI^{ème} siècle avant J.C.)¹²⁰². Dans *Son Art de la guerre*, l'auteur considère que le bon stratège est celui qui « manipule l'ennemi tout en cachant ses propres intentions » et stipule que « tout l'art de la guerre repose sur la duperie »¹²⁰³.

Un autre théoricien, ayant également profondément influencé la stratégie militaire moderne, Carl Von Clausewitz, qui, dans son ouvrage posthume *De la guerre* (1832), distingue dans l'art militaire deux activités : « la tactique et la stratégie, la première ordonne et dirige l'action dans les combats, la seconde relie les combats les uns aux autres pour arriver aux fins de la guerre. »¹²⁰⁴. Il s'agit alors pour le stratège de fixer les objectifs militaires de la guerre, de faire le plan des campagnes et de laisser au tacticien le soin de mener les combats.

Une division qui renvoie aux notions de macro-gestion et de micro-gestion des actions, correspondant à la dichotomie métaphorique adoptée plus récemment par Jean-Paul Charnay (1992)¹²⁰⁵ : « la stratégie va chercher ce qui est au-delà de l'horizon », la tactique « veut savoir ce qui se passe au-delà de la colline »¹²⁰⁶

Michel De Certeau¹²⁰⁷ soutient que, dans notre vie quotidienne, nous sommes parfois des stratèges, parfois des tacticiens¹²⁰⁸. Par rapport à notre cas, lorsque les individus font le choix de quitter leur ville, village, région, pays d'origine pour aller s'installer dans une autre ville, village, région, pays, il ne s'agit pas d'une décision prise sur le tas, mais d'un choix perpétré préalablement, tributaire d'un ensemble complexe de motivations qui sont en lien soit au rapport

¹²⁰¹ BULOT T et BLANCHET P., 2013, *idem*, p.63.

¹²⁰² Notamment en raison de l'importance accordée par le penseur chinois aux moyens psychologiques et non militaires dans la guerre, phénomène qui caractérise plus que tout autre l'ère stratégique moderne du nucléaire.

¹²⁰³ BRULEY M., 2007, *Sun Tzu. L'art de la guerre* (résumé), Teradata, p.2.

¹²⁰⁴ CLAUSEWITZ C. Von, 1989 (1832), *De la guerre* (deuxième livre), (trad. fr. de Gérard Lebovici), Paris, p.110.

¹²⁰⁵ Fondateur et président du *Centre de philosophie de la stratégie de Paris* (Sorbonne et CNRS)

¹²⁰⁶ CHARNAY J.-P., 1992, *Stratégie générative : de l'anthropologie à la géopolitique*, Paris, PUF, p.5.

¹²⁰⁷ Commenté par RIEFFEL 2005 (voir ci-dessous)

¹²⁰⁸ RIEFFEL R., 2005, *Que sont les médias ? Pratiques, identités, influences*, Paris, Gallimard, p.104

que les individus entretiennent avec leurs lieux d'origine (famille, contexte social et professionnel) soit avec les représentations qu'ils se font des pays choisis, comme nouveau lieu de résidence.

Si la pensée stratégique, comme nous l'avons définie, implique une démarche d'anticipation en vue d'un objectif à atteindre, et est conçue comme l'enchaînement d'actions et de comportements que les individus mettent en œuvre, coordonnent afin d'obtenir un résultat, l'émigration, en tant qu'élaboration et réalisation d'un plan préalable, plus ou moins clair, qui mène, sur la base des ressources personnelles, à atteindre l'objectif fixé peut se considérer, comme la stratégie première adoptée par les individus qui décident de quitter leurs lieux de vie en vue d'améliorer, selon les besoins ou nécessités individuelles, leurs conditions de départ.

Par contre, lorsque les émigrants, en tant que *stratèges*, « débarquent sur le champ », et se voient contraints à devoir se mesurer, au fil du temps, à l'« autre », à l'autochtone, à la nouvelle situation, au nouveau contexte etc. et sont obligés « d'agir », selon leur propre « instinct stratégique », leurs ressources, alors tout de ce qui se passe sur le champ, la manière dont les immigrés « mènent leurs combats », font de lui, à ce stade, un tacticien.

4.2.1.2. La pensée stratégique comme modèle transdisciplinaire

Pierre Naville (1961), à propos de Clausewitz, a fait remarquer que la pensée stratégique, ainsi conçue, était une forme d'action dont le modèle existait bien ailleurs et correspondait au schéma de presque toutes les activités *sociales*, dans le domaine économique, politique, sociale, religieux même, ou *humaines*, qu'il s'agisse de celle des personnes, des groupes ou des institutions. Il relevait à ce propos que quel qu'en soit l'objet de la stratégie : « Elle suppose des adversaires ou des compétiteurs aux prises, des obstacles à vaincre, un but à atteindre et un enchaînement de tout cela. »¹²⁰⁹. La même réflexion apparaît plus tard dans les travaux de Charnay (1995) qui déclare :

« La stratégie ne peut plus être définie comme la seule préparation et conduites des guerres [...] Ses modèles rationalisants ont envahi de nombreux domaines, politiques, économiques (entreprise), scientifiques (recherche), ludiques... Elle est devenue une opération mentale et une activité sociale, un mode d'agencement des comportements humains intégrés dans les avancées techniques. [...] De spécialité militaire, la stratégie est devenue transdisciplinaire, un phénomène de société.¹²¹⁰

Effectivement, c'est bien ce que l'on constatera au début du XX^{ème} siècle, lorsque le terme *stratégie* s'étendra à de nouvelles acceptions. Il dépassera le cadre de la guerre et, au sens le plus abstrait, il désignera l'ensemble des moyens entrepris en vue d'une finalité, soit

« l'élaboration et la réalisation d'un plan pour l'emploi coordonné des ressources afin d'atteindre certains objectifs fixés. La stratégie relie les objectifs avec les moyens de les atteindre dans la paix et la guerre.¹²¹¹

¹²⁰⁹ NAVILLE P., 1961, « Les arguments sociaux de la stratégie » dans la *Revue française de sociologie*, 2-2. Guerre - Armée – Société, pp. 4-14.

¹²¹⁰ CHARNAY J. P., *op.cit.*, p. 3.

¹²¹¹ TREVOR N., Dupuy éd., *International Military and Defense Encyclopedia*, Brassey's, 1993. Article « Strategy », Gertmann Sude, p.2573 (vol 5).

Ainsi définie, la stratégie peut se considérer comme une démarche d'anticipation en vue d'un objectif à atteindre, elle sélectionne des actions, les met en œuvre et les coordonne afin d'obtenir un résultat.

Charnay, qui a dressé un panorama de l'évolution historique et épistémologique des diverses doctrines stratégiques, soutient que c'est à partir de la Deuxième guerre mondiale que les acceptions sémantiques à l'égard du terme ont déchaîné « une explosion lexicale et une déperdition sémantique qui ont banalisé la notion de stratégie »¹²¹². L'auteur y voit l'émergence d'une *anthropologie de la stratégie* qui n'a rien de commun avec l'ethnologie de la guerre (ou anthropologie des conflits) mais vise la théorisation des phénomènes sociaux, à partir du phénomène de la guerre, soit l'analyse des rapports problématiques de soi à l'autre, ce « binôme d'opposition fondamentale » (ami/ennemi) dans toute conduite stratégique. Dans l'action stratégique Charnay, réfléchissant au débat séculaire entre déterminisme et liberté, confère à l'action humaine une certaine autonomie lorsqu'il déclare qu'il « n'existe donc de stratégie au sens commun du terme que si une certaine dose de liberté est reconnue à l'homme. Peu importe qu'elle soit illusoire si cette absence de réalité n'est pas perçue par les acteurs »¹²¹³. Il estime que les stratégies sont en évolution continue et qu'une même stratégie aura un contenu variable selon les époques et les cultures concernées¹²¹⁴.

Aujourd'hui, le terme stratégie s'étend à tous les domaines de l'économie (stratégie commerciale, stratégie financière, stratégie de développement) voire à de très nombreux secteurs de l'activité humaine (stratégie électorale, stratégie d'apprentissage, stratégie de communication, etc.) et, à tort ou à raison, la notion a pris une place prépondérante dans la « gouvernance » de la recherche contemporaine¹²¹⁵.

4.2.2. La notion de stratégie selon une conception sociologique

Michel Crozier et Erhard Friedberg publient en 1977, *L'Acteur et le Système : les contraintes de l'action collective*, qui constitue un ouvrage fondateur de l'analyse stratégique dans le domaine de la sociologie des organisations, de leurs modes de fonctionnement, considérées comme des systèmes, en se penchant sur les comportements des *acteurs* qui les composent. Les deux sociologues introduisent un autre concept, celui de *pouvoir*. Ils conçoivent l'organisation sociale comme un champ politique structuré par des relations de pouvoir et de négociation entre les principaux acteurs au sein de toute entreprise.

Selon les deux sociologues, les acteurs sociaux ne sont ni des « individus passifs » (agents), complètement dominés, contraints aux règles sociales, ni néanmoins des « atomes libres », mais des individus actifs dans le sens où, conscients « des contraintes, souvent très lourdes que leur

¹²¹² CHARNAY J. P., *idem*, p.15.

¹²¹³ CHARNAY J. P., *idem*, p. 26.

¹²¹⁴ RIGOLET- ROZE D., 1994, « J.-P. Charnay, *Stratégie générative : de l'anthropologie à la géopolitique* » dans *L'Homme*, Tome 34, n°131, pp. 161-162. www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1994_num_34_131_369792

¹²¹⁵ LUNEAU M.-P., « Stratégie » dans Anthony Glinoe et Denis Saint-Amand (dir.), 2014/2016, *Le lexique socius*, URL : <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/53-strategie>, page consultée le 02 août 2018.

impose le système, disposent d'une marge de liberté qu'ils utilisent de façon stratégique dans leurs interactions avec les autres »¹²¹⁶. Dotés donc d'une certaine capacité d'action, de choix, d'une rationalité et d'un calcul, en fonction de leur marge de liberté, ils inventent eux-mêmes leurs conduites humaines, selon leurs propres « instinct stratégique », leurs ressources, en vue d'atteindre des buts bien déterminés dans des contextes précis¹²¹⁷. Cette rationalité stratégique est d'autant plus limitée dans le sens que les acteurs ne savent pas et ne peuvent pas tout prévoir. Ces acteurs ne prennent pas les décisions optimales, mais celles qu'ils jugent satisfaisantes compte tenu de leur information, de la situation et de leurs exigences¹²¹⁸.

Comme le fait remarquer Marie-Pier Luneau, Bourdieu aurait fait un usage relativement marginal du terme *stratégie*¹²¹⁹. Si la notion de stratégie est absente chez Bourdieu dans les années soixante¹²²⁰, en revanche elle s'impose avec *l'Esquisse d'une théorie de la pratique* (1972) puis s'intègre dans le système théorique élaboré sur une longue période de recherches¹²²¹. Dans ses travaux, le sens du terme *stratégie* se réfère aux stratégies de reproduction mises en acte par les individus et les familles, afin d'assurer leur acquis et leur position dans l'espace social :

« l'ensemble de pratiques phénoménalement très différentes par lesquelles les individus ou les familles tendent, inconsciemment et consciemment, à conserver ou à augmenter leur patrimoine et, corrélativement, à maintenir ou améliorer leur position dans la structure des rapports de classe, constituent un système qui, étant le produit d'un même principe unificateur et générateur, fonctionne et se transforme en tant que tel. »¹²²²

Cette conception introduit un véritable changement de paradigme dans la perception et l'évaluation des faits sociaux, « une rupture avec le point de vue objectiviste et avec l'action sans agent que suppose le structuralisme (en recourant par exemple à la notion d'inconscient) »¹²²³.

A ce propos Bourdieu précise que

« En rupture avec l'usage dominant de la notion, qui considère les stratégies comme des visées conscientes et à long terme d'un agent individuel, j'employais ce concept pour désigner les ensembles d'actions ordonnées en vue d'objectifs à plus ou moins long terme et non nécessairement posés comme tels, qui sont produits par les membres d'un collectif. »¹²²⁴,

¹²¹⁶ CROZIER M. et FRIEDBERG E., 1981, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, pp.29-30.

¹²¹⁷ CROZIER M. et FRIEDBERG E., *op.cit.*, p. 90.

¹²¹⁸ CROZIER M. & FRIEDBERG E., *idem*, p. 54.

¹²¹⁹ LUNEAU M.-P., 2014/2016, « La « stratégie » chez Pierre Bourdieu » dans *Enquête*, mars 1996, pp.198-208, « (Le terme *stratégie* est) absent de ses travaux (de Bourdieu) dans les années 1960, le terme n'apparaît qu'à la fin des années 1970 et renvoie, dans les index des ouvrages, à de multiples pratiques, individuelles ou collectives. »

¹²²⁰ DEWERPE A., 1996, « La stratégie chez Pierre Bourdieu » : la notion est absente dans : *Les héritiers. Les étudiants et la culture* (avec J.-C. Passeron), Paris, Éditions de Minuit, 1964.

¹²²¹ DEWERPE A., 1996, *op. cit.*, « Ce texte est la version abrégée d'une communication faite au séminaire « Choix et stratégies dans le développement économique et social », de P. Boutry, G. Delille et G. Levi, École française de Rome - École des Hautes Études en Sciences sociales, Rome, 24 janvier 1990. »

¹²²² BOURDIEU P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, p. 145.

¹²²³ BOURDIEU P., 1994, *Raisons pratiques*, Seuil, p. 79 et BOURDIEU P. & P. LAMAISON, 1985, « De la règle aux stratégies : entretien avec P. Bourdieu » dans *Terrain*, n° 4, pp. 93-100.

¹²²⁴ BOURDIEU P., 1994, *op. cit.* (note n.3).

Quelles sont les stratégies que ces agents très différents, dans des contextes très différents, mettent en œuvre pour accomplir le *conatus*¹²²⁵ domestique ? Pour répondre à cette question, Bourdieu dresse un tableau des grandes classes de *stratégies de reproduction* qu'on retrouve dans toute société, bien qu'avec des poids différents et sous des formes qui varient selon la nature du capital qu'il s'agit de transmettre et l'état des mécanismes de reproduction disponibles. Bien que, dans la pratique, elles soient interdépendantes et entremêlées, Bourdieu distingue plusieurs catégories de stratégies de reproduction :

- les *stratégies d'investissement biologique* (stratégies de fécondité et prophylactique) qui visent à augmenter ou à réduire la force du groupe familial ;
- les *stratégies successorales*, qui visent à assurer la transmission du patrimoine matériel entre les générations ;
- les *stratégies éducatives*, dont les stratégies scolaires des familles, qui sont des stratégies d'investissements à long terme et ne sont pas nécessairement perçues comme telles ;
- les *stratégies d'investissement économique* au sens large du terme, orientées vers la perpétuation ou l'augmentation du capital sous ses différentes espèces (les stratégies d'investissement social, les stratégies matrimoniales) ;
- les *stratégies d'investissement symboliques*, soit toutes les actions qui visent à maintenir le capital de reconnaissance aux sens différents¹²²⁶.

Cependant, même si la stratégie se définit par la poursuite d'objectifs, les agents qui la mettent en œuvre n'en ont pas nécessairement conscience. Ainsi

« les stratégies de reproduction ne sont pas conscientes et rationnelles, ce sont les dispositions de l'habitus qui tend spontanément à reproduire les conditions de sa propre production. Elles dépendent des conditions sociales dont l'habitus est le produit, soit du volume et de la structure du capital possédé par la famille et de leur évolution dans le temps¹²²⁷.

Contrairement aux tenants de l'individualisme méthodologique tels que Jacques Lautman et Raymond Boudon qui mettent l'accent sur l'autonomie et la responsabilité des acteurs sociaux¹²²⁸, l'agent selon Bourdieu n'est conçu ni comme « un calculateur cynique », ni comme « un simple automate » mais comme individu effectuant des déplacements en fonction d'un habitus, « générateur de stratégies », permettant au sujet de réagir à des situations répétées ou au contraire inhabituelles à l'intérieur d'un champ social.

Enfin, d'après Bourdieu, le « sujet » des stratégies de reproduction est la *famille*, agissant comme une sorte de sujet collectif et non comme un simple agrégat de personnes. La famille, dans sa forme qu'elle revêt dans chaque société, est une *fiction sociale* qui s'institue dans la réalité au prix d'un travail symbolique théorique (généalogique) et pratique (échanges de dons, de services, fêtes et cérémonies etc.) mais aussi de stratégies éducatives¹²²⁹ qui visent à maintenir et à assurer l'intégration de cette unité. Selon lui, ces tâches incombent particulièrement aux femmes, qui tendent à doter chacun des membres de la famille d'un « esprit de famille », transformant

¹²²⁵ *Conatus* : une certaine tendance à persévérer dans l'être.

¹²²⁶ BOURDIEU P., 1994, *op.cit.*

¹²²⁷ BOURDIEU P., 1994, *idem* (note n.3)

¹²²⁸ LAUTMAN J. & BOUDON R., 1980, *La logique du social. Introduction à l'analyse sociologique* » in *Revue française de sociologie*, 21-3. pp. 448-451.

¹²²⁹ BOURDIEU P., 1994, *op.cit.*

l'obligation d'aimer en disposition aimante¹²³⁰. Cette conception intéresse directement notre problématique.

4.2.3. Notion de stratégies de transmission dans le champ des langues et des mobilités

4.2.3.1. Une diversité de stratégies mobilisées

Ces stratégies de reproduction-transmission des capitaux, valeurs et pratiques au sein des familles nous concernent directement car elles sont en lien étroit avec l'histoire migratoire des familles qui ont leurs propres particularités dans le déplacement entre le pays d'origine, avant le départ puis dans le pays d'immigration, au moment où s'amorce le processus d'établissement.

Or les stratégies élaborées par les immigrés pour s'insérer dans le tissu social et économique du pays d'arrivée, où qu'ils s'installent dans le monde, varient selon les individus, leur *habitus* socioculturel et leurs appartenances premières. Comme le démontre à juste titre Roger Bastide (1960)¹²³¹, ces différences culturelles incorporées dès l'enfance conduisent à différentes modalités d'adaptation et de socialisation dans un environnement étranger, qui peuvent favoriser soit l'intégration, soit la compétition mais aussi engendrer des conflits entre deux loyautés. Nous faisons l'hypothèse que le degré de conformité, d'ajustement ou à l'opposé de repli, voire de rejet, de la part de la première génération face à ce contexte autre, aura des répercussions tangibles sur la transmission de cet héritage linguistique et culturel auprès des générations suivantes¹²³².

Lorsque les individus franchissent une frontière, ils sont confrontés à un nouveau milieu géographique, naturel (rural/urbain/semi-urbain), à un nouveau contexte linguistique, social, politique, institutionnel, juridique, éducatif, professionnel, économique mais surtout humain, soit à une collectivité aux pratiques socioculturelles différentes, ne partageant pas les mêmes systèmes de références, au sens anthropologique du terme, comprenant selon Gohard-Radenkovic (2006) :

« un ensemble de représentations, codes, règles, valeurs et normes hérités, intériorisés ou incorporés par les acteurs sociaux dans leur groupe social, déterminant un certain nombre de pratiques sociales »¹²³³

L'auteur constate que ces candidats à la mobilité, « mettent en jeu, dans leurs échanges, plusieurs héritages traduisant pluridimensionnalité de leur individualité ». Une individualité conçue comme le produit d'une dimension psychologique (histoire personnelle inscrite dans l'histoire familiale) sociologique (appartenance à un groupe social) et ethnologique (appartenance à une culture d'origine)¹²³⁴. Tout individu est doté dès le départ d'une identité plurielle.

¹²³⁰ BOURDIEU P., 1994, *idem*.

¹²³¹ BASTIDE R., 1960, *Les Religions africaines au Brésil : contribution à une sociologie des interpénétrations de civilisation*, Paris, PUF.

¹²³² CUCHE D., 2006, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La découverte, p.70.

¹²³³ GOHARD-RADENKOVIC A., 2006, *Relation à l'altérité en situation de mobilité dans une perspective anthropologique de la communication*, sous dir. Yves Winkin, ENS-Université Lumière- Paris Lyon II, p.53.

¹²³⁴ GOHARD-RADENKOVIC A., 1998, « L'apprentissage de l'interculturel », *Cahiers de l'ENSPTT n° 9*, août, Dossier : Management. Mondialisation. La gestion des différences culturelles dans les entreprises (coord. par) GAUTHIER, F., Paris, Ecole nationale supérieure des postes et télécommunications (ENSPTT), p.70.

Les individus qui ont vécu l'émigration comme « une relation enchantée » et ont fait le choix conscient de quitter les pays d'origine pour s'établir dans des pays en vue d'une amélioration des conditions de vie, vont vite s'apercevoir des difficultés lorsqu'ils arrivent dans une nouvelle société et face à un nouveau système. Ils se retrouvent (juridiquement) assignés à un nouveau statut, subissent souvent un déclassement socio-économique qui s'accompagne d'une perte de repères que Gohard-Radenkovic exprime en ces termes :

« les éventuelles ruptures provoquées par la perte de repères familiaux, le dépaysement, le fait de se retrouver dans le statut d'autre, celui d'étranger, implique *de facto* la remise en question des systèmes de références, des certitudes et des évidences culturelles du candidat à la mobilité »¹²³⁵

La capacité des individus de gérer ces nouvelles relations ne peut se faire qu'en revisitant leurs repères socioculturels et en mettant en œuvre de nouvelles stratégies puisque les anciennes ressources semblent inadaptées à certaines situations rencontrées : « Le déplacement entre deux espaces, géographique et symbolique, fait appel à de nouvelles stratégies » que Gohard-Radenkovic définit comme¹²³⁶

« un processus d'interprétation par l'acteur social de nouvelles situations, notamment celles d'apprentissage d'une langue et, ou celles d'expériences mobilité. Ce processus implique la mise en œuvre de stratégies et un ajustement comportemental aux nouvelles situations par les individus, le plus souvent sur le mode inconscient, qui puisent leurs références dans de premières expériences du rapport aux langues et du rapport à l'autre, acquises dans leur groupe social et culturel »¹²³⁷

Elle ajoute que

« Ces stratégies, qui se développent à travers la découverte et la confrontation avec des systèmes de références linguistiques et socioculturels différents, impliquent de nouveaux rapports à l'autre, de nouvelles pratiques et participent à la transformation de l'identité sociale des individus ».¹²³⁸

Les différences de comportements, qui se manifestent non seulement entre les acteurs aux références socioculturelles proches ou lointaines, ne peuvent être justifiées qu'en lien avec les appartenances premières. L'agent (nous dirons l'acteur) se comporte en fonction d'un *habitus*, « générateur de stratégies », comme nous l'avons évoqué plus haut, permettant au sujet de réagir à des situations répétées ou au contraire inhabituelles.

4.2.3.2. Stratégies de transmission dans le champ des langues et cultures

La transmission de la culture est l'appropriation et la reproduction inconsciente de l'ensemble de valeurs, normes, croyances, règles, conduites etc., incorporés dès la première enfance, car acquis et transmis par la famille et le groupe, une « culture partagée » qui est en constante évolution. Dominique Schnapper a mis l'accent sur les différentes manières d'évoluer et de transmettre la langue et la culture premières (celles des candidats à l'immigration) dans les différents pays d'accueil selon les modèles d'intégration nationaux adoptés par ces pays mêmes. Aux Etats-Unis, où le modèle adopté est celui du pluralisme culturel qui admet le « fédéralisme culturel », les immigrés italiens ont développé une culture italo-américaine très vivace. Au contraire, en France,

¹²³⁵ GOHARD-RADENKOVIC A., 2006, *op.cit.*, pp.75-76.

¹²³⁶ GOHARD-RADENKOVIC A., 2006, *idem*, p.55.

¹²³⁷ GOHARD-RADENKOVIC A., 2006, *ibidem*, p.55.

¹²³⁸ GOHARD-RADENKOVIC A., 2006, *ibidem*, p.56.

où le modèle est assimilationniste et se base sur un « centralisme culturel », « où tout particularisme culturel est perçu comme menace « objective » à l'unité politique », les immigrés italiens ont dû s'ajuster aux comportements des Français – du moins dans la sphère publique - et renvoyer à la sphère privée la transmission des « traditions » italiennes¹²³⁹. Ces « traditions » s'avèrent de plus en plus décontextualisées même si elles sont la manifestation d'une volonté familiale, surtout de la première génération, de garder des liens avec le pays d'origine. Selon Cuche¹²⁴⁰, les cultures des migrants sont des cultures mixtes, elles se caractérisent par un échange culturel qui produit et qui aboutit à une nouvelle configuration culturelle

Nous avons interrogé dans le Chapitre 3 l'existence (ou non) d'une « culture des immigrés », en d'autres termes l'existence réelle ou fantasmée d'une culture immigrée, tout en supputant que ces constructions imaginées ont des effets de réalités sur les autochtones et les immigrés eux-mêmes et les autochtones. La sociologue Elsa Ramos, pour sa part, a remis en question la notion d'*origine* renvoyant à un espace originaire (lieu de naissance), à une provenance unique. Ainsi conçue, cette conception méconnaîtrait l'effet des déménagements, déplacements, changements de situations familiales etc. sur les individus et la multiplication de leurs territoires de référence. L'auteur avait proposé une reformulation de la notion d'*origine* qu'elle concevait comme « une naissance » identifiable, territorialisée et datée qui ne fait pas sens pour tous les individus » et la remplace avec la notion de *construction des ancrages*, en termes d'attache avec des lieux, des espaces ou autres, qui font sens pour l'individu¹²⁴¹.

Dans son article, *Les origines*, Ramos fait aussi remarquer comment, du moins en Europe occidentale (France), dans le cadre de la mobilité résidentielle, les deux dimensions attribuées à la famille, « structurelle » d'un côté (qui s'étend de la fin du 19^{ème} siècle jusqu'aux années 1960)¹²⁴² et « relationnelle » de l'autre¹²⁴³ (à partir des années 1960) permettent d'établir des profils différents de relation à l'appartenance familiale (lieux, liens, objets etc.) et de son articulation avec l'identité individuelle. Selon l'auteur, trois profils peuvent être dégagés :

- les *enracinés* pour lesquels un attachement à une terre (d'origine) apparaît fondamental;
- les *détachés* qui sont attachés à des objets mais pas à une maison/à une terre :
- et les *éloignés* qui peuvent évoquer une maison sans qu'il y ait un attachement particulier.

Dans la catégorie des *enracinés*, les individus parlent en termes de racines. Le sens du « chez-soi d'origine » dépasse le cadre du logement et du lieu dans lequel ils vivent (ailleurs) et correspond à leur « terre ». En faisant de ce lieu celui de leurs racines, ils confirment leur appartenance à la

¹²³⁹ SCHNAPPER D., 1974, *Centralisme et fédéralisme culturels : les émigrés italiens en France et aux Etats Unis*, Annales Economies, Sociétés, Civilisations, vol.29, n.5, pp.1141-1159

¹²⁴⁰ CUCHE D, 2006, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, Repères, La découverte, p.141

¹²⁴¹ RAMOS E., 2006, *L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage identitaire*, Paris, Armand Colin, p.33.

¹²⁴² SINGLY F. (de), 2007, « Sociologie de la famille contemporaine 3 », Paris, Armand Colin, cité par RAMOS E., 2011, « Les origines-La tension entre appartenance familiale et identité individuelle » dans *Civitas*, Porto Alegre, vol. 11, n.1, pp. 24-39, jan.-avr. « Selon l'auteur (de Singly), trois éléments forment le modèle de référence (famille structurelle) : l'amour dans le mariage, la division stricte du travail entre l'homme et la femme, l'attention portée à l'enfant, à sa santé et à son éducation. »

¹²⁴³ SINGLY F. (de), *op.cit.*. « Quant à la famille « relationnelle » « La valorisation des relations et un plus grand respect des divergences individuelles viennent caractériser la famille moderne centrée sur les relations ».

famille en y faisant allégeance par le sol. Dans cette perception, l'ancrage se fait à la fois par le sol et par le sang¹²⁴⁴.

Dans le cadre de cette transmission « culturelle », qui se fait différemment selon les contextes et les époques, les familles, leur position sociale et leur histoire singulière, se pose la question centrale des langues et des modalités de leur transmission (ou non transmission) entre les générations dans le cadre de la migration ou dans le cadre des couples dits mixtes, où chacun des parents provient d'un autre pays et possède une ou plusieurs langues différentes. Christiane Deprez a été l'une des premières chercheuses à étudier les stratégies linguistiques dans les familles bilingues (qu'elle dénomme aussi « politiques linguistiques familiales »¹²⁴⁵) et postule que « la famille est le lieu privilégié par excellence de la transmission ou non transmission des langues »¹²⁴⁶. Elle remet en question les évidences concernant ces stratégies :

« Dans les familles caractérisées par l'usage quotidien de deux langues, qui sont les plus nombreuses, comme nous le verrons, chaque personne - et il s'agit bien de savoir laquelle - est susceptible de se s'attribuer par ses choix et ses comportements linguistiques un rôle de promoteur du français ou de gardien des langues des origines. On aurait facilement tendance à dire que ce sont les parents qui se donnent pour objectif et pour fonction de transmettre leur langue à leurs enfants, et que ces derniers auraient plutôt tendance à préférer la langue de l'école et du pays où ils se trouvent. Mais ce n'est pas nécessairement le cas, ainsi que montrera notre étude. Diachroniquement le rôle que chacun va jouer dans la transmission de sa ou ses langues, apparaîtra à travers *les arbres généalogiques linguistiques de chaque famille* »¹²⁴⁷.

Plus tard Deprez avec Beate Collet et Gabrielle Varro¹²⁴⁸ s'intéresse à nouveau aux stratégies de transmission des langues mais cette fois-ci dans les familles « mixtes », qui, selon elles, s'apparentent à celles élaborées dans l'immigration. Elles disent à ce sujet dans leur Introduction :

« Finalement, l'expérience des familles linguistiquement mixtes est-elle si différente de celle des familles étrangères qui souhaitent perpétuer leur langue face à une langue qui s'impose dans le contexte d'immigration ? Elle ne l'est pas, car toute langue, quand elle devient minoritaire, doit affronter la langue majoritaire, que ce soit dans les pratiques quotidiennes ou comme projet de transmission »¹²⁴⁹.

Alexandra Filhon se penche également sur la transmission des langues dans les familles et montre la complexité de ce processus, étroitement lié à la valeur attribuée aux langues sur le marché des langues (et de l'emploi). Sur ce marché, les langues premières de la famille immigrée peuvent être valorisées vs dévalorisées, monnayables vs non monnayables, cette estimation externe ayant un impact direct sur les « stratégies » internes de la famille elle-même :

¹²⁴⁴ RAMOS E., 2011, *op.cit.*, pp. 24-39.

¹²⁴⁵ Nous préférons le terme de « stratégies linguistiques familiales » car le terme « politiques » signifie une conscience des enjeux et une systématisation des choix linguistiques ce qui n'est pas toujours le cas dans les familles (immigrées ou non).

¹²⁴⁶ DEPREZ C., 1994, *Les enfants bilingues : langues et familles*, Paris, Didier Erudition.

¹²⁴⁷ DEPREZ C., 1994, *ibidem*, p. 35.

¹²⁴⁸ DEPREZ C., COLLET B. et VARRO G. (coord.), 2014, Familles plurilingues dans le monde. Mixités conjugales et transmission des langues, *Langage et Société* n. 147.

¹²⁴⁹ DEPREZ C., COLLET B. et VARRO G., *op.cit.*, p.10

« La domination symbolique de la langue française sur les autres parlers (régionaux ou issus de la migration) au niveau national ne facilite pas la transmission d'autres variétés linguistiques. L'imposition d'une langue rendue proprement légitime tend en effet à dévaluer les autres pratiques. Cependant il existe une hiérarchie entre les langues régionales ou issues de l'immigration. Le classement sur le marché linguistique (Bourdieu, 1982) se comprend au regard des groupes sociaux porteurs de ces langues. En effet la diffusion d'une langue penche dans le même sens que le pouvoir d'achat des personnes l'ayant comme langue première (Grin, 1999). En outre, contrairement à d'autres biens, la « valeur » d'une langue augmente avec le nombre de locuteurs (John et Yi, 1996). L'institution scolaire participe à cette hiérarchisation puisque, si le plurilinguisme y est de plus en plus favorisé, seules quelques langues sont majoritairement enseignées » (...)

Avant d'être le résultat d'une stratégie, la transmission concerne des parents qui se sentent en insécurité face au français et qui préfèrent utiliser leur langue première. Il s'agit majoritairement de personnes faiblement scolarisées n'ayant pas pu s'initier à l'apprentissage de la langue nationale et résidant depuis peu en France »¹²⁵⁰

Dans cet extrait, l'auteure souligne le fait que le « choix » des parents de transmettre ou non une langue familiale ne tient pas toujours à une stratégie consciente mais à des stratégies inconscientes qui peuvent être liées notamment à un sentiment d'insécurité linguistique, qui les amène à se replier sur leur langue première tout incitant leurs enfants à ne parler que la langue dominante à la maison.

Olivier Morin défend la même position en pointant la dimension volontaire ou involontaire, implicite ou explicite de la transmission de la culture familiale qui ne passe pas obligatoirement par des mots :

« la transmission culturelle volontaire (...) ne prend pas toujours le forme de l'enseignement. Elle n'est pas forcément le résultat d'une intention délibérée de la part de celui qui transmet ; elle peut nécessiter une participation active et importante du récepteur ; elle ne passe pas que par des mots »¹²⁵¹.

Nadia Belkaïd e Zohra Guerraoui insistent également sur la dimension implicite vs explicite de la transmission mais aussi sur la participation active des « héritiers » potentiels dans cette appropriation et interprétation du patrimoine linguistique et culturel familial.

« L'individu ne fait pas que recevoir l'empreinte culturelle de son groupe. Au contraire, il manipule et réinterprète cet héritage à partir de ses expériences personnelles, sa personnalité et son statut. À travers sa propre dynamique, sa créativité, ses représentations, ses croyances le sujet contribue à modifier son environnement culturel par le jeu incessant de ses constructions actives et interactives avec les autres membres de son entourage. (...) À travers des échanges incessants entre parents et enfants, entre individus et groupes sociaux et culturels, de façon consciente et inconsciente, implicite et explicite, la transmission culturelle opère. De ce fait, celle-ci ne peut être pensée en termes de rupture, de dysfonctionnement, mais plutôt comme un processus complexe, de changement dans la continuité »¹²⁵².

¹²⁵⁰ FILHON A., 2010, « Transmission familiale de langues en France : évolution historique et concurrences » dans *Annales de démographie historique*, 1 (n°119), pp. 220-221

¹²⁵¹ MORIN O., 2011, *Comment les traditions naissent et meurent. La transmission culturelle*. Paris : Odile Jacob, p. 84.

¹²⁵² BELKAÏD N. et GUERRAOUÏ Z., 2003, « La transmission culturelle » dans *Empan* 3, 5, pp. 124-125.

Cette notion de processus de transmission en termes de ruptures et de changements dans la continuité nous paraît opératoire pour nos analyses.

4.3. De la notion de stratégies à celle de processus dans le cadre migratoire

Nous avons déjà utilisé le terme de processus du fait que nous nous inscrivons dans une socio-anthropologie processuelle comme nous l'avons annoncé dans l'Introduction générale et explicité dans notre introduction au Cadre théorique, nous permettant d'identifier et de mettre en lien aux niveaux macro, méso et micro des faits apparemment isolés mais qui font sens en termes de processus sociaux identifiables et généralisables au contexte ou à la situation étudiée. A cette étape de notre réflexion, nous recourons au terme de processus car les stratégies concernent essentiellement les individus, les familles, les petits groupes au niveau micro tandis que les processus caractérisent des dynamiques sociales plus englobantes que les chercheurs sont parvenus à caractériser au niveau macro (politique, économique, juridique) ou méso (institutionnel, organisationnel).

4.3.1. Processus d'acculturation

C'est en 1880 que l'anthropologue américain John Wesley Powell¹²⁵³ introduit la notion d'*acculturation*, qu'il définit comme « la transformation des façons de vivre et de penser des Indiens au contact avec la société américaine »¹²⁵⁴. Robert Redfield, Ralph Linton et Melville J. Herskovits, dans leur célèbre *Memorandum on the Study of Acculturation*, publié en 1936¹²⁵⁵, fournissent une explication sémantique qui fera autorité jusqu'à aujourd'hui :

"L'acculturation comprend ces phénomènes qui se vérifient quand des groupes de personnes de cultures différentes entrent en contact direct et continu avec des modifications consécutives des modèles culturels d'un ou de deux groupes "

Selon ces auteurs, il ne faut pas confondre processus d'acculturation avec le processus d'assimilation, qui est la disparition totale de la culture d'origine ou culture première d'un groupe en assimilant et intériorisant la culture du groupe dominant avec lequel il est en contact, phase rarement atteinte due notamment aux *survivances culturelles*, éléments de l'ancienne culture conservés tels quels dans la nouvelle culture synchrétique¹²⁵⁶.

Sapir, de son côté, explique que le processus « d'acculturation » ne comporte ni la disparition de la culture initiale, ni la modification de sa logique interne qui peut prédominer, ni encore moins la conversion à une autre culture mais d'une transformation qui n'est jamais définitive et qui n'est pas sans raison. Il introduit la notion de *tendance* selon laquelle la transformation des faits selon

¹²⁵³ POWELL J. W., 1880. *Introduction to the study of Indian languages: With words, phrases and sentences to be collected*. Govt. Print. Office

¹²⁵⁴ CUCHE D, 2006, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, Repères, La Découverte, p. 65.

¹²⁵⁵ REDFIELD R., LINTON R. & HERSKOVITS M.J., 1936, *Memorandum on the Study of Acculturation*, *American Anthropologist*.

¹²⁵⁶ CUCHE D., *op.cit.*, p. 69.

des ses logiques propres. La culture initiale s'effectue « par le biais d'une sélection d'éléments culturels empruntés, (...) selon la « tendance » profonde de la culture qui s'acquiert »¹²⁵⁷. Herskovists, pour sa part, afin de justifier la manière dont les groupes mettent en œuvre de nouvelles synthèses culturelles en situation de contact, introduit la notion de *réinterprétation* qu'il définit comme « le processus à travers lequel des significations anciennes sont attribuées à des éléments nouveaux ou à travers lequel de nouvelles valeurs modifient la signification culturelle de formes anciennes. »

L'anthropologie américaine postule que processus d'acculturation ne se développe pas par hasard et que « les éléments non symboliques (techniques et matériels) d'une culture sont plus facilement transférables des éléments symboliques (religieux, idéologiques etc.). »¹²⁵⁸. Roger Bastide¹²⁵⁹ part du principe que la dimension culturelle ne peut être étudiée indépendamment de la dimension sociale du contexte. Il distingue trois modèles d'acculturation qui produisent des effets différents : le *syncrétisme* qui est une combinaison entre la culture d'origine et la nouvelle et produit un métissage culturel ; le *multiculturalisme* qui est cohabitation de plusieurs cultures ; la *contre-acculturation* qui est le rejet et le refus de la nouvelle culture entraînant le refuge dans la culture d'origine. Il distingue en outre : l'*acculturation spontanée*, « libre », « naturelle » lorsque le changement s'effectue quand les deux cultures entrent en contact direct, l'*acculturation forcée*, organisée qui est imposée par le groupe dominant (colonisation, esclavage), *planifiée, contrôlée* comme par exemple la construction d'une culture prolétarienne dans les ex-pays socialistes. Bastide considère l'acculturation comme un processus qui ne peut se produire à sens unique mais implique des modifications autant au niveau du groupe dominant que du groupe dominé. Pour cette raison, il préfère les termes d'*interpénétration* ou de *croisement* des cultures au lieu d'*acculturation* qui n'indiquerait pas clairement cette réciprocité d'influence, entre autre rarement symétrique¹²⁶⁰.

Les recherches sur le processus d'acculturation ont profondément renouvelé la conception de la culture.

4.3.2. Processus d'interculturalisation

La notion d'« acculturation » a été remplacée récemment par une nouvelle expression, celle de « métissage culturel », proposée par François Laplantine et Alexis Nouss, pour caractériser « une forme particulière de mélanges culturels qui vont au-delà de l'opposition homogène/hétérogène » puisqu'il ne s'agit pas d'une fusion, d'une cohésion des groupes mais d'une confrontation et d'un dialogue¹²⁶¹. L'analyse de la culture en termes de « relations interculturelles » a amené à une conception plus dynamique de la culture. Il n'existe pas une culture « à l'état pur », identique en soi qui n'a jamais expérimenté un minimum d'influence externe. Chaque culture est un processus

¹²⁵⁷ CUCHE D., *idem*, p. 68.

¹²⁵⁸ CUCHE D., *ibidem*, p.68

¹²⁵⁹ BASTIDE R., 1971, *Anthropologie appliquée*, Paris, Petite Bibliothèque Payot.

¹²⁶⁰ BASTIDE R., *op. cit.*, cité par CUCHE D., *idem*, p.75.

¹²⁶¹ CUCHE D., *idem*, p.83.

permanent de *construction, destruction et reconstruction*, qui s'insère dans l'histoire des relations réciproques des groupes sociaux¹²⁶². Ce phénomène est amplifié dans la migration.

En effet les individus, lorsqu'ils franchissent une frontière, sont immédiatement confrontés à de nouveaux contextes sociolinguistiques, socioculturels, socio-économiques, sociopolitiques etc., eux-mêmes produits d'une histoire commune partagée. Cuche, à ce propos, précise que

« les différentes manières d'intégration ou d'acculturation des migrants, dans la société d'accueil, sont beaucoup plus liées aux structures sociales et familiales du groupe d'origine à laquelle ils appartiennent qu'à leur culture d'origine. »¹²⁶³.

De même, pour Maria Beatriz Rocha Trindade (1977), ayant réalisé une étude sur les immigrants portugais dans une banlieue parisienne, si les migrants proviennent d'un contexte rural ou urbain, leur trajectoire d'insertion dans la société d'accueil, sera différente¹²⁶⁴.

Les « cultures » héritées et acquises dans les contextes de départ (normes, valeurs, pratiques, etc.) seront de plus en plus décontextualisées, remaniées et renégociées. Même si des « survivances culturelles » perdureront comme manifestation d'une volonté de rester ancrés dans le pays d'origine, ils acquerront une nouvelle configuration culturelle et aboutiront à des cultures « mixtes », des appartenances *bricolées*. Pour Cuche, l'étude des migrants permet de comprendre « en direct » comment une culture se construit et se recompose¹²⁶⁵. Ces contacts interculturels, interpersonnels, engendrent une transformation des références et modèles culturels de ceux qui immigreront mais aussi des interlocuteurs en présence et de ces interrelations « émergeront de nouvelles élaborations et interprétations culturelles » que Cuche définit comme « mixtes », qui n'est pas une fusion entre la culture du contexte de départ et la culture du contexte d'arrivée mais d'une « co-construction » produite par des croisements culturels¹²⁶⁶, ou ce qu'on pourrait aussi désigner par un *processus d'interculturalisation*, dans lequel les interlocuteurs en présence procèdent à des emprunts.

Les immigrants de première génération mettront donc en œuvre, le plus souvent inconsciemment, de nouvelles synthèses culturelles qui ne correspondent pas forcément à l'effacement de leur propre culture, ni à l'imposition ou à la suprématie de la culture prédominante (processus d'assimilation), mais à une *réinterprétation* des normes, valeurs, pratiques traditionnelles, etc., qui seront remaniées et renégociées dans le contexte d'arrivée qui est aussi - ne l'oublions pas un lieu de sédentarisation-, en élaborant avec les locaux, au sein des familles et au fil des générations, des *logiques métisses*, selon l'expression de Jean-Loup Amselle (1990), pour qui la culture est un « un ensemble de pratiques internes ou externe à un espace social donné que les acteurs sociaux mobilisent en fonction de telle ou de telle conjonction politique »¹²⁶⁷.

¹²⁶² CUCHE D., *idem*, pp. 79-85.

¹²⁶³ CUCHE D., *ibidem.*, pp. 134-141

¹²⁶⁴ ROCHA TRINDADE M.B., 1977, « Immigrés portugais. Observation psychosociologique d'un groupe de Portugais dans la banlieue parisienne (Orsay) », Compte rendu dans *L'homme, Revue française d'anthropologie*, 17-1, pp. 149-151.

¹²⁶⁵ CUCHE D., *op. cit.*, p. 141

¹²⁶⁶ CUCHE D., *idem*, p. 134.

¹²⁶⁷ AMSELLE J.-L., 1990, *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot.

Les générations suivantes, à leur tour, élaboreront des références et des pratiques qui différeront par rapport à ceux des parents, simplement parce que le processus de socialisation primaire et secondaire aura évolué dans un cadre social différent avec des repères socioculturels qui seront également « métissés », entre la culture familiale héritée (culture déjà mixte à différents degrés), et la culture sociale acquise (culture déjà mixte à différents degrés), à travers des réseaux institutionnels, scolaires, professionnels, médiatiques, associatifs, etc. marqués eux-mêmes par une histoire étatique, politique, économique et identitaire.

4.3.3. De l'identité aux processus d'identification

Le terme "identité" a une longue histoire, depuis les Grecs anciens jusqu'à la philosophie contemporaine mais il serait trop long ici de restituer l'évolution des conceptions. C'est aux Etats-Unis dans les années 1960 que le terme « identité » a commencé à se diffuser dans les sciences sociales et dans le discours public¹²⁶⁸. Le terme trouve son origine dans le domaine de la psychanalyse avec Freud qui initialement a introduit le terme, pour ensuite l'associer dans celui de l'ethnicité et plus tard de la sociologie. Les deux auteurs qui ont contribué par contre à populariser la notion de « d'identité » sont Erving Goffman et Peter Berger. Pour plusieurs raisons le terme « identité » dans les années 60 s'impose dans les différents secteurs (journalistique, académique, politique, sociale). La naissance de mouvements raciaux aux Etats-Unis, qui se sont recomposées avec le temps en minorités ethniques, ont alimenté les problématiques liées à l'identité individuelle. Mais c'est surtout la faiblesse de la politique, l'indifférence institutionnelle de classe qui a contribué à la prolifération des revendications identitaires aux Etats Unis.

Le terme est ambigu mais nous pouvons également reprendre un petit nombre d'emplois.

- Identité entendue comme un motif de l'action sociale ou politique...
- Entendue comme un phénomène collectif, elle dénote une similitude fondamentale entre les membres d'un groupe ou d'une catégorie. On la retrouve dans la solidarité, dans les inclinations ou une conscience commune ou dans l'action collective. Cet emploi du terme se rencontre sur la division des sexes et sur la race, l'appartenance ethnique et le nationalisme.
- Entendue comme un aspect central de l'individualité (particulière ou collective). C'est un aspect qui ne se limite à la sphère superficielle du « moi » mais au contraire elle désigne quelque chose de supposé profond, fondamental. On la rencontre dans la littérature sur la race, l'appartenance ethnique et le nationalisme.
- Produit de l'action sociale et politique : sentiment de groupe qui rend possible l'action collective (les homosexuels).
- Produit de discours évanescents sur l'identité invoquée pour souligner la nature instable, fluctuante et fragmentée du « moi » contemporain. On la rencontre dans la littérature consacrée à l'appartenance ethnique.

¹²⁶⁸ BRUBAKER R., JUNQUA F., 2001, Au-delà de l'« identité », dans *Actes de la Recherche en sciences sociales*, Vol.139, L'exception américaine, pp.66-85.

Le terme identité finit par avoir une fonction polyvalente, voire contradictoire. Le débat critique autour de l'identité récupère ce terme pour le reformuler de manière à l'immuniser contre l'accusation « d'essentialisme ». Une définition qui me paraît rendre l'idée de ce que peut représenter l'identité nous est donnée par Claude Lévi-Strauss¹²⁶⁹ : « Une sorte de foyer virtuel auquel on doit se référer pour expliquer certaines choses, mais qui n'a pas d'existence réelle. ».

L'identité d'une personne ne doit pas être confondue avec l'identification, car ce concept est dépourvu des connotations du terme « identité » à caractère fixiste, monolithique et essentialiste. Le processus d'identification à des valeurs, normes, symboles, personnes ou groupes de référence, etc. est inhérente à la dynamique sociale tandis que l'identité ne l'est pas. On peut s'identifier (ou identifier une autre personne) en fonction de sa position dans un réseau *relationnel* (de parenté, professionnel, d'amitié). On peut s'identifier (ou identifier une autre personne) en fonction de son appartenance à une classe de personnes, à un groupe partageant un attribut *catégoriel* (race, appartenance ethnique, langue, citoyenneté, sexe, orientation sexuelle).

Dans le flux et le reflux ordinaire de la vie sociale, les gens identifient et catégorisent d'autres personnes de la même manière qu'ils s'identifient eux-mêmes mais sont aussi identifiés par les autres. Mais il existe une différence majeure entre l'auto-identification et l'identification de soi par autrui. L'auto-identification se situe dans une dialectique avec l'identification externe mais les identifications externes ne correspondent pas forcément à sa propre identification. En effet nous pouvons avoir affaire à des systèmes de catégorisation formalisés, codifiés et objectivés par les institutions détentrices de l'autorité et du pouvoir, comme par exemple l'Etat. L'Etat détient le monopole, non seulement de violence physique légitime mais aussi de la violence symbolique légitime. Celle-ci comprend le pouvoir de nommer, d'identifier, de catégoriser et d'énoncer *quoi est quoi et qui est qui*. En tant que marqueurs définitifs d'un individu, le passeport, les empreintes digitales, la photographie (d'identité !), la signature, l'accumulation de documents d'identification (vérifiant l'authenticité de l'identité déclarée) jouent ce rôle de catégorisation et de contrôle de l'Etat.

Un autre mode d'identification réalisé par l'Etat moderne est la classification des sujets dans une grille pour identifier et catégoriser les gens en fonction du sexe, de la religion, de l'accès à la propriété, de « l'identité » linguistique, plus souvent culturelle ou ethnique, du degré d'alphabétisation, de la criminalité ou de la santé mentale. Du fait du caractère restrictif du concept d'identité, ou plutôt de ses conceptions et usages tant sur le plan politique, sociétal qu'individuel, la majorité des chercheurs ont renoncé à ce terme ou bien le manient avec précaution en pointant les ambiguïtés, les confusions conceptuelles et les limites comme Jean-Claude Kaufmann l'a fait¹²⁷⁰.

Le concept qui s'est imposé depuis peu est celui « d'appartenances » donnant ainsi une nouvelle respiration conceptuelle : appartenances héritées, choisies, revendiquées mais aussi attribuées, assignées, imposées. Appartenances linguistiques, sociales, culturelles, au croisement de la petite

¹²⁶⁹ LEVI-STRAUSS C., 1978, « L'Identité. Séminaire interdisciplinaire dirigé par Claude Lévi-Strauss », *Compte rendu dans L'homme, Revue française d'anthropologie*, 18/3-4, pp.199-201

¹²⁷⁰ KAUFMANN, J.-C., 2004, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin.

histoire et de la Grande Histoire pour reprendre le titre de Gohard-Radenkovic¹²⁷¹ qui sont partie prenante de processus d'identification(s) à la fois individuels et collectifs.

Nous postulons que ces processus d'identification se retrouvent au cœur des dynamiques de transmission des appartenances sociolinguistiques et socioculturelles entre la première génération et les autres générations. Dans ce sens, nous rejoignons Gohard-Radenkovic, quand elle écrit¹²⁷², que la construction identitaire de l'individu est le produit de processus d'identification(s) induisant :

« l'adhésion - ou l'appropriation inconsciente- à un ensemble de valeurs, normes, croyances, règles, conduites exprimant un « découpage organisé » du monde (espace, temps, relation à l'autre, travail, argent, nourriture, corps, nature, vie, mort, etc.) et partagé par les membres d'une collectivité formant une entité à laquelle chaque individu qui la constitue s'identifie. Cette codification du monde et les comportements qui en découlent sont véhiculés et reproduits inconsciemment par les natifs car acquis, transmis par la famille et le groupe, et incorporés dès leur prime enfance : il s'agit ici de la transmission de la culture patrimoniale, culture héritée, partagée et en constante évolution »¹²⁷³.

Des immigrés ont dû faire face à de nouveaux défis linguistiques, à la confrontation avec de nouveaux repères socioculturels caractérisés par d'autres « ensembles de valeurs, normes, croyances, règles, conduites exprimant un autre « découpage organisé » du monde », qu'ils ont pu adopter comme ignorer, à travers des processus d'emprunts, d'adaptation, de replis, de rejets, par ajustements et par renoncements (souvent inconscients), en d'autres termes à une palette d'identifications (et de non identifications). Ces processus identificatoires sont les indices de processus d'insertion variant selon les sphères concernées. Nous préférons les termes « d'adaptation » ou « d'insertion », plus proches des réalités vécues par les individus que celui « d'intégration » relevant davantage de mesures juridiques, de statuts assignés et surtout de discours politiques à caractère idéologique¹²⁷⁴.

Synthèse intermédiaire

Nous avons postulé que les manières d'appréhender le nouveau contexte par la première génération aura des répercussions sur leur rapport à leur(s) propre(s) langue(s) et culture(s) et par conséquent, sur la transmission ou la non transmission de ce patrimoine linguistique et culturel auprès des générations suivantes. Pour répondre à notre problématique, nous avons recouru à trois concepts opératoires, ceux de représentations, stratégies et processus.

¹²⁷¹ GOHARD-RADENKOVIC A., 2014a, « Au croisement de la Grande Histoire et de la petite histoire », dans *Heteroglossia* n° 13, Male Lingue / Mauvaises langues, Poor and Bad Languages, dir. par LEVY D. et ANQUETIL M.

¹²⁷² GOHARD-RADENKOVIC A., 1998, « L'apprentissage de l'interculturel », *Cahiers de l'ENSPTT* n° 9, août, Dossier : Management. Mondialisation. La gestion des différences culturelles dans les entreprises, coord. par GAUTHIER, F., Paris, Ecole nationale supérieure des postes et télécommunications (ENSPTT), p.70

¹²⁷³ GOHARD A., *op. cit.*, p.71.

¹²⁷⁴ Nous avons traité cette notion d'intégration dans le Chapitre 3 sous « Politiques migratoires »

Nous avons défini la notion de représentations et de stéréotypes en montrant que tout contact avec l'autre, toute réalité vécue passe par ces perceptions, nourries par un ancrage contextuel et des appartenances sociales, culturelles, phénomène de ce fait qui est amplifié dans le déplacement (subi ou choisi). Nous avons investigué les différents types de stratégies que tout individu développe, de manière consciente ou inconsciente, en fonction de ses représentations, capitaux et ressources, statut et position sociale, valeurs et pratiques. Ces ressources et stratégies se retrouvent d'autant plus mobilisées dans des situations d'immigration et d'installation quand les individus sont amenés à s'insérer, à des degrés certes différents, dans le nouveau contexte.

Nous avons également fait l'hypothèse que les stratégies de transmission ou non transmission intergénérationnelle étaient tributaires des différentes modalités de contacts vs conflits entre des individus, étrangers et locaux, possédant des références socioculturelles et des langues différentes, résultat d'un ensemble de facteurs historiques, culturels, politiques, économiques, etc., et produit d'une construction historique de l'Etat-nation qui a façonné les populations, leur identité nationale et les formes d'identification.

L'objectif de notre recherche est donc de parvenir à repérer et à typifier les diverses représentations et stratégies des familles immigrées puis celles de leurs descendants, issus d'une histoire migratoire (et non de la migration), pour comprendre quels ont été et quels sont les processus d'identification à l'œuvre dans les trois générations et plus spécifiquement chez nos jeunes adultes de la troisième génération.

C'est donc dans l'analyse des témoignages, des comportements, des objets dans les maisons que nous tenterons de dégager ces différents facteurs « internes et externes » qui ont contribué à la construction des rapports des générations successives à la langue et culture italiennes, selon une perspective comparative entre deux contextes (Nyons en Vaud et Chambéry en Savoie). Pour mener à bien nos analyses, nous avons adopté une méthodologie d'enquête constituée de plusieurs corpus, et opté pour une méthode d'analyse thématique dont la présentation va faire l'objet de la prochaine étape de notre thèse, soit dans notre cadre méthodologique.

PARTIE III : CADRE METHODOLOGIQUE

Approches et outils d'analyse de témoignages d'acteurs et co-acteurs d'une migration issue du Mezzogiorno

Dans cette troisième partie, nous présenterons en un premier temps notre ancrage disciplinaire et notre problématique en rappelant les constats, les hypothèses premières ainsi que les objectifs de recherche en regard des choix conceptuels effectués. Puis en un deuxième temps, nous décrirons nos terrains d'étude, nos corpus et nos méthodes d'enquête et les raisons de leur choix. En un troisième temps, nous expliquerons le déroulement de l'enquête sur chacun des terrains d'étude et les difficultés rencontrées. Enfin, en un quatrième temps, nous présenterons la méthode d'analyse de nos corpus selon une approche qualitative-interprétative et comparative, ceci en adéquation avec notre ancrage disciplinaire et nos objectifs de recherche.

CHAPITRE 1. LE CADRE DE NOTRE RECHERCHE : RAPPEL DE LA PROBLÉMATIQUE

1.1. Un double ancrage disciplinaire

1.1.1. Une approche qualitative interprétative commune

Suite à nos constats et questions de départ constituant notre problématique, que nous avons présentée dans notre Introduction, et en regard des objectifs de recherche que nous avons déclinés à la fin de notre Cadre théorique, nous rappelons ici que nous avons choisi d'inscrire notre travail dans un double ancrage disciplinaire : ethnosociolinguistique et socioanthropologique. Ce sont des domaines très proches dans leurs postures, conceptions, outils et méthodes d'analyse. En effet, ces deux domaines privilégient **une approche qualitative interprétative**, elle-même impliquant :

- **une approche empirico-inductive** exigeant une analyse et une compréhension en *profondeur* des témoignages ou faits observés à travers un repérage des *réurrences* selon Philippe Blanchet¹²⁷⁵ ;
- **une analyse interprétative** typifiant ces *réurrences* selon Blanchet¹²⁷⁶ et identifiant *les processus sociaux en jeu sous-tendant les discours et les faits observés* d'après Aline Gohard-Radenkovic¹²⁷⁷ ;

¹²⁷⁵ BLANCHET P., 2012, *La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique la complexité*, PUR, pp. 34-35.

¹²⁷⁶ BLANCHET P., *ibidem*.

- **une méthode d'analyse en enchâssement** (*macro, méso et micro*) permettant de mettre au jour les *liens entre politiques étatiques nationales, logiques institutionnelles et logiques individuelles* selon Aline Gohard-Radenkovic¹²⁷⁸.

Cette double perspective nous permet donc de structurer notre travail et nos analyses selon une méthode d'enchâssement s'effectuant par « emboîtements successifs » (Gohard-Radenkovic, 2006)¹²⁷⁹, en vue d'identifier ou mieux de mettre au jour divers processus sociaux en jeu et de mettre en lien logiques institutionnelles et logiques individuelles dans des contextes donnés, époques précises et situations concrètes en croisant :

- des dimensions *macro* s'intéressant aux politiques linguistiques, migratoires, éducatives, économiques, etc. (lois, mesures, règlements, recommandations, etc. ;
- des dimensions *méso* s'intéressant aux institutions, organisations, espaces « intermédiaires » (structures, dispositifs, implémentation, expérimentation, etc.) ;
- des dimensions *micro* s'intéressant aux acteurs, individus et groupes, discours, interactions, biens, produits, objets etc.

Mais ce qui rend notre démarche singulière dans ce double ancrage disciplinaire est que nous avons choisi deux contextes d'immigration italienne, Vaud en Suisse et Savoie en France, ce qui signifie un contexte de départ : dans notre cas le Mezzogiorno. Nous avons sélectionné deux terrains d'étude ciblés, Lausanne et Chambéry à des époques différentes, puisque nous avons décidé de nous intéresser à trois générations dont deux issues de cette émigration italienne des années 50/60 : ces choix impliquent *de facto* une démarche comparative tout au long de notre thèse.

1.1.2. Des méthodes et outils communs

Plus précisément ces deux disciplines s'inspirent de l'ethnographie pour les techniques d'observation et les procédures d'analyse, fondée sur l'enquête de terrain et sur des études de cas. Elles ne se limitent pas seulement à la description des faits, des pratiques socio-langagières, socioculturelles et socio-identitaires mais, à travers l'analyse de recueils d'informations, ou comme le définit Blanchet « d'assemblage des observables »¹²⁸⁰ : elles tentent de saisir la complexité des phénomènes humains et sociaux étudiés pour comprendre comment ils fonctionnent en contexte, quelles sont les logiques qui sous-tendent ces « mondes sociaux » qui coexistent au sein d'une société, pour les interpréter et leur *donner du sens*¹²⁸¹. L'objectif, comme soutient Blanchet, n'est pas celui d'expliquer ou « d'établir des lois universelles » mais bien de comprendre « comment fonctionne l'objet social étudié », « donner du sens à des événements spécifiques », apparemment dissociés¹²⁸², pour « élaborer un *modèle* de ce fonctionnement sous

¹²⁷⁷ GOHARD-RADENKOVIC A., 2006, « *La relation à l'altérité en situation de mobilité dans une perspective anthropologique de la communication* », HDR, sous dir. de WINKIN Y., ENS-Université de Lyon II-Lumière, pp. 154-157.

¹²⁷⁸ GOHARD-RADENKOVIC, *op. cit.*, p.148.

¹²⁷⁹ GOHARD-RADENKOVIC, *idem.*, p.157.

¹²⁸⁰ BLANCHET P., 2012, *La linguistique de terrain*, PUR, p.57.

¹²⁸¹ BLANCHET P., 2012, *op.cit.*, p.58

¹²⁸² BLANCHET P. 2012, *idem.*, p.34.

la forme d'un corps d'hypothèses plausibles » selon Daniel Bertaux¹²⁸³. Les résultats ne visent pas, d'après Blanchet, une « prédictibilité généralisée sur un élément précis (...) mais à dégager d'éventuelles tendances (...) qui se développent dans certains types de contextes ethno-sociolinguistiques et sociétaux »¹²⁸⁴.

Dans ce chapitre, nous allons aborder plus spécifiquement les méthodes ou méthodologies d'enquête puis d'analyse, qui, comme le précise Blanchet, sont des « garants primordiaux de la scientificité des connaissances produites¹²⁸⁵, que nous allons adopter pour comprendre les phénomènes sociaux observés et qui nous permettront de répondre à nos questions de départ.

La méthode ou méthodologie ainsi que les dispositifs utilisés dont les deux disciplines s'inspirent pour construire leurs observables et accéder à la compréhension des logiques qui sous-tendent les micros-systèmes sociaux étudiés, relèvent de l'approche « ethnographique » ou « de terrain ». Gérard Althabe¹²⁸⁶ définit l'ethnographie comme

« une description à travers l'observation participante et une batterie de dispositifs conceptuels pouvant être utilisés pour appréhender le niveau de la réalité sociale désigné comme le quotidien ou le micro-social »

Les « dispositifs » conceptuels ou techniques mis en œuvre par l'approche « ethnographique » ou « de terrain » sont l'observation participante (avec priorité à l'observation) ou la participation observante (avec forte implication participative) et les enquêtes, qu'elles soient semi-directives (questions ouvertes), directives (questions fermées), non directives ou récits de vie. La démarche ethnographique implique une position d'observation de la part du chercheur qui lui permet de « participer lui-même aux situations authentiques qui les produisent, en contextes spontanés, hors de toute situation explicite et formelle d'enquête »¹²⁸⁷, donc doté d'un statut avec un certain degré de proximité ou d'appartenance, tout en étant (ou tâchant d'être) un membre extérieur à l'organisation. Selon le degré de connaissance du terrain et d'insertion dans la communauté observée de la part du chercheur, les modalités d'observation varieront, affectant soit la posture du chercheur par rapport au système étudié, soit le regard sur les dispositifs méthodologiques mis en place que sur la nature des résultats de recherche obtenus.

Selon la perspective ethno-sociolinguistique¹²⁸⁸, et plus largement socio-anthropologique, la communication est conçue comme étant à la base du fonctionnement social et occupe une place

¹²⁸³ BERTAUX D., 2014, *Récit de vie*, Edition Armand Colin, p.20.

¹²⁸⁴ BLANCHET P., 2012, *op.cit.* p.58.

¹²⁸⁵ BLANCHET P. ET CHARDENET P., 2011, *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures Approches contextualisées*, Edition des Archives contemporaines, p.63.

¹²⁸⁶ RAULET-CROSET N., IAE de PARIS et PREG-CRG, 2004, Ecole polytechnique, *La méthode ethnographique appliquée aux ressources humaines*, pp1- 15. « G. Althabe (1933-2004) est un anthropologue français ayant pour champ de recherche les entreprises » p. 2. <http://crg.polytechnique.fr/fichiers/crg/publications/pdf/2004-11-22-622.pdf>

¹²⁸⁷ BLANCHET P., 2011, « Les principales méthodes et leurs techniques de construction des observables » dans BLANCHET P. ET CHARDENET P., *op.cit.*, p.73.

¹²⁸⁸ BLANCHET P., 2012, *op.cit.*, p.91 « L'étiquette *ethno-sociolinguistique* (...) signifie ouvertement le double aspect *ethnologique* (incluant les questions de communauté ethnoculturelle, d'identité, de représentation du monde par le langage, de micro-interaction) et *sociologique* (incluant les questions de stratification sociales, de conflits sociaux, de politiques linguistiques et éducatives, de macro-variation), recouvrant de la sorte l'ensemble du champ des usages des langages humains. »

fondamentale dans la compréhension et l'interprétation des faits sociaux. Elle implique des interactions langagières, c'est-à-dire une relation humaine et sociale qui ne se caractérise pas seulement par des échanges linguistiques (les signes, la matérialité langagière) mais par un engagement global des personnes et des contextes (leurs histoires, leurs représentations, leurs tensions, leurs altérités etc.)¹²⁸⁹. Les événements communicationnels ne peuvent être considérés comme un échange entre interlocuteurs qui émettent des messages dont la signification relèverait simplement « d'un décodage mécanique d'un message verbal qui est censé la contenir » mais comme un échange dont le sens implique l'intervention symbolique de toute une série de composantes qui sont à la base de la conception ethno-sociolinguistique et socio-anthropologique de la communication.

Cette conception de la communication lui confère une nouvelle valeur qui la relie aux phénomènes sociaux qui se développent à l'intérieur d'une communauté, intégrant les diverses dimensions internes, « émique » (tout ce qui concerne les modifications du système et des règles, spécifiquement linguistique : phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique) et externes à la langue, « étique » (tout ce qui concerne les modifications en lien avec les variabilités et les contextualisations, non linguistique)¹²⁹⁰.

Ces termes "émique" et "étique", à l'origine employés dans le domaine de la linguistique, ont été repris par Kenneth Pike en 1967¹²⁹¹ pour expliquer la double posture adoptée dans la recherche des sciences humaines, face aux phénomènes sociaux étudiés : le point de vue étique (*etic*), mené à partir du point de vue propre au chercheur, à ses représentations des phénomènes analysés et à sa culture, et émique (*emic*) qui s'appuie sur les concepts et le système de pensée propres aux acteurs sociaux étudiés, à leurs croyances et à leurs valeurs. Une double posture qui nous concerne car, face aux phénomènes migratoires étudiés, nous nous situons d'un côté, dans une position « émique », avec nos points de vue de l'intérieur en tant qu'acteur social ayant appartenu à ce *monde social* et de l'autre, « étique » avec un regard extérieur à ce microcosme et à ses logiques, en tant que chercheur.

Mais nous reviendrons plus en détail sur ces deux attitudes en tension lorsque nous avons mené nos enquêtes sur nos deux terrains d'étude¹²⁹².

Quant à la démarche socio-anthropologique, préconisée par Gohard-Radenkovic (2006)¹²⁹³, comme nous l'avons vu plus haut, elle s'appuie sur une « méthode en enchâssement » en trois dimensions, *macro* (politiques linguistiques, éducatives, migratoires), *meso* (dispositifs structures, organismes) et *micro* (individus, familles, entourage social). Elle nous a servi à structurer notre recherche, à construire nos corpus et à organiser nos analyses, démarche qui nous aidera à croiser ces trois dimensions avec nos principaux résultats dans la Synthèse finale.

¹²⁸⁹ BLANCHET P., 2012, *idem*, p.124-125.

¹²⁹⁰ BAILLY C. et SECHÉHAYE A., 1995, *Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Paris, Payot et Rivages, p.38.

¹²⁹¹ PIKE K., Ed. 1967, *Language in relation to a unified Theory of the Structure of human Behavior*, The Hague Mouton, pp.37-41.

¹²⁹² ARBOR A, 2005, « Revers d'une société authentique, In *Phonemics, a Technique for Reducing Languages to Writing*, dans Labyrinthe : atelier interdisciplinaire, University Michigan Press, 1947

¹²⁹³ GOHARD-RADENKOVIC, 2006, *op.cit.*, pp. 155-157.

1.2. Prémices à nos questions de recherche

Cette analyse comparative en Vaud et en Savoie, qui porte sur ces adolescents, devenus de jeunes adultes, issus de familles italiennes ayant connu la migration et en provenance du Mezzogiorno, naît de la constatation, contrairement à nos intuitions, que dans le Canton de Vaud, une bonne partie de nos élèves, fréquentant les LCO de 1995 à 2010 et appartenant à la troisième génération, bien que nés en Suisse, avaient manifesté un sentiment d'appartenance envers le pays d'origine de leurs familles ainsi qu'une « fierté nationale », notamment lors des matchs de foot, une « italianité » comme la définit Tiziana Protti dans sa thèse de doctorat, « sentimento di appartenenza italiana »¹²⁹⁴, concept qu'il nous restera toutefois à définir dans notre Cadre théorique mais que nous n'avons pas retenu comme concept fondateur de nos questionnements ni de nos analyses du fait qu'un certain nombre de recherches ont déjà été menées sur cette thématique.

Nous avons déjà évoqué dans notre Introduction que nos premières hypothèses, concernant des liens affectifs que ces jeunes adolescents éprouvaient vis-à-vis du pays d'origine de leurs familles, étaient pertinentes. En effet la preuve nous a été fournie, outre nos observations informelles en classe de langue, par les résultats d'une enquête d'une part et d'un sondage d'autre part, réalisés dans les Cours de langue et culture pendant les années scolaires 1998/1999 et 2001/2002, selon la méthode quantitative :

1-étude menée par la Professeure Vittoria Cesari Lusso, pendant l'année scolaire 1998/1999, sur le sentiment d'appartenance chez de jeunes adolescents, entre 11 et 15 ans, à Zurich et à Lausanne.

2- sondage réalisé par nous-mêmes pendant l'année scolaire 2001-2002 dans les LCO de Pully, Vevey et Montreux (Canton de Vaud), sur les régions d'origine des familles, les attitudes de nos élèves face aux langues (française/ italienne/*dialetto* d'origine des familles) et leurs liens avec le pays d'origine de leur famille.

Nous allons ci-dessous en présenter les questions et les principaux résultats qui ne sont pas étrangers au choix de notre sujet ni à nos questions de départ et premières hypothèses¹²⁹⁵.

1.2.1. Etude menée par Vittoria Cesari Lusso à Zürich et Lausanne en 1998/99

La première enquête est une étude réalisée par Vittoria Cesari Lusso sur le développement du sentiment d'appartenance auprès d'individus confrontés à plusieurs référents culturels et qui visait « à étudier les attitudes exprimées par ces jeunes (binationaux) à travers un indicateur particulier : les réactions face à la situation de compétition sportive internationale opposant une équipe italienne et une équipe suisse ». Phénomène que Vittoria Cesari Lusso a expliqué en détail dans son article « Tu es pour quelle équipe ? »¹²⁹⁶.

¹²⁹⁴ PROTTE T., 2013, Thèse de doctorat, intitulée: *I corsi di lingua e cultura italiana nelle dinamiche familiari. Quali strategie di trasmissione intergenerazionale dell' «italianità»?* p.188 <http://doc.rero.ch/record/210345>

¹²⁹⁵ Voir notre Introduction et plus loin dans ce chapitre.

¹²⁹⁶ CESARI LUSSO V., 2002, « Tu es pour quelle équipe ? » dans SABATIER C., MALEWSKA H., TANON F. (dir.), *Identités, acculturation et altérité*, L'Harmattan, pp. 57-67.

Plusieurs travaux en psychologie sociale ont analysé ce phénomène. Les situations de *défi identitaire*¹²⁹⁷ incitent les individus à mettre en place des stratégies pour gommer les appartenances et améliorer l'image relative de l'*endogroupe* envers l'*exogroupe*. Parmi ces stratégies, l'identification à une équipe sportive nationale « gagnante » peut être comprise comme « un moyen de renforcement du « nous » identitaire, comme une soif de marques positives pour valoriser l'image de l'immigré italien » et de sa revendication envers le groupe majoritaire.¹²⁹⁸

En l'occurrence, il s'agissait d'un match de football en Italie, qui avait eu lieu le 10 octobre 1998, à Udine (Frioul, Italie), entre l'équipe nationale italienne et l'équipe nationale suisse. 277 jeunes adolescents¹²⁹⁹, issus de contextes migratoires d'origine italienne, de 11 à 15 ans, habitants dans les régions de Zurich (142 élèves) et de Lausanne (85 élèves), et qui fréquentaient d'un côté, les cours hebdomadaires de langue et de culture italiennes et de l'autre, les écoles italiennes à l'étranger.¹³⁰⁰

Ils avaient été invités à répondre à trois questions qui portaient sur les sentiments éprouvés face à la victoire de l'Italie.¹³⁰¹

- Les questions

- 1) As-tu regardé le match, à la télévision entre l'équipe nationale italienne et l'équipe nationale suisse, qui a eu lieu le 10 octobre 1998 à Udine (Frioul) en Italie ?
- 2) Quels sentiments (de joie, de tristesse ou d'indifférence) as-tu éprouvés face au résultat de 2 buts à 0 pour l'Italie ?
- 3) Quelles sont les raisons (au nombre de cinq) à l'origine de ce sentiment ?

- Les résultats de l'enquête

- Le match avait été vu à la télévision par 85% des adolescents zurichois(es) et 52% des adolescents lausannois(es) qui ont été interrogés.
- Concernant la satisfaction ressentie par rapport au succès de l'équipe italienne, les jeunes adolescents qui avaient vu le match à la télé, sans une différence importante entre jeunes zurichois(es) et lausannois(es), s'étaient déclarés « de manière quasi unanimes (...) satisfaits »¹³⁰².

¹²⁹⁷ CESARI LUSSO V., 2002, *ibidem*, p.61 « Nous appelons situation de « défi identitaire » lorsque le prestige social d'un groupe minoritaire (sur le plan numérique et/ou politique) est généralement perçu comme inférieur à celui de la majorité, les membres de cette minorité peuvent ressentir un stress au niveau de la gestion de cette appartenance ; et le sentiment de valeur personnelle de l'individu peut s'en trouver affecté. »

¹²⁹⁸ CESARI LUSSO V., 2002, *ibidem*, p.64.

¹²⁹⁹ CESARI LUSSO V., 2002, *ibidem*, p.61 « 118 filles et 109 garçons »

¹³⁰⁰ CESARI LUSSO V., 2002, *ibidem*, p.61 « (78 élèves à Zurich et 67 à Lausanne suivant les LCO) et 64 élèves à Zurich et 18 à Lausanne fréquentant les écoles italiennes instituées par le Gouvernement italien à plein temps. »

¹³⁰¹ CESARI LUSSO V., 2002, *ibidem*, p.61 « Le questionnaire posait trois questions principales : la personne avait-elle regardé le match, à la télévision ; quels sentiments (de joie, de tristesse ou d'indifférence) le sujet avait-il éprouvé face au résultat de 2 buts à 0 pour l'Italie ; quelles étaient les raisons (au nombre de cinq) à l'origine de ce sentiment.

¹³⁰² CESARI LUSSO V., 2002, *ibidem*, p.62.

1.2.2. Sondage réalisé par Vincenzina Di Bartolo dans les LCO de Pully, Vevey et Montreux (Canton de Vaud) en 2001-02.

Le deuxième sondage, que nous avons réalisé, se basait sur un échantillon de 85 élèves de collège¹³⁰³, fréquentant les LCO, dans le Canton de Vaud : Pully, Vevey et Montreux. Nous avons préalablement préparé un questionnaire fermé de dix questions¹³⁰⁴ et l'avons soumis aux élèves.

- Les questions

1. Nome Cognome
Data di nascita
2. Indirizzo.....
Classe svizzera frequentata
3. Nome del padre.....
Età Professione
4. Nome della madre.....
Età Professione
5. Regione di provenienza
Madre
Padre
6. Da quanti anni studi la lingua italiana?anno/i.
7. Quale lingua parlate abitualmente in casa?
Italiano <input type="checkbox"/> dialetto regionale <input type="checkbox"/> francese <input type="checkbox"/>
8. Quante volte torni in Italia durante l'anno? volta/e.
9. Torni volentieri nel tuo paese di origine? Si <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>
10. La tua famiglia ha intenzione di rientrare definitivamente in Italia?
Si <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> Forse <input type="checkbox"/>

Nous avons ensuite saisi les données pour les enregistrer dans un tableau préalablement défini en les classifiant par catégorie et avons procédé par pourcentage pour chaque item analysé.

- Les résultats du sondage :

RÉGIONS D'ORIGINE

- 63,5 % couples tous deux d'origine du sud de l'Italie
- 28,2% couples mixtes, dont l'un d'origine du sud et l'autre soit du nord (5,8%), du centre (1%), suisse (11,7%) ou d'un autre pays étranger (9,4%)
- 7% autre

LANGUES PARLÉES DANS LES CONTEXTES PRIVÉS

- 27 % uniquement le français
- 21% l'italien et le français
- 21% les trois langues : l'italien, le français et le dialecte
- 12% uniquement le dialecte
- 9,5% uniquement l'italien
- 7% uniquement le dialecte et le français
- 2,5% uniquement l'italien et le dialecte

¹³⁰³ De ces 85 élèves des LCO, 24 étaient en classe de 6^{ème}, 39 en 5^{ème} et 22 en 4^{ème}.

¹³⁰⁴ Le questionnaire se composait de 10 questions dont six, à choix unique et quatre, à choix multiple.

VOYAGES EN ITALIE PENDANT L'ANNEE (VILLES/VILLAGES D'ORIGINE)

- 35% une fois pendant l'année
- 39% deux fois pendant l'année
- 25% trois ou plusieurs fois
- 1% ne va pas en Italie (enfant de couple étranger)

RETOURS DÉFINITIFS EN ITALIE PREVUS

- 46% NON
- 34% PEUT-ÊTRE
- 19% OUI
- 1% ne répond pas (enfant de couple étranger)

D'après les résultats du questionnaire portant sur les régions d'origine des grands-parents de ces élèves, nous avons pu déduire que les immigrés auxquels nous avons affaire, étaient les représentants de la première génération de l'émigration de masse ainsi que celle de leurs enfants : la génération « pionnière » qui avait quitté le pays dans les années 50 et qui avait émigré à l'étranger en vue d'une installation à long terme. Il s'agissait généralement de migrants qui appartenaient aux couches sociales défavorisées des contextes ruraux du Mezzogiorno en Italie.

D'après les données identifiées portant sur la/les langue/s parlées dans la sphère privée, nous avons pu constater que la langue française était parlée par seulement 27% de nos élèves et qu'au contraire, l'usage de la langue italienne et des dialectes régionaux était plus fréquent que nous l'imaginions. En effet la langue italienne et le *dialetto* d'origine des familles étaient répandus dans un grand nombre de foyers : soit seuls, soit en alternance avec la langue française. Quant aux voyages en Italie dans les villages d'origine des grands-parents, ceux-ci étaient, dans la plupart des cas, assez réguliers, en moyenne une ou deux fois par an.

1.2.3. Observations informelles en classe de langue

En outre, d'après nos observations quotidiennes en classe, nous avons remarqué dans nos cours portant sur les différents aspects de la civilisation et de la culture italiennes, nous ressentions chez une bonne partie de ces élèves vaudois, un intérêt si ce n'est un attachement à l'Italie, particulièrement tangibles.

Les compétences linguistiques et communicatives en italien étaient plutôt hétérogènes. Il y avait des élèves qui avaient une compétence suffisante de la langue, d'autres plutôt médiocre, mais la plupart des élèves avaient des bases en italien et, même si l'on remarquait la présence de « lacunes » au niveau grammatical (phonétique, morphosyntaxique et lexical). La majorité avait des intonations et des expressions idiomatiques du *dialetto* régional d'origine des parents ou grands-parents, nous percevions que la langue italienne ne représentait pour eux ni une langue maternelle, ni une langue étrangère : nous dirions une langue « familière ». Ils pouvaient la comprendre, la parler même sans la connaître véritablement.

1.3. Premiers étonnements

Cette situation, assez surprenante, que nous avons remarquée en Vaud ne correspondait en aucun cas à celle que nous avons pu constater en Savoie, non seulement en nous remémorant

notre propre enfance de famille immigrée, lorsque nous résidions dans ce département entre 1958 et 1969, mais aussi et surtout lors de nos divers séjours, par la suite, à Chambéry.

Les jeunes du même âge en Savoie, bien qu'issus de contextes migratoires identiques du Mezzogiorno, bien qu'appartenant à la même génération et supposés partager des références sociolinguistiques et socioculturelles proches au-delà des frontières nationales (langage jeune, langage texto, musique, danse, mode, moyens de communication, moyens de transport etc.), parlaient, quant à eux, exclusivement le français à la maison ; de ce fait, les deux langues, soit l'italien et le dialecte, étaient complètement absentes. Pour ces adolescents, apparemment monolingues, apprendre l'italien correspondait à l'apprentissage d'une langue étrangère, avec toutes les difficultés qu'implique l'étude d'une langue autre à différents niveaux. En outre cette langue n'avait pas, du moins apparemment, les mêmes connotations que pour leurs pairs à Nyon.

Nous avons par ailleurs également remarqué que déjà les parents de ces jeunes du côté français, représentant la deuxième génération, nés dans les années 50/60 (*à laquelle nous appartenons nous-mêmes*), possédaient une compétence de compréhension orale en italien mais ne s'étaient pas encore approprié ni la compréhension écrite, ni la production orale et écrite. Les quelques mots qu'ils connaissaient venaient du *dialetto* régional parlé par leur famille, qu'ils avaient probablement acquis à l'occasion des conversations entre adultes, côtoyés dans les réunions familiales, notamment pendant leurs vacances dans le village des parents ou des grands-parents

En comparant ces attitudes radicalement différentes, nous imaginons, mais il faudra le vérifier, que cet attachement explicite à l'Italie (ou du moins à l'équipe italienne de football), observé chez des adolescents à Nyon ne correspondait *apparemment* pas aux réactions, ni émotions observées chez de jeunes Chambériens du même âge et que ces derniers n'avaient pas l'air de partager ces mêmes références, même si nous n'avions effectué aucune enquête précise à ce sujet. Un attachement plutôt implicite à travers des pratiques (alimentaires, vestimentaires etc.) mais distant, éloigné, abstrait, l'Italie étant un pays « autre » à découvrir. Les voyages en Italie étaient aussi moins fréquents par rapport à ceux de leurs pairs en Vaud. Les contacts avec le pays d'origine se limitaient à une ou deux visites dans l'année, et, même si nous percevions en eux le plaisir des retrouvailles avec les lieux d'origine de leurs grands-parents, ces occasions probablement n'étaient pas suffisantes pour que les liens soient significatifs.

1.3.1 Questions de départ

Les résultats de ces deux sondages ainsi que nos observations en classe, italiennes en Vaud et en Savoie, nous ont fait réfléchir sur les différences d'attitudes de ces jeunes adolescents par rapport à la langue et à la culture italiennes pourtant du même âge, dont les parents étaient issus d'époques et contextes migratoires italiens semblables, à savoir le Mezzogiorno. Ces différences ont suscité en nous le désir de comprendre les raisons et les logiques qui sous-tendaient ces comportements des deux côtés de la frontière.

Les questions que nous nous sommes posées étaient les suivantes :

- pourquoi nos élèves dans le Canton de Vaud possèdent-ils une compétence linguistique et communicative en italien apparemment plus développée par rapport aux jeunes

adolescents, du même âge, que nous avons eu l'occasion de côtoyer, lors de nos séjours professionnels et en contexte familial en Savoie ?

- pourquoi nos élèves, dans le Canton de Vaud ont-ils entretenu des liens plus étroits avec le pays d'origine des familles et revendiquent-ils leur « culture » italienne alors que les jeunes adolescents, du même âge, que nous avons eu l'occasion de côtoyer, lors de nos séjours professionnels et en contexte familial, en Savoie, semblaient en être absolument détachés ?

En d'autres termes :

Quelles sont les raisons qui sous-tendent ces différences de comportements sociolinguistiques et socioculturels chez ces jeunes-adultes du côté français et du côté suisse, issus des migrations familiales des années 50 / 60?

1.3.2. Objectifs généraux de recherche

Notre finalité est de comprendre les raisons et d'identifier les logiques qui ont sous-tendu les différences d'attitudes par rapport à la langue et culture italiennes chez de jeunes adultes de troisième génération, issus de familles venant toutes du Mezzogiorno, ayant immigré dans les années 50/60 en Suisse francophone (Canton de Vaud) et en France (Savoie).

Cette finalité nous incite à réfléchir *en termes de raisons internes, du dedans, relatives à la sphère privée, soit dans le milieu familial, amical, réseaux sociaux personnels et en termes de raisons externes, du dehors, dans la sphère publique, soit dans les milieux institutionnels (étatiques, diplomatiques, ministériels, éducatifs, médiatiques, associatifs) italiens, français et suisses, les institutions officielles étant les relais-interprètes par excellence des politiques linguistiques et migratoires et des mesures prises selon les époques et selon les contextes, en Vaud et en Savoie.*

Dans cette optique, nous déclinons nos objectifs de recherche comme suit.

- **Des raisons internes, à identifier dans la sphère privée**
Identifier et typifier les représentations que les trois générations ont développé de leur pays d'origine, de leur langue et de leur culture, à partir des années 50 à aujourd'hui, dans les deux contextes
- Identifier et typifier les stratégies (conscientes ou inconscientes) de transmission/non transmission intergénérationnelle de l'héritage linguistique (langue italienne et/ou *dialetto* régional ou autre), culturel (normes, valeurs, croyances, rituels) et du sentiment d'appartenance dans les deux contextes.
- **Des raisons externes à identifier dans la sphère publique**
- Identifier au sein des discours institutionnels (politiques linguistiques, migratoires, éducatives, d'intégration etc.) les textes de lois, les mesures significatives etc. adoptées par les deux pays, à partir des années 50 à aujourd'hui, qui ont pu véhiculer/ou pas une différente représentation des étrangers, en général, des Italiens en particulier, de l'Italie, de la langue et de la culture italiennes, auprès d'individus en situation d'immigration et issus de familles immigrées, en Vaud et en Savoie et qui ont pu influencer les différents (ou pas) processus de transmission de l'héritage linguistique et culturel italien.
- Identifier au sein des interactions sociales, les pratiques sociétales adoptées par les immigrés italiens et leurs descendants envers leurs concitoyens (amis, voisins, parents) et

les locaux (contextes professionnels/scolaires/associatif et sociaux d'appartenance) qui ont pu véhiculer (ou non) représentations différentes des étrangers, en général, des Italiens en particulier, de l'Italie, de la langue et de la culture italiennes auprès d'individus en situation d'immigration et issus de familles immigrées, en Vaud et en Savoie et qui ont pu avoir des effets sur les différents processus de maintien et de transmission (ou non) de l'héritage linguistique et culturel italien.

Pour mener à bien notre recherche, nous avons opté pour une approche s'inscrivant dans une perspective épistémologique dialogique, c'est-à-dire que nous allons nous adresser directement à nos interlocuteurs, par le biais d'entretiens que nous allons adapter au statut de nos interlocuteurs, à la spécificité de l'objet, mais aussi aux objectifs de recherche que nous nous serons fixés en amont.

CHAPITRE 2. L'ÉLABORATION DE L'ENQUÊTE

2.1. Les terrains d'étude

2.1.1. Les principes fondateurs

Le terrain de recherche ou terrain d'étude ne se réduit pas à la simple définition d'un espace géographique, d'une aire territoriale, comme le définit Blanchet¹³⁰⁵, ou la simple réponse à la question « Où se réalisent ces phénomènes humains et sociaux ? » suffirait mais, bien que l'explicitation du lieu soit déterminante, le terrain est aussi autre chose.

Pour reprendre le concept défini par Blanchet, nous dirons que le terrain est un lieu où le chercheur rencontre des personnes, des sociétés, avec lesquelles il établit des relations, des interactions, un modèle d'échange « qui s'inscrit dans une perspective épistémologique dialogique » au sens « d'échanges langagiers par des dialogues, des conversations » qui produisent et fournissent des « données de recherche » utiles et importantes, relatives aux différents phénomènes humains et sociaux observés et visés, un moment-clé dans l'élaboration de un projet de recherche¹³⁰⁶. C'est ce qu'Agier¹³⁰⁷ soutient lorsqu'il parle du *terrain*, en le définissant comme un lieu où, par le biais des interactions, le chercheur « apprend des choses ».

Durant, quant à lui, appréhende le *terrain* comme « un réservoir de données empiriques » qui implique « non pas de faire de l'apologie de ses propres perceptions, mais de construire dans le dialogue sur le terrain le sens d'une réalité partagée »¹³⁰⁸.

Blanchet souligne en outre que d'autres critères doivent être pris en compte pour définir *le terrain*.

Dans une « *micro-situation d'interactions* » il y a une série d'implications, de composantes sous-jacentes que nous ne pouvons sous-évaluer puisqu'elles contribuent aussi à développer et concevoir le terrain et qui répondent aux questions suivantes :

Qui/Avec qui ? Quelles sont les personnes qui nous concernent, les « témoins » qui nous informent, celles avec lesquelles le chercheur devra interagir pour connaître, comprendre les phénomènes humains et sociaux visés ?

Où ? Quels sont les lieux géographiques, bien sûr, mais aussi spatiaux où se déploient les phénomènes humains et sociaux que nous allons étudier.

Quand ? A quel moment historique sont liés les phénomènes humains et sociaux que nous allons analyser ?

Dans quel contexte situationnel ? Quel est le contexte dans lequel s'inscrivent les phénomènes humains et sociaux que nous allons analyser, quels sont les enjeux culturels,

¹³⁰⁵ BLANCHET P., 2012, *La linguistique de terrain*, PUR, p. 31.

¹³⁰⁶ BLANCHET P. 2011, « Nécessité d'une réflexion épistémologique » dans BLANCHET P. et CHARDENET P., *op.cit.*, p.18.

¹³⁰⁷ AGIER M., 2004, *La sagesse de l'ethnologue*, Paris, L'œil Neuf, p.35.

¹³⁰⁸ DURANT E., 2007, « Le terrain et l'objet. Un parallèle anthropologique », dans DI MEO G., *Approches des terrains de recherche*, Cahiers ADES, p.37.

politiques, économiques, sociaux qui caractérisent ces espaces géographiques, à une époque déterminée ?

2.1.2. Comparaison entre deux contextes : les raisons du choix

Le choix d'une étude comparative sur les raisons qui sous-tendent les différences de comportements face au patrimoine linguistique et culturel italien chez des jeunes-adultes issus de familles italiennes immigrées dans les années 50/60, dans deux pays différents, voire la Suisse et la France, comporte inévitablement l'identification de deux terrains d'étude différents, un dans chacun des deux pays, dans notre cas Nyon, en Suisse et Chambéry, en France.

La comparaison occupe une place centrale chez les pères fondateurs de la sociologie (Durkheim, Weber, Tocqueville ou Simmel) et les recherches comparatives se sont multipliées dans les sciences sociales, ces dernières années. Les manières aussi de faire de la comparaison pour comprendre les processus sociaux sont de plus en plus nombreuses car elles offrent une grande variété d'objets et d'approches qui sont pensées d'emblée dans une perspective internationale.¹³⁰⁹

La comparaison apparaît de plus en plus nécessaire et Durkheim, dès les premières pages du *Suicide* énonçait le principe même de la recherche : « On n'explique qu'en comparant » ; selon Verdalle, Vigour et Bianic, il s'agit « d'une pratique exigeante qui suppose la maîtrise des différents terrains de la part du chercheur et d'une réelle capacité à s'adapter aux exigences des terrains »¹³¹⁰.

Même si notre vécu personnel de douze ans dans chacun des deux pays de référence ne constitue une prérogative pour appréhender les deux terrains, d'ailleurs ce n'est pas parce qu'on a été immigré même longtemps dans un pays qu'on en comprend de facto les logiques et les pratiques qui sont en fait invisibles et que seulement un long et minutieux travail de recherche peut éventuellement faire émerger, l'immersion temporaire dans ces deux pays et la familiarité avec le terrain nous permet de formuler également quelques *illusions de connaissance* ou d'élaborer des opinions *ordinaires*, comme les définissent les scientifiques, « fondées essentiellement sur nos expériences singulières, parfois cumulées, partiellement rationalisées, mais pas ou peu systématisées et approfondies car fortuites ou ponctuelles et faute notamment de moyens de comparaison et d'élaboration »¹³¹¹ sur les phénomènes développés dans ces deux milieux qu'il faudra ensuite évaluer et vérifier. Dans notre recherche nous allons comparer des individus présentant des critères de base apparentés, proches, mais avec des variables dues aux deux contextes nationaux différents, dans lesquels ils demeurent et auxquels ils sont confrontés (politiques, économiques et sociales).

¹³⁰⁹ VERDALLE (DE) L., VIGOUR C., LE BIANIC T., 2012, « S'inscrire dans une démarche comparative -Enjeux et controverses » dans *Terrains & travaux* vol.2 (n. 21), pp.5-21.

<https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2012-2-page-5.htm>

¹³¹⁰ VERDALLE (DE) L., VIGOUR C., LE BIANIC T., 2012, *idem*, p.14.

¹³¹¹ BLANCHET P., 2011, *op.cit.*, p.10.

Notre finalité sera de mettre en œuvre un travail de comparaison de phénomènes sociaux constatés à l'intérieur de deux groupes d'individus, dans deux contextes nationaux, pour comprendre comment ils fonctionnent, les logiques qui les distinguent et les sous-tendent et pour tenter de donner des réponses à notre problématique.

2.1.2.1. Contexte vaudois en Suisse

Notre terrain d'étude en Suisse francophone, se situe précisément à Nyon¹³¹², une ville de 19.632 habitants (31.12.2014), situé au cœur du bassin lémanique, dans le Canton de Vaud, sur l'axe, routier-ferroviaire, Genève –Lausanne, dans les Cours de langue et culture italiennes, promus par le ministère des Affaires étrangères italien, faisant partie de la Circonscription consulaire de Lausanne.

Le terrain est constitué d'une part par les élèves, de jeunes adolescents, issus de familles ayant connu la migration, nés en Suisse francophone, dans le Canton de Vaud, dans les années 1991/1998 (qui ont aujourd'hui entre 17 et 24 ans), qui ont fréquenté les Cours de langue et culture dans les années 2005-2010 à Nyon au niveau secondaire (premier degré), selon le système scolaire italien ; d'autre part par leurs familles, soit les parents et les grands-parents, ces derniers installés en Vaud depuis les années 50/60, en provenance des régions du Mezzogiorno.

Quant à la pertinence du périmètre d'étude, nous nous référons en particulier au district de Nyon, car la plupart des élèves, fréquentant nos cours d'italien qui avaient lieu dans les collèges nyonnais, provenaient des quarante-sept communes faisant partie de ce district. Le district de Nyon compte 93 200 habitants¹³¹³ et se situe sur un territoire de 307, 47 km². Les 47 communes¹³¹⁴ qu'il regroupe sont la plupart à dominante rurales mais, même si le contexte reste villageois, on y retrouve tous les critères déterminant la qualité de vie : revenu, santé, stabilité politique et sécurité, culture et loisirs.

¹³¹² <https://it.wikipedia.org/wiki/Nyon>

¹³¹³ Statistique Vaud, 31.12.2014.

¹³¹⁴ Les 47 communes du district de Nyon sont les suivantes : Arnex-sur-Nyon, Arzier-Le Muids, Bassins, Begnins, Bogis-Bossey, Borex, Bursinel, Bursins, Burtigny, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Chésereux, Coinsins, Commugny, Coppet, Crans-près-Céligny, Crassier, Duillier, Dully, Essertines-sur-Rolle, Eysins, Founex, Genolier, Gilly, Gingins, Givrins, Gland, Grens, Longirod, Luins, Marchissy, Mies, Mont-sur-Rolle, Nyon, Perroy, Prangins, La Rippe, Rolle, Saint-Cergue, Saint-George, Signy-Avenex, Tannay, Tartegnin, Trélex, Le Vaud, Vich et Vinzel. (Source : site officiel du Canton de Vaud-préfecture de Nyon)

Carte du district de Nyon



Source : <https://torpille.ch/activites-region-nyon/>

Bien que nos observations et interrogations sur l’attitude de nos élèves face à la langue et à la culture italiennes, sur leur appartenance, sur « l’italianité » manifestée, ne soient pas récentes et remontent aux années de notre premier mandat en Suisse (1995-2002), lorsque nous demeurions à Lausanne et exerçons notre fonction d’enseignante dans les LCO dans les différentes communes faisant partie de cette Circonscription¹³¹⁵, nous avons décidé de focaliser notre attention sur la réalité nyonnaise, sur cette région du Canton, qui nous est plus proche non seulement du point de vue temporel mais aussi spatial. Pendant ce quinquennat, 2005-2010, nous avons résidé à Nyon et notre vie dans cette commune nous a permis de connaître ce district sous différents aspects, économiques, culturels, politiques etc., de pénétrer dans le tissu socio-commercial de la ville, dans le contexte scolaire, dans les réseaux associatifs ou autres à travers nos contacts avec les familles d’origine italienne, etc.

Notre statut d’enseignante nous avait également permis de percevoir les relations que les immigrés italiens ainsi que leurs descendants avaient pu établir, dans la sphère publique (étatique) et parapublique (associative), à travers les institutions italiennes dans le Canton de Vaud, comme les réseaux diplomatiques (ambassades d’Italie à Berne et Consulat Général d’Italie à Lausanne), les Com.it.es, organismes représentatifs des Italiens à l’étranger dans leurs relations diplomatiques et consulaires, les associations à but non lucratif qui opéraient dans la Circonscription consulaire, dans l’intérêt de la collectivité italienne, avec des initiatives

¹³¹⁵Nous avons exercé notre premier mandat de sept ans en Suisse, quatre ans dans l’ouest vaudois (de 1995 à 1999) et trois ans dans l’est vaudois (de 1999 à 2002).

considérées essentielles en matière de vie sociale et culturelle, d'assistance sociale et scolaire, de formation professionnelle, dans le secteur récréatif, du sport et du temps libre ou encore les *Missions Catholiques* qui ont joué un rôle important auprès de nos communautés à l'étranger, autant d'un point de vue spirituel que dans leur fonction d'e cohésion sociale et d'offre d'assistance, à travers la promotion de toute une série d'œuvres sociales au bénéfice de la collectivité italienne dans le Canton de Vaud, au cours de ces années 50/60 ans et au-delà.

A Nyon, nous avons collaboré activement, avec l'association des parents, l'AGIS, (Associazione Genitori Italiani Scuola) qui avait un rôle intermédiaire entre les représentants de l'institution scolaire italienne, directeur/directrice des LCO, les enseignants des LCO et les parents, les grands-parents des élèves, les directeurs/ directrices des écoles vaudoises où nous assurions nos cours et les représentants de l'administration communale. Plusieurs réunions avaient lieu pendant l'année scolaire pour planifier ensemble l'organisation annuelle des cours, prendre des décisions d'ordre logistique (salles, horaires, etc.) et pour organiser des activités extrascolaires (voyages en Italie, fêtes de Noël, etc.). L'AGIS avait l'habitude d'organiser des soirées conviviales auxquelles nous participions régulièrement et qui nous ont permis ultérieurement d'entrer en contact avec les familles de nos élèves et de créer des liens d'amitié, avec certains parents, qui persistent encore aujourd'hui. Ces occasions nous ont permis d'être sensibilisée aux propos des représentants de ces deux générations, au niveau collectif mais aussi individuel, la plupart du temps dans le cadre d'une ambiance conviviale mais parfois aussi institutionnelle,¹³¹⁶ d'observer les comportements dans ces différentes circonstances et d'en tirer des interprétations personnelles, *ordinaires* il est vrai, sur leurs relations à leurs origines, sur leurs représentations de l'Italie, de leurs villes/villages d'origine, de « la langue et de la culture italiennes », etc. Ces occasions, qui à cette époque représentaient des moments de détente et de loisirs, représentent aujourd'hui une source précieuse pour notre recherche, dans laquelle aller puiser toute une série d'informations que nous allons identifier.

C'est à ce contexte institutionnel et associatif que nous allons nous référer lorsque nous parlerons de terrain d'étude en Suisse : un terrain qui nous aidera à identifier les représentations, pratiques et stratégies mises en œuvre par les familles, pour maintenir et transmettre (ou non) le patrimoine linguistique et culturel italien, indice de ce sentiment d'appartenance à l'Italie, partie prenante de ce sentiment « d'italianité » que nous avons évoqué plus haut.

2.1.2.2. Contexte savoyard en France

Notre terrain d'étude en France, se situe précisément à Chambéry¹³¹⁷, une ville de 58 272 (Insee 2009)¹³¹⁸, dans le département de Savoie dans la région Rhône-Alpes, situé sur l'axe Lyon-Turin, au croisement de nombreux axes routiers et ferroviaires. Chambéry, capitale de la Savoie, est une ville moderne et active, une ville d'art et d'histoire et nourrie de son histoire complexe.

¹³¹⁶ Nous nous référons ici aux discours soutenus par les parents ou les grands-parents, auprès des organismes institutionnels étatiques italiens (réunions d'associations, de comités, etc.)

¹³¹⁷ <https://it.wikipedia.org/wiki/Chambéry>

¹³¹⁸ INSEE population légale totale 2009.

Notre terrain d'étude sera constitué par de jeunes adultes, nés à Chambéry ou dans l'agglomération chambérienne, dans les mêmes années que leurs pairs en Vaud, censés avoir fréquenté les cours de langue et culture italiennes, les ELCO, situées dans des collèges de Chambéry ou des collèges des communes faisant partie de cette agglomération ou éventuellement, ayant fréquenté d'autres types de structures dans le domaine de l'enseignement-apprentissage de la langue italienne, entre 2005 et 2010. Leurs familles (grands-parents et parents) installées en Savoie depuis les années 50/60, en provenance des régions du Mezzogiorno.

Au cas où ces jeunes témoins, parmi ceux que nous avons repérés, n'auraient bénéficié d'aucune ELCO et/ou d'aucun apprentissage de la langue et de la culture italiennes, nous envisageons de nous adresser, malgré tout, à ces jeunes-adultes, à condition qu'ils aient plus ou moins le même âge que leurs pairs en Vaud, qu'ils soient issus également de familles italiennes ayant connu la migration, en provenance des régions du sud de l'Italie, et de les interroger sur leur rapport à la langue et à la culture italiennes.

Le choix de confronter les comportements sociolinguistiques et socioculturels d'individus que l'on a jugé proches sur certains critères, comme l'âge, la provenance des familles, l'appartenance générationnelle, etc. nous semble pertinent pour analyser des phénomènes microsociaux impliquant trois générations. La seule variable est représentée par les contextes d'étude dans lesquels ils résident : nous avons fait l'hypothèse que ces environnements différents ont pu avoir des effets sur leurs trajectoires. Pour parvenir à une synthèse qui soit fiable ou du moins crédible, la démarche comparative doit sélectionner des individus avec des traits, si possible, communs à la base - ou du moins comparables -, afin de cerner pour quelles raisons de jeunes adultes expriment des attitudes « opposées » dans ces deux régions appartenant à des pays certes frontaliers mais dont l'histoire étatique, politique, économique, linguistique, éducative etc. s'est construite à des moments différents et dans des conditions différentes..

Pour notre terrain d'étude, nous avons circonscrit l'agglomération chambérienne qui compte 128.922 habitants (Insee 2014)¹³¹⁹, distribués sur 263,07 km². L'agglomération chambérienne regroupe 24 communes dont la plupart à dominante urbaine (67%) et d'autres à dominante rurale (33%). On y mène un style de vie urbain moderne et une intense vie culturelle. La ville possède aussi un haut niveau d'équipement pour les loisirs et les sports.

¹³¹⁹ INSEE population légale totale 2014.

Ce qui nous revient à la mémoire aujourd'hui est que les relations établies avec les institutions administratives françaises à Chambéry se limitaient à la satisfaction des besoins que les services publics pouvaient fournir dans le cadre administratif, qu'il soit scolaire (directeur, secrétaire, instituteur/institutrice etc.) et/ou professionnel, que ces services étaient très bien dirigés et que nos parents leur en étaient reconnaissants. En revanche ni nos parents ni notre parentèle ne réservaient d'espace à l'engagement politique et n'avaient adhéré à un quelconque syndicat, ni ne participaient à une association récréative, culturelle ou sportive française.

A l'opposé, les relations que notre père avait entretenues avec les institutions officielles italiennes à Chambéry, en particulier le Consulat d'Italie, étaient assez régulières. Il avait été nommé par le Consul même d'Italie de Chambéry, comme Président du CO.AS.IT,¹³²² pour gérer les fonds sociaux que le Ministère des Affaires étrangères accordait aux différents comités locaux pour venir en aide aux familles d'origine italienne en difficultés. Le 8 juin 1968, le Consul d'Italie de Chambéry lui avait même remis les insignes de Chevalier de la Solidarité italienne¹³²³. Cependant, malgré ces liens, nous avons cru percevoir un regard assez critique de la part de notre père (partagé par de nombreux immigrés) vis-à-vis de la faiblesse du système administratif italien, souvent lent et mal géré.

D'autres constats sont survenus à l'âge adulte, lorsque nous nous rendions à Chambéry chez ma tante paternelle. Les contacts avec cette famille qui s'est étendue, nous ont fourni d'autres éléments d'observation et de réflexion à propos de l'attitude de ces deux autres générations envers l'héritage linguistique et culturel italien, ce qui nous a conduite à prendre conscience plus tard des différences avec leurs pairs en Vaud.

2.2. Constitution des corpus et raisons du choix

2.2.1. Principes fondateurs

Bertaux attribue aux personnes que nous interrogeons, soit des agents, acteurs, membres du monde social ou vivant la situation sociale étudiée- le statut d'*informateurs* (BERTAUX ; 2014 : 20) Gohard-Radenkovic lui préfère le terme « *d'informants* » moins connoté, reprenant cette appellation de l'ethnologue Carroll (1987). Blanchet, quant à lui, aux termes *informateur* ou *enquêté*, considérés réducteurs car liés à un seul statut « de fournisseur d'information pour le chercheur », privilégie le terme de « *témoin* » car il s'agit de personnes qui vont « informer les chercheurs et qui sont porteurs et coproducteurs de savoirs »¹³²⁴. Nous dénommerons nos

¹³²² CO.AS.IT (Comitato di assistenza italiana) règlementé par l'art.53 du DPR 5.01.1967, n. 18.

Je n'ai aucune source précise concernant la fonction de mon père à cette époque, mais je me fie à son témoignage.

¹³²³ Voir notre récit autobiographique à la fin de l'Introduction. Rappel : d'après l'attestation délivrée par le Président de la République italienne remise à mon père le 16 octobre 1968. « Il presidente della Repubblica italiana ... sulla proposta del Ministro Segretario di Stato per gli Affari Esteri e sentito il Consiglio dell'Ordine della Stella della Solidarietà italiana con Decreto in data 16 ottobre 1968, ha conferito l'onorificenza di *Cavaliere dell'Ordine della Stella della Solidarietà Italiana* al Signor Primo Di Bartolo ».

¹³²⁴ BLANCHET P., 2011, *op.cit.*, p.45 : « Le terme témoin est largement adopté depuis les années 2000 ».

informateurs, acteurs/co-acteurs de la recherche, lorsque nous nous référerons à eux en tant qu'interlocuteurs. Pour parler de ces *informants*, en tant que « porteurs et co-producteurs de savoirs » à travers leurs témoignages, nous utiliserons à la manière de Blanchet, le terme de « témoin ».

Rappelons ici que notre finalité est de comprendre les raisons et d'identifier les logiques qui ont sous-tendu des attitudes que nous avons perçues différentes par rapport à la langue et culture italiennes chez de jeunes adultes de troisième génération, issus de familles venant toutes du Mezzogiorno et ayant immigré dans les années 50/60 en Suisse francophone (Canton de Vaud) et en France (Savoie).

Par conséquent, pour identifier ces logiques qui animent des comportements apparemment divergents, nous allons interroger des témoins, acteurs ayant vécu la migration et ceux issus d'une histoire migratoire familiale, soit de jeunes adultes appartenant à la troisième génération de descendants d'immigrés italiens ainsi que les membres de leurs familles, grands-parents et parents, représentant respectivement la première et la deuxième générations dans les deux régions.

Mais ce n'est pas suffisant. Il nous a semblé important d'interpeller aussi d'autres témoins, soit les co-acteurs, qui, de par leur profession ou leur fonction, se sont impliqués, même indirectement, dans les processus d'intégration sociale, scolaire, professionnelle, notamment dans l'apprentissage de la langue française pour la première génération, mais aussi ceux qui se sont investis dans le maintien, l'apprentissage ou la transmission de la langue et de la culture italiennes pour la deuxième et troisième génération, comme les directeurs/directrices des établissements secondaires, ayant hébergé les LCO/ELCO, les directeurs/directrices responsables des LCO/ELCO, envoyés du Ministère des Affaires étrangères italien, les missionnaires catholiques ainsi que les présidents et/ou vice-présidents d'associations italiennes créées à des fins récréatives, culturelles, sportives ou autre, en Vaud et en Savoie.

Un autre témoignage qui nous a semblé pertinent, qui nous a permis d'obtenir des informations importantes sur les processus représentationnels et de transmission de la langue et la culture italiennes dans les familles, qui peuvent s'exprimer également et que nous considérons comme des bouts de récits de vie en eux-mêmes sont les objets matériels /immatériels¹³²⁵ (objets hérités, objets-souvenirs, cadeaux de la famille, ou encore chansons, films ou autres).

Il s'agit d'objets que l'on retrouve à l'intérieur des habitats familiaux, exposés un peu partout, sur les parois ou sur les meubles dans les salons-salles à manger ou sur des commodes dans les chambres ou autres pièces (photos, gadgets, souvenirs, affiches, etc.), de chansons, berceuses, films ou artistes-cultes auxquels on se réfère appartenant aux membres des trois générations et que nous avons l'intention d'interroger pour tâcher d'en éclairer la portée symbolique, de dévoiler les souvenirs, images, émotions que ces objets matériels et immatériels déclenchent chez nos interlocuteurs.

¹³²⁵ Nous avons repris les termes « matériels et immatériels » utilisés par l'UNESCO pour indiquer d'un côté, « le petit patrimoine populaire comme les objets (...) », et de l'autre, le patrimoine transmis oralement comme « la littérature, la musique etc. »

2.2.2. Constitution de deux corpus dans la sphère publique, parapublique et dans la sphère privée

Nous synthétisons ci-dessous la constitution de nos deux grands corpus composés de sous-corpus

CORPUS 1 (8 témoins)

SPHÈRE PUBLIQUE ET PARAPUBLIQUE EN VAUD ET EN SAVOIE

Représentants de l'institution scolaire suisse et française, à Nyon et à Chambéry

- **1er groupe** : Directeurs des collèges ayant hébergé les LCO à Nyon dans les années 2005-10 et hébergeant aujourd'hui les ELCO à Chambéry
(2 personnes)

Représentants des institutions scolaires italiennes (M.A.E.), à Nyon et à Chambéry

- **2ème groupe** : *Direttrici* des LCO en Vaud (en charge dans les années 2005-2010) et *Direttrice* des ELCO en Savoie (aujourd'hui)
(2 personnes)

Représentants des institutions religieuses italiennes, à Nyon et à Chambéry

- **1er groupe** : Missionnaires des deux Missions Catholiques, à Nyon et à Chambéry
(2 personnes)

Représentants des institutions associatives italiennes, à Nyon et à Chambéry

- **2ème groupe** : Président ou Vice-président d'une association récréative, culturelle à Nyon et à Chambéry
(2 personnes)

CORPUS 2 (20 témoins)

SPHÈRE PRIVÉE EN VAUD ET EN SAVOIE

Représentants des trois générations au sein de familles¹³²⁶, G1 (génération première) G2 (deuxième génération) G3 (troisième génération), à Nyon et à Chambéry

- **G1** : Deux couples à Nyon et deux couples à Chambéry
(8 personnes)
- **G2** : Deux couples à Nyon et deux couples à Chambéry
(8 personnes)
- **G3** : Deux jeunes adultes, ayant fréquenté les LCO à Nyon (2005-2010) et deux jeunes adultes, censés avoir fréquenté les ELCO à Chambéry, à la même époque.
(4 personnes)

¹³²⁶Nous entendons par première génération (G1) les primo-migrants installés en Savoie et dans le Canton de Vaud dans les années 1950/55, nés entre 1930/1940, et qui ont aujourd'hui entre 75 et 85 ans, par deuxième génération (G2) leurs enfants, nés dans les années 55/60 et qui ont aujourd'hui entre 55 et 60 ans et par troisième génération (G3) leurs petits-enfants nés dans ces deux régions, dans les années 1991/1998 (élèves deuxième mandat Nyon qui ont aujourd'hui entre 17 et 24 ans) et que nous aimerions définir « *jeunes-adultes* ». (*Calcul 2015*)

CORPUS 3
SPHÈRE PRIVÉE EN VAUD ET EN SAVOIE

Biens matériels (objets-souvenirs, photos de famille, gadgets, etc.) et biens immatériels (chansons, films, etc.), observés/filmés/photographiés dans le foyer de chacune des générations interviewées à Nyon et à Chambéry.

2.2.3. Présentation des témoins regroupés par sous-corpus

Nous présentons ici les types de témoins (statuts, fonctions, générations etc.) que nous avons sollicités pour chacun de nos sous-corpus

CORPUS 1
SPHERE PUBLIQUE ET PARAPUBLIQUE EN VAUD ET EN SAVOIE

Sous-corpus (2 témoins /co-acteurs)	Sous-corpus (2 témoins/co-acteurs)
<i>Institutions scolaires suisses/françaises</i> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Directeur du Collège ayant hébergé les LCO à Nyon (2005-10) - 1 Directeur du Collège hébergeant aujourd'hui les ELCO à Chambéry 	<i>Institutions scolaires italiennes</i> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Directrice des LCO en Vaud (en charge de 2005-2010) - 1 Directrice actuelle des ELCO en Savoie
Sous-corpus (2 témoins/ co-acteurs)	Sous-corpus (2 témoins / co-acteurs)
<i>Institutions ecclésiales</i> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Missionnaire de la Mission Catholique de Nyon - 1 Missionnaire de la Mission Catholique de Chambéry 	<i>Institutions associatives</i> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Président d'une association récréative, culturelle à Nyon - 1 Président (Vice) d'une association récréative, culturelle à Chambéry.

CORPUS 2
SPHERE PRIVEE EN VAUD ET EN SAVOIE

Sous-corpus G1 (8 témoins acteurs)	Sous-corpus G2 (8 témoins acteurs)	Sous-corpus G3 (4 témoins acteurs)
-2 couples appartenant à la G1 à Nyon -2 couples appartenant à la G1 à Chambéry en provenance des régions du « Mezzogiorno »	-2 couples appartenant à la G2 à Nyon -2 couples appartenant à la G2 à Chambéry	-2 jeunes adultes appartenant à la G3 ayant fréquenté les LCO à Nyon dans les années (2005-10) -2 jeunes adultes appartenant à la G3 « censés » avoir fréquenté

		les ELCO à Chambéry.
CORPUS 3		
SPHERE PRIVEE		
OBJETS MATERIELS (G1, G2, G3) : objets-souvenirs, photos de famille, gadgets, etc.		
OBJETS IMMATERIELS (G1, G2, G3): chansons, films, poésies, etc.		

2.2.4. Raisons du choix de ces deux corpus

2.2.4.1. Notre premier corpus (Corpus 1)

Notre *premier corpus (Corpus 1a)* est constitué des représentants des milieux publics et parapublics italiens, suisses et français. Les raisons de choix sont déterminées par le fait que les institutions scolaires publiques locales suisses et françaises, les dispositifs publics italiens, LCO/ELCO, les institutions parapubliques italiennes (associations), par le biais des discours et des pratiques circulant au sein de leurs institutions, ont joué et joue encore un rôle important auprès de la communauté italienne sur les représentations de l'Italie, des immigrés italiens, de leur langue et de leur culture, des LCO/ELCO etc. et par conséquent sur les processus de transmission directs ou indirects de cet héritage auprès des générations successives, à Nyon et à Chambéry.

C'est dans cette optique que nous avons interrogé *in primis* les représentants de la sphère publique italienne, suisse et française, les directeurs des écoles suisses et françaises, ayant hébergé les LCO/ELCO à Nyon et à Chambéry, puis les *direttrici* des dispositifs LCO/ELCO de la Circonscription consulaire de Lausanne (Vaud), en charge à l'époque (2005-2010) du district de Nyon et de la Circonscription consulaire de Lyon, à laquelle appartient le département de la Savoie.

Nous avons continué avec les représentants des institutions parapubliques italiennes, d'un côté les responsables des institutions confessionnelles italiennes à l'étranger dans les deux communes, soit les missionnaires des Missions catholiques de Nyon et de Chambéry, et de l'autre le vice-président et la présidente des deux associations récréatives et culturelles italiennes, chacune fondée au sein de ces deux contextes. A travers leurs témoignages, nous espérons également pouvoir identifier l'impact de ces images sur celles des immigrés italiens et de leurs familles, établis dans ces deux régions, et sur leurs rapports à la « langue et culture » italiennes.

2.2.4.2. Notre deuxième corpus (Corpus 2)

Notre *deuxième corpus (Corpus 2a)* sera constitué par les représentants de la G1, de la G2 et de la G3. Les raisons de ce choix sont déterminées par le fait que pour comprendre quelles sont les raisons qui ont entraîné la différence de rapports « à la langue et à la culture Italiennes » chez ces jeunes-adultes de troisième génération, issus de familles du « Mezzogiorno », immigrés dans les années 50/60 en Vaud et en Savoie, comme nous l'avons déjà dit plus haut, il nous faut remonter aux générations présentes et passées.

En particulier il nous paraît nécessaire d'interroger les parents de ces jeunes adultes ainsi que les grands-parents pour connaître leurs parcours en tant qu'enfants d'immigrés et en tant qu'immigrés italiens, dans ces deux régions, sur leurs rapports à leur patrimoine culturel d'origine, pour analyser quelles ont été les dynamiques intra et intergénérationnelles ainsi que les

représentations du patrimoine linguistique et culturel italien et les différentes manières de transmettre cet héritage(ou non), dans les deux contextes, à leurs enfants, petits-enfants.

Ces interviews nous permettront de comprendre d'un côté la manière dont l'immigration italienne a évolué, pendant ces années, les liens qu'ils ont maintenus avec l'Italie, avec les langues et la culture italiennes et pourront nous fournir indirectement, des informations sur les processus représentationnels du pays, de la langue et de la culture, sur la transmission de ce patrimoine linguistique et culturel italien auprès des générations passées et présentes et si effectivement les LCO et les ELCO ont représenté un lieu de transmission de ce patrimoine linguistique et culturel ou pas.

Des sociologues ont parlé de l'importance de la *famille* comme lieu prioritaire de transmission des capitaux familiaux. Bertaux conçoit le groupe familial comme « une micro-entreprise de production *anthroponymique* centré sur l'activité de production et de reproduction des énergies et des capacités des membres du groupe familial »¹³²⁷. Chaque groupe familial se construit d'une façon différente l'une de l'autre selon les « milieux sociaux, les métiers des conjoints, leurs sources et niveau de revenus, leur « habitus » et orientation culturelle, la nature de leurs pactes moraux, et bien d'autres paramètres »¹³²⁸. De ce fait, il existe entre les familles des différences considérables « de ressources matérielles et culturelles, de contraintes extérieures, de contextes résidentiels, d'aspirations et de projets »¹³²⁹. Ces différences substantielles se répercutent sur les enfants qui grandissent en leur sein et sur leurs chances de vie future. Bourdieu soutient que c'est dans la famille que s'exprime « l'accumulation du capital sous ses différentes espèces et de sa transmission entre les générations »¹³³⁰.

C'est donc dans cet espace privé que nous aimerions aller puiser, pour obtenir des informations et répondre à nos questionnements.

2.2.4.3. Notre troisième corpus (Corpus 3)

Notre *Corpus 3* sera caractérisé non plus par des témoins animés, des individus, mais inanimés, c'est-à-dire par des objets *matériels* (photos, tableaux, objets-souvenirs, etc.) et *immatériels* (chansons, films, ou autres) appartenant à nos acteurs sociaux.

L'idée nous est venue à l'occasion d'un des premiers déplacements sur le terrain, à Chambéry (nov. 2015), auprès d'un couple d'immigrés G1, en provenance d'une région du Mezzogiorno de l'Italie.

Si, comme le souligne Rajotte, « tout déplacement présuppose une prise de contact avec un ailleurs » où se disputent « fascination et répulsion, surprise et lassitude » mais aussi, en

¹³²⁷ BERTAUX D. 2014, *op. cit.*, p.41

¹³²⁸ BERTAUX D., 2014, *ibidem*.

¹³²⁹ BERTAUX D., 2014, *ibidem*.

¹³³⁰ JOURDAIN A., NAULIN S., *op.cit.*

reprenant l'expression de Gohard-Radenkovic « étonnement et découverte », c'est ce qui s'est passé dans notre cas lors de nos entretiens sur le terrain¹³³¹.

En effet, en observant nos interlocuteurs, ainsi que leur habitat, nous avons été particulièrement frappée par la présence de nombreux objets hétérogènes empilés dans une petite vitrine (bonbonnières, poupées etc.), d'une « galerie » de photos de familles, anciennes et récentes, exposées un peu partout, sur les meubles, les parois, les tables, de nombreux tableaux accrochés au mur reproduisant des images du village d'origine, etc., dans le salon-salle à manger, d'une manière méticuleuse et ordonnée. Face à cette découverte, nous n'avons pu nous empêcher de photographier et même de filmer cette collecte de souvenirs matériels et de nous interroger sur le rôle que cette pratique a pu (dans le passé) et peut (aujourd'hui) représenter auprès de cette première génération et sur les émotions particulières que ces objets-souvenirs ont pu et peuvent encore déclencher en eux. Nous tâcherons de comprendre la valeur que les générations ont pu attribuer à ces objets matériels et immatériels et d'appréhender leur rôle dans la transmission de l'héritage culturel italien et du sentiment d'appartenance ou d'identification.

Cette pratique qui nous paraît assez courante, d'après notre vécu personnel, chez les immigrés italiens de première génération, a suscité en nous la curiosité de savoir si ce même besoin de collecte, d'accumulation d'objets matériels/immatériels, rappelant le « pays d'origine » et la « vie d'avant » se retrouvait également chez les G2 et G3, sous des formes similaires ou différentes, et si ces pratiques avaient en soi les mêmes connotations que leur donnait la G1 ou à l'opposé correspondaient à d'autres logiques.

2.3. Méthodes d'enquête

2.3.1. Récits de vie

L'expression "récit de vie" a été introduite en France il y a une trentaine d'année (Bertaux, 1976). La simple mention *récit de vie* nous induit à imaginer l'histoire d'une expérience de vie totale, *maximaliste* comme la définit Bertaux, ce qui ressemblerait plutôt à une *autobiographie écrite* et moins à un *récit de vie*, qui au contraire, selon une conception *minimaliste*, se focalise sur le récit d'une partie ou d'un épisode de l'expérience vécue du sujet et concentre son attention principalement sur l'objet d'étude. On parlait avant "d'histoire de vie" (*life story*) mais ce terme présentait l'inconvénient de ne pas distinguer entre l'*histoire* vécue par une personne et le récit qu'elle pouvait en faire. Or cette distinction est essentielle¹³³².

Bertaux tient compte de ces diversités et affirme que lorsqu'il utilise le récit de vie dans une perspective ethnosociologique, son but n'est pas « de saisir de l'intérieur les schèmes et les croyances d'une personne isolée ou d'un groupe mais d'étudier un morceau d'un segment

¹³³¹ GOHARD-RADENKOVIC reprend l'expression d'étonnement à DELAVOTTE. Voir GOHARD-RADENKOVIC A., POULIOT S. et STALDER P., 2012, Introduction, *Journal de bord, journal d'observation Un récit en soi ou les traces d'un cheminement réflexif*, Peter Lang, p.3.

¹³³²BERTAUX D., 2014, op.cit., pp.10-14.

particulier de réalité sociale-historique, une pièce de la gigantesque mosaïque sociétale, un objet social (...) pour comprendre comment il fonctionne et se transforme »¹³³³.

Nous comptons donc soumettre *le récit de vie* aux grands-parents de ces jeunes-adultes, car ils constituent un *monde social* - celui de la migration italienne en provenance du Mezzogiorno de l'Italie – un *mésocosme* constitué de nombreux *microcosmes* à l'intérieur du *macrocosme* (société globale) suisse et français où « les logiques de situation, les mécanismes générateurs de conduites, les processus de reproduction et de transformation, sont également à l'œuvre dans chacun des microcosmes qui le composent »¹³³⁴. Le récit de vie, reconstituant des parcours de vie, de langues et de pratiques socioculturelles individuelles croisées avec des histoires familiales, est le type d'entretien qui nous semble le mieux s'adapter à ce type d'enquête et à ce type de public. Il permet de leur faire « raconter » leur trajectoire sous une forme narrative.

Cette méthode nous permettra de saisir les étapes du parcours de ces immigrés italiens de première génération ou G1, en Vaud et en Savoie, en partant de leurs expériences antérieures avant d'arriver jusqu'à aujourd'hui, afin de comprendre « l'objet social » (la migration) en profondeur, de catégoriser des expériences d'insertion puis de vie sociale. Ce sera la mise en rapport de leurs témoignages les uns avec les autres sur un même objet ou un même phénomène social qui nous permettra d'isoler le noyau commun des expériences vécues.

Entre les expériences vécues par un sujet et le récit qu'il en fait il y a des *(re)médiations (des écarts)* car tout récit de vie ne serait rien d'autre qu'une reconstruction *a posteriori*, subjective d'une histoire réellement vécue. Bertaux souligne que dans la culture occidentale qui catégorise ses individus philosophiquement, juridiquement, politiquement, économiquement et culturellement, la tendance, surtout chez les hommes et les dominants, est de se représenter le cours de l'existence avec une forte cohérence, impliquant un lissage de sa trajectoire biographique.¹³³⁵

Le récit de vie consiste donc à faire « raconter » à nos interlocuteurs, les parcours de migration et de sédentarisation, les « choix » langagiers, culturels, sociaux, identitaires, etc. opérés par les familles dans leur contexte spécifique, de repérer les événements significatifs de leurs parcours afin de fournir des repères et des données pour l'analyse.

Ce type d'entretien nous permettra aussi d'identifier les profils, parcours, ressources sociolinguistiques et socioculturelles des représentants de la G1 et d'en comprendre les dynamiques, et à travers leurs témoignages, de saisir les facteurs politiques, juridiques, sociaux, économiques qui auraient pu déterminer (ou non) les processus d'intégration et de sédentarisation, et leurs liens avec les processus de « transmission du patrimoine familial », ceci dans une perspective comparative.

¹³³³ BERTAUX D., 2014, *idem*, p.12.

¹³³⁴ BERTAUX D., 2014, *idem*, p.17.

¹³³⁵ BERTAUX D., 2014, *idem*, p.37.

2.3.2. Entretiens semi-directifs à caractère biographique

Parmi les autres méthodes propres à la recherche qualitative et les techniques d'approche sur le terrain, nous avons identifié l'entretien comme correspondant au mieux à nos questionnements et à nos publics.

L'entretien, libre ou dirigé, individuel ou collectif, comme le souligne Patrick Chardenet, dans le *Guide*, représente un modèle d'échange qui s'inscrit dans une perspective épistémologique dialogique, c'est-à-dire que pour recueillir des témoignages, nous recourons à l'interaction verbale, à des dialogues avec des objectifs préalablement fixés et une coparticipation réciproque des interlocuteurs¹³³⁶. Parmi les différents types d'entretiens, nous avons :

- *l'entretien directif*
- *l'entretien semi-directif*
- *l'entretien libre (récit de vie)*

En reprenant le concept de Chardenet, « c'est aussi la problématique qui guide le choix de l'outil » car les choix qui nous amèneront à appliquer tel ou tel type d'entretien seront effectués en fonction des objectifs visés et des finalités qu'on se proposera d'atteindre¹³³⁷. L'entretien semi-directif à caractère biographique - et que nous dénommerons ici « entretien biographique », que nous avons prévu pour les « Témoins-Acteurs » de deuxième et troisième génération, ainsi que pour les directeurs des LCO/ELCO et des collèges, les missionnaires des Missions catholiques et les présidents des associations, se développera sur la base d'un questionnaire préétabli avec des questions ouvertes auxquelles les « témoins-acteurs » et les « témoins co-acteurs » ont pu répondre aussi librement qu'ils le souhaitent.¹³³⁸

En ce qui concerne les *entretiens semi-directifs à caractère biographique*, nous avons rédigé une vingtaine de questions ouvertes, que nous avons tâché de suivre, même si les témoins s'en sont écarté de temps en temps.

La deuxième phase se caractérisera par le repérage de nos témoins ce qui n'est pas toujours facile. Une fois identifiés, nous sommes passées à la prise de rendez-vous qui est un moment important et qui nous permet non seulement de nous présenter, mais de gagner leur confiance.

La phase de l'entretien est le moment crucial de notre travail de terrain, il est nécessaire de l'affronter en ayant les idées claires sur comment le gérer. Nous avons prévu d'une à deux heures selon nos interlocuteurs. Nous avons tâché d'adopter une attitude d'empathie à l'égard de nos informants pour les mettre à l'aise et pour les inciter à se raconter librement. Nous disposons notre magnétophone pour l'enregistrement de l'entretien, et une fois lancés, nous avons essayé d'accompagner nos témoins sans trop les interrompre, sauf pour les relancer.

¹³³⁶ CHARDENET P., « L'échange avec les acteurs comme méthode de production de données (Entretien et groupes de discussion) » dans BLANCHET P. ET CHARDENET, 2011, *op.cit.*, p.77.

¹³³⁷ CHARDENET P., 2011, *idem*, p.79.

¹³³⁸ BLANCHET P., 2012, *op.cit.*, p.51.

Pour éviter une « déperdition d'informations », nous avons eu recours à des « notes prises sur le vif »¹³³⁹ comme précise Anne Revillard ou comme mentionne Pia Stalder, « prises sur le champ ou aussitôt après l'observation des entretiens » pour restituer nos réflexions immédiates et subjectives sur notre terrain et rapport au terrain. Certains auteurs du domaine considèrent cette immédiateté comme fondamentale car les observations, impressions et émotions sont récentes et donc présentes et « elle garde les empreintes et s'épargne de grands efforts pour partir à la recherche des traces entre-temps perdues »¹³⁴⁰.

Il s'agit, comme les dénomme Kaufmann, de « données à l'état brut »¹³⁴¹ que nous allons ensuite mettre au propre dans un « cahier de terrain où vous aurez noté toutes vos démarches, vos rencontres, leurs résultats, vos observations, vos réflexions aussi »¹³⁴². Revillard affirme qu'il s'agit d'un prérequis indispensable d'une enquête rigoureuse. Elle parle de « journal de terrain », qui représentera un support essentiel pour transcrire des notes descriptives, comme par exemple, des notes relatives à la description des lieux, à la communication non-verbale significative que ni l'enregistrement ni la transcription de l'entretien ne permettent de retenir, ou des notes relatives aux réflexions personnelles, aux impressions qui surgissent sur le vif, etc. Un concept partagé par Pia Stalder qui considère le « journal de terrain » comme « un médium qui permet d'aller à des endroits –au sens large- où la caméra et l'enregistreur sont interdits ou éteints. »¹³⁴³.

Stalder définit « le journal de terrain » comme « le lieu d'accueil des observations du chercheur. (...) à la fois instrument et document de travail. (...) lieu d'écriture et de déécriture, qui permet d'abord la description des phénomènes observés et ensuite le décryptage de ceux-ci, c'est-à-dire la lecture, le déchiffrement, la traduction des observations (...) afin d'identifier et catégoriser ses découvertes (...) et de procéder à l'analyse comparative des empreintes relevées en cours de route. (...) Il retrace le chemin du chercheur sur le terrain : de ses premières intuitions, idées et découvertes à la construction et au développement solide de son objet d'étude. »¹³⁴⁴.

2.4. Rappel des objectifs transversaux dans l'analyse comparative des corpus

Rappelons la problématique qui a fondé notre recherche, soit d'appréhender les raisons qui expliqueraient les différences de comportements des jeunes de la G3 en Vaud et en Savoie vis-à-vis de la « langue et culture » italiennes (dont la conception est différente pour chacun et qu'il reste donc à définir). Pour ce, nous avons essayé de comprendre l'impact des représentations individuelles et collectives, passées et présentes, ainsi que celui du rôle des institutions publiques

¹³³⁹ REVILLARD A., Master Sociologie 2015/2016, *Observation directe et enquête de terrain*, Sciences Po, Paris, p.4.

¹³⁴⁰ STALDER P., 2012, « Observation, écriture et déécriture : radiographie d'un journal de terrain » dans GOHARD-RADENKOVIC A., POULIOT S. et STALDER P., *Journal de bord, journal d'observation Un récit en soi ou les traces d'un cheminement réflexif*, Peter Lang, p 58.

¹³⁴¹ KAUFMANN J.C., 2007/2008, *L'entretien compréhensif*, Armand Colin, p. 78

¹³⁴² KAUFMANN J.C., 2007/2008, *op. cit.*, p. 60.

¹³⁴³ STALDER P., *op. cit.* p.69.

¹³⁴⁴ STALDER P., *idem*, pp.49-71.

et parapubliques sur les perceptions, stratégies conscientes ou inconscientes de la transmission (ou non) du patrimoine linguistique et culturel « importé » par les familles dans la migration.

Dans cette perspective comparative, nous avons tâché d'Identifier puis de typifier :

- les profils et parcours personnel, éducatif et, ou universitaire, professionnel ;
- les capitaux langagiers, culturels, sociaux, de mobilités, etc.;
- les représentations des différents témoins de l'Italie, de la « langue et culture » italiennes, de la Suisse, rapports à la langue, culture, pays, etc. ;
- les représentations des immigrés italiens et de leurs modes d'intégration, de leurs réseaux, liens, modes d'identification au pays d'origine de la G1, au pays d'accueil, etc.,
- les perceptions des dirigeants, des dispositifs, des structures, etc. (ou sphères publiques et parapubliques) et de leur contribution, de leur rôle dans la transmission (ou non) de la « langue et culture » italiennes auprès des descendants ;
- les perceptions des stratégies, conscientes ou inconscientes, des familles et de leur entourage (ou sphères privées) dans la transmission (ou non) du patrimoine linguistique et culturel auprès des descendants.

2.5. Canevas des questions d'entretien pour chaque Corpus

2.5.1. CORPUS 1 : Entretiens biographiques menés auprès des représentants de la sphère publique

2.5.1.1. Publics cibles : directeurs de collèges et des direttrici des LCO/ELCO

Nous avons soumis nos questions d'entretien à deux directeurs : le premier, le directeur du collège de Nyon (actuellement à la retraite), ayant hébergé les LCO dans son établissement, dans les années 2005-2010 ; le deuxième, le directeur de l'École d'application de Chambéry, où ont lieu actuellement des Cours de langue et culture italiennes, intégrés dans le cursus par des enseignants italiens nommés par le CO.AS.IT.

Nous avons adressé à ces témoins, représentant l'institution scolaire suisse et française, un canevas de questions (questions ouvertes, trame d'entretien, questionnaire préétabli) qui nous a permis d'obtenir des informations sur leurs perceptions vis-à-vis des Cours de langue et culture italiennes et de leur rôle sur les processus représentationnels de l'Italie, de la langue et culture italiennes, de transmission du patrimoine linguistique et culturel Italien et des processus d'identification auprès de jeunes adultes de la G3, descendants d'immigrés italiens.

Nous avons également soumis le même questionnaire aux deux *direttrici* des LCO de la Circonscription consulaire de Lausanne (2005-2010) et des ELCO de la Circonscription consulaire de Lyon (anciennement de Chambéry). Nous avons adressé à ces témoins, représentant l'institution italienne à l'étranger, un canevas de questions qui nous permettra de cibler les mêmes objectifs que dans les entretiens menés auprès chez des deux directeurs d'écoles

Canevas d'entretien biographique

Directeur du collège de Nyon

- 1) Quel est votre parcours de formation universitaire et professionnel ? Quelles sont d'après vous les grandes étapes ? Pourquoi un tel choix ?
- 2) Avez-vous appris des langues ? Quel est votre rapport à ces langues ? Comment les avez-vous apprises ? Les avez-vous pratiquées par le passé ex. au quotidien, à l'occasion, etc.) ? Les pratiquez-vous actuellement (ex. au quotidien, à l'occasion, etc.) ?
- 3) Avez-vous des expériences de séjour à l'étranger (séjours linguistiques, professionnels, touristiques, échanges de classes, etc.) ? Si oui, pouvez-vous me raconter une expérience qui vous a marqué ?
- 4) Comment concevez-vous (avez-vous conçu) votre fonction de directeur actuelle (ou passée) ainsi que les objectifs de votre établissement par rapport aux enjeux éducatifs de l'école de nos jours ?
- 5) Vous avez accepté d'accueillir dans votre établissement, les LCO ? Pourquoi ? Que pensez-vous des principes et des objectifs politiques de cette structure ? Que pensez-vous des principes et objectifs éducatifs de cette structure ?
- 6) Comment voyez-vous (avez-vous vu) l'intégration de ces classes dans le cadre de votre propre établissement ? Avez-vous (avez-vous eu) des contacts avec les divers publics des LCO (responsables, enseignants, élèves, familles, etc.) ? Si oui, de quels types ? A quelles occasions ?
- 7) Quelle perception avez-vous des LCO ? Que pensez-vous de leurs apports et limites dans le cadre de cet apprentissage de la « langue et culture d'origine » ? Pouvez-vous préciser votre point de vue en donnant des exemples ?
- 8) Plus largement, pensez-vous que dans le cadre des immigrations successives italiennes qui se sont sédentarisées ou qui visent la sédentarisation, les LCOS ont joué un rôle et ont encore un rôle à jouer ? Et si oui, lequel ? Si non, pourquoi selon vous ?
- 9) Avez-vous des remarques complémentaires à faire ? Souhaitez-vous aborder un aspect des LCOS que j'aurais oublié ?

Canevas d'entretien biographique

Directeur du collège de Chambéry

1. Quel est votre parcours de formation universitaire et professionnel ? Quelles sont d'après vous les grandes étapes ? Pourquoi un tel choix ?
2. Avez-vous appris des langues ? Quel est votre rapport à ces langues ? Comment les avez-vous apprises ? Les avez-vous pratiquées par le passé ex. au quotidien, à l'occasion, etc.) ? Les pratiquez-vous actuellement (au quotidien, à l'occasion, etc.) ?
3. Avez-vous des expériences de séjour à l'étranger (séjours linguistiques, professionnels, touristiques, échanges de classes, etc.) ? Si oui, pouvez-vous me raconter une expérience qui vous a marqué ?
4. Comment concevez-vous (avez-vous conçu) votre fonction de directeur actuelle (ou passée) ainsi que les objectifs de votre établissement par rapport aux enjeux éducatifs de l'école de nos jours ?
5. D'après notre dernier entretien vous m'avez communiqué que vous n'avez pas d'ELCO dans votre établissement scolaire, en connaissez-vous les raisons ?
6. Avez-vous accueilli des ELCO, dans le passé, auprès d'autres établissements ? Si oui, que pensez-vous des principes et objectifs politiques de cette structure ? Que pensez-vous des principes et objectifs éducatifs de cette structure ? Que pensez-vous de leurs apports et de leurs limites dans le cadre de cet apprentissage/enseignement à la « langue et culture d'origine » ? Pouvez-vous préciser votre point de vue ?
7. D'après notre dernier entretien vous m'avez communiqué que dans votre établissement scolaire des enseignants donnent des cours d'italien. Pouvez-vous m'en parler ? Comment voyez-vous l'enseignement de l'italien dans le cadre de votre propre établissement ?
8. Plus largement, pensez-vous que dans le cadre des immigrations successives italiennes qui se sont sédentarisées ou qui visent la sédentarisation, les cours d'italien ont un rôle à jouer ? Et si oui, lequel ? Si non, pourquoi selon vous ?
9. Avez-vous des remarques complémentaires à faire ? Souhaitez-vous aborder un aspect sur l'enseignement de la langue et (culture ?) italienne que j'aurais oublié ?

2.5.1.2. Publics cibles : représentants de la sphère parapublique

- **Missionnaires catholiques à Nyon et à Chambéry.**

Nous avons choisi d'interviewer les missionnaires qui ont dirigé ou dirigent encore deux Missions catholiques, respectivement situées à Nyon et à Chambéry, car ils sont les représentants des institutions religieuses italiennes à l'étranger.

Canevas d'entretien biographique

Missionnaires

- 1) Comment êtes-vous devenu Missionnaire ? Pouvez-vous me raconter quelles sont les grandes étapes de votre parcours de formation ?
- 2) Depuis combien de temps dirigez-vous la Mission Catholique de Chambéry ? Où avez-vous exercé votre mission avant l'expérience chambérienne ?
- 3) Avez-vous fait d'autres expériences dans d'autres pays avec la migration italienne ? Si oui, pouvez-vous me dire dans quel pays et quelles sont les différences que vous avez pu percevoir avec la migration de Chambéry ? En avez-vous appris les langues ?
- 4) En quelle année a été fondée la Mission Catholique de Chambéry ? Pouvez-vous me faire un bref historique depuis sa fondation ? Comment a évolué la relation entre la/les communauté(s) Catholique(s) italienne(s) de Chambéry et la Mission Catholique, hier/aujourd'hui ?
- 5) Quelles sont d'après vous les raisons qui ont pu déterminer hier/aujourd'hui cette fréquence régulière et assidue ou au contraire irrégulière et négligente de la Mission Catholique italienne par la/les communauté(s) italienne(s) de Chambéry ?
- 6) Comment concevez-vous (avez-vous conçu) votre fonction de Missionnaire actuelle (ou passée) ainsi que vos objectifs par rapport aux enjeux de la société de nos jours ?
- 7) Quelle perception avez-vous de la migration italienne, de leur rapport à la « langue et culture d'origine » ? Pouvez-vous préciser votre point de vue en donnant des exemples ?
- 8) Avez-vous des remarques complémentaires à faire ? Souhaitez-vous aborder un aspect sur la migration italienne à Chambéry que j'aurai oublié ?

- **Président et vice-présidente d'associations italiennes à Nyon et à Chambéry**

Nous avons soumis huit questions à des présidents et vice-présidents d'associations à but non lucratif.

Canevas d'entretien biographique

Président/Vice-président d'associations

- 1) Vous êtes le Président de cette association ? Comment en êtes-vous devenu Président ? Pouvez-vous m'expliquer les raisons ? Avez-vous exercé cette fonction auprès d'autres associations auparavant ?
- 2) Quelle est le nom que vous lui avez attribué et pourquoi ? Etes-vous enregistrés auprès des listes officielles des Associations du Consulat et/ou de la commune de Nyon/Chambéry ? Quel est le but que vous vous proposez ?
- 3) En quelle année a-t-elle été fondée ? Depuis combien de temps la dirigez-vous ? Pouvez-vous me faire un bref historique depuis sa fondation à aujourd'hui ?
- 4) Comment a-t-elle évolué l'association depuis sa fondation à aujourd'hui (en relation aussi à la participation des trois générations) ? Etes-vous satisfait de vos résultats ?
- 5) Quelles sont d'après vous les raisons qui ont pu déterminer hier/aujourd'hui cette fréquence régulière et assidue (en relation à la participation des trois générations) ou au contraire irrégulière et négligente de vos adhérents/sympathisants à l'association ?
- 6) Comment concevez-vous (avez-vous conçu) votre fonction de Président actuel (ou passée) ainsi que vos objectifs par rapport aux enjeux de la société de nos jours ?
- 7) Quelle perception avez-vous de la migration italienne, de leur rapport à la « langue et culture d'origine », à Nyon/à Chambéry ? Pouvez-vous préciser votre point de vue en donnant des exemples ?
- 8) Avez-vous des remarques complémentaires à faire ? Souhaitez-vous aborder un aspect sur la migration italienne à Nyon/ Chambéry que j'aurai oublié ?

2.5.2. CORPUS 2 : Récits de vie menés auprès des trois générations en Vaud et en Savoie

2.5.2.1. Public-cible : couples de la (G1) en Vaud et en Savoie

Nous avons interviewé quatre couples, deux à Nyon et deux à Chambéry, qui, bien qu'installés dans deux pays différents, se caractérisent par un ensemble d'éléments communs qui les unissaient au départ et qui les rendaient donc comparables.

Issus des régions du sud de l'Italie, ayant hérité d'un « tronc commun », du point de vue tant historique qu'anthropologique, possédant des parlers appartenant au groupe du système linguistique centre-méridional aux variations proches (voir à ce sujet notre Cadre contextuel), ils se réfèrent implicitement à de mêmes normes, valeurs, croyances, etc. collectives régionales.

Nous nous demanderons si, ces familles, ayant vécu au départ les mêmes conditions économiques, politiques, sociales survenues en Italie dans l'après-guerre dans les années 50, période qui les a menées à quitter leur pays, région, ville, village, pour aller s'établir dans un autre pays, ont rencontré des difficultés similaires (mais pas identiques) et si oui lesquelles dans le pays d'accueil. Ce sont là les éléments d'une histoire de vie et d'immigration qui les unissent et qui constituent un *monde social en soi*, nous dirions pour notre part, *un substrat socioculturel*, mais qui va subir de profondes transformations dans leur nouvel environnement respectif.

Canevas du récit de vie

G1

- 1- Racontez-moi votre vie avant le départ à l'étranger.
- 2- Racontez-moi les étapes de votre expérience migratoire
- 3- Parlez-moi des liens que vous avez entretenus (ou pas) /vous entretenez (ou pas) avec votre « pays, région, ville, village d'origine », votre langue et votre « culture d'origine ».
- 4- Pensez-vous avoir transmis à vos enfants, petits-enfants votre « patrimoine italien » familial ? Si oui, pourquoi et comment ? Si non pourquoi ?
- 5- Parlez-moi des liens que vous avez entretenus (ou pas) /vous entretenez (ou pas) avec les locaux.

2.5.2.2. Public-cible : couples de la G2 en Vaud et en Savoie

Nous avons à faire à des adultes, nés dans les années 55-60 et faisant partie de la deuxième génération, la G2.

Cette enquête nous permet de comprendre quelles ont été les raisons ou plutôt les conditions qui ont favorisé ou découragé cet accès à « la langue et à la culture italiennes », supposées être celles du pays d'origine des parents auprès de la G2. Pour cela, nous avons tenté d'identifier les représentations de l'Italie en lien avec les pratiques de transmission (ou non) de « la langue et de la culture italiennes » et de comprendre comment s'est construit le sentiment d'appartenance dans les contextes respectifs étudiés.

Nous nous sommes demandée si ces adultes de G2, en Vaud et en Savoie, directement impliqués dans le processus migratoire de leurs familles, arrivés en Suisse et en France, plus ou moins dans les mêmes périodes, en provenance du Mezzogiorno, supposant partager les mêmes références sociolinguistiques et socioculturels, ont évolué de la même manière dans les deux contextes de

référence face au patrimoine linguistique et culturel italien afin de comparer les parcours et repérer les différences qui émergent éventuellement.

- **Fiches socio-biographiques**

L'entretien semi-directif à caractère biographique est précédé par une fiche socio-biographique que nous avons fait remplir à nos témoins, qui fournit des informations complémentaires sur leurs données personnelles. Ces informations complémentaires constituent des données importantes d'un côté afin de mieux repérer certaines informations privées de base et de l'autre parce qu'elles peuvent être considérées comme des « indices précieux », significatifs, pour comprendre les différents « contextes socioculturels » d'appartenance et donc mieux gérer et interpréter les témoignages.

Ce sont des données qui émergent pendant l'entretien, mais nous préférons, les fixer et les concentrer dans une fiche à part, non seulement par commodité d'usage, mais pour travailler à la cohérence, car, comme souligne Bertaux, « nous ne nous adressons pas à nos sujets en tant que personnes privées mais aussi en tant qu'individus porteurs d'une expérience sociale spécifique, celle qui correspond à notre objet d'étude. »¹³⁴⁵.

Prénom	Age
Date et lieu de naissance.....	
Vos parents sont tous deux d'origine italienne ?	
Père.....	pays..... région.....
Mère.....	pays..... région.....
Dans quel secteur ont-ils travaillé vos parents ?	
Père.....	
Mère.....	
Quel a été votre parcours scolaire en Suisse/en France ?.....	
Quel a été votre parcours professionnel en Suisse/en France ?.....	

G 2

1. Quelles langues savez-vous parler ou comprendre au moins un peu? Quel est votre rapport à ces langues?
2. Avez-vous rencontré des difficultés dans l'apprentissage de la langue française ? Si oui Lesquelles ?
3. Allez-vous souvent en Italie ? Si oui, où ? Quand ? Pourquoi ? Avez-vous visité d'autres pays ?
4. Quand vous pensez à l'Italie, à la région et au village d'origine de vos parents, quelles sont les images qui vous viennent à l'esprit?
5. Quand vous pensez à la langue italienne et /ou au dialecte, quels sont les sentiments que vous éprouvez ?
6. Partagez-vous les mêmes valeurs, croyances que vos parents?
7. Quand vous pensez à la France/à la Suisse, quelles sont les images qui vous viennent à l'esprit?
8. Quand vous pensez à la langue française, quelle sont les sentiments que vous éprouvez ?
9. Partagez-vous les mêmes normes, valeurs et croyances que vos pairs ?
10. Quelles langues parlez-vous à la maison avec vos parents, votre mari/votre femme, vos enfants, etc. ?
11. Vous êtes né(e) ou arrivé(e) très jeune en Suisse / en France de parents dont les origines sont italiennes, vous sentez- vous suisse/ français (e) et/ou italien(ne)?
12. Ressentez-vous un sentiment d'appartenance nationale, régionale ou locale ?
13. Quels sont les moments où vous vous sentez le plus italien (ne) et/ou le plus suisse/ française(e) ?
14. Etes-vous fier de vos origines italiennes ?
15. Lorsque l'Italie et la Suisse/France sont adversaires dans un match (football ou autre), quelle équipe soutenez-vous ?

¹³⁴⁵ BERTAUX D., 2014, *Récit de vie*, Edition Armand Colin, p. 62.

16. Avez-vous fréquenté, dans le passé ou aujourd'hui, des associations culturelles, récréatives italiennes et/ou suisses/françaises ? Si oui lesquelles ? Si non pourquoi ?
17. Avez-vous fréquenté la Mission Catholique ou l'église catholique-chrétienne en Suisse/en France ? Si oui à quelle occasion ? Si non pourquoi ?
18. Quels sont les médias (presse, télé, radio, cinéma) italiens, suisse/français que vous utilisez prioritairement?
19. Avez-vous fréquenté les cours de langue et culture italiennes? Si oui, pourquoi ? Si non pourquoi ?
20. Quelles sont vos relations envers les institutions administratives locales et confédérales, les milieux municipaux, éducatifs, politiques etc. ?
21. Avez-vous des amis suisses /français ou autre? Si oui, organisez-vous des activités avec vos amis suisses/français ou autre, en dehors du contexte professionnel ? Si non pourquoi ?
22. Comment percevez-vous vos pairs et comment pensez-vous que vos pairs vous perçoivent, en tant que descendant d'immigrés italiens ?
23. Avez- vous été victime, à cause des origines de vos parents de moqueries, de discrimination ou même d'insultes ? Si oui, où, comment, pourquoi ?
24. Pensez-vous que vos parents vous ont transmis la langue et la « culture italienne » ? Si oui, de quelle façon ? Si non pourquoi ?
25. Et vous, avez-vous transmis la « langue et culture » italiennes à vos enfants ? Si oui, de quelle manière ? Si non pourquoi ?

2.4.2.3. Publics cibles : jeunes adultes de la G3 en Vaud et en Savoie

Nous avons à faire à des jeunes adultes, nés dans les années 80-90, et faisant partie de la troisième génération, soit la G3, et donc pas directement concernés par l'histoire d'une immigration familiale, contrairement à leurs grands-parents et éventuellement à leurs parents. Mais nous pouvons faire l'hypothèse qu'ils ont vécu dans des contextes familiaux ayant connu la migration et par conséquent se sont frottés quotidiennement aux dynamiques internes nées de cette histoire migratoire.

Nous sommes allée chercher aussi auprès de ces jeunes adultes, supposés avoir partagé dans le quotidien des discours et des pratiques en lien à ce contexte migratoire, s'ils ont développé les mêmes attitudes ou les mêmes comportements dans les deux pays, face à cet héritage linguistique et culturel italien, pour les comparer et en expliquer les raisons.

- Fiches socio-biographiques

L'entretien semi-directif à caractère biographique est précédé, comme pour la G2 par une fiche socio-biographique que nos témoins ont complétée et qui nous fournit des informations complémentaires sur leurs données personnelles.

Les questions posées sont les mêmes, d'un côté sur leur identité (prénom, âge, date et lieu de naissance, pays/régions d'origine des grands-parents ou éventuellement des parents) de l'autre sur leur formation scolaire et professionnelles, le domaine de travail de leurs grands-parents ainsi que de leurs parents.

Prénom	Age
Date et lieu de naissance.....	
Vos parents, vos grands -parents sont tous d'origine italienne ?	
Père.....	pays..... région.....
Mère.....	pays..... région.....
Grand-père.....	pays..... région..... (maternelle)
Grand-mère.....	pays..... région..... (maternelle)
Grand-père.....	pays..... région..... (paternelle)
Grand-mère.....	pays..... région..... (paternelle)
Dans quel secteur travaillent tes parents ?.....	
Père.....	

Mère..... Dans quel secteur ont travaillé tes grands-parents en Suisse/en France ? Grand-père (maternelle)..... Grand-mère (maternelle)..... Grand-père (paternelle)..... Grand-mère (paternelle)..... Quel a été ton parcours scolaire (en Suisse/en France) ?..... Quel a été ton parcours professionnel (en Suisse / en France) ?.....
--

Canevas d'entretien biographique

G3

1. Quelles langues parles-tu ou comprends-tu, au moins un peu ? Quel est ton rapport à ces langues ?
2. Tu vas souvent en Italie ? Si oui, où ? Quand ? Pourquoi ? As-tu visité d'autres pays ?
3. Quand tu penses à l'Italie, à la région, au village d'origine de tes grands-parents, quelles sont les images ou les associations d'idées qui te viennent à l'esprit ?
4. Et quand tu penses à la langue italienne et /ou au dialecte, quels sont les sentiments que tu éprouves ?
5. Tu partages les mêmes valeurs, croyances que tes parents/ grands-parents ?
6. Quand tu penses à la France/ à la Suisse, quelles sont les images qui te viennent à l'esprit ?
7. Et quand tu penses à la langue française, quels sont les sentiments que tu éprouves ?
8. Partages-tu les mêmes valeurs et croyances que tes pairs ?
9. Quelles langues ou dialectes tu parles à la maison avec tes parents, tes grands-parents etc. au moins un peu ?
10. Penses-tu que tes parents, tes grands-parents t'ont transmis la langue et la « culture italienne » ? Si oui, de quelle façon ? Si non pourquoi ?
11. Tu es né(e) en Suisse/ en France de parents, grands-parents dont les origines sont italiennes, te sens-tu suisse/ français(e) et/ou italien(ne) ?
12. Quels sont les moments où tu te sens le plus italien (ne) et/ou le plus suisse/ française(e) ?
13. Es-tu fier ou pas de tes origines italiennes ?
14. Lorsque l'Italie et la Suisse/France sont adversaires dans un match (football ou autre), quelle équipe soutiens-tu ?
15. Lorsque l'Italie et la Suisse/France sont adversaires dans un sport (football ou autre) quelle équipe tu supportes ?
16. As-tu fréquenté/ fréquentes-tu des associations culturelles et/ou récréatives et/ou sportives italiennes et/ou suisses/françaises ? Si oui lesquelles ? Si non pourquoi ?
17. As-tu fréquenté la Mission Catholique ou l'église catholique-chrétienne en Suisse/en France ? Si oui à quelle occasion ? Si non pourquoi ?
18. Quels sont les outils de communication (presse, télé, radio, cinéma) italiens, suisse/français que tu emploies prioritairement ?
19. As-tu fréquenté les cours de langue et culture italiennes ? Si oui, pourquoi ? Si non pourquoi ?
20. Quelles sont tes relations envers les institutions administratives locales et confédérales, les milieux municipaux, éducatifs, politiques etc. ?
21. As-tu des amis suisses/ français ? Si oui, tu organises des activités avec tes amis français/suisse en dehors du contexte scolaire / professionnel ? Si non pourquoi ?
22. Comment perçois-tu tes pairs et comment tu penses que tes pairs te perçoivent, en tant que descendant de G3 d'immigrés italiens ?
23. As-tu été victime, à cause de tes origines, de moqueries, de discriminations ou même d'insultes ? Si oui, où, comment, pourquoi ?

2.5.3. CORPUS 3 : Objets matériels et immatériels : l'objet-souvenir comme « récit en soi »

Pour « interroger les objets matériels et immatériels », formule que nous mettons délibérément entre guillemets nous avons filmé et/ou photographié ces objets. Puis nous avons sollicité nos témoins, que ce soit de la première, de la deuxième ou troisième génération, et leur avons demandé de nous faire un « récit de vie » de ces objets, à la fois matériels et immatériels, à travers des questions qui ont eu pour but de restituer le parcours réalisé par ces objets en lien avec leur histoire.

Nous avons en effet considéré ces « objets matériels et immatériels » comme des *récits de vie en soi*, en étroite complémentarité avec les témoignages de nos trois générations. Nous avons donc systématiquement interrogé les représentants des trois générations. Nous avons fait l'hypothèse que ces objets-souvenirs avaient pu et pouvaient encore jouer un rôle non négligeable dans la transmission des représentations sur l'Italie ainsi que des pratiques socioculturelles « importées du pays d'origine » au sein des familles. De ce fait nous nous sommes intéressée à leur provenance, les raisons de leur présence, le sens et la portée symbolique ainsi que la charge affective de ces objets, enfin les liens tissés entre les membres de la famille et ces objets

Dans cette optique, nous avons conçu des canevas de questions spécifiques pour la G1 puis pour la G2 et la G3.

Canevas de questions objets matériels et immatériels G1

- Nous avons constaté qu'il y a plusieurs objets (matériels) exposés dans votre logement, pouvez-vous nous raconter leur histoire ? D'où proviennent-ils ? A quelle occasion et où les avez-vous achetés, reçus, trouvés ?
- Quels sont les critères qui vous ont guidé dans le choix de les emporter avec vous et de les exposer dans votre logement ? Que représentent ces objets pour vous ?
- Y a-t-il un objet qui vous a accompagné dans votre parcours et auquel vous avez attribué un rôle particulier ? Si oui, quel est l'objet qui évoque le mieux votre mobilité et votre appartenance culturelle multiple ?
- Ces objets qui semblent constituer une trace de votre mémoire individuelle, évoquent-ils, d'après vous, des souvenirs avec vos enfants et/ou petits-enfants ?
- Avez-vous transmis à vos enfants, petits-enfants la charge affective que ces objets semblent évoquer en vous ? Pouvez-vous me dire quels sont les liens que vos enfants, petits-enfants ont tissés avec ces objets ?
- Etes-vous attaché à d'autres types d'objets (immatériels) chansons, poésies, films ou autres ? Si oui, lesquels ? Pouvez-vous nous raconter leur histoire et quels sentiments suscitent en vous ces objets ?

Canevas de questions objets matériels et immatériels G2 et G3

- Chez vos parents et /ou vos grands-parents, il existe un certain nombre d'objets (matériels) exposés dans leurs logements. En connaissez-vous leur histoire ? D'où proviennent-ils ? A quelle occasion et où les ont-ils achetés ou reçus ou trouvés ?
- Savez-vous nous dire ce que ces objets représentent auprès de vos parents et/ou vos parents-grands ? Est-ce que vos parents et/ou vos grands-parents vous ont transmis la charge affective (ou pas) que ces objets semblent évoquer en eux ? Est-ce que ces objets évoquent en vous des sentiments ?
- Et vous, avez-vous un objet matériel et/ou immatériel auquel vous êtes particulièrement attaché et qui est lié à vos souvenirs d'enfance, qui vous a accompagné dans votre parcours et auquel vous avez attribué un rôle particulier ? Si oui, quel est l'objet qui évoque le mieux votre appartenance culturelle multiple ?
- Quels sont les liens que vous avez tissés avec ces objets ? Avez-vous transmis à vos enfants (pour la G2) la charge affective que ces objets semblent susciter en vous ?
- Etes-vous attaché(e) à d'autres types d'objets (immatériels) chansons, poésies, films ou autres ? Si oui lesquels ? Pouvez-vous nous raconter leur histoire et quels sentiments suscitent en vous ces objets ?

2.6. Déroulement de l'enquête sur le terrain

2.6.1. Notre double posture de chercheur

Comme nous l'avons décrit plus haut, notre méthode d'enquête présuppose la présence d'une trilogie contextualisée : interaction entre un *enquêteur*, le chercheur, et son interlocuteur, l'enquêté/ l'informant (Gohard-Radenkovic) ou *le témoin* (Blanchet) et le *thème de l'enquête*.

Le chercheur peut se situer exclusivement à l'intérieur de la communauté étudiée avec une implication totale envers les phénomènes analysés pour assumer d'emblée une attitude de compréhension vis-à-vis des logiques d'action qui sont à la base de certains faits sociaux grâce à la connaissance des dynamiques développées à l'intérieur du *monde social* étudié. Si une implication telle peut se révéler utile d'un côté, de l'autre cette posture, sans recul, l'empêche d'être objectif - ou du moins d'avoir une attitude tendant vers l'objectivation - car il est influencé par sa vision des choses. Le chercheur peut aussi se situer à l'extérieur de la communauté étudiée, optant pour une vague complicité, une position qui le situera comme *spectateur attentif et réflexif* des faits observés.

Cette posture ne lui permet pas de comprendre en profondeur les phénomènes ethno-sociolinguistiques étudiés car il lui faut plus de temps pour les cerner et il doit donc y réfléchir davantage. Le linguiste Kenneth Pike établit, à ce propos, une opposition entre les deux points de vue étique (*etic*), mené à partir du point de vue propre au chercheur et à ses références socioculturelles, et émique (*emic*) qui s'appuie sur les concepts et le système de pensée propres aux acteurs sociaux étudiés¹³⁴⁶.

Pour pouvoir décrire et interpréter les faits sociaux étudiés d'une manière efficace, Blanchet suggère qu'il faut parvenir à trouver un certain équilibre entre proximité et distance par rapport aux thèmes de l'enquête.

« Je ne crois pas qu'on puisse enquêter efficacement en étant exclusivement à l'intérieur de la communauté ni, plus forte raison, exclusivement à l'extérieur ».¹³⁴⁷

Cette *proximité* du chercheur en lien avec les faits étudiés, lui permet d'avoir une meilleure vue d'ensemble, une compréhension plus efficace des phénomènes analysés et de pouvoir exploiter ses propres connaissances acquises par l'expérience au sein de la communauté et les utiliser pour en produire d'autres.

La *distance*, au contraire, développe des perplexités, des doutes qui, loin d'être négatifs, invitent le chercheur à relativiser ses points de vue et à réfléchir sur ces mêmes phénomènes dont il ne possède aucune perception ou qu'une perception immédiate. Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, notre proximité aux réalités du terrain qui nous vient de notre position d'acteur de migration, enfant d'immigrés italiens, en provenance du Mezzogiorno, installés en Savoie dans les

¹³⁴⁶ DE SARDAN J.P.O., 1998, « Emique » dans *L'homme*, Vol. 38, n.147, pp. 151-152.

¹³⁴⁷ BLANCHET P., 2012, *La linguistique de terrain, méthode et théorie - Une approche ethno-sociolinguistique de la complexité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (PUR), p. 49.

années 50/60, nous permet de mieux saisir, cerner les phénomènes étudiés, d'adopter un regard de l'intérieur, compréhensif, de complicité envers cet univers migratoire en Vaud et en Savoie.

Notre regard de l'extérieur, « *de distance* », déterminée par notre nouvelle géo-localisation en Italie, une première fois, à la fin de notre expérience migratoire, en Savoie, juillet 1969, dans les Abruzzes et une deuxième fois à la fin de notre mandat ministériel, août 2010, en Toscane, est un regard lié à l'écart à la fois spatial et temporel vis-à-vis des phénomènes migratoires étudiés. Une position qui nous porte à devoir (re)modifier nos filtres, renégocier, à chaque fois, nos *a priori* afin d'aborder le terrain avec un regard nouveau, une réflexivité réaménagée.

2.6.2. Difficultés rencontrées dans le déroulement de l'enquête

Nous avons débuté avec nos enquêtes en novembre 2015. Nous nous sommes munie d'un magnétophone afin d'enregistrer les récits de vie et les entretiens biographiques, d'un cahier dont la fonction est celle de « journal de terrain », pour prendre des notes au fur et à mesure, sur tout événements observés susceptibles de témoigner des réalités ou situations particulièrement significatives et pertinentes en lien avec notre objet d'étude. Nous l'avons utilisé aussi pour transcrire nos réflexions personnelles sur l'expérience vécue, liés aux sentiments perçus ou comme se plaît de le rappeler Christine Develotte, sur les « observations » mais aussi les « étonnements » relevés. Un modèle d'utilisation un peu à l'image du « journal d'ethnologue » de Malinowski¹³⁴⁸.

Plusieurs dénominations et fonctions ont été données au *journal de terrain*. Catherine Berger parle de « Journal d'ethnologue » évoquant le journal de Malinowski, considéré comme « l'inventeur de terrain », tandis que Gohard-Radenkovic, Pouliot et Stalder (2012) dans *Journal de bord, journal d'observation* identifient dans le journal de terrain du chercheur-narrateur un outil indispensable à toute recherche empirique, où il peut « exprimer ses certitudes et ses doutes, ses joies et ses colères, ses ouvertures et ses replis »¹³⁴⁹ Blanchet parle de « journal de recherche quotidien qui se fonde sur la mémoire immédiate »¹³⁵⁰ tandis que Kaufmann préfère le terme de « carnet de fiche »¹³⁵¹ un ensemble de fiches divisées en deux parties, dans une première il rédige la phrase qui a attiré sa curiosité, à l'état brut, dans l'autre il expose ses commentaires et interprétations (date) et enfin la définition de Daniel Bertaux de « cahier de terrain » où « noter tout ce que cette interaction prolongée a inspiré »¹³⁵².

Les notes prises pendant l'entretien mais surtout immédiatement après l'entretien dans notre « cahier de terrain » ont enregistré tout ce que cette *interaction prolongée* nous a inspiré: notre attitude envers nos interlocuteurs, nos sentiments, nos imprécisions, nos inquiétudes, l'attitude

¹³⁴⁸ DELEVOTTE C., 2006, « Le journal d'étonnement. Aspects méthodologiques d'un journal visant à développer la compétence interculturelle », in *LIDIL* n.34, Université de Grenoble III (F), citée dans « Introduction » de GOHARD-RADENKOVIC A., POULIOT S., STALDER P., 2012, *Journal de bord, journal d'observation*, Peter Lang, p. 5.

¹³⁴⁹ GOHARD-RADENKOVIC A., POULIOT S., STALDER P., 2012, *op.cit.*, p. 7.

¹³⁵⁰ BLANCHET P., 2012, *op.cit.*, PUR, p.48.

¹³⁵¹ KAUFMANN J.C., 2007/2008, *op.cit.*, p. 78.

¹³⁵² BERTAUX D., 2014, *op.cit.*, p.66.

du sujet à notre égard, à l'égard du thème de l'entretien, à l'égard de sa propre histoire, le message qu'il a voulu faire passer, le thème qu'il voulait développer davantage et le thème qu'il voulait éviter etc.

Nous allons aborder les difficultés que nous avons rencontrées lors de nos démarches sur le terrain, menés dans les deux contextes, entre 2015 et 2017.

- La première difficulté s'est manifestée lorsque nous avons voulu repérer les trois générations à l'intérieur d'un seul contexte familial. Le problème s'est posé en particulier pour la première génération, soit à cause des décès d'un des deux conjoints ou des deux conjoints, soit à cause des retours aux villages d'origine de certains couples qui ont préféré vivre leur retraite chez eux ou qui ont choisi de séjourner six mois en Italie et six mois dans les pays d'immigration, soit parce qu'ils faisaient partie d'une émigration plus récente, ce qui ne répondait pas à nos critères de constitution de notre corpus.
- Un autre obstacle qui nous a particulièrement frappés est survenu à Chambéry et a été généré par un « malentendu » un peu comique. Il s'agit d'une femme qui nous avait été indiquée par la secrétaire du COMITES¹³⁵³ de Chambéry, qui répondait aux critères que nous avons fournis, à laquelle nous nous sommes adressée pour fixer un entretien ; mais celle-ci a confondu notre enquête sociologique avec un sondage fiscal. Elle n'a cessé de nous répéter, même face à nos explications, qu'elle avait tout payé et qu'elle n'avait aucune dette envers l'Etat italien. « (...) *Io in Italia ho pagato tutto e non ho debiti con il fisco (...)*!!! » (Trad. J'ai tout payé en Italie et je n'ai aucune dette envers les autorités fiscales). Par ailleurs, une autre personne, rencontrée dans un café italien dans le centre-ville de Chambéry, a refusé de participer à l'enquête, car il ne voulait pas transposer son histoire privée dans l'espace public.

Nous avons eu beaucoup plus de mal à entre en contact avec des familles tant à Chambéry qu'à Nyon, alors que nous étions convaincue du contraire.

Effectivement, bien qu'à Chambéry, soit les COMITES, soit l'Ente Gestore¹³⁵⁴, ces deux organismes se soient mobilisés pour nous orienter dans nos recherches avec toutes les recommandations nécessaires et nous aient signalé plusieurs familles, mais pour les raisons que nous venons de décrire ci-dessus, nous n'en avons trouvé aucune. C'est par l'intermédiaire de personnes rencontrées au sein de la Mission catholique de Chambéry, que nous avons pu entrer en contact avec la première famille tandis que le deuxième groupe familial, nous l'avons rencontré grâce au réseau local de notre propre famille. Pendant notre déplacement à Chambéry, nous avons aussi fréquenté quotidiennement un café italien, dans l'espoir de trouver des familles correspondant à nos critères, mais sans succès. A Nyon, au contraire, nous avons pu compter sur un réseau solidaire de vieilles connaissances et de liens que nous avons maintenus pendant ces dernières

¹³⁵³ MINISTERO DEGLI AFFARI ESTERI E DELLA COOPERAZIONE INTERNAZIONALE, *Italiani nel mondo*, www.esteri.it. Les COMITES (Comitato degli italiani all'estero), fondés en 1985, (loi 8 mai 1985, n.205) sont des organismes représentatifs de la collectivité italienne à l'étranger. Les membres sont élus directement par nos concitoyens italiens à l'étranger et depuis 2003, ils opèrent aussi dans les relations avec les représentants diplomatiques-consulaires.

¹³⁵⁴ Les *Enti gestori*, sont des organismes, à but non lucratif, qui reçoivent des subventions s du Ministère des Affaires étrangères, pour organiser et gérer les cours d'italien auprès des écoles locales.

années, avec les immigrés ou ceux issus de la migration italienne et, en particulier, les parents de nos élèves ainsi que certains représentants des associations récréatives et culturelles présentes à Nyon.

Le recueil des interviews ont tous été menés à terme au cours de l'année 2017. Cependant des 28 entretiens prévus auprès des divers acteurs de ces immigrations, 27 ont été conclus, la 28ème personne ayant refusé. Nous avons abandonné l'idée de relancer cette personne.

2.6.3. Difficultés rencontrées dans la conduite des entretiens

Les autres difficultés rencontrées sont strictement liées à la conduite de nos entretiens. Dans la phase initiale, nous nous référons en particulier à nos premières interviews qui ont eu lieu du 15 au 24 novembre 2015, soit dans le district de Nyon que dans l'agglomération chambérienne, bien que nous ayons préparé en détail notre démarche à suivre, en travaillant à la cohérence, bien que nous ayons nos canevas de questions sous la main, bien rédigés selon une suite logique et pertinente, nous n'étions pas sûrs d'avoir mené nos entretiens correctement, c'est-à-dire selon nos propres critères établis.

Nous n'avions pas toujours pu assurer le maintien du fil de la conversation comme nous l'aurions souhaité, ou respecter l'ordre des questions prévues, car nos témoins dans leur récit passaient d'un point à l'autre, sans répondre vraiment à nos questions, ce qui faisait que parfois ils anticipaient des points et parfois ils en manquaient d'autres. Ils répétaient certains thèmes, en ajoutaient ou en omettaient d'autres. Et même si Kaufmann soutient que « la grille des questions est un guide très souple (...) pour faire parler les informateurs autour du sujet, l'idéal étant de déclencher une dynamique de conversation plus riche que la simple réponse aux questions, tout en restant dans le thème, »¹³⁵⁵ nous avons la sensation que nos interviews manquaient de cohésion et cohérence et que nous étions trop dépendant du questionnaire rédigé.

Les entretiens que nous avons conduits, plus tard, du 7 au 12 juin 2016 à Chambéry, ont été, selon notre perception, beaucoup plus flexibles, mieux gérés : nous étions probablement moins saisi par cette anxiété de performance qui veut, à tout prix, qu'on soit à la hauteur de la situation. Les questions étaient, bien entendu, disposées selon une hiérarchie thématique préalablement établie, mais le ton et probablement la formulation de ces questions étaient délibérément beaucoup plus proche d'une conversation entre deux individus qui veulent traiter d'un sujet que d'un questionnaire auquel répondre en se limitant avec des phrases simples et brèves qui instaure, comme Kaufmann soutient, une hiérarchie dans l'interaction entre l'enquêteur et l'enquêté. Cette approche nous a permis d'obtenir beaucoup plus d'informations car, étant moins soumis à notre support d'enquête, nous avons pu parler plus librement et établir une conversation « guidée », car toujours centrée sur nos objectifs de recherche.

¹³⁵⁵ KAUFMANN J.C., 2007/2008, *op.cit.*, pp.44-45.

Nous sommes en phase avec les propos exprimés par Kaufman qui soutient que « Le but de l'entretien compréhensif est de briser cette hiérarchie, le ton à trouver est beaucoup plus proche de celui de la conversation que du questionnaire administré du haut ». ¹³⁵⁶

En outre, nous avons voulu prendre des notes pendant les entretiens, comme il est convenu et aussi conseillé par plusieurs ethnologues et anthropologues, mais quelques inconvénients sont survenus et ont intéressés soit nous-mêmes, en tant que chercheur, soit certains de nos témoins. Le premier inconvénient relève de la difficulté d'écrire pendant l'entretien car notre regard et notre attention tournés vers notre journal de terrain nous oblige à négliger automatiquement nos interlocuteurs, qui en subissent, en quelque sorte, les effets. Lorsque nous avons voulu enregistrer dans notre journal de terrain nos suggestions, nos impressions ou tout ce qui attirait notre attention, nous nous sommes aperçus que nos témoins interrompaient immédiatement la conversation et attendaient avec respect que nous finissions d'écrire. Cela leur faisait perdre le fil du discours et ce n'était certainement pas le but. Bien que nous les sollicitions à continuer, ils s'y opposaient comme par politesse. Bertaux soutient que « le sujet, voyant que vous écrivez, parle plus lentement ; il prend le temps de réfléchir (vous aussi) » ¹³⁵⁷ une attitude qui ne convient pas à notre type d'approche et à nos interlocuteurs. Nous-mêmes, sachant que nos interlocuteurs attendaient que nous finissions d'écrire, nous étions obligés de noter plus rapidement nos observations, pour reprendre l'interaction, mais cela au détriment d'apports d'informations complètes.

Voilà pourquoi la plupart des annotations relevées dans notre journal de recherche ont été enregistrées immédiatement après les entretiens. En outre, c'est en travaillant sur le terrain, que nous avons ressenti le besoin d'intégrer dans notre guide de questions, d'autres points qui nous ont semblé, en l'occurrence, cohérents avec nos questions de recherche, surtout quant aux appartenances premières de la G1 (liens etc.).

Nous avons, par ailleurs, pu constater que, bien que nous ayons défini et sélectionné scrupuleusement nos catégories d'interlocuteurs, qui auraient dû constituer nos corpus, c'est sur le terrain que de nouveaux besoins en témoins ont émergé. C'est le cas du Missionnaire de la Mission catholique de Chambéry que nous avons souhaité rencontrer pour une interview. Nous avons estimé cette rencontre nécessaire car il s'agit d'une figure particulièrement importante qui a opéré dans le passé et qui opère encore aujourd'hui au sein du milieu migratoire italien ou issu de la migration à Chambéry. Nous avons considéré que, de par sa fonction, il pourrait contribuer à nous fournir des données sur l'évolution des communautés italiennes à Chambéry dans leur relation à la Mission catholique, dans leur rapport à la « langue et à leur culture d'origine ». Cela implique que nous avons dû également solliciter le Missionnaire de Nyon, pour lui demander de participer à un entretien, afin d'être en mesure de réaliser l'étude comparative entre les deux contextes, comme nous l'avons prévu dans nos objectifs et démarches.

¹³⁵⁶ KAUFMANN J.C., 2007/2008, *idem*, p.48.

¹³⁵⁷ BERTAUX D., 2014, *op.cit*, p.66.

Nous avons présenté les différentes phases de notre enquête qui prévoient une série de démarches méthodologiques à suivre et que nous avons cherché à satisfaire au mieux pour bien conduire nos entretiens et pour bien gérer les recueils de nos témoignages. Mais, bien que guidée par des consignes de sociologues reconnus, il y a de toute évidence un écart entre ce qui est attendu dans les démarches scientifiques et le travail effectivement réalisé par le chercheur sur le terrain, surtout quand celui-ci ou celle-ci est débutante. Ainsi, suite à nos premières enquêtes, nous avons pu constater que divers facteurs et obstacles sont intervenus lors du travail de terrain, ce qui nous a parfois éloignés des techniques recommandées et nous a contraints à adopter d'autres stratégies si nous voulions obtenir un corpus cohérent et atteindre nos objectifs de recherche.

CHAPITRE 3. DÉMARCHES ET MÉTHODES D'ANALYSE ADOPTÉE(S)

3.1. Une approche qualitative interprétative

Rappelons ici que la méthode *empirico-inductive qualitative* est définie *empirico* car elle appuie ses fondements théoriques de l'expérience, elle considère que la connaissance scientifique se base sur l'accumulation d'observations de terrain, dites empiriques. Elle est aussi définie comme *inductive* car les chercheurs tentent de développer une compréhension des phénomènes à partir d'un ensemble de données. Elle nous permet, par l'induction, d'effectuer un raisonnement qui nous incite à extraire des lois générales à partir de l'observation de plusieurs faits particuliers. Elle est enfin définie *qualitative* car elle se base sur la collecte des informations recueillies par enquête sur le terrain, par une analyse en profondeur des témoignages qui permettra au chercheur, à travers une analyse comparative et sur la base des récurrences de construire son modèle par rapport à l'objet étudié. Elle est aussi *interprétative* car il s'agit d'analyser les faits observés sur la base de l'interprétation scientifique du chercheur.

L'approche méthodologique *empirico-inductive qualitative* se caractérise par un ensemble de démarches à suivre : elle prévoit la prise directe avec les phénomènes humains et sociaux pour s'interroger sur leur fonctionnement et leur signification. A ce propos, Bertaux souligne que tous les aspects de la société peuvent donner lieu à une investigation sociologique.¹³⁵⁸ Ces phénomènes sont étudiés à travers des enquêtes de terrains, avec des modalités d'approche particulières selon l'objet de recherche, l'analyse des corpus (analyse du discours et du contenu) et la restitution de la recherche qui prévoit donc la publication ainsi que la diffusion des connaissances produites.

Nos deux ancrages disciplinaires, ethnosociolinguistique et socio-anthropologique, dont la proximité n'est plus à démontrer, nous permettent, à travers le traitement du « recueil des informations » ou de « l'assemblage des observables » de rassembler les informations par le biais d'un triage des éléments qui forment des pièces et les transformer de statut de « phénomènes ordinaires, spontanés » en statut d'« informations à observer».

3.2. Etapes de l'analyse

Nous en avons retenu les principes fondateurs à l'analyse comme suit :

- De la phase analytique préalable à la phase de synthèse interprétative, soit :

- « s'interroger sur le fonctionnement des phénomènes humains/sociaux (...) et rechercher des réponses dans les données (interactions, contextes, représentations).¹³⁵⁹

¹³⁵⁸ BERTAUX D., 2014, *idem*, p.34.

¹³⁵⁹ BLANCHET P., 2012, *op.cit.*, p.34.

- ou « dégager d'éventuelles tendances possibles (ou « processus récurrents » selon Mucchielli¹³⁶⁰) dans certains types de contextes ethnosociolinguistiques et plus largement sociétaux » d'après Blanchet¹³⁶¹.

- La phase de synthèse interprétative selon les procédures méthodologiques, soit :

- la mise en relation triangulaire (- observables, contextes, informations -), identifications des paradoxes ou antagonismes apparents, comparaison jusqu'à la saturation (à ce que l'étude de nouveau cas n'apporte plus d'enrichissement significatif pour le type de cas étudié) ;

- comprendre « le fonctionnement interne - tensions comprises - de l'objet social étudié » (Bertaux)¹³⁶² pour lui « donner du sens par interprétation de son fonctionnement » (Blanchet)¹³⁶³ ;

- « construire une interprétation modélisée, transférable et vérifiable, des phénomènes observés dans leur fonctionnement complexe en contexte¹³⁶⁴ et « élaborer un modèle de ce fonctionnement sous la forme d'un corps d'hypothèses plausibles, toujours selon Bertaux¹³⁶⁵.

- « évoluer vers la formulation d'une théorie »¹³⁶⁶ pour Mucchielli car, selon cet auteur, le résultat qui émerge d'une telle démarche est incontestablement de type scientifique et comparable aux théories que formulent les sciences expérimentales¹³⁶⁷.

Pour finir, l'objectif *n'est pas celui* « d'établir des lois universelles » selon Bertaux (2014), point de vue partagé par Blanchet : « Les résultats *ne visent pas à une* « *prédictibilité généralisée sur un élément précis* ». ¹³⁶⁸

Ce que nous apporte la socio-anthropologie, c'est la phase ultime des analyses, soit l'identification et la typification des divers *processus* en jeu (Gohard-Radenkovic)¹³⁶⁹ qui sous-tendent à tous les niveaux des faits et des propos observables, la mise en lien de ces faits et discours étudiés, les actes, comportements et interactions des individus et la mise en lien de ces actes, comportements et interactions qui ne se comprennent que recontextualisées dans le temps et l'espace, et ceci de manière comparative.

¹³⁶⁰ BLANCHET P., 2012, *op.cit.*, p.36. Philippe Blanchet cite MUCCHIELLI A. (Dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Colin, p.78.

¹³⁶¹ BLANCHET P., 2012, *op.cit.*, p. 58.

¹³⁶² BERTAUX, 2014, *op.cit.*, p.20.

¹³⁶³ BLANCHET P., 2012, *idem*, p.58.

¹³⁶⁴ BLANCHET P., 2012, *ibidem*.

¹³⁶⁵ BERTAUX, 2014, *idem*, p.20.

¹³⁶⁶ BLANCHET P., 2012, *op.cit.*, p.36, cite Alex MUCCHIELLI, p.31

¹³⁶⁷ BLANCHET P., 2012, *idem*, p.71, cite Alex MUCCHIELLI, *idem*, p.32.

¹³⁶⁸ BLANCHET P., 2012, *ibidem*.

¹³⁶⁹ GOHARD-RADENKOVIC A., 2006, « *La relation à l'altérité en situation de mobilité dans une perspective anthropologique de la communication* », HDR sous dir. de WINKIN Y. ENS-Université de Lyon II- Lumière, pp.154-157.

3.3. Mise en œuvre d'une analyse interprétative comparative

Rappelons que nous avons donc choisi *une approche qualitative interprétative* qui prévoit différentes étapes dans la méthode d'analyse qui y est liée : la pré-analyse, la catégorisation, le codage, et l'interprétation des entretiens. Par ailleurs, comme nous l'avons annoncé dans notre Introduction, nous rappelons ici que le choix de deux contextes nationaux, et plus spécifiquement régionaux, impose inévitablement *une démarche comparative*. Cette démarche constitue le fil directeur commun de toutes nos analyses car nos entretiens se caractérisent par des témoignages d'acteurs et de co-acteurs qui ont chacun leurs homologues dans l'autre contexte, ce qui exige un travail de confrontation continu entre ces représentants des différentes sphères (publiques, parapubliques et privées) que nous avons identifiées.

Nous avons en un premier temps constitué les trois Corpus

- **Corpus 1** : (8 témoins) sphère publique et parapublique italienne, suisse et française (Vaud-Savoie)
- **Corpus 2** : (20 témoins) sphère privée de la famille italienne (Vaud – Savoie)
- **Corpus 3** : objets matériels /immatériels dans la sphère privée de la famille italienne (Vaud-Savoie).

Puis nous avons élaboré nos fiches biographiques, nos canevas de récits de vie et d'entretiens biographiques. Nous avons interrogé et enregistré les membres des familles de la (G1), de la G2 et G3, les directeurs et les *direttrici* des LCO/ELCO, des missionnaires et présidents d'associations que nous avons sélectionnés.

Pour mener à bien nos analyses, nous avons procédé à des étapes que nous décrirons ci-dessous.

3.4. Les préalables à l'analyse des témoignages

3.4.1. 1^{ère} étape : les modalités de transcription

3.4.1.1. Un choix à faire

Nous passons donc à la phase suivante qui se caractérise par l'analyse de l'archivage des productions enregistrées qui sont ensuite transcrites intégralement. En ce qui concerne l'utilité de la transcription écrite de l'entretien oral, il y a plusieurs points de vue et positions. Il y a des chercheurs comme Bertaux¹³⁷⁰ qui affirme que « ni la retranscription, ni l'enregistrement sont indispensables car la prise de note en cours ou immédiatement après l'entretien dans un cahier de terrain peut suffire ». Il justifie sa position sur la base du fait que l'enregistrement retient le paraverbal (ton de la voix, intonation, prononciation rythme, pause etc.) mais il ne retient pas le

¹³⁷⁰ BERTAUX D., 2014, *op.cit.*, p. 74

non-verbal (attitude corporelle, gestualité, regards, mimiques, réactions émotives, etc.). Il ne reste que les mots qui ne représentent que les 10% du message émis, selon certains experts.

Du même avis, Kaufmann affirme que la retranscription intégrale de l'entretien « change la nature du matériau de base » et que l'oral « est infiniment plus riche et complexe : ses rythmes, les intonations et les silences (...), il permet un accès plus direct à l'émotion » (p.76). Même si les deux scientifiques admettent le fait que le texte écrit peut représenter un bon matériau de base, Kaufmann conseille de procéder par *fiches* car elles « permettent d'accumuler des observations prise sur le vif dans leur fraîcheur initiale » (Kaufmann, p.76). De son côté, Bertaux soutient que la retranscription peut « servir surtout, dans la phase initiale de l'activité du chercheur, pour constater ses défauts et ses lacunes en tant qu'intervieweur (...) et que la tenue d'un cahier de terrain où est noté tout ce qui concerne les démarches de terrain (...) entraîne à l'écriture »¹³⁷¹.

Patrick Chardenet soutient de son côté que la transcription de l'entretien doit être choisie selon l'objet d'étude. Il y aura donc une différente manière de transcrire l'entretien, selon s'il s'agit de travaux visant l'objet langue ou de travaux concernant l'objet langagier, l'analyse de discours, ou de travaux centrés sur les comportements qui focalisent leur analyse sur les éléments de sens, comme notre recherche, où une transcription écrite du discours est également préconisée mais en rapport à des catégories sémantiques. Ce genre d'analyse dite « de contenu » se concentre davantage sur la notion de thème, sur la capacité d'isoler des catégories thématiques en fonction des objectifs de recherche, selon des critères hiérarchique à déterminer (hyper thème, thèmes, sous-thèmes, descripteurs, arguments, contre-argument)¹³⁷².

Plus qu'une transcription fidèle des entretiens, nous allons, pour notre part, déconstruire le corpus pour le traiter en appliquant les paramètres de l'analyse de contenu qui procède selon des principes bien précis, explicités par Blanchet dans le *Guide*. Premièrement à travers une lecture verticale des entretiens pour dégager les thèmes sur lesquels le chercheur s'interroge et qui correspondent aux réponses aux questions, d'après les thèmes du guide d'entretien ou catégories sémantiques et ensuite à travers une lecture horizontale par entrée thématique, qui relève dans tous les entretiens ce qui est dit sur chaque thème (même l'absence de discours), sur ce qui a été dit sur chaque thème et sur les relations entre les thèmes¹³⁷³.

3.4.1.2. Comment transcrire la(les) langue(s) des entretiens ?

Bien que cette étape ne soit pas obligatoire, nous avons fait le choix de retranscrire intégralement tous les entretiens, en respectant la langue utilisée par nos témoins sans traduire leurs propos (sauf les extraits dans le corps du texte).

Mais avant de nous pencher sur le type de transcription, nous nous arrêterons sur la question de la langue ou des langues qui ont été choisies par nos interlocuteurs, ce qui, pour notre

¹³⁷¹BERTAUX D., 2014, *idem*, pp.73-108.

¹³⁷² CHARDENET P., « L'échange avec les acteurs comme méthode de production de données (Entretien et groupes de discussion) » dans BLANCHET P. ET CHARDENET, 2011, *op.cit*, pp.80-81.

¹³⁷³CHARDENET P., « L'échange avec les acteurs comme méthode de production de données (Entretien et groupes de discussion) » dans BLANCHET P. ET CHARDENET, 2011, *op.cit*, p.81.

problématique, n'est pas neutre. C'est pourquoi nous indiquerons dans ce tableau ci-dessous de façon précise la langue ou les langues utilisées successivement ou en alternance, soit le français et, ou l'italien et, ou le *dialetto*, par nos informateurs pendant l'entretien.

ACTEURS-CO-ACTEURS/TÉMOINS	LANGUE DE L'ENTRETIEN IT (ITALIEN), FR (FRANÇAIS), (D (DIALETTO)
CORPUS 1	
Le directeur de Nyon, Claude	FR
Le directeur de Chambéry, François	FR
La <i>direttrice</i> des LCO (Consulat de Lausanne), Lidia	FR
La <i>direttrice</i> des ELCO Consulat de Lyon), Mariarosa	IT
Le missionnaire de la M. C. de Nyon, Padre Giorgio	IT
Le missionnaire de la M. C. de Chambéry, Padre Francesco	FR
Le vice-président de l'association de Nyon, Gaetano	FR
La présidente de l'association de Chambéry, Laura	FR
CORPUS 2	
G1	
Renato, Nyon	D / IT / FR
Clelia, Nyon	IT
Salvatore, Nyon	D / IT / FR
Clara, Nyon	D / IT / FR
Pasquale, Chambéry	IT/D
Maria, Chambéry	IT/D
Pietro, Chambéry	IT/D
Rosa, Chambéry	IT/D
G2	
Paolo, Nyon	FR
Daniela, Nyon	IT /FR
Enzo, Nyon	IT/D
Anna, Nyon	FR
Giovanni, Chambéry	FR
Sandra, Chambéry	FR
Alessandro, Chambéry	FR
Laura ¹³⁷⁴ , Chambéry	FR
G3	
Domenico, Nyon	FR
Roberto, Nyon	FR
Lorenzo, Chambéry	FR
Frederica, Chambéry	FR

Nous avons effectué ces transcriptions en essayant de restituer le plus possible, comme l'entendent Thibaut Rioufreyt¹³⁷⁵ et Anne Revillard, « le propos de l'interviewé(e) » et « la fidélité au discours tenu »¹³⁷⁶ par le biais d'une transcription littérale, soit « mot à mot, avec les

¹³⁷⁴ Rappel : Laura ne nous a pas donné d'interview mais les échanges par téléphone ont eu lieu en français.

¹³⁷⁵ RIOUFREY T., 2016, Fiche méthodologique n° 1, La transcription d'entretiens en sciences sociales enjeux, conseils et manières de faire, p, 2.

¹³⁷⁶ REVILLARD A, « Fiche pratique n°5 –La transcription de l'entretien » dans *Méthodes qualitatives 2 – L'entretien biographique*, Master 1 Sociologie - Sciences Po, 2016-2017, p, 19.

interjections, (...) les fautes de syntaxe et de concordance des temps, les subordonnées hachées ou bouleversées, les redites, les répétitions, les impropriétés de langage »¹³⁷⁷. Nous ajouterons pour notre part, les pauses, les arrêts que nous indiquerons soit par des virgules (pauses courtes), soit par des points de suspension (pauses longues), nous éloignant des différentes conventions de transcriptions recommandés, notamment pour l'analyse de corpus linguistiques ce qui n'est pas notre choix méthodologique). Etant donné la densité des témoignages qui ponctuent nos phrases et plus largement nos analyses, nous avons souhaité rendre lisible notre texte et fluide sa lecture.

Nous avons respecté la ou les langues utilisées par nos informateurs même si parfois il était extrêmement difficile de transcrire un *dialetto* éloigné du nôtre, à peine compréhensible, ou bien un mélange de *dialetto* et d'italien, lui-même pas toujours compréhensible, émaillé ici et là de termes français inappropriés ou inventés par interlocuteurs. Ce choix, surtout dans le cas de la transcription d'une « langue bricolée », ne constitue pas pour nous le respect « d'une habitude de recherche routinisée »¹³⁷⁸, ni encore moins une tâche purement mécanique, mais la conséquence d'une réflexion méditée. Elle s'avère une activité incontournable et très utile car elle représente pour nous un outil de travail important avec lequel œuvrer. Elle nous permet :

- d'avoir une vision d'ensemble de l'entretien sous les yeux ;
- de pouvoir, lire, relire, nous imprégner du discours ;
- de repérer les blocs narratifs et les éléments dans ces blocs qui font sens ;
- d'identifier les thèmes, sous-thèmes etc., en lien aux objectifs d'analyse des corpus envisagés ;
- de hiérarchiser les thèmes d'analyse en regard de nos objectifs spécifiques d'analyse ;
- de comprendre le degré d'intégration de la personne dans le pays d'immigration en regard de ses ressources et pratiques linguistiques ainsi que de ses pratiques socioculturelles.

3.4.2. 2ème étape : traitement des témoignages

3.4.2.1. Catégorisation des thèmes et sous-thèmes

Nous avons donc procédé au traitement des témoignages en tenant compte des objectifs spécifiques d'analyse que nous avons définis pour chaque corpus mais qui ont été conçus en lien à nos objectifs généraux et transversaux de recherche.

Pour faire comprendre cette étape, nous allons l'illustrer par *un exemple, celui des Directeurs d'écoles et des Directrices des LCO/ELCO) du Corpus 1 (sphère publique)* dont nous avons circonscrit les objectifs spécifiques de recherche comme suit :

- profils et parcours, capitaux langagiers, sociaux, culturels, de mobilités, professionnel, rapports aux langues ;
- représentations de l'Italie, de l'italien, de la « culture » italienne, des immigrés italiens et de leurs modes d'intégration, d'identification, etc.;

¹³⁷⁷ DESCAMPS F., 2005, « De l'extraction des informations à la transcription intégrale », in *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, pp. 433-449.

¹³⁷⁸ THIBAUT RIOUFREY, 2016, *op.cit.*, p.3.

- représentations des LCO ou des ELCO/ELVE, sur les apports et limites de ces dispositifs, et sur leurs perceptions de leur fonction et propres conceptions de ces cours;
- perceptions du rôle voire de l'impact de ces LCO ou des ELCO/ELVE au sein des familles dans la transmission (ou non) du patrimoine linguistique et culturel familial auprès des descendants.

Après avoir lu et relu les entretiens, nous avons repéré les éléments significatifs et saillants en les regroupant en *catégories thématiques* (celles que nous avons élaborées) et les avons surlignés de différentes couleurs pour mieux caractériser les divers processus en jeu, en tâchant de typifier à chaque étape pour chaque informateur les parcours, capitaux, représentations, rapports à, stratégies, réseaux, liens, rôle, etc. au moment des analyses.

A partir des témoignages de nos informateurs ont pu surgir de nouveaux thèmes ou de nouveaux concepts transverses auxquels nous n'avions pas pensé et nous nous sommes donc ajustée à ces « découvertes » faites lors de nos analyses. Nous reviendrons sur cet aspect dans notre Synthèse finale.

3.4.2.2. Identification des thèmes et sous-thèmes

Selon l'approche comparative que nous nous sommes donnée, nous avons élaboré une grille d'analyse de contenu à partir de nos principales questions, en la divisant verticalement en deux parties, en lien avec les témoins et leurs témoignages, et ensuite horizontalement, organisées autour des catégorisations/sous-catégorisations thématiques qui à la fois sont le résultat d'une élaboration thématique de notre part mais aussi de nouvelles catégories émergeant des témoignages. Pour ce, pour des raisons de cohérence dans nos analyses, nous n'avons pas suivi l'ordre de la narration de chacun de nos témoins, souvent racontée dans le désordre, mais reconstruit un ordre logique, qui restitue le parcours d'une personne, ses points de vue de manière chronologique, dans le temps et l'espace, au service de nos objectifs spécifiques qui guideront nos analyses.

Afin d'illustrer nos démarches, nous donnons un exemple concret tiré de cette étape d'analyse *des capitaux de mobilité des Directrici dans le Corpus 1 (sphère publique)*. Ci-dessous nous montrons la manière dont nous avons procédé pour typifier les réponses recueillies dans les témoignages, en partant de l'exemple des capitaux de mobilité de nos deux Directrici des Bureaux des écoles à Lausanne et à Lyon. Nous avons sélectionné des extraits d'entretien en les regroupant en thèmes et sous-thèmes ce qui nous a permis d'identifier et de catégoriser, dans ce cas présent, leurs expériences touristiques, estudiantines, professionnelles ainsi que leurs ressources linguistiques et sociales acquises lors de leurs séjours à l'étranger.

Catégorisations thématiques	Directrice LCO de la circonscription consulaire de Lausanne- M. Lidia (1951) (Veneto)	La Directrice de Lyon, Mme Rosamaria Directrice ELCO/ELVE la circonscription consulaire de Lyon Mme Rosamaria (1954) (Sicile)
Capitaux de mobilité (Séjour à l'étranger (linguistiques,	-j'avais suivi la formation qui faisait à Tours, en France - j'avais habité beaucoup à Paris pendant tous les parcours (de formation)	- la prima esperienza i miei primi due soggiorni svizzeri quello à Chexbres (1967) al collegio <i>Prealpina</i> et à la Combe (1968) (...), -sono stata anche a Grenoble, un mese

<p>professionnels, touristiques, échanges de classes etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - quand j'étais Chef d'établissement secondaire des écoles d'hôtellerie (en Italie), j'avais fait des liaisons avec les écoles d'hôtellerie françaises -(quand) j'étais proviseur d'une école technicienne... j'avais envoyé beaucoup des élèves (...), en France, en Angleterre et en Allemagne -comme proviseur j'ai participé à Paris à la Sorbonne avec un parcours de formation avec les proviseurs de 5/6 pays d'Europe pour une formation des échanges à niveau professionnel -mais comme travail professionnel vrai (...), en 2004, dans le Consulat de Lausanne pour m'occuper des cours de langue et de culture : moi j'avais 4 cantons (...) Vaud, Valais, Fribourg et Neuchâtel - envoyée par le MAE Italien comme Présidente de commission d'examens dans des écoles italiennes à l'étranger en Afrique (en Erythrée à Asmara, en Ethiopie ad Addis-Ababa), en Allemagne à Cologne et en Grèce, à Athènes (...) - l'expérience actuelle en Russie, (2013) qui est encore en cours (2014) (...) je suis le Proviseur d'une école complexe à partir de l'école d'enfance jusqu'à le <i>liceo</i> que j'ai mis en place. - j'ai connu l'Angleterre, les Etats-Unis 	<p>all'università sempre giovane</p> <ul style="list-style-type: none"> - poi ho fatto invece una serie, parecchi stage estivi in Inghilterra (...) tutte tappe perché apprendessi anche l'inglese: a Londra, a Weims, in Irlanda - infine poi quest'ultima esperienza lavorativa all'estero (in Francia a Lione) (...) il mio ambito a Lione è molto complesso io ho un territorio vastissimo che comprende da Grenoble fino sostanzialmente a Ginevra -durante questi nove anni (...) sono andata a fare gli esami di maturità all'estero perché è una cosa alla quale siamo tenuti per dovere d'ufficio ... come presidente delle commissioni (...) in Arabia, a Gedda.
--	--	---

2^{ème} étape : repérage d'indices dans les témoignages dans chaque contexte : exemple des deux Directrices

3.4.3. 3^{ème} étape : interprétation des témoignages et analyses comparatives des résultats

Nous allons procéder en un premier temps par une « lecture » verticale des témoignages de chacun des deux interlocuteurs et par une première étape d'interprétation des propos de nos interlocuteurs en lien avec les différentes entrées thématiques. Nous allons ensuite effectuer une lecture horizontale de ces mini-corpus ce qui nous permettra d'élaborer une deuxième étape d'interprétation, s'appuyant sur la comparaison des résultats d'analyse entre les deux témoignages sur le thème concerné, en la résumant dans une « synthèse intermédiaire ».

Etant donné l'importance et la densité des entretiens recueillis dans le Corpus 2, composé des représentants de la G1, G2 et G3, soit 20 personnes au total, nous avons ressenti la nécessité d'élaborer un tableau récapitulatif dans lequel nous avons restitué les typifications que nous avons tirées de nos analyses afin de disposer d'une vue d'ensemble, de mieux faire apparaître les divergences et similarités entre nos différents informateurs. (Voir Annexe n.1)

3.4.4. 4^{ème} étape : organisation des analyses des Corpus

3.4.4.1. Corpus 1. Sphère publique et parapublique

Pour le Corpus 1, constitué des représentants de la sphère publique et parapublique, nous avons procédé par tandem, avec un témoin en Vaud et son homologue en Savoie, à travers une analyse verticale des témoignages en lien avec nos catégories thématiques. Nous avons ensuite effectué une analyse comparative horizontale, en lien avec les entrées thématiques susmentionnées, et

avons conclu après chaque sous-corpus avec des synthèses intermédiaires, typifiant similarités et différences entre les deux représentants.

CORPUS 1 SPHÈRE PUBLIQUE ET PARAPUBLIQUE ITALIENNE, SUISSE ET FRANÇAISE (VAUD-SAVOIE)
--

Sous-corpus 1

<i>Acteur social en Vaud</i>	<i>Acteur social en Savoie</i>
Directeur du collège de Nyon	Directeur d'école d'application de Chambéry

Analyse verticale de l'entretien puis analyse comparative horizontale des deux entretiens Synthèse intermédiaire
--

<i>Acteur social en Vaud</i>	<i>Acteur social à Chambéry</i>
<i>Directrice LCO (Consulat de Lausanne)</i>	<i>Directrice ELCO (Consulat de Lyon)</i>

Analyse verticale de l'entretien puis analyse comparative horizontale des deux entretiens Synthèse intermédiaire
--

Sous-corpus 1

<i>Acteur social en Vaud</i>	<i>Acteur social à Chambéry</i>
Missionnaire de la mission catholique de Nyon (VD)	Missionnaire de la mission catholique de Chambéry (VD)

Analyse verticale de l'entretien puis analyse comparative horizontale des deux entretiens Synthèse intermédiaire
--

<i>Acteur social en Vaud</i>	<i>Acteur social à Chambéry</i>
Vice-président de l'association italienne les « Italiens de la Côte »	Présidente de l'association « les Piémontais en Savoie »

Analyse verticale de l'entretien puis analyse comparative horizontale des deux entretiens Synthèse intermédiaire
--

3.4.4.2. Corpus 2. Sphère privée

Le Corpus 2, comme nous l'avons vu plus haut, est composé des représentants de la sphère privée, soit les membres de trois générations. Du fait de cette configuration générationnelle, nous avons procédé d'une manière différente que pour l'analyse du Corpus 1, tout en maintenant l'approche comparative tout le long de nos analyses.

Nous avons conçu l'analyse de ce corpus, selon une démarche verticale, en partant des deux couples de Nyon, appartenant à la G1, dont nous avons comparé les résultats ; pour ensuite poursuivre avec leurs enfants, les deux couples de la G2 dont nous avons confronté les propos sur les mêmes thèmes, en tâchant de les typifier ; et enfin avec leurs petits-enfants, les deux jeunes

adultes de la G3 dont nous avons également comparé les résultats. Nous avons procédé ensuite de la même manière avec nos témoins de la G1, G2 et G3 à Chambéry.

Nous avons choisi cette démarche d'analyse intergénérationnelle, tour à tour verticale et horizontale, parce que nous avons postulé qu'elle nous permettra de mieux appréhender les processus de transmission de la langue et de la culture italiennes au sein des familles dans nos deux contextes respectifs.

CORPUS 2 SPHÈRE PRIVÉE-FAMILIALE (VAUD – SAVOIE)

Sous-corpus 2
Analyse comparative verticale

ACTEURS SOCIAUX A NYON : DEUX FAMILLES	
G1 1 ^{er} couple (grands- parents- Nyon) 2 ^{ème} couple (grands- parents- Nyon)	Synthèse intermédiaire
G2 1 ^{er} couple (leurs enfants- Nyon) 2 ^{ème} couple (leurs enfants- Nyon)	Synthèse intermédiaire
G3 1 ^{er} jeune (leurs petits-enfants Nyon) 2 ^{ème} jeune (leurs petits-enfants Nyon)	Synthèse intermédiaire

ACTEURS SOCIAUX A CHAMBERY : DEUX FAMILLES	
G1 1 ^{er} couple (grands- parents - Chambéry) 2 ^{ème} couple (grands- parents Chambéry)	Synthèse intermédiaire
G2 1 ^{er} couple (leurs enfants-Chambéry) 2 ^{ème} couple (leurs enfants- Chambéry)	Synthèse intermédiaire
G3 1 ^{er} jeune (<i>leur petits-enfants- Chambéry</i>) 2 ^{ème} jeune (<i>leur petits-enfants- Chambéry</i>)	Synthèse intermédiaire

3.4.4.3. Corpus 3. Sphère privée

Le Corpus 3 est composé d'objets matériels et immatériels collectés auprès des différents membres de la famille, au niveau de la G1, G2 ou G3, recueillis à travers des photos et de petits films tournés sur place, que nous avons croisé avec quelques questions posées pendant les entretiens portant sur la trace visible ou invisible, présente ou absente, de ces objets matériels et biens immatériels. Nous considérons leurs présences comme des *indices* de pratiques socioculturelles léguées ainsi que des traces visibles ou moins visibles de la mémoire familiale ainsi

que du rôle direct ou indirect qu'ils ont pu jouer dans la transmission du patrimoine linguistique et culturel familial auprès des générations suivantes.

Pour « interroger les objets », expression que nous mettons délibérément entre guillemets, vu l'incohérence de l'action, nous avons sollicité nos témoins et tenté de leur faire restituer un « récit de vie » de ces objets, à travers des questions qui visaient à compléter leurs trajectoires. Nous avons questionné nos témoins pour savoir d'où provenaient ces objets, à quelle période se réfèrent-ils, comment étaient-ils parvenus chez eux et pour quelles raisons se trouvaient-ils exposés dans leurs logements afin d'en savoir davantage sur les liens qui se sont tissés entre nos témoins et ces objets.

Corpus 3

Repérage des traces d'objets filmés et confrontation avec réponses des témoins sur ces objets

Objets matériels /immatériels, sphère privée italienne (G1 /G2/G3) (Vaud-Savoie)

Il s'agit souvent d'objets de faible et modeste valeur marchande, parfois vieux, inutiles, même kitsch quelquefois, définis par les mêmes détenteurs/propriétaires inutiles et démodés mais desquels il semblait difficile de s'en débarrasser. Ces objets sont des archives personnelles, tous potentiellement porteurs d'une forte charge émotive. Ils sont tous représentatifs d'une mémoire individuelle ou collective familiale et peuvent représenter auprès des générations suivantes une trace pérenne de l'histoire familiale qu'elles pourront, à leur tour, transmettre ou pas. Nous ne pouvons sous-évaluer la portée symbolique de ces objets témoins d'un passé, qui ont pu avoir des effets sur les descendants, qu'ils évoquent des souvenirs positifs ou négatifs. Comme expliqué dans le Cadre théorique, l'ensemble des biens matériels ou immatériels faisant partie de l'environnement natif de la G1, agissent directement ou indirectement, comme capital incorporé et symbolique, sur les membres de la famille, déjà par l'éducation des individus et sont donc ainsi soumis, consciemment ou inconsciemment, aux lois de la transmission¹³⁷⁹.

Enfin, il est important de signaler ici que nous avons utilisé un même modèle de fiches biographiques avec quelques différences pour collecter les données de base. En revanche, il existe une différence notable entre les entretiens semi-directifs à caractère biographique plus cadrés et les récits de vie avec des entrées thématiques plus ouvertes. Quant aux entretiens biographiques, nous les avons conçus à partir d'une trame similaire de questions mais nous avons dû nous les ajuster aux profils et fonctions de nos interlocuteurs, et de ce fait nous avons dû insérer des variantes, soit sous forme de questions complémentaires (ex. générations 2 et 3), soit en modifiant des questions inadéquates pour certains de nos interlocuteurs (ex. génération 1). Enfin les canevas concernant les objets matériels et immatériels, s'ils présentent leurs propres questions en raison de la singularité de ce corpus, ont été toutefois pensés en étroite complémentarité avec les récits de vie pour la G1 et les entretiens biographiques de la G2 et de la G3.

¹³⁷⁹ BOURDIEU P., 1985, *Les héritiers*, Editions de Minuit, p.25.

3.4.5. Principes éthiques et anonymisation

Selon les principes éthiques attendus dans une recherche qualitative, nous avons procédé à l'anonymisation des noms et prénoms de nos témoins de la G1, G2, G3, qui ont accepté, de leur plein gré, de nous livrer des données personnelles sur leur vie, et, pour ce, avons systématiquement utilisé des prénoms fictifs, en ajoutant Monsieur ou Madame pour les co-acteurs des institutions et des associations. Nous avons également garanti l'anonymat des noms des établissements scolaires, à Nyon et à Chambéry, pour protéger l'identité des deux directeurs. Par ailleurs, nous avons remplacé par des initiales les noms des entreprises, des usines etc., privées et publiques (dont certaines ont disparu) dans lesquelles ont travaillé nos interlocuteurs et nous nous sommes limitée à indiquer le secteur d'activités.

En revanche nous n'avons pu modifier ni la dénomination des lieux institutionnels publics italiens (comme les deux Consulats à Lausanne et à Lyon) ni celle des lieux parapubliques italiens (Missions catholiques et associations récréatives, culturelles et sportives) pour des raisons évidentes. Les consulats, car ils représentent des repères importants pour les immigrés italiens résidant sur le territoire. Il est donc difficile, si ce n'est impossible, de les rendre invisibles étant donné leur rôle officiel en tant qu'organisme de l'Etat italien à l'étranger et recouvrant, dans les deux pays, deux amples circonscriptions consulaires. même les associations confessionnelles, récréatives, etc., en tant que lieux parapubliques qui ont joué un rôle majeur dans l'accueil et l'accompagnement des immigrés sur des décennies, sont facilement localisables dans le district de Nyon et l'agglomération chambérienne : ce sont donc des structures immédiatement identifiables. On ne peut pas dissimuler leur identité sous une dénomination fictive, car nous perdrons en compréhension et en cohérence. De plus, ces interlocuteurs, à la tête de ces structures, ont été informés des objectifs et démarches de notre recherche et ont accepté pleinement la visibilité de leur fonction et de leur structure. Ils ont montré, en outre, une certaine fierté à partager leur fonction et leur expérience, en toute connaissance de cause.

En raison même du choix du sujet et de la méthode d'analyse, nous n'avons pas pu non plus rendre anonymes les lieux d'origine de nos témoins car nous avons effectué, en amont, un énorme travail de contextualisation historique et géographique, politique et économique, sociolinguistique et socioéducatif, déterminant pour mieux comprendre leurs situations de départ, leurs bagages, leurs parcours, leur évolution, et surtout les spécificités locales, d'autant plus, qu'une bonne partie de la thèse porte sur leurs ressources linguistiques et culturelles qui sont « situées », et qu'ils sont supposés transmettre à leurs descendants : les décontextualiser compromettrait l'analyse même des processus de transmission.

Ces quatre familles sur trois générations ont accepté, par contrat oral, les conditions de notre recherche que nous avons exposées. Un contrat écrit avec signature aurait suscité de la méfiance, faussé la relation voire même conduit à un refus. Le climat de confiance que nous avons réussi à instaurer, a été tel que, suite à notre demande de filmer ou prendre des photos des intérieurs, ils nous ont encouragée à le faire.

Dans le contrat oral, une bonne partie de nos témoins est allée jusqu'à nous demander de restituer les résultats de notre recherche, et c'est ce que souhaitons faire, par souci de réciprocité (don contre don), après la soutenance.

3.5. Synthèse générale comparative : étape finale

Nous croisons les synthèses intermédiaires annoncées précédemment dans une Synthèse générale afin de répondre à la finalité même de notre recherche : soit faire des propositions d'interprétation sur les raisons pouvant expliquer les différences de rapports des jeunes adultes de la G3 vis-à-vis de la « langue et culture italiennes », issues de l'histoire migratoire familiale dans les deux contextes. Nous avons postulé que ces comportements étaient étroitement liés à des stratégies de transmission intergénérationnelle qui ont pu être influencées par différents facteurs externes comme internes aux familles, relevant donc autant des acteurs des sphères publiques et parapubliques que des acteurs des sphères privées. Pour obtenir un paysage global des processus d'identification (ou non) et des processus de transmission (ou non) du patrimoine linguistique et culturel, nous croiserons les résultats d'analyses, menées de manière comparative à Nyon et à Chambéry, au niveau *macro* (politiques étatiques, linguistiques et migratoires), *meso* (institutions, associations, dispositifs) et *micro* (familles, individus, entourage).

La prochaine étape de notre thèse est la Quatrième Partie qui se concentrera, en deux parties, sur les analyses interprétatives et comparatives des témoignages d'acteurs et de biens que nous avons sélectionnés et regroupés en corpus et sous-corpus pour les critères et raisons que nous avons explicités en détail dans notre Cadre méthodologique.

PARTIE IV-1 ANALYSES ET PROPOSITIONS D'INTERPRÉTATION

des témoignages des co-acteurs de la sphère publique et parapublique en Vaud et en Savoie

Introduction

Dans cette partie, nous allons analyser le Corpus 1, constitué des témoignages de représentants de la sphère publique et parapublique afin de répondre à une partie de nos questionnements de départ : soit quelles sont les raisons, les logiques externes au cercle familial, qui expliqueraient des comportements divergents face à « la langue et culture italiennes » chez de jeunes adultes de troisième génération, issus de familles italiennes du Mezzogiorno immigrées dans les années 50/60, en Vaud (Suisse) et en Savoie (France) ?

Dans le cadre de la sphère publique, nous avons interrogé deux représentants de la sphère éducative en Suisse et en France dans le cadre de conventions éducatives avec l'Italie :

- deux directeurs qui ont géré une LCO à Nyon et une ELCO-(ELVE) à Chambéry ;
- deux *direttrici* gérant les LCO/ELCO-(ELVE) dans le cadre des circonscriptions consulaires dans chacune des régions ;

Dans le cadre de la sphère parapublique, nous avons interviewé des représentants d'associations confessionnelles et ceux d'associations récréatives et culturelles italiennes :

- deux missionnaires des Missions Catholiques respectivement à Nyon et à Chambéry ;
- deux présidents d'associations récréatives, culturelles, situées respectivement à Nyon et à Chambéry.

Nos objectifs spécifiques communs seront d'identifier dans les témoignages recueillis par entretiens biographiques :

- leurs profils et parcours ; leur expérience de mobilité ;
- leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues et à l'étranger ;
- leurs représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes » ;
- leurs représentations de la France ou de la Suisse, des Français ou des Suisses ;
- leurs représentations des immigrés, de leurs descendants, de leurs modes d'intégration et d'identification ;
- leurs représentations des stratégies de transmission de la « langue et culture italiennes » auprès des générations suivantes et de leur rôle dans cette transmission.

CHAPITRE 1. ANALYSES DES TÉMOIGNAGES DES DEUX DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE À NYON ET À CHAMBÉRY

Rappelons que, du côté suisse, nous avons interrogé deux directeurs dans la sphère publique : l'un avait accueilli dans son collège les cours de LCO à Nyon, à l'époque de notre mandat (2005-2010) et qui, à la date de l'entretien (2015) était à la retraite depuis 2012. L'autre, du côté français, était le directeur de l'Ecole élémentaire d'application de Chambéry, la seule école primaire dans laquelle, à la date de l'entretien (2016), était encore dispensé un ELCO, devenu progressivement, depuis les années 80, un Enseignement des Langues Vivantes Etrangères (ELVE), transformation qui sera officialisée par une circulaire en 2004¹³⁸⁰. Cependant bien que les cours d'italien soient intégrés dans le cursus scolaire français, ils continuaient d'être donnés par des enseignants sélectionnés *in loco* par l'API¹³⁸¹, une institution fondée en 1975 qui collabore étroitement avec le Consulat d'Italie, auparavant situé à Chambéry puis à Lyon depuis 2008.

1.1. Leurs profils et parcours

Les témoignages des deux Directeurs, concernant leurs parcours d'études, de formation et parcours professionnel, s'inscrivent dans des systèmes éducatifs différents, l'un décentralisé (Suisse) et l'autre centralisé (France), mais aussi dans des trajectoires possibles dans l'un mais pas pensables dans l'autre, représentatives de chacun des deux systèmes. Nous allons voir si nous retrouvons les traces des spécificités propres aux deux contextes concernant les voies d'études, la formation initiale, le recrutement, la promotion des enseignants, etc.¹³⁸².

1.1.1. Le directeur de Nyon, M. Claude

Le Directeur de Nyon, né en 1952 dans le canton de Vaud, est à la retraite depuis 2012. Il a, à la base, une formation d'instituteur : après la Maturité¹³⁸³, il a fréquenté l'Ecole normale pendant 4 ans qui l'a amené à obtenir un Brevet d'instituteur pour enseigner dans le primaire en 1971¹³⁸⁴. Après son Brevet, son premier poste était à Nyon-Prangins où il a travaillé jusqu'à sa retraite.

¹³⁸⁰ BERTUCCI M.-M., 2007, « L'enseignement des langues et cultures d'origine : incertitudes de statut et ambiguïté des missions » dans *Le français aujourd'hui*, vol. 158, no. 3, pp. 28-38 ; DAVID J., LEVALLOIS B., 1983, *L'enseignement de la langue et de la culture d'origine*, Rapport - n° 2005-090 ` mars 2006, p.8. Note de service n°82-165 du 13 avril 1983 : Scolarisation des enfants immigrés, préparation à la rentrée. Voir les dispositifs ELCO/LCO dans le Cadre contextuel.

¹³⁸¹ Site officiel de l'API (« Association pour la Promotion de l'italien ») à Chambéry, Aix-les-Bains, Annecy. L'API, fondée en 1975, travaille en étroite collaboration avec le ministère des Affaires étrangères italien pour l'apprentissage de l'italien dans les écoles primaires des deux Savoie et en Isère qui ont choisi l'italien pour les élèves.

¹³⁸² Voir les politiques éducatives en France et en Suisse dans le Cadre contextuel.

¹³⁸³ Equivalent au Baccalauréat mais les examens écrits et oraux sont organisés au niveau cantonal, ne sont pas anonymes et les jurys sont locaux.

¹³⁸⁴ GRUNDER H.-U., « Ecoles normales » dans *Historisches Lexikon der Schweiz*. « La formation (...) durait généralement quatre ans (...). Dans la plupart des cantons, elle a été portée à cinq ou six ans dans les années 1980. »

Après trois ans d'enseignement, souhaitant évoluer dans son métier, il a suivi une formation complémentaire pour avoir la responsabilité des classes « Prim' Sup », soit l'élite de l'école primaire. Il dit à ce sujet :

« J'ai fait une formation complémentaire qui a duré quatre ans (...) ¹³⁸⁵, branché sur l'allemand, sur le français, sur les doctrines pédagogiques, avec examen à la clé, avec stage linguistique en Allemagne, (...) sur les branches scientifiques, pour ensuite avoir, ce qu'on appelait des classes prim' sup. (...).

Puis il a été détaché pendant plus de deux ans pour élaborer des manuels de mathématiques. Il a travaillé à la Direction à l'Instruction publique¹³⁸⁶ à Lausanne, pendant six ans, dans le secteur de la formation et de la recherche avec une double fonction : coordinateur de la recherche en formation pédagogique et soutien aux enseignants qui débutent dans tout le canton. En ce qui concerne sa promotion au poste de directeur, M. Claude déclare : « *Je me suis intéressé au départ de mon... du prédécesseur, directeur des écoles ici à Nyon, je me suis intéressé au poste de directeur à Nyon et j'ai été choisi ... voilà à 40 ans* » : il a été donc « choisi », « coopté » par son administration, comme directeur d'une école primaire et secondaire à Nyon où il exercera pendant vingt ans jusqu'en 2012. Il a dirigé l'établissement scolaire tout en assurant différents mandats parallèles : conception d'une formation pour les futurs directeurs romands et formation de ces directeurs. Il a un parcours fondé sur des formations complémentaires à caractère professionnalisant, intégrées et reconnues par l'institution, qui lui ont permis de progresser, d'être promu, d'avoir des responsabilités de direction et diverses missions à la DIP.

Nous qualifierons le parcours professionnel de M. Claude de parcours de promotion interne effectué par cooptation locale, en conformité avec les règles et pratiques du système éducatif vaudois.

1.1.2. Le directeur de Chambéry, M. François

Le directeur de Chambéry, M. François, né en 1958 au Mali, est à sa trente-neuvième rentrée scolaire depuis 1977. Il a passé le concours de l'Ecole normale au Ministère de l'Education nationale (MEN) qui se déroulait auparavant trois ans avant le Baccalauréat, suivi de deux ans de formation pédagogique et est devenu instituteur à la fin des années 1970¹³⁸⁷. Mais il ajoute « à l'issue d'une hypokhâgne », ne retenant que les meilleurs élèves après le Baccalauréat, pour préparer le difficile et sélectif concours d'entrée aux Grandes Ecoles comme l'Ecole normale supérieure. Voie à laquelle il a renoncé pour des raisons non explicitées. Souhaitant devenir directeur d'une Ecole d'application, fonction qu'il a eue pendant 15 à 16 ans, il a dû passer un autre concours national du MEN, anonyme et sélectif de maître-formateur, qu'il décrit comme

¹³⁸⁵ A hauteur de 6 à 7 semaines de cours annuels.

¹³⁸⁶ DIP = Ministère de l'Education du gouvernement cantonal de Vaud.

¹³⁸⁷ L'entrée à l'Ecole normale d'instituteurs-trices en France se faisait sur concours nationaux anonymes et très sélectifs. Les études dont le niveau était équivalent (voire même meilleur) à celui du Lycée duraient trois ans avant le Baccalauréat et étaient suivies de deux années de formation pratique en vue d'obtenir le diplôme d'Aptitude pour l'enseignement dans le primaire à la fin de ces 5 années.

« un concours particulier, (...) qui est un examen à la fois pratique et théorique. C'est un concours national qui a évolué d'ailleurs ces deux dernières années et qui prend une stature universitaire qu'il n'avait pas avant ».

Une école d'application est une école primaire de référence, généralement située au centre-ville et proche de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM)¹³⁸⁸ afin d'accueillir les étudiants en formation et de superviser leurs stages pratiques. En outre, tout en travaillant et passant des concours du MEN pour progresser dans sa carrière, il a fait des études à l'université jusqu'à l'obtention d'une thèse en Sciences de l'éducation. M. François a donc été jusqu'au doctorat ce qui signifie qu'il a réalisé parallèlement à son travail d'enseignant puis de directeur tout le cursus nécessaire¹³⁸⁹ pour pouvoir être accepté par un directeur de thèse. Comme il le souligne lui-même, le choix des études universitaires lui semblait « utile et pertinent », étant donné qu'à l'époque

« on se retrouvait avec l'évolution des enseignants, en France, d'instituteur à professeur des écoles, avec un niveau de recrutement plus élevé. Voilà, moi ça me semblait utile et pertinent d'avoir aussi ce niveau de formation mais aussi pour pouvoir continuer à enseigner au niveau de la formation à des étudiants de l'ESPE¹³⁹⁰ ».

Ce changement de statut des maîtres d'école est, comme le signale Pascal Ourghanlian, un véritable changement de paradigme¹³⁹¹.

Nous caractériserons le parcours professionnel de M. François, un parcours de promotion par concours nationaux sélectifs, propres aux règles et pratiques du MEN français

1.2. Leurs capital-langues et leurs rapports aux langues

1.2.1. Le directeur de Nyon, M. Claude

Le directeur suisse a fréquenté le collège en Vaud entre 1962 et 1967 lorsque le canton était en pleine croissance démographique due à un double mouvement, l'exode rural vers les centres urbains et les mouvements migratoires liés aux développements technologiques et économiques à

¹³⁸⁸ L'Institut universitaire de formation, fondé en 1981, formait des professeurs stagiaires aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, une fois que ceux-ci avaient réussi les épreuves théoriques des concours nationaux de futurs enseignants.

¹³⁸⁹ Soit un DEUG (Diplôme d'Etudes universitaires générales) sur 2 ans puis une Licence sur 1 an puis une Maîtrise sur 1 an et enfin un DEA sur 1 an qui est une sorte d'année préparatoire au doctorat (sans DEA avec une très bonne mention, on ne pouvait pas candidater au doctorat). Ce système a été remplacé récemment par le cursus LMD en 2008 sur le modèle de Bologne : Licence sur 3 ans, Master sur 2 ans et Doctorat sur 5 ans.

¹³⁹⁰ Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation, qui ont remplacé les IUFM en 2003.

¹³⁹¹ OURGHANLIAN P., 2006, « De l'instituteur au professeur des écoles » dans *Psychologie, Education & Enseignement spécialisé* (Site créé par CALIN D. en 2013). « La création d'un nouveau statut accompagné par une transformation du niveau de recrutement et de la formation initiale et l'unification avec les enseignants du secondaire va déboucher sur la définition d'un espace-temps extrêmement strict. L'exercice professionnel n'est plus individuel, les partenariats se développent (...), les relations avec les parents d'élèves sont codifiées et l'équipe pédagogique est instituée ».

l'époque des *Trente Glorieuses*¹³⁹². Le collège fréquenté par M. Claude, à cette époque, était divisé en deux cycles : le premier cycle, caractérisé par un programme commun, s'adressait aux élèves de 10 à 12 ans ; c'est à ce stade que débutait l'enseignement de l'allemand comme première langue étrangère pour tous. Le deuxième cycle, s'adressait aux jeunes de 12 ans à 16 ans et était divisé en trois sections : la division générale, moderne et latine. Les meilleurs éléments allaient dans les sections latines et modernes et les autres à la division générale¹³⁹³. Au deuxième cycle, les langues étrangères proposées en option en section latine étaient l'anglais ou l'italien. On retrouve cette offre des langues dans le témoignage du directeur vaudois. M. Claude a appris l'allemand, comme première langue obligatoire, au premier cycle¹³⁹⁴. Il a opté pour l'anglais comme deuxième langue plutôt que l'italien au deuxième cycle (en division latine). Jusqu'aux années 1970, l'enseignement des langues étrangères en Suisse ne débutait qu'à l'école secondaire I¹³⁹⁵ et s'inscrivait dans la volonté politique de réciprocité de l'apprentissage des langues nationales. En ce qui concerne l'allemand, rappelons qu'il nous faut distinguer l'allemand standard, le *Hochdeutsch*, qui constitue la langue officielle des cantons suisses alémaniques, utilisé à l'écrit et dans les situations orales formelles mais surtout langue d'enseignement au sein des institutions scolaires publiques. Le suisse allemand, le *Schwiizerdütsch*, correspond aux *Dialekten* utilisés dans la vie quotidienne. L'allemand étudié par le directeur vaudois est un allemand scolaire :

« C'était le Hochdeutsch qu'on apprenait (...) en Suisse, on était des champions de la restitution grammaticale mais pas tellement des champions en termes de communication... pas mal d'inhibition, on n'osait pas parler, enfin etc. ».

L'expérience individuelle de notre interlocuteur traduit ici le sentiment éprouvé par l'ensemble des élèves suisses romands, « gêne », « inhibition » vis-à-vis d'une langue imposée (souvent

¹³⁹² BORATTO G.-. P., 2012, *Enseignement primaire supérieur, massification scolaire et « démocratisation des études » dans le canton de Vaud de 1895 à 2010*, Master, Université de Genève, faculté, p. 56. « Les districts de Lausanne, Nyon et Morges vivent la plus forte croissance démographique durant la période considérée (1950-1970) » Voir les politiques éducatives en Suisse dans le Cadre contextuel.

¹³⁹³ BORATTO G.-.P., 2012, *ibidem* pp.62-63.

¹³⁹⁴ Rappelons ici que la « langue du voisin », à caractère obligatoire, a un impact non négligeable sur la suite des études du fait que ce passage du Secondaire I au Secondaire II est conditionné par une moyenne de 5 sur 6 au même titre que la langue maternelle et les mathématiques. De ce fait un grand nombre d'élèves aussi bien autochtones que primo-arrivants, en difficultés avec l'apprentissage de l'allemand, mais bon dans les autres matières, se voient refusés les voies royales (soit l'accès au gymnase = lycée) et sont automatiquement orientés vers la formation professionnelle (ou « apprentissage »). Les élèves immigrés qui doivent apprendre deux langues nationales en même temps sont donc très tôt pénalisés par ce plurilinguisme officiel. Voir politiques éducatives en Vaud dans le Cadre contextuel.

Voir FARMER, GOHARD-RADENKOVIC A., SIETEN, VEILLETTE J., 2012, « Comment l'école construit-elle l'élève migrant dans les milieux linguistiques peu exposés historiquement à la diversité ? », dans Vatz-Laaroussi M. et Belkhdja C. (coord.), *Immigrations et réseaux transfrontaliers hors des grands centres. Approche comparative internationale*, Paris, Compétence interculturelle, L'Harmattan.

¹³⁹⁵ FORSTER S., 2005, « Les politiques d'enseignement des langues à l'école primaire » dans *Babylonia* n. 4 : « Il faudra attendre les Recommandations de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) de 1975 pour qu'on envisage, l'apprentissage des langues étrangères, dès l'école primaire (4e ou 5e année), de l'allemand en Suisse romande et dans les communes italophones et romanches des Grisons et du français en Suisse alémanique et au Tessin. (...) Cependant, ces prescriptions ne furent pas appliquées partout.»

FORSTER S., *Quelles langues apprendre à l'école ?*, *Le Temps*, 6 juillet 1998. « Ce sera qu'en 1998 que tous les cantons introduiront cette réforme. »

enseignée de manière rébarbative) mais qui en fait n'est pas une langue de communication dans le pays ce qui donne une idée du déni collectif vis-à-vis de cette situation diglossique. L'anglais était proposé comme langue optionnelle en concurrence avec l'italien, langue nationale. Lorsque le directeur s'exprime sur son niveau de connaissance de la langue anglaise, il déclare l'avoir « perdu », de rencontrer des difficultés dans la compréhension orale mais encore plus dans la production orale. M. Claude n'a probablement pas activé par la suite ses ressources linguistiques : « *J'ai jamais fait l'effort pour l'instant de me remettre à des cours de langue...* ». Il a concentré ses priorités sur le développement de compétences réinvestissables dans le domaine professionnel : « *J'ai fait des tas d'autres choses* ».

Quant à l'italien, langue nationale de la Confédération mais aussi langue d'immigration « importée », est proposée au niveau du collège comme langue optionnelle. Bien que l'anglais n'ait pas encore acquis à l'époque un statut de langue internationale incontournable en Suisse, son apprentissage était de loin préféré à celui de l'italien. Notre interlocuteur a choisi l'anglais (« langue utile ») et « *n'a jamais fait l'effort d'apprendre cet italien...* », en ajoutant « *malheureusement !* ». Son attitude traduit le statut de l'italien, langue nationale minoritaire, déjà reléguée à l'époque dans une position minorée. On repère une autre langue qui constitue « *indépendamment du français* » son « *premier rapport enfant aux langues, le patois valaisan* »¹³⁹⁶. C'était le patois de sa mère qui « *venait du Valais* », qu'il a appris « *de manière empirique uniquement par l'écoute et par la restitution* » et qu'il comprend encore aujourd'hui.

Le capital-langues de M. Claude est en conformité avec les langues offertes dans le cadre d'une politique plurilingue officielle datant de 1848 mais qui est passée ces deux dernières décennies d'enjeux locaux vers des enjeux globaux, pour reprendre le titre de l'ouvrage de Clifford Geertz¹³⁹⁷.

1.2.2. Le directeur de Chambéry, M. François

Ce directeur a fréquenté le collège entre 1969 et 1973 et fait également partie de la génération qui a grandi au sein d'une société en plein essor économique, dans la France des *Trente Glorieuses*. Suite aux revendications de mai 1968, le système éducatif a été remanié : la réforme Fouchet-Capelle a conçu des collèges d'enseignement secondaire (CES) regroupant sous un même toit quatre filières d'études parallèles¹³⁹⁸. Dans ce cadre, entre 1969 et 1974, les trois langues

¹³⁹⁶ En Suisse romande, si depuis le Moyen-Âge jusqu'au début du XIX^{ème} siècle, les patois franco-provençaux, dont font partie le patois valaisan et le patois jurassien, étaient utilisés par toutes les couches sociales de la population, depuis le XIX^{ème} siècle, ils disparaissent rapidement, s'alignant sur le destin des patois dans les pays voisins. Lorsque la Suisse signera la Charte des langues en 1993, aucune reconnaissance officielle ne sera réservée au franco-provençal ; ce sera seulement en 2018 dans la nouvelle Constitution du Valais que les langues et les dialectes, historiquement pratiqués sur le territoire, seront reconnus comme patrimoine linguistique et culturel à sauvegarder et à promouvoir.

¹³⁹⁷ GEERTZ C. C., 2012, *Savoir local, savoir global*, Paris Quadrige, PUF (traduit de : *Local knowledge*, London (UK), Harper Collins Publishers, 2010 (1983))

¹³⁹⁸ Les CES regroupaient : une filière I, celle de l'enseignement aboutissant au lycée et débouchant sur le baccalauréat subdivisée, à son tour, en deux filières : la section classique, comportant l'étude du latin débutant en 6^e et l'étude au choix du grec ancien ou d'une langue vivante 2 en 4^e ; la section moderne longue, comportant l'étude de deux langues

majoritairement étudiées en tant que deuxième langue étrangère (LVII) étaient l'anglais, l'allemand et l'espagnol qui en pourcentage restaient stables, au détriment d'autres langues comme l'italien¹³⁹⁹.

Notre interlocuteur de Chambéry a fréquenté la filière I et a étudié deux langues vivantes : l'anglais et l'allemand. S'il « *pratique très peu et comprend à peine l'allemand* », en revanche il pratique beaucoup plus l'anglais et le comprend bien : « *Je lis des comptes rendus de recherche en anglais, ça m'est arrivé de faire des communications en anglais...* ». Sa bonne pratique de l'anglais qu'il a étudié comme première langue étrangère, traduit l'importance que cette langue a acquise tout au long du XX^{ème} siècle comme *lingua franca*. Le rôle de l'Angleterre et des Etats-Unis dans la victoire des Alliés, durant les deux guerres mondiales, a été décisif quant à la perception et la diffusion de cette langue. En revanche l'allemand, « depuis la Première Guerre mondiale, l'allemand n'a plus jamais connu la position dominante qui avait été la sienne au XIX^{ème} siècle. »¹⁴⁰⁰. Aux lendemains de la Deuxième guerre mondiale, l'enseignement de l'allemand ne cessera de baisser en France¹⁴⁰¹, en raison des représentations circulant sur l'Allemagne, liées aux traumatismes de la guerre : l'allemand sera perçu comme « la langue de l'ennemi ». Toutefois nous devons ici signaler que les élèves les plus prometteurs¹⁴⁰² choisissent l'allemand parce que c'est une langue réputée difficile.

M. François a deux autres langues qu'il a apprises dans des contextes informels. La première, le « patois savoyard¹⁴⁰³ », langue parlée et utilisée par ces grands-parents qui habitaient dans un village près de Chambéry, qu'il connaît « *un petit peu* ». Comme le précise Henriette Walter cette langue est encore parlée de nos jours « dans un triangle englobant les villes de Lyon, Genève et Grenoble, »¹⁴⁰⁴ et, selon un sondage réalisé en 2001, seuls 7 % le parlent encore dans les zones

vivantes ; la filière II celle de l'enseignement général moderne court pouvant ouvrir sur des formations techniques en collèges d'enseignement technique (CET) ou en lycée technique.

¹³⁹⁹HANNEQUARTJ. -M. « L'évolution de l'enseignement des langues vivantes en France : massification et uniformisation » dans *The Conversation*, 16 février 2016.

¹⁴⁰⁰ MOMBERT M. (dir.), 2005, « L'enseignement de l'allemand - XIX^e XX^e siècles », N° 106, mai 2005, Institut national de recherche pédagogique (INRP), p.6.

¹⁴⁰¹ LÉVY P., 1952, *La langue allemande en France. Pénétration et diffusion des origines à nos jours. Tome 2, de 1830 à nos jours*, Lyon, I.A.C. cité par DOUBLIER C, 2005, « Enseignement de l'allemand et image de l'Allemagne depuis la Seconde Guerre mondiale » dans *Histoire de l'éducation*, n.106, pp. 137-152. « L'allemand perd de 1946 à 1948 même en chiffres absolus (...) et recule de 24,5 % à 21 % ».

¹⁴⁰² Notamment ceux qui souhaitent préparer les concours d'entrée aux Grandes Ecoles.

¹⁴⁰³ C'est une langue parlée en Savoie du sud et en Haute-Savoie et qui est considérée comme la variante franco-provençale la plus parlée en France, pour des raisons historiques. Le Duché de Savoie, entre le Traité de Paris en 1815 et le Traité de Turin en 1860, appartenait au Royaume d'Italie : cela avait permis aux Savoyards de maintenir, pendant 45 ans, du moins du point de vue du droit, à l'écart du processus de francisation lancé par l'Abbé Grégoire. Ce ne sera qu'à partir des années 1970 (Loi Haby 1975) que renaît l'intérêt des Français pour leur langue d'origine et les langues régionales qui pourront finalement être enseignées dans les écoles secondaires comme matière facultative.

¹⁴⁰⁴ WALTER H., 2014, *Le Français dans tous les sens*, Groupe Robert Laffont, « ils s'étendent au-delà des frontières de la France, en Suisse (Canton de Neuchâtel, de Vaud, de Fribourg et du Valais) en Italie (Val d'Aoste). »

rurales des deux Savoie¹⁴⁰⁵. C'est probablement à ce « parler savoyard » auquel se réfère le directeur¹⁴⁰⁶.

Quant à l'italien, il l'a appris au cours des années 1970, quand il a rencontré son épouse issue d'un contexte familial d'immigration : « *Ses parents sont d'origine piémontaise* ». Elle connaissait l'italien « *au départ par l'enracinement familial* » mais aussi pour l'avoir étudié au collège au sein des ELCO : « *Elle (son épouse) a appris l'italien aussi dans sa scolarité, à vrai dire... elle en fait sa langue première... elle a fréquenté les cours d'italien* ». Pour sa part, c'est une langue qu'il a acquise par imprégnation : « *Sur le tas, par contacts effectivement au gré de séjours répétés (en Italie)* », « *mon épouse, de temps en temps, me parle en italien à la maison* ». Il ne l'a donc jamais étudiée comme langue étrangère, même si, entre 1969 et 1974, l'italien dans cette région faisait partie de l'éventail des langues proposées. On peut expliquer cette situation en raison des images qui circulaient sur l'italien perçu comme langue de peu de valeur, « facile » et « banale ». Les élèves qui étudiaient l'italien étaient considérés comme étant en bas de la hiérarchie sociale et appartenant à l'enseignement dit « spécial » tourné vers les métiers du commerce¹⁴⁰⁷. L'italien destiné aux enfants des travailleurs immigrés italiens n'était pas encore envisagé à l'époque du directeur. Les dispositifs ELCO seront mis en place en 1973 alors que M. François avait déjà terminé sa scolarité obligatoire.

On peut qualifier son capital-langues d'un capital diversifié et utile dans le cadre d'une politique nationale monolingue.

1.3. Leurs expériences à/de l'étranger et leurs capitaux de mobilité

Deux types de mobilité émergent des témoignages des deux Directeurs. D'une part, elles s'inscrivent dans des logiques institutionnelles où les mobilités d'élèves ou d'enseignants ont été cadrées (échanges, stages), mises en place par les pouvoirs publics suisses et français, en lien avec les politiques locales et européennes des années 1970¹⁴⁰⁸. D'autre part, elles renvoient à la sphère privée, soit à des expériences d'expatriation ou d'immigration familiale, des séjours ponctuels dans le pays d'origine des parents, des séjours touristiques à l'étranger.

¹⁴⁰⁵ Le Portable, Annecy, n°6, février 2001. Selon un sondage réalisé en 2001 par les étudiants de l'IUT d'Annecy-le-Vieux sous la direction de Marc Bron, président de l'Association des Enseignants de savoyard, seulement 7 % parlent encore le patois savoyard dans les campagnes isolées de Savoie.

¹⁴⁰⁶ BLANC A., 2014, *Le parler savoyard*, Poche, pp.14-19. Le parler savoyard provient du groupe franco-provençal dont font partie également les parlers voisins du Lyonnais, de la Bresse, de la Vallée d'Aoste, de la Suisse romande.

¹⁴⁰⁷ DUBOIS J., 2012, « La construction disciplinaire d'une langue vivante. L'italien dans l'enseignement secondaire en France (1880-1914) » dans *Histoire de l'éducation*, n.135, pp.5-24.

¹⁴⁰⁸ AGBOSSOU G., CAREL S. et CARO P., 2007, « Les échanges européens Erasmus... Accroître la mobilité des enseignants pour développer celle des étudiants » dans *CEREQ-BREF*, n. 246, novembre, p.1. Dès 1969, lorsque les systèmes scolaires se massifieront et démocratiseront, la mobilité des étudiants et des enseignants sera sollicitée à plusieurs reprises par les politiques européennes et se réalisera par le biais d'accords bilatéraux.

1.3.1. Le directeur de Nyon, M. Claude

A la question posée, sur « les expériences de séjour à l'étranger », M. Claude répond que celle qui l'a le plus marqué correspond à son stage linguistique de 6 mois en 1974 en Allemagne, dans une ville entre Nuremberg et Stuttgart¹⁴⁰⁹. Nous rappelons ici que ce stage fait partie d'une formation complémentaire dans la « langue du voisin » qui est intégrée dans le cursus, encouragée et reconnue par l'institution d'origine, pour améliorer ses compétences linguistiques dans une Suisse officiellement plurilingue mais aussi pour progresser dans sa carrière¹⁴¹⁰.

Nous avons identifié dans la narration de cette expérience longue en Allemagne trois étapes successives :

- *celle du séjour en Allemagne*, on l'on repère trois moments significatifs de cette expérience, celui de la découverte, celui des modalités d'apprentissage/enseignement de la langue allemande, celui d'expériences professionnelles volontaires, celui des contacts avec les gens ressentis comme un besoin fondamental. Dans ce sens, le jeune Claude adoptera toute une série de stratégies qui le mèneront à rechercher une famille d'accueil et à s'inscrire en même temps comme auditeur dans un lycée local, ce qui lui permettra d'élargir son cercle de connaissances et de pratiquer son allemand.

- *celle du réinvestissement au retour* : le jeune enseignant va mobiliser son expérience acquise à l'étranger dans le domaine de la langue et de la culture allemande tant au niveau professionnel que personnel. M. Claude transmettra cette langue « *en tant qu'enseignant d'allemand* » à l'école mais aussi la pratiquera occasionnellement à la maison pour aider ses enfants dans leurs devoirs.

- *celle de l'immersion nécessaire dans le pays* : M. Claude est convaincu que le séjour linguistique à l'étranger où l'élève est immergé dans un environnement linguistique et culturel, favorise l'apprentissage des langues. Son propre fils, résistant à l'apprentissage de l'allemand¹⁴¹¹ et de l'anglais, qui, suite à un long séjour en Amérique du sud, parlera couramment espagnol, en est la preuve. Pour lui, ce qui est important dans une langue, c'est « *bien sûr* » son apprentissage au moyen de l'approfondissement des « *schémas linguistiques (...) etc.* » mais surtout « *comprendre une mentalité et pénétrer dans la culture du pays* ». Il ajoute : « *Le fait de vivre dans le pays (...), ça « change fondamentalement* ». Il s'agit donc d'une mobilité au service de la deuxième langue nationale et en vue d'une plus-value professionnelle

1.3.2. Le directeur de Chambéry, M. François

Quant aux expériences de séjour à l'étranger vécues par M. François, nous avons identifié quatre types d'expériences différentes :

¹⁴⁰⁹ Des accords officiels sont passés entre les DIP des cantons francophones et des centres de formation linguistique en Allemagne pour des séjours linguistiques longs, soutenus et financés par les cantons.

¹⁴¹⁰ Dès que l'on souhaite occuper un poste de direction ou un poste à responsabilités, il est attendu que la personne comprenne au moins deux langues nationales, du moins dans le milieu éducatif.

¹⁴¹¹ Attitude qui ne différerait pas de celle de ses petits camarades francophones.

- *la première se réfère à la mobilité étudiante* à l'étranger : il déclare avoir vécu plusieurs expériences à ce niveau-là, depuis sa scolarité, mais il n'en décrit aucune.

- *la deuxième à un échange culturel* : M. François a réalisé dans le cadre du programme *Comenius* de l'Union européenne, entre une classe de Chambéry et une de Milan, un projet qui avait démarré au début de sa carrière, en lien avec l'italien enseigné dans son école¹⁴¹². Il avait eu des contacts avec des enseignants de Milano³, et avait organisé pour eux « *une classe de découverte à la Cité des Sciences à la Villette* ». Les enseignants italiens, à leur tour, les avait accueillis « *dans une structure (...) près de l'Adriatique* », en Italie.

- *la troisième est d'ordre personnel* et est liée aux expériences *migratoires/de mobilité* vécues au sein de sa famille, « *par le biais de la profession de mon papa* ». Son père, militaire de carrière des Forces armées de l'air, était souvent en déplacement. M. François est né au Mali (ex Soudan français) en 1958, une colonie française à l'époque faisant partie de la fédération A.O.F (Afrique-Occidentale française). Il est resté dans ce pays deux ans jusqu'en 1960 quand le Mali a conquis son indépendance¹⁴¹³. Quant à cette expérience d'expatriation en Afrique, le Directeur avoue n'avoir que « *peu de souvenirs* ». Avant de s'établir définitivement à l'âge de 12 ans dans les alentours de Chambéry, proche du « *lieu militaire de mon papa qui était sur la base aérienne 725* », M. François a vécu dans différentes régions de la France, dans le Nord, en Alsace, dans le Midi, à Aix-en-Provence, mais aussi à l'étranger, en Belgique.

- *la quatrième est d'ordre familial par alliance* du fait que son épouse est d'origine italienne. M. François parle de séjours réguliers dans la famille italienne chaque année : « *Il ne se passe pas une année sans qu'on fasse un séjour en Italie !* », ce qui lui permet de « *pratiquer l'italien* » par immersion. Il conçoit la mobilité comme une « *expérience positive d'ouverture, envers le monde, des nouvelles choses, un nouvel environnement, des gens nouveaux* ».

M. François perçoit ses mobilités comme un enrichissement personnel qu'il a mis au service d'une compréhension interculturelle.

1.4. Leurs représentations des Italiens, de l'Italie, de la « langue et culture italiennes »

Les représentations de nos deux directeurs sur les immigrés italiens, sur leur « langue et culture », s'inscrivent dans leur histoire singulière mais aussi dans l'histoire sociopolitique et migratoire des deux contextes. Elles naissent et se développent dans le corps social d'appartenance de chacun, dans les conversations quotidiennes qui se répandent au sein des sphères privées, semi-privées ou semi-publiques, tributaires à leur tour des discours circulant dans les sphères publiques, au sein des institutions qui en sont des relais par excellence, comme les institutions étatiques, éducatives dans notre cas, mais aussi les médias.

¹⁴¹² Voir le Cadre contextuel : la place de l'italien en Savoie et son introduction dans les écoles primaires selon les recommandations de l'UE finançant des programmes d'échanges pour soutenir la mise en œuvre de ces enseignements linguistiques.

¹⁴¹³ L'Afrique-Occidentale française (AOF) était une fédération groupant, entre 1895 et 1958, huit colonies françaises d'Afrique de l'Ouest : Mauritanie, le Sénégal, le Soudan français (devenu Mali), la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Niger, la Haute-Volta (devenue Burkina Faso) et le Dahomey (devenu Bénin). L'ex Soudan français obtiendra son indépendance en 1960 et adoptera l'appellation de Mali.

1.4.1. Le Directeur de Nyon, M. Claude

Les premières représentations que nous évoque le Directeur de Nyon sur les Italiens, leur langue et leur culture, de l'Italie, ont été façonnées dans les années 1960 par la présence d'immigrés italiens en Vaud où débute le processus de sédentarisation des familles immigrées en Suisse¹⁴¹⁴, les autres images correspondant à des perceptions plus récentes.

- **L'Italie et la culture italienne : reproduction des stéréotypes en circulation**

Nous avons identifié deux représentations majeures concernant l'Italie : la première relève d'un préjugé installé historiquement dans les esprits nationaux et internationaux sur la distinction du pays en deux macro-zones différentes¹⁴¹⁵. Pour M. Claude, il y a ainsi l'Italie du Nord et celle du Sud et cette distinction ne constitue en aucun cas un préjugé pour lui : « *On ne parle pas des préjugés entre les Italiens du nord et les Italiens du sud... c'est une réalité...* », reprenant ainsi à son compte les représentations négatives envers les régions du Sud, élaborées par les unionistes lors de la construction de l'unité du pays, comme nous l'avons montré dans notre Cadre contextuel.

De nouvelles représentations depuis quelques décennies¹⁴¹⁶ circulent toutefois sur l'Italie, perçue comme un pays culturel, riche en patrimoine artistique, pays de la mode, de la musique, de l'art¹⁴¹⁷, etc., que sur des connaissances réelles : « *J'adore l'Italie au point de vue visite, au point de vue mentalité, au point de vue créativité* ». A aucun moment de son témoignage, il ne fait allusion à un voyage ou à un séjour en Italie (ou du moins à une expérience marquante) ce qui nous incite à considérer que ses perceptions stéréotypées (ici positives) sont davantage dues à des représentations convenues qu'à une expérience propre. Il fait l'impasse complète sur la partie italienne de la Suisse, soit le Tessin.

- **La langue italienne : une langue restée lointaine**

Quant à la langue, M. Claude reconnaît n'avoir « *jamais fait l'effort d'apprendre cet italien... malheureusement !* », bien qu'il en ait eu la possibilité, déjà depuis le collège. Une déclaration qui nous en dit beaucoup sur sa relation à l'italien, qui n'est pas sans rappeler son statut en Suisse et sur les attitudes locales qui en découlent : d'un côté, une langue nationale minoritaire de plus en plus minorée et de l'autre, une langue d'immigration marginalisée, voire ignorée, dans les débats sociopolitiques et dans le milieu éducatif¹⁴¹⁸.

¹⁴¹⁴ Rappel : de l'après-guerre jusqu'au milieu des années 1960, les politiques menées à l'égard des étrangers reposaient sur le principe dit de la *rotation* en imposant un régime « sans famille ». Ce sera seulement au milieu des années 60 (Accord de 1964, Suisse-Italie, art. 13) que la Suisse promulguera le regroupement familial et les travailleurs immigrés pourront faire entrer en Suisse leurs femmes et leurs enfants. Voir le Cadre contextuel.

¹⁴¹⁵ Voir la division nord-sud en Italie dans le Cadre contextuel

¹⁴¹⁶ Nous pensons que le fait que l'Italie fasse partie des 6 pays-membres fondateurs des Communautés européennes transforme radicalement son statut au sein de l'Europe et au-delà.

¹⁴¹⁷ Ne pas oublier que l'Italie est le pays le plus doté en sites historiques et naturels (plus de 60% en tout) dans le cadre du Patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO

¹⁴¹⁸ Voir la place de l'italien en Suisse dans le Cadre contextuel

1.4.2. Le Directeur de Chambéry, M. François

- **L'Italie et les Italiens : une expérience positive**

Si d'un côté l'Italie représente pour le Directeur un lieu de visite « familiale et, ou touristique », « (...) *il ne se passe pas une année sans qu'on fasse un séjour en Italie (...)* », de l'autre la perception de l'Italie et ses habitants le ramène à une expérience professionnelle stimulante d'échanges linguistiques et culturels vécus à la fin des années 1970, entre Chambéry et Milan. Il a pu ainsi entrer en relation avec des collègues italiens et a « *gardé ces contacts pendant plusieurs années* », ce qui témoigne de son intérêt envers ce pays, son histoire et sa culture. Les images que le Directeur retiendra de l'Italie et des Italiens s'inscrivent donc dans le cadre de ce programme Comenius qui a été un succès, traduisant des représentations positives du pays et des Italiens, à travers celles de collègues compétents prêts à s'engager dans des projets européens et à produire ensemble de nouvelles pistes pédagogiques prometteuses.

- **La langue italienne : une relation ambiguë**

M. François, bien qu'il répète son admiration envers cette langue, « *j'ai une nette préférence pour l'italien* », reproduit les stéréotypes habituels, en la renvoyant à sa dimension sonore, sa musicalité « *c'est une langue qui chante, effectivement* », à sa dimension affective, « *c'est une langue du sentiment* ». Rappelons ici qu'il ne l'a jamais apprise, formellement du moins, mais de manière informelle et dans son entourage familial de manière épisodique. Ses enfants, qui à la date de l'entretien (2016), avaient entre 33 et 18 ans, « *parlent très peu l'italien, bien qu'une des filles se soit tournée vers l'italien* », ce qui prouve que cette langue est partie prenante de l'histoire de cette famille. Ce Directeur a une position ambiguë, pour ne pas dire « cloisonnée » de l'italien : d'une part, il présente l'italien comme une langue « facile à apprendre », une langue pour les vacances, reprenant les stéréotypes répandus d'une langue marginalisée à l'école, peu utilisée sur le marché du travail et juste bonne pour le tourisme¹⁴¹⁹. D'autre part, il a su réinvestir ses propres connaissances linguistiques dans le cadre d'un programme d'échanges scolaires Comenius au service de ses élèves et de son école.

1.5. Leurs représentations des immigrés et de leurs modes d'intégration et d'identification

1.5.1. Le Directeur de Nyon, M. Claude

- **Les immigrés italiens : une population « latine » doublement stigmatisée**

M. Claude a 8 ans dans les années 1960 lorsque la région « *était en plein essor économique* ». Il habitait Renens, une commune à l'Ouest de Lausanne, historiquement lié à un fort ancrage industriel, où l'implantation des « *grandes usines* », comme l'IRIL¹⁴²⁰, avait « importé » une main-

¹⁴¹⁹ Voir le Cadre contextuel

¹⁴²⁰ PECKET J.-C., « Quand Iril-ville employait 1200 ouvrières à Renens sous la férule d'un patriarche intransigeant » dans *Le Temps*, 23 avril 2002. « De 1950 à 1959, l'entreprise IRIL fabriquait les bas en nylon, pendant la décennie

d'œuvre étrangère. Il raconte : « *Renens était à l'époque une ville très multiculturelle avec beaucoup de familles italiennes, espagnoles etc.* » et ajoute que dans les classes il y avait beaucoup de jeunes italiens et espagnols¹⁴²¹.

Ces familles appartenaient à la classe ouvrière employée par l'IRIL, qui habitaient dans des immeubles construits par les dirigeants d'entreprise et travaillaient dans des conditions relativement confortables mais, ajoute-t-il, pour mieux les contrôler :

« *IRIL a même construit des immeubles pour ses employés, (...) avec une position très ambiguë vis-à-vis de leur personnel, on leur donnait à la fin ce confort mais (...) c'était un moyen de mieux les tenir, d'éviter trop de revendications.* ».

Concernant les représentations répandues en Suisse sur ces immigrés, le Directeur rappelle le rapport de domination (et de tension) qui existe déjà entre Suisses allemands et Suisses romands, les « Welsh »¹⁴²², dénomination traduisant le mépris affiché des gens du « nord » vis-à-vis des gens du « sud », qui s'amplifie quand on a affaire à des immigrés venant d'Europe du sud :

« *Le Latin en Suisse passe pour un flemmard, pour un type laxiste, pour un... le Suisse allemand passe pour un type rigide, pour un type borné, fermé qui ne comprend pas etc. Voyez ?* ».

Notre interlocuteur n'emploie pas le discours direct mais indirect indiquant ainsi qu'il a pris une distance vis-à-vis de ces préjugés. Dans l'imaginaire local, les Italiens sont donc doublement « latins » et de ce fait doublement stigmatisés.

- **Les « petits Italiens » : des élèves à « problèmes »**

L'image de « *ces petits Italiens* » des années 60, comme les dénomme M. Claude d'un ton paternaliste, est illustrée par la question de leur « *maîtrise du français* ». Il souligne qu'« *il y avait peu de cours pour eux de français, les classes d'accueil n'existaient pas ; il y avait peut-être des choses (...) mais les moyens étaient dérisoires* ». Il ajoute que, jusqu'en 1985, « *on faisait peut-être plus de la socialisation qu'un vrai travail de professionnalisation et d'apprentissage du FLE dans un milieu francophone* ». Cela impliquait que ces jeunes, directement introduits dans les classes sans pouvoir communiquer au début avec leurs camarades et leurs enseignants, renvoyaient une image négative.

Du fait des difficultés linguistiques et d'insertion sociale rencontrées, ils ne pouvaient pas prendre part au travail scolaire attendu, et cette situation constituait un problème pour eux mais aussi pour leurs enseignants qui, n'ayant pas les approches didactiques appropriées, ne pouvaient pas les aider de manière efficace¹⁴²³. A ce sujet, le Directeur ajoute : « *On considérait peut-être plutôt ces enfants dans les classes comme un problème plutôt que comme une chance et une ouverture !* ». Il restitue les sentiments que certains jeunes éprouvaient face à leurs « origines » en termes de famille, de langue et culture. Ils sont dans le reniement : leurs parents font partie de la

suivante des pulls, des jupes, des chemisiers, racheta Nabholz, Lahco, Jantina Fashion, etc. Au début des années 70, les machines tournaient à plein régime. »

¹⁴²¹ PECCLET J.-C., *op.cit.*

¹⁴²² Voir le Cadre contextuel.

¹⁴²³ Nous avons abordé dans le Cadre théorique cette question de l'apprentissage du FLE/FLS/FOS ou FLSCO dans les classes d'accueil, avec son absence de matériaux didactiques, de méthodes pédagogiques adéquates et d'enseignants bien formés, par le passé et encore de nos jours.

classe ouvrière et, en tant que tels, sont perçus comme ayant un niveau culturel bas. Quant à la langue, ce n'est pas l'italien que les parents utilisaient mais le *dialetto* que ces jeunes vivent comme une « honte »¹⁴²⁴.

1.5.2. Le Directeur de Chambéry, M. François

Les représentations que nous transmet le Directeur de Chambéry sur les immigrés sont tributaires du processus de sédentarisation des familles italiennes en Savoie, qui commence dès 1945, soit beaucoup plus tôt par rapport à la Suisse¹⁴²⁵.

- Les immigrés italiens en Savoie : entre visibilité et invisibilité

Rappelons que, si l'immigration italienne avait été très visible et fortement rejetée dans la société française des années 1950, elle est devenue de plus en plus invisible pour se fondre définitivement dès la moitié des années 60¹⁴²⁶. On peut également expliquer ce processus du fait que l'attention à cette époque n'était plus centrée sur les immigrés italiens ou polonais qui avaient alors joué un rôle important¹⁴²⁷, mais sur de nouvelles migrations espagnoles, portugaises ou algériennes, ces dernières à partir de 1962¹⁴²⁸, faisant l'objet de nouvelles discriminations

C'est donc dans ce contexte que nous devons comprendre les représentations de M. François par rapport aux immigrés italiens. Si ceux-ci étaient devenus progressivement transparents¹⁴²⁹, comme le déclare Stéphane Mourlane, « depuis 1970, les descendants d'immigrés italiens ne pos(aient) plus de problème. On n'en parl(ait) plus »¹⁴³⁰, cela ne veut pas dire que les préjugés sur les Italiens avaient complètement disparu¹⁴³¹ mais ceux qui avaient nourri l'imaginaire des locaux jusque dans les années 1950¹⁴³² étaient tout simplement devenus « marginaux »

- Quand l'immigration entre dans la vie privée : un rapprochement de l'autre

L'évènement personnel qui a mené M. François à se rapprocher des Italiens, remonte aux années 1970 lorsqu'il connaîtra sa future épouse, descendante d'une immigration piémontaise en Savoie, comme déjà mentionné. Cependant cette proximité ne constituera que partiellement sa perception des immigrés. Là aussi il faut penser aux distinctions sous-jacentes entre immigration

¹⁴²⁴ Voir l'histoire du rapport entre langue officielle et les *dialetti* dans le Cadre contextuel

¹⁴²⁵ L'Ordonnance du 2 novembre 1945 favorise les résidences permanentes.

¹⁴²⁶ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, « Les migrants italiens en France : mythes et réalités ». http://www.histoire-immigration.fr/sites/default/files/fichiers/art_blancchaleard.pdf

¹⁴²⁷ BLANC-CHALÉARD M.-C., *op.cit.* Au recensement de 1968, le temps de la domination italienne prend fin pour laisser la place aux Espagnols, aux Portugais et aux Algériens.

¹⁴²⁸ Voir le Cadre contextuel. BLANC-CHALÉARD M.-C., *idem*, p 65.

¹⁴²⁹ MILZA P., 1993, *Voyage en Ritalie*, Paris, Plon, p.130.

¹⁴³⁰ MOURLANE S., 2017, cité par D'ARCO R., « Ces immigrés devenus désirables » dans *Respect*, 12 janvier 2017.

¹⁴³¹ MOSCOVICI S., 1998, (Propos recueillis par Jacques Lecomte) dans *Sciences Humaines*, Juin/Juillet. Selon Moscovici, « les représentations ne disparaissent pas, elles sont reprises par d'autres. De centrales, elles peuvent devenir marginales, puis redevenir éventuellement centrales ».

¹⁴³² MOURLANE S., 2007, « Que reste-t-il des préjugés ? L'opinion française et l'immigration italienne dans les années 50-60 » dans *Migrations Société*, vol. 109, n. 1, pp. 133-145. « L'appréciation des mœurs des Italiens en fait des « mangeurs de macaroni » exubérants, tandis que les images de « manieurs de couteaux » ou de « joueurs de mandoline » s'installent durablement dans les esprits. »

du nord et celle du sud, sa femme appartenant à la « bonne immigration » et aux « bons immigrés ».

1.6. Leurs représentations des dispositifs LCO/ELCO

Rappelons que les dispositifs LCO/ELCO¹⁴³³ ont été conçus par le gouvernement italien pour les immigrés et leurs descendants, selon une double finalité : maintenir vivante l'identité linguistique et culturelle italiennes chez les descendants et acquérir une attestation officielle des compétences linguistiques acquises, utile en cas de retour définitif de la famille en Italie. Les accords avec la Suisse (1972) et avec la France (1973) prévoyaient l'intégration de ces cours dans les programmes scolaires ordinaires¹⁴³⁴. Les témoignages des deux directeurs nous permettent de repérer leurs perceptions du dispositif LCO /ELCO (ELVE), en les analysant à différents niveaux : leur rôle, leurs visions et leurs liens avec les divers acteurs du dispositif.

1.6.1. Le directeur de Nyon, M. Claude

Les cours de Langue et culture italiennes à Nyon n'étaient pas intégrés dans le cadre scolaire des élèves, comme il était prévu dans les recommandations de la CDIP (1972). Mais comme le dit M. Claude : « *Les cours dans notre établissement étaient donnés en dehors du temps scolaire, dans l'après-midi* ». Le statut de ces enseignements dispensés en dehors du cadre scolaire ne pouvait impliquer le Directeur que de manière indirecte par rapport aux responsabilités qui lui étaient attribuées, administratives et pédagogiques, en tant que dirigeant de collège. Bien que doté de capitaux linguistiques et culturels non négligeables, particulièrement sensible aux enjeux éducatifs de l'école, ayant de plus élaboré pour le DIP le concept de classes accueillant des élèves migrants, le Directeur se limitera paradoxalement à deux interventions à l'égard des LCO, qui seront d'ordre formel et structurel : l'aménagement du dispositif assurant la sécurité et la gestion des relations avec les partenaires italiens.

- Le dispositif LCO : une conception au départ règlementaire

Dès le début, M. Claude rappelle les bases légales ayant institué les LCO en Suisse, soit les « Accords bilatéraux » de 1972 et les « Recommandations de la CDIP »¹⁴³⁵ : « *Vous devez ouvrir aux établissements ces cours de langue et de culture étrangères* » qu'il conçoit comme « *une très bonne chose* ». Puis il nous décrit les procédures adoptées dans son établissement pour mettre en place ce dispositif. Sa description renvoie aux modalités d'aménagement de ces cours, aux lieux et aux horaires. Il évoque également le règlement intérieur du collège qui encadre l'ensemble des

¹⁴³³ Voir le rapport entre classes d'accueil et classes ordinaires dans le Cadre contextuel

¹⁴³⁴ En Suisse, la première recommandation de la CDIP *Principes relatifs à la scolarisation des enfants de travailleurs migrants du 2 novembre 1972* prévoyait l'introduction de deux heures hebdomadaires, au minimum, dans le programme scolaire ordinaire. En France, les premières mesures, concernant l'institution de cours dans la langue nationale des enfants des immigrés dans les établissements scolaires, remontent à la Circulaire n° 78-238 du 25 juillet 1978 sur la *Scolarisation des enfants immigrés*.

¹⁴³⁵ Conférence des Directions de l'Instruction Publique. Voir les politiques éducatives du canon de Vaud dans le Cadre contextuel

« règles de vie dans l'école », qu'il fallait respecter non seulement à l'intérieur du temps scolaire ordinaire, « de 8h00 à 16h00 », mais aussi pendant les heures de LCO dans l'après-midi. La seule « complémentarité qu'il y a(vait) » entre les deux entités scolaires, et là il garantissait tout son appui, était sur le plan de la discipline et de la sécurité : « Il y avait les élèves qui venaient au cours mais il y avait aussi ceux qui venaient (...) pour embêter les autres donc j'avais toujours dit aussi s'il y avait des problèmes de ce niveau-là il fallait nous le dire et on peut intervenir (...) ».

- Avec les responsables, enseignants et parents : des contacts purement administratifs

Les contacts prévus avec les responsables des LCO s'inscrivent également dans le cadre de l'organisation de ces cours :

« une fois par année, (...) pour écouter « un tout petit peu » quels étaient les besoins, donner notre accord... pour utiliser nos salles, (...) régler des problèmes pratiques, techniques, (...) de finance, l'usage de photocopieuses, enfin des choses comme ça! » ; ou avec les enseignants : « en début d'année (...) pour le lieu, la classe, (...) problèmes d'organisation et puis sur le plan disciplinaire (...) mais aussi en fin d'année pour faire le point de la situation et pour voir aussi quels avaient été les besoins »

Le Directeur transmet aux responsables des LCO et aux enseignants la liste des tâches à accomplir, à leur tour les responsables et les enseignants, sans pouvoir discuter la dimension éducative de leurs fonctions, exécutaient ces ordres. Nous les avons comparés à des hôtes logeant dans l'établissement avec leurs élèves et, comme tout hôte, il doit se conformer aux règles de la maison. Les liens avec les parents se sont constitués « par la force des choses » du fait que la majorité des élèves qui fréquentaient ces cours d'italien provenaient du même établissement.

- Rapport au LCO : un rendez-vous manqué

Le Directeur à Nyon se dit d'emblée favorable aux LCO : sa première appréciation concerne le dispositif en lui-même, perçu comme une « très bonne chose » ; la deuxième concerne sa propre attitude positive : il assure avoir « toujours été plutôt favorable à qu'on accueille des cours de langue et culture étrangères ». En revanche, ce qui a retenu notre attention dans son témoignage, c'est l'expression de regrets (certes tardifs), en termes de manque de contacts : « Ce que j'ai toujours regretté c'est qu'on avait peut-être pas assez de contacts mais ça venait peut-être de nous, ça venait peut-être de... je ne sais pas... du système (...) » et ajoute : « Mais je pense qu'on aurait pu valoriser ça différemment ». Il reconnaît que ces jeunes auraient peut-être souhaité maintenir leurs liens avec leur patrimoine linguistique et culturel et pour ce, il aurait fallu développer d'autres stratégies : « On pourrait le faire encore aujourd'hui », comme « mieux intégrer ça (les LCO) au cursus..., dire il y a deux heures par semaine », mais qu'il n'a, pour sa part, « jamais réussi ! » à réaliser.

M. Claude ne se limite pas à lister ses *mea culpa* mais est prêt à justifier ce rendez-vous manqué :

« On avait des élèves qui étaient dans des voies différentes. Pour les libérer, à quel moment est-ce qu'on peut les libérer, comment est-ce qu'on fait ? Il aurait peut-être fallu dire bien voilà tel matin l'école ne commence qu'à neuf heures, on a deux heures de cours de langue et culture italiennes, mais que fait-on avec les autres élèves ? Voilà ! ».

Ses remarques, liées davantage à des questions de gestion qu'à des questions d'éducation et de transmission, rejoignent l'analyse du statut de ces dispositifs faite par des chercheurs comme Tiziana Protti et Nicoletta Gazzana¹⁴³⁶, traduisant le statut marginalisé tant sur le plan éducatif et social que temporel et spatial de ces cours mais aussi celui de ses divers acteurs, comme les élèves, les enseignants, les responsables des LCO et les parents concernés. Elles montrent que la transmission dans un cadre formel d'une « langue et culture d'origine » ne peut se faire que quand les conditions sont réunies et plus largement quand le système lui-même le permet. On peut aller jusqu'à dire que M. Claude montre vis-à-vis des LCO un « intérêt de façade »

1.6.2. Le Directeur de Chambéry, M. François

Nous devons brièvement resituer le contexte pour comprendre les positions du Directeur à Chambéry vis-à-vis des ELCO. Ces dispositifs sont devenus officiellement des ELVE depuis la Circulaire de 2004¹⁴³⁷ et donc pleinement intégrés dans le cursus scolaire. Rappelons que M. Claude est directeur de l'Ecole élémentaire d'application, la seule à Chambéry dans laquelle, à la date de l'entretien (2016)¹⁴³⁸, existait encore l'enseignement de l'italien¹⁴³⁹.

- Les ELCO/ELVE hier et d'aujourd'hui : une perception floue

Pour le Directeur, les cours de langue et culture italiennes sont le produit de l'histoire des relations entre l'Italie et la Savoie, concrétisées par la présence d'un consulat à Chambéry, du moins jusqu'en 2008 : « *Il y a toujours eu cette historicité en fait du fonctionnement de la langue lié à la présence du consulat sur Chambéry avant qu'il n'ait été fermé et donc à l'histoire chambérienne (...)* ». Auparavant l'enseignement de la langue italienne

« était assuré soit par des enseignants fournis par le MAE (italien), avec un statut d'enseignant de professeur d'italien, soit par des vacataires, qui étaient des natifs ou des étudiants fournis par l'API ».

Dans son discours, nous avons repéré des perceptions floues concernant ces deux dispositifs, ELCO et ELVE. La première preuve est *d'ordre formel* : le Directeur ne désigne jamais les cours d'italien

¹⁴³⁶ PROTTI T., 2013, *I corsi di lingua e cultura italiana nelle dinamiche familiari. Quali strategie di trasmissione intergenerazionale dell'italianità?* Doctorat sous la direction d'Aline Gohard-Radenkovic, Université de Fribourg (Suisse) et PRIAROGGIA-GAZZANA N., 2013, *Insegnare l'italiano "lingua d'origine" nella Svizzera romanda, rappresentazioni e strategie di adattamento di un gruppo di docenti*, Doctorat sous la direction d'A. Gohard-Radenkovic Université de Fribourg, Suisse.

¹⁴³⁷ Rappel : en France, dès les années 1980 jusqu'en 2016, les ELCO (en particulier de langue italienne et portugaise) ont évolué comme activités optionnelles d'intégration au projet d'établissement (Cir.1983) vers une intégration progressive dans les programmes ELVE (Circ.2004).

¹⁴³⁸ L'API (Association pour la Promotion de l'Italien) est une association fondée en 1975 dans le but de soutenir et promouvoir la langue et la culture italienne en Savoie (Chambéry-Aix-les-Bains) et Haute-Savoie (Annecy-Cran-Gevrier), qui gère les ELCO, en étroite collaboration avec le Consulat d'Italie de Chambéry jusqu'en 2008 puis avec celui de Lyon. C'est l'API qui nous a informés que la seule école où il y avait encore des cours d'italien, était l'Ecole élémentaire d'application « J.-J. » à Chambéry.

¹⁴³⁹ DAVID J., LEVALLOIS B., 2006, *L'enseignement de la langue et de la culture d'origine*, Rapport n° 2005-090 mars, p.8. La Circulaire du 25 août 2004 (...) souligne la transformation souhaitée par l'Italie et le Portugal des enseignements ELCO en un enseignement de langues vivantes à l'école primaire.

avec leur dénomination, que ce soit ELCO ou ELVE ; pourtant il s'agit bien d'une ELCO devenue ELVE, que le Directeur accueille dans son école. La deuxième preuve est *d'ordre structurel*. Il déclare ne pas avoir eu d'ELCO dans le passé :

*« Il n'y a pas de demande d'ELCO dans notre établissement. J'en ai pas accueilli, ça n'existait pas non plus il y a vingt ans sur cette école, en fait (...). On n'en a plus (d'enseignants ELCO) nommés par le Ministère et je crois que, sur la Savoie, il ne reste plus qu'une seule enseignante qui est encore en poste (en Maurienne), Madame Carla Benedetti »*¹⁴⁴⁰.

Probablement ce type de dispositif avait déjà évolué vers le statut de *cours d'italien* intégré et passait de ce fait inaperçu. A la question posée s'il s'agissait alors d'un dispositif ELCO ou pas, M. Claude répond de manière évasive : « *On peut dire ça !* ».

L'image que ce Directeur se fait des ELCO correspond aux dispositifs fonctionnant sur tout le territoire national mais il est convaincu qu'ils ne concernent que « certaines nationalités » et surtout pas les Italiens : « *J'ai vu fonctionner des ELCO pour d'autres nationalités, sur d'autres écoles... complètement en dehors du temps scolaire c'est-à-dire après l'école* ». Il ne semble pas savoir que les ELCO ont touché la majorité des populations d'origine étrangère demeurant en France et dans neuf autres pays¹⁴⁴¹, Italie comprise. Mais on doit comprendre sa logique du fait que ce dispositif, dès les années 80, a disparu – du moins pour l'italien qui a intégré les programmes ELVE, transformant ainsi son statut de « langue d'origine » en « langue vivante ». Davantage encore on voit que sa perception des Italiens épouse celle de son époque : ils ne sont plus *pensés* comme des immigrés distincts mais définitivement fondus dans la société française. La « présence italienne » n'est plus une question¹⁴⁴².

- La langue italienne dans le primaire : un statut préférentiel

L'enseignement de la langue italienne ne constitue pas une option dans cette école primaire : « *Les élèves n'ont pas le choix ! On n'offre que cette langue !* ». L'italien est donc une discipline obligatoire, au même titre que les autres matières, qui s'adresse à toute la classe avec un statut de langue étrangère et objet d'une évaluation finale. Elle fait partie intégrante du programme et du temps scolaire des élèves. Ce choix institutionnel de l'italien nous paraît assez singulier si l'on pense à l'hégémonie de l'anglais ces quarante dernières années en France. Mais l'histoire de la région¹⁴⁴³ et le soutien de telles initiatives par le MEN français soucieux de promouvoir les langues (ici l'italien) dès le primaire, voire dès la maternelle, selon les recommandations du Conseil de l'Europe¹⁴⁴⁴, expliquent cette option. Les parents semblent accepter cette « imposition » linguistique :

¹⁴⁴⁰Il ajoute à propos de cette enseignante : « *On l'a connue nous ! Elle a enseigné ici chez nous par le passé...* » ce qui présuppose l'existence d'un dispositif ELCO dans son école. L'enseignante, nommée par le MAE italien, ne pouvait qu'enseigner dans une ELCO. Rappelons ici que les enseignants peuvent être nommés par le MAE italien auprès de quatre types d'établissement : les écoles italiennes, les écoles européennes (sections italiennes), les instituts culturels et les initiatives relatives à la loi 153/71, les ELCO, qui nous concernent.

¹⁴⁴¹ Les ELCO en France ont été mises en place dans le cadre d'accords bilatéraux signés entre la France et neuf pays : Portugal, Italie, Tunisie, Maroc, Espagne, Yougoslavie (de nos jours, Croatie et Serbie), Turquie et Algérie.

¹⁴⁴² Voir ce constat dans le Cadre théorique

¹⁴⁴³ Voir le Cadre contextuel.

¹⁴⁴⁴ Politique éducative soutenue par des programmes de l'UE comme *Comenius* ou *Lingua*. Voir GOHARD-RADENKOVIC A., 2004, restituant cette politique officielle de soutien à la « langue du voisin » dans : « De la didactique

« Pas d'opposition, (...) même s'ils ne pratiquent pas l'anglais, quand ils arrivent au collège, ils ont de toute façon eu cette ouverture à des sonorités différentes, ils ont des habitudes de travail en langue ». La langue italienne est « perçue (par les parents) comme une langue importante »

Cette opinion est, selon lui, probablement « liée à l'histoire de la Savoie (...). Mais, ajoute-t-il : « ils (les parents) la perçoivent peu comme une langue qui peut être utile sur le plan d'une formation future ou d'un emploi futur parce qu'ils n'ont pas conscience des réalités commerciales qui existent pourtant ». Le Directeur estime que l'italien n'a pas la reconnaissance méritée sur le marché de l'emploi international.

Ce point de vue rejoint notre analyse du statut minoré des langues autres que l'anglais sur le plan national et plus spécifiquement de l'italien (sauf dans les régions limitrophes de l'Italie), ceci d'autant plus quand elle a longtemps représenté une langue de l'immigration¹⁴⁴⁵.

- Les responsables, les enseignants et les parents dans les ELVE : des liens soutenus

Les enseignants d'italien dans son établissement ne sont pas des enseignants recrutés par la voie des concours nationaux du MEN français (comme les autres enseignants de langues) car « on n'a pas cette compétence de l'enseignement de l'italien et on délaisse cet enseignement à d'autres », formule qui vient confirmer la place de l'italien dans la hiérarchie des langues étudiées en France. Comme il n'y a plus « d'enseignants nommés par le ministère italien », ce sont « deux enseignantes nommées par l'API qui assurent l'enseignement de l'italien dans son école au niveau du troisième cycle (CE2, CM1, CM2) ». Il les dénomme « intervenants » et ce terme n'est pas neutre car il traduit leur statut « hors système » : il s'agit souvent comme il le dit « de vacataires qui étaient des natifs ou des étudiants », des personnes qui proviennent de différentes filières, qui ne disposent pas forcément de compétences théoriques sur l'enseignement de l'italien comme langue étrangère mais ayant des bases suffisantes pour pouvoir l'enseigner au niveau du primaire. Ces enseignants « interviennent » à la demande : « Ils sont (les enseignants) invités régulièrement au conseil d'école, au conseil des élèves quand il y en a besoin (...) ».

Les parents sont présentés comme ayant une grande confiance envers l'institution éducative, « pas d'oppositions » envers l'adoption de l'italien comme seule langue étrangère proposée. Le directeur justifie ce choix en invoquant le bénéfice du contact précoce avec une langue :

« Même s'ils (les élèves) ne pratiquent pas l'anglais, quand ils arrivent au collège ils ont de toute façon eu cette ouverture à des sonorités différentes, ils ont des habitudes de travail en langue et ils rattrapent assez rapidement le petit écart qui peut y avoir éventuellement ».

- Approches pédagogiques et méthodologies adoptées : des conceptions mixtes

Notre interlocuteur constate d'emblée qu'« il y a des différences d'approches au niveau de l'enseignement en Italie et de l'enseignement en France, forcément ! » et « il faut en tenir

d'une langue à la didactique des langues. Impact des politiques linguistiques des multilinguismes dans la constitution d'une 'culture' et d'un 'capital' plurilingues de l'usager », *Education et sociétés plurilingues / Educazione e società plurilingue* n° 17, Déc. 2004, CMIEBP, Paris-Aoste, pp. 49-61.

¹⁴⁴⁵ Voir le Cadre contextuel.

compte ». Mais les deux « intervenantes fournies par l'API » (son expression) devront « *adapter leurs pratiques* » aux programmes du MEN et aux conceptions de l'enseignement des langues qui sont désormais

« ancrées fortement sur la situation de communication et sur l'oral, donc avec des pratiques qui sont ludiques, qui sont jouées, théâtralisées etc. » et respecter « *des documents de base de référence qui sont les programmes, les documents passerelles qui listent un petit peu des choses basiques à travailler* ».

L'enseignement de la dimension culturelle est perçu par M. François comme nécessaire à la connaissance avec « *l'histoire, la civilisation, les monuments, l'art* ». Il prône le recours à « une pédagogie, que d'aucuns ont appelée « *couscous* » avec ses réductions folklorisantes et la nécessité d'une prise en compte de compétences valorisées et valorisantes »¹⁴⁴⁶ comme les

« petites fêtes italiennes, on célèbre la « Befana »¹⁴⁴⁷ pour faire connaître les traditions italiennes ; il y a plein de choses qui sont faites, en fait (...) on a forcément droit dans l'année à des petites fabrications gustatives des uns et des autres ».

- Le dispositif ELVE : une implication institutionnelle et pédagogique

On repère dans les propos de M. François une certaine satisfaction quant à sa gestion du dispositif ELVE : le pilotage pédagogique, le fonctionnement de l'école et les relations avec les parents et avec les partenaires de l'école.

En ce qui concerne la dimension pédagogique, Il évoque son souci de ne pas cloisonner le dispositif ELVE dans sa discipline : « *On n'est pas que dans du cours d'italien* » mais, invite à des approches plurielles avec d'autres matières comme « *avec la langue française* » : « *L'enseignante peut être en art plastique, en EPS (Education physique et sportive), peut-être la séance est dirigée par l'enseignante de la classe et elle va intervenir en italien.* ».

Le Directeur approuve le travail des deux enseignantes, en reconnaît les spécificités et en tire profit pour (faire) développer ainsi de nouvelles méthodologies qu'on définirait *mixtes ou hybrides*. Il fait en sorte que les enseignantes aient « *les meilleures conditions de travail* », en termes de soutien pédagogique et logistique¹⁴⁴⁸, restant toutefois subordonnés aux conditions et programmes dictés par les règlements des directions scolaires. Les liens entre les enseignants de l'école et ceux de l'API semblent également satisfaire le Directeur qui répète « *Ça se passe bien !* », « *il y a un bon contact !* ». Les rapports avec les partenaires de l'école, dans notre cas avec la Présidente de l'API, Madame Policastro sont bons, « *réguliers et chaque année on fait le point.* ».

Malgré sa connaissance floue et incomplète de l'histoire des ELCO, ce directeur semble concerné par ces cours de langue et culture italiennes du fait qu'il a choisi l'italien comme unique langue

¹⁴⁴⁶ DESCHOUX C.A. & FROSSARD D., 2015, « Tandem entre enseignante ordinaire et enseignante LCO en Suisse : des pratiques de plurilingues au service de la compréhension de textes de tous les élèves » dans BLANCHET P., VILPOUX C. (dir.), *Éduquer aux plurilinguismes et à la diversité en contexte francophone : démarches et outils : synthèse des recherches sur le plurilinguisme*, EME, section 3.

¹⁴⁴⁷ La « Befana » se fête le 6 janvier : une vieille dame enfourche un balai et se promène la nuit pour apporter des bonbons aux enfants qui ont été sages et du « carbone » (des bonbons noirs représentant un morceau de charbon) aux enfants pas sages.

¹⁴⁴⁸ Il précise : « *Qu'elles puissent accéder aux différents services fournis par l'école et utiliser le matériel et équipement mis à disposition pour tous les enseignants* »

d'apprentissage dans son école primaire : il y a donc des enjeux à la fois institutionnel, éducatif mais aussi personnel qui peuvent expliquer son implication.

1.7. Leurs représentations du rôle des LCO/ELCO dans la transmission du patrimoine italien

Concernant la perception du rôle de ces dispositifs dans la transmission du patrimoine italien auprès de la G3, nous avons identifié deux conceptions différentes, pour ne pas dire opposées.

1.7.1. Le Directeur de Nyon, M. Claude

Nous avons constaté que les représentations du directeur de Nyon vis-à-vis des LCO demeuraient plutôt contradictoires car si d'un côté, il perçoit ce dispositif comme « *une bonne chose* » et se déclare « *favorable à leur ouverture dans son établissement* », « *tolérant* » vis-à-vis « *de ces présences étrangères et de leur culture* », et attribue un rôle important aux dirigeants dans ces processus d'ouverture et de tolérance, de l'autre, il avoue clairement n'avoir jamais fait aucun effort permettant un meilleur suivi de ces cours dans son établissement, ni en terme de contacts avec les enseignants d'italien, ni en termes de valorisation de la langue et culture « d'origine » de ces élèves.

- Digressions vers la G2

A la question posée sur le rôle des ELCO dans la transmission de la langue et de la culture italienne auprès de jeunes de la G3, le Directeur dévie son discours sur les « *jeunes qui arrivent de deuxième génération* » et concentre une partie de ce discours sur les « *classes d'accueil* ». Les questions que nous nous sommes posées sont de plusieurs ordres : le Directeur n'avait-il pas compris la question ou n'avait-il pas les réponses pertinentes à cette question ? Ou le Directeur, voulait-il éviter de s'aventurer sur un terrain qui lui était moins familier ? Rappelons ici que la conception des LCO en Vaud, dispensés en dehors du temps scolaire et du cursus des élèves, avait maintenu le Directeur à l'écart des dynamiques internes des cours, sa fonction s'étant limitée à l'aménagement des LCO dans son établissement.

Nous en déduisons que ces digressions sont liées au fait que la G2 est une génération qui lui est particulièrement familière, car le Directeur, pendant la décennie 1980-90, avait travaillé au département et fait partie des cinq directeurs qui ont créé les classes d'accueil en s'intéressant à la « *la prise en charge, la socialisation et l'apprentissage des enfants qui arrivent de l'étranger* » et en développant des activités au profit de ces jeunes.

- Un retour aux « racines » : une nécessité

Le Directeur attribue aux LCO un rôle prioritaire qui relève de la dimension identitaire : « *On est bien d'accord... je crois que c'est mieux comprendre d'où l'on vient, (...) ses racines, sa culture,...* ». Il part du principe que les êtres humains ont besoin de repères et donc doivent connaître leur histoire. De ce fait il voit dans les LCO un rôle majeur dans cette construction : « *Je suis convaincu que les LCO ont un sens et vont permettre (...) de montrer à quoi on est rattaché* », car « *un socle identitaire est nécessaire* » sans lequel « *on est perdu* ». Découvrir ses propres racines est donc

une nécessité et ne constitue pas seulement une fin en soi mais plutôt un moyen pour « *créer des liens avec le pays où l'on est, où l'on se trouve* » afin de comprendre « *qu'il y a des choses qui sont extrêmement complémentaires et qui ne sont pas en opposition et qui peuvent se mettre en place ensemble* ».

Il ne faut pas mettre en concurrence ces deux loyautés, celle de son pays d'origine et celle de son pays d'accueil. Il faut trouver « un équilibre » entre les deux, car elles représentent une richesse et « *ce sera le respect mutuel de ces deux entités qui va aider à la tolérance et à l'ouverture* ».

Il fait remarquer qu'il y a des immigrés qui nient leurs identités premières parce qu'ils ont honte de leurs « *origines, de leurs langues, de leurs parents parce qu'ils sont d'origine ouvrière (...), de leurs dialectes (...)* », qu' « *enfin ça c'est terrible!* » et qu'il faut à tout prix « *recréer cette identité* ». Il y a aussi « *celui qui veut absolument nier la culture de l'autre parce que cette culture ne me (lui) parle pas* » et par conséquent se réfugie dans la sienne. Cependant si, pour le Directeur, le repli sur soi n'est pas une attitude constructive, l'attitude inverse portée à l'extrême comme

« *le fait de forcer et de contraindre (les jeunes à se convertir à la culture de l'autre) serait faux... c'est comme si vous avez des catholiques que l'on forçait à des conversions musulmanes (...) c'est contre nature! C'est, c'est contre nature !* »

Le besoin des racines, de « *savoir où l'on est rattaché* » émerge de plus en plus dans les sociétés actuelles, qu'il perçoit comme « *fragiles* ». En Suisse cette nécessité naît de la peur « *de perdre une certaine identité* » (face aux étrangers ?).

- La « langue d'origine » : expression de l'appartenance première

Le Directeur part du principe que tout acte langagier est de nature identitaire marquant à la fois l'appartenance au groupe et traduisant l'adhésion à un ensemble de valeurs. L'enseignement / apprentissage de la langue italienne permet aux élèves de garder « *un pied (...) dans leur langue et leur culture* », c'est la maîtrise attestée de la langue qui leur permettra de « *retourner (...) au pays où ils ont des liens avec une partie de la famille* » pour pouvoir communiquer avec eux. Fréquenter des LCO permettrait donc de maintenir un sentiment de loyauté vis-à-vis de leurs parents, de leur langue et de leur culture.

Il est convaincu que « *ces cours aident sur le plan culturel* » et insiste sur la valeur de la langue qui est non seulement constitutive de l'identité mais représente une voie d'accès privilégiée à la culture : « *La langue est un moyen de comprendre sa culture* ». A cet effet, il est persuadé que la langue est un des moyens pour comprendre le passé d'un peuple et se situer par rapport au présent :

« *C'est absolument nécessaire* » de retracer la trajectoire de sa propre langue, de connaître son histoire, son évolution, les raisons qui par exemple l'ont menée de « *très formelle* » à se « *rapprocher du peuple* » (il se réfère ici aux *dialetti*).

Il illustre son propos en identifiant « *la redécouverte du patois valaisan* » à celle des *dialetti* », comme un retour aux sources car « *c'est ces langues-là qui font d'abord les racines et ce n'est pas le français* ».

Le retour aux sources, par « *l'évolution dans la langue* » permet aux élèves de se reconstruire, « *de comprendre le parcours de vie de leurs familles* » et de mieux se situer par rapport « *à leur propre parcours de vie* ». Le Directeur rappelle que la promotion de la langue première peut représenter «

un cadre de référence » important pour ces jeunes qui rencontrent des difficultés dans l'apprentissage du français.

La conception de la transmission de la langue et culture par M. Claude est une conception identitaire collective.

1.7.2. Le directeur de Chambéry, M. François

Nous avons constaté que les perceptions des ELCO/ELVE par le Directeur de Chambéry sont plutôt « floues » et traduisent une certaine méconnaissance de l'évolution du statut des ELCO en ELVE depuis les années 1980. Le statut des cours d'italiens dans l'Ecole d'application de Chambéry correspond donc à celui d'une langue vivante et son enseignement est dispensé selon des objectifs pensés pour l'apprentissage d'une langue étrangère. Rappelons ici que, contrairement à la rareté de l'offre de l'italien sur le territoire national, elle est la seule langue enseignée par son établissement du primaire.

- Conception de « culture cultivée » à transmettre par l'école

Les réponses de M. François relèvent de conceptions qui appartiennent à l'enseignement de l'italien, comme langue étrangère (ELVE), et en tant que telle, l'objectif est celui de favoriser le développement de compétences linguistiques, « *ancrées fortement (...) sur la situation de communication et sur l'oral* » et de connaissances culturelles, comme les conçoit M. Claude (histoire, civilisation, monuments, art, traditions etc.) et cela à travers des « *pratiques qui sont ludiques, qui sont jouées, théâtralisées* », avec du matériel mis à la disposition d'enseignants et d'apprenants. Il est donc inévitable que la valeur culturelle des textes fournis (écrits, oraux, enregistrements sonores, vidéos etc.), d'autant plus s'ils sont proposés par des enseignants nommés par l'API, des natifs ou intervenants particulièrement liés à l'Italie, avec des approches qui, selon lui, diffèrent des méthodologies françaises, permet la transmission de cette langue et culture. Nous avons ici une conception de « culture cultivée »¹⁴⁴⁹ propre aux conceptions de la culture nationale, dominante, transmise par l'école.

- Deux canaux distinctifs de la transmission : sphère publique vs sphère privée

Le Directeur fait une nette distinction entre « le travail qui est fait à l'extérieur » au sein de la sphère publique et celui qui se développe dans la sphère privée « *à l'intérieur des familles* ».

Il est convaincu que l'apprentissage de « *la langue et de la culture se fait à l'extérieur* » des contextes familiaux soit à l'école, à l'université et « *s'inscrit dans un processus plus large (...) un processus culturel* ». L'esprit selon lequel les élèves se rapprochent de cette langue est « *au même titre que ces personnes-là vont être contentes et intéressées par l'organisation de la quinzaine du cinéma italien* ». Les cours d'italien contribuent à l'enrichissement culturel des jeunes qui l'étudient mais se limitent à l'apprentissage de la langue et à la découverte d'un pays et de ses spécificités. La transmission d'une « culture patrimoniale »¹⁴⁵⁰, n'étant pas envisagée comme une finalité dans l'enseignement scolaire, cette tâche relève des familles.

¹⁴⁴⁹ Voir le Cadre théorique sur les différentes catégorisations de la culture, proposées par Louis Porcher.

¹⁴⁵⁰ Voir le Cadre théorique. A partir du modèle catégoriel de Louis Porcher, nous avons créé (en nous inspirant de Gohard-Radenkovic) la catégorie de « culture patrimoniale », très utile à notre problématique,

La transmission dépend donc du « *travail qui est fait ou pas avec les familles* ». Si, à l'intérieur des familles, « *rien n'a été fait pour les adultes* » quant « *au fonctionnement de la langue et de ce déracinement* », il est évident que ces adultes auront eux-mêmes des difficultés à transmettre à leurs enfants leur patrimoine. Il l'admet, « *on a des enfants qui peuvent se retrouver un peu coupés de leurs racines* » mais en même temps « *ils se retrouvent en difficulté pour l'apprentissage de la langue du pays dans lequel ils se trouvent* » ce qui est parfois difficile à gérer. Il conclut que « *si les familles ne font pas l'effort de se tourner vers la langue, (...), je crois que l'objectif peut-être difficilement atteint !*».

Nous percevons cette conclusion, pleines de bonnes intentions, cependant en pleine contradiction avec ce qui se passe au sein de sa propre famille, car, comme il le déclare lui-même :

« Ma femme parle couramment l'italien au départ par l'enracinement familial mais aussi par ses études, mais nos enfants (entre 33 et 18 ans) parlent très peu l'italien bien qu'une des filles s'est tournée vers l'italien. ».

On peut donc parler ici de transmission implicite. La conception de la transmission de la langue et culture italiennes qui prédomine chez M. François est une conception missionnaire éducative.

Synthèse intermédiaire des Directeurs d'établissements scolaires ayant hébergé des LCO/ELCO à Nyon et à Chambéry

Profils et parcours : deux carrières en lien avec les systèmes éducatifs de Suisse et de France

Les deux Directeurs de Nyon et de Chambéry sont tous deux issus de l'Ecole normale pour devenir maîtres d'école primaire, respectivement en Vaud et en Savoie¹⁴⁵¹. Tous deux sont ensuite devenus directeurs, mais les modalités selon lesquelles ils ont progressé dans leur carrière sont en liens étroits avec le système éducatif de chacun des pays : les uns par recrutement sur dossier par les établissements scolaires, les autres par voie de concours du ministère de l'Education nationale. Bien qu'il s'agisse de deux carrières relativement comparables où l'investissement acquis dans des formations complémentaires leur a conféré une reconnaissance statutaire, il y a une différence majeure. Le directeur suisse n'a pas fait d'études universitaires du fait qu'elles ne sont pas jugées nécessaires pour être promu. Au contraire elles auraient été considérées à l'époque par son administration comme déviant de la trajectoire-type, jusqu'à ce que des exigences plus élevées soient demandées à partir des années 80 et changent la donne. Toutefois il a construit une belle carrière, conscient des possibilités de développement professionnel et de promotion à l'interne que pouvait lui apporter son système éducatif : les Suisses privilégient l'expérience pratique, les qualifications professionnalisantes, l'investissement pédagogique, le sens du travail en équipe. Tandis que M. François, pour pouvoir bénéficier d'une promotion a dû passer un concours national de maître-formateur du MEN. Ce système par concours nationaux fondés sur l'anonymat et la sélection est spécifique de l'Education nationale française, fondé sur le principe de méritocratie où seuls les meilleurs seront retenus dans le cadre d'un nombre limité de places. Les formations initiales et continues sont basées sur une conception plus théorique que pratique du métier, même s'il y a eu des changements radicaux ces deux dernières décennies avec la création des IUFM puis des ESPE. On doit noter que son doctorat n'est pas reconnu par son institution mais que cette démarche de mise à niveau relève d'une initiative personnelle, sans doute « compensatoire », trace du projet d'intégrer une Grande Ecole.

Le Directeur de Nyon : un capital-langues en lien avec les politiques linguistiques éducatives de son époque

Le rapport que le directeur de Nyon entretient vis-à-vis des langues s'inscrit parfaitement dans le cadre des politiques linguistiques de la Confédération qui préconise d'étudier *in primis* les langues nationales afin de promouvoir la compréhension entre les communautés linguistiques. L'allemand, première étrangère obligatoire, est déterminé par la place qu'occupe cette langue à l'époque de sa formation scolaire (1952-1972) puis professionnelle (1972-2012), soit ce qu'elle pouvait aussi représenter en tant que débouchés sur un marché de l'emploi local. L'anglais ne constituait pas encore une nécessité. M. Claude a rencontré l'italien en tant que langue de l'immigration par le biais des dispositifs LCO en 1972. Il possède des ressources linguistiques, mais restées inactives,

¹⁴⁵¹ ZITELLO D. ET BERTO A., 2004, *ibidem*.

sauf l'allemand qu'il a dû renforcer par un long séjour en Allemagne, qui sont le fruit de son parcours mais aussi d'un plurilinguisme officiel cadré. Son témoignage restitue non seulement les écarts qui se dessinent entre les discours officiels de reconnaissance de la pluralité et la réalité des pratiques mais aussi les hiérarchies entre les langues nationales que l'on trouve déjà instituées à tous les niveaux de la société, notamment à travers l'organisation de l'offre des langues et du statut qui leur est assigné à l'école. On constate aussi l'absence de langues étrangères autres que l'anglais dans le système éducatif suisse¹⁴⁵².

Le Directeur de Chambéry : un capital-langues en lien à sa valeur sur le marché des langues à son époque

En ce qui concerne M. François, le capital-langues qu'il possède à des degrés divers semble correspondre à des « choix » mais qui se sont faits dans le cadre de l'offre des langues étrangères le plus souvent proposées à son époque (1958-1978), comme l'allemand et l'anglais. Il s'est conformé aux représentations des langues alors en cours, l'une utile, l'autre élitiste, les autres moins cotées sur le marché des langues. Il possède un capital-langues diversifié mais n'en a réinvesti que l'anglais, par nécessité, dans sa profession et ses études supérieures.

Il est intéressant de noter que chacun des deux côtés de la frontière, a été en contact respectivement avec le « patois » local dans leur enfance. Cet apprentissage par imprégnation reste néanmoins anecdotique puisque leur usage en est élémentaire, du fait que ces langues ont quasi disparu malgré des mouvements de réactivation plus importants du côté suisse que français.

Les deux Directeurs face à l'italien : entre « intérêt de façade » chez l'un et « sentiment de proximité » chez l'autre

Mais les similarités s'arrêtent là. Par rapport à l'italien, leurs attitudes sont complètement différentes : tandis que le directeur de Nyon montre une indifférence polie et lointaine par rapport à cette langue qui est aussi une langue nationale, le directeur de Chambéry témoigne une relation de proximité du fait que l'italien est devenu une « langue familiale » par alliance. En outre il s'investira (voir plus bas) dans un programme *Comenius* pour promouvoir l'italien dans son école. Dans les deux cas, cette langue n'est pas formellement apprise malgré un contexte régional pour l'un, fédéral pour l'autre qui aurait pu les inciter à le faire, ce qui prouve le statut minoré et marginalisé de l'italien, comme nous l'avons déjà souligné dans le Cadre contextuel, pour des raisons similaires et différentes à la fois dans les deux pays.

Capitaux de mobilité : une « plus-value » chez l'un, une expérience « enrichissante » chez l'autre

Les deux Directeurs de Nyon et de Chambéry ont vécu des expériences à l'étranger qui leur ont ouvert de nouveaux horizons linguistiques, culturels et humains. Si tous deux ont acquis un capital de mobilité non négligeable, en revanche les modalités diffèrent, surtout si ces déplacements s'inscrivent dans un cadre formel ou non.

¹⁴⁵² L'espagnol sera proposé dans le Secondaire II, en concurrence avec l'italien langue nationale, non pas du fait que l'immigration espagnole est très importante et va en croissant dès les années 1960 mais en raison de son statut de langue officielle à l'UNESCO qui siège à Genève.

Pour M. Claude, la mobilité est conçue comme une plus-value à la fois personnelle et professionnelle ce qui est en cohérence avec la configuration sociolinguistique de la Suisse et avec le système de promotion interne des enseignants pratiqué en Suisse. A noter toutefois que ce directeur, qui aurait pu choisir de faire un séjour linguistique en Suisse alémanique, lui a préféré le « grand voisin », et a ainsi reproduit le rapport tacite des Suisses vis-vis des variétés germanophones : on fait comme s'il n'y avait pas d'écarts entre l'allemand standard (ici d'Allemagne qu'il enseignera !) et les *Dialekten* locaux.

Tandis que pour M. François, dont l'histoire de la mobilité familiale va se reproduire sous d'autres formes (voyages, séjours mais aussi mariage avec un conjoint issu de l'immigration italienne), qu'elle soit vécue dans un cadre formel ou informel, est conçue surtout comme une expérience individuelle et (inter)culturelle enrichissante. Elle n'est pas forcément liée avec l'amélioration de compétences linguistiques ni encore moins avec un avancement dans la carrière ce qui est en cohérence avec le système éducatif français. Mais elle peut se mettre au service d'un projet pédagogique dans le cadre d'un programme européen et le choix de soutenir l'italien n'est pas neutre non plus dans son cas. Ses propos se font l'écho des préceptes de l'UE, comme « l'intercompréhension culturelle » fondée sur des échanges permettant ainsi de créer des liens entre des enseignants et entre des élèves de pays différents.

Représentations des immigrés et de leurs descendants : en Vaud « visibles », en Savoie « invisibles »

Les deux Directeurs de Nyon et Chambéry ont hérité et élaboré des représentations sur les immigrés italiens, leur langue et leur pays, qui se sont construites dans des contextes socio-économiques, socioculturels et socio-politiques différents. Ces différences peuvent entre autres s'expliquer par le processus d'assimilation juridique en France qui remonte à la fin du XIX^{ème} siècle¹⁴⁵³ tandis qu'en Suisse l'intégration de la population résidente étrangère ne sera officiellement reconnue qu'en 1986¹⁴⁵⁴. Ces politiques migratoires d'assimilation-intégration différentes ont engendré dans la population locale des perceptions qui ont évolué autrement : d'une part en Suisse, on les identifie pendant longtemps à des ouvriers ne parlant que leurs langues régionales, leurs enfants à des jeunes ne maîtrisant ni l'italien, ni le français, en marge du système scolaire, et maintenus dans la catégorie « migrants » même pour ceux nés en Vaud ; de l'autre en France, à des immigrés italiens, au départ ostracisés comme tout immigré venant du sud, mais ne constituant plus à la longue un objet de débat et de ségrégation, dû au fait que leur acculturation, comme dit Milza, les a rendus transparents, qu'ils ne sont plus catégorisés, cloisonnés, renvoyés à « une identité nationale première »¹⁴⁵⁵.

¹⁴⁵³ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *op.cit.*, p.17. La loi de 1889 donne les cadres de l'assimilation juridique pour les étrangers qui deviennent français.

¹⁴⁵⁴ Rappel : Ordonnance limitant le nombre des étrangers (OLE) du 6 octobre 1986. Conformément aux dispositions de l'art.1 toujours en vigueur.

¹⁴⁵⁵ MILZA P., 1993, *Voyage en Ritalie*, Paris, Plon, p.130.

Représentations des LCO/ELCO en Vaud et en Savoie : une évolution différente tributaire du statut de ces dispositifs dans chacun des pays

Les dispositifs LCO (CH) et ELCO (F) institués dans les années 1970 par le biais d'accord bilatéraux dans les deux pays, présentent des différences de fonctionnement qui ne dépendent pas seulement de la bonne volonté des deux Directeurs, où l'un paraît plus impliqué sur un plan pédagogique et institutionnel que l'autre dans la bonne insertion de ces dispositifs dans leur établissement respectif. Ils sont en fait tous deux tributaires du statut de ces dispositifs au sein du système éducatif (et de son évolution), des conceptions éducatives touchant l'offre et l'enseignement des langues, elles-mêmes tributaires du milieu monolingue ou plurilingue. Ces directeurs sont ancrés dans des contextes historico-politiques qui ont produit des conceptions de l'intégration de la langue et culture issues de l'immigration, divergentes voire opposées : distinctive/ségrégative en Suisse vs intégrative/assimilatrice en France.

En outre, dans les années 70, la condition des immigrés italiens en Suisse n'était pas la même qu'en France. Le processus de sédentarisation n'était pas complètement achevé et lorsque les LCO se sont constitués en 1972, le modèle d'immigré qui perdurait encore en Suisse était celui du « travailleur invité » (*Gastarbeiter*). Bien que ce modèle soit devenu obsolète par rapport aux réalités sociales, les familles continuaient à se percevoir comme « temporaires » et leurs enfants, par conséquent, comme des élèves « invités ». Ce sentiment de précarité les a conduits à envisager un retour dans le pays d'origine et la mise en place de l'apprentissage de la langue par l'Etat italien avait été bien accueillie. En intégrant le réseau des cours d'italien déjà implantés bien avant la loi 153/71¹⁴⁵⁶, les LCO ont été ainsi officialisés. Ces cours subiront des transformations et s'adapteront à l'évolution du statut des immigrés en Suisse. Cependant la même structure extra-scolaire sera maintenue, soit jamais insérée dans le cursus scolaire, même si la frontière est devenue de plus en plus perméable du fait de la suppression progressive des postes d'enseignants envoyés par le MAE italien et le recrutement d'enseignants italophones locaux.

Tandis qu'en 1970, le processus de sédentarisation des immigrés italiens était achevé en France et les politiques étatiques visaient leur complète assimilation linguistique et culturelle, notamment à travers l'école. L'établissement durable des immigrés italiens en France avait rendu le retour au pays d'origine de moins en moins pertinent et donc l'enseignement d'une « langue et culture d'origine » n'était plus perçue comme une priorité et même difficile à concevoir auprès de jeunes, la plupart nés en France, qui n'avaient plus aucun rapport direct avec l'immigration de leurs parents ou grands-parents. De ce fait, dès les années 80 jusqu'en 2016, les ELCO, ne répondant plus aux logiques pour lesquelles ces dispositifs avaient été conçus par l'Etat italien¹⁴⁵⁷, se transformeront en ELVE, pleinement intégré dans le programme scolaire.

¹⁴⁵⁶ BARCELLA P., 2016, « Laboratori e scolari « ospiti » nella svizzera degli anni Sessanta » dans *ASEI*, 27.11.2016, pp. 70-78. Rappel : c'est sous la pression des parents que des cours d'italiens avaient été mis en place dans les années 60 par des institutions privées en collaboration avec les Consulats, afin de répondre aux besoins des familles.

¹⁴⁵⁷ *Le retour* dans le pays d'origine des travailleurs italiens et de leurs familles.

Considérations des deux Directeurs sur les LCO/ELCO : italien langue d'origine vs langue étrangère

Les considérations des deux Directeurs sur les LCO/ELCO sont tributaires de la conception d'intégration des immigrés dans chacun des pays, impliquant un rapport différent à la langue et culture dites d'origine.

Le Directeur de Nyon place au premier rang l'identité, le « *besoin de (re)découvrir ses propres racines* », au deuxième rang l'apprentissage de la langue et de la culture. Il s'agit ici d'un discours du « *retour aux racines* », de « *réinvention des origines* » (il parle d'ailleurs de les « *recréer* ») qui devrait être soutenue et orchestrée par les institutions-partenaires. Si, ce dispositif constituait une priorité absolue dans les années 70, comme celle de maintenir les liens avec le pays « d'origine » en vue d'un éventuel retour, elle est estimée dépassée du fait qu'une bonne partie de l'immigration italienne, dès les années 80, s'est définitivement installée en Suisse. Mais ces conceptions « retour aux racines » qui circulent dans les milieux éducatifs et associatifs entretiennent le désir des parents de maintenir des liens avec « la langue et la culture d'origine », se conformant ainsi aux discours identitaires portés sur la manière d'intégrer les descendants d'immigrés les renvoyant à des appartenances premières qu'ils ne revendiquent pas forcément. Pour le Directeur de Chambéry, les autorités pédagogiques se portent garants de leur mission éducative, celle de construire avec les élèves, quels qu'ils soient, des compétences linguistiques et culturelles dans une langue étrangère.

Représentations du rôle des LCO/ELCO dans le processus de transmission : conception identitariste vs conception éducative et familiale

Sur la base de ces prémisses, deux conceptions de la culture se dégagent : chez le Directeur de Nyon, une posture identitariste. La langue est conçue comme socle identitaire, une « *voie d'accès privilégiée à la culture* », un moyen à travers lequel l'élève peut comprendre sa culture, « *retracer la trajectoire de sa propre langue connaître son histoire son évolution* » pour enfin mieux se situer par rapport « *à leur (son) propre parcours de vie* ». Chez le Directeur savoyard, deux représentations apparaissent, l'une relevant de la sphère publique en lien au statut des cours d'italiens dans son école correspondant à celui d'une langue vivante : il s'agit d'une conception de transmission de la langue standard et de la culture cultivée, nationale, dominante à travers l'école. L'autre de la sphère privée où prévaut une conception de la transmission d'ordre « patrimonial » de la culture. Un « travail » qui d'après lui doit être fait par les familles car « *si les familles ne font pas l'effort de se tourner vers la langue... je crois que l'objectif peut-être difficilement atteint !* ».

CHAPITRE 2. ANALYSES DES TÉMOIGNAGES DES DEUX DIRETTRICI DES CONSULATS À LAUSANNE ET À LYON

Rappelons que, dans le cadre de la sphère publique, nous avons également interrogé deux *Direttrici*, chacune responsable des cours de langue et culture italiennes, respectivement au sein de la circonscription consulaire de Lausanne (LCO) et de celle de Lyon (ELCO/ELVE). Il nous paraît important de signaler ici que Mme Lidia de Lausanne a voulu mener l'entretien en français tandis que Mme Rosamaria de Lyon a préféré le mener en italien¹⁴⁵⁸.

2.1. Leurs profils et parcours

2.1.1. La Directrice de Lausanne, Mme Lidia

Mme Lidia, née en 1951, en Vénétie. A la date de l'entretien (2014), elle avait terminé son mandat en Suisse depuis quatre ans (en 2010) ; elle était donc rentrée en Italie pour sa retraite.

Cette directrice a une formation psychopédagogique acquise en France : « *Mon parcours, il est parti de la France (...) ma formation pédagogique c'est beaucoup français* ». Elle a suivi à Tours, les cours de formation donnés par des pédagogues, psychanalystes, psychologues français de renommée internationale. Elle a obtenu sa Maîtrise avec une spécialisation en éducation psychomotrice, la première à l'Université de Padoue. Elle a ensuite enseigné à tous les niveaux, cumulant « *beaucoup d'expériences à tous les degrés d'écoles à partir de l'école primaire, secondaire de premier et deuxième niveau* », et collaborant même avec l'université.

Mme Lidia a beaucoup investi dans la « *formation des enseignants (...) internationale (...) dans l'administration des écoles communales (...) des parcours pour devenir éducateurs* ». Elle a maintenu ses liens avec la France. Elle débute sa carrière en 1984 et, en tant que Proviseur des écoles secondaires en Italie, a suivi avec d'autres chefs d'établissements français et de cinq-six pays d'Europe une formation continue à la Sorbonne. Elle s'est impliquée dans des projets européens car elle a toujours « *aimé mettre en forme la formation linguistique avec la formation professionnelle* » et a ainsi « *créé des liens* » entre les écoles d'hôtellerie italiennes et françaises et envoyé des élèves de son école secondaire technique en France, en Angleterre et en Allemagne.

Cependant, parmi les expériences professionnelles les plus significatives, elle attribue une place privilégiée à celle réalisée « *à la fin de mon parcours (...)* », soit son mandat de six ans en Suisse, en tant que Dirigente scolastica dell'Ufficio scuola del Consolato di Lausanne (trad. Directrice du bureau des écoles du Consulat de Lausanne). Elle le considère comme « *l'étape la plus fondamentale, celle qui m'a marquée le plus (...) un travail professionnel vrai* » qu'elle oppose à son travail précédent plutôt orienté vers « *les échanges linguistiques et professionnels* ». Elle est arrivée dans la Circonscription de Lausanne en 2004. Rappelons que le domaine de compétence de

¹⁴⁵⁸ Voir sur le choix des langues par nos interlocuteurs dans les entretiens dans le Cadre méthodologique

cette Circonscription comprenait à l'époque de son mandat (2004-2010) les cantons de Vaud, Valais, Fribourg et, à partir de 2008, celui de Neuchâtel. Parmi les expériences « *uniques* » à l'étranger, elle inclut les voyages à Asmara, Addis Abebba, Cologne, Athènes qu'elle a effectués l'été lorsque le MAE l'a envoyée comme Présidente de commissions d'examens dans les écoles secondaires italiennes à l'étranger.

Nous caractériserons le parcours de formation de cette *direttrice* comme une formation et des expériences professionnelles tournées vers l'étranger, constituant un « capital singulier » dans un « parcours sans histoires ».

2.1.2. La *Direttrice* de Lyon, Mme Rosamaria

La Directrice de Lyon, Mme Rosamaria, née en 1954, en Sicile. A la date de l'entretien, elle est à sa neuvième et dernière année de mandat (2008-2017), comme Dirigente Scolastica dell'Ufficio scuola (trad. Directrice du bureau des écoles) du Consulat de Lyon. Rappelons ici que cette circonscription comprend, depuis 2008, les quinze départements faisant partie des régions Rhône-Alpes, Auvergne, Limousin et les deux départements de Bourgogne, domaine de compétence qu'elle définit elle-même comme « *molto, molto complesso... e vastissimo* » (trad. très, très complexe... et très étendu). Elle dirige quatre écoles internationales, les cours de langue et culture italiennes dispersés sur tout le territoire d'attribution, qui à partir de 2008, sont tous devenus des cours de langue vivante (ELVE), intégrés dans les écoles françaises au niveau primaire et secondaire I, avec huit enseignants envoyés par le MAE italien et sept enseignants nommés par l'API.

Mme Rosamaria a une formation humaniste acquise au Lycée classique de Catane. Les lycées classiques en Italie, depuis leur réorganisation en 1923 (Réforme Gentile) jusqu'aux années 1970, étaient conçus comme la voie la plus « noble » pour réaliser son parcours scolaire et comme la « *scuola di formazione per eccellenza* » (trad. école de formation par excellence), étant destinée à la formation de l'élite et des futures classes dirigeantes. Après la Maturità classique, Mme Rosamaria s'inscrit à la faculté des Lettres modernes à l'Université de Catane et obtient son diplôme avec les meilleures notes et une mention. Elle aurait voulu poursuivre une carrière universitaire, mais il était trop difficile de progresser dans ce milieu sans avoir des réseaux adéquats à cette époque (en 1974).

Elle s'est donc orientée vers l'enseignement, un choix influencé par ce « *background familiare di insegnanti che si perde nella notte dei tempi* » (trad. histoire familiale qui se perd dans la nuit des temps). Pour ce, elle a passé le concours national pour devenir enseignante d'italien et de latin dans les lycées et les écoles normales, et après cinq ans d'enseignement elle a décidé de passer le concours pour devenir chef d'établissement dans les écoles secondaires. Elle a été affectée comme Dirigente scolastica à Acireale (Catane), ensuite nommée à Catane dans un collège à risques où elle est restée sept ans. Elle a ensuite demandé sa mutation pour retourner à Acireale car l'expérience dans une école à risques était « *un'esperienza che si può fare solo per un certo periodo di tempo poiché è molto pesante e anche pericolosa* » (trad. une expérience qui ne peut se faire que pendant un certain temps car elle est très dure et même dangereuse).

Elle a ensuite réussi le concours du MAE pour diriger les Cours de langue à l'étranger et a été nommée à Lyon. Au cours de ces neuf années, Mme Rosamaria, comme Mme Lidia, a dû se rendre dans des pays étrangers, comme en Arabie, à Djeddah, etc., pour les examens de Maturità dans les écoles secondaires italiennes, en tant que Présidente des commissions. Il s'agissait d' « *una cosa alla quale siamo tenuti per dovere d'ufficio* » (trad. une chose que nous devons faire par obligation de service).

Un parcours que nous caractérisons de « classique » mais, semé d'obstacles, surtout au niveau institutionnel, du fait qu'elle vient du sud, qui a eu des répercussions sur sa vie personnelle et professionnelle.

2.2. Leurs capital-langues et leurs rapports aux langues

2.2.1. La *Direttrice* de Lausanne, Mme Lidia

- Le français, une langue d'adoption

Le capital-langues dont dispose Mme Lidia se limite à la connaissance du *français* qu'elle a commencé à apprendre à la « Scuola media » (trad. Collège) entre 1962 et 1965 et, ou à « la Scuola superiore » (trad. Lycée) car, comme elle le souligne, en Italie à cette époque, on apprenait seulement le français comme langue étrangère à l'école. Elle a pratiqué par la suite le français à l'occasion de ses études universitaires à Tours, en milieu informel et dans un cadre formel. Elle aura l'occasion de l'utiliser lors d'une formation continue de chefs d'établissement en France ou au cours de séjours et échanges linguistiques, culturels, professionnels, qu'elle a elle-même organisés au sein de ses deux établissements scolaires. Six ans d'expériences en Suisse francophone lui permettront de perfectionner son français, surtout lors des rencontres avec les autorités scolaires cantonales vaudoises. *L'anglais* n'était pas une langue étrangère proposée à l'école, c'est pourquoi elle ne l'a jamais étudiée et ne la comprend qu'« *un peu* ».

- La culture française : un modèle de référence

Ce qui émerge de son témoignage, c'est sa relation proche, voire intime, à la France. Mme Lidia définit ce pays comme « *une deuxième patrie (...), une patrie d'adoption pour les études (...), mon deuxième pays de cœur* », attachement qu'elle a transmis à sa famille. C'est à son pouvoir de transmission culturelle qu'elle attribue un rôle majeur à la langue : « *La langue c'est toujours la dimension culturelle d'un pays (...) quand tu parles une langue étrangère... c'était toujours comprendre un peu la mentalité... c'est toujours un moyen exceptionnel de connaître et de pénétrer dans un autre pays* ». Elle ne considère pas le français comme une langue étrangère car son rapport à cette langue est devenu « *plus naturel, plus proche* ».

Sa connaissance culturelle de la France ne se limite pas à une formation universitaire en psychopédagogie mais aussi à la littérature qu'elle a lue ainsi qu'aux diverses expériences vécues : « *J'ai commencé par la France comme formation, après pour le travail, j'ai toujours eu une liaison avec la France* ». La France et sa culture joueront un rôle central et continu dans son parcours académique, professionnel mais aussi personnel tandis que son rapport à l'anglais est lointain et fonctionnel : « *C'était pas la même chose* ». Elle a certes visité l'Angleterre, les Etats-Unis, mais ne

ressent aucun attaché particulière. L'anglais n'est pas pour elle « *une langue de cœur (...) comment dire (...) c'est pour l'utilité... elle est utile... oui la différence c'est toujours ça.* ».

2.2.2. La Directrice de Lyon, Mme Rosamaria

- Les langues : un atout pour faire carrière

Le capital-langues dont dispose la *Directrice* de Lyon ne peut se comprendre sans prendre en compte le rôle déterminant qu'ont joué ses parents dans la construction de ses capitaux. Elle le dit clairement : « *I miei genitori illuminati avevano ben capito ... senza le lingue non si va da nessuna parte (...), mia madre (...) desiderava insieme a mio padre (...) che io perfezionassi le lingue* » (trad. mes parents éclairés avaient bien compris ... sans langues, on n'allait nulle part (...), ma mère (...) souhaitait avec mon père (...) que je perfectionne les langues »).

Elle possède en outre « *un background familiare* » (trad. un arrière-plan familial) qui a été déterminant dans son propre parcours linguistique. Sa mère a étudié l'anglais à Londres, ce qui n'était pas courant à son époque, langue qu'elle a ensuite enseignée. En outre cette dernière « *parlava anche il tedesco* » (trad. parlait aussi l'allemand). Comme la *Directrice* le souligne, ce sont ces capitaux et pratiques des langues, inculqués toute jeune, qui ont nourri ses choix par la suite. L'apprentissage du français a débuté « *da bambina all'asilo* » (trad. depuis son enfance à l'école maternelle), dans un collège privé de Catane (Sacro-Cuore) où « *si faceva ogni mattina (...) una lezione di francese* » (trad. on avait chaque matin (...) une leçon de français). Puis elle a continué à étudier le français dans des établissements publics : au collège (1964-1967), au lycée classique (1968-1973) et à l'université (1974-1978) où elle s'est spécialisée en français, en vue « *di poter insegnare il francese* » (trad. de pouvoir enseigner le français).

Ses parents, conscients de la faiblesse de l'enseignement des langues dans les écoles italiennes et de l'atout que représentait leur connaissance dans une carrière professionnelle, disaient que pour « *arrivare ai posti di prestigio senza conoscere le lingue oggi giorno è assolutamente fuori luogo* » (trad. accéder à des emplois prestigieux sans connaître les langues de nos jours, c'est absolument hors de propos). De ce fait, ils ont considérablement investi dans la formation linguistique de leur fille, en l'envoyant en Suisse, en Angleterre et en Irlande. Mme Rosamaria déclare avoir de bonnes compétences en français et en anglais, bien qu'à des degrés différents. Ainsi elle a passé deux étés successifs en Suisse dans des collèges « *estremamente esclusivi (...) e molto costosi* » (trad. extrêmement exclusifs (...) et très chers) pour apprendre le français, car « *all'epoca si diceva che il miglior francese si imparasse in Svizzera !* » (trad. à l'époque on soutenait que le meilleur français on l'apprenait en Suisse!). Leur but était de « *dare questa impostazione alla mia educazione* » (trad. donner cet encadrement à ma formation). Elle a ensuite approfondi son français grâce à son immersion en France pendant neuf ans en tant directrice des ELCO/ELVE d'italien.

Son apprentissage de *l'anglais* s'est réalisé dans un contexte privé. Sur l'insistance de ses parents, Mme Rosamaria, « *ligia alle indicazioni (dei genitori)* » (trad. respectueuse des instructions des parents), l'a aussi appris. Le premier contact avec cette langue a eu lieu dans son contexte familial : « *L'ho imparato (l'inglese) molto parlando perché mia mamma (...) quando voleva dirmi qualcosa che non gradiva che gli altri comprendessero mi parlava in inglese* » (trad. Je l'ai

beaucoup appris en le parlant parce que ma mère (...), quand elle voulait me dire quelque chose qu'elle ne voulait pas que les autres comprennent, me parlait en anglais). Elle l'a ensuite perfectionné lors d'une « *serie di stage estivi* » (trad. série de stages d'été) effectués en Angleterre et en Irlande.

- **Son rapport aux langues : une conception pragmatique à visées sociales**

Nous qualifierons son rapport aux langues comme un rapport utilitaire : l'apprentissage du français devait la mener à l'acquisition de compétences linguistiques. Une approche des langues inculquée par ses parents qui, comme mentionné plus haut, l'avaient envoyée en Suisse pour améliorer son français et lui recommandaient : « *Tu non devi fare comunella (...) con gli italiani, (...) devi andare con gli stranieri e lì apprendere, confrontarti ecc..* » (trad. Tu ne dois pas papoter (...) avec les Italiens, (...) tu dois aller vers les étrangers et là apprendre, te confronter, etc.). Elle acquiert un niveau tellement élevé que, lors de son séjour à Lyon, on lui fait la remarque : « *Che cosa hai più d'italiano te ?* » (trad. Qu'as-tu encore d'italien, toi ?). Pour sa part, elle est persuadée que « *l'ossatura linguistica e scolastica serve per dare un'impostazione corretta alla lingua...* » (trad. des bases linguistiques servent à donner un cadre correct à la langue). Le français a représenté pour elle, comme ses parents l'avaient souhaité, un tremplin pour monter dans l'échelle sociale, pour « *arrivare ai posti di prestigio* » (trad. accéder à un poste prestigieux).

Par ailleurs, c'est grâce à ses compétences acquises en anglais qu'elle a pu faire face à diverses situations de communication, lorsqu'elle se rendait dans différents coins du monde, comme Présidente de commission pour les examens de Maturité : « *Quando sono andata in Arabia (...) all'interno proprio della commissione bisognava esprimersi in inglese e poi naturalmente fuori e così anche in America latina* » (trad. Quand je suis allé en Arabie, (...) à l'intérieur de la Commission il fallait s'exprimer en anglais et aussi naturellement à l'extérieur, cela vaut également pour l'Amérique latine).

Ce qui frappe dans son discours, c'est sa conscience de la valeur des langues : ainsi elle constate que l'investissement dans le français n'est plus si rentable sur le marché des langues face à l'anglais dominant : « *Il francese non lo parla più nessuno, ma non lo parla più nessuno... sono pochissimi posti... (dove ancora si parla) !* » (trad. Plus personne ne parle le français, mais plus personne ne le parle... il y a très peu d'endroits (où il est encore parlé!)).

2.3. Leurs expériences à/de l'étranger et leurs capitaux de mobilité

Deux types de mobilité se dégagent des témoignages des deux *Direttrici* : d'une part, elles renvoient à la sphère privée, à des initiatives individuelles à des fins de formation linguistique, culturelle ; de l'autre, elles s'inscrivent dans des politiques éducatives à la fois nationales et européennes, depuis les années 1970, et à des logiques institutionnelles par la voie de concours nationaux mis en place par les pouvoirs publics italiens (MAE) pour diriger des ELCO à l'étranger.

2.3.1. La Directrice de Lausanne, Mme Lidia

Le témoignage de la Directrice au Consulat à Lausanne révèle quatre types d'expériences de mobilité liées à quatre statuts différents.

- Une expérience de mobilité académique marquante

Etudiante en France : elle a choisi ce pays parce qu'elle appréciait sa dimension culturelle, sa mentalité et sa langue. Elle a « *beaucoup habité à Paris* », ce qui lui avait permis de suivre les cours des grands psychopédagogues français à l'université de Tours, dans le domaine de la psychomotricité et de réaliser finalement sa thèse sur le sujet à l'université de Padoue. Un séjour qui l'a marquée et qui constituera un atout important lorsqu'elle deviendra Proviseur des écoles secondaires italiennes.

- Des expériences « touristiques » qui doivent servir

Touriste : Si Mme Lidia a « *connu l'Angleterre, les Etats-Unis* » en tant que touriste, du fait de son expérience d'immersion longue en France, ce statut ne lui convient pas car elle « *n'aime pas faire la touriste* » comme une fin en soi. Les expériences à l'étranger doivent surtout servir à l'enrichir professionnellement : « *J'aime toujours changer, connaître... faire de nouvelles expériences, mais faire de nouvelles expériences en travaillant* ».

- Expériences professionnelles déterminantes à l'étranger

Directrice du bureau des écoles des cours LCO : elle a été mandatée par le MAE italien au Consulat de Lausanne pour coordonner les LCO en Suisse francophone. Comme elle le souligne, elle aurait pu aller ailleurs mais a préféré la Suisse qu'elle ne connaissait pas et était curieuse de découvrir ce pays, « *parce que, comme tous les petits pays* », il y a « *beaucoup de traditions et beaucoup d'identités* ».

Cette expérience lui a permis d'entrer en contact avec des Suisses dans des contextes informels mais aussi officiels ainsi qu'avec les immigrés italiens qui résidaient dans la Circonscription consulaire de Lausanne couvrant les cantons de Vaud, Fribourg, Valais et Neuchâtel, tous autonomes : « *C'était quatre manières différentes de vivre les LCO* ». Elle considère cette « *expérience finale professionnelle* » comme « *l'étape la plus fondamentale, celle qui m'a le plus marquée* ».

Puis en tant que *Présidente de Commission d'examens de Maturité* dans les écoles italiennes à l'étranger, elle a dû également, pendant son mandat, se rendre dans différentes parties du monde : en Europe (Cologne, Athènes), en Afrique (Asmara en Erythrée, Addis-Abeba en Ethiopie) pour coordonner les examens dans les écoles supérieures italiennes à l'étranger, des expériences qu'elle définit « *uniques (...) très, très importantes (...)* ».

- Réinvestissement de ses expériences à l'étranger au service d'autres mobilités :

Chef de deux établissements du Secondaire II en Italie : dans lesquels elle a mené des projets européens, en établissant des liens « *entre les écoles hôtelières italiennes et françaises* » et a pu ainsi envoyer « *beaucoup d'élèves (...), en France, en Angleterre et en Allemagne* » car, comme elle

le souligne, ce qu'elle a toujours « aimé », c'était « d'articuler la formation linguistique dans un pays étranger avec la formation professionnelle ». Ensuite, afin de perfectionner ses compétences professionnelles, comme Proviseur, et de mieux « exercer la profession », elle a participé à un stage de formation avec d'autres proviseurs, en provenance de différents pays, à la Sorbonne à Paris.

Mme Lidia est rentrée en Italie en 2010. Dans ce statut de Proviseur retraitée, elle a été désignée en 2013 pour diriger une Ecole italienne à Moscou (Russie), allant de l'école maternelle au collège, pour mettre en place dans le secteur secondaire « une expérience très intéressante » mais aussi « très particulière » car elle avait découvert « une dimension » qui l'avait beaucoup frappée, soit « l'amour que les Russes portent pour l'Italie (...) pour les Italiens, pour la culture italienne, l'architecture (...), la musique, il Bel Canto, le cinéma (...), Dante, il est plus connu en Russie que chez nous (...) ».

2.3.2. La Directrice de Lyon, Mme Rosamaria

Nous avons repéré dans le témoignage de Mme Rosamaria trois types d'expériences différentes liées à quatre statuts qu'elle a eus dans son parcours de vie.

- Expériences linguistiques « autonomes » en immersion longue

En tant qu'élève dans un institut à l'étranger : elle a été envoyée, adolescente, par ses parents, pendant deux ans, en Suisse francophone pour perfectionner son français. Elle a fréquenté des cours dans des collèges internationaux, exclusifs et extrêmement coûteux et très stricts « *anche molto rigidi* ». C'est l'expérience qui l'a le plus marquée mais aussi la plus formatrice : « *Mi ha abituato (...) a fare i conti con me stessa a relazionarmi* » (trad. m'a appris à interagir avec moi-même et avec les autres). Elle admet que, sous certains aspects, ces collèges étaient très durs, « *una scuola di solitudine per me* » (trad. une école de solitude pour moi).

Elle a également effectué des stages estivaux en Angleterre, en Irlande, pour apprendre l'anglais qui était encore très peu répandu à son époque, afin de combler le manque d'offre en langues au sein des établissements scolaires italiens. En outre, elle a passé un mois à l'université de Grenoble, une expérience (linguistique ?) dont nous n'avons pas pu recueillir d'autres éléments.

- Une expérience professionnelle « riche » mais de « profonde solitude »

En tant que Directrice du Bureau des écoles : Mme Rosa a été nommée auprès du Consulat de Lyon pour diriger les ELCO/ELVE en France. Cette expérience lui a permis d'entrer en contact avec les Français dans les contextes informels mais aussi officiels et avec les immigrés italiens qui résidaient dans la Circonscription consulaire de Lyon. Son poste couvrait un domaine de compétences très complexe et très étendu, comme elle déclare elle-même, « *che comprende da Grenoble fino sostanzialmente a Ginevra* » (trad. qui allait de Grenoble à Genève) (...) « *e per certi aspetti anche diversamente orientati* » (trad. et sous certains aspects même différemment orientés). Elle a considéré cette expérience comme enrichissante mais aussi « *di forte solitudine* » (trad. de profonde solitude) car comme elle raconte : « *Il mio lavoro si è trasformato (...) è un coordinamento amministrativo (...) i collegi dei docenti sono complicati perché (i docenti) devono venire dai vari dipartimenti (...) quindi i contatti sono o telefonici o per via mail, (...) ma (manca) il contatto umano* » (trad. mon travail s'est transformé (...) en une coordination administrative (...),

les conseils des enseignants sont compliqués car ils (les enseignants) doivent venir des différents départements (...) donc les contacts se font soit par téléphone, soit par email (...) mais ce qui manque c'est le contact humain).

- Un parcours professionnel étroitement lié à ses langues

En tant que Présidente de commission d'examens de Maturité dans les écoles italiennes à l'étranger : pendant ces neuf années de mandat, elle a dû également se rendre, comme la directrice de Lausanne, dans différents pays du monde pour coordonner les examens de maturité dans les écoles supérieures italiennes à l'étranger comme à Djedda, en Arabie. Ces expériences lui ont fait comprendre d'une part que le français, qu'elle avait tant étudié, avait perdu de la valeur dans la hiérarchie des langues au niveau mondial en faveur de l'anglais qui, au contraire, progressait de plus en plus, surtout dans les contextes formels et officiels ; de l'autre que ses « *genitori illuminati avevano ben capito ... senza le lingue non si va da nessuna parte* » (trad. parents éclairés l'avaient compris ... sans langues on ne va nulle part) et que ces stages linguistiques dans des pays anglophones, encouragés par ses parents, avaient eu leur raison d'être.

2.4. Leurs représentations des Italiens, de l'Italie, de la « langue et culture italiennes »

Les représentations que nos deux directrices ont des Italiens, de l'Italie et de « la langue et la culture italiennes », naissent au sein des deux circonscriptions, se développent dans le corps social, local et migratoire, au sein des sphères publiques, et parapubliques, au sein des institutions étatiques (réseau diplomatique), éducatives, mais aussi des médias.

2.4.1. La Directrice de Lausanne, Mme Lidia

- La langue et culture italiennes : (auto)représentations enchantées

Ses représentations correspondent aux images traditionnelles qui circulent sur la langue perçue comme « *musicale, adorée par les étrangers* » et la culture admirée, voire « *adorée* ». A ce propos, elle dit avoir été impressionnée par « *l'amour et le respect que les Russes portent pour l'Italie (...), pour les italiens (...) pour la culture italienne surtout dans l'architecture, la musique, la danse, le chant, il "Bel canto", le cinéma italien, la littérature italienne (Dante, Rodari etc.)* ». C'est une même conception de « culture cultivée » qui prévaut dans ces rapports à langue et culture italiennes.

2.4.2. La Directrice de Lyon, Mme Rosamaria

- La « langue et culture italiennes » : (auto)représentations (dés)enchantées

De même Mme Rosamaria déclare qu'il y a un grand intérêt pour la langue italienne, perçue comme langue de culture, et l'Italie, comme un pays où tout le monde désire se rendre pour aller « *visitare le meraviglie che il nostro paese offre* » (trad. visiter les merveilles qu'offre notre pays).

En France, si son enseignement s'inscrit dans le cadre de politiques européennes invitant à la diversification de l'offre en langues¹⁴⁵⁹, néanmoins au sein des institutions nationales, il est soumis à certaines restrictions. Ainsi la France n'autorise que les cours d'italien là où la continuité est garantie du primaire au secondaire et de plus le choix de l'italien est tributaire de la politique linguistique des familles. Par ailleurs, l'italien est considéré par les Inspecteurs¹⁴⁶⁰ comme une langue secondaire, superflue et donc minorée, car c'est surtout l'anglais qui prédomine au sein du cursus scolaires : « *I Francesi desiderano soprattutto che parlino inglese* » (trad. les Français veulent surtout qu'ils parlent anglais). L'italien est toutefois la première langue étudiée au niveau du primaire (et même dès la maternelle) en Haute-Savoie et en Maurienne, mais les raisons répondent à des logiques différentes car il s'agit de régions frontalières et l'italien est une langue utile pour trouver du travail dans divers secteurs frontaliers, notamment à la SNCF/FS.

2.5. Leurs représentations des immigrés et de leurs descendants, de leurs modes d'intégration et d'identification

2.5.1. La Directrice de Lausanne, Mme Lidia

Mme Lidia, comme les deux directeurs, se réfère aux immigrés quand nous lui avons posé la question sur sa perception des Italiens. Elle fait observer qu'à l'époque de son mandat, il y avait beaucoup d'Italiens en Suisse, environ 500.000 inscrits à l'AIRE. Elle souligne que l'émigration italienne en Suisse a beaucoup évolué depuis. Elle oppose l'immigration des années 1970, des « *gens qui allaient en Suisse pour travailler, (...) des travailleurs* » à celle d'aujourd'hui, une « *nouvelle émigration, complètement différente* », caractérisée par « *des émigrés culturellement très élevés... plus culturisés* » qui choisissent la mobilité internationale pour leurs enfants.

Son témoignage nous permet d'identifier quatre générations d'Italiens issus de la migration dans le territoire de compétence du Consulat de Lausanne.

- La première génération : entre amour et haine envers le pays « mauvais »

C'est celle des travailleurs arrivés en Suisse dans l'après-guerre, « *qui avait un très grand rôle* » : c'est la génération qui a fait « *progresser et (avait) contribué à l'évolution économique* » de certains cantons suisses, comme celui de Neuchâtel « *dans la zone de la Chaux de Fonds, la région de l'horlogerie, la région plus riche* », fleuron de l'industrie manufacturière suisse où tous les experts horlogers étaient italiens. C'est aussi la génération qui a maintenu des liens conflictuels envers l'Etat italien, éprouvant à la fois « *haine et amour, selon le contexte* » car, si d'un côté

¹⁴⁵⁹ Promotion de la diversité linguistique en butte à l'hégémonie de l'anglais à tous les niveaux de l'éducation et de la société : voir textes déjà cités de Gohard-Radenkovic A. (2010, 2012, 2015) et plus récemment : « Contre-point. Quand les discours sur la diversité sont pavés de bonnes intentions... », dans Sy K., Stalder P., Veillette J. et Gohard-Radenkovic (dir.), 2019, *De la diversité fantasmée aux effets de réalités. Discours et pratiques*, Paris Espaces interculturels, L'Harmattan.

¹⁴⁶⁰ Inspecteurs pédagogiques, rattachés à des rectorats d'académie qui sont des branches régionales du MEN, sont responsables de la diffusion et de l'enseignement de leur discipline ainsi que de la formation, continue de l'évaluation et de la promotion de « leurs » enseignants.

l'Italie est vécue comme « *le Père mauvais (...) qui l'a fait émigrer* », le Consulat n'est pas perçu seulement comme « *un service ou une structure administrative mais plus une structure vivante !* ». Ce qui fait que « *quand il s'est passé que l'Etat italien fermait une structure administrative, ah !, c'était toujours la rage contre l'Etat italien qui touchait une chose à eux (...) qui appartenait à eux* ». Il s'agit d'une génération qui a eu besoin, comme elle le dit « de se retrouver » dans des associations récréatives et culturelles régionales, provinciales etc., « *une tradition qui se maintient (...) toujours vivante (...)* », créées pour maintenir les liens avec l'Italie, avec leur région, leur province, mais surtout leur village de provenance. C'étaient « *des liaisons amicales qui représentaient la dimension identitaire (...), des contacts, des personnes qui l'a quelque chose qui les unit encore, mais quelque chose d'impalpable* ». C'est une génération qui a beaucoup fréquenté les Missions catholiques, surtout dans les cantons où il y avait une majorité de Protestants, comme en Vaud. La Mission catholique était « *très importante pour le passé (...) un point de référence pour les vieux Italiens* » mais maintenant elles ne le sont plus.

- La deuxième génération : à cheval entre deux mondes

La G2 correspond aux « *filles des émigrants* », une génération qu'elle perçoit en voie d'extinction, « *un paradigme qui est mort* » dont on doit faire le deuil, une génération qui se situe à cheval entre deux mondes, celui des parents, issus de la migration et celui du pays d'accueil, où ils ont grandi et ont fait sien le contexte social, culturel et scolaire du pays.

- La troisième génération : intégration d'un monde et éloignement d'un autre

C'est la génération qui « *n'a pas la culture italienne* » car « *beaucoup d'eux sont bien intégrés* ». C'est la génération qui s'est éloignée des contextes d'agrégations sociales italiennes, nées pour maintenir les liens avec le pays d'origine, pour combler des manques identitaires. Pour ceux qui maintiennent encore des contacts avec ces associations, selon Mme Lidia, le rôle qu'elles jouent ne se situe plus au niveau « *de la transmission* » de leur passé mais à celui de « *témoignage* » de leur histoire familiale. C'est une génération qui s'est éloignée progressivement des relais religieux traditionnels qui ne constituent plus un point de repère déterminant comme dans le passé : ils sont « *très, très moins fondamentaux* », car « *la dimension sociale en Suisse s'est très évoluée et (...) les cantons, il fait beaucoup d'intégration* ».

- La quatrième génération : un « monde originel » définitivement perdu

Comme la troisième génération, cette génération semble avoir perdu complètement cette « *dimension culturelle d'origine* » italienne car elle est complètement fondue dans le tissu social suisse. A l'intérieur de ces générations, elle a repéré une catégorie de descendants d'immigrés italiens, qu'elle considère « *intégrés ... et un peu assimilés (...) qui se sentaient suisses* », qui ont même occupé des postes prestigieux au sein des institutions cantonales, comme par exemple le vice-syndic (adjoint au maire) du canton de Vaud, qu'elle connaissait bien.

2.5.2. La Directrice de Lyon, Mme Rosamaria

Mme Rosamaria constate également que, pendant son mandat, le Consulat de Lyon a compté beaucoup d'Italiens inscrits à l'AIRE, dont certains sont stables, d'autres de passage. Elle souligne, comme Mme Lidia, que les migrations italiennes ces dernières années se sont radicalement transformées. Ces nouveaux flux se caractérisent par des travailleurs hautement qualifiés, des

cadres avec un niveau culturel élevé, qui occupent des postes de direction importants, « *nelle grosse istituzioni, nelle grosse imprese commercial* » (trad. dans les grandes institutions, dans les grandes entreprises commerciales), comme à l'Interpol à Lyon où leurs enfants sont généralement préparés à une mobilité internationale.

Le témoignage ci-dessus nous permet d'identifier trois générations d'Italiens issues de la migration dans la circonscription du Consulat de Lyon.

- **La première génération : des attaches indéfectibles à la mère-patrie**

Elle est représentée par la « *vecchia generazione di immigrati* » (trad. la vieille génération d'immigrés), qui encore « *manteneva, trasmetteva (...) un'affezione per le terre di origine* » (trad. maintenait, transmettait (...) un attachement pour la terre d'origine). C'est une génération qui avait des liens proches avec les institutions étatiques italiennes, en France, en général. Elle était habituée à « *un tipo di assistenza più puntuale (...) più sul territorio* » (trad. un type d'assistance plus ponctuel (...) plus sur le territoire). Tant il est vrai que, quand les deux Consulats, de Grenoble (en 1999) et de Chambéry (en 2008), ont fermé leurs portes, ces fermetures ont représenté « *un fatto molto disturbato* » (Trad. un évènement très perturbant) pour eux. C'est la génération qui a maintenu le plus de contacts avec les associations, en particulier à Chambéry, où ces milieux microsociaux ont facilité la communication intracommunautaire.

- **La deuxième génération : honte sociale et refus de transmission**

C'est celle des descendants de la G1, qui correspond à celle de la Directrice. Ils sont nés en France, au milieu des années 50 et étaient *de facto* français du fait du droit du sol. Selon notre interlocutrice, ils auraient eu un rapport conflictuel à la langue et culture italiennes : « *Hanno avuto come un rifiuto (...) hanno negato la loro cultura* » (trad. ils ont manifesté un refus (...), ils ont nié leur culture). C'est un sentiment de honte des origines sociales et culturelles de leurs parents, de leurs valeurs, pratiques, traditions, etc. C'est donc une génération (G2) qui a intériorisé des images négatives de l'immigré en cours dans la société française et qui n'a pas souhaité transmettre cet « héritage indésirable » à leurs enfants (G3).

- **La troisième génération : assimilation au modèle linguistique et culturel dominant**

Elle correspond à ces jeunes, encouragés tacitement par leurs parents (G2), à oublier l'histoire familiale en assimilant le modèle linguistique et la culture dominante, afin qu'elle ne reproduise pas les conflits vécus par les générations précédentes, sans doute tiraillées entre deux loyautés. C'est la génération où la présence d'immigrés italiens ne fait plus débat.

- **Evolution générationnelle : de l'attachement à l'indifférence**

Mme Rosamaria fait remarquer que le rapport à la langue et culture italiennes a évolué et que, si la première génération, qu'elle définit comme « *la vecchia generazione* », a maintenu « *un'affezione per le terre d'origine* » (trad. un attachement à la terre d'origine), la génération suivante, née en France au milieu des années 50 et intégrée « *diventati sostanzialmente francesi* » (trad. devenue essentiellement française), a perdu ces liens et a manifesté soit du refus, soit de l'indifférence envers cet héritage linguistique et culturel

2.6. Leurs représentations des dispositifs LCO / ELCO (ELVE)

Rappelons ici¹⁴⁶¹ que les accords instituant les Cours de langue et culture d'origine entre l'Italie et la Suisse ont été promulgués en 1972 puis entre l'Italie et la France en 1973. En Suisse, la première recommandation de la CDIP remonte au 2 novembre 1972, avec les Principes relatifs à la scolarisation des enfants de travailleurs migrants, qui prévoyait l'introduction de deux heures hebdomadaires dans le programme scolaire ordinaire. En France, les premières mesures concernant l'institution de cours dans la langue nationale d'origine dans les établissements scolaires remontent à la Circulaire, n° 78-238 du 25 juillet 1978, sur la « Scolarisation des enfants immigrés ».

Les représentations que nos deux *Direttrici* ont des LCO ou ELCO / ELVE se sont construites dans leur pays de départ puis se sont développées au sein des deux circonscriptions de Lausanne et de Lyon, en interaction avec leur environnement social local, dans des cadres informel, formel au sein du Consulat d'Italie, dans leurs fonctions de responsables de la gestion des cours de langue et culture italiennes dans leur territoire de compétence¹⁴⁶².

2.6.1. La *Direttrice* de Lausanne, Mme Lidia

- Les LCO : une conception identitaire des dispositifs par le pays d'accueil

Pour la Directrice de Lausanne, les LCO occupent une place importante dans le contexte migratoire italien en Suisse : c'est le pays au monde où il y a le plus grand nombre de cours, où ils sont le plus fréquentés et où la structure est la plus singulière. Ainsi les élèves vont à l'école suisse le matin et l'après-midi ils se rendent aux cours d'italien. Elle attribue cette fréquence à des « *choix politiques du Ministère italien* » qui, au début prévoyait d'accompagner les travailleurs immigrés « *qui pensaient de rester là-bas deux, trois ans, quatre ans, pour faire un peu d'argent et retourner en Italie* » afin de maintenir vivantes la langue et la culture italiennes chez leurs enfants dans le cas d'un retour définitif au pays, et dans ce sens de « *suivre une formation linguistique qui pouvait accompagner leur intégration* » dans le pays d'accueil.

Elle l'attribue aussi au type de « gestion des étrangers » du pays d'accueil : « *Les Suisses ne font pas de l'englobation (inclusion) des autres identités* ». Au contraire, ils ont toujours favorisé des politiques pour « *préserver l'identité culturelle des étrangers* », une stratégie pour protéger aussi la leur. Conception qui maintient l'immigré italien dans un statut temporaire, ce qui expliquerait pourquoi les Cours de langue et culture italiennes en Suisse étaient « *beaucoup, beaucoup fréquentés (...)* » parce qu'ils permettaient à travers la langue de retrouver dans ce processus de marginalisation dans une culture « d'origine », « *une dimension d'identité culturelle précise (...)* régionale (...) un sentiment d'appartenance ». Le canton vaudois, bien que moins étendu par rapport à celui du Valais, comprend le plus grand nombre de communes avec des différences

¹⁴⁶¹ Voir l'organisation des circonscriptions consulaires dans le Cadre contextuel.

¹⁴⁶² Respectivement Circonscription consulaire de Lausanne et Circonscription consulaire de Lyon.

substantielles dans toutes « *les structures administratives de la société, avec une dimension autonomiste très forte* ». C'est, selon elle, le canton « *le plus suisse* », celui qui représente l'identité par excellence de la Suisse, soit « *la rigueur* » en raison de leurs valeurs protestantes.

- **Deux types d'enseignants, deux conceptions différentes de la transmission**

Le nombre de cours que comptait son domaine de compétence, à la fin de son mandat, s'élevait à trois cents (300) cours et cent cinquante (150) classes. Avant que le Canton de Neuchâtel passe sous la circonscription de Lausanne en 2008, il y avait trente (30) enseignants, la moitié envoyée par le MAE italien et l'autre nommée par le CPSI (*Comitato Pro Scuola Italiana*). Après l'intégration du canton neuchâtelois au sein de la circonscription de Lausanne en 2008, le nombre d'enseignants avait augmenté à plus de cinquante (50). Elle décrit ainsi les deux types d'enseignants : les premiers viennent d'Italie, sont nommés par le MAE et offrent une certaine « *qualité de l'enseignement* ». Les autres sont des enseignants de langue maternelle italienne qui vivent en Suisse, nommés par des organismes privés locaux, mais qui ont perdu tout contact avec l'Italie et risquent de donner uniquement « des cours de langue » ce qui n'est guère compatible avec les objectifs des LCO qui doivent transmettre la « *dimension culturelle* ». Elle relève qu'en six ans (2004-2010), le nombre d'élèves avait augmenté : mille deux cents (1200) au début et mille cinq cents (1500) à la fin de son mandat.

2.6.2. La Directrice de Lyon, Mme Rosamaria

- **Deux types d'enseignants, des différences substantielles**

La Directrice de Lyon rappelle que son territoire de compétence en France est ample et s'étend de Grenoble à Genève, et que de ce fait elle doit gérer un nombre impressionnant de cours au sein de la circonscription de Lyon, dont certains sont dispensés par les enseignants du MAE qui sont au nombre de sept et d'autres par les enseignants nommés par l'Association pour la promotion de l'Italie, au nombre de huit. L'API est le seul organisme privé encore actif à Chambéry, créé en 1975, dont le but était /est de promouvoir la langue et la culture italiennes en Savoie (Chambéry-Aix-les-Bains) et en Haute-Savoie (Annecy-Cran-Gevrier). Deux statuts qui diffèrent l'un de l'autre, où les premiers sont des enseignants titulaires qui demeurent à l'étranger pendant une période limitée de temps tandis que les autres sont des enseignants résidant depuis longtemps en France, en général italophones et qui resteront. Comme elle souligne, il s'agit d'« *insegnanti ospiti* » (trad. « d'enseignants invités »), qui sont insérés dans le système scolaire français. Ce sont des différences substantielles que parfois même « *i Direttori delle scuole a volte non capiscono* ». (trad. les Directeurs des écoles ne comprennent pas).

- **Au-delà de la « culture cultivée », la communication interculturelle**

Au sein de sa circonscription, il y avait des ELCO qui sont devenues des ELVE en 2008. Selon la Directrice, ce changement de dispositif n'est pas un échec mais constitue « *un passo in avanti* » (trad. un pas en avant), en cohérence avec l'évolution de la société et celle de la migration italienne, qui depuis les années 70, s'est progressivement fondue au sein de la société locale. L'apprentissage et l'enseignement de l'italien ne correspondent plus à ceux d'une langue et culture d'origine, réservés exclusivement aux descendants d'immigrés italiens, mais à une langue vivante, « *comme langue de culture pour tout le monde* », intégrée dans le système scolaire français, où la dimension culturelle/civilisationnelle n'a pas les mêmes finalités que celles dans les

ELCO, se limitant à la transmission d'une « culture cultivée », soit la production artistique, historique, littéraire et d'une culture au sens « anthropologique », celle des coutumes, systèmes de valeur, pratiques culturelles, etc¹⁴⁶³. Cette évolution est aussi en cohérence avec l'esprit de l'Union européenne, dont les valeurs sont celles que nous retrouvons dans sa devise « *unie dans la diversité* » afin de « *superare le barriere e superare i piccoli restringimenti mentali* » (trad. surmonter les frontières et les petites restrictions mentales). Comme elle dit: « *non esistono le entità nazionali (...) siamo oltre gli stati* » (trad. les entités nationales n'existent plus (...) nous allons au-delà des simples Etats), « *quindi il pensare l'italiano non ha più senso, è una bellissima lingua, è la lingua di Dante e la studiamo perché ci piace!* » (trad. c'est pourquoi penser l'italien comme une belle langue, la langue de Dante et que nous l'étudions parce qu'elle nous plaît, n'a plus vraiment de sens !). Cette vision d'une communication au-delà des frontières n'est pas sans nous rappeler le discours de l'UE sur la construction d'une l'intercompréhension culturelle, notamment par le biais de la pratique des langues et des mobilités personnelles. A l'opposé de Mme Lidia, Mme Rosamaria a une conception universaliste de la langue et culture italiennes.

2.7. Leurs représentations du rôle des LCO/ELCO dans la transmission du patrimoine italien

2.7.1. La Directrice de Lausanne, Mme Lidia

- Retrouver « l'essence » même de la culture italienne

Elle fait remarquer que les LCO qu'elle a dirigés « *avaient toute la structure d'une école* ». Les finalités allaient au-delà de la simple transmission de contenus linguistiques et culturels déjà structurés et visaient aussi la construction de parcours éducatifs et didactiques créatifs afin de répondre aux besoins spécifiques des élèves. Pour elle, les LCO « *ne sont pas seulement des cours de langue italienne mais aussi des cours de langue et culture italiennes* ». L'enseignement de ces deux disciplines est indissociable et « *la langue oui* », pas comme une fin en soi mais comme un moyen permettant « *la transmission culturelle d'un pays, d'un vécu, des traditions* » des régions italiennes qu'elle compare à « *un tissu qui a beaucoup de nœuds* », dû au fait que si l'Italie est un pays « *unifié, unique* », il possède en revanche beaucoup de traditions locales singulières. Quant à la dimension culturelle de l'enseignement, il ne suffit pas, selon elle, d'étudier « *les grands personnages* » mais il faut saisir « *l'essence* » même de la culture italienne, ce qui implique « *la capacité d'être créatif, (...) la dimension de communication avec les autres, la relation ouverte qu'on a avec le monde* ». Cette approche théorique en classe doit se mêler à des pratiques hors du contexte institutionnel où la culture s'exprime à travers le cinéma, le théâtre, les représentations, la poésie, les concours, etc.

¹⁴⁶³ Voir notre Cadre théorique.

- Récupérer « l'ADN culturel » des descendants d'immigrés

Les LCO ont évolué. Ainsi auparavant, dit la directrice, « *tu suivais ta formation scolaire italienne, prima, seconda, terza...* », mais de nos jours, ce n'est plus pensable car nous n'avons plus affaire à des « *filles des émigrés* » (...), *c'est un paradigme qui est mort ! Aujourd'hui la culture s'est uniformée, mélangée avec les autres* ». Les LCO n'ont plus cette vocation traditionnelle de transmission de la langue et culture italiennes mais doivent répondre à d'autres besoins, à d'autres attentes. Pour les générations G3, G4, il faut prévoir « *un parcours* » qui puisse « *récupérer l'identité culturelle qui est dans leur DNA (...), construire, reconstruire, l'identité de la culture italienne (...)* de la grande culture italienne ». Elle oppose cette nouvelle perspective avec l'enseignement classique de la culture « cultivée » pratiqué par les enseignants venus par les circuits internationaux, qui, selon la Directrice, ne prennent pas en compte ni le contexte d'apprentissage ni l'histoire identitaire de ces familles, mais propose « *n'importe quoi* » et sont « *abstracts* ». Elle conclut que les LCO, « *même s'ils changent la structure, la dimension, la gestion (...)* », doivent être maintenus mais en s'adaptant aux réalités des générations actuelles.

Mme Lidia a une conception essentialiste des descendants d'immigrés ainsi que de « la langue et culture italiennes » et une conception identitariste de leur transmission.

2.7.2. La Directrice de Lyon, Mme Rosamaria

- Rôle des ELCO/ELVE : transmission d'une « culture cultivée »

Pour Mme Rosamaria, la transmission dans les ELVE doit se limiter à des contenus linguistiques et culturels formels, et l'objectif n'est pas de réhabiliter la dimension identitaire d'un patrimoine linguistique et culturel familial mais la transmission d'une « culture cultivée ». Pour comprendre son point de vue, rappelons que, avec le passage de l'italien du statut d'ELCO en ELVE¹⁴⁶⁴, les objectifs de l'enseignement et apprentissage de l'italien ne correspondent plus à ceux d'une « langue et culture d'origine » réservée alors exclusivement aux descendants d'immigrés italiens, dans le but au départ d'un retour en Italie, mais d'aider les enfants de familles immigrées à se (ré)approprier « la langue et culture italiennes ». Dans le cadre des ELVE, l'italien est devenu ainsi une « *langue de culture pour tout le monde* ». De ce fait son enseignement sera conçu comme la transmission des contenus linguistiques de la langue nationale et de contenus culturels « cultivés », c'est-à-dire relevant de la culture nationale dominante, en relation avec la production artistique, historique, littéraire. Une évolution perçue par la Directrice comme « *un passo in avanti* » (trad. un pas en avant) qui répond à sa conception universaliste et supranationale : « *non esistono le entità nazionali... siamo oltre gli stati* » (trad. les entités nationales n'existent plus... nous allons au-delà des simples Etats), il, faut « *superare le barriere... e i piccoli restringimenti mentali* » (trad. surmonter les frontières et les petites restrictions mentales).

- Rôle de la famille et des réseaux de proximité : transmission de la « culture patrimoniale »

En revanche, Mme Rosemaria estime que c'est dans la sphère privée au sein des familles et semi-privée, dans les réseaux de proximité amicaux, sociaux, que la transmission de cet héritage

¹⁴⁶⁴ Voir le Cadre contextuel

linguistique et culturel spécifique peut se réaliser là où a été conservé un certain « *attachement pour la terre d'origine* ». Dans les cas où il y a eu refus ou reniement de cette « culture patrimoniale » d'origine villageoise, il ne pourra y avoir de transmission car : « *l'immigrato* » (trad. l'immigré) se perçoit « *come elemento negativo* » (trad. comme éléments négatifs). Dans ce déni de soi, la G1 (et peut-être la G2) aura fait de sorte que « *i figli... non seguiranno questo percorso ma diversamente...* » (trad. les enfants... ne suivent pas la même voie mais (fasse) autrement). On peut donc assister à une non continuité voire une rupture dans la chaîne de transmission des valeurs et pratiques linguistiques et culturelles familiales, il ne pourra y avoir de transmission. Selon elle, « *sono loro (i genitori) i responsabili* » (trad. que ce sont les parents les responsables) car ce sera seulement dans les familles où demeure « *la volontà di apprendere l'italiano per i loro figli* » (trad. la volonté d'apprendre l'italien pour leurs enfants) qu'il y aura transmission, « *altrimenti non passa !* » (trad. sinon elle ne passe pas !).

Synthèse intermédiaire des *Direttrici* des deux consulats de Lausanne et de Lyon

Profils et parcours : deux carrières brillantes dans deux (macro)régions opposées

Les parcours professionnels des deux *Direttrici* s'inscrivent à l'intérieur d'un système centralisé où l'Etat italien, qui a la compétence exclusive en matière d'éducation et de recrutement dans l'administration publique, prévoit la sélection du personnel éducatif par voie de concours nationaux afin de « *reclutare i candidati migliori in relazione alle esigenze delle amministrazioni* » (trad. « de recruter les meilleurs candidats par rapport aux besoins des administrations »). Les deux *Direttrici* ont construit de belles carrières en devenant toutes deux chefs d'établissements secondaires en Italie, condition préalable pour accéder au concours organisé par le MAE et candidater à des postes à l'étranger. Cependant si elles semblent avoir des trajectoires proches, leur contexte d'origine est différent et a eu un impact non négligeable sur leurs parcours, leurs fonctions et leurs postures.

Impact des contextes d'origine sur leur vie : parcours « lisse » vs parcours « à obstacles »

Dans notre Cadre contextuel, nous avons traité des écarts économiques et sociaux, issus de l'unification de l'Italie, qui persistaient entre les deux macro-régions du Nord et du Mezzogiorno. Nous avons repéré ces différences contextuelles dans les deux témoignages.

La *Direttrice* de Lausanne, Mme Lidia, a étudié et exercé sa fonction de « *dirigente scolastica* (trad. chef d'établissement) dans une région économiquement émergente du nord-est de l'Italie, à Trévise (Vénétie) et a pu faire des choix en toute autonomie, tant dans son statut d'étudiante que dans celui de directrice. Ainsi elle a pu envisager la participation à des cours, des projets, des échanges linguistiques, culturels et professionnels à l'étranger, sans rencontrer de difficultés majeures, un parcours lisse, « sans histoires ».

Tandis que Mme Rosamaria, la *Direttrice* de Lyon, a étudié et exercé sa fonction de chef d'établissement dans l'extrême sud de l'Italie, géographiquement décentré. Elle s'est conformée à

la volonté parentale¹⁴⁶⁵ par loyauté vis-à-vis des attentes d'une famille d'enseignants mais s'est heurtée à des institutions publiques où régnait la discrimination envers les femmes¹⁴⁶⁶. En outre, dans son poste en Sicile, elle a rencontré des difficultés du fait qu'elle dirigeait une école à risques, avec des priorités qui étaient d'ordre préventif, « *tenere gli alunni... per una giornata più lunga possibile a scuola* » (trad. garder les élèves... le plus longtemps possible à l'école), et du fait que Catane « *che era ed è una città... molto pericolosa* » (trad. qui était une ville très dangereuse et l'est encore), et de sa société violente et criminelle « *fuori c'era la mafia, c'era la delinquenza e un mondo violento anche morti ammazzati, insomma cose terribili* » (trad. à l'extérieur, il y avait la mafia, il y avait la délinquance et un monde violent avec même des morts, en bref, des choses terribles !). D'après elle, c'est cette expérience dans un milieu très éprouvant qui lui a permis de faire face à la complexité rencontrée dans son poste en France mais où elle a eu néanmoins le sentiment d'avoir enfin choisi sa voie dans un parcours que l'on peut considérer « à obstacles ».

Capitaux langagiers en conformité avec les politiques linguistiques éducatives de l'époque

Le rapport que les deux Directrices entretiennent vis-à-vis des langues, alors cantonnées au français et à l'anglais, s'inscrit parfaitement dans les politiques éducatives de leur époque quant à l'enseignement des langues étrangères à l'école secondaire en Italie¹⁴⁶⁷, où l'on dispensait une seule langue étrangère, *in primis* le français. L'anglais était proposé au niveau de la scolarité obligatoire mais c'était le français qui était alors le plus répandu. La deuxième langue (dans la plupart des cas l'anglais) ne sera introduite qu'à partir des années 1980 à titre expérimental, mais nos deux co-actrices n'avaient pas pu en profiter.

Tandis que Mme Lidia, résolument francophone et francophile, n'a acquis que des bases en anglais, Mme Rosamaria n'a cessé de développer son anglais à travers différents canaux¹⁴⁶⁸.

Les deux Directrices face au français : conception sentimentale chez l'une vs conception utilitariste chez l'autre

La différence substantielle dans leurs discours par rapport au français est que, si Mme Lidia témoigne d'une relation « *proche et naturelle* » vis-à-vis de cette langue lui permettant de comprendre et de faire siennes des valeurs culturelles d'une société qui lui est chère, Mme Rosamaria, en revanche montre un rapport plus détaché, plus utilitariste. Bien que cette dernière reconnaisse aux langues un moyen d'ouverture au monde, c'est surtout la performance linguistique qu'elle favorise, c'est le « *bon français* » qu'elle privilégie, car c'est un capital pouvant garantir de faire carrière et d'accéder à des postes à l'étranger, le summum d'une carrière réussie au sein du MEN.

¹⁴⁶⁵ Des parents qu'elle définit « *illuminati, avevano ben capito che... senza le lingue non si va da nessuna parte* » (trad. mes parents éclairés avaient bien compris que... sans les langues, on ne va nulle part) et qui souhaitaient « *che io perfezionassi le lingue* » (trad. que je perfectionne les langues).

¹⁴⁶⁶ Pour preuve : elle avait réussi le concours national du MEN pour devenir Dirigente scolastica au niveau secondaire. Cependant au MEN à Rome, on lui a refusé un poste sous prétexte qu'elle « *non è compresa nell'elenco dei vincitori* » (trad. non, vous n'êtes pas incluse dans la liste des candidats ayant réussi le concours).

¹⁴⁶⁷ Dans la décennie des années 60 et le début des années 70.

¹⁴⁶⁸ Elle perfectionnera son anglais lors d'une série de stages d'été effectués en Angleterre et en Irlande.

Capitaux de mobilité : entre « plus-value » chez l'une et expérience « enrichissante » chez l'autre

Toutes deux accumulés un capital de mobilité comparable car lié à la constitution d'un capital-langues acquis à l'école mais aussi en immersion longue ou courte à l'étranger. Leurs capitaux sont tributaires des politiques éducatives d'offre des langues étrangères en Europe et en Italie dans les années 1960 où on dénote une faible présence des langues dans le système scolaire¹⁴⁶⁹. En Italie, l'enseignement/apprentissage des langues se limitait au français ce qui explique le fait que la majorité des élèves n'avait pas de connaissances en anglais. De ce fait, leurs familles, conscientes de la valeur des langues, finançaient des écoles spécialisées et, ou séjours linguistiques à l'étranger. On comprend les liens étroits existant entre leur capital-langues, leur capital culturel (diplômes universitaires) et leur capital de mobilité en vue d'une future mobilité professionnelle à l'étranger.

Elles ont pu envisager de nouveaux horizons professionnels et géographiques, et plus largement sociaux, grâce aux langues. En effet, bien que nos deux interlocutrices viennent d'un contexte régional et d'un « background » familial différents, leurs parcours respectifs sont en cohérence avec les possibilités de promotion des enseignants en Italie qui sélectionnent par voie de concours nationaux du MEN et du MAE les meilleurs candidat(e)s, non pas sur la base d'expériences professionnelles ou mobilitaires accumulées, mais sur des compétences théoriques acquises dans le domaine de la pédagogie et celui de la langue de la région du monde choisies. Elles ont résidé et voyagé dans différents pays d'Europe mais aussi hors d'Europe, dans le cadre de leur mandat officiel à l'étranger¹⁴⁷⁰.

Cependant pour Mme Lidia la mobilité internationale correspond d'abord à un désir de découverte de nouveaux horizons, afin de « *connaître les gens, les personnes... les systèmes* », ce qui lui a permis d'acquérir « *une dimension multiculturelle* », qui n'est pas fin en soi, mais qu'elle transmet à sa famille et met au service des élèves dans le cadre de programmes européens et nationaux. Tandis que, pour Mme Rosamaria, la mobilité internationale est associée tout d'abord à l'acquisition formelle des langues, conçues comme un atout déterminant, une plus-value à la fois personnelle et professionnelle, au service de sa carrière, lui permettant d'être mieux armée pour obtenir un poste à l'étranger.

Représentations stéréotypées : des passeurs de langue et de culture italiennes

Les représentations de la langue et culture italiennes identifiées dans les deux témoignages renvoient aux stéréotypes habituellement répandus, soit celle de l'italien comme « *lingua di cultura... la lingua di Dante* » (trad. d'une langue de culture, d'une très belle langue, de la langue de Dante). La preuve en est que les adultes l'étudient « *un po' per raffinatezza come prestigio* » (trad. un peu par son élégance, comme prestige) et que les apprenants « *desiderano tutti andare*

¹⁴⁶⁹ En 1962, l'école italienne alors n'avait pas encore intégré la pratique des stages ou séjours linguistiques à l'étranger (sauf rares exceptions) comme nous le confirme Mme Rosamaria : « *Adesso... è molto diffuso lo stage all'estero... ai miei tempi non lo era !* » (trad. De nos jours... le stage à l'étranger est très répandu... de mon temps ça ne l'était pas !).

¹⁴⁷⁰ En tant que Présidentes de commissions d'exams dans les écoles secondaires italiennes à l'étranger Mme Lidia avait été affectée d'office par le MAE en Europe (Cologne, Athènes), en Afrique (Asmara en Erythrée, Addis-Abeba en Ethiopie) et Mme Rosamaria en Arabie (...) à Djeddah, en Amérique latine.

in Italia... per visitare le meraviglie che il nostro paese offre, anche per eventi culturali ecc. » (trad. désirent tous aller en Italie... pour visiter les merveilles qu'offre notre pays, également pour des événements culturels, etc.). Des facteurs, politiques, culturels et économiques objectifs ont joué un rôle décisif dans la (re)valorisation de la langue et culture italiennes comme son cinéma, sa chanson, la diffusion du *Made in Italy* à partir des années 1980, sa reconnaissance en tant que « patrimoine mondial » par l'UNESCO, la Semaine de la Langue et de la Culture Italiennes (2001), la mise en place des certifications linguistiques à l'étranger (CELI, CILS, PLIDA, etc.), etc. qui alimentent ces stéréotypes relayés par ces deux directrices qui sont aussi des passeurs de langue et de culture italiennes.

Représentations des immigrés et de leurs descendants : évolution des types de migrations et des modes d'intégration

Les deux Directrices, de Lausanne et de Lyon, ont des représentations proches du phénomène migratoire italien et de son évolution. Les immigrés résidents depuis l'après-guerre à aujourd'hui (G1), ainsi que leurs descendants de G2, G3 et G4, intégrés dans les deux contextes, sur des temps différents et suivant des trajectoires distinctes en lien avec les conceptions de l'étranger/l'immigré dans ces deux différents pays au cours du XXème siècle, où l'adhésion à la culture dominante, a produit en Suisse une perte graduelle de l'héritage linguistique et culturel italien en particulier chez la G3/G4 et en France une rupture déjà avec la G2. De l'autre, la nouvelle émigration, plus cultivée et qualifiée, compte rester quelques années à l'étranger pour ensuite rentrer en Italie. Ces perceptions des deux directrices correspondent à l'évolution des migrations et des politiques migratoires de l'après-guerre à aujourd'hui : d'abord les travailleurs peu qualifiés offrant leur main-d'œuvre, ensuite la sédentarisation des immigrés due au regroupement familial et l'intégration linguistique, sociale et culturelle des générations nées dans le pays, enfin plus récemment la mobilité de travailleurs hautement qualifiés, se déplaçant pour répondre à la croissance du secteur tertiaire dans les pays développés. Ces nouveaux types de migrations s'amorcent vers la fin des années 1990 et s'intensifient dans les années 2000, dans le contexte de la mondialisation où les parcours des candidats à la mobilité ne sont plus bipolaires mais multipolaires.

Représentations des LCO/ELCO : une évolution différente dans les deux pays tributaires de la différente conception de l'immigré/l'étranger

Les cours de langue et culture italiennes, institués dans les années 1970, dans ces deux pays par le biais d'accord bilatéraux, ont évolué de manière différente dans le temps et dans les deux contextes, car liés aux manières de concevoir l'étranger. Si en Suisse les LCO, selon Mme Lidia, « *maintiennent toujours une place importante au sein des familles issues de la migration italienne* », c'est parce qu'en Suisse, le fantasme de la « *surpopulation étrangère* », expression d'une menace à la cohésion et à l'identité, a freiné des politiques d'inclusion des populations étrangères et ont encouragé le « retour au pays » des immigrés. Cela fait que si les LCO ont évolué dans leurs objectifs pédagogiques et didactiques, ils ont conservé pendant longtemps la même structure et les mêmes finalités, soit celles de transmettre une appartenance supposée d'origine, même pour les générations nées dans le pays. Mme Lidia naturalise d'une part la culture à transmettre et d'autre part s'inscrit dans une conception identitaire des dispositifs tels qu'ils ont été pensés par les autorités suisses mais aussi selon une conception communautaire des migrants, les renvoyant

à une identité originelle immuable (« un ADN culturel »), conception entretenue par les politiques et partagée par la majorité du peuple suisse vis-à-vis des immigrés et de leurs descendants. Ces discours trahissent deux processus à l'œuvre : des processus de naturalisation de la culture et d'essentialisation des jeunes issus de ces migrations. On pourrait d'ailleurs en inverser les termes. A l'opposé en France, les politiques migratoires françaises, incitant fortement à l'assimilation linguistique et culturelle des étrangers, ont accéléré le processus de sédentarisation des familles immigrées et le « retour au pays » est devenu de plus en plus improbable. L'enseignement d'une « langue d'origine » n'était plus perçue comme prioritaire et même difficile à concevoir auprès de jeunes bien intégrés dans la société française. De ce fait, les ELCO, ne répondant plus aux logiques pour lesquelles elles avaient été conçues, se transformeront en un dispositif intégré dans le système scolaire français. Mme Rosamaria considère ce passage comme un renouvellement positif qui évolue en lien direct avec l'esprit européen d'unification grâce à la mobilité des individus et des langues. Mentionnons également que l'Italie est devenue pays membre de l'UE à part entière dans les années 1970 et que de ce fait son statut a profondément changé et a eu un impact non négligeable sur les représentations des Italiens, de leur langue et culture, et par ricochets, sur les immigrés.

Représentations du rôle des LCO/ELCO dans le processus de transmission : dimension identitaire vs dimension éducative

D'après Mme Lidia, comme il en est pour le Directeur de Nyon, l'héritage culturel italien se transmet essentiellement par le biais de la langue au sein des LCO dans lesquels elle attribue un rôle important aux enseignants italiens envoyés par le MAE, en tant que porteurs d'une identité culturelle « authentique ». Quant à la dimension culturelle de l'enseignement, elle soutient qu'il ne suffit pas d'enseigner la culture « cultivée » celle des « *grands personnages* » mais il faut transmettre « l'essence » de la culture italienne, comme « *la capacité d'être créatif, la dimension de communication avec les autres, la relation ouverte qu'on a avec le monde* ». Les LCO doivent servir à récupérer « *l'identité culturelle qui est dans leur ADN (des élèves)* ».

Tandis que, pour Mme Rosamaria, la transmission se limite à des contenus linguistiques et culturels formels à enseigner dans les ELVE, et l'objectif n'est pas de réhabiliter la dimension identitaire d'un patrimoine familial mais la transmission d'une « culture cultivée ». Comme le Directeur de Chambéry, elle attribue aux familles le rôle d'assurer la transmission identitaire, surtout là où s'exprime encore « *un attachement aux origines* » car, dans les cas où il y a eu éloignement ou enfouissement, rejet ou refus, il ne pourra y avoir de transmission possible « d'une langue et culture patrimoniale ».

CHAPITRE 3. ANALYSES DES TÉMOIGNAGES DES DEUX MISSIONNAIRES DES MISSIONS CATHOLIQUES EN VAUD ET EN SAVOIE

Rappelons que, dans le cadre des milieux confessionnels du côté suisse¹⁴⁷¹, nous nous sommes tournée vers le Missionnaire de la Mission Catholique de Nyon, que nous avons dénommé Padre Giorgio. Son domaine de compétence s'étend de Préverenges à Mies et comporte le territoire des paroisses de Nyon, Coppet et Rolle et des paroisses de Morges, Aubonne, Saint-Prex. Il exerce sa fonction de missionnaire dans cette région depuis 2012. Nous l'avons interrogé en 2016 lorsque la Mission était encore active à Nyon. Du côté français, nous avons interrogé le Missionnaire de la Mission catholique de Chambéry, que nous avons appelé Padre Francesco. Son domaine de compétence couvre toute la Savoie. Il exerce sa fonction de missionnaire dans cette région depuis 1995. Nous l'avons interviewé en 2016, lorsque la Mission était encore active¹⁴⁷².

Quant aux milieux associatifs¹⁴⁷³, du côté suisse, nous avons interviewé le Vice-président de l'Association des « Italiens de la Côte », M. Gaetano, tandis que, du côté français, nous avons interrogé la Présidente de « l'Associazione di Piemontese », Mme Laura. Ces responsables d'associations culturelles sont tous deux issus d'une migration italienne récente, dans les années 80 pour le premier et dans les années 90 pour la deuxième.

Nos objectifs sont d'identifier dans les témoignages recueillis par entretiens biographiques auprès des deux missionnaires, responsables des Missions catholiques à Nyon et à Chambéry et des deux présidents d'associations culturelles dans les mêmes villes :

- leurs profils, parcours, expériences, capitaux, rapports aux langues, à l'étranger, etc.
- leurs représentations des Italiens, de l'Italie, de la « langue et culture italiennes », de la Suisse, des Suisses, de la France, des Français ; etc.,
- leurs représentations des immigrés et de leurs descendants, de leurs modes d'intégration et d'identification ;
- leurs représentations de leur Mission ou Association, et de leur propre rôle ;
- leurs représentations du rôle de la structure et des stratégies mises en œuvre dans le processus de transmission du patrimoine italien auprès des différentes générations.

¹⁴⁷¹ Voir présentation des corpus dans le Cadre méthodologique.

¹⁴⁷² Padre Francesco décèdera quelques mois après notre entretien le 27 juillet 2016, à l'âge de 82 ans.

¹⁴⁷³ Voir le Cadre contextuel.

3.1. Leurs profils et parcours

3.1.1. Le Missionnaire de Nyon, Padre Giorgio

Padre Giorgio est né dans les Abruzzes¹⁴⁷⁴ en 1965, puis a émigré à Yverdon en Vaud, à l'âge de deux mois, pour rejoindre ses parents déjà résidents dans ce canton, son père depuis 1953 et sa mère depuis 1959¹⁴⁷⁵. Il se définit comme « *figlio di immigrati... di seconda generazione* » (trad. fils d'immigrés... de deuxième génération, ayant toujours vécu en Suisse et effectué toute sa scolarité ainsi que sa formation pastorale dans ce pays).

Il est intéressant de noter que Padre Giorgio, issu de la migration italienne et revendiquant sa « suissitude », a souhaité faire l'entretien en italien.

- de la migration italienne : un missionnaire « pas comme les autres »

Padre Giorgio, à la date de l'entretien en 2016, est missionnaire depuis 2012 dans deux Missions catholiques, celles de de Nyon et de Morges¹⁴⁷⁶. Auparavant, il exerçait la fonction (depuis 1994) de « *parroco svizzero classico* » (trad. prêtre suisse classique)¹⁴⁷⁷ dans différentes paroisses du Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg¹⁴⁷⁸. Mais, étant donné qu'à une certaine époque¹⁴⁷⁹, les missionnaires italiens manquaient, l'Evêque du Diocèse¹⁴⁸⁰ a recouru à lui en 2012, estimant que, « de par ses origines », il pourrait être « *utile* » aux Italiens de la Côte ; il a donc été nommé à Nyon¹⁴⁸¹. Il ne se considère pas comme « *un missionario italiano classico* » (trad. un missionnaire italien classique). Il s'explique:

¹⁴⁷⁴ La région des Abruzzes, comme expliqué dans le Cadre contextuel, fait partie de la macro-région du Mezzogiorno.

¹⁴⁷⁵ Padre Giorgio, arrivera en Suisse en 1965, l'année suivant l'accord entre la Suisse et l'Italie permettant le regroupement familial (1964), en vigueur dès le 22 avril 1965, comme explicité dans le Cadre contextuel.

¹⁴⁷⁶ Comprenant, Coppet et Rolle ainsi qu'Aubonne et Saint-Prex. Selon Padre Giorgio, la Mission catholique de Nyon a été fondée par Padre Tarcisio en 1971. Il l'avait dirigée pendant bien trente ans jusqu'en 2001. Ensuite plusieurs prêtres se sont succédé mais pas comme missionnaires directs, car la juridiction de Nyon est passée sous la responsabilité de la Mission catholique de Morges. Comme il déclare, à la date de l'entretien (2016), « *da quattro anni sono l'unico* » (trad. depuis quatre ans je suis le seul) à diriger les deux Missions catholiques.

¹⁴⁷⁷ LECRIVAIN P., 2012, « Deux manières d'être prêtre dans l'Église catholique » dans *Études, Tome 416*, n. 5, pp. 641-650. Il y a deux manières d'être prêtre dans l'Église catholique : prêtre diocésain et prêtre religieux. Padre Giorgio a choisi le parcours diocésain.

¹⁴⁷⁸ Celles du nord de Lausanne, de l'ouest lausannois (Riviera vaudoise) et de Fribourg. Il rappelle ici qu'il a dirigé l'une des onze paroisses de Fribourg.

¹⁴⁷⁹ Il était « majeur » lorsque l'Evêque l'avait nommé en 2012 à la Mission catholique de Nyon, dans le sens où il avait déjà 18 ans de ministère.

¹⁴⁸⁰ BAUMANN M., STOLZ J., 2009, *La nouvelle suisse religieuse : risques et chances de sa diversité*, Labor et Fides, pp.110-112. Dans la perspective du droit canon, l'église catholique constitue une communauté religieuse hiérarchisée sur la base de sa constitution, que ce soit en Suisse ou dans le reste du monde. Elle se compose d'évêchés dirigés chacun par un Evêque responsable de plusieurs paroisses. En Suisse, les évêques sont directement subordonnés au Pape. Les évêques suisses se réunissent au sein de la Conférence des Evêques suisses. Le découpage territorial comprend six évêchés catholiques romains, le diocèse de Bâle, de Saint-Gall, de Coire, de Lugano, de Sion, ainsi que de Lausanne, Fribourg et Genève (formant un seul diocèse).

¹⁴⁸¹ Nous citons un extrait de sa nomination : EVÊCHÉ DE LAUSANNE, GENÈVE ET FRIBOURG, été 2012, Communication de la Chancellerie diocésaine : « L'Evêque du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg (siège à Fribourg), Monseigneur Charles MOREROD a récemment nommé Monsieur l'Abbé Giorgio GRIFFA curé in solidum au service de

«Non sono nato e cresciuto in Italia, ma qui in Svizzera... non ho avuto i classici problemi che possono avere i missionari italiani provenienti dall'Italia... imparare la lingua la cultura la vita pratica... trovare degli adattamenti... e conoscere il territorio, la gente etc. »

(trad. je ne suis ni né, ni n'ai grandi en Italie mais ici en Suisse... je n'ai pas eu les problèmes habituels que rencontrent les missionnaires italiens lorsqu'ils proviennent d'Italie... apprendre la langue la culture la vie pratique s'adapter... et connaître le territoire les gens etc.).

Padre Giorgio connaît le contexte migratoire italien « *dall'interno* » (trad. de l'intérieur), il en a « *una visione molto più profonda* » (trad. une vision beaucoup plus profonde) que ses collègues missionnaires qui arrivent directement d'Italie, parce qu'elle est « *iscritta nella pelle* » (trad. inscrite dans la peau) et, même si cela peut apparaître « *aneddotico* » (trad. anecdotique), cet aspect constitue pour lui une différence substantielle.

- Un parcours de formation hors des « sentiers diocésains »

Padre Giorgio a effectué « *tout son parcours* » en Suisse. Sa scolarité obligatoire entre 1971 et 1980 et post-obligatoire entre 1980 et 1982 s'est déroulée dans le cadre d'un système scolaire précocement sélectif qui n'avait pas évolué de 1889 jusqu'à la Réforme de 1984¹⁴⁸². Rappelons que le système scolaire suisse à son époque remontait à la moitié des années 50 (Réforme de 1956). Les modifications, apportées en 1970 par la CDIP¹⁴⁸³, ont concerné certains aspects du système scolaire suisse¹⁴⁸⁴, mais la division en filières est restée intacte. Le texte de la CDIP, ratifié par le Canton de Vaud en 1971, est entré en vigueur en 1973 lorsque Padre Giorgio fréquentait encore l'école primaire.

Quant au choix des langues, en vue d'harmoniser la situation particulière de leur enseignement pendant la scolarité obligatoire, la CDIP avait élaboré en 1975¹⁴⁸⁵ une Réforme linguistique qui, considérée trop radicale, n'a été adoptée par les cantons romands que dans les années 1980¹⁴⁸⁶, lorsque Padre Giorgio venait de terminer l'école obligatoire ce qui fait que son apprentissage des langues s'effectuera dans le cadre de la Réforme de 1956. Au Cycle d'orientation (= collège), il a suivi la filière latine, la seule qui proposait deux langues mortes, grec et latin, puis au gymnase classique (=lycée) du système vaudois, qui, à cette époque, était la seule structure à offrir l'enseignement de cette langue ancienne. Il a donc acquis le diplôme de fin d'études secondaires supérieures, la Maturité, qui lui a permis d'accéder à la faculté des Lettres pour suivre le cursus de

la Mission italophone dans le canton de Vaud, avec la responsabilité particulière des communautés de Nyon et de Morges ».

¹⁴⁸² GILLIERON P., 1999, « Le temps de l'école : quel changement ? Evolution du temps scolaire dans les classes primaires du canton de Vaud de 1899 à 1997 » dans *CVRP (Centre Vaudois de Recherche pédagogique)*, 99.101, p.29. Voir les politiques éducatives en Vaud dans le Cadre contextuel.

¹⁴⁸³ Concordat de coordination scolaire intercantonal.

¹⁴⁸⁴ Le CDIP vise l'harmonisation des systèmes scolaires cantonaux (le 29 octobre 1970, Art. 2)

¹⁴⁸⁵ *Recommandations et décisions* e la CDIP du 30 octobre 1975, concernant l'introduction, la réforme et la coordination de l'enseignement de la deuxième langue nationale pour tous les élèves pendant la scolarité obligatoire. Voir les politiques linguistiques en Suisse dans le Cadre contextuel.

¹⁴⁸⁶ ELMIGER D. & FORSTER S., 2005, *La Suisse face à ses langues : histoire et politique du plurilinguisme, situation actuelle de l'enseignement des langues*, Neuchâtel, IRDP, p.22.

Licence et ensuite continuer à la faculté de Théologie à l'université de Fribourg¹⁴⁸⁷. Il a achevé sa formation à la faculté de Théologie catholique de l'université de Strasbourg pour y faire une spécialisation en droit canonique¹⁴⁸⁸.

Sa période de formation universitaire et ecclésiastique s'étend entre 1982 (fin du lycée) et 1994 (début de son ministère en tant que prêtre), avant que l'enseignement supérieur soit remanié par le système de Bologne (1999)¹⁴⁸⁹. Rappelons qu'en Suisse, à l'époque de sa formation, il n'y avait que la Licence sur 4 ans au 1^{er} cycle¹⁴⁹⁰. Sa formation en vue de la prêtrise¹⁴⁹¹ s'est effectuée dans le cadre universitaire en dehors des Séminaires diocésains¹⁴⁹².

- Une formation sacerdotale dans le cadre d'une Eglise ouverte (Concile du Vatican II)

Les études que Padre Giorgio a faites pour son futur *ministère* étaient en conformité avec le « régime de formation sacerdotale » prévu par l'Eglise catholique depuis le Concile Vatican II (1965)¹⁴⁹³. C'est dans le décret sur la formation des prêtres *Optatam Totius Ecclesiae Renovationem*, que sont proclamés les principes fondamentaux¹⁴⁹⁴. L'Eglise exige « une formation

¹⁴⁸⁷ UNIVERSITÉ DE FRIBOURG AVEC LA COLLABORATION DE L'OFFICE D'ORIENTATION UNIVERSITAIRE, *L'Université de Fribourg Suisse* (6.122005), Edition Université de Fribourg, pp.22.35. Pour les étudiant-e-s se préparant à un ministère ecclésial, les diocèses de la Suisse proposent un accompagnement obligatoire d'études : un accompagnement spirituel, l'expérience d'une vie en communauté et des éléments de formation spécifique pour la pastorale.

¹⁴⁸⁸ SITE OFFICIEL DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, 2019. L'Institut de Droit Canonique (créé en 1920) de la Faculté de Théologie Catholique, offre une formation complète en droit canonique. Ces diplômes sont reconnus, depuis 1924, sous conditions, par l'Eglise Catholique, permettant l'obtention de deux grades ecclésiastiques : la licence de droit canonique sur un an, le Master en droit Canonique sur deux ans.

¹⁴⁸⁹ La Suisse et la France font partie des 29 pays signataires de la Déclaration de Bologne, en 1999, qui dans le but d'harmoniser les systèmes d'enseignement universitaires des différents pays européens a impulsé une nouvelle organisation à travers le LMD (Licence 3 ans – Bachelor en Suisse ; Master 2 ans ; Doctorat 3 ans minimum).

¹⁴⁹⁰ En France, entre 1983 et 1993, il y avait des diplômes comme le DEUG (Diplôme d'études universitaires générales) de deux ans suivis par la Licence sur un an au 1^{er} cycle puis la Maîtrise sur un an au 2^{ème} cycle. Dès 1993 (Arrêté du 9.02.1993), les étudiants en Théologie pouvaient obtenir un DEUG à la fin de leur première année.

¹⁴⁹¹ CECCATO H., « La formation des prêtres » dans *Le Messager de Saint-Antoine*, 20 janvier 2009. Il existe différentes formations pour devenir prêtre : le séminaire diocésain classique, les formations universitaires et les séminaires de communautés à l'étranger.

¹⁴⁹² Site du Séminaire de Sion <http://www.seminaire-sion.ch/index.php/fr/> Cependant, en complément à l'enseignement dispensé à la faculté de théologie de l'Université de Fribourg, les diocèses de Suisse romande proposent, surtout dans le cadre de l'Année de discernement, quelques cours spécifiques à la formation des candidats au sacerdoce (spiritualité, vie et ministère du prêtre) ou rattachés au contexte local de la Suisse romande (histoire des diocèses romands). Conformément aux directives magistérielles et aux orientations de la Conférence des évêques suisses, le Séminaire de Sion offre un encadrement structuré autour des quatre dimensions de la formation au presbytérat : humaine, spirituelle, intellectuelle et pastorale. (Jean-Paul II, *Pastores dabo vobis*, n. 43, n. 45, n.51, n.57).

¹⁴⁹³ Cf. Décret sur la formation des prêtres *Optatam totius ecclesiae renovationem selon lequel* « Les lois universelles, ainsi, seront adaptées aux circonstances particulières des lieux et des temps, afin que la formation sacerdotale réponde toujours aux nécessités pastorales des régions où le ministère doit être exercé. »

¹⁴⁹⁴ La *Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis* (version 1970) et la version 1985, intégrant un ensemble de notes sur la base du nouveau *Code de droit canonique* (1983), la constitution apostolique *Sapientia christiana* qui définit les parcours universitaires (1979), la *Pastores dabo vobis* (1992) sur la formation des prêtres. Depuis lors, nombreuses ont été les mesures sur la formation des futurs prêtres, tant de la part de l'Église universelle que de la part des Conférences épiscopales et des Églises particulières mais leurs adoptions sont ultérieures à la formation de Padre Giorgio.

humaine, spirituelle, intellectuelle et disciplinaire » et pour des candidats à la prêtrise est requise « une formation humaniste et scientifique qui permet aux jeunes d'accéder aux études supérieures (...), des études proprement ecclésiastiques, (...) la connaissance de la langue latine (...) et une connaissance suffisante des langues de la Sainte Écriture et de la Tradition », l'hébreu et le grec¹⁴⁹⁵.

3.1.2. Le Missionnaire de Chambéry, Padre Francesco

Padre Francesco est né en 1934, au sein d'une famille nombreuse¹⁴⁹⁶, dans la *Provincia* di Udine située dans le Frioul-Vénétie Julienne¹⁴⁹⁷, à l'extrême nord-est du pays qui jouxte la Slovénie et l'Autriche. Sa formation sacerdotale se déroulera, dès ses quatorze ans, selon un double parcours : ecclésiastique dans le cadre de séminaires diocésains en Italie puis dans celui d'un cursus académique au Venezuela et en France.

Il est paradoxal que Padre Francesco, Italien d'origine, ait désiré mener l'entretien en français.

- Né en Italie et devenu missionnaire « par hasard »

Padre Francesco, à la date de l'entretien en 2016, a 82 ans ; il appartient à l'ordre des Salésiens¹⁴⁹⁸, et est chargé de la Mission catholique italienne de Chambéry depuis 1995, qui « couvre toute la Savoie »¹⁴⁹⁹. La responsabilité de ce ministère n'était pas prévue : « *Je suis venu par hasard... moi ici je peux pas dire que je suis venu en désespoir de cause* », puisque de 1960 jusqu'à cette date, pendant bien 30 ans, son « *travail principal* » était au lycée salésien de Notre-Dame-des-Minimes à Lyon¹⁵⁰⁰ où il dispensait des cours de catéchisme, mais aussi d'italien et d'espagnol. Il allait à la Mission catholique les dimanches :

¹⁴⁹⁵ La Constitution apostolique *Sapientia Christiana* (1979), ordonnée par le Pape Giorgio Paolo II (en vigueur dès 1980-1981), définit les cursus universitaires au sein de trois facultés ecclésiastiques : les facultés de Théologie, de Droit canonique et de Philosophie, considérées comme les plus appropriées à la formation intellectuelle des prêtres. (IIème partie, Normes spéciales, art. 65).

¹⁴⁹⁶ Padre Francesco était le dernier de neuf enfants.

¹⁴⁹⁷ OEDC, 2003, *Examen environnementaux de l'OCDE : Italie 2002*, OECD, pp.167-168. Le Frioul-Vénétie Julienne fait partie, depuis 1963, des cinq régions autonomes d'Italie.

¹⁴⁹⁸ SCHUMACHER N., « Les Salésiens, une congrégation fondée par Saint Jean Bosco » dans *La Croix*, 23.05.2019. « Les Salésiens sont une congrégation cléricale de droit pontifical fondée par Saint Jean Bosco en 1859, dans le Piémont (Turin-Valdocco). Don Bosco a choisi ce nom en hommage à Saint François de Sales dont il admirait la bonté, l'intelligence et le sens de la communication. Voir également BUCCELLATO G., 2004, *Alla presenza di Dio: ruolo dell'orazione mentale nel carisma di fondazione di San Giovanni Bosco*, Gregorian biblical, p. 263. Il riconoscimento ufficiale della congregazione avvenne con il *Decretum Laudis* del 1864». (trad. La reconnaissance officielle de la Congrégation aura lieu en 1864 avec le *Decretum Laudis*).

¹⁴⁹⁹ Padre Francesco ne connaît pas précisément pas les dates de fondation de la Mission catholique de Chambéry « parce que les Pères qui sont partis, ils m'ont laissé rien » ; cependant il la situe « avant le fascisme... il y avait des Pères... mais comme ils étaient un peu liés avec le fascisme, ils étaient mal vus, alors ils ont dû abandonner la mission ».

¹⁵⁰⁰ Les Minimes de Notre Dame sont une des plus anciennes institutions scolaires de Lyon (école élémentaire, collège, lycée et classes prépas) <http://www.lesminimes-lyon.org/>

L'institution a été fondée en 1826 par le Père Détard, prêtre diocésain. En 1961, à la demande de l'archevêque de Lyon, Mgr Gerlier, la Congrégation des Salésiens de Don Bosco a pris en charge la tutelle de l'institution.

« pour aider les Pères Scalibriniani¹⁵⁰¹... pour échapper un petit peu... pour suivre un petit peu les Italiens là-bas, j'avais des quartiers où j'allais etc. au nom de la mission italienne etc. ».

En décembre 1995, son supérieur lui propose de prendre en charge la Mission italienne de Chambéry, qu'il accepte, sans savoir qu'on l'avait recruté simplement parce « qu'il était question de fermer la mission » quand il a pris sa fonction :

« les deux Pères sont tout de suite partis... c'était pas gentil de leur part... je les avais servis pendant plus de trente ans à Lyon ! j'avais prévu au moins qu'ils laissent un des pères... pour que je puisse prendre contact avec la mission, les gens, etc. »

- Une vocation sacerdotale nourrie par le contexte familial

Nous n'avons obtenu que très peu d'informations sur sa formation première¹⁵⁰² ni sur les raisons de son choix. Cependant nous avons pu restituer quelques données biographiques dans un texte que Padre Francesco a écrit à l'occasion de son discours, en 2016, à la Cathédrale de Chambéry, pour célébrer ses cinquante années de sacerdoce. Ce texte nous a permis de reconstruire une partie de son parcours qui manquait, celle dès ses quatorze ans jusqu'au départ au Venezuela, en 1954¹⁵⁰³.

Padre Francesco y relate que sa vocation religieuse est née et s'est développée au sein de son contexte familial : « *Ho vissuto i primi anni in una famiglia unita e molto credente, cio che ha permesso, (...) lo sbocciare della mia vocazione* » (trad. J'ai vécu mes premières années dans une famille unie et très croyante, ce qui a permis (...) l'épanouissement de ma vocation). Elle a été également nourrie par son entourage familial : « *Uno zio, fratello del papà, prete della diocesi di Udine e poi missionario mi ha anche aiutato nel mio percorso* (trad. « Un oncle, frère de papa, prêtre du diocèse d'Udine, puis missionnaire m'a également aidé dans mon cheminement).

Padre Francesco quittera définitivement son village d'origine en 1948, à l'âge de quatorze ans, pour se rendre à Udine où un oncle du côté paternel lui a permis d'entrer dans le séminaire de son diocèse, qu'il fréquentera pendant trois ans¹⁵⁰⁴. Selon les Constitutions salésiennes (1874) pour être admis aux vœux de la congrégation, les jeunes aspirants devaient avoir seize ans révolus. Ce ne sera donc qu'en 1951 qu'il commencera son pré-noviciat et sera envoyé par le Vicaire de la

¹⁵⁰¹<https://www.casascalabrini.it/scalabrini/> « Scalibrini ». Una congregazione fondata nel 1887 da Giovanni Battista Scalabrini (1839-1905), definito dal Papa come il « *Padre dei migranti* » poiché sempre a fianco di persone emigrate. (trad. Une congrégation fondée en 1887 par Giovanni Battista Scalabrini (1839-1905), définie par le Pape comme le « Père des migrants » puisque toujours aux côtés des émigrés.)

¹⁵⁰² Nous attribuons cette lacune au fait que l'enfance de Padre Francesco (de 6 à 11 ans) a été marquée par les événements de la deuxième guerre mondiale ; il est fort probable qu'il n'ait pas pu fréquenter l'école primaire de manière continue pour cette raison.

¹⁵⁰³ Fogolar Furlan, « Texte de Père Giambattista Codutti, le 15 juin 2016 » dans *Maisons des Italiens*, catégorie « notre histoire », 4 septembre 2016.

¹⁵⁰⁴ Padre Francesco était le dernier de neuf enfants et la situation économique dans sa région n'était guère prospère dans les premières décennies de l'après-guerre et n'offrait pas de perspectives aux jeunes. Son oncle s'est sans doute référé aux directives de son ordre missionnaire (Art.5 de la Constitution de 1874 : « Quand on devra recevoir des enfants pour les études, qu'on accepte de préférence, les plus pauvres, ceux qui ne pourraient pas compléter leurs études ailleurs, pourvu qu'ils donnent quelque espérance de vocation à l'état ecclésiastique. »). Selon ces principes, il a voulu aider son neveu, jeune adolescent, pour le sortir de la misère et lui fournir l'opportunité de faire des études.

paroisse d'Udine dans un collège salésien pour devenir aspirant missionnaire à Penango¹⁵⁰⁵, dans la *Provincia* d'Asti (Piémont), où il fréquentera le *ginnasio* durant deux ans¹⁵⁰⁶.

- Une formation classique dans le cadre d'une Eglise conservatrice (Concile de Trente)

Son parcours dans une période de transition politique en Italie puis en France, qui se situe entre 1940, début de l'école primaire, et 1964, fin de ses études théologiques et date de son ordination. Padre Francesco, enfant et adolescent, a en effet vécu les bouleversements qui ont agité l'Italie la première moitié du XX^{ème} siècle (fascisme, deuxième guerre mondiale ; proclamation de la République italienne (2 juin 1946) et fin du Royaume d'Italie ; processus de démocratisation dans tous les domaines ; vagues d'émigration successives)¹⁵⁰⁷.

Au cours des années 1953 et 1954, il poursuivra son noviciat chez les Salésiens, à Chieri (dans la *Provincia* de Turin), dans une institution qui préparait les futurs aspirants à la prêtrise et y a passé sa Maturità¹⁵⁰⁸. En décembre 1954, Padre Francesco quittera l'Italie pour le Venezuela et se rendra à Caracas dans un collège salésien¹⁵⁰⁹ où il suivra des études de philosophie pendant trois ans, comme il est prévu par les *Constitutions* de l'ordre salésien. Il a obtenu également un diplôme d'instituteur : « *Là-bas, je me suis pas occupé des émigrés hein !(...) j'ai enseigné en espagnol* » de 1958 à 1960.

- A la croisée de deux conceptions en tension de l'Eglise

Ayant obtenu une bourse en 1960, Padre Francesco se rendra à Lyon et séjournera au pensionnat international salésien à Fontanières, pour continuer ses études en Théologie pendant quatre ans et obtenir une Licence, comme prévu par « le code fondamental » de l'ordre des Salésiens afin de devenir membre de la Congrégation. Il sera ordonné prêtre à Fourvières en 1964¹⁵¹⁰. Pendant les

¹⁵⁰⁵ Site officiel de la Commune de Penango, Guida turistica: storia e cultura, il collegio salesiano. La struttura, intitolata al papa Pio V, venne inaugurata il 6 giugno 1880. (...). Vi funzionavano una scuola elementare e un ginnasio inferiore.(...) Nel 1924 venne convertito in Aspirantato missionario, frequentato da chierici e sacerdoti destinati alle missioni salesiane in tutto il mondo. (trad. La structure, nommée en l'honneur du pape Pie V, a été inaugurée le 6 juin 1880. (...) Une école primaire et un collège « le ginnasio ». (...) En 1924, il devint une école pour aspirants missionnaires que fréquentaient des clercs et des prêtres destinés aux missions salésiennes à travers le monde).

¹⁵⁰⁶ Rappel : la Réforme de Giovanni Gentile (1923) prévoyait le *ginnasio inferiore* (correspondant aux trois années de collège), le *ginnasio superiore* correspondant aux deux années propédeutiques au lycée classique sur trois ans. A la fin du parcours un examen de fin d'études était prévu. (Correspondant au Baccalauréat français)

¹⁵⁰⁷ Rappelons que la situation économique délabrée dans laquelle se trouvait l'Italie immédiatement après la guerre avait rendu difficile l'exécution du programme de modernisation de l'école, conçue par la Constitution de 1948 (Art.34). Le système scolaire reste donc coincé dans le modèle de la Réforme Gentile (1923) jusqu'en 1962, lorsque sera instituée la *Scuola media unica* (trad. le Collège unique). Cependant cette Réforme ne concerne pas le Padre Francesco qui quitte l'Italie en 1954, pour faire ses études au Venezuela puis en France.

¹⁵⁰⁸ CAGNOTTO A., « Villa Moglia, la dama addormentata » dans *Il Torinese* du 20 avril 2018. Verso la metà del '900, Villa Moglia (1600) venne in parte ristrutturata e occupata dai Salesiani, che la tramutarono in un centro per novizi missionari. (trad. vers le milieu des années 1900, la Villa Moglia fut partiellement restaurée et occupée par les Salésiens, qui en firent un centre pour les novices missionnaires.)

¹⁵⁰⁹ CENTRE CATHOLIQUE DES MÉDIAS, « Venezuela : Deux religieux assassinés et un autre blessé au Collège Don Bosco de Valencia » dans *Cath.ch (portail catholique suisse)*, 17.02.2014, La Congrégation des Salésiens de Don Bosco, demeure dans ce pays latino-américain depuis 120 ans (1894). Les Collèges sont des maisons où se réunissent des jeunes gens pour faire leurs études à l'Université.

¹⁵¹⁰ Il rappelle que « *la prima Santa Messa l'ho celebrata a Santa Margherita, mia Pieve di origine, attorniato dai genitori, fratelli, sorelle e parenti e tutta la comunità parrocchiale alla quale mi sono sentito sempre molto legato, il giorno di Pasqua nell'aprile del 1964. Mio papà è morto nel maggio dello stesso anno ma ha avuto la gioia di*

« longues années 60 » (1958-1974)¹⁵¹¹ il connaîtra une France en pleine mutation et une Eglise en plein bouleversement : la « décennie où tout bascule », comme le constate Claude Maggiori¹⁵¹², dans un pays qui vit un processus de modernisation économique ainsi que des transformations sociales et culturelles profondes.

Padre Francesco s'est trouvé à la croisée de deux conceptions de l'Eglise dont l'ampleur a été comparée à « une rupture aussi profonde que celle qui a été apportée par la Réforme »¹⁵¹³ : la première héritée du Moyen Âge (Concile de Trente, 1537- 1563), la deuxième issue de la Réforme liturgique (Concile du Vatican II, 1962-1965) où les Pères conciliaires ont libéralisé la religion, rénové la liturgie et se sont ouverts à l'œcuménisme ; ils ont souhaité instaurer une Eglise plus proche de l'homme et de ses problèmes¹⁵¹⁴.

3.2. Leurs capital-langues et leurs rapports aux langues

3.2.1. Le Missionnaire de Nyon, Padre Giorgio

Il nous faut distinguer le capital linguistique hérité de la sphère privée¹⁵¹⁵, dans un contexte familial issu de la migration, du capital acquis au sein de la sphère publique, à l'école des années 70/80.

- Langues issues de la migration : un héritage « insupportable »

Dans la sphère privée familiale, régie par le principe de liberté de l'usage des langues autres que la langue officielle du canton, Padre Giorgio, autour de ses dix ans, utilisait deux langues : le français et le *dialetto*¹⁵¹⁶. Il attribue au français, langue de l'école, un rôle clé : c'est « *quella che mi ha dato tutto !* » (trad. celle qui m'a tout donné !). Le *dialetto* lui a été transmis par son entourage familial et amical en Suisse, car ses grands-parents vivant en Italie n'avaient pas pu le lui transmettre du fait qu'il ne leur rendait presque jamais visite.

Pour lui, le *dialetto* et l'italien standard ne forment qu'une seule langue qui exprime le pays ou le village d'origine de ses parents. Il véhicule deux images de l'italien : d'une part, celle qui renvoie à « *la lingua del rimprovero* » (trad. la langue des réprimandes) qu'utilisait sa mère ce qui le dévalorisait devant ses camarades. Mais elle constitue aussi une partie « *della mia cultura, del*

partecipare con tutta la famiglia a questa Festa ». (trad. j'ai célébré ma première messe à Santa Margherita, dans mon église d'origine, entouré de mes parents, mes frères, mes sœurs et de ma famille, de toute la communauté paroissiale à laquelle j'ai toujours été très attaché, le jour de Pâques au mois d'avril 1964. Mon père est décédé au mois de mai de la même année, mais a eu la joie de participer avec toute la famille à cet événement).

¹⁵¹¹ MARWICK A., 1999, *The Sixties: Social and Cultural Transformation in Britain, France, Italy and the United States*, 1958-74, Paperback.

¹⁵¹² MAGGIORI C., 2006, *Année 70 ; La décennie où tout bascule (Genre Dictionnaire)*, Ed. Larousse pages 221.

¹⁵¹³ MCLEOD H., 2007, *The religious crisis of the 1960s*, Oxford University Press, 2007, p.1.

¹⁵¹⁴ CHENAUX P., *Le temps de Vatican II. Une introduction à l'histoire du concile*, Paris, DDB, 2012, 227 pages. (Collection « Pages d'Histoire »). Voir l'Eglise et son évolution dans le Cadre contextuel.

¹⁵¹⁵ Nous avons défini les sphères privées dans le Cadre théorique comme l'entourage immédiat, soit la famille cellulaire, la parentèle, les amis et les voisins proches.

¹⁵¹⁶ Rappel : le *dialetto* se réfère à la langue parlée dans les années 50, dans la *Provincia* de Chieti (Abruzzes) faisant partie des *dialetti meridionali* lorsque ses parents avaient émigré en Suisse. Voir le Cadre contextuel.

(mio) modo di mangiare e di tante altre cose » (trad. de ma culture, de ma manière de manger et de beaucoup d'autres choses) ; de l'autre celle de l'italien, langue de culture, liée à « *una parte dei miei studi... della mia formazione* » (trad. une partie de mes études... de ma formation).

Il a toutefois éprouvé un tel sentiment de honte qu'il a renoncé à l'usage de ces langues familiales: « *quando ho deciso che quella differenza non era più sopportabile ho cominciato a parlare solo francese !* » (trad. quand j'ai décidé que cette différence n'était plus supportable, j'ai commencé à parler seulement français). C'était une manière « *per diventare come uno di qua!* » (trad. pour devenir comme un d'ici). Il situe les premières discriminations dès l'école primaire, au début de la sédentarisation de ses parents en Vaud, « *tra i 1 e i 10 anni* » (trad. entre 1 et 10 ans) lorsque la présence étrangère ne constituait qu'une minorité dans les classes : « *su una ventina di ragazzi, eravamo almeno in quattro o cinque a portare una differenza* » (trad. sur une vingtaine de jeunes, nous étions au moins quatre ou cinq à faire la différence »). Ces enfants ont alors joué la carte de l'assimilation :

« *poi crescendo capiscono che questa diversità è una cosa mal vissuta, mal considerata dal di fuori, e quindi la risposta interiore è io voglio eliminare questa differenza!* »

(trad. puis, en grandissant, ils comprennent que cette diversité est une chose mal conçue, mal considérée de l'extérieur et donc la réponse intérieure est « je veux éliminer cette différence » !).

- Langues dans le cadre de ses études : langues imposées vs langues choisies

Son apprentissage de l'italien en milieu formel commence tôt. Padre Giorgio fréquentera en effet les Cours de langue et culture italiennes à Yverdon, dès l'école primaire¹⁵¹⁷, une expérience qui ne le marquera pas particulièrement. Son seul souvenir se limite à « *io mi ricordo di un gruppo, erano una ventina* » (trad. je me rappelle d'un groupe d'une vingtaine de personnes), ce qui nous n'étonne pas étant donné son rapport distant, voire conflictuel, à cette langue.

Il ne retrouvera l'italien que plus tard, à la faculté des Lettres et/ou de Théologie, où Padre Giorgio avait pu « *riflettere sulla lingua... studiare vari meccanismi* » (trad. réfléchir sur la langue... en étudier les différents mécanismes). Que ce soit, au niveau du collège (division latine) ou du lycée (filière classique), l'italien, pourtant langue nationale de la Confédération suisse, langue d'origine de ses parents, ne figure pas dans son cursus scolaire ; il aurait plutôt opté pour l'anglais. Nous faisons l'hypothèse que ce choix traduit d'un côté le statut de l'italien du Tessin, relégué dans une position déjà minorée, de l'autre à son rapport ambivalent vis-à-vis de cette langue des migrants, perçue comme un héritage encombrant et peu valorisant. Il lui a préféré l'anglais, bien qu'à l'époque cette langue n'ait pas encore acquis le statut de langue internationale qu'elle aura plus tard en Suisse.

Il a appris l'allemand mais sans avoir éprouvé de lien particulier : « *Non è che ho un legame assoluto* » (trad. je n'ai pas nécessairement un lien absolu). Padre Giorgio a étudié l'allemand ou *Hochdeutsch*, la langue officielle des cantons suisses alémaniques au C.O. (= collège), comme prévu par le système scolaire de l'époque. Il semble avoir des bases en portugais et en espagnol¹⁵¹⁸ qu'il a sans doute apprises dans ses contacts quotidiens avec ses camarades d'école, du voisinage, etc. dont les familles étaient aussi issues de la migration.

¹⁵¹⁷ Nous rappelons ici que les premières *Recommandations relatives à la scolarisation des enfants de travailleurs migrants*, en Vaud, remontent aux années 1972, lorsque Padre Giorgio n'avait encore que 7 ans.

¹⁵¹⁸ Langues qui ne sont pas proposées au niveau du C.O. ou Collège en Suisse.

Bien que nous ayons situé le début de l'étude du grec et du latin, au C.O. puis au gymnase, nous ne savons pas si le choix de ces langues a été fait en vue d'une vocation religieuse. Padre Giorgio n'y a jamais fait allusion. En revanche l'approfondissement des langues mortes (latin, grec puis hébreu) s'est fait au cours de ses études ecclésiastiques selon les recommandations fixées par la Constitution apostolique *Sapientia Christiana* (1979), en vigueur dès 1980-1981¹⁵¹⁹.

Si Padre Giorgio reconnaît que les langues constituent une difficulté, surtout « *a lavorare frasi correttamente grammaticale* » (trad. à travailler des phrases grammaticalement correctes), il dit n'avoir rencontré aucune difficulté dans leur apprentissage, étant donné sa « disposition naturelle » aux langues. Quant à l'italien, il fait remarquer que, si dans certaines situations il peut passer pour un Italien, dans d'autres « *si scopre abbastanza presto, che non sono così italiano !* » (trad. on découvre bien vite que je ne suis pas si italien !).

Padre Giorgio n'éprouve pas de rapports particuliers vis-à-vis des langues étrangères, sauf avec les des langues autres que celle de la scolarisation, avec lesquelles il a été en contact puis en conflit. Il a développé des « prédispositions »¹⁵²⁰ à l'apprentissage des langues dans un cadre informel, par contact et par imprégnation, et dans un cadre formel tout au long de ses études. Il a donc acquis une très grande flexibilité linguistique.

3.2.2. Le Missionnaire de Chambéry, Padre Francesco

Padre Francesco n'explique pas clairement son parcours linguistique mais nous avons pu le reconstruire grâce au texte du discours qu'il nous a transmis.

- Langues au croisement de plusieurs civilisations : un héritage régional plurilingue

Le capital-langues hérité, dont dispose Padre Francesco, ne peut se comprendre sans prendre en compte le contexte géographique et historique auquel il appartient. Padre Francesco provient d'une région, qui, bien que réunie (Constitution 1947, art.116), se compose de deux entités territoriales aux caractéristiques linguistiques et culturelles différentes : le Frioul, avec la *Provincia* de Pordenone et de Udine (en partie de Gorizia) et la *Provincia* de la Vénétie Julienne, comprenant celles de Trieste et de Gorizia. De par leurs positions, ces deux aires ont été souvent revendiquées par les puissances voisines¹⁵²¹, ce qui en fait un carrefour de trois civilisations européennes : latine, germanique et slave, formant un véritable microcosme plurilingue. A côté de l'italien, sous sa forme standard, on y parle le frioulan, le slovène, l'allemand et le vénitien. Dans la *Provincia* d'Udine, d'où vient Padre Francesco, la langue parlée dans les familles mais aussi dans les

¹⁵¹⁹ Rappel: pour les candidats à la prêtrise était requise « la connaissance de la langue latine (...) » et pour exposer et défendre la doctrine catholique au cours de leur ministère « une connaissance suffisante des langues de la Sainte Écriture et de la Tradition, l'hébreu et le grec ».

¹⁵²⁰ Selon le concept de Bourdieu. Voir le concept dans le Cadre théorique.

¹⁵²¹ Le Frioul, par la République de Venise, les Habsbourg, la Vénétie Julienne, par le Royaume d'Italie et le Royaume d'Autriche d'abord, puis par l'Italie et la Yougoslavie plus tard. Le Frioul avait été uni à l'Italie en 1866, sans sa partie orientale qui restait à l'Autriche, la Vénétie Julienne à cette époque ne faisait pas encore partie du Royaume d'Italie. Ces deux régions seront intégrées à l'État italien à des dates différentes : le Frioul à la fin de la Première Guerre mondiale (*Traité de Saint-Germain-en-Laye de 1919 définissant les limites italo-autrichiennes*) avec les territoires revendiqués et la Vénétie Julienne en 1920 (*Traité de Rapallo de 1920 définissant les limites italo-slovéniennes*). La région atteindra sa configuration actuelle après la Seconde Guerre mondiale lorsque l'Italie, défaite, signera le Traité de paix à Paris (1947), perdant une grande partie de la Vénétie Julienne qui sera cédée à la Yougoslavie.

contextes ruraux et urbains¹⁵²², était le frioulan centre-oriental, appelé couramment le « ladin »¹⁵²³.

Padre Giorgio fréquentera l'école élémentaire en 1940, lorsque la guerre éclate, alors que Mussolini au pouvoir était en plein processus de « fascistizzazione » (trad. fascisation) du système scolaire italien. Les politiques linguistiques, adoptées sous le fascisme par la Réforme gentilienne (1923), avaient initialement envisagé des programmes de langues et de cultures populaires, en promouvant en frioulan « le novelline e i canti popolari »¹⁵²⁴ (les récits et chants populaires), faisant des Frioulans les représentants de la civilisation latine face à la « barbarie » slave et germanique¹⁵²⁵, avec une littérature se référant à la vie des grands hommes de l'histoire de l'Italie¹⁵²⁶. Dans les programmes de 1934, les références aux *dialetti* avaient disparu et l'école privilégiait la langue et la littérature nationales valorisant les textes à caractère moral, historique et scientifique. C'est dans cette mouvance que la formation primaire de Padre Francesco s'est effectuée.

- Langues apprises à des fins sacerdotales : entre relation enchantée et pragmatique

En 1948, Padre Francesco quittera son village d'origine pour se rendre d'abord à Udine où aura lieu la période de « discernement vocationnel », puis au Piémont en 1951, où débutera son véritable parcours presbytéral. Pour la prêtrise, les candidats devaient se former exclusivement dans des séminaires, en dehors des filières scolaires publiques. Les disciplines principales au gymnase étaient le latin et les sujets théologiques. Il avait donc dû améliorer la langue nationale, apprendre le grec et le latin, cette dernière à la fois langue officielle de l'Eglise et langue liturgique¹⁵²⁷.

En 1954, rappelons que Padre Francesco poursuivra ses études de philosophie au Venezuela où il entrera au Collège salésien de Caracas. Bien qu'à l'intérieur de la Congrégation, la communication se soit déroulée en italien, il a dû apprendre l'espagnol pour évoluer dans ce pays et faire des études supérieures. Il obtiendra sa Maturité (= Baccalauréat) et enseignera en tant qu'instituteur. A la question posée s'il connaissait bien l'espagnol, il répond fièrement : « *oui oui bien sûr j'ai enseigné en espagnol là-bas... à Lyon dans le lycée... j'ai enseigné un peu d'italien un peu d'espagnol !* ». La connaissance de l'espagnol visait en fait son installation définitive en Amérique latine, projet qu'il n'a pu réaliser pour des raisons familiales.

¹⁵²² Rappel : en 1951 la situation au niveau nationale se caractérisait par l'usage prépondérant des *dialetti* par rapport à l'italien ou à l'usage alterné des deux langues. Voir le paysage sociolinguistique en Italie dans le Cadre contextuel.

¹⁵²³ Le frioulan appartient au groupe des langues romanes. Ses principaux *dialetti* sont le frioulan moyen, le frioulan oriental, le carnique, l'agordino, l'atesino et le frioulan occidental. Depuis les années 60, le frioulan se perd de plus en plus au sein des familles.

¹⁵²⁴ GENTILE G., Ordinamento dei gradi scolastici e dei programmi didattici dell'istruzione elementare (R. D. 1° ottobre 1923, n. 2185), III. Letture ed esercizi scritti di lingua italiana.

¹⁵²⁵ RESEARCH CENTRE OF MULTILINGUALISME « Le frioulan en Italie » dans *Euromosaic*. <https://www.uoc.edu/euromosaic/web/document/friula/fr/i1/i1.html#1>

¹⁵²⁶ En particulier le Risorgimento et l'irrégentisme

¹⁵²⁷ Rappel : jusqu'en 1963, la messe était célébrée en latin et ce sera avec le Concile Vatican II que l'office se fera en italien avec le prêtre tourné vers les paroissiens.

En 1960, Padre Francesco ira à Lyon afin de compléter sa formation à l'université pendant quatre ans. Bien qu'il prétende ne parler qu'« *un peu français* », nous éprouvons quelques difficultés à le croire, car, quand nous lui avons proposé de faire l'entretien en italien ou en français, il a choisi le français ce qui est assez significatif. En outre, pour effectuer ses études à l'université en France, il devait faire preuve d'un niveau de compétences élevé. Il a de plus enseigné l'italien et l'espagnol, pendant plus de trente ans dans un lycée salésien à Lyon, ce qui lui a permis d'être « *tout le temps avec les Français* ». Enfin il célèbre « *la messe en français* » à la Mission catholique italienne : « *disons que moi je peux le faire en français* ». Mais l'italien (re)deviendra la langue privilégiée de la Mission catholique même s'il pratique aussi le français : « *donc ici on maintient la messe et toute les cures en français* » mais « *la plupart des choses (...) les chants et tout !* » se font en italien car il a constaté que, « *si je commence à le faire tout en français, les gens vont en arrière (= se retirent)* ».

3.3. Leurs expériences à/de l'étranger et leurs capitaux de mobilité

3.3.1. Le Missionnaire de Nyon, Padre Giorgio

Padre Giorgio a vécu deux types de mobilité, liées à son ministère pastoral : l'une interne, liée aux statuts d'étudiant et de missionnaire, et l'autre, à celui d'étudiant à l'étranger.

- Des expériences de mobilité peu significatives

Padre Giorgio n'est pas « *un prete nato cresciuto formato in Italia poi è arrivato qua* » (trad. un prêtre né ayant grandi formé en Italie et puis est arrivé là). Il n'a donc pas eu besoin de se déplacer pour exercer la fonction de prêtre dans le Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Il n'a pas beaucoup voyagé à l'étranger et ses déplacements sont généralement liés à ses études : dans le canton de Vaud, ensuite à l'université de Fribourg puis à l'Université de Strasbourg.

Ses mobilités se limitent à son ministère, exercé pendant dix-huit ans (1994-2012) dans son diocèse comme prêtre, d'abord à Lausanne, puis à Fribourg, ensuite sur la Riviera et, pendant quatre ans (2012-2016) en tant que Missionnaire à Nyon, soit :

« *tutto quello che è italiano tra Préverenges e Mies, cioè dal confine di Losanna fino al confine Ginevrino* »

(trad. tout ce qui est italien entre Préverenges et Mies, c'est-à-dire de la frontière de Lausanne à la frontière de Genève).

- Des visites au « village d'origine » peu marquantes

Ses brefs voyages en Italie, plus exactement dans le village d'origine de ses parents, où il rendait visite à ses grands-parents, n'ont pas représenté une expérience marquante :

« *quando c'è stato un nonno o una nonna molto presente che ha trasmesso qualcosa, (...) potrebbe mantenere qualche cosa ma se non c'è stato (...) io i nonni in Italia, li vedevo solo tre settimane all'anno, non li vedevo mai.* »

(trad. quand il y a un grand-père ou une grand-mère très présente qui ont transmis quelque chose (...) il se peut qu'on garde quelque chose même si cela n'a pas eu lieu (...) moi mes grands-parents en Italie, je ne les voyais que trois semaines par an. »

A part l'expérience à Strasbourg, Padre Giorgio a surtout vécu des mobilités intrarégionales liées à ses missions. Mais, le fait d'être issu de la migration, selon lui, lui apporte une conscience plus aiguë des besoins des immigrés italiens, une sorte de mobilité socioculturelle que n'ont pas les missionnaires (italiens) qui viennent de l'extérieur.

3.3.2. Le Missionnaire de Chambéry, Padre Francesco

Nous avons repéré chez Padre Francesco deux types de mobilités, en lien avec sa vocation de prêtre, l'une interne au pays et l'autre à l'étranger, où il a endossé quatre statuts successifs : d'apprenti séminariste, d'étudiant, d'enseignant (instituteur et professeur) et de missionnaire.

- Mobilités intranationales liées à sa future vocation

Ses mobilités intranationales s'inscrivent dans le cadre de sa formation initiale, en tant qu'apprenti séminariste, une première étape de trois ans (1948-1951) dans le diocèse d'appartenance de son oncle paternel au sein de la *Provincia* d'Udine. Une deuxième étape au Piémont, puis une troisième dans deux *Provincii*, d'abord à Penango (Asti), dans un collège salésien (1951-1953) et plus tard à Chieri (Turin) (1953-1954), dans un autre collège salésien. Ces mobilités interrégionales correspondent à son parcours de séminariste.

- Des mobilités internationales liées à sa formation religieuse

Son expérience au Venezuela ne s'inscrit pas dans le cadre d'une migration économique, liée à une politique d'ouverture du Président Marcos Pérez Jiménez (1952-1958), proposant des emplois aux Frioulans d'Udine entre 1950 et 1953, dans une Europe dévastée par la guerre ¹⁵²⁸; elle s'inscrit dans une mobilité en lien avec sa formation religieuse. Une expérience qui a représenté une étape importante dans sa vie car on perçoit à plusieurs reprises son désir d'y retourner, mais sans en avoir eu la possibilité : « *je suis resté là (à Lyon), j'aurais retourné là-bas... et puis en vue toujours de retourner là-bas au Venezuela* ».

Padre Francesco a une expérience de mobilités importante qui a contribué à faciliter son intégration socioculturelle dans chacun des pays. De plus il a su réinvestir cette expérience linguistique et culturelle dans l'enseignement des langues et plus tard dans le soutien aux immigrés italiens.

¹⁵²⁸ ISTITUTO CENTRALE DI STATISTICA, 1955, *Annuario statistico dell'emigrazione*, Roma, Tipografia Fausto Failli. Per quanto attiene all'arco temporale compreso nel quadriennio 50-53 i dati rilevati dall'Istituto di statistica di Roma permettono di quantificare il numero degli espatriati in 2059 da Udine, 55 da Gorizia e 203 da Trieste. (trad. En ce qui concerne la période comprise entre 50 et 53, les données relevées par l'Institut de statistique de Rome permettent de confirmer le nombre d'expatriés, soit 2059 depuis Udine, 55 depuis Gorizia et 203 depuis Trieste. (Total 2317)

3.4. Leurs représentations de l'Italie, des Italiens et de « la langue et culture italiennes »

3.4.1. Le Missionnaire de Nyon, Padre Giorgio

Nous avons distingué chez Padre Giorgio deux représentations du *dialetto* et de l'italien, correspondant à deux périodes distinctes de son parcours de vie.

- Langue et culture italiennes : un sentiment de honte, une attitude de rejet

Bien que Padre Giorgio perçoive les différences de statut entre le *dialetto* et l'italien, il estime que, quand on est enfant d'immigrés, le *dialetto* est identifié à l'italien et au village d'origine des familles. Ces langues constituent toutefois « une partie de sa culture, de sa manière de manger, et de beaucoup d'autres choses ». Cependant que ce soit le *dialetto* ou l'italien, ils ont représenté pour lui « une différence » qui a été source de souffrance et de honte, un sentiment qui l'a accompagné jusqu'à ses 30 ans. Une « différence » nourrie par le regard des autres, « mal vécue, mal considérée de l'extérieur », ce qui l'avait contraint à s'en débarrasser pour être accepté par ses pairs.

Des représentations négatives en circulation sur les langues et les régions du sud, ont sans doute joué un rôle important sur son rapport tendu au « patrimoine » italien¹⁵²⁹.

- Langue et culture italiennes : un processus de réconciliation sur le tard

Les nouvelles représentations sur l'Italie au niveau international, dont la reconnaissance de son patrimoine culturel par l'Unesco, débutent avec ses études universitaires pendant lesquelles Padre Giorgio prend conscience de la valeur de l'italien et perçoit la possibilité de l'étudier comme « une chance » par rapport à la grande majorité des enfants d'immigrés de deuxième génération. Il en a étudié « les différents mécanismes », et bien que « naturellement » prédisposé aux langues, il en reconnaît la difficulté : « *la lingua (italiana) è una difficoltà* » (la langue (italienne) est difficile). Ce sera après ses trente ans, lorsque Padre Giorgio pourra « mettre chaque différence à sa place et faire place à chacune d'elles » qu'il saisira « l'avantage de cette différence » et qu'enfin il réalisera que parler plusieurs langues constitue un atout, une plus-value, non seulement pour réussir dans le monde professionnel mais aussi pour se repositionner sur l'échelle sociale, face aux Suisses.

3.4.2. Le Missionnaire de Nyon, Padre Francesco

Les premières représentations de Padre Francesco proviennent de ses réflexions sur les parcours des différentes générations d'immigrés. Les deuxièmes correspondent aux images qui circulent au sein d'une partie de la société chambérienne, à l'époque de sa mission à Chambéry.

¹⁵²⁹ Rappel : dans les années 50, c'était le *dialetto* qui était le plus usité dans la communication quotidienne au sein des familles et des villages. Le système éducatif de l'époque n'a pas été non plus un facteur d'intégration linguistique, sociale, culturelle et professionnelle notamment pour les enfants issus des milieux ruraux.

- Langue et culture italiennes : la fierté d'un héritage

Padre Francesco n'a pas vécu ces tensions entre une double loyauté ni exprimé de sentiment de honte, évoqués par Padre Giorgio, puisque, de par son statut de prêtre, il représente l'Eglise qui défend des valeurs universelles et donc le détachement du « local ». Il exprime toutefois la fierté de ses origines : « *je suis frioulan moi* » (...) *les Frioulans maintiennent le Frioul dans le monde* ». Mais il est vrai que le frioulan est une langue du nord et non du sud et est perçu comme une langue de résistance par rapport aux divers envahisseurs. Il déclare sans complexe : « *en réalité il faut toujours défendre son identité ! quand on a des valeurs, on les défend !* ».

3.5. Leurs représentations des immigrés, des modes d'intégration et d'identification

3.5.1. Le Missionnaire de Nyon, Padre Giorgio

Les représentations du Missionnaire de Nyon des Italiens, plus spécifiquement des immigrés, ont été façonnées par son histoire de descendant d'une famille venant du Mezzogiorno, et donc appartenant à la G2, et par son double rôle de prêtre diocésain de l'Eglise catholique en Vaud et de missionnaire de la Mission catholique italienne de Nyon (2016), ayant affaire aux immigrés italiens.

- La G1 en Vaud : entre attachement à la « terre d'origine »

Selon lui, dans l'après-guerre, du fait de grands courants migratoires, l'Eglise avait fondé de nouvelles structures religieuses comme les paroisses personnelles¹⁵³⁰ et les missions linguistiques pour soutenir les immigrés. En effet la Mission catholique italienne est une « paroisse linguistique » créée et soutenue par le diocèse d'appartenance pour offrir aux immigrés italiens la possibilité de se retrouver entre eux afin d'exprimer dans leur langue leur propre foi et celle de leur « italianité ».

Entre 1945 et 1965, les immigrés provenaient essentiellement des régions du Mezzogiorno¹⁵³¹. Il décrit ces gens du sud comme plus attachés aux traditions et plus soucieux de maintenir les liens *de parenté* et d'amitié avec le village d'origine que les gens du nord. La preuve en est qu'en 2012, « *su sette richieste di matrimonio da celebrare in Italia (...), almeno sei di loro erano meridionali* » (trad. sur sept demandes de mariage à célébrer en Italie (...), au moins six d'entre elles, étaient du Mezzogiorno). Entre 1960 et 2010, les émigrations en provenance de l'Italie diminuent, ceci dû au fait que « *gli Italiani non avevano più ragione di emigrare... l'Italia a livello economico più o meno*

¹⁵³⁰ Codex Iuris Canonici (1983). Livre II : Le peuple de Dieu. Deuxième partie : la constitution hiérarchique de l'Eglise. Section II : Les églises particulières et leurs regroupements. Titre III : l'organisation interne des Eglises particulières (cann. 460- 572). Chapitre VI : les paroisses, les curés et les vicaires paroissiaux. Can. 518 : « Les paroisses personnelles déterminées par le rite, la langue, la nationalité de fidèles d'un territoire, et encore pour tout autre motif »

¹⁵³¹ Padre Giorgio rappelle qu'il y a très peu d'Italiens du nord de l'Italie qui arrivent en Suisse dans les années 1950-1970, alors que la migration du nord est venue à la fin du XIXème et au début XXème siècle.

se la cavava » (trad. les Italiens n'avaient plus raison d'émigrer... l'Italie, sur le plan économique, s'en sortait plus ou moins). Ainsi dès 1971, les institutions religieuses se sont toutes transformées en missions catholiques *con cura animarum*¹⁵³², c'est-à-dire en quasi-paroisse¹⁵³³ et, depuis cette date, leur statut n'a plus changé mais la fréquentation des immigrés a commencé à diminuer.

- La G1 en Vaud : ... et stratégies par l'assimilation à la culture du pays d'accueil

En qui concerne l'intégration par la langue de la G1 : « *ils venaient ici pour travailler ... des études ils en faisaient pas là, même pour la langue et tout, ils se débrouillaient mais c'est tout* ». Ils avaient par contre « *presque obligé* » leurs enfants à l'assimilation à la société d'accueil, à se conformer à la langue et culture locales, afin qu'ils se fondent dans la société française et faire oublier leur statut de descendants de migrants irréguliers, en plus « mal vus » car Italiens : « *il y avait toute une génération qui s'est passée comme ça, qui a essayé de s'intégrer le plus possible, en croyant que peut-être comme ça ils se faisaient bien voir !* ».

Toutefois, depuis les années 2010, on assiste à de nouveaux changements avec un retour des Italiens. Il s'agit « *di nuovi italiani, di nuovi immigrati, di nuovi residenti italiani di questa regione* » (trad. de nouveaux Italiens, de nouveaux immigrants, de nouveaux résidents italiens dans cette région). Bien qu'ils viennent en Suisse tous pour des raisons économiques, Padre Giorgio distingue ceux qui viennent pour chercher du travail et lui demande de l'aide, de ceux qui viennent travailler pour des sociétés multinationales ou des organisations internationales. Il s'agit d'Italiens hautement spécialisés qui ne restent que quelques années en Suisse.

- Des descendants tiraillés entre deux loyautés : un (auto)portrait de la G2

Padre Giorgio fait un portrait de la G2, qui est en fait inspiré de son propre parcours et semble correspondre à l'évolution de tous les jeunes issus de familles immigrées. Parcours complexe où se succèdent la phase de la découverte de « sa différence » à celle du rejet de celle-ci, afin de devenir comme « l'un d'entre eux » (suisse) ; puis la phase de « l'entre-deux », une position conflictuelle entre deux appartenances avec un souci d'identification à l'une des deux : « *in una certa epoca non convivevano affatto ! io o ero italiano o ero svizzero, ma tutte e due no!* » (trad. à un certain moment, elles ne cohabitaient absolument pas ! soit j'étais italien, soit j'étais suisse, mais surtout pas les deux!) ; enfin la dernière phase, celle du « *passaggio dal diniego (all'accettazione)* » (trad. passage du reniement (à l'acceptation)), où les différences sont perçues comme « *un avantage* », mais où le représentant de la G2 est animé d'un ressentiment envers les locaux qui l'ont discriminé : « *parlare diverse lingue è una cosa molto vantaggiosa nei confronti di chi ti dice male*

¹⁵³² La faculté de Droit canonique de l'Institut canonique de Paris en partenariat avec la SIDC (Société Internationale de Droit Canonique) GUINOT P. H. (Chancelier de la curie diocésaine) « Qu'est-ce qu'une paroisse ? » dans *Droit canonique du 26 mai 2018*. *Cura animarum* signifie « prendre soin des âmes » ; « âme » = « personne en vie sur la paroisse ».

¹⁵³³ Codex Iuris Canonici (1983). Can. 516 - § 1. Sauf autre disposition du droit, la quasi-paroisse est équivalente à la paroisse : elle est une communauté précise de fidèles dans l'Église particulière (Can. 368 - Les Églises particulières dans lesquelles et à partir desquelles existe l'Église catholique une et unique sont en premier lieu les diocèses auxquels sont assimilés, sauf s'il s'avère qu'il en va autrement, la prélatrice territoriale et l'abbaye territoriale, le vicariat apostolique et la préfecture apostolique, ainsi que l'administration apostolique érigée de façon stable) qui est confiée à un prêtre comme à son pasteur propre, mais n'est pas encore érigée en paroisse à cause de circonstances particulières. § 2. Là où il n'est pas possible d'ériger des communautés en paroisse ou en quasi-paroisse, l'Évêque diocésain pourvoira d'une autre manière à leur charge pastorale.

ma che però lo dice solo in francese » (trad. parler des langues différentes est très avantageux par rapport à ceux qui parlent mal de toi mais qui le font toutefois qu'en français). Il conclut que :

« ci sono voluti 30 anni per capire che tutte e due potevano coesistere (...) certe cose dovevano rimanere svizzere o diventare Svizzera, altre dovevano diventare o rimanere italiane »

(trad. Il lui a fallu bien 30 ans pour comprendre que les deux pouvaient coexister (...) que certaines choses devaient rester suisses ou du moins devenir suisses, d'autres devaient devenir italiennes ou rester italiennes).

Nous identifions ici, incarné par Padre Giorgio, ce conflit entre deux loyautés, conséquence d'une politique assimilationniste de l'Etat induisant des comportements xénophobes de la population.

3.5.2. Le Missionnaire de Chambéry, Padre Francesco

Les représentations des immigrés de Padre Francesco se sont élaborées lors de sa mission en Savoie en 1995. Celles antérieures à cette date relèvent d'informations qui lui sont parvenues par des sources indirectes car, quand il a pris en charge la Mission catholique de Chambéry, les Pères, en partance, ne lui ont laissé aucun dossier car *« ils croyaient qu'ils allaient fermer la mission »*.

- La G1 en Savoie : entre attachement « à la terre d'origine »....

Vers la moitié des années 50, la Mission était devenue *« très active, très active ! »*. Ce dynamisme s'explique par le fait que

« les premiers Italiens qui sont venus ici, ils sont venus presque clandestins¹⁵³⁴ comme vous savez après la guerre, ils étaient malvus etc. ça on connaît¹⁵³⁵(...) ils venaient ici pour travailler, des études ils en faisaient pas là (...) du point de vue langue ils s'intégraient pas (...), ils se débrouillaient mais c'est tout! »

Ils n'avaient pas vraiment renoncé à leurs langues et cultures, que Padre Francesco définit comme *« toute la tradition, leur identité, tout... »*, traduisant leurs liens forts à la terre d'origine : *« quelqu'un qui est né en Italie etc., ils gardent toujours des liens avec ses origines »*. N'ayant pas étudié, ces immigrés des années 50, utilisaient encore le *dialetto* de leur village ; l'italien ne se répandra sur l'ensemble du territoire national que dans les années 1960¹⁵³⁶ lorsque ces migrants seront loin de chez eux. Il existe donc un lien profond, voire indissoluble, entre dialecte, terre et culture d'origine (ici rurale).

Le fait que cette génération qui se rend encore à la Mission catholique montre son attachement au pays d'origine : *« la plupart des choses c'est en italien, les chants et tout »* où les gens *« veulent entendre parler italien »*, sinon ils *« vont en arrière »* (se retirent). ».

¹⁵³⁴ RINAURO S., 2012, « La frontière irrésistible : l'immigration irrégulière des italiens en France après la deuxième guerre mondiale » dans *Migrations Société*, Vol. 141-142, n. 3, pp. 13-26. En France 70 % de l'immigration étrangère entre 1946 et 1954 était composée d'Italiens dont environ 40 % étaient en situation irrégulière.

¹⁵³⁵ RINAURO S., 2011, *ibidem*. Padre Francesco se réfère ici au « coup de poignard dans le dos » du 10 juin 1940, quand l'Italie avait déclaré la guerre à la France. Selon les sondages d'opinion réalisés à partir de 1945, la majorité des Français ne voulaient pas d'étrangers et les Italiens figuraient parmi les moins bienvenus.

¹⁵³⁶ Voir le Cadre contextuel.

- La G1 : ...et stratégies d'assimilation au pays d'accueil

Cette génération a dû s'intégrer malgré elle car elle ne pouvait pas faire autrement. Si elle a maintenu « *toute la tradition, leur (son) identité, tout* », elle ne l'a pas transmise à ses enfants, en raison de son statut et des images négatives que de telles appartenances renvoyaient à l'époque « *à cause des problèmes politiques* ». Cette génération a

« *presque obligé (ses enfants) à se ranger du côté des Français en montrant qu'ils étaient pas italiens (...) en croyant que peut-être... ils se faisaient bien voir (...) ils étaient comme mortifiés (...) reconnaissants à la France de les avoir acceptés* » et, en échange, « *ils ont dû faire les travaux que les Français ne faisaient pas* ».

La G1 a donc transmis ses renoncements à ses enfants pour prouver sa loyauté envers la France.

- Les générations suivantes : une absence remarquée

Aujourd'hui (2016), l'âge moyen des personnes qui fréquentent la Mission est « *à plus de 70 ans* », les fidèles diminuent de plus en plus : « *le dimanche il y a trente à quarante personnes régulièrement, pour les grandes fêtes une centaine* ». Mais selon Padre Francesco, les immigrés italiens (ou plutôt leurs descendants) d'aujourd'hui « *n'ont plus les besoins matériels* » et les jeunes « *ont d'autres points d'intérêts* ». Ils fréquenteraient peut-être la Mission s'il y avait « *des structures de théâtre ou d'autres choses* ». Conscient que les missions ont fait leur temps, il essaie toutefois « *de maintenir le plus possible* » ces liens. Mais

« *les fêtes se font de moins en moins* » premièrement à cause de la salle « *parce qu'elle n'est pas en norme* » mais aussi parce qu'« *on trouve de moins en moins de bénévoles (...), donc on (les) fait toujours avec les associations (...), les derniers c'étaient les Calabrais qui résistent encore, qui ont leurs fêtes* ».

Pour conclure, Padre Francesco fait remarquer, qu'aujourd'hui l'émigration en Savoie « *il n'y en a presque pas, il n'y en a pas* » et les jeunes qui viennent, le font « *pour des études... mais pas pour travailler !* ».

Toutefois la Mission joue depuis peu un nouveau rôle qui l'étonne : elle est devenue un lieu de diffusion de la langue italienne auprès de Chambériens qui semblent de plus en plus l'apprécier :

« *ils (les Français) veulent entendre parler des Italiens d'ailleurs, il y a même les Français qui viennent parce qu'ils aiment bien entendre l'italien. Ils me l'ont dit ! Ils me l'ont dit, si, si !* »

3.6. Leurs représentations du rôle des Missions catholiques dans la transmission du patrimoine italien

3.6.1. Le Missionnaire de Nyon, Padre Giorgio

- La Mission catholique : un des derniers bastions de transmission de « l'italianité »

Selon Padre Giorgio, la Missione cattolica constitue « *uno degli ultimi baluardi dell'italianità* » (trad. un des derniers bastions de l'italianité) surtout pour les personnes qui sont nées et ont grandi en Italie. L'Église a également joué et joue encore un rôle important, surtout par rapport à la langue, par le biais de la messe en Italien

« le missioni italiane hanno ancora una ragion d'essere perché la maggioranza di quei pochi che vengono ancora in chiesa, se un giorno non hanno più la messa in italiano, non ci verranno affatto! »

(trad. les missions italiennes ont encore une raison d'être, car la majorité de ceux qui viennent encore à l'église, si un jour ils n'ont plus la messe en italien, ils n'y viendront plus du tout!).

De l'autre par les cours de catéchisme qui, selon les paroisses au sein du canton, ont été dispensés en italien, du moins jusqu'à quand cela a été possible¹⁵³⁷. Quant à la transmission de l'identité culturelle italienne, si la Mission italienne

« aveva una vita parrocchiale a tutti gli effetti (...) faceva parte della rete di italianità che si era creata, si collaborava a mantenere questa italianità » (trad. "avait une vie paroissiale à tous les effets (...) elle faisait partie du réseau d'italianité qui avait été créé, elle collaborait pour maintenir cette italianité)

et jouissait d'un certain dynamisme, aujourd'hui les activités récréatives et culturelles développées au sein de la Mission catholique sont beaucoup plus limitées mais contribuent également à maintenir vivant le patrimoine linguistique et culturel italien. Comme il le dit, le feste sono

« poche, ma ce ne sono! Si vedono molte famiglie, anche di terza e anche di quarta generazione(...) Quando c'è qualcuno che è attaccato a queste feste, che ha bisogno di sentirsi italiano (...) anche se privato dell'aspetto religioso » (trad. il y en a peu, mais il y en a! On voit beaucoup de familles, même de troisième et quatrième génération (...) Quand il y a quelqu'un qui est attaché à ces fêtes, qui a besoin de se sentir italien (...) même si privé de l'aspect religieux),

Ils viennent pour se retrouver dans un contexte italien et être immergés dans « un po' d'italianità » (trad. « un peu d'italianité »)

Il confère un rôle déterminant aux prêtres, car selon lui cette transmission s'avèrera comme efficace seulement si les paroisses seront sensibles à cette dimension, et à ce propos il fait remarquer qu'à Nyon « *le cose vanno abbastanza bene* » (les choses vont bien ici !), par contre là où les prêtres n'ont pas cette sensibilité, il y en avait beaucoup au cours des années 1950 « *ebbene le cose non vanno avanti* » (trad. Eh bien les choses ne progressent pas !)

- **Transmission au sein la sphère privée : la famille pivot**

La Mission proposait des services

« puisque les gens avaient besoin de travailler... ils portaient leurs enfants il y avait des sœurs¹⁵³⁸ qui avaient comme une école « l'asilo »... ils (les parents) venaient le matin et à midi on leur (aux enfants) donnait quelque chose à manger et puis ils (les parents) venaient les reprendre l'après-midi. ».

¹⁵³⁷ Padre Giorgio rappelle que, si à Nyon il n'y a jamais eu de cours de catéchisme en italien, en revanche à Morges les cours de catéchisme ont eu lieu pendant trente ans (de 1976 à 2006) en italien, mais depuis dix ans (de 2006 à la date de l'entretien), ces cours ont été supprimés car les enfants qui allaient au catéchisme ne comprenaient plus l'italien.

¹⁵³⁸ Padre Francesco se souvient que « *quand les Pères sont partis je suis resté avec trois sœurs après il y a deux autres sœurs qui sont venues... les Salésiennes, qui sont restées jusqu'à quelques années-là !* »

C'était aussi l'occasion de dispenser des cours de catéchisme, d'organiser des fêtes¹⁵³⁹, de se retrouver avec les autres associations régionales existantes sur le territoire comme celle des Calabrais, des Piémontais, des Frioulans etc. Cette structure a donc joué un rôle important car elle représentait un point de repère : « *Ils étaient bien reçus et ils étaient à l'aise chez eux !* ».

Padre Giogrio pense que la transmission dépend « *da un sacco di fattori personali* » (trad. de plusieurs facteurs personnels). Il attribue un rôle prioritaire aux familles, à leurs parcours mais aussi « *agli itinerari delle singole persone* » (trad. aux itinéraires des individus) ainsi qu'aux contextes familiaux où il y a eu

« *un nonno o una nonna molto presente che ha trasmesso qualcosa, anche di terza, vedi di quarta generazione, potrebbe mantenere qualche cosa, ma (...) là dove non c'è stata (questa trasmissione), è il caso di molti di seconda generazione.* »

(trad. un grand-père ou une grand-mère très présents qui ont transmis quelque chose, voire même à la troisième ou à la quatrième génération, il se pourrait qu'on garde quelque chose, mais (...) là où il n'y en a pas eu, il est improbable, dans le cas surtout de la deuxième génération)

Que cette transmission se fasse car « *dove la vanno a trovare questa italianità ?* » (trad. où vont-ils la trouver cette italianité ?). Il soutient que tout dépend également de la manière dont les individus vivent personnellement leurs « différences » au sein de la société d'accueil mais aussi de la manière dont cette diversité est perçue par cette société. Si la société d'accueil perçoit les différences linguistiques et culturelles des populations étrangères de manière négative, comment ces populations peuvent-elles accepter leurs propres origines ? Padre Giorgio à ce propos rappelle que si aujourd'hui les discriminations envers les Italiens se sont atténuées puisque

« *dopo tanti anni, hanno anche dimostrato di saper fare cose, poi la gente si accorge che gli italiani che venivano all'epoca, venivano per lavorare ma non venivano a fare la bella vita e quindi, va posteriori, la loro presenza è stata rivalutata, quindi apprezzata* »

(trad. après toutes ces années, ils ont aussi démontré de savoir faire des choses puis les gens se sont rendus compte que les Italiens qui étaient venus à l'époque, étaient venus pour travailler et non pas pour mener la belle vie et que leur présence a été réévaluée et même appréciée).

Nous ajouterons que, grâce à l'introduction graduelle de produits alimentaires italiens sur le marché suisse, cette « italianité » s'avérera peu à peu une identité « plus transmissible ». Nous concluons avec ces réflexions de Padre Giorgio si en général

« *l'appartenenza all' Italia è un fenomeno (...) in riduzione, l'italianità con la generazione diminuisce, ma rimane su determinati aspetti: il mangiare, il calcio, la musica eccetera* »

(trad. l'appartenance à l'Italie est un phénomène (...) en réduction, l'italianité avec la

¹⁵³⁹ Il rappelle que les fêtes « *ça marchait sur le bénévolat... il y avait toujours une dizaine de personnes qui se chargeait des repas et tout d'inviter les gens de danser un peu aussi c'est-à-dire tout un programme !* »

génération diminue, mais reste sur certains aspects: la nourriture, le football, la musique, etc.)¹⁵⁴⁰.

Cependant, selon le Padre, il y a aussi une contre-tendance qui se caractérise par « le retour vers les origines de la famille » d'une partie de la G2, mais aussi de la G3 voire de la G4, qui peut s'expliquer notamment par « *un attaccamento molto forte ai nonni, alla famiglia* » (trad. un attachement très fort aux grands parents, à la famille).

3.6.2. Le Missionnaire de Chambéry, Padre Francesco

- **Transmission du patrimoine par la Mission : trois conditions sine qua non**

Pour Padre Francesco, pour que la transmission se fasse au sein des missions catholiques, il existe trois conditions fondamentales incontournables :

- « La structure » constitue une des premières conditions pour que la Mission catholique puisse répondre aux objectifs sociaux visés dont la transmission. La structure correspond à un lieu tangible où les gens peuvent se rencontrer, se réunir et partager des expériences. A Lyon, « *la mission italienne elle était très bien... ils avaient des locaux très... un de leurs pères... avait pu acheter une maison comme ici, plus grande etc.* » ce qui avait permis à la Mission de marcher « *très bien pendant longtemps* ». A Chambéry, lorsque Padre Francesco prend la relève en 1995, « *la structure* »¹⁵⁴¹ qu'il a trouvée correspondait à une grande maison avec une chapelle, plus ou moins en bon état, une salle de fête « *qu'il faut remettre en norme* » et « *beaucoup de locaux* » pour les différentes activités proposées. Lorsque les locaux, comme la salle, n'étaient plus aux normes, les fêtes ou autres manifestations se déroulaient à la Mission « *en douce, sans faire trop de publicité* », soit « *avec les associations* » dans d'autres salles que les communes offrent gratuitement aux associations, une fois par an. Il pense que « *s'il y avait des structures de théâtre, d'autres choses* » peut-être que les jeunes viendraient, car « *il est clair que le point de vue religieux ne passe pas en premier !* ».

- « Les personnes » constituent un élément fondamental dans la transmission de l'héritage italien ausein de la Mission catholique. Ce sont elles qui, par leur charisme, leurs capacités d'accueil, de direction, d'action, etc. attirent les candidats et participent ainsi à la transmission des valeurs morales de l'Eglise et inévitablement du patrimoine linguistique et culturel : « *à Lyon la mission italienne marchait très bien... ça correspondait au Père qui était là... après le Père donc il a dû changer et un jour on a envoyé d'autres Pères* ». Après le changement, la Mission catholique n'était plus la même. A Chambéry, les Pères étaient partis parce qu'« *ils croyaient qu'ils allaient terminer (fermer) la mission* ». Padre Francesco relèvera le défi fin 1995 et, bien que

¹⁵⁴⁰ Padre Giorgio pense que cette « italianité » disparaîtra avec la G4 et la G5 car « *oggi i ragazzi ascoltano solo musica inglese neanche francese o italiano* » (trad. aujourd'hui les jeunes n'écoutent que de la musique anglaise pas même française ni italienne)

¹⁵⁴¹ Padre Francesco dit à ce sujet : « La structure de la Mission catholique de Chambéry appartient à l'ASMI, une association pour l'aide aux missionnaires, qui a son siège à Rome, mais le Président de l'association c'est Monsieur Saliotto Maurizio qui habite à Cuneo qui est très bien disposé envers la Mission. Il a maintenant son âge et puis en plus il a eu des problèmes de santé ! »

conscient d'être « *au bout du rouleau, (...) que toutes les missions (...) ont toutes fermé, moi j'essaie de maintenir le plus possible* », grâce à son engagement et sa persévérance, il réussira à réactiver la Mission. Il fait observer que pour qu'une Mission puisse fonctionner, il est important de pouvoir compter sur un réseau social conséquent à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de la structure. A l'intérieur, « *il faut essayer de maintenir des liens* » avec les curés des différentes paroisses pour se retrouver ensemble et partager des moments de prière¹⁵⁴². A l'extérieur il faut aussi pouvoir compter sur un réseau de personnes qui puissent collaborer avec la mission, car la plupart des activités développées sont fondées sur le bénévolat. Si avant,

« *quand il y avait des fêtes, il y avait des gens qui se prêtaient volontiers, (...) une dizaine de personnes qui se chargeait du repas, d'inviter les gens et tout (...) maintenant, le bénévole manquant, il faut prier un peu les gens et moi j'aime prier le Bon Dieu mais pas les autres* ».

Selon lui, les associations ont aussi un rôle important à jouer dans la transmission de l'héritage linguistique et culturel italien, surtout sur le plan régional, auprès des descendants d'immigrés. Padre Francesco observe que les associations actives à Chambéry « *se donnent du mal pour maintenir la langue, la culture, il(s) fait (font) du cinéma* (ils organisent des projections de films) ». Par ailleurs « *les gens d'un certain âge* » ont (re)découvert leur culture d'origine au sein de ces associations qui organisent des voyages et des échanges culturels avec le Piémont. Après une période où il n'y avait presque plus rien, ce sont des retours aux « *origines* » qui se manifestent et qui prennent « *une certaine ampleur* »¹⁵⁴³.

- « Un besoin » car, pour que les gens fréquentent la mission et participent à sa dynamique, il faut qu'il y ait nécessité. Auparavant, « *les premiers italiens clandestins (étaient) mal vus* » qui arrivaient en Savoie dans les années 1950, dépourvus de tout, avaient tous besoin d'aide matérielle (logements, nourriture etc.), linguistique (enseignement, traduction etc.), administrative ou juridique (traitement des dossiers personnels), sociale (recherche d'un emploi, liens, etc.), ce qui « *n'est pas une petite affaire* ». La mission représentait un lieu concret, un refuge, où les Italiens pouvaient se retrouver entre compatriotes, se soutenir mutuellement, partager leurs premières expériences à l'étranger, et « *les gens (leur) étaient reconnaissants aussi pour ça...* ». En 1996, quand Padre Francesco arrive en Savoie, l'immigration italienne avait évolué, les gens s'étaient progressivement installés dans des quartiers confortables et n'avaient plus les mêmes besoins, du moins d'un point de vue matériel.

- **Transmission par la famille : une réappropriation tardive**

Les Italiens étaient « *mal vus* » par les Français à cause de leur entrée clandestine sur le territoire français, mais aussi à cause des relations qui s'étaient installées entre la France et l'Italie pendant la guerre. Les Italiens étaient « *mortifiés* » et voulaient à tout prix regagner la confiance des Français car leur but était celui d'être acceptés par ce pays. S'ils avaient maintenu leur(s) langue(s) et leurs pratiques culturelles, ils avaient par contre « *presque obligé leurs enfants à se ranger du côté des Français* », en essayant le plus possible d'oublier leurs origines italiennes. Une attitude

¹⁵⁴² A ce propos, Padre Francesco rappelle qu'au début, il se rendait « un peu partout, j'allais à Modane (en pèlerinage à Notre-Dame-du-Charmaix), à Albertville, à Aix-les-Bains etc.. »

¹⁵⁴³ A propos des associations italiennes en France, voir le rôle-relais des associations dans le Cadre contextuel.

qui ne pouvait que générer chez la G2 cette « honte sociale » déjà évoquée, celle d'appartenir à des familles en provenance d'un pays, dont les langues et traditions culturelles étaient méprisées. Padre Francesco situe la rupture envers ce « patrimoine » dès les années 50 car ces immigrés, « *ils ont dû s'intégrer un peu malgré eux* », une intégration qui s'est faite aussi grâce/en dépit, à/de la conception de l'étranger au sein de l'opinion publique : « *Les Français vous savez qu'ils ont toujours pour que les gens soient intégrés* ». C'est au moment où les immigrés ont finalement conquis un statut social et une certaine stabilité économique qu'« *ils ont essayé de transmettre aussi* » à leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, leur « langue et culture » avec plus ou moins de succès.

Synthèse intermédiaire

des deux Missionnaires des Missions catholiques en Vaud et en Savoie

Profils et parcours : l'un issu de la migration familiale (Mezzogiorno), l'autre en provenance de l'Italie (Nord)

Les deux Missionnaires ont tous deux un rapport, direct ou indirect, avec l'immigration italienne. Ils ont tous deux suivi le parcours-type, spécifique à la Suisse pour l'un et à l'Italie pour l'autre, en vue de devenir des prêtres et ont tous deux fait des études supérieures, conformément aux orientations de l'Eglise à leurs époques respectives.

Padre Giorgio (1965), issu de la migration¹⁵⁴⁴, a toujours vécu en Vaud et c'est d'ailleurs ce qui lui permettra d'avoir « *une vision beaucoup plus profonde* » du contexte migratoire que ses collègues missionnaires qui arrivent d'Italie. Il effectuera toute sa scolarité ainsi que sa formation pastorale dans ce pays et vivra dans une Suisse romande où le contexte économique, politique et social des années 1960-1970 *peut être déjà considéré comme* parmi les plus prospères du monde. Padre Francesco, quant à lui, subit dans les années 1940-1950 un contexte difficile dans le nord de l'Italie où le séminaire représentait la seule possibilité d'avoir une vie décente pour l'enfant d'une famille nombreuse, pauvre et très croyante. Sa formation sacerdotale se déroulera, dès ses quatorze ans, selon un double parcours ecclésiastique dans le cadre de séminaires diocésains en Italie puis dans celui d'un cursus académique au Venezuela et en France. Il connaîtra une France, celle des années 60, qui vit un processus de modernisation, de transformations sociales et culturelles profondes, une Eglise en plein bouleversement, à la croisée de deux conceptions en tension : d'une part conservatrice héritée du Moyen Âge (Concile de Trente, 1537- 1563), de l'autre plus ouverte et missionnaire issue de la Réforme liturgique (Concile du Vatican II, 1962-1965).

Deux régimes de formation différents : modèles du Concile de Trente et du Concile Vatican II

Si, pour les deux Missionnaires, le modèle de référence correspond aux lois édictées par l'Eglise catholique de Rome, une différence substantielle s'impose : Padre Giorgio effectuera sa formation sacerdotale en conformité avec le « régime prévu par l'Eglise catholique depuis le Concile Vatican II (1962-1965)¹⁵⁴⁵, tandis que Padre Francesco sera formé au modèle du Concile de Trente (1545-1563) mais aussi à celui conçu par l'obédience salésienne (1874)¹⁵⁴⁶. Un élément qui les rapproche

¹⁵⁴⁴ Il se définit lui-même comme étant « enfant d'immigrés de deuxième génération ».

¹⁵⁴⁵ Nous rappelons ici que, selon le décret de 1965 sur la formation des prêtres *Optatam totius ecclesiae renovationem* : « Le Saint-Concile (art.1) établit que « Étant donné la diversité si grande des peuples et des régions, il n'est possible de poser que des lois générales. Aussi établira-t-on dans chaque nation ou rite un « régime de formation sacerdotale » particulier, qui sera fixé par les conférences épiscopales, révisé à des temps déterminés et approuvé par le Siège apostolique. Les lois universelles, ainsi, seront adaptées aux circonstances particulières des lieux et des temps, afin que la formation sacerdotale réponde toujours aux nécessités pastorales des régions où le ministère doit être exercé ».

¹⁵⁴⁶ MARTELLOZZO F., « Africa. Padre Martellozzo: « La missione è cambiata, ma cambierà ancora...» » dans *MAGI/GESUITI* (Rete delle missioni sostenute dalla Compagnia di Gesù) du 10.10.2016. Nell'epoca preconconciliare, « la missione era vista come un'azione da pionieri, un po' ardità, pericolosa, fatta per spiriti intrepidi. Si partiva all'avventura per

est la responsabilité d'une Mission catholique qu'ils n'avaient pas prévue, aucun des deux n'avait envisagé exercer cette fonction¹⁵⁴⁷. Ce seront leurs supérieurs qui leur proposeront d'en diriger une : des sollicitations liées à la raréfaction des candidats à la vocation ecclésiastique, pour Padre Giorgio également de par son origine car « *utile... parmi les italiens de la Côte* ». Mais aussi à la mutation de la société et à la réorientation obligée du rôle de l'Eglise face à une crise qui, selon Philippe Chenaux, a démarré dans la « période de l'après-concile Vatican II (...) : crise de la foi, crise du magistère, crise du clergé, crise de la vie religieuse, crise du laïcat »¹⁵⁴⁸. Crise qui se poursuivra les décennies suivantes, pour aboutir, selon Stuart Murray, à « la fin de la chrétienté »¹⁵⁴⁹, et rejoindra, d'après Danièle Hervieu-Léger, une sorte « d'autonomie croyante »¹⁵⁵⁰.

Représentations et rapport à la langue et à la culture italienne : entre « honte » et « fierté »

Nous avons identifié deux types de représentations et de rapports à la langue et culture italiennes. Padre Giorgio, issu de la migration venue du Mezzogiorno dans les années 50, perçoit son héritage linguistique (*dialetto* et italien) comme « *insupportable* ». Ces deux langues seront plus tard revalorisées, d'une part parce qu'elles font de lui un locuteur plurilingue, de l'autre parce que l'image de la culture italienne au niveau international est devenue celle d'une culture prestigieuse. Il est intéressant de noter ici que, l'italien du Tessin, langue nationale, ne fait pas partie de la cartographie mentale de Padre Giorgio. Nous retrouvons cette absence chez les représentants de la G1 puis de la G2 et de la G3¹⁵⁵¹, faisant écho au statut à la fois minoritaire et minorisé de l'italien dans la société helvétique. Face aux autres langues, Padre Giorgio n'éprouve aucun sentiment particulier, leur étude faisant partie d'un cursus scolaire (avec l'allemand) auquel il se conforme. Quant au latin et au grec, il les a appris pour les mettre au service de son futur ministère. Rapport d'évidence à ces langues.

Padre Francesco, en provenance d'Italie du nord, ayant le statut légitime de prêtre, enseignant et missionnaire dans le contexte social français, n'a pas connu les humiliations subies par les immigrés « clandestins » des années 50 en France et n'a pas eu à dissimuler ses origines comme Padre Giorgio. Le *dialetto* (le frioulan) ou l'italien ne constituait en aucun cas une source de honte chez lui d'autant plus qu'il a appris l'italien et l'a enseigné pendant plus de trente ans dans un lycée lyonnais. En outre il justifie le reniement des immigrés de « leur italianité » comme preuve

evangelizzare popoli lontani. (...) L'azione dei missionari hanno trasformato l'evangelizzazione in progetto complessivo che guarda alla crescita sia spirituale sia umana dell'individuo" (trad. À l'époque pré-conciliaire, « la mission était conçue comme une activité pionnière, un peu audacieuse, dangereuse, pour les esprits intrépides. On partait à l'aventure dans le but d'évangéliser les peuples lointains. (...) L'action des missionnaires a transformé l'évangélisation en d'un projet global qui contemple à la fois la croissance spirituelle et humaine de l'individu)

¹⁵⁴⁷ Padre Giorgio, de 1994 à 2012, exerçait la fonction de « *prêtre suisse classique* » dans différentes paroisses du Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, Padre Francesco, de 1960 à 1995, enseignait dans un lycée salésien de Lyon des cours de catéchisme, d'italien et d'espagnol.

¹⁵⁴⁸ CHENAUX P, 2012, *Philippe Chenaux, Le temps de Vatican II. Une introduction à l'histoire du Concile, Paris, coll. Pages d'Histoire, DDB, 2012, p. 225*

¹⁵⁴⁹ HASSENFORDER J., « Faire église en post-chrétienté » dans *Témoin, pour une culture chrétienne émergente*, 18 octobre 2004 cite MURRAY S., 2004, *Post-Christendom. Church and mission in a strange new world*, Paternoster.

¹⁵⁵⁰ HASSENFORDER J., « L'autonomie croyante. Questions pour les églises » dans *Témoin, pour une culture chrétienne émergente*, 1^{er} avril 2001. Propos recueillis par Jean Hassenforder auprès de Danièle Hervieu-Léger.

¹⁵⁵¹ Voir nos Analyses

de leur loyauté à la France. Si Padre Giorgio se réapproprie à son profit des appartenances familiales qui ont été dévalorisantes, Padre Francesco, fier de ses origines, défend ses identités premières. Nous n'avons repéré aucune tension chez ce dernier : tandis qu'envers l'espagnol, il exprime un attachement fort, son rapport au français, et même à l'italien, est utilitaire et détaché.

Des regards opposés sur l'immigration italienne : l'un « de l'intérieur », l'autre « de l'extérieur »

Tous deux ont restitué l'histoire des migrations dans ces deux régions. Si Padre Giorgio remonte au début du XX^{ème} siècle (1903-1965), on perçoit chez lui le besoin de retracer l'histoire migratoire des Italiens pour mieux comprendre l'histoire de sa famille mais aussi la sienne propre. Si Padre Francesco rappelle également celle du début du XX^{ème} siècle (1930-1995), c'est plutôt l'histoire de la Mission catholique italienne de Chambéry qu'il retrace. Son regard porté sur l'immigration italienne paraît beaucoup moins conflictuel que celui de Padre Giorgio. Comme dit le Missionnaire de Nyon, il a une vision « *de l'intérieur* » de l'immigration en Suisse car il est partie prenante de ce processus de sédentarisation, tandis que le Missionnaire de Chambéry voit de l'extérieur l'histoire de ces immigrations italiennes en France à partir de son statut d'ecclésiaste et d'enseignant de langues dont la langue nationale, « noble », d'Italie.

Rôle des missions catholiques dans les contextes migratoires, hier : maintien de la foi et des solidarités traditionnelles

Padre Giorgio et Padre Francesco bien qu'ayant des parcours de vie différents, formés sous deux conceptions différentes de l'Eglise catholique, dans des contextes politiques différents, aboutissent aux mêmes conclusions. Depuis le début du XX^{ème} siècle, les institutions religieuses ainsi que les missions catholiques ont joué un rôle majeur auprès des immigrés italiens en Vaud comme en Savoie. En Suisse, selon Padre Giorgio, elles ont contribué « *à la stabilité des Italiens... à l'intégration à l'arrivée à l'accueil à l'intégration professionnelle et sociale des Italiens. Dans son rôle de soutien, elle a également contribué à trouver... un contexte de foi.* ».

Du côté français, elles ont permis d'assurer l'accueil, de surmonter les obstacles d'ordre matériel, logistique, linguistique, administratif, juridique, d'aider à l'intégration sociale et professionnelle, etc. Au-delà des contextes, l'Eglise se donnait une même mission : maintien de la foi et des solidarités traditionnelles.

Rôle des missions catholiques dans les contextes migratoires, aujourd'hui : des représentations similaires

Si pour les deux, les Missions catholiques ont fait leur temps, si pour Padre Giorgio c'est néanmoins « *l'un des derniers bastions de transmission de l'italianité* » pour la G1, pour Padre Francesco en revanche, il faut y renoncer car « *les jeunes* » (de la G2 et G3) « *ont d'autres points d'intérêts* ». Tous deux admettent que les fidèles diminuent de plus en plus et que la situation est bien celle décrite par Padre Francesco : « *Le dimanche il y a 30/40 personnes régulièrement... qui ont plus de 70 ans pour les grandes fêtes... une centaine* ». Selon Padre Giorgio, « *les missions italiennes ont encore une raison d'être... là où il y a encore une motivation... un besoin... ne la tuez pas... il faut les sauvegarder... tant qu'elles maintiennent des symptômes d'activités et de vie !* »

Modes d'intégration des immigrés italiens en Vaud et en Savoie : au gré des politiques migratoires d'ouverture vs de fermeture

Leurs représentations des modes d'intégration des immigrés italiens (1964 en Suisse et 1945 en France)¹⁵⁵² dépendent des politiques migratoires d'ouverture *versus* de fermeture mais aussi des procédures juridiques de naturalisation adoptées dans ces deux pays, restrictives en Suisse et plus souples en France. En Suisse, la G2 voire la G3, nées en Vaud, n'ont pas acquis automatiquement la citoyenneté¹⁵⁵³, du fait que le pays repose sur le droit du sang, et ont été longtemps maintenus dans le statut d'étrangers, tandis que la G2, née en Savoie, est devenue par droit du sol française¹⁵⁵⁴. Une différence substantielle qui fait que Padre Giorgio, qui n'est pas seulement Missionnaire dans ce pays mais aussi descendant de la G2, a vu une distinction nette de statut entre les générations, chacune décrite dans ses tiraillements entre l'adhésion à la culture dominante et à l'héritage culturel familial. Alors que, chez Padre Francesco, après qu'il a décrit les modes d'intégration de la G1, les générations suivantes sont complètement absentes de son témoignage, ou bien concentrées en un seul terme « *les jeunes* », et leur assimilation est conçue par le Missionnaire comme une évidence impliquant un éloignement inéluctable, voire une rupture, des références linguistiques et culturelles de la G1.

Rôle des Missions catholiques dans le processus de transmission du « patrimoine » italien

Quant au rôle des Missions catholiques dans le processus de transmission du patrimoine linguistique et culturel de la G1 aux générations suivantes, les deux Missionnaires ont des représentations assez proches. Tous deux confèrent un rôle déterminant à la personnalité des prêtres et des missionnaires, à l'attractivité des locaux, mais aussi aux diverses activités organisées par la Mission comme les messes, le catéchisme, les activités récréatives, culturelles, les soirées festives, etc.

Quant à la transmission de cet « héritage » dans la sphère privée, les deux attribuent un rôle prioritaire aux familles mais aussi aux individus, à leurs parcours de vie et au degré d'identification ou non envers ce qui est italien, c'est-à-dire à la façon dont ils vivent les origines de leurs aînés mais aussi la manière dont cette diversité est perçue par la société d'immigration.

Ces deux positions sont encore une fois tributaires de l'évolution de la conception de l'étranger dans les deux contextes sociaux, d'un côté l'étranger considéré comme un « hôte de passage » et relégué dans une position marginale, ce qui l'amène à privilégier son groupe familial comme en

¹⁵⁵² Rappelons ici que la Mission catholique à Nyon a été fondée en 1971, à Chambéry vers la moitié des années 50 et sont en lien avec les dates clés du processus de sédentarisation des immigrés italiens dans ces deux pays.

¹⁵⁵³ Voir le Contextuel. Rappel : bien que ces jeunes adultes soient nés, aient grandi et fait leurs écoles en Suisse, ils n'ont pas accès automatiquement au passeport suisse. Ils doivent passer par une procédure administrative longue et pénible : ils peuvent présenter une demande de naturalisation s'ils vivent en Suisse depuis au moins 12 ans. (Délai qui sera réduit à 10 ans à partir du 1^{er} janvier 2018, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la nationalité).

¹⁵⁵⁴ Voir le Cadre Contextuel. L'enfant né en France de parents étrangers peut automatiquement, à sa majorité, devenir français mais il doit avoir eu une résidence continue ou discontinue d'au moins 5 ans en France depuis l'âge de 11 ans.

Suisse, de l'autre l'étranger qui doit s'intégrer le plus rapidement possible dans la société afin de devenir un « citoyen » du pays, comme c'est le cas en France qui l'amène à procéder à des renoncements.

CHAPITRE 4. ANALYSES DES TÉMOIGNAGES DES DEUX PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS EN VAUD ET EN SAVOIE

Comme mentionné plus haut, dans le cadre de la sphère parapublique, nous avons choisi de nous tourner vers les représentants d'associations récréatives et culturelles italiennes qui opèrent dans le district de Nyon et dans l'agglomération chambérienne : soit le Vice-Président de l'association culturelle les « Italiens de la Côte » à Nyon (que nous avons appelé M. Gaetano) et la Présidente de l'Association culturelle les « Piémontais en Savoie » à Chambéry (que nous avons dénommée Mme Laura).

4.1. Leurs profils et parcours

4.1.1. Le Vice-Président de l'Association « Les Italiens de la Côte » de Nyon, M. Gaetano

M. Gaetano provient d'un petit village de la *Provincia* de Caserte, un des quatre districts de la Campanie¹⁵⁵⁵, et est arrivé en Suisse en 1988 avec un contrat temporaire, pour faire les vendanges ; il y est resté définitivement. Il se définit comme faisant partie de la deuxième génération résidente en Suisse¹⁵⁵⁶.

M. Gaetano est le fondateur officiel de l'Association récréative et culturelle, « Les Italiens de la Côte » à Nyon¹⁵⁵⁷. Les raisons qui l'ont conduit, en 2010, à fonder cette association sont de deux ordres : la première « *par nécessité, parce qu'à Nyon il n'y avait pas l'association culturelle des Italiens* », il y en avait d'autres mais « *culturelle non !* ». A cette date, à Nyon, il n'y avait que deux associations qu'il estime dépassées : « *un sont de foot (Italia Nyon)*¹⁵⁵⁸ *et l'autre il n'existe plus, il existe que trois membres qui la tiennent... le Président, le Vice-Président et le caissier* ». Il s'agit de l'ARES¹⁵⁵⁹ une association régionale gérée par des Siciliens qui « *comme activités elle fait plus rien et puis personne il la connaît (...)* *mais il existe sur le papier !* ». La deuxième raison est liée à son expérience personnelle comme membre de l'ARES. Il critique les critères adoptés pour en sélectionner les membres, basés essentiellement sur l'appartenance régionale, « *tu peux pas venir pourquoi t'es pas sicilien !... on peut pas te faire faire quelque chose pourquoi t'es pas sicilien* », une attitude que M. Gaetano définit comme « *vraiment stupide... on est italien maintenant Siciliens ou Lombardo ou Trentino...* ». C'est donc pour remédier à cette posture ségrégative qu'il a

¹⁵⁵⁵ Ces données ne figurent pas dans le témoignage de notre interlocuteur mais nous connaissons personnellement M. Gaetano, d'abord en tant que père d'une de nos anciennes élèves des LCO à Nyon (G3), ensuite comme Vice-Président de l'association fondée au cours de notre dernière année de mandat en Suisse.

¹⁵⁵⁶ Ce qui ne correspond pas à notre définition de 2ème génération, soit issue de parents immigrés mais nés sur le sol suisse, M. Gaetano fait partie d'une migration tardive, soit dans les années 1980.

¹⁵⁵⁷ Pour M. Gaetano, l'association est née en 2010, bien que sur le site officiel la date annoncée soit le 5 octobre 2009.

¹⁵⁵⁸ M. Gaetano se réfère ici à l'association sportive FC ITALIA NYON (Club de football).

¹⁵⁵⁹ ARES = Association Régionale des Emigrés Siciliens.

pris la décision de créer une association « *pour tous les Italiens* », ouverte à toutes les appartenances régionales.

En 2010, avec une cinquantaine de personnes, il décide de cofonder l'association et est élu Vice-Président. Il a depuis le début refusé le titre de Président en raison d'autres engagements qui l'ont empêché de suivre de près l'organisation :

« *Je me suis beaucoup occupé sur la commune de Nyon... je suis... au conseil communal ... j'ai des autres projets comme la CISEN¹⁵⁶⁰... je suis membre de cette association donc j'ai pas le temps de tout faire* ». Il a donc confié la présidence à son ami en qui il a confiance : « *Je sais qu'il la dirige très bien, on collabore les deux ensembles, je suis toujours présent à l'intérieur, toujours ouvert sur les projets qu'ils font* ».

4.1.2. La Présidente de l'Association « Les Piémontais en Savoie » de Chambéry, Mme Laura

Mme Laura est sociologue, originaire du Piémont (du Monferrato)¹⁵⁶¹. Elle appartient à une toute récente génération d'émigrés piémontais venus en Savoie, dans les années 2000. Elle avait cinquante ans lorsqu'elle est arrivée en France et se définit comme « *citoyenne d'Europe (...) je fais partie de cette mobilité européenne liée pour des raisons familiales* ». Mme Laura préside actuellement l'Association des « Piémontais en Savoie », fondée le 1^{er} octobre 1999¹⁵⁶², l'une des dernières créées, les autres étant établies depuis plus longtemps dans la région¹⁵⁶³. Les raisons qui ont motivé la constitution de cette structure associative sont de deux ordres : la première reposait sur l'absence d'une association piémontaise, la deuxième répondait à une quête de reconnaissance d'« *anciens émigrants qui souhaitaient être pris en compte* » dans leurs spécificités. En outre la proximité géographique de ces deux régions, Savoie et Piémont, et les liens historiques qui les unissaient avaient également joué un rôle majeur dans ce projet.

¹⁵⁶⁰ Site officiel de la ville de Nyon. CISEN. <https://www.nyon.ch/fr/vivre/communautes-integration/commission-d-integration-suisse-etrangers-de-nyon-cisen-2215-5709>. La Commission d'Intégration Suisses-Etrangers de Nyon (CISEN) a pour but de promouvoir l'intégration réciproque de tous les habitants séjournant dans la commune, qu'ils soient Suisses ou d'origine étrangère. (...) Elle se compose de 21 membres représentant les diverses communautés étrangères présentes à Nyon, ainsi que les milieux sociaux, économiques, politiques et culturels de la ville. La CISEN a été instituée en 2008 et fonde son action sur la Loi fédérale sur les étrangers (LEtr) du 16 décembre 2005 (RS 142.20), sur la Constitution vaudoise du 14 avril 2003 (RS 131.231), ainsi que sur la Loi cantonale sur l'intégration des étrangers et sur la prévention du racisme (LIEPR) du 23 janvier 2007 (RSV 142.52).

¹⁵⁶¹ Entre la *Provincia* d'Alessandria et d'Asti. Ces données sont tirées de FORRAY F. & CAPRIOGLIO A., 2009, *Espérons que... Speriamo che..., la mémoire italienne en pays de Savoie*, La fontaine de Siloé, 3^{ème} de couverture (brève biographie de l'auteur). La Présidente de l'association, en 2009, est également secrétaire du COMITES de Chambéry et conseillère municipale de la ville de Chambéry.

¹⁵⁶² FORRAY F. & CAPRIOGLIO A., 2009, *idem*, pp.244-347.

¹⁵⁶³ Selon les données officielles fournies par le COMITES de Chambéry, à la date de l'entretien (2015), les associations actives en Savoie étaient au nombre de sept : API (1975), COASIT (1960), Calabrisella (2001), Milena mia (1990), Les Piémontais en Savoie (1999), l'Arena Veronesi (1982), la Société Dante Alighieri (1961). Voir le rôle-relais des associations italiennes dans le Cadre contextuel.

Mme Laura fera partie, avec d'autres personnes¹⁵⁶⁴, des fondateurs de cette association, d'abord comme secrétaire puis comme présidente en 2004, sur proposition du Comité d'administration. Elle ne considère pas ce rôle comme « *honorifique* ». Elle l'a accepté « *tout simplement* » parce que

« *il faut quelqu'un qui coordonne les activités (...) c'est quand même une belle richesse (...) pouvoir faire vivre l'association* » et encore mieux si « *des Piémontais et Piémontaises comme moi ou comme d'autres qui font passer certains messages* ».

Elle est par ailleurs élue municipale à Chambéry et fréquente aussi bien les « notables » français qu'italiens (majoritairement d'origine piémontaise) et la Dante Alighieri, réputée pour être fréquentée par l'élite.

Mais si les membres de « l'Association des Piémontais de Savoie » l'ont élue présidente, c'est parce qu'ils voulaient, à tout prix, raconter leur histoire personnelle. Mme Laura venait en effet de publier un ouvrage sur l'émigration piémontaise, *Il lavoro nel cuore. Le cœur à l'ouvrage* (2004). Répondre à cette attente représentait une occasion unique pour elle de pouvoir continuer ses recherches dans le domaine migratoire, ce qui l'amènera à publier un autre ouvrage, *Espérons que... Speriamo che...*, cinq ans plus tard, soit en 2009.

4.2. Leurs représentations des conceptions et objectifs de l'association

Nos deux interlocuteurs ont très peu parlé d'eux : on ne sait rien des langues qu'ils ont apprises, celles qu'ils pratiquent en famille et dans le quotidien, ni sur leurs rapports aux langues. Quant à leurs mobilités, on en apprend également très peu : elles semblent se restreindre à une expérience d'immigration entre le pays de départ et le pays d'arrivée ce qui nous paraît étonnant, surtout pour Mme Laura qui est sociologue et qui appartient à une couche sociale élevée. On a l'impression que toute sa vie est dédiée à la promotion du Piémont. En revanche, tous deux ont longuement parlé de leurs conceptions de l'association qu'ils dirigent et des objectifs qu'ils se sont fixés.

4.2.1. « Les Italiens de la Côte » : une conception inclusive entre finalités associatives et enjeux locaux

L'Association des « Italiens de la Côte » regroupe tous les Italiens demeurant sur, ce qu'on dénomme « la Côte vaudoise », entre Lausanne et Genève, mais elle correspond également au territoire de compétence de l'association, puisqu'elle comprend le canton de Neuchâtel. Le nombre d'adhérents est assez élevé, environ deux cents familles qui versent la somme symbolique de quinze francs suisses couvrant à peine les frais de correspondance.

Comme on l'a vu plus haut, M. Gaetano a fondé cette association à des fins culturelles. S'il se plaint de l'indifférence du Consulat d'Italie qui « *est complètement absent* » et n'a jamais contribué à la promotion de la culture (« *films, machins* » etc.), en revanche, il apprécie le soutien de la commune de Nyon qui a mis gratuitement à leur disposition des locaux et Internet, et

¹⁵⁶⁴ Dont le Président actuel du COMITES et le coordinateur pour la France depuis 2004, M. Graziano Del Treppo.

financé « *les cours d'informatique* » réservés aux membres, et autres projets qui leur ont fait « *gagner le (2^{ème}) prix culturel de la ville de Nyon* »¹⁵⁶⁵.

M. Gaetano et ses co-fondateurs ont mis en place une structure ouverte à toutes les appartenances régionales, en réaction aux autres associations à Nyon, repliées sur leurs provenances et affectées par un certain nombre de dérives. Nous avons interprété ce besoin de transformation du modèle associatif comme une réponse à l'évolution du contexte migratoire et de sa population et du fait d'une progressive ouverture de la société d'accueil vis-à-vis des « *différences culturelles* », grâce à des politiques migratoires qui se voulaient plus inclusives.

A l'opposé, les anciennes associations correspondraient plutôt au besoin des immigrés italiens, surtout de la G1, de « *s'enfermer dans un système social parallèle* »¹⁵⁶⁶ afin de se protéger et de réduire leurs contacts avec la société d'accueil, alors hostile envers les étrangers. Le but est donc de parvenir à regrouper tous les Italiens, anciens et récents immigrés, descendants d'immigrés résidant sur le territoire nyonnais. Il dit à ce sujet :

« il y a toujours (eu) des problèmes entre les régions du nord, du centre et du sud, pour nous les problèmes sont passés (...) on les résout entre nous en deux minutes (...) les régions du sud il est majoritaire (60%) pourquoi après on a le nord, on a le Trentino, il y a de tout... on a la Sicile tout ça ».

Il ajoute : « *Le régionalisme ne rapporte plus rien !* ». L'autre finalité est de coopérer avec les autres associations existantes (portugaise, kosovare, albanaise, tamoule) du district de Nyon, comportant 47 communes¹⁵⁶⁷, une collaboration qui est d'ailleurs vivement recommandée par la commune, pour mettre fin à des *cloisonnements* associatifs: « *il faut qu'on collabore avec les autres communautés... c'est elle (la commune de Nyon) qui nous a poussés sur cette direction pourquoi les associations fermées... ils ne fonctionnent plus... on veut pas de ça!* ».

La commune encourage donc les associations à programmer des rencontres, à organiser des projets communs, comme la *Fête de l'interculturel* ou le *Paléo Festival*¹⁵⁶⁸.

Les raisons du succès sont, d'après M. Gaetano, dues au fait que son association est ouverte à tous les Italiens, à toutes les générations, à toutes les nationalités, sans exception, mais aussi à « *toutes les diverses activités qu'on donne... des choses que l'on fait...* ». C'est grâce à l'esprit d'investissement dans des projets toujours plus novateurs et attrayants, « *on achète du matériel de plus en plus performant... toute la nouvelle technologie* », que l'association et son vice-président sont devenus de plus en plus populaires : « *Tout le monde maintenant me connaît* ».

On peut en conclure que M. Gaetano a adopté une gestion inclusive et multiculturelle de son association en réponse aux attentes des générations actuelles et celles des autorités suisses.

¹⁵⁶⁵ M. Gaetano fait allusion ici au *Prix artistique* que Nyon a institué depuis 1991, dans le but d'encourager les activités culturelles afin de promouvoir les réalisations artistiques dans la région. Il peut être également remis à une association culturelle qui s'est distinguée et le montant attribué au premier prix est de CHF 10.000.

¹⁵⁶⁶ COUSSEY M., & SEM CHRISTENSEN E., 1995, *Les mesures et indicateurs d'intégration, Relation intercommunautaire*, Ed. du Conseil de l'Europe, p.12.

¹⁵⁶⁷ Voir à ce propos notre Cadre contextuel.

¹⁵⁶⁸ Le Paléo Festival <https://www.nyon.ch/fr/vivre/culture-histoire/paleo-festival-nyon-1092-6022> est un événement musical européen incontournable, qui a lieu à Nyon, depuis 1976.

4.2.2. Les « Piémontais en Savoie » : une conception exclusive entre finalités associatives et enjeux suprarégionaux

Le nom de l'association correspond aux Piémontais demeurant en Savoie, et bien qu'elle soit prioritairement réservée aux Piémontais, Mme Laura affirme que son association accepte tous ceux qui veulent en faire partie : « *Elle représente d'autres régions, des Savoyards* », des personnes qui aiment ce pays ou veulent le connaître.

Cette association a été fondée en 1999 ; elle est née de la volonté d'un groupe d'immigrés italiens, piémontais, appartenant à la G1, des retraités qui ont ressenti le besoin d'avoir un espace exclusif pour redécouvrir leur « culture », partager leurs expériences migratoires et raconter « *directement leur histoire, leur région d'origine* ». Sa création a été également sollicitée par le Grand Officier piémontais, Michele Colombino¹⁵⁶⁹, fondateur de la *Fédération internationale des Piémontais dans le monde*, qui se lamentait de l'absence d'une association en Savoie, une région pourtant proche du Piémont avec des liens historiques depuis l'Unité de l'Italie¹⁵⁷⁰, alors qu'il y avait des associations piémontaises en Argentine, en Uruguay, en Australie etc. L'affiliation à ce réseau permettait de créer des liens avec les Piémontais immigrés dans le monde, de partager des activités et des expériences communes. L'association a été également approchée par le COMITES¹⁵⁷¹ de Chambéry, qui soutiendra Mme Laura dans toutes ses initiatives culturelles et scientifiques.

L'association possède une « *double nationalité* » et est enregistrée auprès du Consulat d'Italie à Lyon et de la Préfecture de Chambéry¹⁵⁷², mais aussi auprès des associations du Piémont. Le nombre d'adhérents est de 150 familles, ce qui fait environ 250 personnes mais il augmente lors des activités ouvertes au grand public, comme la *Semaine du cinéma italien*¹⁵⁷³ ou le *Marché des Continents*¹⁵⁷⁴.

¹⁵⁶⁹ Site officiel de la Federazione «*Piemontesi nel mondo*» <http://www.piemontesinelmondo.org/storia-dell-associazione.html> La federazione internazionale (Associazione) : « *Piemontesi nel mondo* » è stata costituita nel 1981 da Gr. Uff. Michele Colombino. Dapprima con sede operativa a Pinerolo, poi a Frossasco (Prov. di Torino), ha costituito e coordina circa 200 rappresentanze e filiali in tutto il mondo. (trad. La fédération internationale (Association) «*Piemontesi nel mondo*» a été créée en 1981 par le Grand Officier Michele Colombino. Initialement avec un siège opérationnel à Pinerolo, puis à Frossasco (*provincia* de Turin), il a mis en place et coordonné environ 200 représentants et succursales dans le monde entier).

¹⁵⁷⁰ Annexion de la Savoie à la France (Traité de Turin, 24 mars 1861) et dont perte pour l'Italie.

¹⁵⁷¹ Nous rappelons ici que les COMITES sont des organismes, créés en 1985, représentant les communautés italiennes à l'étranger, en lien avec le corps diplomatique et consulaire italien.

¹⁵⁷² Voir le Cadre contextuel quant à législation en France en matière d'association étrangère. La Présidente se réfère au RNA (Répertoire national des associations) relevant de la Loi 1901. Comme toutes les associations de France, elles doivent être déclarées à la préfecture de résidence.

¹⁵⁷³ Mme Laura se réfère ici à l'évènement culturel *La semaine du cinéma italien* qui a lieu à Chambéry pendant une semaine avant 2012, avant qu'elle soit organisée par la Dante Alighieri, en collaboration avec le cinéma l'Astrée.

¹⁵⁷⁴ Site officiel de la Mairie de Chambéry, relations internationales, événements <https://www.chambery.fr/955-marche-des-continents.htm>. Mme Laura évoque ici cet évènement culturel (17^{ème} édition) qui se tient à Chambéry, au Parc du Verney pour découvrir les cultures du monde entier. Il permet aux 112 associations invitées de mettre en avant les traditions de leur pays et les causes qu'elles défendent.

Mme Laura définit son association comme récréative et culturelle. Sa finalité est de répondre au souhait des immigrés piémontais de la G1, en les aidant à redécouvrir « *l'histoire (...) des émigrants (de la G1) et diffuser cette histoire, la faire connaître* ». C'est « *à travers des personnes et leurs témoignages* » mais aussi par le biais de « *l'amitié, la convivialité, les échanges, les rencontres et la solidarité !* », la réappropriation des « racines ».

L'association entend aussi jouer un rôle de trait d'union commerciale (« *faire connaître des produits des régions* »), participer à des manifestations régionales, développer des jumelages entre communes « *qui ont un fort lien d'émigrants* ». Elle pense qu'une association « régionaliste » a un sens si elle est capable « *de faire connaître sa région* », son histoire aux Savoyards, aux Français, etc. qu'il ne s'agit pas d'« *une recherche des racines fermées* » mais plutôt d'une redécouverte qui concerne tout le monde.

La solidarité constitue le dénominateur commun des divers services proposés, dont l'accueil de nouvelles arrivées de travailleurs italiens qui cherchent de l'information sur les possibilités d'emploi, dont l'appui fourni aux résidents qui ont « *des problèmes (...) liés à des petits héritages (...) à des petites choses comme ça* » ou ceux « *qui ont perdu leur nationalité (italienne)* » et qui veulent la récupérer¹⁵⁷⁵. Elle voit aussi « *une forme de solidarité* » en offrant des activités culturelles aux personnes de la G1, provenant du Mezzogiorno, qui n'ont eu ni le temps ni les moyens de s'instruire.

On peut en déduire que Mme Laura conçoit son association de manière exclusive, investie d'un « devoir de mémoire » pour les Piémontais de la G1 et d'une « mission civilisatrice » auprès de ceux du sud, mais aussi en s'appuyant sur des réseaux stratégiques, suprarégionaux (COMITES) et internationaux (Fédération internationale des Piémontais).

4.3. Leurs représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes » : Le Vice-Président de Nyon, M. Gaetano

- Des images opposées de l'Italie

Nous avons identifié deux images de l'Italie, la première positive en lien avec sa dimension culturelle et touristique, où l'Italie est perçue comme un pays qu'il faut visiter pour son riche patrimoine artistique et culturel. Il s'exclame à ce sujet : « *l'Italie on l'a presque complétée!!!* ».

La deuxième, nettement négative, renvoie aux institutions étatiques italiennes, plus spécifiquement au Consulat d'Italie de Lausanne. Ce corps diplomatique dont le but est celui de s'occuper de ses ressortissants en Suisse, est décrit par M. Gaetano de manière critique : il ne donne aucun « *signe de vie depuis le début et n'a jamais participé* » aux différents projets mis en place par l'association. Il déplore l'attitude de ces diplomates qui, invités ponctuellement aux

¹⁵⁷⁵ MAECI (Ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale), Consulat général d'Italie de Paris, citoyenneté. https://consparigi.esteri.it/consolato_parigi/fr/i_servizi/per_i_cittadini/cittadinanza

Mme Laura se réfère ici à la Loi n° 555 du 1912 selon laquelle ceux qui avaient acquis une nationalité étrangère perdaient la nationalité italienne. D'après la législation en vigueur (Loi n°91 du 1992), le citoyen italien qui acquiert une autre nationalité, maintient la nationalité italienne, sauf renonciation expresse et dans le respect des accords internationaux.

dîners de Noël, n'acceptent que rarement et, quand ils viennent, « *ils font son petit discours puis s'en vont* ».

- **Des pratiques hybrides de l'italien au sein de l'association**

Quant à la langue, aucune image significative n'émerge de son témoignage : sa référence à l'italien est tout simplement liée à l'usage de la langue dans le cadre de son association. Il indique à cet égard, qu'étant donné que « *notre association est mixte... il y a différentes régions, il y a tout ! on va du nord au sud et puis on va en extra Europe aussi* ». De ce fait ils ne peuvent utiliser que l'italien mais doivent *adapter* constamment leur langue en fonction du public présent et donc parler français lorsque les adhérents ne comprennent pas tous l'italien ou « *parler vraiment l'italien (100%, 99%)* », puisque « *on est tous des Italiens* ». Il conclut être contraint à des pratiques langagières mixtes, « *on mélange un peu* », au sein de l'association.

- **Images figées de deux Italies**

Lorsque Mme Laura parle de l'Italie, c'est vers sa région qu'elle se tourne prioritairement : le Piémont. Elle la perçoit comme une région entreprenante qui réalise des projets ambitieux surtout vis-à-vis de sa diaspora au niveau régional mais aussi international. C'est cette région que la Présidente choisit pour organiser ses voyages au sein de l'association afin de faire connaître « *ces lieux... d'émigration qui sont pas du tout... connus par les grands réseaux touristiques* ». L'Italie constitue l'étape successive car, si « *on va aussi dans d'autres lieux... toujours en Italie, moi je reste en Italie* ».

Nous avons identifié quatre représentations de l'Italie.

- *Les deux premières* restituent des stéréotypes qui circulent au niveau international, d'une part, comme un pays « à découvrir » où il y a « assez de choses » à visiter sans devoir « aller forcément très loin », de l'autre, comme une société où les pouvoirs politiques sont décrits comme peu généreux, indifférents envers leurs citoyens, en particulier quand il s'agit de soutenir des initiatives: « *nous on gère en manière autonome... les activités on a rien du Ministère* ». Un manque de soutien chronique de l'Etat qui amène ceux qui sont entrepreneurs à développer des stratégies connues sous l'expression « l'arte di arrangiarsi » (trad. l'art de se débrouiller). Ilvo Diamanti définit cet art comme :

« un distintivo del nostro spirito nazionale (...) che non riflette solo i nostri vizi (...) sconfinando nel trasformismo opportunisto, ma anche alcune virtù, come la capacità innovativa e creativa degli Italiens »¹⁵⁷⁶.

(trad. Un distinctif de notre esprit national (...) qui reflète non seulement nos vices (...) en empiétant sur le transformisme opportuniste, mais aussi certaines vertus, telles que la capacité d'innovation et de créativité des Italiens).

- *La troisième* se réfère aux représentations du pays par les étrangers qui fréquentent l'association parce qu'ils sont italophiles. Fascination pour l'Italie que nous avons trouvée dans un certain nombre de témoignages et que nous attribuons à la reconnaissance officielle de 54 sites, depuis 1979, qui la situe en tête du Patrimoine mondial de l'Unesco ; l'Italie a vu ainsi son

¹⁵⁷⁶ DIAMANTI I., 2009, *Sillabario dei tempi tristi*, d. Feltrinelli, Milano, p.17.

patrimoine culturel et naturel valorisé en lui conférant un immense prestige au niveau planétaire¹⁵⁷⁷.

-*La dernière* renvoie à une image plus récente de l'Italie, qui de pays d'émigrés est devenu pays d'immigration, nouvelle situation qui permet de revendiquer une position réparatrice pour montrer que l'Italie n'est pas seulement une société économiquement pauvre ou socialement arriérée qui a contraint une partie de son peuple à émigrer, mais qui est devenue un endroit attractif pour des migrants qui souhaitent trouver de meilleures conditions de travail et de vie : « *ça c'est encore une autre chose à laquelle on doit quand même faire réfléchir en France* ».

Nous avons trouvé les mêmes images ambivalentes de l'Italie chez les deux représentants des associations, qui renvoient à des stéréotypes répandus au niveau national et international, si bien résumés par Alberto Forchielli et Stefano Carpigiani :

« *il Paese più bello del mondo, con attrattive naturali senza pari (...) culla della cultura e dell'arte (...) e odio per la nostra terrificante burocrazia* »¹⁵⁷⁸.

(trad. Le plus beau pays du monde, doté d'attractions naturelles incomparables (...) berceau de la culture et de l'art (...) et haine envers notre terrible bureaucratie).

4.4. Leurs représentations des immigrés et de leurs descendants, de leurs modes d'intégration et d'identification

4.4.1. Le Vice-Président de l'association, M. Gaetano

- Des générations tributaires des politiques d'ouverture vs de fermeture de la Suisse

Le témoignage de M. Gaetano nous permet d'identifier quatre générations d'Italiens issus de la migration et quatre types d'intégration.

La première génération (G1) qui correspond à celle qui est arrivée dans l'après-guerre, c'est celle qui est le plus liée à l'Italie, et avec la deuxième génération (G2), née en Suisse ou arrivé très jeune, comme c'est le cas pour lui, sont celles qui « *ont toujours très envie d'Italie* ». Il soutient que pour la G1 et la G2, l'intégration au sein du contexte suisse s'est révélée plus compliquée par rapport aux suivantes : « *c'était beaucoup difficile d'avoir un double passeport* ».

Mais si « *l'émigration passée c'était difficile pour tout le monde* », il fait remarquer que la G1 a rencontré beaucoup plus de difficultés que la G2, qui, elle, « *a eu moins de mal à s'intégrer* ». C'est la génération qui a pu progressivement trouver sa place au sein du contexte social local jusqu'à s'insérer dans le système administratif voire politique de la commune¹⁵⁷⁹ : « *on peut être même élus à la commune* »¹⁵⁸⁰.

¹⁵⁷⁷ UNESCO, Convention du patrimoine mondial (1972).

¹⁵⁷⁸ FORCHIELLI A. & CARPIGIANI S. , 2015, « L'Italia vista da fuori. I peggiori stereotipi sul nostro paese (Ch. 1) » dans *Trova lavoro subito, Sperling & Kupfer*, pp.10-25.

¹⁵⁷⁹ Certains cantons ont donné depuis 2008, la possibilité aux étrangers résidant dans la commune depuis au moins cinq ans et avec un permis de résidence (permis C), de se présenter aux élections municipales.

¹⁵⁸⁰ Nous rappelons ici que M. Gaetano fait lui-même partie, depuis quelques années, du Conseil communal de Nyon. Site officiel de l'Etat de Vaud : « Les conseillers municipaux ». <https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/autorites-communales/les-conseillers-municipaux/>. Pour être admis à exercer la fonction de

La G3, c'est celle qui s'est intégrée davantage encore « *dans le contexte suisse* » et il en attribue les raisons aux politiques migratoires qui ont évolué et sont devenues plus inclusives. En 1992, au niveau confédéral on autorise la double nationalité ce qui permettra aux étrangers d'obtenir « *un double passeport!* ». Les jeunes de la G3 arrivent à maintenir des liens à la fois avec le contexte social suisse et avec le réseau associatif italien à Nyon :

« *ils sont intégrés mais ils font les deux! Dans les autres associations, je ne pense pas qu'elle participe (avec l'association) parce qu'ils sont plus intégrés dans le contexte suisse.* ».

Cela est dû, selon lui, à la dynamique de son association : « *Je pense qu'on est unique !* ». Quant à la G4, il désigne cette génération comme la plus intégrée « *la quatrième sera directement... suisse!* », celle qui ne se distingue plus.

- **Des difficultés d'intégration liées aux lois du jus sanguinis (droit du sang)**

M. Gaetano fait remonter les causes des difficultés d'intégration de la G1 et même de la G2, aux mesures adoptées par la Confédération jusqu'aux années 60, caractérisées par une conception transitoire de l'immigration, qui tendait à octroyer prioritairement des permis de séjour temporaires, comme les permis A¹⁵⁸¹, d'ouvriers saisonniers¹⁵⁸², qui prévoyaient le séjour en Suisse sans famille, mais aussi à une époque où la double nationalité n'était pas encore octroyée¹⁵⁸³.

Les immigrés italiens, ne possédant effectivement aucun lien de filiation¹⁵⁸⁴, l'acquisition de la nationalité était accordée dans le cadre des procédures longues et complexes de naturalisation, selon le *jus sanguinis (droit du sang)*.

Quant à la G3, son intégration sera favorisée par des politiques qui deviendront, au fil du temps, de plus en plus inclusives. En 1992, on autorisera la double nationalité mais ce ne sera qu'en 2017, suite au Référendum populaire, qu'une reconnaissance officielle sera accordée à cette génération, que les procédures seront facilitées et simplifiées¹⁵⁸⁵ et avec des coûts moins élevés¹⁵⁸⁶.

- **Des difficultés d'intégration liées aux provenances : reproduction des clivages sud-nord**

M. Gaetano voit des différences entre les modes d'intégration des Italiens (G1) du nord par rapport à ceux du sud, dues au fait que « *les Italiens du nord étaient plus évolués des Italiens du sud et c'était plus facile faire intégrer ici* ». Il décrit les gens du sud comme plus accueillants que ceux du nord : « *Quand on va en Italie, (...) au sud vous vous intégrez tout de suite, les gens vous acceptent tout de suite. Au nord c'est déjà plus difficile !* ». Il ajoute que les gens du sud « *aiment*

Conseiller municipal, il faut remplir les exigences suivantes : (...) être suisse et domicilié dans la commune ou étranger domicilié dans la commune résidant en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis 10 ans au moins et domicilié dans le canton depuis au moins 3 ans.

¹⁵⁸¹ Voir le Cadre contextuel : le Permis A prévoyait un séjour de neuf mois par an renouvelable et sans famille.

¹⁵⁸² Voir dans le Cadre théorique et dans le Cadre contextuel le Tableau récapitulatif des dates clés des mouvements migratoires et des processus de sédentarisation dans les deux pays : Suisse et France

¹⁵⁸³ Rappel : la double nationalité ne sera admise qu'à partir de 1992.

¹⁵⁸⁴ Rappelons ici que le droit à la nationalité en Suisse est fondé sur le *jus sanguinis* et non sur le *jus solis*.

¹⁵⁸⁵ Voir le Cadre contextuel : suite aux votations populaires de 2017.

¹⁵⁸⁶ La loi entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

bien faire la fête, (...) (les gens du nord) au début c'est toujours un peu plus... », dans le sens que si les modes d'approche des gens du nord diffèrent, lorsqu'ils sont en confiance, ils savent aussi s'impliquer. Une ouverture que M. Gaetano semble ne pas attribuer à certains Italiens du sud (G1/G2), établis dans cette région (comme l'ARES), qui préfèrent rester enfermés dans une association à caractère « xénophobe », en excluant tous ceux qui ne proviennent pas de leur région.

M. Gaetano, provenant pourtant du Mezzogiorno, ne fait que reproduire ici, avec une pointe d'humilité, les clivages hérités de l'histoire, entre le sud et le nord.

4.4.2. La Présidente de l'association, Mme Laura

- Les Piémontais en Savoie : des émigrés pionniers, de « vrais Européens »

Mme Laura accorde davantage d'attention aux Piémontais qu'aux autres immigrés italiens en Savoie mais son témoignage nous permet d'identifier des types d'émigration et modalités d'intégration.

Les Piémontais sont arrivés en Savoie en deux étapes : la première en 1861¹⁵⁸⁷, d'ordre politique, suite à la réunion de la Savoie à la France¹⁵⁸⁸ et la seconde, à la fin du XIX^{ème} siècle (1880-1885), d'ordre économique, pour répondre, comme le dit Mino Faïta, « à l'appel du développement industriel de la Savoie et des grands travaux qui les accompagnent »¹⁵⁸⁹. Elle voit le pic de l'immigration piémontaise en Savoie entre 1910 et 1913.

Européenne par conviction, Mme Laura attribue à ces émigrés piémontais le mérite d'avoir joué un rôle pionnier dans l'histoire de l'Europe et d'avoir préfiguré l'idéal européen, soit une coopération humaine, économique et politique :

*« ils font partie pratiquement des premières générations d'émigrants... ce sont les vrais Européens, les premiers Européens qu'il y a eus... qui ont donné impulsion à la création de l'Europe »*¹⁵⁹⁰.

Les déplacements depuis le Piémont se faisaient à pied en traversant les cols (notamment par la Haute-Maurienne). Selon elle, ces émigrés n'ont pas rencontré de difficultés dans leurs contacts avec les Savoyards, du fait qu'ils partageaient un même patrimoine linguistique, « *on parlait pas forcément l'italien, mais on parlait quand même des dialectes qui sont été très similaires* »¹⁵⁹¹, et du fait de traditions alpines qui unissaient ces deux régions au-delà des frontières.

¹⁵⁸⁷ CHAVANON O. & BAROU J., 2015, *Les flux migratoires en Savoie et Haute-Savoie : 1860-2015, Rapport de recherche pour le Musée Savoisien.* Musée Savoisien Université de Savoie Mont-Blanc. En 1861, les Italiens représentent 83% de l'immigration en Savoie et du fait de la proximité géographique et des liens historiques et culturels, ce sont les Piémontais qui forment l'essentiel des immigrés italiens en Savoie ».

¹⁵⁸⁸ Voir Le Cadre contextuel. Mme Laura se réfère ici à l'annexion du Duché de Savoie et du Comté de Nice, partie intégrante du Royaume de Sardaigne, à la France, en 1860 (Traité de Turin, 24.03.1860)

¹⁵⁸⁹ FAÏTA M., 2007, *La vie rêvée des Italiens ? Un siècle de présence italienne dans les deux Savoie 1860-1960*, L'Astronome, p. 12.

¹⁵⁹⁰ FAÏTA M., 2007, *idem*, p.21. Comme le dit Faïta, de 1860 à 1939, les italiens arrivant en Savoie sont originaires des provinces septentrionales de la péninsule, « mais la palme revient indiscutablement aux Piémontais ».

¹⁵⁹¹ Mme Laura se réfère au *dialetto* le plus répandu au Piémont, mais aussi à l'occitan et au franco-provençal faisant partie des quatre langues (occitan, franco-provençal, français et walsér), parlées à la frontière italo-savojarde.

- **A chaque génération d'émigrés piémontais, la force des « racines »**

Pour les quatre générations de Piémontais qu'elle a identifiées dans son ouvrage, *Il lavoro nel cuore*, chacune d'elles a manifesté le besoin de « retrouver ses racines » et l'association a représenté le lieu privilégié au sein de laquelle elles ont pu satisfaire ce vœu :

« C'était encore quelqu'un de première génération¹⁵⁹² et déjà beaucoup de deuxième génération ou même déjà de troisième génération qui, en quelque manière, il voulait parler de leur histoire d'émigrants ».

Certains avaient des souvenirs flous de leurs origines, d'autres en ont même perdu les traces mais ils ont tous manifesté le désir de les redécouvrir. Pire encore les nouvelles générations (la G4) « ne savent plus d'où ils viennent exactement », ils se rendent à l'association pour demander « de faire des travaux de recherche ou de les aider, de leur donner des adresses pour essayer de retrouver un petit peu leurs racines ».

- **Des difficultés d'intégration dues aux provenances : reproduction des clivages nord-sud**

Mme Laura pointe l'existence d'un décalage entre la G1 piémontaise, arrivée en Savoie à la fin du XIXème et début XXème, à la G1 provenant du Mezzogiorno dans les années 50, comprenant surtout des Siciliens et des Calabrais. Si les Piémontais de la G1 semblent s'être rapidement intégrés, les gens du sud, selon elle, ont eu des difficultés d'ordre linguistique mais aussi culturel, en raison du contexte socio-économique désastreux des régions de départ. Ses représentations renvoient à des images dévalorisantes des émigrés du sud, répandues en Italie, en Europe et dans le reste du monde¹⁵⁹³. Ils sont perçus comme arriérés par rapport aux Piémontais, qui eux se considèrent plus proches des Savoyards et donc plus évolués¹⁵⁹⁴. La Présidente, venue du nord, justifie son regard négatif : « malheureusement ils n'ont pas eu cette possibilité, ni d'aller trop à l'école », ni par conséquent d'avoir « beaucoup de possibilités de travailler » dans leur région d'origine.

- **Des descendants trop bien assimilés en raison de la jus soli (droit du sol)**

Quant aux générations suivantes, qu'elles soient du nord ou du sud, elle les présente comme parfaitement intégrées dans le pays. Et du fait de cette totale assimilation à la culture dominante, encouragée par le *jus soli* (droit du sol)¹⁵⁹⁵, certaines d'entre elles, comme les Biellesi (habitants de Bielle¹⁵⁹⁶) ont même oublié d'où ils provenaient : « ils ne savent plus d'où ils viennent exactement, (...) parce que tout ça s'est perdu dans le temps ». Cette perte des « racines » est l'une des raisons pour laquelle, selon elle, il faut absolument leur proposer des activités qui puissent contribuer à leur faire « découvrir des choses » en Italie et à les « enrichir culturellement ».

¹⁵⁹² Elle dit à ce sujet : « Aujourd'hui malheureusement la plupart de ces personnes avec lesquelles j'ai travaillé avec lesquels on a fait... on a mis en place cette association sont décédés ou sinon... ils sont tous âgés, même si certains ils sont encore inscrits d'autres ils ne sont plus inscrits ou c'est les familles qui continuent à être inscrit. »

¹⁵⁹³ Voir notre Cadre contextuel à ce propos.

¹⁵⁹⁴ FAÏTA M., 2007, *ibidem*, p.21. « Les Savoyards partagent avec les Piémontais nombre de traits communs, des particularismes liés à la proximité géographique, culturelle à la pratique d'activités artisanales, commerciales communes aux deux versants des Alpes, à un fond identitaire forgé par une histoire partagée au cours des siècles ».

¹⁵⁹⁵ Voir notre Cadre théorique.

¹⁵⁹⁶ Biella est le chef-lieu de la province homonyme situé dans le nord du Piémont.

A la question posée sur la participation des jeunes générations à l'association, nous avons relevé un certain embarras car Mme Laura l'a perçue comme un jugement de notre part dans sa non-capacité de Présidente à les attirer. Elle a vivement réagi : « *on arrive toujours à la même question!* » et d'un ton agacé a répondu : « *non ils viennent pas les jeunes* » et ajoute : « *c'est pas qu'ils participent pas, ils participent, ils sont bien présents, bien sûr ils viennent pas à mon voyage, ils s'intéressent pas* » mais cela ne veut pas dire « *qu'il n'y a pas d'italianité* ». Elle continue sur le même ton :

« bien sûr ils vont pas me suivre !... soyons un peu honnête ! Qu'est-ce que vous voulez qu'ils viennent faire des enfants qu'ils ont vingt ans, qui est capable de conduire des voitures, qui connaissent tout le système, ils savent voyager beaucoup plus de ce que j'ai voyagé moi!... soyons honnêtes ! Ça c'est des stéréotypes complètement hors de là... ! mais qu'est-ce qu'ils viennent faire ? vous mettre les assiettes sur la table ? ».

Elle se réfère ici aux voyages et aux repas du dimanche. Cette absence a déjà fait l'objet de nombreux reproches : « *c'est continu ! il y a des gens qui me disent : « ils viennent pas les jeunes ? pourquoi ils ne viennent pas les jeunes ? » ».*

Elle conçoit donc la transmission comme une évidence en soi qui se ferait de manière spontanée entre jeunes de la G3 ou G4. Or ces jeunes Français, issus d'une migration qui leur paraît lointaine, ne se sentent pas concernés par les activités de « reconquête culturelle » de l'association du fait qu'ils ont accès sans peine à ce type de « voyages de découverte », ni encore moins concernés par le « retour aux racines » de leurs aînés, orchestré par la présidente de l'association qui d'ailleurs ne se cache pas de cibler un public spécifique à des fins de recherche et de publication.

4.5. Leurs représentations du rôle de l'association dans la transmission du patrimoine italien

4.5.1. Le Vice-Président de Nyon, M. Gaetano

Pour le Vice-Président, l'association joue un rôle majeur dans le processus de transmission de l'héritage linguistique et culturel italien car il a parié « l'unité au service de la diversité » et vice versa.

- Transmission de la langue : une conception unitaire en contradiction avec la réalité sociolinguistique des membres

Quand M. Gaetano plaide la nécessité que « *l'association reste italienne (...) toujours avec son identité culturelle et linguistique* », il l'entend selon un processus « *d'intégration* » mutuelle des différences régionales qui la constituent. Pour que l'association puisse mener le projet de maintien des traditions linguistiques et culturelles, il faut qu'elle ne reproduise pas ces cloisonnements mais s'appuie sur l'échange des valeurs communes et partagées plus nationales que régionales, même s'il y a « *toujours des problèmes (entre les régions, nord, centre, sud), pour nous les problèmes sont passés, (...) (le régionalisme) ne rapporte plus rien !* »

Mais comment satisfaire cette « injonction à l'unité » (venant principalement de la commune qui ne veut plus de ces ségrégations régionales) alors que l'association est de facto « *mixte* » ?

Rappelons que les régions du Mezzogiorno y sont majoritaires (60%), celles du centre et du nord minoritaires (40%), marquées par des écarts hérités de l'histoire, nourrissant des représentations négatives vis-à-vis des gens du sud, intériorisées par ceux-là mêmes qui en sont les premières victimes. M. Gaetano, qui provient de la Campanie, en est l'illustration par excellence : « *peut-être les Italiens du nord étaient plus évolués des Italiens du sud et c'était plus facile faire intégrer ici* ». S'agissant des langues utilisées au sein de l'association, il déclare que, la plupart du temps, « *quand on sait qu'on est tous des Italiens, on parle vraiment l'italien, 100%, 99%* », mais que, quand il y a « *quelqu'un qui ne comprend pas bien l'italien on mélange un peu* » entre le français et l'italien.

Nous émettons des doutes quant à l'usage de l'italien à 100% car la plupart des émigrés italiens qui arrivaient en Suisse dans les années 50, ne parlaient guère l'italien mais plutôt le *dialetto* de leur village. Apprendre l'italien dans le pays d'immigration ne faisait pas partie de leurs priorités. Nous devons donc trouver au sein de cette association une palette de langues, avec 60% de *dialetti* du sud ou *dialetti meridionali*¹⁵⁹⁷, 40% de *dialetti* des régions centrales ou *dialetti dell'area mediana* et de *dialetti settentrionali* ou *altoitaliens* parlés au nord de l'Italie. C'est ce mélange, avec une prépondérance des *dialetti* du Mezzogiorno qui doit se pratiquer au sein de l'association. L'alternance doit se faire probablement entre les *dialetti* et le français car la plus grande distance des pratiques sociolinguistiques doit se situer entre les *dialetti* et l'italien standard.

Dans ces conditions, l'italien standard n'a pas pu être transmis de la G1 à leurs enfants (la G2) qui à leur tour, soit n'ont pas transmis le *dialetto* familial par honte, soit ont appris ou fait apprendre l'italien standard (plus utile) à leurs propres enfants (G3) dans les LCO, à travers les médias, et les séjours au village s'ils y retournaient régulièrement¹⁵⁹⁸.

- **Transmission de la « culture » : une folklorisation orchestrée de la « diversité »**

Rappelons que M. Gaetano et ses cofondateurs ont mis en place une structure ouverte dont le but est de réunir les anciens et récents immigrés italiens résidant à Nyon, quelles que soient leurs provenances régionales ou leurs appartenances générationnelles afin que tout le monde puisse y trouver sa place.

Nous l'avons vu, l'autre finalité est de coopérer avec les associations d'autres « communautés culturelles » existantes du district de Nyon. Les associations sont donc amenées à organiser des manifestations communes, comme la *Fête de l'interculturel* qui se tient à Nyon depuis 2004, où les différentes associations de la région célèbrent pendant un jour ou deux la « diversité culturelle » avec des spectacles, des danses traditionnelles, en proposant des spécialités culinaires de leur « pays d'origine ». Une association ad hoc *L'interculturelle* a d'ailleurs été créée par la commune pour coordonner cet événement. Par ailleurs les autorités communales apportent leur soutien aux associations, en finançant leurs projets, fournissant des locaux, attribuant des *Prix artistiques*, etc.

¹⁵⁹⁷ Voir le paysage sociolinguistique dans le Cadre contextuel.

¹⁵⁹⁸ RICCIARDI T., 2013, *Associazionismo ed emigrazione: Storia delle Colonie Libere e degli Italini in Svizzera*, Ed. Laterza & Figli SPA, Ch. 4. En Suisse, le premier programme télévisé italiens « *Un'ora per voi* » transmis par la télévision suisse italienne (TSI) sur l'ensemble du circuit national suisse, remonte à 1964. Nous rappelons ici que jusqu'au 1^{er} mars 2009 la Radiotelevisione Svizzera di lingua Italiana (RSI) se nommait RTSI et se divisait en (RSI) Radio svizzera di lingua italiana (1936) et la (TSI) Televisione svizzera italiana (1958).

Ces activités de collaboration, à la fois interculturelle et intraculturelle, se conforment aux discours en circulation dans la société suisse sur « la reconnaissance de la diversité »¹⁵⁹⁹ et participent à la mise en scène d'une diversité construite et « orchestrée » par la classe politique, relayée par les élus locaux. En fait l'association ne joue pas un rôle fondamental dans la transmission de la « culture » italienne, sauf sous sa forme folklorisante, mais propose en fait de nouvelles modalités d'intégration sociale à ses membres, dont ceux de la G2 et G3 qui sont toujours considérés comme des « migrants » dans le contexte vaudois et plus largement suisse¹⁶⁰⁰.

- **Des jeunes très présents : un renversement du processus de transmission**

La G1 et la G2 sont majoritaires au sein de l'association mais les jeunes de G3 sont également très présents ; ils s'inscrivent à certaines activités (soirées, fêtes) que l'association organise, surtout quand elles sont proposées par les Suisses. Par contre ils ne participent pas au ciné-forum, ni aux soirées loto ni à la tombola de Noël, proposés par l'association et davantage fréquentés par les « anciens ». Selon lui, les deux projets qui ont le plus attiré les jeunes sont le Festival du Paléo avec l'aménagement du stand représentant l'association italienne : « *c'est tous des jeunes de troisième génération qui sont sur le projet !* » et les cours d'informatique gratuits, financés par la commune de Nyon, ouverts à tous : « *C'est les jeunes de vingt à vingt-cinq ans qui donnent les cours à la première et deuxième génération... il y a aucun de nous...* ». On peut supposer que cet engouement est dû non seulement aux centres d'intérêt de leur génération « hyperconnectée » mais aussi à la légitimité de cette activité car soutenue par l'institution suisse. M. Gaetano est satisfait du succès remporté « *auprès des trois générations* ». En investissant dans des projets captivants comme « *la nouvelle technologie* », il a su attirer des représentants de la G3. On assiste dans ce cas à un renversement des modes de transmission : ce sont les jeunes qui initient les générations précédentes à l'informatique et donc à une nouvelle culture de la communication.

4.5.2. La Présidente de Chambéry, Mme Laura

D'après Mme Laura, son association joue un rôle non négligeable dans la transmission de la « langue et culture italiennes » auprès des familles, qu'elle conçoit comme un processus de « reconquête ».

- **Transmission de la « langue » : une conception élitiste**

Mme Laura rappelle qu'elle avait cinquante ans quand elle est arrivée en Savoie et cela lui a permis de maintenir le *dialetto* piémontais « *un peu* », contrairement à ses compatriotes immigrés. Elle a en outre « *la double possibilité* » d'utiliser l'italien ou le français selon les circonstances et les interlocuteurs.

¹⁵⁹⁹ Voir GOHARD-RADENKOVIC, A. (2019). « Contre-point. Quand les discours sur la diversité sont pavés de bonnes intentions... », dans Sy K., Stalder P., Veillette J. et Gohard-Radenkovic A. (dir.), *De la diversité fantasmée aux effets de réalités. Discours et pratiques*, Paris, Espaces interculturels, L'Harmattan.

¹⁶⁰⁰ Voir le Cadre théorique sur la notion d'Etat-nation et d'intégration des étrangers

D'après elle, les *dialetti* sont encore parlés par la G1 mais uniquement par les gens du sud : « *il faut que vous les cherchez pas chez les Piémontais, il faut aller les chercher chez les Calabrais, chez les Siciliens... qui eux sont arrivés en dernier* ». Dans la majorité des cas, les Piémontais n'utilisent plus ni les *dialetti* et ne peuvent les transmettre : « *d'ailleurs comment vous voulez qu'il aille faire ça ?* ». Au contraire, dans les familles issues du Mezzogiorno, le *dialetto* est encore utilisé, et « *c'est là qu'ils (elles) transmettent vraiment le dialecte* ».

Dans la plupart des cas, cette génération première n'a pas pu transmettre l'italien, langue nationale, à ses descendants car, comme nous l'avons décrit dans notre Cadre contextuel, lorsque les émigrés du sud de l'Italie ont quitté leur village d'origine, ils ne possédaient pas la langue nationale, faute de scolarisation.

- **Transmission de la « culture » : une conception civilisatrice**

La Présidente est convaincue que, si les générations suivantes ne parlent pas forcément le *dialetto* et n'ont qu'une connaissance scolaire de l'italien standard, elles ont maintenu des liens très forts avec la « culture » de leur « région d'origine » en s'y rendant souvent :

« C'est là que la culture qui, en quelque manière, elle a une histoire derrière qui ça vient de leurs pays et c'est leur histoire ancienne des fils et des petits-fils, d'arrière-petit-fils d'émigrants ».

Ce serait donc au sein de la sphère privée de la famille que les traditions socioculturelles importées par la G1 seraient transmises. Elle a toutefois fait de la transmission l'objectif central de son association : des personnes « *de la G1... de la G2 ou même... de la G3 (...) voulaient parler de leur histoire d'émigrants* » et lui ont demandé de publier leurs récits pour ne pas laisser périr la mémoire migratoire, tant collective qu'individuelle, afin de la transmettre aux générations futures « *parce que sinon quelque années (...) ce serait été disparu* ».

Les personnes instruites (comme elle) ont le devoir d'éduquer les personnes peu instruites à la « culture » italienne :

« quelqu'un à la base qui peut être Piémontaise comme moi ou comme d'autres qui font passer certains messages, parce qu'il faut (...) avoir des connaissances à la base, d'ailleurs t'as plus de sens tu peux plus le faire ! ».

Car ces personnes défavorisées de la G1, n'ont pas eu le temps de se préoccuper de « culture », « *quand ils travaillaient et ils s'occupaient de leur famille pour faire grandir leurs enfants, ils n'avaient pas non plus le temps* » de faire des voyages, « *d'aller à dépenser de l'argent pour...* ». S'ils se déplaçaient, c'était « *peut-être l'été* » pour aller voir leur famille dans leur village mais certainement « *pas à découvrir d'autres lieux* ».

C'est selon ces deux missions, reconquête des « racines » (ou culture patrimoniale)¹⁶⁰¹ et éducation à la (grande) culture italienne, ici la culture cultivée¹⁶⁰², que la plupart des activités organisées au sein de l'association ont été conçues, comme les voyages et visites au Piémont, pour faire « *connaître les traditions* » ou en Italie pour faire découvrir « *les lieux reconnus par l'UNESCO* ».

¹⁶⁰¹ Voir le Cadre théorique.

¹⁶⁰² Voir le Cadre théorique.

- **Une transmission entre jeunes qui « va de soi »**

Quant aux jeunes générations, la Présidente est persuadée, que même si elles ne s'intéressent pas aux activités de l'association, elles bénéficient également des retombées à travers les membres de la G1 qui la fréquentent :

« je vais transmettre (...) des valeurs à travers ce que je fais à des autres personnes qui, à leur tour, peuvent en parler à des autres et qui seront peut-être des enfants, des plus jeunes (...) il va écouter et tout cela ça fait un transfert ».

Si la transmission intergénérationnelle se fait indirectement par l'association, elle postule que la transmission horizontale se fera directement et de manière interactive entre les jeunes : *« ils ont bien conscience d'où ils viennent, ils sont très bien transmettre ça à leur entourage (...), ils le disent entre eux ».*

Cette conviction entre en contradiction avec le fait que ces jeunes de la G3 semblent non seulement indifférents aux activités proposées mais aussi à ce retour aux « racines » des aînés.

Synthèse intermédiaire des deux Présidents d'associations en Vaud et en Savoie

Profils et parcours : deux provenances géographiques et deux milieux sociaux différents

Les deux responsables des associations situées respectivement à Nyon et à Chambéry se sont beaucoup investis dans la vie sociale et politique des deux villes, bien que de manière différente, d'une part dû à des contextes migratoires différents et à des enjeux politiques locaux divergents auxquels ils sont confrontés. Ils sont également tributaires de leurs différences de provenances géographiques, M. Gaetano de la Campani, Mme Laura du Piémont et d'appartenances sociales.

M. Gaetano, venant d'un milieu populaire, au statut de saisonnier au départ, est devenu chef du secteur fruits et légumes à la Migros tandis que, Mme Laura, sociologue, a publié deux ouvrages sur l'émigration piémontaise en Savoie. Si d'une part, ils appartiennent tous deux à une récente génération de migrants, l'un en 1988 en Vaud et l'autre en 1999 en Savoie, ils disposent tous deux d'une forte conscience de soi et d'un esprit d'initiative, ils ont des conceptions associatives et de « gestion » opposées.

Deux conceptions associatives opposées : l'une inclusive, suprarégionale/supranationale, l'autre exclusive et régionaliste

M. Gaetano a adopté une gestion de son association « culturelle », inclusive, suprarégionale, qui implique la participation de tous les Italiens immigrés du nord, du centre et du sud de toutes les générations et supranationale qui traduit un esprit d'ouverture et de collaboration avec les autres associations établies sur le même territoire de compétence (district de Nyon), avec le soutien officiel de la commune. Il se perçoit à la fois reconnu par les autorités suisses mais aussi par les membres réunissant toutes les provenances et les générations.

Tandis que Mme Laura a conçu son association « récréative et culturelle » de manière exclusive, par(ma)ternaliste et régionaliste. Elle se perçoit comme la « guide intellectuelle » des adhérents sont principalement piémontais d'origine, essentiellement représentant la G1, avec le soutien officiel des élus locaux et du COMITES.

L'association nyonnaise instrumentalisée à des fins de consensus social et politique

M. Gaetano répond à la conception participative attendue des associations issues de la migration par les élus, et plus largement par la société suisse, avec des regroupements associatifs sans doute pour des raisons logistiques et économiques mais aussi pour des raisons idéologiques et politiques, qui promeuvent les initiatives de « migrants » (même ceux nés en Suisse mais qui ne sont pas forcément de citoyenneté suisse) qui s'organisent en « communautés culturelles ». Ces représentants locaux soutiennent les initiatives à caractère multiculturel et intercommunautaire, orchestrant (et contrôlant) la « bonne entente interculturelle » entre les groupes « pensés » selon une conception ethnicisante. On peut conclure que son association, comme les autres associations, est instrumentalisée à des fins de consensus social et politique. Mais l'aspect positif

est que cette association en retire des bénéfiques, soit une certaine visibilité et une certaine popularité.

L'association chambérienne au service de la mémoire piémontaise

Mme Laura a conçu son association comme un moyen de satisfaire, au premier abord, une revendication commune, celle des Italiens de la G1 établis dans les deux départements (Savoie et Haute-Savoie), qui consiste en la reconquête des racines pour redécouvrir leur « culture » et à développer le récit de leur parcours migratoire.

Approchée par le COMITES et soutenue par le Président des associations piémontaises dans le monde, Mme Laura va mettre ses compétences de sociologue et de gestionnaire au service d'une idéologie expansionniste, à caractère identitariste, en valorisant l'immigration ancienne, en exhibant cette mémoire (surtout) « piémontaise » enfouie. Projet qu'elle réalisera par le biais des récits de vie recueillis auprès de la G1, qui seront restitués dans des ouvrages et expositions itinérantes « *on est dans la recherche mais il y a aussi l'envie de rester écouter des personnes et après faire tout le travail* ».

Des représentations similaires des immigrés italiens en Vaud et en Savoie reproduisant les clivages nationaux entre nord et sud

Les représentations des immigrés italiens en Vaud et en Savoie et de leur processus d'intégration semblent concorder chez nos deux Présidents d'association et ne font que reproduire les clivages, hérités de l'histoire nationale, entre le nord et sud.

M. Gaetano, du Mezzogiorno, est convaincu que l'intégration des Italiens (G1) du nord en Vaud s'est faite plus rapidement par rapport à ceux du sud car, « *les Italiens du nord étaient plus évolués des Italiens du sud et c'était plus facile faire intégrer ici* ». De même Mme Laura, du Nord, pointe l'existence d'un écart entre la G1 piémontaise et la G1 provenant du Mezzogiorno. Les premiers sont dépeints comme « plus avancés » et ayant un patrimoine linguistique et culturel plus proche de la Savoie, et par conséquent plus facilement assimilables. Les deuxièmes, en raison du contexte socio-économique désastreux des régions de départ, perçus comme « arriérés » et donc rencontrant des difficultés dans leur processus d'acculturation et d'intégration en Savoie.

Modes d'intégration des immigrés italiens en Vaud et en Savoie : au gré des politiques migratoires d'ouverture vs de fermeture

Par ailleurs, les perceptions respectives des immigrés italiens, de leurs descendants et de leur intégration réussie (ou non), sont différentes en Vaud et en Savoie car elles correspondent notamment à l'évolution des migrations et des politiques migratoires de l'après-guerre à aujourd'hui qui ont évolué de manière divergente dans les deux contextes.

Si M. Gaetano attribue un rôle fondamental à l'évolution des politiques migratoires adoptées par la Confédération suisse dès l'après-guerre, du fait de la longue procédure que les générations successives doivent suivre pour devenir suisses, Mme Laura semble en revanche n'attribuer aucun rôle particulier aux politiques migratoires adoptées en France. Elle considère l'intégration des générations qui se sont succédé, comme un processus « naturel » qui se met en place sur la durée: « *avec le temps qui passe cette émigration ça s'atténue les personnes qui viennent ils s'y stabilisent ils s'y intègrent* ».

Nous retrouvons, à travers leurs propos, deux modes d'intégration des étrangers qui reposent sur deux conceptions différentes de l'individu venant d'ailleurs dans les deux pays : l'émigré en Suisse est maintenu dans un statut de « perpétuel invité », comme nous l'avons déjà indiqué, où l'intégration à la communauté nationale s'effectue à travers une longue procédure pour obtenir la citoyenneté suisse. Tandis qu'en France les émigrés sont incités à s'intégrer (ou s'assimiler) sur les plans linguistique et culturel, en d'autres termes à se fondre dans la société française, à travers des politiques de naturalisation favorisant leur établissement rapide et durable mais au prix d'un certain nombre de renoncements¹⁶⁰³.

Rôle des associations dans la transmission du patrimoine linguistique et culturel italien : un processus à double tranchant

Que ce soit en Vaud ou en Savoie, les modes, nous devrions dire ici les stratégies, de transmission du patrimoine linguistique et culturel italien qui s'élaborent dans le cadre de ces associations sont à la fois proches et différentes selon des enjeux politiques locaux et des enjeux personnels des dirigeants et membres de ces associations, comme nous l'avons montré ci-dessus. Une contribution de ces associations à la transmission de la « langue et culture italiennes » qui se réaliserait par une série d'actions concrètes, planifiées et promues au niveau communal, cantonal ou départemental, régional, national, voire international, par nos deux co-acteurs, ne nous paraît pas si évidente.

C'est la transmission d'une conception d'une langue et d'une culture italiennes qui tantôt surjoue les spécificités linguistiques et culturelles régionales ou nationales supposées de la G1, tantôt essaie d'effacer ces particularités linguistiques et culturelles stigmatisantes de la même G1 par une langue et culture plus nobles, plus légitimes, celles officielles transmises par l'école et l'élite italiennes, en proposant en remplacement le « modèle » linguistique et culturel des couches et régions dominantes (comme celle du Piémont) de la société italienne.

Transmission des héritages : en Vaud la diversité exhibée, en Savoie l'exclusivité recherchée

Au sein de l'association nyonnaise contrairement à ce que M. Gaetano affirme¹⁶⁰⁴, les langues qui circulent, sont en fait celles des adhérents de l'association et si les régions du Mezzogiorno y sont majoritaires (60%), celles du centre et du nord minoritaires (40%), la palette des langues utilisées sera distribuée selon ces proportions. L'italien ne sera pas transmis par les membres de l'association, les *dialetti* alternant principalement avec le français. Quant à la transmission de la culture, elle se limite à une folklorisation orchestrée de la « diversité » culturelle qui s'exprime dans sa meilleure version à « la Fête de l'interculturel », voulue par les autorités, avec la célébration des spécificités des différents pays adhérents : culinaires, danses traditionnelles etc. ou à des activités collectives comme le jeu du loto ou de la tombola à Noël, le ciné-forum, etc.

Au sein de l'association chambérienne quant aux langues, c'est le clivage nord-sud qui prévaut. D'après Mme Laura, les Piémontais n'utilisent plus leurs *dialetti* car depuis trop longtemps établis en France, les seuls qui persistent et circulent encore en milieu migratoire sont ceux du

¹⁶⁰³ Du moins jusqu'à il y a dix ans.

¹⁶⁰⁴ Rappel : M. Gaetano pense que c'est « l'italien cent pour cent, quatre-dix-neuf pour cent » qu'on parle dans son association et que celle-ci joue donc un rôle majeur dans la transmission de l'héritage linguistique, à savoir l'italien.

Mezzogiorno : « *il faut aller les chercher chez les Calabrais chez les Siciliens qui sont eux qui sont arrivés en dernier* ». En ce qui concerne la culture, Mme Laura est d'avis que les personnes instruites, comme elle l'est, ont une mission civilisatrice et doivent mettre leur instruction au service des personnes qui, comme ces immigrés de la G1, surtout ceux provenant du Mezzogiorno, faute de scolarisation, n'ont pas pu s'approcher de la « culture » (entendre cultivée). Si d'une part, elle soutient ses adhérents dans cette « reconquête des racines » (culture patrimoniale) à travers leurs récits de vie qui alimentent ses publications, de l'autre, elle organise des voyages et des visites au Piémont (culture régionale), en développant également une culture cultivée avec la *Semaine du cinéma italien* et une culture folklorisante qui s'exprime avec le *Marché des Continents*.

Nous verrons si les différentes générations interrogées partagent ou non, les mêmes perceptions que les missionnaires et présidents d'associations, sur leur rôle dans la transmission des héritages linguistiques et culturels.

PARTIE IV-2

ANALYSES ET PROPOSITIONS D'INTERPRÉTATION

des témoignages des acteurs de la sphère privée

Dans cette partie, nous allons analyser le Corpus 2, constitué des témoignages d'acteurs de la migration et issus de la migration dans le cadre de la sphère privée afin de répondre à une autre partie de nos questionnements de départ : soit quelles sont les raisons, les logiques internes au cercle familial, amical et social qui expliqueraient des comportements divergents face à « la langue et culture italiennes » chez de jeunes adultes de troisième génération, issus de familles italiennes du Mezzogiorno immigrées dans les années 50/60, en Vaud (Suisse) et en Savoie (France) ?

Dans ce but nous avons recueilli les témoignages de deux familles en Vaud et en Savoie sur trois générations dans chaque famille, G1, G2 et G3 :

A Nyon :

- deux couples de grands-parents (G1) ;
- deux couples de parents (G2) ;
- deux jeunes adultes (G3), soit les petits-enfants, entre 17 et 24 ans, ayant fréquenté les LCO à Nyon dans les années 2005-2010 et résidant dans le district de Nyon.

A Chambéry :

- deux couples des grands-parents (G1)
- deux couples de parents (G2)
- deux jeunes adultes (G3), du même âge, ayant fréquenté les ELCO-(ELVE) d'italien, et résidant dans l'agglomération chambérienne.

Nous identifierons et tenterons de typifier chez nos témoins des trois générations :

- leurs profils et parcours ; leur expérience de migration puis de sédentarisation pour la G1, et dans certains cas la G2;
- leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues et à l'étranger ;
- leurs représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes » ;
- leurs représentations de la France ou de la Suisse, des Français ou des Suisses ;
- leurs représentations des immigrés, de leurs descendants, de leurs modes d'intégration et d'identification;
- leurs représentations des stratégies de transmission de la « langue et culture italiennes » auprès des générations suivantes et de leur rôle dans cette transmission.

CHAPITRE 1. ANALYSES DES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DE LA G1 À NYON

1.1. Le 1^{er} couple de la G1 à Nyon : Renato et Clelia

Les langues de l'entretien

Il nous paraît important de signaler que si Renato a mené son entretien dans les deux langues, faisant partie de son modeste répertoire, selon ses niveaux de compétence : d'un côté l'italien soit « *come io lo so!* » (trad. tel que je le connais!) et le français, tel qu'il l'a appris dans son contexte professionnel, en tant que « roustier » sur les chantiers. Clelia a voulu mener l'entretien entièrement en Italien, mais avec plusieurs expressions renvoyant à son *dialetto* d'origine.

1.1.1. Leurs profils et parcours

Renato et Celia proviennent tous deux de Bagnoli Irpino, un petit village de montagne de la *provincia* d'Avellino, une des cinq de la Campanie¹⁶⁰⁵. La plus grande partie de ses communes font partie du district historico-géographique de l'Irpinia, un territoire montagneux qui a conditionné, depuis des temps anciens, l'histoire économique de cette région vouée prioritairement à des pratiques silvo-pastorales. Ce qui en fait une région pauvre où la population, pour lutter contre la misère, s'est vue contrainte d'émigrer¹⁶⁰⁶, ce qui a eu pour conséquence que la *provincia* d'Avellino a été la première région de Campanie qui s'est vidée régulièrement de ses habitants dès la fin du XIX^{ème} siècle et tout le long du XX^{ème} siècle¹⁶⁰⁷.

- Renato : un parcours dominé par la misère

Renato avait sept ans quand il a perdu sa mère. Son père, berger, se remarie et ce sont « la matrigna » (trad. la belle-mère) et sa grand-mère qui s'occupent du jeune garçon. Quant à sa scolarité, il déclare avoir fréquenté l'école élémentaire jusqu'à la deuxième année¹⁶⁰⁸, imputant ce

¹⁶⁰⁵ Site officiel de Bagnoli Irpino <http://www.irpinia.info/sito/towns/bagnoli/bagnoli.htm>

Con una superficie di 7.0171 ha quasi completamente ricoperti da boschi, a 654 metri s.l.m. ed a 39 chilometri da Avellino. (trad. Avec une superficie de 7,0171 hectares, presque entièrement recouverte de bois, à 654 mètres d'altitude et à 39 kilomètres d'Avellino)

¹⁶⁰⁶ GRAZIANO C. , MOLINARO F. , DI VITO A., GRIECO E. – MILETTI V. M. (date non indiquée), *Bonito e i suoi figli nel mondo, Storie di emigrazione in Irpinia*, Prefazione di Walter De Pietro, p. 5 ; CIOFFI L., *Emigrazione giovanile in Irpinia begli anni della crisi*, Tesi di laurea a.a. 2016/17, Università degli studio di Napoli «Federico II », pp. 14-20.

Les premières migrations remontent à la fin du XIX^{ème} siècle, après l'Unité de l'Italie. De 1892 à 1915, plus de 220.000 Irpini ont émigré vers diverses régions du monde : d'abord en Amérique (du nord et du sud) puis de 1955 à 1970 en Europe (Suisse, France, Belgique et Allemagne).

¹⁶⁰⁷ RICCIARDI T., « La diaspora diventi una risorsa : il caso della provincia di Avellino » dans *Archivio dell'emigrazione italiana*, 2011, Vol. 9, n.13, Risorgimento ed migrazione, pp. 85-89.

¹⁶⁰⁸ Rappel : lorsque Renato, en 1948, était censé débiter l'école élémentaire, la jeune Constitution italienne venait de promulguer l'école obligatoire pendant huit ans. Mais cette mesure n'a pas touché Renato qui vivait dans un contexte rural pauvre entraînant le plus souvent l'abandon de l'école avec pour répercussion un taux élevé d'analphabétisme. Voir le Cadre contextuel sous Politiques éducatives en Italie.

temps très court au fait qu'il avait « *na tête un peu dure !* » mais aussi d'avoir dû garder les moutons « *après l'école* ». Malgré des souvenirs flous, nous avons compris que Renato a fréquenté l'école jusqu'à la deuxième année et qu'il a probablement continué l'école jusqu'à la *Scuola di avviamento professionale*¹⁶⁰⁹, mais de manière discontinue, comme c'était souvent le cas à l'époque pour la plupart des jeunes qui devaient travailler à la ferme ou aux champs. Renato décrit cette situation ainsi : « *Mon père me portait avec lui (...) je donnais un coup de main (...) comme les gosses (...) c'est pas du travail, c'est juste pour faire compagnie quoi !* ». C'est cette pratique précoce du pastoralisme qui est à l'origine de son quasi analphabétisme. Les enfants étaient considérés dans leurs familles, surtout par leurs pères, « *padri e padroni* » (trad. à la fois pères et patrons), comme :

« *proprietà esclusiva e buoni solo come braccia e gambe da utilizzare per lavorare nei campi o ad accompagnarli nella transumanza di greggi di pecore, di capre* »

(trad. propriété exclusive constituant que des bras et des jambes pour travailler dans les champs ou pour les accompagner dans la transhumance de troupeaux de moutons, de chèvres)¹⁶¹⁰.

Un phénomène qui s'amplifie avec la fondation du nouvel Etat italien et dure jusqu'à la moitié du XXème siècle. Un film représentatif a été réalisé par Paolo et Vittorio Taviani en 1977¹⁶¹¹, intitulé « *Padre e Padrone* »¹⁶¹² où les événements se déroulent en Sardaigne, dans les années 40 : il raconte l'histoire d'un jeune berger arraché de l'école par son père, pour l'aider à s'occuper des moutons, le condamnant ainsi à l'analphabétisme jusqu'à l'âge de vingt ans. C'est bien dans ces logiques économiques et patriarcales que s'inscrit l'enfance du jeune Renato. Cependant si, dans le film, le héros s'inscrit dans l'armée qui lui permet d'apprendre à lire et à écrire dans un italien standard et d'acquérir une culture générale, pour Renato cette ouverture n'a pas été possible car il ne semble pas avoir effectué son service militaire¹⁶¹³. En outre, dans les années 50/60, les *dialetti* étaient encore très répandus dans le Mezzogiorno (presque 80% de la population)¹⁶¹⁴, de ce fait apprendre l'italien pour Renato ne constituait pas un objectif ; il lui fallait d'abord « manger » et donc gagner sa vie.

- **Clelia : un parcours dominé par la pauvreté**

Clelia provient d'une famille nombreuse, c'est la quatrième sur sept enfants¹⁶¹⁵. Ses parents étaient des paysans. Son père, en raison d'un état de santé fragile, conséquence de la guerre, ne pouvait travailler de façon régulière et sa mère devait s'occuper des enfants, ce qui fait que ce seront les aînés qui prendront la relève dans les champs.

Quant à sa scolarité, elle déclare avoir fréquenté l'école jusqu'à la « *quarta elementare* » (trad. CM1), elle n'a pas pu continuer car il fallait aider les parents à la ferme :

¹⁶⁰⁹ *Idem*

¹⁶¹⁰ CAMUSO A., « Bagnoli Irpino, 90 anni fa, terra di bambini migranti e di infanzia negata », in *Fuori dalla Rete*, gennaio 2018, anno XII, n.1.

¹⁶¹¹ Le film est tiré du roman autobiographique de l'écrivain Gavino LEDDA, originaire de Sardaigne, *Padre padrone. L'educazione di un pastore*, publié en 1975, par la Société d'édition Feltrinelli.

¹⁶¹² TAVIANI P. & V., *Padre padrone*, 1977, Ed. Cappelli, p.12. Ce film a participé au festival de Cannes en 1977 et a obtenu plusieurs prix : la Palme d'or comme meilleur film et l'International Critic's Prize by the F.I.P.R.E.S.C.I.

¹⁶¹³ Les raisons pour lesquelles Renato n'a pas fait le service militaire, alors qu'il était obligatoire à cette époque, ne sont pas claires. Avait-il été déclaré inapte au service militaire et donc dispensé de cette obligation ?

¹⁶¹⁴ Voir le Cadre contextuel

¹⁶¹⁵ Clelia a cinq sœurs et un frère.

« *Gia da piccolini eh! andavamo tutti quando era tempo delle castagne, si ramazzavano (...) poi si dovevano seccare, sceglierle* »

(trad. Déjà petits, hein! On allait tous au moment de la récolte des châtaignes, on les ramassait (...) puis il fallait les faire sécher, les sélectionner).

Giuseppe Iuliano va dans ce sens: « Già da piccoli (i bambini) vengono utilizzati nelle attività domestiche, nel pascolo di piccoli greggi, nella raccolta dei frutti ». (trad. Dès l'enfance (les enfants) sont utilisés dans les activités domestiques, dans le pâturage de petits troupeaux, dans la récolte de fruits)¹⁶¹⁶. Dans de telles situations, comment pouvait-elle fréquenter l'école régulièrement ? C'est dans ces contextes ruraux, en lien avec une conception traditionnelle du rôle de la femme qui à l'époque correspondait à celui d'épouse, de mère et de main-d'œuvre à la ferme, que s'est inscrite l'enfance de la jeune Clelia.

1.1.2. Leurs représentations de leur expérience migratoire

Comme nous l'avons explicité dans le Cadre théorique, émigrer ne va pas de soi et n'est pas toujours un libre choix mais de nombreux facteurs externes (économiques, politiques migratoires¹⁶¹⁷) mais aussi internes (familles, réseaux) interviennent dans la prise de décision.

- Renato : un départ encouragé par un ami déjà émigré

Si le « choix » d'émigrer de M. Renato relève des divers facteurs mentionnés ci-dessus, il évoque, pour sa part, un effet d'émulation collective et d'une image idéalisée de ces pays d'immigration, qui s'est construite au fil des années à travers les récits de ses compatriotes. Renato dit avoir été séduit par ce « rêve américain » :

« *A ce moment-là il y avait (...) la misère, tout le monde sont migrés ! (...) Pourquoi les gens ont été en Amérique ? (...) Sont été là-bas pour changer la vie, c'était meilleur ! (...) la vie ça a changé !* ».

Les migrants, comme le souligne Annalisa Maitilasso, « sont souvent poussés à construire un récit en cohérence avec la résonance symbolique de leur expérience (...), de présenter leur migration comme une réussite. »¹⁶¹⁸. Cependant si les récits migratoires en terre américaine avaient suscité en lui l'envie de la découverte, c'est vers la Suisse qu'il se tourne. C'est un « *copain* » du village qui travaillait en Vaud qui l'encourage à le rejoindre en faisant miroiter les conditions de salaire : « *Viens on va te faire le contrat, on va essayer comment ça va ! (...) toi là-bas peut-être ce mois-là tu vas gagner deux-trois cents par mois que là-bas peut-être il faut une année* ». Il obtient pour lui un contrat de travail en Vaud.

C'est donc dans ces conditions que Renato quittera son village, à l'âge de vingt ans, en 1962, afin « *d'essayer la Suisse* » perçue comme une nouvelle Terre promise, car « *à ce moment-là, dans le*

¹⁶¹⁶ IULIANO G., 1982, « Saggio: la civiltà contadina in *Irpinia* » dans la *Rassegna economica* n. 3-1993, p.19.

¹⁶¹⁷ Nous nous référons à l'Accord de 1948 signé entre l'Italie et la Suisse concernant les travailleurs immigrés italiens en Suisse, qui restera en vigueur jusqu'à l'Accord de 1964 (en vigueur depuis 1965).

¹⁶¹⁸ MAITILASSO A., 2014, « « Raconte-moi ta migration » » dans *Cahiers d'études africaines*, pp.213-214. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/17655>

village il y avait la miseria (...) il y avait pas grand-chose, j'avais pas de boulot » Ces situations constituaient une motivation fondamentale à une fuite (obligée) du pays et la Suisse représentait alors le lieu d'attraction par excellence, comme il le dit lui-même : « *Le moment qui s'est sorti... l'émigration en Suisse c'était un boum et c'était déjà soixante-deux soixante-trois* ».

- **Clelia : un départ organisé par la fratrie déjà émigrée**

Pour Clelia, ce sera le réseau familial proche qui jouera un rôle déterminant dans sa « décision ». C'est grâce à son frère et à sa sœur qui avaient émigré en Suisse avant elle, qu'elle a pu obtenir un contrat de travail. Ils avaient eux-mêmes bénéficié auparavant du soutien de compatriotes déjà établis qui les avait aidés à entrer dans le pays : « *Dei paesani già qui che hanno venuto i primi, hanno fatto e facevano i contratti a chi voleva emigrare qui in Svizzera* » (trad. des villageois, les premiers venus, qui ont trouvé des contrats à ceux qui voulaient émigrer en Suisse). Clelia n'avait que dix-sept ans lors de son départ¹⁶¹⁹, et était soumise à la *patria potestà* (trad. l'autorité parentale, en particulier du père)¹⁶²⁰, un statut qu'elle maintiendra à l'étranger jusqu'à sa majorité en 1964. Clelia ne s'occupera de rien, ni du voyage, ni du contrat, ni du logement. Elle a vécu la séparation d'avec sa famille, ses amis, son village comme un véritable « déchirement » affectif : « *si piangeva tanto quando si lasciavano i genitori (...) le sorelle più piccole... quando si partiva (...) ti chiudeva proprio lo stomaco* » (trad. on pleurait tellement quand il fallait quitter les parents (...) les sœurs plus petites. Quand on partait (...) j'en avais mal au ventre).

- **Renato : l'émigration en Suisse, une destination rêvée**

Renato partira en juin 1962, en train, avec un billet collectif pourvu par la *provincia*, dans le cadre des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Italie de 1948¹⁶²¹. Sa première destination sera Gland où il travaillera comme ouvrier agricole dans une ferme avec le statut de saisonnier, comme la loi de 1931 le prévoyait pour le séjour et l'établissement des étrangers¹⁶²². Parmi ses tâches :

« *Ben le matin là tu nettoyais les vaches (...) il faut enlever la paille, il faut laver les WC (...) il faut tout nettoyer... il faut lever la fumier... après il faut reporter les « chats » dans la campagne, les vaches et se passait la journée comme ça* ».

Il se satisfaisait de ces conditions : « *A ce moment-là en mille neuf cent soixante-deux je gagnais trois cents francs suisses al mois, c'était déjà pas mal ! (...) peut-être qu'en Italie il faut travailler un an (...) ou plus* ». Du fait de son statut, il passait donc six mois en Suisse puis rentrait au village, attendait une nouvelle saison et un nouveau contrat pour repartir¹⁶²³. C'est ainsi qu'il ira en mars 1963 à Nyon pour travailler en tant que manœuvre pour une entreprise suisse de construction, avec un permis B renouvelable, et ceci pour une durée de cinq ans. Il sera ensuite engagé comme

¹⁶¹⁹ Pour atteindre la majorité il fallait avoir 21 ans à l'époque. Ce sera en 1975 que la majorité sera fixée à 18 ans.

¹⁶²⁰ En Italie le passage de la *patria potestà* (sous l'autorité du père) à la *potestà genitoriale* (sous l'autorité parentale) a lieu en 1975 avec la Loi du 19 mai 1975, n.151 « Riforma del diritto di famiglia » lorsque Clélia était déjà majeure.

¹⁶²¹ Nous nous référons ici à l'Accord bilatéral entre la Suisse et l'Italie de 1948, relatif au recrutement des travailleurs immigrés italiens. Une politique qui tendait à privilégier l'engagement de saisonniers.

¹⁶²² Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers de 1931. Rappel : Le *statut de saisonnier* instauré en 1931 prévoyait que les travailleurs viennent en Suisse pour un séjour limité à la durée de la saison de travail « permis A » dans les secteurs de la construction, l'hôtellerie et de l'agriculture. Les prestations des assurances sociales étaient réduites et le regroupement familial était interdit. Voir le Cadre contextuel.

¹⁶²³ La loi prévoyait un système de rotation. Voir le Cadre contextuel.

« rouliste » : « *Je faisais le goudron dans les rues (...) moi j'étais avec une machine* ». Il a fait ce travail pendant trente-huit ans, jusqu'à sa retraite¹⁶²⁴. Il en est encore fier : « *je faisais mon boulot, j'ai jamais eu de réclamations dal patron... il m'a remercié !* ».

- Clelia : l'émigration en Suisse, une destination imposée

Clelia, quant à elle, se rendra à Genève en 1961, une année avant son mari, avec un billet de train pourvu par l'employeur qui l'avait engagée en Suisse, par le biais de sa sœur qui travaillait déjà dans l'entreprise D.¹⁶²⁵ : « *sono venuta con il contratto fatto perché c'era mia sorella già con il contratto fatto alla D. 'na fabbrica di biscotti* » (trad. je suis venue avec un contrat car il y avait ma sœur déjà avec un contrat signé par D., une biscuiterie). Elle obtient un permis de séjour temporaire renouvelable et s'installe les premières années à Genève chez sa sœur mariée.

Après son propre mariage, elle ira habiter pendant quelques mois dans des « *baracche* » (trad. baraques) qu'elle définit comme des « *casettine* » (trad. des petites maisons) que D. louait à ses employées, au coût de trente francs suisses par mois. Elle demeurait « *dentro una stanza, lì cucinavi, lì mangiavi, le docce e i gabinetti erano fuori, dentro i corridoi* » (trad. dans une pièce, où tu cuisinai, tu mangeais, les douches et les toilettes étaient dehors, dans les couloirs). Il n'y avait que des étrangers, des « *Spagnoli... Italiani... Calabresi... Siciliani* (risatina)... *tutto questo mischio qua !* » (trad. Espagnols... Italiens... Calabresi... Siciliens (*rires*)... tout ce mélange-là !). Elle devait travailler dix heures par jour et gagnait à ce moment-là que deux francs de l'heure et en plus « *senza assicurazione, senza niente !* » (trad. sans assurance maladie, sans rien!)¹⁶²⁶. Mais elle était contente car « *in Italia non c'era niente, si lavorava la campagna, la terra, le castagne...* » (trad. J'étais contente, (...) en Italie il n'y avait rien, on travaillait dans les champs, la terre, les châtaignes ...). Clelia faisait aussi des heures de ménage quand elle a connu son futur mari venant du même village ; ils se sont mariés en 1965 en Italie et sont ensuite retournés en Suisse¹⁶²⁷. Ils ont eu deux filles, l'une s'est mariée en Suisse et a eu deux enfants¹⁶²⁸ tandis que l'autre est handicapée. Nous qualifierons ici leur décision d'émigrer comme le « choix de la nécessité ».

1.1.3. Leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues

- Renato : un plurilinguisme bricolé et un français fonctionnel

Ses ressources linguistiques sont constituées de son *dialetto*¹⁶²⁹, appris dans le cadre de sa première socialisation au village. Renato n'ayant pu avoir une scolarisation normale, n'avait pas eu le temps de s'approprier l'italien à l'école, seul lieu d'apprentissage de la langue nationale à

¹⁶²⁴ Que nous avons situé en 2006, à l'âge de 64 ans.

¹⁶²⁵ Recrutée dans le cadre de l'Accord bilatéral entre la Suisse et l'Italie de 1948, comme son mari.

¹⁶²⁶ Selon l'Accord de 1948 (art.18), les travailleurs italiens bénéficiaient des mêmes traitements que les nationaux quant aux conditions de travail et de rémunération ; cependant, en matière d'assurance sociale, rien n'était prévu pour eux (art.19). Il a fallu attendre la Convention de 1962 (en vigueur depuis 1964) pour qu'ils en bénéficient.

¹⁶²⁷ Rappel : La Confédération abandonne progressivement le système de « rotation » au profit de celui de l'intégration, en autorise en 1964 la venue des familles des travailleurs titulaires du permis B. Voir le Cadre contextuel : Les politiques migratoires en Suisse

¹⁶²⁸ Voir plus loin l'analyse des témoignages de sa fille aînée (G2) et de son petit-fils (G3)

¹⁶²⁹ Quand Renato quitte son village en 1961, seuls 18% de la population dans sa région parlaient l'italien, les autres utilisaient seulement les *dialetti*. Voir Les politiques sociolinguistiques en Italie dans le Cadre contextuel

l'époque : « *A l'école t'es obligé à parler l'italien, elle (la maîtresse) te parlait italien et nous on répondait patois.* ». Une lacune qui le mènera tout au long de sa vie à tenter de comprendre cette langue, « *quando uno che parli in italiano lo capisco perfetto* » (trad. quand quelqu'un me parle en italien, je le comprends parfaitement), mais à ne pas le parler correctement ni l'écrire.

Par ailleurs, quand Renato émigrera en Suisse, ce sera trop tard pour lui d'apprendre le français : « *quando sono venuto che ci avevo venti anni* » (trad. quand je suis arrivé, j'avais vingt ans). De toute façon, aucun dispositif d'apprentissage de la langue n'était pensé à l'époque en Vaud pour cette catégorie d'immigrés¹⁶³⁰. Il apprendra donc le français par imprégnation dans son milieu professionnel au contact de ses chefs de chantier suisses : « *allora quel poco che ho preso che il lavoro che facevo andavo sopra i cantieri (...) ci capiamo* » (trad. puis le peu que j'ai (ap)pris que le travail que je faisais, j'allais sur les chantiers (...) on se comprend)

Il s'agit d'une appropriation fonctionnelle de la langue : « *allora pian piano ho preso pure un po' di francese ma sempre praticamente non culturalmente (...)* » (trad. alors puis au fil du temps j'ai aussi (ap)pris un peu de français mais toujours pratiquement pas culturellement). Comme il sera en contact avec d'autres ouvriers immigrés qui utiliseront leur langue ou leur *dialetto*, dont il a appris des bouts, « *un poco lo spagnolo, un po' di quello lì* » (trad. un peu d'espagnol, un peu de ceci) sans en connaître une seule, comme il le dit : « *Per finire parliamo cinquanta lingue e nessuna bene, ecco!* » (trad. pour finir on parle cinquante langues mais aucune correctement, voilà !). Parmi d'autres stratégies de communication, il raconte qu'à l'occasion d'échanges avec les enseignants, il les prévenait en les regardant bien en face :

« *Ecoutez, (...) monsieur (...) mais moi le français, je ne parle pas beaucoup* » « *non, non monsieur mais vous parlez très bien le français !! allora (...) quando la persona la guardo agli occhi, allora mi esprimo abbastanza bene* »

(trad. alors (...) quand je regarde la personne dans ses yeux, c'est là que je m'exprime assez bien!).

Renato se débrouille oralement dans plusieurs langues ce qui lui permet de faire face à des situations professionnelles, administratives quotidiennes. Mais il n'a pas de compétences à l'écrit. On pourrait parler ici de « bricolages » plurilingues et un illettrisme fonctionnel.

- **Clelia : préférence des langues premières et évitement de la langue du pays d'accueil**

Clelia, comme son mari, possède des ressources linguistiques modestes liées à une faible scolarisation. Le *dialetto* est la langue de son milieu familial tandis qu'à l'école « *si studiava e si parlava un po' d'italiano* » (trad. on étudiait et on parlait un peu d'italien) avec laquelle elle a été en contact deux ans de plus que son mari, ce qui n'est pas négligeable. C'est toujours le *dialetto* qu'elle pratique au sein de la famille et avec les amis mais lorsque la situation ou l'interlocuteur réclame l'usage de l'italien, Clelia s'adapte :

« *Se t'incontri con qualcuno che ti parla l'italiano, allora parli una parola in italiano, se incontri qualcuno che è del paese, parli in dialetto* »

¹⁶³⁰ L'apprentissage de l'italien en Suisse dans les cours d'école populaire pour les travailleurs immigrés est proposé par le Ministère des affaires étrangères italien en 1971 (L. 153/71). Bien qu'établi dans ce pays avec sa famille depuis 1965, Renato ne les suivra pas car il n'en avait pas le loisir : « *In quel tempo lì sempre per pensare a lavorare ! Se ci mandano lì, ci facciamo qualcosa !* » (trad. à ce moment-là nous pensions toujours à travailler ! Si on nous envoie là-bas, nous pourrions prospérer !)

(trad. Si tu rencontres quelqu'un qui te parle en italien alors tu parles un peu en italien, si tu rencontres quelqu'un du village, tu parles le *dialetto*).

En Suisse, à la maison, elle s'est toujours adressée à ses enfants en *dialetto* mais elle confesse : « *Il francese, quasi mai !* » (trad. le français, presque jamais !). En revanche, elle affirme avoir toujours utilisé l'italien avec ses petits-enfants lorsqu'elle les gardait quand ils étaient petits, deux ou trois fois par semaine. Comme son mari, elle a appris le français par imprégnation dans son milieu professionnel¹⁶³¹, « *trattando con chi lavoravi* » (trad. en traitant avec qui tu travaillais !). Au fil du temps, elle a appris à comprendre cette langue « *abbastanza* » (trad. suffisamment bien !) et a acquis un niveau basique en français pour exécuter les tâches. Elle se souvient, qu'au début, l'incompréhension de cette langue au travail était ce qui avait été le plus dur : « *Uno ti comanda, non capisci la lingua eh ! M'hai parlato, ma cosa, m'hai detto ?* » (trad. on t'ordonne (des tâches), tu ne comprends pas la langue, hein! Tu m'as parlé, mais qu'est-ce que tu m'as dit ?).

En dehors de ce contexte, elle n'aura pas l'occasion de le parler car elle n'a pas fréquenté d'autochtones, elle n'en avait ni le temps ni l'envie et ses relations se limitaient au minimum nécessaire pour entretenir un bon voisinage :

« *con gli Svizzeri in verità non ho avuto mai contatto con nessuno ! Dove lavoravo, buongiorno, buonasera! (Con i) vicini di casa, bonjour, ça va, ça va pas? »*
(trad. avec les Suisses, en vérité, je n'ai jamais eu de contact avec qui que ce soit! là où je travaillais, bonjour, bonsoir!... avec les voisins, bonjour, ça va, ça va pas?).

Le français est resté pour elle une langue extérieure.

1.1.4. Représentations des Italiens, de l'Italie, de la « langue et culture italiennes »

Une remarque ici s'impose. Lorsque Renato et Clelia parlent de leur village d'origine, c'est à l'Italie entière qu'ils se réfèrent : ces deux entités territoriales s'équivalent, comme l'exprime Renato : « *l'Italie c'est mon pays (...), c'est mon terre, c'est mon village (...)* c'est la même chose le village, l'Italie. (...) ». De même lorsque sa femme rappelle des événements personnels, c'est le terme d'Italie qu'elle utilise : « *ci siamo sposati, in Italia (...) poi ho stato un anno in Italia (...) Siamo stati in Italia al 67* » (trad. nous nous sommes mariés en Italie (...) alors j'étais un an en Italie (...) nous étions en Italie en 67).

Cette réduction métonymique de l'Italie au village traduit un attachement qui est resté très fort chez la plupart des immigrés, comme l'a signalé par ailleurs Padre Francesco de Chambéry¹⁶³².

- Renato : l'Italie, un pays « de voleurs et d'imposteurs »

Renato perçoit son pays (le village), avant son départ, comme un pays pauvre, où régnait la misère, un lieu sans perspectives qui a contraint sa population à émigrer d'abord Outre-Atlantique, ensuite en Europe. Les moyens de transports étaient le reflet de ces conditions économiques désastreuses dans lesquelles se trouvait l'Italie entière : « *In quei tempi lì i treni*

¹⁶³¹ Nous rappelons ici que la plupart des ouvriers/ouvrières employé/es dans le secteur agro-alimentaire en Suisse provenaient des contextes migratoires principalement italiens, à l'époque.

¹⁶³² Voir les analyses des entretiens des missionnaires (1^{ère} partie).

erano (...) con sedili di legno! (trad. A cette époque, les trains étaient (...) avec des sièges en bois (...) le voyage (...) c'était la catastrophe! ». Si de nos jours, la situation en Italie, selon lui, a beaucoup évolué, il y a des facteurs structurels qui minent ce développement, liés à la vie politique et administrative du pays. Renato, qui suit de près l'actualité à la télévision italienne, pense que « *con quei farabutti (...) tutti i giorni succedono quelli casini!* » (trad. avec ces imposteurs (...) il y a tous les jours des ennuis!). Il reproche aux politiciens, aux autorités locales et policières, d'être compromis dans des affaires délictueuses : « *Troppo ladri, (...) arrobano tutti (...) consiglieri (comunali) (...) capo della polizia (...) anche lui è corrotto.* » (trad. ils sont trop voleurs (...) ils volent tous (...) les conseillers (municipaux) (...), le chef de la police (...) lui aussi est corrompu). Il dénonce aussi les dysfonctionnements de la société : le chômage, le manque de sérieux, l'injustice sociale et les écarts économiques abyssaux : « *c'è quello che prende dieci milioni di pensione (...) quello che ne prende cinquecento!* » (trad. Il y a celui qui prend dix millions de retraite (...) celui qui en prend cinq cents!). Il aborde également le sujet de la récente immigration en Italie, en reprochant à l'Etat une mauvaise gestion du phénomène : « *Questo milione di emigranti (di cui ha bisogno l'Italia) me lo deve trattare bene, devi dare una casa, un lavoro... Qua in Italia sono tutti clandestini!* » (trad. ce million d'émigrants (dont l'Italie a besoin) il faut bien me les traiter, du dois leur donner un logement, un travail... Ici en Italie, ils sont tous illégaux!).

- Clelia, l'Italie : images enchantées

Clelia garde un souvenir enchanté de son village qu'elle dépeint de manière idyllique comme il en est d'ailleurs dans toute reconstruction *a posteriori* : « *si stava bene! (...) si usciva e si andava alla chiesa, c'era il cinema (...) all'aperto (...)* » (trad. on sortait et on allait à l'église, il y avait le cinéma (...) en plein air (...) on était bien !).

Pourtant, comme nous le fait remarquer Iuliano, les jeunes-filles, à l'époque, étaient éduquées dans le rôle de « *madre, sposa e ragazza*¹⁶³³ » (trad. mère, femme et jeune-fille), vivaient leur jeunesse soumises, dans un état de quasi privation, « *frenante e reclusoria* » (trad. freinant et enfermé) et sous haute surveillance sociale¹⁶³⁴. Les lieux où il leur était permis d'accéder librement, sans être jugées ou exposées à des regards malveillants, étaient les lieux publics comme l'église, la place du village, le cinéma en plein air, qu'elle fréquentait toujours accompagnée d'une amie.

- Renato et Clelia : la solidarité supplantée par l'immoralité

Renato pense que les Italiens, dans les années 60, bien que plus pauvres, étaient beaucoup plus solidaires qu'aujourd'hui et que la misère avait renforcé les liens sociaux. Lui-même sera sollicité pour convoier des groupes d'émigrants(tes) : « *J'avais deux dames avec moi* », qui allaient en Suisse allemande pour travailler « *à la fabrique de conserves*¹⁶³⁵ » ainsi que « *deux autres dames qu'on a menées à la Suisse français* ». Les relations étaient alors plus respectueuses :

« *Prima c'era quell'affetto, che uno si amava, si voleva bene (...) io se la invitavo (per) un caffè, la invitavo per il cuore e non perché (...) è una bella donna !* »

¹⁶³³ IULIANO G., 1982, «Saggio: la civiltà contadina in Irpinia» dans la *Rassegna economica* N. 3-1993, p.19

¹⁶³⁴ IULIANO G., 1982, *idem*.

¹⁶³⁵ Ces femmes se rendaient dans le canton d'Argovie, l'une à Lenzburg et l'autre à Aarau, pour travailler dans le Groupe suisse Hero spécialisé dans l'industrie agroalimentaire dont le siège est implanté à Lenzburg.

(trad. avant il y avait ce rapport affectif, on s'aimait bien (...) si je vous invitais pour un café, je vous invitais de bon cœur et pas parce que (...) vous êtes une belle femme!).

Selon lui, les rapports à l'autre sont devenus ambigus voire malveillants et seuls des comportements sexistes et machistes prédominent : « *Ogni si va troppo di malignità della persona, la pensano sempre che... !* ». (trad. aujourd'hui, il y a trop de malignité sur les personnes (surtout envers les femmes), ils pensent toujours que...!). Clelia pense aussi que les « *paesani* » (trad. villageois), établis en Suisse, étaient, à l'époque, beaucoup plus solidaires que de nos jours. Elle dépeint ses compatriotes comme des personnes toujours prêtes à aider ceux qui cherchaient du travail : « *Facevano i contratti a chi voleva emigrare qui in Svizzera* » (trad. ils faisaient les contrats à ceux qui voulaient émigrer ici en Suisse). C'est grâce à cette « chaîne migratoire » qu'une partie de sa famille et elle-même ont pu partir.

Auraient-ils été influencés par des émissions diffusées à la télévision italienne, que sa femme et lui regardent régulièrement¹⁶³⁶, où l'on voit « apparaître constamment de jeunes *Veline* et/ou d'autres show-girls, toujours plus belles ou plus vulgaires à quelconque heure de la journée devant le regard des enfants, des grands-parents et de toute la famille » ?¹⁶³⁷ ou encore par les films « *cinepanettoni* »¹⁶³⁸, définis comme :

« *cinici, volgari e sessisti, per il loro continuo esibire umorismo (...) condito con la condotta immorale dei suoi protagonisti e la presenza sempre più ingombrante di nudità femminili ?* »
(trad. cyniques, vulgaires et sexistes, par leur humour (...) agrémenté de la conduite immorale de ses protagonistes et de la présence de plus en plus lourde de la nudité féminine ?)¹⁶³⁹.

1.1.5. Représentations de la Suisse, des Suisses

Renato et Clelia sont pleins de gratitude envers la Suisse, un pays qui leur a fourni du travail et qui leur a donné « *da mangiare* » (trad. qui les a nourris). Renato a une vision positive de la Suisse où il est heureux de vivre depuis cinquante-cinq ans et Clelia décrit la Suisse comme un pays où « *tutto di bello, è normale !* » (trad. tout est beau, c'est normal !).

- Renato : entre reconnaissance et lucidité

Renato apprécie le système garantissant la stabilité économique, la sécurité sociale, le contrôle, mais surtout le sens de l'organisation dans l'emploi et le système de santé qui touche également le domaine de la migration. Les conditions de travail sont très bonnes et toujours clairement définies. La Suisse est décrite comme un pays qui garantit le respect des droits, mais en

¹⁶³⁶ RICCIARDI T., 2013, *Associazionismo ed emigrazione: Storia delle Colonie Libere e degli Italiani in Svizzera*, Ed. Laterza & Figli SPA, Ch. 4. En Suisse, le premier programme télévisé italien « *Un'ora per voi* », diffusé par la télévision suisse italienne (TSI), remonte à 1964. Jusqu'au 1^{er} mars 2009, la Radiotelevisione Svizzera di lingua Italiana (RTSI), était répartie entre la (RSI) Radio svizzera di lingua italiana (1936) et la (TSI) Televisione svizzera italiana (1958).

¹⁶³⁷ BONNARDEL E., « Société - Les femmes-objets de la télévision italienne » dans *Le Petit Journal.com* du 18 janvier 2011.

¹⁶³⁸ Il s'agit d'un néologisme italien pour une série de films comiques diffusés depuis 1983 dans les cinémas à la période de Noël. Ils se caractérisent par une comédie crue, répétitive et parfois démente, très populaire auprès du public.

¹⁶³⁹ ZAMBON E., « Vacanze di Natale, la storia di un fenomeno trash tutto italiano: il cinepanettone » dans *Mondo Fox* du 5 décembre 2017.

contrepartie exige le respect des règles établies. Par ailleurs, si notre témoin perçoit les Suisses comme bienveillants, il les voit aussi comme « furbi » (trad. retors). Il fait ici allusion au contrôle médical à la frontière¹⁶⁴⁰ auquel étaient soumis tous les travailleurs saisonniers à leur entrée en Suisse pour vérifier leur aptitude au travail¹⁶⁴¹. Selon lui, il existe aussi une *mafia* en Suisse mais elle est plus discrète et n'affecte pas les intérêts des ouvriers comme en Italie :

« qui quando arrivi in pensione ti mandano le carte (...) Signore da tale mese lei è pensionato (...). In Italia devi (...) andare da un consulente (...) perché una metà se la deve prendere lui! »

(trad. quand tu arrives à la retraite, ils t'envoient les papiers (...) Monsieur, depuis tel mois, vous êtes à la retraite! En Italie, vous êtes obligé (...) d'aller chez un consultant (...) qui vous prend une bonne moitié (du premier salaire)!).

Un double regard qui intègre la reconnaissance, l'admiration envers un système performant, soulignant ses points forts sans pour autant en dissimuler ses points faibles.

- Clelia : entre reconnaissance et critique

Nous avons repéré chez elle également un sentiment ambivalent envers la Suisse. D'un côté elle apprécie les mesures de contrôle adoptées par les autorités, en particulier la visite sanitaire à laquelle étaient soumis tous les étrangers : « *se uno deve entrare in un'altra città, (...) ti devono controllare no ?* » (trad. Si quelqu'un doit entrer dans une autre ville (...) on doit te contrôler, non ?). Elle rappelle que, à son arrivée, elle n'avait que 17 ans et avait « *lavorato subito come sono arrivata!* » (trad. travaillé tout de suite dès mon arrivée !), qu'elle et son mari avaient pu bénéficier des logements à Genève fournis par leurs employeurs, dès leur mariage en 1965, dans ces petites maisons louées par Doria, et plus tard, en 1968, au retour d'Italie dans un appartement à Nyon, où « *il padrone dove lavorava (mio marito) che ha fatto il batimento apposta per gli operai* » (trad. c'est le patron où travaillait (mon mari) qui a construit le bâtiment rien que pour ses ouvriers), qu'ils louent depuis presque cinquante ans.

En revanche, elle critique les conditions de travail et de rémunération au début : dix heures par jour, salaires modestes (deux francs de l'heure), « *senza assicurazione, senza niente* » (trad. sans l'assurance sociale, sans rien). En outre, elle remet en question les lois restrictives auxquelles étaient soumis les saisonniers qui l'avaient contrainte à rester pendant un an en Italie :

« ho stato un anno in Italia, che avevo la bambina piccola e non potevo stare qua, perché era stagionale mio marito, e prima dovevano lavorare per cinque anni per prendere il permesso, ci sono i permessi A C B. »

(trad. j'ai été en Italie pendant un an, ma fille était petite et je ne pouvais pas rester ici car mon mari était saisonnier, et avant il devait travailler pendant cinq ans pour obtenir le permis, il y a les permis A C B¹⁶⁴²).

¹⁶⁴⁰ PAUCHARD O. & MARIANI D., « Interdit aux chiens et aux Italiens » dans *Swissinfo.ch* du 27 juillet 2010. D'après un témoignage de Maria Paris, en 1946, lors de son voyage en train de Milan à Lausanne. Arrivés à la gare de Briga, tous les émigrés italiens devaient se déshabiller dans deux hangars tristes et prendre une douche avant d'être aspergés de DDT et passer la visite médicale consistant en une prise de sang et une radiographie des poumons.

¹⁶⁴¹ Le contrôle sanitaire faisait partie de l'Accord de 1948 (art.15) puis de l'Accord de 1964 (art. 14) et est « *limité au strict nécessaire* ».

¹⁶⁴² Voir les politiques migratoires en Suisse dans le Cadre contextuel. Il s'agit d'un sujet sensible qui a fait l'objet d'un grand nombre de revendications syndicales et de négociations qui ont abouti à l'Accord de 1964. Son mari est arrivé

- 1.1.6. Leurs perceptions de leurs modes d'intégration et d'identification

Renato et Clelia sont tous deux fortement attachés à leur village mais ils vivent différemment leurs rapports à ce pays d'origine ce qui entraîne des identifications et des comportements parfois divergents (du moins dans les discours) dans le pays d'immigration.

- Renato : des attaches fortes à sa terre natale

Renato se sent profondément, nous devrions dire viscéralement, lié à son pays natal : « *L'Italie, c'est mon pays, c'est mon village (...) la mia terra e la mia patria... è sempre l'Italia !* » (trad. c'est ma terre et ma patrie... c'est toujours l'Italie!) ». Le terme « terre », récurrent dans son témoignage, assume chez lui une double connotation : il représente métaphoriquement, comme pour la plupart des émigrants italiens, le « chez soi », associé à ses racines, à ses attaches premières, le lieu où la plupart des immigrés ont leur sépulture, comme l'illustre Renato : « *se io muoio qui, ho detto a mia moglie, tu mi devi portare a mia terra (...) io ti lascio i soldi però tu mi devi portare al mio paese!* »¹⁶⁴³. (trad. si je meurs ici, j'ai dit à ma femme, tu dois me ramener vers ma terre (...), je te laisserai l'argent mais tu dois me ramener dans mon pays!). De l'autre, ce terme renvoie aux contacts directs, charnels, avec la terre en tant que fils de berger. Un attachement qui s'exprime métaphoriquement non seulement par le sol mais aussi par le sang : « *Je m'ai fait suisse mais le sang c'est toujours italien* ». Les liens avec ses compatriotes sont, après cinquante-trois ans d'absence, encore très forts, résistant à l'épreuve du temps : « *il y a des gens qui te connais, t'es né là-bas, c'est ton village, quoi!* ». En Suisse il dispose d'un réseau assez dense mais l'investissement affectif n'est pas le même : « *Il y a des gens qui te connais mais c'est pas la même chose !* ».

- Clélia : entre idéalisation et déception

Quant à Clelia, bien qu'elle exprime un attachement également très fort envers son pays natal, « *e sempre il tuo Paese, che ci tieni !* » (trad. c'est toujours ton pays auquel tu tiens !), elle le considère comme un endroit qui ne peut offrir aucune perspective : « *il lavoro ce n'era poco, solo con la terra si andava avanti* » (trad. il n'y avait que très peu de travail, la seule ressource était la terre).

Dans sa relation au village, on repère des perceptions mitigées qui alternent entre exaltation et déception. Ces sentiments contradictoires, exprimant tantôt la joie « *è sempre il tuo paese, che ci tieni (...) quando vai, vai con contentezza, con felicità!* » (trad. c'est toujours ton pays, auquel tu tiens (...) quand tu y vas, tu y vas avec joie et bonheur!), tantôt le désarroi : « *Quando vai in Italia sei forestiero!* » (trad. quand on va en Italie on est des étrangers !).

Ce sentiment de « n'appartenir à aucun lieu, aucun temps, aucun amour »¹⁶⁴⁴ correspond à un conflit récurrent qu'on retrouve chez tous les immigrés italiens au moment du retour au village, qu'il soit temporaire ou définitif. Le thème de « cette double étrangeté » a nourri toute une littérature.

en Suisse en 1962, comme saisonnier (Permis A) ; Salvatore obtiendra en 1963 un Permis B annuel renouvelable, avant de bénéficier des avantages de l'Accord de 1964, qui lui donnera droit à la couverture sociale et au regroupement familial. Il a dû attendre 5 ans. Il obtient son autorisation d'établissement en 1968 (après cinq ans de permis B) et ce n'est qu'à cette date que sa femme pourra le rejoindre avec sa fille en Suisse. Ce permis A sera aboli en 2002.

¹⁶⁴³ Voir le Cadre théorique.

¹⁶⁴⁴ KRISTEVA J., 1989, *Etrangers à nous-mêmes*, Paris, Gallimard, p.18.

- Renato : des loyautés en tension

Nous avons repéré chez Renato un sentiment constant de culpabilité vis-à-vis des Suisses, par crainte d'être perçu déloyal envers un pays qui lui a fourni l'opportunité de « changer sa vie », lui accordant même la nationalité : « *Non cio (ho) nulla da vedere per l'Italia perché (...) a me la pensione me la danno in Svizzera* » (trad. je n'ai rien à voir avec l'Italie car (...) je perçois ma retraite en Suisse). Il ne cesse de prendre ses distances vis-à-vis de l'Italie tout en revendiquant son attachement au village : « *bien sûr les valeurs italiennes (...) je veux pas critiquer la Suisse (...) che mi ha dato da mangiare* (trad. qui m'a donné à manger) (...) *j'ai venu en Suisse, j'ai changé ma vie non posso criticare gli Svizzeri, però l'Italia è l'Italia è mia terra!* » (trad. je ne peux pas critiquer les Suisses mais l'Italie c'est l'Italie! c'est ma terre!).

Si nous percevons un élan spontané quant aux préférences alimentaires, Renato est immédiatement freiné par un sentiment de culpabilité :

« *Ah no, no, no, italiana, italiana ! Perché la cucina Svizzera non ci andiamo tanto appresso (...) in Italia si mangia molto bene ! (...) non è che qui in Svizzera non si mangia bene, è per loro ma per noi cambia, non è che dico che si mangia male (in Svizzera), no!* »
(trad. Ah non, non, non, italienne, italienne! parce que la cuisine suisse, n'est pas pour nous (...) en Italie on y mange très bien ! ce n'est pas qu'en Suisse on ne mange pas bien, mais c'est pour eux, pour nous ça change, ce n'est pas que je dis qu'on y mange mal, non!).

Quant aux émissions suivies à la télévision, Renato dit spontanément : « *toujours italienne franchement ! ah ma femme et moi toujours italienne... comme nous ont mis la première, la deuxième, la quatrième, la cinquième italienne, Rai un, Ra deux, Rai trois...* », pour ensuite se rétracter : « *ah! on regarde aussi sur la (télé) suisse* ».

- Clelia : des préférences assumées

A l'opposé, Clelia n'hésite pas à exprimer ses propres préférences culturelles, qui vont bien au-delà des valeurs des pratiques transmises par sa mère, et fait partager son culte de la cuisine régionale à son mari, ses enfants, ses petits-enfants. Elle revisite tout son répertoire culinaire :

« *Cucino tutto italiano, solo italiano come faceva mia mamma... i « ravaiuoli » (...) ragù, pasta e fagioli, pasta e patate, patate e fagioli (...) melanzane, lasagna, « richiettelle » (...), « cecaluccoli », « nocchettine » (...) perfino il pane fatto in casa come lo facevano cento anni fa, (...) la pizza come la facevano cento anni fa!* »
(trad. Je cuisine tout italien, seulement italien comme faisait ma mère... les « ravaiuoli » (...), ragù, pâtes et haricots, pâtes et pommes de terre, pommes de terre et haricots (...) aubergines, lasagnes, richiettelle (...), cecaluccoli, nocchettine, (...) même le pain maison comme on le faisait il y a cent ans (...) je fais la pizza comme on la faisait il y a cent ans!).

Clelia regarde uniquement la télévision italienne et déclare sans complexe : « *quella Svizzera quasi mai!* » (trad. la télévision suisse, jamais!).

- Renato et Clelia : une vie sociale en système clos

Quant aux liens sociaux dans le pays d'accueil, le couple n'a construit aucune relation significative avec les Suisses et fréquentent exclusivement les réseaux associatifs italiens, participent aux voyages en Italie et à l'étranger, organisés par les associations religieuses et culturelles et suivent

la messe célébrée par la Mission catholique de Nyon. Des attaches qui, après plus de cinquante ans de vie en Suisse, sont restées profondes, malgré le choix de fuir un pays pauvre qui ne leur a rien donné. Renato confesse : « *si j'avais du boulot à l'Italie ou j'avais na bonne voie, je restais là-bas* ».

Clelia, pour sa part, privilégie les liens familiaux, parce qu'elle appartient à une famille nombreuse, « *eravamo tutti qui, sei a sette sorelle, fratelli, nipoti, allora ogni festa, ogni compleanno, matrimonio, battesimo, comunione, cresima siamo stati sempre impegnati l'uno con l'altro (...) se ci mettiamo tutti fratelli, sorelle, cognate, nipoti, già abbastanza sufficiente!* »

(trad. nous étions tous là, de six à sept sœurs, frères, petits-enfants, alors, à chaque fête, à chaque anniversaire, mariage, baptême, communion, confirmation, nous avons toujours été impliqués les uns avec les autres (...) lorsque nous nous mettons tous (ensemble) frères, sœurs, belles-soeurs, petits-enfants, nous nous suffisons à nous-mêmes !)¹⁶⁴⁵.

Cette suprématie des liens familiaux contredit les analyses d'Alessandro Pizzorno, qui fait remarquer que les familles patriarcales issues de l'Irpinia, ont rompu plus tôt que dans les autres régions du Mezzogiorno avec les liens traditionnels entre les générations¹⁶⁴⁶, sous le poids de l'industrialisation et de l'émigration, pour faire place à une structure moderne de type nucléaire. S'il y a bien eu éclatement structurel et dispersion géographique de la famille, surtout à travers les exodes et les migrations, où les familles et les compatriotes (souvent venant du même village) ont assuré la chaîne migratoire évoquée plus haut, la tendance a été de recréer des liens et des réseaux similaires à ceux vécus dans le village.

- Renato et Clelia : le retour impossible

Renato, à la retraite depuis neuf ans, souhaiterait rentrer au village, un projet qu'il n'a pu réaliser en raison de sa fille : « *la gamine (...) un peu handicapée qu'elle va ici à l'Institute, là, alors je résiste finché* (trad. jusqu'à) *je peux, autrement j'avais rentré quoi !* ». Clelia a aussi envisagé un retour au village mais a également renoncé à cause de leur fille handicapée. Une autre raison, selon elle, aurait contribué à l'abandon du projet, est liée au décès de ses parents : « *se non ce ne siamo andati (in Italia) quando c'erano i genitori non ce ne andiamo più! (...) adesso ormai non c'è più nessuno non ti attira più* » (trad. si on n'est pas partis (en Italie) quand les parents étaient là on ne partira plus! (...) maintenant il n'y a plus personne, ça n'attire plus).

En compensation, le couple se rend à Bagnoli deux fois par an et y restent pendant un mois ou plus. Renato considère ces séjours comme vitaux.

1.1.7. Leurs perceptions de leurs stratégies de transmission de la « langue et culture italiennes » auprès de leurs descendants

La transmission de la langue/des langues se fait de manière implicite ou explicite, par imprégnation directe, au contact des langues qui sont usitées dans le milieu familial et dans la

¹⁶⁴⁵ Voir la notion de famille et son évolution dans le Cadre théorique.

¹⁶⁴⁶ PIZZORNO A., *Comunità e razionalizzazione*, Einaudi, Torino, 1960, pag. 187.

sphère privée. De même pour « la culture », conçue dans sa dimension anthropologique¹⁶⁴⁷, soit comprenant « l'ensemble de valeurs, normes, croyances, règles, conduites »¹⁶⁴⁸.

- **Transmission volontaire de leurs langues**

Renato fait remarquer qu'il pratique volontairement au sein de sa famille les trois langues « *né più né meno* » (trad. ni plus, ni moins), celles qu'il a d'ailleurs utilisées dans l'entretien, soit « *un poco in Italiano, un poco in dialetto, un poco... (in francese)* » (trad. un peu en italien, un peu en *dialetto*, un peu en... (français)). En dehors du dialecte, il a quelques bases en italien, n'ayant pas pu l'apprendre formellement, ce qui ne l'empêchera pas de l'utiliser avec ses enfants et petits-enfants : « *Io (g)li parlo in italiano, però (...) come io lo so!* » (trad. je leur parle en italien, mais (...) tel que je le connais!). Quant au français, l'ayant appris par contact au travail, il en a acquis une compétence basique et fonctionnelle.

Clelia rappelle que la langue qu'elle utilisait quand ses enfants étaient petits, était « *sempre il dialetto* » (trad. toujours le *dialetto*). En revanche, quand elle gardait ses petits-enfants deux ou trois fois par semaine, c'était en italien qu'elle s'adressait à eux, un italien marqué par un accent dialectal et par des interférences lexicales ou morphosyntaxiques avec leur dialecte.

Les médias sont aussi un canal privilégié de diffusion de l'italien standard à travers la radio et la télévision italiennes que le couple écoute régulièrement depuis l'introduction de « *la première (chaîne), la deuxième, la quatrième, la cinquième italienne, RAI un RAI deux RAI trois !* », sans pour autant exclure les chaînes de la Suisse romande.

C'est donc un mélange de langues, *dialetto*, italien, français, utilisés en alternance permanente, qui circule au sein de leur foyer et que leurs enfants puis petits-enfants, qu'ils s'identifient ou non à ces langues, ont incorporées par imprégnation quotidienne.

- **Pratiques linguistiques « à géométrie variable » chez leurs descendants**

Le couple aurait donc transmis intentionnellement le *dialetto* et l'italien à leurs enfants et petits-enfants afin de maintenir les liens avec le pays :

« *abbiamo parlato volutamente un po' il dialetto e un po' l'italiano (...) mi fa piacere quando loro si tengono anche un po' di contatti con l'Italia !* »

(trad. nous avons délibérément parlé un peu de *dialetto* et d'un peu d'italien (...) je suis heureux quand (ma fille¹⁶⁴⁹ et mes petits-enfants) maintiennent des contacts avec l'Italie),

Mais ce choix a été fait pour offrir un atout supplémentaire avec l'italien à leurs petits-enfants, surtout s'ils prévoient de retourner un jour en Italie : « *A parlare due lingue fa sempre bene!* » (trad. parler deux langues, c'est toujours bon!). Par contre, selon Renato, ils n'ont pas approché ces langues de la même manière :

- sa fille parle les trois langues bien que, dans son contexte familial, prédomine le français : « *ma fille parle comme ça, en italien (Italien et patois, les deux choses) (...), elle s'est mariée (...) et entre eux (elle et son mari) ils parlent en français* ».

¹⁶⁴⁷ Voir les différentes conceptions de la 'culture' dans le Cadre théorique

¹⁶⁴⁸ GOHARD-RADENKOVIC A., 1998, « L'apprentissage de l'interculturel » dans *Cahiers de l'ENSPTT n° 9*, août, Dossier : Management. Mondialisation. La gestion des différences culturelles dans les entreprises, coord. par GAUTHIER, F., Paris, Ecole nationale supérieure des postes et télécommunications (ENSPTT), p.71.

¹⁶⁴⁹ Nous rappelons ici que l'une des deux filles de Renato est handicapée

- ses deux petits-enfants parlent principalement le français mais ont adopté des attitudes différentes face au *dialetto* et à l'italien :

« *Les deux (...) parlent plus le français mais (...) Luciano parle bien l'italien (...), les trois langues : il dialetto, l'italiano e il francese, invece Jessica l'a un po' di difficoltà di parlare l'italiano, sì, lo capisce bene, però è più difficile per lei!* » (trad. au contraire pour Jessica, c'est un peu plus difficile pour elle de parler italien, bien sûr, elle le comprend bien, mais c'est plus difficile pour elle!).

Pour résumer, ils ont donc transmis à leurs enfants et petits-enfants leur héritage linguistique mais, selon les générations et les personnes, les appropriations se sont faites différemment.

- **Transmission volontaire de la cuisine italienne**

Parmi les pratiques et valeurs identifiées, nous avons repéré le sens de la famille. Les retrouvailles familiales hebdomadaires, marquées par des repas cuisinés « à l'italienne », en sont une preuve tangible : « *tutti i venerdì vengono a mangiare a casa.* » (trad. tous les vendredis, ils viennent manger à la maison), à l'occasion desquels on leur cuisine :

« *il meglio possibile, sempre italiano ! (...) i cannelloni, la lasagna, la pastasciutta (...) Mia moglie si preoccupa troppo per i suoi nipoti (...) ha paura sempre che manca qualcosa* » (trad. le mieux possible, mais toujours Italien! (...) les cannellonis, les lasagnes, les pâtes (...) ma femme s'inquiète beaucoup pour ses neveux (...) elle a toujours peur qu'il leur manque quelque chose !).

Un rituel familial confirmé par sa femme : « *Vengono a casa una volta a settimana (...) cucino tutto italiano, solo italiano...* » (trad. Ils viennent à la maison une fois par semaine (...) je cuisine rigoureusement italien, seulement italien...). Elle maintient les liens avec tous les membres de sa grande famille « *eravamo tutti qui, sei a sette sorelle* » (nous étions tous là, six à sept sœurs), en célébrant les événements majeurs, « *compleanno, matrimonio, battesimo, comunione, cresima* » (trad. anniversaires, mariages, baptêmes, communions, confirmations).

Renato, quant à lui, entretient ses contacts dans le réseau associatif italien. Tous deux ont gardé des liens avec leurs familles restées au village, « *c'è il fratello di mio marito (...), i cognati, i nipoti...* » (trad. il y a le frère de mon mari, les beaux-frères et les neveux ...), les amis, les voisins : « *Dove ci incontriamo, ci salutiamo sempre!* » (trad. Là où nous nous rencontrons, nous nous saluons toujours !).

- **Transmission implicite de rituels de table**

Renato pense que sa fille a hérité de sa mère la même appréhension lorsqu'elle reçoit ses parents:

« *Come oggi mia figlia mi ha invitato, fa la stessa cosa come fa la madre (...) loro mangiano anche Svizzero, mia figlia, però sape che (...) a sua madre, queste cose (...) non li mangia* » (trad. Comme aujourd'hui, ma fille m'a invité elle fait la même chose que sa mère (...), eux, ils mangent aussi suisse, mais ma fille sait que (...) sa mère ne mange pas ces choses-là, elle prépare spécifiquement des plats pour elle.).

Afin d'honorer ses invités, « l'insistance et l'abondance » sont attendues selon la conception de l'hospitalité dans le Mezzogiorno. Pour Clelia, la transmission de la culture culinaire repose sur des recettes ancestrales: « *Apprezzano quando faccio una pizza come la facevano cento anni fa!* » (trad. Ils apprécient quand je fais une pizza comme on la faisait auparavant, il y a cent ans !). Plus

que de recettes, c'est la transmission du rituel de table qui joue un rôle fondamental dans la cohésion du groupe dans l'immigration.

- **Transmission volontaire de la « langue et culture italiennes » par les réseaux italiens**

Parmi les stratégies de transmission adoptées par Renato et Clélia pour faire apprendre l'italien et maintenir des liens avec leurs pratiques culturelles, celle d'envoyer leur fille à la « Scuola italiana », soit dans une LCO, est perçue comme une évidence. Les motivations qui en justifient la fréquentation sont, selon M Renato, « *le sang italien* » mais aussi l'apport d'un apprentissage formel de la langue, soit à l'école, qui peut faciliter un éventuel retour en Italie ou représenter un atout dans le domaine professionnel.

Ils ont tous deux fréquenté les milieux associatifs : comme la Mission Catholique où Clélia, très pratiquante, se rendait régulièrement à la messe, les associations culturelles italiennes où ils ont encouragé leurs enfants et petits-enfants à participer aux différentes activités culturelles, comme des voyages en Italie ou à l'étranger¹⁶⁵⁰: « *prima (...) va a portare anche mia nipote, anche mia figlia sposata a volte* » (trad. d'abord (...) j'amena aussi ma nièce et parfois même ma fille mariée).

Le contact régulier de leurs descendants avec l'italien et des Italiens à travers ces associations, ont contribué à l'apprentissage informel et formel de l'italien, et à se frotter à une « culture patrimoniale » qui se situe entre héritage familial et régional avant d'être national.

1.2. Le 2^{ème} couple de la G1 à Nyon : M. Salvatore et Mme Clara

Les langues de l'entretien

Les deux entretiens se sont déroulés en français puis sont passés à l'italien, avec des insertions de mots français lorsqu'ils ne connaissaient pas le terme en italien, avec des expressions et intonations du *dialetto*, considérées aujourd'hui obsolètes.

1.2.1. Leurs profils et parcours

Salvatore (1943) et Clara (1945) proviennent tous deux de la Campanie : Salvatore de Bagnoli Irpino vivant dans un petit village de montagne de la *provincia* d'Avellino¹⁶⁵¹ qui comptait environ 4 359 habitants en 1951¹⁶⁵², Clara de Somma Vesuviana¹⁶⁵³, habitant une commune située au

¹⁶⁵⁰ Renato prenait part aux voyages organisés par la Mission catholique : « *dallo sud no, sempre dal nord!* » (trad. au sud jamais, toujours dans le nord) à Rimini, à Trieste, à Venise, à l'Italie en miniature, et à l'étranger, à Londres, à Paris et à Lourdes ». Avec l'association « Les Italiens de la Côte » (comme nous le supposons), il est allé « *mo (adesso) a Venezia, mo (adesso) a Firenze* » (trad. on est allé à Venise, à Florence).

¹⁶⁵¹ Site officiel de Bagnoli Irpino <http://www.info/sito/towns/bagnoli/bagnoli.htm> Con una superficie di 7.0171 ha quasi completamente ricoperti da boschi, a 654 metri s.l.m. ed a 39 chilometri da Avellino. (trad. Avec une superficie de 7,0171 hectares, presque entièrement recouverte de bois, à 654 mètres d'altitude et à 39 kilomètres d'Avellino)

¹⁶⁵² Dati ISTAT, elaborazione TUTTITALIA.IT. *Censimento popolazione Bagnoli Irpino 1861-2011.*

¹⁶⁵³ Site officiel de Somma Vesuviana: con una superficie di 31,8 kmq, a 165 metri s.l.m. ed a 16 chilometri da Napoli. (trad. Avec une superficie de 31,8 kmq à 165 mètres d'altitude et à 16 kilomètres de Naples)

cœur du parc national du Vésuve,¹⁶⁵⁴ au pied du volcan, dans la *provincia* de Naples, qui comprenait 16.466 habitants¹⁶⁵⁵ en 1951¹⁶⁵⁶. Si Bagnoli Irpino est situé dans une région pauvre où la population est vouée à des pratiques silvo-pastorales, Somma Vesuviana, en revanche, grâce à la fertilité de son sol d'origine volcanique, est une commune rurale riche : parmi les activités agricoles les plus répandues, nous trouvons les cultures fruitières, l'horticulture et la viticulture. Ce district de la Campanie se distingue par un exceptionnel dynamisme en termes d'activités artisanales et manufacturières, comme le souligne Clara : « *Chez nous il y avait plein d'usines* ». Le style de vie moderne qu'on y mène lui a valu en 2012, le titre de *ville*¹⁶⁵⁷ ce qui n'a pas modifié le lien qui unit cette communauté immigrée à son village ou sa région d'origine.

- **Salvatore : une jeunesse dominée par le travail précoce**

Salvatore est de Bagnoli Irpino mais, comme le souligne sa femme, est né « *de passage à Ottaviano* »¹⁶⁵⁸, une ville de la *provincia* de Naples, situé dans l'aire vésuvienne à 100 kms environ de chez lui, car sa mère y pratiquait la transhumance des moutons qui consistait en un déplacement des troupeaux vers les montagnes en été et vers les vallées en hiver¹⁶⁵⁹. Ses parents étant bergers, Salvatore sera impliqué tout petit dans ce pastoralisme itinérant, ce qui l'empêchera d'avoir une scolarité continue¹⁶⁶⁰ ; il ira à l'école élémentaire jusqu'à l'âge de 15 ans. Cette fréquentation irrégulière lui permettra d'apprendre un peu l'italien (s'il est du tout utilisé en classe¹⁶⁶¹), ce qui constituera l'une des causes à l'origine de son quasi analphabétisme¹⁶⁶². Il suivra ensuite un apprentissage¹⁶⁶³ comme « *meccanico* » (trad. mécanicien) pour les bus, mais il

¹⁶⁵⁴ Le Parc national du Vésuve a été institué en 1995. Somma Vesuviana fait partie des 18 communes de la *zone rouge*, présentant un risque élevé en cas d'éruption volcanique.

¹⁶⁵⁵ Dati ISTAT, elaborazione TUTTITALIA.IT. *Censimento popolazione Somma Vesuviana 1861-2011*.

¹⁶⁵⁶ Les rois de Naples l'avaient choisi comme résidence d'été, cette présence avait profondément modifié le visage architectural de la ville et favoriser sa croissance économique et démographique.

¹⁶⁵⁷ Le Président de la République, Giorgio Napolitano (2006-2015), a accordé à la commune de Somma Vesuviana le titre de Ville (Décret du 19.09.2012).

¹⁶⁵⁸ Ottaviano se situe à 22 km de Naples et à 100 kms environ de Bagnoli Irpino. Elle fait partie des 18 communes de la *zone rouge*, présentant un risque élevé en cas d'éruption volcanique et comptait en 1951 14.190 résidents (Dati ISTAT, elaborazione TUTTITALIA.IT. *Censimento popolazione Ottaviano 1861-2011*).

¹⁶⁵⁹ ABETE G., "La pratica della transumanza nella formazione dello spazio linguistico centro-meridionale: problemi e ipotesi di ricerca" dans *Il dialetto nel tempo e nella storia* (a cura di Gianna Marcato), 2016, CLEUP (Coop. Libreria Editrice Università di Padova), pp.379- 386." Sembra che i pastori irpini (...) preferissero proprio i pascoli tirrenici come aree di svernamento(...) in particolare dell'area vesuviana (...) spesso trascorrendovi metà della propria esistenza (...) e se è vero che a praticarla erano soprattutto gli uomini, non di rado vi partecipavano intere famiglie (...)" (Trad. Il semblerait que les bergers de l'Irpinia (...) aient en fait préféré les pâturages tyrrhéniens comme zones d'hivernage (...), en particulier ceux de la région vésuvienne (...) ils y passaient souvent la moitié de leur existence (...) et s'il est vrai que ce sont principalement des hommes qui le pratiquaient, il n'était pas rare que des familles entières (...) y participaient)

¹⁶⁶⁰ Nous rappelons ici que l'abandon scolaire en raison du pastoralisme précoce était un phénomène largement répandu dans l'après-guerre, dans le Mezzogiorno, entraînant un taux d'analphabétisme important dans ces régions.

¹⁶⁶¹ Voir le Cadre contextuel. Souvent les enseignants, pour mieux se faire comprendre par leurs élèves ou parce qu'eux-mêmes ne maîtrisaient pas l'italien convenablement, continuaient à utiliser le *dialetto* à l'école.

¹⁶⁶² CIOFFI L., 2016/2017 *Emigrazione giovanile in negli anni della crisi*, Tesi di laurea in demografia, Università degli studi di Napoli, p.16. Rappel : en 1961, seuls 18% de la population (du Mezzogiorno) parlaient italien.

¹⁶⁶³ En 1955, la loi du 19 janvier 1955, n. 25 « *Disciplina dell' apprendistato* » prévoyait un apprentissage pour les jeunes de 15 à 20 ans (Art. 6) pour apprendre un métier (art.11) et la rémunération devait être graduelle en fonction de l'ancienneté de service (art.13).

s'agissait d'une activité rémunérée « *juste un petit peu* » qu'il fera jusqu'à l'âge de 19-20 ans. Ensuite Salvatore quittera Bagnoli pour faire son service militaire autour de 1964¹⁶⁶⁴.

Nous rappelons ici que depuis 1861, date de l'institution du service militaire, jusqu'en 2005, date de sa réforme¹⁶⁶⁵, le service militaire a joué un rôle important pour les jeunes du sud de l'Italie qui se rendaient dans le nord, non seulement pour l'apprentissage de la langue nationale¹⁶⁶⁶ mais aussi pour leur émancipation sociale. Cependant dans les années 60, la situation était encore critique. D'après un ex-soldat, il semblerait qu'à cette époque,

« nonostante (...) il boom economico (...), non erano poi così tante le differenze tra i coscritti degli anni del periodo bellico e pre-bellico. (...) erano molti (...), ad essere costretti a non usare il loro dialetto per farsi capire (...). Anche il numero di chi non sapeva leggere e scrivere aveva numeri a due cifre»¹⁶⁶⁷.

(trad. Malgré (...) le boom économique (...), il n'y avait pas tellement de différences entre les conscrits de la guerre et ceux d'avant-guerre. (...) Ils étaient nombreux (...) à être obligés de ne pas utiliser leur *dialetto* pour se faire comprendre (...). Même le nombre de ceux qui ne savaient ni lire ni écrire était encore assez élevé).

Ce sera toutefois par le biais du service militaire¹⁶⁶⁸, qui à l'époque durait 16 mois, que Salvatore entrera en contact avec l'italien standard, du moins par le biais de ses officiers¹⁶⁶⁹. Quand il rentrera au village, « *le marché des bus s'était arrêté* » et le pastoralisme itinérant avait cessé¹⁶⁷⁰. Il n'y avait donc plus « *rien pour travailler là-bas* ». Il a fait connaissance de sa femme qui résidait à Somma Vesuviana et s'est marié. D'après Giovanni Abete, la *provincia* napolitaine exerçait une véritable attraction sur les bergers de Bagnoli, et lorsqu'ils venaient en pâturage d'hiver, « *vivevano questa esperienza come un'occasione (...) di emancipazione sociale* » (trad. ils vivaient cette expérience comme une occasion (...) de s'émanciper socialement) car ils considéraient cette

¹⁶⁶⁴ REGIO DECRETO 24 febbraio 1938, n. 329 . Art. 101, La chiamata alle armi ha luogo (...) nell'anno in cui i giovani compiono il ventunesimo di e uno (trad. L'appel aux armes a lieu (...) l'année où les jeunes atteignent l'âge de vingt et un ans).

¹⁶⁶⁵ FUSANI C., «Addio alla leva obbligatoria» dans *La Repubblica* du 30.07.2004. Depuis le 1er janvier 2005 le service militaire n'intéressera que les militaires de profession en Italie (Loi sur l'abolition du service obligatoire et discipline des volontaires stationnaires du 23.08.2004 n.226).

¹⁶⁶⁶ FUSANI C., *op.cit.*

¹⁶⁶⁷ PARODI G., 2015, «La leva obbligatoria » dans *Secondo sessantasei*, aggiornato al 8 settembre 2015. Un article écrit par un ex-soldat ayant effectué son service dans les années 60.

¹⁶⁶⁸ Lorsque M. Salvatore effectue son service militaire, nous présumons en 1964, il est soumis au *D.P.R. 14 febbraio 1964, n. 237. Leva e reclutamento obbligatorio nell'Esercito, nella Marina e nell'Aeronautica* dont la durée pour les militaires incorporés jusqu'au 31 décembre 1964 a été établie dans l'art. 156 «La durata della ferma di leva per i militari incorporati fino al 31 dic. 1964, è quella determinata dalla legge 18.02.1963, n. 164 (trad. La durée du service militaire des militaires incorporés jusqu'au 31 décembre 1964, est celle déterminée par la loi du 18.02.1963, n.164) qui prévoyait dans l'art.2, 16 et 15 mois pour les militaires incorporés respectivement dans les années 1964 et 1965.

¹⁶⁶⁹ Il est très probable qu'au sein des troupes, les soldats utilisaient dans la plupart des cas leur *dialetto* avec des difficultés de compréhension même entre eux, surtout entre les jeunes du nord et du sud.

¹⁶⁷⁰VELLA O., « Via tratturo- Tratturi e transumanza » dans *Entrotterra*, 2010, Ecoprint media. La tradition séculaire de la transhumance sera abolie en 1806 lorsque Giuseppe Bonaparte a éliminé les douanes et transformé les *Tratturi* (chemins de transhumance) en terres cultivables. Malgré ce décret, la transhumance dans les Apennins se poursuit jusque dans les années 1960-1970. La Réforme agraire des années 1950 entraînera toutefois une intensification de la production de céréales et la diminution des pâturages disponibles. En outre, avec l'évolution des transports, la transhumance à pied sera remplacée par la transhumance en train, puis en camion.

région comme « più moderna ed evoluta » (trad. plus moderne et évoluée)¹⁶⁷¹. Abete observe que pendant les périodes de transhumance « molti matrimoni misti tra pastori irpini e donne (...) dell'area vesuviana erano stati documentati »¹⁶⁷² (trad. il y a eu de nombreux mariages entre les bergers de l'Irpinia et les femmes (...) de la région vésuvienne). C'est probablement dans cette logique que s'inscrit le mariage de Salvatore avec Clara.

Dans les années 50/60, c'était le *dialetto irpino* qui dominait à Bagnoli. Gianbattista Pellegrini rattache cette langue aux *dialetti meridionali mediani* appartenant aux langues du sud du Latium et de la Campanie¹⁶⁷³. La transhumance dans l'aire vésuvienne a toutefois influencé leur manière de parler à travers leurs contacts avec les locaux : il en résulte un métissage entre la variété autochtone et les *dialetti* des zones d'hivernage, dans notre cas le napolitain¹⁶⁷⁴.

- Clara : une jeunesse dominée par le travail précoce

Clara est née à Somma Vesuviana et provient d'une famille nombreuse : neuf enfants. Ses parents travaillaient étaient pauvres : « *A la maison avec tout ce monde qu'il y avait, on n'avait qu'une chambre* ». Clara, comme la plupart des jeunes de son âge, a travaillé très tôt pour aider sa famille et a dû arrêter au niveau de la « *terza elementare* » (trad. troisième année d'école primaire) ce qui l'a condamnée à l'illettrisme. Déjà en 1956, lorsqu'elle n'avait que onze ans et demi¹⁶⁷⁵, elle est « *rentrée dans l'usine* » à Ottaviano, un village situé à sept kilomètres de chez elle, où il y avait à l'époque « *plein d'usines* »¹⁶⁷⁶. Elle sera recrutée dans le secteur textile pour faire « *la couture, les chemises, les pantalons, les slips pour les hommes* »¹⁶⁷⁷. Elle travaillera dans cette usine, pendant neuf ans, jusqu'à l'âge de vingt ans et demi, puis quittera ce travail pour se marier en 1965¹⁶⁷⁸.

Quant aux langues, c'est le *dialetto napolitano* qui prévalait dans son village bien qu'avec des éléments plus spécifiquement « locaux »¹⁶⁷⁹. N'ayant pas appris l'italien à l'école, nous supposons que le travail à l'usine a représenté pour elle, comme le service militaire pour son mari, un frottement à la langue nationale dans les contacts avec les responsables d'atelier, même si le *dialetto napolitano* devait dominer les échanges avec ses collègues de travail.

¹⁶⁷¹ ABETE G., 2016, *op.cit.*

¹⁶⁷² ABETE G., 2016, *idem*, p.383.

¹⁶⁷³ PELLEGRINI G.B., 1977, *Carta dei dialetti d'Italia*, Pisa, Pacini.

¹⁶⁷⁴ ABETE G., 2016, *op.cit.*, p.384.

¹⁶⁷⁵ Après l'Unité nationale, plusieurs lois seront édictées à propos du travail des mineurs, la première en 1866, d'autres en 1902, 1904, 1907, 1914. L'Italie adoptera ensuite les conventions de l'ILO (International Labour Organisation) et, en application de la Convention n.33 de 1932, elle formule la loi n. 653 de 1934, selon laquelle la limite d'âge doit être portée à 15 ans. Avec la naissance de la République, l'Assemblée constituante traite ce point dans l'art. 37 et limite également l'âge d'entrée au travail à 15 ans, en regard de deux références majeures : la *Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948* et *La déclaration des droits de l'enfant de 1959*. Les lois suivantes adoptées ne concernent plus Clara qui quitte l'usine, en 1965, à l'âge de vingt ans et demi.

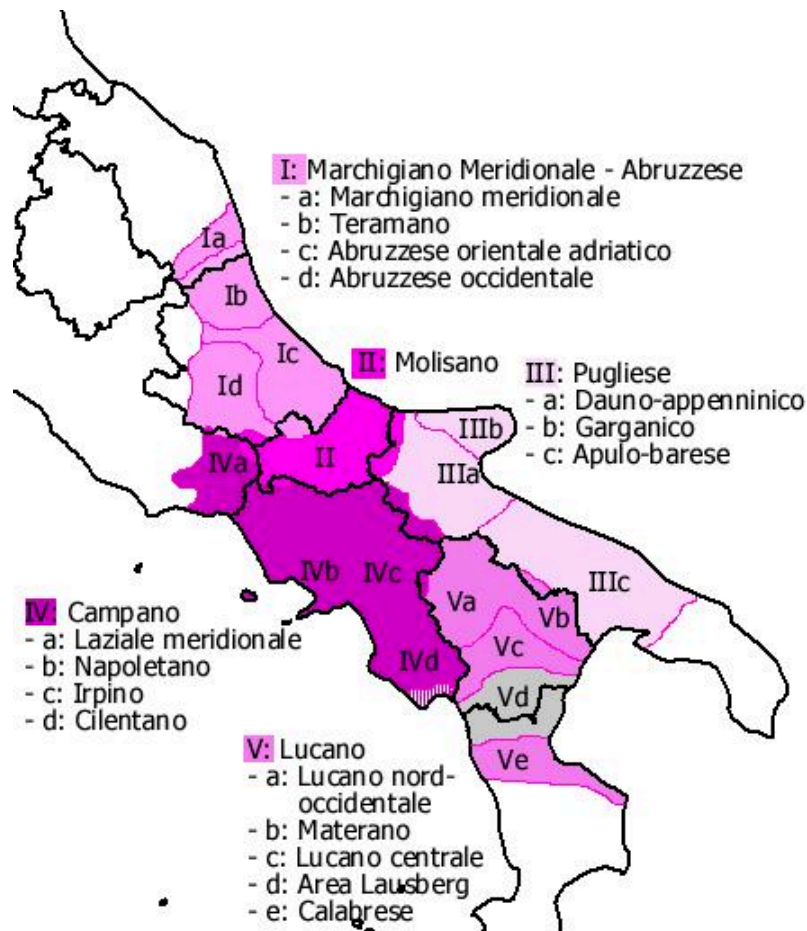
¹⁶⁷⁶ DE SIMONE E., *Storia economica : dalla rivoluzione industriale alla rivoluzione informatica*, Franco Angeli, pp. 153-157. Au moment de l'Unité, en Italie, 70% de la population étaient encore employées dans le secteur primaire (l'agriculture). Il faut attendre les 25 ans, coïncidant avec le « miracle économique » italien, de 1950 à 1975, pour que le processus d'industrialisation dans le Mezzogiorno décolle.

¹⁶⁷⁷ FDA, 2019, « Approfondimenti e ricerche : i 18 comuni vesuviani dell'area rossa » dans *culturaesocietà .org*. A Ottaviano, l'industrie du textile pour la confection remonte aux années, juste après l'unité de l'Italie.

¹⁶⁷⁸ Elle s'est mariée à 20 ans et demi ; n'étant pas encore majeure, il lui a fallu une autorisation signée de son père.

¹⁶⁷⁹ CHIAPPINELLI L., « Lingua e cultura contadina a Somma » (commentaire de l'ouvrage de DI MAURO A., 2005, *La casa contadina*, Salerno, Ripostes) dans 'O Puosto (site de la Campanie).

Carte des *dialetti* de la Campanie



Source: Giovanni Battista Pellegrini, *La Carta dei Dialetti d'Italia*, 1977

1.2.2. Leurs représentations de leur expérience migratoire

Le départ de Salvatore et de Clara a été motivé, comme pour la plupart des émigrés, par des facteurs économiques (externes) et familiaux (internes). Nous retrouvons ici le rôle marquant joué par des réseaux déjà établis à l'étranger qui a servi d'émulation au départ et de relais sur place.

- Un départ encouragé par un (beau) frère déjà émigré

Clara déclare « *parce que c'était la misère ! (...) il (Salvatore) a décidé de partir parce qu'il n'y avait pas de travail en Italie* ». Une déclaration qui nous laisse perplexe, car si Salvatore n'a effectivement aucune perspective dans son village, en revanche Clara travaillait comme ouvrière dans une usine de vêtements mais était très mal payée. Cette entreprise, comme beaucoup d'autres à l'époque, qui exploitait la main-d'œuvre de jeunes, n'embauchait ou ne gardait pas les femmes mariées, les jeunes filles célibataires étant plus disponibles et créant moins d'ennuis¹⁶⁸⁰.

¹⁶⁸⁰ Cette usine contrevenait à l'art.37 de la Constitution (1948) qui fixait la limite d'âge pour le travail rémunéré à 15 ans : « La République protège le travail des mineurs (...) leur garantit, à travail égal, le droit à un salaire égal »

Cette décision de partir était liée à l'expérience du frère de Salvatore et d'un bon nombre de compatriotes qui avaient déjà émigré. Clara témoigne : « *On a décidé de venir parce qu'ici à Nyon il y avait déjà le frère à mon mari, il y avait beaucoup de gens du même village* ». Salvatore est parti en 1967 et sa femme le rejoint peu après.

- Une émigration marquée par la déception et le désespoir

Cependant, c'est dans la déception que leur immigration débute en Suisse car son frère ne l'a pas accueilli lorsqu'il arrive à Nyon : « *non ha fatto niente !* » (trad. il n'a rien fait !), mais il a été soutenu par ses compatriotes : « *il y avait beaucoup de monde de mon village* » qui vivait à Nyon¹⁶⁸¹. Ils l'ont envoyé chez Monsieur Q., le chef d'une entreprise de maçonnerie, où eux-mêmes travaillaient, qui l'a embauché et lui a mis entre les mains « *une pelle et une pioche* » ; plus tard il sera « *mis sur un rouleau, sur la route* » et restera « *cinq ans là-bas* ».

Clara a été anéantie par la séparation forcée de sa fille, ayant un an à peine, imposée par les politiques migratoires de la Suisse. Elle a dû la laisser à ses beaux-parents à Bagnoli parce qu'« *on n'avait pas le droit de porter les enfants* » en Suisse. Quant à son fils, « *è nato qua, dopo l'ho avuto un po' di nascosto ma dopo l'ho dovuto riportare in Italia* » (trad. il est né ici, après j'ai dû le garder un peu caché mais après j'ai dû le ramener en Italie), car la loi prévoyait que les enfants nés en Suisse devaient être rapatriés au bout de trois mois, sous peine d'expulsion de l'enfant et de révocation du permis de travail des parents¹⁶⁸². Si ces séparations forcées ont été qualifiées « de scandaleuses et d'indignes¹⁶⁸³ », le couple en gardera, pour sa part, une blessure profonde : « *Un anno mia moglie, sua figlia non l'ha riconosciuta...* » (trad. une année, sa fille ne l'a pas reconnue (ma femme)). Une expérience traumatique que Sheila Kitzinger qualifie de « mutilation affective »¹⁶⁸⁴. Ces événements l'ont marquée à vie : « *Même maintenant j'ai pas encore digéré !* ». Elle a pu ramener ses enfants¹⁶⁸⁵ en Suisse en « *septante-deux septante-trois (...) quand elle (ma fille) a commencé la première enfantine parce que (...) au bout de cinq ans, on a eu le permis B* »¹⁶⁸⁶.

- Une sédentarisation marquée par l'instabilité

Salvatore, après avoir passé cinq ans chez Q., travaillera dans une entreprise de bâtiment à Genève pendant trois-quatre ans, puis comme magasinier chez Swissair. Clara, lorsqu'elle est arrivée à Nyon, a « *commencé à travailler à la Métairie* »¹⁶⁸⁷ et y restera cinq ans. Ensuite, elle a travaillé dans plusieurs secteurs (« *oh ! J'ai changé beaucoup (d'emplois)!* »), comme ménagère dans le privé, ouvrière dans « *una fabbrica di punte di trapano* » (trad. une usine de mèches de

¹⁶⁸¹ CIOFFI L., *Emigrazione giovanile in negli anni della crisi*, Tesi di laurea, Università degli studi di Napoli, a.a 2016/2017, p.14. Nous rappelons ici qu'en Suisse le nombre d'immigrés de Campanie viennent juste après celui de Lecce.

¹⁶⁸² Voir le Cadre contextuel sur la situation des « enfants cachés ».

¹⁶⁸³ Reportage de la RTS du 7 juin 2020 sur ces « enfants cachés » <https://www.rts.ch/info/suisse/11381497-les-enfants-de-saisonniers-caches-en-suisse-apres-l-initiative-schwarzenbach.html>

¹⁶⁸⁴ KITZINGER S., 1996 (*Third edition*), *The complete pregnancy and childbirth*, Hardcover.

¹⁶⁸⁵ Sa fille est née en Italie en 1966 et son fils est né à Nyon en 1968.

¹⁶⁸⁶ Depuis 1931, rappelons que la loi n'admettait pas le regroupement familial pour les immigrés disposant d'un statut de saisonnier ou d'un permis annuel. Ils y ont eu droit cinq ans plus tard, lorsque « le séjour et l'emploi de ce(s) travailleur(s) pourront être considérés comme suffisamment stables et durables. Voir Accord entre la Suisse et l'Italie relatif à l'émigration de travailleurs italiens en Suisse (1964) : art.12.

¹⁶⁸⁷ La Métairie est une clinique psychiatrique fondée en 1857 à Nyon.

perceuse) pendant trois ans, dans la restauration, enfin dans une entreprise nyonnaise où elle a fait le ménage le soir pendant quinze ans.

Quand Salvatore est arrivé à Nyon « *il y avait des baraques* »¹⁶⁸⁸ pour les ouvriers étrangers. Son épouse fait remarquer : « *Ils (les chefs d'entreprise) n'avaient plus le droit de mettre les ouvriers dans les baraques, alors le patron il a dû construire ce bâtiment* ». En effet, suite aux protestations des syndicats contre ces conditions d'hébergement¹⁶⁸⁹, un accord sera signé en 1964 entre les deux pays et depuis la situation des immigrés s'est améliorée¹⁶⁹⁰. Le couple a ainsi obtenu un deux-pièces dans ces logements construits « *exprès pour les ouvrier italiens, espagnols, pour les étrangers* », où ils sont restés cinq ans¹⁶⁹¹. Ensuite ils ont emménagé dans une maison où Clara faisait « *le ménage chez la patronne* » et plus tard, grâce au chef de son mari, ils ont pu obtenir un logement mais « *sans le chauffage... après le patron à lui, il nous a mis une poêle à mazout, c'était froid et puis après on a trouvé cet appartement ici (...) en septante-quatre et on n'a plus bougé de là !* »

1.2.3. Leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues

- Salvatore : une langue bricolée à partir de deux langues

Notre témoin estime avoir une bonne maîtrise de son *dialetto* et de l'italien, « *lo parlo sempre tutte e due* » (trad. je parle toujours les deux !), et peut interagir dans les deux langues en s'adaptant à ses interlocuteurs. Ainsi quand il s'adresse à sa nièce en dialecte, « *che stanno in Francia dice : « hein? non ti ho capito!* » (trad. qui sont en France (et que) elle dit : « hein? je ne t'ai pas compris! », dans ce cas, il passe à l'italien ou au français. Il s'exprime dans un style quasi télégraphique, ce qui nous a contrainte à le relancer sans cesse. Salvatore utilise un vocabulaire mélangé, issu d'une langue bricolée à partir de ses trois langues : il commence son témoignage en français, continue en italien, passe d'une langue à l'autre très facilement, parsemée d'expressions du *dialetto* irpinien.

Bien qu'il ait effectué son service militaire dans un contexte où l'italien était pratiqué et pouvait représenter un lieu de « rédemption linguistique et culturelle », comme l'écrit cet ex-soldat cité plus haut¹⁶⁹², le passage du *dialetto* à l'italien n'allait pas de soi, « *a volte con scarsi risultati* » (trad. parfois avec de faibles résultats)¹⁶⁹³. En Suisse, par manque de temps, il n'a pas pu profiter

¹⁶⁸⁸ UNIA, 2015, *Baraques, xénophobie et enfants cachés. Pourquoi il ne doit plus y avoir de statut de saisonniers en Suisse ?* Syndicat UNIA, pp.5-7. Dès les années 50, des baraquements étaient construits aux abords des villes pour loger les immigrés italiens saisonniers. Ils demeuraient à trois ou quatre par chambres, peu de douches et de WC.

¹⁶⁸⁹ Nous rappelons ici que la fin du statut de saisonnier ne sera déclarée qu'en 2002.

¹⁶⁹⁰ Nous nous référons à l'Accord de 1948, signé entre l'Italie et la Suisse, concernant les travailleurs immigrés italiens en Suisse, qui reste en vigueur jusqu'à l'Accord de 1964 (l'art. 13), permettant le regroupement familial et précisant dans l'alinéa 2 que « le travailleur devra toutefois disposer pour sa famille d'un logement convenable. »

¹⁶⁹¹ « Construction de logements » (version 2015) dans *Dictionnaire historique de la Suisse*. A la fin des années 1950, vu le manque persistant de logements, la Confédération reprit, de concert avec les cantons, ses contributions financières à fonds perdus, pour soutenir la construction de logements à prix modéré.

¹⁶⁹² PARODI G., «La leva obbligatoria» dans *Secondo sessantasei*, aggiornato al 8 settembre 2015.

¹⁶⁹³ RICCIARDI T., «La diaspora diventi risorsa: il caso della provincia di Avellino » dans *A.S.E.I. (Archivio Storico dell'Emigrazione Italiana)*, 25 février 2015. Toni Ricciardi cite BIANCHI L.E PROVENZANO G., *Ma il cielo è sempre più su? L'emigrazione meridionale ai tempi di Termini Imerese. Proposte di riscatto per una generazione sotto sequestro*, Roma, Castelvecchi, 2010, p. 65. L'analphabétisme dans le sud est en pourcentage cinq fois supérieur à celui du nord.

des cours de l'Ecole populaire pour les immigrés italiens, proposés en 1971 (Loi 153/71) par le Ministère des affaires étrangères. Il s'approprie la langue nationale, en regardant « *la television italiana tous les soirs* », en fréquentant les associations religieuses et le « *Circolo italiano sportivo* » (trad. l'Association sportive italienne) dont sa fille a été la Présidente.

- **Salvatore : un usage fonctionnel et limité du français**

Salvatore, quand il a été embauché chez les Frères Q., n'a pas eu besoin d'apprendre le français : « *On parlait le dialecte ! (...) il n'y avait pas un Suisse, que des Italiens et des Espagnols !* »¹⁶⁹⁴. Il l'apprend plus tard dans d'autres emplois, par imprégnation en utilisant un français fonctionnel dans ses contacts avec ses patrons, « *seulement à l'intérieur du travail, mais à l'extérieur du travail non !* ». Il déclare ne jamais s'être rendu dans les administrations et, en ce qui concerne l'école, c'était plutôt sa femme qui s'occupait de ce domaine. Quant aux services de santé (les hôpitaux), « *meno li vedo, meglio sto !* » (trad. que moins il les voit et mieux il se porte!). Les seuls services où il se rendait concernaient « *quelli della pensione sì et les impôts quand li hai pagati e il permesso di soggiorno, per il resto...* » (trad. ceux de la retraite, bien sûr, des impôts quand tu les as payés et du permis de séjour, pour le reste...). Il ne regarde pas la télévision francophone et n'a pas de relations personnelles avec des Suisses : « *J'ai jamais eu d'occasions !* ».

- **Clara : les langues du pays d'origine pour les relations sociales**

Ses ressources linguistiques sont similaires à celles de son mari : elle parle « *le dialetto, il napolitain et même l'italien !* ». Elle utilise également l'italien, avec ses interlocuteurs qui ne comprennent pas son dialecte, celui qu'elle a appris après « *trois ans d'école élémentaire, c'est tout !* », elle montre plus d'aisance que son mari pour s'exprimer, peut-être en raison de son tempérament plus expansif ou peut-être parce qu'elle a vécu dans un milieu péri-urbain (à vingt kilomètres de Naples) et qu'elle a travaillé dans une usine très jeune ce qui a pu entraîner une certaine émancipation linguistique et sociale par rapport à son milieu rural.

En Suisse, elle ne se rendra pas non plus aux cours de l'Ecole populaire mais s'appropriera l'italien standard en regardant « *la televisione italiana* » (trad. la télévision italienne), en consultant « *tout ce qu'il y a sur Facebook, sur You tube, sur Messenger* », en utilisant même « *Internet* » ou encore en allant régulièrement « *alla chiesa cattolica a Nyon* » (trad. à l'église catholique à Nyon).

- **Clara : un français utilitaire à des fins professionnelles**

Clara dit ne pas avoir rencontré de grandes difficultés dans l'apprentissage du français quand elle est arrivée en Suisse : « *no per quello non ci sono problemi, dopo un anno già parlavo il francese* » (trad. non, quant à cela, il n'y a pas eu de problèmes, après un an, je parlais déjà français !). Elle semble donc avoir rapidement appris suffisamment de français dans son milieu professionnel, par imprégnation au contact des natifs car « *ero obbligata!* » (trad. J'étais obligée !). Cette langue n'a pas représenté de problème pour elle ni pour ses collègues suisses : « *nessuno mi ha fatto pesare che non conoscevo la lingua francese !* » (trad. personne ne m'a fait remarquer que je ne

¹⁶⁹⁴ Ce qui corrobore les résultats de l'enquête menée par Paola GILARDI (citée dans notre Cadre contextuel) sur les divers statuts de l'italien en Suisse, ici dans des entreprises, qui servait (sert) de tremplin linguistique et social pour les travailleurs immigrés venus d'Europe du sud. Voir GILARDI P. (2006). « *Paradossi nella didattica dell'italiano L2/LS: fra non legittimità, plurilinguismo e interdisciplinarietà* », in Londei D. e alii (a cura di), *Insegnare le lingue/culture oggi : il contributo dell'interdisciplinarietà*, Bologna: Alma, pp.339-350.

connaissais pas la langue française!). Elle est consciente toutefois de ses limites en français et ceci n'est pas sans rappeler ce qu'Hervé Adami dénomme les « tactiques empiriques ». Pour lui, ces stratégies d'acquisition de la langue par les migrants en milieu socio-professionnel, sont « surdéterminés par les besoins sociaux qui façonnent et construisent la progression », en l'occurrence la nécessité de « comprendre et se faire comprendre dans les multiples situations de communication », notamment dans le domaine de l'emploi¹⁶⁹⁵.

Son français évoluera en regard de ses besoins langagiers dans les administrations, les réunions à l'école, les commerces, les hôpitaux, etc. Elle n'écoute pas la radio ni ne lit des journaux suisses, et « *è raro... que je regarde la (télévision) suisse ou bien la France* ».

1.2.4. Représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes »

Lorsque Salvatore parle de son pays, c'est « *all'Italia in generale* » (trad. à l'Italie en général), bien qu'il s'agisse de son village : « *l'Italie ? Moi là-bas, j'ai tout (...) une petite maison* ». Clara, lorsqu'elle pense au village, c'est également le mot « Italie » qui lui vient à l'esprit : « *Je me suis marié en Italie (...), ma fille elle est restée en Italie (...) j'ai dû le ramener (mon fils) en Italie, etc.* ». Nous avons déjà constaté dans nos analyses l'identification du village à l'Italie : elle constitue un dénominateur commun chez (presque) tous les Italiens immigrés dans les années 50/60.

- Salvatore : des images désenchantées de l'Italie du passé

Nous avons identifié deux représentations de l'Italie. Dans la première, le village est représenté comme un lieu pauvre, sans perspectives d'emploi, où « *il n'y avait rien pour travailler là-bas* » et les quelques rares opportunités, même en tant qu'apprentis, sont peu rémunérées et précaires : « *Quand j'ai retourné (du service militaire), il n'y avait plus rien (pastoralisme), le marché des bus s'était arrêté* ». Effectivement, l'agriculture et la zootechnie avaient subi une lente diminution¹⁶⁹⁶, en raison des mesures économiques développées au niveau national (Riforma agraria¹⁶⁹⁷) en lien avec les politiques européennes (Le Marché commun en 1957)¹⁶⁹⁸. Malgré la croissance économique dont profitait le pays (*Boum economico 1950-70*) et l'intervention de l'État¹⁶⁹⁹, l'écart entre le nord et le sud était encore très marqué¹⁷⁰⁰. L'émigration représentait alors la seule

¹⁶⁹⁵ ADAMI H., « Aspects sociolangagiers de l'acquisition d'une langue étrangère en milieu social » dans ADAMI H. & LECLERCQ V., 2012, *Les migrants face aux langues des pays d'accueil : Acquisition en milieu naturel et formation*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, pp. 51-57.

¹⁶⁹⁶ RICCIARDI T., « La diaspora diventi risorsa: il caso della provincia di Avellino » dans *A.S.E.I. (Archivio Storico dell'Emigrazione Italiana)*, 25 février 2015. Bien que le taux soit supérieur à la moyenne nationale, les producteurs agricoles dans la Province d'Avellino représentaient en 1971 22%, contre 33% en 1961 et 42% en 1951. Quant au taux de chômage, il suit la tendance inverse on passe de 47% en 1951 à 49% en 1961 et à 58% en 1971.

¹⁶⁹⁷ Voir l'Unification italienne et ses conséquences dans le Cadre contextuel.

¹⁶⁹⁸ RICCIARDI T., 2015, « La diaspora diventi risorsa: il caso della provincia di Avellino » dans *A.S.E.I. (Archivio Storico dell'Emigrazione Italiana)*.

¹⁶⁹⁹ Rappelons ici que l'intervention de l'Etat se développe par le biais de la Cassa per il Mezzogiorno, Agence de réforme agraire et Loi sur les zones industrielles (1957), qui visait l'industrialisation du Sud.

¹⁷⁰⁰ RICCIARDI T., *op.cit.* Toni Ricciardi cite BIANCHI L. e PROVENZANO G., 2010, *Ma il cielo è sempre più su? L'emigrazione meridionale ai tempi di Termini Imerese. Proposte di riscatto per una generazione sotto sequestro*,

solution. Comme le confirme Toni Ricciardi, la *provincia* di Avellino devint la première de la Campanie en termes de départs¹⁷⁰¹.

- **Salvatore : des images positives de l'Italie actuelle**

Il a une double perception de l'Italie d'aujourd'hui. D'un côté, M. Salvatore pense que les accusations des médias et de l'opinion publique en Italie et à l'étranger sur la prétendue inefficacité des institutions publiques sont fausses : « *Uno dice : « L'Italia è messa male, ma qua (la Svizzera) è peggio dell'Italia !»* (trad. on dit : « En Italie ça se passe mal, mais ici c'est pire qu'en Italie »). Selon lui, le pays ne va pas si mal que ça, surtout si on considère le secteur santé :

« *Li non pagano e stanno meglio di noi! (...). Qua (...) se vai all'ospedale devi pagare anche quince francs suisses per mangiare! Qua paghiamo solo e basta!*

(trad. Là-bas (en Italie) ils ne paient rien et sont mieux traités que nous! Ici (...) si tu vas à l'hôpital, tu dois même payer quinze francs suisses pour manger ! Ici on ne fait que payer!)¹⁷⁰².

Alors qu'en Italie, tous les habitants depuis 1979, quels que soient leur travail et leur revenu, ont droit au service de santé national gratuit¹⁷⁰³. Si d'un côté, les soins en Suisse sont bons, et si les patients ne doivent pas attendre des mois pour une visite médicale, de l'autre, ce modèle assurantiel est très coûteux et inéquitable car les cotisations ne sont pas calculées en fonction du revenu¹⁷⁰⁴. Quant au système de santé italien, plus équitable¹⁷⁰⁵, il est très critiqué car les patients doivent attendre longtemps avant d'obtenir un rendez-vous.

Salvatore raconte qu'en Suisse « *mi hanno operato e mi hanno tolto tanto di intestino, non potevo mangiare niente no! Sai cosa mi hanno portato la sera? Peperoni e insalata* » (trad. on m'a opéré et on m'a enlevé une bonne partie de l'intestin, je ne pouvais rien manger évidemment ! Savez-vous ce qu'ils m'ont apporté le soir ? Des poivrons et de la salade). Tandis qu'en Italie, lorsqu'il a été hospitalisé pendant une semaine, il a été traité avec attention : « *La mattina è venuta una signorina «Cosa vuoi mangiare a mezzogiorno ? Cosa vuoi mangiare la sera ?»* (trad. une dame est venue le matin. Que veux-tu manger à midi ? Que veux-tu manger ce soir ?). Ce sont ces

Roma, Castelvecchi, p. 65. « Nel 1951 il PIL del Sud corrisponde al 54% di quello del Centro-Nord» (trad. En 1951, le PIB du Sud correspond à 54% de celui du Centre-Nord.)

¹⁷⁰¹ RICCARDI T., « La diaspora diventi una risorsa: il caso della provincia di Avellino », dans *Archivio dell'émigrazione itéliana*, 2011, Vol. 9, n. 13, Risorgimento et migrazione, p. p.85-89.

¹⁷⁰² Salvatore se réfère au système de couverture sociale suisse où tout réside doit obligatoirement souscrire à une assurance maladie de base pour chaque membre de la famille auprès d'une caisse privée et qui revient chère. Voir BONDOLFI S., « Come funziona il sistema sanitario svizzero ? » dans *Swissinfo.ch* du 20 août 2018.

¹⁷⁰³ BAZZI A., « Come si è passati dalle vecchie mutue al sistema sanitario nazionale » dans *Il Corriere della sera* del 3 dicembre 2018. Les dépenses de santé sont assurées par les cotisations des travailleurs salariés et indépendants. Voir également CLEISS (Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale), 2018 : « Systèmes nationaux de sécurité sociale. Le régime italien de sécurité sociale ».

¹⁷⁰⁴ Bloomberg Health Care Efficiency, 2.12.2018 (56 pays). D'après une recherche sur les systèmes de santé les plus efficaces dans le monde, la Suisse se positionnerait à la 12ème place.

¹⁷⁰⁵ Bloomberg Health Care Efficiency, 2.12.2018 (56 pays). D'après une recherche sur les systèmes de santé les plus efficaces dans le monde, l'Italie se positionnerait à la 4ème place.

expériences qui lui ont donné une image positive du système de santé italien : « *qua paghiamo solo e basta!* » (trad. Ici (en Suisse) on paie seulement et c'est tout !).

Plus globalement, on vit mieux en Italie car le coût de la vie y est moins élevé. Lorsqu'il se rend au village, il va souvent au restaurant avec sa femme et « *là pour cinquante euros tu manges !* ». En Suisse, « *si tu veux aller manger dehors, tu prends un billet de mille francs dans la poche* ». En effet, les résultats d'une enquête de l'Office fédéral de la Statistique (Eurostat 2015) confirment ses dires : le coût de la vie en Suisse est l'un des plus élevés d'Europe, et, par poste de dépenses, « le panier moyen des hôtels, cafés et restaurants coûte 168 CHF contre 107 CHF en Italie »¹⁷⁰⁶.

- Salvatore : des images négatives des politiciens italiens

A ces images enchantées de l'Italie, il en oppose d'autres moins séduisantes. Il reproche aux politiciens leur manque de cohésion « *perché esce uno e ti racconta una cosa, esce un altro te ne racconta un'altra* » (trad. parce que l'un vient et te donne sa version, ensuite un autre arrive et il t'en donne une autre). En outre il leur attribue la responsabilité de l'anarchie qui règne dans le pays, car les perdants boycottent les élus avant même que ces derniers n'accomplissent leurs programmes. Salvatore souhaite que « *quando è uscito uno, facetelo fare poi vediamo che fa!* » (trad. quand il y en a un, laissez-le faire puis on verra bien ce qu'il fera !). Ces images se sont sans doute forgées lors de ses séjours au village, au contact de ses amis, de ses proches, etc. mais aussi à travers les médias. A ce propos, Salvatore commet un lapsus, révélateur d'un « désir de village », lors d'une question posée sur ses voyages en Italie : il déclare y aller « *tous les soirs* » du fait sans doute qu'il « *regarde la télévision italienne tous les soirs* ». Si en Italie les images qui circulent considèrent les politiciens comme une « *classe politica litigiosa che guarda al proprio orto piuttosto che al paese* » (trad. classe politique querelleuse qui se tourne vers son propre jardin plutôt que vers le pays), ils ne sont pas mieux perçus en Europe et sont accusés de maux endémiques : « *corruption, endettement excessif, provincialisme, clientélisme* »¹⁷⁰⁷.

Si son mari renvoie une image négative des institutions italiennes, Clara à l'opposé affirme que l'administration italienne en Suisse fonctionne bien et qu'elle a été bien reçue par les employés du Consulat : « *Si sono molto gentili negli uffici* » (Trad. oui ils sont très aimables dans les bureaux !).

- Salvatore : une prise de distance vis-à-vis des réseaux italiens

Nous avons perçu un certain ressentiment envers une association italienne locale¹⁷⁰⁸, où le président était originaire de sa région, qu'il décrit comme discriminante. A la question posée s'il la fréquentait, il a répondu d'un ton catégorique « *no, no, non mi ha mai invitato* » (trad. non, non, il ne m'a jamais invité !). Il ne nous semble pas très objectif du fait que sa fille était responsable d'une autre association (sans doute concurrente) : « *stavo dentro al circolo italiano. c'è ancora a Nyon! si prima ci lavoravo, ci davo un colpo di mano, sì c'era sua (nostra) figlia che era il Presidente* » (trad. j'étais dans le club italien. Il existe toujours à Nyon ! J'y ai travaillé, je donnais un coup de main à notre fille qui était la présidente). Les activités de ce club nous donnent un bref

¹⁷⁰⁶ TALERMAN D., 2017, « Coût de la vie en Suisse » dans *Travailler-en-Suisse.ch*, 16 novembre 2017.

¹⁷⁰⁷ LIBERTI F., 2006, « Les fondements de la politique étrangère italienne » dans *Revue internationale et stratégique*, vol. 61, no. 1, 2006, pp. 121-128.

¹⁷⁰⁸ Il s'agit de l'association « *Les Italiens de la Côte* » de Nyon. Voir nos analyses des Présidents des associations.

aperçu des manières de se divertir alors de la société italienne : « *c'était un club sportif italien, on y jouait au football, aux cartes et on y buvait ! (...) si faceva festa anche sopra il campo* ». (Trad. on faisait la fête même sur le terrain de foot).

Une autre image négative concerne les prêtres catholiques : « *non, les preti, moi j'aime pas ! Dieu je l'aime ! I preti non li posso proprio vedere!* » (trad. non, les prêtres, moi j'aime pas! Dieu je l'aime ! Quant aux prêtres je ne peux vraiment pas les voir !). Il accuse un prêtre, un Italien du nord, d'être raciste :

« *Uno prete è italiano, è del nord ! Un giorno sai cosa mi ha fatto? C'erano tutti italiani seduti là, a tutti ha dato la mano a me non me l'ha data (...). Dopo due, tre giorni, è venuto, mi voleva dare la mano e gli ho detto ma vattene a fare... (...) e mo (ora) mi vuoi dare la mano ?* »

(trad. un prêtre italien, il vient du nord! Un jour savez-vous ce qu'il m'a fait ? Il y avait tous les Italiens assis, il a donné sa main à tout le monde mais il ne me l'a pas tendue (...) après deux ou trois jours, il est venu, il a voulu me serrer la main et je lui ai dit : « Mais va te faire... (...) et maintenant tu aimerais me serrer la main ? »).

Ce type de rapport nous rappelle les tensions entre le nord et le sud de la société italienne, qui se reproduisent en contexte étranger.

- Clara : des images contradictoires de l'Italie et des Italiens

Nous avons repéré chez Clara des représentations contradictoires. D'un côté, elle nous dépeint son village dominé par la pauvreté où les seules sources de subsistance étaient l'agriculture et la ferme. De l'autre, elle nous décrit sa région comme attractive : « *chez nous il y avait plein d'usines* ». Un élément distinctif qui lui a permis à plusieurs occasions de revendiquer son statut social lorsque des Suisses l'insultaient : « *voi Italiani venite qui per sfamarsi, specie di quei ringhiosi !* » (Trad. vous, les Italiens, vous venez ici pour vous nourrir, espèces d'abrutis !). Elle répliquait haut et fort que « *lo non mi ho mai crepato di fame in Italia !* » (Trad. moi je n'ai jamais crevé de faim, en Italie !).

Si son mari véhicule une image méprisante sur les Italiens du nord, Clara les trouve « *gentils* ». Mais de ces Italiens, il n'y a plus personne aujourd'hui puisqu'« *ils sont tous partis* ». Clara se réfère aux années suivant la récession (1974) lorsque des milliers de travailleurs sont rentrés au pays. Comme expliqué par Ada Lonni, les retours en Italie constituent un phénomène qui n'ont rien d'homogène, ni de linéaire, mais se différencient selon les époques et les projets individuels. Après la Seconde guerre mondiale, les retours ont été favorisés par le « miracle économique » que connaît l'Italie, surtout celle du nord, grâce au développement économique du triangle industriel Gênes, Milan, Turin¹⁷⁰⁹.

Une autre image des Italiens porte sur les entrepreneurs, ceux du sud, dépeints comme moins stricts par rapport aux Suisses (« *bisogna essere severi* » (trad. il faut être sévère au travail !)) mais aussi comme rusés et contrevenant aux dispositions prévues par la loi, sur l'âge dans le monde du

¹⁷⁰⁹ LONNI A., 1993, Histoire des migrations et identité nationale en Italie dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 9, n°1, pp.29-46.

travail¹⁷¹⁰ et sur le droit au travail des femmes mariées¹⁷¹¹. Entre 1960 et 1968, le nombre des travailleuses avait diminué dans tous les pays de la Communauté européenne et en Italie la situation était plutôt préoccupante¹⁷¹² : la majorité des femmes vivait dans une sorte de « ségrégation domestique »¹⁷¹³ car, comme l'explique Evelyne Sullerot, « dans les régions de sous-emploi masculin, comme le sud de l'Italie, les emplois dans l'industrie étaient offerts en priorité aux hommes »¹⁷¹⁴. Mais dans la région de Clara, la tendance était inverse : les femmes, surtout dans certains secteurs comme le textile sont embauchées en priorité, même les mineures¹⁷¹⁵.

1.2.5. Leurs représentations des Suisses et de la Suisse

Le couple ne ressent pas une grande considération envers la Suisse même s'ils lui reconnaissent de grands atouts tout en pointant ses faiblesses.

- Ses atouts : un marché de l'emploi efficace et performant

Tous deux apprécient leur vie en Suisse pour ce qu'elle peut offrir en emplois comme le confirme Salvatore, « *le pays nous plaît ! (...) oui, ça (le travail) il n'y a pas de problèmes !* ». Clara apprécie également « *la precisione, l'ordine, la pulizia* » (trad. la précision, l'ordre et la propreté)¹⁷¹⁶ et les politiques de logements sociaux adoptées depuis leur arrivée dans le pays (1967)¹⁷¹⁷. La Suisse est en outre perçue comme un pays où « *on a toujours tous les droits* » mais aussi où rien n'est accordé gratuitement car en contrepartie, un travail rigoureux et un comportement discipliné sont exigés. Ainsi, Clara souligne que, si tout se passait bien pour elle dans le travail, c'était parce que « *moi je travaillais hein, personne m'a rien donné gratuit !* » ; même remarque de la part de Salvatore « *qui bisogna... fare come i muli, bisogna andare sempre dritto, se cominci a girare la strada, sei storto anche tu!* » (trad. ici il faut bosser... dur comme des mules¹⁷¹⁸, il faut toujours filer tout droit, si tu prends un autre chemin, tu es tordu toi aussi !).

- Ses points faibles : des attitudes discriminatoires vis-à-vis des immigrés italiens

¹⁷¹⁰ La Constitution italienne de 1948 (art. 37) limite l'âge d'entrée dans le monde du travail à l'âge de 15 ans, la *Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948*, *La déclaration des droits de l'enfant de 1959*.

¹⁷¹¹ La loi du 17 juillet 1919 n° 1176, Art. 7 « *Le donne sono ammesse, a pari titolo degli uomini, ad esercitare tutte le professioni* ». (trad. Les femmes sont admises, au même titre que les hommes, à exercer toutes les professions)

¹⁷¹² Commission des communautés européennes (Abrégé du rapport d'Evelyne Sullerot), 1970, p.12. La proportion de femmes dans la population active totale, en 1969, était de 26,6% en Italie contre 37%, en France, 35% en Grande Bretagne et 34% en Allemagne.

¹⁷¹³ BETTIO, F. 1988, *The sexual division of labour: the Italian case*, Oxford, Clarendon Press.

¹⁷¹⁴ Commission des communautés européennes (Abrégé du rapport de Sullerot), *op.cit.*, p.18.

¹⁷¹⁵ Commission des communautés européennes (Abrégé du rapport de Sullerot), 1970, *idem*, pp.17-20. En 1969, la main-d'œuvre féminine dans le secteur de l'industrie en Italie atteint 31,6% contre 34,7% en Allemagne. (...). Les femmes demeurent très nombreuses dans l'industrie textile, de la confection et alimentaire.

¹⁷¹⁶ Sandro Cattacin constate que « l'histoire de l'image actuelle de la Suisse à l'étranger est ancrée dans les esprits depuis les années 1950 et 60, période pendant laquelle les premières grandes vagues d'immigration se sont produites ».

¹⁷¹⁷ Nous nous référons ici aux « fonds perdus » prévus par la Confédération, destinés à la construction de logements sociaux à prix modérés, dans les années 50/60, et dont la vente pouvait rapporter des bénéfices. Des politiques qui répondent à l'intérêt des employeurs et à des obligations légales dans le cadre de l'Accord de 1964.

¹⁷¹⁸ Expression typiquement italienne « *lavorare come muli* » (trad. travailler comme des mules).

A la question posée sur le comportement des Suisses envers les immigrés, Salvatore dénonce les attitudes xénophobes de la part « *des ouvriers suisses* » qui l'ont traité de « *charogne italien* ». Il ajoute plein d'amertume : « *non, non, les Suisses en particulier n'étaient pas gentils avec nous, ils disaient : « étrangers, partez dans votre pays, rentrez chez vous !* » et pourtant « *nous, on prenait les travaux qu'ils ne voulaient pas faire... c'est nous qu'on faisait à sa place !* ».

Clara préfère s'abstenir de répondre : « *non je peux rien vous dire... j'ai rien à dire !* », mais déclare avoir ressenti une stigmatisation des immigrés italiens de la part des locaux qui a longtemps perduré, celle des mangeurs de pâtes (plat du pauvre) : « *gli Svizzeri me lo dicevano (trad. les Suisses me le disaient) : « vous les Italiens vous mangez que des pâtes* » rappelant les stéréotypes collectifs circulant dans le monde entier.

Du fait des humiliations subies et des expériences douloureuses, le couple estime la population autochtone avoir été peu accueillante voire même agressive.

1.2.6. Leurs représentations de leurs modes d'intégration et d'identification

- Le village e(s)t la famille : lieu des attaches et solidarités inconditionnelles

Bien que Salvatore reconnaisse les contradictions de son pays, les liens avec son village sont encore très forts, même après presque cinquante ans à l'étranger : « *a me piace tutto dell'Italia!* » (trad. moi j'aime tout de l'Italie). Le village représente tout pour lui « *moi ? (...) là-bas j'ai tout !* », c'est le lieu où se trouvent toutes les attaches familiales, sociales : « *ah oui ! j'ai les copains, j'ai tout là-bas ! j'ai une petite maison...* ». Clara souligne aussi la force et la pérennité de ses attaches : « *On peut jamais oublier d'où on vient (...) ! L'Italie elle représente tout, c'est mon pays !* ».

Mais si, pour Salvatore, le village représente le lieu des liens amicaux, pour Clara, c'est le lieu des liens familiaux. Ainsi lorsque ses parents sont tombés malades, elle y allait « *même tous les mois* ».

Quant aux autres membres de sa famille, ils forment une véritable « diaspora », dispersée en Italie et à travers le monde¹⁷¹⁹ : « *ça c'est quand il y a beaucoup d'enfants, alors après tout le monde est parti à gauche... mes frères et sœurs (...) sont un peu partout, ici, aux Etats-Unis, en Sardaigne (...) même en Abruzzo* ».

Clara illustre cette solidarité autant économique que sociale : « *le dimanche matin quand j'avais pas le boulot j'allais aider mon père à la campagne* ». On a affaire ici à une conception traditionnelle de la famille élargie, qui a duré jusqu'aux années 50 dans les contextes ruraux du Mezzogiorno, sous l'autorité du *pater familias* dans un climat de cohésion, où les enfants, considérés comme une véritable richesse, contribuaient aux activités de la ferme et se comportaient avec obéissance, de respect et sens du devoir¹⁷²⁰. C'était le cas de Clara : « *En Italie à la maison avec tout ce monde qu'il y avait... on avait qu'une chambre* » (pour neuf personnes).

¹⁷¹⁹ Voir le Cadre contextuel : l'émigration en Italie

¹⁷²⁰ VIRDIS M., *La lenta evoluzione della « famiglia » . il passaggio da quella patriarcale a quella moderna, che ha rovesciato la solidarietà tra generazioni*, 31.05.2012. «La famiglia patriarcale (...) era una specie di piccola società agricola/artigianale (...) completamente autosufficiente, (...) un sistema economico di tipo autarchico, capace di soddisfare i bisogni fondamentali di sussistenza, limitando l'interscambio con l'esterno al minimo indispensabile. (Trad. La famille patriarcale (...) était une sorte de petite société agricole / artisanale (...) complètement autonome (...) un système économique autarcique, capable de satisfaire les besoins essentiels de subsistance, limitant au strict minimum les échanges avec l'extérieur ».

Cette proximité crée des liens indissolubles. Lorsqu'elle est arrivée en Vaud en 1967, « *io non conoscevo nessuno!* » (trad. je ne connaissais personne), c'est grâce à la « *parentela, al gruppo di amici italiani* » (trad. la parentèle, le groupe d'amis italiens), déjà immigrés, qu'elle a pu construire de nouveaux repères.

- **La vie sociale en Suisse : un sentiment de sécurité avec ses proches**

Quant aux liens noués dans le pays d'immigration, Salvatore et Carla partagent le même sentiment d'exclusion et de frustration. Ils vivent en Suisse depuis presque cinquante ans et aucun des deux semble avoir trouvé sa place, ni à l'intérieur du contexte social local, ni au sein du réseau italien établi en Vaud. Salvatore se sent victime de discriminations de la part de ses compatriotes, ce qui l'a amené à se réfugier dans sa famille par besoin de sécurité. Clara préfère fréquenter sa large parenté établie en Suisse et quelques amis en provenance de son village, un environnement sécurisant, le seul qui lui permette de (sur)vivre. Les contacts avec les Suisses se limitent à des relations fonctionnelles liées au monde du travail.

A la question posée sur ce qu'ils aiment en Suisse, Salvatore répond de façon abrupte, « *niente* » et Clara fait remarquer que « *non mi sono sentita a casa mia (...) mi son sempre sentita straniera, ho vissuto con il conflitto per tutti questi anni!* » (trad. je ne me suis jamais sentie chez moi (...) je me suis toujours perçue comme étrangère, j'ai vécu avec ce conflit pendant toutes ces années !).

- **Le retour au village désiré mais impossible**

Clara avoue que « *sono venuta con l'idea di ritornare al paese, quello sì... e poi i figli si sono fatti grandi, si sono sposati e sto ancora qua!* » (trad. je suis venue avec l'idée de rentrer au village ça oui... et puis après les enfants ont grandi, se sont mariés et je suis encore là). Son mari de même, souhaitait rentrer définitivement au village : « *si c'était pour moi, ouh... c'était longtemps que j'étais là-bas !* ». Il reproche à sa femme d'avoir abandonné ce projet : « *voilà ! (il reprend le discours de sa femme) oh tu vas là-bas il n'y a pas de... non ci stanno i bambini, non ci stanno queste ...* » (trad. il n'y a pas les enfants, il n'y a pas ces...).

Avec le cœur rempli d'espoir, il recense une série de stratégies possibles : « *mais si tu veux venir trouver les enfants, tu prends l'avion, tu restes là, puis après tu t'en vas !* ». Des scénarios qui n'ont pas l'air de convaincre sa femme : « *siamo in pensione dal 2008, sono rimasta per i figli qua adesso!* » (trad. nous sommes à la retraite depuis 2008, je suis restée là pour mes enfants !). Nous percevons des « craintes » derrière cette valse-hésitation : peut-être la peur de passer d'un (non)lieu, soit d'un endroit où l'immigré a été marginalisé parce que perçu « étranger » à un autre (non)lieu où le risque semble être quasiment le même ?

1.2.7. Leurs représentations de leurs stratégies de transmission auprès de leurs descendants

- **La famille italienne : modèle en butte à des modèles concurrentiels**

Comme Clara le fait remarquer « *noi italiani siamo più legati alla famiglia, no? ma qui sono un po' ... io trovo che non c'è quella vita di famiglia!* » (trad. nous les Italiens nous sommes plus liés à la famille, n'est-ce pas ? mais ici ils sont un peu... je trouve qu'il n'y a pas cette vie de famille!). Cette perception du modèle italien de la famille est relayée par les locaux : « *Anche gli svizzeri me lo dicevano* (trad. même les Suisses me le disaient) : « *vous en Italie la famille se tient mais ici non !* ».

Ce modèle est tributaire de facteurs structureaux et de facteurs culturels¹⁷²¹, comme le fait de rester chez ses parents jusqu'à l'âge adulte ou celui d'habiter à proximité¹⁷²². Si en Suisse, les jeunes quittent leur famille dès qu'ils sont majeurs, les jeunes Italiens quittent le foyer quand ils se marient: « *se ne sono andati di casa quando si sono sposati (...) mia figlia è partita a venti anni (...) il maschio (...) a trenta anni* » (trad. ils ont quitté la maison quand ils se sont mariés (...) ma fille est partie à l'âge de vingt ans (...) mon fils (...) à l'âge de trente ans).

Son fils habite en France, dans un département frontalier à dix-huit kilomètres de Nyon, et maintient avec eux des relations soutenues, perçues par leur père comme évidents : « *Mangiano qua, poi se non fanno loro, andiamo noi altri, no!* » (trad. ils (leurs enfants et petits-enfants) mangent ici, puis s'ils ne le font pas, c'est nous qui allons chez eux, évidemment!)

Bien que Clara pense avoir transmis les valeurs de solidarité, elle est consciente que désormais, par le biais de l'école et du monde professionnel, ses enfants ont incorporé des valeurs et des modèles différents¹⁷²³ : « *che dopo i figli fanno quello che vogliono, perché qui l'abitudine è quella lì ..., quella degli svizzeri* » (trad. qu'après les enfants font ce qu'ils veulent parce qu'ici l'habitude est celle-là... celle des Suisses).

On voit toutefois que, malgré des modèles concurrentiels locaux, les liens intergénérationnels restent réguliers et très forts au sein d'un grand nombre de familles italiennes.

- **Apprentissage de l'italien en LCO par les enfants : une « réparation » pour les parents**

Salvatore et Clara parlent, de manière alternée ou mélangée, le *dialetto* et l'italien, que nous avons qualifiés de « langues bricolées ». Salvatore affirme « *a me piace, certo (l'italiano)! mi piacciono tutte e due! io parlo sempre tutte e due!* » (Trad. j'aime l'italien, bien sûr ! je les aime toutes les deux! je parle toujours toutes les deux!). Clara déclare avoir « *toujours parlé, soit l'italien, soit le dialecte, tous les deux* » avec ses enfants, qui se les sont donc appropriées par imprégnation. Salvatore et sa femme n'ont pas pu apprendre correctement la langue nationale dans leur contexte d'origine. C'est pourquoi Clara a exigé que ses enfants fréquentent « l'école italienne »¹⁷²⁴ pour apprendre l'italien standard dans un milieu formel : « *j'ai envoyé tous les deux à l'école italienne (...) moi je voulais qu'ils connaissent ma langue (...) parce que je voulais pas que quand je les apporte en Italie, ils comprennent pas ce qu'on disait* ».

Si elle semble avoir renoncé à l'idée d'un retour définitif en Italie, en revanche, à l'occasion de leurs séjours en Italie, soit au village, il est important que les enfants et petits-enfants puissent communiquer avec leurs familles et ne se sentent pas marginalisés. Cette contrainte (« *je les obligeais à y aller !* ») mais ils ne s'y rendaient pas « *tellement volontiers* ») sous-tend sans doute le désir (inconscient) d'une réparation sociale de leur statut d'illettrés, ayant été tous les deux privés de l'apprentissage de leur langue nationale. Désir illustré par cet aveu : « *j'ai gardé encore les livres... c'était le Libro Universale* ». Par ailleurs, Clara s'est émancipée, en utilisant les nouvelles

¹⁷²¹ VIAZZO P. P. & DÍEZ J.G., 2016, « Les « nouvelles formes de famille » en Italie. Entre convergences morphologiques et persistance culturelles » dans *Ethnologie française*, Vol. 162, n. 2, pp. 219-228.

¹⁷²² VIAZZO P. P. & DÍEZ J.G., 2016, *op.cit.*

¹⁷²³ Voir la notion de familles et de générations dans le cadre théorique.

¹⁷²⁴ C'est ainsi que la plupart des immigrés italiens demeurant en Vaud dénomment les *Cours de langue et culture italienne* (LCO) promus par le Consulat d'Italie.

technologies comme « *Internet... Facebook... Youtube... Messenger* » qui l'exposent ainsi de plus en plus à l'Italien qu'elle pratique pour communiquer avec les générations suivantes. Le français est complètement absent de leurs pratiques sociolinguistiques domestiques.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu, le couple semble n'avoir fréquenté qu'occasionnellement les milieux associatifs (Mission Catholique, associations culturelles italiennes), et nous pouvons en déduire que ces réseaux ont eu peu d'influence sur l'apprentissage formel ou informel de l'italien par leurs enfants. Toutefois sa fille, une fois adulte, deviendra Présidente de l'association sportive italienne de Nyon, et probablement c'est là qu'elle entrera, de manière informelle, en contact avec l'italien et les différents *dialetti*, et aura l'occasion de se frotter à la « culture patrimoniale » italienne, dans la diversité de ses traditions, valeurs et pratiques culturelles.

- **Des niches d'acculturation : des pratiques culinaires métissées**

A la question posée sur la transmission de la « culture italienne » à leurs enfants, Clara répond : « *j'ai fait tout ce que j'ai pu ! (...) li ho educati alla maniera italiana (...) non li ho educati alla maniera Svizzera* » (trad. Je les ai éduqués à la manière italienne, (...) je ne les ai pas éduqués à la manière suisse). Ils sont en revanche tous deux incapables d'appréhender ce qu'ils ont réellement transmis à leurs enfants : « *questo, non lo so dire! non lo so dire...* » (trad. ça je ne sais pas le dire! je ne sais vraiment pas le dire). Mais elle affirme qu'elle a privilégié la cuisine italienne : « *quello sì, sì, tutto, per quello faccio italiano !* » (trad. cela oui, oui, quant à cela je cuisine tout italien !), sans pour autant dédaigner les spécialités locales :

« *molta verdura, io faccio poca pasta, per esempio, il gratin di pommes de terre che in Italia questo non lo conoscono, la fondue, la raclette, l'ho mangiata la settimana scorsa* ».

(trad. beaucoup de légumes. Je fais très peu de pâtes, par exemple, le gratin de pommes de terre, qu'en Italie les gens ne connaissent pas, la fondue, la raclette, je l'ai mangée la semaine dernière !).

Ces « adoptions » alimentaires montrent des formes d'acculturation de la famille aux plats locaux mais reflètent aussi une évolution des pratiques métissées non seulement en Suisse¹⁷²⁵, mais aussi dans d'autres pays du monde, marquées par de nouvelles tendances qui encouragent les consommateurs à s'aventurer dans d'autres cuisines « exotiques » ou à rechercher une alimentation plus équilibrée¹⁷²⁶.

- **Acculturation réciproque : une irrésistible italianisation de la cuisine suisse**

En Suisse, comme le note Nic Ulmi, les stéréotypes relatifs à la gastronomie italienne « explosent dans la culture globale au cours des années 1950/60 »¹⁷²⁷. Selon Sabina Bellofatto¹⁷²⁸, on ne

¹⁷²⁵ Japon, Allemagne, France, Etats-Unis, Royaume-Uni.

¹⁷²⁶ En Suisse, la campagne « *5 par jour* » a été lancée en 2001 et soutenue par la Ligue contre le cancer.

¹⁷²⁷ ULMI N., « Comment le monde s'éprouve de « l'italianité ». Design, cuisine, romans, cinéma... L'image de l'identité italienne est aujourd'hui la quintessence de l'élégance et de l'émotion. Un nouveau pôle de recherche de l'UNIL explore les sources de ce rayonnement » dans *Le Temps*, 28 octobre 2016.

¹⁷²⁸ BELLOFATTO S., 2017, *Die italienische Küche in der Schweiz: Wahrnehmung - Vermarktung - Etablierung*, LIT Verlag. L'historienne italo-zurichoise Sabina Bellofatto a étudié l'influence de la migration italienne sur les habitudes alimentaires helvétiques. Elle raconte que dans les années 60 « la Suisse connaissait à peine des légumes typiques tels que l'aubergine, la courgette et le poivron ».

connaissait alors pas la cuisine italienne et les Suisses « critiquai(en)t le fait que les Italiens n'étaient pas disposés à renoncer à leurs habitudes¹⁷²⁹ et à manger de la nourriture suisse dans les cantines d'entreprise »¹⁷³⁰. En outre, la côte adriatique de l'Italie est devenue à l'époque l'une des principales destinations du tourisme de masse, « dans les localités balnéaires, les touristes (...) préféraient manger des plats qu'ils connaissaient déjà (...). C'est ainsi que s'est constituée une sorte de monoculture culinaire où « la pizza et les pâtes » sont devenues de véritables stéréotypes.»¹⁷³¹. Sacha Zala ajoute que, quoi qu'on en dise .

« la strada verso l'italianizzazione della cucina svizzera , della quale oggi sono tutti fieri, non è stata così lineare come spesso si racconta. »¹⁷³²

(Trad. Le chemin qui mène à l'italianisation de la cuisine suisse, dont on est tous fiers aujourd'hui, n'a pas été aussi linéaire qu'on le prétend).

du fait que, selon l'auteur, « la xénophobie l'a retardée.»¹⁷³³.

Synthèse intermédiaire

Les deux couples de G1 à Nyon : Renato et Clelia, Salvatore et Clara

Le contexte d'origine : pauvreté, exploitation, scolarité inachevée

Les parcours de nos deux couples de G1 à Nyon, Renato et Clelia et Salvatore et Clara, sont tributaires de la situation socio-économique de leurs villages en Campanie, dans l'immédiat après-guerre. La population à l'époque de leurs départs vivaient « in una condizione quasi feudale » (trad. dans une condition presque féodale), dans un contexte bien résumé par Giuseppe Iuliano, où les paysans « si trovano in una precarietà esistenziale, resa ancora più grave dall'ignoranza, dallo sbandamento politico e dalle difficoltà occupazionali ed economiche (trad. se retrouvent dans une précarité existentielle, aggravée par l'ignorance, par le chaos politique et par les problèmes d'emploi et économiques)¹⁷³⁴. Nos deux couples ont vécu dans des milieux familiaux pauvres et démunis où les parents devaient recourir au travail de leurs enfants dans les champs et à la ferme ou les envoyer très tôt à l'usine, au détriment de leur scolarité qui se révélera pour la plupart d'entre eux inachevée et qui les condamnera à l'illettrisme, voire à l'analphabétisme pur certains d'entre eux, dans la langue nationale.

Raisons à l'émigration : le rôle décisif des réseaux-relais et l'impact des politiques migratoires

¹⁷²⁹ Le film "Les faiseurs de Suisses" de Rolf LISSY traite de l'immigration italienne.

¹⁷³⁰ BELLOFATTO Sabina (2011) cité par ULMI N., « Comment le monde s'éprit de « l'italianité ». Design, cuisine, romans, cinéma... L'image de l'identité italienne est aujourd'hui la quintessence de l'élégance et de l'émotion. Un nouveau pôle de recherche de l'UNIL explore les sources de ce rayonnement » dans *Le Temps*, 28 octobre 2016. « la cuisine des immigrés était encore considérée, par une bonne partie des Suisses, comme primitive et malodorante.(...)»

¹⁷³¹ ULMI N., 2016, ibidem.

¹⁷³² ZALA S. « L'italia in Svizzera » dans PINI V., CATTACIN S., PELLEGRINI I., FIBBI R., 2017, *Italiano per caso: saggio di lettura*, Casagrande , p. 34.

¹⁷³³ UNIA, 2015, *Baraques, xénophobie et enfants cachés Pourquoi il ne doit plus y avoir de statut de saisonniers en Suisse ?*, Syndicat UNIA, p.29. UNIA cite Sabina Bellofatto dans « Que serait la Suisse sans pizzas ? »

¹⁷³⁴ IULIANO G., 1982, « Saggio: la civiltà contadina in Irpinia » dans *la Rassegna economica* n. 3-1993, p.2.

Les départs à l'étranger de nos deux couples sont motivés par un ensemble de facteurs contextuels mais aussi individuels pour échapper à la misère et au manque de perspectives dans leur région. Dans la « décision » d'émigrer, le plus souvent sous contrainte ou un « choix de la nécessité » selon l'expression de Bourdieu¹⁷³⁵, nous retrouvons chez tous nos témoins le rôle marquant joué par les réseaux déjà établis en Vaud (fratrie, sororie, amis etc.) qui ont servi à la fois d'émulation au départ et de relais sur place ce qui confirme la conclusion de Marc-Henry Soulet (2008) : « On ne se déplace jamais seul donc¹⁷³⁶ ». Ces départs s'inscrivent également dans des politiques bilatérales entre l'Italie (push) et la Suisse (pull) adoptées dans les années d'après-guerre favorisant l'émigration¹⁷³⁷. Leurs premières années passées en Suisse, avec un statut de travailleur temporaire, se sont déroulées dans le cadre de politiques migratoires très restrictives et discriminatoires, qui ont engendré l'instabilité de l'emploi, la précarité des logements, des séparations forcées avec leurs enfants qui devaient être rapatriés en Italie ou ont été cachés (« les enfants du placard »), avant de pouvoir s'établir en famille à partir de 1974 d'atteindre une relative stabilité économique.

Langues : plurilinguisme bricolé et illettrisme fonctionnel

Lorsque nos deux couples de la G1 arrivent en Vaud, ils possèdent dans leur répertoire linguistique le plus souvent mélangé, leurs *dialetti* et un peu d'italien, celui qu'ils ont appris à l'école à travers une scolarité généralement décousue ou inachevée.

En Suisse, nous voyons l'appropriation empirique de l'italien, à des fins de communication intrafamiliale et sociale (Mission catholique, médias, réseaux sociaux etc.) et l'usage d'un français fonctionnel, appris par contact au travail ou sur les chantiers, utilisé à des fins de communication basique professionnelle. On peut parler chez eux de plurilinguisme bricolé et d'illettrisme fonctionnel. Ils ont bricolé leurs usages en regard de leurs priorités et de la nécessité de survivre en contexte migratoire, en adoptant une attitude pragmatique. Aucun d'eux ne disposait au départ d'un capital culturel suffisant pour développer un apprentissage individuel de ces langues, comme l'indique Adami, en cherchant par exemple « eux-mêmes dans les dictionnaires ou les manuels de langue ¹⁷³⁸ » et les cours de français pour adultes le soir ne sont proposés que dans les années 70.

C'est donc une alternance des langues entre le *dialetto*, l'italien et le français qui circule au sein de ces foyers, pratiques que leurs descendants ont incorporées par imprégnation. En revanche conscients de la nécessité de développer des compétences en italien, les deux couples obligeront leurs enfants à apprendre la langue standard dans un LCO. Eux-mêmes développeront de stratégies d'appropriation de l'italien par les médias et les contacts avec leurs compatriotes dans les réseaux qu'ils fréquenteront.

¹⁷³⁵ BOURDIEU P., 1979, *La distinction*, Editions de Minuit, p. 434.

¹⁷³⁶ SOULET M.-H., 2008, « Contre point » du Chap. 3 « Mobilités et parcours » (coord. par Gohard-Radenkovic A. et Murphy-Lejeune E.) dans ZARATE G., LEVY D. et KRAMSCH C. (éds), *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Paris, Editions des Archives contemporaines, p. 165.

¹⁷³⁷ Voir le Cadre contextuel

¹⁷³⁸ ADAMI H., « Aspects socio-langagiers de l'acquisition d'une langue étrangère en milieu social » dans ADAMI H. & LECLERCQ V., 2012, *Les migrants face aux langues des pays d'accueil : Acquisition en milieu naturel et formation*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, pp. 51-57.

Représentations du pays d'origine : l'Italie d'hier solidaire vs l'Italie d'aujourd'hui décadente

On repère chez eux deux types de représentations de l'Italie : celle d'hier plus pauvre mais beaucoup plus solidaire et respectueuse des liens familiaux que celle d'aujourd'hui ; et celle actuelle appréhendée comme plus aisée mais aussi plus immorale. Le couple Renato et Clelia critique l'inefficacité du système social et administratif italien et éprouve une grande méfiance vis-à-vis de la gestion des institutions publiques. Salvatore est en revanche moins sceptique et apprécie le système de santé actuel qu'il considère comme étant plus équitable que celui de la Suisse dont le système est privé. Les deux couples ont des perceptions négatives de la politique italienne ainsi que de leurs représentants : Renato les dépeint comme des voleurs et des imposteurs sans scrupule, Salvatore comme une catégorie corrompue et incohérente.

Représentations du pays d'immigration : oscillation entre reconnaissance et ressentiment

Leur rapport au pays d'accueil oscille entre deux positions : d'un côté un sentiment de reconnaissance vis-à-vis d'une société qui leur a donné de quoi vivre et se loger, et de l'autre, un fort ressentiment envers ce même pays, dans lequel ils ont été victimes de politiques ségrégatives, en étant séparés malgré eux de leurs enfants, générant un sentiment permanent d'étrangeté. Tout en reconnaissant des avantages à la Suisse (marché de l'emploi, système social efficace et performant, précision, ordre et propreté), ils en relèvent aussi ses faiblesses : ils critiquent les lois restrictives à l'encontre des saisonniers qui avaient contraint leurs femmes à rester en Italie avec leurs enfants, ceci avant la loi du regroupement familial. Si les droits sont garantis, les Suisses sont perçus comme « impitoyables » s'il y a manquement à la loi, « très peu accueillants » et « racistes » (Salvatore), comme « malins » et un peu « mafiosi » (Renato).

Intégration et identification : refuge dans le groupe d'origine et acculturation segmentaire

Si les deux couples ont montré une sincère reconnaissance vis-à-vis du pays qui les a « nourris », leur rapport avec les Suisses, leurs langues et leurs cultures, reste cantonné à leur environnement professionnel. Ils n'ont jamais fréquenté, hors du travail, les locaux, ni écouté la radio ou la télévision suisse, ni fréquenté des associations ou clubs suisses. Ils sont tous restés fidèles à leur entourage d'origine. Les deux couples expriment un attachement indéfectible envers leurs pays d'origine et revendiquent la force de leurs liens avec leur village, même après cinquante ans passés en Vaud. Si le sentiment envers leur pays natal relève toutefois du « dépit amoureux », celui envers le pays d'accueil (la Suisse) relève du « mariage de raison ». Le processus de faible acculturation dans le pays d'accueil est en lien avec les politiques migratoires adoptées en Suisse, qui ont toujours appréhendé le travailleur étranger comme un « hôte de passage ». En fait les logiques des deux couples se sont conformées aux logiques économiques de la Suisse : ils n'avaient envisagé leur séjour que de courte durée et c'est dans cette perspective qu'ils ont vécu leur immigration sans s'investir ni linguistiquement ni socialement dans le pays qui les recevait. On peut parler d'acculturation segmentée.

Projet de retour au village : renoncement et situation « d'entre-deux »

Malgré leurs attaches fortes à leurs villages d'origine, les deux couples renoncent à retourner au pays. L'une des premières causes invoquées est l'ancrage familial, le besoin de rester près de leurs enfants qui sont nés et ont grandi en Suisse ce qui rejoint le constat de Pierre Milza¹⁷³⁹ : au début, le projet migratoire est envisagé comme provisoire dans le pays d'immigration et circulaire avec le (mythe du) retour définitif au village d'origine qui dans la plupart des cas se transforme en un renversement du mythe¹⁷⁴⁰. Ces arguments peuvent cacher des appréhensions plus profondes comme ce sentiment d'étrangeté que Clelia éprouve à chaque séjour en Italie. Schaeffer cite aussi « le problème de la réintégration sociale dans la société d'origine et la force des liens qui les attachent au pays d'installation mais également parce qu'ils se sont forgés une identité multiple tout au long de leur vie en migration »¹⁷⁴¹ qui rend ce retour impossible ou du moins problématique. Cela fait que le mythe du retour se transformera par la force des choses à vivre « entre-deux », « *un poco qui e un poco li* » (trad. un peu ici et un peu là-bas !), dit Renato, en faisant des allers et retours ou en recensant des stratégies pour pouvoir concilier les deux « lieux » à la retraite pour Salvatore.

Double processus en tension : transmission des valeurs d'un « paradis perdu »

Chez les deux couples, nous percevons un double processus : d'attachement (idéalisation) et de recntiment (détestation) de leur pays d'origine qui les a affamés et trahis, d'éloignement (ressentiment) et de rapprochement (reconnaissance) envers le pays d'immigration qui les a accueillis et les protège. Tous deux ressentent toutefois leur pays natal comme un « paradis perdu, un mirage du passé qu'il (l'immigré) ne saura jamais retrouver »¹⁷⁴².

Cet attachement au pays natal se traduit par la transmission de leurs langues premières, les *dialetti* et l'italien « bricolé », pratiquées au sein de la famille et soutenues par l'écoute régulière de médias italiens, le français restant une langue extérieure et donc plutôt étrangère pour eux. D'autres canaux sont utilisés pour renforcer cette transmission à la fois explicite et implicite : les cours de langue et culture italiennes ainsi que la fréquentation en famille des associations italiennes et de la Mission catholique. Cet attachement se traduit également par le maintien volontaire de traditions, essentiellement culinaires, qui s'articulent à des rituels d'hospitalité liés à des valeurs de générosité, « propres au sud », repas qui permettent de se retrouver et de réaffirmer les liens familiaux et amicaux au sein des communautés italiennes immigrées.

Les deux couples pensent avoir transmis à leurs descendants le sens de la famille et de la solidarité. Même si nous assistons depuis plusieurs décennies à un processus irréversible d'émancipation sociale de la famille en Italie qui touche non seulement la Suisse mais aussi un grand nombre de sociétés, et si des études ont montré que la famille italienne a beaucoup changé,

¹⁷³⁹ Voir le Cadre théorique.

¹⁷⁴⁰ BENAÏSSAH H., 2018, « Le mythe du retour, le renversement d'un mythe : sociohistoire d'une « crise identitaire » » dans *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires*.

¹⁷⁴¹ SCHAEFFER F., 2001, « Mythe du retour et réalité de l'entre-deux. La retraite en France, ou au Maroc ? » dans la *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 17, n°1,2001. Émigrés-Immigrés : vieillir ici et là-bas, sous la direction de Claudio Bolzman, Rosita Fibbi et Michelle Guillon, pp. 165-176

¹⁷⁴² KRISTEVA J., 1988, *Etrangers à nous -mêmes*, Fayard, p.20.

tant du point de vue quantitatif que qualitatif¹⁷⁴³, nous constatons que le modèle italien traditionnel persiste dans l'immigration.

Mais ce que ces deux couples ont effectivement transmis aux générations suivantes devra être confirmé ou infirmé par les propos de la G2 et de la G3.

¹⁷⁴³ STRANGES M., STRANGES M., 2008, « Évolution des comportements reproductifs et des structures familiales en Italie » dans *Recherches familiales*, Vol. 5, n. 1, pp. 105-123. C'est « l'avancée de l'Italie dans la deuxième transition démographique », un modèle interprétatif utilisé par les démographes pour expliquer l'évolution à long terme des populations grâce à l'observation des changements des taux de mortalité et de natalité. Elle se caractérise par un taux de natalité plus fort que le taux de mortalité.

CHAPITRE 2. ANALYSES DES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DE LA G2 À NYON

2.1. Le 1^{er} couple de la G2 à Nyon : Paolo et Daniela

- Les langues de l'entretien

Bien qu'et Daniela, fille de Renato et Clelia, et Paolo, leur beau-fils, aient effectué le début de leur scolarité au niveau primaire¹⁷⁴⁴ à Bagnoli Irpino¹⁷⁴⁵, et donc dans un milieu italoophone, ils ont tous deux choisi le français lors des entretiens. Selon nous, Paolo a adopté le français parce qu'il ne semble pas sûr de ses compétences en italien, comme en témoignent ces deux extraits contradictoires : d'un côté « *je parle italien un petit peu parce que je l'ai appris à l'école* », de l'autre, il dit : « *l'italiano ? bien, bien, no, i termini tecnici un po' di meno !* » (trad. l'italien ? bien bien non les termes techniques un peu moins !). Daniela a utilisé le français tout au long de son témoignage (75%), en revanche elle l'a terminé en italien (25%), dans la mesure du « *peu que je le savais* ». Elle a utilisé cette langue lorsqu'elle a parlé des objets ayant une valeur affective et la rapprochant de l'Italie. Nous avons donc poursuivi en italien, sur des questions portant sur son vécu le plus intime : arrachement à sa grand-mère et à son village, difficultés rencontrées à ses débuts en Suisse, etc.

2.1.1. Leurs profils et parcours

Paolo et Daniela, en Suisse depuis 1973, proviennent donc du même village de montagne de la *Provincia* d'Avellino¹⁷⁴⁶, l'un des cinq districts de la Campanie, la première en nombre de départs¹⁷⁴⁷. L'émigration, selon Luca Cioffi, a représenté depuis la fin du XIXe siècle « un tratto

¹⁷⁴⁴ Paolo de la deuxième à la « quinta », Daniela jusqu'à la « terza ». La « Scuola elementare » comprend cinq années en Italie, de 6/7 ans à 10/11 ans. Voir le Cadre contextuel.

¹⁷⁴⁵ Bagnoli Irpino se situe au sein de la *Provincia* d'Avellino, en Campanie.

¹⁷⁴⁶ Site officiel de Bagnoli Irpino <http://www.irpinia.info/sito/towns/bagnoli/bagnoli.htm> Con una superficie di 7.0171 ha quasi completamente ricoperti da boschi, a 654 metri s.l.m. ed a 39 chilometri da Avellino. (trad. Avec une superficie de 7,0171 hectares, presque entièrement recouverte de bois, à 654 mètres d'altitude et à 39 kilomètres d'Avellino). La population en 1961 était de 4428 et en 1971 de 4020 (Source Statistique ISTAT).

¹⁷⁴⁷ CIOFFI L., 2016/17, *Emigrazione giovanile in Irpinia negli anni della crisi*, Tesi di laurea, 2, Università degli studi di Napoli « Federico II », p.15. Luca Cioffi cita RICCIARTI T., 2011, « La diaspora diventi una risorsa : il caso della provincia di Avellino » in *Archivio dell'emigrazione italiana*, vol. 9, n.13, Risorgimento ed migrazione, pp. 85-89. « La storia dell'Irpinia è caratterizzata da diversi e forti cicli emigratori (...) partendo addirittura dalla fine dell'Ottocento. (...) La fase tra le due guerre mondiali fu caratterizzata dal blocco dell'emigrazione dalla legislazione fascista, ma a partire dal secondo dopoguerra, le partenze riprendono con vigore, attestando la provincia di Avellino quale prima provincia campana in termini d'incidenza sulle partenze. (trad. L'histoire de l'Irpinia est caractérisée par des cycles d'émigration différents et forts (...), en partant de la fin du XIXe siècle. (...) La période entre les deux guerres mondiales est caractérisée par le blocage de l'émigration par la législation fasciste, mais dès l'après-guerre, les départs reprennent en force, notamment dans la province d'Avellino considérée comme la première province de la Campanie en termes de taux de départs).

CARITAS BENEVENTO, « Dall'Italia al Sannio : la nostra emigrazione », febbraio 2018. Entre 1946 et 1964, avec environ

distintivo »¹⁷⁴⁸ (trad. un trait distinctif) de l'Irpinia, en raison de la pauvreté et de l'absence de perspectives¹⁷⁴⁹. Paolo est né à Bagnoli en 1962, chez ses grands-parents, comme c'était souvent le cas à l'époque dans de petits villages, loin des hôpitaux¹⁷⁵⁰. En revanche, sa femme Daniela est née en Suisse en 1965, mais dès ses premiers mois a été rapatriée avec sa mère à Bagnoli¹⁷⁵¹. Paolo et Daniela ont quasiment eu le même parcours : ils seront tous deux confiés pendant leur enfance à leurs grands-parents. Ils rejoindront leurs parents en Suisse en 1973, Paolo à l'âge de onze ans, Daniela de huit ans. Comme elle le fait remarquer, cette pratique était répandue dans leur village à cette époque : « *Prima si faceva così, uno che aveva due figli, uno lo lasciava alla nonna perché qui (in Svizzera) doveva lavorare* » (trad. Avant on faisait comme ça, celui qui avait deux enfants, il en laissait un à la grand-mère parce qu'il devait travailler ici (en Suisse)).

- Paolo: une enfance dans un « entre-deux » permanent

Les parents de Paolo ont émigré en Suisse en 1956 et s'y sont mariés. Sa mère est tombée enceinte et a voulu retourner au village, car ses conditions de vie ne le lui permettaient pas d'accoucher en Suisse¹⁷⁵². Il est resté en Italie avec sa mère de 1962 à 1964 puis est retourné en Suisse et y a vécu pendant quatre ans, soit jusqu'à l'âge de six ans. Ensuite ses parents, en vue d'un retour définitif au pays, l'ont renvoyé au village parce que « *on va pas lui faire perdre les années scolaires là-bas parce qu'après il aura du retard et ils m'ont mis... pour faire la première année (de l'école primaire) en Italie (...) c'était dans les années soixante-neuf soixante-dix* ».

Il est resté jusqu'à l'âge de onze ans avec ses grands-parents mais, « *comme ils étaient trop vieux, ben ils arrivaient pas (...) et puis on était pas des anges¹⁷⁵³, hein !* », il a été alors confié « *les trois autres (années) à ma tante la sœur de ma maman* ». Ses parents « *sont toujours restés là (en Vaud) ils voulaient partir mais ils sont jamais revenus (...) après il y a eu ma sœur qui est arrivée... et puis pour finir ils ont décidé de plus rentrer* ». Ils l'ont « *rappelé* » et Paolo a dû, contre son gré, les rejoindre à Nyon.

- Daniela : de Genève à Bagnoli Irpino, un « rapatriement » imposé

Daniela est née à Genève en 1965 car ses parents habitaient alors ce canton¹⁷⁵⁴. Une semaine après sa naissance, « *il y a eu la police à la maison, disant que l'enfant ne pouvait pas rester parce qu'ils (les parents) n'avaient pas le permis d'établissement (soit un permis C) pour avoir un enfant à*

650.000 départs, la Campanie est la première région d'émigration, principalement tournée vers la Suisse et l'Allemagne.

¹⁷⁴⁸ CIOFFI L., 2016/17, *op.cit.*, p.14.

¹⁷⁴⁹ CIOFFI L., 2016/17, *ibidem*. Le taux de chômage est passé de 47% en 1951 à 49% en 1961 et à 58% en 1971 (Source : Regione Campania).

¹⁷⁵⁰ MASSARO A., « Quando si nasceva in casa » dans *Avellinesi.it*. et BERTOLINI B., « Quando si nasceva in casa » in *Altritempi*, 3 novembre 2013. Jusqu'aux années 1960 c'était la « levatrice » (la sage-femme) qui donnait naissance à tous les enfants dans les campagnes en Italie. Dans les villages de la province d'Avellino, appelée la « *vamma* ». Le médecin n'était consulté que dans des cas extrêmes.

¹⁷⁵¹ Voir les politiques migratoires restrictives en Suisse dans les années 50/60 dans le Cadre contextuel.

¹⁷⁵² Paolo décrit leurs conditions : « *Ils étaient dans une ferme (...) mon père (...) faisait la vigne, (...) ma mère le ménage, la cuisine un peu de tout (...) je ne sais combien de lits il y avait dans la même chambre (...) pas de toilettes, rien !* »

¹⁷⁵³ « *J'étais pas tout seul, il y avait mon cousin (...) on était deux* ».

¹⁷⁵⁴ Nous rappelons que sa mère vivait en Suisse depuis 1961 et son père depuis 1962.

la maison »¹⁷⁵⁵. Cependant, elle restera en Suisse encore quelques mois, grâce à un stratagème auquel sa mère a eu recours, « *en connaissant la dame qui me gardait, (...) elle a fait une lettre, en disant (...) qu'il y avait personne en Italie, si elle pouvait rester encore cinq-six mois* »¹⁷⁵⁶. Daniela sera rapatriée avec sa mère à Bagnoli Irpino, son village d'origine, qui restera un an près de sa fille qu'elle confiera à ses parents qui l'élèveront jusqu'à l'âge de huit ans.

- Paolo et Daniela : socialisation première au village

Bien qu'à des âges différents, ils ont vécu tous deux leur socialisation première au village chez leurs proches, phase la plus marquante du point de vue affectif¹⁷⁵⁷. Paolo garde en général de bons souvenirs de cette période chez sa tante, toutefois cette expérience n'a pas été toujours idyllique :

« ça s'est bien passé mais on était pas comme chez mes grands-parents (...) elle avait aussi trois fils (...) et il y avait de temps en temps des accrochages, on sentait bien qu'on était pas...! mon oncle était beaucoup plus gentil que ma tante et pourtant c'était elle la sœur à ma mère ! ».

Daniela décrit ces huit années comme les « *plus importantes de la vie, on apprend plein de choses (...), à marcher avec ma grand-mère, à parler avec ma grand-mère, enfin toutes ces choses-là !* »¹⁷⁵⁸. Mais elle vit très mal l'absence de ses parents qu'elle associe à la condition d'orpheline :

« c'est à l'âge de quatre ans que j'ai commencé à comprendre quand j'allais à l'école infantine, quand on faisait des cadeaux pour la fête des mères, moi je me dis : « Mais ma mère c'est ma grand-mère... j'ai pas de maman, enfin ! » ».

Une expérience traumatisante qui restera gravée dans sa mémoire et qui ternira sa relation à ses parents :

« una figlia che è stata sempre con la mamma ci ha un affetto e un dolore diverso (...) mia cognata con sua mamma la minima cosa (...) piange invece io sì mi fa male mais c'è sempre quel distacco ».

(trad. une fille qui a toujours vécu avec sa mère a une affection et une douleur différentes, (...) ma belle-sœur avec sa mère face à la moindre chose (...), elle pleure, au contraire moi, ça me blesse bien sûr, mais il y a toujours ce détachement).

Malgré les justifications répétées de ses parents, elle n'admettra jamais cet « abandon ».

- Paolo et Daniela : une éducation entre tradition et modernité

Paolo et Daniela ont donc vécu leur enfance dans un milieu rural, traditionnel et catholique, dans un environnement défavorisé du Mezzogiorno qui n'a pas changé, selon Daniela : « *in Italia (= a Bagnoli) (...) non c'è lavoro* » (trad. En Italie (...) il n'y a pas de travail). Pourtant ils restèrent au village¹⁷⁵⁹ dans les années qui suivirent le « miracle économique »¹⁷⁶⁰. Mais si, dans le sud de l'Italie, le développement économique fut plus lent que dans le nord, le renouvellement

¹⁷⁵⁵ Son père avait obtenu un permis B annuel renouvelable en 1963 mais son statut temporaire ne lui permettait pas le regroupement familial. Il devra attendre 1968 (cinq ans plus tard) pour que sa fille puisse les rejoindre en Suisse.

¹⁷⁵⁶ Daniela précise : « *Avant les parents quand ils étaient saisonniers repartaient au mois de novembre et restaient les trois mois en Italie* ».

¹⁷⁵⁷ Voir le Cadre théorique.

¹⁷⁵⁸ Il s'agit ici de sa grand-mère maternelle.

¹⁷⁵⁹ Paolo de 1968 à 1973 et Daniela de 1965 à 1973.

¹⁷⁶⁰ La phase de croissance la plus élevée de notre système économique démarre en 1958 et se termine en 1963.

idéologique avait malgré tout pénétré le tissu social du Mezzogiorno et bouleversé les traditions et les habitudes.

Paolo et Daniela ont fréquenté l'école primaire au village¹⁷⁶¹, dans une période de transition importante, quand a démarré le processus de démocratisation du système scolaire italien après-guerre, imposant la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans¹⁷⁶². Ils recevront une instruction dans une école fondée à la fois sur la tradition catholique et les méthodes inspirées de la psychologie de l'enfant (Dewey, Piaget)¹⁷⁶³.

- **Paolo et Daniela : une ré-immigration en Suisse « malgré eux »**

Qu'il s'agisse de Paolo ou de Daniela, nous sommes face à une ré-émigration en 1974 à Nyon et à un regroupement familial que les deux pré-adolescents, l'un à onze ans et l'autre à neuf ans, n'avaient pas souhaité. Paolo dit à ce sujet : « *moi je voulais pas revenir... ça c'est sûr, j'avais mes copains... là-bas (=village)* » et « *je devais recommencer tout à zéro.* ». Daniela, grâce à un stratagème « *premeditato* » (trad. prémédité) par ses parents, probablement pour rendre « *indolore la cosa* » (le déracinement moins douloureux), l'avaient invitée à passer ses vacances chez eux et l'ont contrainte ensuite à rester définitivement en Suisse. Ils l'avaient inscrite à l'école primaire à son insu. Daniela décrit ces premières années comme un calvaire sur tous les plans, vivant une rupture violente avec ses repères familiaux : « *bon sang, j'étais en Italie, je parlais, je comprenais tout le monde, j'étais heureuse, de venir là, je comprends rien, les gens te regardent de travers* ». Elle se retrouve dans un contexte social et familial, tous deux « inconnus », « *c'était atroce d'arriver dans un pays où on connaît personne, à parler de parents (...) on les connaissait un mois par année !* », en découvrant de plus l'existence d'une sœur handicapée¹⁷⁶⁴ : « *pourquoi elle est restée là et puis moi j'étais en Italie ?* ».

- **Paolo et Daniela : la filière d'enseignement spécialisé, la « bête noire »**

Paolo et Daniela ont dû s'adapter à deux systèmes éducatifs différents de l'Italie et de Vaud, le premier centralisé, géré au niveau ministériel, le deuxième décentralisé, organisé au niveau cantonal, reposant tous deux sur des principes de (pré)sélection des élèves. Le collège unique pour tout le monde en Italie¹⁷⁶⁵, semblait plus « démocratique » que celui du système éducatif vaudois,

¹⁷⁶¹ Données repérées dans la fiche biographique de la G2. L'école primaire durait cinq ans.

¹⁷⁶² GATTULLO M. & VISALBERGH I A., 1986, *La scuola italiana dal 1945 al 1983*, La Nuova Italia, Firenze, p. 120. Rappel: nous nous référons à la création de la *Scuola media unica* en 1962 : « *il più importante intervento riformatore nel settore scolastico dalla Costituzione in poi. (...) la scuola media unica vuole rispondere alle esigenze di una società democratica secondo i postulati di una eguaglianza di occasioni formative per tutti i cittadini.* » (trad. la plus importante intervention de réforme dans le domaine scolaire à partir de la Constitution (1948) (...) le collège unique veut répondre aux besoins d'une société démocratique selon les postulats d'une égalité des chances en matière de formation pour tous les citoyens). Voir les politiques éducatives en Italie dans le Cadre contextuel.

¹⁷⁶³ Decreto Presidente della Repubblica 14 giugno 1955, n. 503 : « *La vita scolastica abbia quotidianamente inizio con la preghiera* » (trad. La vie scolaire commencera chaque jour par la prière) mais aussi « *Un insegnamento orienté vers une action éducative apte à promouvoir la formation intégrale de la personnalité de l'élève à travers l'éducation religieuse, morale, civile et physique et d'autres formes d'activités spirituelles et pratiques correspondant aux intérêts, aux degrés, aux moyens d'apprendre et de savoir propre à l'âge* ».

¹⁷⁶⁴ Daniela raconte qu'à l'époque les voyages en Italie ne se faisait pas comme aujourd'hui et qu'elle recevait des lettres parfois de ses parents mais qu'elle n'était pas vraiment consciente de la situation.

¹⁷⁶⁵ Rappel: la loi 1859 du 31 décembre 1962 a institué « *la scuola media unica che diventa gratuita e obbligatoria per tutti i ragazzi dagli 11 ai 14 anni* » qui entrera en vigueur dès le 1er octobre 1963-1964.

divisé en plusieurs voies et précocement sélectif¹⁷⁶⁶. Dans les années 1970¹⁷⁶⁷, la CDIP¹⁷⁶⁸ a mis en place des classes de développement (Classe D), soit un enseignement spécialisé au niveau primaire et secondaire, réservé aux enfants « pour lesquels des déficiences mentales ou physiques, ou des troubles caractériels sont cause de retard scolaire »¹⁷⁶⁹.

Le parcours scolaire de Paolo est tributaire de ses va-et-vient entre le village natal et la Suisse. De 1964 à 1968, Paolo vit à Nyon où il fréquente « l'école enfantine », soit de cinq à six ans¹⁷⁷⁰. Puis renvoyé par ses parents au village, il y suit l'école élémentaire de 1969 à 1974 : une scolarité heureuse car il a été valorisé plus par sa provenance d'un pays riche, la Suisse, que par ses résultats :

« A l'école, là-bas, j'étais très bien accueilli (par la maîtresse) parce que, bien entendu, la Suisse c'était l'Eldorado... on m'appelait le suisse (...) chaque fois qu'il y avait un mot en italien elle me dit : « comment on dit en français ? »...on te faisait sentir comme si tu venais plutôt d'Amérique »¹⁷⁷¹.

En 1974¹⁷⁷², de retour à Nyon, ses parents l'inscrivent au collège, en sixième, dans la division générale¹⁷⁷³. Etre inséré « dans une classe normale » représentait pour lui et ses parents la condition sine qua non pour qu'il s'établisse en Suisse. Il ne voulait surtout pas fréquenter « des classes de développement... des machins comme ça ». A l'école on lui avait donné un délai de six mois, « c'est ou je m'intègre (...) j'arrive à suivre les cours ou... » ou sinon c'était le déclassement dans une classe d'enseignement spécialisé. Cette menace l'a stimulé : « j'ai dû me mettre un peu plus de travail ». Paolo fréquentera donc le collège jusqu'à la neuvième (quinze ans) et, étant donné que cette voie menait aux apprentissages professionnels, une fois obtenu le certificat d'études secondaires, il se mettra en quête d'une entreprise en Vaud pour effectuer sa formation.

¹⁷⁶⁶ A leur époque était encore en vigueur la Réforme de 1956. Orientation des élèves soit dans un cursus menant vers les études supérieures (division latine et moderne), soit vers des écoles professionnelles (division générale), où les élèves sont sélectionnés sur la base des résultats scolaires obtenus au niveau du premier cycle (orientation) à l'école primaire. Voir les politiques éducatives en Suisse dans le Cadre contextuel.

¹⁷⁶⁷ D'autres dispositifs d'assistance scolaire ont été conçus pour soutenir les plus démunis dans les années 1970 : des appuis scolaires, des classes à effectifs réduits (R).

¹⁷⁶⁸ De 1885 au 21 avril 1998, Département de l'instruction publique et des cultes puis, jusqu'au 30 juin 2007, Département de la formation et de la jeunesse.

¹⁷⁶⁹ Archiv für das schweizerische Unterrichtswesen, Canton de Vaud, Organisation scolaire, Band (Jahr): 51/1965-52/1966 (1967), 22.11.2019, p. 252.

¹⁷⁷⁰ Vaud, Département de l'instruction publique et des cultes, 1960, Ecole enfantine et les écoles primaires, DIPC/ere Nouvelle S.A., Lausanne, p.15. « L'école enfantine, ouverte aux enfants de 5 et 6 ans est déclarée facultative par la loi sur l'enseignement primaire. »

¹⁷⁷¹ L'Italie n'était pas encore confrontée aux flux migratoires qu'elle a connus par la suite. Les pays étrangers exerçaient une certaine fascination sur les Italiens restés au village. Les seuls mouvements migratoires se caractérisaient par le retour des émigrés d'Afrique, d'Amérique latine. Voir les politiques migratoires en Italie dans le Cadre contextuel.

¹⁷⁷² GILLIÉRON P., 1999, « Le temps de l'école : quels changements ? Evolution du temps scolaire dans les classes primaires du canton de Vaud 1899-1997 » dans Centre Vaudois de recherche pédagogiques, n. 99.101, p.26

¹⁷⁷³ BORATTO G.-P., 2012, « Enseignement primaire supérieur, massification scolaire et « démocratisation des études » dans le canton de Vaud de 1895 à 2010 », Master, Université de Genève, p. 62. Rappel : la division générale menait de facto aux écoles et apprentissages professionnels. Voir la note de bas de page 21

Aucun dispositif d'accueil¹⁷⁷⁴ n'étant prévu à l'époque dans les écoles pour les enfants de migrants, allophones, ces derniers étaient envoyés d'office dans des classes spéciales dites de développement. Daniela aurait souhaité être suivie, comme on le fait aujourd'hui :

« enfin on appelait pas les parents comme ils font maintenant de dire : « Ecoutez votre enfant il a un problème, il faut l'aider, on va l'encercler différemment » et ajoute qu' « avant si on allait pas bien à l'école, on nous mettait de côté, après c'était : « vous allez dans une classe D, vous vous démerdez! » ».

Dans ces classes, étaient regroupés les élèves en difficulté, les « handicapés scolaires »¹⁷⁷⁵, afin de leur offrir un soutien péda-go-didactique leur permettant (éventuellement) de réintégrer la filière ordinaire. Daniela, à sa grande honte, a fait toute sa scolarité dans ces classes de développement.

- Paolo et Daniela : des parcours professionnels en bifurcations

Paolo a commencé son apprentissage dans un garage à Genève car il voulait « être mécano », une expérience qui n'a « pas joué ». Il a tenté dans un autre garage à Gland dont le patron ne « prenait pas » d'Italiens car « vous avez sûrement eu de la peine avec les cours (...) la langue, machins...! ». Paolo s'est alors orienté vers la « serrurerie (...) j'étais dans les trois premiers sur trois cents ». Il a trouvé une place à Gland comme serrurier et y travaillera de 1978 à 1982 puis il retournera chez le garagiste de Gland qui l'avait refusé où il travaillera finalement en tant qu'apprenti-mécano de 1982 à 1986. Le Certificat d'aptitude en poche, il sera recruté comme responsable d'entretien à l'usine de pâtes « C.» à Nyon (1986 -1992)¹⁷⁷⁶, puis au Service technique pour réparer les machines de bureau aux PTT à Genève (1992-1996), ensuite chez Telecom (1996-2000) et enfin chez Rolex (2000-2016)¹⁷⁷⁷.

Lorsque Daniela entrera dans le monde de l'emploi, elle commencera à apprécier le pays et à se sentir plus à l'aise. Elle sera recrutée comme vendeuse chez Manor¹⁷⁷⁸ (de 1984 à 1993), et plus tard (de 1998 à aujourd'hui) comme aide pour personnes âgées dans des structures publiques et privées.

¹⁷⁷⁴ Si les premières mesures sur la scolarisation et l'intégration des enfants de travailleurs migrants allophones datent de 1972 (CDIP Décisions 1972, 1974, 1976 et 1985), la notion de « classe d'accueil » figure pour la première fois dans la loi scolaire de 1984 dans le cadre de pédagogies compensatoires (41, 43b). En 1991, la CDIP prendra des mesures plus concrètes à leur égard et recommandera (art.2, alinéa 5) « d'éviter avant tout que les élèves de langue étrangère soient placés dans des classes d'enseignement spécialisé (...) ». Mais elles arrivent trop tard pour Daniela.

¹⁷⁷⁵ OBERHOLZER V., 2005, « L'enfance inadaptée ou la « part maudite » de l'École vaudoise » dans *A contrario*, vol. 3, n. 1, pp. 80-106. C'est ainsi que sont dénommés les élèves fréquentant les classes D.

¹⁷⁷⁶BOURBAN E. « Il était une fois une chinoise ! » dans *Clin d'œil de l'histoire-le blog de l'archiviste*, Ville de Nyon, posté le 15.10.09. En 1974, la Maison Sangal SA avait construit une fabrique de pâtes alimentaires à Nyon. Comme le signale l'auteure : « Cette industrie nyonnaise n'a pas passé le cap du nouveau millénaire, elle a quitté Nyon en 1999. »

¹⁷⁷⁷ Les données concernant son parcours professionnel sont tirées de sa fiche socio-biographique. Voir le Cadre méthodologique.

¹⁷⁷⁸ Manor est un grand magasin qui vend des produits concernant les secteurs de la mode, du sport, de la bijouterie, du ménage, de la parfumerie ou du supermarché. Manor a été fondé en 1965.

2.1.2. Leurs capitaux et leurs rapports aux langues

Leurs ressources linguistiques ont été tributaires de leurs allées et venues entre deux pays, surtout pour Paolo, impliquant des scolarités dans des langues et cultures scolaires différentes.

- Le dialetto : la « langue du cœur »

Le *dialetto irpino* est pour Paolo la langue de sa petite enfance. Il n'avait que deux ans quand il quitte le village et retourne en Suisse avec sa mère. Comme l'indique Anne Salazar Orvig : « Même si l'enfant ne parle pas durant les premiers mois de sa vie, il s'imprègne du matériau langagier entendu autour de lui », un support linguistique déterminant qui lui permettra de se familiariser avec sa langue maternelle »¹⁷⁷⁹. Paolo sera de nouveau confronté au *dialetto* en Suisse, ses parents ne maîtrisant pas l'italien, puis de retour au village, de 1968 à 1973, quand il ira habiter chez sa parentèle. Il l'a utilisé à l'occasion des séjours qu'il faisait en Italie « pour les fêtes de Noël ». Le *dialetto*, c'est la langue du cœur : « ça me rappelle vraiment ma région, ça me fait penser au village, où j'ai vécu ces cinq ans » ; il le parle toujours « come si parlava in famiglia » (trad. comme on le parlait en famille).

L'*irpino* était la langue pratiquée dans l'entourage familial et social de Daniela : « je comprends tout le dialetto et je le parle aussi... mais pas écrire, alors là c'est difficile ! ». Son rapport à cette langue est d'ordre émotionnel, c'est la langue du cœur, associée à ses attaches villageoises : « c'est le dialecte... cet accompagnement »¹⁷⁸⁰. En Suisse, elle l'utilisera avec ses parents car « avec mon mari, c'est plus en français qu'en dialecte ». Elle aura également l'occasion de le parler lorsqu'elle fréquentera la Mission Catholique de Genève où elle a participé à des fêtes et des voyages organisés : « en fait la plupart c'était des gens de Bagnoli (...) parce que les parents, ils avaient ses frères, ses sœurs..., la plupart c'était (...) pas mal de gens du village ». Elle l'emploie également lorsqu'« on va en Italie, une fois par année avec la plupart des gens... bon la famille ». Mais c'est une langue qu'elle dit perdre de plus en plus : « il y a beaucoup de mots que je sais plus ni en italien ni en dialecte ou même pas, parce je les sais pas, mais ça me vient en français ! ».

- L'italien en Italie : appris comme une langue étrangère

Paolo et Daniela apprendront l'italien à l'école élémentaire de Bagnoli¹⁷⁸¹. Cependant, bien qu'il s'agisse de leur langue nationale, elle équivaut pour les deux à une langue étrangère : son usage se limitant au contexte scolaire car c'est encore le *dialetto* qui, à l'époque de leur enfance (1965-1973), prédominait dans les villages du sud¹⁷⁸². Paolo et Daniela sont bien conscients des limites du *dialetto*, et, comme le souligne Paolo, il s'agit d'une langue qui « marche bien dans le pays (village) mais dès qu'on sort du pays (...) ils (les gens) comprennent rien du tout (...) parce qu'il y a vraiment des mots qui sont ... (spécifiques) ».

¹⁷⁷⁹ BENAROUSSE E., « Apprentissage du langage : à quel âge bébé parle-t-il vraiment ? » dans *Le Journal des femmes, maman*, 02.08.2019. Benarousse cite Anne Salazar Orvig Professeure à l'Université de la Sorbonne (Paris 3).

¹⁷⁸⁰ CIOFFI L., 2016/17, idem, p.16. L'auteure rappelle qu'en 1961, seuls 18% de la population parlaient généralement italien. En Haute Irpine, ce phénomène restera constant dans une grande partie de la population jusqu'au milieu des années 70, non seulement parmi la population âgée mais également parmi les nouvelles générations.

¹⁷⁸¹ Paolo de 1968 à 1973, Daniela de 1970 à 1973.

¹⁷⁸² 51,3 % des Italiens utilisaient uniquement le *dialetto*, 25% seulement l'italien et 23,7% le *dialetto* et l'italien. Voir la situation des langues en Italie dans le Cadre contextuel.

Daniela distingue l'usage des deux langues, l'italien dans des situations formelles, dans la sphère publique et avec « *les gens qu'on connaît moins* » et le *dialetto* dans les situations informelles, familiales. Dans leurs témoignages, rien n'indique la présence de la télévision dans le foyer de leurs grands-parents¹⁷⁸³. Ce phénomène qui avait touché les villes ne semble pas avoir concerné - du moins tout de suite - le monde rural.

Paolo a une perception contradictoire de ses compétences en italien : d'une part il est persuadé de bien connaître la langue, de l'autre il admet ne la connaître qu'« *un petit peu* ». Nous n'avons pas pu tester son niveau car, comme susmentionné, l'entretien s'est déroulé uniquement en français. Daniela, au contraire, pense bien parler l'italien et savoir l'écrire, mais elle est consciente de ses limites : « *je leur parlais (à ses enfants) en italien, le peu que je savais* ». Dans la dernière partie de son entretien qui se déroule en italien, si ses propos sont compréhensibles, nous repérons des expressions traduites du français comme « *ho una nervatura* » (trad. je suis énervée) ou encore « *è caduta malata* » (trad. elle est tombée malade). On relève aussi des tournures idiomatiques désuètes appartenant à l'irpinien, comme « *mi viene la febbre nera* » (trad. j'ai la fièvre noire) ou « *se stiamo insieme fino alla forchetta* » (trad. si nous restons ensemble jusqu'à la fourchette (soit jusqu'à quand on partagera le repas ensemble), qui reflètent son appartenance sociale rurale.

- **L'italien en Suisse : une ré-appropriation de la langue par divers canaux**

Les parents de Paolo et Daniela les obligeront à fréquenter les cours de langue et culture italiennes à Nyon. Ils reprendront donc en Suisse l'apprentissage de leur langue nationale, brutalement interrompu en 1974¹⁷⁸⁴. Paolo y allait de bon gré : « *moi j'y allais volontiers* » car c'était son moment de gloire : « *Pour moi c'était facile... j'avais pas besoin trop d'apprendre (...) j'étais pas le plus fort mais quasiment, puisque j'avais fait les écoles en Italie.* » Il ne les a fréquentés que « *pendant deux ans, pas plus* » parce qu'il ne progressait pas assez. Tandis que Daniela s'y rendait « à reculons » : « *j'y allais sûrement pas volontiers, (...) ça nous foutait en l'air tout un après-midi, le mercredi qu'on avait congé... si c'était pas le samedi matin !* ».

Daniela, si elle n'emploie pas l'italien à la maison, le développera par divers canaux. Elle se frottera à cette langue grâce aux médias¹⁷⁸⁵ : « *à l'époque, quand je suis venue en Suisse, (...) quand on était chez eux (ses parents) (...) il y avait que la Suisse italienne, donc la télé était déjà tout le temps en italien* », et plus tard ce sera la chaîne italienne, la RAI, qui sera diffusée en Suisse¹⁷⁸⁶. Regarder les émissions italiennes représentait pour elle l'occasion d'entretenir son bilinguisme, « *c'est la fierté de savoir quand même deux langues* », qu'elle perçoit comme une plus-value : « *pas*

¹⁷⁸³ Au cours de la décennie 1960/70 la télévision s'était répandue dans les foyers, au départ urbains, et « *l'apparecchio troneggia al centro della vita familiare* » (trad. l'appareil trône au centre de la vie familiale). Un canal qui, comme l'affirme DE MAURO, a fortement contribué à la diffusion de l'italien sur tout le territoire national ainsi qu'à l'unification linguistique. En effet des cours d'instruction pour les adultes analphabètes étaient donnés dans le cadre d'une émission très populaire, « *Non è mai troppo tardi* » (trad. il n'est jamais trop tard), diffusée du lundi au vendredi de 1960 à 1968.

¹⁷⁸⁴ CDIP, 1972, *Principes relatifs à la scolarisation des enfants de travailleurs migrants du 2 novembre 1972*, Berne. Avec cette recommandation la CDIP incite les Cantons à proposer deux heures hebdomadaires, au minimum, d'enseignement de langue, de l'histoire et de la civilisation du pays d'origine dans le programme scolaire ordinaire.

¹⁷⁸⁵ Rappelons ici que ses parents, Renato et Clelia regardaient régulièrement et uniquement la télévision italienne.

¹⁷⁸⁶ RICCIARDI T., 2013, *Associazionismo ed emigrazione: Storia delle Colonie Libere e degli Italiens in Svizzera*, Ed. Laterza & Figli SPA, Chap. 4. La 1ère émission, « *Un'ora per voi* », diffusée par la télévision suisse italienne (TSI) remonte à 1964.

beaucoup de personnes savent plusieurs langues ». Elle s'efforce de lire la presse (« *des journaux de cuisine !* »), évolue dans les milieux associatifs à Nyon, religieux (Mission Catholique) ou culturels (« Les Italiens de la Côte ») où elle a été membre de l'organisation puis du comité. Pendant plusieurs années¹⁷⁸⁷, elle a fait partie de l'AGIS (Associazione Genitori Italiani Scuola) (trad. Association Parents Ecole Italienne). Elle a aussi donné des cours de « *caté* » en italien à la Mission catholique.

- **Un français « bricolé » mais fonctionnel**

Paolo et Daniela auront leur premier contact avec le français, en 1974 au sein du système scolaire vaudois. Ils ont tous deux rencontré des problèmes dans leur apprentissage. Pour Paolo : « *j'ai eu beaucoup de difficultés à apprendre la langue française* » et si « *à l'oral* » il n'en rencontrait pas « *je parlais disons régulièrement* », en revanche c'était différent à l'écrit : « *On a su (que j'étais étranger) quand j'ai commencé à écrire (...), même le prof. au bout d'une semaine, (...) a commencé à me dire: « vous écrivez comment ? »* ». Selon lui, le système phonologique italien est plus simple car il y a une correspondance entre graphèmes et phonèmes tandis qu'en français cette correspondance est aléatoire. En outre en italien « *il n'y avait pas beaucoup d'accents* » alors qu'en français les accents sont indispensables. En plus « *il faut apprendre les verbes, (...) les machins... lire comme ça se prononce ...* ».

Daniela est persuadée que ses difficultés d'insertion scolaire sont purement d'ordre linguistique : « *le français c'est une langue très difficile !* ». Il lui a fallu « *compter deux ou trois ans pour s'adapter à cette chose* ». Daniela étudiera le français uniquement dans ces « classes-ghettos ». Selon elle, elle sait écrire et parler cette langue. Si les deux estiment bien connaître cette langue, nous avons repéré un « code restreint », selon la conception de Bernstein¹⁷⁸⁸.

- **Le français : une langue « d'adoption » recouvrant les autres langues**

Paolo et Daniela ne semblent avoir aucune implication affective vis-à-vis du français, une langue qu'ils pratiquent tant dans la sphère privée que publique.

Pour Paolo la langue française est « *une langue d'adoption* » et ne représente en aucun cas la langue du cœur « *même si peut-être... je m'exprime mieux en français qu'en italien* ». Selon lui, c'est une langue « *beaucoup plus stricte et moins chaude* » que l'italien. Mais elle leur a permis de s'insérer à l'école et au travail et est devenue une langue domestique :

« Avec ma femme tout en français, bon on mélange (...) un peu tout : français, italien quoi il dialetto, avec les enfants le français... je lui (leur) parle (en dialetto) mais bon... comme ils me répondent tout le temps en français, on revient au français ».

Paolo est convaincu que ses enfants comprennent son dialecte. De son côté Daniela ne pratique que le français : « *je parle avec tout le monde en français (...) on côtoie tous les gens en Suisse, on (le) parle à la maison (...) avec mes enfants c'est tout le temps en français, avec mon mari (...) et à*

¹⁷⁸⁷ Dès le début de notre mandat à Nyon (2005-2010).

¹⁷⁸⁸ BERNSTEIN B., 1975, *Classes sociales, codes sociolinguistiques et contrôle social*, Paris, Minit (trad. de *Class, codes and control*, Vol. 1 & Vol.2, London, Routledge & Kegan Paul, 1971). À partir d'une recherche empirique, Bernstein établit une distinction entre le code restreint de la classe ouvrière et le code élaboré de la classe moyenne.

l'école, où je travaille ». Elle fait remarquer que des membres de sa famille, « *mes cousins qui sont mariés à des Espagnols ou à des Français* », utilisent le français, ce qui est « naturel » étant donné qu'« *on est en Suisse !* ». Elle regrette toutefois que « *les enfants ne parlent plus la langue du père ou de la mère* ». Elle sent que ses langues sont « recouvertes » par le français : « *beaucoup de mots que je sais plus, ni en italien, ni en dialecte (...), parce que je les sais pas, mais ça me vient en français !* ». Elle regrette de ne regarder que la télévision française : « *malheureusement (...), je regarde que la France (...) parce qu'il y a beaucoup plus de chaînes !* ».

On perçoit ici l'expression d'un sentiment de culpabilité vis-à-vis de ses langues premières.

- **Espagnol et portugais : langues « bricolées » avec les nouveaux voisins**

Si Paolo évoque au passage qu'il a appris « *un petit peu d'allemand* » sans préciser ni où ni comment, Daniela en revanche aime montrer qu'elle parle « *un petit peu l'espagnol parce que mon papa a toujours travaillé avec des Espagnols, des Portugais et puis où on habitait avant il n'y avait que ça...* »

Quand sa famille est arrivée à Nyon, elle s'est installée dans le quartier « Novartis, chemin de Chante Merle » où l'entreprise P.¹⁷⁸⁹ avait construit des bâtiments pour ses ouvriers¹⁷⁹⁰. Plus tard lorsque l'immigration portugaise débutera dans les années 80 et que les nouveaux immigrés seront logés dans ces appartements, elle sera également en contact avec le portugais. Dans ce quartier, « *on sortait... on jouait avec les enfants, ben voilà, chacun parlait à sa façon !* ». Les enfants pratiquaient alors un mélange de langues, entre les *dialetti* méridionaux, un italien « bricolé » comme celui de ses parents, l'espagnol et le portugais, également « bricolés »¹⁷⁹¹, du fait des variétés linguistiques parlées dans les régions d'origine de ces travailleurs, dans la plupart des cas le galicien¹⁷⁹² et des parlers au nord du Tage¹⁷⁹³.

2.1.3. Leurs représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes »

Lorsque Paolo et Daniela évoquent leur village, c'est le terme Italie qu'ils utilisent, par exemple pour Paolo : « *j'étais bien accueilli à l'école en Italie* » ou pour Daniela : « *j'ai dû aller en Italie* ».

¹⁷⁸⁹ La société Q., où travaillait le père de Daniela, « *est une entreprise de maçonnerie, route, goudron, toutes ces choses-là etc.* ». Ses parents demeurent aujourd'hui encore dans ces bâtiments construits pour eux.

¹⁷⁹⁰ FIBBI R., BOLZMAN C., FERNANDEZ A., GOMENSORO A., KAYA B., MAIRE C., MERÇAY C., PECORARO M., P. WANNER, 2010, « Les Portugais en Suisse » dans *Le Portugal : son histoire, sa géographie, ses migrations*, ODM (Office Fédéral de l'immigration), pp.18-19. Les autorités suisses ont signé un accord avec l'Italie en 1958 et avec l'Espagne en 1961 mais voulaient limiter l'immigration pour les ressortissants de Turquie et du Portugal. Ce n'est donc que vingt ans plus tard, dans les années 1980, que les Portugais viendront en Suisse.

¹⁷⁹¹ L'immigration espagnole et portugaise était une immigration majoritairement issue de familles paysannes, très peu voire pas du tout scolarisées dans la langue standard (le *castillano*). Espagnols et Portugais sont donc arrivés en Suisse, comme les Italiens, avec leurs langues ou *dialetti* régionaux.

¹⁷⁹² BERTRAND J.-R., 1983, « Les Galiciens en Suisse. « Aventure solitaire » ou migration collective ? » dans *Espace, populations, sociétés*, n.2. L'immigration étrangère en Europe occidentale, pp. 39-47. « La Confédération helvétique est devenue, de 1960 à 1980, la principale destination des travailleurs espagnols, plus spécialement galiciens ».

¹⁷⁹³ FIBBI R., BOLZMAN C., FERNANDEZ A., GOMENSORO A., KAYA B., MAIRE C., MERÇAY C., PECORARO M., P. WANNER, 2010, « Les Portugais en Suisse » dans *Le Portugal : son histoire, sa géographie, ses migrations*, ODM (Office Fédéral de l'immigration), pp.13-16. De ces régions situées au nord du Tage (Minho, Douro, Trás-Os-Montes) sont partis nombre de Portugais, contraints d'émigrer en raison de la pauvreté au cours des quarante dernières années.

- **Paolo, l'Italie : renoncement au « retour » tant rêvé**

L'Italie pour Paolo, comme pour son épouse, est le lieu chéri de son enfance mais cet extrait, « *j'aime bien y vivre mais pas travailler* », est révélateur de sa perception de son pays d'origine. On distingue d'ailleurs deux représentations opposées. D'un côté, l'Italie est décrite comme un pays du « *dolce farniente!* », un lieu idéal pour les vacances et surtout pour la retraite : « *encore aujourd'hui (...) j'ai envie de retourner pour la retraite ... j'ai vraiment envie de rentrer* ». Un vœu de la plupart des immigrés, comme l'explique Pierre Milza, qui s'empresse de « construire une maison pour la retraite et prévoir leur sépulture dans le cimetière de leurs ancêtres »¹⁷⁹⁴. C'est le cas de Paolo qui, à l'âge de vingt-cinq ans, a « *acheté une maison justement pour rentrer* ».

De l'autre, l'Italie est représentée comme un pays où les conditions d'emploi sont peu fiables : « *je trouve qu'il y a pas de respect... c'est un peu olé, olé !* ». Paolo avait pensé rentrer en Italie en 1987 pour ouvrir une « *boîte (...) un garage* » (...) « *j'ai essayé de me mettre à mon compte... j'ai essayé de me mettre avec des associés mais ça n'a jamais fonctionné... ça n'a pas marché !* ». Le contrat proposé par ses associés ne lui convenait pas et la « mentalité » des gens ne correspondait plus à celle acquise en Suisse : « *avant j'étais plus italien... maintenant (je suis) devenu un peu plus suisse* ». Ces difficultés ont remis en question le retour tant rêvé : « *c'est fini, je ne rentre plus quoi! (...) je ne suis jamais parti, j'ai tenté... mais j'ai vu que c'était pas ça!* ».

- **Daniela, l'Italie : des images enchantées désenchantées**

Quant à Daniela, elle décrit l'Italie comme un « *magnifique pays* ». L'Italie (= village) est le lieu de son enfance : « *les années plus importantes de la vie* », le lieu des liens familiaux : « *l'affection était quand même plus aux grands-parents qu'aux parents !* » et des liens sociaux : « *mes copains d'école (...) quand on se voit, ça fait plaisir (...) de parler, d'aller prendre ce café, non le plaisir y est, l'attachement y est* ». Elle garde un souvenir enchanté de ces années : « *bon sang, j'étais en Italie, je parlais, je comprenais tout le monde, j'étais heureuse* ».

Mais ces images enchantées se sont affaiblies au fil du temps. Si aujourd'hui elle ne les renie pas, de l'autre elle pointe les faiblesses du pays, sources de honte et de colère : « *ah ! je vais pas le dire que je suis italienne ! en ce moment on le cache qu'on est italien (...) c'est honteux, c'est honteux tout ce qu'on entend, je ne sais pas ce qui est vrai, ce qui est pas vrai, mais on dit pas qu'on est italien !... où ça va aller, bon sang!* ». Elle se réfère ici à « *tout ce qui se passe maintenant*¹⁷⁹⁵ (...) *du point de vue social, économique, politique* », aux images négatives véhiculées par les médias, portant sur les scandales financiers, politiques, judiciaires, la corruption, les crimes impunis, etc.¹⁷⁹⁶.

- **Paola, les Italiens : un peuple bon vivant en Italie, travailleur en Suisse**

Comme pour le pays, Paolo a des perceptions opposées des Italiens (=Bagnolesi). D'un côté, ils sont décrits comme de bons vivants, une caractéristique, selon lui, « *italienne* ». Ils aiment faire la fête, s'amuser et, quand ils se retrouvent ensemble, adorent « *parler et dire n'importe quoi* », quand « *on va dans un bistrot (...) ça braille les Italiens !* ». Il brosse ainsi un portrait idyllique des personnes âgées qui vivent au village : « *Les retraités, il y a une piazza, ils se réunissent, ils sont*

¹⁷⁹⁴ MILZA P., 2004, *Voyage en Ritalie*, Payot & Rivages.

¹⁷⁹⁵ Elle se réfère aux événements qui ont eu lieu en Italie pendant l'année 2016.

¹⁷⁹⁶ Notamment sous le gouvernement de Matteo Renzi, Président du Conseil des Ministres de 2014 à 2016.

tous là ! ». De l'autre, dans le domaine du travail, Paolo distingue les Italiens établis en Suisse des Italiens demeurant en Italie. Les premiers sont appréciés parce qu'à son avis, tout en reconnaissant la légendaire discipline et précision suisse, il fait remarquer que « *quand on voit c'est qui qui a construit des maisons, les routes et les machins ? c'est des Italiens ce n'est pas des Suisses. Je ne sais pas où elle est la précision suisse parce qu'il y en a pas eu beaucoup que j'ai vus travailler, c'est plutôt les chefs, hein !* », « *la précision c'est plutôt (...) italienne* »¹⁷⁹⁷. Tandis que les Italiens restés au pays sont décrits comme peu respectueux des règles et imprévisibles : « *on a pas confiance aux gens, ils nous promettent des trucs, ils sont jamais à l'heure, c'est jamais juste !* » (...) « *c'est ce qui me dérange !* ». On peut se poser la question : comment ces Italiens, adeptes du « farniente » et dépeints comme peu fiables, pouvaient-ils avoir acquis la « culture de la précision » ? Ces immigrés, des « hommes à tout faire », comme les décrit Pierre Milza¹⁷⁹⁸, ont travaillé dur et ont de fait contribué à la croissance économique de la Suisse mais n'ont pas été reconnus comme tels par la population. Face à ce manque de reconnaissance, un sentiment d'amertume subsiste encore.

- **Les Italiens : solidarités au village et dans l'immigration**

Quand Daniela parle des Italiens, ce sont les Bagnolesi qu'elle évoque. Elle les dépeint comme un peuple solidaire, en Italie comme à l'étranger. Elle rappelle que sa grand-mère l'avait élevée comme une mère. Les émigrés se sont appuyés sur la chaîne de la solidarité commune à l'exode italien¹⁷⁹⁹. C'est ainsi que ses parents sont d'abord allés à Genève car « *toute la famille était à Genève (les frères, les sœurs) et ils ont eu leur contrat de travail à Genève* », puis ils ont ensuite emménagé à Nyon « *quand mon père il a trouvé son travail chez P.* ». Les liens entre les membres de la famille sont restés très forts. Quand les parents repartaient de vacances au village pour rentrer en Suisse, sa grand-mère¹⁸⁰⁰ « *piangeva sempre* » (trad. elle pleurait toujours). Les émigrations se sont donc organisées autour de réseaux déjà existants dans le pays étranger, renforçant et élargissant des liens tissés dans la région, voire le village d'origine de la G1.

2.1.4. Leurs représentations de la Suisse et des Suisses

- **Une insertion scolaire au cœur de courants xénophobes**

Paolo et Daniela arrivent en Suisse dans les années 1970, une période caractérisée par un courant xénophobe qui s'est traduit par l'initiative Schwarzenbach¹⁸⁰¹. Ils seront tous deux victimes d'attitudes discriminatoires à l'école et dans la rue, des expériences traumatisantes qui compromettront à jamais leur rapport aux autochtones.

¹⁷⁹⁷ Paolo se réfère ici aux travailleurs italiens embauchés, dès l'après-guerre dans le secteur du bâtiment, pour répondre aux besoins de l'économie suisse en main-d'œuvre étrangère, surtout italienne. De 1950 à 1970, d'après les recensements fédéraux (décembre), la moitié environ des étrangers résidant en Suisse était composée d'Italiens. Voir MOOS C. et CERUTTI M., 2016, « Italie » dans *Dictionnaire historique de la Suisse*. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/003359/2016-06-27/>.

¹⁷⁹⁸ MILZA P., 2004, Paris, Payot & Rivages, p. 28.

¹⁷⁹⁹ CIOFFI L., 2016/17, idem, p.16. Luca Cioffi rappelle qu'au total, entre 1961 et 1977, dans la *Provincia di Avellino*, 72% de la population de la région étaient concernés par le phénomène migratoire (principalement vers la Suisse).

¹⁸⁰⁰ La grand-mère de Daniela est décédée en 2006, à l'âge de 90 ans.

¹⁸⁰¹ Voir les politiques migratoires en Suisse dans le Cadre contextuel.

Paolo dit : « *on m'a pas accepté au début... même maintenant hein!* ». Pour ses camarades de classe : « *j'étais l'italien, (avec) tous les défauts* », « *ils nous appellent rital* ». En classe on l'avait marginalisé car il n'avait pas de bons résultats : « *on m'a mis de côté, bien entendu, dès que... tu vas pas bien à l'école...* ». Les enseignants, consciemment ou non, avaient contribué à renforcer ces « différences », quand ils demandaient : « *levez la main ceux qui sont italiens, ceux qui sont étrangers ?* » ou « *combien il y a d'étrangers, levez la main, combien ils sont les Italiens, tu lèves la main, combien il y a de Portugais...* ». Pour Paolo, de telles pratiques, en milieu scolaire, étaient de la discrimination pure et simple et un frein à l'estime de soi et au processus d'intégration, aboutissant immanquablement à un retour sur ses origines : « *c'est pour ça qu'on se sent italien* ».

Daniela a été également plongée dans ce milieu scolaire ségrégatif et confirme ce processus d'exclusion : « *on se met dans un coin et on ressent ça pendant des années* », où elle a perdu tous ses repères : « *on va à l'école, on nous présente l'école, on ne comprend pas le maître, on ne comprend pas nos camarades, ils se moquent de nous « ah l'Italienne ! »* ». Le contact avec cette langue imposée a été « *très difficile* » : « *ça m'a choquée d'arriver dans un endroit où on comprenait rien!* ». Daniela a dû faire face seule à ces bouleversements car ses parents « *travaillaient, ils comprenaient peut-être même pas ce qu'il se passait, moi... j'osais même pas leur dire que ça n'allait pas* ».

Si les parents percevaient le malaise de leur fille, ils n'étaient sans doute pas en mesure de l'aider, ne possédant pas les capitaux appropriés. Aujourd'hui les institutions prennent en charge les traumatismes des enfants en s'adressant à des psychologues. Comme le souligne Béatrice Lamboy, jusqu'aux années 90, les interventions d'experts étaient réservées à des secteurs très circonscrits¹⁸⁰².

- Les Suisses envers les immigrés : des attitudes « discriminantes »

Paolo estime, qu'avant la deuxième guerre mondiale, « *personne ne connaissait la Suisse, ils avaient rien, matière première, il y a rien, vraiment rien!* ». La Suisse aurait « *profité de la deuxième guerre mondiale* » pour s'enrichir. Paolo se réfère ici à la collaboration de la Suisse avec le régime nazi¹⁸⁰³. Parmi les attitudes xénophobes subies par Paolo, celle qui l'a « *le plus marqué c'est au garage (...)* » quand il a commencé son apprentissage : « *je voulais être mécano (...) j'ai été chez... ce garage à Gland, et il m'a dit : «Les Italiens, vous avez sûrement eu de la peine avec les cours et je n'en prends pas! La langue, machins...* ». Une attitude qui l'avait beaucoup blessé et qui l'avait contraint à s'orienter vers un autre secteur. Plus tard, il tente à nouveau sa chance et retourne vers le patron du garage :

« *Il (le propriétaire du garage) me dit : « Vous travaillez bien, tout ça ! ». J'ai dit: « Mais moi je voulais faire (...) le mécano ». Il me dit : « Mais alors pourquoi vous avez pas fait*

¹⁸⁰² LAMBOY B., 2009, « Soutenir la parentalité : pourquoi et comment ? Différentes approches pour un même concept » dans *Devenir*, vol. 21, n. 1, pp. 31-60.

¹⁸⁰³ BALLIN L, « Suisse : l'or caché des nazis embarrasse les Suisses » dans *La Croix*, 18.09.1996. Paolo se réfère ici aux accusations avancées, au milieu des années 1990, par le Congrès juif mondial (CJM) et par les médias britanniques, d'être « *receleuse du régime nazi* », de s'être approprié l'or volé par les nazis, provenant aussi bien des banques centrales des pays vaincus (Autriche, Pays-Bas, Tchécoslovaquie, Pologne...) que des familles juives persécutées. Selon les Britanniques, les coffres des banques suisses pourraient encore contenir près de 90 % du magot nazi, des fonds évalués à 500 millions de dollars en 1946.

le mécano ? ». J'ai dit : « Je suis venu essayer ici ! ». Il me dit : « Ah bon ! Mais je vous ai refusé ? ». Il me dit : « Et bien, écoutez, si vous voulez, je vous prends en apprentissage » ».

Une attitude qui l'a beaucoup « choqué » mais aussi gratifié : le patron avait changé d'avis en admettant implicitement avoir agi au nom de préjugés. Paolo a pu finalement faire valoir son savoir-faire.

Pour Daniela, même si la Suisse est le pays qui l'a expulsée bébé, en raison des politiques migratoires restrictives de la Confédération, n'exprime aucune critique vis-à-vis de ces lois pénalisantes mais émet des réserves envers les parents qui l'ont laissée au village et gardé sa sœur avec eux : « *pourquoi elle est restée là et puis moi j'étais en Italie ?* ». La Suisse est aussi le pays qui l'a reléguée dans une classe d'enseignement spécialisé et, bien qu'elle ait rencontré des difficultés, nous ne percevons aucun ressentiment. Elle reproche seulement au système éducatif de ne pas l'avoir accompagnée dans son apprentissage du français, ce qui lui aurait permis de mieux communiquer avec les jeunes de son âge et d'éviter leurs moqueries : « *Je pense que c'est par rapport à la langue, je leur en veux pas maintenant !* ».

- Les Suisses : un peuple « distant »

Selon Paolo, « *la mentalité des gens (Suisses) est un beaucoup plus froide...* », ils sont plus réservés et discrets que les Italiens, ces derniers étant bruyants, surtout dans les lieux publics : « *quand on va dans un bistrot (...) les Suisses attention, pas trop fort, machin...! pas faire de bruit, machin...!* ». Mais les Suisses sont moins solidaires vis-à-vis de leurs aînés, « *les vieux, si on veut, sont un peu abandonnés (...) à part le bistrot, les magasins... il n'y a pas un endroit* » où ils peuvent se retrouver, tandis qu'en Italie, les personnes âgées sont respectées et les lieux de rencontre sont nombreux : « *Ils (les retraités) se retrouvent (...), ils se réunissent, il y a une piazza, ils sont tous là !* ».

Même avec le statut de Suisse, Paolo se sent rejeté : « *ce qui me dérange, c'est que je suis binational mais j'ai dû l'acheter (la nationalité) j'ai dû passer des tests, j'ai dû me vendre et... on est jamais suisse... Et pourtant je suis suisse, comme les autres, j'ai fait mes écoles quasiment ici (...) j'ai toujours été en Suisse !* ». Il a du mal à accepter cette exclusion d'autant plus qu'il est souvent renvoyé à « ses origines » : « *dès que je fais une réclamation, la seule chose qu'ils disent : « ben si vous êtes pas content, rentrez chez vous ! »* ». Il fait remarquer qu'être constamment associé à un « étranger », alors qu'on se perçoit comme un « national », a des effets néfastes sur le désir d'intégration : c'est « *justement ça qui fait que nos gamins sont attachés... un peu beaucoup* » à l'Italie et que s'il avait été « *intégré depuis tout suite, je pense pas que j'aurais pensé autant à l'Italie* ».

- Regard des Suisses envers les Italiens : le poids de la différence

D'après Paolo, si « *les Italiens sont intégrés, ils nous considèrent comme eux* », de nos jours encore les Suisses adoptent à l'égard des immigrés italiens, la plupart naturalisés, des attitudes contradictoires. Ce « *qui ressort tout le temps* », c'est que, si les Italiens remportent des victoires, « *ça se voit beaucoup dans le sport* », alors les Suisses les reconnaissent en tant que nationaux, « *puis dès qu'il (l'Italien) joue plus bien, il est plus suisse, il est rien !* ». Ce parti pris est renforcé par

la presse qui fait d'eux des boucs émissaires : « *s'il y a un accident... cambriolé, machin, bien sûr, mais l'origine est italienne !... à la base c'est un étranger* »¹⁸⁰⁴.

Pour Daniela, si les Italiens de G1 et la G2 jouissent désormais d'une bonne réputation, parce que perçus comme « bien intégrés », les Suisses peuvent aussi avoir un regard « très méchant » sur les immigrés. Si elle n'a pas été victime directement d'actes racistes, elle rappelle qu'il n'en n'a pas été de même pour les travailleurs de la génération précédente, arrivés dans les années 60, qui ont été « *mis à l'écart mal vus* », traités de « *sales Italiens !* » ou encore de « *charogne italien !* »

Daniela a ressenti le poids de « sa différence » dans diverses situations, notamment lors d'une réunion de parents d'élèves où elle ne s'était pas sentie à sa place :

« *Quand je suis arrivée à Crassier, que j'étais à la réunion de Luciano*¹⁸⁰⁵, (...) *il avait 9 ans,*¹⁸⁰⁶ (...) *tous des gens bien habillés, bien f... (...) je ne sais pas... mais je me suis sentie mal à l'aise, mais mal à l'aise (...) Je me suis mis dans un coin, je n'ai pas ouvert la bouche de toute la soirée, dès que c'est fini, j'ai dit au revoir à la maîtresse* ».

Une autre fois dans un supermarché où elle grondait sa fille qui réclamait un jouet, en la soulevant par ses tresses : « *Arriva una signora (...) Svizzera... incinta al nono mese (...)* « *Madame ici nos chiens sont mieux traités que chez vous* » (trad. une dame suisse arrive (...) enceinte de neuf mois (...): « *Madame ici nos chiens sont mieux traités que chez vous* »). Remarque qui l'a profondément blessée : « *chez nous... chez vous* », « *che voleva dire ? (trad. que voulait-elle dire ? Que j'étais une étrangère ?)* ». Daniela s'est sentie inférieure, venant d'un pays « arriéré et primitif ». Elle admet avoir réagi impulsivement :

« *Madame vous êtes enceinte, vous savez quand vous aurez pondu votre gamin, « pondu » j'ai dit, même pas accouché, ben vous verrez ce que sait ! occupez-vous de vos affaires!* ».

Daniela s'interroge encore : « *Uno svizzero non prende il bambino per dargli uno schiaffo ? Non lo so !* » (trad. un Suisse ne prend pas un enfant pour lui donner une gifle ?).

Elle se rappelle que, si c'était une pratique courante en Italie, elle avait assisté à ces situations à l'école suisse qui l'avaient troublée : « *Mamma mia, qua dove sono arrivata?* » (trad. oh mon Dieu, mais où suis-je arrivée?). Si la punition corporelle a été effectivement interdite au cours des dernières décennies dans la plupart des pays européens¹⁸⁰⁷, l'Italie et la Suisse, bien qu'elles adhèrent à ces principes¹⁸⁰⁸, n'ont ni l'une, ni l'autre encore adopté ces lois¹⁸⁰⁹. On peut expliquer

¹⁸⁰⁴FRANZ W., « Suisse Romande : 80% des prisonniers sont des étrangers. « On paie le prix fort de l'immigration » dicit Franz Walter, Directeur établissement de détention fribourgeois » dans *LesObservateurs.ch* 19.02.2019.

¹⁸⁰⁵ Luciano est son fils (né à Nyon en 1991) et alors élève.

¹⁸⁰⁶ La famille déménagera à Crassier en 2000.

¹⁸⁰⁷ La punition corporelle a été pratiquée en Europe jusqu'aux années 1960. Avec la Charte sociale européenne (1961) art. 7, les enfants et les adolescents bénéficient d'une protection spéciale contre les dangers physiques et moraux auxquels ils sont exposés.

¹⁸⁰⁸ BONETTI C., « Punizioni Corporali nelle scuole : un ricordo del passato? » dans *Soft revolution*, 22 maggio 2017. «Nel 1996, la Corte Costituzionale si è espressa contro le punizioni corporali come metodo educativo o di correzione.» (trad. la Cour constitutionnelle s'est prononcée contre les punitions corporelles comme méthode éducative ou de correction).

¹⁸⁰⁹ HELMEL C., « Genitori ancora troppo violenti » dans *Swissinfo.ch*, 24 gennaio 2005. « Malgrado in 15 anni le punizioni corporali ai figli siano diventate meno frequenti, lo schiaffo è una pratica ancora in voga per oltre 35'000

ces réactions par des écarts entre des pratiques éducatives et les rapports entre parents et enfants dans les deux contextes et surtout entre les perceptions de ces pratiques.

- **Regard sur les Suisses : des sentiments ambivalents**

La Suisse pour Paolo, c'est aussi « *la précision sur le travail, tout ce qui est précision, règle, rendez-vous tout ça c'est suisse* ». C'est le pays qui a fourni du travail à ses parents d'abord puis à lui aussi et, par loyauté, il éprouve de la reconnaissance : « *la Suisse... c'est celui qui m'a donné à manger, je peux pas cracher dans la soupe !* ». La Suisse lui a permis d'évoluer du point de vue professionnel, en passant par des formations appropriées qui l'ont mené à se perfectionner dans divers secteurs¹⁸¹⁰.

Malgré les exclusions qu'a vécues Daniela, son image de la Suisse est aujourd'hui « *positive, tout à fait !* ». C'est en commençant à travailler que sa perception des « autochtones » se modifie : « *on nous faisait comprendre (...) qu'on travaillait comme les autres* » et qu'elle avait, comme tout le monde, des droits et des obligations. Elle éprouve de la reconnaissance mais elle a fourni de son côté le travail que ses employeurs ont exigé et veut montrer qu'elle ne manque pas de loyauté envers les Suisses à travers des propos toutefois ambivalents : « *La Suisse ça a été le pays qui m'a accueillie (...) ça nous a donné à manger, elle nous donne encore aujourd'hui à manger donc on a un respect quand même, c'est un respect parce qu'on peut pas dire en Suisse ils sont cons, ils sont... non! on travaille, ils nous ont donné du travail (...) on peut pas critiquer la Suisse, on vit en Suisse* ».

Concernant les contacts avec les représentants des milieux administratifs, communaux, éducatifs, etc., tous deux sont satisfaits du système suisse. Pour Paolo, « *il n'y a pas de problèmes* », pour Daniela, « *tout se passe bien, quand j'en ai besoin on y va, à la commune, tout ça, les enfants...* ».

- **Le réseau social suisse : des liens faibles et fonctionnels**

Le couple répond à la question de leurs liens avec les Suisses, en louvoyant et en se définissant « citoyens du monde », qui les positionnent en dehors des clivages nationaux. Paolo dit : « *j'ai des amis de toutes les nationalités... des Turcs, des Arabes, des Syriens, des Kosovars... il y a des Suisses, des Espagnols...* ». Daniela répond : « *Oui, je dirais c'est un peu mélangé (...) mais c'est vrai qu'on a plus d'Italiens !* ». Pour Paolo, les contacts avec les locaux se limitaient à des « *sorties de ski avec nos collègues (...) mais pas pendant le travail, (les sorties) de famille moins...* ». Pour Daniela, les relations avec les Suisses se réduisaient « *à des connaissances qu'on a pu faire avec nos enfants qui allaient à l'école* », à des liens fonctionnels selon les besoins d'organisation : « *On essayait de faire une fois par semaine... prendre le café une fois chez une maman, une fois chez l'autre, on amenait les enfants à la piscine* ». Au travail, « *on organisait à l'époque (des sorties), une fois par année pour qu'on puisse se voir, mais le problème c'était beaucoup de Français donc ils*

bambini in Svizzera. » (trad. Si les punitions corporelles envers les enfants sont devenues moins fréquentes en quinze ans, la gifle est encore une pratique courante pour plus de 35.000 enfants en Suisse).

¹⁸¹⁰Rappel : Paolo a travaillé successivement comme « *serrurier... mécano... responsable d'entretien... réparateur de machines de bureau au PTT... chez Telecom et... chez Rolex* ».

partaient chez eux et puis on les voyait plus quoi... Mais si on pourrait, de temps en temps on allait manger une pizza... ».

Le couple déclare n'avoir jamais fréquenté une association suisse, qu'elle soit culturelle ou sportive. Pour Daniela, c'est très difficile d'entrer en contact avec les locaux : « *le Suisse n'est pas italien c'est bonjour on se voit dehors et ça s'arrête là! (...) le Suisse ne recherche pas : « Viens chez moi, viens chez toi !» »*, comme en Italie où on invite chez soi pour faire la fête.

Nous avons affaire à des liens soit fonctionnels et ponctuels, soit informels mais distendus avec les locaux qui ne permettent pas de déboucher sur des liens durables. Il y a par ailleurs des pratiques de sociabilité très différentes qui expliquent le repli des immigrés de la G1 et de la G2 sur le groupe.

2.1.5. Leurs représentations des modes d'intégration et d'identification de la G1 et de la G2

- Immigrés italiens : entre images respectables et honteuses

Selon Daniela, les immigrés de la G1 sont perçus, du moins par une bonne partie de la population locale, comme de gros travailleurs car ils ont fait le « *sale travail* », ont construit les routes, les tunnels, etc., et ont ainsi contribué à l'essor économique de la Suisse. Ils sont donc méritants et ont droit au respect¹⁸¹¹. De l'autre, les descendants de la G2 à laquelle Daniela appartient, sont perçus de manière positive car ils sont « *bien intégrés* » : « *c'est quand même des enfants d'immigrés, ils ont évolué (par rapport à leurs parents), les enfants vont à l'école, ils ont fait des (efforts)* ». Elle attribue le mérite de cette intégration aux efforts accomplis non seulement par les enfants d'immigrés mais aussi par les locaux : « *je pense qu'il y a quand même du mérite* ». On repère ici la notion d'intégration, celle qui prévaut dans les discours officiels mais aussi dans les discours ordinaires¹⁸¹², conçue comme un processus de reconnaissance mutuelle.

Daniela décrit par ailleurs les comportements des immigrés italiens comme parfois embarrassants. Elle se rappelle avoir eu honte de ses parents, en allant faire les commissions : « *il y avait plein de choses qu'on a entendues qui nous ont marqués* » comme ils ne parlaient que l'italien, ce qui était mal perçu par les caissières qui les regardaient « *de travers* ». Ensuite l'habitude d'économiser, « *ils regardaient beaucoup les prix, ils regardaient la viande la moins chère* », ce qui attirait des propos méprisants des Suisses : « *ah ben, ça c'est encore des Italiens ! ils prennent la viande qui est moins chère ! (...) encore les Italiens qui font attention à tout ce qu'ils achètent !* ».

- Les représentants de l'Italie à l'étranger : le règne du « pistonnage »

Si dans les lieux publics en Italie, les employés de la poste maltraitent leurs clients, « *on sait qu'on peut pas les virer, on arrive, il est en train de boire le café, il finit à boire son café et puis à lire son journal et puis après on te sert* », en Suisse, les fonctionnaires du consulat italien perpétuent les mêmes comportements. Même perception négative chez Daniela : « *on peut tomber sur des gens*

¹⁸¹¹ Daniela ne semble pas au courant que, si la Suisse s'était tournée vers l'Italie pour le recrutement de travailleurs, l'Italie de son côté avait fortement encouragé l'émigration (Accord de 1948), manière indirecte de réduire la pauvreté et les conflits sociaux dans le pays. C'est le processus *push et pull* que nous avons décrit dans le Cadre théorique.

¹⁸¹² Voir la notion d'intégration dans le Cadre théorique.

très sympathiques » mais dans la plupart des cas, ces administratifs sont désagréables, arrogants, « *des gens qui sont payés apparemment par l'Etat et ils se croient tout permis !* ».

Paolo dénonce le système entaché de favoritisme dès que l'on veut obtenir un service : « *il faut être pistonné, c'est une question de pistonnage...* ». Pour Daniela, l'accueil, « *c'est zéro* », la structure manque d'organisation, les employés sont sans respect envers leurs compatriotes : « *j'allais très peu (...) c'était chiant, c'était chiant ! parce que quand on allait là-bas, mon Dieu quel bordel ! Le samedi on le passait vraiment de huit heures à une heure de l'après-midi* ». Pour les deux, se rendre au Consulat, les met dans un état de grande exaspération. Paolo raconte : « *Pour moi aller renouveler un passeport (au Consulat) c'est la galère... dès qu'on arrive dans l'administration... il n'y a rien qui fonctionne* ». Des fonctionnaires, le plus souvent inaccessibles et incompétents, qui donnent aux immigrés une image négative de l'Italie. En revanche, la seule fonctionnaire dont Daniela garde un très bon souvenir, est son enseignante d'italien en LCO à Nyon¹⁸¹³ : « *oui je vois très bien sa tête... une maîtresse très sévère mais très sympathique* ».

- **La famille italienne : solidarité et dignité**

La famille italienne est décrite comme étant unie et solidaire : les grands-parents, contribuaient activement à la réussite de l'immigration de leurs enfants, en s'occupant de leurs petits-enfants pendant des années. Leurs descendants, devenus parents, soutiennent à leur tour leurs enfants dans leurs choix et besoins, en les encourageant à faire mieux qu'eux. Paolo dépeint ses parents comme incapables de prendre en charge les difficultés rencontrées par leurs enfants (sa sœur et lui) : « *Mes parents, ils n'avaient pas la possibilité de (nous enseigner) ! (Payer) un prof ? Ils pouvaient pas se le permettre !* ». Il les présente humbles et dignes face à des conditions de logement déplorables que les immigrés subissaient à leur arrivée : « *Ils les mettaient dans les baraques* », « *les femmes et les hommes étaient séparés (...) je ne sais combien de lits il y avait dans la même chambre* », sans hygiène, ni sanitaires. Il rappelle leurs conditions de travail très dures où ils étaient souvent exploités : « *C'était des esclaves pour moi !* ». Son père « *était vraiment maltraité... que si la saison... il y avait de la grêle (...), la bouffe ça diminuait... ils (les propriétaires de la ferme) disaient « on a mal gagné et bien on paie pas !* ».

La famille est au cœur des valeurs des Italiens. Paolo dit à son propre fils : « *ton copain il va t'aider un jour mais nous c'est tout le temps c'est à vie !* ». La plupart des Italiens entretiennent des liens très forts avec leurs proches : « *ça c'est vraiment italien !* ». Ce lien repose sur le principe du donnant-donnant¹⁸¹⁴. Les parents donnent d'un côté mais exigent en retour que leurs enfants fassent de même : « *ils (les parents) disent tout le temps : « Quand je serai vieux, il faut pas oublier !* ». Dans les sociétés rurales traditionnelles, les liens reposaient sur les solidarités économiques et sociales, sur l'interdépendance des membres de la famille (élargie), sur le don/contre-don incluant le cercle des amis et des alliés. Nous voyons ces valeurs persister dans l'immigration.

- **L'intégration de la G1 : un processus entravé par les « autochtones »**

Pour Paolo, si aujourd'hui « *les Italiens sont intégrés et ils (les Suisses) nous considèrent comme eux* », ce n'était pas le cas auparavant. Il éprouve « *quelques petites rancœurs...* » envers les

¹⁸¹³ Dispositif dépendant du Consulat italien de Lausanne. Voir notre Cadre contextuel

¹⁸¹⁴ Dans les sociétés rurales traditionnelles, les liens reposaient sur les solidarités économiques et sociales, sur l'interdépendance des membres de la famille (élargie), sur le don/contre-don incluant le cercle des amis et des alliés.

autochtones par rapport à cette volonté d'intégration qui a été entravée. Il reproche aux Suisses d'avoir accusé les Italiens de la G1, de ne pas avoir fait d'efforts pour s'intégrer : « *je ne sais pas comment ils devaient s'intégrer ! quand on lit les journaux... à Genève que certains bistrots étaient interdits (...) « au chiens et aux Italiens » !* » ou encore « *quand ils les mettaient dans des baraques, et puis, dès qu'ils sortaient, ils étaient maltraités* » ou encore ils ne pouvaient avoir de relations avec les locaux : « *il fallait surtout pas qu'ils sortent avec une femme suisse parce que c'était... la honte, alors l'intégration?* ».

Si à la question posée s'il avait/a honte de ses origines, Paolo répond « *non pas du tout !* », de l'autre il avoue que dans certaines situations, « *on avait honte (parce) qu'on avait pas la même culture !* ». Ce sont les habitudes culinaires italiennes qui ont représenté une source d'humiliation : « *eux ils mangent que des pâtes, c'est des spaghettis !* ». Quant au plat national Suisse, « *nos parents ne faisaient pas trop la fondue à l'époque (...) on ne connaissait pas trop, oui, on l'entendait mais on n'en avait jamais mangé !* ». C'était un autre élément de frustration qui le « *approchait toujours plus de l'Italie (...) ben là au moins ils m'emmerdent pas... !* »

- **L'intégration de la G2 : un processus qui passe par le sport et l'école**

Selon Paolo, l'intégration de la G2 est tributaire des échecs et/ou des succès remportés. Quand il est arrivé, il avait été mis de côté par ses camarades d'école mais au bout « *de six mois, sept mois, ça s'est amélioré à cause du sport (...) on a commencé à jouer au foot* ». Ils avaient remarqué qu'il jouait bien au foot. Dans son village, Paolo avait l'habitude d'y jouer dans la rue. Or des représentations positives circulant sur les footballeurs italiens en Suisse et dans le monde¹⁸¹⁵ les avaient probablement influencés : « *chaque fois qu'on faisait une équipe, on dit « ah mais lui je le veux avec moi parce qu'il joue bien !* ». Une intégration qui est donc passée par le sport : « *ça a commencé à valoriser la personne (...) puis c'est vrai qu'ils ont commencé à m'intégrer* ». L'identification de Paolo aux champions italiens a contribué à renforcer son appartenance d'origine mais aussi à s'intégrer dans son environnement social. Une insertion qui passe aussi par la réussite scolaire : « *Tout ce qui était maths, calcul, en Italie c'était beaucoup plus avancé: des fractions, des machins que ici... (ils ne savaient pas faire)... de voir que bon j'étais pas si nul que ça quoi!* » avait été valorisant. Cependant, ses débuts à l'école suisse resteront à jamais marqués par ce rejet : « *C'était un blocage, on m'a pas accepté au début... (je le ressens) même maintenant, hein !* ».

On perçoit ici un processus d'intégration en tension : l'acceptation de l'immigré par les locaux est possible s'il montre les caractéristiques attendues de l'Italien et joue son rôle « d'étranger ». Il est constamment renvoyé à ses « origines » pour pouvoir exister tout en étant critiqué pour ses mêmes appartenances premières.

- **Tension entre deux appartenances : le double statut d'étranger**

Le couple exprime un profond attachement à l'Italie. On le comprend quand Daniela déclare : l'Italie « *c'est notre nationalité (...) on l'a dans le sang... c'est nos racines. Nos racines sont quand même là-bas* ». On repère aussi ce lien chez Paolo quand il dit soutenir les équipes italiennes lors de matchs de football entre la Suisse et l'Italie : « *d'abord c'est l'Italie et après le Naples* ». Mais il soutient l'équipe suisse lorsqu'elle joue contre la France. Nous avons déjà vu que les compétitions

¹⁸¹⁵ Paolo se réfère probablement au rêve de la nuit berlinoise qui a couronné les footballeurs italiens comme champion du monde pour la quatrième fois.

sportives¹⁸¹⁶ jouaient un rôle majeur dans l'attachement des générations envers leur pays d'appartenance ou celui de leurs aînés¹⁸¹⁷. Paolo se déclare « *binational* » et « *moitié moitié* », il respecte la Suisse pour lui avoir « *donné à manger* » et Daniela de même répond « *cinquante cinquante* » car la Suisse l'a « *accueillie !* ».

Si le couple ressent cette double appartenance, il se définit toutefois comme doublement étranger. Paolo dit :

« je me sens un peu bâtard en Suisse... on est jamais Suisse »! (...) en Italie, on nous traite d'étranger dès qu'on dit quelque chose : « ici c'est pas en Suisse c'est comme ça, si vous êtes pas content... ben, rentrez chez vous ! (...) là-bas je suis pas italien et puis ici je ne suis pas suisse ».

Daniela ressent le même sentiment de double étrangéité :

« on sait même plus si on est suisse ou italien, (...) tant qu'on est en Suisse, on se sent suisse ! Je veux dire, on est des étrangers en Suisse, même si... on nous fait plus ressentir... qu'on est des étrangers (...) quand on va en Italie, on se sent italiens mais une étrangère quand même, on dit « voilà les Suisses qui arrivent! » (...) Pour finir on n'est ni suisse, ni italien ! ».

- Rapport à la « maison » : un patrimoine encombrant

Pour les immigrés de la G1, la maison constitue un repère identitaire fort qui garantit le lien concret avec le lieu d'origine. Comme le montre Roselyne Villanova, « la maison au pays est au centre de l'aventure migratoire et des stratégies familiales d'insertion sociale »¹⁸¹⁸. Ce patrimoine maintient en vie et garantit le projet de retour. Pour certains descendants de la G2, la maison n'a pas la même valeur. Ainsi Paolo a eu le projet d'un retour définitif lorsqu'il n'avait que vingt-cinq ans (en 1987) et avait même « *acheté une maison justement pour rentrer* » mais, à cause d'évènements familiaux, il a dû renoncer à cette aspiration : « *là-bas c'est les vacances! pour y aller quand j'ai envie (...) pour ma retraite, oui... mais travailler... c'est fini, je ne rentre plus!* ». Tandis que pour Daniela, si elle se sent responsable de son entretien, « *on à la maison, il faut payer, ouvrir ...* », en revanche l'expression « *c'te maison* » traduit le sentiment que ce patrimoine est encombrant. Au lieu de procurer du bien-être, il constitue une source de contraintes, à la fois économiques et morales, et l'oblige à une forme de loyauté envers la maison et donc envers la mémoire de ses aînés.

- Le retour « au pays » : un mythe se heurtant à la réalité

Paolo vit ce retour dans un conflit permanent : « *encore aujourd'hui j'ai envie de retourner pour la retraite alors ... j'ai vraiment envie de rentrer, ben oui parce que c'est notre... ici je me sens un peu... là-bas je ressens plus (...) la famille, il y a moins de gens qui travaillent, alors tu peux aller à droite, à gauche, trouver les parents...* ». Un retour qui ne se réalisera pas : « *C'est mon rêve, mais de ma femme non !* ». Daniela n'a jamais envisagé un retour définitif au pays et, lorsque son mari

¹⁸¹⁶ Voir notre Introduction.

¹⁸¹⁷ CESARI LUSSO V., 2002, « Tu es pour quelle équipe ? » dans SABATIER C., MALEWSKA H., TANON F. (sous la direction de), 2002, *Identités, acculturation et altérité*, Le Harmattan, pp. 57-67.

¹⁸¹⁸ VILLANOVA R., « La maison du retour au Portugal » dans *Les Annales de la recherche urbaine*, N°41, 1989. Familles et patrimoines, pp. 67-75.

s'était mis en tête de vouloir monter une petite affaire au village « *una carrozzeria o un garage* » (trad. une carrosserie ou un garage), elle était prête à le quitter : « *dobbiamo fare il distacco anche noi adesso!* » (trad. nous allons devoir nous séparer nous-mêmes aussi).

Son fils, Luciano, vingt-cinq ans aurait aussi aimé vivre au village : « *se gli diciamo : « Luciano fai le valigie che partiamo dopodomani » lui già è partito, prima di partire !* » (trad. si nous lui disons : « *Luciano fais tes bagages, nous partons après-demain* », il est déjà parti, avant de partir!). Daniela estime que son fils a été ébloui par le mode de vie qu'on mène au village en été, lorsque tous les immigrés se retrouvent pour célébrer les fêtes paroissiales, etc. : « *tutto quello che brilla non è oro Luciano! La gente non lavora, non c'è lavoro! Io vedo tutta la famiglia che ci abbiamo, un mese qua, un mese là ...* » (trad. tout ce qui brille n'est pas or Luciano, les gens ne travaillent pas, il n'y a pas de travail. Je vois toute notre famille qui demeure là-bas, ils font un mois ici, un mois là-bas).

Luca Cioffi dit à ce sujet :

« Ancora oggi, (...) la maggior parte delle feste popolari, sagre, tradizioni, si concentra nei mesi estivi, (...) in cui migliaia di irpine e di irpini tornano a flotte dall'Europa come dalle tante città italiane ».

(trad. Encore aujourd'hui (...) la plupart des fêtes populaires, traditions, se concentrent dans les mois d'été (...) au cours desquels des milliers d'Irpinien et Irpiniennes reviennent nombreux d'Europe et de diverses villes italiennes.)¹⁸¹⁹.

Daniela est satisfaite de sa vie en Suisse et la perspective de devoir retourner un jour en Italie lui apparaît comme une option impensable : « *a me mi viene la febbre nera* » (trad. j'ai la fièvre noire)¹⁸²⁰. On voit ici une différence entre hommes et femmes face à ce désir de retour au village.

- Rapport au « village » : un détachement progressif

Si Paolo, quand il vivait avec ses parents en Suisse, se rendait au village une fois par année, « à l'époque, on y allait à Noël pour voir la famille, les grands-parents pour les fêtes », pour Daniela « *il fallait (y) aller deux ou trois fois* » par an pour sa parentèle. Cependant depuis que le couple s'est marié, ils ne se rendent au village qu'« *une fois par année* » et « *pas plus!* ». Daniela précise que « *si ça tenait qu'à moi, je n'irais pas ! (...) ma famille est là, mes parents sont là (= Suisse) (...) d'aller voir les tantes, les oncles et les cousins ça m'intéresse pas !* ». Elle estime que s'y rendre « *une fois de temps en temps oui... pourquoi pas... pour voir la famille les copains d'école* » suffirait. On perçoit un nouveau type de rapport vis-à-vis du village et de la parenté.

La remarque de Daniela, « *pourquoi aller toujours au même endroit ? il y a tellement de jolis coins à voir !* », traduit un changement radical de paradigme. Pour les immigrés de la G1, en provenance du Mezzogiorno, les vacances étaient envisagées exclusivement au pays, pour des raisons économiques dues « *alla ristrettezza dei mezzi economici disponibili,* » (trad. au manque de moyens financiers disponibles)¹⁸²¹, mais aussi sociales¹⁸²² afin de garder des liens avec la famille et

¹⁸¹⁹ CIOFFI L., 2016/17, *ibidem*, p.14.

¹⁸²⁰ La « fièvre noire » est la forme la plus grave de leishmaniose. Il s'agit d'une maladie causée par un parasite du genre *Leishmania* qui peut provoquer la mort si elle n'est pas soignée.

¹⁸²¹ SIRNA F., 2016, «Torno a casa in vacanza». L'esperienza del ritorno temporaneo al paese di origine per i piemontesi ed i siciliani emigrati in Francia nel secondo dopoguerra dans *Archivio storico dell'emigrazione italiana*, 26 avril 2016.

¹⁸²² TORTELLI A. (Direttore del Centro Studi Turistici di Firenze), « La storia del turismo moderno in Italia e nel mondo: dal Grand Tour al Gran Turista » in *CTS (Centro Studi Turistici)*, 14 maggio 2018.

les gens du village. Tandis que pour la G2, si aller au village représente toujours un plaisir, Daniela « préfère aller à la mer à un autre endroit » pour découvrir d'autres régions¹⁸²³. De même pour Paolo, ses liens avec ses amis d'enfance se sont progressivement affaiblis : « au début, oui »¹⁸²⁴, il ressentait le besoin de s'y rendre et de maintenir les liens, « on s'écrivait, on faisait... après petit à petit on s'est perdu de vue quoi ! ».

Michel Claes confirme cette distension des liens : « Le nombre des amis intimes diminue significativement de douze à dix-huit ans, pour passer de six à trois en moyenne (...), une sélection qui s'effectue progressivement tout au cours de l'adolescence »¹⁸²⁵, mais le fait d'être parti à l'étranger où « le recrutement des amis dépasse le voisinage »¹⁸²⁶ et, ici, les frontières nationales, constitue une raison de plus pour un éloignement de ce réseau premier.

2.1.6. Leurs représentations des stratégies de transmission de la « langue et de la culture italiennes »

- Des stratégies linguistiques conscientes : une exposition constante à l'italien

Paolo déclare parler « avec (sa) ma femme tout en français, bon on mélange, il y a des mots qui sortent parfois en italien, on mélange un peu tout : français, italien quoi il dialecto ». Plusieurs langues circulent donc dans la famille : « quand je parle (...) en dialecte je pense qu'ils le comprennent », pense Paolo, cependant il s'adresse à ses enfants en français car « comme ils me répondent tout le temps en français, on revient au français ».

Daniela affirme avoir fait tout son possible pour transmettre l'italien à ses enfants « déjà en parlant italien, en les emmenant avec nous tout le temps quand on allait en vacances » en Italie. Ainsi, lorsque ses enfants ont fréquenté l'école enfantine suisse, elle s'adressait toujours à eux en italien « le peu que je savais ». Cependant, avec le temps, elle a constaté « qu'ils commençaient à avoir (...) des difficultés des problèmes, alors j'ai dit : « Non là ça y est on arrête ! » ». Daniela éprouve des sentiments mitigés. Si elle est convaincue que les enfants ont plus de facilités à apprendre une langue que les adolescents ou les adultes, elle éprouve cependant une certaine appréhension face à ce bi-plurilinguisme précoce : « c'est vrai qu'on leur parle en deux langues, trois langues, si on veut, puisqu'il y avait le dialecte entre deux ». Elle craint que l'usage de l'italien se fasse au détriment de l'acquisition du français, crainte d'alourdir un programme scolaire déjà très chargé, etc.¹⁸²⁷.

Parmi les autres stratégies adoptées, Paolo lit souvent la « Gazzetta (dello sport) » et suit le sport italien à la télé « par exemple à 18,30 il y a le « calcio » (trad. le football), le sport, Radio sport ». De son côté, Daniela incite ses enfants à suivre les émissions italiennes parce « c'est important d'écouter, de savoir » ce qui se passe en Italie, car « mince... c'est quand même leur pays (...) c'est notre pays, malgré tout ! ». Le couple a imposé à leurs enfants d'aller « à l'école italienne » : « C'est votre langue, il faut l'apprendre ! ». Cependant leurs enfants « n'y allaient pas

¹⁸²³ TRAVELEX, *Histoire des vacances*. <https://www.travelex.fr/travelex-hub/inspirations/histoire-des-vacances>

¹⁸²⁴ Nous nous référons ici au début de son parcours migratoire.

¹⁸²⁵ CLAES M., 2003, « Les relations d'amitié : réciprocité et mutualité » dans *L'univers social des adolescents*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

¹⁸²⁶ CLAES M., 2003, *ibidem*.

¹⁸²⁷ DEMONT E., BESSE A.-S., COMMISSAIRE E., « Laboratoire de psychologie des cognitions « L'apprentissage (précoce) d'une deuxième langue » dans *Cerveau et apprentissage, La fondation La main à la pâte*.

volontiers ! », « Non franchement non... ils étaient vraiment pas contents ! ». Selon Paolo, pour son fils, « c'était plus facile parce qu'il s'est fait des copains en Italie et à Bagnoli et (...) il voulait apprendre l'italien » tandis que pour sa fille « c'était plus compliqué ! ». Daniela espère néanmoins avoir construit chez eux un sentiment de fierté d'être italien : « je pense que maintenant ils sont contents (...) ça dépend où ils sont, mais « tu parles italien ? »... eh ben alors, elle (Jessica) est fière ! ».

- La revendication d'appartenances métissées par rapport à la G1

Paolo revendique sa différence par rapport à la G1 : « Je suis quand même différent parce que j'ai deux... (nationalités) » et le métissage des valeurs :

« Il y a un mélange parce qu'il y a des choses qui me plaisent en Suisse et puis il y a des choses qui me plaisent en Italie, c'est ça le problème, si je pouvais avoir les deux mélangés ça serait bien : la précision suisse et puis la joie de vivre italienne ».

Daniela, bien que se déclarant proche des valeurs suisses acquises à l'école puis au travail, perçoit cette double culture éducative en conflit permanent : « on côtoie des autres personnes et puis, en écoutant du bouche-à-oreille, on dit : « mon papa ou ma maman pensent comme ça, mais au fait ce n'est pas juste, en Suisse, ce serait plus logique qu'on fasse (...) comme ça ! ». Daniela conçoit cette éducation, fondée sur des interdits, excessive et arbitraire : « on (sa mère) regardait pas qu'en Suisse les enfants à quatorze ans ils pouvaient sortir jusqu'à dix heures, non, moi c'était toujours à la maison, j'avais pas le droit de sortir ! ». A ses yeux, sa mère représentait le stéréotype de « la mamma italienne », une « invention de la tradition italienne » comme la définit Marina D'Amelia dans *La Mamma*¹⁸²⁸. D'après l'historienne, il s'agit d'un :

« ideal-tipo negativo di figura materna pronta a declinare legge e ordine per i suoi bisogni (...) che trattiene i propri figli con pretese egoistiche impedendogli l'indipendenza e rendendoli infermi ed infelici »¹⁸²⁹.

(trad. idéal- type négatif de figure maternelle prête à décliner lois et ordres pour ses besoins (...) qui retient ses enfants avec des revendications égoïstes, les empêchant de devenir indépendants et les rendant malades et malheureux).

Paolo et Daniela revendiquent une éducation hybride, à la fois italienne et suisse, rurale et urbaine. Ils se sont transformés au contact d'autres modèles éducatifs et axiologiques et ont fait leur choix. Paolo : « j'ai trié ce qui me semblait juste et puis le reste (...) j'ai écarté... » ; Daniela « il y a des choses qui marchent en Italie mais qui marcheraient pas en Suisse, donc il faut s'adapter ».

- Une renégociation des valeurs héritées auprès de la G3

Tous deux ont été éduqués dans les valeurs traditionnelles d'un petit village. Si Paolo a reçu une éducation catholique, qu'il a ensuite mise en doute, Daniela a reçu, comme mentionné ci-dessus, une éducation stricte relevant de la tradition de la « mamma italienne ». Elle reproche à ses parents de lui avoir transmis le sentiment permanent de contrôler sans cesse ses comportements.

¹⁸²⁸ D'AMELIA M., 2005, *La mamma*, Il Mulino, pages 331. Une image qui a suscité l'intérêt de Charles Aznavour qui lui a consacré une chanson, intitulée *La Mamma*, en 1963.

¹⁸²⁹ D'AMELIA M., 2005, *La mamma*, Il Mulino, p.3. «E' soprattutto il sud, anche se non è l'unico luogo a produrre le esemplari protagonista di questo universo materno» (trad. C'est surtout le sud, même si ce n'est pas le seul endroit, à produire les protagonistes exemplaires de cet univers maternel).

Ni Paolo, ni Daniela n'ont voulu reproduire ces modèles éducatifs contraignants voire pesants ; ils ont « trié » ce qui leur semblait juste et « écarté tout le reste ! » et ont tenté « de changer des choses qui nous paraissent pas justes, pas logiques... ». Ils ont adopté un style éducatif plus permissif. Paolo, ayant « écarté la religion », n'a rien imposé à ses enfants : « Si vous voulez aller à l'église vous y allez, sinon vous faites comme vous voulez ! ». Daniela a laissé également ses enfants libres : « mes enfants, je m'en fous, ils font ce qu'ils veulent ! (...) Je leur ai jamais imposé comme ma maman » et ajoute « ben voilà, en Italie, il y a des choses qu'on fait parce que c'est comme ça ! ».

Paolo pense avoir transmis à ses enfants « la joie de vivre à l'italienne (...) le respect de la famille (...) des grands-parents », et surtout la fierté de son appartenance nationale qu'il revendique du fait que les Suisses ne lui ont pas laissé le choix : « Une fois qu'on est mis de côté, je suis italien et bien je vais te démontrer que je suis italien. Je suis italien c'est tout ! ». Un autre élément distinctif est la conception solidaire de la famille, qui, selon Paolo, est un des aspects valorisants de l'éducation italienne : « I figli sono ancora qua! » (trad. les enfants sont encore à la maison). Son épouse, de son côté, pense avoir transmis à ses enfants la « culture italienne » à travers la cuisine, héritée de sa mère, les contacts avec la parenté, les associations :

« Quand ils étaient petits... ils étaient toujours avec nous ». Ils ont commencé à avoir leurs copains, copines, ça ne les intéressait plus (...) des musiques populaires, tout ça, c'est pas dans leurs ... (centre d'intérêts) ».

Elle a tenté de transmettre le « rituel » des vacances au village, « comme mes parents ont fait avec moi, j'ai essayé de reproduire ce rituel avec mes enfants, du moins tant qu'ils n'étaient pas majeurs (...) ils devaient venir avec nous ! », mais aussi le désir de découvrir d'autres régions d'Italie et d'autres pays.

On assiste ici à une véritable renégociation des valeurs héritées du village italien et les valeurs attendues en Suisse, tout en conservant ce qui paraît essentiel : la cohésion de la famille.

- Les associations italiennes : rôle crucial dans le maintien des liens

Paolo n'apprécie guère la Mission catholique qu'il a dû fréquenter jusqu'à l'âge de quinze seize ans mais c'était ses parents « qui m'emmenaient parce qu'il fallait aller à l'église ». Une fois adulte, il renoncera : « moi je suis un peu plus distant (que ses parents très catholiques) (...) la religion et tout ça, j'ai écarté ». Il fréquentera à Nyon des associations : l'Association régionale des émigrés siciliens, tous les mercredis pour « jouer aux cartes et pour boire un verre » et pour regarder « les chaînes italiennes » qui transmettaient des émissions intéressantes, surtout sportives, puis l'association « Gli Italiani de la Côte depuis qu'elle est née » en 2009.

Daniela dépeint les milieux associatifs italiens, qu'il s'agisse de la Mission catholique ou d'associations culturelles, comme des lieux de rencontre essentiels pour les immigrés italiens. Les membres sont pleins de ressources, actifs et créatifs ; ils organisaient « des fêtes (...) des petites choses, des voyages, des fêtes de Noël (...), des choses comme ça, des tombolas, ils ont fait venir Nino D'Angelo¹⁸³⁰ », etc. Un lieu où elle a pu tisser des liens d'amitié solides et durables : « on se

¹⁸³⁰ Nino D'Angelo (1957), napolitain, est chanteur, interprète, acteur, compositeur, scénariste et réalisateur très populaire à l'époque.

retrouvait tous là-bas, on a grandi on peut dire ensemble (...) ah oui, quand on se voit encore maintenant à Nyon... ».

Si Paolo se réfère à une fracture entre le nord et le sud de l'Italie, reproduisant ainsi les stéréotypes nationaux, « pour moi c'est le sud ! » et « je deviens italien (...) quand je m'amuse, de parler et de dire n'importe quoi, (quand) on va dans un bistrot ». Daniela, à l'opposé, ne voit pas de distinction « sudiste, nordiste » : « ça, ça m'énerve! je suis italienne, basta, fini! ». Elle se sent italienne lorsqu'elle « va aux fêtes italiennes, s'il y a que des Italiens » ou « quand on va en Italie on essaie de dire « ah, c'est vrai qu'on est italienne hein ? ». Mais elle se sent également suisse avec sa famille, « en parlant en français avec le mari, avec les enfants » ou au travail « avec les Suisses ben oui on est en Suisse, on parle le suisse... »

Paolo et Daniela oscillent entre deux attachements, expression d'un entre-deux en tension mais aussi d'une quête identitaire. Ont-ils transmis ce sentiment de double étrangeté à leurs enfants ?

2.2. Le 2ème couple de la G2 à Nyon : Enzo et Anna

- Les langues de l'entretien

Enzo a voulu mener l'entretien en italien parce que « *io ho un rapporto più vicino con l'italiano, più materna* » (trad. j'ai un rapport plus proche avec l'italien, plus maternel). Il le mélange avec le français, « *mentre sto parlando italiano parlo in Francese* » (trad. pendant que je parle italien, je parle aussi français). Quand il ne connaît pas un mot en italien, il recourt au français : « *Associazione Cantonale Vaudoise* » (trad. vodese), « *confiance* » (trad. fiducia).

Avec Anna, l'entretien se déroule uniquement en français. On repère des passages en italien quand elle rapporte les propos de ses compatriotes, comme « *sì, sì, perché no, sì, sì mo' ci organizziamo !* » ou « *lo non sono d'accordo con te !* », etc. ou quand le mot est plus évocateur, comme *l'asilo, giuramento, impegnata*, ou quand il implique un lien de proximité comme « *nonni* ».

Ils « habitent » différemment ces langues, c'est pourquoi nous assistons à des stratégies inversées.

- 2.2.1. Leurs profils et parcours

- Enzo : issu d'une provincia pauvre au taux élevé de criminalité

Enzo, beau-fils de Salvatore et de Clara, est né, en 1963, à Cervino¹⁸³¹, un petit village d'environ 5000 habitants¹⁸³², de la *Provincia* di Caserta¹⁸³³, la troisième de la Campanie en nombre

¹⁸³¹ http://www.italiapedia.it/comune-di-cervino_Descrizione-061-028 Cervino si estende su una superficie di 8 kmq, suddivisa in tre frazioni: Cervino, Messercola e Forchia. Il paesino di Cervino si trova a 152 m s.l.m., a circa 15 kms da Caserta et 92 kms da Bagnoli Irpino. (trad. Cervino s'étend sur une superficie de 8 kms, divisée en trois hameaux : Cervino, Messercola e Forchia. Le village de Cervino se situe à 152 m d'altitude, à environ 15 kilomètres de Caserte (chef-lieu) et à 92 kms de Bagnoli Irpino (le village de sa femme)).

¹⁸³² NUZZO M., « Istituzione del sistema Parco Urbano Intercomunale di interesse Regionale della Dea DIANA est Tifatino » dans *Relazione Tecnica, Provincia di Benevento e provincia e di Caserta*, p. 19. Source de l'ISTAT : le nombre d'habitants recensés à Cervino à l'époque de sa naissance était d'environ 4394, à la date de son départ, en 1978, d'environ 4320 et, à la date de son retour temporaire au village, en 1992, d'environ 4795.

d'habitants, situé aux pieds du Mont Tifata (602m), faisant partie des Apennins, entouré de collines verdoyantes, riches en oliviers, orangers et châtaigniers. Bien qu'il se situe dans un territoire autrefois dénommé par les Romains *Campania Felix*¹⁸³⁴ (trad. *Campagne prospère*), une *Terra di lavoro*¹⁸³⁵ : « Ch'è buona questa Terra da lavorare, perché non si perde né l'opera, né la fatica » (trad. qu'il s'agit d'une bonne terre à travailler, car ni le travail, ni l'effort ne sont perdus)¹⁸³⁶, de nos jours, cette *provincia* est considérée comme la plus pauvre de la Campanie et ayant la plus faible qualité de vie en Italie¹⁸³⁷. En outre, d'après une enquête réalisée en 1998 par la « Ligue des collectivités locales » pour mesurer le « rischio-crimine » (trad. risque-criminalité) dans les 103 districts italiens de la Campanie, celle de Caserta est considérée comme « la capitale del crimine » (trad. la capitale du crime)¹⁸³⁸. Selon Francesco Pipitone, de cette *Campania Felix*, il ne reste plus rien¹⁸³⁹ ; en effet il ne règne désormais qu'« ignoranza, devastazione sociale ed economica » (trad. ignorance, destruction sociale et économique)¹⁸⁴⁰. Depuis les années 2000, le cœur de cette *provincia* a été rebaptisé *Terra dei fuochi*¹⁸⁴¹ à cause de son implication dans l'enfouissement des déchets toxiques et spéciaux¹⁸⁴².

Quant à l'émigration, même si ce district ne faisait pas partie des *province* concernées par les grands départs migratoires¹⁸⁴³, elle se situe dans une région positionnée au deuxième rang, entre

¹⁸³³ Le village de Cervino, devenu une municipalité en 1807, sera détaché de la commune de Durazzano et inclus dans Messercola et Forchia. De 1927 à 1945, il fera partie de la Provincia di Napoli (trad. Naples) et soumis à la Provincia de Caserta à partir de 1945 (D.I.n.373 del 11.06.1945) lorsque Caserta même sera instituée comme *provincia*.

¹⁸³⁴ CASTRUCCI P.M., 1863, *Descrizione del ducato d'Alvito nel regno di Napoli in campagna felice, Napoli*, Stamperia Piscopo, p.11. « Tito Livio (59 a.C.-17 d.C.) et Plinio il Vecchio (23 d.C.-79) (Libro XXX) dénommèrent ainsi cette région ».

¹⁸³⁵ SADEO C., « Quella Terra di Lavoro che una volta definiva la Campania Felix » dans *Identità Insorgenti*, 6 ottobre 2015. La région *Terra di Lavoro*, fondée en 1221, constituait l'une des plus grandes administrations territoriales. Avant l'Unité de l'Italie (1861), le territoire comptait 258 municipalités et 789.829 habitants. Avec le Décret de 1927, la *provincia* de Caserta, l'ancienne *Terra di Lavoro*, sera supprimée et une partie de ses territoires absorbés par les *province* de Bénévent, Avellino, Naples, Campobasso, Frosinone et Littoria rebaptisée Latina. Le *Giornale d'Italia* écrit : « Cinque milioni d'Italians il 6 dicembre 1926 si svegliarono in una provincia, e si addormentarono nell'altra » (trad. Le 6 décembre 1926, cinq millions d'Italiens se sont réveillés dans une *provincia* et se sont endormis dans l'autre).

¹⁸³⁶ CASTRUCCI P.M., op. cit., pp.11-15.

¹⁸³⁷ CRISPO G., « Viaggio nelle province della Campania: Caserta » dans *Qualcosa di Napoli*, 11 ottobre 2018.

¹⁸³⁸ ANSA (Agenzia nazionale stampa associata), « Caserta « capitale » del crimine Isernia provincia più sicura » dans *La Repubblica.it*, 12 maggio 1998.

¹⁸³⁹ QUILICI L. & Quilici Gigli S., 2004, *Carta archeologica e ricerche in Campania, Parte 3*, l'Erma di Bretschneider, pp. 247-252. Au cours de ces dernières décennies entre la commune de Maddaloni et de Cervino, localité « Le Cese » ont été découverts plusieurs sites archéologiques témoignant de cet héritage.

¹⁸⁴⁰ PIPITONE F., « Campania, ecco l'origine (e vicissitudine) del nome della regione » dans *Vesuvio live*, 14 novembre 2014.

¹⁸⁴¹ SADEO C., « Quella Terra di Lavoro che una volta definiva la Campania Felix » dans *Identità Insorgenti*, 6 ottobre 2015.

¹⁸⁴² MINISTERO POLITICHE AGRICOLE ALIMENTARI E FORESTALI, « Risultati delle indagini tecniche per la mappatura dei terreni destinati all'agricoltura della regione campania » dans *Waiback Machine*, mardi 11 marzo 2014, pp.1-14. Expression des années 2000 pour indiquer un territoire en Campanie, pratiquant l'enfouissement des déchets toxiques et l'incinération de déchets.

¹⁸⁴³ PUGLIESE E. & SABATINO D., 2006, *Emigrazione e imigrazione*, Guida Editori, p.10. L'area metropolitana - molto vasta e dotata di una notevole ricchezza produttiva e infrastrutturale (la polpa) – comprende l'intera provincia di Napoli, di Caserta e la parte settentrionale della provincia di Salerno, mentre l'aerea periferica (l'osso) è costituita essenzialmente dalle province di Avellino, Benevento e dalla parte montana della provincia di Salerno. Ed è dall'osso del Mezzogiorno (...) che si è originato grande flusso migratorio sia quello verso l'interno che quello verso le

1946 et 1976, après la Vénétie¹⁸⁴⁴. La situation toutefois perdue, alors que fin des années 1970 et surtout dans les années 80, date correspondant au départ de Enzo, la tendance en Italie est celle d'une forte baisse des émigrations¹⁸⁴⁵.

- **Enzo : une enfance dans un contexte dur et sans perspectives**

Enzo a vécu à Cervino jusqu'à l'âge de dix-sept ans. Ses parents étaient des paysans qui travaillaient la terre, élevaient vaches et taureaux pour les vendre sur les marchés, « *per fare un po' di soldi* » (trad. pour faire un peu d'argent)¹⁸⁴⁶. Les conditions étaient dures : « *ci avevamo un paio di scarpe, quello della scuola* » (trad. nous avons une paire de chaussures, celle pour l'école). Après l'école, avec ses frères et cousins, il donnait un coup de main : « *andavamo a ramazzare una volta, le ulive, le patate, i cachi, gli aranci... dipende* » (trad. on allait parfois ramasser les olives, les pommes de terre, les kakis, les oranges... cela dépendait).

Enzo a fréquenté l'école primaire (cinq ans) et la Scuola media jusqu'à l'âge de 14 ans, soit jusqu'en 1977. Il est allé au collège où il a appris l'anglais, « *a scuola facevo l'inglese (...) io ho fatto quattro anni di inglese* ». Il a dû redoubler et a donc terminé sa scolarité en 1978. Avant son départ en 1980, Enzo avait tenté de trouver du travail mais sans succès : « *all'epoca, gli anni settanta, non c'era niente (...) come si dice... a 16 anni, qualcosa doveva vedere !* » (trad. à l'époque, dans les années 70, il n'y avait rien (au village) comment dire... à seize ans, il fallait bien déjà voir quelque chose !). A part quelques emplois occasionnels, comme « *muratore* » (trad. *maçon*), il est clair que son contexte local ne lui offrait aucune perspective.

- **Anna : une enfance entre un village pauvre et des séjours clandestins en Suisse**

Anna, fille de Salvatore et de Clara, est née en 1966, à Bagnoli Irpino, un village de montagne de la *Provincia* d'Avellino¹⁸⁴⁷, une partie de la Campanie dénommée Irpinia, situé au cœur de l'Apennin méridional. Une terre caractérisée par autant d'atouts, avec un riche patrimoine culturel¹⁸⁴⁸, que

destinazioni estere europee e transoceaniche.(Trad. La zone métropolitaine - très vaste et dotée d'une richesse productive et d'une infrastructure remarquable (*la pulpe*) - comprend toute la province de Naples, de Caserte et la partie nord de la province de Salerne, tandis que la zone périphérique (*I'os*) comprend essentiellement les *Province* d'Avellino, de Bénévent et la partie montagneuse de la province de Salerne. Et c'est de « l'os du Sud » (...) que de grands flux migratoires sont nés, soit à l'intérieur du pays, soit vers des destinations européennes et transocéaniques).

¹⁸⁴⁴ Ces données sont issues du M.E.I. (Museo Nazionale dell'Emigrazione Italiana), Rome.

¹⁸⁴⁵ PITTAU F. & ALBANI M., « L'emigrazione degli italiani: dai picchi del dopoguerra ai nuovi flussi » dans *Dialoghi Mediterranei*, 1^{er} juillet 2017. Movimenti (migratori) per e dall'estero nel dopoguerra: medie annuali 1946-2010, anni 2011-2015 (trad. Mouvements (migratoires) : moyennes annuelles 1946-2010, années 2011-2015). En Europe : décennie 1971-1980 : 83.540 expatriés, 89.908 rapatriés ; décennie 1981-1990 : 52.894 expatriés, 48.813 rapatriés.

¹⁸⁴⁶ Enzo raconte que « *i tori si vendevano, mio padre (...) li compravi piccolini, poi li tenevi un anno, (...) prendevi un milione e mezzo (...) erano soldi* » (trad. On vendait les taureaux, mon père (...) les achetait petits, puis il les gardait un an (...) on gagnait un million et demi (...) c'était une belle somme d'argent !)

¹⁸⁴⁷ Site officiel de Bagnoli Irpino <http://www.irpinia.info/sito/towns/bagnoli/bagnoli.htm> « Con una superficie di 7.0171 ha quasi completamente ricoperti da boschi, a 654 metri s.l.m. ed a 39 chilometri da Avellino » (trad. Avec une superficie de 7,0171 hectares, presque entièrement recouverte de bois, à 654 mètres d'altitude et à 39 kilomètres d'Avellino). La population en 1961 était de 4428 et en 1971 de 4020 (Source Statistique ISTAT).

¹⁸⁴⁸ TAVELLA B., 2017, *Ritorni dei migranti d'Irpinia: persone, storie e tradizioni*, UNPLI NAZIONALE, p. 5. Parmi les sites d'attraction, « il complesso monumentale rinascimentale della chiesa e del convento di S. Domenico, con l'imponente campanile ottagonale in stile normanno-svevo ed il chiostro risalente al Cinquecento; la possente torre normanno-sveva; le suggestive grotte del « Caliendo »; il lago del «Laceno» con i suoi numerosi sentieri montani. (trad. le complexe monumental dans le style Renaissance de l'église et du couvent de Saint Dominique, avec l'imposant clocher

de faiblesses comme l'incapacité d'offrir des emplois à ses habitants, les contraignant à émigrer, pour aller, comme le souligne Bernardina Tavella, « in cerca di un futuro migliore, di un lavoro, di una speranza che troppo spesso questa stessa terra, tanto amata dai suoi abitanti, non riesce a dare »¹⁸⁴⁹ (trad. à la recherche d'un meilleur avenir, d'un emploi, d'un espoir que trop souvent cette même terre, tant aimée par ses habitants, ne peut donner)¹⁸⁵⁰.

Anna a été confiée dès sa naissance à ses grands-parents paternels d'abord puis maternels car ses parents travaillaient en Suisse¹⁸⁵¹. Du fait de leur statut temporaire, les couples n'avaient que deux solutions : soit laisser leurs enfants au pays, soit les garder avec eux mais « cachés ». Les parents d'Anna avaient opté pour les deux : « (ils) m'ont confiée à mes grands-parents (...) jusqu'à l'âge de cinq ans (...) ils m'ont amenée en cachette en Suisse pendant quelques mois ». Ces séjours lui avaient permis d'« un peu voyager » et de faire « des allers-retours » entre son village et Nyon¹⁸⁵². A l'âge de trois ans, Anna est allée à « l'asilo (trad. l'école maternelle) à Bagnoli », en 1968, l'année de sa fondation¹⁸⁵³. Elle vivra son enfance dans un milieu rural, traditionnel et catholique, pendant la période des Trente Glorieuses qui se sont traduites par une amélioration générale des conditions de vie de la population contrairement à son environnement rural qui est resté défavorisé : rappelons que le marché du travail se concentrait essentiellement dans le nord du pays engendrant des écarts de plus en plus grands entre le nord et le sud¹⁸⁵⁴.

- Enzo, de Cervino à Nyon : un départ volontaire de son village

A l'âge de seize ans, encore mineur, Enzo décide de quitter son village pour émigrer en Suisse. Deux motivations président à sa prise de décision au départ : la première est liée à la situation économique qui prévalait dans les années 1970 dans sa région : « non c'era niente in Italia...! » (trad. il n'y avait rien en Italie)¹⁸⁵⁵. Cependant, bien que la structure sociale du Mezzogiorno se soit profondément modifiée grâce à cet « Età dell'oro » (trad. l'Âge d'or) (1950-1973), le modèle économique du sud de l'Italie, comme le précise Carlo Trigilia, se présentait comme « « uno sviluppo senza autonomia », scevro cioè da una capacità di produzione endogena,

octogonal de style normand-souabe et le cloître datant du XVI^e siècle; la puissante tour normande-souabe; les grottes souterraines de « Caliendo » ; le lac du « Laceno » avec ses nombreux sentiers de montagne.)

¹⁸⁴⁹ TAVELLA B., 2017, op.cit., p. 3.

¹⁸⁵⁰ RICCIARDI T., 2011, «La diaspora diventi una risorsa : il caso della provincia di Avellino» dans *Archivio dell'emigrazione italiana*, vol. 9, n. 13, Risorgimento ed migrazione, pp. 85-89.

¹⁸⁵¹ Rappel : les Italiens en provenance de Bagnoli représentaient la première communauté d'immigrés en Vaud.

¹⁸⁵² Cette situation d'enfants « clandestins », d'après Toni Ricciardi, a commencé dès la seconde guerre mondiale et a duré jusqu'à la fin des années 80. Voir le Cadre contextuel et les analyses du couple Paolo et Daniela.

¹⁸⁵³ Rappel : l'école maternelle publique en Italie a été fondée en 1968 (Loi 444) et était destinée aux enfants de 3 à 6 ans. Les lignes directrices ont été publiées dans le Décret Présidentiel du 10 septembre 1969, n. 647. Voir les politiques éducatives en talie dans le Cadre contextuel.

¹⁸⁵⁴ RICCIARDI T., 2015, « La diaspora diventi risorsa: il caso della provincia di Avellino » dans *A.S.E.I. (Archivio Storico dell'Emigrazione Italiana)*, 25 février 2015. Toni Ricciardi cite BIANCHI L. e PROVENZANO G., 2010, *Ma il cielo è sempre più su? L'emigrazione meridionale ai tempi di Termini Imerese. Proposte di riscatto per una generazione sotto sequestro*, Roma, Castelvecchi, p. 65. «Nel 1951 il PIL del Sud corrisponde al 54% di quello del Centro-Nord». (trad. En 1951, le PIB du Sud correspond à 54% de celui du Centre-Nord).

¹⁸⁵⁵ Enciclopedia en ligne De Agostini <http://www.sapere.it/enciclopedia/Cervino+%28Caserta%29.html>

L'économie de Cervino était basée sur l'agriculture, la culture de la vigne et des olives, la production de céréales, de tabac, de pommes de terre, de légumes, de fruits, de mûriers, l'élevage de bovins et de buffles, avec production laitière. La petite industrie textile, de l'ameublement, de l'artisanat, de la broderie et du rembourrage, y était aussi développée.

autopropulsiva. ». (trad. un « développement sans autonomie », c'est-à-dire exempt d'une capacité de production endogène et autopropulsée)¹⁸⁵⁶. De l'autre, Enzo stimulé par les départs de compatriotes et surtout d'une cousine qui vivait déjà à Nyon, a pris sa décision de manière autonome : « *Nessuno mi ha spinto diciamo...* » (trad. personne ne m'a poussé disons). Il est parti avec un projet bien clair : « *Volevo andare in Svizzera, farmi un po' di soldi ... venire a lavorare per qualche mese, nemmeno per un anno* » (trad. je voulais aller en Suisse, gagner un peu d'argent... venir travailler pendant quelques mois, même pas un an) pour ensuite rentrer au village. C'est une des raisons pour lesquelles Enzo déclare ne pas avoir souffert alors de l'éloignement de son milieu.

- **Enzo à Nyon : une insertion professionnelle réussie dans un contexte suisse tolérant**

Il arrivera en Suisse en 1980, lorsque les mouvements migratoires de masse seront finis¹⁸⁵⁷, à une époque où la notion de surpopulation étrangère avait disparu et la société locale acceptait les Italiens, comme l'analyse Toni Ricciardi :

« Assopitosi il decennio delle tensioni xenofobe (...) venne accantonata una possibile soluzione per migliorare le condizioni di chi contribuiva al progresso e al benessere del paese »
(trad. la décennie des tensions xénophobes s'était apaisée (...) et une possible solution pour améliorer les conditions de ceux qui contribuait au progrès et au bien-être du pays avait mise de côté »)¹⁸⁵⁸.

Enzo semble appartenir à cette période d'apaisement car il déclare n'avoir jamais été victime de moqueries ou d'insultes en raison de ses origines ou de sa faible connaissance du français :

« *mi sfottono un pochettino* (trad. ils me taquinent un peu) *voilà mais gentiment, c'est pas méchant, non, non pas du tout! (...)* je me suis vraiment senti à l'aise ici, j'ai jamais eu des problèmes avec personne ! ».

Enzo souhaitait travailler dans l'entreprise Q., une société nyonnaise implantée depuis plus d'un siècle, bien connue des immigrants italiens. Mais il sera embauché dans le secteur de l'« *orticoltura* » (trad. horticulture) où travaillait sa tante. Il ne devait y rester que deux mois quand il sera repéré par un compatriote « *che viene a prendere i fiori qui nel mese di giugno* » (trad. qui vient (d'Italie) pour prendre des fleurs au mois de juin). Il rentrera au village pour Noël mais, dès son retour en Suisse « *quel Signore mi ha fatto il contratto* » (trad. ce Monsieur m'a fait un contrat). Enzo a obtenu le permis de saisonnier (A) qui prévoyait que pendant « *nove mesi lavoravi e tre mesi dovevi stare in Italia* » (trad. neuf mois tu travaillais et tu devais rester en Italie pendant trois mois). Il a négocié un autre « arrangement » avec son patron. Cette situation lui convenait : « *contento ? diciamo c'era lavoro diciotto anni.* » (trad. content ? disons qu'il y avait du travail, j'avais 18 ans). Il travaillera dans cette entreprise de 1980 à 1985, puis se mariera en 1986 et sera

¹⁸⁵⁶ C. TRIGILIA, 1994, *Sviluppo senza autonomia. Effetti perversi delle politiche nel Mezzogiorno*, Il Mulino, Bologna, pp.32-34 cité par BROCCOLI P., «La modernizzazione di Terra di lavoro negli anni 1957 – 1973», Corso di dottorato in innovazione e gestione delle risorse pubbliche presso il dipartimento di scienze umanistiche, sociali e della formazione, a.a. 2015-2016, Università degli studi del Molise Campobasso, pp. 177-178.

¹⁸⁵⁷ Entre 1973 et 1976, le nombre de rapatriements d'Italiens des pays européens d'immigration dépassait le nombre des expatriations et, si l'émigration continue, elle sera réduite. Enzo fait partie de ce contingent.

¹⁸⁵⁸ RICCIARDI T., 2018, *Breve storia dell'emigrazione italiana in Svizzera. Dall'esodo di massa alle nuove mobilità*, Donzelli Editore, rabat postérieur du livre.

recruté à la Migros¹⁸⁵⁹ où il travaillera au rayon des fruits et légumes pendant trois ans. Ensuite il retournera chez le « jardinier italien » avec l'idée d'apprendre le métier en vue de réinvestir ses compétences, le cas échéant, en Italie. Il y travaillera pendant deux ans puis, en 1992, il rentrera avec sa famille au village.

- **Anna à Nyon : d'un début scolaire éprouvant à une intégration progressive dans un contexte suisse xénophobe**

Anna arrivera en Suisse, « officiellement à cinq ans », soit en 1971. Elle ira à l'école (enfantine) en Vaud pendant deux ans, car, bien que le Concordat intercantonal de 1970 eût fixé l'âge d'entrée à l'école obligatoire à six ans révolus, cette mesure n'entrera en vigueur qu'en 1973¹⁸⁶⁰. Elle rentrera à l'école primaire à l'âge de sept ans où elle rencontrera des difficultés, surtout d'ordre linguistique.

C'est la période des courants xénophobes¹⁸⁶¹ mais Anna ne semble pas avoir été touchée par les propos racistes que ces mouvements véhiculaient. Ces discriminations, selon elle, avaient surtout concerné ses parents : « *peut-être eux se sont sentis (discriminés) mais dans la réalité je sais pas ! (...), bon ma mère des fois elle raconte...* ». Elle semble ne pas avoir subi d'humiliations : « *ça c'était vraiment au tout début (...) quand on était enfants, ouais peut-être mais maintenant plus...* ». Néanmoins certains de ses propos nous laissent penser le contraire : « *après c'était à la dernière année d'école (...) je me suis quand même impegnata (trad. j'ai beaucoup travaillé) et j'ai eu des excellences en français. Oui, ça c'est la revanche !!* ». Le terme « revanche » nous alerte. Que devait-elle réparer aux yeux des autochtones et à ses propres yeux ? Anna garde un très mauvais souvenir des débuts de son expérience scolaire : « *j'ai commencé l'école en Suisse, je parlais pas du tout du tout français je parlais que le dialecte (...) j'ai le souvenir de l'école de rien comprendre quand les gens parlaient* ».

Elle ressentait une impression d'étrangeté : « (je me suis sentie) *étrangère mais vraiment étrangère* ». Elle redouble sa troisième année et est contrainte de prendre « *des cours de logopédie*¹⁸⁶² *pour rattraper un peu* ». Puis elle fera des progrès au collège de 1977 à 1983 : « *ensuite je me suis bien rattrapée... j'ai bien fini ma scolarité jusqu'à la neuvième (...) j'ai pris mes neuf ans d'école* », au sein de la section technique de la Division générale, conduisant à l'apprentissage¹⁸⁶³. A l'âge de dix-sept dix-huit ans, elle a suivi « *un apprentissage de coiffeuse, trois ans* » et a pratiqué ce métier « *jusqu'à une quinzaine d'année en arrière* »¹⁸⁶⁴. Puis elle a

¹⁸⁵⁹ « Migros » est la forme abrégée de la coopérative Migros (Migros-Genossenschaft). C'est le plus grand groupe suisse dans le secteur de la grande distribution (37 % du marché de l'alimentation) et le principal employeur privé du pays.

¹⁸⁶⁰ GILLIERON P., 1999, « Le temps de l'école : quels changements ? Evolution du temps scolaire dans les classes primaires du canton de Vaud, 1899-1997 », Publication Rapport CVRP (Centre Vaudois Recherches Pédagogiques) 99.101, CVRP, p.26. Voir le Cadre contextuel : le Concordat intercantonal promulgué le 29 octobre de 1970 par la CDIP.

¹⁸⁶¹ Nous nous référons ici à l'initiative Schwarzenbach. Voir le Cadre contextuel.

¹⁸⁶² orthophonie

¹⁸⁶³ BORATTO G.-P., 2012 « Enseignement primaire supérieur, massification scolaire et démocratisation des études dans le canton de Vaud de 1895 à 2010 », Master Université de Genève, 2012, p.62. Voir le Cadre contextuel.

¹⁸⁶⁴ Nous supposons jusqu'à la fin des années 1990.

changé car les horaires n'étaient plus compatibles avec les contraintes familiales, surtout avec l'arrivée d'un enfant.

D'après elle, la plupart des Italiens passent inaperçus car ils se sont fondus dans la masse et l'une des raisons qui permet cette assimilation est la « *maîtrise de la langue* ». Cela dépend en fait si on a un accent ou pas, « *parce que c'est pas en me regardant qu'on va dire « ah, t'es italienne ! »* ».

Une intégration qui passe donc par le succès scolaire, par des « *excellences en français* », par l'absence d'accent, qui ont rehaussé son statut d'immigrée allophone.

- **Anna : victime d'une mentalité patriarcale « arriérée »**

Si Anna est fière d'être italienne, quand elle est arrivée jeune à Nyon, elle l'était « *peut-être moins à ce moment-là!* » car elle avait honte de ses origines, sentiment qui n'était pas exclusivement lié à des problèmes de langue mais aussi à une éducation stricte, très éloignée des principes éducatifs du contexte suisse, surtout vis-à-vis des filles, et qu'elle percevait comme arbitraire : « *c'est qu'à la préadolescence... les parents (...) ils ont eu cette mentalité que la fille elle sortait pas, que... il faut pas se maquiller, parle pas aux garçons* ». Elle se percevait comme « victime » de cette éducation restrictive et « arriérée » qui l'avait empêchée de vivre des expériences scolaires uniques. Elle avait ressenti ces interdits comme une véritable « *punition* » :

« c'était très triste! ... que les premiers camps de ski, les camps d'été, ils m'ont tous passés sous le nez... parce qu'ils me laissaient pas y aller ! Là, je me dis : « mais merde quoi, les autres ils y vont tous et la pauvre qui va pas c'est la seule Italienne de la classe ! » ».

La rupture avec ces principes éducatifs stricts n'a pas été immédiate dans l'Italie des années 60. Dans les milieux traditionnels, comme celui d'Anna, les parents demeuraient fermement ancrés dans un schéma patriarcal, sous-tendu par la culture catholique comme « agent historique »¹⁸⁶⁵ dont ils avaient eux-mêmes hérités, qui s'est d'autant plus renforcée dans l'immigration.

- **Anna et Enzo, de la Suisse à l'Italie : un retour « au pays » idéalisé**

Si le retour définitif au village est pensé par la plupart des immigrés comme un terme définitif au parcours migratoire pour « boucler la boucle »¹⁸⁶⁶, il est généralement conçu pour la retraite pour laquelle la « maison » construite ou achetée symbolise cette aspiration. Anna et Enzo brisent ce schéma et décident de rentrer alors qu'ils sont encore jeunes. Un projet qui implique autant de réflexions et de courage que la décision de partir. Enzo dit à ce propos : « *non è una scelta facile !* » (trad. ce n'est pas un choix facile !). Choix entretenu par l'illusion d'un ailleurs « prometteur » que ce soit du point de vue économique ou social ou dictée par la nostalgie. Ce sont ces raisons variées et conflictuelles qui ont incité nos deux témoins à une ré-immigration dans le pays d'origine.

¹⁸⁶⁵ SCIUTO C., 2018, *Non c'è fede che tenga : manifesto laico contro il multiculturalismo*, Milano, Feltrinelli.

¹⁸⁶⁶ DAUM C., « Migration, retour, non-retour et changement social dans le pays d'origine » dans *Petit V. (ed.) Migrations internationales de retour et pays d'origine Nogent-sur-Marne*, 2007, CEPED, p.157. Si pour Abdelmaleck Sayad, le mythe du retour s'éloigne à mesure que le séjour des immigrés s'allonge (SAYAD A., 1999 - *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris, Liber, Seuil) l'histoire des migrations montre au contraire que, d'un cycle migratoire à un autre, entre un tiers et la moitié des migrants sont repartis au pays une fois réalisés leurs objectifs.

Quand Enzo propose à sa femme, en 1992 de réintégrer son village d'origine, Cervino, à environ 100 kilomètres de Bagnoli Irpino, où le couple « avait acheté un appartement », il n'a que vingt-neuf ans Anna en a vingt-six. Ils étaient déjà mariés et avaient deux enfants : un garçon de trois ans et une fille d'un an.

Enzo se justifie en disant que la situation économique en Suisse n'était plus aussi favorable : « *i tempi erano cambiati già... non ci volevano quattro o cinque anni* » (trad. les temps avaient déjà changé, quatre ou cinq ans n'étaient plus suffisants) pour acheter une maison. Parmi les inconvénients, il cite l'augmentation des « tasse » (trad. impôts). Derrière ses justifications, Enzo admet qu'il y avait « *un po' di nostalgia, c'è quand même !* » (trad. un peu de nostalgie). Il rappelle qu'il était venu en Suisse avec un projet bien défini, « *je pensais que je partais toujours, j'avais toujours l'idée de partir, ça c'est sûr !* », et n'appréciait pas cette situation d'entre-deux : « *stavamo un piede qui e un piede qua e non mi piaceva a me* » (trad. nous étions un pied ici et un pied là-bas et je n'aimais pas ça ! ». Anna n'est donc guère perturbée par cette perspective de retour, propre à la logique des émigrés : « *lui, il avait aussi la même mentalité (que mes parents) de : « on fait un peu d'argent, on se fait un petit toit et on rentre ! »* ». Elle a évalué le pour et le contre et conclu que pour ses enfants que, étant encore petits, « *ils sont (seront) pas traumatisés* ».

Quant à Cervino, si les activités économiques traditionnelles sont en déclin aujourd'hui, elles représentaient dans les années 90 une source de subsistance importante pour la population¹⁸⁶⁷. La ré-immigration économique était alors pensable.

- Enzo et Anna : de l'enchantement au désenchantement

Anna utilise le terme de « rapatriement » pour parler du retour au village de son époux : « *on est parti, armes et bagage (...) rapatriement dans le village de mon mari, perdu notre permis C après six mois...* ». Au début, tout avait l'air de bien se passer :

« *j'y ai installé un salon de coiffure (...) mon mari travaillait la campagne (...) mon fils allait à l'asilo (trad. à l'école maternelle), ma fille restait avec moi la journée moi j'avais pas trop de problèmes (...) j'ai connu beaucoup de monde, ça se passait bien... je m'étais faite plein de copines, il y avait aussi la famille à mon mari qui était là...!* ».

Une réinsertion apparemment réussie. Anna s'était même adaptée aux services administratifs italiens, comme « *la poste, la banque, l'administration* », qui n'étaient pas toujours efficaces : « *c'était pas facile au début, parce qu'on pète un câble quand on me dit : « Torna domani, il Sindaco non c'è! »* » (trad. Repasse demain, le Maire n'est pas là!). Elle devait faire face à une réalité qu'elle avait du mal à comprendre, ayant vécu en Suisse pendant plus de vingt ans où le système fonctionnait bien et était beaucoup plus « précis ».

Mais, après deux ans à Cervino, le mythe a commencé à s'effriter et à être vécu comme un échec sur tous les plans. Du point de vue économique, son mari

« *travaillait beaucoup pour pas grand-chose! (...) il travaillait quasiment sept jours sur sept* » et « *quand on a connu la vie en Suisse, on travaille cinq jours par semaine et on a*

¹⁸⁶⁷ NUZZO M., « Istituzione del sistema Parco Urbano Intercomunale di interesse Regionale della Dea DIANA est Tifatino » dans *Relazione Tecnica, Provincia di Benevento e provincia e di Caserta*, décembre 2014, p. 19. Le nombre d'entreprises dans le secteur agricole était de 382 en 1990 et de 344 en 2000 ; dans le secteur industriel, 42 en 1990 et 57 en 2000. L'industrie à Cervino, qui compte aujourd'hui de petites entreprises agroalimentaires, de textile, de bois, de chaussures, de verre, du travail des métaux et de construction, était alors beaucoup moins dynamique.

quand même un salaire on arrive à vivre, on arrive à se permettre des choses, pas en Italie, c'était un peu difficile !»,

et du point de vue social, il « *n'a(vait) plus retrouvé le même contexte (...) et ses amis, le foot pratiqué en Suisse, ses petites sorties (...) notre façon de vivre... lui manquaient* ».

On retrouve dans le témoignage d'Enzo les mêmes déconvenues :

« Mi trovavo bene... ma la questione è che si lavorava troppo per niente (...) guadagnavi 70 mila lire al giorno, abbastanza diciamo, però la vita era molto cara! »

(trad. je me sentais bien... mais la question était que je travaillais trop dur pour rien (...) on gagnait 70 mille lire par jour, disons assez, mais la vie était très chère!)¹⁸⁶⁸.

En outre ses amis étaient presque tous partis à l'étranger et, parmi ceux qui étaient restés, « *chi è andato a fare il carabiniere (...), chi non esce più* » (trad. certains d'entre eux ont été recrutés comme « carabinieri », d'autres ne sortent plus).

Enthousiasme d'une ré-immigration au « village » qui se transforme en désenchantement.

- Enzo et Anna : une ré-immigration définitive dans le pays « d'accueil »

Après deux ans, Enzo et Anna se rendent en Suisse pour faire « *le tour de la famille* ». Enzo profite de ce séjour pour passer chez son « *patron* » qui lui propose à nouveau le même emploi dans son entreprise d'aménagement paysagé : « *tu reviens, je te redonne ta place tout de suite, je te donne une camionnette, tu fais ce que tu veux !* ». Une proposition tentante qui remettra en question l'installation définitive au village : « *on est rentré et puis on a réfléchi, mais qu'est-ce qu'on fait ? qu'est-ce qu'on fait pas ?* ». Le couple réévalue le pour et le contre : « *mon fils devait recommencer l'école mais, comme moi j'ai continué de lui parler français à la maison du coup, il n'a pas eu de difficultés, il savait le français et l'italien, ma fille aussi* ».

Ils décident de repartir. Enzo et Anna regagneront la Suisse en 1994 et obtiendront le permis grâce au « *patron* » d'Enzo qui lui signera un contrat de travail sans lequel son retour n'aurait pas été possible¹⁸⁶⁹. Ils s'établiront cette fois-ci définitivement dans leur pays d'immigration.

2.2.2. Leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues

- Enzo : le dialecto prédominant et une compétence partielle en italien

Enzo est resté au village jusqu'à l'adolescence « *con gli amici, con i genitori e la famiglia (...) parlavo in dialetto* » (trad. avec les amis, avec les parents et la famille (...) je parlais le *dialetto*), et pratiquait le *dialetto* de Cervino qui fait partie des *dialetti* méridionaux, campaniens, très proche

¹⁸⁶⁸ Enzo dit que « *ci avevo una macchina con la supertassa, ci voleva un mese di lavoro per pagarmi una macchina (...), all'epoca pagavo 1.400.000 lire, quelli che guadagnavo io, era una buona paga... (per quegli anni), poi prendevo la disoccupazione... ma non mi bastavano lo stesso... io all'epoca prendevo 70.000 lire al giorno e lavoravo anche la domenica* » (trad. j'avais une voiture avec la super taxe, il me fallait un mois de travail pour payer une voiture (...), à l'époque je gagnais 1.400.000 liras, c'était une bonne paye (pour ces années), je percevais également le chômage... mais ça ne me suffisait pas ... à l'époque je gagnais 70 000 liras par jour et je travaillais aussi le dimanche).

¹⁸⁶⁹ A sa demande de retour en Suisse, les employés du Consulat suisse à Naples lui avaient dit : « *Ah non Madame ! Vous avez perdu votre permis C, vous pouvez pas revenir comme ça, mais si vous faites la demande par l'ambassade de Suisse à Naples, on verra !* ». Elle envoie une lettre à laquelle le Consulat répondra comme suit : « *Si vous avez un patron qui vous fait un contrat de travail éventuellement hein, c'est pas sûr, on peut évaluer la chose* ».

du napolitain¹⁸⁷⁰. L'apprentissage de la langue nationale, censé avoir été effectué à l'école, n'a pas eu lieu, du moins pendant ses cinq années d'école élémentaire. Il justifie son niveau ainsi : « *la maestra diceva: «se non ti arrivi a esprimerti in italiano, parli il dialetto»* » (trad. La maîtresse disait : « si tu n'arrives pas à t'exprimer en italien, parle le *dialetto* »). Un phénomène répandu, du moins dans le Mezzogiorno, que nous avons déjà rencontré chez d'autres couples de la G1 et de la G2¹⁸⁷¹.

Enzo apprendra l'italien de manière plus formelle pendant ses trois années au collège mais aussi plus tard en Suisse par imprégnation à travers la presse (les quotidiens sportifs etc.), la radio et surtout la télévision, une pratique régulière chez lui. Nous présumons qu'il a eu aussi l'occasion de s'exprimer en italien au sein de l'association « Federazione Calcio Italia Nyon » qu'il a fréquentée dès son arrivée à Nyon et où sa femme a obtenu la fonction de Présidente.

Aujourd'hui Enzo a la profonde conviction d'avoir acquis de bonnes compétences en italien, légitimée du fait qu'il a fait toute sa scolarité en Italie : « *l'italiano leggio (leggo) e scrivo, ho fatto tutte le scuole !* » (l'italien je le lis et l'écris, j'ai fait toutes les écoles !).

- Anna : le dialetto abandonné et l'italien appris dans la douleur

Quand Anna arrive « officiellement » à Nyon en 1971, elle ne savait pas du tout l'italien car elle ne parlait « *que le dialetto bagnolese* » au village. Il s'agit d'une variété du « dialetto irpino », utilisée au sein de la *provincia* di Avellino¹⁸⁷². Avec ses parents en Suisse, du moins « *jusqu'à l'adolescence on parlait dialetto et après ça a tourné (...) moi je parlais en français, eux me répondaient en dialecte* ». Anna n'aura plus l'occasion d'utiliser le *dialetto* sauf pendant les vacances : « *Je le comprends, mais même quand on va au village, je le parle pas* ». Elle passera donc à l'italien et plus tard au français. Si le *dialetto* est la langue dans laquelle « *elle a grandi* », Anna déclare n'éprouver aucun lien affectif particulier envers cette langue qu'elle n'a quasi plus parlée depuis l'adolescence.

Quant à l'italien, ses parents l'avaient inscrite à « *l'école italienne* » et l'avaient obligée à la fréquenter sans « *discussion* ». Anna ne garde pas un bon souvenir de cette expérience : « *je détestais ça j'aimais pas la maîtresse (...) elle n'avait pas de respect pour nous, elle fumait en classe (...) elle nous appelait pas par Antonietta, Maria... (d'un ton dur !) : « Nigro alla lavagna! » (trad. Nigro (son nom de famille) au tableau!). Ça, ça m'est resté ce truc ! en bref ça m'a traumatisée... et puis de me faire barboter mes mercredis après-midi (...) mais j'ai quand même appris l'italien comme il faut... la géographie... et un peu d'histoire* ». Elle avait pu également « *se rencontrer avec les autres élèves* ». Comme « *on venait pas tous du sud... donc on se faisait des copains* », c'était aussi l'occasion de connaître « *la culture des autres* ».

¹⁸⁷⁰ PELLEGRINI G.-B., 1997, *La Carta dei dialetti d'Italia*, Pisa, Pacini editore et BAUSILIO G., 2019, *Le origini di una lingua quasi universale*, Key Editore, p.141. Bausilio fait observer que « la lingua napoletana pura, risulta parlata soltanto nell'area cittadina e assolutamente a ridosso » (trad. La langue napolitaine pure est parlée uniquement dans la zone urbaine et à proximité immédiate). Cervino se situant à 35km de Naples, s'inscrit au centre de cette aire linguistique.

¹⁸⁷¹ Voir le Cadre contextuel.

¹⁸⁷² PELLEGRINI G.-B., 1997, *La Carta dei dialetti d'Italia*, Pisa, Pacini editore. Ce dialetto fait partie des « dialetti italiani meridionali non estremi » (trad. des dialectes italiens méridionaux non extrêmes) du Latium et de la Campanie, appartenant également au groupe napolitain.

Elle développera son italien par le biais de la presse, de la télévision, « *ben on a toutes les chaînes italiennes...* », par des films, notamment comiques comme *Cinepanettoni*¹⁸⁷³. Elle améliorera sa pratique de cette langue en fréquentant des associations religieuses, récréatives, sportives italiennes à Nyon.

- **Enzo et Anna et leurs langues : pour l'un une évidence, pour l'autre une conquête**

Enzo utilise le *dialetto* dans la sphère privée, avec ceux qui parlent comme lui « *in napoletano* » (trad. en napolitain). En revanche, il utilise l'italien dans des circonstances plus formelles ou avec des interlocuteurs qui ne partagent pas son *dialetto*. Son rapport aux langues semble « évident » : « *per me adesso le lingue non contano proprio niente... niente proprio per me...* » (trad. pour moi les langues ne comptent absolument rien, mais vraiment rien). Il estime normal de parler ces langues, étant donné qu'il est italien et n'éprouve pas de lien particulier : « *io mi sento italiano, parlo italiano, è normale, non è che ci(h)o questa appartenenza forte !* » (trad. parce que je me sens italien, je parle italien, c'est normal, mais je n'ai pas forcément cette forte appartenance !).

Anna a appris contre son gré l'italien dans un LCO où elle prendra conscience de la différence entre les deux codes, « *mais c'est vrai qu'ils parlent pas comme moi !* », et des valeurs attribuées aux deux langues : « *une fois une de mes tantes qui fait (d'un ton critique) : « Mais il faut que tu arrêtes de parler en dialecte, il faut que tu parles italien ! »* ». Une exhortation qui l'a « choquée » mais elle réalisera très vite que ces langues sont vécues par les Italiens dans un rapport hiérarchisé¹⁸⁷⁴. Malgré ces tensions, l'italien est devenu une langue qu'elle a conquise et qui l'a conquise : « *L'italien, j'aime bien parce que je suis fière de pouvoir parler notre langue aussi bien que le français* ».

- **Enzo : l'apprentissage du français, un rendez-vous manqué**

Quand Enzo arrive à Nyon, il ne ressent pas la nécessité d'apprendre le français puisque chez ce « *Signore italiano* » (Monsieur italien), il parlait « *sempre italiano perché c'erano con lui il fratello e altri tre italiani* » (trad. toujours italien parce qu'il y avait son frère (du patron) et trois autres Italiens qui travaillaient avec lui). De même dans la sphère privée : « *me ne fregavo, qui uscivo stavo con Italiani, non mi dava difficoltà...* » (trad. Je m'en foutais car je sortais avec les Italiens, cela ne me posait aucun problème).

En revanche, au sein de la sphère publique, il admet avoir rencontré des difficultés : « *l'impatto l'ho avuto che, quando uscivo, non parlavo in francese* » (trad. les conséquences, je les ai eues que, quand je sortais, je ne parlais pas français). Ainsi, lorsque son frère¹⁸⁷⁵ lui demandait d'aller chez le boulanger pour acheter du pain, il lui répondait : « *ma io che cazzo ne so come si deve dire... !* » (trad. mais putain qu'est-ce que j'en sais comment il faut dire... !).

¹⁸⁷³ Ce filon cinématographique à vocation commerciale a été créé au milieu des années 80, par Carlo Vanzina. Les deux acteurs les plus acclamés du public sont Massimo Boldi et Christian De Sica.

¹⁸⁷⁴ BLANCHET P., 2012, *La linguistique de terrain*, PUR, p.149.

¹⁸⁷⁵ D'après ce que nous avons compris, son frère aurait travaillé à Nyon puis déménagé plus tard à Berne, pour rentrer ensuite définitivement à Cervino.

Enzo entrera en contact avec le français très tard, à l'âge de vingt-trois ans, lorsqu'il sera recruté à La Migros : « *li c'erano tutti Francesi, Svizzeri... piano piano, io ho imparato* » (trad. là-bas il n'y avait que des Français et des Suisses... petit à petit, j'ai appris). Il n'aura jamais la possibilité d'étudier cette langue et le regrette : « *però nessuno, dico nessuno, è stato a dirmi: « vai a fare un corso di francese! ».* Questo mi è mancato (...) è l'unico che a me mi avrebbe fatto piacere!» (trad. mais personne, mais absolument personne, ne m'a jamais dit: « va suivre un cours de français! ». J'ai raté ça (...) c'est la seule chose qui m'aurait fait plaisir !»). Un rendez-vous manqué avec le français.

- Enzo : le français, un instrument nécessaire au quotidien

Malgré ce rendez-vous manqué, Enzo estime parler assez bien cette langue : « *si, il francese lo parla (parlo) bene, a leggere, lo leggio benissimo ma non scrivo, solo qualche frase, la scrittura è un po' complicata diciamo* » (trad. oui le français je le parle bien, à lire, je le lis très bien mais je n'écris pas, juste quelques phrases, disons que l'écriture est un peu compliquée). Un problème qu'il résoudra en recourant à ses enfants, du moins jusqu'à l'ère du Smartphone¹⁸⁷⁶, car ces nouveaux moyens technologiques, « *più o meno ti aiutano un pochettino* » (trad. ils t'aident plus ou moins un peu !).

Depuis sa ré-immigration en Suisse, en 1994, Enzo parle italien et davantage le français que lors de son premier séjour avec sa famille qui répond en alternant « *un po' in italiano, un po' in francese mais più in francese comunque !* » (trad. un peu d'italien, un peu de français mais plus en français quand même!). Enzo affirme que le français aujourd'hui

« *mi appartiene un pochino... il francese è la mia lingua. Con il lavoro che io faccio il giardiniere per il comune... al cimitero, sono molto a contatto con la gente e sono obbligato a parlare in francese*» (trad. elle m'appartient un petit peu... le français c'est ma langue. Avec le travail que je fais jardinier pour la commune... au cimetière, je suis en contact avec beaucoup de gens et je suis obligé de parler français).

Selon lui, parler italien ou français c'est la même chose, il peut donc passer de l'une à l'autre sans difficultés : « *mentre sto parlando italiano parlo in francese* » (trad. parce que pendant que je parle italien, j'utilise également le français faisant sans doute allusion à leur proximité linguistique.

- Anna : le français, une langue qu'elle a fait sienne

Anna a mal vécu ses débuts scolaires à Nyon : « *j'ai commencé l'école (...), je parlais pas du tout français et mes parents à la maison parlaient pas français non plus, ils parlaient en dialecte* ». Elle rencontrera des difficultés pour « *comprendre... parler, écrire, tout !* », en français, ce qui l'a marginalisée au début. Rappelons ici que le système scolaire vaudois n'avait pas encore pensé à l'accueil des enfants allophones et à leur intégration, comme le reconnaît le Directeur de Nyon que nous avons interviewé (en 2015):

« *quand ces petits Italiens... arrivaient (en Vaud) dans les années 60, il y a avait peu de cours pour eux de français, les classes d'accueil n'existaient pas, il y avait peut-être des choses... mais les moyens étaient dérisoires* ».

¹⁸⁷⁶Nous rappelons ici que tout premier Smartphone a été conçu en 1992 puis commercialisé en août 1994.

Cette situation durera jusqu'en 1990, car, sous l'impulsion de deux enseignantes de Nyon et du directeur de cet établissement, les premières classes d'accueil au collège verront le jour. Mais trop tard pour qu'Anna puisse profiter de cette possibilité¹⁸⁷⁷. Elle perfectionnera la langue au collège et obtiendra, grâce à sa persévérance « *des excellences en français* », un niveau que nous avons du mal à appréhender, ayant repéré certaines erreurs comme « *quand je suis commencé l'école* » ou « *j'étais déjà à douze, treize ans* ».

Le français pour Anna est « *la langue dans laquelle je pense* » et communique au quotidien, celle qu'elle parle tout le temps à la maison « *avec mon mari et avec mes enfants* » ou encore avec les amis italiens, étant donné qu'« *on n'est pas tous du même coin d'Italie !* ». En effet, la plupart des immigrés italiens de sa génération, qu'ils soient du nord ou du sud de l'Italie, utilisaient peu ou pas l'italien ni encore moins leurs *dialetti* régionaux dont l'écart était si grand qu'il pouvait empêcher les locuteurs de se comprendre entre eux. Elle ajoute que la langue française l'a suivie partout, « *c'est toujours rester... même quand on était en Italie* (pendant le séjour de deux ans) *à la maison je parlais français à mes enfants* », peut-être dans l'idée de retourner un jour en Suisse.

- Enzo et Anna : les langues étrangères, un petit capital endormi

Au collège¹⁸⁷⁸, Enzo étudiera l'anglais pendant quatre ans. Cependant il reconnaît qu'il ne possède pas cette langue « *l'inglese, dimentichiamo proprio !* » (trad. l'anglais, n'en parlons pas !). Conscient de l'importance que les langues ont acquise, il regrette de ne pas avoir persévéré : « *lo dico sempre : « peccato che non l'ho studiato di più ! »* » (trad. Je le dis tout le temps : « dommage que je ne l'ai pas étudié plus ! »). Comme pour le français, personne ne l'a conseillé : « *se veniva ancora qualcuno e mi diceva : « incomincia a fare l'inglese ! », può darsi che... all'epoca eri giovane, andava dietro a(lle) ragazze, (a) tutte queste cose* » (trad. si quelqu'un était venu me dire : « commence à faire de l'anglais ! », peut-être que... à l'époque j'étais jeune, je courais après les filles, à toutes ces choses-là).

Anna, de son côté, déclare : « *je sais de l'anglais mais... l'allemand pas du tout, j'ai toujours détesté l'allemand* ». Anna doit étudier l'allemand dès l'école primaire car, dans les cantons francophones (Genève, Vaud et Neuchâtel), il est obligatoire de l'apprendre¹⁸⁷⁹. Elle continuera son apprentissage au collège¹⁸⁸⁰. Or les représentations de l'allemand sont bien connues : cette « langue du voisin », imposée, est perçue rébarbative. L'anglais dans les filières du secondaire à cette époque était proposé comme langue optionnelle comme l'italien¹⁸⁸¹. Anna avait probablement choisi l'anglais parce que cette langue commençait à être considérée comme

¹⁸⁷⁷VULTIER N., « Encourager et faciliter l'accueil » dans *Le quotidien de la Côte*, n. 172 du 11 septembre 1990. « En ouvrant, à la dernière rentrée scolaire, deux classes d'accueil pour enfants non-francophones, la ville de Nyon fait figure de pionnière sur la Côte. Cette nouvelle structure devrait faciliter l'intégration des jeunes immigrés tout en respectant leur culture et leurs spécificités ».

¹⁸⁷⁸ Rappelons ici qu'en Italie, de 1963 à 1977, les élèves n'étudiaient qu'une langue étrangère au collège, dans la plupart des cas il s'agissait du français mais l'anglais n'était pas exclu.

¹⁸⁷⁹HÄNNI D., ZIMMERMANN N., « L'enseignement des langues en Suisse : entre concorde forcée et diversité coordonnée » dans *Fédéralisme Régionalisme*, 2018, vol. 18, pp.1-10.

¹⁸⁸⁰CDIP, Adoption des recommandations (oct. 1975) (art.3), où l'allemand a un rôle déterminant : « L'enseignement de la première langue étrangère ne doit pas laisser de choix entre une langue nationale et l'anglais. ». Voir le Cadre contextuel sur les politiques éducatives et linguistiques en Suisse.

¹⁸⁸¹ DUNYA ACKLIN MUJI, 2007, *Langues à l'école : quelle politique pour quelle Suisse ? Analyse du débat public sur l'enseignement des langues à l'école obligatoire*, Peter Lang, p.94.

internationale et donc utile. Mais ni l'un ni l'autre n'ont rien fait de ces langues étrangères : un petit capital qui s'est endormi.

2.2.3. Leurs représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes »

Comme pour tous nos autres témoins, lorsqu'Enzo et Anna emploient le terme « Italie », c'est à leur « village » qu'ils se réfèrent implicitement : « *volevo andare in Italia !* » (trad. je voulais rentrer en Italie) ; Anna : « *les deux années que j'ai vécues en Italie* ».

- Enzo et Anna : la nostalgie du « pays » pour l'un, l'indifférence pour l'autre

Enzo a deux représentations de l'Italie qui renvoient à deux périodes significatives de son parcours. la première remonte à son adolescence : « *in Italia all'epoca, gli anni settanta, non c'era niente. Partivano parecchia gente che andavano...* ». (trad. en Italie à l'époque, dans les années 70, il n'y avait rien. Beaucoup de gens partaient). Il décrit cette Italie d'alors comme étant pauvre où l'émigration représentait le seul moyen d'améliorer ses conditions de vie ce qui correspond à la réalité de son milieu villageois ; la deuxième image s'est construite au cours des deux années passées à Cervino (1992-1994). Retour au village par nostalgie mais aussi parce que la situation économique y était alors plus prospère.

Tandis qu'Anna n'a pas de souvenirs marquants de son enfance au village, à part *le dialetto* qui lui rappelle sa grand-mère ou le jeu de la *Tombola* qui la ramène à ses Noël passés chez « *mes grands-parents maternels quand on était petit* ». Elle n'éprouve pas de nostalgie particulière. Elle s'adapte aux services publics en Italie (= village) dont elle dénonce pourtant l'inefficacité surtout en les comparant avec les services du consulat italien à Lausanne plus performants qu'au village¹⁸⁸².

- Enzo : les Italiens, de « braves gens » mais « magouilleurs »

Quant aux Italiens, Enzo exprime deux images contradictoires : d'un côté, il définit « *tutti gli italiani* » (trad. tous les Italiens) comme « *brava gente* » (trad. de braves gens), qui ont du respect les uns envers les autres. De l'autre, dans le domaine professionnel, il les considère comme très peu fiables et peu ponctuels : « *ci avevo uno che faceva il muratore in Italia (=village), ieri sera si è ubriacato e oggi non è venuto a lavorare (...) la gente non hanno rispetto delle regole, (...) quando fanno le cose cercano sempre di camuffare... non ci hanno quel senso di responsabilità.* » (trad. il y en avait un qui était maçon... hier soir il s'est saoulé et aujourd'hui il n'est pas venu travailler (...) les gens ne respectent pas les règles (...) quand il font les choses ils cherchent toujours à camoufler... ils n'ont aucun sens des responsabilités). Des comédies, comme le film *Italians*¹⁸⁸³, les dépeignent de manière satirique, rappelant la description d'Enzo : « *Furbi, maleducati, intrallazzatori, ma in fondo dal cuore d'oro* » (trad. malins, impolis, magouilleurs mais fondamentalement avec un cœur d'or »¹⁸⁸⁴).

¹⁸⁸² Anna a « trouvé nickel » les services consulaires : « *La dernière fois on a été (...) à Lausanne (...) faire nos passeports biométriques avec les empreintes digitales et tout, ça c'est bien passé (...) on avait rendez-vous, c'était à l'heure. (...) Ils ont un site internet, c'est tout marqué dessus, tu cliques, on sait ce qu'on veut, ce qu'on veut pas, (...) c'est bien fait !* ».

¹⁸⁸³ *Italians* est un film (à deux épisodes) de Giovanni Veronesi, 2009.

¹⁸⁸⁴ D'ADDIO A. (journaliste et critique cinématographique), « *Italiani brava gente ?* » dans *Film.it*, 22.01.2009.

- **Enzo : « des gouvernants incompetents et un peuple ignorant »**

Pour Enzo, les gouvernements italiens sont incapables de mener une politique durable et adaptée : ils « *guardano solo gli affari loro* » (trad. ne pensent qu'à leurs intérêts personnels). Quant aux citoyens italiens, « *non sanno votare, non capiscono niente* » (trad. ils ne savent pas voter, ils ne comprennent rien (à la politique)). Ils critiquent ceux qui sont au pouvoir de ne rien faire mais aussi ceux qui veulent changer le système et les traitent de dictateurs (« *fare il dittatore !* »). Enzo suggère de patienter afin que le chef du gouvernement fasse son travail et que « *quando fra cinque anni che finisce il suo mandato, non fa niente? Lo buttiamo fuori!* » (trad. quand dans cinq ans, son mandat sera terminé, s'il n'a rien fait? on le virera !).¹⁸⁸⁵

- **Anna : l'Italie, un pays de traditions culinaires et religieuses**

La représentation de l'Italie qui prédomine chez Anna est « *la nourriture* » qui n'est pas seulement associée à la cuisine mais aussi à sa valeur symbolique, celle de maintien de la cohésion sociale et de renforcement des liens familiaux : « *l'Italie c'est ces moments conviviaux (...) on a plus une culture de nourriture* ». La « nourriture » est un ciment social et identitaire qu'il faut transmettre à ses descendants : « *je trouvais bien qu'ils sachent nos plantes de base... et aussi par la nourriture évidemment* ».

Elle cite par ailleurs « *certaines traditions (...) surtout religieuses... en Italie, dans les villages... ils ont encore... les gens, on a été plusieurs fois à Pâques, qui font la procession... les choses comme ça !* ». Anna se réfère ici fêtes religieuses encore aujourd'hui pratiquées dans les villages du sud et du centre¹⁸⁸⁶, qui se déroulent sous forme de processions dans les rues et accueillent un grand nombre de fidèles. Une tradition à laquelle les Italiens, surtout ceux du sud, sont très attachés.

- **Anna : les Italiens, un peuple festif et convivial**

Anna n'hésite pas à décrire les Italiens comme un peuple joyeux qui aime faire la fête, notamment à l'occasion des repas : « *on discute trois heures à table plus la convivialité on mange ensemble... on reste vraiment longtemps à table* ». Ce sont ces moments conviviaux qui les distinguent des Suisses : « *on mange plus (...) on a plus une culture de nourriture (...) on donne de l'importance à faire des repas familiaux le dimanche... eux pas.* ». Alors que les Suisses seraient plus enclins à avoir des activités qui favoriseraient l'épanouissement personnel : « *eux ils partent la journée à la montagne ou dormir jusqu'à deux heures et pas à se retrouver avec leurs enfants ou leurs parents* ». Ce qui l'amène à conclure que « *nous, on est quand même plus attaché à notre famille, eux moins !* ».

¹⁸⁸⁵ A la date de l'entretien (16 décembre 2016), le Chef du gouvernement, Matteo Renzi (22.02.2014-12.12.2016), venait de démissionner et c'est le gouvernement de Paolo Gentiloni (12.12.2016-1.06.2018) qui lui a succédé.

¹⁸⁸⁶ ALBANESI R., « In Italia le processioni esistono ancora ? » dans *albanesi.it*, 26.06.2019. « L'assenza di processioni al nord (comuni fin verso gli anni '80) è dovuta a una scelta politica di non mostrare lo scollamento fra la Chiesa e la popolazione, perché un evento con poche decine di persone, spesso in età avanzata, non sarebbe di grande immagine » (trad. l'absence de processions (communes jusqu'à la fin des années 1980) est due à un choix politique de ne pas montrer la déconnexion entre l'Église et la population car un événement avec quelques dizaines de personnes, souvent d'un âge avancé, ne donnerait pas une bonne image de l'Église).

Les traditions culinaires et les rites de table sont l'expression par excellence des liens familiaux et sociaux¹⁸⁸⁷ qui sont maintenus voire renforcés dans l'immigration.

- **Anna : les Italiens (du sud), une mentalité « sexiste »**

D'un côté Anna apprécie son pays en raison du climat et du caractère des gens : « *j'aime l'Italie... il fait beau, il fait chaud, on est bien, ils (les gens) sont ouverts, ils sont sympas !* ». De l'autre, elle est beaucoup plus critique quand elle évoque l'éducation répressive des gens du sud vis-à-vis des femmes, dont elle a été elle-même victime en tant qu'adolescente : « *les deux années que j'ai vécues en Italie (= village), je l'ai vu je m'étais faite les copines... pour aller manger une pizza une fois ensemble « si, si, perché no ! Si, si mo' (adesso) ci organizziamo!* » (trad. oui, oui, pourquoi pas ! oui bien sûr, nous allons nous organiser!) *en deux ans jamais... je suis jamais allée boire quelque chose avec des copines!* ». Dans les villages du sud, les hommes n'approuvent guère que les jeunes femmes se comportent « librement » et celles-ci respectent ces normes pour ne pas être mal jugées : « *ma guarda quella, sta a bere il caffè (trad. Mais regarde celle-là, elle boit son café) alors que son mari il travaille !* ». Elle a retrouvé ce sexisme dans le milieu italien en Suisse :

« *j'ai été présidente du club de foot italien pendant deux ans (...) j'étais très contente de le faire... surtout dans un club super macho (...) le club se porte bien, il fonctionne, c'est organisé, c'est propre, clair, on a des bons contacts avec la municipalité, tout va bien avec la fédération* »,

Mais lorsqu'elle elle a voulu « *changer un peu les choses* », soit laisser tomber les « *cartes (...) et la buvette* » parce que « *ça me pompait mon énergie ! ces vieux croûtons-là, ils ont pas voulu... il y en a un qui s'est levé et qui a dit: « lo non sono d'accordo con te (trad. je ne suis pas d'accord avec toi) je me présente contre toi!*» » Elle s'est donc retirée laissant la place à un président de sexe masculin.

2.2.4. Représentations de la Suisse et des Suisses.

- **Enzo : la Suisse, un pays beau, propre, discipliné et riche**

Pour Enzo, la Suisse est « *un'immagine bella !* » (trad. une belle image !). Ce sont ses paysages qui l'ont particulièrement marqué, dès son arrivé en Suisse : « *vedevo quelle siepi pulite, strade pulite, la precisione...* » (trad. je voyais ces haies propres les routes propres la précision...). Cette représentation correspond à celle d'un sondage réalisé en janvier 2009 par *Astra Ricerche*, au nom de la *Switzerland Cheese Marketing Italia*, auprès de 45 millions d'Italiens : ce qui frappe d'emblée les Italiens, qui viennent en Suisse, c'est le paysage (naturel), la propreté et l'ordre qui y règnent¹⁸⁸⁸.

¹⁸⁸⁷ GOHARD-RADENKOVIC A., 2005, « L'ambivalence des identités alimentaires : lieux d'appartenances, de métissages, de rejets et d'appropriation culturels », dans *Heurisis Strumenti* n° 47, a cura di CALLARI GALLI M., LONDEI D. et SONCINI M., Editore Club, Bologna, pp. 57-92.

¹⁸⁸⁸ CAMISASCA R., « I love Switzerland. Gli Italiani amano la Svizzera e si suoi formaggi » dans *Sanihelp.it*, 24.02.2009. « Nel complesso, lo Stato elvetico è noto al 98.7% degli italiani. Circa un italiano su tre è stato in Svizzera nell'ultimo anno (quasi otto milioni) e ha potuto dunque toccare con mano e riportare quanto raccontato dalla ricerca » (trad. Dans l'ensemble, l'État suisse est connu de 98,7% des Italiens. Environ un Italien sur trois s'est rendu en Suisse au cours de la dernière année (près de huit millions) et a donc pu avoir une idée du pays et rapporter ce que la recherche a révélé.

En outre, si d'un côté « *il mio cuore è sempre italiano* » (trad. mon coeur est toujours italien), de l'autre Enzo déclare que « *adesso nella vita (...) mi sento più svizzero..., mi piace questo sistema* » (trad. dans la quotidienneté de la vie aujourd'hui (...) je me sens plus suisse... j'aime ce système). Il apprécie « *tutta questa precisione che c'è... tutta questa puntualità, qua la gente va la mattina... a lavorare, tutti allo stesso orario* » (trad. toute cette précision qu'il y a... toute cette ponctualité, ici les gens vont le matin... au travail, tous en même temps, à la même heure). C'est également ce qui ressort du sondage : les Italiens sont très impressionnés par l'efficacité du système suisse¹⁸⁸⁹.

Quand il a exercé son métier de jardinier, il a eu l'occasion de voir « *le ville dei Maître* » (trad. les maisons de Maître) d'en admirer les intérieurs et de se faire une idée de la richesse des gens : « *quando andavi dentro, dicevi in testa mia : « non me la faccio mai una casa così io! »* » (trad. quand j'entrais à l'intérieur, je me disais : « je ne pourrai jamais m'offrir une maison comme ça ! »). Il se sentait comme catapulté « *à Beverley Hills* » et bouleversé par de telles fortunes : « *mamma mia ce n'hanno di soldi qui* » (trad. Mon Dieu, mais ils en ont de l'argent ici !).

- **Anna : la Suisse, un pays de liberté, un pays idéalisé**

Pour Anna, la Suisse c'est « *la libertà, la libertà de faire ce qu'on veut, sans avoir peur* (du jugement des autres) ». La femme est plus libre qu'en Italie, elle apprécie le fait de pouvoir faire des choses qui lui étaient interdites dans son village, comme par exemple aller « *de temps en temps... danser avec les copines, les cousines, alors que j'étais mariée et que j'avais des enfants (...) on se faisait des soirées, après on allait danser !* ».

Et pourtant, si on analyse l'évolution des droits de la femme en Suisse, les acquis en matière d'égalité des sexes sont arrivés beaucoup plus tard qu'en Italie. Anna revendique une « liberté » qui ne relève pas des lois¹⁸⁹⁰, qui se révèlent parfois vaines dans des contextes sociaux conservateurs, mais d'une liberté de mouvements dans sa vie quotidienne qu'elle s'est pleinement appropriée. Pourtant la situation des femmes en Suisse n'était pas si idyllique.

- **Enzo et Anna : plus suisses que les Suisses**

Le couple éprouve une grande admiration envers les Suisses. Enzo les dépeint comme un peuple précis et ponctuel, surtout au travail, mais capables d'établir des relations conviviales « *venendo qui alle nove, tutti si fermavano per bere un caffè, (...) tutti i venerdì sera si fermava il capo, prendeva una bottiglia, ci facevamo un bicchiere di vino* » (trad. en arrivant ici à neuf heures, tout le monde arrêtait pour prendre un café, (...) tous les vendredis soirs le patron s'arrêtait, prenait

¹⁸⁸⁹ CAMISASCA R., « I love Switzerland. Gli Italiani amano la Svizzera e si suoi formaggi » dans *Sanihelp.it*, 24.02.2009. « Poi, (la Svizzera) si presenta come (...) efficiente e ben organizzato. » (trad. Puis (la Suisse) se présente comme (...) un pays efficace et bien organisé).

¹⁸⁹⁰ Le suffrage féminin n'a été reconnu par la Confédération qu'en 1971 alors qu'il l'a été en Italie en 1945 (droits de vote aux femmes âgés d'au moins 21 ans), l'autorité parentale en 1978 et l'égalité des sexes n'entre dans la Constitution fédérale qu'en 1981 (art.8) alors qu'en Italie ces droits sont inscrits dans la Constitution dès 1948 (art.3, art. 30).

La CONFÉDÉRATION SUISSE, « Elections 2019. Droit de vote des femmes en Suisse » dans *CH.CH*. Nous rappelons ici que ce droit avait été rejeté dans huit cantons ou demi-cantons : Appenzell Rhodes-Extérieures, Appenzell Rhodes-Intérieures, Glaris, Obwald, Schwytz, Saint-Gall, Thurgovie et Uri. Le canton de Vaud sera un des premiers à accorder le droit de vote aux femmes en 1959 au niveau cantonal et communal. Le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures sera le dernier à introduire le droit de vote aux femmes à la suite d'une décision du Tribunal fédéral en 1991.

une bouteille, on partageait un verre de vin». Anna les perçoit également comme un peuple correct et fiable par rapport aux Italiens, « *on magouille pas... on est droit* », respectueux « *du système des règles* ». Des qualités qu'Anna aurait incorporées, si bien que ses compatriotes la dénomment : « *svizzerotta* », quand elle dit : « *l'heure c'est l'heure avant l'heure c'est pas l'heure et après l'heure c'est plus l'heure!* ». Pour elle, les Italiens du nord sont similaires aux Suisses : « *moins d'attachement à la famille... plus froids par rapport à nous (du sud)* ».

- Enzo et Anna : un réseau d'amis local et international

Enzo et Anna ont le sentiment d'avoir tissé de bonnes relations avec la société qui les entoure. Enzo dit avoir « *beaucoup (d'amis suisses), moitié (italiens-suisses), encore des étrangers (...), espagnols, portugais tout ça...* ». Avec les « *Espagnols et Portugais j'ai joué plusieurs années au foot ensemble... le sport ça unit* ». En revanche avec les familles, c'était plus compliqué : « *déjà c'est une question d'âge, ils (ses amis) sont plus jeunes que moi... on a pas les mêmes object(ifs) moi j'ai des gamins grands* ».

Pour Anna, son réseau de connaissances est composé d'« *un peu de tout... les Espagnols, ils se sont perdus en route, les Portugais quelques-uns, les Suisses en majorité... on a quand même une priorité d'amis italiens* ». Elle déclare avoir des relations avec les Suisses, même en dehors du travail, non seulement à l'occasion de la « *fête des voisins* »¹⁸⁹¹ qui se limite à une soirée où « *on est entre Suisses... tous dans la cour hein* » mais aussi « *avec mon voisin direct on est proche* ». Elle fréquente une association sportive suisse :

« *on fait aussi partie d'un club à Gland (...) un club de running, on est 150, on se retrouve (...) une fois par mois, on est 5, on fait l'apéro, on a fait une soirée fondue, une journée raclette* »,

dont elle vante la dimension cosmopolite :

« *là aussi il n'y a pas que des Suisses c'est international... il y a un peu tout, des Anglais, Canadiens, Suisses, Italiens... c'est chouette! quand on fait l'apéro c'est bien parce qu'il y a des spécialités du monde entier.* »

- Enzo, la Suisse : un fort sentiment de reconnaissance et d'intégration réussie

Enzo est très reconnaissant envers la Suisse car c'est le pays qui l'a accueilli, l'a formé, lui a offert du travail, qui l'a sauvé de son état de misère. « *per le altre cose mi sento svizzero... la Svizzera mi ha dato molto* » (trad. une autre raison pour laquelle je me sens suisse... c'est que la Suisse m'a donné beaucoup), tandis que l'Italie a été ingrate avec lui :

« *l'Italia a me che son partito (...) giovane non mi ha saputo dare niente, sono rientrato (...) la seconda volta, ho voluto dare un'altra chance all'Italia e non me l'ha data* ».

(trad. L'Italie, à moi qui suis parti... jeune n'a rien su donner, je suis revenu (...) une deuxième fois, je voulais donner une autre chance à l'Italie mais encore une fois elle ne me rien donné).

Il justifie son attachement au pays d'accueil du fait qu'il y est venu jeune: « *sono venuto troppo giovane qui e ho incorporato un po' la vita di qui... adesso io mi sono abituato più a qui (...)* »

¹⁸⁹¹ La *fête des voisins* est lancée en France en 1999 : elle a pour but que des voisins se rencontrent de façon conviviale, afin de rompre la solitude. Genève a été la première ville suisse à l'adopter en 2004 suivie par Lausanne en 2005.

all'ambiente di qua » (trad. Je suis venu trop jeune ici et j'ai incorporé un peu la vie d'ici ... maintenant je suis plus habitué ici (...) à ce milieu). Et à la question posée « Vous vous sentez actuellement italien ou suisse ? », Enzo répond « *moi je dirais plutôt suisse !* ».

Anna se déclare « *italienne du sud, pas du nord* » car ces derniers ne « *sont pas comme nous, ils sont comme les gens d'ici (les Suisses)* ». Elle revendique ses appartenances premières : « *je suis italienne mais je vis en Suisse* »¹⁸⁹² et « *non pas « pour l'instant » (...) une Suisse qui a des origines italiennes* ». Anna, comme son mari, possède la double nationalité, une procédure qu'elle perçoit « *juste long (sic)* »¹⁸⁹³. Mais elle tenait à devenir suisse car elle souhaite participer à la vie politique : « *j'avais envie d'avoir le droit de vote (...) si j'ai une opinion je veux aussi avoir le droit de le dire* ». Enzo se sent « *vraiment à l'aise ici, j'ai jamais eu des problèmes avec personne* ». On peut parler ici d'intégration segmentaire réussie, se répartissant entre sphère publique et sphère privée.

2.2.5. Leurs représentations des modes d'intégration et d'identification de la G1 et de la G2

- Enzo et Anna : les Italiens, un peuple solidaire au village et dans l'immigration

Quand Enzo évoque les immigrés italiens, en fait il parle des *cervinesi*. Il souligne le sens de la famille, la solidarité entre les différents membres face au besoin : au village pendant des récoltes, à l'étranger au moment de son arrivée : « *mi ha portato mio padre qui da suo fratello (...) e sono rimasto a casa di mio zio* » (trad. mon père m'a amené ici chez son frère (...) et je suis resté chez mon oncle).

En Suisse, il accueille à son tour une véritable « diaspora familiale » : « *ci aveva già una cugina che stava qui (...), c'era mio zio qui (...), la moglie (mia zia), c'era un cugino* » (trad. il y avait déjà une cousine qui était ici (...), il y avait mon oncle ici (...), sa femme (ma tante), il y avait un cousin) mais aussi son « *frère qu'il était à Berne* ».

Anna perçoit également la famille italienne (= *bagnolese*) très solidaire. Ainsi elle rappelle que ses grands-parents, paternels et maternels, l'ont élevée. Elle dépeint ses parents comme des gens courageux car ils prenaient de gros risques lorsqu'ils l'emmenaient « *en cachette en Suisse pendant quelques mois* ». En Suisse, quand elle travaillait, « *c'est ma maman qui m'a gardé (mon premier enfant) le vendredi et le samedi... puis accessoirement mes cousines* ». Anna décrit les familles du Mezzogiorno comme très unies et très attachées à leur vaste parentèle : « *on va deux semaines en Suisse... on fait le tour de la famille et puis après on va au giuramento (trad. serment) (de) mon frère à Pesaro, en redescendant...* » ou encore « *dans le village de mon mari (...) j'avais pas trop de problèmes... il y avait aussi la famille à mon mari qui était là et tout...* ».

- Enzo et Anna : la G1, une génération sacrifiée

¹⁸⁹² Elle ne se considère, du moins « *pas pour l'instant* » comme « *une Suisse qui a des origines italiennes* ».

¹⁸⁹³ Enzo et Anna ne bénéficieront pas des mesures prises en 2018 pour accélérer la procédure de naturalisation des « jeunes étrangers », soit la G3. Comme pour la G1, ils devront suivre la procédure ordinaire qui est longue et exigeante. Anna dit à ce sujet : « *j'ai dû passer devant une commission, (...) de dire le pourquoi, le comment, si je connaissais la politique, l'histoire Suisse... j'ai dit : « ben oui, j'ai fait l'école en Suisse, tout ça je le sais !* » ». Voir le Cadre contextuel sur la procédure de naturalisation en Suisse.

Selon Enzo, les immigrés de la génération de son oncle, s'ils avaient rencontré des difficultés linguistiques, d'insertion sociale et avaient été victimes de comportements discriminatoires, ils avaient en revanche pu profiter d'une conjoncture économique plus favorable que celle de sa génération arrivée en Suisse dans les années 80¹⁸⁹⁴.

Toutefois les immigrés de la G1 ont vécu dans des conditions pénibles et souvent inhumaines. Enzo se réfère aux expériences dramatiques que ses beaux-parents et leurs compatriotes ont pu vivre : « *altri genitori che ci avevano tutti i figli erano lasciati (...) lì e loro non sapevano cosa dovevano fare* » (trad. d'autres parents qui avaient laissé leurs enfants (...) (au village) et ils ne savaient plus ce qu'ils devaient faire). Enzo ne voulait pas être confronté à des épreuves semblables : « *bon non facciamo come tutti quanti dopo lasciano i figli qui e dopo ci dobbiamo andare perché...* » (trad. bon nous ne faisons pas comme tout le monde qui laisse leurs enfants ici et après nous devons partir parce que ...), ou se retrouver dans une situation instable : « *mi sembra che prima stavamo un piede qui e un piede qua e non mi piaceva a me* » (trad. il me semble qu'avant (1992) nous étions un pied ici et un pied là-bas et je n'aimais pas ça).

Pour Anna, la G1 ne souhaitait pas s'installer en Suisse car ils sont arrivés avec un projet bien défini : « *on fait un peu d'argent on se fait un petit toit et on rentre* ». Pour cette raison, ses parents ne se sont jamais impliqués dans la vie publique et sociale en Suisse : du point de vue linguistique, ils ont maintenu leur *dialetto* d'origine et sur le plan culturel, ils sont restés accrochés aux valeurs traditionnelles de leur village. Les rares ouvertures sont d'ordre technologique pour maintenir les liens : « *maintenant ma maman elle est accro à son Tablet donc elle m'envoie des whatsapps, des messages des video-chiamate voilà...* » et d'ordre alimentaire également pour renforcer les liens dans la famille : « *elle faisait souvent manger que italien en fait... c'est après, par la suite, qu'on a un peu dévié* », en adoptant des spécialités locales. Leur séjour en Suisse avait des visées uniquement fonctionnelles.

Les « niches d'insertion » sont donc cantonnées aux seules sphères du logement et de l'emploi. Aucune mesure n'est prise, aucun dispositif n'est alors proposé pour l'apprentissage de langue du pays d'accueil, ni encore moins pour faciliter l'intégration. Dans ce sens, le gouvernement et les travailleurs immigrés partageaient une même conception : ils étaient de passage.

- Enzo et Anna : un éloignement progressif du proche et un rapprochement du lointain

Bien que passer toutes les vacances scolaires au village, comme le dit Loretta Baldassar « *rappresenta (...) un'esperienza integrante della vita dell'emigrato e dei suoi figli* » (trad. représente (...) une expérience intégrante de la vie de l'émigrant et de ses enfants)¹⁸⁹⁵, les modalités de ce rituel ont changé et de ce fait la relation au village, aux villageois, à la maison s'est transformé.

Les séjours sont plus brefs et se font pour des raisons exclusivement familiales : « *per la mamma soprattutto (...) (per gli amici) no, no! mi piace stare con la mamma e basta!* » (trad. surtout pour ma mère (...) (pour les amis) pas du tout! J'aime rester avec ma mère et c'est tout !). Les amis sont

¹⁸⁹⁴ A son arrivée, son oncle lui dit : « *tu con quattro cinque anni che fai in Svizzera ti fai la casa* » (trad. au bout de quatre ou cinq années en Suisse, tu peux construire ta maison) mais Enzo remarque que « *i tempi erano cambiati già* » (trad. les temps avaient déjà changé) et, avant de pouvoir acheter une maison, il en fallait désormais bien plus.

¹⁸⁹⁵ BALDASSAR L., «Tornare al paese : territorio e identità del processo migratorio» dans *Altretalia n.23*, luglio-dicembre 2001, p. 1.

e toute façon occupés « *stanno tutti che lavorano un pochettino* » (trad. ils travaillaient tous un peu !).

Quant à Anna, avant cette parenthèse de deux ans en Italie, ils étaient « *obligés* » de se rendre au village pendant les vacances scolaires, cependant

« *depuis que les enfants ne sont plus en âge* » le couple est beaucoup plus libre : « *on va au mois de mai, au mois de juin* ¹⁸⁹⁶ (...) *en tous cas une fois par année... ça dépend des circonstances!* ».

Depuis que la famille est revenue à Nyon, en 1994, ils préfèrent aller ailleurs. Anna déclare :

« *ça suffit! on a voulu montrer à nos enfants autre chose que le village (...) on les a amenés à Milan, à Venise, à Florence... Pise, Rome ils sont allés tous seuls mais la Puglia (...) aux Etats Unis plusieurs fois (Enzo précise cinq fois), l'île Maurice la France l'Allemagne la Hongrie la Autriche l'Espagne, le Mexique ...* ».

2.2.6. Leurs représentations des stratégies de transmission de « la langue et culture italiennes »

- Enzo et Anna : les langues nationales, l'italien et le français, les seules légitimes

Enzo n'a hérité de son milieu familial que le *dialetto* napolitain parlé à Cervino et Anna a essentiellement pratiqué le *bagnolese* du fait que ses parents ne pratiquaient ni l'italien ni le français : « *à la maison moi je parlais en français eux me répondaient en dialecte* ».

Enzo pense avoir transmis l'italien à ses enfants : avant 1992 (retour au village), il utilisait cette langue avec sa famille mais il passera au français dès son retour, en 1994. L'italien et le français sont pour Enzo deux langues apprises : il a acquis l'italien pendant les trois années au collège puis améliorera cette langue grâce aux médias (radio, télévision, journaux etc.). Quant au français, il l'apprendra par imprégnations successives au sein de contextes socioprofessionnels et par le biais de la télévision française. Ce sont ces deux langues « étrangères » qu'il transmettra à ses enfants, avec des compétences linguistiques partielles.

Anna, de son côté, ne transmettra pas le *bagnolese* à ses enfants du fait que le *dialetto* représente pour elle, une langue « rurale et primitive » avec laquelle elle prend ses distances : « *le dialecte je le comprends mais même quand on va au village je le parle pas* ». Elle se moque même de ses compatriotes : « *quand je rencontre des Bagnolesi ici... ça me fait rigoler en fait, de les entendre parler* ».

En revanche, elle se tourne vers les deux langues nationales, les seules légitimes à ses yeux. Elle s'adresse à ses enfants « *en italien dès qu'ils sont nés (...) tout le temps italien* », une stratégie consciente pour maintenir des liens avec la langue nationale et la culture italienne : « *c'était voulu, oui, je voulais qu'ils apprennent, je voulais qu'ils sachent... nos plantes* ». Pour ce, elle les obligera à fréquenter les Cours de langue et culture italienne à Nyon. Si ses enfants ont fréquenté les LCO contre leur gré (comme elle), ils n'en ont pas été « *traumatisés* » : « *quand ils ont fait le CELI ils étaient contents parce qu'ils ont pu s'abstenir de faire l'allemand* ». A l'époque, les LCO

¹⁸⁹⁶ Anna précise : « *depuis que Easy Jet part depuis Genève pour Naples, donc on fait des petits week-ends prolongés (...) l'année passée (...) on est allé deux fois* ».

préparaient les élèves pour passer le CELI 1, 2, 3, 4 ¹⁸⁹⁷. Ils pratiqueront le français à l'école mais aussi à la maison : « *avec mon mari, je parle français et avec mes enfants français aussi...* ». Même pendant les deux années passées en Italie, Anna a maintenu le français : « *je parlais français à mes enfants, (le français) c'est toujours rester ...* », ce qui fait que, selon elle, quand la famille retournera en Suisse en 1994, leurs enfants auront pu réintégrer sans difficultés le système scolaire suisse.

- Enzo et Anna, de la G1 à la G2 : transmission de valeurs et pratiques traditionnelles

Enzo affirme avoir principalement hérité « *del mio paese... piuttosto la Campania (...) tutte le nostre tradizioni che abbiamo* » (trad. de mon pays... plutôt la Campanie (...) toutes nos traditions), dont les spécialités culinaires traditionnelles, comme « *le sfogliatelle* » une pâtisserie célèbre en Italie. Simona Vitagliano écrit à ce sujet : « *La pasticceria a Napoli (...) è un'arte, una vocazione, una parte importantissima della storia e della tradizione napoletana* »¹⁸⁹⁸ (trad. La pâtisserie à Naples (...) c'est un art, une vocation, une partie très importante de l'histoire et de la tradition napolitaine).

Anna, pour sa part, estime que ses parents lui ont transmis « *les traditions oui, elle (sa mère) les a maintenues* », notamment culinaires à travers les repas familiaux qu'elle organisait « *tous les dimanches* ». Une transmission qui n'était pas consciente « *je pense pas qu'elle le faisait exprès, c'était comme ça !* », une caractéristique italienne qui « *donne de l'importance à faire des repas familiaux le dimanche (...) on a plus une culture de nourriture... qu'eux (les Suisses)* ». Elle pense en outre avoir transmis celles de « *l'éducation des enfants dans le respect de leurs aînés et le respect de la famille* ». Elle rappelle à ce propos que « *quand les enfants étaient petits nous, tous les dimanches, avec mon mari... on allait chez mes parents à la fin de la promenade boire le thé chez le nonni* ».

Parmi les autres pratiques héritées qui perdurent, Anna cite « *la télé* » italienne qu'ils regardent « *tous les soirs* » comme ses parents¹⁸⁹⁹, la fréquentation des associations religieuses et récréatives dont la Mission Catholique : « *on y va toujours, ils organisent la fête des mères et puis la fête des châtaignes, la kermesse ...* ». Pour finir elle a initié ses enfants à la « *Tombola napolitaine* »¹⁹⁰⁰, un jeu qui « *me rappelle quand on passait les Noël en Italie (avec) les grands-parents maternels... les parents... c'était un truc qu'on jouait à Nouvel an, la soirée du 31 de Noël... j'adorais ça !* ».

- Enzo et Anna, de la G2 à la G3 : pratiques héritées et pratiques inventées

Enzo ne se sent pas concerné par la transmission de la « culture », qu'elle soit italienne ou française, et a laissé cette tâche à sa femme : « *piuttosto mia moglie che si è occupata... io il giorno*

¹⁸⁹⁷ Voir les dispositifs LCO/ELCO dans le Cadre contextuel.

¹⁸⁹⁸ VITAGLIANO S., « *Storia della pasticceria napoletana* » dans *Sfogliatelab.it*, 21 .08.2016. Parmi les spécialités de la région la « *Pastiera, Sfogliatelle, Babà, Zeppole* ».

¹⁸⁹⁹ Extrait tiré de l'entretien mené avec ses parents, Salvatore et Clara.

¹⁹⁰⁰ Le jeu de la *Tombola napolitaine* « remonte au XVIII^{ème} siècle (1734) et était d'abord un jeu public (genre le *loto*), il deviendra un jeu familial. La « *Tombola napoletana* » est particulièrement réputée du fait que les quatre-vingt-dix numéros du jeu ont reçu des significations différentes », toutes allusives, parfois grossières voire grivoises.

lavoravo. »¹⁹⁰¹ (trad. c'est plutôt ma femme qui s'en est occupée... moi pendant la journée je travaillais). Tout en revendiquant ses attaches à son village, Enzo a pris ses distances : « *mi piace vedere le belle cose che c'erano in Italia, però ci passo sopra!* » (trad. ?). Toutefois il fera ainsi découvrir à ses enfants le riche patrimoine italien en voyageant avec eux à travers toute l'Italie.

Par ailleurs, il a transmis, à son insu, sa passion pour les activités sportives : « *la domenica lo prendevo un pochettino i bambini, lei (mia moglie) faceva la cucina, andavamo un po' al circolo, io andavo a giocare al baby-foot, (...) andiamo vedere la partita a volte* » (trad. le dimanche, je prenais un peu les enfants, elle (ma femme) faisait la cuisine, nous allions au club, j'allais jouer au baby-foot, (...) nous allions voir le match parfois). Lorsque sa femme était présidente de cette association sportive toute la famille participait : « *ci avevo mio figlio che stava lì che faceva il cassiere... c'era mio genero lo stesso che allenava... io allenavo lo stesso* ». (trad. j'avais mon fils qui était là qui était caissier... mon gendre de même qui entraînait moi,,, qui entraînaï aussi).

Le couple a éduqué ses enfants selon les valeurs transmises par leurs parents, en particulier « *le respect de la famille* ». Un choix conscient selon Anna : « *je voulais que mes enfants connaissent aussi leurs grands-parents, je les laissais souvent aussi chez eux à l'après-midi* » pour créer des liens « *très forts* » qui se caractérisent par la confiance et la complicité. Elle attribue une importance primordiale aux « *repas familiaux le dimanche* » qui leur ont fait connaître les traditions culinaires comme les « *plats de Pâques, de Noël, pour pas qu'ils oublient !* ».

La force des liens familiaux et celle des liens sociaux avec les compatriotes constitue un autre élément distinctif du Mezzogiorno, qui se sont renforcées dans l'immigration.

¹⁹⁰¹ Enzo précise: « *io lavoravo dal lunedì al sabato... dieci ore al giorno dalle 7 di mattina alle 6 di sera e più il sabato* » (trad. « je travaillais du lundi au samedi... dix heures par jour, de 7 heures du matin à 6 heures du soir et plus le samedi. »).

Synthèse intermédiaire

Des deux couples de la G2 à Nyon : Paolo et Daniela, Enzo et Anna

Des enfants, victimes de politiques migratoires restrictives

Les parcours de nos quatre représentants de la G2, en tant qu'enfants, à l'exception de Enzo qui n'est pas issu de la migration¹⁹⁰², sont tributaires des politiques migratoires adoptées en Suisse, jusqu'à la moitié des années 1960, qui concevaient une immigration de passage, avec des permis temporaires pour des saisonniers et qui ne prévoyaient donc ni le regroupement familial, ni la présence d'enfants¹⁹⁰³. Les familles immigrées qui en avaient, devaient soit les laisser chez des parents au village, soit les garder avec eux clandestinement, en d'autres termes à leurs risques et périls. Paolo, Daniela et Anna, confiés à leurs grands-parents au village, ont rejoint plus tard leurs parents en Suisse : Paolo à 11 ans, Daniela à 8 ans et Anna à 5 ans. Anna, quant à elle, fait des allées et venues entre les deux pays « clandestinement »¹⁹⁰⁴. Confrontés à ces expériences traumatisantes d'éloignement de la famille, tous les ont vécues comme un « abandon » et Anna, comme une « violence ».

Des parcours scolaires décousus menant à des voies professionnelles « obligées »

Ces enfants, victimes de ces politiques migratoires restrictives, tiraillés entre un milieu rural, traditionnel et un contexte urbain, économiquement et socialement plus émancipé mais hostile envers les étrangers, seront ballottés entre un système scolaire italien à conception unique avec ses atouts et ses rigidités et un système éducatif suisse, offrant plus de filières mais précocement sélectif¹⁹⁰⁵. De plus, lors de leur arrivée en Suisse, ces jeunes parlaient leur *dialetto* et n'avaient que des compétences basiques en italien, et ne connaissaient pas un seul mot de français. Ces conditions défavorables les mèneront à vivre des parcours scolaires décousus ou pénalisants¹⁹⁰⁶ et à devoir se diriger vers des filières « obligées », moins prestigieuses (Voie générale), conduisant *de facto* aux apprentissages professionnels, comme il en a été pour Paolo (apprenti-mécano) et Anna (coiffeuse). Enzo n'a pas poursuivi ses études après la *Scuola media* mais a occupé divers emplois en tant qu'horticulteur, vendeur de fruits et légumes à la Migros puis comme jardinier pour la commune.

¹⁹⁰² Rappel : Enzo quittera son pays à l'âge de 16 ans pour des raisons économiques (pas d'emplois au village) mais aussi par effet d'émulation : une cousine était déjà émigrée à Nyon (= chaîne migratoire).

¹⁹⁰³ Rappel : Accord entre la Suisse et l'Italie relatif à l'émigration de travailleurs italiens en Suisse (1964) : art.12. Autorisation de regroupement familial après cinq ans de séjour continu en Suisse et suite à l'obtention d'un permis B.

¹⁹⁰⁴ RICCIARDI T., 2019, « L'enfance niée en Suisse. Perspectives historiques » dans Dynamiques de formalisation et d'informalisation dans l'étude des migrations, coord. par BLAIS N., FOIS M. et ROBLAIN A., dans *Sociographe* n°42, Université de Genève, pp. 193-205.

¹⁹⁰⁵ Rappel : BOURDIEU P. (dir.) (1993), *La misère du monde*, Paris, Seuil, p. 639. « La diversification des filières tend à instaurer des pratiques d'exclusion douce étalée dans le temps, continues et imperceptibles » et à produire des « exclus de l'intérieur ».

¹⁹⁰⁶ Ecole enfantine en Vaud pour Paolo et au village pour Daniela ; pour les deux, école primaire au village puis collège en Vaud.

Les classes D : des voies pénalisantes sans issue

Les classes d'accueil n'étant pas encore mises en place à l'époque¹⁹⁰⁷. De ce fait, Daniela sera reléguée d'office, contre son gré, dans des classes spéciales de développement (D). Pour reprendre les analyses de Virginie Oberholzer, ces classes étaient fréquentées par un public hétérogène¹⁹⁰⁸, sélectionné sans raison « objective », mais s'enracinant dans les méandres de la subjectivité des représentants institutionnels, selon Véronique Oberholzer¹⁹⁰⁹. Les élèves, directement orientés dans ces Classes D¹⁹¹⁰, étaient surtout les enfants issus « d'un milieu socioprofessionnel défavorisé » ainsi que ceux de la migration¹⁹¹¹. L'auteur est très critique : « Si les finalités de cette pédagogie compensatoire étaient celles de répondre à une « démocratisation » du système scolaire, en réalité cette démarche avait fini par former « un ghetto d'élèves inadaptés, des échoués durables, pour lesquels, sous couvert de « remédiation » pédagogique, on avait en fait écarté toute possibilité de réinsertion »¹⁹¹².

Le *dialetti* et l'italien en Suisse : statut de « langues d'origine » à usage privé

Bien que leurs *dialetti*, langues de socialisation première au village et à l'école primaire, aient reculé pour faire place au français, langue du pays d'accueil, leurs usages demeureront encore vivaces au sein des sphères privées avec les parents qui ne savaient pas ou très peu d'italien, semi-privées avec les réseaux de connaissances en provenance des mêmes régions, et semi-publiques au sein des associations religieuses, récréatives, sportives, fréquentées par des gens venant le plus souvent de la même région. La pratique de l'italien, déjà peu maîtrisé par ces jeunes, régressera face au français, langue de scolarisation et d'intégration. Lorsque Paolo, Daniela, Anna arrivent en Suisse, l'italien perd donc son statut de langue nationale pour acquérir un nouveau statut, celui de « langue d'origine », qui n'est en fait pas vraiment leur langue puisqu'ils ne la possèdent pas. Ces langues premières seront reléguées aux sphères privées et semi-privées, soit domestiques et amicales, associatives et para-éducatives. Et si l'italien est une des langues nationales, constitutionnellement reconnue en Suisse, les immigrés ne bénéficieront guère de ce statut. Comme l'indique Aline Gohard-Radenkovic, le statut de l'italien en Suisse, en tant que langue

¹⁹⁰⁷ Rappel : dans les années 70, la CDIP publie les premiers « Principes relatifs à la scolarisation des enfants de travailleurs migrants. Les classes d'accueil ne seront mises en œuvre qu'à partir de 1985 et s'intéresseront à l'insertion socio-scolaire de ces jeunes lorsque le regroupement familial sera décrété. Mais c'était trop tard pour que Daniela puisse en bénéficier.

¹⁹⁰⁸ Rappel : OBERHOLZER V., 2005, « L'enfance inadaptée ou la « part maudite » de l'École vaudoise » dans *A contrario*, vol. 3, n. 1, pp. 80-106. L'auteur dresse une liste non exhaustive du profil de ces élèves des classes D, tel qu'il était

¹⁹⁰⁹ OBERHOLZER V., 2005, « L'enfance inadaptée ou la « part maudite » de l'École vaudoise » dans *A contrario*, vol. 3, n. 1, pp. 80-106. « La décision d'orienter ces enfants dans ces classes ne reposait que sur l'avis de signalement d'un enseignant titulaire, validé par la « conférence des maîtres » et la « direction ».

¹⁹¹⁰ BOVEY L., 2015, « Des élèves funambules. Être, faire, trouver et rester à sa place en situation d'intégration », Université de Genève, dans *Cahier n°136*, Publications de la section des sciences de l'éducation, p. 17.

¹⁹¹¹ Rappel : le système scolaire vaudois, dans les années 75, lorsque Daniela fréquente le collège, se caractérisait par la sélection précoce des élèves, la rigidité des conditions d'admission et de promotion, la difficulté de passage d'une voie de formation à l'autre et un recours important aux classes spécialisées, où la plupart des enfants d'immigrés échouaient.

¹⁹¹² OBERHOLZER V., 2005, *op. cit.*

nationale minoritaire, semble n'avoir aucun rapport avec l'italien, langue de la migration : il en résulte que l'italien sur un même territoire a deux statuts dissociés, la première étant minorisée, la deuxième dévalorisée¹⁹¹³.

L'italien, « langue désirée » vs le français, « langue obligée »

Nos témoins disent ressentir des liens forts avec l'italien : pour Paolo « *c'est ma langue, c'est une langue qui chante... ça fait penser... au soleil... à la liberté* » ; Enzo ressent « *un rapport plus proche avec l'italien, plus maternel* » ; Daniela pense que c'est « *une langue fabuleuse... la plus belle langue du monde* » ; Anna aime cette langue qu'elle est « *fière de pouvoir parler* ». Aucun des quatre ne l'emploiera pourtant ni avec leurs parents, ni plus tard dans leur propre famille, à part Paolo qui mélange les langues quand il dialogue avec sa femme. En revanche on assiste à une réappropriation de l'italien par divers canaux : les LCO, qu'ils fréquenteront contre leur gré, les médias, (presse, radio, télé Suisse italienne, La Rai, cinéma), et les réseaux associatifs religieux, sportifs, récréatifs.

La majorité d'entre eux ont subi l'apprentissage du français, certes nécessaire à leur survie et à leur insertion socio-scolaire, pendant lequel ils ont rencontré d'énormes difficultés pour « *comprendre... parler, écrire, tout !* », dans un système éducatif qui dès le départ a pénalisé leur parcours. Par ailleurs, l'italien, leur « langue du cœur », une « langue désirée », n'était plus une langue « utile » sauf avec leurs compatriotes. Le français est pour eux une langue fonctionnelle, une « langue obligée », dans toutes les sphères de leur vie.

L'Italie : entre images enchantées et désenchantées

Les représentations de l'Italie et des Italiens sont tributaires des images construites pendant leur enfance passée au village et lors de leurs retours estivaux : elles oscillent entre images enchantées et désenchantées. D'un côté les deux couples gardent de merveilleux souvenirs de ces années passées au village et y sont encore sentimentalement attachés, raisons pour lesquelles ces deux villages campaniens deviendront plus tard un lieu pensé comme résidence définitive pour les uns (Paolo et Daniela en 1987) et un projet qui se concrétisera pour les deux autres (Enzo et Anna en 1992-1994). De l'autre, ils dénoncent les faiblesses et les dysfonctionnements du système politique, administratif, économique, social du pays, à l'origine d'ailleurs du ré-rapatriement (retour) en Vaud au bout de deux ans d'Enzo et d'Anna, sources de honte et de colère, surtout pour Daniela.

Les Italiens en Italie et en Vaud : des perceptions contradictoires

Nos quatre interlocuteurs ont des perceptions contradictoires vis-à-vis des Italiens : d'une part ils les considèrent comme « un peuple bon vivant » (Paolo), « festif et convivial » (Anna), « de braves gens » (Enzo) « solidaires et unis », surtout au sein de la famille, une valeur qui perdure dans l'immigration (Daniela) ; de l'autre comme « peu respectueux des règles » et « imprévisibles » (Paolo), « magouilleurs » (Enzo), ayant une « mentalité machiste » (Anna).

¹⁹¹³ Voir les politiques linguistiques et la place de l'italien dans le Cadre contextuel.

Les Italiens en Vaud sont perçus d'une part, comme respectables, travailleurs, précis, disciplinés, de l'autre, comme ayant des pratiques qui alimentent le mépris des locaux et sont sources d'humiliation et de honte pour leurs enfants comme l'habitude d'économiser comme des fourmis¹⁹¹⁴ (Daniela), les pratiques alimentaires « différentes » (Paolo), une éducation dépassée car « très restrictive » (Anna). Paolo et Daniela critiquent, pour leur part, les représentants de l'administration italienne en Suisse (Consulat), où règnent « piston » et favoritisme, un pays où les gouvernants sont arrogants et la population inapte à choisir correctement ses représentants politiques.

Le rapport à la Suisse et aux Suisses : entre reconnaissance et ressentiment

Les sentiments que nourrissent les deux couples envers la Suisse et les Suisses sont similaires, quand il s'agit de leur attribuer des qualités, comme le sens de la précision, le respect des lois et des règles, surtout dans le monde du travail. Ils éprouvent de la reconnaissance envers le pays qui a accueilli leurs parents et a sorti leur famille de leur état de misère.

Enzo et Anna témoignent d'une grande admiration pour le système social, économique, politique de la Suisse et sont devenus « *plus suisses que les Suisses* ». La preuve en est qu'ils ont demandé la nationalité suisse, un engagement qui traduit la volonté de s'intégrer pleinement et de participer à la vie politique du pays¹⁹¹⁵. A ce sujet, Abdelmalek Sayad écrit que la seule manière pour les non-nationaux d'exister dans un ordre sociopolitique qui s'appelle la nation, c'est la jouissance des droits politiques : « Il faut la complicité du politique (...). Il faut que les immigrés eux-mêmes, et surtout leurs enfants, s'y engagent directement et engagent leur action dans la sphère politique »¹⁹¹⁶.

A l'opposé, Paolo et Daniela ont développé un certain ressentiment envers le pays et ses habitants. Ils dénoncent les attitudes xénophobes des années 70¹⁹¹⁷ mais aussi le système scolaire ségrégatif, marginalisant les élèves d'origine étrangère ne maîtrisant pas la langue locale. Des conditions qui expliqueraient, d'après Paolo, leur intégration manquée en Suisse et leur repli sur la « communauté italienne », notamment à travers la fréquentation assidue des réseaux associatifs. Ils ont vécu des expériences traumatisantes qui auraient compromis à jamais leur rapport aux autochtones et déterminé des liens faibles, distendus envers la société d'accueil.

¹⁹¹⁴ RAPPORTE DELLA BANCA ITALIA, « Gli italiani? Sempre più risparmiatori. Su del 31% in un anno. Giovani al top » dans *Affaritaliani.it*, 29 juillet 2019. Les Italiens sont « un popolo di formiche, intenti a lavorare e accantonare risorse per il futuro » (trad. Un peuple de « fourmis », soucieux de travailler et de mettre de côté des ressources pour l'avenir).

¹⁹¹⁵ Rappel : cette démarche n'est pas neutre du fait que les candidats à la naturalisation doivent attendre 12 ans, dotés à l'époque du permis C (permis de résidence) avant de pouvoir commencer la procédure qui, elle, peut durer entre 3 et 4 ans : il faut donc être très motivés pour vouloir acquérir la citoyenneté suisse. Voir le Cadre contextuel.

¹⁹¹⁶ SAYAD A. *L'immigration ou le paradoxe de l'altérité. Les enfants illégitimes*, Paris, Raisons d'agir, pp. 13-16.

¹⁹¹⁷ Nous nous référons ici aux initiatives suisses lancées par le Député de l'Action Nationale James Schwarzenbach dès 1970 (1970, 1077, 1988, 2000) pour limiter l'immigration étrangère

Modalités d'intégration de la G2 : le sport au cœur de l'insertion sociale

Les immigrés de la G1 sont considérés par Enzo et Anna comme « une génération sacrifiée » (difficultés linguistiques, d'insertion, victimes de discriminations, etc.) et surtout « non intégrée », un processus d'insertion qui aurait été entravée par les Suisses mêmes, selon eux. Quant à l'intégration de la G2, elle sera tributaire des succès ou insuccès remportés à l'école (Paolo et Anna) mais aussi lié à la réussite dans le sport (Paolo et Enzo), stratégie compensatoire si les résultats à l'école n'étaient pas bons. Comme le démontrent Marc Falcoz et Michael Koebel (2005)¹⁹¹⁸, au cours des trente dernières années, le recours au sport comme moteur d'insertion sociale pour les jeunes en difficultés, immigrés ou issus de la migration, a été crucial.

La transmission : des pratiques langagières et culturelles renégociées

Bien que chez les deux couples la langue de communication soit principalement le français à la maison, *dialetti* et italien circulent néanmoins dans les cercles de proximité et leurs enfants sont constamment exposés à ces langues, qu'ils le veuillent ou non¹⁹¹⁹, qu'il s'agisse de stratégies conscientes (LCO, médias etc.) ou inconscientes (par contact, par imprégnation). Les deux couples revendiquent une double appartenance culturelle, italienne rurale héritée du village qui au fil des années a fusionné avec la culture locale urbaine suisse, donnant lieu à une culture hybride, des pratiques métissées en conflit permanent. Paolo et Daniela renégocieront les valeurs à transmettre à leurs enfants pour éviter de reproduire les schémas éducatifs inflexibles qu'ils ont reçus et en proposer d'autres plus permissifs. Ils transmettront « *le respect et la solidité de la famille (...) le rituel des vacances au village* ». Enzo et Anna transmettront la force des liens familiaux à travers le respect des traditions culinaires, des rituels comme les « *repas familiaux le dimanche de Pâques, de Noël, pour pas qu'ils oublient !* » et comme la « *Tombola napolitaine* », du maintien des liens avec les compatriotes par la fréquentation assidue des associations religieuses et récréatives.

Nous verrons avec la G3 si ces représentations de transmission de valeurs et pratiques au sein des familles seront également partagées par la G3.

¹⁹¹⁸ FALCOZ M. & KOEBEL M., 2005, *Intégration par le sport : représentations et réalités*, Le Harmattan, Coll. « Logiques sociales », p. 267.

¹⁹¹⁹ Rappel : Anna ne transmettra pas la *bagnolese* à ses enfants car perçue comme une langue « rurale et primitive ».

CHAPITRE 3. ANALYSES DES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DE LA G3 À NYON

LE COUPLE DE LA G3 À NYON : DOMENICO ET ROBERTO

Les langues de l'entretien

Domenico, fils de Paolo et de Daniela, nous interroge s'il doit répondre en français ou en italien. Sur la base de nos souvenirs d'enseignante¹⁹²⁰, nous l'avons encouragé à répondre « *en français* ». Cependant nous avons eu tort car nous avons compris que Domenico a un rapport beaucoup plus proche à l'italien que nous ne l'imaginions. Il se définit lui-même « *bilingue* » et sa relation à l'Italie (= le village) est dominante dans sa vie. Quant à Roberto, fils d'Enzo et d'Anna, il mènera tout son entretien en français, parce que, si l'italien et le français occupent une place égale dans son cœur, il préfère la seconde, « *je m'exprime mieux en français parce que j'ai étudié en français et puis... c'est plus facile* », qu'il utilise au quotidien dans son milieu familial et professionnel.

3.1. Leurs profils et parcours

- Domenico: une scolarité menée dans un système précocement sélectif

Domenico est né à Nyon en 1991 où il a vécu jusqu'à l'âge de neuf ans. En 2000, il vivra à Crassier, une petite commune rurale¹⁹²¹ du district de Nyon de 769 habitants, située dans la banlieue nyonnaise. Ses parents y ont acheté une grande villa individuelle au sein d'un lotissement résidentiel. Il a fréquenté l'école primaire à Nyon de 1996 à 2000 et l'école secondaire inférieure, « *la grande école* », au Collège B.-C. Domenico a été orienté vers dans la section moyenne VSG¹⁹²² et a fréquenté cette filière jusqu'à la neuvième¹⁹²³. Il a choisi la filière informatique à l'Ecole des métiers du Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV), à Sainte-Croix¹⁹²⁴, où il établira son domicile pendant trois ans. Il abandonne cette voie d'études à cause de son échec à l'examen et, en 2009, il suivra un apprentissage d'électromécanicien à Morges pendant trois ans encore. En 2012, il est recruté par l'E. S. S., située à Lully¹⁹²⁵, une société qui s'occupe de la vente en gros de matériels électriques et électroniques où il travaillait encore à la date de notre entretien en 2016. Roberto, lui, est né à Nyon en 1989 et, à la date de l'entretien¹⁹²⁶ et demeure à Gland¹⁹²⁷,

¹⁹²⁰ Domenico a été l'un de nos anciens élèves des LCO à Nyon. C'était un élève taciturne, timide et difficile à saisir. Il n'avait pas l'air intéressé et participait très peu aux leçons. Il s'asseyait toujours au fond de la classe.

¹⁹²¹ Office Fédéral de la statistique (2000) sur une superficie de de 203 ha boisée 13%, agricole 72%, habitat, infrastructures 15%, superficies improductive 0%

http://www.scris.vd.ch/Data_Dir/ElementsDir/3367/3/F/5714_Crassier_RFP2000.pdf

¹⁹²² Ces données ne figurent pas dans son témoignage ; nous les avons obtenues lors d'un entretien téléphonique avec sa mère (date 23.02.2020 à 11,02) qui nous a fourni des explications complémentaires.

¹⁹²³ BORATTO G. P., 2012, *op.cit.*, p. 84. Le Canton, en 1996 a adopté un projet de réforme scolaire intitulé « Ecole vaudoise en mutation » (EVM96). Voir le le Cadre contextuel.

¹⁹²⁴ Sainte-Croix est une commune du canton de Vaud, située dans le district du Jura-Nord vaudois, à 90 kms de Crassier.

¹⁹²⁵ Lully est un village de 1700 habitants situé dans la commune de Bernex (canton de Genève). La société Eletechnik Swiss Sàrl a été fondée le 05.12.2008.

¹⁹²⁶ La date de l'entretien a eu lieu à Gland le 17 décembre 2016.

¹⁹²⁷ Gland se situe à environ 7kms de Nyon.

commune de 12.997 habitants (2016) faisant partie des 47 communes du district de Nyon¹⁹²⁸ et des neuf centres urbains de ce territoire¹⁹²⁹ dans une petite maison d'un lotissement où ses parents ont emménagé, « *il n'y a pas si longtemps* », dira sa mère. Auparavant, Roberto a habité Nyon où il est allé à l'école élémentaire de 1995 à 1999¹⁹³⁰. Ensuite il a fréquenté le « *même collège* » que sa mère avec « *tous les ans, les mêmes profs* »¹⁹³¹, en 5^{ème} et en 6^{ème}, les deux années faisant partie du cycle de transition et destinées à tous les élèves selon la nouvelle loi EVM96, puis il suivra de la 7^{ème} à la 9^{ème} (de 2001 à 2004) la filière VSG. Enfin, il ira à l'Ecole de commerce du Gymnase de Nyon¹⁹³² jusqu'en 2007, « *pour devenir comptable* ». Il exerçait à la date de l'entretien ce métier « *dans un milieu ouvrier... dans une entreprise qui fait des travaux secondaires* ».

- **Domenico et Roberto : la voie de « l'apprentissage » très prisé en Suisse**

Nos deux représentants de la G3 à Nyon ont fait leur scolarité obligatoire sous la nouvelle loi éducative de 1996 dont l'objectif prioritaire est de lutter contre l'échec scolaire. Bien que cette finalité semble avoir été guidée par de nobles principes, Alex Blanchet (2001) affirme que l'école vaudoise, malgré le « vernis EVM », a perpétué ses mécanismes d'orientation précoce des élèves¹⁹³³. C'est donc au sein de ce système scolaire très sélectif que les deux jeunes gens ont intégré une filière « moyenne » (ou apprentissage professionnel) où la présence de jeunes issus de la migration s'avérait, à l'époque, plutôt modeste.

Dans le rapport « L'éducation en Suisse »¹⁹³⁴, portant sur les parcours scolaires des élèves descendants d'immigrés dans le canton de Vaud, entre 2001 et 2010, un enfant issu de la

¹⁹²⁸ ROULET Y., « Une nouvelle ville, quelque part entre Genève et Lausanne, cherche sa personnalité » dans *Le Temps* 27 juillet 2000. « Sous son mandat (de Yves Reymond), la commune devrait passer ces prochains mois un cap symbolique : la barre des 10 000 habitants, qui, selon les critères de la statistique fédérale, la hissera dans la catégorie des villes. ».

¹⁹²⁹ BETTEX L., VETTER J., STEFANI R., 2009, *District de Nyon : avenir et passé*, Projet urbain, mobilité et environnement, Laboratoires Choro, p. p. 27-28. Les 9 centres urbains sont Commugny, Coppet, Eysins, Gland, Mont-sur-Rolle, Nyon, Prangins, Rolle, Vich.

¹⁹³⁰ BORATTO G. P., 2012, *Enseignement primaire supérieur, massification scolaire et « démocratisation des études » dans le canton de Vaud de 1895 à 2010*, Maîtrise, Université de Genève, pp. 70, 81, 92. Roberto fait sa première année d'école primaire (1995/96) dans le cadre de la Loi scolaire de 1984. Il poursuivra la scolarité obligatoire sous la nouvelle loi EVM (Ecole vaudoise en mutation) de 1996. Les deux lois comprenaient un cycle primaire de 4 ans et un parcours total de 9 ans pour l'école obligatoire (âge de sortie : 15 ans révolus). Voir le Cadre contextuel.

¹⁹³¹ Voir témoignage de sa mère Anna.

¹⁹³² Brochure du Gymnase de Nyon, 2019/20, p. 29. « Gland fait partie de l'aire de recrutement du gymnase de Nyon (...) L'école de commerce est une voie de formation professionnelle commerciale proposée par les Gymnases vaudois. Elle offre un enseignement de culture générale de haut niveau, ainsi que des cours spécifiques à orientation commerciale. » https://moodle.gymnyon.vd.ch/pluginfile.php/74327/block_html/content/Brochure%202019-2020_sans%20corps%20enseignant.pdf

¹⁹³³ BUSSLINGER L., « L'école vaudoise résiste à EVM et perpétue ses mécanismes de sélection des élèves » dans *Le Temps*, 29 juin 2002. Alex BLANCHET est responsable de l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP) en Vaud et ces données sont issues d'un rapport transmis aux treize établissements « explorateurs » de la mutation scolaire vaudoise, après cinq ans d'expérimentation du dispositif EVM.

¹⁹³⁴ ROSENBERG S. ET AL., « Le parcours scolaire et de formation des élèves immigrés à « faibles » performances scolaires » (Rapport final CONVEGNO 2002), dans *Etudes et rapports 19 B.*, Berne, CDIP, 2003, p.88.

migration avait quatre fois plus de risques d'être placé dans une classe spéciale que les autres¹⁹³⁵. Le taux de ces jeunes descendants d'immigrés était nettement supérieur en VSO (Voie secondaire à options), avec une moyenne de 30,8% de 2000 à 2004 (correspondant à leurs années de collège), qu'en VSG (Voie secondaire générale) qui enregistrait une moyenne de 17,5%, et nettement inférieur en VSB (Voie secondaire de Baccalauréat) avec 11,7%¹⁹³⁶. Selon les capitaux hérités de la famille et malgré une sélection très précoce du système scolaire, qui laisse peu de chance à l'ascension sociale des enfants d'immigrés, nous devons convenir que ces deux jeunes gens ont réussi à s'insérer dans un système économique fondé sur des formations duales amenant à des spécialisations¹⁹³⁷ très prisées par le monde professionnel suisse.

- Domenico et Roberto : deux lieux de vie différents, deux rapports à l'étranger

Domenico et Roberto ont vécu dans deux environnements différents, ce qui n'a pas été sans conséquences sur leurs rapports sociaux et leurs attitudes. Si, comme le soutient Pierre Bourdieu, l'instance principale de socialisation reste la famille, et dans une moindre mesure l'école ainsi que la rue, les pairs, etc., ces derniers semblent avoir cependant joué un rôle déterminant dans les modes de socialisation et d'identification: chez Domenico, fréquentation de la « communauté » italienne à laquelle il s'identifie, tandis que, chez Roberto, recherche d'autres cercles sociaux sans pour autant renoncer aux attaches premières de sa famille ou s'y enfermer : « *Alors j'ai décidé de me sentir italien.. de dire que j'étais italien parce que je le suis, un point c'est tout !* ».

Domenico a vécu son adolescence à Crassier dans un petit village rural, que sa mère décrit comme inhospitalier, où les Crassiérans sont considérés comme « snobs », appartenant à l'« élite », « *qui sont riches* » et d'autres « *qui sont encore plus riches* » et surtout « *des gens tous bien habillés* »¹⁹³⁸. On peut donc parler de « cité résidentielle ». Pourtant, cette banlieue nyonnaise a déjà été confrontée à des immigrations dès les années 60¹⁹³⁹ et, en 2000, lors de l'emménagement de la famille, un quart de sa population était d'origine étrangère¹⁹⁴⁰.

Roberto, quant à lui, a vécu son adolescence à Nyon¹⁹⁴¹, dans un contexte urbain cosmopolite, où la présence étrangère en 2000 s'élevait à environ un tiers (36%) de la population résidente¹⁹⁴² et a

¹⁹³⁵ DFJC, Nouvelle législation sur l'enseignement obligatoire, Partie 2, « Exposé des motifs relatifs au projet de loi sur l'enseignement obligatoire » dans *Cahier LEO*, septembre 2010, p. 19.

¹⁹³⁶ BORATTO G. P., 2012, *op.cit.*, p.120. Source Figure 16 : DFIRE/Recensement scolaire 150, DFJC/LagapesO élèves (pour 08/09) Réf : SCRIS, DGEO. (Les données se réfèrent à des élèves allophones de 7^{ème} année).

¹⁹³⁷ Alternant cours théoriques et stages pratiques sur le modèle allemand

¹⁹³⁸ Voir le Chapitre 3 réservé aux représentants de la G2, les parents de Domenico.

¹⁹³⁹ Statistique suisse, statistique Vaud : Office fédéral de la statistique « Commune de Crassier en 2000 ». La présence étrangère à Crassier augmentera progressivement dès les années 1960 : en 1960 (13,3%) de la population totale, en 1970 (23,3%), en 1980 (21%), en 1990 (20%).

¹⁹⁴⁰ Statistique suisse, statistique Vaud : Office fédéral de la statistique « Commune de Crassier en 2000 ». http://www.scris.vd.ch/Data_Dir/ElementsDir/3367/3/F/5714_Crassier_RFP2000.pdf

A Crassier, en 2000, sur un total de 769, la population suisse correspond à 575 personnes, soit 75% (dont 73 ayant acquis la nationalité suisse par naturalisation et 115 Suisses ayant annoncé une double nationalité) et la population étrangère à 194 personnes, soit 25%.

¹⁹⁴¹ Statistique suisse, statistique Vaudoise : Office fédéral de la statistique « Commune de Nyon en 2000 ». http://www.scris.vd.ch/Data_Dir/ElementsDir/3377/3/F/5724_Nyon_RFP2000.pdf Superficie en 2000 : 683 ha, boisée 8%, agricole, vignes 41 %, habitat, infrastructures 51, superficie improductive 0 %.

acquis une certaine reconnaissance¹⁹⁴³. En outre, il vit à Gland, une ville définie par Yelmarc Roulet, comme une « cité patchwork ». Gland était à l'origine un tout petit village : « Il n'y avait aucune tradition de centre urbain, pas de vignes à protéger, pas de château sur lequel asseoir un tranquille renom touristique, pas de contribuables assez riches pour vouloir rester entre eux ». Puis Gland a connu entre 1980 et 2000 une véritable explosion démographique qui lui donnera la réputation de « cité-dortoir »¹⁹⁴⁴.

3.2. Leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues

- Domenico et Roberto : un plurilinguisme formant un pont intergénérationnel

Les langues que Domenico connaît sont « *le français, l'italien et un peu le dialecto de chez nous, de Bagnoli, après un peu (le) napolitain... et les dialecti des autres villages (environnants), s'ils sont pas trop serrés !* ». Tandis que Roberto déclare parler « *français, anglais, italien, napolitain* ». Pour Domenico, ces langues constituent « *un peu les langues que je parlais depuis la naissance... un moyen de m'exprimer facilement et à comprendre tout ce qu'on me dit* ». Roberto, quant à lui, considère l'italien et le français comme deux langues maternelles : « *oui, au niveau du sentiment c'est la même chose !... (Le français) pas plus que celui italien finalement !* ».

Domenico et Roberto se définissent bilingues mais en fait ils sont plurilingues. Le premier raconte que « *à midi, à table, on parle un peu tout un mixte, un peu français, italien, dialecte... de chez nous, de Bagnoli... Le soir on parle plus en français... un peu en dialecte* ». Le deuxième dit être le seul à parler « *plutôt en italien* » avec son père, alors que sa mère et à sa sœur utilisent uniquement le français. Tous deux déclarent dialoguer avec leurs grands-parents en *dialetto*. Les deux jeunes gens circulent aisément d'une langue à l'autre qui se mélange dans un milieu familial et extra-familial, italien et suisse. Ces langues ont contribué à construire leurs attaches et valeurs dans leur famille, les réseaux associatifs, en Vaud et en Italie (village), à travers leurs contacts avec leurs pairs en Suisse, à l'école, dans la rue, le voisinage, les clubs de loisirs, au travail.

¹⁹⁴² Statistique suisse, statistique Vaud : Office fédéral de la statistique « Commune de Nyon en 2000 ». A Nyon, en 2000, sur un total de 16.182, la population suisse correspond à 10.404 personnes soit 64% (dont 1558 ayant acquis la nationalité suisse par naturalisation et 2267 Suisses ayant annoncé une double nationalité) et la population étrangère à 5 778 personnes, soit 36%. La présence étrangère à Nyon augmentera progressivement : en 1960 (12,5%), en 1970 (32,2%), en 1980 (32,3%), en 1990 (35,7%) de la population totale.

¹⁹⁴³ Site officiel de la ville de Nyon. <https://www.nyon.ch/fr/index.php> La commune de Nyon, en collaboration avec l'Association de l'interculturel de Nyon, rassemblant toutes les associations étrangères locales, organise chaque année, depuis 2004, *la Fête interculturelle* : « Une journée qui met à l'honneur la diversité culturelle au travers de danses traditionnelles, de musiques aux accents d'ailleurs et de spécialités culinaires du monde ». Depuis 2012, en collaboration avec la Commission d'Intégration Suisses-Etrangers de Nyon (CISEN-2012), elle organise la *Semaine contre le racisme* dans le but de promouvoir l'intégration réciproque de tous les habitants séjournant dans la commune.

¹⁹⁴⁴ ROULET Y., 2000, *op.cit.*

- **Domenico et Roberto, l'école italienne : fréquentation forcée, vécue de manière opposée**

Où ont-ils appris l'italien ? Nos deux témoins apprendront cette langue dans des situations informelles, semi-formelles et dans un cadre formel, les cours de LCO, contre leur gré.

Domenico répond : « à l'école italienne et puis quand on va deux fois par année en Italie, enfin on allait » ou « avec mes grands-parents » qui vivent en Suisse, mais il y parlait avec eux plutôt le *dialetto bagnolese*. Roberto : « à l'école italienne bien sûr ! » mais aussi en Italie, « une fois par année au village »¹⁹⁴⁵, où il se rend « assez régulièrement pour des événements... comme dans les parcs d'attraction, les circuits, les stades de foot... ».

Domenico a suivi les cours de LCO au niveau primaire et secondaire, jusqu'à la *terza media*¹⁹⁴⁶. Au début, « c'était une obligation, il fallait y aller », puis plus tard c'était devenu « une habitude ». Il ne garde pas un très bon souvenir de cette expérience scolaire. Si d'une part, en termes de réseau « c'était bien... c'était marrant... parce que les classes étaient petites... on était tous italiens puis on a... gardé des contacts », de l'autre, en termes d'apprentissage, il estime « avoir juste amélioré... appris quelques mots... je pense que j'ai plus appris quand j'étais pendant les vacances à Bagnoli ». Il était en outre mécontent que, après avoir obtenu son « attestato di frequenza » (trad. attestation de fréquence)¹⁹⁴⁷, les enseignants lui aient proposé de faire une année supplémentaire pour obtenir la certification CELI 1¹⁹⁴⁸, reconnue au niveau international et équivalente au niveau A2 du CECR :

« Oui j'en ai fait un... CELI 1... je suis arrivé là-bas (aux examens) et puis ils (les examinateurs) nous faisaient lire une petite feuille là, ils me donnaient une image avec trois photos dessus et il faut décrire. ».

Il a considéré les épreuves d'examen décevantes et a réagi :

« Mais vous vous foutez de ma gueule ? Ça fait longtemps que je parle italien ! Je dois faire une année de cours d'italien pour faire ça ? Bon, j'ai pas de temps à perdre et puis pour ça j'y suis plus retourné en fait. ».

Quant à Roberto, il a suivi l'école italienne au niveau primaire et secondaire, soit « toutes (les années) ... ça fait sept ans ! ». Comme ses camarades, il se sentait forcé : « je n'aimais pas aller hein, je détestais... parce que je devais aller à l'école italienne au lieu d'aller au foot ». Si Domenico décrit les cours comme inefficaces, Roberto estime au contraire qu'il a beaucoup appris et qu'il y a

¹⁹⁴⁵ BALDUZZI G., « Il lento declino del dialetto in Italia, resiste solo al sud e al nord-est, tutti i dati » dans *Termometro politico*, 29 dicembre 2017. Les autres régions sont : la Basilicate, la Calabre et la Sicile. Rappelons que, si dans la plupart des régions italiennes les *dialetti* ont connu un lent déclin, comme en Toscane, Ligurie, Vallée d'Aoste où leur emploi spécifique descend sous les 25%, au sud et tout au long de la bande côtière de l'Adriatique, le *dialetto* résiste encore. La Campanie fait partie de ces régions où encore aujourd'hui « l'uso esclusivo del dialetto supera il 60% » (trad. l'usage exclusif du *dialetto* dépasse les 60%).

¹⁹⁴⁶ Ce qui correspond en Vaud à la 8^{ème} année d'école secondaire I.

¹⁹⁴⁷ Dans l'éventualité d'un retour en Italie, cette certification lui permettait d'obtenir une équivalence dans les écoles italiennes du primaire et du secondaire I et de continuer ses études sans devoir passer l'examen d'italien en arrivant. Voir le Cadre contextuel.

¹⁹⁴⁸ Rappel : à la fin du cursus scolaire, les élèves des LCO pouvaient continuer pendant deux années et obtenir des certifications à des niveaux plus élevés (CELI 3- CELI 4- CELI 5). La passation des examens était assurée les enseignants des LCO. Les certifications de l'Université des étrangers de Pérouges étaient organisées selon les cinq niveaux (A2-C2) du CECR. Le CELI 1 correspondait au niveau A2. Voir le Cadre contextuel.

une différence évidente entre ceux qui ont fréquenté les LCO et ceux qui ne les ont pas fréquentés : « *moi et mes amis qui sommes allés... on parle tous italien très, très bien... quant aux autres ils ne le parlent pas* ». Il a poursuivi jusqu'au niveau du CELI 3 (= B2 du CECR) : « *après j'ai fait aussi un papier pour certifier le CELI 3... moi je l'ai fait parce que comme ça j'ai évité les cours d'allemand* ». Il parle de son expérience de « *l'école italienne* » d'un ton enjoué et se souvient des noms de ses enseignants : « *Oui, oui Rao... je serais curieux de voir à quoi il ressemble aujourd'hui !... Oui, elle (Mme Chillari) je la connais, je connais son fils puis je l'ai eue au gymnase après à Nyon.* ».

- **Domenico et Roberto : rapprochement du *dialetto*, éloigné par les générations précédentes**

Nos deux interlocuteurs ont des comportements analogues lorsqu'ils se retrouvent en contexte suisse avec leurs amis italiens ou avec leurs collègues de travail, surtout si ceux-ci sont d'origine italienne ou campanienne. Domenico évoque une pratique alternée des langues « *oui, on parle moitié, moitié !* » (français/italien) ou le *dialetto* s'il s'agit de personnes provenant de la même région, « *quand il y a des trucs qu'on veut pas faire comprendre* » ou quand « *on parle de sport, du foot* » mais recourt à l'italien « *avec les amis s'ils le comprennent pas (son dialetto)* ».

Tandis que Domenico, plus réservé, maintient une relation exclusive au sein de son groupe, Roberto, plus à l'aise, désire que son *dialetto* soit reconnu comme une langue « sympathique », capable de transmettre de l'humour à travers ses expressions idiomatiques¹⁹⁴⁹. Roberto dit parler « *en français avec la plupart de mes amis mais... quand on va partir sur un truc marrant... alors on va parler en italien... en napolitain...* ». C'est plus évocateur et donc marqueur de liens de proximité.

Ce retour aux langues des grands-parents s'explique par une reconnaissance officielle de la diversité linguistique et donc dialectale au sein de l'Italie et plus largement de l'Union européenne.

- **Domenico et Roberto, l'anglais et l'allemand : acquis de base et stratégies de contournement**

Les deux jeunes gens mentionnent également l'anglais et l'allemand. Domenico avoue ne comprendre et ne parler qu'« *un petit peu* » l'anglais. Quant à l'allemand, il déclare ne connaître que ce qu'il a appris à l'école en précisant que ses compétences ne valent « *pas grand-chose !* ».

Pour Roberto, l'anglais est une langue fonctionnelle qu'il utilise « *avec mes amis*¹⁹⁵⁰ *à l'étranger dans des pays où on ne parle pas français* ». Il considère l'allemand comme une langue « *juste pas possible !* », difficile à apprendre ce qui est une bonne raison pour la mettre de côté : « *je l'ai complètement ignorée !* ». Il a donc choisi l'italien pour éviter les cours d'allemand (voir supra). Il s'est conformé aux mesures de l'époque qui exigeaient qu'à partir de la 7^{ème} année, il y ait

¹⁹⁴⁹ PERUGINA BACI, « Il dialetto va di moda, il 63% dei ragazzi italiani lo utilizza abitualmente » dans *Dire (Agenzia di stampa nazionale)*, 17 novembre 2017.

¹⁹⁵⁰ Quand il voyage, il se rend dans les pays d'une famille « dispersée (...) éparpillée à travers le monde alors ».

l'apprentissage obligatoire d'une deuxième langue nationale, l'allemand ou l'italien¹⁹⁵¹ : « *j'ai quand même deux langues nationales suisses, donc c'était bon pour moi !* ».

Selon Giuseppe Manno¹⁹⁵², les travaux de la « Commission pour l'élaboration du Concept général pour l'enseignement des langues » du 26 août 1999, préconisant l'introduction de l'anglais comme branche obligatoire, à partir de la 7ème année, au même titre qu'une deuxième langue nationale, l'allemand ou l'italien, « s'inscrivent en faux contre la coutume helvétique de donner la priorité à l'apprentissage des langues nationales »¹⁹⁵³. Quant aux autres langues étrangères comme les langues de la migration etc., celles-ci figuraient pour la première fois parmi les « offres facultatives » mais ces propositions n'ont pas été suivies d'effets dans le système public suisse ni encore moins vaudois.

3.3. Représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes »

Comme la plupart des représentants de la G1 et G2, Domenico et Roberto identifient le village d'origine de leurs grands-parents respectifs à l'Italie : « *quand on va en vacances en Italie* ».

- **Domenico, Italie : un pays attractif mais des images négatives qui perdurent**

Selon Domenico, l'Italie n'est pas un espace homogène mais offre une grande diversité, surtout climatique, impliquant la coexistence de diverses traditions linguistiques et culturelles d'une région à l'autre, qu'il perçoit comme une richesse : « *partout où on va (en Italie), c'est quand même assez différent...* ». D'un côté, Il est fier d'être italien, surtout quand le pays s'affirme, à l'échelle mondiale, comme au football ou pour la cuisine « *quand on mange au restaurant... pizza, des pâtes...ces choses-là* » : deux traditions-types qui, selon lui, font la réputation du pays. De l'autre, il exprime sa honte vis-à-vis de l'économie et plus spécifiquement de Naples : « *c'est toujours la crisi là- bas... déjà Naples ou de l'Italie* ». D'où proviennent ces perceptions négatives ? C'est un téléspectateur assidu de « Gomorra », une série télévisée policière italienne, diffusée à partir de 2014 (Sky Italia), inspirée du best-seller de Roberto Saviano, qui raconte l'histoire des Camorristi (Camorristes) trafiquants de drogue qui œuvrent dans la banlieue de Naples et font régner terreur et violence¹⁹⁵⁴.

Pour Roberto, l'Italie est le pays des vacances par excellence pour les étrangers :

« *franchement je connais pas une personne qui te dira : « Non jamais je n'irai en vacances en Italie !* » » (...) « *même le plus raciste des Suisses... il va quand même vouloir aller en vacances en Italie, si on lui propose* ».

¹⁹⁵¹ LÜDI G. et al ,1998, « Quelles langues apprendre en Suisse pendant la scolarisation obligatoire » dans *Rapport d'un groupe d'experts mandaté par la Commission Formation Générale pour élaborer un Concept général pour l'enseignement des langues en Suisse* » à la CDIP, Berne, CDIP. Voir Cadre contextuel.

¹⁹⁵² MANNO G., 2011, « L'évolution de l'enseignement du français en Suisse alémanique à l'école obligatoire : entre cohésion nationale et mondialisation » dans *Les Cahiers de l'Orient*, Vol. 103, n. 3, pp. 126-132.

¹⁹⁵³ MANNO G., *ibidem* C'est le canton de Zurich qui a lancé un programme pilote pour l'enseignement de l'anglais avant le début de l'apprentissage du français à l'école primaire.

¹⁹⁵⁴ Une série qui a été bien accueillie par le public et la critique mais qui a suscité la perplexité du Maire de Naples.

Cependant si les représentations de l'Italie chez les Suisses sont aujourd'hui positives, ce n'était pas le cas à l'époque des premiers immigrés et Roberto en attribue la responsabilité à leurs « mentalités » : les images qui circulaient étaient celles d'un territoire pauvre et d'une population culturellement arriérée. Ce sera le tourisme des années 60 dans les pays du Sud qui changera, selon lui, les perceptions. Il compare avec la situation actuelle des Albanais : « *on a une mauvaise image d'eux... alors que si on va dans leur pays on va trouver ça génial !* »

- **Domenico, l'Italie : « aller au village », une priorité absolue**

Pendant les vacances scolaires, Domenico avait l'habitude de se rendre au village avec ses parents et grands-parents « *deux fois par année (...) à Noël, au Nouvel an et puis après en été !* ». C'est au cours de ces visites régulières que se sont forgées ses représentations idéales sur le mode de vie qu'on y mène, qui le conduiront plus tard au désir de s'établir définitivement au village, comme l'a évoqué sa mère. Encore aujourd'hui, Domenico dit s'y rendre souvent pour passer « *les fêtes là-bas* » avec ses amis qu'il connaît depuis son enfance et maintenir des contacts quasi quotidiens « *une fois par jour via WhatsApp* » ou sur Facebook : « *je reçois (des communications) quand il y a des fêtes (au village), quand par exemple ils font des trucs un peu spéciaux...* ».

Ses séjours à Bagnoli constituent donc une priorité absolue à laquelle il aurait du mal à renoncer. Pourtant il a voyagé : « *oui, je suis allé en Amérique, en France, en Espagne, en Croatie.* ». Bien qu'il reconnaisse la valeur enrichissante de ces expériences, il déclare : « *mais... moi, je préfère aller à Bagnoli... puis après si j'ai encore un peu de vacances... aller aux autres endroits.* ». Si son souhait de s'établir au village reste fort (il serait prêt à quitter sa fiancée grenobloise si elle ne partait pas avec lui), il semble rester à l'état de « projet rêvé », d'autant plus qu'il a (avait) un travail stable en Vaud à la date de l'entretien. D'où provient cet attachement absolu au « village »? Domenico, répond :

« *Je pense... c'est l'ambiance... La vie est plus tranquille, on peut plus sortir, on est plus libre, on peut faire plus de choses sans... plein de lois qui nous obligent à faire... enfin, qui nous bloquent, qu'en Suisse on peut pas faire... des choses comme ça...* ».

- **Roberto, l'Italie : le « village », un lieu de vacances comme un autre**

Si les vacances au village constituent pour Domenico un besoin vital, pour Roberto elles ne représentent qu'une expérience parmi d'autres. Quand il se rend en Italie, ce n'est pas seulement pour aller à Cervino une fois par an, c'est aussi pour assister à des manifestations sportives : « *ça peut tomber dans les parcs d'attraction¹⁹⁵⁵, les circuits (de motos ou d'automobiles¹⁹⁵⁶), les stades de foot* ». Roberto est passionné de sports¹⁹⁵⁷. Il affirme d'un air condescendant :

¹⁹⁵⁵ Il y a plusieurs parcs célèbres en Italie : Minitalia Leolandia Park, Gardaland, Movieland park, l'Italia in miniatura etc.

¹⁹⁵⁶ Parmi les plus renommés: l'Autodromo nazionale di Monza (1922), l'Autodromo internazionale di Enzo e Dino Ferrari (Imola), l'autodromo internazionale del Mugello (FI).

¹⁹⁵⁷ Il a pratiqué le football depuis petit, il a fait partie jusqu'en 2014 « *du club de foot italien à Nyon¹⁹⁵⁷* », il suit « *le championnat italien (...)*, il s'adonne au « *ski et au snowboard* », il est membre « *du ski-club de Nyon* », il suit de près « *le hockey, le rugby* », il est passionné par les courses d'automobiles et de motos : « *(...) quand je regarde une course ou la F1 (...), je suis bien sûr plus pour la Ferrari (...)* et puis pour le pilote italien de moto je suis très, très fan de Rossi (Valentino Rossi (né à Urbino, 1979) est un motocycliste et directeur sportif italien parmi les plus titrés au monde, en vertu des neuf titres mondiaux qu'il a remportés (dont cinq consécutivement entre 2001 et 2005).

« Non franchement est-ce qu'il y a quelque chose dans la maison qui représente l'Italie ?... Non en fait j'ai plus de souvenirs de voyages dans le monde, des différents pays... où on est allé en vacances ou on est allé visiter. ». Oui, mais même eux (les parents) franchement ils ont ici un tableau de New York ! »¹⁹⁵⁸.

Il ajoute que les membres de sa famille maternelle sont « tous dispersés... éparpillés à travers le monde... ce qui me donne envie de voyager... je profite du fait qu'ils sont à l'étranger d'aller les voir. Il s'est ainsi rendu en Europe, Etats-Unis, Espagne, Portugal, Allemagne, Etats Unis, Ile Maurice, Autriche, Angleterre, Serbie. Ce sont ces séjours à l'étranger qui contribueront à l'éloigner du village de ses grands-parents : « on parle quand même d'un village perdu en Italie là Ok ? Il faut pas comparer avec New York... ». Quant aux photos de famille ou de Cervino, il répond : « Non pas du tout, pas une ! ». S'il y a un objet-souvenir à remporter ou des photos à prendre, ils ne proviendront certainement pas du village : « s'il y a un objet que j'ai sur moi c'est une pièce de monnaie... un dollar ! ».

- Domenico, l'Italie : la *piazza*, lieu de sociabilité

De l'Italie, ce que préfère Domenico, « c'est la *piazza* », cet espace public qui caractérise depuis l'Antiquité le cœur des villes et des villages¹⁹⁵⁹, lieu de réunion de la collectivité et de rassemblement social par excellence, pour discuter de politique, d'économie, de sport, pour rencontrer ses amis, prendre le café, etc. Toutefois, comme le souligne Manlio Lilli, les places italiennes ont perdu cette fonction sociale et sont devenues des « *meri spazi vuoti* » (trad. simples espaces vides), suite à des politiques d'urbanisme adoptées depuis le XIX^{ème} siècle, désertions renforcées plus tard par l'avènement d'Internet et des réseaux sociaux qui ont créé d'autres lieux de rencontre.

Or, il semblerait qu'à Bagnoli, la *piazza* maintienne encore cette fonction sociale qu'on lui a depuis toujours attribuées¹⁹⁶⁰. Pour lui, c'est donc la dimension amicale et sociale de voisinage, à Bagnoli ou en Suisse, qui caractérise les Italiens qui « *communiquent mieux entre eux ils sont plus amical plus généreux... plus gentils plus ouverts* ». Les Italiens ont des liens qui sont beaucoup plus durables que les Suisses. En outre, les Italiens ont le sens de la famille, ils aiment se réunir pour partager les repas dans le respect de la tradition culinaire italienne. Il décrit les Italiens solidaires qui « *s'entraident entre eux* » et ont toujours un regard « *envers les autres* », et ce respect passe aussi par leur participation aux événements importants comme les enterrements ou les mariages.

- Roberto, l'Italie : le centre historique, le *genius loci*

L'Italie pour Roberto, c'est prioritairement « *la Campania* », et le village d'origine de son père, Cervino (CE). La première image qui lui vient à l'esprit, comme pour Domenico, « *c'est le centre historique* ». Les centres historiques de ces bourgs de la Campanie, caractérisant d'ailleurs tout le

¹⁹⁵⁸ Propos démentis par ceux de sa mère qui dit avoir précieusement gardé le jeu de la « *tombola* ».

¹⁹⁵⁹ Souvent bordée d'édifices religieux, de monuments, de bureaux d'état, d'espaces commerciaux, enrichis parfois d'une fontaine ou d'un obélisque, et qui sont de véritables musées à ciel ouvert.

¹⁹⁶⁰ Pour mieux saisir l'importance de la « *piazza* » en Italie, ses fonctions, son statut et son rôle, il suffit de rappeler que le Ministère des affaires étrangères a choisi comme thème « *L'italiano e la piazza* » pour le concours littéraire « *Scrivi con me* » pour la « *Ottava settimana della lingua italiana nel mondo* » (trad. Huitième semaine de langue italienne dans le monde) en 2008 (20-26 octobre), réservé aux écoles italiennes, de tout type, à l'étranger.

territoire national, ont représenté la structure principale de la répartition démographique de l'Italie jusqu'aux années 50 ; puis ils ont été touchés par une dépopulation progressive¹⁹⁶¹. Ce « *centre historique* », représente la notion de quartier qui lui est particulièrement familier, où probablement demeurent ses grands-parents paternels, et celle du cœur du village où se déroule la vie sociale de la communauté villageoise, qui rejoint la *piazza* de Domenico. C'est le lieu privilégié qui conserve la mémoire collective, l'identité culturelle, historique, linguistique locale : « il senso di appartenenza, di affermazione del proprio *genius loci* ». (trad. le sentiment d'appartenance, d'affirmation de *l'Esprit du lieu*) comme le définit Bonafiglia.

- **Domenico, les Italiens : un sentiment d'agacement et de méfiance**

Domenico apprécie moins pas les Italiens que l'Italie car ces derniers ne respectent rien. Il exemplifie leurs comportements transgressifs : « (en Suisse) *s'il y a un parking on se gare sur le parking, tandis qu'en Italie c'est pas... (Ils n'ont pas) le sens du devoir, de la précision...* » ; ou des pratiques de favoritisme au village : « *si on va dans une petite boutique ou un truc comme ça (...) si on fait la queue et puis il y en a un qui connaît... et ben, il passe devant tout le monde...!* ».

Par ailleurs, que ce soit en Suisse ou au village, Domenico est plutôt sceptique quant à l'efficacité des fonctionnaires italiens. Il décrit les employés du Consulat comme « *flemmards* » : « *ils sont longs, ils font perdre toute la journée pour mettre un tampon sur un papier* ». Il les perçoit aussi de mauvaise foi : « *je devais refaire la carte d'identité puis ça l'embêtait de la refaire alors il m'a mis un tampon dessus et puis il m'a dit c'est bon encore pendant dix ans* » comme si c'était une faveur. Or le renouvellement de la carte d'identité dépend du Décret n°112 du 25 juin 2008 qui stipule que sa validité est portée de cinq à dix ans et qu'il suffit d'apposer un simple tampon pour la mise à jour du document expiré. Andrea Camilleri¹⁹⁶², dans une interview, fournit un portrait ambivalent de ces fonctionnaires italiens, notamment la police :

« (Andrea Camilleri) ha portato alla ribalta l'immagine di una polizia italiana dal volto umano, a volte severa e scorbutica (...), a volte semplice ma generosa »
(trad. (Andrea Camilleri) a mis en évidence l'image d'une police italienne au visage humain, parfois sévère et grincheux (...), parfois simple mais généreux).

Cela dit, si les Italiens osent commettre des entorses à la loi, c'est qu'ils n'en craignent pas les répercussions : ils ont incorporé la certitude que la peine n'est pas garantie¹⁹⁶³. Domenico ressent de la honte à l'égard de ces Italiens qui « *ne suivent pas les lois « à la lettre* »¹⁹⁶⁴, comme en Suisse.

¹⁹⁶¹ BONAFIGLIA A., 2017, Dottorato di Ricerca in Tecnologia dell'Architettura e Rilievo e Rappresentazione dell'Architettura e dell'Ambiente ciclo XXVIII « Il disegno della Civitas e il rilievo morfometrico dei borghi antichi abbandonati. Metodologie di rilievo integrato per i contesti urbani complessi », Università degli studi di Napoli «Federico II», pp.1,38. La plupart des habitants ont emménagé dans des constructions et quartiers plus confortables et les centres historiques ont perdu petit à petit leurs connotations d'origine. Si en 2001 des mesures ont été proposées visant la requalification urbaine et la sauvegarde des « centres historiques » en Italie, ce ne sera qu'en 2017, qu'une loi sera promulguée (La legge 6 ottobre 2017, n. 158).

¹⁹⁶² BUCCHIERI A., «Intervista ad Andrea CAMILLERI» dans *Polizia moderna*, avril 2002.

¹⁹⁶³ Transparency International Italia-Associazione contro la corruzione, «Il paese degli impuniti» e FRASCHINI G., IMBROGNO G. e DEL MONTE D. (TI Italia), *Conto alla rovescia verso l'impunità*, marzo 2010, Transparency International Italia. Le système judiciaire italien est appréhendé comme l'un des plus faibles et des moins fiables d'Europe: « lasciando così i colpevoli impuniti e gli onesti con l'onta di un'assoluzione parziale ». (trad. il laisse les coupables impunis et les gens honnêtes avec la honte d'un acquittement partiel).

- **Roberto, les Italiens : une vision ambivalente universaliste vs culturalisée**

Si on repère chez Domenico une vision binaire des Suisses et des Italiens, « précis / peu précis, respectueux / peu respectueux », etc., chez Roberto on assiste, à l'opposé, à une déconstruction de ces clichés par une conception qui se veut universaliste : « *j'identifie pas forcément un comportement à une nationalité, voilà ! je pense pas que la nationalité elle change quelque chose ... ça peut être une question d'âge, (...) de milieu social... de génération ...* ». Ainsi il donne comme contre-exemple : « *non ils (les Suisses) ne sont pas plus à l'heure que les Italiens ! après... peut-être ... l'italien sera très en retard et le suisse il sera juste en retard* ». Il se démarque également de l'idée reçue que les relations interpersonnelles sont pénalisées à cause du caractère « réservé » des Suisses, mais de l'autre, il admet que certains comportements concordent avec les stéréotypes nationaux « *ouais ils sont un peu plus renfermés !* »¹⁹⁶⁵.

Quant à son expérience des fonctionnaires du Consulat pour obtenir le passeport, il n'interprète pas les problèmes rencontrés comme l'expression d'un système inefficace, comme la plupart des Italiens l'entendent. Selon lui, les « *mêmes problèmes que (on retrouve) sur les administrations suisses, ce sont des problèmes généraux qui sont des gens qui sont incompetents dans les administrations.* » Par ailleurs il admet que certaines valeurs, comme le couple¹⁹⁶⁶, la relation à l'autre dans l'espace privé et public, se conçoivent différemment selon les peuples. Ainsi il fait une distinction entre Latins et non Latins : « *tous les amis italiens que j'ai, ou latins comme les Espagnols ou les Portugais, ils ont le même rapport assez proche avec la famille... je pense ça dépend de quelles origines ils sont.* ». Il ajoute : « *c'est vrai qu'on est peut-être plus extraverti... on a des rapports différents entre nous... mais j'assimile pas ça forcément aux Italiens mais plus au côté latin* ». Selon lui, les Italiens (Latins) savent créer des liens forts et durables.

3.4. Représentations de la Suisse et des Suisses

- **Domenico et Roberto, la Suisse : un pays bien organisé et un peuple « carré »**

La vie en Suisse, pour nos interlocuteurs, apporte la paix, la sécurité et les gens s'y sentent libres. Toutefois, pour Domenico, le nombre de lois en rend ce pays très cadré et policé (policier), et réduirait le champ d'action des individus¹⁹⁶⁷. Malgré ces réserves, Domenico a une vision positive

¹⁹⁶⁴ Le poète Byron avait écrit à ce propos qu'en Italie « il n'existe ni loi, ni gouvernement d'aucune sorte ; et il est merveilleux de voir à quel point les choses fonctionnent bien sans eux ».

¹⁹⁶⁵ Une vision qui n'est pas complètement fautive, comme l'explique Ray Lancaster dans son ouvrage « Your influence instincts » publié en 2019 : « il existe une forte pression sociale et culturelle en Suisse en faveur de l'humilité », ce qui déterminerait à son avis cette attitude distante. D'autres auteurs attribuent cette retenue au fait de vivre dans un pays au climat dur qui, associé à une éthique protestante, n'incite pas à l'exubérance.

¹⁹⁶⁶ Roberto dit à ce sujet : « *oui c'est plus beaucoup plus divorcés !* » chez les Suisses que chez les Italiens. Il attribue ce phénomène à la notion de famille distendue en Suisse. Il est vrai qu'en 2017, le taux de divorces en Suisse s'élevait à environ 39% environ et en Vaud à environ 49 % ; il ne sait sans doute pas qu'en Italie la situation n'est pas meilleure, puisque le taux atteint 48% au niveau national.

¹⁹⁶⁷ Cette perception est issue de la conception du citoyen en Suisse et de ses responsabilités civiques. On se surveille réciproquement et « dans chaque citoyen se cacherait un policier ». Ces actes de dénonciation sont perçus dans certains pays, comme la France, la Belgique, comme un relent de la « collaboration » lors de la deuxième guerre mondiale, ou en Italie comme une attitude imprudente, surtout dans certaines régions où dénoncer un quelconque délit, pourrait constituer un danger pour sa sécurité. Tandis qu'en Suisse dénoncer relève d'un acte civique, un devoir

sur la Suisse qui est « *un pays pour travailler* », où tout est précis, bien organisé, où tout fonctionne bien car tout le monde « *respecte les lois* ». Cependant, en raison de l'implication dans le travail, les gens n'ont pas le temps de se rencontrer : « *Bon, on peut bien vivre mais (...) on peut pas trop sortir, on travaille beaucoup, on voit pas beaucoup les gens...* ». Les Suisses ont « *une mentalité carrée* », sont « *plus renfermés sur certaines choses* » par rapport aux Italiens, « *ils parlent pas de leur travail (...) ils cachent un peu...* ». Domenico souligne ici une caractéristique propre à la Suisse, à savoir que la valeur première est la réussite par le travail. Pays où l'échec n'est pas toléré.

Roberto porte le même regard positif sur « *l'organisation, le travail...* » et ajoute que la Suisse est un pays plein de ressources pour l'emploi dont il apprécie les conditions de travail. A la question « *comment tu perçois les Suisses ?* », Roberto répond :

« *Mais les Suisses... en Suisse... il n'y en a pas un qui est suisse, suisse ! Le Suisse, Suisse, il n'existe pas en fait ! ils sont tous aussi d'origines différentes... moitié portugais, moitié espagnols, moitié italiens* ».

Il apprécie particulièrement le « *contexte un peu international... des gens qui viennent de partout... Oui cela apporte une unicité qui est...* », gage d'une ouverture incontestable, remarque qui traduit une réalité locale¹⁹⁶⁸.

- **Domenico et Roberto, les Suisses : attitudes discriminatoires et stratégies d'évitement**

Si dans les services administratifs de l'État cantonal, tout se passe bien, Domenico éprouve encore aujourd'hui un certain malaise face à son statut de descendant d'immigrés¹⁹⁶⁹. Son prénom et nom de famille marquent, selon lui, cette provenance qu'il juge encombrante : « *moi j'ai un prénom déjà Domenico ... ça se voit direct que c'est étranger et puis après le nom de famille aussi* », réflexions en écho à celles de son père Paolo. Pourtant, si les Italiens immigrés « *restent un peu italiens* », selon lui, le contexte a progressivement modifié leurs comportements au fil des générations. A la question posée sur des actes discriminatoires à son égard, Domenico raconte qu'il a été victime de moqueries et d'insultes de la part de ses camarades du collège, incidents qu'il minimise : « *graves non !... jamais vraiment méchants... c'est pour rigoler !* » quand ils « *l'ont traité de « Rital, (de) sale Italien, et (de) mangeurs de spaghettis* ».

Si Domenico a vécu des difficultés à l'école, en tant que descendant d'immigrés, cela est peut-être dû au fait qu'il a déménagé en pleine préadolescence, de plus, dans ce contexte péri-urbain décrit par ses parents comme peu accueillant, voire hostile. D'après lui, si aujourd'hui les Suisses ont un

du citoyen (la délation est inscrite dans la Constitution), celui de contribuer au maintien de l'ordre, de la paix et de la sécurité.

¹⁹⁶⁸ DUC-QUANG NGUYEN, 2017, « Qui sont ces 25% d'étrangers en Suisse ? » dans *Swissinfo.ch* (Série Migration (Partie 1)) 10 novembre 2017. La Suisse est effectivement l'un des pays au monde qui compte la plus forte proportion d'étrangers (24,9% en 2016) sur son territoire. Le canton de Vaud en 2014, comptait en tout 183 nationalités. Ce nombre élevé s'explique également par le fait que la nationalité suisse ne s'acquérant pas automatiquement, nombreux sont les étrangers nés en Suisse qui conservent leur nationalité d'origine.

¹⁹⁶⁹ PICHONNAZ D., 2017, *Devenirs policiers, une socialisation professionnelle en contrastes*, 2017, Lausanne, Antipodes.

Il reconnaît que, si la police dans sa formation initiale n'aborde pas la question de la migration et qu'il existe en son sein « *une très forte culture du soupçon à l'égard des étrangers, qui peut constituer un terreau favorable à des pratiques discriminatoires* »

regard plus positif vis-à-vis des Italiens, c'est parce que d'autres groupes de migrants arrivés ces dernières décennies, comme les Albanais¹⁹⁷⁰, qui sont devenus les nouvelles cibles¹⁹⁷¹. Le Référendum de 2014¹⁹⁷², qui a réintroduit d'un système de quotas pour les étrangers¹⁹⁷³, a contribué à raviver ces sentiments xénophobes.

Roberto considère que sa situation est égale à celle des Suisses : « *on a fait tous nos écoles ici en Suisse et on est tous pareils* ». Cependant nous avons repéré des propos qui contredisent cette vision idéale : « *on a juste cette étiquette sur la tête, sur le front ! Ah ! Ah ! Ah !* ». Il donne des exemples : « *S'ils volent dans la caisse, c'est italien !* » ou « *s'il y a le côté malin (...) Ah, il est portugais patati, machin... !* ». Ces jugements, qu'il estime naturels, n'affectent pas seulement les Italiens mais touchent tous les étrangers. Roberto lui-même porte ce regard stigmatisant sur les autres immigrés et il est convaincu que c'est un sentiment réciproque. A la question s'il avait subi des propos discriminatoires, Roberto comme Domenico minimise : « *Non en général non, après il y a toujours un cas isolé (...) peut-être un épisode* », il ne s'agit pas d'un affront personnel mais de « *personnes qui ont (...) un problème avec les étrangers en général* ». Face à personnes, il prend ses distances : « *à la fin c'est avec qui (...) je ne parle pas, je ne partage rien, j'évite* ».

Face aux attitudes discriminatoires, tous deux adoptent de stratégies d'évitement, ne cherchant pas à redresser les torts. Pour eux, il y aura toujours des individus xénophobes.

- Domenico et Roberto, les Suisses : démarcation entre sphère privée et sphère professionnelle

Quand il était plus jeune, Domenico a fréquenté des Suisses : « *on jouait au foot, des fois on s'organisait pour un petit tournoi de foot (...) entre nous, sortir, aller au cinéma, faire du bowling, du billard, des choses comme ça... Il y avait toujours un, deux Suisses avec nous, mais il y avait aussi des Italiens* ». Et, en guise d'explication, il ajoute : « *ça veut pas dire que je les aime pas parce qu'ils sont suisses hein, c'est jusque qu'ils ont d'autres activités... après nous (= Italiens) on fait plus de choses tranquilles, c'est vrai qu'après on parle un peu en italien.* ». Il décrit son réseau actuel d'amis ainsi : « *il y en a quand même des Suisses mais 20%, puis le reste c'est tous étrangers (...) mélangé italiens, portugais, espagnols... en gros on sort toujours à peu près... à six, il y a cinq italiens et puis un Suisse* ». Il admet qu'il s'entend mieux avec un étranger du fait que les relations en Suisse sont plus complexes qu'en Italie.

¹⁹⁷⁰ KAJTAZI M., 2017, « La communauté albanaise en mouvement » dans *REISO (Revue d'information sociale)*, jeudi 30.03.2017. En Suisse, en 2017, après les Italiens, les Albanais (220.000 Albanais dont plus de 150.000 viennent du Kosovo et environ 70'000 d'Albanie) représentent la deuxième communauté des étrangers en Suisse.

¹⁹⁷¹ BURRI SHARANI B., EFIONAYI-MÄDER D., HAMMER S., PECORARO M., SOLAND B., TSAKA A., WYSSMÜLLER C., août 2010, *La population kosovar en Suisse*, Office fédéral des migrations (ODM/DFJP), Berne, p.24-27.

L'immigration albanaise en Suisse a connu trois phases : une phase d'« immigration de travail » moitié des années 60, une phase d'« immigration par regroupement familial » vers la fin des années 1980 et une phase d'« immigration au titre du droit d'asile » à partir de 1988 et a atteint plusieurs dizaines de milliers par an à la fin de la décennie.

¹⁹⁷² Avec le Référendum du 9 février 2014, est soumise à la votation l'initiative populaire « Contre l'immigration de masse » et 50,3% des votants se sont prononcés pour la limitation de l'immigration européenne en Suisse.

¹⁹⁷³ « En fonction des intérêts économiques globaux de la Suisse et dans le respect du principe de la préférence nationale » Article 121a de la Constitution Fédérale de la Confédération suisse.

Quand Roberto parle de son réseau social en Suisse, il établit une nette séparation entre les amis et les collègues de travail. Il rappelle que la plupart de ses amis, avec lesquels il joue au foot, sont de diverses origines : il y a des Suisses, des Italiens, des Portugais, des Espagnols. Avec eux, il peut envisager des soirées en couples, avec les copines, avec le groupe d'amis. En revanche « *là où je suis maintenant... dans la boîte... il y a beaucoup plus de Suisses qu'où j'étais avant... tous assez jeunes... on est que deux Italiens dans la boîte* » ; dans ce cadre, les sorties organisées en dehors du contexte professionnel se limitent au groupe de travail et les activités partagées sont beaucoup plus formelles. Roberto déclare être à l'aise dans les deux contextes.

On assiste à un renversement de situation : les Suisses deviennent minoritaires dans leur propre pays quand ils fréquentent des Italiens de leur âge qui, eux, fonctionnent en endogroupe élargi aux autres Latins, eux-mêmes descendants d'immigrés.

3.5. Leurs représentations de leurs modes d'intégration et d'identification

- Domenico : une identification revendiquée à la « culture » italienne

A la question posée sur son sentiment d'appartenance, sa réponse est d'emblée : « *moi je me sens plus italien, mais je suis né en Suisse* ». Il justifie cet attachement du fait que ses parents et grands-parents sont italiens mais aussi en raison d'attitudes discriminatoires de certains Suisses. Une revendication de l'appartenance italienne qui s'exprime sous ces formules : « *je me sens plus italien quand il y a la coupe du monde de foot... et puis quand on mange au restaurant comme ça pizza, des pâtes !* ». La cuisine et le sport sont des lieux forts d'identification chez les jeunes.

En outre, il a fréquenté différentes associations : « *celle de l'école italienne, là où on organisait des fêtes* », l'Association Gli Italiani de la Côte « *quand ils faisaient des voyages... je pense (il y a) trois quatre ans* ». Il l'a quittée parce qu'« *il y a que des vieux, pas des jeunes de mon âge et ils vont toujours au même endroit... donc je vois pas l'intérêt !* », la Mission Catholique : « *j'allais souvent avant surtout quand on faisait le caté pour la Confirmation... après on y allait quand il y avait la fêtes des Palmes, ou à Noël.* ». Domenico est un auditeur occasionnel des stations radio italiennes : « *de temps en temps, quand je travaille... j'écoute M20* » mais il est un téléspectateur assidu de la télévision italienne, en particulier « *Italia 1, Sky*¹⁹⁷⁴... *tous les soirs, ouais !* », meilleures selon lui que les chaînes suisses. Sa série préférée est « Gomorra » comme déjà mentionné. Il déclare ne pas avoir des difficultés à suivre les actualités et a l'air bien informé sur les films et chanteurs actuels. Il aime les films commerciaux, dénommés « Cinepanettoni »¹⁹⁷⁵ et écoute souvent l'auteur-compositeur italien Nek ainsi que le rappeur campanien de Salerno, Rocco Hunt. Domenico lit exclusivement la presse italienne, notamment « la Gazzetta della sport ».

- Domenico, : la Suisse, un pays éloigné, l'Italie, un pays rapproché

Domenico se sent proche de la Suisse surtout « *pour respecter un peu les lois (...) plus à la lettre (...), respect des règles c'est vrai que quand je fais la queue même dans un magasin, je me sens suisse, dans le sens où j'attends mon tour puis je vais à la caisse (...)* ». A la question posée s'il a

¹⁹⁷⁴ Sky est une plate-forme de télévision qui fonctionne qu'après l'installation d'une antenne parabolique, à l'aide d'un décodeur et d'une carte à puce activée. Domenico « *aime mieux comment c'est fait, il y a de meilleures émissions... quand on compare avec les chaînes suisses* ».

¹⁹⁷⁵ Une expression née dans les années 1990 pour décrire un type de comédie à l'italienne.

fréquenté ou fréquente actuellement des associations sportives, culturelles, de loisirs suisses, il répond de manière ferme : « *Non, aucune !* ». En outre il ne lit jamais lire de journaux suisses et ne regarde qu'occasionnellement la télévision suisse romande, « *quand même le téléjournal (...) mais c'est vrai que...* ». Il ajoute que le « *niveau, (...) ce qui se passe dans le pays, je suis quand même un peu plus en Suisse parce que je vis ici et c'est important pour moi ça !* » mais précise que, sur les questions politiques, « *en Suisse je suis pas trop... parce que c'est aussi compliqué (qu'en Italie)* ». L'image que Domenico renvoie est celle d'un jeune descendant d'immigrés qui a vécu vingt-cinq ans de sa vie en Vaud mais qui a la tête et le cœur en Italie. Un attachement si fort, si absolu, si exclusif au village d'origine de sa famille qu'il désire s'y installer définitivement.

- **Roberto : la revendication d'une appartenance italienne par défaut**

A la question posée sur son sentiment d'appartenance et d'identification, Roberto répond sans hésitations : « *je suis italien mais je vis ici (...) je suis italien en Suisse (...), j'ai décidé de me sentir italien* ». Des propos en miroir avec ceux de sa mère : « *je suis italienne mais je vis en Suisse* ». Il se définit ainsi parce que « *c'est plus facile de dire que je suis italien* » en Suisse où les résidents d'origine étrangère, on leur « *colle une étiquette* » d'office. Il ajoute : « *en France c'est plus facile de dire qu'on est italien parce qu'on n'a jamais cette étiquette et devoir justifier comme quoi on est bel et bien suisse, c'est trop pompeux !* ». Nous constatons que « *cette étiquette collée sur le front* » perdure en Suisse, alors que les Italiens (d'origine) sont complètement intégrés depuis au moins deux générations en France et « *passent inaperçus dans la foule* »¹⁹⁷⁶, au nom du principe du droit du sol. Enfin le terme « pompeux » - il voulait sans doute dire « *présomptueux* » - montre que Roberto ne s'identifie pas au pays qui l'a vu naître. Il a donc incorporé son état « *d'étranger permanent* » sans en être un. Mais cela s'explique par le fait que la G3 ne bénéficie pas automatiquement de la citoyenneté et doit faire la démarche pour l'obtenir, au nom du principe du droit du sang.

- **Roberto : la double appartenance impensable, la double loyauté inconcevable**

Si son statut de descendant d'immigrés le stigmatise en Suisse, il ne sera pas mieux reconnu en Italie. En fait, c'est plutôt au village qu'un vrai malaise s'installe : « *le problème il est quand on va en Italie... parce que là on est suisse ! Ah ah ah !* ». C'est une position d'entre-deux qui le contrarie « *oui, ça me dérange !* ». Il est même prêt à négocier son statut d'italien avec ses amis au village , et il a beau dire « *j'ai pas le passeport (suisse), (...) je reste italien* » mais comme il dit : « *ils (ne) comprennent pas* ». Roberto justifie la posture de ses compatriotes : « *je comprends aussi leur point de vue* ». Roberto à la date de l'entretien (2016) n'a pas encore acquis la nationalité suisse. C'est un sujet qu'il n'aborde pas, preuve que l'acquisition de la citoyenneté suisse ne représente pas pour lui un projet. Roberto, bien qu'il n'ait jamais envisagé un retour au village, comme Domenico, a une conception exclusive de l'identité. Pour Dina Bader et Rosita Fibbi, ces jeunes descendants d'immigrés ont peur de perdre leur identité¹⁹⁷⁷. Mais de quelle identité s'agit-il ? On peut aussi expliquer autrement son comportement par le fait qu'il se conforme à son « *statut d'étranger* » que les locaux lui assignent :

¹⁹⁷⁶ Voir le Cadre théorique.

¹⁹⁷⁷ BADER N. & FIBBI R., (mais) 2017, « Etude sur les jeunes étrangers de la troisième génération résidant en Suisse », Rapport à l'intention du Secrétariat d'Etat aux migrations, Institut SFM (Swiss Forum for Migration and Population Studies), Université de Neuchâtel, p.21

« les gens en Suisse ils comprennent plus facilement ça (question identitaire) parce que, comme il y a des gens qui viennent de partout, la deuxième question qu'on pose après « comment tu t'appelles » c'est « tu viens d'où? » ».

Domenico comme Roberto ont intégré le statut qui leur est assigné, celui d'être « étranger » des deux côtés, qui ne semble laisser de place ni à une double appartenance ni encore moins à une double loyauté mais plutôt à un entre-deux conflictuel où ils se sentent obligés de choisir.

3.6. Leurs représentations des stratégies de transmission de la « langue et de la culture italiennes »

- Domenico, transmission de la G1 à la G3 : langues bricolées et attachement exclusif au village

Dans cette transmission des langues familiales, Domenico attribue un rôle prépondérant aux grands-parents qui demeurent en Vaud, avec lesquels il parle « cinquante, cinquante », un mélange d'italien et de parler dialectal. C'est le même langage hybride qu'il utilise avec ses amis qui viennent de Bagnoli ou qui sont italiens. Quant aux langues transmises par ses parents (G2), Domenico a hérité de celles qui ont circulé à la maison, « *un peu de français, d'italien, de dialecte* », pratiquées de manière alternée avec toutefois une place prioritaire donnée au *dialetto* par rapport à l'italien. L'italien qu'il a entendu est une langue imprégnée de *dialetto*. Il apprendra l'italien standard par le biais de la presse, de la radio et télévision italiennes en Suisse et même dans les cours de LCO qu'il a fréquentés de l'école primaire jusqu'à la fin du cycle secondaire.

De ses grands-parents, Domenico dit avoir également hérité du sens de la famille à travers de grandes retrouvailles festives : « *Quand on fait les fêtes pour tous se réunir, pour les anniversaires, les fêtes de Noël* » mais aussi « *la religion, le respect envers les autres (...) les enterrements et les mariages, les (choses) traditionnelles, les coutumes sont importantes* » et encore « *la nourriture, oui ça a manger, on mange des pâtes...* ». S'il a cherché à se distinguer, comme tout adolescent, de ses parents dans ses modes de vie, ses valeurs socioculturelles, il admet néanmoins une certaine continuité entre les générations. C'est au sein de cette mémoire familiale que Domenico trouve les sources de son identité et se « réinvente » des appartenances italiennes, plus spécifiquement villageoises, qui a pour effet qu'il se replie sur des valeurs qui le marginalisent dans son contexte suisse¹⁹⁷⁸. Nous faisons l'hypothèse que le village fonctionne comme un refuge intérieur.

- Roberto, transmission la G1 à la G3 : langues bricolées et attaches « détachées » au village

Roberto est en contact constant avec les langues utilisées au sein de sa famille et dans son cercle amical : français, italien et napolitain. Ces langues et Roberto circule de l'une à l'autre sans

¹⁹⁷⁸ Domenico s'exprime dans un style télégraphique – à ce propos, nous avons été contrainte à plusieurs reprises de solliciter des réponses plus explicites, à aucun moment, il n'a fait allusion à la procédure de naturalisation pour les G3 (voir Cadre contextuel) ce qui conforterait son appartenance à la Suisse mais il n'en a cure.

difficultés. Il attribue un rôle prépondérant au dialetto qu'il considère comme « *très, très maternel* ». Ce sont ses grands-parents maternels qui demeurent à Nyon, avec lesquels il partage de nombreux moments, et sa grand-mère paternelle demeurant à Cervino, chez laquelle il séjourne pendant les vacances, qui lui ont transmis ces langues dès sa naissance. Le napolitain contribuera à son insertion sociale au village et lui permettra de créer des liens en Suisse avec des personnes de son âge, en provenance de la même région, avec qui il utilisera l'italien dans les conversations ordinaires, et « *napolitain... quand on va partir sur un truc marrant !* ».

Roberto est conscient de l'importance du capital hérité de ses grands-parents « *oui, oui... tellement de choses* » mais quand il s'agit de définir la nature de ce capital, il répond de manière évasive « *mais pourquoi ? que c'est dur de... je ne sais pas ! ah ah ah parce que je suis né comme ça... c'est subconscient !* ». Il déclare tout de même partager les valeurs culturelles de ses grands-parents et de ses parents qui lui ont transmis « *les coutumes... le sens du travail, le sens de la famille... (le) rapport assez proche... les fêtes religieuses* », même si au fil du temps il est devenu moins pratiquant. Mais il ne se limite pas à ces héritages du passé. Il a également acquis de sa famille maternelle le goût du voyage, de la découverte du monde à travers son réseau familial et s'est constitué un capital de mobilité conséquent. Il est tourné vers l'extérieur.

Synthèse intermédiaire

Domenico et Roberto de la G3 à Nyon

Des parcours scolaires et professionnels attendus dans le contexte suisse

Domenico et Roberto ont vécu tous deux dans le district de Nyon, dans deux environnements différents, l'un à Crassier, cité résidentielle, peu inclusive, l'autre à Nyon, contexte cosmopolite, plus ouvert, ce qui a influé énormément sur leur processus d'insertion sociale et d'identification. Ils ont réalisé tous deux des parcours scolaires dans des filières moyennes, menant à des apprentissages professionnels dont les formations sont valorisées en Suisse. Ils ont réussi à s'insérer dans la vie économique locale : l'un comme vendeur de matériel électriques et électroniques dans une Société suisse (canton de Genève), l'autre comme comptable auprès d'une entreprise « *qui fait des travaux de secondaire* ». Les familles ont beaucoup investi dans le futur de leurs enfants, tout en ayant le souci de maintenir des attaches avec le pays d'origine, dans les études et dans la réussite d'un parcours professionnel aboutissant à des métiers.

Un plurilinguisme bricolé et un italien structuré

Les deux jeunes gens sont trilingues, voire quadrilingues : ils ont le français comme langue de l'école, de leur formation professionnelle et de leur métier. Ils ont appris l'anglais et l'allemand à l'école pour Domenico, l'anglais et l'italien pour Roberto, l'italien, stratégie pour éviter d'apprendre l'allemand. A la maison, ils l'alternent avec l'italien et les *dialetti*, langues qui leur procurent un sentiment d'appartenance mais à des degrés différents. Ils les utilisent avec leurs parents mais surtout avec leurs grands-parents en Suisse ou en Italie à l'occasion de leurs séjours au village. L'italien, langue nationale, occupe une place importante dans leur vie et ils y sont tous deux très attachés : Domenico la définit sa « *langue du cœur* », Roberto « *sa langue très maternelle* ». Ils l'emploient également dans le cercle familial et amical en Suisse et en Italie, et en

ont renforcé la compréhension à travers les médias. Ils l'ont aussi appris manière plus formelle, contre leur gré, dans le cadre des LCO, de l'école primaire jusqu'à la fin du collège où ils ont obtenu des certificats de langue. Domenico, estimant que le niveau n'était pas assez élevé, a quitté les cours tandis que Roberto pense avoir beaucoup appris sur la langue et culture italiennes. Ils s'y sont fait un réseau de « *copains italiens* ».

Rapports aux deux pays : une démarcation nette entre les étrangers et les locaux

Tous deux montrent une certaine défiance vis-à-vis des Italiens, surtout des administratifs qui cherchent à exercer leur pouvoir, tandis qu'ils trouvent les Suisses carrés, intègres, efficaces mais racistes. Roberto ne partage pas tous les stéréotypes sur les Suisses comme la ponctualité et minimise cette xénophobie : à ses yeux, le rejet de l'étranger est une attitude universelle. Leurs rapports avec les Suisses sont assez distants : tous deux font une nette distinction entre sphère privée et sphère professionnelle. Même si leurs rapports sont courtois avec leurs collègues suisses, pour leurs loisirs, ils fréquentent de préférence des étrangers de leur âge et surtout des Italiens, fonctionnant ainsi en endogroupe mais élargi aux autres gens du sud, comme les Espagnols et les Portugais, également descendants d'immigrés. Les réseaux d'amis sont fondés sur une proximité culturelle, ici latine, et sur une histoire sociale commune, celle de la migration de leurs familles.

Rapports au village : bienveillance vs condescendance

Nos deux interlocuteurs ont des attitudes opposées vis-à-vis du village d'origine des grands-parents : Domenico, bien que conscient du retard économique que conserve le sud, porte un regard plus bienveillant et moins stéréotypé que celui de Roberto : retourner au village est une priorité absolue, un lieu de ressourcement. A l'opposé, Roberto a une attitude condescendante vis-à-vis du bourg qu'il considère comme « *un village perdu* ». Si les diversités régionales sont perçues par Domenico, comme un atout, une ressource importante, pour Roberto cette hétérogénéité est vécue en termes de disparité par rapport au nord. Il oppose les deux régions restituant, sans le savoir, une rivalité historique qui perdure depuis l'Unité d'Italie¹⁹⁷⁹ : l'une prospère et compétitive, l'autre pauvre et arriérée. Si Roberto exprime des idées préconçues, elles apparaissent proches de la réalité car, d'après un rapport réalisé par SVIMEZ¹⁹⁸⁰ de 2016, l'Italie, pendant les années de récession économique (2008-2015), l'écart entre le nord et le sud de l'Italie n'a cessé de se creuser sur tous les plans¹⁹⁸¹.

Perceptions enchantées du centre historique, « esprit du lieu »

La première image qui vient à l'esprit de Domenico et de Roberto, quant aux représentations du village, c'est la *piazza*, lieu de sociabilité et le centre historique, le *genius loci*, s'inscrivant dans une

¹⁹⁷⁹ Voir le Cadre contextuel

¹⁹⁸⁰ La SVIMEZ (Associazione per lo Sviluppo dell'Industria nel Mezzogiorno) analyse la performance des indicateurs socio-économiques du Sud pour comprendre ses trajectoires de développement.

¹⁹⁸¹ ZEMLIANICHENKO A., 2017, « L'Italia è due paesi diversi, 10 numeri – oltre ai soliti su PIL e disoccupazione – per capire quanto sono lontani il Nord e il Sud » dans *Post*, venerdì 24 marzo 2017.

matrice davantage sociologique qu'architecturale. Les places et centres de ces bourgs anciens de la Campanie, et sur tout le territoire national, ont représenté la structure principale de la répartition démographique de l'Italie jusqu'aux années 50. Ils ont été touchés par une dépopulation progressive due à plusieurs facteurs dont celui de ne plus répondre aux nouveaux besoins de la vie de la communauté¹⁹⁸². Les bourgs ruraux de la *Provincia* de Caserte se caractérisent par un style architectural simple et fruste : des logements bâtis avec des matériaux pauvres d'origine locale¹⁹⁸³, et disposés autour d'une place où prédominent les édifices religieux, publics et privés.

Nos jeunes témoins partagent une vision enchantée de ces vieux centres avec leurs places ombragées représentant à leurs yeux « l'esprit du lieu », lieu stable de sociabilité, d'échanges et de proximité, qui a complètement disparu dans les sociétés modernes.

Quête identitaire ballottée entre deux pôles : la double appartenance impensable

Tous deux ont des comportements différents : Domenico fréquente plutôt les réseaux italiens tandis que Roberto oscille entre les deux pays. Il est important de rappeler qu'aucun des deux ne possède la nationalité suisse mais cette absence d'appartenance officialisée ne semble pas avoir d'impact, du moins visible, sur leur quête identitaire respective. Si Domenico ne nie pas un certain attachement à la Suisse, par loyauté, son cœur en revanche appartient au village et c'est là qu'il aimerait demeurer. Roberto, à l'opposé, n'a jamais envisagé un retour définitif au village mais est constamment en quête d'identification et d'appartenances qu'il tente de négocier en Suisse comme en Italie mais qui lui sont refusées des deux côtés. C'est le désenchantement qui s'installe ce qui engendre chez lui une quête identitaire « ballottée » et irrésolue, entre ces deux héritages, un vide qu'il ne parvient pas à combler. L'image qu'il renvoie est celle de la « double absence » dont parle Abdelmalek Sayad dans son ouvrage¹⁹⁸⁴: « la double absence » en lien avec le sentiment de n'appartenir ni à la société dans laquelle il est né et a sa place mais perçu comme un « éternel étranger » par les locaux de Suisse, ni à la société villageoise de ses grands-parents qui le considère également comme « un (nouvel) étranger ».

Selon nous, Domenico comme Roberto, ont incorporé de l'histoire familiale le statut d'« étranger » des deux côtés, où règne la conception (collectivement intégrée) d'une identité unique qui ne laisse de place ni à une double appartenance ni encore moins à une double loyauté. Ils se trouvent tiraillés dans un entre-deux conflictuel qui les déséquilibre. Ils sont amenés à faire des choix « identitaires », parfois radicaux (retour définitif au village) mais sans pouvoir vraiment

¹⁹⁸² BONAFIGLIA A., 2017, Dottorato di Ricerca in Tecnologia dell'Architettura e Rilievo e Rappresentazione dell'Architettura e dell'Ambiente ciclo XXVIII. «Il disegno della Civitas e il rilievo morfometrico dei borghi antichi abbandonati. Metodologie di rilievo integrato per i contesti urbani complessi », Università degli studi di Napoli «Federico II», pp.1,38. La plupart des habitants ont emménagé dans des constructions et quartiers plus confortables et les centres historiques ont perdu petit à petit leurs connotations d'origine. Si en 2001 de premières mesures sont proposées visant la requalification urbaine et la sauvegarde des « centres historiques » en Italie, ce ne sera qu'en 2017 qu'une loi sera promulguée pour leur préservation (La legge 6 ottobre 2017, n. 158).

¹⁹⁸³ BONAFIGLIA A., *op.cit.*, pp.34-36. «L'impiego (...) della pietra calcarea (...) alternato al tufo» (trad. l'utilisation (...) de la pierre calcaire (...) alternée au tuf).

¹⁹⁸⁴ SAYAD A., 1999, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Coll. Liber, Seuil.

les mettre en œuvre, pour des raisons de réalité objective. C'est une conception nationale « exclusive de l'identité ¹⁹⁸⁵ » qui sous-tend leurs comportements et leurs quêtes.

- Des héritages similaires mais des comportements différents

Domenico attribue un rôle prépondérant aux grands-parents habitant en Vaud, avec lesquels il parle un mélange d'italien et de parler dialectal. C'est le même langage hybride qu'il utilise avec ses amis qui viennent de Bagnoli ou qui sont italiens. Domenico dit avoir également hérité du sens de la famille à travers les grandes retrouvailles. S'il a cherché à se distinguer, en tant qu'adolescent, dans ses modes de vie et ses valeurs socioculturelles, il admet néanmoins une certaine continuité entre les générations. C'est au sein de cette mémoire familiale que Domenico trouve les sources de son identité et se « réinvente » des appartenances italiennes, plus spécifiquement villageoises : ceci a pour effet qu'il se replie sur des valeurs qui le marginalisent dans son contexte suisse¹⁹⁸⁶. Le village fonctionne comme un refuge intérieur.

Pour Roberto, ce sont ses grands-parents maternels à Nyon et sa grand-mère paternelle à Cervino qui lui ont transmis ces langues dès sa naissance. Il est en contact constant avec les langues utilisées au sein de sa famille et dans son cercle amical : français, italien et napolitain.

Ces langues s'entremêlent et Roberto circule de l'une à l'autre sans difficultés. Connaître le napolitain contribuera à son insertion sociale au village et lui permettra de créer des liens en Suisse au sein des communautés italiennes. Même si Roberto s'est éloigné du village, il déclare partager les valeurs de ses grands-parents et de ses parents qui lui ont transmis les coutumes, le sens du travail, le sens de la famille, etc. Mais il ne se limite pas à ces héritages du passé. Il a également acquis de sa famille maternelle le goût du voyage, de la découverte du monde et s'est constitué un capital de mobilité conséquent. Il est tourné vers l'extérieur.

¹⁹⁸⁵ BADER N. & FIBBI R., (mais) 2017, « Etude sur les jeunes étrangers de la troisième génération résidant en Suisse », Rapport à l'intention du Secrétariat d'Etat aux migrations, Institut SFM (Swiss Forum for Migration and Population Studies), Université de Neuchâtel, p. 21.

¹⁹⁸⁶ Domenico s'exprime dans un style télégraphique – à ce propos, nous avons été contrainte à plusieurs reprises de solliciter des réponses plus explicites. En effet, à aucun moment, il n'a fait allusion à la procédure de naturalisation pour les G3 (voir le Cadre contextuel) ce qui aurait pu conforter son appartenance à la Suisse mais il n'en a cure.

CHAPITRE 4. ANALYSES DES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DE LA G1 À CHAMBÉRY

4.1. Le 1^{er} couple de la G1 à Chambéry : Pasquale et Maria

- Les langues de l'entretien

Le couple a mené l'entretien en italien car, selon Maria, s'il s'agit de questions concernant l'Italie « *Beh, è meglio che vi rispondo in italiano allora !* » (Bon, ben alors il vaut mieux que je vous réponde en italien !). Ils ont un niveau de langue peu développé dont ils sont conscients : Pasquale, « *pochissimo* » (trad. très peu) et Maria, « *così, così* » (trad. comme-ci, comme ça).

4.1.1. Leurs profils et parcours

Pasquale et Maria proviennent de régions voisines faisant partie du Mezzogiorno : les Abruzzes et le Molise. Elles formaient, avant 1963, une seule entité mais, suite à des revendications d'autonomie des politiciens du Molise, les deux régions furent définitivement séparées¹⁹⁸⁷.

- Pasquale et Maria : des contextes ruraux pauvres

Pasquale vient de Pratola Peligna¹⁹⁸⁸, situé au cœur des Abruzzes dans la *Provincia* de L'Aquila¹⁹⁸⁹, au sein d'une vallée fertile dénommée Valle Peligna¹⁹⁹⁰, entourée de chaînes de montagnes faisant partie des plus hautes de l'Apennin central, le Gran Sasso et la Maiella, composée de de 8.826 habitants, à la date de son départ, en 1961¹⁹⁹¹. Sa femme, Maria est originaire de Castel del Giudice¹⁹⁹², petit bourg de montagne dans une zone de bois et de pâturages, dans le Molise, au nord de la Provincia d'Isernia. Le village, après son départ, en 1961, comptait 802 habitants¹⁹⁹³.

Leurs parents étaient des paysans et leurs moyens de subsistance étaient exclusivement assurés par leurs propres produits. La famille de Pasquale possédait « *molti terreni* » (trad. beaucoup de terrains) qui donnaient une production variée, « *zappavano, mettevano il grano, l'uva, tutto, tutto,*

¹⁹⁸⁷ DELLI QUADRI E. C., « Abruzzi e Molise, breve storia di una regione spezzata » dans *Altosannio Magazine*, 19 giugno 2017. Pour détacher le Molise des Abruzzes, une loi « ad usum Delphini » (trad. pour l'utilisation du Dauphin) a été adoptée. La sécession a eu lieu selon une procédure pratiquement illégale, car il n'y avait pas eu de consultation populaire, pas de vote, pas de référendum. La région comptait à l'époque une seule *Provincia*, Campobasso. En 1970 une autre *provincia* sera formée, celle d'Isernia d'où provient Mme Maria.

L'Art.1 de la Loi de révision constitutionnelle n.3 du 27 décembre 1963 modifie l'art 131 de la Constitution italienne (1948) instituant Molise comme région autonome. Ces deux régions seront désormais dénommées : Abruzzi et Molise.

¹⁹⁸⁸ Site officiel de Pratola peligna <https://www.tuttitalia.it/abruzzo/32-pratola-peligna/>. Le village est situé à une altitude d'environ 342 mètres et s'étend sur une superficie de 28,67km².

¹⁹⁸⁹ Rappel : les Abruzzes comptent quatre Province : L'Aquila (Chef-lieu de région) Pescara, Chieti e Teramo.

¹⁹⁹⁰ Sa véritable dénomination serait plutôt « Conca di Sulmona »

¹⁹⁹¹ Dati ISTAT, Statistiche demografiche, *Censimenti popolazione Castel del Giudice 1861-2011*, Elaborazione Tuttitalia. Dati ISTAT, *Popolazione Castel del Giudice 2001-2018*, Elaborazione Tuttitalia.

¹⁹⁹² Site officiel de Castel del Giudice <https://www.tuttitalia.it/molise/43-castel-del-giudice/>. Le village est situé à 800 mètre d'altitude et s'étend sur une superficie de 14,81 km².

¹⁹⁹³ Dati ISTAT, Statistiche demografiche, *Censimenti popolazione Castel del Giudice 1861-2011*, Elaborazione Tuttitalia.

tutto, l'ortae (ortaggio in dialetto abruzzese), i fagioli » (trad. ils bêchaient la terre, cultivaient le blé, le raisin, il y avait de tout, tout, tout, des légumes, des haricots), tandis que celle de Maria avait peu de terres. Les familles des deux côtés avaient des animaux. Pasquale : « *les chèvres... i conigli, il maiale... le galline pure* » (trad. des lapins, des cochons... et même des poules) et Maria : « *la capra, un asinello, il maiale, le galline* » (trad. la chèvre, un petit âne, le cochon, les poules). La vie de Maria était plus dure car son père était « bracciante » (ouvrier agricole) et ne travaillait que « *quando ci davano una giornata di lavoro* » (trad. quand on lui donnait une journée de travail). Le partage des terres dans cette partie intérieure du Molise au XIX^e siècle¹⁹⁹⁴ s'est effectué suite à l'abolition de la féodalité¹⁹⁹⁵ et ne comprenait que de tous petits lots. Ces conditions rappellent celles du « cafone silonien » (trad. le paysan de Silone)¹⁹⁹⁶, que l'auteur décrit comme très pauvre, même s'il possède quelques parcelles, exploité par les grands propriétaires fonciers, et ayant une progéniture nombreuse. Ainsi chez Maria, ils « *étaient sept enfants* » dont elle était l'aînée. Ce sont dans ces contextes pauvres, aux terres parcellisés, dominés par une féodalité encore présente que Pascale et Maria ont vécu leur jeunesse.

- Pasquale : un contexte dominé par l'arbitraire et la violence

Pasquale rapporte un des épisodes les plus marquants de sa vie qui aura des conséquences irréversibles. A l'âge de neuf mois, il a été blessé par la chèvre qui « *mi ha messo il piede sopra (...)* m'ha preso qua e m'ha rotto (l'anca) » (trad. m'a mis le pied dessus (...) m'a pris ici et m'a cassé (la hanche)), engendrant une invalidité permanente. Il attribue la responsabilité de son handicap au docteur du village qui ne l'a pas soigné correctement. Ce qui s'est produit par la suite illustre la violence et l'arbitraire des rapports : sa mère s'est rendue chez le docteur et « *si è permessa de dire : « Vedi che mio figlio non cammina come buono! » E lei (lui) mi ha detto: « Non sei tu il dottore, sono io il dottore! » e gli ha dato uno schiaffo, eh! »* » (trad. elle s'est permis de dire: « regardez, mon fils ne marche pas bien!» Et (il) répond : « ce n'est pas toi le docteur, c'est moi le docteur ! » et l'a giflée, hein ! ». Pasquale est né en 1940, sous Mussolini. Gaetano Mosca décrit ces rapports de domination sans limites pour les dominants :

« In tutte le società (...) esistono due classi di persone, quella dei governanti e quella dei governati. La prima (...) monopolizza il potere e gode i vantaggi che ad esso sono uniti, la seconda (...) è diretta e regolata dalla prima in modo più o meno legale, ovvero più o meno arbitrario e violento »¹⁹⁹⁷ (trad. dans toutes les sociétés (...) il y a deux catégories d'individus : les gouvernants et les gouvernés. La première (...) monopolise le pouvoir et jouit des avantages qui lui sont associés, la

¹⁹⁹⁴ La Réforme agraire (1950), établissant l'expropriation des terres privées et leur distribution aux agriculteurs, avait concerné la région du Molise pour plus de 6.000 hectares, mais la délimitation territoriale d'application de la Réforme n'avait pas inclus les villages montagneux sous-apennins, mais seulement les zones qui descendaient vers l'Adriatique, excluant ainsi le village de Castel del Giudice (Decreto del Presidente della repubblica 7 febbraio 1951, n. 67, art. 8).

¹⁹⁹⁵ CINANNI P., 2005, *Abitavamo vicino alla stazione: storia, idee e lotte di un meridionalista*, Rubettino, pp.92-93. Il remonte à la loi du 2 août 1806 sur l'Abolition de la féodalité (Art. 1) promulguée par Bonaparte et Murat pendant « la décennie française » (1806-1813) et à la loi 15 août 1867, n. 3848 sur la liquidation des biens de l'Eglise.

¹⁹⁹⁶ SILONE I., *Fontamara*, 1947, Faro di Roma. En raison du contenu indésirable de l'ouvrage par le régime fasciste, la première publication eut lieu en Suisse, en allemand, traduite par Nettie Sutro, en 1933. La première édition italienne de *Fontamara* ne fut publiée qu'en 1947 sous la République. Silone y décrit des paysans du *Fucino* (ancien lac asséché en 1875 donnant une plaine très fertile dans la *Provincia* de l'Aquila), dépourvus de tout, soumis et exploités par les Princes Torlonia.

¹⁹⁹⁷ MOSCA G., 1953, *Elementi di scienza politica*, Bari, Laterza, Vol. I, p.78.

seconde (...) est dirigée et réglée par la première de manière plus ou moins légale, c'est-à-dire plus ou moins arbitraire et violente).

- **Maria, une adolescence marquée par des évènements traumatisants**

Maria a vécu un évènement dramatique à l'âge de quinze ans : « *j'ai perdu mes parents... ils sont morts, comme aujourd'hui et demain... ma maman elle a eu des problèmes... on lui a riscontré (trouvé) une tumeur dans les intestins* » dont elle est décédée en mai 1956. Son père, est mort le jour suivant, il a eu

« *come un ictus... gli è venuta una meningite acuta* » (trad. comme une attaque... et a été atteint d'une méningite aigüe). Maria attribue sa mort subite au choc du décès de sa femme : « *ha sentito... che mia mamma... dice: » Come faccio senza lavoro? Sette figli da campare? (...) l'ultima ci aveva quattro anni!* »

(trad. il a entendu dire que ma maman... il dit: « Comment je peux m'en sortir sans travail? Sept enfants à nourrir et à élever ? (...) la dernière n'a que quatre ans ! »).

Une expérience traumatisante dont Maria n'a jamais fait le deuil : « *Donc c'était le 11 janvier... je l'ai toujours dans ma mémoire* » (...) « *l'anno prossimo fanno, il mese di maggio, sessant'anni che sono morti, per me è come se fosse stato ieri* » (trad. l'année prochaine, au mois de mai, cela fera soixante ans qu'ils sont morts, pour moi c'est comme si c'était hier).

Ce drame familial, privant les enfants de structure stable et de ressources, a sans aucun doute contribué à l'exil de Maria.

- **Pasquale et Maria : des abandons scolaires précoces**

Tous deux sont issus de parents, qui n'ont pas été scolarisés, et étaient donc analphabètes. Du fait qu'ils recourent constamment à l'aide de leurs enfants¹⁹⁹⁸, ces derniers ont dû quitter l'école à la « *quinta elementare* » (trad. la cinquième élémentaire)¹⁹⁹⁹ que Pasquale fréquentait régulièrement tandis que Maria s'y rendait occasionnellement : « *a scuola ci andavo quando potevo* » (trad. à l'école j'y allais quand je pouvais)²⁰⁰⁰. On pourrait analyser cet abandon encore plus précoce de Maria comme reflétant la différence de statut entre l'homme et la femme dans ces régions du sud²⁰⁰¹: « *andavo ad aiutare a casa... aiutavo sempre mamma, facevo la pasta di casa... a preparare la cena* » (trad. je donnais un coup de main à la maison... j'aidais toujours maman, je faisais des pâtes à la maison... à préparer le dîner). Mais il faut aussi tenir compte du fait que Maria venait d'une famille plus pauvre que celle de Pasquale et de plus est devenue brutalement orpheline. Après le décès de ses parents, elle a été envoyée « *un po' al collegio... ma sono stata coi nonni materni* » (trad. un peu dans un pensionnat... mais aussi chez les grands-

¹⁹⁹⁸ Du côté de Pasquale, ils étaient quatre enfants : trois garçons et une fille, tous décédés, à la date de l'entretien.

¹⁹⁹⁹ Ce qui correspond en France à la CM2.

²⁰⁰⁰ Lorsque Pasquale et Maria ont débuté en 1946 l'école élémentaire, la Constitution italienne venait d'être promulguée. Parmi les premières mesures adoptées, celle de l'école obligatoire pendant huit ans. Si la démocratisation était en route, nos deux témoins ont abandonné l'école primaire en cours de route avec comme conséquence l'illettrisme en italien.

²⁰⁰¹ Sous le Fascisme, une série de Décrets avaient été promulgués (R.R. D.D. 2480/1926, 01/1927, 221/1934, 09/1938, 989/1939) par le gouvernement italien pour réduire les salaires des femmes de moitié par rapport à ceux des hommes et les exclure de certaines professions, étant dotées d'une « indiscutibile minore intelligenza » (trad. incontestable intelligence inférieure) dans LOFFREDO F., 1938, *Politica della famiglia*, Bompiani.

parents maternels) qui ne se sont pas occupés d'elle ni de ses sœurs. Ils encourageront d'ailleurs leur départ à l'étranger.

- **Pasquale et Maria : formations dans la confection sur mesure, un secteur convoité**

Une autre expérience qui les unit est d'avoir appris de la couture, secteur offrant des perspectives de travail à l'époque. Pasquale a suivi cette formation chez le couturier du village : « *ti faceva vedere lui come si faceva (...) allora piano, piano, cominciando a 'na macchina a perfezionarmi!* » (trad. il te montrait comment faire (...) puis, petit à petit, j'ai commencé à me perfectionner à une machine (à coudre)!) » (...) : « *ho preso il mestiere di sarto... Faceva i vestiti, faceva anche i pantaloni, tutto!* » (trad. j'ai appris le métier de tailleur (...) je faisais des vêtements, je faisais aussi des pantalons, tout !). Maria se rendait également « *da una signora a imparare l'arte (del)la sarta (...) apprendevo il mestiere.* » (Trad. chez une dame pour apprendre l'art de la couture (...) pour apprendre le métier).

Dans les années d'après-guerre et jusqu'aux années 60, le métier de tailleur était très répandu en Italie, surtout dans le Mezzogiorno. Les Italiens portaient principalement des vêtements taillés sur mesure²⁰⁰² et considéraient que les habits confectionnés en série, vendus dans les Grands Magasins en ville²⁰⁰³, étaient destinés aux moins riches car « *l'abito sartoriale era ancora considerato un traguardo ambito* ». (trad. l'habit sur mesure était encore considéré comme un objectif convoité)²⁰⁰⁴. On peut expliquer aussi le succès de ce métier du fait qu'il était implanté localement²⁰⁰⁵.

Pasquale et Maria passent leur jeunesse entre apprentissage de la couture et travaux à la ferme et aux champs. Ce travail alterné n'était pas perçu comme des « travaux forcés ». Daniel Thorner confirme ce point de vue : « Dans une économie paysanne, les membres de la famille campagnarde ne sont pas des esclaves²⁰⁰⁶ ».

- **Pasquale et Maria : deux régions vouées à l'émigration**

Cette grande pauvreté et ce manque de perspectives conduiront la majorité des habitants des régions intérieures à quitter leur pays pour aller s'installer ailleurs, soit dans des zones urbaines plus attrayantes, soit directement à l'étranger. L'émigration a caractérisé ces deux régions depuis l'Antiquité²⁰⁰⁷ mais, après l'Unité nationale, elle deviendra quasi endémique. Au cours des années

²⁰⁰² MERLOTTI A.2013, « I percorsi della moda Made in Italy » dans *Treccani, enciclopedia on line*. En 1946, 90% du besoin en vêtements étaient satisfaits par les tailleurs, en 1955 ce chiffre n'était tombé qu'à 78%.

²⁰⁰³ Source Dati ISTAT Censimento generale dell'industria e del commercio, 1951, Roma 1951 (Tab. 2 Grandi magazzini e magazzini a prezzo unico nel 1951). Dans les Abruzzes-Molise il n'y avait qu'un Grand Magasin. http://images.treccani.it/enc/media/share/images/orig/system/galleries/L'Italia_e_le_sue_regioni/tabella2grandimagazzini_tab_vol2_00290_002.jpg Sur le territoire national il y en avait 156.

²⁰⁰⁴ Ministero per i beni e le attività culturali - Direzione Generale Archivi - Sistema Archivistico Nazionale, 1956, « Ogni uomo corre contento: la taglia nell'abbigliamento confezionato » (AS Torino, Archivi industriali, GFT, mazzo 5718, n. 15.)

²⁰⁰⁵ MERLOTTI A.2013, op.cit. Dans les années 60, le prêt-à-porter s'impose sur le marché, suite à la « démocratisation de la mode », qui touchera progressivement un plus large public.

²⁰⁰⁶ THORNER D., « L'« économie paysanne », concept pour l'histoire économique » dans *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 19^e année, n. 3, 1964. p. p. 417- 432.

²⁰⁰⁷ ZAGANELLA M., 2013, *L'Aquila e l'Abruzzo nella storia d'Italia: economia, società, dinamiche politiche : progetto della Fondazione CARISPAQ per i 150 anni dell'unità d'Italia*, Edizioni Nuova Cultura, p.10.

50/60, elle sera massive²⁰⁰⁸ et les destinations européennes comme la France, l'Allemagne et la Belgique l'emporteront sur les destinations outre-Atlantique car plus proches, plus faciles à atteindre mais aussi à quitter en cas de retour²⁰⁰⁹.

Pasquale partira de plein gré son village pour émigrer au Venezuela mais il renoncera : « *non conoscevo tanto ma ci volevano i soldi per andare* » (trad. je ne connaissais pas trop mais il fallait de l'argent pour y aller) tandis que la France était plus viable et surtout plus proche. Après le décès des parents de Maria (1956), les deux frères les plus âgés quitteront le village. A l'origine, la destination du plus jeune était l'Afrique²⁰¹⁰ mais, étant donné qu'il avait été déclaré inapte, quand « *era andato a Milano a passare la visita* ²⁰¹¹ » (trad. il s'était rendu à Milan pour passer la visite médicale), il avait dû opter pour une autre destination.

4.1.2. Leurs représentations de leur expérience migratoire

- Pasquale : des amis-relais déjà émigrés en Savoie

Un facteur qui a décidé Pasquale, « *c'era un amico di Sulmona* ²⁰¹² (trad. il y avait un ami de Sulmona) déjà établi en Savoie qui a servi de relais :

« *ci è venuto a domandare se volevamo andare in Francia (...) perchè ricercavano degli operai a Pilotaz*²⁰¹³, *allora io ho detto sì (...) eravamo sette (tra) Sulmona e Pratola* » (trad. il est venu nous demander si nous voulions aller en France (...) parce que P. (re)cherchait des ouvriers, alors j'ai dit oui (...) nous étions en sept (entre) Sulmona et Pratola).

Pasquale a alors 21 ans : « *abbiamo andato a L'Aquila a fare il passaporto e dopo abbiamo partite il 27 settembre del 1961.* » (trad. nous sommes allés à L'Aquila pour faire le passeport puis nous sommes partis le 27 septembre 1961), date qui restera gravée à jamais dans sa mémoire.

Jusqu'à la moitié des années 60, la sélection des candidats à la migration s'effectuait principalement par l'intermédiaire d'agents nommés par les autorités des deux pays²⁰¹⁴. Lorsque

²⁰⁰⁸ A Pratola Peligna on assiste au dépeuplement dès les années 50 (1951 : 10.683) jusque dans les années 70 (1971 : 7.438). De nos jours, le nombre d'habitants est stable (2015 : 7.577) tandis qu'à Castel del Gaudice, le dépeuplement s'est poursuivi depuis les années 50 (1951 : 917) jusqu'à aujourd'hui (2015 : 346) et ne cesse de diminuer (2018 : 312).

²⁰⁰⁹ RUSSO, U. 2004, *L'Abruzzo nel Novecento*, Edoardo Tiboni Ediards, p.200.

²⁰¹⁰ CORTESE A., 2012, « L'emigrazione italiana nell'Africa Mediterranea » dans *Working Paper*, n. 149, Collana del dipartimento di economia, Università degli studi Roma Tre, pp.2-3 et p.23.

²⁰¹¹ Nous rappelons ici que Milan fonctionnait à l'époque comme centre de sélection et de recrutement de l'émigration italienne vers les différents continents.

²⁰¹² ISTAT 2014 : Sulmona est le centre principal de la vallée Peligna, elle compte 24.969 habitants.

²⁰¹³ DEBIOLLES C., « Créée en 1932, l'usine P. dépose le bilan en avril 1978 » dans *Le Dauphiné*, 20 août 2013. <https://www.ledauphine.com/savoie/2013/08/20/creee-en-1932-l-usine-pilotaz-depose-le-bilan-en-avril-1978>

L'entreprise a été créée par R. P. en 1932 : elle s'est spécialisée dans la confection (prêt-à-porter industriel, vêtements etc.), mais déposera son bilan en 1978, après 46 ans d'activités.

²⁰¹⁴ Rappel : en France par l'ONI (Office national d'immigration), créé en 1945, sous la tutelle du ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (recrutement) et le ministère de la Santé publique et de la Population (examens médicaux) en Italie par le CIME (Comitato intergovernativo per le migrazioni europee), institution européenne fondée en 1951, en accord avec le Ministère des Affaires étrangères et le Ministère du travail italien, en ouvrant six centres d'émigration dont la tâche était de sélectionner et d'orienter les émigrants vers le Nouveau continent ou l'Europe.

Pasquale quitte son village, l'émigration italienne²⁰¹⁵ était principalement gérée par le Comité (CIME)²⁰¹⁶, mais il bénéficiera d'une procédure de recrutement plus souple, à caractère « nominatif », par les employeurs qui, grâce à des liens de confiance, faisaient appel à des candidats italiens recommandés par des travailleurs déjà recrutés²⁰¹⁷.

- Maria : un réseau familial établi à Chambéry

Maria s'est appuyée sur son réseau familial déjà établie en Savoie. Son frère plus âgé n'avait pas pu partir du fait qu'il « *era (diventato) il capo famiglia* »²⁰¹⁸ (il était devenu le chef de famille). Il rejoindra en 1957 son frère plus jeune déjà émigré à Chambéry, qui avait obtenu un emploi chez P. & P.²⁰¹⁹ qui a également engagé son frère : « *gli ha fatto subito un contratto ed è venuto qua (...) a Chambéry* » (trad. il lui a immédiatement fait un contrat et il est venu ici (...) à Chambéry)²⁰²⁰.

Maria avait aussi un oncle maternel qui était « *venuto assieme ai miei fratelli* » (trad. venu (parti) avec ses frères) en Savoie. C'est cet oncle qui l'a encouragée : « *Fatti la carta d'identità e vai pure tu !* » (trad. prépare ton document d'identité et vas-y toi aussi!). Elle se rappelle : « *sono entrata in Francia il 3 di aprile 59* » (je suis rentrée en France le 3 avril 1959) et a rejoint ses frères qui vivaient à Saint-Pierre d'Albigny, petite ville à environ 30 km de Chambéry, sans préavis, « *la sera io quando sono arrivata (i miei fratelli) mi hanno trovata in Francia.* » (trad. Le soir quand je suis arrivée (mes frères) m'ont trouvée en France).

- Pasquale : une insertion facilitée par l'entreprise et par la Mission catholique

Les conditions de travail sont régies par l'Ordonnance du 2 novembre 1945²⁰²¹, soit les frais de voyage sont pris en charge par les deux pays et le logement assuré par l'employeur. Pasquale raconte :

« *Abbiamo arrivato di notte, uno ci aspettava, ci hanno portate ad abitare alla casa de Rue Sainte-Barbe (...). P. aveva prenotate già le camere perché eravamo sette persone (...) c'erano i letti già pronti e tutto... Sì, sì, dormavamo sette alla stessa camera... Le condizioni discrete se volevamo accontentare* »

(trad. Nous sommes arrivés dans la nuit, une personne nous attendait et elle nous a logés dans une maison de la rue Sainte-Barbe (...). P. avait déjà réservé les chambres car nous

²⁰¹⁵ FAURI F., 2015, *Storia economica delle migrazioni italiane*, Bologna, il Mulino, p. 184. Source ISTAT, *Annuario*, vari anni. Tab. 2. Emigranti italiani assistiti dal CIME (1952-1965). En 1961, sur 387.123 départs, 224.904 ont été gérés par le CIME (58%).

²⁰¹⁶ Le CIME opère en Italie vers la fin des années 1960. Puis, ne répondant plus aux besoins pour lesquels il avait été constitué, un nouvel Accord est signé entre l'Italie et le CIME selon de nouveaux critères, en 1967.

²⁰¹⁷ Loi du 9 décembre 1952, n.4412. (Approvazione ed esecuzione degli accordi conclusi a Roma tra l'Italia e la Francia, il 24 marzo 1951. Procédure de recrutement, Lettre B) Recrutement nominatif.

²⁰¹⁸ Car « orfano di entrambi i genitori che sia unico fratello consanguineo di orfani soltanto di padre, (...) che non siano in condizioni di provvedere al mantenimento della famiglia » (trad. orphelin des deux parents, étant le seul frère consanguin d'orphelins de père uniquement, (...) qui ne sont pas en mesure d'assurer l'entretien de la famille) : R.D 24 febbraio 1938, n. 329, art. 85 alinéa 8 (*Testo unico delle disposizioni legislative sul reclutamento del regio Esercito*).

²⁰¹⁹ ALEBRTINI J.-M. CHABERT L., CHAMP J., PREAU P., 2001, *Un siècle d'économie en Savoie, 1900- 2000*, La Fontaine de Siloë, p.57. La Société P.& P. est une entreprise chambérienne, spécialisée dans le secteur du bâtiment et des travaux publics durant la période de reconstruction.

²⁰²⁰ Dans le cadre des procédures prévues dans l'Accord franco-italien de 1951.

²⁰²¹ Les clauses seront rediscutées suite au Traité de Rome (1957) visant « l'abolition entre les Etats- membres des obstacles à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux ».

étions sept personnes (...), les lits étaient prêts et tout ... Oui, oui, nous dormions à sept dans la même chambre ... Les conditions passables si on voulait se contenter).

S'il ne payait pas le logement²⁰²², en revanche « *per mangiare andavamo alla Missione Cattolica Italiana* » (trad. pour manger nous allions à la Mission Catholique). Son rôle, depuis sa fondation à Chambéry dans les années 50, avait été déterminant dans l'accueil et l'aide aux immigrés italiens en Savoie. Mais le service était loin d'être gratuit: « *hoilà! il prete, quando era il sabato... : « Ragazzi dovete pagare oggi!* » (trad. Ouh la ! Le prêtre quand c'était le samedi... : « oh les jeunes, vous devez payer aujourd'hui ! »)²⁰²³. Pasquale a travaillé dans cette entreprise jusqu'en 1970 ; entre temps il se marie en 1964 et deux ans après, les jumeaux sont arrivés.

- **Maria : une insertion facilitée par l'emploi et la famille**

Maria, en tant que couturière, a pu trouver immédiatement un emploi : « *ho cominciato a lavorare il 5 aprile 1959* » (trad. j'ai commencé à travailler le 5 avril 1959), dans l'entreprise Pilotaz, « *una fabbrica di abiti da uomo* » (trad. une usine de vêtements pour hommes), là où travaillera son mari dès 1961. Maria loge chez ses frères et nous dépeint Saint-Pierre d'Albigny de manière idyllique : « *la gente che ho conosciuto mi hanno voluto un bene da morire* » (trad. Les gens que j'ai connus m'ont beaucoup aimée) ; elle a même appris le français grâce à une voisine : « *una bella vecchietta, si chiamava Germania* » (trad. une belle vieille dame qui s'appelait Germaine). Bénéficiant de l'accueil de ses frères, elle n'a pas vécu le même déchirement qu'eux : ils rentreront définitivement au village, le plus âgé en 1962 et le plus jeune en 1963. Elle se retrouve seule : « *sono andata a la Clairière (...) la casa dello studente che aiutavano gli emigranti, le ragazze che erano da sole* (trad. Je suis allée à La Clairière²⁰²⁴ (...) à l'époque c'était comme aujourd'hui, la Maison des étudiants qui aidait les émigrants, les filles qui étaient seules). Elle a rencontré son mari chez P. et, en 1964, ils se sont mariés. Elle y a travaillé de 1959 à 1967, jusqu'à la naissance des jumeaux.

- **Pasquale et Maria : un système de rémunération à la pièce**

Pasquale était satisfait de son travail, « *qua mi sono trovato bene!* » (trad. Ici, je me suis bien senti à l'aise!) mais les conditions étaient dures et impersonnelles : « *quando siamo andati là (da Pilotaz), non conoscevo nessuno, eravamo 1200 persone* » (trad. quand nous sommes allés là-bas, je ne connaissais personne, nous étions 1200 personnes) et de plus il ne parlait pas le français. Nous avons la preuve que ses revenus étaient insuffisants quand il dit :

« *ci hanno state i periodi che non (ci) avevamo neanche diece Lire per comprare il latte ai bambini (...) e con un amico gli ho detto puoi prestare cinque Euros, me l'ha date, abbiamo andate a comprare il latte... per i bambini, non per noi.*»

²⁰²² FORRAY F. & CAPRIOGLIO A., 2009, *La mémoire italienne en pays de Savoie espérons que... speriamo che...*, La Fontaine de Siloé, p. 272 : « Le patron de la manufacture P. louait un immeuble (...) pour héberger une partie de son personnel ».

²⁰²³ FORRAY F. & CAPRIOGLIO A., 2009, *op.cit.*, p. 272. Les auteurs font observer qu'à la Mission catholique, à l'époque les prix de la pension étaient plutôt modestes et permettaient à ces jeunes immigrés italiens de survivre dans les premiers temps de l'installation en France.

²⁰²⁴ La « Clairière Foyer Jeunes Travailleurs » a été créé en 1900 à Chambéry et est toujours en activité.

(trad. il y a eu des périodes où nous n'avions même pas dix Lires²⁰²⁵ pour acheter du lait pour les enfants (...) et avec un ami j'ai dit que « vous pouvez prêter cinq Euros »²⁰²⁶, il me les a donnés et nous sommes allés acheter du lait... pour les enfants, pas pour nous !).

La rémunération chez P. était basée sur le nombre de pièces produites en une journée ; plus il en cumulait, plus il gagnait de l'argent :

« *Prima c'erano le piccole etichette... so metta(va)mo in tasca e la sera dopo avame (dovevamo) dare là quante ne avevamo fatto, lavoravo a pezzi* »

(trad. Avant il y avait de petites étiquettes... on les mettait dans la poche et le soir après il fallait donner tout ce qu'on avait fait... je travaillais à la pièce).

En 1970, il change de « *padrone* » pour aller dans « *un'altra fabbrica... che facevamo gli stessi lavori e (...) guadagnare un po' di più (...) cinquanta euros* (trad. dans une autre usine... pour faire le même travail et gagner un peu plus (...) ils me donnaient cinquante Euros de plus là-bas (en fait 50 FRF))²⁰²⁷.

4.1.3. Leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues

Carte des *dialetti* des Abruzzes et du Molise



Source : Giovan Battista Pellegrini, *La Carta dei dialetti d'Italia*, 1977

²⁰²⁵ La *lira* est la devise nationale italienne utilisée depuis l'unité nationale ;(1861) jusqu'à l'introduction de l'Euro, en 2002. ici 10€ (*Lire*) correspond expression typique italienne pour exprimer symboliquement une valeur minimale.

²⁰²⁶ Pasquale utilise l'Euro, la devise actuelle, mais vu la période de référence (1961-1970), ces 50€ seraient plutôt des Francs français (FRF).

²⁰²⁷ Pasquale travaille chez Christian Marry, une usine de « Fabrication de vêtements de dessus » fondée à Chambéry, en 1956. La clôture du dernier exercice remonte à 2012.

- **Pasquale et Maria : à côté des *dialetti*, l'apprentissage aléatoire de l'italien**

Avant le départ, les ressources linguistiques de nos deux témoins se limitaient à leurs *dialetti* : pour Pasquale le *pratolano*, une langue faisant partie des *dialetti* du groupe linguistique centre-méridional, de la section intermédiaire de l'*abruzzese* (trad. langues des Abruzzes) ; pour Maria, le *castellano*, une variété linguistique de l'*isernino* (*dialetto* de la Provincia de Isernia) ou du groupe dell'Alto Molise (du Haut Molise), faisant partie du même groupe linguistique centre-méridional . Des *dialetti* perçus négativement non seulement par les gens du sud eux-mêmes mais aussi et surtout au niveau national.

Pasquale n'apprendra pas l'italien à l'école, seul lieu possible d'apprentissage de la langue nationale à l'époque car « *a scuola parlavamo pure in dialetto* (ride !) *perché le maestre pure erano del nostro paese (...) parlavano in dialetto* » (trad. à l'école, on parlait le *dialetto* (il rit !) parce que les maîtresses étaient du village (...) elles parlaient en *dialetto*). Maria en revanche étudiera l'italien car son maître en a imposé l'usage en classe, conscient de l'importance que revêtait l'appropriation de cette langue à cette époque, en termes de perspectives d'emploi :

« *quando non apprendevamo la lezione come si deve, il maestro ci metteva dietro con un cartellone « lo sono un asino »* ».

(trad. quand on n'apprenait pas la leçon correctement, le maître, nous mettait une affiche derrière le dos où était écrit « je suis un âne »).

Maria n'a jamais subi ce genre d'humiliation mais elle garde un souvenir encore vif de ces pratiques punitives : « *mi è rimasto sempre!* » (trad. je ne l'ai jamais oublié !).

- **Pasquale et Maria, *dialetti* et italien : un plurilinguisme bricolé**

Tous deux parlent un mélange de langues entre italien et leurs deux *dialetti*, ces derniers qui se sont figés avec le temps et l'éloignement. Apprendre l'italien ne constituait alors ni un objectif ni une priorité : ils étaient plus concentrés sur le pays et la langue de leur insertion professionnelle. Ils ne chercheront pas à développer leur apprentissage, par exemple à travers des cours d'école populaire pour les travailleurs immigrés en France, proposés par le Ministère des affaires étrangères italien en 1971 (loi 153/71). Ils se l'approprièrent par des canaux informels : Pasquale, en lisant la presse sportive italienne « *compro sempre la Gazzetta dello sport* » (trad. j'achète toujours la Gazzetta du Sport), Maria en regardant « *ancora* » la télévision italienne, ou en allant le dimanche à la Mission Catholique, tous deux en fréquentant les associations italiennes où, selon Pasquale, l'italien n'était pas nécessaire : « *parlavamo ognuno della lingua sua, parlavano siciliano... calabrese... abruzzese* » (trad. on parlait chacun notre propre langue, ils parlaient le sicilien... le calabrais... l'abruzzais).

On peut parler de plurilinguisme bricolé puisqu'ils parvenaient à communiquer dans des *dialetti* (du sud) pas si éloignés de leurs *dialetti*, leur permettant ainsi de ne pas avoir recours à l'italien.

- **Pasquale, le français : appropriation à travers des contacts et des cours de bénévoles**

En arrivant en Savoie, aucun des deux ne parlait le français ce qui a constitué un des obstacles majeurs pour Pasquale : « *I primi tempi, era duro, il francese non lo sapavamo, andavamo a fare la spesa, parlavamo con le mani !* » (trad. Au début, c'était dur, on ne connaissait pas le français, on allait faire les courses, on parlait avec les mains). Puis « *piano piano l'abbiamo imparato dentro la fabbrica* » (trad. petit-à-petit nous l'avons appris à l'usine), par imprégnation à travers des contacts quotidiens au travail.

Pasquale, quand il changera de poste en 1970, aura l'opportunité de fréquenter des cours de français dispensés bénévolement par des collègues de travail au sein de l'entreprise puis par des professionnels : « *ogni quindici giorni mi mandavano alle scuole qua!* » (trad. tous les quinze jours on m'envoyait dans des écoles ici!). Cette possibilité correspond, dans les années 70, à l'apparition d'une nouvelle politique proposant des cours de langue aux familles immigrées, destinées à faire partie du tissu social français. En effet, la loi sur la formation professionnelle continue (16 juillet 1971) avait mis en place des formations plus structurées, notamment linguistiques, auxquelles les immigrés avaient accès. Tandis que sa femme n'a pas vécu le français comme un problème du fait qu'elle l'a appris dès son arrivée à Saint-Pierre d'Albigny :

« *c'era una signora che abitava vicino a mio fratello che aveva « la ferme »... come la sera rientravo dal lavoro... mi chiamava e mi imparava a contare in francese, a parlare il francese, mi imparava la lingua. »*

(trad. il y avait une dame qui habitait près de mon frère qui qui avait une ferme... comme je rentrais du travail le soir... elle m'appelait et m'a apprenait à compter en français, à parler français, à apprendre la langue).

Avant la naissance des enfants, Maria avait commencé à fréquenter « *la scuola serale* » (trad. les cours du soir) mais a dû abandonner car elle habitait trop loin de Chambéry, les bus n'étaient pas aussi fréquents le soir qu'aujourd'hui et la sécurité des femmes n'était pas assurée.

En fait elle aurait pu se passer du français car la plupart des ouvriers et des ouvrières étaient des Italiens mais que, « *se eravamo un gruppo italiani e un gruppo di francesi (...) in conversazione, dovevi parlare il francese perché all'epoca non eravamo mica tanto ben visti eh!* » (trad. si on était un groupe d'Italiens et un groupe de Français (...) en conversation, il fallait quand même parler français parce qu'à l'époque on n'était pas si bien vu que ça, hein !). Mais elle estimait qu'il fallait s'efforcer de parler la langue, par respect envers ses collègues français qu'elle côtoyait quotidiennement mais aussi par loyauté envers cette entreprise qui les avait recrutés. Parler le français, c'était aussi ne pas alimenter les images négatives qui circulaient encore sur les immigrés italiens, car ceux qui étaient considérés comme « parmi les plus assimilables », c'était les Italiens du nord, la génération qui avait précédé les Italiens du Mezzogiorno, ces derniers alors mal perçus.

- **Pasquale et Maria, les langues à la maison : bricolages et pratiques d'alternance**

Pasquale et Maria emploient entre eux leur dialecte. Mais ils sont obligés de parler le français avec leurs enfants : « *ogni tanto il francese (...) perché i figli... parlano francese e dobbiamo rispondere* » (trad. de temps en temps le français (...) car les enfants... parlent français et nous devons répondre). Même avec sa belle-fille, dont les parents sont d'origine du Frioul, Pasquale préfère s'adresser à eux en français car « *se parlano il friulano... non si capisce niente, niente, niente* » (trad. s'ils parlent le frioulan... on ne comprend rien, rien, rien !). Maria voit la situation comme suit : « *in casa parliamo una volta italiano, una volta francese un po' tutto* » (trad. à la maison on parle parfois en italien, parfois en français, un peu tout).

4.1.4. Représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture » italiennes

Lorsque Pasquale parle de son pays d'origine, c'est Pratola Peligna qui lui vient à l'esprit et, s'il s'est rendu quelques fois « a Pescara... a Roma », c'était pour qu'on lui fasse des chaussures orthopédiques. Quand Maria parle de l'Italie, il s'agit de sa vie au village.

- **Pasquale et Maria, l'Italie : hier, région pauvre vs aujourd'hui, région prospère**

Le couple présente Pratola Peligna et Castel del Giudice comme des villages pauvres où les seules ressources étaient assurées par les produits des cultures et de l'élevage. Les rares opportunités d'emploi étaient mal rémunérées ; la seule voie garantissant un avenir était l'émigration Outre-Atlantique ou en Europe. Des villages en effet où ni les politiques d'intervention de l'État adoptées ni la croissance dont profitait l'ensemble du pays à travers le « Boum economico » (1950-70) n'avaient réveillé la torpeur dans laquelle demeuraient ces deux bourgs.

Pratola est aujourd'hui un village prospère où règne un relatif bien-être économique. Cependant Pasquale a longtemps gardé une vision figée de son village d'origine, sans doute pour donner sens à son exil. Il en est aujourd'hui conscient :

« ho fatto la vita tutta qua non posso dire... andiamo 'na volta all'anno in Italia (= Pratola), ci stiamo un mese (...) allora non possiamo vedere quelli che passano al mio paese (...) quando vado là... esce poco perché non posso tanto camminare»

(trad. j'ai passé toute ma vie ici... nous allons une fois par an en Italie (= à Pratola), on reste un mois (...) alors on ne voit pas ce qui se passe dans mon village (...) en outre quand j'y vais... je sors peu car je ne peux pas trop marcher).

Le temps qui s'écoule est marqué par le renouvellement des générations, par le changement des habitudes et des styles de vie : *« voilà, ormai la gioventù, gli amici che c'erano prima sono tutti morti !»* (trad. voilà, désormais (c'est le tour) de la jeunesse, mes amis d'enfance sont tous morts!). D'après lui, les jeunes dans son village mènent une vie plus paisible qu'auparavant :

« (al) mio paese, escene la sera... alle nove tu non vedi manco un anima alle dieci la gente così (...) a chi va mangiare una pizza, a chi va a mangiare questo, avec i bambini, con les poussettes....».

(trad. dans mon village, les gens sortent le soir... à neuf heures il n'y a personne à dix heures plein de monde (...) qui va manger une pizza, qui va manger ça, avec les enfants, avec les poussettes.).

- **Maria, l'Italie : son village devenu un « non-lieu » dans sa mémoire**

Quant à Maria, depuis le décès de ses parents, les liens avec le village se sont graduellement distendus et les séjours se sont espacés. Elle a encore de la famille là-bas (des cousins et des frères) mais s'y rend rarement. Quand elle parle de l'Italie, ce n'est pas à Castello qu'elle se réfère mais à Pratola : *« Da quando sto qua se ci sono andata venti volte, forse sarà pure troppo »* (trad. depuis que je suis là (56 ans) si j'y suis allée vingt fois c'est peut-être même trop) :

« non potevamo (andare ogni anno), abbiamo sofferto la fame (...) andavamo ogni due anni, per far vedere i bambini ai miei suoceri (...) poi i miei suoceri sono morti ... mio marito ci ha la sorella, è morta adesso, fa un anno... e adesso ci avevamo ripreso la casa dei miei suoceri »

(trad. nous ne pouvions pas (partir), nous avons connu la faim (...) nous y allions tous les deux ans pour montrer les enfants à ma belle-famille (...) puis mes beaux-parents sont morts... mon mari a sa sœur, elle est morte il y a un an... et maintenant nous avons repris la maison de mes beaux-parents).

L'identification au village de son mari, Pratola, montre que, en raison d'un passé fait de pertes et de souffrances, son village est devenu en quelque sorte un non-lieu dans sa mémoire.

- **Pasquale, l'Italie : des politiciens corrompus menant le pays à la ruine**

A ces images enchantées de l'Italie, Pasquale oppose une vision moins enchantée de la situation actuelle du pays. Bien que ses attaches soient encore fortes, il dit être déçu par la situation actuelle. Il reproche aux politiciens d'avoir trompé les Italiens avec leur manque de sérieux, de transparence et d'avoir conduit le pays au bord du gouffre économique. Il critique le chef du gouvernement, Matteo Renzi, qui, afin d'éponger le déficit budgétaire de l'Etat, a mené une politique austère d'augmentation des impôts. Il attaque ses prédécesseurs, comme Silvio Berlusconi, d'avoir conduit le pays au chaos : « *ci ha massacrato Berlusconi hein, lui ci ha rovinato a noi, all'Italia* » (trad. Berlusconi, hein, nous a massacrés, il nous a ruinés, l'Italie)²⁰²⁸. Il dénonce l'attitude déplorable des fonctionnaires du service public qui n'ont aucun respect pour leurs administrés : « *se vai all'Italia a fare un papier (...) stanno a fumarti 'na sigaretta, che prendono un caffè* » (trad. Si tu vas aller en Italie pour faire un papier (...) ils fument une cigarette ou prennent un café).

Enfin Pasquale regrette que le système de santé en Italie ne soit pas aussi fiable que celui en France et craint que l'accès aux soins ne lui soit pas garanti quand il ira au village :

« *ho fatto la domanda adesso... a fare la dialisi a Sulmona ma ci vuole un anno di tempo... se me lo dice di sì, perché non lo so ancora, non hanno (ho) ricevuto manco la risposta* »
(trad. J'ai fait une demande maintenant... pour faire la dialyse à Sulmona mais cela prend un an... s'ils acceptent, parce que je n'en suis pas encore certain, je n'ai pas encore eu de réponse).

Attitude de méfiance vis-à-vis de son pays d'origine, largement partagée par les immigrés italiens, qui rend le projet de retour de plus en plus aléatoire.

- **Maria, l'Italie : un système arbitraire et prédateur vis-à-vis des émigrés**

Maria éprouve un profond attachement à son pays, « *il cuore sta dall'Italia* » (trad. son cœur est en Italie). Elle remplit ses devoirs civiques au moment des élections et a participé aux revendications des communautés italiennes face à la fermeture du Consulat à Chambéry en 2008 : « *abbiamo fatto le manifestazioni, abbiamo mette le firme* » (trad. nous avons manifesté et signé la pétition). Elle est fâchée contre l'Etat italien en raison des politiques « d'abandon » adoptées envers ses émigrés. Indirectement, elle retrace l'histoire de l'émigration des années 50, quand le gouvernement italien dirigé par Alcide De Gasperi, avait favorisé les départs comme solution « *al surplus demografico e (al) la carente occupazione* » (trad. au surplus démographique et (au) manque d'emploi) mais surtout comme « *volano alla ripresa economica del paese grazie alle rimesse* » (trad. moteur de la relance économique du pays à travers les transferts de fonds) des émigrés italiens.

²⁰²⁸ Pasquale se réfère ici aux scandales qui ont émaillé la vie politique italienne depuis les années 90, comme l'«Affaire des pots de vin », l'opération « Mains propres » de 1992, avec la présence du « Cavaliere » au pouvoir pendant plus de vingt ans qui aura terni à jamais la réputation de la classe dirigeante italienne.

Des prédatations, selon elle, qui refont surface, « *ci hanno mandati fuori per lavorare* » (trad. ils nous envoyés à l'étranger pour travailler), sous forme d'impôts arbitraires et injustes²⁰²⁹:

« *adesso ci avevamo ripreso la casa dei miei suoceri, dobbiamo pagare le tasse anche se non ci stiamo lì, (...) l'immondizia (...) e quest'è l'Italia ? hein ?* »

(trad. maintenant, que nous avons racheté la maison de mes beaux-parents on doit payer les impôts même si on n'est pas là (...) les déchets (...) ça c'est l'Italie ? Hein ?).

Elle se sent doublement étrangère : « *ci sentiamo considerati come niente, sei forestiera da 'na parte e forestiera da 'na altra* » (trad. on se sent considéré comme rien, on est étranger d'un côté et étranger de l'autre). Ce sentiment de double étrangéité fait partie, comme le définit Michel Teretschenko, de cette « existence inauthentique » de l'immigré auquel est déniée toute existence sociale des deux côtés. Un sentiment qu'éprouvent tous nos témoins interrogés mais également les Italiens dans leur propre pays du fait du gouffre qui s'agrandit entre peuple et élites dirigeantes.

- Pasquale, la famille italienne : une relation fondée sur l'autorité et la redevabilité

Pasquale nous donne une image inhabituelle de la famille italienne perçue comme solidaire et accueillante. Dès qu'il a refusé de rentrer définitivement au village, sa mère n'a pas hésité à ne plus lui donner la maison pourtant promise et décide de partager ses biens entre tous les héritiers (soit avec ses deux frères et sa sœur)²⁰³⁰. Pour obtenir cette maison, il avait donc dû « *rifarle la parte ai miei fratelli sorelle* » (trad. racheter ma part à mes frères et à ma sœur) avec lesquels les rapports étaient à la fois distendus et hostiles. Attitudes reproduisant un héritage du passé :

« *In tutta Europa sia nelle famiglie ricche che povere, le relazioni interne alla famiglia era prevalentemente formali* ²⁰³¹»

(trad. dans toute l'Europe, autant dans les familles riches que pauvres, les relations familiales internes étaient principalement formelles).

Un autre indice montrant que la redevabilité prime sur tout, c'est quand sa mère le fait « payer » dans tous les sens du terme :

« *Quando andavamo al paese a casa dei miei genitori, quando... finiscono i soldi... ripartavamo qua (...) non c'avevamo più mangia perché... mia madre non mi dava manco un centesimo. Tutto noi che pagavamo e delle volte obbligati di ripartire. Mia madre mi diceva: « già ? adesso? », « sì, sì... ci ho il lavoro che mi aspetta là! » invece non era vero perché non c'erano più i soldi*»

(trad. quand on allait au village chez mes parents quand... nous n'avions plus d'argent... on rentrait ici (...) nous n'avions plus à manger car ma mère ne me donnait même pas un seul centime. C'est nous qui payions tout et parfois on était forcé de partir. Ma mère me disait :

²⁰²⁹ Maria se réfère ici à une taxe foncière municipale sur la propriété, l'ICI (Imposta Comunale sugli Immobili), datant de 1992, qui touchait non seulement les Italiens résidant sur le territoire national mais aussi tous ceux qui vivaient à l'étranger ainsi qu'à celle sur le ramassage des déchets.

²⁰³⁰ Les milieux ruraux ont été progressivement touchés par la conception moderne de la famille (nucléaire) où les biens initialement distribués de manière inégale (au fils aîné) sont désormais partagés de manière égale entre les enfants.

²⁰³¹ G. DALLA ZUANNA & WEBER G., 2011, *Cose da non credere: Il senso comune alla prova dei numeri*, Laterza & Figli

« déjà ? maintenant? », « oui, oui... j'ai le boulot qui m'attend là-bas! » ce n'était pas vrai c'était parce qu'il n'y avait plus d'argent.)

La logique sous-jacente est que les liens dans le milieu rural sont régis par des liens de solidarité économique, le respect de l'autorité parentale, impliquant une loyauté inconditionnelle des enfants. Si l'un d'eux n'a pas rempli ce pacte de redevabilité, il peut être puni voire banni.

- **Maria, la famille italienne : un milieu uni et solidaire**

Si la mort des deux parents de Maria a engendré l'éclatement de la famille, laissant les enfants dans une situation dramatique, les filles ballotées entre hébergements précaires et grands-parents, les garçons les plus âgés contraints d'émigrer, la famille est restée néanmoins unie et solidaire. Cet extrait est révélateur de l'entraide dans la fratrie : « *Sono i fratelli che hanno fatto tutto... tutto, tutto, tutto, e io non so come ringraziarli* » (trad. ce sont nos frères qui ont tout fait... mais tout, tout, tout et moi je ne sais pas comment les remercier). Les deux frères, travaillant en France à l'époque, ont soutenu la famille restée au village (les jumeaux et les trois sœurs). Ils ont hébergé leur sœur (Maria) quand elle est arrivée en Savoie. Ces liens étroits ont été maintenus : ils se téléphonent souvent. Maria est consciente d'avoir développé un fort capital affectif : « *io sono stata sempre così, mi affeziono a tutto !* » (trad. j'ai toujours été comme ça, je m'attache à tout !).

- **Pasquale, les Italiens en Italie : des villageois « cancaniers et jaloux »**

Pour Pasquale, les villageois sont cancaniers : « *Al mio paese c'è troppo... pettegolezzi!* » (trad. Dans mon village il y a trop de... commérages !) et les rumeurs vont bon train. D'un côté, ils le dépeignent comme « pauvre ». Son collègue, travaillant à Chambéry, avait dû rapporter au village l'épisode où il avait emprunté « *cinque euro* » pour nourrir ces enfants : « *si diceva al mio paese che noi stavamo morendo di fame qua... invece non era vero, erano tutte fesserie!* » (trad. au village, on disait qu'on mourait de faim ici (en France)... ce qui n'était pas vrai, c'étaient que des bêtises!). D'autres rumeurs le dépeignent comme « riche », conviction partagée par sa parentèle qui de ce fait attend qu'il téléphone toujours le premier. Des attitudes qui le blessent : « *loro non sanno di quello che abbiamo passato* » (trad. eux, ne savent pas ce que nous avons vécu). C'est seulement à l'heure actuelle (2015) que ses conditions de vie sont devenues meilleures, qu'il peut se permettre d'aller plus souvent au village dans sa maison familiale qu'il a pu racheter.

- **Pasquale et Maria, les Italiens en France : entre le nord et le sud, des « cultures très différentes »**

Qu'il s'agisse d'Italiens provenant de l'extrême de nord de l'Italie, comme la famille de sa belle-fille venant du Frioul, ou de l'extrême sud de la péninsule, comme son voisinage à Chambéry²⁰³², composé essentiellement de Siciliens, le couple perçoit ces immigrés comme *très différents* : les « gens du nord » sont décrits par Pasquale comme ayant « *so' duri, so' durissimi* » (trad. ils sont durs, très durs) tandis que les « gens du sud » sont perçus comme ayant :

²⁰³² FORRAY F., CAPRIOGLIO A., POËT M., 2004, *Lavoro nel cuore*, La Fontaine de Siloë, p. 42. Pasquale habite en plein centre où logeaient les immigrés : « Dans la vieille ville, les derniers arrivés logent sous les toits, dans des appartements sans confort, torrides l'été et glaciaux en hiver, puis ils s'installent après quelques mois à des étages plus confortables ».

« *una cultura differente di noi... si, stiamo amici, parliamo di sport ma non... di cose più interessanti perché... non ci puoi discutere con i Siciliani (...) Non sono cattivi, ma... si vogliono fare più grandi di noi (...) e (se) tu li giri sotto e sopra non li casca manco un centesimo!* »

(trad. ils ont une culture différente de la nôtre... nous sommes amis, bien sûr, nous parlons de sport mais pas... de choses plus intéressantes car... on ne peut pas discuter avec les Siciliens... Ils ne sont pas méchants mais ils veulent paraître mieux que nous (...) et (si) tu leur renverses les poches, tu n'en sors pas un seul centime !)

Pour Maria, ils sont infréquentables : « *non ci puoi parlare con loro!* » (trad. il est impossible de discuter avec eux !). Ces représentations sont liées à deux facteurs : il est tributaire d'un héritage séculaire qui a transmis des images négatives sur ces régions du sud, auxquelles les Abruzzais et les Molisains²⁰³³ ne s'identifient pas du fait que la situation géographique de ces derniers leur donne un rôle de « cerniera », « ponte », « Nord del Sud »²⁰³⁴ (trad. charnière, pont, Nord du sud), qui les distingue des régions de l'extrême sud²⁰³⁵.

S'il est connu que les Frioulans se définissent eux-mêmes comme « salt, onest e lavoradôr »²⁰³⁶ (trad. durs, honnêtes, travailleurs) ou les Siciliens comme « generosi, accoglienti e orgogliosi della nostra unicità »²⁰³⁷ (trad. généreux, accueillants et fiers de leur singularité) revendiquant leur « silicitude »²⁰³⁸, les Abruzzais comme « forte e gentili »²⁰³⁹, ces « distinctions » se sont forgées à partir de contextes historico-géographiques, socio-économiques, politiques, linguistiques, etc., créant des proximités et des distances, engendrant une vision dynamique, « celle d'une mosaïque caractérisée par de multiples « Mezzogiorni », où chaque région a évolué selon ses spécificités²⁰⁴⁰.

- **Maria, les Italiens en France : les préjugés nord-sud reproduits dans l'immigration**

Maria pense avoir instauré de très bonnes relations avec ses collègues de travail, la plupart d'origine italienne. En revanche elle dresse un portrait négatif de son chef de secteur d'origine italienne « *non ci poteva vedere* » (trad. il ne pouvait pas nous supporter !), il était « *cattivo... cattivissimo* » (trad. méchant... très méchant). Selon elle, la raison qui expliquerait cette conduite était « *perché non si voleva fare vedere lui che era Italiano... che (ci) aiutava* » (trad. parce qu'il ne voulait pas montrer qu'en tant qu'italien... il (nous) aidait). Si ce comportement se justifie par la

²⁰³³ Les gentilés des Abruzzes et du Molise.

²⁰³⁴ FELICE E., 2013, *Cassa per il Mezzogiorno. Il caso dell'Abruzzo*, Consiglio regionale d'Abruzzo, Serie d'études des Abruzzes, Éditeur Cerbone, p.4

²⁰³⁵ FELICE E., 2013, *idem*. Cette région, grâce au développement économique qui a eu lieu depuis les années 1970, a été « rapprochée » des régions du centre-nord et considérée comme la « meno meridionale » (trad. moins méridionale) parmi celles du sud. La première région européenne à sortir du régime d'aide communautaire au titre de l'objectif 1 pour faire partie pour la période 2000-2006, de l'Objectif 2, visant la conversion économique et sociale.

²⁰³⁶ Paroles tirées d'une chanson en frioulan : « Il chant de filologjche furlane » (trad. en italien « Un saluto al Friuli »). L'expression en frioulan « salt, onest e lavoradôr » signifie en italien « saldo, onesto, lavoratore ».

<https://www.historymuseum.ca/cmcc/exhibitions/cultur/presenza/carenza/carenza23e.html>

²⁰³⁷ Données tirées d'une enquête commissionnée par Heineken et Birra Messina à l'Institut Doxa (2019) sur les vices et les vertus des Siciliens : « La Sicilia vista dai siciliani. Viaggio nella sicilitudine ».

²⁰³⁸ Crescenzo Cane (1930-2013) dans son essai « Sicilitude » de 1959 utilise pour la première fois ce terme qui signifie « condition de l'esprit des Siciliens ».

²⁰³⁹ Expression générée par l'écrivain Primo Levi (1919-1987) dans son ouvrage : *Abruzzo forte e gentile* (1983).

²⁰⁴⁰ FELICE E., 2013, *op.cit.*

crainte d'être accusé de favoritisme, il ne voulait pas non plus être identifié aux Italiens qui travaillaient dans cette usine du fait que la plupart d'entre eux étaient du Mezzogiorno.

Selon Milza, les émigrés du sud étaient perçus comme posant des problèmes « non seulement avec les Français de souche mais également avec les représentants des vagues plus anciennes de l'émigration transalpine »²⁰⁴¹. Maria confirme ces préjugés et ces tensions: « *sarebbero stati piuttosto quelli (quegli) Italiani che erano venuti prima che... non volevano far vedere che erano Italiani* » (trad. C'étaient plutôt les Italiens qui étaient venus avant qui... ne voulaient pas montrer qu'ils étaient Italiens)²⁰⁴².

- Pasquale, les Italiens en France : réseau peu solidaire et peu généreux

Les membres du Consulat d'Italie ou de la Mission Catholique sont présentés comme peu généreux, agissant sous couvert de bienveillance, mais ayant comme seule motivation les avantages financiers.

Quand Pasquale était trésorier de l'association « Circolo italiano »²⁰⁴³, il n'a reçu aucune aide : « *Quelli del Consolato non facevam(n)o niente, zero, ci ha dato manco cente cinquanta euro* » (trad. ceux du Consulat n'ont rien fait, zéro, ils ne nous ont même pas donné 150 Euros). En revanche, quand il a été élu en 1991 président²⁰⁴⁴ du CO.AS.IT., il avait pu obtenir du Consulat des subventions de l'Etat sur présentation d'« *un preventivo* » (trad. d'un devis).

Le manque de soutien financier pour le « Circolo italiano » était probablement dû au fait qu'il s'agissait d'une association « endogène » à la différence du CO.AS.IT qui était « exogène »²⁰⁴⁵. Rappelons que, pour obtenir un soutien du Ministère, les projets présentés devaient être « *ritenuti di particolare importanza per la comunità*²⁰⁴⁶ » (trad. jugés d'une importance particulière pour la communauté) qu'ils soient récréatifs, culturels ou sportifs. Or son association, comme il l'admet, offrait des activités qui s'éloignaient des objectifs attendus par le Ministère :

« *C'erano tutte le persone Siciliane, Calabresi, Abruzzese (...) abbiamo affittato una casa, dovevamo pagare tanto al mese... allora vendavamo la birra, le Coca, l'Orangina... Loro avevano preso un vizio... giocavano a carte lo poker con i soldi lu ramino 'na scopa 'nu tre-sette (...) per passare il tempo!* »

(trad. Il y avait de tout, des Siciliens, des Calabrais, des gens des Abruzzes (...) on avait loué une maison et il fallait payer beaucoup par mois... alors on vendait de la bière, du Coca, de l'Orangina... Ils avaient pris une mauvaise habitude... ils jouaient aux cartes au poker avec l'argent au rami, à *scopa*, à *tre-sette* (...) pour passer le temps !).

²⁰⁴¹ MILZA P., 2004, *Voyage en Ritalie*, Payot & Rivage, pp.104-106. Milza écrit à ce sujet : « Il arrive souvent que cette minorité (les Napolitains), parce qu'elle est plus typée (...) apparaissent aux Français comme une population pléthorique et envahissante ».

²⁰⁴² MILZA P., 2004, *ibidem*, p.74-75. Rappel : au début du XXe siècle, les Français dénommaient « Piémontais » tous les Italiens sans distinction, en provenance du Nord et ceux provenance de l'Italie centre-méridionale « Napolitains ».

²⁰⁴³ Pasquale a fait partie de cette association pendant dix, quinze ans.

²⁰⁴⁴ Voir ITALIANSNET, Associazioni italiane all'estero : site concernant toutes les associations italiennes à l'étranger, sur tous les continents. [http://www.italiansnet.it/associazione_6227_Co.As.It_Chambery_\(Savoie\)_Francia.html](http://www.italiansnet.it/associazione_6227_Co.As.It_Chambery_(Savoie)_Francia.html)

²⁰⁴⁵ Associations fondées par les institutions étatiques. Voir les Associations dans le Cadre contextuel.

²⁰⁴⁶ Legge 8 maggio 1985, n. 205, art. 2. Istituzione dei comitati degli italiani all'estero. Voir le Cadre contextuel

Il est parti du CO.AS.IT. car les activités développées en faveur de plus démunis n'avaient plus de sens et que les immigrés, assimilés, bénéficiaient des services sociaux de l'Etat français. Il ne lui restait alors que de « gérer la pénurie des aides sociales et (...) assurer les permanences dans le bureau de la rue de Jivre », comme l'expliquent François Forray et Angela Caprioglio²⁰⁴⁷. Son association survivra quelque temps mais il a dû renoncer faute de combattants : « *Ognuno si è morto, chi è malato* (Trad. certains sont morts, d'autres sont tombés malades)²⁰⁴⁸.

On assiste à Chambéry, comme le décrit par ailleurs Salvatore Palidda, « *ad una lenta ma ineluttabile dissoluzione*²⁰⁴⁹ » (trad. vers une lente mais inéluctable dissolution) des associations italiennes. Il est symptomatique de constater que les jeunes de la G2 et de la G3, à part quelques rares exceptions comme le fils du couple qui « *ha ripreso il posto di suo padre* » (trad. qui a repris la place de son père) au CO.AS.IT., ont déserté ces organisations.

4.1.5. Leurs représentations de la France et des Français

- Pasquale et Maria, la France : un sentiment de reconnaissance

Pasquale et Maria ont passé une cinquantaine d'années en Savoie et sont satisfaits de leur vie en France, même si les premiers temps ont été durs : « *abbiamo trovato bene qua, benissimo (...) non possiamo dire male di qua... è una città bellissima* » (trad. nous avons bien vécu ici, très bien (...) on ne peut rien dire de mal d'ici... c'est une très belle ville (Chambéry)).

De même Maria apprécie les conditions de vie et les opportunités d'emploi qui ont leur permis de travailler avec son mari. Mais elle n'a pas senti le besoin de demander la nationalité française :

« *Io non ho chiesto la nazionalità francese... nessuno ci ha detto : « oh ti devi fare per forza francese ! se eravamo costretti l'avremmo fatto »* (trad. je n'ai pas demandé la nationalité française... personne ne nous a jamais dit : « oh, tu es obligée de demander la nationalité ! »... si on était contraint on l'aurait fait)

Même si son cœur est resté en Italie, elle exprime toutefois un sentiment de reconnaissance vis-à-vis de la France qui l'a « *accolta, come una figlia... che mi ha dato molto* » (trad. accueillie comme une fille... qui lui a beaucoup donné).

- Pasquale, les Français : des sentiments ambivalents

Pasquale éprouve des sentiments ambivalents envers les Français. D'un côté, il affirme n'avoir jamais rencontré de difficultés dans ses relations avec eux : « *mi ha trattato bene qua !... per questo non ci ho avuto problemi...* (trad. ils m'ont bien traité ici... quant à cela, je n'ai pas eu de problèmes). Il les décrit, dans le cadre de l'emploi et de la sphère sociale, comme disponibles et solidaires : « *delle volte quando ci a(ve)vamo qualche cosa... loro erano sempre presenti... sono sempre stati disponibili !* » (trad. parfois, quand nous avons (besoin de) quelque chose... ils

²⁰⁴⁷ FORRAY F. & CAPRIOGLIO A., 2009, *op.cit.*, pp.271-272.

²⁰⁴⁸ Site officiel du CO.AS.IT. de Chambéry <https://coasit.wordpress.com/calendrier-des-evenements-a-venir/>
Jusqu'en 2011, l'association travaillait en collaboration avec le Consulat italien. Refusant de la laisser mourir, le comité s'engage à trouver des solutions alternatives à son financement telles que des manifestations culturelles, sportives ou récréatives. La dernière initiative remonte au 25 novembre 2017.

²⁰⁴⁹ PALIDDA S., 2008, *Mobilità umane, Introduzione alla sociologia delle migrazioni*, Raffaello Cortina, p.51.

étaient toujours présents... ils ont toujours été disponibles!). Pasquale est particulièrement reconnaissant envers ses deux chefs d'entreprises, M. P. et M. B., le premier pour lui avoir fourni un contrat de travail et un logement, le deuxième pour lui avoir donné la possibilité de suivre des cours pour apprendre le français.

De l'autre, s'il n'a jamais subi de véritables actes de discrimination, il a toutefois la conviction que « *la Francia non ci può vedere a noi Italiani... ci stanno sempre a criticare !* » (trad. la France ne peut pas voir les Italiens... ils nous critiquent toujours!). Des critiques qui traduisent des préjugés culturels: « *ci prendono in giro (...) che parliamo con le mani, che vogliamo essere sempre ragione noi!* » (trad. on se moque de nous (...) car nous parlons avec nos mains parce que nous voulons toujours avoir raison!) ou comme le mentionne sa femme « *ci dicevano: « vai a mangiare i maccheroni ! »* » (trad. on nous disait: « va manger tes macaronis!»).

- **Maria, les Français : la mise en conformité nécessaire**

Maria décrit les Français comme disponibles : « *ci hanno accolti come i signori* » (trad. ils nous ont accueillis comme des seigneurs !), solidaires « *mi aiutavano ad imparare il francese* » (ils m'ont aidée à apprendre le français). Ses collègues français l'ont encouragée à supprimer les signes du deuil qu'elle portait encore, trois ans après la mort de ses parents :

« *quando sono venuta qua ci avevo il foulard in testa, ero tutta vestita di nero e quando sono entrata in fabbrica mi hanno detto : « Anna a partire da oggi, tu, il foulard lo devi togliere e tutto il resto ! »* ».

(trad. quand je suis venu ici, j'avais un foulard sur la tête, j'étais vêtue de noir et quand je suis entrée à l'usine on m'a dit: « Anna, à partir d'aujourd'hui, tu dois enlever le foulard et tout le reste ! »).

Elle a obtempéré afin de se conformer aux attentes locales qui sont toutefois contraires à ses pratiques et valeurs : « *mi sentivo un po' a disagio... mais purtroppo, quando ti devi aggiustare come il paese...* » (trad. je me sentais un peu mal à l'aise... mais malheureusement, quand il faut s'adapter au pays...). Dans les années 50, la tradition dans les villages du sud prévoyait en effet, pour des deuils importants (perte des parents, d'un enfant, d'un mari etc.), que les femmes portent des vêtements noirs durant un certain temps comme signe extériorisé du chagrin ; pour celles âgées, le deuil pouvait durer le restant de leur vie. Tandis que, dans les contextes urbains, on assiste depuis la seconde guerre mondiale à une « déritualisation croissante entraînant la disparition des pratiques traditionnelles liées à la mort (...) et l'intériorisation du chagrin »²⁰⁵⁰. Ces traditions se perdront également à partir des années 60 dans les pays du sud.

- **Pasquale et Maria, les Français : de la main d'œuvre italienne utile et maltraitée**

Pasquale nous fait remarquer que si les Français ont accueilli les Italiens de bon gré dans l'après-guerre, c'était aussi dans l'intérêt économique du pays en quête de main d'œuvre bon marché : « *obbligati che ci volevano bene, dovevamo fare il nostro lavoro... che non lavoravo un po' svelto ti mettevano subito a 'na porte* » (trad. obligé qu'ils nous appréciaient... mais si je ne travaillais pas rapidement, ils te mettaient immédiatement à la porte).

²⁰⁵⁰ URBAIN J.-D. & GORER G., « *Ni pleurs, ni couronnes, précédé de Pornographie de la mort.* » dans *L'Homme*, 1996, Tome 36, n°138, pp. 156-159.

Maria, pour sa part, perçoit les Français comme « jaloux au travail », un ressentiment récurrent qui remonte aux premières entrées d'Italiens en France. Milza rappelle que les Italiens en France ont été victimes, depuis plus d'un siècle, d'actes xénophobes, parfois très violents²⁰⁵¹, en raison de « la rivalité économique et l'animosité politique²⁰⁵² ». Ces comportements s'estomperont²⁰⁵³, vers la moitié des années 1950²⁰⁵⁴, grâce à la reconnaissance de l'« appartenance au tronc commun de la latinité »²⁰⁵⁵.

- Pasquale, les Français : plus respectueux de la loi que les Italiens

Pasquale considère les politiciens français comme plus sérieux que les Italiens, qui respectent les règles et pointent des différences substantielles entre les administrations. Il dépeint les fonctionnaires français plus disponibles, plus aimables, faisant de leur mieux pour rendre service aux citoyens, parvenant même à concilier obligations professionnelles et moments de détente :

« *Ci hai bisogno di cose, vai, ti fanno subito le carte (...) t'accogliono con una grande educazione e tutto (...) qui ci hanno dieci minuti... a fumarsi sta sigaretta, a prendersi il caffè, non a tutte le ore!* »

(trad. quand tu as besoin de quelque chose tu vas on te fait tout de suite les papiers (...) on t'accueille avec une bonne éducation et tout (...) ici ils ont dix minutes... pour fumer des cigarettes, prendre un café, pas à toutes les heures!)

Il fait remarquer en outre que les codes comportementaux sur le lieu du travail en France sont beaucoup plus stricts qu'en Italie. Quand il travaillait chez P. « potevamo andare una volta a fare pipi... non puoi andare la seconda volta! » (trad. nous pouvions aller faire pipi une fois... tu ne pouvais pas y aller une deuxième fois!). Si la bonne conduite des employés est liée à la conscience personnelle, cela ne suffit pas : le comportement éthique des agents publics doit être régi par des règles et des sanctions²⁰⁵⁶ tandis qu'en Italie il existe un simple Code de déontologie qui n'est passible d'aucune sanction²⁰⁵⁷.

4.1.6. Leurs perceptions de leurs modes d'intégration et d'identification

- Pasquale : liens forts avec le village vs liens faibles avec la parentèle

Bien que Pasquale reconnaisse les défauts de son pays d'origine, les liens avec son village sont restés très forts. Son cœur est « *all'Italia* » (en Italie) « *perché siamo italiani non siamo francesi* »

²⁰⁵¹ NOIRIEL G., 2010, *Le massacre des Italiens : Aigues-Mortes, 17 août 1893*, Fayard, p. 5. D'après l'auteur, une « jalousie » qui évoque le plus grand pogrom de toute l'histoire contemporaine française, celui d'Aigues-Mortes (1893), lorsque des immigrants italiens ont été massacrés par des Français, accusés de voler leur travail dans les salins en acceptant des tâches pénibles et des conditions salariales peu rémunérées qui cassaient le marché de l'emploi.

²⁰⁵² MILZA P., 2004, *Voyage en Ritalie*, Payot & Rivage, p.115. Ils sont accusés d'avoir exercé une concurrence déloyale sur le marché du travail et de provenir d'un pays qui a été l'allié de l'Allemagne nazie.

²⁰⁵³ MILZA P., 2004, *op.cit.*, p.387. Il s'agit des Italiens du nord de l'Italie : Piémontais, Lombards, Emiliens ou Toscans.

²⁰⁵⁴ GIRARD A. & STCETZEL J., Français et immigrants 1. L'attitude française, l'adaptation des Italiens et des Polonais, Paris, *Cahiers de l'INED*, n.19-20, 1953-54.

²⁰⁵⁵ MILZA P., *idem*, p. 385.

²⁰⁵⁶ Loi 13 juillet 1983 complétée par le Code pénal

²⁰⁵⁷ H. PAULIAT, 2005, *L'emploi public en Europe : une ambition pour demain* (8ème colloque EUROPA, Limoges, novembre 2004), Presses Univ. Limoges, p. 276.

(trad. parce que nous sommes italiens, nous ne sommes pas français). Mais cet attachement au village et sa maison prime sur les liens affectifs. Ce n'est plus la famille qui l'attire aujourd'hui : « *quattro figli... tutti morti!* » (Trad. quatre enfants... tous morts), ni ses amis d'enfance, tous morts. Pasquale se rend au village une fois par an et les seuls contacts qu'il entretient sont avec ses neveux avec lesquels il a des liens espacés : « *c'è uno che mi telefona ogni quindici giorni* » (trad. il y en a un qui m'appelle tous les quinze jours), il y a sa nièce qui fait des petits travaux d'entretien « *mandiamo solo i soldi ma non sappiamo niente (...) lei paga tutto, ma è meglio quando ci stiamo noi personalmente* ». (trad. on envoie de l'argent mais on ne sait rien (...) elle paie tout mais c'est mieux quand on est là personnellement). Quant aux « *parenti* (ci telefoniamo) *un po' a lungo* » (trad. quant aux parents (on s'appelle) très peu). En fait c'est l'esprit du lieu qui retient Pasquale.

- Pasquale et Maria : la « casa » aussi mythique que le retour au village

Les liens de Pasquale au village sont également symbolisés par la *casa*. La maison, si elle représente le lieu où se ressourcer, elle est aussi indispensable pour contrer les rumeurs véhiculées sur sa misère. La manière dont il l'a rénovée « *ho speso tanti soldi (...) la casa adesso ... è uno spettacolo* » (trad. j'ai dépensé beaucoup d'argent (...) la maison maintenant... est un spectacle !), est révélatrice du besoin de rendre visible sa réussite mais aussi de donner du sens à son exil. Pour Frida Calderon Bony, la maison est comme un miroir, un objet pour « se voir » mais aussi pour « être vu »²⁰⁵⁸. Mais Pasquale n'en profitera pas longtemps en raison de son état de santé : « *non so che cosa può arrivare l'anno prossimo, non è che sto tanto bene perché adesso quando faccio la dialisi, son morto... stanco* » (trad. je ne sais pas ce qui peut arriver l'année prochaine, je ne vais pas si bien que ça parce que maintenant quand je fais de la dialyse, je suis mort... je suis fatigué). De plus, il ne fait pas confiance au système de santé italien, méfiance partagée par tous les immigrés.

Quant à sa femme, elle répond catégoriquement « *no, no ! lo sto qua e qua voglio rimanere!* » (trad. non, non ! Je vis ici et c'est ici que je veux rester !). Les raisons qu'elle évoque sont que « *i figli sono sposati qua, ci abbiamo i nipoti... ci hanno bisogno dei nonni* » (trad. et puis les enfants sont mariés ici, nous avons des petits-enfants... qui ont besoin des grands-parents). Elle vit en Savoie depuis l'âge de dix-huit ans, s'est rendue rarement dans son village d'origine et les seuls voyages effectués en Italie se sont limités aux vacances passées dans celui de son mari.

Si d'un côté elle n'a pas de problème dans son rapport à Pratola ni à ses habitants, c'est toutefois un lieu qui ne lui appartient pas. L'idée d'un retour définitif est hors de question : « *prima di ogni cosa non è il mio paese e sei mal vista perché sei forestiera da una parte... forestiera da n'altra* » (trad. tout d'abord ce n'est pas mon village et on est mal vu parce que tu es étrangère d'un côté... étrangère de l'autre). Maria a vécu toute sa vie le sentiment de n'être jamais à sa place, autant dans son pays que dans le pays d'immigration. Vivant déjà une « double absence » entre ici et là-bas, dont parle Sayad²⁰⁵⁹, elle craint de subir une exclusion de plus, une « triple absence », en s'installant à Pratola.

²⁰⁵⁸ CALDERÓN BONY F., « L'espace d'habitation comme miroir identitaire. Le cas des migrants de Patamban (Michoacán, Mexique) aux États-Unis » dans *Cahiers des Amériques latines*, n.59, 2008, pp. 57-78.

²⁰⁵⁹ SAYAD A., 1999, *La double absence. Des illusions de l'immigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil.

- Pasquale et Maria, la vie sociale en France : une préférence pour les réseaux italiens

Nos témoins avaient un réseau social développé : ils ont entretenu de bonnes relations avec leurs collègues de travail, autant français qu'italiens, et ils ont tous deux fréquenté les associations italiennes pendant environ dix-quinze ans (Circolo italiano, COASIT) et la Mission catholique. Pasquale, avant et après son mariage, allait à la messe et participait à « *tutte le feste ci andavamo...* » (trad. à toutes les soirées), surtout quand ses enfants étaient petits, qui ont fait leur première Communion et leur Confirmation. Si le couple participe de moins en moins, c'est parce que Pasquale, malade, ne peut plus sortir mais aussi parce qu'à la Mission « *le feste adesso... non fanno più niente* » (trad. plus de fêtes maintenant... ils ne font plus rien !). Mais leurs préjugés envers leurs compatriotes du nord ou de l'extrême sud ont fini par entacher leurs liens au sein de ce cercle social.

Concernant leurs relations avec des Français en dehors du contexte du travail, Pasquale répond : « *sì sì sì per questo sì no per questo non ci ho avuto problemi* » (trad. oui, oui oui, pour cela oui non pour cela je n'ai eu aucun problème). Maria, pour sa part, affirme que « *sto molto a contatto con i francesi io* » (trad. je suis très souvent en contact avec les Français) pour ajouter un peu plus tard : « *no, no, sono rimasta...* (italiana) » (trad. non non je suis restée... (italienne)). En fait, aucun des deux n'a jamais eu de contact personnel avec des Français en dehors du travail et cet extrait confirme notre hypothèse : « *anche se non andavamo a mangiare da loro ma ci vedevamo in fabbrica o se facevamo qualche riunione* » (trad. même si on n'allait pas manger chez eux on se voyait à l'usine ou quand on avait des réunions).

Maria reconnaît que, pour être acceptée en tant qu'étrangère, elle devait s'adapter à la situation :
quando ero a contatto con i francesi facevo la parte, mi comportavo come loro e poi a casa era differente la cultura nostra... »
(trad. quand j'étais en contact avec les français je jouais le rôle, je me comportais comme eux et puis à la maison notre culture était différente).

Le couple a développé des stratégies de conformité aux comportements attendus dans la sphère publique française mais ce sont les pratiques italiennes qui prédominent dans la sphère privée.

- Pasquale et Maria : une intégration partielle dans le pays d'immigration

Pasquale et Maria éprouvent davantage un sentiment de loyauté envers le pays d'immigration qui leur a permis d'améliorer leurs conditions de vie qu'un véritable sentiment d'appartenance. Après tant d'années sur le sol savoyard, leur rapport à la France reste fonctionnel en regard de leurs besoins qui visent l'essentiel : le travail, le bien-être de leurs enfants et de leurs petits-enfants, et depuis quelques années, les soins médicaux. Un indice qui révèle ce rapport fonctionnel est le choix d'habiter au centre-ville avec « *la farmacia vicino, l'ospedale vicino, il dottore vicino, il pane vicino, c'avevamo tutto qua!* » (trad. la pharmacie à proximité, l'hôpital à proximité, le médecin à proximité, le pain à proximité, nous avons tout ici). Au-delà de cet espace clos, leur investissement et leur enracinement sont faibles.

Nous constatons un manque d'intérêt pour la vie sociale et politique de Chambéry. Ils admettent n'avoir jamais fait partie d'une association française ni n'ont assisté à aucune manifestation culturelle « *no, no, no! niente!* ». Ils se tiennent au courant des actualités : lui, « *compro sempre la Gazzetta dello sport* » (trad. j'achète toujours La Gazzetta dello sport), elle, « *continuiamo*

ancora a guardare la televisione Italiana » (trad. nous continuons toujours (à regarder la télévision italienne)).

Selon Alain Girard et Jean Stoetzel, c'est une attitude assez répandue au sein de la G1, qui, bien qu'intégrée dans la société française, reste indifférente à tout ce qui l'entoure, « loin de se mêler de politique, sa participation sociale est faible »²⁰⁶⁰ et « le cœur ne participe pas aux cérémonies françaises »²⁰⁶¹. On peut parler ici d'une intégration segmentaire.

4.1.7. Leurs perceptions de leurs stratégies de transmission de la « langue et culture italiennes » auprès de leurs descendants

- Pasquale et Maria, transmission linguistique : des stratégies involontaires et implicites

A la question posée sur la transmission de leurs langues auprès de leurs enfants, Pasquale répond d'emblée : « *questo sì* » (trad. ça oui !) mais ajoute qu'il ne leur a jamais enseigné l'italien : « *sono tutto loro che si hanno sbrogliati... tutto solo!... noi non abbiamo fatto nulla!* » (trad. ce sont eux qui se sont débrouillés... tous seuls !... nous, on n'a rien fait!). Maria confirme de son côté : leurs enfants « *hanno appreso a scuola come adesso i miei nipoti* » (trad. ont appris (l'italien) à l'école comme pour mes petits-enfants aujourd'hui). Nos deux témoins ne sont pas conscients du rôle joué par la transmission implicite de leurs *dialetti* ou même de leur italien « bricolé », qui s'est faite par imprégnation quotidienne à la maison. Cette conviction est sans doute due au fait que, pour cette génération qui n'a pas bénéficié de l'école longtemps, seul ce canal officiel peut transmettre du savoir.

- Pasquale et Maria, transmission culturelle : transmission implicite des valeurs familiales

Nous avons identifié divers héritages : la transmission du réseau social, notamment le goût pour l'implication associative (le fils a pris le relais de son père dans sa fonction de Président à la CO.AS.IT.) ; celle du sens de la famille qui doit porter la marque de la stabilité et de la solidité conjugale, « *abbiamo fatto adesso cinquanta e uno anni di matrimonio* » (trad. nous venons de fêter nos 51 ans de mariage)²⁰⁶² ; celle du respect des parents et des personnes âgées : « *andavamo ogni due anni per far vedere i bambini ai miei suoceri* » (trad. nous allions tous les deux ans pour montrer les enfants à mes beaux-parents) ; celle de la loyauté envers le pays d'origine que son fils a reprise à son compte en faisant « *il militare a Chieti perché ci avevano chiesto dove voleva fare il militare il consolato e lui ha scelto l'Italia* » (trad. son service militaire à Chieti car le consulat d'Italie lui avait demandé où il voulait le faire et il a choisi l'Italie) ; celle du sens du devoir et de la capacité à assumer ses engagements, quand Maria évoque l'expérience de son fils à Chieti : « *è stata dura (un anno a Chieti) perché non eravamo sul posto, lavoravamo non*

²⁰⁶⁰ GIRARD A. & STCETZEL J., 1953, « Problèmes psychologiques de l'immigration en France » dans *Population*, 8^e année, n°1, pp. 73-78.

²⁰⁶¹ MILZA P., 2004, *Voyage en Ritalie*, Payot & Rivage, p. 572 cite GIRARD A. & STCETZEL J., 1953, « Français et immigrés. 1. L'attitude française, l'adaptation des Italiens et des Polonais » dans *Cahiers de l'INED-PUF*, pp.88-89.

²⁰⁶² Cette valeur est en écho avec la Constitution italienne (1948) (art. 29) qui tend à garantir comme principe national « l'unità della famiglia » (trad. l'unité de la famille). Il semblerait que le mariage soit une institution plus solide et durable dans les régions du sud que dans celles du nord.

si poteva andare!» (trad. ça a été dur (une année à Chieti) parce que nous n'étions pas sur place, nous devons travailler et nous ne pouvions pas y aller !).

- **Pasquale et Maria, transmission culturelle : transmission explicite des rituels culinaires**

Pasquale pense avoir transmis les valeurs fondamentales, comme « *la cucina, la pulizia tutto* » (trad. la cuisine, la propreté tout) et, en même temps, la compréhension des rôles dans la famille car, pour lui, la cuisine et l'entretien de la maison sont des tâches revenant *de facto* à la femme²⁰⁶³. Maria fait observer qu'elle est restée la même, soit italienne, et ses enfants « *hanno preso tutto* » (trad. ont tout pris d'elle) comme le sens des retrouvailles familiales accompagnées d'un repas avec des spécialités italiennes : « *cucino italiano faccio la pasta io di (in) casa, gli gnocchi, faccio tutto...* » (trad. je cuisine italien, je fais des pâtes maison, des gnocchis, je fais tout...). Son héritage se voit à travers le plaisir que prennent enfants et petits-enfants à manger ses spécialités : « *ai miei figli piace tutto, ci ho i nipoti che mangiano tutto quando vengono qua!* » (trad. mes enfants aiment tout, mes petits-enfants mangent tout quand ils viennent ici !).

Les pratiques et valeurs transmises par la G1, volontairement ou involontairement, sont celles qui ont été inculquées dans le cadre d'une structure rurale. Le rituel des retrouvailles autour d'un repas typiquement italien joue un rôle central de réassurance et de consolidation des liens familiaux, et plus largement sociaux, entre les générations.

4.2. Le 2^{ème} couple de la G1 à Chambéry : Pietro et Rosa

- **Les langues de l'entretien :**

Si Pietro et Rosa ont abordé leur récit de vie en français²⁰⁶⁴, c'est peut-être parce que l'entretien se déroulait dans un environnement francophone. Cependant, dès que l'occasion s'est présentée pour changer de langue, ils la saisissent immédiatement et continueront en italien jusqu'à la fin de l'entretien. Le « switch » survient quand tous deux décrivent leur scolarité en utilisant les termes en italien pour définir les niveaux. Ce passage d'une langue à l'autre s'est fait « naturellement ».

4.2.1. Leurs profils et parcours

- **Pietro et Rosa : issus de contextes ruraux d'une extrême pauvreté**

Pietro (1939/40) et Rosa (1942) proviennent tous deux de la Basilicata²⁰⁶⁵, une région de l'extrême

²⁰⁶³ VASSALLO N. ET GARAVASO P., *Filosofia delle donne*, Giuseppe Laterza & Figli Spa. Dans le cadre de la culture occidentale d'après-guerre, du moins avant la révolution culturelle de 1968, la femme « idéale » d'une famille paysanne ou ouvrière devait « pulire casa, cucinare (...) contribuire economicamente alla famiglia » (trad. nettoyer la maison, cuisiner (...) contribuer économiquement à la famille) et, pour faire face à ces obligations, elle devait être « forte fisicamente » (trad. forte physiquement).

²⁰⁶⁴ Selon notre estimation, Pietro a employé 2,7% de français contre 97,3% d'italien et Mme Rosa 3,5% contre 96,5%.

²⁰⁶⁵ La Basilicata compte deux *Province* : Potenza (1806) qui est aussi le chef-lieu de la région et Matera (1927).

sud de l'Italie²⁰⁶⁶, qui, avec le Molise, est une des plus petites régions du Mezzogiorno continental. Ils sont de la Provincia de Potenza : Pietro du village de Pietragalla²⁰⁶⁷ et Rosa d'un district voisin de cette commune²⁰⁶⁸. Le village est situé dans la partie centre-nord de la Provincia, « arroccata su montagna fino a ieri irraggiungibili »²⁰⁶⁹ (trad. perchée sur des montagnes jusqu'à hier inaccessibles) et entourée de bois et de forêts denses. Pietragalla comptait, en 1961, date de départ de nos deux témoins 5.348 habitants²⁰⁷⁰. Une région, jusqu'aux années 1950, méconnue et peu fréquentée en raison d'événements historiques, comme le « brigantaggio²⁰⁷¹ » (trad. banditisme) et de facteurs économiques (l'extrême pauvreté et le retard²⁰⁷²). D'après l'enquête parlementaire, menée au niveau national, en 1952-53, portant sur la pauvreté en Italie, la Basilicata se plaçait en avant-dernière position avec 33,2%, suivie par la Calabre (37,7%)²⁰⁷³. Cet extrait, tiré de l'ouvrage de Carlo Levi²⁰⁷⁴, *Cristo si è fermato ad Eboli* (1945)²⁰⁷⁵, nous permet de saisir l'ampleur de la misère de cette région dans l'immédiat après-guerre :

« Le case dei contadini sono tutte uguali (...) fatte di una sola stanza che serve da cucina, da

²⁰⁶⁶ Touring Club Italiano, Basilicata-Calabria, Touring Editore 1980, (4ème Ed.),p.13. « Della superficie territoriale l'8% è pianeggiante, il 45% è collinare e il 47% è montuoso ». (trad. de la superficie totale 8% du territoire est plat, 45% est vallonné et 47% montagneux).

²⁰⁶⁷ Site officiel de la Commune de Pietragalla (PZ) <http://www.comune.pietragalla.pz.it/Home/Il-comune-in-breve> Pietragalla est un village situé sur un court plateau en terrasses à 839 mètres d'altitude et s'étend sur une superficie de 65,67 kms. Il est situé à 24 km de Potenza.

²⁰⁶⁸ http://www.italiapedia.it/comune-di-pietragalla_Descrizione-076-060. Rosa se considère une habitante de Pietragalla, bien que ses propos, « mia mamma era (...) di Pietragalla, mia nonna pure, dipendevamo molto da questo paese, parliamo lo stesso dialetto (...) ci avevamo una casa là » (trad. Ma maman était (...) de Pietragalla, ma grand-mère aussi, nous dépendions beaucoup de ce village, nous parlons le même *dialetto* (...), nous avons même une maison là-bas), nous font supposer qu'elle habitait l'un des districts voisins.

²⁰⁶⁹ Archivio storico per la Calabria e la Lucania, Volumi 42-43, 1975, p.224.

²⁰⁷⁰ Dati ISTAT, elaborazione TUTTITALIA.IT. *Censimento popolazione Pietragalla 1861-2011*. <https://www.tuttitalia.it/basilicata/25-pietragalla/statistiche/censimenti-popolazione/> (Pietro, 1959 et Rosa, 1963)

²⁰⁷¹ VIALLET J.-P., « Réactions et brigandage dans le Mezzogiorno péninsulaire (1860-1869) », dans *Recherches régionales Côte d'Azur et contrées limitrophes*, XXIIIe année, 1982, Tome IV, p. 291. PORTALE LUCANO:« Il fenomeno brigantaggio in Basilicata. Pietragalla 16 et 17 novembre 1861 » dans *Storia, Altobradano*, 2020. « Généralement les historiens admettent que la réaction (...) paysanne qui eut lieu en avril 1861 dans le Melfese (en Basilicate) marqua la naissance du « grand brigandage » post-unitaire. (...) Les évènements de Pietragalla, du 16 et 17 novembre 1861, en marqu(è)rent la fin. Une plaque sur la façade du Palais des Doges évoque cette page indélébile de l'histoire : (trad. « des citoyens audacieux (...) se sont opposés (...) aux gigantesques hordes du Général Borjes qui (...), défaits (...), s'enfuirent (...), perdant à jamais la hardiesse écrasante d'avoir dévasté les terres lucaniennes avec leurs massacres et leurs violences »).

²⁰⁷² FONTANA F.,2002, « Dall'occupazione alla riforma fondiaria » dans *La Riforma fondiaria a Tricarico (MT) nell'azienda Turati di Calle*, Consiglio regionale della Basilicata, 50-61, p.50.

²⁰⁷³ Atti della Commissione Parlamentare di inchiesta sulla miseria in Italia, Relazione, Vol. XIV, Roma, 1954, p.VII et Lucania, documentario storico: Grassano (MT),1953.

²⁰⁷⁴ Carlo LEVI (1902-1975), écrivain piémontais antifasciste, dans son roman autobiographique *Cristo si è fermato a Eboli* (1945) écrit en Basilicate (3.10.1935-20.05.1936), a dénoncé la misère de cette région attirant ainsi l'attention des politiciens qui réagiront avec des mesures drastiques. Les *Sassi* (habitats rupestres creusés dans la roche et habités depuis la préhistoire), avaient été tous quasiment évacués (Loi sur l'évacuation des *Sassi*, 1952).

²⁰⁷⁵ LEVI C., 1945, *Cristo si è fermato a Eboli*, note introductive d'Italo Calvino. L'écrivain (1923-1985) fait observer que le titre n'est qu'une représentation de la culture lucanienne. « La condizione dei contadini lucani è definibile come anteriore alla storia di Cristo (...) il limite tra due epoche, quella umana e quella preumana. (Trad. La condition des paysans lucaniens peut être définie comme antérieure à l'histoire du Christ (...) la limite entre deux époques, humaine et pré-humaine.)

camera da letto e quasi sempre da stalla per le piccole bestie²⁰⁷⁶ (...). Sul pavimento erano sdraiati i cani, le pecore, le capre, i maiali. (...) (in queste abitazioni) dormono tutti insieme, uomini, donne, bambini, bestie²⁰⁷⁷».

(trad. Les maisons des paysans sont toutes pareilles (...) constituées d'une seule pièce qui sert de cuisine, de chambre et presque toujours d'écurie pour les petites bêtes (...). Des chiens, des moutons, des chèvres et des porcs gisaient sur le sol. (...) ils dorment tous ensemble, hommes, femmes, enfants, animaux ».

Ces conditions perdurent depuis l'Unité de l'Italie (1860)²⁰⁷⁸. La ville de Matera avait été dépeinte par Palmiro Togliatti²⁰⁷⁹, lors d'une visite en 1948, comme la « Vergogna nazionale » (trad. la Honte nationale). La région connaîtra un développement touristique fin des années 1980 et deviendra l'une des régions les plus attrayantes du Mezzogiorno²⁰⁸⁰. En 1993, les *Sassi* de Matera sont déclarés site du patrimoine mondial de l'UNESCO et, en 2019, la ville a été désignée capitale européenne de la culture.

Deux périodes marquent la mémoire des Lucaniens que l'on retrouve dans le récit de Rosa : la première remonte à son enfance jusqu'en 1955 (de 8 à 13 ans), précédant la Réforme agraire²⁰⁸¹, la deuxième depuis 1955, correspondant à l'achat de « *quei terreni* » (trad. ces terres), après l'application de la Réforme (1950) jusqu'à son départ, en 1963.

- Avant la Réforme : une région sous l'emprise d'un système féodal

Parmi les facteurs, pouvant expliquer le retard de la région, on invoque la morphologie du terroir lucanien, 70% des communes de la région se caractérisant par un sol fragile (glissement de terrain, calanques instables, coulées de débris etc.), mais aussi le fait que la plus grande partie de son territoire cultivable (50%), du moins jusqu'à la Réforme agraire²⁰⁸² (1950), était entre les mains de grands propriétaires terriens²⁰⁸³. Ces derniers habitaient en ville ou à l'étranger²⁰⁸⁴ et géraient

²⁰⁷⁶ LEVI C., 1945, *Cristo si è fermato ad Eboli*, (trad. Le Christ s'est arrêté à Eboli), Einaudi, pp.106-107.

²⁰⁷⁷ LEVI C., 1945, *idem*, p.82.

²⁰⁷⁸ ANZIMONTI E., 1908, *Inchiesta parlamentare sulle condizioni dei contadini nel mezzogiorno*: Basilicata. Roma, p. 12.

²⁰⁷⁹ Palmiro Togliatti (1893-1964) a été leader et secrétaire général du Parti communiste italien de 1927 à sa mort.

²⁰⁸⁰ En 1986 (Loi n. 771/86) les *Materani* (trad. les habitants de Matera) seront réadmis dans leurs anciens quartiers (les *Sassi*) et depuis, la ville ainsi que la région deviendront un pôle touristique important, connu et fréquenté. Plusieurs metteurs en scène nationaux et internationaux choisiront cette ville pour tourner leurs films.

²⁰⁸¹ Voir le Cadre contextuel. Nous nous référons ici à la *Legge 21 ottobre 1950, n. 841 (Legge Stralcio)*. Norme per l'espropriazione, bonifica, trasformazione ed assegnazione dei terreni ai contadini. (trad. Lois d'expropriation, de remise en état, de transformation et d'attribution des terres aux agriculteurs).

²⁰⁸² Voir le Cadre contextuel.

²⁰⁸³ SANTARSIERO M.-L., 2013, *La Basilicata nel mosaico regionale - La geografia politico-amministrativa del territorio lucano in una dinamica di lungo periodo*, I Quaderni (Documentazione regionale), p.40. La propriété foncière en Basilicate se caractérisait par la présence de deux systèmes opposés : d'une part, un grand nombre de petites unités foncières (moins de 5 hectares) et de l'autre, un petit nombre (186) de propriétés très étendues (plus de 500 hectares) sur plus de la moitié de la zone étudiée. (Sources : INEA (Institut national d'économie agricole) 1947.

²⁰⁸⁴ MARCIANI G. E. , 1966, *L'esperienza di riforma agraria in Italia*, Svimez ,Centro per gli studi di sviluppo economico, Collana Giuffrè Edizione, pp.11-12. N'étant pas sollicité « all'investimento di capitali, potendo realizzare, attraverso elevati canoni di affitto, delle rendite soddisfacenti » ((trad. à l'investissement de capitaux, pouvant réaliser des rentes satisfaisantes tout simplement grâce à des loyers élevés).

leurs « fiefs » selon un régime féodal « con contratti agrari di mezzadria »²⁰⁸⁵ (trad. avec des contrats de métayage), obsolètes et injustes ; un système qui sera maintenu jusqu'aux années 1960²⁰⁸⁶. La partie restante était constituée de très modestes parcelles qui, « dato il ridottissimo volume di reddito (...) non esistevano margini di risparmio da destinare ad investimento »²⁰⁸⁷ (trad. compte tenu du très faible volume de revenu (...) n'existaient pas de marges pour réinvestir), et où le travail de la terre ne permettait « neppure livelli minimi di sussistenza »²⁰⁸⁸ (trad. pas même des niveaux minimaux de subsistance).

Le système dominant dans le sud, selon Bruna Lecce, est « una famiglia di nullatenenti »²⁰⁸⁹ (trad. une famille ne possédant rien). Ses parents, des « contadini » (trad. paysans), louaient une « casa vecchia » (trad. vieille maison), probablement un taudis. Rosa décrit : « On avait de tout, on travaillait la terre, on faisait le blé, on faisait le maïs, on avait un peu de vigne, on vivait de ça (...) on avait un cheval, une jument, on avait des chèvres, des poules, des lapins... »²⁰⁹⁰. Mais le prix à payer était très élevé car la famille ne possédait pas la terre. Ses parents faisaient partie des « quarante-cinq familles » qui travaillaient pour « Branca (...) un grande proprietario di terra che viveva in America (...) quanto vedevate con gli occhi erano tutti di Branca, era impossibile che lui poteva essere così ricco » (trad. Branca (...), un grand propriétaire terrien qui vivait en Amérique (...) tout ce qu'on voyait avec nos yeux appartenait à Branca, il était impossible qu'il puisse être aussi riche !).

Les contrats de métayage étaient inéquitables car les paysans devaient remettre annuellement une quantité fixe de produits naturels. Rosa témoigne :

« al padrone²⁰⁹¹ all'anno duecentocinquanta quattro uova (...) più un pezzo del maiale (...) e più non so quanti polli (...) e se non lo facevamo? (...) Maltrattava sulle parole... perché lui aveva un'istruzione... » (trad. au propriétaire 250 œufs par an (...) plus un morceau de cochon (...) et je ne sais pas combien de poulets (...) et si on ne le faisait pas? (...) il nous maltraitait avec les mots... parce qu'il était instruit).

Ces intimidations et ces abus étaient tributaires, comme le souligne Fulvio De Giorgi, « di mentalità di potere autoritario e di correlativi costumi sociali di « ubbidienza feudale » » (trad. de

²⁰⁸⁵ MENICHINI S., CARAVAGGI L., 2006, *Paesaggi che cambiano – Linee guida per la progettazione integrata del paesaggio della Basilicata*, Roma, Officina Edizioni, dans GIAMBERSIO V., MENCHISE C., «La trasformazione del paesaggio agrario in Basilicata nel XX secolo » dans P. FUCCELLA - A. LABELLA - E. M. LAVORÀNO, 2010, *Note di storia sul paesaggio agrario della Basilicata tra XIX e XXI secolo*, Ed. Calice, p.117.

²⁰⁸⁶ MENICHINI S., CARAVAGGI L., 2006, idem. Nous rappelons que la stipulation de nouveaux contrats de métayage sera interdite depuis 1964 (Loi du 15 septembre n.756).

²⁰⁸⁷ MARCIANI G. E. , 1966, *op.cit.*, pp.11-12.

²⁰⁸⁸ MARCIANI G. E. , 1966, *idem*, p.16.

²⁰⁸⁹ DI LECCE B., 2008-2009, « La famiglia italiana durante il conflitto » dans « *Inter arma caritas* » *l'ufficio informazioni vaticano per i prigionieri di guerra (1939-1947). L'impegno di Pio XII per i prigionieri lucani della seconda guerra mondiale*, Consiglio regionale Basilicata, pp.45-46

²⁰⁹⁰ FONTANA F., 2002, *op.cit.*, p.53. Nous rappelons ici que la Provincia de Potenza se caractérisait par un territoire riche en bois mais faiblement cultivé, exception faite celle du blé.

²⁰⁹¹ Mme Rosa se réfère ici au Directeur de l'exploitation et non pas au propriétaire de la *latifundia*, M. Branca.

l'enracinement (séculaire) d'une mentalité de pouvoir autoritaire et de coutumes sociales équivalentes à l'« obéissance féodale »).²⁰⁹²

A l'opposé, la famille de Pietro n'a pas été assujettie à des propriétaires fonciers, puisque « *i terreni (...) erano della famiglia, (...) e la casa pure (...) non pagavamo affitto a nessuna parte.* » (trad. Les terres (...) appartenait à la famille, (...) et la maison aussi (...) on ne payait aucun loyer nulle part).

- **Pietro et Rosa : rudesse du contexte, rudesse des tâches**

Pietro provient d'un milieu familial pauvre et démuné : « *ils (les parents) faisaient la campagne, ils travaillaient dans les champs, c'étaient des pauvres gens quoi (...) papà lavorava un po' nelle imprese edili in giro, nel paese là (...) e la mamma si occupava della campagna* » (trad. papa travaillait un peu dans des entreprises de construction aux alentours, (...) et maman s'occupait des champs). De plus il a vécu une histoire familiale accablante que son épouse définit « *ancora più triste della mia* » (trad. encore plus triste que la mienne). Il a été victime, avec sa mère et sa fratrie, de violences physiques de la part d'un père alcoolique. Leur cas n'était pas unique dans ces régions du Mezzogiorno²⁰⁹³.

Très jeune, Pietro a contribué à l'économie familiale en alternant l'école et le travail dans les champs. Cependant, il n'appréciait guère ce travail, d'une part, parce que « *lontano dal paese (...)! Ci voleva mezz'ora per andare e quasi un'ora per tornare* » (trad. loin du village (...)! Il fallait une demi-heure pour y aller et une heure pour revenir) de l'autre, parce que les conditions de travail étaient très pénibles : « *Mia mamma trasportava tutto sulla testa, fasce di legno, fasce (...) poi a forza di trasportare sulla testa gli è venuto un gonfio al collo*²⁰⁹⁴! » (trad. ma maman portait tout sur sa tête, des faisceaux de bois, des faisceaux de (...) puis à force de porter tout sur sa tête, elle a eu un gonflement au cou!).

Comme son mari, Rosa a dû accomplir des tâches rudes et pénibles, dès l'âge de huit ans, qu'elle continuera à faire jusqu'à ses vingt ans : « *personnellement... je remplissais ces tâches d'aller (donner) à manger aux bêtes... après je préparais à manger et je lui amenais (dans les champs) ! c'était vingt minutes, même une demi-heure (...) au mois de février, mon papa il me prenait, il chargeait les sacs de fumier et on faisait une heure et demie de route à pied* ». Elle reproche à son père de ne pas avoir tenu compte qu'elle n'était qu'une enfant, de plus une fille « *una ragazza !* ». Encore aujourd'hui, elle se souvient de ces moments difficiles : « *povera me, andavo... là senza nemmeno un po' di latte caldo nello stomaco, niente!* » (trad. pauvre de moi, je sortais... sans même un peu de lait chaud dans l'estomac, rien !).

- **Après la Réforme : des terres payées deux fois**

A la suite de la Réforme agraire (1950), le père de Rosa avait acheté des terres pour réaliser ce rêve tant attendu « *ci abbiamo fatto i debiti (...) si ha venduto tutto (...) un'altra vigna (...) un'altra*

²⁰⁹² DE GIORGI F., 2011, «La questione del Mezzogiorno: società e potere » dans *Cristiani d'Italia. Chiese, società, Stato, 1861-2011*, Edit. Istituto dell'Enciclopedia Italiana, Vol. 1, pp. 551-562,

²⁰⁹³ CIPRIANI F., « Scesa e declino del consumo di alcol: alcune ipotesi interpretative » dans ALLAMANNI A., CIPRIANI F., PRINA F., 2006, *Cambiamenti nei consumi di bevande alcoliche in Italia. Uno studio esplorativo sul decremento dei consumi alcolici negli anni 1970-2000*, Osservatorio Permanente sui Giovani e l'Alcool, pp.35-36. Après la seconde guerre mondiale, au niveau national, on assiste à une augmentation progressive de la consommation de vin, qui atteint un pic historique en 1970.

²⁰⁹⁴ Il s'agit du *gozzo tiroideo* (trad. Goitre thyroïdien).

casa vecchia »» (trad. (trad. nous avons fait des dettes (...) il a tout vendu (...) une autre vigne (...) une autre vieille maison). Les conditions d'assignation des terres aux paysans avaient été conçues selon un contrat de vente avec un remboursement sur 30 ans au taux de 3,5%²⁰⁹⁵. Cette réforme avait concerné les régions où se concentraient les grands domaines féodaux et où avaient eu lieu les protestations des paysans²⁰⁹⁶. En Basilicate, sur un total de 128 municipalités, seules 45 avaient pu bénéficier de cette révision (ce qui correspondait à 59.000 ha) dont 21 dans la *provincia* de Potenza, avec 17.079 hectares²⁰⁹⁷, dont faisait partie la commune de Pietragalla²⁰⁹⁸. La réforme proposait aux métayers la distribution des terres des *latifundia* supérieures à 300 hectares²⁰⁹⁹, faisant d'eux de petits entrepreneurs. Mais, comme le précise Rosa, pendant les opérations d'affectation des terres, son père avait subi des revers :

« *I terreni non erano nemmeno i suoi (di Branca) (...). Dopo tanti anni abbiamo saputo che il Capitolo* ²¹⁰⁰, *(era) quello della Chiesa (...)* i terreni li hanno pagati due volte... hanno dovuto dare ancora una cosa alla Chiesa, è stato un casino ! »

(trad. les terres n'étaient même pas à lui (Branca) (...). Après tant d'années, nous avons su que le Chapitre (était) celui de l'Église) (...) ces terres, ils ont dû les payer deux fois... ils ont dû donner quelque chose de plus à l'Église, c'était le « bordel » !).

On peut faire remonter cet imbroglio administratif à l'époque où les biens de l'Église avaient été confisqués par le Royaume d'Italie lors de la création de l'Etat unitaire, et vendus à l'échelle nationale²¹⁰¹. Si toute la population était concernée, en revanche les conditions de vente ont été effectuées, de manière peu régulière²¹⁰², au profit des classes dominantes, selon les pratiques

²⁰⁹⁵ MARCIANI G. E. , 1966, *op.cit.*, p.73.

²⁰⁹⁶ Legge 21 ottobre 1950, n. 841 (*Legge Stralcio*). Elle concernait la région du delta du Pô, Maremme Toscane-Latium, Fucino, Campanie, Pouilles, Lucanie, Molise et Sardaigne. L'Organe pour la réforme agraire des Pouilles, de la Lucanie et du Molise a été supprimé en 1976 et les compétences transférées aux régions.

²⁰⁹⁷ FONTANA F., 2002, *op.cit.*, p.56. Dans la *Provincia di Matera*, 24 municipalités, avec 42.728 hectares d'expropriation.

²⁰⁹⁸ Decreto del Presidente della repubblica 7 febbraio 1951, n. 67, art. 7. « Norme per l'applicazione della legge 21 ottobre 1950, numero 841, a territori della Puglia, della Lucania e del Molise e istituzione presso l'Ente per lo sviluppo della irrigazione e la trasformazione fondiaria in Puglia e Lucania di una Sezione speciale per la riforma fondiaria ». (Provincia di Potenza: tutto il territorio dei comuni di Acerenza, Atella, Avigliano, Banzi, Barile, Bella, Campomaggiore, Forenza, Genzano di Lucania, Lavello, Maschito, Melfi, Montemilone, Oppido Lucano, Palazzo San Gervasio, Pietragalla, Rapolla, Rionero in Vulture, Ripacandida, Ruoti, San Chirico Nuovo, San Fele, Tolve e Venosa.

²⁰⁹⁹ MARCIANI G. E. , 1966, *op.cit.*, p. 45. La limite des expropriations de propriétés foncières fut fixée par la loi Sila 230/1950 : elle concerne le plateau de la Sila dans la région de la Calabre et des territoires baignés par la mer Ionienne.

²¹⁰⁰ GRECO G., « Capitoli cattedrali, Collegiate » dans DE PALMA L.,M. & GIANNINI M., C. (LOVISON F. (Dir.)), 2019, *Dizionario storico tematico Vol. I. Dalle origini all'Unità nazionale*, AIPSC (associazione italiana dei professori della storia della chiesa), Vol.1. «Il termine «capitolo» indica (...) l'assemblea dei chierici appartenenti a una stessa chiesa,(...) forniti di una personalità giuridica autonoma e dotati di un proprio patrimonio » (trad. Le terme « chapitre » désigne tout d'abord l'assemblée de clercs appartenant à la même église, (...) dotée d'une personnalité juridique autonome et de son propre patrimoine).

²¹⁰¹Avec les deux lois du Royaume d'Italie sur la « Subversion de l'axe ecclésiastique » : l'arrêté royal n.3036 du 7 juillet 1866 de suppression des ordres religieux et des congrégations et la loi 3848 du 15 août 1867 qui a ordonné la confiscation des biens des organismes religieux (« axe ecclésiastique »).

²¹⁰² MANFREDI A., 1999, *Vescovi, clero e cura pastorale: studi sulla diocesi di Parma alla fine dell'Ottocento*, Gregorian Biblical BookShop, p.305. En particulier « nella valutazione dei beni, nella scomposizione dei lotti, nelle aste e nelle

usuelles « del clientelismo (...) delle associazioni mafiose »²¹⁰³ (trad. du clientélisme (...) voire des associations maffieuses). Ses ancêtres « *non avevano nessuna istruzione* » (trad. n'avaient aucune instruction) pour négocier ces biens ; en outre les maigres épargnes qu'ils avaient ne leur permettaient pas de profiter de cette offre. Raffaele Colapietra, dans un article de 1966²¹⁰⁴, se plaint que, dans la documentation des archives de l'État des différentes *Province*, « manca di frequente il nome dell'aggiudicatario » (trad. le nom de l'adjudicataire est souvent manquant) : c'est probablement ce qui s'est passé pour la famille Branca qui avait effectivement acheté le bien mais, au moment de la Réforme agraire, son nom n'apparaissait pas, contraignant ainsi les agents chargés de la vente à se tourner vers les propriétaires d'origine qu n'étaient autres que l'Eglise.

- **Echec de la Réforme agraire menant à une émigration massive**

Si, à certains égards, la Réforme a eu des résultats bénéfiques, « la liquidazione del latifondo e l'avvio del processo di trasformazione delle campagne meridionali²¹⁰⁵ » (trad. la liquidation des grands domaines et le démarrage du processus de transformation des campagnes du Mezzogiorno), à d'autres, elle avait échoué car « le porzioni di terra sovente si rivelarono troppo piccole²¹⁰⁶ o scarsamente produttive » (trad. Les portions de terre se révélèrent souvent trop petites ou peu productives) et donc peu rentables. Ce qui a eu pour conséquence, entre les années 1960 et 1970, une importante émigration des villages vers les villes, vers les zones hautement industrialisées du nord de l'Italie et/ou vers l'Europe centrale, un phénomène qui remplacera celle vers les Amériques du début du siècle²¹⁰⁷. Rosa raconte à ce propos :

« il mio papà al sessantuno se ne è andato in Germania, è stato là dieci anni e così che ci ha tolto tutti i debiti dei terreni e si ha fatto una casa, si ha fatto una situazione »

(trad. mon père à 61 ans est allé en Allemagne, il y est resté pendant dix ans et c'est ainsi qu'il a pu rembourser les dettes du terrain et construire une maison, il a pu même améliorer sa situation).

vendite a trattativa privata » (trad. dans l'évaluation des biens, dans la répartition des lots, dans les ventes aux enchères et dans les ventes privées)

²¹⁰³ MANFREDI A., 1999, *ibidem*.

²¹⁰⁴ COLAPIETRA R., 1966, «Gli acquirenti dei beni ecclesiastici in Abruzzo dopo l'Unità» dans *Annali di storia economica e sociale*, n.7, pp.336-391 cité par MANFREDI A., 1999, *Vescovi, clero e cura pastorale: studi sulla diocesi di Parma alla fine dell'Ottocento*, Gregorian Biblical BookShop, p.302.

²¹⁰⁵ GIAMBERSIO V., MENCHISE C., «La trasformazione del paesaggio agrario in Basilicata nel XX secolo » dans P. FUCCELLA - A. LABELLA - E. M. LAVORÀNO, 2010, *Note di storia sul paesaggio agrario della Basilicata tra XIX e XXI secolo*, Ed. Calice, p.118 cite GIAMPAOLO D'ANDERA, Dal governo di Salerno alla crisi della Prima Repubblica, Roma-Bari, Laterza, 2002 in *Storia della Basilicata*, vol. 4, L'Età Contemporanea, a cura di G. De Rosa e A. Cestaro, Roma-Bari, Laterza, 2002.

²¹⁰⁶ FONTANA F., 2002, *op.cit.*, p.57.

²¹⁰⁷ GIAMBERSIO V., MENCHISE C., «La trasformazione del paesaggio agrario in Basilicata nel XX secolo » dans P. FUCCELLA - A. LABELLA - E. M. LAVORÀNO, 2010, *Note di storia sul paesaggio agrario della Basilicata tra XIX e XXI secolo*, Ed. Calice, p.115. «Se nel triennio 1897-1899 avevano lasciato la Basilicata circa 8-9.000 emigranti, nell'anno 1900 erano state registrate circa 11.000 partenze e ben 17.000 nel 1901. » (trad. Si au cours des trois années 1897-1899 environ 8- 9.000 émigrants avaient quitté la Basilicate, en 1900 environ 11.000 départs avaient été enregistrés et 17.000 en 1901.)

Selon les statistiques, de 1951 à 1981, environ 255.000 Lucaniens ont émigré de la région, dont 123.926 entre 1961 et 1971, provoquant ainsi un véritable processus de désertification de la région ce qui a été dramatique d'un point de vue économique et social²¹⁰⁸.

- **Pietro et Rosa : une structure familiale nucléaire « étendue »**

Pietro et Rosa sont tous deux les aînés et donc participent très tôt à la survie de la famille : pour Pietro : « *Lo sono il primo (...), dopo undici anni è nato il secondo e dopo due anni è nato il terzo.* » (trad. Je suis le premier (...), après onze ans le deuxième est né et le troisième est né après deux ans), et quant à Rosa : « *Je suis l'aînée de cinq enfants* », trois filles et deux garçons.

Si la famille de Rosa n'est pas représentative du modèle traditionnel dans le sens où plusieurs générations demeurent sous le même toit pour contribuer à l'économie de la famille étendue²¹⁰⁹, l'ancêtre dominait encore la maisonnée : « *on avait le grand père avec nous... aveva ottentasei anni*²¹¹⁰, *era vecchio, non faceva altro che comandare* » (trad. il avait 86 ans... il était vieux et ne faisait que de donner des ordres).

Des changements s'opèrent au cœur des familles : d'un côté, la notion de « *vecchio* » (trad. vieux) qui passe d'une image patriarcale, où « l'ancien » était détenteur du savoir et du pouvoir²¹¹¹, qui a dominé tout le XIXème et le début XXème siècle (1920)²¹¹², à celle d'une conception utilitariste de l'homme et de sa productivité au cours du XXème siècle ; dans cette nouvelle acception, l'ancêtre a perdu son statut de chef. S'il garde encore un rôle affectif au sein de la famille, et depuis quelques années celui d'amortisseur social²¹¹³, il perdra son pouvoir dans la société. De l'autre, cette cohabitation générationnelle, ici chez Rosa, s'apparente plus à une solidarité morale qu'à une solidarité économique. Comme l'explique Francesco Benigno, dans le Mezzogiorno, « *L'aggiunta di parenti alla famiglia nucleare sembra legarsi a condizioni economiche che consentano di accogliere un parente bisognoso* »²¹¹⁴(trad. L'ajout de parents à la famille nucléaire semble être lié à des conditions économiques qui permettent d'accueillir un parent dans le besoin).

²¹⁰⁸ GIAMBERSIO V., «Le origini della questione urbana in Basilicata» dans A. Labella, E. M. Lavorano [a cura di], Quando credevamo di poter rifare il mondo, Rionero in Vulture, Calice Editori, 2007 cité par FUCCELLA P., LABELLA A., LAVORANO E. M., 2010, *Note di storia sul paesaggio agrario della Basilicata tra XIX e XXI secolo*, Ed. Calice, p.124.

²¹⁰⁹ BARBAGLI M., 1988, *Sotto lo stesso tetto. Mutamenti della famiglia in Italia dal XV al XX secolo*, Il Mulino, Bologna, pp. 78-81. Il s'agirait d'un système qu'on retrouve plutôt dans de nombreuses régions du nord ou centrale de l'Italie.

²¹¹⁰ Il avait 86, en 1961, quand le père de Mme Rosa avait dû émigrer.

²¹¹¹ DI LECCE B., 2008-2009, *op.cit.* p.44. Il s'agit, entre autres, d'une image qui demeurerait comme une sorte de mythe déjà depuis le siècle XIXème siècle.

²¹¹² TRINCAZ J. « Les fondements imaginaires de la vieillesse dans la pensée occidentale » dans *L'Homme*, 1998, Tome 38, n°147. Alliance, rites et mythes, pp. 167-189. Nous rappelons ici que « chaque société secrète une représentation plus ou moins positive de la vieillesse en fonction du modèle d'homme idéal qu'elle se fixe. »

²¹¹³ PATTA A. (*Responsabile nazionale Lavoro PRC-S.E*), « *I nonni sono diventati un ammortizzatore sociale* » dans *LEFT*, 22.01. 2020. « Sono i pensionati del sud più di quelli del nord a svolgere il ruolo di aiuto ai figli e ai nipoti in sostituzione di un lavoro che non c'è e di un welfare assente: nel mezzogiorno sono il 25% i pensionati che vivono in famiglie con figli, mentre la media nazionale si attesta al 18,8% e al nord è ancora più bassa».(trad. Ce sont les retraités du sud plus que ceux du nord à jouer le rôle d'aide aux enfants et aux petits-enfants pour remplacer un emploi qui n'existe pas et une aide sociale absente : au sud, 25% des retraités vivent en famille avec des enfants, alors que la moyenne nationale se situe à 18,8% et dans le nord, elle est encore plus basse).

²¹¹⁴ BENIGNO F., 1989, «La famiglia mediterranea e modelli anglosassoni » dans *Meridiana*, n.6, p. 58.

- **Pietro et Rosa : des parcours scolaires discontinus et interrompus**

Pietro et Rosa ont fréquenté l'école élémentaire du village dans l'immédiat après-guerre²¹¹⁵, tous deux jusqu'à la « *quinta* » (CM 2), selon des programmes conçus dans le cadre de la refonte du système scolaire après vingt ans de fascisme²¹¹⁶.

Rosa décrit sa scolarité comme discontinue : il s'agissait d'« *une école de village (...) il y avait cinq classes de la prima alla quinta* » et de la « *prima* » (cours préparatoire) à la « *quarta* » (CM1) c'étaient des cours journaliers, de 8 à 13 heures, tandis que pour la « *quinta* », elle l'a fréquentée un peu le soir et parfois « *anche un po' di scuola mobile (...), andavo nei villaggi con la maestra* » (même un peu d'école mobile (...) on allait dans les villages avec la maîtresse). Rosa aurait aimé continuer l'école²¹¹⁷ mais devait travailler dans les champs, ce qu'elle regrettera beaucoup.

Contrairement à son épouse, Pietro a pu suivre la formation de menuisier selon le système alors en vigueur (trois ans d'école professionnelle) mais a dû l'abandonner à cause de son père : « *vai a imparare il falegname giusto per perdere tempo, io vado a lavorare e te perdi tempo! (...) Meglio che vai ad aiutare la mamma* » (trad. tu vas apprendre ce métier pour perdre du temps, moi je vais travailler et toi tu perds ton temps (...). Il vaut mieux que tu ailles aider ta mère (dans les champs)). Il regrette de pas avoir acquis une expérience suffisante et en attribue la responsabilité à ses employeurs qui « *quando si è giovani non ti fanno fare niente... perché non ti fanno toccare nessuna macchina, nessuna cosa* » (trad. quand on est jeune ils (les employeurs) ne te font rien faire... car ils ne te font toucher aucune machine). Quand Pietro émigrera en France, il n'aura appris que cette brève formation de base.

Pietro et Rosa se rencontreront en 1960 et se marieront en 1962. Rosa rejoindra son mari en Savoie en 1963. Si elle a accepté de quitter sa région, c'est qu'elle considérait ce séjour temporaire : « *perché lui mi aveva detto che non stavamo sempre qua* » (trad. parce qu'il lui m'avait dit qu'on ne resterait pas là pour toujours). Un projet qui s'annoncera bien vite définitif.

4.2.2. Leurs représentations de leur expérience migratoire

Pietro et Rosa avaient tous deux de bonnes raisons de partir mais il s'avère que leur émigration ne résulte pas d'un libre choix. On ne peut la catégoriser comme « forcée », comme l'entend l'OIM « A migratory movement which (...) involves force, compulsion, or coercion » (trad. Un mouvement

²¹¹⁵Rappelons ici que Pietro et Rosa fréquenteront l'école élémentaire sous le système scolaire de la Réforme de Giovanni Gentile (1923), qui prévoyait cinq années selon les Programmi Omodeo-De Ruggiero élaborés en 1945 qui resteront en vigueur jusqu'à l'introduction, en 1955, des Programmi Ermini. Avec l'avènement de la République (Constitution de 1948, art.34) l'école sera obligatoire jusqu'à 14 ans.

²¹¹⁶ Rappel: la finalité de cette réforme était celle de « *rifare la coscienza e l'anima delle nuove generazioni* » associando le forze della cultura a quelle del lavoro e preparando i ragazzi alla vita civile. »²¹¹⁶ (trad. « reconstruire la conscience et l'âme des nouvelles générations en associant les forces de la culture à celles du travail et en préparant les enfants à la vie civile »). Voir Cadre contextuel

²¹¹⁷ A l'époque, il y avait seulement la Scuola di avviamento professionale, instituée en 1928 (de 11 à 14 ans) qui préparait les jeunes au monde du travail tandis que les lycées permettaient l'accès à l'université. Voir Cadre contextuel.

migratoire qui (...) implique la force, la contrainte ou la coercition²¹¹⁸), mais comme non choisie, plutôt subie, sans un véritable accord de leur part.

- **Pietro : une émigration organisée à son insu**

Pour Pietro, l'émigration a été imposée par son père, « *c'est papa qui l'a décidé que moi je viens en France, c'est pas moi !* », qui souhaitait se débarrasser d'une bouche à nourrir et pensait profiter d'un retour économique. Son père disait souvent à sa mère : « *vedi l'ho manda(to) al lavoro, l'ho manda(to) che guadagna i soldi, non è che pensa per i genitori, non è che manda qualcosa al papà e alla mamma* » (trad. tu vois, je l'ai envoyé travailler, je l'ai l'envoyé pour gagner de l'argent, il ne pense pas aux parents, il n'envoie rien à papa et maman). Son père a donc organisé son départ, en recourant à

« *un amico di Pietragalla (...) era già qui, è venuto in ferie e ci ha detto (...) se c'è un posto per Pietro (in Francia). Qui non c'è niente (...) adesso ci ha diciannove anni!* »

(trad. un ami de Pietragalla (...) (qui) était déjà là (en Savoie), est venu en vacances (au village) et lui a demandé (...) s'il y avait une place pour Pietro (en France). Il n'y a rien ici (...) il a dix-neuf ans maintenant !).

Cet ami a posé la question au responsable de son entreprise qui a accepté de le recruter. Comme nous l'avons vu, à l'époque, les employeurs pouvaient faire appel, à titre nominatif, à des travailleurs italiens recommandés²¹¹⁹. Pietro entrera en France avec un statut régulier et, pour ce, a dû respecter la procédure. Il raconte que « *il padrone ha fatto l'atto del richiamo... all'ufficio di immigrazione di Potenza (...) l'ufficio mi manda la lettera (a casa) !* » (trad. le patron a fait l'acte d'appel... au bureau de l'immigration de Potenza (...). Le bureau m'a envoyé la lettre). Une dépêche qui l'avait bouleversé car « *io non conoscevo neanche un treno, non avevo mai preso niente!* » (trad. je ne connaissais même pas un train, je n'avais jamais rien pris !).

Avant le départ, Pietro a dû se rendre à Milan, à la caserne Garibaldi, siège de l'ONI (Office National d'Immigration), où il a passé la visite médicale qui consistait en « une série d'exams médicaux, radiologiques et sérologiques²¹²⁰ ». Toutes les conditions étaient réunies : son profil correspondait parfaitement à l'immigré idéal « dans la force de l'âge²¹²¹ », et les deux gouvernements, français et italien, avaient alors facilité les procédures de recrutement²¹²².

- **Pietro, l'émigration : solitude, pauvreté et saleté**

Pietro se retrouve soudain seul dans un pays étranger : « *non sapendo parlare... non essere mai uscito* » (trad. sans savoir parler (...) n'étant jamais sorti). Il avait alors ressenti un désespoir extrême : « *mi sentivo male di essermi allontanato dal paese, dalla mamma e dai*

²¹¹⁸ HAGGER V., 2019, *International Migration Law n.34, Glossary on Migration*, IOM (International Organization for Migration), p76. Dû à des conflits, des catastrophes naturelles etc.

²¹¹⁹ MOURLANE S., 2016, « La question migratoire dans les relations franco-italiennes dans les années 1950-1960 » dans *Cahiers d'études italiennes*, n.22, pp. 159-173. C'est selon les modalités codifiées dans l'accord franco-italien du 21 mars 1951 que s'opèrent, au cours des deux décennies suivantes, les entrées régulières d'Italiens en France.

²¹²⁰ GASTAUT Y., 2003, « Recruter et examiner les migrants. La Mission de l'ONI de Milan d'après le médecin-chef Deberdt (1953-1963) », dans M.-C. Blanc-Chaléard (éd.), *Les Italiens en France depuis 1945*, Rennes, PUR, p. 55-64.

²¹²¹ GASTAUT Y., 2003, *op.cit.*

²¹²² Nous nous référons ici à la Loi du 9 décembre 1952, n.4412. « Accord d'immigration entre France et Italie (...) pour simplifier les procédures de recrutement ».

compagni (...)» (trad. je me sentais mal d'avoir quitté mon village, ma mère et mes amis). Même trouver l'adresse de l'employeur n'avait pas été simple.

Son « patron » lui avait trouvé un logement gratuit à la Rochette, un petit village d'environ 2.000 habitants à l'époque²¹²³, « *a trenta chilometri di qua* » (trad. à trente kilomètres de Chambéry), qu'il décrit comme un véritable taudis : « *una stanza, (...) dentro una vecchia capanna* », (trad. une pièce (...) dans une vieille cabane insalubre et dépourvue de tout), « *sporco al cento per cento, l'acqua non ce n'era, andavo col secchio a prendere l'acqua alla fontana fuori*» (trad. cent pour cent sale, il n'y avait pas d'eau, j'allais avec le seau chercher de l'eau de la fontaine à l'extérieur), ce qui avait été pour lui une source de honte vis-à-vis des gens du village. Il a vécu à la Rochette pendant deux ans et travaillera « *come manovale (...) poi, piano piano, ho imparato e (sono) diventato (...) muratore, mi pagava un po' di più.* » (trad. Comme ouvrier (...) puis, lentement, j'ai appris et (je) suis devenu (...) maçon, il me payait un peu plus). Si les deux premières années avaient été dures, quand sa femme est arrivée, la situation s'est améliorée : « *qua... dopo io ero più... eravamo in due già!* » (trad. après j'étais plus... nous étions déjà deux).

- **Rosa : un départ imposé et un sentiment « d'enfant laissé en arrière »**

Pour Rosa, son émigration a été dictée par son mariage avec Pietro, qui vivait depuis deux ans en Savoie, facilitée par le regroupement familial²¹²⁴. D'un ton résigné, elle raconte :

« *sono venuta perché mi sono sposata con lui, sennò non venivo... no no ! (...) mai pensavo... se non l'avrei incontrato quel giorno*²¹²⁵, *mai mi sarei sposata con lui e non sarei mai partita*»

(trad. Je suis venue parce que je me suis mariée avec lui, sinon je ne venais pas... non, non ! (...) jamais je n'aurais pensé (partir)... si je ne l'avais pas rencontré ce jour-là, je ne l'aurais jamais épousé et je ne serais jamais partie).

Si les personnes frottées à des migrations familiales antérieures sont en général plus susceptibles de partir, ce n'est pas le cas de Rosa : « *Io odiavo l'idea di partire !* » (trad. moi, je haïssais l'idée de partir !). Car, avant son propre départ, elle avait été confrontée à deux expériences douloureuses. La première, en 1950, lorsque ses deux tantes, auxquelles elle était très attachée, s'étaient mariées et « *se ne sono andate (in Argentina-1950) io avevo otto anni (...) loro non sono mai più tornate* » (trad. « elles sont parties (en Argentine) je n'avais que huit ans (...) elles ne sont jamais plus revenues). Une séparation traumatisante : « *ah! una sofferenza grave !*». (trad. ah ! une grave souffrance !) car ses tantes l'avaient prise en charge depuis sa tendre enfance « *loro mi hanno visto di piangere, di ridere, di camminare de tutto* » (trad. elles m'ont vu pleurer, rire, marcher, tout) et avaient ainsi compensé l'absence des parents²¹²⁶.

²¹²³ Source INSEE 1962 : les habitants recensés à La Rochette étaient 2424.

²¹²⁴ Les procédures concernant le regroupement familial était prévu dans l'Accord franco-italien du 21 mars 1951. Voir les politiques migratoires en France dans le Cadre contextuel.

²¹²⁵ Rosa a rencontré Pietro pour la première fois dans l'autobus qui de Pietragalla mène à Potenza, le 18 janvier matin 1960. Elle rentrait chez elle, après avoir participé à la « Festa di Sant'Antonio » (Fête de Saint-Antoine) le jour précédent tandis que Pietro devait prendre la correspondance depuis Potenza pour rentrer en France où il vivait depuis 1958.

²¹²⁶ LECOMTE J., « Les caractéristiques des tuteurs de résilience », *Recherche en soins infirmiers*, Vol. 82, n. 3, 2005, pp. 22-25. Une rupture affective, surtout à cet âge précoce, qui, selon les psychologues, peut compromettre gravement le développement émotionnel de l'enfant et conduire à des troubles de la personnalité, à une vulnérabilité surtout si elle

La deuxième expérience, à l'âge adulte en 1961, quand son père avait dû émigrer en Allemagne pour aller travailler et honorer les dettes qu'il avait contractées pour racheter les terrains. Une émigration perçue au départ comme familiale mais qui ne se réalisera jamais : « *quando lui è partito, ci avevo un fratellino che aveva un anno e mio nonno aveva ottantasei anni (...) e siamo rimasti soli* » (trad. quand il (son père) est parti, mon petit frère n'avait qu'un an et mon grand-père avait 86 ans (...)) et nous nous sommes retrouvés seuls).

Ces deux départs ont engendré chez Rosa un sentiment d'abandon, celui qu'éprouvent les « enfants laissés en arrière »²¹²⁷ (« les laissés-pour-compte ») et avaient suscité en elle un rejet de la migration, appréhendée comme une rupture, synonyme de solitude, de désespoir et de souffrance.

- **Pietro et Rosa, Montmélian : une «atmosphère glaciale » et une « foire aux bras »**

Le couple s'installe à Montmélian (Savoie) en 1963. Rosa n'oubliera jamais cette atmosphère glaciale et désolante. Elle raconte:

« *E stato difficile... siamo arrivati à Chambéry (...) era il mese di gennaio del 63 (...) abbiamo preso un altro treno per andare à Montmélian (...) c'era la neve... non c'era un carrello, non c'era un taxi (...) poi abbiamo incontrato uno che conosceva mio marito... era calabrese, ci ha preso* »

(trad. Ça a été difficile... nous sommes arrivés à Chambéry (...) au mois de janvier 63 (...) nous avons pris un autre train pour aller à Montmélian (...), il y avait de la neige... il n'y avait pas de chariots, il n'y avait pas de taxis, (...) et puis nous avons rencontré une personne qui connaissait mon mari... c'était un Calabrais, il nous a emmenés).

Rosa se rappelle que « *là c'erano soltanto Italiani, tanti Calabresi e tanti Siciliani* » (trad. là-bas il n'y avait que des Italiens, beaucoup de Calabrais et beaucoup de Siciliens). La présence importante de Méridionaux confirme que si, jusqu'à la guerre les immigrants italiens provenaient du nord de l'Italie²¹²⁸, depuis les années 50, ce sont ceux du Mezzogiorno qui émigrent vers la France²¹²⁹. Cette petite commune savoyarde de 1583 habitants²¹³⁰ a représenté, avec Modane²¹³¹, depuis

n'est pas compensée par d'autres figures rassurantes constituant de nouveaux modèles forts, ayant la fonction de « tuteurs de résilience » : ce sont des personnes qui, placées sur le chemin de l'enfant, vont le guider et le soutenir.

²¹²⁷ L'expression « enfants laissés à l'arrière » (en chinois « liuzhou ertong ») désigne en Chine les enfants laissés à la campagne à des grands-parents ou abandonnés par leurs parents partis travailler dans les grandes villes. Situation qui a commencé en 1979 lors de la libéralisation de l'économie par les autorités communistes.

²¹²⁸ MILZA P., 2004, MILZA P., 2004, *Voyage en Italie*, Payot & Rivage, p. 104. Les immigrants italiens venaient à 80% des *Province* du Nord et du centre-nord de l'Italie : du Piémont, de la Lombardie, de la Vénétie et de la Toscane.

²¹²⁹ MILZA P., 2004, *ibidem*, p.105. Les plus nombreux viennent de la Ciociaria, (...) des Pouilles, de la *Provincia* (...) de Bari, de Calabre, de (...) Sicile.

²¹³⁰ Source : INSEE 1962

²¹³¹ CHAVANON O., BAROU J., 2015, *Les flux migratoires en Savoie et Haute-Savoie : 1860-2015*, Rapport de recherche pour le Musée Savoisien, Musée Savoisien Université de Savoie Mont Blanc, p. 54. A Modane se trouvait un centre de recrutement de l'O.N.I. Les migrants étaient soumis à des formalités administratives et des examens professionnels et sanitaires avant d'être orientés vers la ville où se trouvait l'employeur avec qui ils avaient signé un contrat de travail. Ceux qui n'avaient pas de contrat étaient dirigés vers le centre de recrutement de Montmélian.

1946 jusqu'à la fin des années 50²¹³², un lieu de regroupement pour l'émigration italienne. L'ONI y avait ouvert un centre de « triage » pour ceux qui n'avaient pas encore obtenu de contrat de travail ans l'attente d'une éventuelle embauche : c'était une véritable « foire aux bras »²¹³³.

Un étudiant, ayant travaillé pour l'ONI à Modane, au début des années 1960, témoigne : « Des convois de 400 à 500 personnes (...) arrivaient plusieurs fois par jour. La plupart étaient des Calabrais et des Siciliens »²¹³⁴.

- **Pietro et Rosa : de débuts modestes à l'ascension sociale**

Son mari avait loué un deux-pièces « *c'era la camera da letto, c'era un buffet, c'era un gas, c'era tutto (...) il bagno era in comune* » (trad. il y avait la chambre, il y avait un buffet, il y avait une cuisinière à gaz, il y avait tout ... (...) la salle de bain était partagée).

Pietro travaillait comme maçon, « *era quello il lavoro per gli italiani* »! (trad. ça, c'était le travail des Italiens !)²¹³⁵. Rosa est restée à la maison pendant un an car « *mio marito non voleva che andavo a lavorare* » (trad. mon mari ne voulait pas que je travaille). Des attitudes semblables se retrouvent chez la plupart des maris italiens de la G1²¹³⁶. Mais au bout d'un an, Rosa a trouvé un emploi chez une « *vecchietta* » (Trad. vieille dame), veuve et riche, qui « *aveva una grande casa voleva qualcuno per farci la compagnia* » (trad. elle avait une grande maison et cherchait quelqu'un pour lui tenir compagnie).

Le couple demeurera à Montmélian de 1963 à 1966. Il aura son premier enfant, une fille (qui a aujourd'hui 49 ans), puis, en 1971, un garçon, que nous avons interrogé dans le cadre de la G2. Il emménagera à Chambéry pour se rapprocher du travail de Pietro. Mais en 1972, l'entreprise pour laquelle il travaillait a fait faillite ; il s'est retrouvé soudain sans emploi. Pietro et Rosa n'appréciaient guère ce travail à l'extérieur qui était pénible, sale et dangereux, de plus rémunéré de façon irrégulière. Finalement Pietro a trouvé un emploi à l'usine « V. T. » : « *li, sono stato contento era dentro, al chiuso, al caldo, ben pagato (...), bisognava fare i turni di notte, di mattina, come in Italia, nella Fiat !*²¹³⁷ » (trad. là, j'étais content c'était à l'intérieur, fermé, au chaud, bien payé, (...) mais il fallait alterner le travail de nuit au travail de jour, comme à l'usine Fiat en Italie !). On y fabriquait les « *fili di vetro* » (trad. fils de verre). Rosa pense que « *la nostra vita è cambiata un po', stavamo un po' meglio!* » (trad. notre vie a un peu changé, on allait un peu mieux).

²¹³² HANUS P., « Les secrets d'une frontière, à Modane et dans les Alpes franco-italiennes, de 1860 à nos jours. Traces, patrimoines et mémoires » dans *Situ* n. 38, 2019, p 29. Dès la fin des années 1950, l'immigration en provenance d'Italie décline ce qui rendra ces lieux de sélection de l'ONI obsolètes.

²¹³³ CHAVANON O., BAROU J., 2015, *op.cit.*, p.54.

²¹³⁴ HANUS P., 2009, « À la découverte d'un patrimoine des migrations italiennes à travers les Alpes » dans *Ecarts d'identité* n° 115, p 93.

²¹³⁵ CHAVANON O., BAROU J., 2015, *op.cit.*, p.61. Voie Cadre contextuel.

²¹³⁶ Voir nos analyses des autres couples de la G1.

²¹³⁷ PIZZUTI D., « La FIAT nel Mezzogiorno » dans *Mezzogiorno*, n.406, febbraio 1974, pp. 141,143. Nous rappelons ici que dans les années 60, les usines Fiat avaient ouvert un établissement en Basilicate « Ferro sud di Matera ». Il s'agissait d'une décentralisation de la fabrication de produits manufacturés, liée aux établissements du nord de l'Italie. Ces paysans ou ouvriers agricoles vivaient ce travail d'ouvrier chez Fiat comme une ascension sociale importante.

Fin des années 70, l'entreprise comptait environ 1800 employés et assurait de bons salaires ainsi que de nombreux avantages sociaux²¹³⁸. Pietro y travaillera pendant trente ans. En 1975, ils emménageront à La Ravoire²¹³⁹, dans une maison individuelle que son mari a construite « de A à Z ». Dans cet environnement, Rosa trouvera un emploi à la Mairie, elle s'occupera « *dei bambini* » (trad. des enfants (...)) et arrondissait son salaire avec de petits jobs occasionnels : « *ho guardato i bambini degli altri a casa mia* » (trad. j'ai gardé les enfants des autres chez moi). On peut parler ici d'ascension sociale par le travail à l'intérieur d'une usine.

4.2.3. Leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues

Carte des *dialetti* lucaniens



Source: Giovan Battista Pellegrini, *La Carta dei Dialetti d'Italia*, 1977

- Pietro et Rosa en Italie un dialecte partagé vs un italien scolaire

Dans leur village d'origine, Pietro et Rosa communiquaient en *dialetto* de Pietragalla²¹⁴⁰ qui est une variété dialectale italo-méridionale appartenant au *lucano* nord-occidental²¹⁴¹ avec des

²¹³⁸ Le 1er janvier 1950, la Société du V. T. de Saint-Gobain, l'usine de fabrication du fil de verre, ouvre ses portes à Chambéry. Au début des années 70, la Société du V. T. construit une nouvelle usine à Bissy (Zone Industrielle de Chambéry) et devient une des plus importantes entreprises de l'agglomération.

²¹³⁹ CHAVIN M., 2000, *La Ravoire, son histoire*, Chabert, pp. 1-99. La Ravoire, est une commune située à 4km au sud-est de Chambéry, entre Chambéry et Montmélian. En 1975, elle comptait 4020 habitants (Source : Recensement).

²¹⁴⁰ Voir PACCIONE P., (Progetto A.L.Ba) « La lingua galloitalica di Pietragalla » dans *Talenti Lucani-passaggi al sud, Tratti settentrionali e tratti meridionali nel dialetto di Pietragalla*, 17 mai 2019.

influences du *dialetto* campanien. D'après des recherches menées par l'A.L.Ba²¹⁴² (2007), le *pietragallese* ferait partie des langues gallo-italiques de la Basilicate²¹⁴³, importés par des colons d'origine liguro-piémontaise (Monferrato). Il en résulte une situation linguistique singulière, combinant des traits nordiques et des apports dialectaux du Sud²¹⁴⁴.

Si Pietro a pu apprendre l'italien à l'école pendant huit ans, « *a scuola sì, italiano, obbligato* » (trad. à l'école oui (on parlait) italien, obligé), des indices dans le témoignage de Rosa nous font supposer que l'italien était rarement employé à son école. Ce qui fait qu'au moment du départ à l'étranger, si Pietro avait un niveau convenable, « *lo parlo, lo leggo e lo scrivo l'italiano* » (je parle, je lis et j'écris en italien), pour Rosa, en revanche, l'italien standard était une langue méconnue.

- Pietro et Rosa, en France : le développement d'un plurilinguisme italoophone

Nos interlocuteurs ont un rapport particulier à l'italien. Si Pietro en a acquis les bases à l'école, c'est en France qu'il apprendra mieux à améliorer la langue standard, « *parlando con la gente!* » (trad. en parlant avec les gens). De plus, il a peu à peu saisi les différents *dialetti*: « *capisco (il) dialetto calabrese... capisco quelli dell'Alta Italia il Veneto (...) capiamo tutto!* » (trad. je comprends (...) (le) *dialetto* calabrais... je comprends ceux du nord de l'Italie le vénétien (...) on comprend tout!). Il a appris à parler « *la vera lingua* » (trad. la vraie langue), lors des voyages organisés par « l'Arena Veronesi » ou par la « Calabresella » mais aussi en participant aux fêtes²¹⁴⁵. De même Rosa a développé un véritable plurilinguisme italoophone, en partant de rien : « *ho dovuto imparare l'italiano per primo* » (trad. j'ai dû apprendre l'italien d'abord) « *il francese e tutti i dialetti veneto, calabrese, siciliano, abruzzese, (...), il pugliese (...), adesso capisco tutto.* » (trad. le français et tous les variétés dialectales : vénétien, calabrais, sicilien, abruzzais (...), des Pouilles (...) maintenant je comprends tout). En outre, en tant que catholique pratiquante, elle a sans doute été confrontée à l'italien en participant aux messes de la Mission Catholique et au groupe de prière mixte d'« *italiani e francesi* » (trad. Italiens et Français) dont elle faisait partie.

Aucun des deux n'a suivi les cours d'italien, bien qu'en 1971 (L. 153/71) des cours d'école populaire pour ces immigrés aient été mis en place par le MAE italien. Nous excluons également la possibilité qu'ils l'aient appris par le biais de la télévision car Rosa dit à ce sujet : « *ma non ce n'era televisione italiana, non c'era niente ! (...) io leggo tanto, ma leggo in francese!* » (trad. mais il n'y avait pas de télévision italienne, il n'y avait rien! (...) je lis beaucoup, mais je lis en français !). Ils s'expriment, comme la plupart des représentants de leur génération, avec un vocabulaire fonctionnel : c'étaient des langues de communication dans les cercles de la migration.

²¹⁴¹ PELLEGRINI G. B., 1977, *Carte dei dialetti d'Italia*, Pisa, Ed. Pacini.

²¹⁴² Atlante Linguistico della Basilicata

²¹⁴³ RUSSO F.V. « Le colonie galloitaliche della Basilicata » dans D'Andrea F., Lavecchia C., Russo F. V., Carminella S., Tesoro A. M. & Villone F., 2015/2016, *I dialetti: patrimoni culturali locali nella lingua (rivista di progetti dottorali in corso)*, sei tesi di dottorato sono vincolate al progetto dell'Atlante Linguistico della Basilicata (A.L.Ba), Università degli Studi della Basilicata Dipartimento di Scienze Umane, pp.141-152.

²¹⁴⁴ PACCIONE P., 2019, (Progetto A.L.Ba) « La lingua galloitalica di Pietragalla » dans *Talenti Lucani-passaggi al sud, Tratti settentrionali e tratti meridionali nel dialetto di Pietragalla*, mai.

²¹⁴⁵ FORRAY F. & CAPRIOGLIO A., 2009, *La mémoire italienne en pays de Savoie espérons que, speriamo che*, La Fontaine de Siloé, pp. 261- 267. L'Arena Veronesi et la Calabrisella sont deux associations régionales, la première a été créée en 1982 tandis que la deuxième a été fondée en 2001. Voir nos analyses des présidents d'association.

- Pietro et Rosa, le français : apprentissage par imprégnation

Quand Pietro arrive en France, il a des notions de français. Ses connaissances se limitent à « *qualche parolina imparato all'avviamento ma con) dieci parole, mica puoi fare un discorso!* » (trad. quelques mots appris à l'école professionnelle, mais (avec) dix mots on ne peut pas faire un discours)²¹⁴⁶. Il apprendra le français par imprégnation sur les chantiers, à travers les contacts quotidiens avec ses collègues de travail. Il regrette de ne pas avoir appris « *la vera lingua, come si studia a scuola (...) ci spiegano bene la grammatica, la pronuncia più precisi e ci spiegano il vero significato delle parole* » (trad. la vraie langue, comme on l'étudie à l'école (...) (où) on nous explique bien la grammaire, la prononciation est plus précise et on nous explique le vrai sens des mots) car « *sul lavoro c'erano tutti stranieri (che) non sanno parlare meglio di me (...) si parlava come il popolo* » (trad. au travail il y avait tous des étrangers (qui) ne parlaient pas mieux que moi (...) on parlait comme le peuple). Il pense ne pas maîtriser convenablement cette langue : « *abbiamo come una pronuncia* » (trad. on a comme un accent).

Rosa ne connaît pas du tout le français mais elle s'y mettra dès son arrivée et au bout de trois mois : « *(lo) parlavo!* » (tard. je (le) parlais !). Elle sacrifiera délibérément l'italien, consciente du fait que la langue du pays d'accueil l'aidera dans son intégration sociale et professionnelle. Elle l'a appris de manière autonome « *subito guardavo tutti i scritti* » (trad. en regardant depuis le début tous les écrits), grâce à une lecture assidue d'ouvrages en français : sa persévérance lui a permis d'acquérir un bon niveau. La partie de l'entretien en français témoigne en effet d'un code plus élaboré qui la distingue de ses compatriotes lorsqu'elle dit par exemple : « *je suis l'aînée de cinq enfants (...), je remplissais ces tâches (...), il chargeait les sacs de fumier (...) ils étaient inconscients...* ».

A la maison, « *da subito (...) parlavamo più francese* » (trad. depuis le début (...) on parlait plus le français). Elle justifie ce comportement comme suit : « *e sì, ma ci viene più facile così! era così... era più facile parlare francese che italiano* » (trad. et oui, c'est plus facile pour nous! (...) C'était comme ça... c'était plus facile de parler français qu'italien). Le français a supplanté le dialetto ou l'italien dans de nombreuses situations : « *parliamo francese, non parliamo italiano* » (trad. on parle français, on ne parle pas italien) même si « *parliamo sempre di là* » (trad. on parle toujours de là-bas !) qu'il s'agisse de « *mie amiche che sono del mio paese* » (trad. (trad. mes amis qui proviennent de mon village) ou « *quando ci incontriamo con gli Italiani* » (trad. quand on rencontre des Italiens).

Un phénomène qui a attiré l'attention des parents de Rosa lors de leurs séjours en Savoie : « *quando vengano i francesi va bene ma quando vengano quelli di Pietragalla perché non parlate la lingua vostra?* » (trad. quand les Français viennent (nous voir) d'accord, mais quand ce sont des gens de Pietragalla qui viennent, pourquoi vous ne parlez pas votre langue ?).

Le français a donc supplanté leurs langues premières au cœur même de la sphère domestique et de la sphère des relations proches.

²¹⁴⁶ En Italie à cette époque, le français était la seule langue étrangère proposée à l'école.

4.2.4. Représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes »

Comme la plupart de nos témoins de la G1, Pietro et Rosa identifient le village à l'Italie. Pietro : *all'Italia la voglio bene perché sono nato lì* » (j'aime bien l'Italie parce que j'y suis né) ; Rosa exprime le désir de rentrer au village en ces termes : « *je veux m'en aller en Italie* ».

- L'Italie du passé : un ressentiment profond vs un attachement profond

La seule représentation positive exprimée par Pietro sur son pays d'origine est le respect qu'il porte envers la terre qui l'a vu naître. Les autres images qu'ils renvoient de l'Italie sont quasiment toutes négatives et liées à un ressentiment profond vis-à-vis du passé. Il déclare qu'en général « *non m'è rimasta una buona impressione!* » (trad. je n'ai pas gardé une bonne impression) et c'est surtout en relation à ce qu'il y a vécu. Il attribue à l'Italie une grande part de responsabilités et lui en veut : « *perché non è stata capace di fare qualcosa per i giovani italiani che scappavano via di qua e di là* » (trad. car elle n'a pas été capable de faire quelque chose pour les jeunes Italiens qui se sont enfuis par-ci, par-là). Il dépeint Pietragalla, comme un village pauvre et démuné, souffrant d'une pénurie chronique, et où l'émigration était la seule issue possible. Il raconte que « *per recuperare cinquanta lire per andare al cinema era difficile (...) soldi non ce n'erano a quel momento lì!* » (trad. pour rassembler cinquante lires pour aller au cinéma c'était difficile (...) il n'y avait pas d'argent à ce moment-là !). Il conclut en disant que : « *non gli posso dire del bene dell'Italia che io non ho avuto bene!* » (Je ne peux rien dire de bien sur l'Italie car je n'ai rien reçu de bien !).

Si Rosa ressent une profonde nostalgie pour ses racines « *ah sì, sì, del mio paese...!* » (ah, oui, oui de mon village...!), cela ne l'empêche pas d'en reconnaître les points faibles. Ainsi elle perçoit Pietragalla, jusqu'à la réforme agraire, comme un univers extrêmement pauvre, archaïque, où régnait un système féodal et où le seul moyen de subsister pour la population locale était la soumission aux grands propriétaires fonciers ou à leurs garants.

- L'Italie d'aujourd'hui : des images mitigées

Pietro est persuadé qu'au village, les choses ont beaucoup changé et que les habitants jouissent aujourd'hui d'un bien-être supérieur tant sur le plan économique que social : « *non va più nessuno in campagna, i giovani non ci vanno.* » (trad. plus personne ne va dans les champs, les jeunes n'y vont plus...). Il est cependant très étonné de voir des jeunes oisifs qui « *vivono con i soldi che prendono i genitori... si direbbe, che prendono una valigia di soldi!* ». (trad. vivent avec l'argent de leurs parents... on dirait qu'ils gagnent une valise pleine d'argent!). Dans les contextes migratoires, mais aussi au niveau national, ces représentations sont assez récurrentes. Elles se réfèrent à ces jeunes entre 18 et 34 ans, appelés les « *mammoni* » (trad. fils à maman), qui vivent encore à la maison avec leurs parents, la plupart du temps en raison d'un chômage qui dure²¹⁴⁷.

Du point de vue socio-économique, Rosa admet qu'un changement remarquable s'est opéré : « *da quando sono partita ad oggi, è cambiata, non è cambiata cento per cento, è cambiata cento* »

²¹⁴⁷ Ce qui rejoint les résultats d'une enquête réalisée en 2016 par Eurostat : le nombre de jeunes, appartenant à cette tranche d'âge et vivant encore chez leurs parents, correspondrait à 65,8%. Voir Q.F., « Italiani mammoni: tra i 18 e i 34 anni il 66% vive coi genitori. Peggio di noi solo Grecia, Croazia e Malta », dans *Il fatto Quotidiano*, 17 dicembre 2018.

per mille ! (...) quando noi eravamo, non c'era niente, adesso c'è troppo ! » (trad. depuis que je suis partie jusqu'à aujourd'hui, ça a changé, ça n'a pas changé 100 pour 100, ça a changé 100 pour 1000! (...) quand on était là, il n'y avait rien, maintenant il y a trop) ; elle désapprouve néanmoins le faste de certaines cérémonies familiales « *abbiamo fatto un matrimonio là, (...) hanno sparato per venti minuti i fuochi! allora, (...) dove è la miseria?*» (trad. nous avons eu un mariage là-bas, (...) ils ont tiré des feux d'artifice pendant vingt minutes! alors (...) où est la misère?). De l'autre, elle est contrariée par cette croissance économique car elle est convaincue que les villageois ont un train de vie supérieur à celui qu'elle a en Savoie « *mia sorella... vanno ogni settimana al parrucchiere, io non posso andare! Ogni due mesi vado al parrucchiere, loro lo fanno, possono farlo!*» (trad. ma sœur... elles vont chez le coiffeur chaque semaine, moi je ne peux pas y aller! j'y vais tous les deux mois, elles le font, elles peuvent le faire !).

Mais Rosa est convaincue que la croissance économique de sa région est tributaire de l'émigration des années 1950-1960 :

« A noi ci hanno mandato fuori, per un sacco di carbone al giorno (per) ogni emigrato che era qui, che ci dava allo Stato (...). Grazie a quelli che sono andati (...) via (...) loro hanno avuto il posto tutti e due i fratelli di mio marito alle FS (Ferrovie dello stato)²¹⁴⁸, tutti e due capostazione. »

(trad. On nous a chassés pour un sac de charbon par jour, (pour) chaque émigré qui était ici, qu'on donnait à l'État (...) C'est grâce à tous ceux qui sont partis, ... les deux frères de mon mari ont obtenu un emploi dans le cadre des FS, les deux comme chefs de gare).

Ses propos²¹⁴⁹, non dénués de vérité, nous renvoient aux politiques migratoires adoptées par le gouvernement italien²¹⁵⁰, en particulier au Protocole de 1947 qui fixait les conditions de livraison de fourniture de charbon à l'État italien qui devait correspondre à « 150 kg par mois pour chaque journée de travail effectué au fond dans les charbonnages français par les travailleurs italiens²¹⁵¹ ». On sent chez Rosa un sentiment de désenchantement « ici » et « là-bas ».

- L'Italie : un pays méconnu

Pietro dit au sujet de l'Italie : « *all'Italia la penso sempre che non la conosco!* » (trad. je pense toujours à l'Italie comme un pays que je ne connais pas). Il raconte que : « *lo stando al paese (...) non ho mai avuto l'opportunità di conoscere un luogo anche a quindici-venti chilometri! (...) L'Italia non la conosco... mi parli di Roma di Milano di Venezia, e cheosci?*» (trad. demeurant au village (...) je n'ai jamais eu l'occasion de connaître un endroit même à quinze-vingt kilomètres ! (...) Je ne connais pas l'Italie... tu me parles de Rome, de Milan, de Venise et que connais-tu ?). Bien qu'au lendemain de la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'article 36 de la Constitution italienne avait établi le droit des travailleurs aux congés annuels payés, d'après les statistiques,

²¹⁴⁸ Cet acronyme correspond en France à la SNCF (Société Nationale des Chemins de Fer français).

²¹⁴⁹ Giura Longo confirme que « la svolta (socio-economica in Basilicata) avviene, nel ventennio che va dal 1951 al 1975, periodo che coincide con l'attivazione dei nuovi flussi migratori »²¹⁴⁹ (trad. Le tournant (socio-économique en Basilicate) survient dans les vingt années, de 1951 à 1975, période qui coïncide avec les nouveaux flux migratoires).

²¹⁵⁰ IV Gouvernement Alcide De Gasperi en fonction du 31 mai 1947 au 24 mai 1948.

²¹⁵¹ Accords conclus à Rome, entre l'Italie et la France, le 15 mai 1947 : Protocole réglementant l'émigration des mineurs italiens vers la France et la fourniture française correspondante de charbon vers l'Italie (art.5 et art.8), approuvé le 2 avril 1948 par DL n.886.

« solo un dieci per cento della popolazione va in vacanza, il boom economico deve ancora venire²¹⁵² » (trad. seulement dix pour cent de la population part en vacances, le boom économique est encore à venir).

Même quand Pietro se rendait au village pour aller voir sa famille, pendant les vacances, « *conoscevo solo l'autostrada (...) e poi arrivavamo lì e stavamo lì.* » (trad. je ne connaissais que l'autoroute (...) puis nous arrivions là (au village) et nous y restions). Il n'avait pas eu non plus l'opportunité de connaître son pays par la télévision : « *non ce n'era a quel momento* » (il n'y en avait pas à ce moment-là). Comme le tourisme, la télévision était alors considérée comme un produit de luxe que peu d'Italiens pouvait s'offrir. Il aura l'occasion de connaître son pays plus tard, en participant aux voyages organisés par les associations italiennes : « *Siamo andati qualche volta in viaggio a Venezia otto giorni.* » (trad. on a été quelquefois en voyage à Venise pendant huit jours. »)

- **Pietro et Rosa, les Italiens en Italie : « retors » dans la sphère publique, « solidaires » dans la sphère privée**

Pietro a une attitude critique envers le système politique et administratif italien : « *come politica, in Italia, è un imbroglio, che non si capisce niente* » (trad. quant à la politique, en Italie, c'est un imbroglio, on n'y comprend rien !). Il dresse des portraits peu flatteurs des employés municipaux : « *Vai al municipio (...) dicono : « Vieni domani, vieni dopodomani, vieni fra un mese ! »* » (trad. tu vas à la mairie (...) ils disent: « Viens demain, viens après-demain, viens dans un mois ! »).

Il exprime également des réserves sur le système national de santé : « *lì, se vai da un dottore prima bisogna pagare di tasca tua (...) e lì, per essere rimborsati, devi prendere proprio quei medicinali da quattro soldi, un dottore da quattro soldi, se vuoi andare dallo specialista laggiù ti passi i guai* » (trad. Là, si vous allez chez un médecin, vous devez d'abord payer de votre poche (...) et là, pour être remboursé, vous devez prendre des médicaments bon marché, un médecin bon marché, si vous voulez aller chez le spécialiste tu n'as que des soucis). Pietro n'a pas l'air bien informé sur le système de santé national italien (SSN)²¹⁵³ : il est considéré comme l'un des meilleurs au monde de par son modèle universaliste offrant une couverture égale à l'ensemble de la population²¹⁵⁴. D'après une recherche (2018) sur les systèmes de santé les plus efficaces dans le monde, en analysant la relation entre coûts et espérance de vie, l'Italie occuperait la 4^{ème} place et la France la 16^{ème} ²¹⁵⁵.

Rosa, quant à elle, fustige les employés de l'Etat qui traitent l'administration comme un bien privé, entretenant des relations clientélistes et bafouant les droits des citoyens acculés à mendier des services qui leur sont dus. Elle raconte s'être rendue à la Mairie de Potenza pour renouveler sa carte d'identité qui lui a été refusée. C'est grâce à une connaissance de son frère qu'elle l'a finalement obtenue : « *Oh, ma che storia, che storia! Finalmente è sceso uno (...) ha detto: « che è*

²¹⁵² MANTARRO T., « Com'era viaggiare negli anni 50? » dans *Touring Club italiano*, 8 maggio 2020.

²¹⁵³ Le SSN a été institué en Italie en 1978. En Italie, tous les patients peuvent en bénéficier par le biais du médecin de famille qui est gratuit et qui peut orienter, à son tour, ses patients vers des spécialistes conventionnés avec le SNN.

²¹⁵⁴ CARETTO G., « Italia, Francia, Germania e Spagna: spesa sanitaria a confronto. Report PwC » dans *Start Magazine*, 17 mai 2020.

²¹⁵⁵ Bloomberg Health Care Efficiency, 2.12.2018 (sur 56 pays).

*successo Lacava*²¹⁵⁶?» (...) « *ah dammi qua, dammi qua!* ». (trad. oh, mais quelle histoire, quelle histoire! Finalement, une personne est descendue et me dit : « que se passe-t-il Lacava ? » (...) « ah, donne-moi ci, donne-moi là ! »). Au fond, rien n'avait changé : sa région ne s'était pas débarrassée de ces abus de pouvoir qui avaient tant fait souffrir sa famille.

- **Pietro, les Italiens en Italie : un peuple « inventif » mais « ethnocentré »**

Si d'un côté, Pietro apprécie certaines qualités attribuées à ses compatriotes, « *non mica dico che non si mangia bene, non vanno vestiti bene, ...* » (trad. je ne dis pas qu'on ne mange pas bien, qu'ils ne s'habillent pas bien) ou qu'il n'ont pas de mérites comme ceux « *di fabbricare le cose, (...) di vendere la loro produzione all'estero* » (de fabriquer des choses, (...) de vendre leur production à l'étranger) se référant ici au label *Made in Italy*, enregistrant le plus haut niveau d'exportation dans le monde²¹⁵⁷, de l'autre, il leur reproche leur fierté nationale, voire régionale, leur arrogance ethnocentrée. Leurs attitudes attisent, selon lui, la haine, de tout ce qui n'est pas italien :

« *non li posso vedere perché si vantano troppo « Noi Italiani, noi Italiani! Qui si mangia bene, si veste bene, ci divertiamo bene (...) loro dicono che in Italia (...) sono i migliori di cultura! ... che loro solo la roba loro vale, la roba degli altri non vale niente* »

(trad. je ne peux pas les voir car ils se vantent trop « nous les Italiens, nous les Italiens! Ici on mange bien, on s'habille bien, on s'amuse bien (...) ils disent qu'en Italie (...) ils sont les meilleurs en culture... que seulement leurs choses valent, et celles des autres, rien !).

Dans ces extraits, nous repérons une suite de doubles négations, qui, selon Claude Duneton, traduit « un artifice de style qui équivaut à une affirmation »²¹⁵⁸. N'est-ce pas pour Pietro une manière détournée d'exprimer sa fierté d'être (malgré tout) italien, même s'il est loin, sur le plan social et économique, de ces pratiques d'une consommation de plus en plus sophistiquée, destinée aux anciennes et nouvelles élites ?

- **Rosa, les Italiens en Italie : un peuple « pompeux », « obsédé par l'apparence »**

Rosa reproche aux Italiens de s'en tenir plus à l'apparence qu'à la substance ; elle les décrit comme « *troppo grandiosi* » (trad. trop pompeux), surtout, à l'occasion d'événements importants. On ne peut nier la fonction représentative que l'apparence possède en soi et les effets qu'elle suscite sur nous et nos rapports aux autres. Pourquoi ce besoin de « montrer » ? Rappelons que les couches défavorisées qui ont bénéficié entre 1965 et 1975 d'une hausse inespérée de leur niveau de vie, étaient prêtes à exhiber, à travers un ensemble de symboles (comme les célébrations « pompeuses » d'événements familiaux), leur nouveau statut social et leur nouvelle aisance. Bourdieu inscrit ces comportements dispendieux où prédomine « le goût des breloques de fantaisie et des bricoles tape-à-l'œil »²¹⁵⁹, dans des pratiques appartenant aux classes populaires qui relèveraient d'un défaut de capital culturel. Les intellectuels italiens, quant à eux,

²¹⁵⁶ Lacava est le nom de famille de Rosa.

²¹⁵⁷ Selon une recherche effectuée en 2018, les produits exportés sont ceux de la mode, de l'automatisation mécanique (voitures, motos, vélos), de la décoration, de l'agroalimentaire (pâtes, fromages, charcuterie et vins). Voir YOURBIZ STAFF, « *Prodotti italiani più richiesti all'estero: quali sono ? Come venderli ?* » dans *Yourbiz Internazionale*, 22.02.2018.

²¹⁵⁸ DUNETON C., « Les négations dangereuses » dans *Le Figaro (Langue française- Expressions)*, 9 juillet 2017.

²¹⁵⁹ BOURDIEU P., 1979, *op.cit.*, p.442.

attribuent une part de responsabilité aux moyens de communication, comme la télévision, qui fournissent des modèles idéaux auxquels le peuple tend à se conformer. Ainsi, selon Pier-Paolo Pasolini,

« la televisione, (...) ha assimilato a sé l'intero paese, che era così storicamente differenziato e ricco di culture originali. (...) ha cominciato un'opera di omologazione distruttrice di ogni autenticità » (trad. la télévision, (...) a assimilé le pays tout entier, qui était si historiquement différencié et si riche de cultures originales (...) elle a commencé un travail d'homologation qui a détruit toute authenticité)²¹⁶⁰.

- Les Italiens immigrés en France : des perceptions ambivalentes

Les immigrés italiens de la Rochette (Savoie), sont perçus par Pietro, comme insouciant et fêtards : « *andavano al ballo, (...) in discoteca, (...) in cerca di donne* » (trad. ils allaient danser, en discothèque (...), en quête de femme). Mais il n'était pas prêt à se laisser aller : « *cercavo poco i compagni* » (trad. je cherchais très peu les copains), par son « *carattere ancora oggi solitario* » (trad. son caractère encore aujourd'hui solitaire), en raison de son passé familial qui l'empêchait de profiter de la vie.

Les images que Rosa renvoie des Italiens immigrés (à Montmélian) sont contradictoires : d'un côté, elle les décrit comme solidaires « *mi ricordo sempre (...) (de) Francesco, (...) calabrese* » (je rappelle tout le temps (...) de Francesco (...) le Calabrais », qui avait accompagné elle et son mari, depuis la gare à leur domicile et de cette voisine « *calabrese (...) che ci aveva trovato questa casa* » (trad. calabraise (...) qui nous avait trouvé cette maison) ; de l'autre, elle dit avoir rencontré plus de difficultés, notamment avec des Calabrais et des Siciliens, qu'avec les autochtones. Elle les dépeint comme « *troppo gelosi, troppo pettegoli* » (trad. trop jaloux, trop bavards), ayant un caractère invasif et se mêlant toujours des affaires des autres : « *se ti alzavi presto c'era da dirsi, se ti alzavi tardi: « sicuro non ci ha figli! sicuro lei può fare! lei si ha comprato questo! ».* (trad. si tu te levais tôt, ils commentaient, si tu te levais tard aussi : « Bien sûr, elle n'a pas d'enfants! bien sûr, elle peut le faire! Elle a acheté ceci, cela !)

- Les Italiens fonctionnaires en France : « distants » et « peu scrupuleux »

Pietro retrouve dans la sphère publique institutionnelle italienne à Chambéry, les mêmes déconvenues vécues avec l'administration en Italie : des fonctionnaires, distants et autoritaires et des citoyens soumis et silencieux :

« *al Consolato, facevano schifo anche loro! Avevano preso sempre il coso dell'Italia! andavi a rinnovare il passaporto, ti facevano (...) aspettare almeno due ore* » (trad. au Consulat, eux aussi me dégoûtaient! ils faisaient la même chose qu'en Italie! quand tu allais renouveler ton passeport, ils te faisaient (...) attendre au moins deux heures).

Pietro éprouve de la méfiance et rappelle que « *lo Stato mandava i panettoni per Natale (...). Dopo l'hanno levato, i panettoni se li prendono loro e fanno dieci per uno!* » (trad. l'Etat envoyait des Panettones pour Noël (...). après, ils ont enlevé les Panettones, c'est eux (les employés du Consulat) qui les prenaient et ils en prenaient dix chacun). Il se peut que le Ministère ait cessé

²¹⁶⁰PASOLINI P.-P., «Sfida ai dirigenti della televisione» dans *Corriere della Sera*, 9 dicembre 1973, p.3. http://media2.corriere.it/corriere/pdf/2015/CORSERA_19731209_L_NAZ_NUL_03_00_A.pdf

d'envoyer les « Panettoni » mais Pietro se sent dupé, floué par ces fonctionnaires sans scrupule, du fait d'un Etat démissionnaire envers ses citoyens à l'étranger.

- Les immigrés italiens : de véritables « Juifs errants »

Rosa compare ses compatriotes à des « Juifs errants ». Elle rapporte une histoire qu'on lui a raconté :

« c'era un Juif che andava in America e poi ritornava in Israele e diceva: « oh, (...) il paese nostro è qui! », dopo un po' dice: « Ma il Paese nostro è in America! » (...) (e) ritornavano in America. Arrivavano in America (...): « Ah no, no, il nostro Paese è Israele! » e ritornavano (in Israele). Allora gli hanno detto: « Ma infine che cosa volete? », « Nous on n'est bien que dans l'avion! ».

(trad. Il y avait un juif qui allait en Amérique, puis retournait en Israël et disait: « oh, (...) notre pays c'est ici! ». Au bout d'un moment il disait : « Mais notre pays c'est en Amérique ! » (...) (puis) il retournait en Amérique. Une fois arrivé en Amérique : « Ah non, non, notre pays c'est Israël ! », alors il retournait (en Israël) ! Un jour on lui a dit : « Mais enfin que voulez-vous ? », « Nous, on n'est bien que dans l'avion ! »).

Dans cet extrait, Rosa recourt à l'image d'un peuple en diaspora qui exprime la condition dramatique dans laquelle demeure l'immigré, éternellement « errant » dans un monde où il n'a pas vraiment de place. La seule qu'il peut imaginer c'est dans un « non-lieu » éphémère et sans racines ou bien un « entre-deux » permanent :

« tutti quelli che sono andati lì (al paese) sono tutti ritornati... una mia amica dopo dieci anni è tornata! tutti, tutti... anche due o tre volte... chi vanno e vengono. » (trad. tous ceux qui y sont rentrés là-bas (au village), ils sont tous retournés ici... une de mes amies est revenue après dix ans ! tous, tous ... même deux ou trois fois... des allers-retours continus). Rosa se considère également comme une « juive errante ». L'immigré est donc condamné à un nomadisme éternel et à la solitude : le sentiment éprouvé ne peut que se réduire à celui de « de double étrangeté » là où il décidera de s'établir.

4.2.5. Leurs représentations de la France et des Français

- Pietro et Rosa, la France : deux visions opposées

Les lieux représentant la « France » sont ceux où Pietro et Rosa ont vécu dès 1959 pour Pietro, depuis 1963, pour Rosa, jusqu'à la date de l'entretien : *La Rochette, Montmélian, Chambéry puis La Ravoire*.

Malgré les difficultés du début, La Rochette représente pour Pietro un espace de liberté : *« Io mi sentivo nel paradiso, facevo come volevo io, anche che stavo dentro, anche che mi facevo un giretto, i soldi che mi dava gli ho tenuti sempre per me »* (trad. je me sentais au paradis, je faisais ce que je voulais, même que j'étais seul à l'intérieur, même si je ne faisais qu'un petit tour, l'argent que je gagnais je l'ai toujours gardé pour moi). Il gagnait bien sa vie et n'envisageait en aucun cas envoyer de l'argent à son père qui s'était débarrassé de lui.

Rosa appréhende son séjour dans cette petite commune qu'elle perçoit comme un lieu de passage car elle espère rentrer au village ce qui explique son investissement partiel dans le pays d'accueil. Elle raconte que, quand sa patronne l'avait recrutée comme « *dame de compagnie* », elle avait

exprimé la volonté de la mettre en règle. Rosa avait répondu « *no io non voglio stare qui, me ne voglio tornare in Italia!* » (trad. non je ne veux pas rester ici, je veux retourner en Italie!). Pourtant la déclaration officielle de son travail était importante pour elle qui avait tant revendiqué ce droit en Italie et ne l'avait obtenu que « *dopo tante lotte!* » (trad. après tant de batailles!).

Puis Rosa vit à Chambéry de 1965 à 1975 : elle dépeint cette ville comme étant évoluée et dotée de tous les services administratifs et sociaux. En revanche, elle décrit la commune de La Ravoire, où elle s'installera en 1975, comme « arriérée ». Le village était dépourvu des services de base : « *qui, prima non c'era niente, non c'era autobus, adesso ce n'è uno ogni dieci minuti* » (trad. ici, avant il n'y avait rien, il n'y avait pas de bus, maintenant il y en a un toutes les dix minutes). La Ravoire, bien que faisant partie des neuf communes suburbaines de Chambéry²¹⁶¹ et donc concernée par l'essor économique et démographique des Trente Glorieuses, ressentait encore les effets de son ancien statut de village. Jusqu'aux années 50, c'était une commune agricole, puis « petit à petit, les vignes ont été arrachées (...) puis tout s'est précipité ²¹⁶² ». Marguerite Duchâtel constate l'évolution rapide entre 1950 et 1970 : « Les dix fermes (...) ont toutes disparu et ont été remplacées par des lotissements, des immeubles, des constructions d'intérêt collectif, des zones industrielles²¹⁶³ ». Rosa s'est établie à La Ravoire au moment où le village était en pleine mutation et est passé de « commune rurale (...) à commune urbaine²¹⁶⁴ ».

- Rosa, les Français : un peuple « correct » mais « prudent »

Les Montmélianais « *erano brave* » (trad. étaient des gens bien), surtout dans le domaine du travail. Comme elle dit : « *ho avuto sempre gente che m'hanno considerata non penso (...) come far pietà, veramente con cuore, mi hanno stimata, mi son fatta stimare* » (trad. J'ai toujours rencontré des gens (employeurs) qui ont eu de la considération pour moi et je ne pense pas (...) par pitié, mais vraiment avec cœur, ils m'ont estimée, je me suis faite estimer).

Elle se rappelle que quand sa patronne insistait pour la mettre en règle ce n'était pas seulement de la bienveillance envers elle mais pour se protéger elle-même, « *io ti devo dichiarare, se un giorno tu cadi... io vado in prigione... no, no io ti devo dichiarare!* » (trad. je dois te déclarer, si un jour tu tombes... je vais en prison... non, non je dois te déclarer!). Il en est de même pour les propriétaires qui leur avaient loué l'appartement, c'était des Français, également « *brave!* » (trad. des gens bien), mais très méfiants envers les Italiens. Si son mari leur avait inspiré d'emblée une certaine confiance, comme elle fait remarquer « *l'ha guardato... ha detto: « sì ve l'affitto! » »* (trad. ils l'ont regardé... et lui ont dit: « oui, je vous le loue ! »). Ce n'était pas la règle car « *bisognava sempre conoscere qualcuno sennò non l'affittava* » (trad. il fallait toujours connaître quelqu'un sinon on n'obtenait pas la location).

- Rosa, les Français : la ville plus ouverte aux étrangers que les zones rurales

Rosa voit les Chambériens plus ouverts vis-à-vis des étrangers que les Ravoiriens : « *mi sembra che (a Chambéry) (...) la gente era diversa!* » (trad. il me semble que (à Chambéry) (...) les gens étaient

²¹⁶¹ PRÉAU P., 1963, « L'évolution de la population du département de la Savoie » dans *Revue de géographie alpine*, Tome 51, n°2, pp. 251-286.

²¹⁶² EVEQUE-MOURROUX C. et H., 2000, « Le Mollard » dans CHAVIN M., *La Ravoire Son Histoire*, Chabert, p. 21.

²¹⁶³ DUCHATEL M., 2000, « Les fermes autour de l'église » dans CHAVIN M., *La Ravoire Son Histoire*, Chabert, p.27.

²¹⁶⁴ DUCHATEL M., 2000, *op.cit.*, p.27.

différents). La Savoie a effectivement une forte tradition migratoire, étant elle-même constituée d'étrangers depuis 1860²¹⁶⁵, ce qui fait d'elle un département cosmopolite. Cependant comme l'écrit Pierre Préau l'accroissement de la population immigrée à l'intérieur du département savoyard s'était « cristallisé autour du chef-lieu » ne laissant aux communes limitrophes qu'un faible pourcentage de leur présence²¹⁶⁶.

Cela explique la difficulté pour les étrangers de s'insérer dans la société française que Rosa avait remarquée : « *Io ho sentito, da quando sono qui a La Ravoire... cosa significa (...) il razzismo* » (trad. Depuis que je suis ici à La Ravoire, j'ai ressenti ce que signifie (...) le racisme). Elle raconte qu'elle avait dû se rendre aux « *riunioni di scuola dei figli* » (trad. aux réunions des écoles des enfants), quand sa fille aînée fréquentait le Collège²¹⁶⁷. Elle avait eu le sentiment que le niveau culturel des parents était supérieur à celui qu'elle avait connu à Chambéry quand sa fille fréquentait l'école élémentaire²¹⁶⁸ : « *i genitori (qui) (...) sapevano parlare, (non riesci a parlare) bene come parlano loro!* » (trad. les parents (ici) (...) savaient parler, (...) (tu n'arrives pas à parler) aussi bien qu'ils parlent!). Elle commente ce malaise : « *ho sentito la mia cultura che mi mancava qualcosa ... mi mancava la scuola!* » (trad. j'ai senti qu'il y avait quelque chose qui manquait dans ma culture... l'école manquait!). Rosa ne disposait ni de capitaux linguistiques et culturels suffisants pour être à l'aise dans un conseil de classe avec des locuteurs natifs d'une langue étrangère pour elle, et tenant des discours élaborés sur des sujets éducatifs. Le sentiment de frustration provoque en elle la honte d'un statut « inférieur » qui l'amène à se replier et à se taire.

- **Pietro, les Français dans les institutions étatiques : « sérieux et efficaces »**

Pietro est persuadé qu'en France, du point de vue politique et administratif mais aussi dans le domaine de la santé, tout à l'air de mieux se passer qu'en Italie :

« *anche politicamente, più serio qua! (...) non mica dico che va tutto bene, qualcosa c'è anche qua, però funziona tutto, sia il governo che tutti gli uffici qui, vai al municipio dopo cinque minuti ti danno il certificato!* »

(trad. même politiquement, c'est plus sérieux ici! (...) Je ne dis pas que tout va bien, il y a quelque chose ici aussi, mais tout fonctionne, aussi bien le gouvernement que tous les bureaux, si tu vas à la Mairie au bout de cinq minutes ils vous donnent le certificat !).

Pietro apprécie la manière équitable dont les citoyens sont traités par les services publics, ce qui est tout à fait compréhensible pour une personne comme lui qui provient d'un pays où l'Etat est ressenti comme « l'ennemi du citoyen », d'une région abandonnée par les institutions et laissée entre les mains de quelques riches familles foncières qui ont systématiquement tyrannisé les paysans.

²¹⁶⁵ Date de rattachement de la Savoie à la France.

²¹⁶⁶ PRÉAU P., « L'évolution de la population du département de la Savoie » dans *Revue de géographie alpine*, Tome 51, n°2, 1963, p.262. En 1954 le regroupement urbain de Chambéry et ses 9 communes suburbaines compte 50.909 habitants, en 1962, avec un pourcentage de 28,2%, son nombre augmente pour atteindre 65 300 habitants. La ville de Chambéry en compte 34 438 en 1954 et 46 446 en 1962.

²¹⁶⁷ Quand sa fille, née en 1966, arrive à La Ravoire, à 9 ans et, au bout de deux ans, elle fréquente le collège.

²¹⁶⁸ Son fils, né en 1971, ne fréquentait pas encore l'école maternelle car depuis 1970 l'âge d'entrée était fixé à 5 ans.

- **Pietro, les Français dans le monde du travail : une minorité «de jaloux et de racistes »**

Pietro émet quelques réserves vis-à-vis des Français dans le monde du travail : « *più Francesi (50%), (...) c'erano anche gli Arabi, Algerini c'erano anche...Spagnoli (...) e Italiani di più* » (trad. « les Français étaient majoritaires (50%), (...) il y avait aussi des Arabes, des Algériens, il y avait aussi des ... Espagnols (...) mais beaucoup plus d'Italiens) et si, en général, tout se passait bien « *si parlava, si rideva, si scherzava, si lavorava...* » (trad. « on parlait, on riait, on plaisantait, on travaillait... »), il rappelle que « *almeno il due, tre per cento, erano disgraziati, gelosi e un po' razzisti! (...) Qualcuno aveva la testa matta : « eh voi italiani!... il Moncenisio è là, potete passarlo, andatevene a casa vostra!* » (trad. au moins deux, trois pour cent (étaient) mauvais, jaloux et un peu racistes! (...) Quelqu'un avait la tête brûlée : « Eh, vous les Italiens... le Montcenis c'est par là, vous pouvez le passer, rentrez chez vous! »). Etant donné qu'il s'agissait d'une minorité et que Pietro ne pouvait s'offrir le luxe de réagir, par peur de perdre son poste, il encaissait silencieusement les attaques :

« *li poi ti toccava stare zitto, perché che fai? Se fai storie con loro, dopo ti mettono fuori, dopo dove vado? Io ci (ho) la famiglia (...) poi ci siamo fatti la casa, poi c'erano i figli e dove vado?»*

(trad. alors là, tu devais te taire, tu faisais quoi? si tu faisais des histoires avec eux, tu risquais d'être viré, où est-ce que j'allais après? j'avais une famille (...) puis on a fait la maison, puis il y avait les enfants et où est-ce que j'allais?).

Si les Italiens étaient devenus « transparents »²¹⁶⁹ et que « depuis 1970, les descendants d'immigrés italiens ne pos(aient) plus de problèmes »²¹⁷⁰, cela ne veut pas dire que les préjugés sur les Italiens avaient complètement disparu. Comme le fait remarquer Serge Moscovici : « Les représentations ne disparaissent pas, elles sont reprises par d'autres. De centrales, elles peuvent devenir marginales, puis redevenir éventuellement centrales »²¹⁷¹.

4.2.6. Leurs représentations de leurs modes d'intégration et d'identification

- **Pietro : liens solides au village, reconnaissance vis-à-vis du pays d'accueil**

Pietro est arrivé en France très jeune et y a passé plus de cinquante ans. L'«*affetto e amore* » (trad. affection et amour) qu'il éprouve pour ce pays traduit une reconnaissance profonde pour ce qu'il lui a offert : « *perché Lei (la Francia) m'ha dato il lavoro, (...) mi sono sposato, mi sono sistemato, ho avuto i figli, i figli si sono sistemati, stanno benone, con la loro casa e tutto* » (trad. parce qu'elle (la France) m'a donné du travail, (...) je me suis marié, je me suis installé, j'ai eu des enfants, les enfants se sont installés, ils vont très bien même, avec leur maison et tout). Les raisons de son établissement définitif en Savoie sont certes fonctionnelles, « *facilità di vivere (...) certo che è più comodo qui* » (trad. facilité de vie (...) parce que bien sûr ici c'est plus confortable), mais aussi parce que Pietro se sent protégé par un système social qui fonctionne « *Domani ho bisogno di qualcosa, vado al municipio, subito (...) tac, tac, (...), vai all'assistenza sociale, subito ti*

²¹⁶⁹ MILZA P., 1993, *Voyage en Ritalie*, Paris, Éd. Plon, p.130.

²¹⁷⁰ MOURLANE S., cité par D'ARCO R., « Ces immigrés devenus désirables » dans *Respect*, 12 janvier 2017.

²¹⁷¹ MOSCOVICI S., (Propos recueillis par Jacques Lecomte) dans *Sciences Humaines*, Juin/Juillet 1998.

prendono, vai da un dottore... " (trad. demain j'ai besoin de quelque chose, je vais à la mairie, tout de suite (...) tac, tac (...), tu vas à la sécurité sociale, on s'occupe de toi immédiatement, tu vas chez un docteur...).

Bien qu'ayant pris ses distances, il a maintenu des liens solides avec le village. Quand il s'y rend, une fois par an, c'est pour rester « *con i miei fratelli e con la sua famiglia, ma non vado più in giro nel paese* » (trad. avec mes frères et sa famille (de Rosa), mais je ne sors plus dans le village) car il trouve la vie sociale trop envahissante.

- **Rosa : attachement viscéral au village, liens de « façade » avec le pays d'accueil**

Rosa a maintenu des liens empreints de nostalgie avec le lieu de son enfance où elle a des attaches familiales fortes : « *Come si fa a cancellare le cose che sono vissute vere? Non si può!* » (trad. Comment peut-on effacer les choses vécues vraies ? On ne peut pas!). Et quand elle affirme qu'en France « *sì, sì, stiamo bene grazie a...!* » (trad. oui oui, on va bien grâce à Dieu), il s'agit d'une déclaration « de façade » qui dissimule un malaise ressenti depuis des années dont cet extrait est révélateur : « *mais anche che non sono soddisfatta !...* » (trad. mais même si je ne suis pas satisfaite !...). Elle maintient des contacts très réguliers avec ses deux sœurs, ses deux frères dont celui qu'elle a « *creciuto (...) fino a tre anni* » (élevé jusqu'à l'âge de trois ans), ses cousins, et même « *i vicini sono tutti familiari!* » (trad. les voisins font tous partie de la famille).

Elle exprime ainsi son mal-être : « *Non è stress, è malinconia (...) Ah sì, sì, del mio paese, della mia famiglia !... e sì, sì! Ouf, (la famiglia) tanto !* » (trad. Ce n'est pas du stress, c'est de la mélancolie (...) ah oui, oui, de mon pays, de ma famille... et oui, oui ! Ouf (la famille) énormément !). Une solitude et une souffrance qui lui ont causé un tourment permanent qui l'a plongée dans une grande détresse : « *spesso sono stata malata dei nervi²¹⁷² (...) sempre... ho fatto l'agopuntura ne ho fatti di tutto* » (trad. j'ai fait souvent des dépressions nerveuses (...) toujours j'ai fait de l'acupuncture, j'ai tout essayé). Si aujourd'hui, comme elle l'affirme,

« *mi sono stabilizzata (...) ma quando devo partire (...) per andare là (...) sono stressata (...) già mi viene quel magone perché poi devo ripartire ... ritornare (qua)* » (trad. Je me suis stabilisée (...) mais quand je dois partir (...) pour aller au village (...) je suis déjà stressée (...), elle éprouve déjà du chagrin rien qu'à l'idée de devoir repartir ensuite... pour revenir (ici) ! ».

Ses attaches au village sont viscérales.

- **Pietro et Rosa, retour au village : le désenchantement du mythe**

Pietro justifie ainsi le fait de vouloir rester en France :

« *adesso sono in pensione, (...) i figli sono in Francia, i nipotini lì, (...) che vengo a fare qua? (...), se vado, sta bella casa, tutto questo terreno, tutte queste cose che m'ho fatto...?».*

²¹⁷² L'expression « *malata dei nervi* » est une façon populaire et même obsolète d'exprimer l'« esaurimento nervoso » (trad. la dépression nerveuse).

(trad. maintenant je suis à la retraite, (...) mes enfants sont en France, les petits-enfants là-bas, (...) qu'est-ce que je vais faire ici? (...), si j'y vais, cette belle maison, tout ce terrain, toutes ces choses que j'ai faites...).

Rosa de même affirme que « *dopo che ho fatto tutta la mia vita qua, lontano dai genitori, lascio i miei figli per andare là? No, mai!* » (trad. après avoir fait toute ma vie ici (cinquante-deux ans), loin des parents, je laisse mes enfants ici pour aller là-bas? Non, ça jamais !). En outre, ils prennent tous deux comme exemple les immigrés en Savoie qui ont fait le choix de rentrer définitivement au village et qui sont tous revenus en France : « *abbiamo visto gente partire e dopo sono tornati* » (trad. nous avons vu des gens partir et ensuite revenir), et l'associe au manque d'emploi « *sono andati lì... senza lavoro...* » (trad. ils sont allés là-bas... sans travail...). Rosa de même soutient que « *in pensione non vale la pena andare là, tutti quelli che sono andati sono tutti ritornati qua ... ne conosco tanti!* » (trad. à la retraite ça ne vaut pas la peine d'aller là-bas, tous ceux qui sont partis sont tous rentrés ici... j'en connais beaucoup!).

Un phénomène réconfortant pour Rosa qui demeure éternellement dans le mythe du retour. Parmi les inconvénients recensés par Pietro face à une telle éventualité, la question du logement, la monotonie et la routine, la planification des activités, la gestion des réseaux : « *vado lì... abitare dentro un appartamento... poi vai fuori incontri a Don Pasquale, Don Nicola, Don Giuseppe e passa due giorni e dopo, che faccio ?* (trad. je vais là-bas pour vivre dans un appartement puis tu sors et tu rencontres Don Pasquale, Don Nicola, Don Giuseppe et deux jours passent mais après, qu'est-ce que je fais là-bas? », ce qui lui fait conclure que finalement « *qua, qua mi sento meglio qua!* ». (trad. Ici, ici je me sens mieux ici!)

A cela s'ajoute la difficulté de s'adapter à un contexte qui a changé radicalement et qui a perdu au fil du temps tout son charme. Rosa rapporte des attitudes qui l'on blessée, comme cette tendance des villageois de traiter les immigrés de « *stranieri* » (trad. étrangers). Une femme du village, qu'elle connaît à peine, lui a dit un jour : « *eh ! sono arrivati gli stranieri!* » (Voilà, les étrangers sont arrivés !), sa belle-sœur de même : « *oh, la francese !* ». Rosa se sent discriminée des deux côtés:

« *mi sono sentita scacciata, qui ci dicono italiani, là ci dicono i francesi... (...) con i Francesi non puoi parlare, là non puoi parlare et merde! (...) allora cosa siamo? non siamo niente, non esistiamo, non siamo nemmeno Europeennes?* »

(trad. Je me sentais chassée, ici on nous appelle « les Italiens », là-bas les « Français » (...) avec les Français tu ne peux pas parler, avec les Italiens là-bas non plus et merde! (...) aAlors, qui sommes-nous ? nous ne sommes rien, nous n'existons pas, nous ne sommes même pas Européens?).

Les souffrances de Rosa s'atténueront mais ce sentiment de double solitude ne l'abandonnera jamais.

- **Pietro et Rosa, la vie sociale : une préférence pour la « communauté » italienne**

Quant aux liens noués dans le pays d'immigration, si le réseau s'élargit dans le cadre d'associations italiennes de leur ville et dans les relations de voisinage, en revanche les connaissances du côté français se développent strictement dans le cadre du travail. Pietro affirme avoir noué des relations avec les Français, des propos récurrents chez les immigrés de la G1. Mais dès qu'on creuse, on s'aperçoit qu'en fait les contacts établis avec les Français pendant toutes ces années à l'usine ne se limitent qu'à « *poco, no, no, no, però giusto con qualcuno!* » (trad. peu, non, non, non, mais juste avec quelqu'un !). Depuis sa retraite, les liens ont définitivement disparu

Quant à Rosa, si ses employeurs ont été bienveillants envers elle, elle maintient les liens uniquement avec sa voisine, une ancienne collègue de travail : « *abbiamo lavorato insieme (...) all'asilo qua (à La Ravoire), (...) ma abbiamo avuto veramente (dei bei contatti)!* (trad. Nous avons travaillé ensemble (...) à la maternelle ici (à La Ravoire), (...), mais nous avons eu vraiment (de bons contacts) !)

Rosa a des relations qui, bien que cordiales, demeurent faibles et ne peuvent être comparées avec les liens avec sa famille restée en Italie mais qui ont également perdu de leur sens :

« *quando ci sono le feste, loro fanno un battesimo, sono invitati, tutti vanno! mais io (...) dice: « non mi viene nemmeno voglia di comprare la roba, per dove andiamo qua? qua che festa fanno qua ? »*

(trad. quand il y a des fêtes et qu'ils font (membres de la famille) un baptême, ils sont tous invités et tout le monde y va! mais moi (...) je me dis: « je n'ai même pas envie d'acheter des affaires ici, pour où l'on va ici ? quelles fêtes font-ils ici ?).

Ces propos traduisent deux regrets : d'une part son éloignement du village, de l'autre celui d'une « présence absente » dans le pays d'immigration, qui implique une présence physique « ici » mais le cœur et la tête « là-bas ».

4.2.7. Leurs représentations de leurs stratégies de transmission auprès de leurs descendants

- Pietro et Rosa : une non transmission volontaire de leurs langues dans la sphère privée

Pietro et Rosa n'ont pas transmis leurs langues, le *dialetto* et l'italien, parce que « *che i figli non ci interessava, non ne volevano sapere!* » (trad. que les enfants s'en fichaient, ils ne voulaient rien savoir) et sa femme « *non volevano, non volevano !* » (trad. Ne voulait pas, ne voulait pas !). Rosa raconte que « *même a mio figlio che ci parlavo di più, (...) quando l'accompagnavo a scuola!* (trad. même mon fils avec qui je parlais davantage (...) quand je l'accompagnais à l'école!) lui disait tout bas: « *Parle pas italien là!* ». Quant à leurs petits-enfants, bien que sollicités par leur belle-fille pour que les grands-parents leur parlent italien²¹⁷³, Rosa se justifiait en disant que : « *non vogliono, si mettono le dita nelle orecchie, come faccio ?* » (trad. ils ne veulent pas, ils se bouchent les oreilles, comment faire ?).

Le paradoxe est que d'une part Frederica a choisi l'italien comme LV2 alors que ni son père, ni sa mère, tous deux maîtrisant pourtant l'italien, n'ont pas souhaité le transmettre, de l'autre elle ne veut pas entendre ni le *dialetto*, ni l'italien « bricolé » de sa grand-mère, car ces deux langues ne sont pas reconnues par ses parents, ni ne sont légitimes dans le contexte scolaire.

- Rosa : une transmission manquée de l'italien dans la sphère publique

Ses deux enfants n'ont pas eu la possibilité de fréquenter les cours de langue et culture italiennes du Consulat²¹⁷⁴ dans leurs établissements. Mais sa fille a étudié l'italien comme langue étrangère,

²¹⁷³ Leur belle-fille est enseignante, d'origine italienne : « *i nonni sui erano italiani, (...) erano di Parma* (trad. ses grands-parents étaient italiens, (...) étaient de Parme (Emilie-Romagne))

²¹⁷⁴ Voir notre Cadre contextuel. Les ELCO ont été élaborés en 1973 dans le cadre d'accords bilatéraux.

au collège et au lycée : « *quando siamo arrivati qui (a La Ravoire) c'era l'italiano (du Consulat), quando è arrivato al momento (di iscrivere) i miei figli, non c'era più, quando sono partiti i figli miei, c'era di nuovo* » (trad. quand nous sommes arrivés ici (à La Ravoire) il y avait l'italien (du Consulat), au moment d'inscrire mes enfants, il avait disparu, quand mes enfants sont partis là-bas, il avait été réintroduit).

Quant à son fils, il n'apprendra pas l'italien à l'école et « *toute sa vie l'a regretté* ». C'est à cause du Directeur de l'école qui, avec les meilleures intentions, lui avait donné les conseils suivants : « *mais non... tu l'italiano te lo impari con i tuoi, prendi il tedesco!* »... *ci hanno fatto prendere tedesco prima lingua, l'inglese seconda lingua, è tutto sbagliato!* ». (trad. « mais non... toi, tu apprends l'italien avec tes parents, prends l'allemand ! »... ils nous ont fait prendre l'allemand en première langue, l'anglais en deuxième langue, et tout est faux (= c'est une erreur)).

En fait, le Directeur pensait que ce fils d'immigré pouvait profiter d'un apprentissage par imprégnation au sein de sa famille. Ce qui n'était pas le cas, sauf à de rares occasions où ses parents alternaient le français avec le *dialetto* lucanien. Son fils « *refusait de parler italien* » car il avait honte de cette langue parlée à la maison qui de plus ne correspondait pas à la langue standard. Les propos de ses enfants sont dans ce sens significatifs : « *magari c'era la televisione italiana quando...* » (trad. si seulement il y avait eu la télévision italienne quand...).

- Rosa : « un rattrapage linguistique » par immersion dans le village

Rosa fait remarquer que, si ses enfants n'ont pas appris l'italien en contexte familial, toutefois ils le maîtrisent : « *Sì, sì, sì lo scrivono, lo leggono* » (trad. Oui, oui, bien sûr, ils l'écrivent, ils le lisent), d'une part parce qu'ils l'ont pratiqué pendant les périodes des vacances, « *con i cugini, poi si scrivevano ...* » (trad. avec les cousins, puis ils s'écrivaient), d'autre part, pour l'avoir étudié à l'école, du moins sa fille. Il en est de même pour le *dialetto* :

« *lo parlano, lo capiscono tutti i miei figli. Mio figlio, quando andavamo là, per la settimana non diceva una parola (...)! La seconda settimana parlavano (...) come tutti!* »

(trad. ils le parlent, et le comprennent mes deux enfants. Quand nous allions là, mon fils, pendant une semaine ne disait pas dit un mot (...) ! La deuxième semaine ils parlaient (...) comme tout le monde !).

Ces jeunes vivaient une graduelle transformation au fur et à mesure qu'ils s'éloignaient de la France et se rapprochait du village. Un processus « d'appropriation » des repères linguistiques et culturels se développait : ils passaient par une phase initiale de « silence », puis participaient progressivement à la vie sociale du village. Des dynamiques semblables se manifesteront au retour, à rebours, un travail « de réappropriation » des repères et des pratiques : « *con la macchina arrivavamo al Moncenisio*²¹⁷⁵ : « *bon ! qui siamo in Francia, cambiamo lingua, adesso parliamo francese!* ». (trad. avec la voiture on arrivait (...) au Montcenis: « bon ! nous voilà en France, on change de langue, maintenant on parle français! »).

- Pietro et Rosa : une transmission volontaire des pratiques alimentaires et religieuses

Pour Pietro, les valeurs italiennes ne sont pas si différentes de celles des Français : « *pure qua ci sono quelle cose lì, (...), i valori di famiglia!* » (trad. ici aussi il y a ces choses-là (...), les valeurs

²¹⁷⁵ Comme elle rappelle, à l'époque « *non c'era ancora il traforo* » (trad. le tunnel n'était pas encore construit).

familiales,). Mais Rosa n'est pas du même avis : elle déclare avoir transmis intentionnellement « *la cucina (...) il mangiare* » (trad. la cuisine (...) la nourriture) italienne : « *faccio la pasta, faccio questo...* » (trad. je fais des pâtes, je fais cela...). Ses enfants et ses petits-enfants²¹⁷⁶ adorent sa cuisine et sont très heureux de venir manger chez elle.

Elle déclare avoir transmis également « *i valori* » (trad. les valeurs) italiennes comme « *il rispetto, l'amore (per le persone), la famiglia* » (trad. le respect, l'amour (pour les personnes), la famille) et ajoute : « *almeno la fede in Dio!* » (trad. au moins la foi en Dieu !). Rappelons que Rosa est une catholique fervente et aurait voulu transmettre à ses enfants, petits-enfants non seulement les valeurs mais aussi les pratiques religieuses, comme aller à la messe le dimanche : « *Dice la bambina : « mémé, mais noi abbiamo solo la domenica per andare a sciare perché dobbiamo andare a messa? »*. (trad. mémé, mais on n'a que le dimanche pour aller faire du ski, pourquoi nous devons aller à la messe ?). Rosa n'est probablement pas au courant que le comportement de sa petite-fille traduit une mutation sociale qui a entraîné une crise de la foi²¹⁷⁷. Le Missionnaire de Chambéry, Padre Francesco, était conscient de ce tournant : « *Les descendants d'immigrés italiens aujourd'hui n'ont plus les mêmes besoins* » (spirituels) d'autrefois, car ils « *ont d'autres points d'intérêts* ».

- Rosa : une transmission implicite de sa « nostalgie » à sa fille

Rosa pense avoir transmis à sa fille l'amour pour son village mais aussi « sa détresse », sa nostalgie « pathologique », causée par une migration « imposée » et « peu désirée ». Judith Stern écrit en effet que « la nostalgie n'est (cependant) pas confinée à l'expérience de l'ordre du vécu, mais se rapporte également à l'ordre du transmis²¹⁷⁸ ». Les parents transmettent leur « nostalgie » (mal du pays) à travers leur récit imprégné de ces sentiments mais aussi des non-dits de leur histoire.

Rosa raconte que, déjà toute petite, « *mia figlia sempre che voleva tornare in Italia mi ha dato un po' di fastidio, un po' di pena, mi faceva sentire un po' in colpa* » (trad. ma fille a toujours voulu retourner en Italie, elle m'a donné du fil à retordre, elle me faisait sentir un peu coupable). Il ne s'agissait pas d'un simple caprice mais d'une volonté profonde de s'établir dans le village : « *voleva andare là che tutti andavano* » (trad. elle voulait déménager là-bas avec toute la famille).

Les motivations sont les mêmes que celles invoquées par sa mère « *perché ci mancavano i cugini, i zii, i nonni (...) la famiglia* » (trad. parce que ses cousins, ses oncles, ses grands-parents (...) la famille lui manquaient). Elle se posait, de manière obsessionnelle, la même question : « *che faceva qua! che faceva qua!* » (trad. « que faisait-elle ici ? que faisait-elle ici ?). Pourtant sa fille travaille comme secrétaire dans une entreprise et est mariée, mais, comme le constate Rosa, « *ha sempre un po' di nostalgia!* » (trad. elle a toujours un peu de nostalgie!). Son fils n'a pas hérité de sa souffrance : « *lui è più forte* » (trad. il est plus fort !). Il adore aussi l'Italie et y va souvent « *lui ha vissuto un anno e mezzo a Milano, ha fatto la cooperazione là* » (trad. il a même vécu un an et demi à Milan où il a fait la coopération internationale). Leurs relations sont moins conflictuelles et plus harmonieuses.

²¹⁷⁶ Il s'agit ici dei « *figli di mio figlio, ce ne ha tre* » (trad. enfants de mon fils, il en a trois)

²¹⁷⁷ Ces changements ont commencé après le Concile Vatican II (1962-65) quand l'Eglise désirait alors libéraliser la religion mais les résultats de cette réforme n'ont pas été ceux espérés. Voir Cadre contextuel.

²¹⁷⁸ STERN J., 1996, « L'immigration, la nostalgie, le deuil » dans *Filigrane*, n. 5, p.22.

Synthèse intermédiaire

Les deux couples de la G1 à Chambéry : Pasquale et Maria, Pietro et Rosa

Deux régions sous l'emprise d'un système encore féodal

Les deux couples proviennent de deux régions rurales, qui avaient été placées, suite à deux enquêtes parlementaires (1950)²¹⁷⁹ dans le « Sud profond », parmi les régions les plus arriérées d'Italie²¹⁸⁰. Du fait de son extrême pauvreté, la Basilicate avait représenté, depuis l'Unité de l'Italie (1860), l'archétype de la *Questione Meridionale*²¹⁸¹.

La forme la plus largement répandue d'organisation sociale était celle de « l'économie paysanne²¹⁸² », soit en régime de la petite propriété privée ou « minifundia » comme pour les parents de Pasquale et de Pietro ou ceux de Maria et de Rosa. Les deux femmes viennent de familles²¹⁸³ qui, jusqu'aux années 60, étaient sous l'emprise d'une économie comparable à un système féodal : les terres, concentrées entre les mains de grands propriétaires fonciers absents, étaient gérées comme des « fiefs », par leurs délégués, des « *commendatore* », avec des contrats de métayage inéquitables qui prévoyaient des impôts payés en nature par les paysans au « Patron ».

Cette « économie paysanne », comme le souligne Daniel Thorner, ne peut se considérer comme un « simple stade intermédiaire entre une économie de type « primitif » et une économie dite « moderne » (...) mais comme un groupe à part (...) un système de production qui se distingue d'autres structures historiques telles que l'esclavage, le capitalisme ou le socialisme »²¹⁸⁴.

Situations familiales : « traumatisantes et accablantes »

²¹⁷⁹ 1. Atti della Commissione parlamentare di inchiesta sulla miseria in Italia e sui mezzi per combatterla, 14 Vol., Camera dei Deputati, Roma 1953-1958. 2. Atti della Commissione parlamentare d'inchiesta sulla disoccupazione in Italia, 5 Voll., Camera dei Deputati, Roma 1953.

²¹⁸⁰ Ces deux extraits nous fournissent ce degré d'indigence: Camera dei Deputati, Atti della Commissione parlamentare d'inchiesta sulla miseria, cit., vol. II, p. 65. « lo stato di miseria dominante nella regione degli Abruzzi e del Molise è quello corrispondente al pane e alla mela (...) vale a dire il gradino a contatto immediato con quello della miseria assoluta » (trad. L'état de misère dominante dans les Abruzzes et le Molise est celui correspondant au pain et à la pomme (...) c'est-à-dire à l'étape en contact immédiat avec celle de la misère absolue ».

Et ANZIMONTI E., 1908, Inchiesta parlamentare sulle condizioni dei contadini nel mezzogiorno: Basilicata. Roma, p. 12. « In queste case (in Basilicata) l'aria e la luce (...) non abbondano mai: mancano sciacquatoi, (...) latrine: (...) stalle. Gli animali stanno nel medesimo ambiente e sono soltanto divisi da recinti di legname. » (trad. Dans ces maisons (en Basilicate) l'air et la lumière (...) n'abondent jamais : il n'y a pas d'éviers, pas de toilettes, pas d'écuries. Les animaux vivent dans le foyer et ne sont séparés que par des clôtures en bois.

²¹⁸¹ FONTANA F., 2002, « Dall'occupazione alla riforma fondiaria » dans *La Riforma fondiaria a Tricarico (MT) nell'azienda Turati di Calle*, Consiglio regionale della Basilicata, 50-61, p.50.

²¹⁸² THORNER D., 1964, « L'« économie paysanne » concept pour l'histoire économique » dans *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 19^e année, n. 3, pp. 417- 432.

²¹⁸³ Rappel : leurs parents étant tous deux des ouvriers agricoles.

²¹⁸⁴ THORNER D., 1964, *idem*.

Leurs familles avaient de petites exploitations qui vivaient en autosubsistance et s'appuyaient sur la force de travail fourni par les membres de la famille, quel que soit son âge. Ils complétaient par la vente des produits de la ferme ou par des activités artisanales, certains même doivent chercher du travail ailleurs comme Pasquale.

Leurs contextes familiaux respectifs se caractérisent par des parents analphabètes, pauvres, démunis culturellement, liés à des valeurs morales traditionnelles, catholiques où l'honnêteté, le respect, la fierté, la loyauté, la solidarité, la persévérance se mêlent à la dureté, l'ignorance, l'indifférence.

Les enfants, victimes de situations familiales traumatisantes (Maria, Rosa) voire accablantes (Pasquale, Pietro), ont le plus souvent suivi une scolarité en pointillé, inachevée ou brutalement interrompue, faisant d'eux des illettrés. Mais ils ont pu avoir l'opportunité de suivre des apprentissages professionnels dans un cadre informel. La seule issue semble alors l'émigration, tantôt choisie, tantôt subie.

Le rôle décisif des réseaux-relais et des conditions d'accueil

Si l'émigration s'organise dans le cadre du réseau parental (Maria, Rosa) ou amical (Pasquale, Pietro), nous avons affaire à des conditions d'accueil et d'insertion différentes. Salvatore Palidda à ce propos recommande « di evitare di inquadrare (...) le migrazioni in modelli cristallizzati » (trad. d'éviter d'encadrer (...) les migrations dans des modèles cristallisés) car un immigré suivra un parcours plutôt qu'un autre, en termes d'intégration, d'assimilation ou d'exclusion selon un certain nombre de facteurs²¹⁸⁵. Bien que, pour Pasquale et pour Maria, la décision d'émigrer a été volontaire, les expériences vécues par les deux conjoints ont engendré des regards différents à l'égard du pays d'immigration. Maria, ayant pu compter sur l'appui de sa fratrie, n'a pas ressenti le sentiment de solitude vécue par Pasquale qui, bien qu'accueilli dans le cadre d'un contrat où le logement lui était fourni, se retrouve très seul dans ce nouveau pays. En revanche, pour Pietro et Rosa, leur départ s'inscrit dans une émigration subie, pour lui organisée par son père, à son insu, et pour elle par son époux, ce qui aura un impact sur leur processus d'insertion. Le couple se souvient de ce sentiment de « solitude », qui pour Rosa, arrivée dans une ville à l'atmosphère glaciale, se transformera au fil des années en souffrance permanente.

« Mélange de langues » chez l'un vs français langue unique chez l'autre

Arrivés en Savoie, les deux couples possèdent comme répertoire leurs *dialetti* et un peu d'italien appris à l'école. En Savoie, les deux couples développeront un véritable plurilinguisme italoophone en fréquentant les immigrés vénitiens, calabrais, siciliens etc., dans les cercles associatifs italiens et à la Mission catholique.

Mais la sphère privée, leurs pratiques sont différentes : Pasquale et Maria passent d'une langue à l'autre, selon les situations et les interlocuteurs. Il en découle des pratiques alternées et bricolées

²¹⁸⁵ PALIDDA S., 2008, *Mobilità umane, Introduzione alla sociologia delle migrazioni*, Raffaello Cortina : « a seconda delle varie combinazioni fra i tre aspetti : motivazioni alla partenza e percorso migratorio, situazione politica delle società di immigrazione e le interazioni favorevoli piuttosto che avverse ». (trad. selon les diverses combinaisons entre les trois aspects: motivations au départ et parcours migratoire, situation politique des sociétés d'immigration et interactions favorables plutôt que défavorables), p.103

avec un peu d'italien, qui s'est développé à travers la presse sportive, la télévision italienne ou la fréquentation de la Mission Catholique. Enfin ils ont développé un français fonctionnel appris par imprégnation à travers les contacts à l'usine mais aussi grâce à des cours dispensés par des collègues bénévoles pour Pasquale, grâce à une amie puis à la « scuola serale » pour Maria. L'usage du français se limitera à une communication fonctionnelle à des fins professionnelles. Chez Pietro et Rosa, dès leur arrivée en France, le couple abandonnera le *pietragallese* pour ne parler que le français à la maison, langue de travail et d'intégration, n'utilisera quasiment plus le *dialetto* sauf dans les cercles migratoires italiens et le « récupèrera » pendant leurs séjours au village. Le français, acquis par contacts au travail ou grâce à des lectures, a supplanté l'italien, langue nationale apprise ou renforcée par imprégnation au sein des réseaux sociaux italiens, ainsi que leurs *dialetti* au cœur même de la sphère domestique et amicale.

Représentations du pays d'origine : des sentiments en tension

Nous avons identifié deux images opposées de l'Italie (= village), la première remonte à leur enfance jusqu'au départ (1950/60), qui évoque un univers extrêmement archaïque et sans perspectives. Des perceptions associées à des ressentiments profonds envers leur pays et qui n'a rien fait pour les jeunes, les contraignant ainsi à l'émigration. La deuxième, plus récente et plus mitigée, dépeint un pays plus prospère sur le plan économique et social, mais où cette croissance est tributaire, selon Rosa, de l'émigration qui a laissé des places vacantes que les sédentaires ont pu occuper. Ils critiquent le système de santé peu fiable, désapprouvent l'inefficacité du système politique et administratif et déplorent l'attitude de leurs représentants en Italie et en Savoie (Consulat) comme distants, inefficaces, corrompus, retors, manquant de sérieux et d'honnêteté, entretenant des relations clientélistes, mais surtout ingrats et méprisants envers ses émigrés. Dans la sphère privée on repère également des images contrastées de la famille « italienne ». Pour Pasquale et Pietro, elle est calculatrice et méfiante, gérée selon le principe du donnant-donnant tandis que pour Maria et Rosa, la famille est un milieu uni, loyal et solidaire. Les images que les deux couples ont des Italiens sont similaires et, si Pietro leur reconnaît des qualités comme la créativité et l'inventivité, en revanche il les perçoit comme ethnocentrés, prétentieux, pompeux, obsédés par l'apparence.

Représentations du pays d'immigration : oscillation entre loyauté et ressentiment

Leur rapport au pays d'accueil oscille entre deux points de vue opposés : d'un côté un sentiment de reconnaissance vis-à-vis d'un pays qui les a accueillis, leur a donné un emploi et offert « un espace de liberté ²¹⁸⁶ ». De l'autre, du ressentiment envers ce même pays qui a véhiculé des images négatives sur les Italiens alimentant des préjugés culturels qui les ont longtemps discriminés. Tout en reconnaissant des avantages au pays ²¹⁸⁷, ils formulent des réserves envers les

²¹⁸⁶ Comme dit Pietro.

²¹⁸⁷ Parmi ces atouts : Chambéry, une ville évoluée et dotée de tous les services administratifs et sociaux, un marché de l'emploi bien réglementé dans le respect des droits et des devoirs des citoyens, un système social et de santé efficace et performant.

politiques migratoires françaises conçues comme inclusives mais organisées en fait autour de leurs intérêts économiques.

Même envers les Français (= Chambériens) leurs sentiments sont ambivalents. Dans le cadre du travail, ils sont dépeints comme disponibles et solidaires, dotés d'un esprit « émancipateur » mais aussi « jaloux²¹⁸⁸ » des emplois occupés par les immigrés. Les administratifs sont considérés comme plus sérieux « *dans toutes les choses* », comme l'affirme Pasquale, par rapport aux Italiens.

Renoncement au « retour » et intégration segmentaire dans le pays d'accueil

Malgré les liens solides au village, symbolisés par l'achat de la « *casa* » (trad. la maison) pour Pasquale, les deux couples renoncent au (mythique) retour définitif au pays : d'une part, surtout chez Pasquale, gravement malade, ainsi que chez Pietro, on relève un manque de confiance à l'égard du système de santé mais aussi administratif. De plus, l'ancrage familial et le besoin de rester près des enfants qui se sont mariés en France cachent également l'appréhension de devoir se retrouver dans un contexte très différent de celui qu'ils ont quitté, de souffrir d'une « double absence », voire d'une « triple absence »²¹⁸⁹, éternelle condition d'entre-deux de l'immigré que Rosa compare à celle du « Juifs errants ». Bien que nos quatre témoins aient établi de bonnes relations avec les Français, celles-ci restent fonctionnelles (travail, santé, administration, commerce), les liens demeurent faibles et occasionnels. On repère dans leurs discours un manque d'intérêt (d'adhésion?) à la vie sociale et politique du pays d'immigration et une préférence pour les réseaux associatifs, parentaux, amicaux italiens, maintenant ainsi des pratiques et des valeurs traditionnelles. Nos quatre témoins, bien qu'à des degrés différents, vivent dans un système relativement clos et de ce fait sont intégrés de manière segmentaire dans le pays d'accueil.

Transmission implicite des valeurs et pratiques traditionnelles

Chez les deux couples on relève un double processus qui s'appuie sur des sentiments opposés, en tension entre attachement et désenchantement envers leur pays d'origine qui les a vus naître et les a trahis, entre proximité (reconnaissance) et distance (méconnaissance) envers le pays d'immigration qui les a accueillis et protégés. C'est dans cette tension que nous devons comprendre les modes de transmission des pratiques et valeurs qui s'est faite parfois de manière explicite, souvent implicite. Chez Pasquale et Maria, c'est l'alternance des langues qui domine, un bricolage entre le *dialetto*, l'italien et le français qui sera transmis au sein de leur foyer tandis que Pietro et Rosa pratiqueront uniquement le français et ne transmettront ni le *dialetto* ni l'italien, justifiant leur renoncement par un rejet absolu de ces langues patrimoniales par leurs enfants. Par un concours de circonstances, ils n'étudieront pas non plus l'italien dans les ELCO, sauf sa fille qui la choisira comme L2 au collège puis au lycée. En revanche les séjours au village chaque année favoriseront un « rattrapage » linguistique par immersion. Parmi les valeurs culturelles transmises implicitement, on retrouve le respect des personnes âgées, des liens parentaux, les solidarités familiales, le sens du devoir, du travail, propres aux classes populaires. Parmi les pratiques explicites, la transmission des habitudes alimentaires et des valeurs religieuses apparaît comme

²¹⁸⁸ Ils accusent les Italiens d'exclure les Français du monde de l'emploi en acceptant des tâches pénibles et des conditions salariales modestes.

²¹⁸⁹ Celle de Maria qui envisage le retour dans le village de son mari, situé dans les Abruzzes.

incontournables. Chez Rosa on relève également une transmission implicite « du mal du pays », de la nostalgie, de son attachement GARSON J.-P., LOIZILLON A., 2003, « L'Europe et les migrations de 1950 à nos jours : mutations et enjeux », Conférence organisée par la Commission européenne et l'OCDE, « viscéral » à son village.

Mais ce que ces deux couples ont effectivement transmis aux générations suivantes devra être confirmé ou infirmé par les propos des représentants de la G2 et de la G3.

CHAPITRE 5. ANALYSES DES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DE LA G2 À CHAMBÉRY

5.1. Le 1er couple de la G2 à Chambéry : Giovanni et Sandra

- Les langues de l'entretien

Giovanni et Sandra ont mené tous deux leur entretien en français bien que leurs propos fussent ponctués de termes italiens : « *dans une phrase (...) on va toujours mettre un mot italien* ». Nous avons relevé entre autres des termes appartenant au domaine de l'armée ou celui de la religion qu'ils ont fréquenté en italien ou en dialecte. Giovanni est loquace et nous a fourni beaucoup d'informations tandis que Sandra, plus réservée, répondait souvent par monosyllabes²¹⁹⁰.

5.1.1. Leurs profils et parcours

- Giovanni : un parcours dans des filières professionnelles peu valorisées en France

Giovanni est le fils de Pasquale et de Maria ; il est né à Chambéry en 1967 et y a effectué tout son parcours scolaire : « *J'ai fait la maternelle (...) l'élémentaire, après je suis allé au collège (...) de 78 à 82* » mais « *jusqu'en quatrième* ». Il a dû effectuer « *une quatrième spéciale* » intégrée dans les collèges²¹⁹¹, qui prévoyait une formation générale mais comportait aussi une part de formation professionnelle²¹⁹². Il poursuivra ses études dans une filière professionnelle (lycée hôtelier) où, au bout de trois ans, il obtiendra le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CPA) comme Agent polyvalent de restauration en production culinaire, un métier qu'il exercera pendant quelques années, en France et à l'étranger, jusqu'à ce qu'il décide d'« *avoir une vie de famille* ». Il suivra les filières les moins valorisées du système scolaire français, là où, comme des études récentes le montrent, se concentrent les enfants des milieux populaires ou issus de l'immigration²¹⁹³. Giovanni attribue son échec scolaire à des difficultés linguistiques, « *j'ai pas pu continuer vraiment les études parce qu'en français j'étais pas super bon !* », mais aussi au fait que « *les parents ne pouvaient pas nous aider... ils comprenaient pas le français* ». Giovanni est issu d'un milieu ouvrier, de plus marqué par l'expérience de l'immigration, avec des parents ne disposant que d'un

²¹⁹⁰ Nous avons dû la solliciter souvent pour obtenir des réponses plus développées.

²¹⁹¹ Il s'agit des Sections d'éducation spécialisées (SES) instituées par la Circulaire n° 65-348 du 21 septembre 1965 (Modalités de scolarisation des enfants inadaptés). Abrogées et remplacées par la Circulaire n° 90-340 du 14 décembre 1990. Elles accueillait essentiellement des élèves en grande difficulté scolaire et, ou sociale. Voir les politiques éducatives en France dans le Cadre contextuel.

²¹⁹² Circulaire n° 65-348 du 21 septembre 1965, Art. 2, al. B.

²¹⁹³ PAYET J.-P., 1995, *Collèges de banlieue. Ethnographie d'un monde scolaire*, Paris, Meridiens-Klincksieck ;

VALLET L.-A., 1996, « L'assimilation scolaire des enfants issus de l'immigration et son interprétation : un examen sur données françaises » dans *Revue française de pédagogie*, n° 117, pp. 7-27 ;

BRINBAUM Y. et KIEFFER A., 2009, « Les scolarités des enfants d'immigrés de la sixième au baccalauréat : différenciation et polarisation des parcours » dans *Population*, vol. 64, n. 3, p. 561-610.

modeste capital scolaire, dans un pays où des compétences insuffisantes en langue française, surtout à l'écrit, est très pénalisant²¹⁹⁴.

Après sa formation, grâce à une recommandation, il a pu faire son service militaire en Italie à Chieti²¹⁹⁵. Il a commencé avec « *l'addestramento* (trad. l'entraînement) *et après (...) je me suis retrouvé allo spaccio militare* (trad. dépôt de ravitaillement) ». Nous signalons ici que, sur la base d'une Convention signée à Paris en 1974 entre l'Italie et la France sur le service militaire, les jeunes de 18 ans, ayant la double nationalité, pouvaient accomplir leur service en Italie s'ils en déclaraient le souhait (art.2)²¹⁹⁶. La caserne de Chieti, avant 2004²¹⁹⁷, était l'un des centres de formation des recrues (C.A.R. Centro Addestramento Reclute). Puis il travaillera dans la restauration en France, en Italie pendant un an, dans le Canton de Vaud²¹⁹⁸ pendant deux ans et demi. Il s'est marié et « *après j'ai arrêté et je me suis mis à travailler dans un milieu hospitalier*²¹⁹⁹ *et là je fais... un petit peu tout, je fais le magasinier, le coursier, l'homme à tout faire !* ». Il s'agit d'un poste qui lui convient : « *je suis tranquille, on m'apprécie !* ».

- **Sandra : scolarité obligatoire et sans formation spécifique**

Sandra est fille de Cosimo et de Fernanda ; elle est née à Chambéry, au milieu des années 60, elle y a fréquenté « *l'école élémentaire (...) et le collège* ». Elle est issue, comme son époux, d'une famille italienne immigrée en Savoie dans les années 50 (1957), par des canaux différents : son père, de Sicile, par la chaîne migratoire, en bénéficiant d'un réseau familial déjà émigré « *Il a rejoint son frère qui était déjà ici* » et « *ma mère est venue avec ses parents plus la bisnonna* » du « Friuli » (trad. Frioul-Vénétie Julienne), une région de l'Italie du Nord-est, « *de Lignano Sabbiadoro*²²⁰⁰, *une station balnéaire* » de la Provincia di Udine²²⁰¹. Sandra raconte : « *ma maman et mon papa ce sont connus ici en France* » et se sont mariés au début des années 60. A la date de l'entretien (2016) ses parents « *sont tous les deux en retraite* », sa mère « *a travaillé chez O.*²²⁰², *dans les couteaux* » à Cognin jusqu'en 1973 puis à La Revériaz jusqu'à la retraite (2001). Son père « *était peintre pour des machines de presse* » puis « *il a fait des petits boulots à côté* ». Quant à

2194 Voir notre Cadre théorique : BOURDIEU P., 1985, *Les héritiers*, Minuit, p.22.

2195 Chieti est une des quatre *Province* des Abruzzes

2196 Legge 5 maggio 1976, n. 401 (trad. Loi du 5 mai 1976, n. 401).

2197 Legge 23 agosto 2004, n. 226. (trad. Loi 23 août 1976, n. 226). « *Sospensione anticipata del servizio obbligatorio di leva e disciplina dei volontari di truppa in ferma prefissata.* » (trad. Suspension anticipée du service militaire obligatoire et discipline des volontaires des troupes en poste fixe).

2198 A Épesses, un district de la commune suisse de Bourg-en-Lavaux, dans le canton de Vaud, au bord du lac Léman, entre Lausanne et Vevey et à Alpes des Chaux, à 8 kilomètres de Villars sur Ollon, une station de ski.

2199 Il s'agit de l'hôpital privé « Le Médipôle de Savoie est un hôpital privé, ouvert en décembre 2009 à Challes-les-Eaux.

2200 Città di Lignano Sabbiadoro <http://www.comune.lignano-sabbiadoro.ud.it/vivi-la-citta/cultura/luoghi-e-storia-di-lignano/> Jusqu'en 1959, Lignano Sabbiadoro est une fraction de la commune de Latisana (UD), elle deviendra ensuite une commune autonome.

2201 MILZA P., 2004, *Voyage en Ritalie*, Petite Bibliothèque Payot, p.105.

2202 OPINEL, 2020, « Histoire » dans *Prêt pour l'aventure, la Marque*. O. est une entreprise savoyarde qui fabrique des couteaux depuis 1890, près de Saint-Jean-de-Maurienne. En 1915 elle se déplace aux portes de Chambéry, à Cognin. Les Trente glorieuses accélèrent la demande et, début des années 70, un nouveau site de production plus spacieux s'installe près de Cognin, à La Revériaz. ELTISS, « O. » dans *Acier trempé*, 2020 : « Le couteau fermant O. est une référence du patrimoine culturel français à la renommée mondiale, décrit comme un objet au « design le plus abouti de tous les temps ».

Sandra, elle travaille comme secrétaire-réceptionniste auprès d'une « Association des parents et amis de personnes handicapées mentales » (APEI) à Chambéry.

5.1.2. Leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues

- Giovanni : appropriation des *dialetti* par immersion et par imprégnation

Giovanni parle « *l'italien couramment, le français couramment, il pratolano couramment aussi et je parle aussi un peu il pescarese !* ». Le *pratolano* est le *dialetto* de Pratola Peligna²²⁰³, le village d'origine de son père, est une langue appartenant à l'abruzzais occidental²²⁰⁴, utilisé dans la partie située à l'ouest des deux massifs du Gran Sasso et de la Maiella²²⁰⁵. Il a appris cet idiome :

« *en écoutant mes parents, mais autrement aussi tout seul en allant en vacances, nous on partait quatre mois, des fois cinq mois... quand ma mère devait aller garder ma grand-mère (à Pratola), j'avais des petits copains et des petites copines qui étaient dehors... j'étais bien obligé de leur parler et puis c'est là que j'ai commencé à apprendre à parler italien, quoi !* ».

Il ne fait pas la différence entre l'italien et le *dialetto* local, le *pratolano*²²⁰⁶. Quant au *castellano*²²⁰⁷, le *dialetto* du village de sa mère, il dit : « *si je le comprends aussi (mais) c'est pas pareil parce que nous on est plus allé à Pratola qu'à Castel Del Giudice* ». Le *pescarese* est le *dialetto* de Pescara, une des quatre *Province* des Abruzzes²²⁰⁸. C'est un *dialetto* qu'il a appris quand il était « *à l'armée (...) à Chieti* ». En fait, cette expérience lui a permis d'être en contact avec des jeunes venant de diverses régions d'Italie, en particulier du sud : « *capisco tutti i dialetti italiani ... il napoletano, il pugliese, il calabrese, il siciliano ...* » (trad. je comprends tous les *dialetti* italiens... le napolitain, des Pouilles, le calabrais, le sicilien...). Il a la perception que « *bene o male (trad. bien ou mal) ils se ressemblent tous les dialetti!* »²²⁰⁹. Il ajoute : « *je me suis maintenant habitué à comprendre aussi le dialecte du Friuli (...) sa maman (de sa femme) est du Friuli (Venezia Giulia)* ». Il dit être capable de « *gérer (une communication) j'arrive à me faire comprendre...* » dans les différents *dialetti* appris par immersion et par imprégnation.

2203 Pratola Peligna est un village situé au sein de la *Provincia* de l'Aquila dans les Abruzzes.

2204 PELLEGRINI G.-B., 1980, *Carta dei dialetti d'Italia*, Pacini, pp. 30-31, p.73.

2205 PELLEGRINI G.-B., 1980, *op.cit.*, p.31.

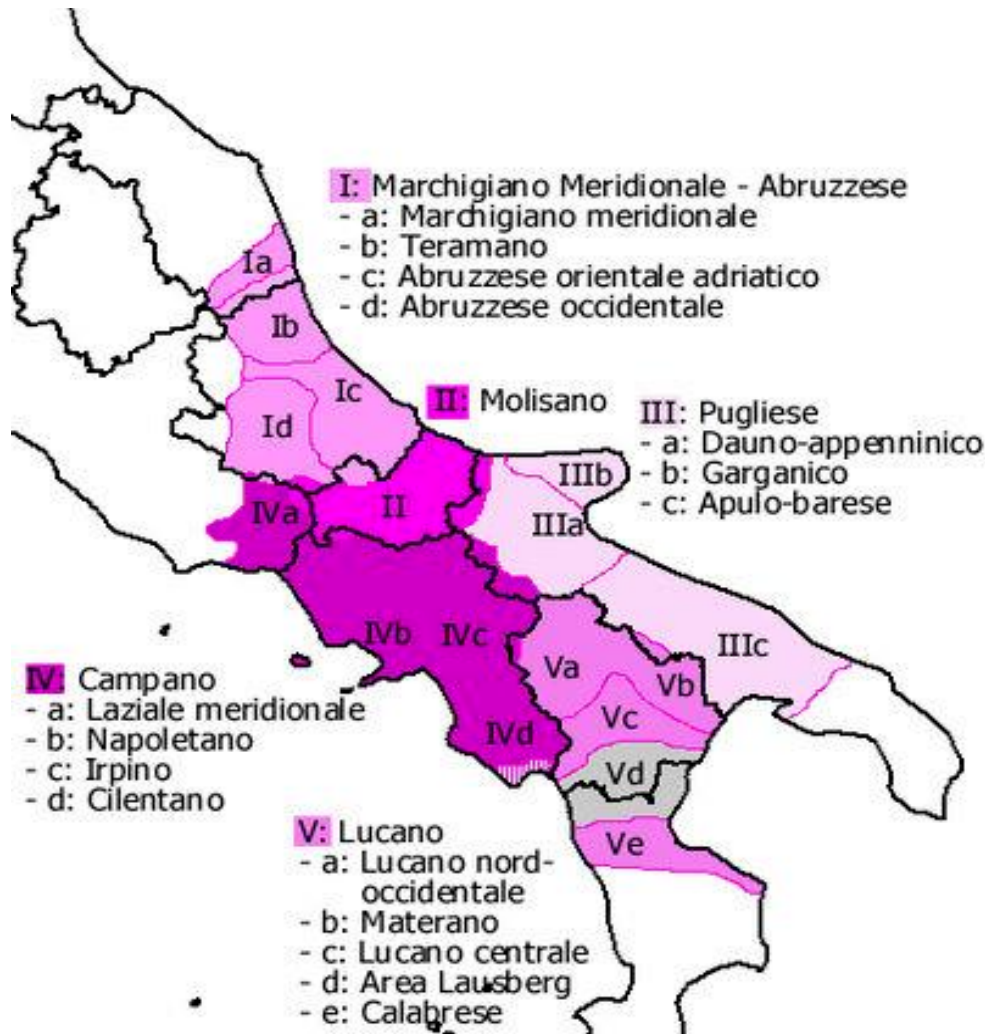
2206 Rappelons que, dans les années 70 l'italien n'était utilisé que par 25% de la population alors que 51,3% parlaient encore les *dialetti* (données nationales de 1974). Voir le Cadre contextuel.

2207 GIAMMARCO E., 1965, « *Situazione linguistica dell'Abruzzo e del Molise* » in C. Battisti, G. Alessio (a cura di), dans *Convegno per la preparazione della carta dei dialetti italiani (16-17 maggio 1964)*, Messina, Samperi, p.119 et PELLEGRINI G.-B., 1980, *Carta dei dialetti d'Italia*, Pacini, p.73. Il s'agit une variété linguistique de l'isernino (*dialetto* de la *Provincia* de Isernia), appartenant aux *dialetti* du groupe centre-méridional, de la section intermédiaire.

2208 Le *pescarese* est une langue faisant aussi partie des *dialetti* méridionaux, en particulier de « *l'abruzzese orientale adriatico* » (trad. l'abruzzais oriental adriatique) utilisé à Montesilvano et à Pescara. Aujourd'hui ce *dialetto* est répandu chez les jeunes de Francavilla al mare et San Giovanni Teatino, deux communes de la *Provincia* de Chieti.

2209 PELLEGRINI G.-B., 1980, *Carta dei dialetti d'Italia*, Pacini, p.73. Ces *dialetti* appartiennent en effet tous au groupe des *dialetti* méridionaux, soit « *l'area dialettale meridionale intermedia* » (trad. L'aire dialectale méridionale intermédiaire) tandis que le calabrais et le sicilien font partie de « *l'area dialettale meridionale estrema* » (trad. L'aire dialectale méridionale extrême)

Carte des *dialetti* des Abruzzes et du Molise



Source : Giovan Battista Pellegrini, *La Carta dei Dialetti d'Italia*, 1977

- Un plurilinguisme italoophone dominé par le français

Sandra déclare avoir parlé « en premier le dialecte du Friuli parce que ma mère est de là-bas et j'ai vécu avec mon arrière-grand-mère (...) ». Désormais elle n'utilise plus cette langue depuis que sa *bisnonna* est décédée. Rappelons ici que dans la *Provincia* d'Udine, d'où vient la mère de Sandra, la langue pratiquée dans les années 50 dans la région était le frioulan centre-oriental, appelé dans le langage courant le « ladin »²²¹⁰. Quant au sicilien, la langue de son père, elle ne le connaît pas du tout puisque son père ne l'a jamais utilisé. En revanche, elle comprend « le dialecte des Abruzzes parce qu'on y est allé », elle se réfère ici au *pratolano* appris pendant les séjours passés au village, depuis son mariage avec Giovanni, en 1994. Elle ne le parlera que dans le contexte villageois car avec ses beaux-parents elle utilise toujours le français.

2210 Le frioulan appartient au groupe des langues romanes. Ses principaux *dialetti* sont le frioulan moyen, le frioulan oriental, le carnique, *l'agordino*, *l'atesino* et le frioulan occidental. Depuis les années 60, le frioulan se perd de plus en plus au sein des familles.

Sandra lit et comprend l'italien bien que parfois « *il y a quelques mots que je connais pas* ». Son usage oral est occasionnel : « *l'italien je le parle uniquement quand on part en vacances en Italie* », et parfois à la maison « *il y a des mots qui sortent... pas en italien mais même en patois* ». L'emploi de la terminologie française « patois » au lieu de « dialetto » est assez significatif : il semblerait qu'elle ait repris, à son compte, les hiérarchies entre les langues « à la française ». C'est un comportement linguistique normal, étant donné que Sandra à la maison ne parlait que français ainsi que dans son foyer actuel, avec son mari et ses enfants. C'est donc la langue du pays d'immigration de la G1 qui prédomine dans la sphère privée. Toutefois sa fille fait preuve d'une véritable passion pour l'italien et « *mon fils... il a accroché avec la langue italienne depuis petit il regardait les dessins animés sur la RAI !* ». Quant aux langues de la télé, de la radio, du cinéma, « *oui en général c'est français !* » (...) *un tout petit peu italienne deux trois pour cent* », mais n'ayant plus accès aux chaînes italiennes, la famille n'a plus l'occasion de l'entendre. Elle ajoute que si « *des fois il y a un film (italien) qui passe* », elle le regarde. « *la radio oui c'est français!* » et, quant à la presse, c'est en aussi en français, même si de temps en temps « *ma mère me passe les Oggi, Gente* »²²¹¹.

Carte des *dialetti* du Frioul



²²¹¹ Il s'agit de deux hebdomadaires italiens parmi les plus populaires car traitant de sujets d'actualité.

- **Giovanni : l'italien langue du cœur, le français langue nécessaire**

Giovanni est « *fier d'être italien, (...) l'Italie, c'est l'Italie...* » et fier quand il parle l'italien. Il en apprécie la musicalité : « *comme cette langue elle chante, c'est autre chose* ». Il ressent un lien affectif fort. Il s'est familiarisé avec l'italien lors de ses vacances dans les villages, en l'alternant avec le *dialetto*, et l'apprendra de manière plus formelle lorsqu'il se rendra, chaque été, à Pratola car, au fil des années, même dans le Mezzogiorno, on assiste à une progressive extension de l'usage de l'italien.

Il fréquentera les Cours de langue et culture italiennes à Chambéry avec une enseignante « *une italienne*²²¹² », nommée par l'API²²¹³. Il précise : c'était des cours dispensés « *à l'intérieur de l'école* » le matin, il arrivait « *des fois on y allait même l'après-midi* »²²¹⁴. Au collège « J.-F. » de Chambéry, Giovanni choisira, parmi les langues vivantes proposées, l'italien : « *c'était un professeur français, elle était italienne mais elle avait un nom français* ». Il ajoute qu'au sein de « *sa comitiva*²²¹⁵ *pratiquement que des Italiens, on parle toujours un mot, toujours un truc quoi... (italien)* ».

Si Giovanni trouve que la langue française est belle, les difficultés rencontrées dans son apprentissage l'en a éloigné :

« *c'est pas à l'oral, c'était surtout à l'écrit, c'était pas au niveau (...) de l'orthographe, c'était surtout les phrases, un peu la grammaire, le vocabulaire, terrain de rédaction (...) ça a été ça mon plus grand échec...* ».

Diglossie entre français oral et français écrit, qui n'est pas prise en compte dans l'enseignement et dont souffre un grand nombre d'élèves, immigrés ou descendants d'immigrés, tout comme les élèves issus de familles socialement défavorisées, qui a eu un impact non négligeable sur son parcours scolaire puis professionnel.

- **Sandra : l'italien et le frioulan langues du cœur, le français langue utile**

Comme pour son mari, l'italien et les *dialetti* sont les langues du cœur et le français une langue utile pour la vie de tous les jours. Elle a une forte inclination pour les premières : « *j'aime bien l'italien parce que c'est une belle langue, même les dialectes... c'est des belles langues* » et

2212 Association pour la promotion de l'Italien qui organise et gère collaboration avec le Consulat d'Italie, les cours d'italien sur Chambéry, Aix-Les-Bains et Annecy. Cette enseignante est ma tante, la femme du frère de mon père qui a émigré à Chambéry au milieu des années 60 ; elle possède un diplôme de comptabilité

2213 Rappelons que le MAE italien avec le MPI italien recouraient à deux types de recrutement des enseignants pour les ELCOS : le premier par le biais de concours nationaux, le deuxième sur place qui s'effectuait et s'effectue encore auprès d'organismes privés qui agissent en collaboration étroite avec les réseaux diplomatiques. A Chambéry par l'API.

2214 Rappel : les ELCOs venaient d'être instituées au début des années 70 et jouissaient du privilège d'être intégrées dans les programmes scolaires français, comme activité optionnelle, et dispensées uniquement aux familles de travailleurs migrants. Ils subiront dès 1992 une transformation et se convertiront en un enseignement de langue vivante et seront dispensés pendant les heures de classe à tous les élèves, mais ce nouveau dispositif ne concernera pas notre témoin qui quittera le collège en 1982. Voir le Cadre contextuel

2215 La « comitiva » est une bande d'amis (de sexe masculin) qui se connaît depuis longtemps, se voit régulièrement et dont les liens sont indéfectibles.

pourtant aucune de ces langues n'est pratiquée ni chez elle, ni chez ses parents ou ses beaux-parents. Sandra, n'apprendra pas l'italien dans une ELCO à Chambéry, « *par manque de temps, par manque de... je sais pas* », peut-être par méconnaissance du dispositif comme il en est pour le Directeur de cette Ecole d'application de Chambéry que nous avons interrogé²²¹⁶. Mais elle y a inscrit ses enfants.

Quant à elle, elle a choisi l'italien comme deuxième langue vivante au collège. Quand elle pense à ces langues, Sandra éprouve des sentiments particuliers : « *ça m'émeut ça me donne des émotions!* ». L'italien et le *friulano* éveillent en elle des souvenirs d'enfance, elles lui rappellent les beaux moments passés avec sa *bisnonna*, les voyages en Italie, à *Lignano Sabbiadoro*, cette localité balnéaire qu'elle fréquente « *depuis toute petite* »²²¹⁷.

Le français qu'elle pense maîtriser correctement, elle dit ne pas avoir rencontré de difficultés dans son apprentissage et n'éprouve pas de liens affectifs particuliers : « *sans plus! sans plus!* ». Le français est une langue fonctionnelle, utilisée dans la sphère tant privée que publique.

5.1.3. Leurs représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes »

Si la plupart de nos témoins emploient le terme « Italie » pour parler du « village d'origine » des parents, Giovanni et Sandra, au contraire, savent différencier : Giovanni précise : « *quand je vais en Italie, quand je vais chez moi à Pratola* » ; de même Sandra fait bien la distinction : « *moi je suis amoureuse de mon Friuli* » ou encore : « *Lignano Sabbiadoro (...) c'est une station balnéaire* ».

- Giovanni et Sandra, l'Italie : le village, un lieu ressourçant vital

Giovanni dispose d'un modeste capital de mobilité : « *j'aime bien voyager... j'ai été en Allemagne, j'ai fait la Hollande la Suisse l'Espagne la Grèce la Crète...* » mais c'est en Italie qu'il préfère se rendre. Il ajoute « *je la connais toute pratiquement !* » ce qui lui a valu d'ailleurs la gratitude de la part de ses enfants. Il ne peut se passer de ses séjours à Pratola Peligna, qui sont pour lui vitaux : « *chaque année il faut que j'y aille... mois de juillet, mois d'août ! Je m'arrête toujours deux semaines à Pratola* ». Sa relation à Pratola est profonde et ressourçante.

Sandra possède aussi un petit capital de mobilité : elle « *a visité l'Espagne l'Allemagne pour le tourisme et puis bon pour aller voir un peu la famille la sœur à mon papa* ». En revanche « *la France on la connaît pas trop trop* », la destination privilégiée étant, comme pour son mari, l'Italie une fois par an, en alternant les séjours dans le Frioul et les Abruzzes. Sandra n'a jamais visité la Sicile, la région de son père : « *je connais pas du tout ! j'aimerais bien y aller... visiter son village quoi !* ».

- Giovanni, l'Italie : un système social défectueux engendrant « l'art de se débrouiller »

Deux représentations de l'Italie se dégagent de son témoignage : la première remonte « à

2216 Voir chapitre 1. Analyses des témoignages de représentants de la sphère publique et parapublique en Vaud et en Savoie : le Directeur de Chambéry. Depuis les années 80 jusqu'en 2016, ce dispositif, a pratiquement disparu – du moins pour l'italien qui a intégré les programmes ELVE (Enseignement langue vivante étrangère), transformant ainsi son statut de « langue d'origine » en « langue vivante ».

2217 Comme la madeleine de Marcel Proust, « Du côté de chez Swann » dans *A la recherche du temps perdu, 1913*.

l'époque quand ils (les parents) sont partis de là-bas et sont venus en France ». Il rappelle la situation économique difficile qui prévalait dans ces villages du sud de l'Italie dans les années 50/60, la paupérisation croissante qui avait contraint ses parents à émigrer : « (il n'y avait) *pas beaucoup de travail, (...) ils n'ont pas eu le choix* ». La deuxième est plus récente et plus positive : malgré la situation actuelle, « *on le sait que c'est la crise²²¹⁸ qu'il y en a qui sont en train de mourir de faim... je le suis sur internet sur les journaux... je le vois* », Giovanni est convaincu que l'Italie s'en sortira toujours « *parce qu'il n'y a pas d'aides (sociales) et les gens sont obligés de se débrouiller !* »²²¹⁹.

Pourtant la Constitution italienne prévoit (art.3) que « *sia compito della Repubblica rimuovere gli ostacoli di ordine economico e sociale,* » (trad. il est du devoir de la République de lever les obstacles économiques et sociaux), cependant à la date de l'entretien, en 2016, selon le rapport de de la Fondation Bertelsmann, l'Italie se positionne, sur le plan social, en bas des pays de l'OCDE²²²⁰. Les causes sont attribuées à « *la corruption qui produit des distorsions et entrave la modernisation* » du système de protection sociale déjà affaibli²²²¹. Pour lutter contre cette situation désastreuse, des mesures seront adoptées par le gouvernement en 2019²²²².

Mais, pour Giovanni, ce manque de soutien de l'Etat a des effets bénéfiques : il oblige les gens à se débrouiller, c'est donc grâce à ces carences que « *l'Italie ira toujours en avant malgré (...) toutes ces difficultés !* ». Selon lui, les Italiens « *sur certains trucs sont plus en avance par rapport à la France* », dont « *le permis de conduire qui est plus facile (...) au niveau des impôts... c'est prélevé sur le salaire qu'en France nous on doit payer les impôts, c'est différent !* »²²²³. En Italie, comme dans tous les pays européens²²²⁴, l'impôt est prélevé à la source et Giovanni le préfère de loin au système français.

2218 Nous supposons que Giovanni se réfère ici à la crise économique qui a débuté en 2008.

2219 Des lois ont été promulguées pour garantir la sécurité et la protection des citoyens contre les risques maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès (survivants), chômage, accidents du travail et maladies professionnelles etc. existent depuis l'après-guerre. Voir CLEISS (Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale), *Le régime italien de sécurité sociale*, 2018

2220 Le rapport 2016 de la Fondation Bertelsmann voit la péninsule 32^{ème} et la France 18^{ème} sur 41 pays pour les services de bien-être et de développement économique.

2221 MASCIO A., Politiche sociali, Italia agli ultimi posti tra i Paesi OCSE « *Corruzione produce distorsioni e ostacola modernizzazione* » dans *Il Fatto Quotidiano*, 22 agosto 2016.

2222 BARBIERI F., « *Reddito cittadinanza: tutto quello che c'è da sapere in 10 punti-chiave* » dans *Il Sole 24 ore*, 3 giugno 2019. L'ISTAT estimait en 2017 que 1,78 million de familles était en situation de pauvreté absolue. Le gouvernement introduit (Décret n.4, 2019) le « *reddito di cittadinanza* » (revenu citoyen) qui assure aux familles en difficulté un revenu mensuel. Mais ces mesures atteignent vite leurs limites. Voir PIETERS D., « *Le revenu citoyen qui n'en est pas un : le « reddito di cittadinanza » italien a la loupe* » dans *Revue belge de sécurité sociale – 4ème trim.* 2018, pp. 593- 597.

2223 Selon le Ministère des transports italien, le taux de réussite du permis B dans le Belpaese s'élevait à 86% en 2016, contre 60% en France, selon le magazine Auto Plus. Voir REVILLION E., « *PERMIS DE CONDUIRE – Plus économique et avec plus de réussite en Italie* » dans « *le Petit journal* », 6 décembre 2017.

2224 « *Impôt sur le revenu en Europe : quels sont les pays les plus taxés ?* » dans *Tacotax*, 2018. Nous rappelons ici que de tous les pays européens, seuls deux pays appliquent encore une méthode de déclaration différente : la France, qui rejoindra les autres pays dès le 1er janvier 2019, et la Suisse. Ministère de l'économie des finances et de la relance, Centre de documentation économie et finances : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/prelevement-source-impot>
Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est entré en vigueur, en France, le 1er janvier 2019, conformément à l'Ordonnance n ° 2017-1390 du 22 septembre 2017.

- **Giovanni, l'Italie : des valeurs et des pratiques traditionnelles en voie d'extinction**

Pour Giovanni, l'Italie, c'est « *la mangeaille gli arrosticini le salsicce di fegato ...!* » (trad. *les brochettes les saucisses de foie...*)²²²⁵. Il apprécie la cuisine italienne, plus particulièrement les spécialités culinaires régionales. Quand Giovanni pense à Pratola, ce sont les spécialités du terroir et l'authenticité des produits locaux qui lui viennent d'emblée à l'esprit : « *il y a la campagne ma famille avait tout (...) les patates les tomates... ils se font tout eux... ils se tuent les cochons* ». Giovanni apprécie cette culture villageoise traditionnelle dont certaines pratiques sont désormais en déclin, comme celui de paysan, un métier qui depuis des décennies n'attire plus les jeunes de sa génération²²²⁶. Même l'abattage domestique du cochon, ancien rituel, encore pratiqué dans certains villages, s'inscrit dans un monde qui est en voie d'extinction²²²⁷.

- **Sandra, l'Italie : l'image fantasmée d'une Italie « dolcevita » et « cool »**

Sandra reprend à son compte des perceptions qui circulent au niveau international sur la péninsule.

La première image qui lui vient à l'esprit sur l'Italie, est « *la dolce vita ! ah oui oui pour moi c'est vraiment la belle vie c'est tranquille... pour les vacances, cool... !* ». Il s'agit d'une expression qui doit sa fortune au film « *La dolce vita* » de Federico Fellini (1960), qui montre un pays, celui des années 60, euphorique où l'on mène une vie insouciant. S'il est vrai qu'on assiste au cours de cette époque à l'amélioration des conditions économiques et sociales, années appelées le « boom économique », selon Masolino D'Amico, la société mise en scène par Fellini renvoie une image faussée de l'Italie. Comme l'auteur le fait remarquer à juste titre :

« *La Roma* » vagheggiata da Fellini, non era mai esistita, i suoi aristocratici non erano mai stati così eleganti, i suoi viziosi così opulenti, le sue donne così affascinanti... »²²²⁸ (trad. « *La « Rome », rêvée par Fellini, n'a jamais existé, ses aristocrates n'avaient jamais été aussi élégants, ses vicieux aussi riches, ses femmes aussi charmantes...* »).

D'après lui, un film bien plus représentatif serait « *Il sorpasso* » (trad. « *Le Fanfaron* ») de Dino Risi (1962) où le caractère arrogant et optimiste du protagoniste s'inscrit dans un contexte plus proche de la réalité, soit dans :

« *una nazione popolata da personaggi dagli orizzonti limitati, contadini con le uova, piccoli borghesi, suorine; dei ricchi non viene taciuta la volgarità, e del resto il lusso che ostentano è piuttosto scadente* »²²²⁹ (trad. *une nation peuplée de personnages aux horizons limités, des*

²²²⁵ Les *arrosticini* sont le plat typique des Abruzzes, très populaire en Italie. Ce sont des brochettes de viande de mouton rôties sur de la braise, tandis que les *salsicce di fegato* (trad. saucisses de foie) sont une spécialité de la province de L'Aquila : des saucisses au goût relevé, préparées avec des ingrédients dérivés du porc.

²²²⁶ Dans le Rapport Svimez (2019) sur l'économie et la société du Mezzogiorno, on constate que la tendance se renforce : « *I giovani del Sud continuano a fuggire. (...) Male l'agricoltura, bene il terziario. L'industria stenta* » (trad. Les jeunes du sud continuent de fuir. (...) L'agriculture est mauvaise, le secteur des services est bon. L'industrie est en difficulté),

²²²⁷ La pratique de l'abattage domestique est autorisée par le droit national et européen (cf. la loi 833/78, la discipline contenue dans le règlement CE 1099/2009 et le décret royal 3298 de 1928 « *Règlement sur le contrôle sanitaire de la viande* »). Depuis 1998 (Decreto Legislativo 1° settembre 1998, n. 333), la loi prévoit qu'on utilise un pistolet vétérinaire, comme méthode d'étourdissement.

²²²⁸ D'AMICO M. cité par CALCAGNO G, 1998, *L'identità degli italiani*, GLF ed. Laterza, p.70.

²²²⁹ D'AMICO M., 1998, *idem*.

fermiers avec des œufs, des petits bourgeois, des religieuses, où la vulgarité des riches n'est pas dissimulée et d'ailleurs le luxe qu'ils affichent est plutôt pauvre.).

D'Amico conclut que si "Il sorpasso" décrit l'Italie du « boom » tel qu'il était "La dolce vita" décrit l'Italie telle qu'elle se rêvait d'être. Le succès immense que ce film a remporté²²³⁰ a alimenté l'imaginaire collectif d'un bien-être qui n'est qu'un modèle idéalisé et fantasmé, devenu au fil du temps l'un des stéréotypes les plus tenaces sur l'Italie, répandus par les Italiens eux-mêmes.

En outre, Sandra pense que les Italiens « *vivent différemment que chez nous... c'est peut-être moins stressés (...) cool* », surtout « *par rapport au travail !* ». Or une enquête menée par l'agence américaine Kelly Services, sur le stress dans le travail en Europe montre qu'en tête du classement européen la Suisse occupe la première place, avec la Suède, la Norvège suit avec 31% la France, puis l'Allemagne avec 28% et l'Italie avec 26%²²³¹. La faible différence de pourcentage entre les deux pays montre bien que la pression du travail relève plus d'une perception que de la réalité objective.

- Sandra, l'Italie : la honte de ses « origines », la honte de soi

Sandra raconte que, « *quand j'étais petite, ben j'avais un peu honte (de l'Italie et d'être italienne) parce qu'à l'école* », du moins « *jusqu'à l'école élémentaire !* », on l'avait maintes fois insultée à cause de ses origines (en fait de celle de ses parents), avec des termes comme « *macaroni* », « *spaghetti* ». Cette stigmatisation l'avait beaucoup blessée, « *des fois, je rentrais à la maison en pleurs parce que ça m'affectait, ça fait mal quand même !* » et avait engendré chez elle la « honte » d'une origine, qu'elle essayait de dissimuler en la reniant. Pour Vincent de Gaulejac, la honte est une « violence humiliante », qui naît sous le regard des autres, c'est un nœud socio-psychique qui génère des difficultés, des gênes, avec l'angoisse constante, selon Serge Tisseron, « d'être retranché du genre humain ²²³² ». C'est ce que nous percevons chez Sandra.

Ce sentiment de honte sociale s'estompera au fil des années, vers ses vingt ans. Elle associe ce changement à l'obtention du permis de conduire :

« *quand j'ai dû passer mon permis de conduire, j'ai dû faire une carte d'identité parce que j'avais le passeport, c'est à ce moment-là que j'ai dit : « je vais être française (elle rit) je vais avoir la nationalité française il fallait que je le fasse pour passer mon permis ! » (...) « ça m'a fait bizarre »*

Ce rire exprime un mélange de fierté et de gêne. Jusqu'à cette date, Sandra ne s'était jamais posé la question : elle était descendante d'immigrés italiens. Ce document revêt une valeur symbolique qui la fera réfléchir sur ses appartenances et conclure que « *ma foi, pourquoi pas se faire la double nationalité plus tard !*²²³³ ».

2230 « La dolce vita » de F. Fellini est considéré comme l'un de ses chefs-d'œuvre et l'un des films les plus célèbres de l'histoire du cinéma. Il a remporté la Palme d'Or au 13^{ème} Festival de Cannes et l'Oscar des meilleurs costumes.

2231 Kelly Services « Campioni d'Europa sullo stress sul lavoro » dans *Swissinfo.ch*, 15 novembre 2005. L'enquête a été menée au printemps 2005 et a impliqué un total de 19 000 personnes.

2232 DRIEU D. et SCELLES R., 2010, « Introduction. Entretien avec Serge Tisseron et Vincent de Gaulejac à propos de leurs travaux sur la honte » dans *Dialogue*, vol. 190, n. 4, pp. 7-24.

2233 LOI n° 2011-672 du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité.

- **Sandra, l'Italie : avec la reconnaissance internationale du pays, l'estime de soi**

C'est depuis que l'équipe italienne a gagné la Coupe du Monde en 1980²²³⁴, « *Eh ben oui, ils sont bons, ils sont beaux !* » que ce sentiment de honte s'est estompé et ce n'est pas seulement grâce à la qualité des joueurs. Pour Vitoria Cesari Russo, la victoire de l'Italie permet une

« sorta di orgoglio nazionale e di identificazione a un successo che valorizza, almeno sul piano sportivo, l'immagine dell'Italia e indirettamente la persona stessa ».

(trad. une sorte de fierté nationale et d'identification à un succès qui valorise, du moins sur le plan sportif, l'image de l'Italie et indirectement de la personne elle-même.).

Mais c'est aussi depuis que l'Italie est inscrite au patrimoine de l'UNESCO²²³⁵. Sandra s'extasie sur « *la beauté du patrimoine culturel* »²²³⁶, « *cette richesse quoi, tous les monuments ! ces Italiens ils ont presque tout inventé voilà quoi... Leonardo Da Vinci tous ces grands...* ». Les victoires sportives, la renommée culturelle, la reconnaissance internationale du pays développent chez les immigrés et leurs descendants non seulement un sentiment de fierté mais aussi augmentent l'estime de soi. Cette reconnaissance est une « réparation ».

Un autre élément, agissant comme source de fierté nationale, est *la cuisine*. Si la gastronomie française a été pendant des siècles et est encore aujourd'hui considérée comme une référence dans le monde, la cuisine italienne²²³⁷ a acquis depuis la fin des années 80 une grande popularité au niveau mondial²²³⁸. Elles ont toutes deux d'ailleurs rejoint le patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2010²²³⁹.

2234 Il s'agit du championnat mondial de 1982, le match de foot entre l'Italie et l'Allemagne, score 3-1.

2235 Si le premier site italien reconnu par l'Unesco remonte à 1979 (Art rupestre du Valcamonica), c'est dans les années 90 que le nombre de sites culturels augmentera (environ 23 dont 9 en 1997).

2236 Nous rappelons ici qu'en 2019, l'Italie compte 55 sites inscrits au patrimoine mondial, dont 50 culturels et 5 naturels.

2237 POLACCHI S., « Negli anni 70 è nata la cucina italiana moderna » dans *Gambero rosso*, 4 décembre 2019. L'auteur explique que « è proprio in quegli anni che si è formata (1968-1977) la vera identità (oggi più solida che mai) della cucina italiana contemporanea ». (trad. c'est au cours de ces années (1968-1977) que s'est formée la véritable identité (aujourd'hui plus solide que jamais) de la cuisine italienne contemporaine) et ajoute dans « un rapporto di attenzione ma non di sudditanza con la Francia » (trad. une relation d'attention mais pas de sujétion avec la France).

2238 « Una breve storia della cucina italiana in Italia e all'estero » in *Welcame Italia (7° edizione)*, 26 luglio 2017. « L'amore per il cibo italiano all'estero è iniziato con l'emigrazione (...) durante la fine del XIX e all'inizio del XX secolo (...). Molti di questi emigrati arrivavano dal sud dell'Italia e portavano i loro piatti regionali. (...) Tuttavia, gli ingredienti italiani di base divennero disponibili all'estero solo verso la fine degli anni '80 » (trad. L'amour pour la cuisine italienne à l'étranger a commencé avec l'émigration (...) à la fin du XIXe et au début du XXe siècle (...). Beaucoup de ces émigrants venaient du sud de l'Italie et amenaient leurs plats régionaux. (...) Cependant, les ingrédients italiens de base ne sont devenus disponibles à l'étranger que vers la fin des années 80).

2239 Le patrimoine culturel immatériel (PCI) est une catégorie de patrimoine issue de la Convention pour la sauvegarde du PCI adoptée par l'UNESCO en 2003. Les deux cuisines ont été reconnues le même jour, soit le 16 novembre 2010, la France pour « le repas gastronomique des Français » et l'Italie pour la « dieta mediterranea » (trad. diète méditerranéenne).

- **Giovanni, les Italiens : « fourbes » et « malins »**

Le portrait des Italiens que dépeint notre témoin est tributaire de son expérience pendant son service militaire à Chieti (1985). S'il avait le sentiment d'être « *fourbe et malin* » en tant qu'Italien « *là ils m'ont appris encore mieux !* ». Il raconte à ce propos :

« quand je suis arrivé là-bas (à la caserne militaire de Chieti) je me suis retrouvé qu'avec des têtes brûlées... des italiens de la Sicilia, de la Calabre (...) qui vous faisaient peur hein! Ils m'ont pris tout de suite... ils m'ont dit : « Toi lu francese (trad. le Français) ou tu t'adaptes comme nous ou tu meurs de faim pendant un an ». J'étais obligé, je me suis adapté comme eux et à la fin j'avais pris trente kilos pour vous dire j'étais pas mort de faim avec eux! ».

Giovanni nous décrit des comportements qui relèvent du « nonnismo ²²⁴⁰ » (trad. bizutage) mais qui s'apparente à des attitudes mafieuses. Bien qu'interdit et découragé par l'armée, le nombre de ces épisodes, à partir des années 1980, avaient augmenté. Des mesures seront prises plus tard pour contrer ce phénomène, un projet de loi en 2000²²⁴¹ et un arrêt ministériel en 2013²²⁴².

- **Giovanni, les Italiens : un style « classe » dans l'habillement**

Giovanni décrit les Italiens comme ayant une certaine « classe » surtout dans sa façon de s'habiller et estime qu'ils ont un goût incomparable : « *l'Italien on le voit comme il s'habille, tout de suite (...) tiens, celui-là c'est un Italien... la classe quoi !* »²²⁴³. Giovanni raconte que, quand il se rend en Italie, il ramène « *beaucoup des habits* » et achète en particulier « *toujours les « scarpe » à l'italienne qu'on trouve pas ici ! (...) ben c'est pas pareil ! La « scarpa » italienne elle est plus classe par rapport à la chaussure française !* ». C'est une caractéristique que les observateurs français avaient notée déjà depuis les années de l'entre-deux guerre : en effet, dans la presse de l'époque les Italiens étaient dépeints comme « aimant les vêtements voyants quand ils se promenaient le dimanche »²²⁴⁴, ce qui confirme ici l'importance de l'apparence, du paraître dans cette société.

- **Giovanni, les Italiens : la solidarité au cœur de la famille**

Quand Giovanni raconte, « *il fallait garder les beaux-parents* », il évoque une conception de la famille italienne fondée sur une solidarité intergénérationnelle, issue de solidarités traditionnelles.

2240 « Nonnismo » (trad. bizutage) se réfère à « grand-père » qui représente le senior du groupe analogue à la figure de l'intimidateur, par opposition au « petit-fils », c'est-à-dire le novice qui représente la victime.

2241 Archivio la Repubblica, « Il nonnismo è reato il governo vara la legge » ans *la Repubblica*, 18 marzo 2000. Loi qui introduira de nouveaux types de délits dans le code pénal militaire : violence privée, mauvais traitements et extorsion.

2242 GARGIULO E., « In caso di atti di nonnismo, il Ministero della Difesa può essere condannato al risarcimento » dans *Oggi*, 10 agosto 2013. L'arrêt du 26 février 2013, n. 4809 établit que le « bizutage », aggravant l'état de santé mentale de l'individu, sera indemnisé par l'État.

2243 Giovanni se réfère ici à la mode italienne qui a acquis de plus en plus d'importance au niveau planétaire avec de grands stylistes qui ont fait sa renommée comme Versace, Prada, Armani, Valentino, Gucci, Fendi, Etro, etc.

2244 SCHOR R., 2012, « Les immigrés italiens au miroir de la presse française dans l'entre-deux-guerres » dans *Cahiers de la Méditerranée*, n.85, pp. 103-112.

Bien qu'il existe une loi concernant l'assistance des personnes âgées en Italie depuis les années 1930²²⁴⁵, la majorité des Italiens âgés était, en cas de maladie ou de perte d'autonomie, assistés à domicile ou pris en charge par leur famille. Envoyer une personne âgée dans une « casa di riposo » (Maison de repos) était mal perçu par la société et la personne âgée ressentait un sentiment d'abandon. Désormais, avec le déclin de la culture paysanne, l'émigration, l'urbanisation et l'industrialisation mais surtout depuis que la femme est entrée dans le monde de l'emploi, la tendance est celle de placer les anciens dans des RSA (*Residenza Sanitaria Assistenziale*). Dans les années 70, ces RSA étaient en nombre réduit ²²⁴⁶ et distribuées de manière inégale, entre nord et sud, entre ville et campagne²²⁴⁷ mais, depuis la fin des années 80²²⁴⁸, le nombre de structures hébergeant les personnes âgées s'est multiplié en Italie.

Giovanni et Sandra, les Italiens : un peuple « docile » qui s'est assimilé

Giovanni et Sandra ont tous deux la conviction d'avoir été bien éduqués par leurs familles. Lui de son côté affirme : « *comme mes parents ils m'ont bien éduqué (...) puis voilà je continue dans ma vie comme ça* », de l'autre Sandra : « *oh, oui, j'ai été élevée comme ça (selon les valeurs italiennes)* ». Face aux attitudes xénophobes, ses parents lui disaient : « *laisse dire... laisse dire !* ». Ils lui recommandaient de « *bien rester tranquille, bien se tenir, s'intégrer justement !* », recommandations que respectait Sandra. Rappelons que son père, dès son arrivée en 1957, prônait une intégration rapide aux membres de sa famille. Il a tourné le dos à son passé et avait délibérément coupé les ponts avec la Sicile. Il n'a jamais envisagé un retour à son village ni une installation dans le Frioul. Comme l'intégration constituait pour lui une condition fondamentale pour demeurer dans le pays d'immigration, il fallait éviter à tout prix les situations de conflit.

5.1.4. Représentations de la France et des Français

- Giovanni et Sandra, la France : un pays toujours discriminant à l'égard des Italiens

Pour Giovanni, la France est le pays où ses parents se sont établis pour fuir la souffrance de la misère et du chômage mais pour y vivre en fin de compte un autre type de souffrance : « *ils (les parents) me racontent... comme ils ont souffert, comme ils (les Français) les insultaient de ritals²²⁴⁹ ou de spaghettis ou macaroni retourne dans ton pays !* ». Comme le rappelle Stéphane Mourlane²²⁵⁰, « l'accueil réservé aux premiers flux massifs de migrants italiens à la fin du XIXe

2245 Nous nous référons ici à certains articles du Code Pénal italien (1930), du Code Civil italien (R.D. 16 mars 1942, n. 262), de la Constitution italienne (1948).

2246 En 1970 les «IPAB» (Istituti pubblici di assistenza e beneficenza) étaient 9000.

2247 CISL, *Breve storia delle RSA (Residenza Sanitaria Assistenziale)*, 22 luglio 2020. <https://www.cispiemonte.it/pensionati-fnp/newsletter/breve-storia-delle-rsa/>

2248 Suite à loi 11 mars 1988, n. 67 qui prévoyait la réalisation de résidences pour personnes âgées et non autonomes;

2249 Archivio, La repubblica.it, « Macaroni », la vita da immigrati in Francia » dans *La Repubblica*, 11 luglio 1993. Il y a plusieurs théories sur l'origine du mot « rital ». Du point de vue linguistique (CNRTL), ce mot est issu de Ital., apocope de Italien, par l'intermédiaire du pluriel « lezital » prononcé lÉRital ; du point de vue historique, le terme signifierait « Résident italien » écrit R-Ital sur les documents des émigrants italiens au début du XXe siècle. Le terme « rital » apparaît dès 1880 et se charge de diverses connotations dépréciatives tout au long XXe siècle.

2250 MOURLANE S., 2007, « Que reste-t-il des préjugés ? L'opinion française et l'immigration italienne dans les années 50-60 » dans *Migrations Société*, vol. 109, n. 1, pp. 133-145.

siècle n'a pas été très enthousiaste » car ils étaient perçus comme des concurrents déloyaux dans le monde de l'emploi ce qui a créé un terrain propice à des stéréotypes peu valorisants et durables²²⁵¹.

Cependant si l'auteur soutient que le « mouvement de balancier » s'est stabilisé en faveur des Italiens au cours des années 50/60, Giovanni et sa femme en ont une perception différente. Ainsi tous les deux attestent aussi de ces attitudes méprisantes quand qu'ils étaient jeunes. Giovanni raconte : on le traitait de « *sale italien, sale rital, macaroni, vous êtes des voleurs...* » ; Sandra : « *quand j'étais petite (...) à l'école* », elle était traitée de « *macaroni* », voilà de tous ces noms-là quoi ! ». Cependant si Sandra estime que ces attitudes ont disparu dans le monde du travail, « *on est toute une mixité aussi de nationalités donc maintenant on est... ça se fait tout naturellement !* », pour Giovanni en revanche ces discriminations persistent encore aujourd'hui :

« *On le ressent constamment ! (...) il y a des moments (...) je vois qu'on est pas mieux mis en valeur, au contraire, quelque part j'ai un peu la haine parce que quand je vois en grandissant... ça continue, on a toujours un petit pic encore !* ».

Dans ce contexte souvent humiliant, le couple se sent « étranger » à son propre pays.

- Giovanni et Sandra, la France : des appréciations ambivalentes

Par moment, on distingue des appréciations positives vis-à-vis de la France : le couple « admet » que ce pays a accueilli, nourri et offert de meilleures conditions de vie à leurs familles et à eux-mêmes. Giovanni dit à ce sujet : « *je ne crache pas (...) sur la France parce que si mes parents ils sont à la retraite c'est grâce à la France... c'est pas grâce à l'Italie malheureusement ! Il faut être réaliste !* » ou encore Sandra : « *après la France... je crache pas dessus attention mais... je la respecte voilà... elle nous a accueilli et j'ai un travail, je suis reconnaissante par rapport à ça ! Oui, je l'aime bien !* ».

Si Giovanni apprécie « *la langue (française) elle est belle... attention* » et si on perçoit chez lui un attachement à la cuisine française, comme « *le manger et tout (...) quand je vais en Italie (...) il y a deux choses qui me manquent : la baguette, le pain et le fromage !* », Sandra ne fait pas référence à la « culture » française mais souligne plutôt un « décalage » entre ses valeurs et celles des Français.

Le « je crache pas dessus » est symptomatique davantage de leurs réserves que de leur respect.

- Giovanni et Sandra, la France : deux visions du système social français opposées

Sandra apprécie le système social français mais Giovanni pense que ces aides sociales nuisent à la « santé mentale » des citoyens : « *le pauvre français il s'est tellement fait bouffer* » qu'il a perdu irrémédiablement sa dignité. Il ajoute : « *le cas soc' français on le repère, déjà sa tenue vestimentaire, comment il s'appelle, comme il s'ha(bille), tout, surtout quand il parle, on le voit tout de suite* ». Pour lui, contrairement aux Italiens, les Français ne possèdent pas cet « arte di arrangiarsi » (trad. art de se débrouiller), cette capacité d'adaptation à tout changement.

Selon lui, cet art est considéré comme « *distintivo dello spirito nazionale italiano* » (trad. distinctif de l'esprit national italien)²²⁵². Certains voient dans cet « art » l'expression d'un vice typique des

²²⁵¹ Voir le Cadre contextuel.

²²⁵² DIAMANTI I., « Se l'Italia perde l'arte di arrangiarsi » dans *la Repubblica.it, Affari & Finanza*, 11 janvier 2009.

Italiens, celui du « *trasformismo opportunista* » (trad. transformisme opportuniste), considéré par Massimo Salvadori « *una malattia che corrode le fibre del paese*²²⁵³ » (trad. une maladie qui mine les fibres du pays). Di Pietro Germi, dans son film sorti en 1954, « *L'arte di arrangiarsi* » met en scène l'archétype du transformisme, avec Alberto Sordi, un « *voltagabbana* » (trad. traître, volte-face), qui devient à l'occasion socialiste, fasciste, communiste ou démocrate-chrétien²²⁵⁴.

On a pu remarquer que les immigrés de la G1 et même ceux de la G2 pouvaient tenir à leur tour des propos très discriminants envers les populations vulnérables et envers les nouveaux arrivants, au nom de « nos parents ont travaillé comme des forçats pour réussir » et du « chacun pour soi ».

- Giovanni et Sandra, les Français : un peuple « nationaliste » et « arrogant »

Le couple n'apprécie guère les Français : Giovanni parce qu'il « *n'aime pas la mentalité des gens* », Sandra parce qu'il y a « *un décalage* ». Selon eux, c'est un peuple arrogant et ethnocentrique. Pour Giovanni : « *ils se vantent trop ! Ils ont tout gagné d'avance, avant (même) de commencer un truc !* », pour Sandra : ils « *sont trop chauvins, c'est les meilleurs, c'est les plus beaux et ça, m'énerve, ça m'énerve... oui ça m'agace !* ». Giovanni va dans le même sens : « *quand vous regardez le téléjournal TF1 : « c'est la France ! c'est la France ! c'est la France ! »... ça va quoi, c'est bon ! Arrêtez, bon !* »²²⁵⁵. Giovanni observe que parmi les pays étrangers dont la France s'inspire pour insuffler un nouvel élan à la Nation, l'Italie n'y figure jamais : « *même à la télé, c'est pareil, si vous regardez, ils vont jamais parler de l'Italie, ils vont toujours mettre en piédestal l'Allemagne l'Angleterre mais jamais l'Italie !* ». En effet, Emmanuel Macron, dans une interview à TF1²²⁵⁶, déclare s'appuyer sur le modèle des démocraties de l'Europe du nord pour « transformer radicalement le pays » et que l'Allemagne est sa référence pour amorcer « la réforme de la philosophie de l'entreprise »²²⁵⁷.

A la question sur les rapports des Français aux Italiens, Sandra répond d'emblée : « *ben oui, tout de suite on pense au racisme !* », puis relativise ce jugement : « *ils sont pas tous comme ça (...)* avec toute cette mixité de nationalités qu'on a... ». On s'habituerait donc à la présence étrangère et les relations deviennent moins tendues, du moins avec les immigrés européens car, en 1975, s'ils étaient majoritaires (plus de 60%), ils n'étaient plus vraiment visibles²²⁵⁸. L'attention s'était portée sur les nouveaux arrivés : « la cible en est le travailleur algérien »²²⁵⁹.

Parmi les termes insultants qui résonnent et que Giovanni « *connaît par cœur... il y a toujours le mot voleur, mafiosi...!* ». Il raconte que, parmi ses amis, « *s'il y en a un qui est allé en Italie, qui*

2253 SALVADORI L. M., « L'eterno trasformismo italiano » dans *la Repubblica*, 3 juillet 2014.

2254 BAILLARGEON N., « Mettre fin à l'aide sociale » dans *Voir*, 6 mars 2013.

2255 Selon un sondage réalisé par « l'IFOP Atlantico », 41% de Français seraient très attachés à leur patrie (contre 31% d'Italiens) : « Ils aiment leur Nation, croient en la préférence nationale et ne craignent pas le protectionnisme ». Il s'agirait d'un pourcentage parmi les plus élevés d'Europe. Atlantico Sondage IFOP, « La Proximité avec différents états d'esprit politiques. Item « un état d'esprit politiquement nationaliste », 22 mars 2019.

2256 Cette interview a eu lieu sur TF1 le 15.10.2017.

2257 BEAUFILS V., « Voici les pays dont s'inspire Emmanuel Macron » dans *Challenges*, 17 octobre 2007.

2258 BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *idem*, p.65. En 1975, les Algériens sont au nombre de 711.000.

2259 BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *idem*, pp.62. Il suffit de penser qu'entre 1968 et 1982, la population algérienne en France passe de 474 000 à plus de 711 000.

s'est fait voler la voiture », Giovanni a beau se défendre en répondant qu'« en France ou en Italie le voleur il est partout! », cette étiquette reste collée aux Italiens. Les Français accusent systématiquement les Italiens d'être des « tricheurs », surtout dans le sport : « Dès qu'on gagne, tout de suite vous êtes toujours par terre, vous êtes des acteurs, des tricheurs, des voleurs, tous les mots... ». A ce propos, il rappelle que :

« quand l'Italie elle a été championne du monde en 2006 qu'elle a battu la France et bien tiens qu'on l'a bien senti hein! Oui... pour eux on a triché, qu'on l'a volé (c'était pas mérité !) parce que l'autre il avait insulté Zidane et puis voilà... »²²⁶⁰.

5.1.5. Représentations des immigrés italiens et de leurs descendants, de leurs modes d'intégration et d'identification

- Giovanni et Sandra : éloignement de la France vs rapprochement de l'Italie

Giovanni et Sandra ne montrent pas d'attachement particulier à leur pays de naissance, tout en ayant le sentiment d'avoir de bonnes relations avec leur entourage, notamment professionnel. Giovanni : « on me respecte, tout le monde m'apprécie parce qu'ils m'aiment, je suis quelqu'un de tranquille quoi, disponible et puis je suis toujours serviable » ou Sandra : « par rapport à mes collègues de travail ça se passe bien, on s'entend bien ». Ils ont également tissé des liens amicaux. Giovanni insiste : « j'ai beaucoup d'amis français attention on s'entend (...) la base est là ! Ils m'apprécient pas en tant qu'italien, en tant de la personne que je suis », tandis que Sandra participe à des sorties : « Oui oui ça se passe bien, surtout en été... les pique-niques au lac ».

Si tous deux entretiennent de bons contacts avec leurs collègues et amis français, ils ne partagent guère les valeurs de ces derniers. Giovanni constate : « on n'est pas pareil, on peut pas comparer ! C'est cette mentalité que j'aime pas ! ». Tandis que Sandra perçoit un écart important entre elle et les familles du cru : « je trouve qu'il y a quand même un décalage », surtout lorsque « des fois on parle des enfants de leur vie à la maison ... ». Elle se pose la question : « bon est-ce que c'est moi qui suis normale ou pas normale, je sais pas ! ».

En revanche, Giovanni raconte que son réseau d'amis est surtout italien et qu'il s'est fait des « copains d'enfance » dans les réseaux associatifs de l'immigration italienne. Il explique : « c'est moi qui maintiens un peu le noyau », en organisant des retrouvailles hebdomadaires :

« tous les samedis matins on a besoin de se retrouver on se fait l'aperitivo (trad. l'apéritif), pour parler de la Juve²²⁶¹, pour parler de l'Italia, (...) tous les vendredis soirs (...) on va tous²²⁶² à Mager (Stade Mager à Bissy²²⁶³) chacun emmène une glacière, on emmène du jambon et on joue aux boules (...) on est tellement organisé qu'on s'est acheté des tables, des petites chaises de camping, le petit réchaud... moi, je prépare la sauce (italienne) on se fait cuire la pasta, une fois que la nuit elle tombe, c'est la soirée italienne et puis voilà ! ».

2260 Giovanni se réfère ici à cette scène devenue légendaire, lorsque le joueur de l'équipe nationale française, Zinedine Zidane, considéré comme l'un des meilleurs au monde, a été expulsé suite à son coup de tête sur Marco Materazzi, le défenseur italien, qui l'avait provoqué, compromettant ainsi les résultats du match.

2261 La Juve, ou La Juventus, est l'équipe de football de Turin, inscrite dans le championnat de série A.

2262 Il s'agit de réunions entre hommes ou « comitiva » : « c'est pas être macho, attention ! C'est le seul moment qu'on peut être ensemble et puis les femmes elles vont s'ennuyer avec nous, c'est pour ça qu'elles n'y sont pas. »

2263 Giovanni précise : « Mager, c'est le grand Centre sportif à Bissy ! », une commune faisant partie de l'agglomération chambérienne, où il réside.

On assiste ici à un processus d'éloignement du pays de naissance et de vie et un rapprochement du pays d'origine de leurs parents.

- **Giovanni et Sandra : le village, une vie alternative**

Giovanni a maintenu des liens « *très, très forts !* » avec l'Italie. Giovanni se sent chez lui au village : « *c'est pas la famille* » mais la beauté du village et de son emplacement « *c'est plus la maison, c'est un bel endroit, on a la montagne à côté la mer... Rome on est gâté là-bas !* ». Il explique : « *j'avais que neuf ans quand mes grands-parents avaient déjà pratiquement quatre-vingt-dix ans, puis à tour de rôle, il fallait garder les beaux-parents et nous on partait quatre mois... des fois on pouvait rester cinq mois, alors c'est des trucs qu'on peut pas oublier quoi !* ».

De même Sandra garde des liens forts avec sa famille restée dans le Frioul ainsi qu'avec des proches émigrés comme la sœur de son père qui vit en Allemagne « *des bons contacts même si on est pas à côté mais on se téléphone !* ». Elle ne cesse de répéter qu'elle adore « *Lignano Sabbiadoro, c'est une station balnéaire (...) on allait toujours en vacances là-bas* » et ajoute : « *un jour... mais moi, c'est mon rêve ... peut-être de faire six mois ici et six mois là-bas, je parle quand je serai plus âgée, bien sûr* ». Elle envisage de vivre une partie de sa retraite en Italie.

Le couple est fortement marqué par des lieux, des séjours fréquents, des souvenirs d'enfance, des modes de vie autres qui se profilent comme une vie alternative possible.

- **Giovanni et Sandra : le football, une revendication d'appartenance**

Giovanni et Sandra, pour montrer leur attachement à l'Italie, font très souvent allusion dans leurs témoignages au sport. Sans même leur poser la question par rapport au sentiment éprouvé lors d'un match de football entre les équipes française et italienne, Giovanni dit : « *moi je suis fier d'être italien, (...) la preuve pour les matchs de football je suis contre la France, je suis pour l'Italie, voilà !* ». Sandra déclare également : « *je suis plus italienne quand l'équipe Italie joue* ». Elle est supporter de « *l'Italie forcément !* » et avoue que, si la France joue avec une autre équipe, comme par exemple l'Espagne, « *c'est l'Espagne* » qu'elle soutiendra.

On perçoit dans leur discours à la fois une revendication d'appartenance mais aussi un sentiment de revanche contre ce pays qui a humilié leurs parents sans épargner leurs descendants.

- **Giovanni : une implication inconditionnelle dans les réseaux associatifs italiens**

Sandra ne s'est jamais impliquée dans le réseau associatif italien. En revanche elle travaille comme secrétaire dans une association l'APEI qui s'occupe de « *personnes handicapées mentales* ». Elle déclare se rendre plutôt, depuis qu'elle est « *adulte* », « *à la Mission Catholique, quand il y avait la Messe, pas tous les dimanches... surtout pour les grandes occasions on va dire Noël et tout ça (...) quand il y avait la kermesse* », parfois aux fêtes organisées par la Mission.

Giovanni, quant à lui, a entretenu des liens intenses avec la Mission Catholique et ses membres. Il se souvient : « *depuis que suis né... j'y ai tout fait j'ai été baptisé j'ai fait la communion... la Cresima, la profession de foi l'enfant de cœur* ». Il a participé activement, avec des jeunes de sa génération, aux activités : « *à l'époque il y avait une sœur qui était très bien... elle s'appelait Suor Velia, on a fait énormément de choses... des pièces de théâtre* ». Par ailleurs il s'est impliqué

comme trésorier au sein du COASIT, *il Comitato Assistenza Italiana*, l'association où son père avait été pendant des années, « *soit président soit conseiller ou trésorier* »²²⁶⁴, quand le MAE italien distribuait alors beaucoup de subventions ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Le but est cependant toujours d'aider les familles d'immigrés et, pour ce, sa génération s'implique pour collecter de l'argent :

« à notre manière, on a commencé à faire des soirées dansantes des tournois de boules... un peu d'autogestion et le peu d'argent qu'on rentre... on donne à des associations... dans un milieu hospitalier on a aidé le Père de la Mission Italienne il avait besoin il avait des soucis »

Il y a une participation notable : « *on a tellement de demandes, qu'on est obligé de refuser parce que les salles sont pas assez grandes* ». Il attribue le succès de cette association au fait que « *le Président (Salvatore) Nicolosi est très connu aussi* », un véritable leader, une personne qui possède du charisme : « *il a une grande classe c'est un musicien...* », capable d'attirer les gens.

- Représentations de la G1 : une génération « trahie », « repliée » sur ses cercles familiaux

Giovanni dépeint la G1 comme ayant souffert de conditions migratoires qui unissent tous ceux qui émigrent : ce sont des individus qui ont dû quitter leur pays natal à cause de la précarité, « *porteurs d'un passé vécu sous un autre ciel*²²⁶⁵ », et qui ont dû faire un immense effort pour s'adapter au nouveau contexte, souvent hostile. C'est une génération qui, d'après Sandra, « *a bien travaillé comme des nègres... on peut le dire !* » et dont les économies ont été utilisées pour rénover la maison au village (parents de Giovanni) ou pour construire la maison en France (parents de Sandra).

Les représentants de cette G1 « *comprenaient pas le français* » et utilisaient en famille et avec les amis, le *dialetto*, à côté de l'Italien, langue dont les usages sont perçus par leurs parents eux-mêmes, comme étant faibles. Cette génération apprendra le français, de manière informelle, par les contacts dans les milieux du travail et finira par imposer cette langue à la maison.

C'est une génération qui a maintenu des liens avec le ou les villages d'origine et qui a respecté les liens de solidarité issus de leur culture villageoise : la mère de Giovanni s'était rendue au village pendant des années « *pour garder ses beaux-parents* » âgés et de moins en moins autonomes. Solidarité familiale qu'on retrouve également chez Sandra : « *depuis toute petite comme mes parents travaillaient la journée donc c'est elle (la bisnonna) qui venait me chercher à l'école* ».

C'est la génération qui, selon Giovanni, a fréquenté assidûment les associations italiennes et la Mission catholique ou le « *Circolo italiano* », où les adhérents cultivaient leurs traditions dans un cercle clos, sans vouloir intégrer les générations suivantes : « *où ça jouait aux cartes, les anciens ne voulaient pas de nous ne voulaient pas la G2 (...). Si nous on voulait jouer aux cartes, ça les faisait chier, excusez-moi la parole !* ». Il ajoute : « *ils ont rien fait pour attirer les jeunes !* ».

2264 FORRAY F. & CAPRIOGLIO A., 2009, *La mémoire italienne en pays de Savoie espérons que... Speriamo che...*, La Fontaine de Siloé, p.271. Nous rappelons que le COASIT est un organisme de l'Etat italien chargé d'attribuer des fonds du MAE destinés aux personnes en difficultés. Cette association existe à Chambéry depuis les années 60 et son objectif était donc de venir en aide aux immigrés en situation de détresse.

2265 GIRARD A. ET STOETZEL J., 1953, *Français et immigrés* (vol.1), pp.88-89 cité par MILZA P., 2004, *op.cit.*, pp. 572-573.

Giovanni estime qu'une partie de ces descendants d'immigrés italiens, environ « cinquante²²⁶⁶ » dans son entourage immédiat, agissent comme lui : « *on est pareils quoi ! On parle français italien on mélange quoi !* », et ont éduqué leurs enfants selon les valeurs de la G1. Mais il a aussi remarqué que « *beaucoup d'italiens même de parents... après ils ont pas fait comme moi, d'éduquer leurs enfants... ils se sentent déjà pas italiens... ils parlent même pas l'italien !* »

Cette G2 fréquente régulièrement la Mission catholique de Chambéry et est très impliquée dans les associations italiennes. C'est d'ailleurs avec ses anciens camarades qu'il « *a repris* » celle que dirigeait son père, sur sa demande. Il la définit comme « *récréative* » et très active : le nombre d'adhérents, qui proviennent de toutes les régions, s'élève à « *soixante-dix quatre-vingt (familles)* » parce que « *on peut pas faire plus par rapport aux assurances, il y a des quotas!* ». Selon lui, les jeunes de la G3, n'adhèrent « *pas trop !* » aux activités, mais quand l'association organise des « *soirées italiennes, manger, boules, c'était un orchestre italien, c'était une musique italienne* », ils participent : « *il y avait même la G1 (...) et la G2 et G3, ils sont tous venus, les trois sont venues* ».

5.1.6. Leurs représentations des stratégies de transmission de la « langue et de la culture italiennes »

- Transmission linguistique de la G1 à la G3 : *dialetti* et italien appris dans des lieux multiples

Giovanni a donc hérité de trois langues, voire de quatre langues avec les deux *dialetti* villageois, le *pratolano* et le *castellano*, combinées à un italien bricolé : « *c'est pas eux (les parents) qui m'ont appris (l'italien) mais en les écoutant, j'ai appris aussi (...) j'ai appris à parler tout seul en allant en vacances, après j'ai eu des cours* ». Giovanni a donc développé l'italien dans de multiples lieux, informels au sein d'associations récréatives, confessionnelles où circulait un « *mélange de dialetti et d'italien* », formels dans le cadre des ELCOS, semi-formels durant son service militaire.

Sandra, quant à elle, a hérité, par sa grand-mère et son arrière-grand-mère, « *du frioulan* », de ses parents le français. Comme la majorité des représentants de la G1, ses parents parlent un français simple et bricolé, appris par contacts et imprégnation sur le lieu du travail. Mais depuis son mariage avec Giovanni, elle comprend également le *pratolano*. L'italien est une langue qu'elle pratique, « *uniquement quand on part en vacances* ». Selon Sandra, c'est le français qui prédomine en famille, avec parfois des mots qui « *sortent en patois* » mais, selon Giovanni, le français et l'italien sont utilisés en alternance dans une même phrase à « *cinquante cinquante* ».

Leurs enfants parlent un peu l'italien et le *pratolano* et sont capables d'en saisir la différence. Giovanni précise :

2266 CHAVANON O. et BAROU J., 2015, *Les flux migratoires en Savoie et Haute-Savoie : 1860-2015*, Rapport de recherche pour le Musée Savoisien, Musée Savoisien Université de Savoie Mont Blanc, pp.90-94. Il s'agit ici d'un pourcentage minimum si l'on considère qu'à Chambéry sur une population totale de 113.737 personnes, 9.943 (8,3%) sont des immigrés, et si l'on sait que les Italiens représentent toujours la première nationalité étrangère en Savoie.

« mon fils (...) a appris à parler quand (il) était petit, j'avais la Rai²²⁶⁷ j'avais Canale 5²²⁶⁸ et tout, je le mettais devant il regardait des dessins animés c'est comme ça qu'il a commencé à apprendre et après... à force à force d'aller en vacances » (au village).

Giovanni signale l'importance de ce lien construit à travers les médias : depuis que *« les Italiens, ils nous donnent plus rien en chaînes, ils ont tout coupé, à la maison, maintenant avec internet, mes enfants ils ont regardé la série « Gomorra »²²⁶⁹, la nouvelle là (Saison 2016) tout en napolitain !*». Giovanni et son épouse sont d'accord sur le fait qu'ils n'ont pas transmis volontairement l'italien à leurs enfants et que ceux-ci se le sont approprié de manière progressive et autonome avant de suivre des cours plus formels dans les ELCO.

Si conception de la transmission est celle d'une acquisition formelle qui passe par des cours, la réalité est toute autre : la transmission des langues familiales s'est faite dès le plus jeune âge, soit par immersion et par imprégnation.

- Transmission culturelle de la G1 à la G2 : valeurs et pratiques italiennes réinvesties

Tous deux estiment avoir hérité des valeurs et pratiques *« italiennes »* de leurs parents et d'avoir *« tout transmis »* à leurs enfants.

Les effets de cette transmission de la G1 sur la G2 se perçoivent dans l'attachement plus grand au lieu d'origine des parents qu'au pays dans lequel ils vivent. En ce qui concerne Giovanni, son père ne cessait de lui répéter : *« nous sommes italiens, nous ne sommes pas français ! »*. Quant à Sandra, elle pense avoir hérité de la *« nostalgie »* de sa mère pour son village qui disait tout le temps : *« j'aime pas ici ! »* tandis que son père appréciait sa vie en France : *« ou ben lui, il est bien ici parce que maman voulait repartir vivre là-bas »*.

Giovanni a également *« hérité »* des réseaux sociaux de son père et d'une attitude engagée qu'il a réinvestie à son tour dans des associations aussi bien récréatives, confessionnelles (Mission catholique) que solidaires (COASIT) et sportives (Centre Mager) ainsi que du goût pour la lecture de la presse italienne, surtout sportive, comme la *« Gazzetta dello sport »²²⁷⁰*.

- Transmission de la G2 à la G3 : des passeurs d'une Italie héritée et réinventée

Parmi les pratiques transmises, on repère certaines stratégies, probablement inconscientes, mais fondamentales pour construire des attaches. Giovanni dit : *« les vacances on est toujours parti en Italie »*, ses enfants ont regardé davantage les chaînes italiennes que françaises, ils ont fréquenté les lieux de rencontres privilégiés par les immigrés italiens. Ils ont développé chez leurs enfants une passion pour *« le football »* (équipe italienne) et pour la *« mangeaille »* du terroir, du village. Une transmission des valeurs qui passe *« même par la cuisine italienne ! »* dira Sandra.

2267 RAI 1 est la première chaîne de télévision italienne de la Rai (Radiotélévision italienne S.p.A.) qui a débuté en 1954.

2268 Canale 5 est une chaîne de télévision italienne privée nationale, diffusée par Mediaset, qui a démarré en 1980.

2269 Giovanni se réfère ici aux épisodes (Série) de 2016. *« Gomorra »* est une série télévisée, portant sur la criminalité en Italie, est diffusée pour la première fois en 2014 sur Sky Italia. Librement inspirée du best-seller de Roberto Saviano, la série raconte les méfaits de la Camorra, trafiquants de drogue, qui opèrent dans la banlieue de Naples. D'autres épisodes (Séries) ont été diffusés en 2016, 2017 et la dernière en 2019.

²²⁷⁰ La *Gazzetta dello sport* est le troisième journal italien par tirage, ainsi que le premier journal sportif du pays et le plus ancien en Europe du genre (1896).

Pour sa part, elle essaie de présenter une « belle Italie » : « *des fois quand on voit des reportages à la télé... c'est même eux les enfants : « Maman ils parlent d'une île en Italie... viens voir, viens voir... ! »* ». C'est avec enthousiasme et intérêt que ses enfants regardent ces documentaires. Les images de l'Italie qui sont transmises auprès de la G3 sont à la fois héritées mais aussi réinterprétées, réinventées par la G2.

- De la G1 à la G2, de la G2 à la G3 : transmission des blessures ?

Certains indices dans le témoignage de Giovanni dévoilent non seulement la nécessité de cultiver et d'imposer sa différence, mais aussi un besoin vital de reconnaissance, manque qui peut « provoquer de la souffrance, de la frustration, de la révolte ou de la rancœur ²²⁷¹ ». C'est ce dernier sentiment que nous percevons chez Giovanni : « *on habite dans un lotissement, mon fils m'a demandé que si tout le monde met una bandiera (trad. un drapeau) français que nous on mette la bandiera italiana (trad. le drapeau italien) et on va la mettre (...)* ». Giovanni et son fils veulent montrer les succès remportés par l'équipe de foot italienne au cours des années et le font dans un esprit d'une revendication affichée : « *mais nous on la met avec toutes les coupes du monde et tout hein... la différence elle sera là, ils auront jusqu' à regarder hein! On a quand même plus de trophées qu'eux !* ».

La transmission volontaire ou non des langues, des valeurs et des pratiques culturelles de la G1 à la G2 et de la G2 à la G3 peut recouvrir la transmission implicite de nostalgie, de manque mais aussi d'humiliations, de blessures.

5.2. Le 2ème couple de la G2 à Nyon : Alessandro et Laura

Bien qu'Alessandro déclare connaître l'italien, il a choisi de mener son entretien en français. Son épouse, Laura, a refusé de participer à l'interview. Lorsque nous avons insisté au téléphone, elle a répondu qu'elle ne voyait pas la nécessité de cet entretien, en invoquant le fait que ses enfants avaient été éduqués « *dans un esprit d'ouverture* ».

5.2.1. Leurs profils et parcours

- Alessandro : la voie des concours ou « voie royale »

Alessandro est fils de Pietro et de Rosa. Il est né à Chambéry en 1971 et, à trois ans, déménage à La Ravoire²²⁷², petite commune située dans l'agglomération où ses parents avaient construit une maison. Il raconte : « *j'ai fait toutes mes études à La Ravoire... l'école primaire le collège ensuite le lycée V. à Chambéry* »²²⁷³. Nous supposons, d'après le type d'études ultérieures, que notre témoin a suivi une filière scientifique. Après son baccalauréat, Alessandro qui était un bon élève, s'est

2271 PICARD D., 2008, « Quête identitaire et conflits interpersonnels » dans *Connexions*, vol. 89, n. 1, pp. 75-90.

2272 Recensement 1975 : La Ravoire est une commune de 4020 habitants en 1975. En 2018, selon l'INSEE, le village compte 6846 habitants.

2273 « Retour sur les réformes du baccalauréat » dans *Le Figaro*, 22 juin 2010. En 1993, Jack Lang, ministre de l'Education nationale dans le but de « combattre l'impérialisme des mathématiques », adopte une réforme qui change le nom des différentes sections adoptées depuis 1965 (Décret 65-436 du 10 juin 1965). Lorsqu'Alessandro le fréquentait alors, à la fin des années 80, les Baccalauréats étaient encore ceux de 1965²²⁷³ : soit aux filières A (littéraire), B (économique), C (maths-physique), D (physique- biologie) et T (maths et technique) qui deviendra E.

orienté « *vers les études d'ingénieur* » à l'université de Lyon²²⁷⁴ qui prévoit deux années préparatoires aux concours d'entrée : « maths sup (Mathématiques supérieures) et maths spé (Mathématiques spéciales)²²⁷⁵ ».

Reçu, il fera pendant trois ans « *l'école d'ingénieurs à Lyon* » (plus précisément l'École supérieure de chimie physique électronique spécialité électronique-informatique). Il obtient en 1993 son diplôme d'ingénieur « *en physique électronique* » puis occupe un poste depuis vingt ans, de 1996 jusqu'à la date de notre entretien (2016) dans le secteur de l'informatique : « *A Grenoble, dans une grande entreprise H. P.* »²²⁷⁶. Alessandro a suivi la voie des concours, la « voie royale », qui lui a permis d'intégrer une Ecole d'ingénieurs.

- **Alessandro : la coopération internationale, stratégie pour exaucer un rêve**

Jusqu'à l'âge de 18 ans, Alessandro devait faire son service militaire mais il a un rêve, celui de vivre en Italie : « *j'avais justement un peu ce mythe l'Italie (...) après j'ai fait mes études d'ingénieur... bon il faut que j'y aille (en Italie) parce que j'avais quand même cette envie de découvrir* ». Mais comment faire sans renoncer à son avenir professionnel en France ? Il explique ses démarches : « *je l'ai cherché hein (l'opportunité) ! Je suis allé la chercher hein ! (...) donc j'ai passé des entretiens, je suis allé à Paris* ». Il trouvera le poste qui lui permettra de concilier ces deux objectifs :

« *j'ai fait le service militaire pour la France mais en Italie avec la coopération (...) j'ai fait ma coopération à Milan, j'ai travaillé deux ans à Milan... c'était le « servizio civile »* (trad. le service civil) »²²⁷⁷. Il ajoute : « *normalement c'est en Afrique* » mais « *après ils ont ouvert dans d'autres pays (...)* » comme en Europe.

Puisque la loi prévoyait que les ingénieurs puissent faire aussi la coopération, Alessandro candidatera sur un poste en Italie et sera nommé auprès d'un service rattaché à l'Ambassade de

²²⁷⁴ Soit avant la réforme du système d'enseignement supérieur français de 1997, la Réforme licence-master-doctorat (LMD) : une réforme européenne du système éducatif conçue dans le cadre du système de Bologne : processus de rapprochement des systèmes d'études supérieures européens amorcé en 1998 et qui a conduit à la création en 2010 de l'espace européen de l'enseignement supérieur, constitué de 48 États.

²²⁷⁵ Nous rappelons ici que Maths sup et Maths spé sont les appellations correspondant aux deux années de l'ancienne filière de classes préparatoires dans les Grandes Ecoles (CPGE), avant la Réforme de l'enseignement supérieur de 1997. Pour y être admis, les élèves étaient sélectionnés sur dossier après le Baccalauréat. Ces classes permettaient de se préparer aux concours des Ecoles d'ingénieurs et l'enseignement dispensé était à forte dominante scientifique (mathématiques, physique, chimie, informatique, sciences de l'ingénieur).

²²⁷⁶ AUDREY « Hp : Une Incroyable Success Story » dans *Gralon*, 30 juillet 2008. La société H.-P., fondée en 1939, est une multinationale américaine qui se classe aujourd'hui parmi les quarante plus grandes entreprises du monde, spécialisée dans les imprimantes et périphériques informatiques, les ordinateurs ainsi que les appareils de mesure électronique et les services aux entreprises.

²²⁷⁷ Depuis la loi Messmer (1965) le service militaire est dénommé « service national ». Il pouvait revêtir plusieurs formes à l'époque : service de défense, service d'aide technique et service de coopération. Dans les missions de « coopération » (où Alessandro sera affecté), le service s'effectuait obligatoirement à l'étranger, soit pour le compte d'organismes dépendants du gouvernement français (ambassades, écoles), soit pour celui d'organismes agréés, en fonction d'accords avec les anciennes colonies françaises devenues indépendantes.

France à Rome, mais situé à Milan²²⁷⁸. Il partira avec sa future épouse : « *ma femme*²²⁷⁹ *aimait bien l'Italie aussi à l'époque, donc on est allé tous les deux* ».

- **Alessandro et son épouse, l'Italie : du mythe au désenchantement**

Alessandro a donc pu exaucer son vœu. Mais le « mythe » sera vite démythifié : « *depuis que j'ai vécu en Italie (...) voilà c'est ça après qui fait que le mythe il a un peu tombé* » et son projet de s'y établir sera définitivement abandonné, même si l'expérience en elle-même était positive :

« *ça s'est bien passé, on était bien... on a bien vécu... ça nous a permis de bien comprendre le pays de mieux apprendre l'italien* » mais aussi « *de décider de ne pas y vivre pour tout le temps justement ça m'a permis de me dire... c'est surtout pas là-bas que je veux habiter plus tard!* ».

Le sentiment de désenchantement éprouvé par le jeune couple ne s'appuie pas seulement sur le fait que l'Italie est « *un pays qui s'appauvrit globalement* », mais aussi sur des considérations concernant « *l'ambiance* ». Cette expérience de deux ans à Milan les a finalement décillés.

5.2.2. Leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues

Alessandro connaît et maîtrise, bien qu'à des degrés différents, cinq langues : le français, le *dialetto* du village d'origine de ses parents, l'italien, l'allemand et l'anglais.

- **Alessandro, le *dialetto* de Pietragalla : une langue de l'enfance mais un faible attachement**

Alessandro a des rapports à la fois proches et éloignés avec le *pietragallese*, le *dialetto* parlé dans le village d'origine de ses parents en Basilicate, dans la *Provincia* de Potenza, un *dialetto* méridional se caractérisant par des traits nordiques « gallo-italiques²²⁸⁰ » mais aussi méridionaux, issus des régions voisines²²⁸¹. C'est une langue qu'il a apprise dès sa petite enfance lorsqu'il allait en vacances avec ses parents au village et qu'il côtoiera toutes les fois qu'il s'y rendait : « *une fois tous les ans, tous les deux ans (...) quand mes grands-parents étaient encore là* » soit jusqu'en 2011²²⁸². Il affirme le parler et l'apprécier mais n'éprouve pas de lien particulier : « *non, un lien affectif quand même !* ». Ce faible attachement pour ne pas dire cette distance, s'exprime lorsqu'il

²²⁷⁸ DEL PICCHIA R., Rapport n° 5 (1999-2000), *Projet de loi relatif aux volontariats civils* » dans *Sénat, un site au service des citoyens*. Les fonctions exercées par les coopérants du Service national variaient selon si la nomination provenait du ministère des affaires étrangères, du ministère de l'économie et des finances ou de la coopération en entreprise (CSNE).

²²⁷⁹ Il n'était pas encore marié à l'époque. Son épouse est également d'origine italienne.

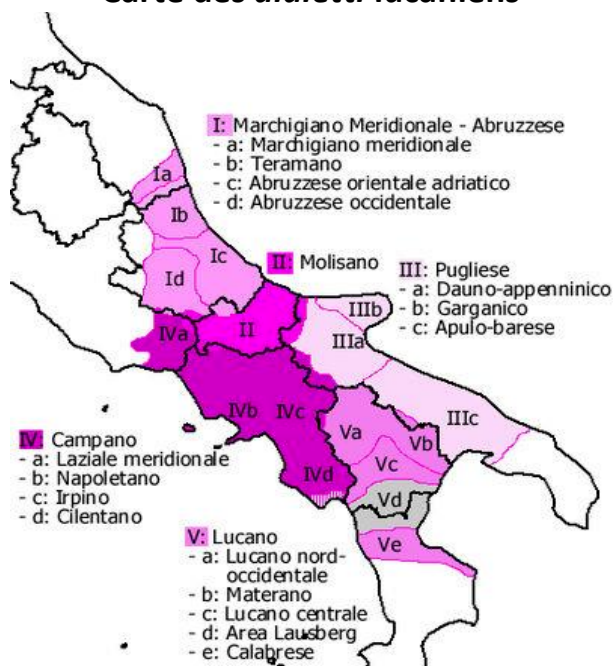
²²⁸⁰ RUSSO F.V. « Le colonie galloitaliche della Basilicata » dans D'Andrea F., Lavecchia C., Russo F. V., Carminella S., Tesoro A. M. & Villone F., 2015/2016, *I dialetti: patrimoni culturali locali nella lingua (rivista di progetti dottorali in corso)*, sei tesi di dottorato sono vincolate al progetto dell'Atlante Linguistico della Basilicata (A.L.Ba), Università degli Studi della Basilicata Dipartimento di Scienze Umane, pp.141-152.

²²⁸¹ PACCIONE P., (Progetto A.L.Ba) «La lingua galloitalica di Pietragalla » dans *Talenti Lucani-passaggi al sud, Trattati settentrionali e tratti meridionali nel dialetto di Pietragalla*, 17 mai 2019.

²²⁸² C'est dans le témoignage de sa mère que nous avons déduit cette date : « *adesso fa cinque anni che mio papà è morto, allora non ci andiamo più!* » (trad. cela fait maintenant cinq ans que mon père est mort, alors on n'y va plus).

évoque les jeux avec ses cousins au village : « *on parlait quasiment une « espèce » de dialecte local* ». Le « espèce de » traduit un certain mépris²²⁸³ qui n'est pas sans lien avec le peu de considération que ses parents ont accordée à leur propre dialecte, notamment à travers ses rares usages dans la famille : « *je le parle pas vraiment, les parents peuvent se dire deux ou trois mots ou des fois avec ma sœur on se dit des mots en dialecte pour rigoler justement !* ».

Carte des *dialetti* lucaniens



Source: Giovan Battista Pellegrini, *La Carta dei Dialetti d'Italia*, 1977

- Alessandro, les *dialetti* : un rapport reproduisant le clivage nord-sud

Alessandro se détournera du *dialetto* de ses parents, lorsqu'il fréquentera sa femme qui provient de l'Émilie-Romagne, une région du nord-est de l'Italie : « *ma femme a de la famille à Parme* ». Il déclare sans ambages détester le *dialetto* de Pietragalla :

« *j'aime pas bien, j'aime pas... je trouve que c'est pas beau, qu'il est pas beau. Non, je n'aime pas parler, ça me perturbe après... vis-à-vis de ma femme, je trouve que c'est pas... elle parle très bien italien* ».

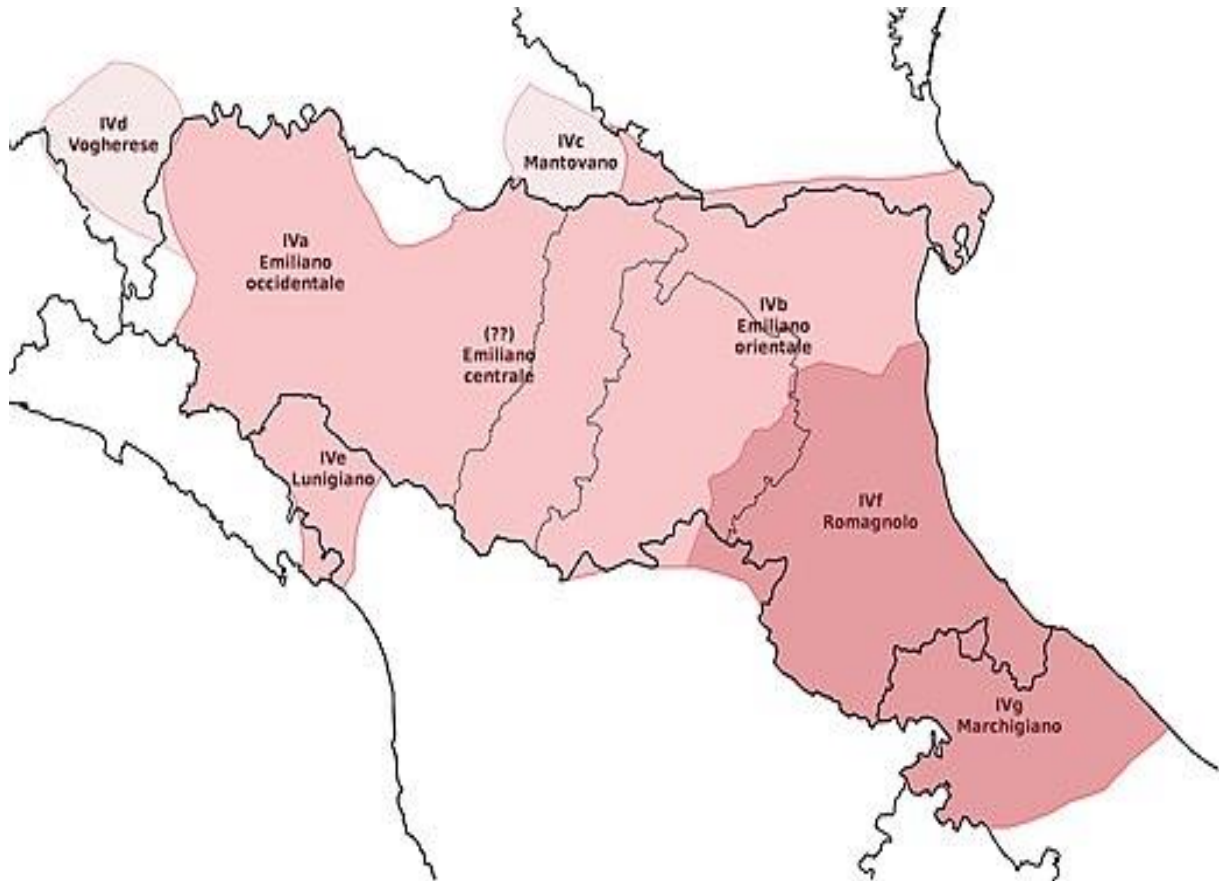
Or en Emilie-Romagne, on utilise encore les *dialetti*²²⁸⁴, en l'occurrence à Parme l'emiliano centrale, bien que de manière plus limitée. Mais la stigmatisation envers les parlers du nord est moindre que celle envers les parlers du sud. On comprend qu'il aura renforcé son sentiment de honte vis-à-vis de son *dialetto* lucanien lorsqu'il sera confronté à Milan dans ses contacts

²²⁸³ SVOLACCHIA M., « I *dialetti* sono lingue degenerate? », Dispensa di Linguistica e didattica dell'italiano», Uniroma 3, 2014-2015, pp.1-7.

²²⁸⁴ SOBRERO A. A., 2015, « L'Italia e le sue regioni » dans *Enciclopedia Treccani en ligne*. Les régions dans lesquelles l'emploi du *dialetto* est au moins cinq points inférieurs à la moyenne nationale se trouvent toutes dans le centre-nord de l'Italie : Piémont, Val d'Aoste, Lombardie, Ligurie, Frioul-Vénétie Julienne, Émilie-Romagne, Latium.

quotidiens à l'italien standard, certes avec l'accent milanais mais perçu dans l'imaginaire collectif italien comme un idiome supérieur.

Carte des *dialetti* de l'Emilie-Romagne. En rose clair les *dialetti* émiliens



Source : Internet, Paintina dei *dialetti* dell'Emilia Romagna, eml. pedia

Du fait que sa femme provienne du nord-est, où les *dialetti* sont considérés supérieurs à ceux du Mezzogiorno, Alessandro reproduit, inconsciemment, dans son couple le clivage nord-sud, hérité de l'histoire italienne, incorporée par les natifs et reproduits ici par les descendants d'immigrés.

- Alessandro, l'italien : une langue occasionnelle et « exotique »

Alessandro se frottera à l'italien lors de séjours estivaux dans le pays : « Comme on allait chaque été en Italie (village), l'italien je l'ai appris en regardant les dessins animés à la télé avec mes cousins ». C'est une langue qu'il n'utilisera que « là-bas », car en France, il ne parlera pas l'italien à la maison, ni avec ses parents, ni avec sa femme et ses enfants ni ailleurs. Il la perçoit comme « une langue des vacances une langue exotique... je me crois en vacances quand je parle italien ». Le choix qu'ont fait ses parents depuis leur arrivée en Savoie, c'est d'abandonner le *pietragallese* et

l'italien, pour faire place à la langue dominante du pays d'accueil²²⁸⁵ ce qui a constitué, selon lui, un atout précieux non seulement pour accélérer leur francisation mais aussi leur intégration dans le pays d'immigration :

« je pense vraiment que c'est ce qui a permis à mes parents de parler (...) bien mieux que leurs amis qui arrivent toujours pas à dire la différence entre pourquoi et parce que... qui disent toujours pourquoi pourquoi (...) globalement je trouve qu'ils parlent mieux et ils sont très bien intégrés ».

Les occasions d'entrer en contact avec l'italien étaient rares : petit, il se rendait avec ses parents à la messe ou « *aux soirées* » de la Mission catholique italienne, ou encore avec ses copains italiens, descendants d'immigrés comme lui, quand ils se retrouvaient sur des terrains de foot : « *entre nous... on se parlait italien, un peu comme ça, jusqu'à dix-huit ans* », et à travers la lecture de la presse sportive italienne et en tant que fan de la Juventus²²⁸⁶ : « *ah oui, oui ! J'avais ce mythe, le maillot... dans ma chambre il y avait la Juventus de partout !*²²⁸⁷ ». Un rapport qui s'est donc distendu avec l'italien.

- **Alessandro, l'italien en milieu formel : de rendez-vous manqués à la désaffection**

Alessandro n'étudiera pas l'italien au collège bien que cette langue ait fait partie à l'époque de la palette des langues proposées dans l'enseignement secondaire comme première, deuxième ou troisième langue vivante (LV)²²⁸⁸. Sauf dans les académies²²⁸⁹ frontalières, comme celle de la Savoie dépendant du Rectorat de Grenoble, où du fait de la proximité géographique et linguistique un taux élevé d'élèves étudie la langue du « voisin », l'italien est globalement considéré en France comme une langue minoritaire et classée parmi les langues les moins enseignées dans le système scolaire²²⁹⁰. Ce score très bas est dû à la perception d'une langue « inutile » et de plus représentant la migration. Au lycée, seuls les élèves de section littéraire choisissaient une troisième langue vivante en tant qu'option obligatoire tandis que les élèves des autres sections la

²²⁸⁵ Rappelons ici que ses parents avaient déclaré ne pas pratiquer en France ni le *pietragallese* ni l'italien (qu'ils ne connaissent pas vraiment) mais le *dialetto* uniquement pendant leurs séjours au village.

²²⁸⁶ La Juve, La Juventus, l'équipe de football de la ville de Turin, inscrite dans le championnat de série A. Elle a été nommée par la Fédération internationale d'histoire et de statistiques du football (IFFHS), une organisation reconnue par la FIFA, comme le meilleur club italien et le deuxième en Europe du XXe siècle.

²²⁸⁷ Nous supposons qu'il s'agisse ici d'affiches de son équipe de foot préférée.

²²⁸⁸ MASPERI M. & TEA E., « L'italien en France en milieu institutionnel : état des lieux et perspectives. Lingue e culture romanze. Didattica e ricerca: quali prospettive ? », Università di Pisa - DO.RI.F, octobre 2001, pp. 58-59. Rappel : le système éducatif français se caractérise par un grand éventail de langues vivantes proposées aux élèves de collège et de lycée (14 langues : allemand, anglais, arabe, chinois, danois, espagnol, grec moderne, hébreu, italien, japonais, néerlandais, polonais, portugais, russe). Les dispositions ministérielles font état de la liberté d'entreprendre l'étude de ces langues au titre de la 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} langue vivante. Dans les faits, ce tableau est à nuancer, puisqu'il existe des contraintes financières et de gestion des ressources humaines qui réduisent l'offre. Ce qui fait que seulement trois d'entre elles : l'anglais, l'allemand et l'espagnol sont proposées dans la plupart des établissements du second degré.

²²⁸⁹ L'Académie représente le MEN au niveau régional et est responsable des écoles, collèges et lycées de plusieurs départements. Celle du Rectorat de Grenoble chapeaute ceux de l'Isère, Savoie, Haute-Savoie, Drôme et Ardèche.

²²⁹⁰ Dans les années où Alessandro fréquentait le collège, les langues étrangères étudiées en sixième comme 1^{ère} langue étaient l'anglais (env. 85%), l'allemand (12,3%), l'espagnol (1,7%) et enfin l'italien (0,25%). Voir GIRY-COISSARD M., « Les langues vivantes dans le second degré en 1999-2000 » dans *Note d'information 00-40 (MEN)*, p.1.

choisissaient à titre facultatif²²⁹¹. Alessandro, avec du recul, regrette néanmoins ne pas avoir saisi cette opportunité : « *Je pense que c'est une erreur... ça aurait été quand même mieux que je fasse de l'italien quand même ! C'était dommage ! Mais après j'ai pas eu l'opportunité plus en troisième langue* ».

Toutefois, dans son poste à Milan, l'italien est devenu langue nécessaire sur le plan professionnel. Il s'appuiera sur l'expertise de sa femme qui :

« parle très, très bien italien... elle enseigne même en italien » (...) « *parce qu'après du coup ça m'a permis de mieux apprendre l'italien après je m'y suis mis hein... ah oui j'écrivais je faisais des traductions... voilà ma femme m'aidait* ».

A son retour en France, du fait de son expérience désenchantée, Alessandro perdra rapidement tout intérêt pour l'Italie. Les bonnes compétences acquises s'estomperont rapidement. Il ne l'écrit plus « *trop correctement !* » et doit aller sur Google pour trouver les mots mais le lit sans problème. Il lui arrive de la parler : « *au travail, dès que j'ai des relations avec des Italiens... je parle italien !* ». Nous assistons à des rendez-vous manqués avec l'italien alors que la Savoie est voisine du Piémont et alors qu'Alessandro vit une expérience en immersion à Milan qu'il a vivement désirée. Cette désaffection traduit la distance que ses parents ont mise avec leur propre passé.

- **Alessandro, le français : langue maternelle, langue de la réussite**

Alessandro éprouve un attachement profond au français car « *c'est ma langue maternelle voilà !* ». C'est en effet la langue qui s'est imposée dans son milieu familial : ses parents lui ont « *toujours (parlé) en français, depuis petit... tout le temps, tout le temps, tout le temps, cent pour cent !* ». Ce qui correspond aux déclarations de ses parents qui ont joué la carte de l'intégration par la langue²²⁹² ». Alessandro estime que cela a été un choix stratégique et judicieux, « *un effort* » appréciable que ses parents ont fait, car s'il n'a jamais rencontré de difficultés dans l'apprentissage du français, il a pu constater

« qu'il y a d'autres cas où les parents parlent beaucoup moins bien que mes parents parce qu'ils ont pas fait cet effort de parler toujours français à leurs enfants et du coup les enfants parlent moins bien français mais, d'un point de vue scolaire, la plupart des amis de mes parents, leurs enfants ont pas scolairement réussi... c'est moyen, moyen ! Globalement les Italiens ici... au niveau scolaire ça a jamais été ça ! ».

Un raisonnement qui sonne juste et qui rejoint les statistiques nationales de l'époque²²⁹³ : en général les enfants d'immigrés réussissaient en moyenne moins bien à l'école que les enfants de natifs²²⁹⁴, surtout quand ils ne maîtrisent pas le français de l'école.

²²⁹¹ BERNARDY J.-P., 2016, « Les sections bi-langues : mise en perspective » dans *Allemagne d'aujourd'hui*, vol. 215, n. 1, pp. 11-24.

²²⁹² Rappelons ici que Rosa a appris le français de manière autonome dès son arrivée et, au bout de trois mois, le parlait.

²²⁹³ LORCERIE F., 1995, *La scolarisation des enfants d'immigrés : état des lieux, état des questions en 1995. Confluences Méditerranée*, Le Harmattan, pp.25-60. Voir chiffres de la DEP (Direction de l'évaluation et de la prospective).

- **Alessandro : « l'intégration par la langue » et par les réseaux sociaux**

Pour Alessandro, un facteur déterminant autre que la langue, prouvant que ses parents « *sont vraiment intégrés correctement !* » est « *qu'ils n'ont pas que des amis italiens... et ça je trouve que c'est très bien !* ». Il se réfère ici aux contacts établis avec les Chambériens et les Ravoiriens, mais surtout aux relations de bon voisinage que sa mère a entretenues avec son ancienne collègue de travail française. Si sa mère Rosa a établi avec les autochtones des liens cordiaux, ils demeurent toutefois faibles et ne sont que des efforts pour être « *stimata* » (trad. estimée). N'oublions pas que l'émigration de nos témoins de la G1 n'a pas été un libre choix et que si son père, Pietro, s'est adapté davantage au fil du temps et éprouve un sentiment d'attachement réel envers le pays d'accueil, « *j'ai toujours bien aimé la France, dès le début et je l'aime toujours aujourd'hui* », Rosa, à l'opposé, a souffert et continue à souffrir du « mal du pays » et se perçoit comme « *une juive errante* ».

Alessandro pense que ses parents ont volontairement adopté cette stratégie d'intégration. Il n'est pas conscient que ces comportements sont aussi tributaires de politiques adoptées par l'Etat, et ses institutions-relais, qui encourageaient les immigrés de la G1 à se conformer au modèle linguistique et culturel français assimilationniste, provoquant ainsi chez ces derniers la honte et l'éloignement de leurs langues. Alessandro, élevé dans cet esprit, éprouve également « *un petit peu honte... quand on sortait parce qu'ils parlaient pas bien français (...) l'accent et puis fort !* ».

- **Alessandro : l'allemand, pour les « bons élèves », l'anglais, langue incontournable**

Quant aux langues étrangères, Alessandro déclare : « *A l'école j'ai étudié l'allemand et l'anglais* », langues conseillées (imposées ?) par ses instituteurs²²⁹⁵ :

« *Comme il travaille bien ce serait pas mal plutôt qu'il soit en allemand pour aller dans les bonnes classes, à l'époque c'était comme ça !* ». Ce choix avait été « *un déchirement pour mes parents... ils avaient la boule au ventre, mais ils ont dit : « oui, oui c'est bien pour toi, vas-y !* » ».

D'après nos données²²⁹⁶, Alessandro a « choisi » l'allemand en LV1 en 6^{ème} et l'anglais en LV2 en 4^{ème}. Si, au début du XX^{ème} siècle, l'allemand était la première langue apprise parce qu'on jugeait utile de connaître la langue de « l'ennemi héréditaire »²²⁹⁷, cet « engouement » a disparu à la fin

²²⁹⁴ CAILLE J.-P., 2008, « Parcours et aspirations scolaires des enfants d'immigrés » dans *Diversités*, n°154, (06/2008), p. 87 La population scolaire issue de l'immigration, dans les années 1986-87, était de 1 million et représentait 8,9% de l'effectif total ; elle était fortement surreprésentée dans des filières de moindre statut social et scolaire : ils étaient plus de 16% dans l'enseignement spécialisé, 8,7% dans l'enseignement professionnel, contre seulement 4,7% dans les lycées. En 1995, parmi les élèves entrés en sixième, seulement 22 % d'entre eux contre 32 % des jeunes de familles non immigrées obtenaient le baccalauréat général et technologique sans avoir redoublé.

²²⁹⁵ DANVERS F., MAYEUR F., 1985, « Histoire de l'orientation scolaire et professionnelle dans l'Académie de Lille » dans *Revue du Nord*, Tome 67, n°266 (Thème : Enseignement), juillet-septembre, pp. 864-871. A la fin de l'école primaire, les instituteurs proposent une orientation en fonction des résultats de l'élève, notamment pour le choix des langues.

²²⁹⁶ Elles sont issues du témoignage de son père : « *Ils (le directeur, les enseignants) nous ont fait choisir l'allemand comme première langue, l'anglais comme deuxième* » car ils ont pensé : « *tu apprends l'italien avec tes parents !* ».

²²⁹⁷ SILHOUETTE M., « L'évolution de l'enseignement des langues vivantes en France : massification et uniformisation » dans *The Conversation*, 16 février 2016. Le Traité de l'Élysée (1963) ainsi que le développement des

des années 1970. Comme le souligne Jean-François Tournadre : « Pendant longtemps, le choix de l'allemand, opportunément réputé langue difficile est donc réservé aux meilleurs élèves, a été un garant de la constitution de classes à effectif réduit, embellie homogène et de niveau supérieur à la moyenne »²²⁹⁸. C'est l'anglais qui va finalement être une langue utile à Alessandro, son entreprise étant américaine : « *je travaille pas en français, je travaille quasiment en anglais, presque cent pour cent !* ».

5.2.3. Leurs représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes »

Nous avons repéré chez Alessandro deux visions différenciées de l'Italie : les premières remontent à son enfance et traduisent des images idylliques du village, celles qui ont motivé le « *mythe* ». Les autres sont des représentations plus récentes de l'Italie, celles qu'il a forgées lors de son séjour à Milan pendant lequel cette image mythique du pays s'est progressivement déconstruite.

- L'Italie : le village, un lieu et des liens mythiques

Le village est perçu comme un lieu enchanteur où les séjours se déroulaient dans une atmosphère familiale chaleureuse se mêlant à la chaleur de l'été : « *je me vois petit en train de jouer avec mes cousins, le soleil qui tape, très chaud* », liées à un sentiment de grande liberté « *hop, je sortais pendant trois semaines ! c'était la fête quoi !* ». Ce « pèlerinage dans le lieu sacré de leur enfance et de leur jeunesse (celle de la G1)²²⁹⁹ », comme l'explique Francesca Sirna, « s'effectuait généralement au mois d'août et était considéré comme un événement festif non seulement par les émigrés mais aussi par les sédentaires qui attendaient ce retour comme un rendez-vous incontournable ». A ce propos Salvatore Aiezza écrit :

« Sul finire di agosto, (...) questi nostri paesi tornano ad essere i piccoli presepi abitati dagli anziani e dai giovani che ancora restano (...). I negozi, i bar e le piazze tornano a svuotarsi, ciascuno torna alle occupazioni di sempre già cominciando a contare i giorni che mancano... alla prossima estate e alla prossima festa del Santo Patrono²³⁰⁰ ».

(trad. A la fin du mois d'août, ces villages redeviennent de petites crèches habitées par des personnes âgées et des jeunes qui restent encore là (...). Les magasins, les cafés et les places se vident à nouveau, chacun reprend ses occupations habituelles, commençant déjà à compter les jours restants... jusqu'à l'été prochain et à la prochaine fête patronale²³⁰¹).

Alessandro n'était pas conscient de ce phénomène et a vécu ses séjours au village sur le mode enchanté.

échanges économiques, mais aussi scolaires entre la France et l'Allemagne, apportera une embellie et le nombre de germanistes atteint son apogée à la fin des années 70.

²²⁹⁸ TOURNADRE J.-F., 1999, « La peau de chagrin » dans *L'enseignement de l'allemand en France, Allemagne d'aujourd'hui*, n° 150, octobre-décembre, p. 8.

²²⁹⁹ SIRNA F., 2009, « Revenir au village ». L'expérience du retour chez les Piémontais et les Siciliens émigrés en France dans *Diasporas. Histoire et sociétés*, Tourismes n°14, pp. 33-46.

²³⁰⁰ AIEZZA S., « A passeggio fra le tradizioni delle feste patronali: gli emigranti, il ritorno, le loro radici » dans *Foggia città aperta*, 1er août 2019.

²³⁰¹ Nous connaissons personnellement des jeunes, descendants d'immigrés italiens établis à Chambéry qui, bercés dans leur enfance par le mythe du village, ont fait le choix de quitter la Savoie pour aller vivre définitivement au village d'origine des parents. Il s'est avéré qu'au bout d'une année, ces jeunes sont retournés en Savoie.

- **L'Italie : un pays en récession économique chronique**

L'autre est une représentation plus réaliste de l'Italie, celle issue des deux années passées à Milan mais aussi des actualités diffusées à la télé, sur Internet et dans la presse. L'Italie est perçue comme « *un pays qui marche pas si bien que ça... qui s'appauvrit globalement puis qui va pas s'améliorant !* ». Alessandro se réfère ici à la crise économique mondiale des années 2007-2012, lorsque les bourses plongeront et le monde entier entrera en récession, crise provoquée par les *subprimes*. Certains pays seront plus touchés que d'autres, dont l'Italie en 2008²³⁰². Si les politiques de relance sont parvenues à freiner l'endettement public, elles ont toutefois accentué le chômage et les inégalités. Ainsi les mesures « *Salva-Italia* » (trad. Sauve-Italie), mises en place entre 2008 et 2011, se caractérisent par une augmentation des taxes prélevées sur le revenu, déjà peu élevé, des familles italiennes.

- **L'Italie : « la famille-refuge », une histoire toute italienne ?**

Alessandro estime que l'Italie est un pays qui a beaucoup de valeurs, en particulier « *l'aspect famille est plus important en Italie qu'ici* ». Selon lui, la conception de la famille joue rôle de refuge :

« *les enfants ont du mal à partir loin de la famille alors qu'ici (la France) tout le monde part* »²³⁰³ (...) « *on voit pas de gens... (en Italie) qui ont faim parce qu'il y a quand même la famille qui s'occupe de tout monde, on se débrouille quoi! Ici, c'est pas forcément le cas ! On peut vite se retrouver...* » (dans la rue).

Comme le confirme Marco Oberti, si la thèse de la dépendance matérielle (chômage, insécurité du travail, salaires insuffisants, manque de soutien et absence d'aides sociales²³⁰⁴) et affective apparaît comme une prérogative des jeunes Italiens²³⁰⁵, par ailleurs

« une « lecture plus fine » des données du « prétendu familiarisme italien n'apparaît pas comme un système de fortes contraintes au seul service des intérêts du groupe familial au même titre que l'indépendance matérielle plus nette des jeunes Français qui n'est pas déconnectée d'un système de solidarités familiales fortement mobilisées²³⁰⁶ ».

Mais, pour Marina Cavallieri, cette cohabitation tardive est « *una storia tutta italiana* » (trad. une histoire toute italienne) qui relève d'une structure familiale ancienne, d'origine paysanne où les liens et les solidarités familiales restent centraux et qui, malgré les changements, refont surface²³⁰⁷.

²³⁰² LEVÊQUE E., « Le palmarès de la récession en Europe » dans *L'Express*, 13 février 2009. L'Italie se place au 6ème rang parmi les pays les plus touchés en Europe, avec un PIB reculant de 1,8 % au quatrième trimestre 2008.

²³⁰³ Données Eurostat, 2013, « Proportion de jeunes adultes âgés de 18 à 34 ans habitant avec leurs parents, par âge et sexe - enquête EU-SILC ».

²³⁰⁴ OBERTI M., 2000, *ibidem*. Nous nous référons ici aux aides sociales plus généreux en France : système d'allocations logement, un parc de logements sociaux, un marché immobilier locatif plus vaste et moins tendu

²³⁰⁵ OBERTI M., 2000, *ibidem*.

²³⁰⁶ OBERTI M., 2000, *ibidem*.

²³⁰⁷ CAVALIERI M., « La famiglia resiste, anzi di più » dans *L'espresso*, 30 avril 2013.

Alessandro, quant à lui, fait partie de cette minorité en contexte migratoire²³⁰⁸ qui, même adulte, habite à proximité de ses parents : « moi je suis un des rares qui habite à côté de mes parents, de tous les collègues... il y a personne qui habite à côté de ses parents... très peu ! ». Ici cette attitude à l'égard de ses parents est une tentative de « réparation » de leurs souffrances :

« Ils ont toujours été seuls ici, je me suis dit : « Je vais pas leur faire ça moi aussi, de partir et de les laisser tout seuls ! » ... là ils profitent de mes enfants.... vraiment beaucoup, beaucoup et ça c'est vraiment exceptionnel ! » ».

Alessandro fait preuve d'une grande loyauté envers ses parents, exceptionnelle pour la G2.

- Les Italiens : peu respectueux et peu civiques

Pour Alessandro, le « côté civil » (civique) est moins rigoureux qu'en France : les villes sont moins propres et les gens ne se soucient guère de l'environnement, jetant parfois leurs déchets par terre. Ainsi, en Italie, il n'a « jamais vu quelqu'un se promener dans sa voiture pour aller à la déchetterie, vider proprement... ». Si sa perception d'attitudes peu civiles correspond à la réalité²³⁰⁹, paradoxalement, malgré la crise des déchets à Rome et à Naples, l'Italie est considérée comme le « leader européen en matière de recyclage des déchets en Europe, en 2017 »²³¹⁰. Qui croire ?

Par ailleurs, Alessandro a une vision négative de l'administration et de son organisation « en France, ah, oui, oui, super ! ...c'est bien ! » mais « en Italie c'est moins bien ! ». Enfin il est choqué par la situation du marché de l'emploi : il estime qu'en France « travailler au black ça existe, c'est vraiment petit par rapport à l'Italie où il y a des gens qui font leur vie sans contributions (sociales) », avec toutes les répercussions pour les recettes de l'Etat et les droits des travailleurs²³¹¹. Selon lui, les Français sont « plus raisonnables, on a compris que ça pouvait pas être chacun pour soi

²³⁰⁸DURAND A.-A., « Sept chiffres sur les enfants d'immigrés en France » dans *Le Monde*, 9 février 2017. En fait d'après des données INSEE, les descendants d'immigrés vivent plus longtemps chez leurs parents que le reste de la population. En 2015, les « descendants d'immigrés » entre 25 et 34 ans, vivant encore avec leurs parents était de 21%, la population « ni immigrée, ni descendantes d'immigrés » de 10%. Les données officielles montrent que, si la résidence prolongée des enfants chez les parents est un phénomène devenu aujourd'hui, comme le définit Laure Belot, un « fléau planétaire » qui s'est accentué depuis le début de la crise des *subprimes* (2008), à cause de « l'envolée du chômage, prix de l'immobilier » et impliquerait 35% des hommes européens de 25 à 34 ans et 21% des Européennes de la même classe d'âge. *En fait*, selon Eurostat, le pourcentage d'adultes entre 18 et 34 ans qui choisissent de rester sous le même toit des parents atteint en Italie, en 2013, 65,8%, soit le double de celui de la France (34,5%).

²³⁰⁹ Selon une enquête (Assurance Direct Line), un Italien sur trois n'hésiterait pas à jeter « des mégots de cigarettes, des mouchoirs usagés, des déchets, des restes de nourriture, des bouteilles et des canettes hors de la voiture » et selon une étude (IPE,) le Belpaese ne ferait pas partie des dix pays européens parmi les plus respectueux de l'environnement, contrairement à la France qui se positionne au dixième rang dans ce domaine. Voir JEAN YVES, « Top 10 des pays européens les plus respectueux de l'environnement » dans *Europe et International*, 11 septembre 2019.

²³¹⁰ RÉVILLION E., « L'Italie, leader européen en matière de recyclage des déchets » dans *Le Petit journal*, 20 novembre 2017. Selon une étude de l'Eurostat publiée par l'ONG environnementale Kyoto Club en octobre 2017, 77% des déchets sont recyclés dans le Belpaese. Un chiffre bien au-dessus de la moyenne européenne qui s'élève à peine à 37%.

²³¹¹ ROY M.-A., « Le travail explose en Italie » dans *Le Petit Journal Milan*, 4 février 2018. Le salaire horaire a été divisé de moitié et est passé de 16€ à 8,1€.

dans le sens que tout le monde est d'accord pour payer des impôts ». Il ajoute : bien que « loin des nordiques²³¹² », ils ont un esprit plus civique que les Italiens.

- **Les Italiens : un peuple « ethnocentrique » et « agressif »**

Alessandro définit les Italiens nombrilistes car « trop fiers d'être italiens ». C'est un comportement qu'il déplore : « ça moi, c'est un truc qui me gêne de plus en plus... ce côté fier, ce côté patriotique qu'ils ont qui devient débile » alors qu'il suffit de penser que « là-bas à Potenza c'est très pauvre il y a rien, rien, même pas la mer ». Selon lui, les habitants manquent de curiosité : ils ne sont même pas prêts à « aller voir un peu plus loin... ils bougent pas... leurs vacances elles seront à dix kilomètres ! ». Il ne supporte pas l'esprit de fermeture qu'ils manifestent à l'égard des spécificités françaises : « quand ils viennent ici on veut leur faire goûter la cuisine française... ils sont jamais vraiment impressionnés quoi ! ».

Lors de son séjour à Milan, le couple a été heurté par des comportements « pas très polis... sans gêne », voire agressifs. Alessandro raconte un épisode :

« l'an dernier on est allé à Florence on a été très mal... on nous a emmerdés parce qu'on avait laissé notre chien dans la voiture... ils ont appelé les policiers ils nous ont crevé les roues... enfin ça a été... on s'est dit « mais on est tombé où là ? » ».

Si le couple était bien disposé envers le pays, ces bonnes dispositions ne semblent pas partagées par les Italiens : « en fait on nous a dit... que les Français sont pas très bien vus à certains endroits ! »²³¹³. Une enquête menée par le Centro Studi Turistici et Etoa, avec le soutien du Palazzo Vecchio, dresse une liste des raisons de ces attitudes de rejet envers les touristes²³¹⁴.

5.2.4. Leurs représentations de la France et des Français

- **La France : un pays à la fois « accueillant » et « xénophobe »**

Alessandro est « content d'être là » car la France est pour lui « un des plus beaux pays du monde », et la Savoie « une des plus belles régions de France », perception, selon lui, partagée dans le monde entier : « les gens ont une certaine admiration vers la France »²³¹⁵.

²³¹² MAGLIUOLO D., « I paesi più civili al mondo, la speciale classifica » dans *Investiereoggi*, 27 ottobre 2019 Les pays du Nord de l'Europe sont considérés parmi les pays les plus civilisés du monde : ils obtiennent le meilleur score en termes « de liberté, d'opportunité, de qualité de vie et de services ainsi que de droits civils et de capacité d'intégration de ceux qui proviennent d'autres états ». Au 1^{er} rang, la Norvège suivie de la Nouvelle Zélande, la Finlande, la Suisse, le Danemark, la Suède, le Royaume-Uni, le Canada, la Hollande et l'Irlande.

²³¹³ « IPSOS : ce que pensent les Italiens des Français, et inversement » dans *Le petit journal Milan*, 25 juin 2016. « Les Italiens, les Français et l'Union européenne ». 1000 Français et 1000 Italiens ont été interrogés par l'IPSOS entre le 5 et le 13 juin, à l'occasion de la 2^{ème} édition des « Dialogues franco-italiens pour l'Europe » à Paris. Pour 61% des Français, les Italiens sont des « séducteurs » tandis que pour 29% des Italiens, les Français sont des « personnes méprisantes ».

²³¹⁴ PASSANESE A. « Troppi turisti, i Fiorentini non vanno più in piazza Duomo e sul ponte vecchio » dans *Corriere fiorentino*, 1 giugno 2016. « Il (le tourisme) a augmenté les coûts de l'immobilier, provoque le dépeuplement du centre historique et la congestion de certains espaces urbains, mais c'est aussi une opportunité de développement pour de nouvelles entreprises et pour l'emploi ».

²³¹⁵ Effectivement, la France est classée en tête juste derrière l'Espagne. Voir « Voici les dix meilleurs pays pour faire du tourisme en 2019 » dans *L'Edition du soir*, 13 septembre 2019.

Selon lui, c'est un pays « *qui a su accueillir les gens*²³¹⁶ » et qui « *malgré tout, a donné une situation à mes parents ils avaient rien là-bas et ils sont venus ici, quelque part en bossant* »²³¹⁷, une société où « *si on veut vraiment s'intégrer les gens, on peut* ». Cette conception, inculquée par ses parents, renvoie au modèle assimilationniste des étrangers, adopté en France dès l'après-guerre jusqu'aux années 70 où on attend des étrangers le renoncement, du moins dans la sphère publique, à leurs appartenances premières et l'adhésion à la langue française et aux « valeurs de la République ».

Si Alessandro connaît des jeunes de son âge aux origines très diverses, « *Allemands, Espagnols, Portugais, Maghrébins...* », il fait une nette distinction avec ses vrais « amis », la plupart « français, italiens » (dans cet ordre), même si, à cause de l'origine de ses parents, il a été souvent traité de « *sale ritale !* » par ses camarades d'école. Mais quand Alessandro faisait du sport, les discriminations disparaissaient :

« *quand je faisais du foot, là c'était super parce qu'il y avait un tiers de Maghrébins, un tiers d'Italiens un tout petit tiers de Français... là, on a jamais eu de problèmes ni avec les Arabes ni avec les Français... du coup c'est bien intégré là hein !* ».

Si aujourd'hui, la G1 et ses descendants se sont fondus dans la masse et qu'on a fait de l'immigration italienne un modèle d'intégration, derrière ce mythe se cachent d'autres réalités²³¹⁸. Toutefois, on a observé que le sport s'est avéré être par excellence un lieu de consensus et d'intégration sociale.

- Les Français aujourd'hui : un renversement des tendances vis-à-vis des Italiens

Plus récemment, Alessandro appréhende les origines de sa famille comme « *un point plutôt positif* » : « *après les gens aimaient bien savoir... qu'on avait une origine italienne que eux aussi avaient ce mythe-là...* ». L'image que les Français lui renvoient de l'Italie est très valorisante et éveille en lui un sentiment de fierté qui lui permet de surmonter « la honte » de ses origines.

Ce renversement de tendance s'explique à divers niveaux : il est dû à la reconnaissance du patrimoine culturel et monumental italien par l'UNESCO dans les années 1980-90²³¹⁹, à l'attraction de la langue italienne dans le monde, depuis le début du XXIème siècle, qui de langue

²³¹⁶ DURAND A.-A., 2017, *op.cit.* Selon une étude publiée par l'INSEE, en 2017, la France compte 5,9 millions d'immigrés, soit moins de 9 % de la population et 7,3 millions de descendants d'immigrés, soit 11 % de la population. Les descendants d'immigrés sont issus de pays européens (Italie, Portugal, Espagne : 29 % au total), du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie : 31 %) et des anciennes colonies françaises (autres pays d'Afrique, Vietnam, Laos, Cambodge).

²³¹⁷ Alessandro ne sait pas, contrairement à sa mère, que cette « générosité » est l'aboutissement d'un accord « immigré-charbon » entre la France et le gouvernement d'Alcide De Gasperi en vigueur du 31 mai 1947 au 24 mai 1948.

²³¹⁸ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2002, « Les migrants italiens en France : mythes et réalités » dans *Migrations société*, novembre-décembre, vol. 14, n° 84, pp. 97-105. L'historienne souligne que la xénophobie envers les Italiens n'est pas un phénomène récent et que, selon les lieux, les époques et la provenance des Italiens, les insultes variaient : ceux originaires du nord, on les traitait de « Piémontais », les autres venant du sud, de « Napolitains », « Christos », « Babis », « Italboches », « Kroumirs ». Plus tard, ce seront de « sales Macaronis », « sales Ritals » et si, à la fin des années 50, ces attitudes xénophobes vont s'estomper, les années 1970 ont eu leurs ratonnades.

²³¹⁹ Le premier site culturel italien reconnu par l'UNESCO remonte à 1979 ; dans les années 90, le nombre de sites s'élèvera à 23 dont 9 en 1997. En 2016, l'Italie compte 51 sites inscrits au patrimoine mondial de l'humanité.

touristique devient une langue de culture, d'étude²³²⁰ et de travail²³²¹ mais aussi à la promotion des secteurs d'exportation associés, dans l'imaginaire collectif, au *Made in Italy*, ceux de la mode²³²², de l'automatisation, de la décoration et de l'agroalimentaire²³²³. Il est en outre lié à la diffusion internationale de la *dieta mediterranea* également inscrite au patrimoine culturel de l'UNESCO²³²⁴. Mais ce renversement des tendances est également lié à un changement de paradigme des politiques d'intégration des immigrés, soit « le passage d'une logique d'assimilation à une logique d'insertion et d'acceptation de la différence comme source commune d'enrichissement (1982) »²³²⁵.

5.2.5. Leurs représentations des immigrés Italiens (G1) et de leurs descendants et de leurs modes d'intégration et d'identification

- Immigrés italiens, la G1 : renoncements partiels et maintien des valeurs

Les immigrés de la G1 sont dépeints par Alessandro comme des gens pauvres qui proviennent de contextes ruraux. Ils sont arrivés en Savoie, le plus souvent « seuls », à la fin des années 50, début 60, et, « en bossant », ils ont pu améliorer leur niveau de vie, construire leur maison, etc. La G1 a fait, selon lui, de gros efforts pour « s'intégrer » et pour être « estimés ». Ils ont fait preuve d'un grand respect des règles locales, de confiance et d'humilité envers les autorités administratives et scolaires. Ils ont renoncé à leurs langues qui ont été reléguées aux cercles de la famille, des amis, des associations, en laissant la place au français qui deviendra la seule et unique langue pratiquée

²³²⁰ AMBASSADE D'ITALIE OTAWA, 2018, « La diffusion de la langue italienne dans le monde ». Selon les résultats d'« Ethnologie : Languages of the World », l'italien est la quatrième langue la plus étudiée au monde après l'anglais, l'espagnol et le chinois ; chaque année plus de deux millions d'étudiants de 115 pays différents choisissent l'italien.

²³²¹ AMBASSADE D'ITALIE OTAWA, 2018, *idem*. Pour de nombreux secteurs professionnels dans lesquels les entreprises italiennes sont des leaders mondiaux (produits agroalimentaires, restauration, mode, design, articles de luxe, tourisme, mobilier, art, automobile, produits de l'industrie manufacturière, aéronautique, robotique et énergies renouvelables, etc.). Connaître l'italien devient un atout important pour la mobilité professionnelle.

Voir BARTOLETTI M. et FELICI M., 2019, « L'italien, bien plus qu'une langue touristique » dans Chambre de commerce italienne, Nice, Sophia Antipolis, France.

²³²² TARTAGLIONE C., 2008, *ibidem*, p.16. La moda è il settore che secondo l'International Trade Centre dell'UNCTAD/WTO occupa la prima posizione nel mondo per competitività internazionale. (...) su 189 paesi analizzati, l'Italia difende il suo primato internazionale sia nella filiera del tessile-abbigliamento che nella filiera della pelletteria calzature. (trad. La mode est le secteur qui, selon le Centre du commerce international CNUCED / OMC, occupe la première position au monde quant à sa compétitivité internationale. (...) sur 189 pays analysés, l'Italie défend son leadership international tant dans la chaîne textile-habillement que dans la chaîne de la maroquinerie).

²³²³ YOURBIZ STAFF, « Prodotti italiani più richiesti all'estero: quali sono ? Come venderli ? » dans *Yourbiz Internazionale*, 22.02.2018.

²³²⁴ La « dieta mediterranea » (trad. la diète méditerranéenne) des pays de la Méditerranée (Italie, Espagne, Grèce et Maroc) est inscrite en 2010 au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco. Image valorisante s'opposant au regard dévalorisant du début du XXe siècle, comme on peut le lire dans « L'Étoile de l'Est » le 24 juillet 1905 : « Si vous passez un jour, à l'heure de midi, vers Mont-Saint-Martin (...), près d'une des nombreuses cantines italiennes, votre odorat est désagréablement chatouillé par des odeurs d'abominables ratatouilles. Des vieilles sordides, à la peau fripée et aux cheveux rares, font mijoter des fritures étranges dans des poêles ébréchées », cité par MILZA P., 2004, op. cit., p. 122.

²³²⁵ Note de service, n. 82-500 du 3 novembre 1982.

dans la plupart des familles. Cette génération aura acquis un français fonctionnel, avec un « *accent ... et puis fort !* », dira Alessandro, qui provoquera un sentiment de « honte » chez leurs enfants.

La G1 a maintenu des liens réguliers et durables avec son village d'origine et sa parentèle. On comprend ces attaches si on se souvient que, dans les régions rurales du Mezzogiorno, la survie des individus dépendait de leur capacité à unir leurs forces et ressources, de leurs solidarités familiales et villageoises, étant à la fois exploités par des structures féodales locales et abandonnés par l'Etat.

De ce fait, en contexte migratoire, la vie quotidienne de la G1 s'organisait, selon Alessandro, autour de quatre piliers : « *beaucoup autour de la table... du jardin, de la construction... de la famille... de ces petits moments simples finalement !* ». Il rappelle à ce propos que ses parents ont maintenu intact « *l'esprit de partager... tout le monde peut venir manger, être ensemble* » et celui de « *l'entraide* » où la solidarité s'exprime par une implication des parents dans la vie de leurs enfants : « *mon père m'a aidé à faire la maison... ma mère est toujours là pour les enfants, voilà !* ».

C'est une génération qui, la plupart ne savait rien ni de la langue ni de la culture italienne. Comme l'indique Alessandro, elle « *n'a pas vraiment eu l'occasion d'apprendre la culture italienne, de voyager en Italie* » ou d'aller au musée : « *j'ai jamais fait de musées avec mes parents... à la Chapelle Sixtine en fait j'y suis allé tout seul !* ». Certains d'entre eux, comme ses parents, apprendront l'italien en contexte migratoire, au sein de ces milieux associatifs, qu'ils soient religieux ou autres, et connaîtront l'Italie, le pays par le biais de voyages organisés par ces associations.

- **Descendants d'immigrés, la G2 : une honte des origines et un désir d'Italie**

Les représentants de la G2 sont de deux types selon Alessandro : la grande majorité qui a eu un parcours scolaire « *moyen, moyen* », une petite minorité qui a brillamment réussi, comme dans son cas. C'est une génération plus attachée au français, en tant que « *langue maternelle* », qu'à l'italien, qu'ils apprécient mais qu'ils ne parlent pas couramment. Le *dialetto*, qu'ils ne parlent pas non plus à la maison, sauf « *deux ou trois mots pour rigoler* », a engendré un sentiment de honte, surtout vis-à-vis de leurs pairs ou des familles en provenance du nord de l'Italie (comme sa femme).

Leurs réseaux d'amis sont pluriels, inclusifs, comprenant des Allemands, des Espagnols, des Portugais, des Maghrébins etc., mais aussi de vrais amis « *plutôt français italiens* ».

S'étant souvent rendu dans le village d'origine de ses parents, il fait partie de cette minorité qui a eu « *très très envie* » d'aller vivre et travailler en Italie²³²⁶. On repère chez lui un parcours complexe, typique des oscillations de la G2 entre ici et là-bas : à une phase de « *désir d'Italie* » qui le poussera à séjourner deux ans à Milan avec sa femme, succèdent une phase de « *désenchantement* » puis une phase de « *décision* » où il s'établit en France et tourne le dos au « *mythe italien* ».

²³²⁶ CAMPANI G., CATANI M., 1985, « Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes » dans *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 1, n°2, décembre. Générations nouvelles, (dir.) CHARBIT Y. ET PEROTTI A., p.149. D'après une enquête réalisée en 1980-82 auprès de 645 jeunes âgés de 16 à 28 ans montre que 65% ne veulent pas vivre ni travailler en Italie alors que 35% souhaitent s'y établir.

- **Descendants d'immigrés, la G2 : double sentiment national, double loyauté**

Si, comme le soutient Christian Bromberger, le sport, en l'occurrence le football, est « un baromètre du sentiment national ». Ces extraits de témoignage traduisent ce « double sentiment national » quand Alessandro réagit aux taquineries de ses amis italiens d'Italie : « *ah la France vous êtes nuls !* », « *parlez pas comme ça de mon pays qui m'a accueilli qui m'a tout donné donc !* » (...) *C'est ça qui m'a énervé cet aspect chauvin* ou encore aux provocations d'amis français : « *mais toi de toute façon tu es italien tu es pas français donc toi tu supportes l'Italie !* », « *Mais non... là vous vous trompez ! vous vous trompez !* ».

Alessandro fait montre d'une double loyauté qui est perçue comme un conflit par les autres mais qui est vécue relativement sereinement par Alessandro. Il estime partager les mêmes valeurs que ses parents, en particulier cet esprit de famille, l'entraide, la convivialité, etc. tout en partageant les mêmes valeurs que ses pairs en France : « *plus ou moins... oui je suis dedans mais pas à cent pour cent, il y a des choses... ce côté un peu froid ce côté un peu distant... chacun chez soi* ». Alessandro se sent « *italien (...)* quand il faut organiser des choses », le plus souvent informelles, comme des rencontres ou sorties entre amis : « *on a fait (avec les amis français) des soirées italiennes, on les a amenés à Turin !* ». Il se sent « *français* » quand il faut « *organiser, coordonner des choses, lancer le projet ...* » quand les activités revêtent une dimension plus formelle.

- **Descendants d'Immigrés, la G2 : de l'affaiblissement des liens à l'éloignement**

Alessandro constate que les relations au village ne sont plus les mêmes qu'autrefois : « *mais si il y a des liens mais ils sont en train de...* » car « *quand on va là-bas on voit bien que chacun sa vie, ils sont pas disponibles non plus pour nous* ». Si d'un côté, Alessandro fait preuve d'une certaine compréhension, transperce néanmoins dans son ton une certaine frustration. Cette distension des liens l'amènera à raréfier ses séjours au village : « *maintenant ça fait quatre, cinq ans... qu'on n'y est pas allé !* ». Il préfère visiter le pays ou voyager à l'étranger : « *à titre professionnel oui à titre personnel avec les enfants aussi !* » et partir à la découverte de nouveaux lieux et de nouvelles spécialités : « *quand on va à l'étranger ce qu'on cherche... c'est découvrir ! en Italie on adore manger italien...* ». Alessandro, au tournant des années 90, témoigne d'une fidélité au village et à sa parentèle qu'on peut comparer à celle qu'il témoigne à ses parents.

Les descendants d'immigrés de la G2, comme le font remarquer Campani et Catani, fréquenteront beaucoup moins les réseaux associatifs italiens que leurs parents, qu'elles soient confessionnelles, récréatives, culturelles car peu adaptées aux jeunes²³²⁷. Quant à la Mission Catholique de Chambéry, Alessandro raconte : « *j'y suis allé avec mes parents quand j'étais petit, il y avait des soirées...* », mais plus du tout en tant qu'adulte. Comme l'avait constaté le Missionnaire de Chambéry, Padre Francesco, les besoins des familles immigrés ont évolué, « les Missions ont fait leur temps » et les jeunes ont « d'autres points d'intérêt ».

Les deux chercheurs, expliquent cette désaffection par le fait cette génération n'a pas vécu les liens du village ni ceux de la migration et s'identifie plutôt aux modèles de la « culture médiatique » planétaire. On perçoit chez Alessandro et sa femme des regrets face à cet éloignement : « *il n'y a pas longtemps on est allé au cinéma voir "Noi e la Giulia"* »... « *mais ça la*

²³²⁷ CAMPANI G. & CATANI M, 1985, *op.cit.*

semaine italienne, au cinéma, on y va quoi! oui... quand même! » ou bien « *ma femme (...) aime beaucoup la musique italienne* » ou encore « *on a des CD d'Eros Ramazzotti, de Zucchero... à notre mariage, on a mis quasiment que du Zucchero... on a mis beaucoup de chansons italiennes* ».

- **Descendants d'immigrés, la G3 : continuité et rupture**

Alessandro pense que les représentants de la G3, soit ses enfants, « *ont plus de finesse avec la langue française !* » que lui. Le français des parents d'Alessandro est fonctionnel car ils l'ont appris dans des milieux ouvriers où se côtoyaient travailleurs autochtones et étrangers en provenance d'Espagne, du Portugal, du Maghreb, etc. qui bricolaient entre eux une langue de communication. Au contraire Alessandro et sa femme ont fait des études supérieures, Alessandro ingénieur et sa femme enseignante : ils ont fourni à leurs enfants un modèle de langue plus élaboré²³²⁸.

Ses enfants utiliseront essentiellement le français à la maison. En revanche, à la différence d'Alessandro, ses enfants « *n'ont pas honte de nous* » ni « *de leurs grands-parents* », au contraire « *ils sont fiers ! (...) et ça nous fait plaisir !* ». Comme ceux de la même classe d'âge (G3), ils n'ont connu ni les humiliations ni les insultes qu'ont dû subir leurs grands-parents ni celles vécues par leur père, ni le sentiment de « honte » ressenti en tant que fils d'immigrés.

Si Alessandro est encore marqué par l'histoire migratoire de ses parents, ses enfants se situent en revanche dans une rupture : ils n'ont honte ni des langues ni des origines italiennes de leurs grands-parents, ce qui est une grande consolation, une « réparation » pour Alessandro.

5.2.6. Leurs représentations des stratégies de transmission de la « langue et de la culture italiennes »

- **Transmission linguistique de la G1 à la G2 : transmission implicite du *dialetto* par immersion**

Rappelons que les parents d'Alessandro n'ont pas pratiqué l'italien à la maison, ayant fait le choix d'adopter dès leur arrivée en Savoie, la langue dominante du pays d'immigration. Il est vrai qu'ils n'étaient pas non plus en mesure de le lui transmettre étant donné qu'eux-mêmes méconnaissaient leur langue nationale qu'ils s'approprièrent lorsqu'ils fréquenteront les associations italiennes. Quant au *pietragallese*, ses parents ne l'ont pas transmise car ils se seraient heurtés au mépris de leur fils vis-à-vis de ce *dialetto* qu'il perçoit « *rude* » : c'est une langue qui le « *perturbe* », sentiment renforcé par son épouse qui parle une variante dialectale du nord perçue comme plus « valorisante ». L'italien et le *dialetto* sont deux langues qui resteront désormais confinées au village et à l'Italie, à « *une langue de vacances* ». Même leurs enfants, « *ils avaient pas envie et du coup, ils (les grands-parents) n'ont pas non plus insisté !* ».

S'il n'y a pas eu transmission volontaire des langues de la G1 à la G2, on remarque toutefois qu'Alessandro a capté suffisamment de *dialetto* pour communiquer au village et s'est approprié l'italien plus tard par « désir d'Italie » : on peut parler de transmission implicite par immersion.

²³²⁸ BERSTEIN B., 1975, *Langage et classes sociales. Codes sociolinguistiques et contrôle social*, Paris, Minit (trad. de *Class, Codes and Control*, London, UK, Routledge & Kegan Paul, 1971).

- Transmission linguistique de la G2 à la G3 : transmission indirecte de l'italien

Alessandro et surtout sa femme auraient pu transmettre volontairement l'italien à leurs enfants d'autant plus qu'elle « *parle très très bien italien... elle enseigne même en italien* », mais ils ne l'ont pas fait. Les raisons qui expliqueraient cette absence de transmission sont de deux ordres : la première est que l'italien ne semble pas une langue essentielle : « *non je dis bon l'italien...* ». Alessandro et son épouse sont deux personnes éduquées et conscientes du rôle accru que jouent les langues dans un contexte mondialisé. Mais cette désaffection vis-à-vis de l'italien est aussi liée au désenchantement du couple vécue lors du séjour milanais.

Alessandro n'a pas transmis explicitement l'italien, toutefois il a transmis à ses enfants l'intérêt pour le pays à travers des voyages de découverte : « *mine de rien (...) on les a emmenés beaucoup en Italie !* ». Si son aînée et son fils cadet n'ont pas fait d'italien, sans doute influencés par les discours circulant à la maison et en France sur l'Italie, les Italiens, etc., sa cadette a choisi l'italien. Mais tous trois veulent connaître le pays de leurs grands-parents. Il s'agit donc d'une transmission indirecte.

- Transmission culturelle de la G1 à la G2, de la G2 à la G3 : transmission explicite des valeurs et pratiques familiales

Concernant la transmission de la « culture » italienne, Alessandro répond d'emblée : « *non la culture pas vraiment parce que mes parents ont pas eu l'occasion de voyager en Italie... d'apprendre la culture italienne... même l'histoire (...) on n'a jamais fait de musées avec mes parents* », en attribuant à la notion de « culture » tout ce qui relève de la culture cultivée (lettres, arts, histoire). Quant à « *la mentalité, ça oui ! complètement !* ». Il est très proche de ses parents dans tous les sens du terme. Il adhère à leurs valeurs, comme le sens de la famille, la solidarité, la générosité, le partage des repas dans une atmosphère conviviale. Le fait d'habiter à La Ravoire près de ses parents ce qui est rare dans sa génération, traduit son attachement à la solidarité familiale. Il transmettra à ses enfants ce besoin de proximité et de « *cocooning* » : ils ont « *du mal à partir loin de la famille alors qu'ici tout le monde part* ».

Par ailleurs Alessandro a acquis un certain savoir-faire et estime faire « *mieux* » que sa mère, il a « *un four à pizza (...)* » et fait lui-même « *la pâte et les pizzas à la maison !* ». Il dit avoir « *formellement* » transmis à sa fille (cadette) cet héritage culinaire :

« *j'ai incité ma fille à faire les pâtes fraîches, j'ai dit : « c'est important Mamie elle est pas immortelle moi j'aimerais bien qu'il y ait une continuité, c'est quelque chose d'important est-ce que tu pourrais pas apprendre? »* ».

Un héritage qui s'est fait à travers « *une espèce de truc pour (couper) les pâtes* », un ustensile de cuisine que sa mère a transmis à sa petite-fille : « *ça c'est mon arrière-grand-mère na na na et je donne à toi Chloé²³²⁹!* ». Alessandro a le désir de transmettre ces « biens », à la fois matériels et immatériels, afin de garantir la continuité des liens, au-delà des mini-ruptures, avec l'histoire migratoire de sa famille.

²³²⁹ Chloé est la sœur de Frederica.

Synthèse intermédiaire

Des deux couples de la G2 à Chambéry : Giovanni et Sandra, Alessandro et Laura

Des parcours scolaires et professionnels différents

Nos deux couples, Giovanni-Sandra et Alessandro-Laura, sont nés à Chambéry et y ont grandi. Tous les quatre sont issus de familles immigrées en Savoie dans les années 50/60, appartenant à la classe ouvrière, avec des parents ne disposant que d'une compétence limitée du français et que d'un modeste capital scolaire. Bien qu'appartenant à la même couche sociale et à une histoire migratoire similaire, les deux couples ont eu des parcours scolaires et professionnels différents. Giovanni suit les filières les moins valorisées du système scolaire français, au collège dans les SES²³³⁰ puis dans un lycée hôtelier ; il a travaillé dans la restauration puis comme « homme à tout faire » dans le milieu hospitalier. Sandra, employée dans une association pour personnes handicapées, a effectué sa scolarité obligatoire mais n'a pas suivi de formation spécifique. A l'opposé, Alessandro a effectué un parcours brillant ; il a fréquenté le lycée dans les filières scientifiques et a suivi la voie des concours, la « voie royale », en vue d'intégrer une école d'ingénieur. Il travaille depuis plus de vingt ans chez H. P. Sa femme Laura est devenue enseignante de disciplines en italien dans un lycée professionnel et technique, étant également passée par les concours nationaux sélectifs du ministère de l'Éducation²³³¹. Cependant un trait commun unit les deux hommes : le choix d'aller faire le service militaire en Italie qui dénote leur fascination envers l'Italie que les deux jeunes éprouaient à cette époque, une stratégie pour exaucer un rêve, celui de s'établir définitivement en Italie. Mais ce projet n'aboutira ni pour l'un ni pour l'autre pour des raisons différentes²³³².

Les langues d'origine de la G1 : un héritage par immersion et par imprégnation

Nos trois témoins²³³³ ont appris par imprégnation les *dialetti* des villages d'origine des parents²³³⁴, « en écoutant les parents, mais... aussi... en allant en vacances », comme l'évoque Giovanni qui se rend chaque année au village²³³⁵. Ils se frottent à l'italien lors des séjours estivaux dans les villages, même si dans le Mezzogiorno on assiste à une progressive extension de l'usage de la langue nationale, mais également par imprégnation en fréquentant les cercles associatifs italiens et la Mission catholique. De manière plus formelle, Giovanni suit des cours dans un ELCO puis sa femme et lui-même la choisiront comme LV2 au collège. Alessandro ne fréquente pas d'ELCO ni n'étudie l'italien comme au collège ou au lycée, influencé par les représentations circulant à l'époque sur

²³³⁰ Il s'agit des Sections d'éducation spécialisées.

²³³¹ Information de sa fille Frederica : elle travaille comme « Prof de vente et commerce, à Chambéry, au lycée »

²³³² Pas de perspectives d'emploi pour Giovanni ; désenchantement d'Alessandro après son séjour de deux ans à Milan.

²³³³ Rappel : la femme d'Alessandro a refusé d'être interviewée.

²³³⁴ Rappel : le *pratolano* pour Giovanni, le *pietragallèse* pour Alessandro et le *ladin* pour Sandra.

²³³⁵ Rappel : dans les années 70, en Italie, 51,3% de la population parlait encore les *dialetti*, l'italien n'étant utilisé que par 25%.

cette langue considérée comme minoritaire²³³⁶ et de plus associée à la migration. Il l'apprend lors de son immersion pendant deux ans à Milan avec l'aide de sa femme qui connaît bien l'italien mais, dès son retour en France, ses compétences acquises, par désintérêt, s'estomperont rapidement.

Des rapports opposés aux langues « d'origine »

Giovanni et Sandra sont fiers et attachés aux *dialetti* et italien de leurs grands-parents. Elles représentent les « langues du cœur ». Sandra dit : « *ça m'émeut, ça me donne des émotions !* ». Chez Alessandro, on repère une double posture : la première est en lien avec l'image idyllique qu'il s'est construite de l'Italie, des Italiens et des langues de ses grands-parents depuis son enfance jusqu'à ses dix-huit ans. L'autre est tributaire de son séjour professionnel à Milan lorsque ces images enchantées céderont la place au désenchantement. Pour Alessandro, le *pietragallese* est devenue source de honte et d'humiliation, surtout lors de sa rencontre avec sa future épouse Laura : « *il est pas beau... ça me perturbe !* », expression d'un mépris qui s'apparente à sa dévalorisation au niveau national²³³⁷ mais surtout quand il le compare à celui de sa femme dont la famille vient du nord-est de l'Italie (Emilie Romagne). Des perceptions qui reproduisent ce clivage nord-sud qui l'amènent à considérer l'italien comme langue « inutile » : « *non... je dis bon l'italien... !* ».

Des rapports opposés au français

Quant au français, si Giovanni et Sandra ont un respect envers cette langue, Giovanni la trouve même très belle, elle ne correspond guère à la langue du cœur mais est plutôt appréhendée comme langue « utile » et « nécessaire » dans la vie quotidienne. Même si la mère de Giovanni déclare un usage mélangé des langues : « *à la maison on parle parfois en italien, parfois en français, un peu tout* », c'est tout de même le français qui prédomine. Sandra nous le confirme, le français est la langue utilisée dans la sphère familiale : « *chez elle, chez ses parents ou ses beaux-parents* ». Alessandro au contraire éprouve un sentiment profond à l'égard du français, c'est la langue qu'il a parlé depuis sa naissance : « *tout le temps tout le temps cent pour cent !* », la politique de ses parents étant que, dès leur arrivée en France, ils avaient délibérément abandonné le *pietragallese*²³³⁸. Alessandro ne parlera donc ni le *dialetto*, ni l'italien à la maison, ni avec ses parents, ni avec sa propre famille. Ce sont donc chez lui des langues patrimoniales « enfouies »²³³⁹. Alessandro, pour sa part, attribue l'échec scolaire des enfants de la G2, « *des amis de mes parents* », à leur insuffisance linguistique de la langue dominante qui est celle de la scolarité. D'après lui, une bonne maîtrise du français constitue un préalable à la réussite scolaire et au-delà à l'ascension sociale.

²³³⁶ GIRY-COISSARD M., 2000, « Les langues vivantes dans le second degré en 1999-2000 » dans *Note d'information 00-40 (MEN)*, p.1. Dans les années où Alessandro fréquentait le collège, les langues étrangères étudiées en 6^{ème} étaient l'anglais (env. 85%), l'allemand (12,3%), l'espagnol (1,7%) et enfin l'italien (0,25%).

²³³⁷ Voir le Cadre contextuel.

²³³⁸ Rappel : ses parents n'utiliseront quasiment plus le *dialetto* sauf dans les cercles migratoires italiens et le « récupèrent » pendant leurs séjours au village avec leurs enfants.

²³³⁹ FRIGO M., « Tutte le mie lingue: un bagaglio prezioso. Materiali e attività didattiche per rendere visibile il plurilinguismo individuale » dans *Giuntiscuola*, 21 gennaio 2020.

Images idylliques du village vs images mitigées de l'Italie

Les villages d'origine sont doublement représentés par nos deux couples : pour nos témoins un lieu mythique, pour Giovanni ressourçant et vital, pour son épouse où l'on vit la *dolce vita*, pour Alessandro le lieu chéri de son enfance avec les fêtes et les jeux. Ils en apprécient les modes de vie : si chez Giovanni, ce sont les pratiques traditionnelles paysannes qui prévalent, chez Alessandro ce sont plutôt le sens famille, les solidarités familiales qui s'expriment notamment par la cohabitation tardive des enfants adultes avec leurs parents. Cohabitation tardive due également à la récession économique devenue chronique en Italie, qui pour Giovanni a son revers : les jeunes adultes n'apprennent plus « *l'art de se débrouiller* ».

Les Italiens sont perçus par nos deux couples de manière opposée : Giovanni exalte le style « classe » des Italiens dans l'habillement, et avec son épouse les décrit comme « *malins* » mais « *dociles* » et facilement assimilables par le pays d'immigration. Alessandro, dépeint les Italiens comme peu respectueux des règles et de l'environnement, parfois agressifs, mais surtout ethnocentriques et chauvins alors qu'il n'y a aucune raison d'être fier du pays, selon lui.

Des comportements réparateurs face à la honte des origines

L'origine italienne villageoise avait engendré un sentiment de honte chez nos deux couples, surtout lorsqu'ils étaient jeunes. Sandra rappelle qu'on la dénommait « *macaroni, spaghetti* », Alessandro disait à sa mère devant ses camarades : « *parle pas italien là !* ». Ce sentiment d'infériorité et d'humiliation ne sera surmonté qu'au fil des années, en lien avec l'évolution de l'image de l'Italie au niveau international. En revanche si l'identification à ces représentations valorisantes éveillent en eux une nouvelle fierté qui les aide à réparer les humiliations subies, elle est aussi concomitante à un changement de paradigme des politiques d'intégration des immigrés, soit « le passage d'une logique d'assimilation à une logique d'insertion et d'acceptation de la différence comme source commune d'enrichissement (1982) »²³⁴⁰.

Des représentations opposées de la France et des Français : entre reconnaissance et ressentiment

On repère également à l'égard de la France et des Français des représentations opposées chez nos deux couples. D'une part, ils ressentent un profond sentiment de reconnaissance envers ce pays qui a accueilli leurs parents en leur donnant l'opportunité d'améliorer leurs conditions de vie. Giovanni dit à ce propos : « *je ne crache pas... sur la France* ». De l'autre ils éprouvent du ressentiment envers les attitudes xénophobes des Français à l'égard des Italiens de la G1, qui persistent encore aujourd'hui. D'après Giovanni : « *on le ressent constamment... on a toujours un petit pic encore !* » ou comme le rappellent Sandra et Alessandro qui ont été traités de « *sales Ritals... voleurs, mafiosi* ». Giovanni et Sandra ne supportent guère les Français, ils les considèrent comme un peuple nationaliste, arrogant et ethnocentrique. Les Français sont d'après eux « *jaloux* », surtout quand il s'agit des victoires remportées dans le football par les Italiens. A l'opposé, Alessandro estime qu'aujourd'hui on assiste à un renversement de tendance vis-à-vis

²³⁴⁰ Note de service, n. 82-500 du 3 novembre 1982.

des Italiens et que les Français portent un autre regard sur l'Italie et son peuple ; c'est d'ailleurs ce changement d'attitude qui lui permettra de surmonter, pour sa part, cette honte de soi et des origines de sa famille.

Giovanni et Sandra : un double processus en tension

Chez Giovanni et Sandra, on assiste à un éloignement du pays de naissance et de vie et un rapprochement du pays d'origine de leurs parents. S'ils entretiennent tous deux de bons contacts avec leurs collègues et amis français, ils n'en partagent guère les valeurs car ils les considèrent comme trop éloignées des valeurs héritées de la « culture italienne ». Giovanni et Sandra ressentent des tensions entre deux appartenances, deux loyautés. Ils éprouvent à la fois respect et ressentiment envers le pays qui a humilié leurs parents sans les épargner eux-mêmes. Giovanni est représentatif de cette tension : « *dans le travail quand même je vais pas faire voir que je suis italien à fond... je respecte la France attention hein* ». Les deux entretiennent « *des liens étroits avec le village d'origine* », conçu, rêvé comme un lieu de vie alternatif. Ils s'efforcent de maintenir la cohésion sociale dans leur entourage familial et communautaire afin d'assurer « la solidarité de groupe²³⁴¹ ». Ils oscillent entre une appartenance de fait, « imposée » et une appartenance choisie, « désirée », dans le pays de leurs parents.

Alessandro : une double appartenance négociée

Alessandro fait preuve d'une double appartenance. Il estime avoir assimilé les valeurs de ses parents tout en partageant celles de ses pairs en France : « *oui je suis dedans mais pas à cent pour cent* ». Alessandro se sent « *italien* » dans les relations informelles (rencontres et sorties entre amis) mais aussi « *français* » dans des activités plus formelles (milieu du travail). En ce qui concerne ses parents, bien qu'il les perçoive « *intégrés correctement* », sur le plan socio-économique et sociolinguistique (uniquement le français à la maison), il ne s'agit pas d'une assimilation « convergente », théorie selon laquelle les populations issues de l'immigration se rapprocheraient, sur la durée, de plus en plus des natifs jusqu'à devenir invisibles, mais d'une assimilation « partielle et segmentée ». Comme l'affirme Mirna Safi, « s'il est vrai qu'ils sont attirés par la culture de la société hôte » en accomplissant des « gestes d'intégration » (la cuisine ou la langue par exemple), ils préservent leur culture d'origine et restent très attachés aux « *valori* » (trad. valeurs) villageoises²³⁴².

Giovanni et Sandra : transmission implicite de la G1 à la G2 et transmission explicite la G2 à la G3

Giovanni a hérité de ses parents leurs *dialetti* combinés à un italien bricolé, qu'il s'est approprié dans de multiples lieux, informels au sein d'associations récréatives, confessionnelles où circulait un « *mélange de dialetti et d'italien* », formels dans le cadre des ELCOS, semi-formels durant son service militaire. Sandra a hérité de la grand-mère le *frioulan* et de ses parents l'usage unique du

2341 CAMPANI G., CATANI M., 1985, « Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes » dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n°2, décembre.

2342 SAFI M., 2006, « Le processus d'intégration des immigrés en France : inégalités et segmentation » dans *Revue française de sociologie*, vol. 47, n. 1, pp. 3-48.

français. Tous deux n'ont pas transmis volontairement l'italien à leurs enfants ; s'ils l'ont appris c'est par imprégnation à travers les médias, en suivant des « *dessins animés* » à la télévision italienne, aujourd'hui sur Internet la série « *Gomorra* » ou des documentaires sur l'Italie. La transmission des langues familiales s'est faite de manière implicite. En revanche, ils pensent tous deux avoir hérité des valeurs et pratiques « *italiennes* » et d'avoir « *tout transmis* » à leurs enfants. En particulier l'attachement au lieu d'origine, l'attitude engagée dans les associations aussi bien récréatives, confessionnelles (Mission catholique) que solidaires (COASIT) et sportives (Centre Mager) ainsi que la lecture de la presse sportive italienne (la « *Gazzetta dello sport* »²³⁴³) la passion du football et le goût pour la cuisine italienne. Ils ont également transmis les sentiments d'humiliations et les blessures, comme la « *nostalgie* » du village de Sandra, héritée sa mère. Les images du village et de l'Italie sont à la fois héritées, réinterprétées et réinventées.

Alessandro : transmission partielle de la G1 et transmission de nouvelles pratiques à la G3

Alessandro estime ne pas avoir hérité de ses parents ni l'italien ni le *dialetto* et par conséquent n'a pas pu les transmettre à ses enfants, confiant cette transmission à la parentèle restée au village. Il pense avoir hérité des valeurs comme le sens de la famille, la solidarité, la générosité, le partage des repas conviviaux, la proximité parentale, des biens matériels comme ce « *truc (ustensile) pour (couper) les pâtes* » mais aussi des biens immatériels, comme la recette de la « *la pâte et les pizzas (faites) à la maison* » et ce sont ces « *savoirs* » qu'il transmettra à ses enfants afin de garantir la continuité de l'identité familiale.

Alessandro a hérité des attaches de ses parents, surtout de sa mère, au village qu'il transmettra à son tour à ses enfants. Pendant des années, la famille y fera des séjours réguliers et entretiendront des liens qui, au fil des années, se distendront graduellement, notamment après la disparition de ses grands-parents. En revanche, il a transmis son intérêt pour la culture italienne à travers des voyages de découverte auxquels adhéreront ses enfants mais comme ils s'ennuient au village, ils ne garantiront pas la continuité de ces liens.

Pour Michel Claes, cette distension des liens fait partie de l'évolution naturelle des relations : « *une sélection qui s'effectue progressivement tout au cours de l'adolescence* »²³⁴⁴. Il est vrai que le fait de vivre à l'étranger où « *le recrutement des amis dépasse le voisinage* »²³⁴⁵ et, dans le cas de la G3, les frontières nationales, constitue une raison de plus pour un éloignement de ces « *lieux mythiques* » qui appartiennent davantage à la G2 qu'à la G3.

Nous verrons avec la G3 si ces représentations de transmission de valeurs et pratiques au sein des familles seront également partagées par la G3.

²³⁴³ La *Gazzetta dello sport* est le troisième journal italien par tirage, ainsi que le premier journal sportif du pays et le plus ancien en Europe du genre (1896).

²³⁴⁴ CLAES M., 2003, « Les relations d'amitié : réciprocité et mutualité » dans *L'univers social des adolescents*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal. « Le nombre des amis intimes diminue significativement de 12 à 18 ans, pour passer de 6 à 3 en moyenne (...) »

²³⁴⁵ CLAES M., 2003, *ibidem*.

CHAPITRE 6. ANALYSES DES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DE LA G3 À CHAMBÉRY LES REPRÉSENTANTS DE LA G3 À NYON : LORENZO ET FEDERICA

- Lorenzo et Federica : la /les langues de l'entretien

Lorenzo, fils de Giovanni et de Sandra, a mené son entretien en français, sa langue maternelle, car s'il considère l'italien comme sa « *seconde langue* », il ne se sent pas capable de faire des phrases entières. Son témoignage est émaillé de termes comme « *arrosticine... pizze... pasta, la Juve, ciao, brutto (mafia), l'abruzzese* », etc. Federica, la fille d'Alessandro et de Laura, a aussi mené son entretien en français car, si elle comprend l'italien, elle n'a qu'un « *niveau scolaire* ». Elle utilise aussi des mots italiens comme « *i cugini francesi* » (trad. les cousins français), « *nascondino* » (trad. cache-cache), « *les fiori di zucca la pasta...* » (trad. les fleurs de courge les pâtes...), « *la Vità e bella* », etc.

Ces termes, utilisés en pointillé, sont des indices de leur frottement occasionnel *in vivo* à l'italien.

6.1. Leurs profils et parcours

- Lorenzo: choix d'une voie professionnalisante en vue d'un métier

Lorenzo est né en Savoie en 1997 ; il vit à Bissy²³⁴⁶ chez ses parents, une commune réunie à Chambéry en 1961 située au nord-ouest de la ville²³⁴⁷. Il a fréquenté l'école maternelle et primaire « Jacques Prévert » à Bissy, de 2000 à 2007 puis a été au collège de Bissy (2007-2011)²³⁴⁸. Il ne poursuivra pas ses études au lycée général mais dans les filières professionnelles : « *j'ai voulu me diriger dans le bâtiment, j'ai voulu aller en alternance, mais j'avais pas de patron... du coup, j'ai dû aller dans un lycée public, c'est un lycée du N.*²³⁴⁹ ». Ce lycée prépare les jeunes aux métiers du bâtiment, du bois et de la topographie. Lorenzo aurait préféré aller en alternance qu'au lycée. Nous rappelons ici que, si les dispositifs d'alternance ont été mis en place, c'était parce que « de nombreux élèves du collège perdent pied, voire se signalent par leur absentéisme²³⁵⁰ », et donc peu ce sont des filières peu considérées en France. Il ressort que Lorenzo n'a pas choisi cette voie par défaut mais fait partie de ces jeunes qui ont une réelle motivation pour des métiers plus concrets.

²³⁴⁶ Notice communale sur le site de l'EHESS. D'une superficie de 5,54 km, sa population, en 2006, était de 5.859 habitants.

²³⁴⁷ SULTAN M., « Bissy. Mariage de raison » dans *L'Express*, 6 décembre 2007. Dans les années 60, Bissy devient la zone industrielle de Chambéry. En 45 ans, 325 entreprises se sont implantées, dont quelques sociétés d'envergure nationale, comme *Alpina* (deuxième fabricant français de pâtes).

²³⁴⁸ Rappel : à la fin du collège les élèves ont deux orientations : le lycée général ou le lycée technique, voie qui mène au bout de trois ans au baccalauréat, soit une formation courte qui mène à un diplôme professionnel (CAP, BEP, Bac Pro).

²³⁴⁹ Le lycée du Nivolet est situé à la Ravoire, à 4 km de Chambéry. Le lycée offre aux apprentis des cours théoriques en alternance avec des stages en entreprise dans le secteur du bâtiment couvrant les deux départements savoyards.

²³⁵⁰ Circulaire du 28.03.2003, « Préparation de la rentrée dans les écoles, les collèges et les lycées ».

Lorenzo fréquentera pendant un an cette école (2011/12) puis fera son stage LEP dans la peinture en bâtiment, en trouvant un patron qui le gardera : « *j'ai pu faire en alternance... moitié école, moitié boulot, une semaine d'école et deux semaines de boulot dans une entreprise... j'ai eu mon CAP*²³⁵¹ » comme « Peintre applicateur de revêtements » en 2012/2013. Lorenzo y travaille depuis trois ans (2016, date de l'entretien), est très content car ce métier lui permet de « *gagner de l'argent* ».

Ces voies professionnalisantes ne sont pas très valorisées en France, contrairement à la Suisse.

- **Frederica : un parcours linéaire sans obstacles**

Frederica est née en Savoie en 2000 ; elle habite à la date de l'entretien (2016) chez ses parents à Challes-les-Eaux²³⁵², une commune thermale et touristique près de Chambéry, « *dans cette belle maison avec piscine*²³⁵³ », pas loin de ses grands-parents paternels qui habitent à La Ravoire, comme l'avait voulu leur fils²³⁵⁴. Frederica a été à l'école maternelle à Bissy de 2003 à 2006 puis à Challes-les-Eaux²³⁵⁵ où elle a fait son école primaire de 2006 à 2011, en plein débat national sur l'avenir de l'école, mis en place par Luc Ferry²³⁵⁶ et qui aboutira en 2005 à la loi dite « Fillon »²³⁵⁷. La commune de Challes ne disposant pas de collège ni de lycée, Frederica sera contrainte d'aller au collège à Barby²³⁵⁸ de 2011 à 2015. En 2013, un nouveau « socle commun » est introduit, celui « des connaissances, des compétences et de culture²³⁵⁹ ». Puis de 2015 à 2016, elle fera ses études dans une filière littéraire au lycée du Granier, lycée général et technique situé à La Ravoire à deux kilomètres. Lancée en 2008 par Xavier Darcos, la Réforme des lycées sera mise en place progressivement dès la rentrée 2010²³⁶⁰. Frederica, à la date de l'entretien (juin 2016), vient de terminer la seconde, une classe « indifférenciée » c'est-à-dire que les élèves doivent désormais suivre tous le même enseignement, indépendamment de la filière, pour ensuite compléter par des options : elle a choisi le latin. Frederica a suivi un parcours linéaire, sans difficultés, malgré les changements de lieux d'études et les réformes successives. C'est une jeune fille à l'esprit curieux qui réussit très bien à l'école.

²³⁵¹ Le CAP = Certificat d'Aptitude Professionnelle.

²³⁵² Petite ville d'une superficie de 5,67km², sa population, en 2016, était de 5462 habitants.

²³⁵³ Cette information nous a été communiquée par sa grand-mère paternelle.

²³⁵⁴ Cette information est tirée du témoignage de son père Alessandro.

²³⁵⁵ Sa population en 2006 était de 4.829 habitants.

²³⁵⁶ MAZEAUD A., 2006, « Le Débat national sur l'avenir de l'École ou des partenaires sociaux à l'épreuve de la démocratie participative » dans *Politix*, vol. 75, n. 3, pp. 143-162. Le Débat national sur l'Avenir de l'École a été lancé en 2003 par le Ministre de l'éducation nationale Luc Ferry (2002-2004) repris par Fillon en 2005.

²³⁵⁷ Il s'agit de la Loi n° 380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école. Les objectifs poursuivis : que 100 % des élèves aient acquis au terme de leur scolarité obligatoire un diplôme et une qualification reconnue et d'assurer que 80 % d'une classe d'âge accèdent au niveau du baccalauréat, conduire 50 % de l'ensemble d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur.

²³⁵⁸ Barby est une commune de 3.399 habitants, située à 6 kms de Chambéry et à 3 kms de son domicile (INSEE, 2009).

²³⁵⁹ LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Art. 13.

²³⁶⁰ Bulletin officiel n° 11 du 18 mars 2010. Réforme qui s'inscrit dans la continuité et a trois objectifs : mieux accompagner et orienter les élèves, adapter le lycée à son époque (notamment en mettant l'accent sur la pratique des langues, l'accès à la culture et le développement de l'autonomie des jeunes) et enfin consolider la réforme de la voie professionnelle

6.2. Leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues

- Lorenzo, aucun intérêt pour les langues apprises à l'école

Les langues que Lorenzo connaît sont le français, l'italien et l'*abruzzese*, en particulier le *pratolano*, le *dialetto* de son grand-père paternel vivant à Chambéry²³⁶¹. Nous y ajoutons l'anglais car, bien qu'il ne l'ait pas cité, cette langue est apprise dès la 6^{ème} en tant que LV1 au collège de Bissy. Il n'oublie pas toutefois de mentionner l'espagnol car dès la 5^{ème}, les élèves pouvaient choisir en LV2 entre l'espagnol, l'Italien ou l'allemand, comme dans la plupart des collèges de la région. Il ne montre pas un intérêt particulier pour les langues apprises à l'école.

Le français est sa « *première langue* », qu'il a continué à apprendre à l'école, qu'il utilise dans la sphère sociale et familiale. Bien qu'il prétende parler « *un peu des deux, italien et français* » avec les membres de sa famille, il rectifie : « *on parle quand même italien* » mais que « *des mots, des phrases...* » et ajoute qu'il interagit avec eux plus en français « *quand même* ». Quand Lorenzo salue sa grand-mère, il ne s'adressera pas à elle en disant « *buonasera nonna !* » mais « *bonsoir grand-mère !* », et ceci d'autant plus s'il doit discuter d'un sujet important.

S'il n'ose pas parler le dialecte, il considère en revanche l'italien comme sa « *seconde langue... puisque je suis d'origine italienne* ». C'est surtout par le biais de la télévision qu'il a appris la langue : « *je regardais les dessins animés sur Italia Uno*²³⁶² ». Lorenzo n'a pas fréquenté d'ELCO, ni n'a choisi l'italien au collège, et au LEP il n'étudiera que l'anglais, seule langue proposée dans ces structures. Il s'appropriera l'italien de manière informelle, par les médias, à travers ses échanges avec la famille, des séjours en Italie, sa fréquentation des cercles associatifs, de la Mission catholique, en assistant aux fêtes ou à la messe. Selon lui, il possède suffisamment l'italien : « *Je sais le lire et... je peux l'écrire mais... après les fautes d'orthographe... voilà je pense il y en a !* ». Son auto-évaluation est : « *Je me débrouille !* »

- Lorenzo, le *dialetto* : un patrimoine à sauvegarder

L'approche de Lorenzo à l'égard du *dialetto* s'aligne sur les tendances identifiées au cours de ces dernières années au niveau national (ISTAT 2015²³⁶³) où, grâce aux réseaux sociaux, on assiste à une revitalisation des *dialetti*, comme le souligne Giovanni Ruffino :

« *nella pubblicità, nelle insegne dei negozi, bar e ristoranti, nel Web, nei fumetti, nella canzone, nelle radio e televisioni locali*²³⁶⁴ »

(trad. dans la publicité, dans les enseignes de magasins, bars et restaurants, sur le Web, dans la bande dessinée, dans la chanson, à la radio et à la télévision locales)²³⁶⁵.

²³⁶¹ Nous rappelons que Pratola Peligna est un village de la *Provincia* de l'Aquila dans les Abruzzes.

²³⁶² Nous rappelons ici que son père avait « acheté un appareil express ou j'avais la Rai 1, Rai 2, j'avais tout ! Canale 5, Italia 1, j'avais tout ! »

²³⁶³ FACCHINI D., « L'inattesa vitalità dei dialetti d'Italia. Nuovo interesse oltre i pregiudizi » dans *Altreconomia*, 1er mars 2008.

²³⁶⁴ RUFFINO G., 2006, « L'indialetto ha la faccia scura. Giudizi e pregiudizi linguistici dei bambini italiani », Sellerio cité par FACCHINI D., « L'inattesa vitalità dei dialetti d'Italia. Nuovo interesse oltre i pregiudizi » dans *Altreconomia*, 1er mars 2008. Si, au cours de ces vingt dernières années, selon l'ISTAT, le nombre de personnes, utilisant « uniquement ou principalement le *dialetto* », diminue et passe de 24% en 1995 à 14% en 2015, il y a en revanche une augmentation de personnes qui pratique en alternance « italien et *dialetto* » : en 1995, le pourcentage était de 28%, aujourd'hui il est de 32%.

Des *dialetti* semblent en effet résister ou resurgir, notamment dans les régions du Nord-Est (la Vénétie et la *Provincia* de Trente) et au Sud de la péninsule (Campanie, Basilicate, Sicile et Calabre)²³⁶⁶ et s'être affranchis des stéréotypes dévalorisants qui les ont marqués pendant des décennies²³⁶⁷.

Lorenzo est représentatif de cette génération qui souhaite préserver les *dialetti*, pour lui le *pratolano* qu'il comprend mais ne parle pas :

« *je sais pas, je trouve que c'est important... c'est dans la culture... il faut pas que ça se perde les traditions... C'est des choses qui doivent pas se perdre c'est comme le napolitain ça été reconnu comme une langue officielle quoi !*²³⁶⁸ ».

Selon Andrea Begnini, ce ne sont pas des universitaires ni des professeurs mais plutôt des personnes de tous âges qui souhaitent se réapproprier les vestiges de leur passé, reflets de leur culture et de leur histoire locale²³⁶⁹. Lorenzo est conscient que certains *dialetti*, malgré leur réhabilitation, sont encore perçus comme des langues « honteuses »²³⁷⁰: « *Oui, après, pas tout le monde aimerait l'entendre ou le parler mais moi j'aime bien !* ». Lorenzo s'est emparé du *dialetto* dénotant d'un besoin profond de se construire une contre-culture voire une contre-identité.

- **Frederica, enthousiasme pour les langues apprises à l'école**

Frederica a appris « *le français, l'anglais et l'italien* ». Le français est sa langue maternelle qu'elle a « *l'habitude* » d'utiliser depuis sa naissance du fait que ses grands-parents maternels « *sont français, savoyards* » mais aussi paternels qui, dès leur arrivée en Savoie, ont délibérément abandonné leur langue pour mieux s'intégrer dans le pays d'immigration. Frederica adore

« *la langue française j'aime bien... oui, j'adore la langue française aussi à apprendre, à étudier... parce qu'on peut dire plein de choses par différentes manières, j'aime bien la diversité de la langue* ».

Elle a débuté l'anglais dès la première année de l'école primaire (CP), en 2006. Elle le choisira comme LV1 dès la 6^{ème}, dans une perspective de continuité de la langue étudiée dans le

²³⁶⁵ PERUGINA BACI, « Il dialetto va di moda, il 63% dei ragazzi italiani lo utilizza abitualmente » dans *Dire (Agenzia di stampa nazionale)*, 17 novembre 2017. Il s'agit d'une étude menée par *Baci Perugia* avec la méthode WOA (Web Opinion Analysis) lors du lancement de l'édition, « *Speak as... Kisses* » et de la vidéo de Casa Surace, « *The best phrases of the Grandmother* ». Sur un échantillon de 3.500 italiens de 18 à 65 ans, « la curiosité de découvrir les dialectes est très forte chez les milléniaux : envie de créer un lien fort avec leur famille (67%), envie de connaître l'histoire de certains termes et expressions (59%) ou la possibilité d'enrichir leur discours avec des expressions familiales (52%) ».

²³⁶⁶ FACCHINI D., 2008, *op.cit.*

²³⁶⁷ MARCATO C., 2015, « *Vitalità e varietà dei dialetti* » dans *Enciclopedia Treccani (en ligne)*.

²³⁶⁸ DELFINO G., « *Cosa intende l'UNESCO per «lingua siciliana» e «lingua napoletana»?* » dans CSPL (Comitato per la Salvaguardia dei Patrimoni Linguistici). En fait le napolitain n'a pas été reconnu comme langue « officielle » ni comme Patrimoine oral immatériel de l'UNESCO, comme le prétendent certains sites et journaux nationaux. Lorenzo se réfère ici à un avertissement lancé par l'UNESCO en faveur du napolitain (et du sicilien) comme langues en voie d'extinction.

²³⁶⁹ BEGNINI A., « *I dialetti italiani sopravvivono online* » dans *La Repubblica*, 12 agosto 2000. « *a giudicare dalla molteplicità di siti e di pagine Web* » (trad. à en juger par la multiplicité des sites et pages Web).

²³⁷⁰ Voir le Cadre contextuel.

primaire²³⁷¹ et l'italien comme LV2 dès la quatrième au collège. Rappelons ici que l'italien ne jouit pas d'une grande considération en France et se situe parmi les langues les moins enseignées²³⁷². Selon les statistiques du Ministère de l'éducation nationale²³⁷³ l'italien n'est choisi que par un nombre minoritaire, moins du 0,2%, qui se concentre en raison de la proximité géographique de l'Italie²³⁷⁴.

Frederica poursuit l'anglais au lycée et doit choisir une deuxième langue entre l'allemand, l'espagnol et l'italien : là aussi elle décide de continuer l'italien en LV2. Frederica apprécie l'anglais car elle est séduite pas son statut de *lingua franca* : « *parce que c'est un peu universel, si on connaît l'anglais on peut aller partout* ». On ne peut nier la position hypercentrale de l'anglais en Europe et dans le monde entier ni que cette langue est « devenue une évidence qu'il est en vain de discuter »²³⁷⁵.

- Frederica : l'italien, une langue scolaire et une culture hors sol

Frederica étudiera l'italien standard à l'école : « *enfin c'est moi qui ai voulu... étudier l'italien à l'école* ». Une des raisons de son choix serait d'ordre identitaire : « *parce que justement je voulais pas du tout renier mes origines* ». Elle ajoute : « *j'ai eu de la chance d'avoir deux années... là j'avais une prof italienne qui venait de Sicile et l'année dernière aussi j'avais une prof italienne...* ». Rappelons que les ELCO sont devenues des ELVE intégrés dans le système éducatif français depuis la Circulaire de 2004²³⁷⁶. La présence de cette enseignante nous suggère qu'elle vient probablement des ELCO²³⁷⁷. Bien que Frederica ait de bonnes notes en italien, elle pense avoir des compétences d'un niveau scolaire. Son rapport aux langues est enthousiaste : « *j'aime bien l'anglais et l'italien pareil, j'aime bien parce que c'est chantant c'est une belle langue* », de l'autre elle voit l'italien comme une langue représentant « *la Culture, la Renaissance et... plus l'aspect art littérature, tout ça* ». Elle s'appuie sur les représentations véhiculées par les médias et fait siennes

²³⁷¹ Circulaire n°2001-051 du 21-3-2001- Préparation de la rentrée scolaire 2001 dans le premier degré. « Vous veillerez à ce que les apprentissages commencés à l'école primaire (dans le domaine des langues vivantes) puissent être continués en classe de 6ème et au-delà, quelle que soit, ensuite, l'orientation des élèves ».

²³⁷² BILLIEZ J., 1997. « Langues de soi, langues voisines : représentations entrecroisées » dans ÉLA n° 104, Paris, Didier-Érudition, p.404. En ce qui concerne les représentations liées à l'italien, nous lisons chez J. Billiez : « Aimée par sa musicalité et liée à une culture passée et présente particulièrement créative et raffinée, les seuls freins à cette attraction unanime se situent dans son inutilité du fait de sa « moindre importance dans le monde », qui, associée à une image de langue facile, contribueraient parfois à ridiculiser ses apprenants (...) ».

²³⁷³ Statistiques du MEN, direction de l'enseignement scolaire, 14 novembre 2002 (www.eduscol.education.fr).

²³⁷⁴ Comme dans les académies de Grenoble, Nice, Marseille, Lyon, Nancy-Metz. Voir CAUSA M., 2004, « Langue officielle, langue seconde, langue proche, langue voisine... Bref, l'italien dans tous ses états ! » dans ELA, vol. n° 136, n. 4, pp. 419-448.

²³⁷⁵ FRATH P., 2015, « L'anglicisation comme phénomène anthropologique » dans LE LIÈVRE F., ANQUETIL M., DERIVRY-PARD M., FÄCKE C., VERSTRAETE-HANSEN L., *Langues et cultures dans l'internationalisation supérieur au XXIème siècle*, Peter Lang, p.115.

²³⁷⁶ Rappel : en France, dès les années 1980 jusqu'en 2016, les ELCO (en particulier de langue italienne et portugaise) ont évolué comme activités optionnelles d'intégration au projet d'établissement (Cir.1983) vers une intégration progressive des programmes ELVE (Circ.2004).

²³⁷⁷ Rappelons ici que les enseignants peuvent être nommés par le MAE italien auprès de quatre types d'établissements : les écoles italiennes, les écoles européennes (sections italiennes), les instituts culturels et les initiatives relatives à la loi 153/71, les ELCO, qui nous concernent.

les images qui circulent selon laquelle l'italien est une langue de culture (art, littérature, musique etc.)²³⁷⁸.

Frederica n'apprend donc pas l'italien dans sa famille alors que sa mère parle « *très, très bien italien... elle enseigne même en italien* », ni dans les associations italiennes ou la Mission catholique qui sont perçues comme des lieux de transmission de « la langue et culture » ni même le Consulat d'Italie à Chambéry, une présence plus que centenaire, dont Frederica ne connaît pas l'existence.

Elle ne regarde jamais la télévision ni ne lit la presse italienne, en revanche elle aime écouter les chansons et assister « *à la semaine italienne au cinéma !*²³⁷⁹ » pour voir des films comme « *La Mafia uccide solo d'estate... !* ». Ces attitudes s'expliquent par celles de sa famille qui ne sont guère impliquées, comme les réflexions de son père « *oui ! non je dis bon l'italien...* », exprimant le désenchantement de ses parents envers le pays lors de leur séjour à Milan. Par ailleurs, elle se frotte au *dialetto* quand elle va en vacances à Pietragalla : « *oui quand on y va on apprend deux trois mots...* ». Elle admet ne pas le distinguer de l'italien.

Ce sont ces pratiques qui ont façonné son rapport aux langues des grands-parents qui ont eux-mêmes renoncé à leur *dialetto* au profit de la langue du pays d'immigration. L'italien que Frederica s'approprie est un italien standard et une culture cultivée en contexte scolaire.

6.3. Représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes »

Bien que de manière moins marquée par rapport à la génération précédente, la tendance chez Lorenzo est d'associer l'Italie au village d'origine des grands-parents. Frederica en revanche fait une distinction nette entre village et Italie.

- Lorenzo, l'Italie : une adhésion idéalisée à l'Italie

Lorenzo a repris à son compte les images véhiculées par les médias, comme celles sur la beauté du territoire²³⁸⁰ ou sur les exploits sportifs comme « *le foot* » et la « *Coupe du monde* » pour lesquels les Italiens sont perçus comme de grands supporters, comme sur des personnages historiques, « *L'Amérique c'est qui qui l'a trouvée ? C'est Christophe Colombo !* » ou le *Made in Italy*, en se référant en particulier à la mode et aux voitures. Si parmi les clichés répandus sur les Italiens (2018), on relève une certaine fierté nationale et une vision ethnocentrée du pays et de ses habitants, Lorenzo appartient sûrement à cette catégorie d'individus. Pour lui, l'Italie c'est « *Le plus beau pays du monde !* » et les Italiens sont « *les meilleurs... des boss ... on a presque tout inventé... tout trouvé... la mode italienne c'est la meilleure !* » et de même « *la cuisine... oui*

²³⁷⁸ CAUSA M., 2004, *op.cit.* D'après les résultats d'une étude réalisée à cet égard en 1995, l'image de l'Italie que l'auteure a analysée dans deux manuels utilisés au collège et au lycée (manuels qui sont encore utilisés aujourd'hui) à travers les documents/supports/activités proposés, était celle d'une « culture savante ».

²³⁷⁹ Frederica se réfère à la « Quinzaine du cinéma italien », qui a lieu chaque année à Chambéry, depuis 2012.

²³⁸⁰ Site officiel de l'UNESCO. Nous nous référons ici aux différents sites de sites culturels italiens reconnus par l'Unesco depuis 1979 et au cours des années 90 lorsque leur nombre augmentera visiblement (environ 23 dont 9 en 1997).

c'est la meilleure ! ». On peut parler d'idéalisation du pays et d'une d'adhésion, d'une identification forte à un monde alternatif.

- **Lorenzo, Italie : l'importance du maintien des « traditions »**

Pour Lorenzo, se rendre en Italie, au village est une évidence, une pratique bien établie : « *On y va tous les étés au village, à part l'année dernière qu'on n'était pas allé...*²³⁸¹ ». Ces séjours réguliers sont des rendez-vous incontournables, un rituel annuel. Les images que le village d'origine de son père lui renvoie sont celles des liens familiaux, des spécialités culinaires du terroir. Comme son père, il adore « *l'arrosticine... c'est les brochettes d'agneau*²³⁸²... *la pizze, tutto !* » (trad. les brochettes de mouton, la pizza, tout !).

Lorenzo a accumulé un petit capital de mobilité : il a visité plusieurs pays avec ses parents « *Oui l'Espagne la Suisse l'Allemagne et Malte... Là au mois d'avril (2016), on est allé au lac de Garde !* ». Il aime voyager parce que « *c'est important* » surtout « *pour la culture... les cultures, le folklore... puis les souvenirs...* ». C'est dans un esprit d'implication et de curiosité que Lorenzo voyage : il est dans l'esprit de son temps où la mobilité touristique fait partie des pratiques sociales attendues. Par ailleurs les séjours au village et les voyages en Italie ou dans d'autres pays ne sont pas en conflits mais en symbiose : l'importance du maintien des cultures » et « traditions ».

- **Lorenzo, Italie : retours réguliers au village, un pèlerinage**

Nous avons déjà abordé la relation des différentes générations à l'égard du village d'origine et à la notion de « retours temporaire » au fil des générations. Et si la plupart des sociologues concluent qu'au fil des ans et générations, en passant de la G1 à la G2 et de la G2 à la G3, la tendance est celle d'un éloignement graduel du village, nous sommes là face à une inversion de tendance : chez Lorenzo cet attachement au village est inconditionnel. On ne distingue aucune rupture entre le sentiment d'appartenance chez Lorenzo et celui constaté chez son père et ses grands-parents. Les représentants des trois générations ne manquent aucun rendez-vous annuel au village et s'y rendent tous avec le même plaisir comme s'ils allaient à « un pellegrinaggio nei luoghi "sacri" » (trad. un pèlerinage dans les lieux « sacrés »)²³⁸³. L'attachement de Lorenzo pour les séjours au village est le fruit d'une transmission intergénérationnelle, d'un héritage des grands-parents qui ont montré eux-mêmes une grande fidélité à leur lieu d'origine, qu'ils ont transmise à leur propre fils pour qui les « *séjours à Pratola Peligna* » constituaient également une « *priorité* » absolue.

- **Frederica, l'Italie : une vision touristique du pays**

A la différence des trois jeunes de la G3 interrogés, à Nyon et à Chambéry, qui ont tout de suite évoqué le village, Frederica répond : « *Oui on a fait le tour on a été dans les Pouilles à Parme à Venise je suis allée à l'Expo de Milan...* », c'est l'Italie qui lui vient à l'esprit d'emblée et non le village. Comme il en est pour l'italien, l'Italie est un pays qu'elle admire mais qu'elle considère un

²³⁸¹ Nous rappelons que son grand-père était sous dialyse à la date l'entretien (2016).

²³⁸² Les « *arrosticini* » sont le plat typique des Abruzzes, le plus connu en Italie. Lorenzo est convaincu qu'il s'agit de brochettes d'agneau, en réalité ce sont des brochettes à base de viande de mouton.

²³⁸³ SIRNA F, «Torno a casa in vacanza. L'esperienza del ritorno temporaneo al paese di origine per i piemontesi ed i siciliani emigrati in Francia nel secondo dopoguerra» dans A.S.E.I. (*Archivio Storico dell'Emigrazione Italiana*), 22 avril 2016.

pays comme un autre. Elle passe en revue les pays européens visités et l'Italie figure en sixième position « *Oui la Grèce la Croatie l'Ecosse l'Allemagne l'Angleterre ben l'Italie, l'Espagne...* ».

Frederica déclare être « *carrément* » fière de ses origines italiennes : « *quand les gens ils me demandent mes origines, j'adore dire : « Moi, j'ai des origines d'Italie du sud ! »*, du fait que le pays est le berceau d'une culture au rayonnement international : « *c'est un pays où il s'est passé beaucoup de choses dans l'histoire très intéressant !* » en particulier ce sont la civilisation romaine avec ses vestiges antiques qui la passionnent. Elle ne retient que les images valorisantes au niveau international et « *à sa qualité de pays de soleil*²³⁸⁴», qui le rend idéal pour y passer les vacances : « *quand on pense à l'Italie on pense aux vacances, au soleil !* ».

- **Frederica, le village : une vision idyllique mais distanciée**

Vivant dans un environnement urbain bruyant et anonyme, Frederica apprécie l'atmosphère de convivialité, la dimension communautaire au village « *où tout le monde se connaît (rire) ...ça j'aime bien !* », qui lui permet de jouer « *dans les petites rues tortueuses* » du centre historique qu'elle sillonne avec les jeunes de son âge sans danger et de passer de longues soirées « *où on joue à nascondino (trad. à cache-cache) ... où on se cache dans tout le village !* ». Elle savoure cette liberté et le village est synonyme de vacances insouciantes.

La dernière fois que Frederica s'est rendue à Pietragalla, le village de ses grands-parents paternels, remonte à près de « *quatre ans* ». Elle est consciente du fait qu'elle et sa fratrie sont perçus comme des étrangers : « *on est les petits français... i cugini francesi* » (trad. les cousins français) mais cette relégation hors du cercle familial n'a pas l'air de la gêner car elle ne se sent pas partie prenante de l'histoire des liens ; elle conserve sa vision idyllique du village. Mais son père et ses grands-parents ont jugé cette manière de traiter les émigrés blessante ce qui les a éloignés peu à peu du village.

6.4. Représentations de la France et des Français

- **Lorenzo, la France : pays de naissance, pays cosmopolite**

Pour Lorenzo la France, c'est « *déjà mon pays de naissance... c'est là où je vis c'est là où j'ai la plupart de mes amis !* » mais c'est aussi le pays qui a accueilli ses grands-parents. Lorenzo éprouve davantage un sentiment de reconnaissance que d'attachement : « *j'ai du respect pour le pays...* ».

La France est perçue en outre par Lorenzo comme :

« *un pays cosmopolitain (cosmopolite) il y a plus vraiment... enfin il y a toujours le vrai français mais... maintenant la plupart c'est tous issus de l'immigration, j'ai des copains portugais, turcs, espagnols, arabes, maghrébins !* ».

En fait cette mixité sociale et culturelle s'est faite progressivement depuis plus d'un siècle²³⁸⁵. Lorsque Lorenzo pense aux étrangers établis en France, c'est aux jeunes issus de l'immigration des

²³⁸⁴ HERMITTE J.-E., 1961, « Le Tourisme étranger en Italie et ses enseignements » dans *Méditerranée*, 2^e année, n°4, pp. 3-22.

²³⁸⁵ United Nations- Department of Economic and Social Affairs- Population Division-International Migration 2013. Pays comptant le plus grand nombre de migrants internationaux en 2013
<https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/wallchart/docs/wallchart2013.pdf>

D'après les Nations unies, la France se classe au septième rang mondial pour le nombre d'immigrés, derrière les États-Unis d'Amérique, la fédération de Russie, l'Allemagne, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Royaume-Uni.

années 50/60 comme lui qu'il se réfère, en particulier aux descendants des populations qui se sont établies, comme les Italiens et les Espagnols, les Portugais, etc.

- **Frederica, la France : pays maternel, pays multiculturel**

La France pour Frederica c'est d'abord son pays maternel et la Savoie auxquels elle est très attachée. Les images qui lui viennent à l'esprit lorsqu'elle parle de sa région, ce sont les « montagnes »²³⁸⁶. Les liens qu'elle a avec « la terre » de Savoie sont forts et font partie intégrante de son identité.

La France est, comme pour Lorenzo, « un pays... d'immigrés » où coexistent des groupes et des individus qui proviennent du monde entier : « la France c'est un pays un peu d'immigrés, on a tous des origines ». Elle dépeint cette société comme multiculturelle mais cohabitant de façon harmonieuse « tous ensemble ! ». Les différences entre les groupes et individus ne présentent pas de difficultés mais constituent au contraire le socle d'un respect mutuel « il n'y a pas de barrières... on est tous pareil quoi ! ». Frederica est à l'aise au sein du contexte social français. Cette identification est encore plus évidente lorsqu'on lui pose la question si elle se sent plus française ou italienne ; elle répond sans hésiter « française » ou encore « Ah oui oui entièrement... totalement pour la France » lors de « tous les événements sportifs... sur l'athlétisme... le ski de fond... ! ». A la question posée sur l'équipe qu'elle soutient lorsque l'Italie et la France sont adversaires dans un match de football ou autre, elle répond délibérément « C'est la France, à part qu'il n'y a pas de Français là... ! »²³⁸⁷, en écho avec les propos racistes véhiculés par les médias : « Les gens disent que l'équipe nationale française est admirée par tous parce qu'elle est « black-blanc-beur ». En réalité, l'équipe nationale est aujourd'hui « black-black-black », ce qui en fait la risée de toute l'Europe »²³⁸⁸.

- **Lorenzo, les Français : des amis proches de par l'histoire migratoire**

Lorenzo a le sentiment d'avoir tissé de bonnes relations tant dans le milieu scolaire que professionnel. Il a beaucoup d'amis de toutes origines, les liens « sont tous bons... franchement je m'entends avec tout le monde ! ». Les jeunes de son âge ont un regard positif sur lui, et n'ont jamais eu de comportements discriminatoires à son égard en raison de « ses origines italiennes ». Une explication possible est que la majorité de ses amis est issue la migration :

« j'ai des potes... c'est des français de pure souche mais j'ai beaucoup d'amis qui sont plus d'origine... (étrangère) que... français... comme j'ai dit des potes... portugais, espagnols, j'ai même un bon ami d'enfance il est né en Thaïlande ».

²³⁸⁶ Les montagnes auxquelles Frederica se réfère sont ceux du massif des Bauges à l'est, dominé par le Nivolet, du Massif de la Chartreuse avec le Mont Granier et la Chaîne de Belledonne au sud et ceux de la chaîne de l'Épine à l'ouest.

²³⁸⁷ KUPER S., « Football. Les illusions perdues des « Black-Blanc-Beur » dans *Courrier international*, le 2 juillet 2008. En l'an 2000, face à la question d'un sondage de la Commission nationale consultative des droits de l'homme « y a-t-il trop de joueurs d'origine étrangère dans l'équipe de France de football ? » 36 % des personnes interrogées étaient entièrement ou presque entièrement d'accord avec cette affirmation.

²³⁸⁸ MARIANNE, « Comment le débat sur l'équipe de France de football s'est racialisé depuis 1998 » dans *Marianne*, 1er juin 2016. Des déclarations de l'essayiste israélien Alain Finkelkraut dans le quotidien israélien *Haaretz*, en 2005, dénoncées par l'hebdomadaire *Marianne*.

- Selon Laëticia Aissaoui et Myriam De Sousa, les individus ont tendance à se raccrocher au groupe avec lequel ils s'identifient et peuvent se faire accepter²³⁸⁹. Les jeunes issus de l'immigration préfèrent fréquenter des jeunes qui ont leur même statut, qui partagent les mêmes conditions et les mêmes difficultés²³⁹⁰, et surtout ont en commun l'histoire migratoire de la famille.

- **Lorenzo, les Français : des attitudes parfois « xénophobes »**

Lorenzo se rappelle avoir été humilié par son professeur de mathématiques, « *c'était juste une fois... au collège... j'avais mis la veste « Italia » et puis il (le professeur) a fait : «... vous les Italiens, vous n'êtes que des simulateurs!* » », remarque qui l'a profondément blessé. Porter une veste sur laquelle est imprimé le nom « *Italia* » n'est pas neutre : elle possède une instance énonciatrice, un message « verbal » et « non verbal » qui produit du sens²³⁹¹. Lorenzo a affiché ses préférences qui peuvent traduire une identification mais c'est de toute évidence pour le représentant des valeurs de l'école républicaine un indicateur de son degré de loyauté vis-à-vis de la France.

La « mise en scène » des origines est une pratique inhabituelle dans les générations de la G1 et de la G2, la tendance étant celles de dissimuler les origines et de se conformer pour « se rendre invisibles » dans la société française assimilationniste. On peut toutefois retrouver des traces de cette « spectacularisation » qui, d'après Giovanna Campani et Maurizio Catani, ne représenterait qu'un pourcentage minoritaire au sein du groupe majoritaire migratoire italien et, en grande partie, en provenance du sud de l'Italie²³⁹². Il s'agit de personnes ayant été investies dès l'enfance dans une cellule familiale où les valeurs et les pratiques sont transmises dans la continuité intergénérationnelle en lien au modèle traditionnel villageois, comme avec les parents de Lorenzo

- **Lorenzo, les Français : défiance vis-à-vis des politiques**

Le désintérêt pour la politique tel que l'exprime Lorenzo, « *après au niveau politique je sais pas, pour moi c'est tous les mêmes* », n'est pas une caractéristique des jeunes issus de l'immigration du fait « qu'ils se distinguent peu, à caractéristiques sociales constantes, de celui du reste du corps électoral²³⁹³ ». Parmi les variables déterminant le niveau d'intérêt vis-à-vis de la politique²³⁹⁴, d'après les résultats de l'Enquête « Trajectoires et Origines (TEO), (2008) »²³⁹⁵, il y

²³⁸⁹ AISSAOUI L., DE SOUSA M., 2008, « Etranger ici, étranger là-bas ». Le discours identitaire des jeunes issus de l'immigration en France » dans *Synergies Monde*, n° 5, p.18.

²³⁹⁰ BOURDIEU P., 1980, *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, pp. 100-101. L'auteur distingue habitus de classe et habitus individuel : leur rapport est défini par une relation d'homologie « qui unit les habitus singuliers des différents membres d'une même classe »

²³⁹¹ BATAZZI C. & PARIZOT A., 2016, « Identités de Marques et marqueurs d'identité. Vers une construction identitaire et sociale des individus par et dans la consommation ? » dans *Question(s) de management*, vol. 14, n. 3, pp. 89-101.

²³⁹² CAMPANI G. & CATANI M., 1985, « Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes » dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n.2, décembre. Générations nouvelles, sous la direction d'Yves Charbit et Antonio Perotti, p. 145.

²³⁹³ « Rapport au politique des Français issus de l'immigration (RAPFI) » étude réalisée par Sylvain Brouard et Vincent Tiberj en 2005. BROUARD S. & TIBERJ V., « Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque, Paris » dans *Presses de Sciences Po*, 2005, p. 157), cité par JARDIN A., 2013, « Les jeunes français issus de l'immigration sont-ils dépolitisés ? » dans *Migrations Société*, vol. 147-148, n. 3, pp. 175-188.

²³⁹⁴ JARDIN A., 2013, *op.cit.* Les déterminants de l'intérêt pour la politique sont, en premier lieu, le niveau du diplôme, l'origine sociale, les caractéristiques personnelles des individus (homme, femmes), l'âge, la religion, le lieu de résidence et le statut à l'égard de l'emploi n'ont pas d'effet direct (Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008).

aurait l'origine sociale et le niveau d'étude. Les enfants issus des milieux populaires seraient moins enclins à s'intéresser à la politique par rapport aux jeunes issus des classes moyennes et supérieures et les jeunes peu qualifiés ou ayant un faible niveau d'études auraient un rapport plus distancié à la politique que les jeunes plus diplômés. Cette attitude serait due, selon une enquête récente (2013)²³⁹⁶, à une incompréhension du fonctionnement des institutions politiques²³⁹⁷. Elle serait due aussi au fait qu'« il y a aussi un très fort sentiment qui est que les hommes politiques vivent dans une forme de bulle, une caste à part... »²³⁹⁸. Cette défiance chez Lorenzo envers les institutions et les acteurs de la vie publique rejoint le ressentiment partagé par les Italiens immigrés et en Italie

Mais Lorenzo sait faire la part des choses. Pour lui, les services publics fonctionnent correctement, « *oui c'est quand même bien organisé !* », surtout en ce qui concerne le système de santé. Il apprécie en particulier « *la Carte vitale le fait d'être remboursé en allant chez le médecin... qui y a pas dans tous les pays* ». Dans l'enquête susmentionnée (CEVIPOF, 2013), si les résultats montrent que le fossé se creuse entre les citoyens et leurs élus, cela ne concernerait pas les services publics : « hôpitaux, l'armée, la police ou l'école » recueillent encore un important soutien des Français²³⁹⁹.

- **Frederica : une double appartenance, une marque distinctive**

Frederica se considère française et, à la question, si elle avait subi des remarques en raison des origines italiennes de sa famille, elle a répondu : « *Alors rien du tout !... ah, jamais ! J'ai jamais entendu de choses envers moi ! Ah non ! Ah pas du tout !* ». Elle a tendance, comme Lorenzo, à fréquenter ce « *quart d'amis*²⁴⁰⁰ *qui me correspond... alors, on va tous penser, se comporter pareil !* », des jeunes qui sont issus d'une immigration du sud de l'Europe : « *j'ai aussi un ami qui est espagnol... trois amies italiennes* » ainsi que des Français, la majorité, ayant le même statut social et partageant les mêmes centres d'intérêt²⁴⁰¹.

²³⁹⁵ BEAUCHEMIN C., HAMEL C. & SIMON P. (coord.), 2010, *Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, INED, Document de travail n° 168, p. 151 cité par JARDIN A., 2013, *idem*.

²³⁹⁶ REY-LÉFEBVRE I., « Pourquoi les jeunes se détournent de la politique » dans *Le Monde*, 15 février 2014. D'après le sondage réalisé en 2013 auprès de 500 jeunes âgés de 15 à 30 ans du 16 au 20 décembre 2013 pour l'AFEV (Association de la fondation étudiante pour la ville), « un jeune Français sur deux déclare ne pas s'intéresser à la politique ».

²³⁹⁷ BOURDIEU P., 1979, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Minuit. Ces résultats confirment la théorie de Bourdieu comme quoi un niveau d'études élevé donne la capacité de prendre position sur des sujets politiques.

²³⁹⁸ LA REDACTION DE LCI, 2019, D'après cette enquête CEVIPOF, 85% des Français pensent que la politique ne s'occupe pas d'eux (...). En outre, l'image des députés, du Premier ministre et surtout celle du chef de l'Etat est particulièrement écornée. »

²³⁹⁹ LA REDACTION DE LCI, 2019, *op.cit.*

²⁴⁰⁰ COTTERELL J.-L., 1996, *Social networks and social influences in adolescence*, Florence, KY, US, Taylor & Francis, Routledge cité par CLAES M., 2003, « Les relations d'amitié : réciprocité et mutualité » dans *L'univers social des adolescents*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal. Il semblerait que l'univers social des adolescents se caractérise, bien qu'avec des variantes individuelles, par un réseau d'amis qui en moyenne compte environ 64 personnes, dont 40 en moyenne faisant partie des connaissances (Réseau des interactions), 20 en moyenne des copains (Réseau des échanges) et 4/5 d'amis intimes (Réseau de proximité), « le quart d'amis » avec qui Frederica semblerait s'accorder pourrait correspondre à environ 16 personnes.

²⁴⁰¹ ROYER C., 2004, *L'univers des valeurs à l'adolescence*, Congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF), Tours (France), 5-9 juillet cité par ROYER C., 2006, « Voyage au cœur des valeurs des adolescents : la famille, grand pilier d'un système » dans *Enfances, Familles, Générations*, n.4, pp.1-21. Selon l'auteur,

Frederica est fière de « ses origines » : « *j'aime bien dire que je suis italienne !* » du fait que l'Italie représente désormais dans l'imaginaire collectif des Français, le pays des vacances et du soleil, le pays au patrimoine culturel riche qui suscitent attractivité et admiration. Nous avons perçu également chez son père cette attitude positive qui, après avoir rejeté l'Italie, a soudain²⁴⁰² trouvé que le fait « d'être italien » était « *un point plutôt positif*²⁴⁰³ », ceci grâce à une reconnaissance internationale de l'Italie. Frederica n'éprouve aucune honte et fait de cette appartenance italienne une « marque distinctive ».

6.5. Leurs représentations de la G1, G2, G3 et de leurs modes d'intégration et d'identification

- Lorenzo, la G1 : une génération majoritairement assimilée

Lorenzo voit chez les immigrés de la G1 deux catégories : il y a ceux qui sont restés « *italiens* » et ont entretenu des liens forts avec leurs origines et sont restés fidèles aux valeurs et principes traditionnels, comme dans sa famille : « *nous (grands-parents, parents et lui-même) on est resté italien !* » et ceux qui, à l'opposé ont coupé les liens : « *je connais des gens qui sont d'origine italienne* » et certains d'entre eux « *grands-parents arrière-grands-parents ils sont arrivés en France ils se considéraient plus comme italiens... quoi !* ». Son jugement correspond aux résultats de recherches réalisées pour le Ministère du travail italien, dans les années 80²⁴⁰⁴, montrant que s'il y a encore une minorité d'immigrés italiens établis en France qui n'est pas du tout intégrée, souvent ceux provenant du sud de l'Italie²⁴⁰⁵, en revanche la majorité l'est²⁴⁰⁶.

- Lorenzo, la G2 : une génération dans un entre-deux

Selon Lorenzo, si les descendants de la G3 ne subissent plus d'humiliation, il décrit la G2, comme une génération qui a été souvent victime d'attitudes discriminatoires : « *je pense que c'était plus à l'époque de mes parents, à l'école... qu'on les traitait de « spaghetti » ou des trucs comme ça !* ». Ses parents ainsi que ses grands-parents sont dépeints comme fréquentant assidument la Mission catholique. Lorenzo s'y rendait souvent « *Toujours avec mes parents !... depuis que je suis né !... j'ai été baptisé, j'ai fait ma communion là-bas... il y avait des fêtes... on se retrouvait avec les enfants... d'origine italienne !* ». Nous avons déjà montré l'importance des rapports que les Italiens de la G1 et de la G2 entretenaient avec les associations italiennes en Savoie. D'après Palidda, leur

le système de valeurs des adolescents se compose de groupes de valeurs centrales relationnelles comme la famille, les amis, instrumentales et expressives comme les études, le travail et l'argent, d'ordre personnel comme le plaisir, le bien-être, le bonheur, et d'ordre moral-relationnel comme l'amour, le respect et l'entraide.

²⁴⁰² Nous avons situé ce tournant autour des années 80-90.

²⁴⁰³ Voir témoignage du père de Frederica (Alessandro G2).

²⁴⁰⁴ CAMPANI G. & CATANI M., 1985, *op.cit.* Les deux recherches : Campani G., Catani M., Palidda S., 1983, *Comunità e gruppi italiani in Francia*, Roma, Santi Ed. et Campani G., Catani M., Palidda S., 1985, *I giovani italiani in Francia*, Roma, Santi Ed.)

²⁴⁰⁵ CAMPANI G. & CATANI M., 1985, *op.cit.*, p.145.

²⁴⁰⁶ PALIDDA S., 2008, *Mobilità umana, Introduzione alla sociologia delle migrazioni*, Raffaello Cortina, p.40. Salvatore Palidda affirme que « *gli assimilati* » sono la stragrande maggioranza, francesizzati al cento per cento (...) » (trad. les assimilés, la grande majorité, cent pour cent francisés).

fréquentation serait une caractéristique des immigrés « semiassimilati ²⁴⁰⁷ » (trad. semi-assimilés) « pur palesandosi sulla scena sociale francesizzati » (trad. bien qu'ils s'annoncent comme francisés sur la scène sociale). Selon nous, ces espaces de sociabilité leur sont nécessaires pour entretenir les liens avec leurs compatriotes mais aussi maintenir des repères rassurants.

- **Lorenzo, la G3 : une génération à la reconquête de « ses origines »**

Comme pour la G1, Lorenzo distingue parmi les descendants de la G3, en particulier issus de couples mixtes, deux catégories : ceux qui, comme lui, ont gardé des liens très forts avec le pays d'origine des grands-parents et ceux qui au contraire ont pris leurs distances :

« j'ai un collègue sa mère elle est sicilienne bon son père il est français il supporte pas l'Italie il supporte la France ! Après... un pote... pareil il est d'origine sicilienne il y a que son père qui est italien, sa mère est allemande ben il supporte l'Italie il supporte pas la France ! ».

Pour mesurer ce lien, Lorenzo recourt spontanément au sport, au football en particulier, défini par Christian Bromberger comme « un baromètre du sentiment national ²⁴⁰⁸, précisant que « le sentiment d'appartenance se construit ici ²⁴⁰⁹ » sur le terrain de foot. L'attitude de ses collègues face aux deux équipes nationales permet à Lorenzo de mieux comprendre leurs attaches vis-à-vis de chacun des pays. Pour sa part, le sentiment qu'il éprouve envers le foot italien n'est « *pas forcément !* » en lien avec l'équipe qui gagne. Bien que l'on ressente chez lui un besoin d'identification à la « Juve », c'est plus le sentiment national dans sa valeur symbolique que l'attachement au club ou à l'équipe.

Par ailleurs Lorenzo n'a jamais adhéré à aucune association italienne en Savoie, à l'exception de la Mission catholique qu'il a fréquentée surtout dans le passé. Et bien qu'il dise : « *Ah, oui, j'y vais de bon cœur !* », on assiste à un abandon progressif de ce milieu associatif.

Il ne se sent pas appartenir aux communautés italiennes en Savoie mas plutôt à cette Italie à la fois rêvée et accessible à la fois qu'il tente de reconquérir à sa manière.

- **Lorenzo, la G3 : liens avec l'Italie par « le cœur et la tête »**

Lorenzo explicite clairement ses inclinations : il a « *plus d'amour pour l'Italia... le cœur c'est pour l'Italia !... dans ma tête je me sens plus Italien !* » S'il y a des liens avec la France, ils se limitent à des choses matérielles : « *j'ai des polos Lacoste aussi... c'est français Lacoste !* »

Quand il s'agit d'exprimer son « côté » italien, il énumère le sport, la nourriture. Mais sa revendication identitaire se manifeste par « *mon nom de famille je le porte quoi c'est mon identité !* ». Une anecdote sur son prénom illustre cette attitude :

« A l'école on m'a toujours mis un « s » à Luca!... ça m'énervait ! Je dis : « hé à Luca il y a pas de « s », c'est (il épèle) L-u -c -a! quand un prof écrivait... il rajoutait toujours un « s »... « non madame il y a pas de « s »... il fallait toujours préciser que c'était à l'italienne ! ».

2407 PALIDDA S., 2008, *idem*, p.43.

2408 BROMBERGER C., 2016, *Pour une Anthropologie du football*, Sénégal, Dakar, CIES, p.5. BROMBERGER C., 1996, *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et à Turin*, dans *Politix*, vol. 9, n° 35, Paris, Maison des sciences de l'homme.

2409 BROMBERGER C., 2016, *op.cit.*, p.3.

Si revendiquer l'orthographe correcte de son prénom paraît de nos jours « normal », Lorenzo n'est probablement pas conscient qu'une telle réaction n'aurait pas été tolérée auparavant²⁴¹⁰. Il ne se sent pas appartenir aux communautés italiennes en Savoie mais plutôt à cette Italie mythique et concrète à la fois qu'il tente de reconquérir à sa manière.

- **Frederica, la G1 : une culture d'accueil et d'hospitalité**

Frederica définit les immigrés italiens de G1, ses grands-parents comme « *très italiens* » sur le plan de l'hospitalité, le sens du dévouement et de la générosité qu'ils témoignent envers les autres :

« s'il y a quelqu'un qui va venir à la maison... ils vont vraiment l'accueillir... ils ont toujours (quelque chose à offrir)... ils vont sortir les gâteaux... ils vont pouvoir lui parler... ils peuvent rester avec cette personne toute l'après-midi ».

L'art de recevoir selon le critère de « bien faire les choses²⁴¹¹ » est une pratique culturelle qui appartiendrait selon Bourdieu à la classe ouvrière. Pour cette catégorie d'individus « l'univers des échanges d'invitations improvisés ou organisés est circonscrit à la famille et à l'univers des familiers²⁴¹² » et comme élément distinctif on y relève « le primat de la substance par rapport à la forme²⁴¹³ ». Cette catégorie d'individus entend « que le repas comportent tous les éléments qui sont constitutif d'un vrai repas, depuis l'apéritif jusqu'au dessert ²⁴¹⁴».

- **Frederica, la G2 : des pratiques culinaires hybrides et ouvertes au monde**

Frederica décrit les immigrés de la G2, ses parents, comme moins « *italiens* » en ce qui concerne les habitudes alimentaires. S'ils perpétuent la tradition des repas avec des pâtes, héritée des grands-parents, leur consommation est moins fréquente et moins ritualisée : « *oui ...dès qu'il faut faire les pâtes, c'est les pâtes quoi !... après on est plus ouverts sur toutes les cultures au niveau culinaire* ». Les pratiques familiales ont inclus des cuisines étrangères du fait que cette génération vit dans un contexte « cosmopolite » dû à l'immigration et à la mondialisation : les ingrédients, les recettes et les plats voyagent aussi. Le père de Frederica avait déploré l'attitude d'indifférence et le manque d'intérêt qu'avaient manifesté certains membres de sa famille à l'égard des spécialités françaises. Lorenzo souhaite transmettre un message d'ouverture à ses enfants, comme le font un certain nombre de parents français²⁴¹⁵.

- **Frederica, la G3 : une minorité « accrochée » à l'Italie**

Frederica déclare que la majorité de ses amies sont d'origine française, mais qu'elle a aussi trois amies qui, comme elle, sont descendantes d'immigrés italiens en Savoie. Elle les décrit comme

²⁴¹⁰ Article 65 (art. 8 de la loi n° 72-964 du 25 octobre 1972) Francisation des prénoms. Il semblerait que cette pratique de francisation *de facto* des prénoms était fréquente durant les décennies qui suivirent la seconde guerre mondiale. L'administration décidait parfois de franciser les prénoms unilatéralement sans que l'étranger naturalisé ne l'ait demandé. Ce ne sera qu'en 1981 que les parents pourront finalement nommer leurs enfants selon leurs souhaits.

²⁴¹¹BOURDIEU P., 1979, *op.cit.*, p. 221.

²⁴¹²BOURDIEU P., 1979, *idem*, p. 219. Alors que « les relations proprement dites, au sens de relations professionnelles, utiles dans la profession, apparaissent au niveau des classes moyennes ».

²⁴¹³BOURDIEU P., 1979, *idem*, p. 221.

²⁴¹⁴BOURDIEU P., 1979, *ibidem*. Alors que « dans les autres classes on accepte plus souvent de « simplifier » en omettant l'entrée, la salade ou le dessert »

²⁴¹⁵ GÉRARD, M., LANCREY-JAVAL G., PRUNIER A., « Les Français et les saveurs du monde » dans *Harris Interactive*, Enquête réalisée en ligne les 23 et 24 septembre 2019 pour Groupon. Il semblerait que 94% des parents estiment important que leur(s) enfant(s) puisse(nt) découvrir d'autres cuisines que celles auxquelles ils sont habitués.

étant « *justement... plus à fond dans l'italien !* » par rapport à elle. Elle cite une amie « *qui vit carrément que pour l'Italie !... elle est très, très, très accrochée... elle va dans sa famille deux, trois fois par an* ». Les deux autres ont l'air d'avoir également des attaches fortes à l'Italie qui ne sont pas sans rappeler l'attachement inconditionnel de Lorenzo.

6.6. Leurs représentations des stratégies de transmission de la « langue et de la culture italiennes »

- Lorenzo, transmission linguistique : un héritage pluriel

Lorenzo estime que ses grands-parents paternels et ses parents lui ont transmis l'italien et le *dialetto*, mais c'est surtout par le biais de la télévision qu'il a appris la langue standard. En fait ses grands-parents n'étaient pas en mesure de lui transmettre cette langue car eux-mêmes ne l'avaient pas apprise. Quant à son père, il lui transmettra un mélange des trois langues, le français, un italien « bricolé », qu'il va s'approprier en écoutant ses parents, en fréquentant une ELCO au niveau du primaire, au sein des réseaux associatifs récréatifs et confessionnels.

Il captera le *dialetto* de son père, le *pratolano*, « remis à jour » pendant ses séjours au village. Sa mère ne transmettra pas cette langue à ses enfants, ne l'ayant elle-même pas héritée de ses parents. Elle a abandonné depuis longtemps le « *frioulan* », le *dialetto* de sa grand-mère. La seule langue qui circulait dans sa famille était le français.

Quand Lorenzo exprime ses préférences culinaires en italien « *l'arrosticine, ... la pizze !* », on entend sur le plan grammatical ce mélange des langues. On distingue en outre un accent et une intonation qui n'existent pas en italien mais que nous associons à « l'italien parlé par les immigrés en Savoie », un mélange entre l'accent français-savoyard, l'italien « bricolé » et le *dialetto* « obsolète ». Lorenzo héritera également de sa famille la capacité de passer d'une langue à l'autre à l'intérieur d'une même phrase.

- Frederica, transmission linguistique : une transmission « en creux » de l'italien

Ni les grands-parents, ni les parents de Frederica ne lui transmettront volontairement le *dialetto* et l'italien. Les premiers prétextant que ni leurs enfants, ni leurs petits-enfants « *ne voulaient entendre raison !* ». Leur fils, le père de Frederica, a ouvertement déclaré avoir honte de ces langues. Il avait même imploré sa mère de ne pas utiliser l'italien²⁴¹⁶ devant ses amis et les petits-enfants « *se bouchant les oreilles !* » lorsque la grand-mère tentait parfois de leur parler en italien.

Quant aux parents de Frederica, bien que disposant tous deux d'une connaissance de l'italien, sa mère pour l'avoir appris en contexte formel²⁴¹⁷, son père par en lisant la *Gazzetta dello sport* puis en séjournant deux ans à Milan, ils ne transmettront pas l'italien à leurs enfants. Le père de Frederica qui avait une profonde admiration pour l'Italie, « *j'avais... ce mythe jusqu'à dix-huit ans* », au retour de Milan perdra tout intérêt pour le pays, sa langue et ses habitants.

Frederica et sa fratrie se sentiront libres d'étudier l'italien ou non à l'école. Lorenzo dit à ce sujet : « ma grande veut pas faire de l'italien... Frederica oui elle a choisi italien mon fils lui il veut par

²⁴¹⁶ Nous nous référons ici aux compétences linguistiques des grands-parents de Frederica : le *dialetto* et un peu d'italien.

²⁴¹⁷ Nous rappelons ici qu'elle l'enseigne même l'italien.

contre parler italien ». La conviction des parents est que parler l'italien à la maison aurait empêché leurs enfants de maîtriser le français et compromis leur réussite scolaire. Quant au *dialetto* de Pietragalla, son père ne transmettra pas cet idiome car, bien qu'il le comprenne, il le méprise. Et d'ailleurs comment peut-on transmettre à ses enfants un bagage linguistique qu'on renie ?

- Lorenzo, transmission culturelle : des valeurs ancrées dans la « fierté des origines »

Lorenzo est très fier de ses origines italiennes et revendique des liens forts avec la « culture italienne » ce qui le distingue de la plupart des descendants de la G3.

Parmi les attitudes héritées des grands-parents et des parents, nous avons perçu la résignation face aux humiliations venant des supérieurs, comme avec son professeur de mathématiques. Le grand-père paternel, la mère de Lorenzo ont subi des discriminations et leur « philosophie » était de se soumettre à l'autorité et de ne pas réagir aux provocations.

Un autre héritage que Lorenzo attribue à sa famille est la passion pour le sport, en particulier pour le foot, « *mon grand-père est pour la Juve, mon père est pour la Juve, moi je suis pour la Juve !* », mais aussi la lecture de la presse sportive, en particulier de la « *Gazzetta dello sport*²⁴¹⁸ », que son grand-père achète toujours et que son père lit encore aujourd'hui.

Lorenzo estime avoir été élevé selon les principes et les valeurs traditionnelles italiennes, en héritant de ses parents et grand-parents le sens de « *la famille... le respect et le travail, la religion...* », et surtout le respect des origines : il ne faut « *pas oublier d'où on vient !* ».

- Lorenzo, transmission culturelle : une immersion vitale dans un environnement italien

Cependant ce qui revêt une importance cruciale chez Lorenzo, c'est la nourriture italienne, qu'il appréhende comme « *la meilleure !* ». Pour lui « *déjà cuisiner les pâtes ...* », représentant le plat parmi le plus populaire de la cuisine italienne, constitue une action chargée d'une valeur symbolique significative qui le renvoie à sa dimension identitaire. La coutume est de manger « *la pasta, au moins une fois par semaine !* » : c'est besoin vital dont il ne peut se passer. Il s'agit d'une pratique bien consolidée chez Lorenzo adoptée par toute la famille.

Parmi les pratiques transmises de manière inconsciente mais relevant d'un besoin de maintenir les liens avec ses « racines », sont les séjours au village chaque été mais aussi dans d'autres régions italiennes ou à l'étranger, qu'il a hérités de son père²⁴¹⁹. Sa famille lui a également transmis très jeune le goût de fréquenter des lieux de sociabilité italiens, comme la Mission Catholique à Chambéry.

- Frederica, transmission culturelle : des pratiques héritées et des pratiques inventées

Frederica déclare avoir hérité de ses grands-parents et de ses parents « la culture italienne » dont le sens de l'hospitalité. Elle admire chez eux l'aisance avec laquelle ils accueillent, interagissent avec leurs hôtes dans une atmosphère conviviale. Nous avons le sentiment qu'elle souhaiterait faire de même bien qu'elle en perçoive les limites dans son environnement français.

²⁴¹⁸ La *Gazzetta dello sport* est le troisième journal italien par tirage, ainsi que le premier journal sportif du pays et le plus ancien en Europe du genre (1896).

²⁴¹⁹ Rappel : son père « *aime bien voyager* », il a visité « *l'Allemagne... la Hollande, la Suisse, l'Espagne la Grèce la Crète* ».

Elle pense avoir hérité de ses grands-parents « *toute la culture culinaire !* ». A l'occasion des visites hebdomadaires chez ses grands-parents, ils cuisinent « *tout le temps* » des plats appartenant soit à leur culture culinaire régionale, comme les « *fiori di zucca, la pasta, tout !* » ou « *le pesto* » que Frederica adore, caractéristique de la cuisine ligurienne.

Parmi les pratiques transmises de la part des parents, elle a hérité du plaisir des séjours au village, une fois par année, « *oui, oui surtout pour voir la famille !* » mais aussi de voyages touristiques dans d'autres régions de l'Italie ou à l'étranger.

- **Frederica, acquisition d'une langue et d'une culture « cultivées » hors sol**

Si au sein de son environnement familial, Frederica n'aura que de très rares occasions d'être confrontée à l'italien, ce sera en revanche dans le contexte scolaire qu'elle apprendra l'italien standard. Elle l'avait choisi à l'école de manière spontanée, parce qu'elle ne voulait pas « renier ses origines », de l'autre mieux « *communiquer... avec ma famille* » en Italie.

La culture « patrimoniale » transmise par le biais des contacts quotidiens avec les membres de sa famille sera mis en concurrence, mais sans conflit, avec la culture « cultivée ». Pour Porcher, elle est représentée par la littérature, (...) la culture historique représentée par les « lieux de mémoire », les souvenirs historiques, etc. »²⁴²⁰. On repère dans son témoignage, des références au « *patrimoine culturel* » italien, en particulier quand elle cite des périodes et des domaines qui ont donné une certaine visibilité internationale à l'Italie, comme « *la Renaissance... art, littérature, tout ça !* ».

Elle a acquis une langue et une culture « cultivées » en contexte scolaire et donc hors sol familial.

Synthèse intermédiaire

Lorenzo Et Frédérica de la G3 à Chambéry

Lorenzo et Frederica, même migration mais deux milieux différents

Lorenzo et Frederica ont vécu dans des milieux différents, ce qui n'a pas été sans effets sur leurs parcours scolaires puis professionnels. Bourdieu et Passeron soulignent le fait que, si « l'institution scolaire contribue par les actions d'inculcation et d'imposition de valeur qu'elle exerce » à une transmission du capital culturel, « l'efficacité dépendra de l'importance du capital culturel hérité de la famille (...) et sera plus ou moins important selon la disposition initiale, c'est-à-dire la classe d'origine »²⁴²¹. Dans ce sens, bien que Lorenzo et Frederica soient tous deux descendants d'immigrés italiens du Mezzogiorno, arrivés en Savoie à la même époque, la différence entre les

²⁴²⁰ PORCHER L., 1995, *Français langue étrangère*, Paris, Hachette Education, p.66.

²⁴²¹ BOURDIEU P., 1979, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, pp. 21-22.

deux jeunes, n'est pas tributaire du statut de leurs grands-parents (G1), qui avaient des emplois similaires d'ouvriers en Savoie²⁴²² mais est lié à la position sociale de leurs parents.

Si on assiste chez les deux couples de la G2 à une évolution socio-culturelle et socio-économique visibles par rapport à la G1, leurs parcours scolaires et professionnels diffèrent considérablement. L'un modeste, du fait que les parents de Lorenzo ont suivi des filières professionnelles, considérées comme peu valorisantes dans le système français. Ils occupent tous deux des emplois dans le domaine de la restauration et des services ce qui ne correspond pas à une ascension sociale marquante par rapport à leurs parents même s'ils vivent une amélioration de leurs conditions de vie. L'autre brillant, du fait que les deux parents de Frederica ont poursuivi leurs études dans le supérieur, en passant par un système de concours extrêmement sélectif, très valorisés en France : son père « *est ingénieur* » et sa mère est « *prof de vente et de commerce à Chambéry au lycée* » ce qui indique une ascension sociale majeure par rapport au statut de leurs propres parents²⁴²³.

Bourdieu et Passeron rappellent que « la position des parents dans la structure sociale, leurs capitaux économiques, culturels (titres, diplômes etc.) mais aussi leurs attitudes vis-à-vis de l'école qui détermineraient les différences de réussite scolaire, sociale et professionnelle des jeunes²⁴²⁴. En ce qui concerne Lorenzo, il suit une filière moyenne menant à l'apprentissage professionnel puis à l'insertion rapide dans la vie active, comme « *peintre en bâtiment* », tandis que Frederica fréquente le lycée dans la perspective d'études supérieures comme l'ont fait ses parents : leurs parcours respectifs sont en écho troublant avec les trajectoires de leurs parents²⁴²⁵.

Rapports aux langues : des profils et des enjeux différents

Lorenzo ne montre pas un intérêt particulier pour les langues étrangères (anglais, espagnol) : c'est un apprentissage qu'il perçoit comme « subi » au sein de l'institution scolaire sans une véritable implication. Les langues auxquelles il s'identifie sont l'italien et l'*abruzzese*²⁴²⁶, apprises par imprégnation au quotidien dans la sphère familiale, parentale et amicale. Lorenzo comprend le *dialetto* et affirme savoir lire et écrire en italien, il est capable de se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en Italie.

Frederica a un tout autre profil linguistique : elle a étudié l'anglais comme LV1 dès l'école primaire et l'italien comme LV2, dès la 4ème au collège, avec un intérêt plus marqué pour les langues

²⁴²² Rappelons ici que leurs grands-parents paternels étaient tous ouvriers, ceux de Lorenzo travaillaient dans le secteur textile, à P. à Chambéry, le grand-père de Frederica à l'usine V.T., de Bissy et sa grand-mère dans les services à domicile.

²⁴²³ Nous rappelons ici que les grands-parents maternelles (Parme en Emilie-Romagne) de Frederica faisaient partie de cette migration arrivée en France dans une période antérieure par rapport aux Méridionaux (dès 1945) soit dès l'unité d'Italie (1861) jusqu'aux années 20 du XXème siècle. D'après les « Statistiques générales du Royaume d'Italie - Recensement des Italiens à l'étranger (31 décembre 1871) » Parme était la province émilienne dans laquelle le phénomène avait pris des valeurs les plus élevées, à la fois en valeur absolue et par rapport à la population. Cette immigration avait en France un statut plus valorisé par rapport aux Méridionaux.

²⁴²⁴ BOURDIEU P. & PASSERON J.-C., 1985, *Les héritiers*, Paris, Minuit, p.30. « Les étudiants les plus favorisés (...) héritent non seulement des habitudes, des entraînements et des attitudes qui les servent dans les tâches scolaires, mais aussi des savoirs et savoir-faire. »

²⁴²⁵ BOURDIEU P. & PASSERON J.-C., 1985, *op.cit.*, p.12. D'après les auteurs, un fils de cadre supérieur aurait « plus d'une chance sur deux d'aller en faculté », un fils d'ouvrier aurait « moins de deux chances sur cent ».

²⁴²⁶ Rappel : le *dialetto* des Abruzzes, utilisé à Pratola Peligna (AQ).

étrangères que Lorenzo. Elle est consciente que l'anglais constitue une condition préalable pour accéder à l'enseignement supérieur, plus tard à l'emploi et à la mobilité internationale. Quant à l'italien, Frederica ne l'apprendra pas dans le cadre de la famille, ni en Savoie, ni en Italie, mais au collège comme LV2. Elle a de bonnes notes mais reconnaît n'avoir qu'un « niveau scolaire ».

La différence observée, dans leur relation à ces langues, est liée aux modalités de transmission (ou non) au sein des familles. Pour Lorenzo, l'italien est comme sa deuxième langue, sa « langue du cœur », et le *dialetto*, un héritage précieux à sauvegarder ; son rapport à ces langues est affectif, sentimental. Son enjeu est identitaire : il a besoin de « réactiver » ces appartenances familiales pour se sentir exister. Frederica a un attachement beaucoup moins marqué envers les langues héritées de sa famille (les *dialetti* lui sont complètement étrangers) ; son rapport est beaucoup plus scolaire, plus pragmatique, même si elle exprime le désir de « renouer les liens avec ses origines » et de communiquer avec sa parentèle, ses amis, etc. « *quand on va en Italie* ».

Rapport à l'Italie, au village : deux attitudes opposées entre rapprochement et éloignement

Lorenzo et Frederica ont passé enfants quasiment tous leurs étés à Pratola Peligna pour l'un et à Pietragalla pour l'autre, tout en découvrant d'autres régions de l'Italie et d'autres pays du monde : Lorenzo en « *Espagne Suisse Allemagne et Malte... au lac de Garde* » et Frederica en « *Grèce Croatie Ecosse Allemagne Angleterre ben Italie Espagne* ». Dans ce sens, ils ne font que participer à l'évolution des pratiques touristiques depuis les années 70 jusqu'à nos jours²⁴²⁷.

Malgré des points communs forts, nos deux interlocuteurs ont des rapports différents voire opposés. S'ils sont tous deux fiers d'appartenir à l'Italie, pour son climat, la beauté de son territoire, pour sa culture artistique au rayonnement international, ses spécialités culinaires qu'ils apprécient, leurs regards diffèrent. Lorenzo a une vision locale, enchantée, ethnocentrique du pays et de ses habitants, avec un attachement inconditionnel au village : les rendez-vous annuels traduisent un besoin vital. Pour Frederica, l'Italie est un très beau pays, attractif pour son climat et son riche patrimoine culturel, à visiter parmi d'autres : elle est moins impliquée dans ses liens avec la famille restée au village qui les perçoit comme des « étrangers ». Sa vision est plus touristique, plus distante : l'Italie est une belle carte postale.

Rapport à la France, aux Français : deux visions divergentes mais la latinité en commun

Bien que tous deux apprécient le pays où ils sont nés, ils ont des attitudes divergentes face à la France et aux français. Chez Lorenzo on relève un profond respect envers un pays qui a permis à ses grands-parents d'améliorer leurs conditions de vie et à ses parents de pouvoir progresser. Mais la France ne lui apporte qu'une satisfaction matérielle à la vie quotidienne, alors que l'Italie concerne « *le cœur et la tête* ». Il affiche son soutien l'équipe de football Juve, revendique son prénom italien, la cuisine italienne, etc. ces actes traduisant un processus volontaire de

²⁴²⁷ PANASSIER C., « Les vacances des Français : évolutions et perspectives » dans *Millénaire* (Centre ressource prospectives du grand Lyon), 2007, p.4. Christian Rochette, Directeur de la communication de Nouvelles Frontières, dresse un portrait des vacanciers voyageurs à l'étranger, depuis les années 2000 : « En Europe la Grèce a regagné les touristes (...), la Croatie a enregistré la plus forte progression (...). Les formules qui se développent sont les voyages à la carte, avec juste l'avion, la voiture et les hôtels pré-réservés, et les séjours « tout compris ». Ces derniers plaisent beaucoup aux familles qui ont un budget fermé pour leurs vacances ».

reconquête des origines italiennes de la famille. Frederica, à l'opposé, considère la France comme son pays maternel, c'est sa « terre », et les Français, un peuple dont elle fait partie intégrante. Elle se sent française et la preuve de cette adhésion est qu'elle accorde son soutien à l'équipe française quand celle-ci est en compétition avec une équipe italienne.

En revanche parmi les points communs, nous avons identifié la présence d'un réseau amical dense et cosmopolite, avec une prédilection pour Lorenzo d'un cercle d'amis ayant le statut de descendants d'immigrés, ou ayant des origines étrangères proches de leurs traditions culturelles, comme les Portugais et les Espagnols, et pour Frederica une majorité d'amis français mais aussi une minorité d'amis provenant du sud de l'Europe dont des amies italiennes, très « accrochées » à l'Italie. La latinité est vécue comme un lien de proximité voire de parenté.

Représentations des trois générations : des visions qui se recourent

Lorenzo et Frederica voient les représentants de la G1 comme profondément ancrés dans la culture villageoise, accueillants, conviviaux, avec un sens fort de la famille et de la solidarité. Même après avoir passé beaucoup d'années à l'étranger, ils sont restés « très italiens ! », ont entretenu des liens réguliers avec le village d'origine et leurs réseaux italiens familiaux, amicaux, de voisinage. C'est le refuge nécessaire face aux humiliations et aux discriminations. Lorenzo fait remarquer que, au sein de la majorité, il y a une minorité qui a manifesté des rapports plus détachés, vis-à-vis du pays d'origine. Tous deux distinguent deux catégories : les « semi-assimilés » qui maintiennent des liens forts avec leurs réseaux villageois et les communautés immigrées, et les « assimilés » qui espacent leurs séjours au village et se distancient de leurs compatriotes.

La G2 est perçue comme une génération qui se positionne entre deux cultures, celle de leurs parents et celle de leur pays de naissance. Ils sont dépeints comme « moins italiens » par rapport à la G1 et plus ouverts et prêts à découvrir d'autres pays et cultures. Les valeurs et les pratiques traditionnelles qui leur ont été inculquées ont tendance à s'estomper au fil des années, grâce à leurs contacts avec une société plus moderne et cosmopolite. C'est une génération qui, en raison des origines de leurs parents, ont été victimes de moqueries, d'insultes, de la part des autochtones, ce qui a engendré des sentiments de honte pour leur statut social, leurs pratiques linguistiques et culturelles. Certains s'en sont éloignés, d'autres au contraire les ont revendiquées. Quant à la G3, Lorenzo et Frederica conviennent qu'au sein de cette génération, il y a des jeunes différemment attachés à l'Italie. Ils distinguent deux catégories : il y a ceux qui, comme Lorenzo, sont « très accrochés » et ne vivent « carrément que pour l'Italie ! », véhiculant une image mythique du pays, vivant dans le respect des valeurs et des pratiques transmises au sein de la famille, le maintien de la tradition : cette reconquête des « origines » alimente la construction d'une contre-identité. Il y a ceux, la majorité, qui, comme Frederica, sont détachées, tout en appréciant l'alternative qu'offre le pays. Ce qui émerge de leurs témoignages est que la G3 n'a apparemment plus honte des origines italiennes et que, à l'opposé, elle tend à les revendiquer, à les réinventer.

Lorenzo et Frederica, héritages vécus du « dedans » vs du « dehors »

Lorenzo hérite du *dialetto* de son père, le *pratolano*, dépassé mais « remis à jour » chaque été au village ainsi qu'une pratique mélangée des trois langues, le dialecte, le français, un italien « bricolé » qu'utilisent les grands-parents et les parents dans la sphère privée ainsi que dans les associations, enfin l'italien, langue standard des ELCO, pratiquée avec des pairs en Savoie et lors

des voyages en Italie. Frederica n'héritera ni de l'italien, ni du *dialetto lucano*. Elle choisira délibérément l'italien au collège comme LV2 mais héritera de ses parents l'intérêt pour la culture artistique et monumentale, des connaissances transmises *in vitro* par les manuels scolaires et acquises *in vivo* lors de ses voyages en Italie.

Quant à la « culture » italienne, Lorenzo déclare avoir hérité de la famille les principes et les valeurs traditionnelles, soit le sens de « *la famille... le respect et le travail, la religion...* », l'attache aux origines, la passion pour le sport (l'équipe italienne), l'attitude de résignation et de soumission face à l'autorité, le goût pour la cuisine régionale. Frederica, quant à elle, dit avoir hérité le sens de la famille et de l'accueil, « *toute la culture culinaire !* » et des parents le goût des voyages en Italie et à l'étranger.

Lorenzo s'est réapproprié les origines de la famille « du dedans », en les revendiquant comme une vie alternative indispensable, compensant son statut social en France, tandis que Frederica, bien ancrée socialement en France, vit les origines de la famille « du dehors », tout en en appréciant le côté artistique voire exotique mais sans s'impliquer affectivement car la « langue et la culture cultivée » ont été apprises à l'école, soit « hors sol » (familial).

PARTIE V. CONTRE-POINT

Analyses des biens matériels et immatériels Conserves par les trois générations

Introduction. Bien matériels et immatériels : traces de l'histoire migratoire de la famille ?

Dans cette partie, nous allons analyser le Corpus 3, constitué de biens matériels et immatériels collectés par des films et photos témoins, dans le cadre de la sphère privée de la G1, G2 et G3 afin de repérer les processus de transmission de la langue et culture italiennes implicite ou explicite auprès des générations suivantes.

- Collecte et conservation de biens : des objets « qui parlent »

Parmi les pratiques sociales observées dans la sphère privée de trois générations, notre attention a été retenue par la collecte et la conservation d'objets-souvenirs, tableaux, photos etc. que nous réunissons sous le terme de « biens matériels » et celles de chansons, films ou autres que nous regroupons sous le terme de « biens immatériels »²⁴²⁸, les deux catégories de « souvenirs » pouvant renvoyer aux origines et appartenances de la génération qui a immigré en France ou en Suisse.

L'intérêt particulier que nous portons à ces pratiques, et les valeurs implicites qu'elles véhiculent, découle d'observations lors d'une visite chez l'une des familles interrogées à Chambéry : l'exposition d'un grand nombre d'objets-souvenirs (bibelots, bonbonnières, poupées folkloriques etc.), de tableaux et de photos de famille. La collecte de ces « thésaurisations ordinaires »²⁴²⁹, comme les dénomme Véronique Dassié, a réveillé en nous le désir de les filmer puis de les analyser pour en saisir le sens qui leur est attaché et en savoir plus sur les liens qui se sont tissés entre nos interlocuteurs, ces objets et en quoi sont-ils significatifs ou non de l'histoire migratoire de la famille.

Nous postulons que les pratiques d'accumulation, de conservation et de valorisation de ces biens tangibles (objets) ou « culture matérielle » sont porteuses d'un « esprit du lieu »²⁴³⁰ (renvoyant à une mémoire, des rituels, des savoir-faire, des valeurs, etc.) et possèdent en elles des composantes intangibles, une « culture immatérielle », constituant un corpus à part entière (Corpus 3), une autre piste d'exploration et de réflexion. L'analyse de ce corpus permet non

²⁴²⁸ Nous avons repris les termes de « biens matériels et immatériels » à l'UNESCO qui signifient « le petit patrimoine populaire comme les objets » et le patrimoine transmis oralement comme « la littérature, la musique, etc. »

²⁴²⁹ DASSIÉ V., 2012, « La thésaurisation affective des objets-souvenirs : du chez-soi au musée » dans *Research Gate*, janvier 2012, p.115.

²⁴³⁰ Voir la Déclaration de Québec sur la sauvegarde de « l'esprit du lieu », adoptée par l'ICOMOS en 2008, qui recouvre deux dimensions : l'esprit renvoie à la pensée, aux humains et aux éléments immatériels (récits, croyances, rituels, festivals), et le lieu évoque un site géographique, un environnement physique et les éléments matériels (paysages, bâtiments, objets). Les deux sont unis dans une étroite interaction, l'un se construisant par rapport à l'autre.

seulement d'appréhender les liens affectifs et les formes d'identification (ou non) au pays d'origine mais aussi parce qu'elles traduisent également des modalités, conscientes ou inconscientes, de sauvegarde de la mémoire familiale ainsi que de transmission implicite et, ou explicite (ou non) d'un patrimoine linguistique et culturel.

- « **Archiver des biens** » : une pratique universelle et transgénérationnelle

Nous avons attribué d'emblée cette pratique de collecte et conservation d'objets aux immigrés italiens de la G1, exprimant par là un besoin vital de maintenir les liens avec les lieux d'origine et d'entretenir le sentiment de proximité avec les parents et amis du village. Si cette reconstitution du passé peut paraître une nécessité vitale pour la génération pionnière, cette pratique ne constitue en aucun cas une prérogative de cette génération ni des immigrés italiens. Nous avons retrouvé ces pratiques de collection autant chez les représentants de la G2 que de la G3, bien que sous des formes différentes. Il semblerait d'ailleurs, comme le souligne Krzysztof Pomian, que la collecte et la conservation de biens (d'objets) relève d'un « fait universel, coextensif dans le temps à Homo sapiens et attesté, fût-ce sous une forme rudimentaire, dans toutes les sociétés humaines²⁴³¹ » et qu'elle est le propre de l'homme, une archive de sa relation au monde.

- « **Objets d'affection** », « **lieux de mémoire familiale** »

Dans notre cas, au sein de la sphère privée, qu'il s'agisse de bibelots, de tableaux, photos, etc. rapportés du village ou d'Italie, de bonbonnières reçues à l'occasion d'événements familiaux marquants (mariage, baptême, communion, etc.) ou plus largement, comme les définit Véronique Dassié, des « objets d'affection », repères concrets d'une histoire familiale, ils ont tous la fonction de « lieu(x) de mémoire²⁴³² », qui renvoient à un passé, à des événements, des personnes, des lieux, des situations, des anecdotes, preuves tangibles de réalités vécues dans un autre pays et dans une autre langue.

Mais pour l'auteure, tous les objets collectés ne « prennent pas la valeur de précieux souvenirs²⁴³³ », seuls certains feront partie de cette catégorie. En effet, si « la bimbeloterie touristique et les photographies (...) annoncent d'emblée un projet mémoriel (...) car (...) preuves de l'expérience qu'ils fossilisent »²⁴³⁴, cela n'implique en aucun cas qu'on puisse leur attribuer *de facto* une valeur de « souvenir précieux ». Tout objet, du plus banal au plus recherché, peut être investi d'une forte valeur sentimentale par les « conservateurs de souvenirs²⁴³⁵ » et à ce titre il semblerait que « rien ne permet (le chercheur) d'identifier des souvenirs objectivement²⁴³⁶ ».

²⁴³¹ POMIAN K., 2001, « Collection : une typologie historique » dans *Romantisme* n°112, La collection, pp. 9-22.

²⁴³² DABROWSKA K., « La signification changeante des souvenirs matériels chez les immigrés juifs polonais d'après-guerre en Israël » dans *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, 22, 2011,

²⁴³³ DASSIÉ V., 2012, *op.cit.*, p.126.

²⁴³⁴ DASSIÉ V., 2012, *idem*, p.116.

²⁴³⁵ DASSIÉ V., 2012, *ibidem*, p.117.

²⁴³⁶ DASSIÉ V., 2012, *ibidem*, pp. 117-118. L'auteure constate que « pour un observateur extérieur, il est le plus souvent impossible de deviner *a priori* à quel objet est attribué une valeur de souvenir. Celle-ci échappe à l'observation directe ».

Pour sa part, Bourdieu les dénomme des « bibelots de foire ²⁴³⁷ » qu'ils soient hérités, achetés ou reçus. Quant aux photos de famille sélectionnées, encadrées, toutes alignées avec soin et dévouement dans le clair objectif de vouloir fournir à tous la même visibilité, elles assument également une valeur décorative : ces objets sont là, comme dirait le sociologue, pour fournir « au moindre coût le maximum d'effets ²⁴³⁸ ». De l'autre, ils ont une fonction symbolique, jouent le rôle « d'archives de mémoire culturelle ²⁴³⁹ », témoignent silencieusement de l'histoire familiale, et rappellent des individus, des événements importants, des lieux, des liens, et en tant que tels, sont investis d'une fonction affective et identitaire.

- Objets ordinaires, « objets sacrés » : des « sociotransmetteurs »

Les objets, achetés ou reçus, subissent une dématérialisation symbolique et perdent leur valeur d'objets ordinaires pour se transformer, à des degrés différents, en objets « sacrés ²⁴⁴⁰ » ayant dans la plupart des cas une connotation affective. Ils sont appréhendés comme « supports de mémoires ²⁴⁴¹ », « extension palpable de la pensée (...) externalisation de la mémoire ²⁴⁴² » et, en tant que tels, ils constituent une source précieuse d'informations pour accéder aux histoires familiales. Selon Dassié, « les objets sont des indices de caractéristiques culturelles du groupe qui les mobilise ²⁴⁴³ ». Qu'il s'agisse du patrimoine matériel et immatériel « noble », conçu comme un bien collectif (musées, expositions etc.) ou qu'il s'agisse du patrimoine individuel « ordinaire », constitué d'un ensemble de souvenirs accumulés dans le domaine privé, deux finalités semblent communes à ces deux types de patrimoines.

D'une part, la fonction mémorielle non verbale de ces objets. L'objet matériel possède une fonction d'énonciation au même titre que le mot écrit ou parlé, comme l'évoquent Roland Barthes et Jean Baudrillard : il peut produire du sens, posséder un pouvoir de représentation et agir sur les processus cognitifs ²⁴⁴⁴. Comme a pu l'observer Dassié, de par leur présence quotidienne et silencieuse dans l'espace domestique, ces objets « orientent et socialisent nos manières de penser et nos comportements ²⁴⁴⁵ » et ont une fonction de « sociotransmetteurs ²⁴⁴⁶ ». Ils permettent l'imprégnation et l'incorporation consciente/ inconsciente des messages qu'ils véhiculent, des systèmes des croyances, des rituels, des modes de vie, qui viennent du passé ou d'ailleurs, et, en tant que tels, ils constituent des stratégies « palpables » de transmission (inter)générationnelle de l'esprit et de la mémoire familiale.

²⁴³⁷ BOURDIEU P., 1979, *La distinction*, Editions de Minuit, p.442.

²⁴³⁸ BOURDIEU P., 1979, *ibidem*.

²⁴³⁹ ARIA M. & DEI F., 2016, « La famille et le monde des choses. Culture matérielle domestique dans la Toscane d'aujourd'hui » dans *Ethnologie française*, XLVII, 2016, n.2, p. 269.

²⁴⁴⁰ DASSIÉ V., 2012, *op.cit.*, p.115.

²⁴⁴¹ DASSIÉ V., 2012, *ibidem*.

²⁴⁴² DASSIÉ V., 2012, *idem*, p. 116.

²⁴⁴³ DASSIÉ V., 2010, *Objets d'affection. Une ethnologie de l'intime ethnographiques.org*, Compte-rendu d'ouvrages, p. 18.

²⁴⁴⁴ BARTHES R., 1985, *L'aventure sémiologique*, Paris, Seuil et BAUDRILLARD J., 1968, *Le système des objets*, Paris, Gallimard.

²⁴⁴⁵ DASSIÉ V., 2010, *op. cit.*, p.11.

²⁴⁴⁶ DASSIÉ V., 2010, *idem*.

- **L'objet transmetteur d'histoires et de valeurs : un « récit de vie en soi » ?**

La présence quotidienne de ces objets et la manière de les disposer dans un espace privé n'est pas sans effets sur les membres de la famille. Le contact continu avec cette culture matérielle tangible mais aussi cette culture immatérielle intangible, comme les récits, les discours qui circulent ou ont circulé sur ces objets exposés, sur les individus photographiés, sur leurs parcours de vie, sur les lieux et événements familiaux importants, a un impact sur la construction identitaire et sur les modalités d'identification des membres de la famille. Ces objets contribuent à perpétuer certains aspects de la culture familiale par le biais d'un processus d'incorporation et d'imprégnation qui s'est faite de manière indirecte/inconsciente, et dans notre cas à travers des langues différentes. Ils ont également agi sur la transmission de ce patrimoine immatériel, constitué de références culturelles liées à des savoirs, savoir-faire, normes, valeurs, croyances, rituels, modes de vie, etc.

L'objet est bien plus qu'un corps concret, c'est un témoignage du passé qui permet d'appréhender le présent et de se projeter vers l'avenir. Cette « culture (im)matérielle » est là pour représenter « des continuités biographiques et familiales, pour construire ces relations généalogiques avec le passé et l'avenir que l'on ne peut plus désormais considérer comme allant de soi²⁴⁴⁷ ». Selon Igor Kopytoff, chaque objet a son histoire de vie²⁴⁴⁸, chaque objet serait donc « un récit de vie en soi ».

²⁴⁴⁷ ARIA M. & DEI F., 2016, *op.cit.*, p. 269.

²⁴⁴⁸ KOPYTOFF I., 1986, « The cultural biography of things: Commoditization as process » dans *The Social Life of Things: Commodities in Cultural Perspective* sous la direction d'Arjun Appadurai, Cambridge University Press, pp. 66-67. Igor Kopytoff dit à ce sujet : « En faisant la biographie d'une chose, on peut poser des questions similaires à celles qu'on pose au sujet des gens (...). D'où vient la chose et qui l'a fabriquée ? Qu'a été sa trajectoire jusqu'ici (...) ? (...) Comment change l'utilisation de la chose avec son âge, et que lui arrive-t-il lorsqu'elle atteint le terme de sa pleine utilité ? ».

CHAPITRE 1. ENTRE « DEPOUILLEMENT » ET « ACCUMULATION » POUR LA G1

Nous avons été accueillis par trois couples appartenant à la G1 (sur les quatre prévus)²⁴⁴⁹, le quatrième n'étant pas en mesure de nous recevoir chez lui (l'entretien a eu lieu chez sa fille).

1.1. Salvatore et Clara, Nyon : une décoration « comme il faut, sans plus ! »

Le couple Salvatore et Clara habitent à Nyon, dans un petit appartement situé dans un immeuble tout à fait modeste au sein d'un grand lotissement dans les quartiers populaires de la ville, des constructions subventionnées par la Commune, remontant aux années 70 et conçues pour les classes populaires suisses et issues de l'immigration. Nous n'avons repéré aucun élément particulièrement frappant dans leur appartement, le mobilier domestique étant simple et fonctionnel, sans volonté distinctive : il est là pour répondre aux besoins de la vie quotidienne, la décoration se limite à l'essentiel pour faire « comme il faut, sans plus²⁴⁵⁰ », comme dirait Pierre Bourdieu. A la question posée s'ils possédaient des objets (matériels et/ou immatériels) qui leur rappelaient leurs origines, qu'ils chérissaient particulièrement, ils ont tous deux répondu « *No, oggetti... niente !* » (trad. Non, des objets... rien !).

1.2. Pietro et Rosa, Chambéry : mise en scène dehors et conformisme dedans

Pietro et Rosa occupent une petite villa familiale dans un quartier de lotissement résidentiel à La Ravoire, non loin de Chambéry. Ce qui frappe dès qu'on franchit le seuil de leur maison, c'est le double aménagement, nous dirions plutôt « la double gestion » de l'espace : un dehors qui correspond, comme l'explique Frida Calderón Bony, à « là où sont les autres²⁴⁵¹ » et un « dedans » à « là où sont les miens²⁴⁵² ».

L'espace extérieur est harmonieux : devant la maison, un jardin bien entretenu avec des plantes et des fleurs, derrière un potager soigné. Un arrangement qui n'est pas neutre car d'une part, il dénote « l'adhérence » (pour reprendre le terme à Bourdieu) des propriétaires aux normes²⁴⁵³ qui prévoient une obligation d'entretien des jardins privés dans le respect de l'environnement et des colotis, de l'autre il témoigne d'une stratégie d'inclusion et d'appartenance au quartier. Il traduit la volonté du couple de vouloir se conformer aux autres propriétaires pour « faire comme eux », pour ne pas être étiquetés « étrangers ». Rappelons ici que Rosa a fait tous les efforts possibles pour être « *stimata* » (trad. estimée) par ses voisins : l'aménagement du jardin s'inscrit dans ce désir de reconnaissance. Chez Pietro et Rosa, c'est le « dehors » qui est mis en scène, c'est là plus

²⁴⁴⁹ Un couple à Nyon Salvatore et Clara et deux à Chambéry.

²⁴⁵⁰ BOURDIEU P., 1979, *op.cit.*, p. 441.

²⁴⁵¹ CALDERÓN BONY F., 2008, « L'espace d'habitation comme miroir identitaire. Le cas des migrants de Patamban (Michoacán, Mexique) aux États-Unis » dans *Cahiers des Amériques latines*, n.59, pp.57-78.

²⁴⁵² CALDERÓN BONY F., 2008, *idem*, pp.57-78.

²⁴⁵³ Il s'agit des normes établies par le *Code de la construction et de l'habitation* (1978).

que nulle part ailleurs qu'ils peuvent afficher leur adhésion afin de conquérir leur place au sein de la communauté locale ainsi que son estime. La manière dont la maison et/ou le jardin sont entretenus constitue un facteur d'intégration sociale.

Selon Philippe Nys, l'extérieur d'une maison fonctionne comme un « pouvoir symbolique²⁴⁵⁴ », comme un miroir où l'étranger ne cherche pas seulement à capter son propre reflet mais aussi le regard (le jugement) des autres sur lui, processus indispensable à l'élaboration de sa propre identité.

L'intérieur à l'opposé est très simple et plus sommairement aménagé. Le couple nous a reçue dans un grand salon-salle à manger où il n'y a que le nécessaire, des meubles simples et sans prétention, très peu d'éléments décoratifs (tableaux, bibelots etc.), aucun n'ayant un contenu « identitaire ».

1.3. Pasquale et Maria, Chambéry : un intérieur, lieu de mémoire

- Mise en scène du dedans : un « musée » d'objets et de tableaux

Pasquale et Maria demeurent à Chambéry dans un appartement de taille moyenne, situé dans un vieil immeuble dans le cœur ancien de la ville, aujourd'hui valorisé, mais jusqu'aux années 70 connoté négativement du fait que c'était un quartier habité par des immigrants italiens et espagnols.

Chez Pasquale et Maria, à la différence de chez Pietro et Rosa, la « spectacularisation » est à l'intérieur de l'appartement, c'est le « dedans » qui est mis en scène et les finalités, comme l'on verra, ne répondent pas aux mêmes besoins que leurs compatriotes Pietro et Rosa. Si leur appartement apparaît plus harmonieux et plus chaleureux que celui des autres couples interviewés, il s'agit néanmoins d'un aménagement au goût simple et modeste, celui auquel sembleraient condamnés, comme dirait Bourdieu, « les gens simples et modestes²⁴⁵⁵ ». Le salon-salle à manger où le couple nous a reçus est « sans interrogation ni recherche²⁴⁵⁶ » : dans le séjour un canapé et des fauteuils en cuir noir autour d'une table basse, au-dessus desquels, accrochés bien trop haut²⁴⁵⁷ comme « flottant dans les airs²⁴⁵⁸ » et disposés sans aucun projet préalable des tableaux de différents types, encadrements, dimensions (peintures, photos, etc.) et sujets (village d'origine, photos-portraits de famille).

²⁴⁵⁴ NYS P., 2001, « Jardin et institution symbolique » dans Jackie Pigeaud éd., *Histoires de jardins. Lieux et imaginaire*, PUF, pp. 1-24.

²⁴⁵⁵ BOURDIEU P., 1979, *op.cit.*, p.441. Pierre Bourdieu se réfère ici aux personnes faisant partie des classes populaires.

²⁴⁵⁶ BOURDIEU P., 1979, *idem*, p.441.

²⁴⁵⁷ DUGUEY M., « Décoration murale : 20 erreurs à éviter pour créer un bel univers » dans *Côté Maison*, 5 juin 2010. L'auteur de l'article cite Amélie du Chalard : « Afin de placer une œuvre à la bonne hauteur, un concept universel recommande de la mettre à la hauteur des yeux, c'est à dire environ à 165/170 cm du sol. ».

AMYLEE (artiste-peintre), « Quelle hauteur pour accrocher un tableau ? » dans *Le magazine de l'artiste entrepreneur*, 16 mai 2019. Un tableau placé trop haut « manque de cohérence visuelle et fait preuve d'amateurisme : « Plus c'est haut moins c'est pro ! » ».

²⁴⁵⁸ LEVY B., « À quelle hauteur accrocher des tableaux ? Et comment les disposer ? Voici le guide pour ne plus se tromper » dans *Curiocopus*, 20 mars 2017.

Dans la salle à manger, de vieux meubles alignés remontant au début du XXème, (années 1930-40): un buffet, une table carrée, une petite table ronde au coin de la pièce, un petit meuble-vitrine, une console ancienne en bois avec plateau en marbre, un chariot-bar sur lesquels on trouve une variété de bibelots, ayant tous apparemment une faible valeur marchande: des objets-souvenirs, des bonbonnières, une collecte de poupées régionales, des photos-portraits d'ancêtres, d'adultes et de jeunes. Il s'agit le plus souvent de bibelots de petites tailles, de très diverses natures, dans l'ensemble plutôt ordinaires²⁴⁵⁹, parfois un peu kitsch²⁴⁶⁰, réalisés en différents matériaux (céramique, plastiques, laiton, émail, autre).

Sur la console centrale, on repère un ensemble d'objets décoratifs et de bonbonnières : deux chars romains de course en miniature, en métal dorés, attelés à deux chevaux, placés aux deux extrémités du plateau en marbre, derrière l'un des deux, à gauche, la statue de la liberté en métal, à côté un objet religieux, la statue de la Vierge Marie dans une niche de coquillages²⁴⁶¹, un petit pot de fleur, à droite deux vases chinois bariolés en céramique. Sur le meuble-vitrine, à gauche de la console, devant les photos de mariage de son fils, un set de quatre mini-boules de neige et une tour Eiffel miniature en laiton. A l'intérieur du meuble, entassés les uns sur les autres, des bibelots et des bonbonnières de famille : des cygnes, de petites statues et de petits pots, de petites boîtes en céramique et beaucoup d'autres gadgets. Cachée derrière ces objets, une collection de poupées en costumes régionaux, nationaux et du monde entier. Un « stockage » d'objets divers générant un fort impact affectif et identitaire qui confère à ce microcosme social le caractère de lieu de mémoire, un véritable « musée » personnel.

²⁴⁵⁹ DEBRET J., « En quoi peut-on dire que l'objet ordinaire diffère de l'œuvre d'art ? » dans *Scribb*, décembre 2018. L'auteure définit un objet ordinaire comme étant le résultat « d'un phénomène de production technique, c'est à dire artisanale (...). Au contraire, une œuvre d'art serait le résultat d'un phénomène de création artistique. ».

²⁴⁶⁰ WAHL E. & MOLES A., 1969, « Kitsch et objet » dans *Communications*, 13. Les objets, pp. 105-129. Les deux auteurs définissent l'objet kitsch comme « une altération de leur fonctionnalité traditionnelle : il a un degré de gratuité relativement élevé » (*Typologie syntactique* – forme kitsch : irréalisme des dimensions (objet miniaturisé ou agrandi à titre d'ornement), matériaux : rarement authentiques (le bois sera peint en imitation marbre etc.). *Typologie des groupes d'objets* - les souvenirs de toutes espèce (Arc de triomphe, etc.), les gadgets etc.

²⁴⁶¹ La coquille symbolise la renaissance et la purification spirituelle ; elle est liée au baptême (renaissance dans la grâce) et au pèlerinage (voyage de purification), comme la coquille produit une perle, un objet précieux.



- **Collection de « bonbonnières » : une fonction sociale**

L'usage d'offrir des « drageoirs » à l'occasion des mariages est une pratique très ancienne²⁴⁶², cependant c'est depuis la seconde guerre mondiale que les « bonbonnières » sont devenues des objets incontournables dans la célébration de moments charnières de nos vies : remise des diplômes, baptêmes, communions, confirmations, mariages etc. Ces objets sont investis d'une double fonction symbolique : ils rappellent l'événement vécu et expriment un « merci » aux invités pour leur présence et leurs cadeaux. Leur style varie avec le temps²⁴⁶³ ou le mode de représentation²⁴⁶⁴, mais aussi selon le statut social et économique du « roi de la fête », selon son goût. Certaines « bonbonnières » sont plus précieuses que d'autres, dans leur forme (esthétique) et leurs matières (argent, cristal, céramique, porcelaine, verre, bois etc.) ce qui leur confère un statut différent (belles, laides, précieuses, ordinaires, kitsch, traditionnelles, modernes, etc.). Chez Maria la taille, la forme, le design et les matériaux renvoient à des bonbonnières « traditionnelles ».

- **Collect(ion) de « poupées de terroir » : des traditions « inventées »²⁴⁶⁵**

Nous avons également repéré un grand nombre de poupées folkloriques, ou comme les dénomme Solenn Boënnec, « de terroir²⁴⁶⁶» dont la majorité vient de diverses régions d'Italie. Nous

²⁴⁶² « Storia delle bomboniere » dans *Matrimonio solidale*. En Italie, au XV^{ème} siècle, la tradition prévoyait d'échanger de précieuses boîtes d'amandes sucrées à l'occasion des fiançailles. Ce rituel s'est confirmé en 1896 lors du mariage du Prince de Naples et futur Roi d'Italie, Vittorio Emanuele, avec la Reine, Elena du Monténégro, quand les invités ont apporté ces bonbonnières qui sont alors devenues le cadeau symbolique des époux.

²⁴⁶³ Traditionnellement, il s'agissait d'objets décoratifs, d'accessoires, d'ornements, de cendriers, de vide-poches, de boîtes, de vases, etc. Aujourd'hui, beaucoup optent pour un objet utile.

²⁴⁶⁴ Dans le passé, l'objet devait être un souvenir durable, il était donc choisi pour son aspect décoratif.

²⁴⁶⁵ HOBBSAWM E. et RANGER, T. (dir.), 2012, *L'invention de la tradition*, Paris, Editions d'Amsterdam (*Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1st ed. 1983).

supposons que certaines d'entre elles ont été achetées par Maria et que d'autres lui ont été offertes par des proches, connaissant son engouement pour ce type d'objet. Selon une conception ordinaire, ces poupées reproduiraient le style vestimentaire d'une époque lointaine, voire même datant du Moyen-âge, et représenteraient le désir des communautés villageoises de préserver l'authenticité des traditions au fil du temps²⁴⁶⁷. Mais leur origine est beaucoup plus récente. Elles apparaissent en fait dès la fin du XVIIIe siècle lorsqu'on assiste en Europe à la « découverte du peuple », symbolisée par la valorisation des vêtements régionaux, traditionnels et populaires²⁴⁶⁸, mettant ainsi en scène les spécificités locales : ce sont des traditions en quelque sorte « inventées » ou « réinventées » si elles avaient du tout existé.

Dans notre cas, cette collection peut dissimuler un rêve secret remontant à l'enfance de Maria, soit le désir d'avoir un jouet qu'elle n'avait pas pu posséder dans un milieu très pauvre. Dans les régions du Mezzogiorno, dans la première moitié du XXème siècle, comme le décrit Elena Croce, il y avait une différence entre "l'infanzia dorata" (trad. l'enfance dorée) et les enfants du peuple²⁴⁶⁹. Seuls les enfants appartenant aux classes sociales plus élevées pouvaient « jouer à la poupée », tandis que :

« ai figli del popolo non venivano comprati giocattoli, erano per lo più impegnati in giochi di movimento per strada.²⁴⁷⁰ » (trad. aux enfants du peuple on n'achetait pas de jouets, ils étaient le plus souvent engagés dans des jeux dans la rue)²⁴⁷¹.

Mais au-delà de la dimension ludique, ces poupées jouent, pour Maria, un rôle d'identification au pays d'origine car elles représentent des traditions perdues, même si celles-ci sont fantasmées.

²⁴⁶⁶ Le Musée Bigouden, « Poupées de collection. Des trésors sommeillent » dans *Le Télégramme*, 5 mars 2011. L'auteur cite Solenn Boënnec, chargée des collections au Musée bigouden de Pont l'Abbé en Bretagne.

²⁴⁶⁷ ZOLA M., «L'invenzione dei costumi tradizionali» dans *East Journal*, 1 avril 2017. Jusqu'au XIXe siècle, les paysans sont toujours représentés avec des habits pauvres et usés. Les peintres ne les ont jamais peints vêtus de « costumes traditionnels ».

²⁴⁶⁸ DELVIT P., 2015, « Chapitre II. Le vêtement dans l'histoire. État, dentelles et falbalas. Vêtements, tenues et ordonnances somptuaires en France (vers 1500 - vers 1700) » dans *Le vêtement saisi par le droit*, Presses de l'Université Toulouse1 Capitole. Jusqu'à la Révolution française, les « lois somptuaires » imposaient une réglementation sur les habitudes vestimentaires qui se différenciaient selon les individus dans la hiérarchie des institutions et du rang social. Sous la Monarchie absolue, l'esprit dominant était que « la tenue participe aussi à la grandeur de l'Etat ».

²⁴⁶⁹ ERCOLANO M., 2017, « I giocattoli dei figli della borghesia fascista. Uno spaccato sulla Napoli di inizio Novecento » dans *Rivista Italiana di Educazione Familiare*, n. 1, pp. 201-219 cite CROCE E., 2004, *L'infanzia dorata e i ricordi familiari*, 4° ed., Milano, Adelphi, p.21.

²⁴⁷⁰ ERCOLANO M., 2017, *idem*, p.214.

²⁴⁷¹ ERCOLANO M., 2017, *ibidem*, p.213. Martina Ercolano cite CROCE E., 2004, *L'infanzia dorata e i ricordi familiari*, (4a ed.), Milano, Adelphi.



Photo tirée d'un film-vidéo tourné chez le couple

- **Une micro-exposition photographique ou la mise en scène des générations**

Sur les murs et les meubles, on voit un nombre de photos de différentes dimensions, allant du début du XXème siècle jusqu'à nos jours, glissées dans des porte-photos ou des cadres de toutes sortes, en argent, en bois, en plastique etc. Afin d'identifier ce qui se cache derrière cette « micro-exposition photographique » nous tenterons d'en analyser le contenu et l'agencement. Comme le signale Thierry Bonnot, la disposition des objets dans un endroit plutôt que dans un autre n'est pas le fruit du hasard²⁴⁷².

Ainsi la disposition qu'a choisie Maria n'est pas neutre : ce n'est pas tant l'importance du degré de parenté qui est à la base de ce « montage », ni le respect des hiérarchies entre les générations mais plutôt le besoin de retracer les différents jalons de sa propre lignée, de restituer l'évolution de la famille : c'est le modèle pyramidal qui est privilégié. Pour reconstruire cette généalogie, Maria part des ancêtres en regroupant sur la console centrale, le meuble le plus précieux du salon-salle à manger, dans une position dominante, la photo en noir et blanc de ses parents disparus, en format paysage²⁴⁷³ et en plan rapproché²⁴⁷⁴ et, glissés dans le même cadre-photo, des photos format-passeport, de personnes âgées. Des bougies et des fleurs de deuil sont placées devant ces portraits ce qui confère à cet ensemble le caractère d'un autel à la mémoire des ancêtres. Ces photos remontent à la période d'entre-deux-guerres, lorsque la photo couleur n'était pas encore

²⁴⁷² DELSARTE J., 2015, « Thierry Bonnot, L'attachement aux choses » dans *Lectures*, Les comptes rendus, janvier 2015.

²⁴⁷³ Ce format peut être également défini comme « cadrage horizontal ».

²⁴⁷⁴ Les différents types de plans directement inspirés du monde du cinéma fonctionnent également très bien avec la photographie. Ce plan est défini aussi comme « plan poitrine ».

été inventée²⁴⁷⁵ et lorsqu'elle était réservée aux adultes²⁴⁷⁶. La pose adoptée par ce couple devant l'objectif exprime les valeurs paysannes dont ils sont porteurs, comme l'évoque Bourdieu : ces personnes « se présentent le plus souvent de face, au centre de l'image, (...) les regards qui convergent vers l'objectif (...) » dans le souci de donner « à autrui l'image de soi la plus honorable : la pose figée et rigide²⁴⁷⁷ ». Cette « mise en scène » des générations se poursuit vers le bas : Maria a placé au niveau inférieur, sur un chariot-bar à roue, la photo portrait en noir et blanc d'elle-même et de son époux, dans le même format que celui de ses parents représentant le jour de ses noces (1964)²⁴⁷⁸. A côté, une photographie en blanc et noir, portrait en pied, d'elle et de son époux avec les deux enfants, les jumeaux, le jour de leur communion ou de leur confirmation dans les années 70. La position subalterne des conjoints ainsi que de leurs enfants puis de leurs petits-enfants répond à ce besoin de visibiliser les liens de filiation entre les générations.

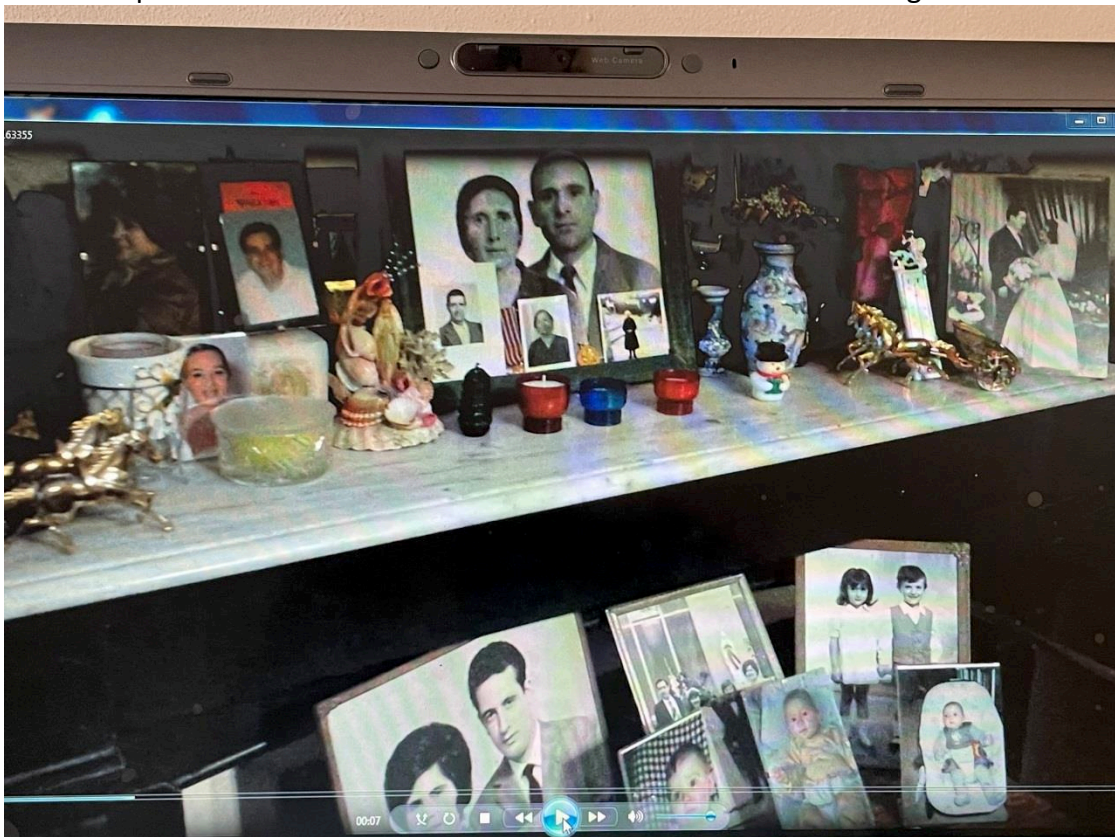


Photo tirée d'un film-vidéo tourné chez le couple

²⁴⁷⁵ MENDUNI E., 2008, *La fotografia*, Bologna, Il Mulino, p.75. Le prime fotografie a colori si diffusero all'inizio del Novecento ma fu solo nel 1941 che esisterà la pellicola per negativi a colori, la Kodacolor, progenitrice di tutte le successive pellicole a colori diventeranno popolari solo dopo la seconda guerra mondiale (trad. Les premières photos couleurs se répandent au début du XXe siècle mais ce n'est qu'en 1941 que le film pour négatifs en couleur, le Kodacolor, ancêtre de tous les films en couleur qui ne deviendront populaires qu'après la Seconde Guerre mondiale).

²⁴⁷⁶ BOURDIEU P. & BOURDIEU M.-C., « Le paysan et la photographie » dans *Revue française de sociologie*, 1965, n.6-2. p.166. « Autrefois on photographiait surtout les adultes, secondairement les groupes familiaux et exceptionnellement les enfants ».

²⁴⁷⁷ BOURDIEU P. & BOURDIEU M.-C., 1965, *ibidem*.

²⁴⁷⁸ BEN M., « La lente (recon)naissance de la photographie couleur » dans *Our Age*, 9 décembre 2013. Bien que la photographie couleur soit apparue dans les années 1960, elle n'obtiendra ses lettres de noblesses qu'au milieu des années 1970 suite au processus de démocratisation de la photographie et de la pellicule couleur.

- Une micro-exposition photographique ou « fixer » les grands événements familiaux

Sous les deux photos et en poursuivant sur la droite, des portraits en couleur format passeport de prime enfance, d'enfance et d'adolescence (photos de baptêmes, de communion et de confirmation) que, nous supposons remonter aux années 60/70, lorsque l'appareil photo se démocratise et que de nombreuses familles posséderont un appareil²⁴⁷⁹ pour réaliser les premiers clichés de leurs enfants²⁴⁸⁰. Il s'agit généralement de photos qui saisissent des attitudes spontanées et prises sur le vif²⁴⁸¹. A partir des années 1930 et plus encore après la Seconde guerre mondiale, les enfants sont au centre des photos²⁴⁸².

Ainsi à gauche, on repère celles de son fils Giovanni le jour de ses noces, dans les années 70. La photographie, comme l'explique Bourdieu, symbolise « l'accompagnement obligé des grandes cérémonies de la vie familiale (...) un moyen d'éterniser et de solenniser ces moments culminants de la vie sociale où le groupe réaffirme son unité ²⁴⁸³ ». Pour Michel Frizot, le mariage²⁴⁸⁴ constitue le « grand moment de la vie photographique ». Si on assiste, au début des années 70, à une profonde mutation des valeurs de la famille et du mariage²⁴⁸⁵, le mariage reste le modèle familial qui s'impose à la plupart des groupes sociaux jusque dans ces années. Nous repérons sur les parois (à droite) deux cadres-photos reproduisant un autre moment solennel, le jour où son fils Giovanni, qui servait dans l'armée italienne²⁴⁸⁶, a prêté le serment d'officier.

- Objets de culte : objets d'affection, objets d'identification

C'est sans aucun doute Maria qui a eu l'idée d'exposer dans le salon-salle à manger tous ces objets, parce qu'à l'opposé de son mari, elle a entretenu des liens plus étroits et durables avec sa fratrie et sa « sororie²⁴⁸⁷ », à qui nous attribuons l'origine d'une bonne partie des bonbonnières, mais aussi parce que, d'après une étude réalisée par Josette Coenen-Huther (1994) « les femmes conjuguent une plus grande aptitude à la symbolisation (soucis d'honorer les morts, liens aux objets) (...) que les hommes »²⁴⁸⁸. Pour Maria, ces objets sont comme de « saintes reliques²⁴⁸⁹ »

²⁴⁷⁹ BARD C., 2007, *op.cit.* Dans les années 60/70, on assiste à la diffusion d'appareils à développement instantané.

²⁴⁸⁰ MARESCA S., 2004, « L'introduction de la photographie dans la vie quotidienne » dans *Études photographiques*, n.15, pp. 61-77.

²⁴⁸¹ JONAS I., 2009, « L'interprétation des photographies de famille par la famille » dans *Sociologie de l'Art*, Vol. opus 14, n. 1, pp. 53-70. « Depuis la fin des années 1960, la photographie familiale a connu de profonds changements (...). Trois tendances majeures sont repérables : l'apparition de nouveaux moments photographiés, plus intimes, la réduction importante de photos de groupes ou d'adultes au profit d'images centrées sur l'enfant et son évolution et la disparition progressive de la photographie posée pour des prises de vue saisies sur le vif ».

²⁴⁸² BOURDIEU P. & BOURDIEU M.-C., 1965, *op.cit.* et MARESCA S., 2004, *op.cit.*

²⁴⁸³ BOURDIEU P. & BOURDIEU M.-C., 1965, *idem*.

²⁴⁸⁴ FRIZOT M.I., 2001, « Les rites et les usages. Clichés pour mémoire », dans *Nouvelle histoire de la photographie*, dir. FRIZOT M., Paris, Larousse, pp. 747-754.

²⁴⁸⁵ KAELBLE H., « Vers une histoire sociale et culturelle de l'Europe pendant les années de l'« après-prospérité » » dans *Vingtème Siècle. Revue d'histoire*, vol. n 84, n. 4, 2004, pp. 169-179.

²⁴⁸⁶ Nous rappelons ici que son fils Giovanni avait effectué son service militaire en Italie dans les Abruzzes, en 1985.

²⁴⁸⁷ Rappel : Maria est la fille aînée d'une fratrie de sept enfants : elle a deux frères aînés suivis de jumeaux (un garçon et une fille) puis de deux autres sœurs cadettes.

²⁴⁸⁸ DÉCHAUX J.-H., « Coenen-Huther Josette, *La mémoire familiale (1994)* » dans *Revue française de sociologie*, 1996, 37-2, pp. 315-317. Une étude réalisée à partir de 116 récits recueillis de 58 couples.

²⁴⁸⁹ CASTELAS A., MEUNIER P.-O. & STAWIK B., 2016, « Discours identitaire, entre attachement populaire et symbole politique » dans *Conserveries mémorielles*.

sans aucune fonction pratique, sans aucune qualité esthétique ou valeur marchande : ils sont là pour témoigner des événements majeurs qui ont jalonné l'histoire familiale et sociale, ceux auxquels elle a probablement participé mais aussi ceux qu'elle a partagé dans l'absence, loin de ses proches. Elles sont porteuses d'une dimension identitaire, affective, culturelle, et expriment la force des liens qui relie Maria aux (anciens) propriétaires ou donateurs de ces objets.

Cette pratique n'est pas le signal « d'une distinction sociale » comme il en est pour les classes bourgeoises qui choisissent leurs décors d'intérieur afin de se distinguer, mais relève plutôt d'une « passion subjective²⁴⁹⁰ ». Celle de Maria, à travers ces collections d'objets et cette micro-exposition, s'apparentant à un « album-photo mural », exprime implicitement le besoin (le désir ?) de communiquer « une expérience d'attachement²⁴⁹¹ » aux proches qui sont loin. Plus largement, le fait de disposer ces objets dans le salon traduit le besoin d'afficher « publiquement » l'attachement affectif, afin de le partager avec les « visiteurs » une partie de son histoire familiale là-bas et ici.

²⁴⁹⁰ CUARTAS P., 2016, « La distinction à l'épreuve de la mémoire. Genèse et limites d'une perspective d'analyse » dans *Sociétés*, vol. 133, n. 3, 2016, pp. 21-27.

²⁴⁹¹ BAUDRILLARD J., 1968, *Le système des objets*, Paris, Gallimard, p. 103, cité par CUARTAS P., « La distinction à l'épreuve de la mémoire. Genèse et limites d'une perspective d'analyse » dans *Sociétés*, vol. 133, n. 3, 2016, pp. 21-27.

CHAPITRE 2. POUR LA G2, ENTRE « ATTACHEMENT » ET « DETACHEMENT »

2.1. Paolo et Daniela, Nyon

Paolo et Daniela de la G2 habitent à Crassier (district de Nyon) dans une grande maison indépendante au sein d'un lotissement. Nous avons été reçue dans la cuisine et dans le salon-salle à manger, deux pièces harmonieusement aménagées à l'atmosphère chaleureuse, dont la décoration allie à la fois modernité et tradition vaudoise (parquet, cheminée en pierre, canapé en cuir, tapis etc.) mais sans trace (visible) des origines italiennes de leurs parents.

- **Objet-souvenir : objet d'affection, objet de transmission**

A la question posée s'ils possédaient des souvenirs d'Italie, sous forme d'objets ou autres, Paolo s'éloigne soudain pour aller exhumer un objet qu'il conserve, jalousement caché dans sa chambre : « *Ce que j'ai vraiment, c'est une montre oignon de mon grand-père qu'il m'a donné, (...) que j'ai reçu quand j'étais gamin* »²⁴⁹². D'après une recherche effectuée sur internet il s'agit d'une montre-oignon américaine de 1900, « Elgin National Watch Co. U.S.A. », qui n'a pas une grande valeur marchande²⁴⁹³ mais possède ici une profonde valeur affective.



Cet objet, trace concrète des attaches familiales ou, comme préfère le dénommer Dassié « objet d'affection », est un bien symbolique à valeur sentimentale. Il renvoie Paolo à la période de son adolescence lorsque, pendant deux ans²⁴⁹⁴, il est resté chez ses grands-parents avec son cousin au village. Posséder cet objet d'une part, représente le signe tangible de la relation privilégiée avec

²⁴⁹² OLIVIER, « Les montres gousset » dans *Chronotempus*, 30 septembre 2020. Nous rappelons que si la montre de poche existe donc depuis les années 1500, l'appellation montre à gousset est apparue seulement en 1882 grâce à la maison Audemars Piguet (associés). Ce genre de montre a peu à peu disparu de la circulation, suite à l'apparition de la montre à bracelet pendant la Première Guerre mondiale pour disparaître complètement entre 1930 et 1940.

²⁴⁹³ La valeur attribuée à ce modèle de montre repéré sur internet est de € 160.

²⁴⁹⁴ Rappelons que ses parents l'avaient confié aux grands-parents de 1968 à 1970, en vue d'un retour définitif de Suisse.

son grand-père italien qui l'avait « élu » parmi d'autres membres de la famille car jugé seul digne de ce bien qu'il garde précieusement en signe de respect et de dévotion. De l'autre, cette montre, de facture ancienne, représente symboliquement la continuité entre les générations dont Paolo est le garant : il confiera ce bien à ses enfants qui à leur tour perpétueront la tradition, et ainsi de suite.

On peut parler ici à la fois de la transmission d'une véritable « pièce de musée » mais aussi de la transmission d'un bout de la mémoire familiale à travers cet objet d'affection.

- Les chansons : la « madeleine » de ses souvenirs d'enfance

Paolo apprécie Adriano Celentano²⁴⁹⁵, un chanteur italien alors très écouté en Italie. Ces chansons le renvoient à son enfance, à ses cinq années passées au village, chez ses grands-parents puis chez sa tante, chansons qu'il écoute encore : « *ça me fait repenser à l'Italie !* ».

Cela n'est pas nouveau, il semblerait que nos sens sont de puissants garants de la mémoire et qu'en particulier la musique a le pouvoir de réactiver des sensations et de nous replonger dans des souvenirs profondément enfouis. Tout comme la « madeleine » de Marcel Proust, la musique permet également de se replonger dans des événements du passé et les émotions qui les ont accompagnés. Plusieurs études ont démontré que la musique, grâce à l'implication de nos différentes mémoires, active un pouvoir de réminiscence qui semblerait supérieur au langage²⁴⁹⁶ d'après Hervé Platel, et à la photographie selon Anne Baird et Bill Thompson²⁴⁹⁷.

2.2. Enzo et Anna, Nyon : un décor domestique minimaliste

Enzo et Anna de la G2 demeure à Gland (district de Nyon) dans une maison individuelle au sein d'un lotissement constitué de petites et moyennes maisons jumelées. Nous avons été reçue dans le salon-salle à manger, une grande pièce bien aménagée offrant un décor moderne minimaliste et sur le mur un grand poster de New York. Sur le buffet quelques photos de famille mais aucun objet représentant le village ou l'Italie.

- Objet-souvenir, objet-désir

A la question posée s'ils possédaient un objet-souvenir de l'Italie, Anna répond : « *Un objet que j'aime bien retrouver à Noël, moi c'est la Tombola*²⁴⁹⁸! *Ça me rappelle quand on passait les Noël en Italie, les grands-parents...* » avec « *les scorze di mandarino* » (trad. l'écorce de mandarine), séchées et coupées en petit morceau pour miser sur les numéros. Anna a obligé sa belle-sœur à lui trouver le jeu de la tombola, cet objet du désir : « *Tu te débrouilles, tu me trouves ce machin,*

²⁴⁹⁵ CIAVARELLI G., « 15 tra i cantanti italiani più famosi all'estero » dans *Sorrisi e canzoni TV*, 24 février 2017. Adriano Celentano (1938) fait partie des quinze chanteurs italiens qui jouissent d'une grande réputation à l'étranger. Il occupe la 8^{ème} place dans cette liste. Il est considéré comme l'un des piliers de la musique pop italienne.

²⁴⁹⁶ PLATEL H., « Le lien entre la mémoire et la musique » dans *Pour bien vieillir*. Les études de neuro-imagerie montrent que la mémoire musicale sollicite plus largement le cerveau que la mémoire du langage

²⁴⁹⁷ BAIRD A. & THOMPSON B., « C'est notre chanson » : Pourquoi les souvenirs musicaux sont bien plus puissants que les autres ? » dans *Neon*, 23 mars 2017.

²⁴⁹⁸ La Tombola napolitaine est née à Naples en 1753, c'est le jeu par excellence de la ville, celui qui depuis des siècles a réuni et amusé de nombreuses générations à Noël. La Tombola est connue internationalement comme le jeu du Bingo.

comme ça !... et puis elle me l'a trouvée !». Au cours de ces soirées de fêtes, il était de coutume de manger « *gli struffoli* ²⁴⁹⁹ », un dessert typique napolitain. Ses souvenirs sont liés à des sensations, comme la texture de ces parties du jeu (panneau, cartons, « *panariello* », cylindre en bois etc.), l'odeur de ces agrumes, le goût et le parfum des *struffoli*, évoquant l'atmosphère chaleureuse rassemblant les différentes générations autour de ce jeu collectif à l'occasion de Noël.



Anna évoque le souvenir « immatériel » des chansons d'Eros Ramazzotti²⁵⁰⁰, son chanteur favori, qu'elle matérialise par une collection de ses CD et de photos. Elle « *l'écoute quand il est en concert !* ». Elle nous a sorti tous les CD qu'elle possède, huit au total : il s'agit d'albums publiés depuis ses débuts dans les années 80 jusqu'à nos jours²⁵⁰¹.



²⁴⁹⁹ Le « *struffoli* » est un dessert typique de la tradition napolitaine. Ce sont de petites boules de pâte molles sucrées qui sont frites, trempées dans du miel et enfin garnies de fruits confits et de paillettes colorées.

²⁵⁰⁰ Eros Ramazzotti (1963) est considéré comme l'un des chanteurs de pop italienne, du pop rock et de pop latine, parmi les plus célèbres au niveau international depuis les années 1980.

²⁵⁰¹ Les CD d'Eros Ramazzotti montrés sont : *Musica è* (1988), *Dove c'è musica* (1996), *Fuoco nel fuoco* et *Stilelibero* (2000), *Un'emozione per sempre* (2003), *Calma Apparente* (2005), *Ali e radici* (2009), *Noi* (2012), *Perfetto* (2015).

- **Objet ludique : maintien et transmission des rituels**

Anna continue de jouer à la Tombola avec ses enfants le jour de Noël : « *Oui (...) pendant les fêtes on joue ! Oui. Ça je respecte la tradition !* ». Anna ne veut pas renoncer aux rituels d'autrefois et tente de recréer la même atmosphère chaleureuse de son enfance qu'elle souhaite partager avec son entourage. Claude Marie Dupin (2009) est convaincue que :

« les rituels ont tendance à être dévalorisés de nos jours (...) ils ont perdu leur âme. (...) Ils auraient besoin d'être réintroduits dans notre vie (...) pour donner des repères dans l'espace et dans le temps²⁵⁰² ».

Christophe Wulf (2010), pour sa part, estime que « la situation politique actuelle, marquée par les débats sur le déclin du social, sur la perte des valeurs et la quête d'une identité culturelle, rituels et ritualisations prennent une importance croissante²⁵⁰³ ».

Les deux auteurs tombent d'accord sur le fait que les rituels jouent une fonction sociale importante, rassurante, de prédictibilité, d'anticipation et de transmission culturelle. A ce sujet, Wulf écrit :

« ils doivent servir de pont entre les individus, les communautés et les cultures (...) et établir un rapport entre l'histoire, le présent et l'avenir²⁵⁰⁴ ». Il ajoute que « le rituel est créateur d'identification, (...) mémoire et projection (...) ils opèrent la synthèse entre la mémoire sociale et la projection vers l'avenir de la communauté²⁵⁰⁵ ».

Pour Claude-Marie Dupin, la fête de Noël de nos jours, tout en ayant perdu sa raison religieuse, reste centrale car elle entraîne avec soi toute une série de codes, de valeurs (la famille, les retrouvailles, le don, etc.) qui témoignent du sens de l'autre²⁵⁰⁶. Les rituels sont des mises en scène instituées dans l'espace et le temps, dont le moteur est le partage entre les membres concernés.

2.3. Giovanni et Sandra, Chambéry : un décor moderne et minimaliste

Giovanni et Sandra de G2 habitent à Bissy²⁵⁰⁷, un quartier de Chambéry d'environ 6.000 habitants (2006). Ils vivent dans une maison individuelle au sein d'un lotissement constitué de constructions modernes. Nous avons été reçue dans le salon-salle à manger, une grande pièce au décor moderne et minimaliste. Nous n'avons repéré aucune trace de souvenir du village ou de la famille italienne.

- **La mode « Made in Italy », preuve de l'excellence italienne**

²⁵⁰² DUPIN C.-M., 2009, « Les rituels : enrichissement de la vie » dans *Actualités en analyse transactionnelle*, vol. 130, n. 2, 2009, pp. 53-56.

²⁵⁰³ WULF C., « Les rituels, performativité et dynamique des pratiques sociales » dans *Le rituel*, Paris, CNRS Éditions, 2010.

²⁵⁰⁴ WULF C., 2010, *idem*.

²⁵⁰⁵ WULF C., 2010, *idem*.

²⁵⁰⁶ DUPIN, C.-M., 2009, *op.cit.*

²⁵⁰⁷ Bissy est une ancienne commune française rattachée en 1961 à celle de Chambéry. Au recensement de 2006, il comptait une population d'environ 6000 habitants.

A la question posée sur la possession de souvenirs, Giovanni répond : « *J'emmène beaucoup des habits d'Italie* » surtout « *le scarpe* » : cet accessoire de mode apparaît comme incontournable pour lui. Les séjours au village et les voyages touristiques en Italie sont des opportunités pour s'offrir des vêtements et des chaussures « à l'italienne ». Nous avons déjà traité du succès du *Made in Italy* au niveau international²⁵⁰⁸, dans les secteurs du textile et de la maroquinerie, devenus une référence depuis les années 80²⁵⁰⁹. Ces vêtements et ces chaussures représentent le bon goût et un statut socio-économique élevé en Italie. Giovanni, avec un pouvoir d'achat un peu plus élevé en France qu'en Italie, peut s'offrir cette qualité.

- Revendication d'attaches à la langue et culture italiennes

Giovanni apprécie les mélodies italiennes dues à la musicalité de la langue : « *parce que c'est l'Italie, déjà le parler, le chanter italien c'est différent que le chanter français quoi ! C'est pas pareil quoi !* ». Il cite Luca Carboni²⁵¹⁰, Jovanotti²⁵¹¹ et Zucchero²⁵¹² qu'il a « vu en concert ! ». Giovanni aime également « *tous les films un peu à l'ancienne... Totò²⁵¹³, après il y a le comique Pierino, le petit là, qui fait des conneries* ». Il s'agit d'un genre comique qu'il regarde volontiers « *parce qu'il se marre* ». Totò est l'acteur symbole du comique italien, surnommé « il Principe della risata » (trad. Le Prince du rire).

Ces préférences illustrent son attachement fort au village de son enfance et aux origines italiennes, de ses parents qu'il s'approprie et revendique.

2.4. Alessandro et Laura, Chambéry : un habitat caché

L'entretien avec Alessandro et Laura a eu lieu chez leurs parents, Pietro et Rosa. Nous n'avons donc pas eu l'occasion de nous rendre chez eux pour observer leur habitat et constater si le style d'aménagement adopté exprimait ou non des liens avec les origines italiennes de leurs familles.

- Des liens mis à distance

A la question si le couple avait chez lui des souvenirs exprimant ses liens avec l'Italie, Alessandro répond de manière ambiguë. Tout d'abord il nie catégoriquement en posséder, « *non, non !... moi j'ai pas d'objets particuliers, non, j'ai pas de ça... j'aime pas du tout ça* (se référant aux photos et aux bonbonnières)!... *non j'ai pas de tableaux du village !*», puis il admet en avoir quelques-uns mais en minimise la valeur affective. Il trouve toujours une justification : « *je ne suis pas très*

²⁵⁰⁸ MERLO E., 2003, « Le origini del sistema moda » dans *Storia d'Italia. Annali 19. La moda*, a cura di BELFANTI C.M. e GIUSBERTI F., Einaudi, Torino. Rappel : selon les historiens, la naissance de la mode italienne se situerait dans les années 50, lors de l'émancipation de la créativité italienne de l'assujettissement aux Français, mais, selon les économistes, le début de la mode italienne, comprise comme une réalité économique et entrepreneuriale, daterait des années 70.

²⁵⁰⁹ CORBELLINI E. & SAVIOLO S., 2004, *La scommessa del Made in Italy e il futuro della moda italiana*, RCS libri, Città di Castello, p. 2. Nous rappelons ici que le label *Made in Italy* a été introduit dans les années 1980.

²⁵¹⁰ Luca Carboni (Bologne, 12 octobre 1962) est un auteur-compositeur-interprète et musicien italien bolognais.

²⁵¹¹ Lorenzo Jovanotti (Rome, 1966) est un auteur-compositeur-interprète, rappeur et disc-jockey italien. Il est devenu célèbre à la fin des années 80. Ses chansons représentent une sorte de manifeste pop.

²⁵¹² Zucchero Fornaciari (Reggio Emilia, 1955) est un auteur-compositeur-interprète (Blues et Soul). Il sera populaire à la fin des années 80 et réalisera des collaborations avec de grands noms de la musique italienne et internationale.

²⁵¹³ Totò est considéré comme le plus grand interprète de l'histoire du théâtre et du cinéma italiens.

photo !» et se rétracte après : « *il y en a quelques-unes (photos) qui sont rangées au fond du ...* » (tiroir !).

S'ils ont écouté des chansons de Ramazzotti et de Zucchero, c'était pour faire plaisir à la famille venue d'Italie à leur mariage : « *on a mis beaucoup de chansons italiennes... comme on avait invité des Italiens !* ». Il attribue la collecte de souvenirs à d'autres personnes, comme à sa mère : « *Ah oui, oui, mais c'est pas moi... c'est ma mère qui a donné une espèce de truc pour (couper) les pâtes, hein c'est ça ?* (en s'adressant à sa fille) », précisant que ces histoires de transmission²⁵¹⁴ ne le concernent pas. Quant aux photos, c'est vers sa fille qu'il se tourne pour bien montrer que « *c'est elle qui les a mises !* » en l'interrogeant : « *Tu as des photos toi du village ?* » (dans sa chambre).

S'il reconnaît qu'écouter de la musique italienne le fait penser à l'Italie, qu'il souhaiterait avoir les chaînes de télévision pour regarder des films italiens, tout en déclarant qu'il n'en regarde pas souvent. Pourtant l'un d'eux l'a frappé, « *Noi e la Giulia* » ! *Ah oui, celui-là il m'a plu !*²⁵¹⁵ », qu'il a vu lors de « La quinzaine du cinéma italien²⁵¹⁶ » qui a lieu à Chambéry chaque année depuis 2012.

- **Entre rejet et admiration de la « langue et culture italiennes »**

L'attitude ambivalente d'Alessandro à l'égard de la « culture villageoise » des parents est similaire à celle qu'il exprime à l'égard des « langues locales » (*dialetto pietragallese* et italien), oscillant entre distance et proximité, mépris et considération, honte et fierté²⁵¹⁷. Nous postulons que son attitude ambivalente est liée au sentiment de honte de ses origines qui l'a accompagné très jeune et, de ce fait, il préfère prendre ses distances avec ce milieu d'immigrés qu'il perçoit comme « archaïque ». L'absence voulue d'objets ou de photos-souvenirs, du moins visibles, illustre des formes de rejet.

Ses réserves sont aussi tributaires de son expérience milanaise, lorsqu'il était en poste pendant deux ans. Les représentations enchantées du pays avaient progressivement cédé la place à un sentiment de déception voire de reniement envers le pays et les Italiens. A l'opposé, il semble agréer la culture italienne, d'envergure nationale et internationale, diffusée par le biais des médias ou d'associations culturelles prestigieuses reconnues à l'étranger comme la *Dante Alighieri*. Il ne s'agit donc pas de la même culture : Alessandro adhère plus volontiers à la culture cultivée qu'à la culture patrimoniale de la famille, ce qui est une attitude souvent répandue, comme l'expliquent Campani et Cattani²⁵¹⁸, surtout au sein de la G2 issue de la migration.

²⁵¹⁴ Sa mère avait offert cet ustensile de cuisine à sa petite-fille : « *Ça c'est mon arrière-grand-mère na, na, na et je donne à toi Chloé !* ».

²⁵¹⁵ « *Noi e la Giulia* » est une comédie réalisée en 2015 par Edoardo Leo, basé sur le livre *Giulia 1300 et autres miracles* de Fabio Bartolomei. Comme dit Alessandro : « *Il se passe justement en Basilicata, il est exceptionnel ! Il faut le voir celui-là ! (...)* Ah, oui, on s'est bien marré, oui ça nous a fait plaisir ! ».

²⁵¹⁶ Il s'agit d'une initiative culturelle « La quinzaine du cinéma italien » organisée, depuis 2012, par la Ville de Chambéry et les cinémas Astrée et Forum, soutenue par l'Association culturelle italienne à Chambéry et la Dante Alighieri.

²⁵¹⁷ Voir nos analyses sur Alessandro : sa relation conflictuelle au *dialetto* qu'il parle et « aime bien » mais dont il a honte, à l'italien, qu'il a renforcé dans son poste à Milan mais qui, à son retour en Savoie, ne suscite plus son intérêt.

²⁵¹⁸ CAMPANI G., CATANI M., 1985, « Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes » dans *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 1, n°2, décembre 1985. Générations nouvelles, (dir.) CHARBIT, Y. et PEROTTI, A., pp. 143-160.

CHAPITRE 3. POUR LA G3 : ENTRE « ELOIGNEMENT » ET « REAPPROPRIATION »

3.1. Domenico, Nyon

- L'hymne italien, un symbole fort d'appartenance nationale

A la question s'il possède des « objets » représentant le pays de ses parents, Domenico répond d'emblée : « déjà une chanson, l'hymne national !²⁵¹⁹ » puis « le collier en or avec la croix de Jésus ».

Les deux emblèmes, politique et religieux, illustrent le lien profond que Domenico nourrit depuis toujours envers le village d'origine de la famille et envers la culture traditionnelle villageoise.

Nous faisons l'hypothèse que Domenico, fan du football, a découvert, fasciné, l'hymne national italien à l'occasion du championnat mondial de 2002 (Corée du Sud-Japon 2002), lorsqu'il n'avait que 11 ans et que l'équipe nationale s'est mise à chanter l'hymne italien au début de la compétition. Ce fut le Chef d'Etat en exercice à l'époque, Carlo Azeglio Ciampi²⁵²⁰, qui les avait invités à chanter²⁵²¹. Domenico avait dû ressentir à cette occasion un fort sentiment d'adhésion à l'Italie.

- La Croix de Jésus, un objet d'adhésion

Le « collier en or avec la croix de Jésus » était un symbole sacré car il faisait partie du rituel du baptême et inscrivait l'enfant dans un réseau social.

Depuis quelques décennies, du fait de l'affaiblissement de la foi en Europe, phénomène que Georg Simmel attribue aux « changements sociétaux globaux que l'on peut largement regrouper sous l'étiquette d'individualisation²⁵²² », le port d'un signe religieux endosse plusieurs significations: il peut être conçu comme signe ostentatoire de l'appartenance religieuse ou, s'il est vidé de son sens original, il peut être lié à un phénomène de mode liée à une marchandisation de la religion et des symboles qui y sont attachés²⁵²³.

²⁵¹⁹ *Il canto degli Italiani* (trad. Le chant des Italiens) est le titre de l'hymne national italien, plus connu comme « Fratelli d'Italia ». Il a été écrit par Goffredo Mameli et mis en musique par Michele Novaro en 1847.

²⁵²⁰ Carlo Azeglio Ciampi a été le dixième président de la République italienne, de 1999 à 2006.

²⁵²¹ Seulement « se è spontaneo » (trad. si spontané) et leur avait rappelé que « che (l'inno nazionale) è l'inno del risveglio degli italiani, che li ha portati alla libertà. Almeno a me dà la carica²⁵²¹ ». (trad. que (l'hymne national) soit l'hymne du réveil des Italiens, qui les a conduits à la liberté. Au moins, quant à moi, il me donne de l'énergie !). En 1999, le Président, dans le but de revitaliser l'unité nationale et le sentiment d'appartenance, avait réactivé les symboles italiens.

²⁵²² KAUFMANN F.-X., 2014, « La sécularisation, une thèse crédible ? » dans *Revue Projet*, vol. 342, n. 5, pp. 15-21. L'auteur mentionne Georg Simmel, « Die Kreuzung sozialer Kreise », cité dans *Soziologie – Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung*, Duncker & Humblot, 1923, p. 313.

²⁵²³ GAUTHIER Fr., 2018, *Les recompositions du religieux et du politique. Des fêtes techno à l'altermondialisme*, Beau Bassin (Ile Maurice), Editions universitaires européennes.

Ainsi les croix et les chapelets sont portés par les plus grandes stars du jetset international²⁵²⁴. Ces objets-décoration sont devenus depuis 2008 un *must-have* dans la panoplie vestimentaire des jeunes et Domenico ne fait que se conformer aux tendances du moment. Domenico est moins pratiquant qu'auparavant et dit à ce sujet :

« *J'allais souvent avant surtout quand on faisait le cathé, pour la confirmation* » (...) « *après on allait quand il y avait la fête des Palmes ou des choses comme ça, à Noël... sinon (aujourd'hui) j'y vais pas parce que... non, ça m'intéresse pas beaucoup... c'est spécial !* »

Nous ne pouvons exclure que, pour Domenico, porter la croix de Jésus représente un « objet d'affection » ou plutôt « un objet d'adhésion », non pas transmis mais choisi.

Domenico déclare en outre apprécier deux chanteurs italiens : Nek (1972), un auteur-compositeur, interprète et musicien italien actuel du genre pop et pop-rock et Rocco Hunt (Salerno, 1994), un rappeur italien d'origine campanienne qui mêle critique sociopolitique et autobiographie, avec des rimes en napolitain et des sons éclectiques.

3.2. Roberto, Nyon

- Un rapport d'éloignement du village et de rapprochement de l'étranger

Roberto affirme d'un air condescendant que ni chez ses parents, ni encore moins chez lui, il y a des objets venant d'Italie. Quant aux photos de famille ou de Cervino, il répond : « *non pas du tout, pas une !* ». Rappelons qu'il n'éprouve aucune attirance pour le village d'origine de ses parents qu'il perçoit comme « *un village perdu en Italie* » sans intérêt, et n'a pas non plus établi de liens affectifs avec sa parentèle restée au village. Ce sont les voyages à l'étranger « *en Europe, Etats-Unis, Espagne, Portugal, Allemagne, Etats Unis, Ile Maurice, Autriche, Angleterre, Serbie* » qu'il apprécie le plus et s'il y a des souvenirs à emporter ou des photos à prendre, ceux-ci ne proviendront que des différents pays du monde qu'il visite.

La relation aux objets-souvenirs chez Roberto correspond à celle qu'il entretient avec le village d'origine de ses parents et à son réseau parental : un rapport détaché frôlant le mépris. Les vacances au village ne représentent qu'une expérience parmi d'autres et il est convaincu que, pour ses parents il en est de même, que ceux-ci se sont également détournés de la culture « locale ».

3.3. Lorenzo, Chambéry

- Objets symboliques fondateurs de l'Italie : des appartenances revendiquées

Lorenzo dit posséder plein d'objets qui le relient à la culture familiale italienne. Ce qui frappe le plus, c'est la nature de ces objets car il s'agit d'objets religieux : « *j'ai par exemple des chapelets de mon village, des chaînes, des trucs de l'église, la Croix...* ». Il justifie ses choix : il a fréquenté la

²⁵²⁴ SALEMI R., « Fashion in croce- da Madonna a Beckham fino a Ronaldinho: tutti pazzi per il simbolo del cristianesimo- da Tiffany a Milano allestito un catering per alleviare l'attesa dei clienti in fila per la collezione mistica- ora scatta la rosario-mania... » dans *Dagospia*, 24 dicembre 2008.

Mission catholique « *depuis que je suis né !... J'ai été baptisé, j'ai fait ma communion là-bas* » (...) « *on se retrouvait avec les enfants... d'origine italienne* ». Ce sont des souvenirs qu'il a achetés à l'occasion de ses séjours au village mais aussi lors de voyages dans les autres régions d'Italie. Le port de ces objets religieux est apparu dans une tendance de la mode parmi les jeunes : il sert à unir l'utile (le sacré) au futile (le profane), comme pour Domenico à Nyon.

Lorenzo possède également un objet très précieux qu'il protège jalousement : « *le drapeau que ma grand-mère m'avait ramené... acheté au marché en 2006*²⁵²⁵ » qu'il a accroché au mur de sa chambre et qu'il ressort à l'occasion des matchs de football quand l'Italie joue contre l'équipe française : « *je vais l'accrocher demain dans le quartier* »²⁵²⁶.

Comme Domenico, Lorenzo a choisi les deux emblèmes fondateurs de l'Italie, l'un avec le drapeau, représentant le pouvoir temporel, et l'autre avec la croix représentant le pouvoir spirituel²⁵²⁷. Ces objets symboliques témoignent de ses liens mais aussi d'appartenances revendiquées.

- **Profondément ancré dans la culture italienne : des appartenances réinventées**

Lorenzo avoue avoir un penchant pour le film « *italo-américain* « *Le parrain* » », qu'il a vu plusieurs fois et, bien qu'il traite d'un phénomène « *brutto* » de la mafia, c'est un sujet qui le fascine. Il apprécie la musique pop italienne et ses chanteurs préférés sont Ramazzotti, Pausini et Zucchero. Il entretient un rapport exclusif envers le pays d'origine de ses grands-parents ainsi qu'envers les valeurs traditionnelles transmises par sa famille : « *le respect et le travail, la religion...* ». Nous rappelons ici que Lorenzo, bien qu'il soit satisfait de sa vie en Savoie, se déclare profondément ancré dans la culture italienne : il n'a pas honte des origines de sa famille, à l'opposé il en est fier ; il les brandit de manière ostentatoire (drapeau, croix) et les revendique non seulement au sein de la sphère privée mais aussi publique²⁵²⁸. On peut parler ici d'appartenances réinventées.

3.4. Frederica, Chambéry

- **Des objets-souvenirs, en conformité aux attentes sociales**

A la question si Frederica possédait des objets exprimant des liens avec le pays de ses grands-parents, elle répond avoir rapporté des « *objets-souvenirs* » de ses voyages scolaires effectués en Italie : elle a acheté « *un genre de chapelet... au Vatican* » quand elle est allée à Rome, « *une pierre du Vésuve* » lors de son séjour à Naples. Si elle « *aime bien ramener des petits objets* » comme preuves de la véracité de ses voyages, elle se sentait « *obligée* » de le faire. Si rapporter des souvenirs est une pratique ancienne, elle est de nos jours tributaire d'une pression sociale de plus en plus prégnante du fait que, comme l'indique Dominique Picard, spécialiste des rituels

²⁵²⁵ Lorenzo avait 9 ans à l'époque.

²⁵²⁶ Il se réfère ici au 9^e championnat d'Europe, qui s'est tenu en France du 10 juin 2016 au 10 juillet 2016, auquel l'équipe d'Italie de football a participé.

²⁵²⁷ Ce qui rappelle la composition bicéphale du pays, héritée du passé : voir l'art.7 de la Constitution, dans laquelle il est établi que « L'État et l'Église catholique sont, chacun dans leur propre ordre, indépendants et souverains » et que l'Etat italien se définit comme une République démocratique laïque et non confessionnelle.

²⁵²⁸ Voir le chapitre sur Lorenzo, l'épisode de la Veste sur laquelle était imprimé le nom *ITALIA*.

sociaux²⁵²⁹, les voyages sont très valorisées et donc valorisants. Selon l’auteure, ramener un souvenir, surtout de l’étranger, devient presque :

« un « devoir » incontournable pour soi et pour les autres (...) c’est une façon de concrétiser le souvenir, de prolonger les vacances. On se prouve à soi-même qu’on y était et on le montre aux autres²⁵³⁰ ».

Frederica confirme par ailleurs ce que son père supputait : elle aime être entourée de photos d’Italie et a beaucoup de cartes postales (paysages, villes) accrochées aux murs de sa chambre : « *Oui, Firenze... une carte de Potenza... j’ai la petite tour de Pise* ». Cet enthousiasme pour la culture italienne s’est construit lors de visites que par son père avait sciemment organisées : « *Non, je dis bon... l’italien... par contre on les a emmenés beaucoup en Italie, mine de rien !* ».

- **Musique et cinéma Italiens, des références embrouillées**

A l’exception des chansons du « Festival de San Remo 2010 » que Frederica a adorées (« *on les écoutait en boucle* »), elle ignore le nom des chanteurs et mélange les titres : « *Je ne sais pas du tout comment l’auteur s’appelle... j’en ai aucune idée, mais ça fait Giulia* (elle chante)²⁵³¹. Elle aime surtout « *La solitude*²⁵³² » de Laura Pausini qui a conquis le public du Festival de San Remo en 1993.

Quant au cinéma, elle admet avoir des connaissances superficielles : « *Je ne connais pas trop de films italiens, mais... il y a un film que j’ai adoré... c’est La vita è bella*²⁵³³... *ça m’a vraiment marquée... on voyait toute la beauté et en même temps la culture italienne quoi !* ». Elle avait dû regarder ce film pour l’examen d’histoire de l’art²⁵³⁴, « *une épreuve qu’il faut faire à la fin du collège*²⁵³⁵ ». Si on connaît l’intrigue du film, on ne peut que s’étonner de sa remarque sur « la beauté de la culture italienne » et de l’interprétation qu’elle a pu faire de ce film.

- **Des liens (re)créés avec une « autre Italie »**

Frederica aime l’Italie et en apprécie sa culture artistique. Ce n’est pas un hasard : elle a étudié l’italien à l’école ; cependant c’est davantage à une culture « résonante » à laquelle elle s’identifie. Les liens avec le village sont plutôt faibles et détachés car tributaires du désenchantement transmis par ses grands-parents puis ses parents, en raison de tensions familiales qui les ont

²⁵²⁹ MONGAILLARD V., « Mais pourquoi achète-t-on des souvenirs de vacances ? » dans *Le Parisien*, 4 août 2019. L’auteur cite PICARD D., 2014, *Politesse, savoir-vivre et relations sociales*, PUF.

²⁵³⁰ MONGAILLARD V., 2019, *idem*. La plupart des touristes, en particulier 53% de voyageurs hexagonaux, optent pour « un gadget des sites emblématiques de la destination à l’instar (...) du porte-clé à la gloire de la tour de Pise »

²⁵³¹ D’après sa description et l’époque, il s’agit de la chanson *Dedicato a te* du groupe pop-rock *Le Vibrazioni* (2003) où le prénom Giulia fait partie du refrain et non de Umberto Tozzi comme elle pense.

²⁵³² « La solitude » est une chanson interprétée par Laura Pausini. Avec cette chanson au Festival de San Remo 1993, elle a remporté le prix *Nouveautés*. Depuis elle est devenue très populaire sur le plan national et international.

²⁵³³ Le film « La vita è bella » (1997) a été réalisé par Roberto Benigni. Le film a remporté trois Oscars : meilleur film étranger, meilleur acteur principal (Roberto Benigni) et meilleure bande originale (Nicola Piovani), sur sept nominations.

²⁵³⁴ B.O. n. 32 du 28 août 2008, *Organisation de l’enseignement de l’histoire des arts à l’école primaire, au collège et au lycée*, pp.1-5. A compter de la rentrée de l’année scolaire 2009-2010 pour les classes des collèges et des lycées, sera introduit l’enseignement obligatoire de l’histoire des arts. Les six grands domaines artistiques proposés : arts appliqués, arts plastiques, cinéma et audiovisuel, danse, musique, théâtre et arts du cirque.

²⁵³⁵ Il s’agit de l’examen de 3^{ème} au collège (DNB, Diplôme National du Brevet)

éloignés. Les parents ont cherché à transmettre à leurs enfants une connaissance culturelle de l'Italie²⁵³⁶ (ou « culture cultivée »²⁵³⁷), reconnue sur le plan international et s'opposant à la culture locale du village.

Synthèse intermédiaire des biens matériels et immatériels

G1 : aménagements intérieurs, miroir des appartenances sociales

Si, dans *Ce que parler veut dire*, Pierre Bourdieu montre que le type du langage utilisé permet de cerner le statut social d'un locuteur, de même « le style de mobilier » choisi pour aménager les intérieurs de maison ou d'appartements, permet également d'appréhender l'origine sociale et le statut des individus qui y demeurent et de « lire » le style de vie qu'ils y mènent²⁵³⁸. Chaque intérieur n'est pas neutre, il est donc révélateur de l'*habitus* qui exprime des pratiques, des valeurs, des croyances, des appartenances, etc. de ceux qui l'occupent. Dans notre cas, qu'il s'agisse des intérieurs des deux couples Salvatore-Clara et Pietro-Rosa, aménagés avec l'« essentiel », visant seulement « le nécessaire », sans aucun objet rappelant le passé italien, ou celui de Pasquale-Maria, plus « encombré » par des objets-souvenirs ostensiblement exposés, ces trois microcosmes domestiques sont le reflet de la position sociale de nos acteurs. En l'occurrence, le « choix du nécessaire²⁵³⁹ » relevé chez nos deux premiers couples serait lié « à une esthétique pragmatique et fonctionnaliste, refusant la gratuité et la futilité²⁵⁴⁰ ».

Le salon-salle à manger de Pasquale et Maria est aménagé selon des conventions qui sont celles des classes populaires. Comme le fait observer Bourdieu, la décoration d'intérieur réalisée avec des « bibelots sur la cheminée (...) bouquet sur la table, etc. (...), le goût des breloques de fantaisie et des bricoles tape-à-l'œil qui peuplent salons et entrées de babioles et de bibelots de foire²⁵⁴¹ » relèvent du « goût du nécessaire ».

De même, l'exposition de photos de famille, ayant surtout une fonction mémorielle, pour « solenniser les temps forts de la vie du groupe familial²⁵⁴² » est, selon Bourdieu un style d'aménagement populaire qui s'inscrit « naturellement dans une économie des pratiques fondées

²⁵³⁶ Rappelons les propos de son père : « ... par contre on les a emmenés beaucoup en Italie, mine de rien ! ».

²⁵³⁷ PORCHER, L., 1995, *Le français langue étrangère. Emergence d'une discipline*, Paris, Hachette Education, p.66 ; GALISSON R., 1987 « Des palimpsestes verbaux : des activateurs et des révélateurs culturels remarquable pour un public étranger » dans *ELA*, n. 97, Didier érudition, Paris, pp.104, 128.

²⁵³⁸ BOURDIEU P., 1979, *op.cit.*, p.84. Dans la société globale ou dans les différents champs sociaux, les occasions de mettre en scène la distinction sont inépuisables : vêtement, décoration intérieure, tourisme, loisir, sport, cuisine, etc.

²⁵³⁹ BOURDIEU P., 1979, *idem*, Tire du 7^{ème} chapitre et p.441.

²⁵⁴⁰ BOURDIEU P., 1979, *ibidem*, p. 438.

²⁵⁴¹ BOURDIEU P., 1979, *ibidem*, p. 442.

²⁵⁴² COMBESSIE J.-C. & BOURDIEU P. et COLLABORATEURS, 1967, *Un art moyen, essai sur les usages sociaux de la photographie*, dans *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 22^e année, n. 3, pp. 641-644.

sur la recherche du pratique (du fonctionnel) et du refus des manières et des chichis²⁵⁴³.». Les photos sont également conventionnelles parce que, comme le signalent Matteo Ario et Fabio Dei, les classes populaires ne s'intéressent généralement « ni à la qualité formelle des photos, ni à l'esthétique de leur présentation²⁵⁴⁴ » mais plutôt « aux sujets²⁵⁴⁵ ». Ainsi lorsque Maria nous fournit l'histoire des objets exposés²⁵⁴⁶, elle se cantonne à des informations centrées sur l'identité des individus qui ont offert l'objet ou qui sont sur les photos. Il n'y a pas de véritable « biographie » des objets. Nous rejoignons Dassié, pour qui, il est difficile de cerner le niveau d'implication affective des individus dans chaque objet-souvenir :

« les raisons de leur accès au statut d'objet-mémoire et les conditions de leur mise en relation avec l'idée même de mémoire sont, jusqu'à présent, restées dans l'ombre des recherches réalisées sur la culture matérielle ou la mémoire²⁵⁴⁷ »,

Pour notre part, nous nous sommes plutôt attardées sur ce que ces objets représentaient au sein de ce microcosme familial car la culture matérielle est porteuse de contenus invisibles mais peut « dévoile(r) ce qu'elle a à dire sur ceux qui la conservent, la chérissent et l'évoquent²⁵⁴⁸ ».

G1 : les objets-souvenirs, une réassurance socio-affective

Chez la G1, en l'occurrence chez Maria, nous appréhendons ses collections d'une part comme une stratégie pour préserver l'unité familiale et la continuité des liens. Souvenons-nous que la notion de famille qu'emporte avec elle Maria, qu'elle maintiendra et transmettra à ses enfants, est celle d'une structure familiale très solidaire. Nous faisons l'hypothèse que, si ces objets et photos servent à « la solennisation et à l'éternalisation d'un moment intense de vie collective²⁵⁴⁹ » selon l'expression de Bourdieu, ils contribuent également à combler, comme l'affirme Francine Russo, « la place laissée vacante par les personnes qui nous sont chères²⁵⁵⁰ ».

Cette présence d'objets et de photos de famille²⁵⁵¹, permettrait de surmonter les moments de solitude et de réduire la distance affective qui sépare « l'exilé » de ses proches. Une étude conduite à la fin du XXème siècle par Donald Winnicott parvient à la conclusion que « le jeune qui commence à se percevoir comme un être indépendant, distinct de sa mère, se sent parfois plus en

²⁵⁴³ BOURDIEU P., 1979, *op.cit.*, p.442. Bourdieu cite DELSAUT Y., « L'économie du langage populaire » dans *Acte de la recherche en science sociale*, 1975, n.4, pp. 33-40.

²⁵⁴⁴ ARIA M.& DEI F., 2016, *op. cit.*, p.273.

²⁵⁴⁵ ARIA M. & DEI F., 2016, *ibidem*, p.273.

²⁵⁴⁶ KOPYTOFF I., 1986, « The cultural biography of things: Commoditization as process » p. 66-67, dans *The Social Life of Things : Commodities in Cultural Perspective* sous la direction d'Arjun Appadurai, Cambridge University Press. Comme le souligne Igor Kopytoff : « En faisant la biographie d'une chose, on peut poser des questions similaires à celles qu'on pose au sujet des gens (...). D'où vient la chose et qui l'a fabriquée ? Qu'a été sa trajectoire jusqu'ici (...) ? (...) Comment change l'utilisation de la chose avec son âge, et que lui arrive-t-il lorsqu'elle atteint le terme de sa pleine utilité ? ».

²⁵⁴⁷ DASSIÉ V. 2010, *op.cit* p.18. Voir également à ce sujet Déchaux J.-H., « Coenen-Huther Josette, *La mémoire familiale (1994)* » dans *Revue française de sociologie*, 1996, 37-2, pp. 315-317.

²⁵⁴⁸ FOURCADE M.-B., 2012, « DASSIÉ Véronique, 2010. Objets d'affection. Une ethnologie de l'intime ».

²⁵⁴⁹ BOURDIEU P. (a cura di), *La fotografia: Usi e funzioni sociali di un'arte media*, Guaraldi, Firenze 1972, p.45. Bourdieu définit la photographie comme un « art moyen » qui se situe entre deux extrêmes, l'application cultivée d'une part et populaire de l'autre, entre recherche artistique et fonction mémorielle de l'autre.

²⁵⁵⁰ RUSSO F., 2018, « Quand les objets combler le vide » dans *Cerveau & Psycho*, n° 101, 20 juin.

²⁵⁵¹ RUSSO F., 2018, *op.cit.*

sécurité avec un « objet transitionnel » qui la symbolise²⁵⁵² ». Ce sont donc des stratégies de réassurance qui ont incité Maria à s'entourer de tous ces objets et portraits afin de se construire cet univers « ouaté » et mémoriel qui l'empêchera de se sentir complètement intégrée dans le contexte français. Comme elle reconnaît elle-même, elle est « *restée la même... italienne* » et n'a « *rien changé* » à ses habitudes ni à son style de vie.

G2 : micro-patrimoine d'objets d'affection, collecte « d'instant de bonheur »

Chez la G2, les liens avec le village et la parentèle se sont affaiblis au fil des années et cela ne dépend pas d'un manque d'affection mais du fait que, comme la plupart d'entre eux ont vécu depuis leur naissance (Alessandro et son épouse, Giovanni et son épouse) en Savoie ou depuis leur adolescence en Vaud (Enzo est arrivé à 16 ans, sa femme à 8 ans, Paolo et Daniela ont été ballotés entre le village et la Suisse jusqu'à l'âge de 11 et 8 ans), ils ont dû s'adapter à la langue et à la culture du pays d'immigration et en ont adopté les principes et les valeurs. Cette génération, certains jusqu'à l'adolescence, d'autres jusqu'à leur mariage, suivait de bon gré les parents au village concevant ces séjours comme étant une évidence et s'était approprié le réseau social de leurs parents : le village était synonyme de vacances et de moments heureux.

Mais une fois mariés, du fait de leur conjoint venant d'une autre région et, ou influencés par de nouvelles conceptions du voyage et surtout meilleur marché, ces adultes de la G2 ont espacé de plus en plus les séjours au village et ont conçu leurs congés comme une opportunité pour découvrir d'autres lieux en Italie ou à l'étranger et les montrer à leurs enfants, s'éloignant peu à peu des lieux et des liens familiaux hérités. Evoquant ses amis d'enfance au village, Paolo dit : « *après, petit à petit, on s'est perdu de vue quoi !* ». La mémoire familiale se limite chez cette génération à un micro-patrimoine constitué d'une part d'objets d'affection qui ont été transmis comme « *la montre oignon* » du grand-père pour Paolo, ce « *truc pour les pâtes* » pour Alessandro, ustensile de cuisine que sa fille héritera de sa grand-mère, « *la Tombola napolitaine* » pour Anna, qui transmettra plus un rituel qu'un objet, qui, selon Jean-Claude Vimont²⁵⁵³, traduisent « des instants de bonheur ». Chez les autres témoins, on perçoit de plus en plus la collecte d'objets qui ne se réfèrent pas au village mais sont d'ordre autoréférentiel, comme les habits et les chaussures italiennes pour Giovanni.

G2, G3 : biens hérités et biens choisis

Dans la G2 et la G3, ce sont plutôt la collecte et la conservation de biens *tangibles* (CD, DVD, etc.) mais représentant des biens *intangibles* (chansons, film etc.) qui prévalent chez elles.

En général chez la plupart de nos témoins de ces deux générations, les chanteurs les plus écoutés correspondent aux grands « tubes » de la musique italienne dans le monde : il s'agit des trois chanteurs, Eros Ramazzotti, Laura Pausini et Zucchero Fornaciari qui, avec Andrea Bocelli, sont les plus connus et récompensés dans le monde. Ils ont été définis par le Sous-secrétaire à la

²⁵⁵² RUSSO F., 2018, *idem*

²⁵⁵³ VIMONT J.-C., 2010, « Objets-souvenirs, objets d'histoire ? » dans *Sociétés & Représentations*, vol. 30, no. 2, pp. 211-228.

présidence du Conseil, M. Gianni Letta, lors d'une cérémonie de remise de prix, comme « la squadra olimpica della canzone italiana²⁵⁵⁴ » (trad. l'équipe olympique de la chanson italienne). Cependant nous avons remarqué que chez les adultes de la G2 qui ont vécu leur enfance ou leur adolescence au village, comme Paolo, Enzo et Anna confiés à leur famille, ou encore, comme Giovanni qui a fait le service militaire en Italie, ou comme Domenico de la G3 qui maintient les liens avec le village, les goûts musicaux changent, les chanteurs sont ceux qu'ils ont entendus en Italie, et bien que moins populaires à l'étranger, ils font partie d'un répertoire national plus varié et plus personnalisé. Les choix musicaux de nos témoins sont ceux des classes populaires qui préfèrent la musique « légère », « dépourvue d'ambition ou de prétention artistique²⁵⁵⁵ » comme le décrit Bourdieu. En fait, chez la plupart de nos jeunes témoins, il ne s'agit pas d'un véritable choix mais d'une acceptation des tendances sociales dominantes médiatisées.

Le type de films que ces jeunes adultes regardent sont ceux du très grand public, les films d'action (de mafia « *Le parrain* ») et les films comiques (« *Totò* », « *Pierino* », « *Noi e la Giulia*! »), également très médiatisés. Les résultats d'une enquête réalisée en 2008 (« Pratiques culturelles des Français ») sur leurs préférences cinématographiques montrent que les « films d'action et comiques » sont deux genres de très grande diffusion qui attirent prioritairement un public masculin, celui-ci faisant partie majoritairement des classes populaires²⁵⁵⁶.

Bourdieu rappelle que le « goût » que manifestent les individus dans les domaines de la musique, du cinéma, de la cuisine, de la décoration de la maison, traduit l'appartenance sociale.

G3 : choix de symboles religieux et nationaux, des identifications exhibées

Chez la G3, nous avons distingué deux grandes tendances. D'une part les deux jeunes descendants comme Domenico de Nyon et Roberto de Chambéry, qui ont maintenu des liens forts avec le village d'origine de la famille, sont tous deux animés par un sentiment d'appartenance revendiquée. Ils ont mentionné deux objets tangibles faisant partie d'une même catégorie : la croix de Jésus et des chapelets. En outre, ils ont cité comme biens intangibles, les deux symboles de la République italienne, le drapeau pour Domenico, l'hymne national pour Roberto auxquels ils ont dû s'identifier lors des victoires de l'équipe de football italienne. Sur quatre jeunes interrogés, trois d'entre eux ont acquis des objets religieux ; on pourrait penser à un retour à la foi, mais il s'agit plutôt d'une mode. Nous situons nos témoins de la G3 parmi ces jeunes qui « croient mais ne pratiquent pas²⁵⁵⁷ », et ne se rendent à la messe que lors des grandes occasions. Le port d'un objet religieux peut être interprété comme une volonté d'afficher ces objets sacrés comme ils exhibent le drapeau ou l'hymne national. A l'opposé, Lorenzo et Frederica se sont distancés du village d'origine de la famille : pour le premier, c'est le reniement total de la « culture » villageoise, pour la deuxième, la « culture » correspond à la culture artistique du pays à renommée internationale.

²⁵⁵⁴ « Il sottosegretario alla presidenza del Consiglio Gianni Letta consegna le Onorificenze al merito della Repubblica Italiana ad Andrea Bocelli, Laura Pausini, Eros Ramazzotti e Adelmo Fornaciari (Zucchero) » dans *La Gazzetta del Mezzogiorno*, 4 mars 2006.

²⁵⁵⁵ BOURDIEU P., 1979, *op.cit.*, p. 16.

²⁵⁵⁶ GLEVAREC H. & PINET M., 2013, « Positivité et négativité du goût culturel » dans *Communication*, Vol. 31/1

²⁵⁵⁷ DEVILLE M., « Ils croient mais ne pratiquent pas » dans *Psychologies*, 2 décembre 2011.

Des écarts observés : des conceptions très diverses de la « culture »

Dans nos analyses des modalités de collecte et de de conservations de biens matériels et/ou immatériels chez nos interlocuteurs de la G1, de la G2 et de la G3, deux dimensions se dégagent : d'une part, au sein de la même génération, tout le monde n'adhère pas à cette pratique sociale de la collection, de l'autre, au fil des ans et des générations, cette pratique semble persister mais sous des formes différentes qui, d'après nous, sont tributaires des mutations sociales survenues dès les années 60-70 jusqu'à aujourd'hui, accompagnées d'un affaiblissement (général) des liens sociaux et de nouveaux modes de consommation et d'accès aux biens culturels (loisirs, vacances, voyages etc.).

Pour la G1, c'est plutôt la collecte de *biens matériels à caractère personnel* (objets-souvenirs, tableaux, photos etc.) avec des références au réseau parental, amical du village et du pays d'immigration, qui prédomine par rapport à celle de *biens immatériels à caractère plus impersonnel* (chansons, film etc.). Chez la G2 et la G3, on perçoit encore la présence de quelques objets tangibles, traces d'une mémoire familiale affective (G2) ou emblèmes d'une mémoire « nationale » (G3). La plupart des biens collectés par ces deux générations font partie d'une culture immatérielle (produits musicaux et filmiques) mais aucun d'eux ne renvoie à des liens spécifiques au village.

Les rapports que les trois générations entretiennent avec la culture matérielle et immatérielle renvoient à la culture italienne, mais ce n'est pas la même conception de la culture pour tous. Elle peut être villageoise, régionale, nationale, voire internationale. Cette conception peut aller du local au global en passant par le glocal²⁵⁵⁸. Les familles où les identifications à cette « italianité », concept interrogé par Tiziana Protti²⁵⁵⁹, sont plus marquées (notamment la G1) qui ont eu des stratégies explicites de transmission du patrimoine familial, leurs enfants, petits-enfants ont des liens plus importants avec les lieux d'origine par rapport aux descendants de familles où les relations avec l'Italie/le village etc. en général sont plus détachées et/ou conflictuelles.

Ce qui ressort de ces analyses d'objets, c'est l'observation d'écarts entre la posture adoptée par la G1 et par celle des deux autres générations, où la distance s'amenuise, mais où des stratégies de réappropriation se développent au cœur de processus de dépouillement et d'accumulation, d'attachement vs détachement, d'éloignement et de rapprochement, et proposent des appartenances tout à tour revisités, rejetés, revendiqués, affichés, exhibés voire réinventés.

²⁵⁵⁸ En écho au titre de l'ouvrage de Clifford C. GEERTZ : *Savoir local, savoir global*, Quartridge, PUF (*The local Knowledge*, New York, Basic Book Classics, 1st ed. 1983).

²⁵⁵⁹ PROTTI revisite le concept « d'italianité » comme un construit historico-social pouvant être le lieu d'identification fantasmé avec des effets de réalité, notamment dans les milieux de la migration. Voir le Cadre théorique.

PARTIE VI - SYNTHÈSE FINALE COMPARATIVE

QUEL RAPPORT DE LA G3 AUX LANGUE(S) ET CULTURE(S) ITALIENNES AU CROISEMENT DE LA SPHERE PRIVEE, PUBLIQUE ET PARAPUBLIQUE ?

Une transmission « à géométrie variable » selon les contextes et les familles

Introduction

Quelles répercussions ces contextes de départ et d'arrivée, avec leur histoire nationale propre, leurs institutions et leurs conceptions du migrant et de son rôle, ont-ils eues sur les modalités d'accueil et d'intégration, les représentations, les comportements, les stratégies d'identification et de transmission intergénérationnelle du « patrimoine » linguistique et culturel italien, sur les acteurs et les co-acteurs de la migration ?

Rappel de la question de départ

Dans cette synthèse finale comparative qui constitue la dernière partie de notre recherche s'inscrivant dans une approche qualitative comparative, selon une méthode « en enchâssement », nous allons tenter de donner des interprétations plausibles à la question directrice de notre travail de recherche soit : « quelles sont les raisons internes et externes au cercle familial, qui expliqueraient des comportements divergents face à « la langue et à la culture italiennes » chez de jeunes adultes de troisième génération, issus de familles italiennes du Mezzogiorno immigrées dans les années 50/60, en Vaud (Suisse) et en Savoie (France) ? ».

Notre finalité est de « dégager d'éventuelles tendances possibles »²⁵⁶⁰ au sein de ces mondes sociaux, correspondant à un *mésocosme* social²⁵⁶¹, soit dans notre cas, l'immigration italienne en provenance du Mezzogiorno, constitué à son tour de divers *microcosmes*, regroupant les acteurs et les co-acteurs de cet univers migratoire sur trois générations en vue de répondre à notre question de départ, confirmer ou infirmer nos constats, à savoir un rapport de la G3 à la « langue et culture italiennes » plus proche en Vaud qu'en Savoie.

Postulats de départ

- Quelles raisons internes au cercle familial, plus largement à la sphère privée ?

Nous avons postulé que le rapport de la G3 au patrimoine linguistique et culturel des familles serait le fruit d'un processus de transmission intergénérationnelle à l'intérieur du cercle familial

²⁵⁶⁰ BLANCHET P., 2012, *La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes (PUR), p. 58.

²⁵⁶¹ BERTAUX D., 2014, *Récit de vie*, Paris, Armand Colin, p. 20.

étant, comme souligne Bourdieu, l'« un des lieux par excellence de l'accumulation du capital sous ses différentes espèces et de sa transmission entre les générations »²⁵⁶².

Voilà pourquoi pour comprendre ce que la G1 a transmis ou non aux générations successives, il nous a fallu remonter aux générations pionnières, à la G1, à leurs histoires familiales, sociales, linguistiques et culturelles avant leur départ et appréhender les capitaux et ressources qu'ils ont « emportés », en Suisse ou en France, et en quoi les héritages et les modalités d'intégration dans les pays d'immigration ont pu avoir des répercussions sur les stratégies de transmission auprès de leurs descendants selon le contexte.

- **Quelles raisons externes au cercle familial, plus largement à la sphère privée ?**

Nous avons postulé que le rapport de la G3 au patrimoine linguistique et culturel des familles serait également le fruit d'un faisceau de facteurs, issus de l'histoire et des rapports entre les pays, tant liés aux politiques étatiques, économiques migratoires, qu'éducatives et linguistiques dans lesquels s'inscrivent la petite histoire des individus, dans un contexte donné à une époque donnée, dans notre cas les acteurs et co-acteurs d'une migration des années 50-60.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons développé une démarche croisant les dimensions macro, méso et micro de nos résultats d'analyse.

²⁵⁶²JOURDAIN A. et NAULIN S, 2011, « Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu » dans *Idées économiques et sociales* 4/2011 n. 166, pp. 6-14 URL : www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2011-4-page-6.htm.

CHAPITRE 1. LA GRANDE HISTOIRE : CHRONIQUE D'UNE EMIGRATION ANNONCÉE

1.1. Le Mezzogiorno et la *Questione meridionale* : une situation endémique

Comme nous l'avons vu, les recherches menées sur le *Risorgimento* montrent que l'Unification de l'Italie a entraîné une division profonde du pays et l'effondrement socio-économique des régions du Mezzogiorno dont certaines ont été plus touchées que d'autres par la misère et de ce fait par un exode tant intérieur qu'extérieur au pays. D'après Mirko Grasso,

« L'Italia era una nazione in cui (...) ben poco era cambiato rispetto ai tempi di Garibaldi e Cavour. Si trattava di un paese ancora prevalentemente agricolo, caratterizzato (...), da una povertà endemica, soprattutto nel sud, da una cultura popolare ancora profondamente contadina e dialettale.²⁵⁶³

(trad. L'Italie était une nation qui avait très peu changé (...) depuis Garibaldi et Cavour. C'était encore un pays à prédominance agricole, caractérisé (...) par une pauvreté endémique, surtout dans le sud, par une culture populaire encore profondément paysanne et dialectale).

Rappelons que cette situation de « sous-développement économique et social », dénommée la *Questione meridionale*, marquera l'histoire de l'Italie depuis l'Unité jusqu'à aujourd'hui, caractérisée par la distribution des terres privées appartenant à l'Eglise et aux grands propriétaires fonciers, promises déjà avant l'Unité²⁵⁶⁴, une promesse qui ne sera jamais respectée. Sous le fascisme, Mussolini aggravera la situation en favorisant les grands propriétaires fonciers, en leur accordant divers privilèges. En effet, dans ce « sud profond », dominant une élite instruite, celle des *Baroni*, riches, vivant en ville ou à l'étranger ainsi que la catégorie des « contremaîtres », despotiques, exploitant les ouvriers agricoles et paysans qui pratiquaient une agriculture et un élevage de subsistance, ne possédant ni maisons²⁵⁶⁵, ni terres, ou seulement de petites parcelles et ne comptant donc que sur la force de leurs bras ainsi que sur celle de leurs enfants pour survivre.

Cette situation a perduré jusqu'aux années 50-60 : ni la Réforme agraire (1950) qui envisageait la redistribution des terres privées aux paysans, ni la *Cassa per il Mezzogiorno* (1950), un projet pour financer le développement économique des régions méridionales, ni encore moins les lois visant l'industrialisation du sud (1957), réussiront à remédier aux déséquilibres sociaux et économiques de cette région ni à combler le fossé grandissant entre le nord et le sud. En outre la réforme n'avait pas concerné toutes les régions d'Italie²⁵⁶⁶ ; même si celles de nos témoins de la G1

²⁵⁶³ GRASSO M., 2007, *Scoprire l'Italia : inchieste e documentari degli anni Cinquanta*, Kurumuny, p. 16.

²⁵⁶⁴ Nous nous référons ici à la *De administratione Universitatum* (1792) octroyée par Ferdinand I de Bourbon et aux lois subversives de la féodalité (1806-1808) par Giuseppe Bonaparte.

²⁵⁶⁵ Tab.1 - Evoluzione della condizione abitativa in Italia in base al titolo di godimento dell'alloggio, dal Censimento 1951 a quello del 2011 (val.%) Source: traitement des données ISTAT, *La casa In Italia*, Sintesi delle ricerche, SIDIEF (Società italiana di iniziative edilizie e fondiarie), 2019, p.17.

²⁵⁶⁶ DE ROSA G., MALGERI F. (date non indiquée), « L'Italia repubblicana e gli anni dello sviluppo » dans EDU, Istituto Luigi Sturzo. Les terres redistribuées s'élevaient à 749.210 hectares, dont 47942 dans le delta du Pô, 210.097 en Maremma et en Fucino, 196.937 dans les Pouilles et Basilicate, Calabre 84 865, 108 253 101 561 en Sicile et Sardaigne.

faisaient partie des zones d'application de la loi, comme les Abruzzes, le Molise, la Basilicate et la Campanie, leurs villages n'était en fait pas inclus dans la réforme agraire, sauf Pietragalla. En outre, comme le fait remarquer Giovanna Meyer :

« La riforma agraria, nel Mezzogiorno (...) non fu in grado di assicurare la sopravvivenza di larghe fasce di popolazione rurale, e questo perché le quote di terra assegnate erano troppo piccole. » (trad. La réforme agraire (...) n'avait pas été en mesure d'assurer la survie des grandes couches des populations rurales, car les parts de terre allouées étaient trop petites »²⁵⁶⁷.)

1.2. L'Italie d'après-guerre, un véritable kaléidoscope

Cristiano Zepponi résume parfaitement cette situation d'après-guerre :

« L'Italia del dopoguerra appariva come un caleidoscopio di effetti: del ventennio mussoliniano, dei combattimenti sul territorio nazionale, della tragica spaccatura fra nord e sud. (...) Il sistema economico nazionale si configurava come poco più di un ammasso informe, grandioso e agonizzante di giacimenti minerari, di aree agricole, di impianti industriali, di reti di trasporto, di comunicazione, di distribuzione, creditizie, e di milioni di persone che lo avevano animato (...) ma anche di bisogni pressanti, di attese confuse, di aspirazioni, di frustrazioni e di progetti accattivanti»²⁵⁶⁸.

(trad. L'Italie d'après-guerre apparaît comme un kaléidoscope d'effets : des vingt ans de Mussolini, des combats sur le territoire national, de la fracture tragique entre le nord et le sud. (...) Le système économique national était configuré comme un peu plus qu'une masse informe, grandiose et agonisant de gisements minéraux, de zones agricoles, d'installations industrielles, de transport, de communication, de distribution, de réseaux de crédit, et des millions de personnes qui l'avaient animé (...) mais aussi de besoins pressants, d'attentes confuses, d'aspirations, de frustrations et de projets.)

L'ensemble de ces facteurs ont engendré des exodes ruraux vers les régions industrielles du nord-ouest de l'Italie (« Triangolo industriale ») ainsi que des émigrations, en coulées successives, dès les années 50 jusqu'aux années 60-70, vers l'Europe délaissant les pays d'Outre-Atlantique²⁵⁶⁹. Ces migrations n'auraient pas pu exister de façon massive sans des politiques migratoires impulsant ces départs à travers des accords passés entre l'Italie et un grand nombre de pays européens, pour des raisons de surpopulation, de chômage, de crise agricole et de tensions sociales.

1.3. Des politiques éducatives renforçant le clivage nord-sud

Après la deuxième guerre mondiale, l'école avait dû affronter de lourdes difficultés provoquées par la guerre et par les vingt ans de fascisme qui avaient dévasté le pays. Toutefois le processus de démocratisation du système éducatif était en marche depuis la proclamation de la République en

²⁵⁶⁷ MEYER SABINO G., « Secondo dopoguerra : l'occupazione delle terre e il fallimento della riforma agraria nel Mezzogiorno » dans HALTER E., 2004, *Gli Italiani in Svizzera*, Bologna, Casagrande, pp.23-24.

²⁵⁶⁸ ZEPPONI C., 2009, « L'economia italiana del dopoguerra: effetti e distruzioni », *InStoria*, rivista on line di storia e informazione, maggio, n.17.

²⁵⁶⁹ GARSON J.-P., LOIZILLON A., 2003, « L'Europe et les migrations de 1950 à nos jours : mutations et enjeux », Conférence organisée par la Commission européenne et l'OCDE, pp.3-5.

1945 dont le fer de lance était la diffusion de l'italien afin de consolider l'unité nationale sur tout le territoire et surtout dans les régions du sud²⁵⁷⁰. Mais l'école italienne ressentait encore l'énorme poids des politiques scolaires développées sous le fascisme, mises en place par la *Riforma Gentile*²⁵⁷¹ et renforcées par la *Carta della Scuola e Riforma Bottai*²⁵⁷², les deux réformes à caractère élitiste. Nous l'avons vu, il s'agissait d'un système privilégiant les enfants de la grande bourgeoisie qui pouvaient accéder aux voies « umanistiche » du collège puis au Secondaire supérieur. Les objectifs politiques révélaient clairement la volonté de freiner la mobilité sociale des classes moyennes et surtout populaires, en les orientant *de facto* vers l'apprentissage professionnel dans les *scuole di avviamento professionale*. Système très sélectif qui a perduré jusqu'à la création en 1962 de la *Scuola media unificata*, obligatoire et gratuite pour tous, mais dont nos témoins ne bénéficieront pas.

Dans ces conditions, quelle scolarité vivront-ils et quels enseignements linguistiques recevront-ils ?

1.4. Politiques migratoires en Suisse et en France : des modalités d'intégration de l'émigré pré-pensées

1.4.1. Rappel contextuel et juridique de ces départs et arrivées

Comme susmentionné, dans l'après-guerre le néo-gouvernement italien dirigé par Alcide De Gasperi, dans le but de relancer l'économie italienne facilitera l'émigration et dans ce but signera de nombreux accords avec divers pays²⁵⁷³, dont la Suisse en 1948 et la France en 1947²⁵⁷⁴. Pourquoi ces accords ? L'Italie, pour sa part, devait lutter contre le chômage, atténuer les conflits sociaux et résoudre la question de la surpopulation, alors que la Suisse était en quête de main-d'œuvre bon marché pour son développement économique, tandis que la France avait besoin également de main-d'œuvre masculine pour faire face à la reconstruction du pays mais aussi assurer le rééquilibrage démographique²⁵⁷⁵.

Ces politiques migratoires en évolution constante se sont développées sur un mode « binaire » alternant politiques d'ouverture vs politiques de fermeture, et selon une conception *utilitariste* avec l'objectif de servir les intérêts politiques, économiques, sociaux du pays primant sur ceux des individus. Ces politiques ont véhiculé sur les immigrés des représentations négatives, positives,

²⁵⁷⁰ CIOFFI L., 2016/2017, *Emigrazione giovanile in negli anni della crisi*, Tesi di laurea, Università degli studi di Napoli, p.16. Rappel : en 1961, seuls 18% de la population du Mezzogiorno parlaient italien.

²⁵⁷¹ Rappel : Loi n. 3126 du 31 décembre 1923, connue comme la *Riforma Gentile*, du nom de son créateur, alors ministre de l'Instruction publique sous le premier gouvernement de Mussolini

²⁵⁷² Rappel : *Carta della scuola* de 1939 et la Loi n. 899 du 1er juillet 1940, connue comme *Réforme Bottai*, de Giuseppe Bottai, ministre à son tour sous Mussolini.

²⁵⁷³ STRANGIO D., 2018, "Emigrazione italiana 'assistita' nel secondo dopoguerra" dans *Popolazione e storia*, Vol.19, n.2, p.45. Depuis la naissance de la République italienne (1946) jusqu'à la fin de 1948, l'Italie a conclu des accords d'émigration avec la France, la Grande-Bretagne, la Suisse, la Belgique, la Suède, la Tchécoslovaquie, le Luxembourg, la Hollande et l'Argentine.

²⁵⁷⁴ Voir nos tableaux dans le Cadre contextuel.

²⁵⁷⁵ Voir le Cadre contextuel sur les politiques du *push and pull*.

ambivalentes, selon les époques, perçus tantôt comme contribuant au bien-être économique et social du pays d'accueil, tantôt comme des intrus ou des ennemis de l'intérieur menaçant la cohésion sociale et l'identité nationale.

Les gouvernements des deux pays ont d'abord privilégié l'émigration temporaire et saisonnière. L'archétype du migrant (idéal) correspondait à celui du travailleurs-hôtes ou *Gastarbeiter*²⁵⁷⁶, un travailleur jeune, célibataire, en bonne santé qui offrait ses services, à des coûts très bas et avec un rendement élevé, « *sans assurance sociale* »²⁵⁷⁷ comme le fait observer Clelia, qui, une fois terminé son contrat devait retourner au pays. Ainsi en Suisse, le statut de saisonnier, institué en 1931 (LSEE), ne sera supprimé qu'en 2002 suite à un accord entre la Suisse et l'Union européenne alors que le regroupement familial sera autorisé dès 1964. Tandis qu'en France les politiques migratoires favorisent dès 1945, les résidences permanentes et, dès 1947, des mesures visant « l'introduction des familles ». Ainsi, la migration de transitoire est devenue très tôt permanente.

Cependant, si les deux pays sont confrontés dans l'après-guerre aux mêmes enjeux, les objectifs adoptés en Suisse et en France diffèrent : chez l'un, c'est de conserver à cette immigration un caractère réversible et transitoire (peur de la surpopulation), chez l'autre, un caractère permanent (besoin démographique et main-d'œuvre). Ces objectifs, à la fois proches et différents, ne seront pas sans impact sur les conditions d'accueil puis d'installation des immigrés.

1.4.2. Des conditions de départ et d'arrivée : la grande désillusion

Deux procédures caractérisaient les modalités d'entrée des candidats à la migration à l'époque : la première sélection s'effectuait sur la base des réseaux familiaux ou amicaux qui, formant une « chaîne migratoire », procuraient un contrat de travail « à titre nominatif » selon des procédures de recrutement plus souples par rapport à celles des organismes responsables du recrutement²⁵⁷⁸. Soit il était délivré par les employeurs de ces personnes-relais, comme il en a été pour Salvatore et Maria, soit par le biais de l'administration italienne recrutant les candidats dans les villages. Le manque de main-d'œuvre pendant la phase de reconstruction de l'après-guerre, le besoin des entreprises de disposer rapidement d'effectifs avaient conduit à marginaliser la procédure officielle d'introduction de travailleurs au profit d'une immigration « spontanée » — en fait souvent organisée par les employeurs eux-mêmes — qui, après plusieurs années d'activité en

²⁵⁷⁶GARSON J.-P., LOIZILLON A., 2003, « L'Europe et les migrations de 1950 à nos jours : mutations et enjeux », Conférence organisée par la Commission européenne et l'OCDE, p. 4. Le nom de « *Gastarbeiter* » donné en Allemagne dans les années 60 à ces travailleurs étrangers « invités » s'apparente en quelque sorte à un paradigme. Il est devenu un terme générique pour désigner cette catégorie de travailleurs immigrés d'après-guerre en Europe.

²⁵⁷⁷ Rappel en Suisse : selon l'Accord de 1948 (art.18), les travailleurs italiens bénéficiaient des mêmes traitements que les nationaux pour les conditions de travail et de rémunération, cependant, en matière d'assurance sociale, rien n'était prévu (art.19). Il a fallu attendre la Convention de 1962 (en vigueur en 1964) pour qu'ils en bénéficient.

Rappel en France : selon l'Ordonnance n° 45/2454 du 19 octobre 1945, art. 5 « Les travailleurs étrangers (...) sont assurés obligatoirement dans les mêmes conditions que les travailleurs français ».

²⁵⁷⁸ Rappelons qu'employeurs et employés devaient également suivre les procédures prévues pour les recrutements organisés par les canaux officiels (CIME) (Accord entre les deux pays de 1952).

France, obtenait sans trop de difficultés un permis de séjour et de travail par « régularisation »²⁵⁷⁹. Dans tous les cas, les « patrons » devaient payer les frais de voyages et fournir les documents nécessaires comme pour Renato, Pasquale ou Clelia et devaient assurer logement et nourriture à leur arrivée, comme c'est le cas de Salvatore en Suisse, ou de Pasquale et de Pietro en France.

La deuxième sélection, dite « assistée », s'effectuait par l'intermédiaire d'agents nommés par les autorités françaises de l'ONI²⁵⁸⁰ et italiennes du CIME²⁵⁸¹, qui se chargeaient en amont de la distribution des contrats, du contrôle sanitaire, de l'acheminement des migrants. Comme il en a été pour Pietro qui est passé par ce canal officiel : « *le patron a fait l'acte d'appel... au bureau de l'immigration de Potenza... le bureau m'a envoyé la lettre à la maison* ». Il a dû se rendre à la caserne Garibaldi à Milan, siège de l'ONI/CIME, pour « *la visita medica* » (trad. pour la visite médicale).

Si les accords bilatéraux envisageaient pour ces travailleurs des « conditions d'existence aussi élevées que possible », en fait la réalité était bien différente. La plupart de ces candidats ont enduré des humiliations dès le départ, comme en témoigne Renato : « *les trains étaient... avec des sièges en bois... le voyage... c'était la catastrophe !* ». Tous devaient se soumettre à des contrôles sanitaires²⁵⁸², dans ces organismes de sélection à Milan ainsi qu'aux frontières²⁵⁸³ et si certains de nos témoins sont d'accord avec ces précautions, comme Pasquale ou Clelia, « *si on doit rentrer dans une autre ville... ils doivent te contrôler ou non ?* », d'autres à l'opposé, comme Renato et Salvatore, ont perçu ce « passage obligé » comme un acte discriminant et vexatoire.

Toujours en regard de ces accords, les logements sont fournis à leur arrivée par leurs employeurs, le plus souvent gratuitement ou à des prix très avantageux mais qui se révélaient être des baraquements précaires, parfois même de véritables taudis. Ainsi Pietro a habité pendant deux ans, dans un « trou perdu » près de Chambéry, seul, dans « *une vieille cabane, cent pour cent sale, il n'y avait pas d'eau, j'allais chercher de l'eau à la fontaine... avec le seau. J'avais honte...!!* », ou Salvatore qui a vécu dans des « baraques » insalubres à Nyon qu'il partageait avec d'autres émigrés, avec des toilettes à l'extérieur, ou encore Pasquale et Maria auxquels on avait attribué un petit appartement sans confort en plein centre-ville de Chambéry, où ils demeurent depuis quarante-quatre ans, considéré alors comme un ghetto-repoussoir pour immigrés, devenu « bourgeois » de nos jours²⁵⁸⁴.

²⁵⁷⁹ RODIER C., 1998, « Les délices du droit régalien : 1947–1997, 50 ans de régularisations » dans *Les faux-semblants de la régularisation*, Plein droit, N° 38, avril, p.50.

²⁵⁸⁰ Voir le Cadre contextuel : ONI (Office national de l'immigration).

²⁵⁸¹ Voir le Cadre contextuel: CIME (Comitato intergovernativo per le migrazioni europee) à Milan.

²⁵⁸² GASTAUT Y., 2003, « Recruter et examiner les migrants. La Mission de l'ONI de Milan d'après le médecin-chef Deberdt (1953-1963) », dans M.-C. Blanc-Chaléard (éd.), *Les Italiens en France depuis 1945*, Rennes, PUR, pp. 55-64.

²⁵⁸³ Généralement à « Briga / Brigue ».

²⁵⁸⁴ Gentrification qui touche dans les années 1990-2000 les centres villes aux architectures anciennes, réhabilités dans leur style originel, ceci dans un grand nombre de villes d'Europe, reléguant les habitants dans les périphéries.

1.4.3. Des politiques migratoires indissociables de la conception du national vs non national

Le rapport au pays d'immigration, en Vaud et en Savoie, mais aussi celui au pays d'origine, sont tributaires des politiques migratoires adoptées des deux côtés de la frontière. En France ces sélections et arrivées des migrants sont régies par l'Etat au niveau national. En Suisse, leur gestion est confiée aux cantons. En Suisse, tous nos témoins étaient titulaires d'un permis saisonnier (permis A) et n'étaient autorisés à y séjourner que durant une période de six mois consécutifs²⁵⁸⁵ puis devaient rentrer en Italie. Comme l'indique Renato, « *j'attendais si quelqu'un me faisait le contrat* » pour pouvoir revenir avec un nouvel emploi²⁵⁸⁶. Au bout de cinq ans, ces saisonniers ont tous obtenu un permis annuel (permis B) et pouvaient rester en Suisse.

Cependant si les salaires suisses étaient satisfaisants et percevaient en un mois l'équivalent « *d'un an de travail en Italie* », en revanche ils ne pouvaient pas faire venir leurs enfants car leurs permis de séjour temporaires ne permettaient pas le regroupement familial. Une expérience traumatisante pour nos deux couples émigrés à Nyon, Renato et Clelia, Salvatore et Clara qui avaient dû se séparer de leurs enfants et les confier au village ou les garder mais « cachés ».

En France, les immigrés ne vivent pas ce type d'incertitudes et d'obstacles. Leurs inquiétudes sont liées à la faible rémunération et à des questions d'intégration dans le pays d'accueil comme celle d'apprendre le français « *perché non lo sapavamo* », comme le constate Pasquale, la langue, moyen d'intégration par excellence. Les secteurs dans lesquels nos témoins étaient concentrés à l'époque, en Suisse et en France, étaient le bâtiment comme Renato, Salvatore, Pietro (manœuvre, maçon, rouliste), dans l'industrie du textile comme Pasquale, Maria, Rosa, dans l'industrie alimentaire comme Clelia ou à l'usine comme Clara.

D'après ce qui émerge de cette brève comparaison sur les conditions d'accueil et d'installation en Suisse et en France, est qu'en Suisse les travailleurs ont été longtemps maintenus dans un statut précaire et donc dans celui d'étranger²⁵⁸⁷, tandis qu'en France les lois et types de permis ont encouragé l'installation durable des familles et leur assimilation (jusque dans les années 1970).

Ces politiques migratoires sont indissociables de la conception fondatrice de l'Etat-nation, pour la France républicaine « une et indivisible », pour la Suisse fédérale « l'unité dans la diversité ». Les migrants ont donc été *pensés*²⁵⁸⁸ en regard de ces conceptions étatiques du citoyen et en regard des « espaces d'intégrabilité »²⁵⁸⁹ que chacune des sociétés a bien voulu leur aménager. Ces constructions historiques du national vs non national qui sont à la fois proches et différentes dans chacun des pays d'accueil mais aussi dans le pays d'origine, ne seront pas sans impact sur les modes d'intégration des immigrés et de leurs familles.

²⁵⁸⁵ Comme le fait remarquer Renato, les permis annuels (B) n'étaient pas encore octroyés à l'époque.

²⁵⁸⁶ Politiques appelées « de rotation » : voir le Cadre contextuel

²⁵⁸⁷ Situation encore actuelle de nos jours sur plusieurs générations qui n'ont pas encore acquis la nationalité suisse.

²⁵⁸⁸ SAYAD A., 1999, « Immigration et "pensée d'État" » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 129, n. 4.

²⁵⁸⁹ GOHARD-RADENKOVIC A., BERA VUISTINER M., VESHI D., 2003, « Rôle de l'apprentissage des langues maternelle et seconde dans les classes d'accueil : espace d'inclusion ou d'exclusion sociale ? », dans GOHARD-RADENKOVIC, A., MUJAWAMARIJA, D. et PEREZ, S. (coord.), 2003, *Intégration des « minorités » et nouveaux espaces interculturels*, Berne, Transversales, Peter Lang.

CHAPITRE 2. RÔLE DES DISPOSITIFS ET DES CO-ACTEURS DE LA MIGRATION DANS LA SPHERE PUBLIQUE ET PARAPUBLIQUE

2.1. Rôle de la Mission catholique dans la transmission de la « langue et culture » italiennes ?

2.1.1. Un rôle majeur de la Mission catholique dès l'arrivée des émigrés

Le rôle des Missions catholiques s'est modifié au fil des générations en raison des besoins qui ont évolué avec les différents types d'immigration qui se sont succédé. Dans les années 50, lorsque les immigrés italiens étaient des clandestins et dépourvus de tout, ils avaient besoin de soutien matériel et spirituel. Ces conditions s'accompagnaient d'une « certaine stabilité religieuse²⁵⁹⁰», en termes de pratiques dominicales et de croyance en Dieu. La Mission représentait un lieu concret, un refuge où ils pouvaient se retrouver entre compatriotes, s'entraider, partager leurs premières expériences à l'étranger, voire même trouver la compagne de leur vie : un grand nombre d'entre eux fonctionnait en endogroupe.

Les missionnaires ont joué un rôle décisif dans l'accueil et l'accompagnement des immigrés qui a eu un impact direct sur les familles et leurs modes d'intégration mais aussi un impact indirect sur les modes de transmission où nous retrouvons celle de pratiques tant linguistiques que culturelles.

- Elle a offert un lieu pour continuer à pratiquer sa foi et à maintenir les rituels catholiques (baptême, confirmation, communion, mariages, etc.) ponctuant les grands événements familiaux, illustrés par une collection de bonbonnières et d'expositions de photos (Maria), objets mémoriels par excellence de ces moments de retrouvailles entre proches et amis ;
- Elle a permis de maintenir des valeurs catholiques, notamment à travers la messe et les fêtes religieuses, mais aussi à travers le catéchisme enseigné aux enfants en italien qui est un moyen de transmission des valeurs morales traditionnelles, qui a permis de retrouver une certaine cohésion familiale, mise à mal à travers la dispersion de la parentèle ;
- Avec l'évolution des sociétés occidentales vers la sécularisation, ou ayant d'autres besoins, une politique du Concile Vatican2, de plus grande ouverture et de proximité de l'Eglise grâce à laquelle la Mission catholique a offert un espace de rencontre entre compatriotes italiens de toute provenance, qui leur a permis de (re)construire des solidarités traditionnelles et de (re)constituer des liens et réseaux sociaux, à travers des activités spirituelles et conviviales.

Dans les conditions de départ, d'arrivée puis d'installation des émigrés, que nous avons évoquées, il est compréhensible que la G1 ait été la génération qui ait le plus entretenu des liens étroits avec la *Missione cattolica italiana*, comme l'a affirmé Padre Francesco, le Missionnaire de Chambéry, et ceci jusqu'à la moitié des années 90.

²⁵⁹⁰LAMBERT Y., LAMBERT Y., 1993 « Ages, générations et christianisme en France et en Europe » dans *Revue française de sociologie*, n. 34-4, pp. 525-

2.1.2. La conversion des rôles : entre déclin en France vs continuité en Suisse

On assiste à un glissement des finalités de la Mission catholique, dont la vocation spirituelle, morale et sociale était centrale, pour se tourner vers d'autres objectifs en organisant des activités culturelles et des fêtes religieuses (Noël, Epiphanie, Communion, etc.), plus attractives, qui sont vécues par les paroissiens comme autant d'occasions de se retrouver, de partager des moments festifs et des valeurs communes.

Pour Padre Francesco en Savoie, la Mission catholique a fait son temps et il faut y renoncer car les jeunes (de la G2 et G3) ont « *d'autres points d'intérêts* » et ne viennent plus qu'à l'occasion des grandes fêtes religieuses à Pâques, à Noël etc. Il admet que le nombre des fidèles diminue et décrit bien la situation de déclin : « *le dimanche il y a trente quarante personnes régulièrement... qui ont plus de soixante-dix ans pour les grandes fêtes... une centaine* ».

A l'opposé, Padre Giorgio en Vaud, estime que l'engagement des descendants de la G1 dans ces associations confessionnelles qui tend certes à décliner, sont l'expression par excellence de la volonté du maintien des rituels, des traditions et des attaches à « l'italianité ». Pour lui, la Mission catholique a encore un rôle important à jouer dans « le retour aux racines ». La société suisse encourage ce type de posture car « l'origine » est au cœur même de la construction identitaire des Suisses qui se définissent à partir non pas du lieu de naissance mais du lieu d'origine des ancêtres.

Toutefois si la majorité de la G3, en Savoie et en Vaud, s'éloigne de la Mission catholique ou ne sait même pas qu'elle existe (comme Frederica), d'autres vont développer des pratiques religieuses plus personnalisées, issues du substrat culturel chrétien transmis, implicitement ou explicitement, par les familles mais aussi par ces structures-relais.

2.2. Rôle des associations dans la transmission de « la langue et culture » italiennes

2.2.1. Rappel : l'histoire des associations en Europe liée à celle des migrations

L'histoire des associations est étroitement liée à celle des migrations en Europe. Dès 1945 les associations italiennes répondent à des besoins d'ordre politique et militant pour soutenir les réfugiés antifascistes, elles se transformeront, dans les années 50, en associations syndicales intimement liées à des partis politiques de gauche, catholique ou de droite. Dès que l'immigration italienne temporaire se transforme en sédentarisation (années 1970), naissent alors les associations régionales.

La Confédération helvétique, conforme à ses politiques migratoires et à sa conception « communautariste » des étrangers, encourage la liberté d'association et ceci depuis 1907. De ce fait, les associations en Suisse ont été et sont encore les plus répandues et les mieux structurées d'Europe. Tandis qu'en France, de 1939 à 1981, la loi française a interdit aux étrangers de se réunir, de ce fait, jusqu'au début des années 1980, les associations les plus connues en France sont les Missions catholiques, les autres étant des organisations syndicales.

Salvatore Palidda retient comme « associatif », les partis politiques, les structures religieuses etc. soit « exogènes » c'est-à-dire « externes aux immigrés », car l'initiative vient « d'en haut »²⁵⁹¹, soit « endogènes », car l'initiative vient « d'en bas », c'est-à-dire institués par les groupes d'immigrés eux-mêmes, associations moins visibles et beaucoup plus informelles²⁵⁹².

Ainsi les années 1960 et 1970 ont été dominées par les associations dites exogènes, créées en Suisse avec l'accord du ministère des Affaires étrangères italien, via le Consulat, qui attribuait alors des subventions pour soutenir les immigrés en difficultés puis des projets conçus dans l'intérêt de la collectivité tandis que les associations en France ont été réhabilitées dans les années 1980. C'est donc la Mission catholique qui aura jusque-là un rôle central. Les années 1980 voient la fondation d'associations « endogènes », en France comme en Suisse, initiatives « venant d'en bas », comme les définissent Murlane²⁵⁹³ et Palidda²⁵⁹⁴, ayant pour but de faire rencontrer différentes générations, en organisant des activités récréatives, sportives, culturelles, des voyages, des soirées, etc.

2.2.2. Des conceptions différentes de ces associations et leur impact sur les générations

Les deux associations auxquelles nous nous sommes adressées, en Vaud et en Savoie, sont toutes deux définies par leurs Présidents comme « récréatives et culturelles ». Si, en Vaud, il s'agit d'une association endogène, fondée par M. Gaetano, l'association en Savoie est à la fois endogène car instituée par un groupe d'immigrés venant « d'en bas » et exogène car Mme Laura, la Présidente rappelle ne pas avoir été « *quand même un des fondateurs avec autre personne, y compris Luciano* » qui deviendra en 2004 le Président du COMITES, l'organisme ministériel parmi les plus représentatifs de la collectivité italienne à l'étranger. Elle est par ailleurs élue conseillère municipale à Chambéry et fréquente aussi bien les « notables » français qu'italiens (majoritairement d'origine piémontaise) et la Dante Alighieri, réputée pour être fréquentée par l'élite italophone.

Les deux associations ont des finalités et des objectifs qui divergent. M. Gaetano a fondé cette organisation à Nyon pour remédier à des postures ségrégatives qui régnaient dans la majorité des associations implantées en Vaud et a adopté une gestion inclusive ainsi qu'une conception multiculturelle, suprarégionale, impliquant la participation de tous les Italiens immigrés du nord, du centre et du sud, de toutes les générations, au-delà des appartenances nationales, soit en collaboration avec les autres associations établies sur le même territoire.

Nous avons interprété ce besoin de transformation du modèle associatif comme une réponse à l'évolution du contexte migratoire et de sa population et à une progressive ouverture de la société d'accueil vis-à-vis des « différences culturelles ». Ces politiques à la fois fédérales et communales prônaient le rassemblement afin d'éviter aux membres, surtout à ceux de la G1, de « s'enfermer

²⁵⁹¹ PALIDDA S., 2008, *Mobilità umane, Introduzione alla sociologia delle migrazioni*, Raffaello Cortina., p.45.

²⁵⁹² PALIDDA S., 2008, *op.cit.* p. 41.

²⁵⁹³ MOURLANE S., 2001, « Solidarités formelles et informelles : les associations d'Italiens en France depuis 1945 » dans *Cahiers de la Méditerranée*, n. 63.

²⁵⁹⁴ PALIDDA, *idem*.

dans un système social parallèle »²⁵⁹⁵ qui les protégeait d'une société d'accueil, alors hostile aux étrangers.

Bien que Mme Laura affirme que son association accepte tous ceux qui veulent en faire partie, elle est prioritairement fréquentée par les Piémontais en Savoie. Elle a fondé cette association pour satisfaire des immigrés italiens de la G1, d'origine piémontaise, qui ont ressenti le désir de raconter leur histoire et de redécouvrir le Piémont. Un projet que, en tant que sociologue, elle a soutenu avec la publication d'un ouvrage en 2009, *Espérons que... Speriamo che...*. Mme Laura conçoit une association investie d'un « devoir de mémoire » pour les Piémontais de la G1 et de « (re)découverte et connaissance des origines » auprès de ceux du sud.

2.2.3. Quelle(s) langues et quelle(s) culture(s) circulent au sein de ces associations ?

La différence entre association endogène et exogène n'est pas sans répercussion quant à la transmission de la langue et de la culture.

Au sein de l'association endogène à Nyon, le Président souligne que, dans un esprit d'ouverture, les langues qui circulent sont un mélange de *dialetti* et d'italien bricolé, celui que parlent les adhérents. Ces générations vont donc se frotter par imprégnation à d'autres variétés que les leurs. L'italien standard circule aussi dans le cadre de ces associations mais lors d'occasions plus officielles.

Ces associations en Suisse comme en France, à travers les différentes activités organisées comme fêtes, voyages, soirées, cinéforums, etc., ont cherché à répondre aux besoins des immigrés, surtout ceux de la G1, notamment de se retrouver autour de langues, d'histoires et de valeurs communes, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance qui permet d'« aller vers les autres »²⁵⁹⁶, de maintenir les solidarités, de créer de nouveaux liens, de nouveaux réseaux mais aussi d'obtenir la reconnaissance sociale des autres membres du groupe, celle qu'ils n'avaient pas dans le pays d'immigration.

La majorité de la G2 ne s'y est rendue que pour les grands événements et les grandes fêtes. Giovanni est l'un des rares représentants de la G2 en France à s'investir dans l'association que son père (Salvatore) présidait. Ce type d'engagement, comme celui d'Anna et de Daniela, est plus fréquent du côté suisse car les associations y sont plus anciennes et plus dynamiques, de plus soutenues par les autorités cantonales ou communales, comme c'est le cas de l'association des « Italiens la Côte ».

La G3, quant à elle, participe aux activités programmées par l'association, dont « le défilé de toutes les cultures », mais dans le cas où celles-ci sont soutenues « d'en haut », soit par la Commune de Nyon. Un nouveau paradigme s'affirme au sein de cette association et traduit un

²⁵⁹⁵ COUSSEY M., & SEM CHRISTENSEN E., 1995, *Les mesures et indicateurs d'intégration, Relation intercommunautaire*, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe, p.12.

²⁵⁹⁶ HANSELMANN M., citée par Aline ANDREY dans « Les associations italiennes pourraient servir de modèle aux nouvelles migrations » dans *Le Courrier*, 28 février 2008.

renversement de la transmission : c'est la G3 qui propose aux générations précédentes d'acquérir des compétences en informatique avec des cours financés par la Commune : « *c'est les jeunes de vingt à vingt-cinq ans qui donnent les cours à la première et deuxième génération* ».

La culture qui circule est également « métissée » et se situe entre des pratiques villageoises, régionales et nationales. On y perçoit également le besoin de revendiquer une culture patrimoniale (celle reconnue par l'UNESCO) qui se concrétise par les voyages organisés, dans les grandes villes italiennes faisant partie des circuits touristiques à la renommée internationale.

Au sein de l'association régionale piémontaise, conçue dans un esprit de (re)découverte de la région d'origine, les langues qui circulent sont pour la G1 les *dialetti* piémontais mais pour les autres, c'est l'italien standard que Mme Laura utilise lors des occasions officielles. La culture transmise semble plus proche de la culture cultivée, en fait piémontaise, qui s'impose comme culture de référence.

En revanche, en Savoie, la G3 est très peu représentée dans ces types d'association.

2.2.4. Les associations : un observatoire des modes d'intégration des immigrés

Selon Palidda les relations que les immigrés italiens entretiennent avec les associations, qu'elles soient confessionnelles, culturelles ou récréatives, représentent « *aspetti essenziali per comprendere le loro dinamiche e (...) le loro relazioni con la società di origine e di insediamento* »²⁵⁹⁷(trad. des aspects essentiels pour comprendre leur dynamique et (...) leurs relations avec la société d'origine et d'accueil). D'après le sociologue, depuis l'après-guerre jusqu'aux années 80, l'affiliation des Italiens aux associations serait une prérogative des immigrés « *semiassimilati* » (trad. semi assimilés), de ceux qui, « *pur palesandosi sulla scena sociale francesizzati* »²⁵⁹⁸ (trad. bien qu'ils s'annoncent comme francisés sur la scène sociale) et « *naturalisés* », comme il en est pour Giovanni et Sandra de la G2 (Savoie) qui sont encore fortement attachés au lieu d'origine de la G1, à ses langues et à ses traditions.

Pour ces immigrés, la fréquentation de ces espaces de sociabilité circonscrits, définis par Stéphane Mourlane comme

« *des espaces de construction, d'expression, de diffusion d'un ensemble de représentations fondées sur l'appartenance à une communauté d'origine, souvent désigné par la notion d'italianité, et qui se traduit par des formes de relations concrètes ou symboliques avec l'Italie, à l'intérieur desquels se retrouve et se réunit la communauté italienne pour maintenir et cultiver le sentiment d'appartenance afin de rester fidèles chacun à ses propres racines et à ces propre valeurs* »²⁵⁹⁹.

A l'opposé « *gli assimilati* » la *stragrande maggioranza, francesizzati al cento per cento (...) che non ha alcun contatto con l'associationnisme italiano* »²⁶⁰⁰ (trad. les assimilés, la grande majorité, cent pour cent francisés (...) qui n'ont aucun contact avec les associations italiennes). Des analyses

²⁵⁹⁷ PALIDDA S., 2008, *Mobilità umane, Introduzione alla sociologia delle migrazioni*, Raffaello Cortina, p.39.

²⁵⁹⁸ PALLIDA S, 2008, *op.cit.*, pp.44-45.

²⁵⁹⁹ MOURLANE S., 2001, « Solidarités formelles et informelles : les associations d'Italiens en France depuis 1945 » dans *Cahiers de la Méditerranée*, n. 63.

²⁶⁰⁰ PALLIDA S, 2008, *op.cit.*, p.40.

confirmées par une étude (Grenoble, 2009-2012), où la chercheuse Giulia Fassio²⁶⁰¹ montre que le fait que les individus « ne s'intéressent presque jamais à ce type d'associations », constituerait, tout compte fait, « un signal positif ou une conséquence naturelle de leur intégration ». La majorité de ces immigrés et de leurs descendants, intégrés et assimilés, sans rompre totalement avec la culture du pays d'origine, ont incorporé et intériorisé les traits culturels du pays d'immigration et ne ressentent pas ou plus le besoin de maintenir les liens à travers ces dispositifs.

2.3. Rôle des *direttrici* dans la transmission de la « langue et culture » italiennes

2.3.1. Une influence indirecte sur les modalités de transmission

Si l'école, en tant que lieu de socialisation, joue un rôle important quant à l'appropriation et à la transmission de savoirs et savoir-faire grâce aux enseignants en contact direct avec leurs élèves, les dirigeants scolaires n'en sont pas moins des acteurs concernés par ces enjeux.

Nous rappelons ici que le domaine de compétence de nos deux *Direttrici* était, comme le fait remarquer Mme Rosa « *molto, molto complesso... vastissimo* » (trad. très, très complexe... très étendu). En France, la Circonscription de Lyon comprenait de Grenoble à Genève, en Suisse, celle de Lausanne recouvrait les cantons de Vaud, Fribourg, Valais et Neuchâtel, soit « quatre manières différentes de vivre les LCO », comme le constate Mme Lidia.

Malgré leur fonction qui les éloigne des réalités du terrain, toutes deux se sont fortement investies. C'est donc dans cette fonction de direction et de gestion des LCO/ELCO qu'elles ont pu influencer le rapport à la langue et à la culture italiennes chez ces jeunes issus de la migration: de manière directe, par le biais de leurs discours et visites dans les différents cours répartis sur le territoire ou lorsque, invitées par les Présidents d'associations récréatives, culturelles, etc., les comités de parents des élèves (AGIS Associazione Genitori Italiani Scuola) ou lors d'événements officiels et culturels, organisés par le consulat, auxquels participaient les parents, les grands-parents des élèves des LCO/ELCO. De manière indirecte, elles ont aussi concouru à la transmission de la langue et de la culture italienne, en suivant les enseignants italiens, en impulsant des orientations pédagogiques et en coordonnant des projets didactiques avec les chefs d'établissement.

2.3.2. Deux rapports aux langues et cultures, deux conceptions de la transmission : l'une identitaire, l'autre universelle

²⁶⁰¹ FASSIO G., 2015, « Vieillir à Grenoble » dans *Hommes & migrations*, 1309, pp. 49-57.

Les Directrices ont accompli leur mission, en veillant à la mise en œuvre des directives ministérielles, tout en les adaptant aux contextes scolaires mais leurs parcours, études, mobilités, rapports aux langues, conceptions de leur enseignement, etc. entrent également en jeu.

Elles expriment des postures différentes : la *Direttrice* de Lausanne, qui vient du nord de l'Italie, a développé un rapport affectif au français lors de ses longs séjours d'immersion en France. Pour elle, « *la langue c'est toujours la dimension culturelle d'un pays (...) un moyen exceptionnel de connaître et de pénétrer dans un autre pays* ». Quant à sa transmission, elle pense que c'est important de récupérer « *l'identité culturelle qui est dans leur DNA (ADN)* », privilégiant ainsi une conception identitaire de la langue qui devrait être transmise par la famille et l'école.

L'autre, provenant du sud, a appris les langues au cours de séjours à l'étranger pour faire carrière. Sa conception des langues, qui doivent être maîtrisées, privilégie donc leur plus-value sur le marché car sont indispensables au niveau mondial où « *les entités nationales n'existent plus* ». Dans cette optique, ce sont des savoirs linguistiques formels et culturels qu'il faut transmettre. L'objectif de l'école n'est pas de réhabiliter la dimension identitaire d'un patrimoine linguistique et culturel que seule la famille peut faire. L'école doit se limiter à la transmission d'une « *culture cultivée et anthropologique* ». Elle privilégie une conception universelle de la langue et culture italiennes.

2.3.3. Conceptions de transmission coïncidant avec les conceptions étatiques « d'intégration »

Si ces directrices laisseront leur empreinte personnelle sur leur circonscription, leurs conceptions semblent coïncider (hasard ?) avec celles de la société dans laquelle elles ont œuvré. En effet la manière de concevoir la langue et culture italiennes ainsi que leur conception des modes de transmission la langue et culture italiennes, non seulement rejoignent les postures des deux Directeurs, en Vaud et en Savoie, ayant hébergé les LCO/ELCO(ELVE) dans leur établissement mais aussi nous renvoient aux conceptions d'intégration des deux pays, l'une fondée sur une vision à tendance communautariste en Suisse, l'autre à tendance assimilationniste en France.

Pour la *Direttrice* de Lausanne, c'est la gestion des étrangers qui fait que ces cours sont « *beaucoup, beaucoup fréquentés* » en Suisse, maintenus à l'extérieur du système éducatif local soit dans la sphère parapublique. Elle commente : « *les Suisses ne font pas de l'englobation (inclusion) des autres identités* » et ont toujours favorisé des politiques pour « *préserver l'identité culturelle des étrangers* », une stratégie pour protéger aussi la leur, renvoyant ainsi l'immigré à sa « *langue et culture d'origine* ». Alors qu'en France, on ne parle plus de l'intégration des Italiens (mais de celle d'autres immigrants) qui se sont fondus dans la masse. Le processus de naturalisation, fondé sur le *us sanguinis* en Suisse, maintient l'immigré et ses descendants dans le statut d'étranger tandis que celui, fondé sur le *ius soli* en France accélère leur assimilation.

2.4. Rôle des directeurs dans la transmission de la « langue et culture » italiennes ?

2.4.1. Impact des institutions (para)publiques sur le rapport à la « langue et culture » italiennes

A partir de l'analyse des témoignages des Directeurs que nous avons croisée avec celle des politiques migratoires et linguistiques adoptées dans chacun des pays, nous avons pu identifier l'influence, en tant que représentants officiels de l'institution scolaire dans ces deux pays, qu'ils ont pu avoir sur les processus de transmission de la langue et culture italiennes auprès des générations successives (G2 et G3), à Nyon et à Chambéry.

Tout est lié aux images véhiculées, à l'intérieur des institutions, sur les immigrés italiens, l'Italie, etc. mais aussi lié à la manière dont ont été conçues et gérées les LCO/ELCO(ELVE). Nous rappelons que les images construites par les Directeurs sur ces populations immigrées, s'inscrivent non seulement dans leur histoire singulière mais sont également tributaires de l'histoire politique et migratoire des deux contextes, les manières de concevoir les étrangers et de les intégrer.

Ces deux conceptions d'intégration, susmentionnées pour les *Direttrici*, ont engendré des perceptions collectives et individuelles qui ont évolué différemment dans les deux contextes. Si aujourd'hui les immigrés italiens en Suisse ont fini par faire partie du paysage social, les images négatives sur les familles qui ont circulé pendant longtemps sont héritées des années 60, qui ont eu un impact sur leurs enfants, des « *petits Italiens* », dénommés ainsi par le Directeur de Nyon : ils sont perçus comme des élèves ne maîtrisant ni l'italien, ni le français et considérés par la collectivité scolaire « *plutôt comme un problème que comme une chance !* ».

Ces conceptions ont généré des sentiments de honte, compromettant leur intégration socio-scolaire mais aussi leurs attaches au groupe d'origine (Anna, Daniela, Paolo). En France, les immigrés italiens, au départ discriminés comme tout immigré venant du sud, n'ont plus constitué à la longue un objet de débat, dû au fait qu'ils ne sont plus catégorisés ni renvoyés à une identité nationale première.

2.4.2. Les LCO/ELCO : des élèves tributaires du statut attribué à ces dispositifs

De même le fonctionnement des LCO/ELCO(ELVE) qui, nous l'avons vu, ne dépend pas seulement de la (bonne) volonté des deux Directeurs, où l'un, M. Claude de Nyon, paraît impliqué sur un plan pédagogique et l'autre, M. François de Chambéry, engagé pour l'insertion socio-scolaire de ces élèves, mais de l'évolution que ces deux dispositifs ont connue dans les deux pays, à leur tour tributaires de la place qu'on leur a attribuée au sein du système éducatif public.

En Suisse, depuis leur institution en 1972, à la date de notre départ en 2010 (fin du mandat), avec bien quarante ans d'écart, si les LCO s'adapteront à l'évolution du statut des immigrés, ils maintiendront la même structure parascolaire.

Entre les deux directeurs d'établissements scolaires de Nyon et de Chambéry, hébergeant des LCO/ELCO(ELVE) et les deux *direttrici* des circonscriptions consulaires de Lausanne et de Lyon, les uns à Chambéry, estiment que la transmission de la « langue et culture italiennes » doit se faire à

travers l'école, privilégiant une conception savante et cultivée, tandis que les deux autres à Nyon conçoivent leur transmission via la famille, les associations, les séjours en Italie etc., privilégiant une conception patrimoniale et identitaire. Ces conceptions de la langue et culture héritées de la migration ainsi que leurs modes de transmission, sont donc tantôt conçues comme relevant tantôt de la sphère publique et/ou parapublique, tantôt de la sphère privée.

Comme le montrent Tiziana Protti et Nicoletta Gazzana, la conception des LCO reflète le statut assigné aux cours, à la fois dedans et dehors, mais aussi aux divers acteurs, comme les élèves, les enseignants, les responsables des LCO et les parents concernés, sur le plan spatial et temporel. Ce statut a engendré des sentiments de mal-être, voire de « marginalisation », chez les divers usagers de ces dispositifs qui se cumulent par « coulées successives²⁶⁰² », renforçant le sentiment d'infériorité. Si la G1 a docilement subi ces formes d'« exclusion », la G2 a plus de peine à les accepter, comme chez Padre Giorgio, descendant d'immigrés en Vaud, mais aussi chez Anna, Paolo et Daniela.

En France, fin des années 70, le processus de sédentarisation des immigrés italiens s'achevait et celui d'assimilation linguistique et culturelle se parachevait à travers l'école publique. Conséquemment l'enseignement d'une « langue et culture d'origine » n'avait plus de raison d'être. Dès les années 80, les ELCO, ne répondant plus aux logiques pour lesquelles ces dispositifs avaient été conçus par l'Etat italien, se transforment en LVE et sont intégrés dans le système scolaire français, au même titre que les autres langues étrangères.

2.4.3. Ces dispositifs favorisent-ils l'apprentissage de la langue et culture italiennes ?

En France nous sommes donc face à un dispositif qui s'est fondu dans le système scolaire comme l'ont été les immigrés italiens dans la société : en est la preuve le fait que le Directeur, M. François, n'en connaît même pas l'existence antérieure : « *il n'y a pas de demande d'ELCO dans notre établissement !* ». En revanche, marié à une femme dont la famille provient du nord de l'Italie, il pratique l'italien du fait de ses séjours fréquents en Italie. Il s'est en outre engagé, dans le cadre de Comenius, dans l'organisation d'échanges linguistiques et culturels entre son école et Milano 3. Il a organisé « *pour eux une classe de découverte à la Cité des sciences à la Villette (...) et eux ils nous ont accueillis (...) près de l'Adriatique et donc on a gardé des contacts pendant plusieurs années* ».

A l'opposé le Directeur de Nyon, M. Claude, qui n'a pas montré un grand intérêt pour l'italien, exprime néanmoins son regret de ne pas avoir pu « *mieux intégrer ça (les LCO) au cursus...* ». Il ajoute : « *je pense qu'on aurait pu valoriser ça différemment* », notamment en termes de contacts plus suivis avec les enseignants d'italien et admet que, pour des raisons d'organisation, il n'a pu rien changer aux modes de fonctionnement. De ce fait ces cours ont été maintenus dans une

²⁶⁰² COMMENGES H. ET PISTRE P., 2014, « Visualisation graphique agrégée des trajectoires individuelles : revue de l'existant et application en géographie », dans *Mappemonde*, n.115, mars. Terme emprunté à des géographes qui visualisent en coulées successives les parties communes des trajectoires individuelles et les changements ou continuités d'état dont l'objectif est de dégager les tendances ou les caractéristiques prédominantes.

structure de côtoiement, voire d'isolement, engendrant chez les acteurs des LCO, le sentiment de participer à des classes « minorées ».

Quasiment tous les jeunes de la G2 et de la G3 sont allés à ces cours sous contrainte : pourtant il s'agissait, pour la plupart d'entre eux, de la « langue du cœur ». Comment expliquer ce paradoxe chez la G2 et la G3, en Vaud en particulier ? Les cours avaient lieu le plus souvent le mercredi après-midi ce qui gâchait leur seul jour libre. Daniela (G2) témoigne : « *j'y allais sûrement pas volontiers, c'était une obligation de mes parents... parce que ça nous foutait en l'air tout un après-midi, le mercredi qu'on avait congé c'était les cours d'italien, si c'était pas le samedi matin !* ». De même les jeunes de la G3 n'y allaient pas volontiers comme Domenico, déçu par le niveau des cours, ou Roberto : « *je détestais aller parce que je devais aller à l'école italienne au lieu d'aller au foot !* ». Seul Giovanni de la G2 en France se distingue par sa participation volontaire et enthousiaste. Du fait que le dispositif ELCO a été intégré dans le système éducatif français, certains de la G3, comme Lorenzo et Frederica, choisiront l'italien proposé en LV2.

Nous attribuons ces réticences des élèves à la marginalisation institutionnelle de ce dispositif, dans le même établissement où ils fréquentaient des « classes normales » le matin. Tiziana Protti et Nicoletta Gazzana, qui se sont penchées sur ces dispositifs et leur impact sur les enseignants italiens ainsi que sur les élèves issus de la migration, parviennent à la conclusion que l'apprentissage formel d'une « langue et culture d'origine » ne peut se faire que quand les conditions sont réunies et plus largement quand le système lui-même le permet.

2.4.4. Quelle langue et quelle culture transmise dans les LCO-ELCO/ELVE ?

Rappelons que, si en Suisse comme en France, l'enseignement de l'italien s'inscrit dans des politiques de l'Union européenne invitant à la diversification de l'offre en langues, au sein des institutions nationales, il est soumis à des restrictions. En Suisse, l'italien est la langue nationale minoritaire, mais comme nous l'avons déjà évoqué, dans une position minorée, qui, de plus, est dissocié de l'enseignement de l'italien, langue des immigrés.

En France, si l'italien est l'une des langues les moins étudiées comme LV2, il est (était) la première langue proposée au primaire, et même dès la maternelle, en Haute-Savoie et en Maurienne, régions frontalières de la Vallée d'Aoste et du Piémont : l'italien est alors considéré comme une langue utile pour trouver du travail dans les secteurs frontaliers (comme la SNCF/NSF).

La question qui nous préoccupe : quelle langue et quelle culture sont enseignées dans le LCO du Vaud ? Il s'agit de l'italien standard, qui est relativement éloigné de la langue ou les langues pratiquées à la maison et dans les réseaux sociaux, soit le *dialetto* et une interlangue entre le *dialetto* et l'italien, parfois en alternance avec du français selon les interlocuteurs et les situations. Ce ressenti des descendants de leur(s) langue(s) familiale(s) comme des langues ayant un statut marginalisé se retrouve à l'école mais aussi au cœur même de ces cours où les enseignants italiens ont des formations différentes et de ce fait des conceptions différentes de la langue et de culture à transmettre.

Ainsi, des enseignants d'italien langue maternelle ont reproduit une langue normée et la culture littéraire auprès de publics qui ne possédaient pas les capitaux linguistiques et culturels attendus

pour ce type d'enseignement et même si les élèves avaient des bases en italien, cette langue n'était pas recevable pour ces professeurs que Bourdieu dénomme les « gardiens du Temple ». En revanche, les enseignants de langue étrangère (autre que l'italien) étaient capables de mesurer les différences entre les langues pratiquées par ces élèves et la langue de « Dante Alighieri » et ont mis leurs méthodes communicatives au service de ces publics.

Toutefois dans ces LCO, ces enseignants de langue étrangère ont dû également renoncer à leurs méthodes qui n'étaient pas plus adaptées à ces contextes où l'italien ne représentait pour la plupart des élèves, ni une langue maternelle, ni une langue étrangère, mais plutôt une langue « familière ». En outre, faire étudier la littérature apparaissait comme un projet trop ambitieux et enseigner l'italien comme langue étrangère étaient peu appropriés. C'est la raison pour laquelle les enseignants ont été amenés à concevoir des unités didactiques « sur mesure », prenant en compte les ressources et les besoins spécifiques de leurs publics.

CHAPITRE 3. LA PETITE HISTOIRE DES ACTEURS DE LA G1 DANS LA GRANDE HISTOIRE : IDENTIFICATION ET TRANSMISSION

3.1 Contextes, capitaux, réseaux de la G1

3.1.1. Contextes pauvres, travail précoce, scolarité inachevée

Nous l'avons décrit, tous nos témoins ont vécu leur enfance dans les contextes pauvres de ces régions du Mezzogiorno où les principales ressources, garantissant la subsistance dans des zones accidentées (Pietro et Rosa), sur des terres souvent ingrates, étaient les produits de la ferme, le travail dans les champs, le pastoralisme sédentaire (Renato) ou la transhumance (Salvatore).

Issus de familles analphabètes, appartenant aux couches les plus démunies de la paysannerie, « *des pauvres gens, quoi !* », comme le dit Pietro, ils seront tous amenés à travailler très jeunes dans les champs ou à l'usine, comme pour Clara dès l'âge de onze ans. Renato restitue parfaitement l'esprit qui régnait alors : « *c'était pas la question de travailler, il me portait avec lui (son père) (...) je donnais un coup de main* », contribution économique fondée sur des valeurs de solidarité, d'obéissance, de respect des aînés, du sens du devoir, de la loyauté inconditionnelle, cimentées par la foi catholique.

Ce travail précoce ne sera pas sans répercussions sur leur scolarité dans le primaire qui pour la majorité d'entre eux s'est révélée décousue et inachevée. De plus cette fréquentation irrégulière de l'école constituera l'une des causes de leur illettrisme dans la langue nationale²⁶⁰³.

3.1.2. Des capitaux scolaires et linguistiques modestes mais des capitaux sociaux étendus

Rappelons que les *dialetti* étaient les seules langues utilisées que ce soit dans des situations publiques ou privées. Nos interlocuteurs allaient à l'école « *quand ils pouvaient* », comme le constate Maria, où ils étaient « *obligés* » d'apprendre l'italien, mais qu'ils ne parlaient qu'« *un po' !* » (trad. un peu), comme le font remarquer Renato, Maria et Pietro. En effet soit les instituteurs ne le maîtrisaient pas, soit continuaient à utiliser le *dialetto* en classe par commodité, situation que Pasquale résume parfaitement : « *à la maison on parlait le pratulano, de même à l'école car elle (l'institutrice) était du village !* ». Ils possèdent leur *dialetto* et une langue nationale « *bricolée* » à la croisée de bases en italien et de dialecte.

En outre, du fait de cet abandon précoce de l'école, aucun ne bénéficiera non plus de la *Scuola di avviamento professionale*, sauf Pietro. Certains ont suivi un apprentissage professionnel informel au village, pas vraiment encadré, dans le secteur de la mécanique (Salvatore), de la couture (Pasquale et Maria) et de la menuiserie (Pietro), ou plus rarement ont acquis un vrai métier dans une usine de textile²⁶⁰⁴, près du village, comme Clara.

²⁶⁰³ CIOFFI L., 2016/2017, *Emigrazione giovanile in negli anni della crisi*, Tesi di laurea, Università degli studi di Napoli. p.16. Rappel : en 1961, 18% de la population du Mezzogiorno parlaient italien.

²⁶⁰⁴ Un secteur du « sur mesure » alors en expansion qui s'implante dans les villages d'où son succès.

C'est donc avec une scolarité inachevée, des formations professionnelles quasi inexistantes, des ressources linguistiques dialectales qu'ils partiront en Suisse ou en France. Toutefois les valeurs et pratiques traditionnelles fondamentales acquises dans leurs familles et leurs cercles amicaux, malgré la pauvreté ambiante, ne les empêchaient pas d'avoir une vie sociale animée et conviviale que tous appréciaient comme Clelia : « *si stava bene! (...) si usciva e si andava alla chiesa, c'era il cinema (...) all'aperto (...)* » (trad. c'était bien ! (...) on sortait et on allait à l'église, il y avait le cinéma (...) en plein air !) ou Pasquale : « *Andavo con gli amici (...) in giro la sera, entravamo alle due (...) delle volte andavamo a Pescara* » (trad. Je sortais avec mes amis (...) le soir, on rentrait à deux heures (...) parfois on allait à Pescara ».

Ces réseaux sociaux, aux liens serrés, leur ont permis de faire face à des situations exigeantes rencontrées à l'étranger : on peut parler ici de ressources sociales et culturelles²⁶⁰⁵. L'ensemble de leurs capitaux et ressources, aussi modestes soient-ils au départ, ont contribué à la réalisation de leur émigration et à la réussite de leur immigration.

3.1.3. Les personnes et les structures-relais : « on ne part jamais seul ! »

La plupart de nos témoins ont émigré à l'étranger entre vingt-et-un et vingt-quatre ans, sauf Clara (dix-sept ans), Rosa (dix-neuf ans) et Renato (vingt ans) qui étaient encore mineurs²⁶⁰⁶. Ils sont partis seuls (Pietro, Clelia, Pasquale, Maria, Pietro, Rosa) et connaîtront leurs conjoints à l'étranger. Bien qu'ils soient partis seuls, c'est grâce à la solidité des liens avec la parentèle et au soutien d'amis déjà installés à l'étranger, une chaîne migratoire qui a participé directement ou indirectement à la « prise de décision ». Si, dans la plupart des cas, il s'agit d'une émigration volontaire, dans le sens qu'on ne peut pas la catégoriser comme forcée, il ne s'agit pas toujours d'un libre choix mais « d'un choix de la nécessité »²⁶⁰⁷.

Les représentants de la G1, surtout les hommes, ont tendance à justifier leurs départs comme un exil obligé pour échapper aux conditions miséreuses et au manque de perspectives : ils sont partis « de plein gré » comme Renato, Salvatore et Pasquale mais aussi Clelia tandis que d'autres ont été littéralement expulsés de leurs familles qui souhaitaient « se débarrasser d'une bouche à nourrir » comme il en est pour Pietro et Maria et profiter d'un retour économique pour la famille.

Quant aux femmes, à la différence de leurs conjoints, elles semblent avoir quitté le pays pour d'autres raisons spécifiques, tenant à leurs rôles multiples de fille (souvent l'aînée), d'épouse, de mère et de travailleuse, responsables de la maisonnée, de la ferme, des animaux, du potager, etc. Deux exceptions à la règle : Clara et Rosa ont suivi leurs époux à l'étranger. Par ailleurs il est significatif que toutes nos interlocutrices provenaient de familles nombreuses vivant dans des mesures exiguës : Clelia a sept frères et sœurs, Clara neuf, Maria sept et Rosa cinq, dont elles ont eu la charge quand les parents étaient malades ou décédés. Ces bouleversements ont entraîné

²⁶⁰⁵ Rappel : conception anthropologique de la « culture » selon PORCHER L. 1995, *Le Français langue étrangère. Histoire de l'émergence d'une discipline*, Paris, Nathan Education. Voir culture, culture(s) dans le Cadre théorique.

²⁶⁰⁶ Rappel : jusqu'en 1975, la majorité était fixée à 21 ans. Les mineurs devaient obtenir une autorisation de la *patria potestà* (trad. l'autorité parentale, en particulier du père)

²⁶⁰⁷ BOURDIEU P., 1979, *La distinction*, Paris, Minuit, p. 434.

l'éclatement de la cellule familiale (comme pour Maria), puis une dispersion voire une diaspora de tous les membres de la famille à travers l'Italie et le monde.

Nous avons repéré dans cette phase initiale du parcours migratoire le rôle marquant joué par des personnes et structures relais que nous typifierons comme suit :

- celles appartenant à des réseaux familiaux déjà établis à l'étranger (fratrie, sororie, oncle, etc.) qui ont incité nos témoins au départ (comme pour Clelia, Salvatore et Clara, Maria);
- celles appartenant à des réseaux amicaux qui ont également encouragé au départ nos témoins en trouvant même des contrats de travail (à titre nominatif) auprès des entreprises où ces amis-relais ont été embauchés (comme Renato, Pasquale et Pietro) ;
- celles appartenant aux structures officielles du CIME²⁶⁰⁸, situé à Milan sélectionnant les candidats à l'émigration à destination de tous les pays d'Europe.

Ces personnes et structures relais montrent qu'« on ne se déplace jamais seul ! » selon le constat de Marc-Henry Soulet²⁶⁰⁹.

Quels que soient les canaux empruntés pour migrer, tous partagent une même image idéalisée du pays d'immigration décrit comme étant « la Terre promise », véhiculée au fil des années à travers les récits des compatriotes à l'étranger de passage au village, qui ont influencé leur décision.

3.2. Les pratiques linguistiques de la G1 au croisement de la sphère privée et publique

3.2.1. Des pratiques linguistiques bricolées et fonctionnelles

Dans la sphère privée on repère dans les deux contextes des comportements linguistiques à la fois similaires et différents dans les familles. Prédomine toutefois un comportement récurrent : leurs usages des langues se sont construits en regard de leurs priorités et de la nécessité de survivre en contexte migratoire, en adoptant une attitude pragmatique.

*Dans les deux contextes, c'est en général l'alternance des langues entre le *dialetto*, un peu d'italien avec des bases en français qui prédominent et il en résulte, comme le résume Salvatore, une langue « bricolée » à partir des trois langues, sauf chez Pietro et Rosa (Savoie) qui utiliseront dès le début le français à la maison et éviteront de parler leur dialecte. Nous avons également identifié un plurilinguisme italoophone, incluant une variété de *dialetti* qu'ils se sont appropriés au contact de Calabrais, Siciliens, d'immigrés d'autres régions etc. côtoyés au sein des associations récréatives, culturelles et confessionnelles et intégrant des bribes de langues proches (latines) comme l'espagnol et le portugais, sur les chantiers, à l'usine etc. Par ailleurs, ils ont appris sur les*

²⁶⁰⁸ Rappel : CIME fondé en 1951 par vingt-neuf pays européens dont quinze républiques américaines pour gérer le transport des émigrés et tout ce qui relevait de leur installation et placement.

²⁶⁰⁹ SOULET M.-H., 2008, « Contre point » du Chap. 3 « Mobilités et parcours » (coord. par Gohard-Radenkovic A. et Murphy-Lejeune E.) dans ZARATE G., LEVY D. et KRAMSCH C. (éds), *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Paris, EAC, p. 165.

lieux de travail, par imprégnation progressive, un français fonctionnel à des fins professionnelles et quotidiennes. Toutefois l'usage écrit de l'italien et du français semble absent.

Du côté suisse, si les deux couples, Renato et Clelia ainsi que Salvatore et Clara, ont utilisé dans leurs foyers uniquement leurs *dialetti* d'origine, en revanche, ils ont fait l'effort de parler l'italien avec leurs petits-enfants. Le français, acquis par immersion, au contact quotidien avec les natifs, est une langue apparemment absente dans ces deux cercles domestiques, comme le reconnaît Clelia : à la maison, on ne le parle « *quasi mai !* » (trad. presque jamais !).

Conscients de la nécessité de développer des compétences en italien, ils obligeront leurs enfants à apprendre la langue standard dans un LCO, justifiant ce choix par le fait que, s'ils ne retournent pas en Italie, au moins ils pourront communiquer avec la famille au village, comme le dit Clara : « *je voulais pas que quand je les (ses enfants) apporte en Italie comprenaient pas ce qu'on disait* ». Les deux couples ont développé des stratégies similaires d'appropriation de l'italien par les médias, en regardant « *la télévision italienne tous les soirs* », en lisant la presse sportive, en utilisant Internet les réseaux sociaux, comme l'indique Clara. La fréquentation de la Mission catholique et des associations tient également une place centrale dans le développement de l'italien.

Du côté français, on repère deux situations opposées : d'une part Pasquale et Maria, ont utilisé dans leur foyer « *un po' tutto, (...) dialetto, un po' italiano, un po' francese!* » (trad. un peu tout (...) *dialetto*, un peu italien, un peu français!) mais Maria fait remarquer qu'elle est obligée de communiquer en français avec ses enfants car ceux-ci ne comprennent pas (ou ne veulent pas comprendre) son dialecte.

De l'autre, Pietro et Rosa ont volontairement abandonné leurs *dialetti* pour ne parler que le français à la maison, langue de travail, d'intégration sociale et scolaire pour les enfants. De ce fait ils n'utiliseront quasiment plus leur *dialetto* sauf dans les cercles associatifs et pendant leurs séjours au village. Le français systématiquement appris et utilisé au quotidien a supplanté l'italien et les *dialetti* au cœur même de la sphère domestique et amicale.

Ces deux couples ont également tenté de communiquer en italien avec leurs petits-enfants pour qu'ils apprennent la « bonne langue », qui ne peut s'acquérir qu'à l'école selon Maria. Mais Rosa n'atteindra pas ce but car ces petits-enfants « *Non vogliono, si mettono le dita nelle orecchie, come faccio ?* » (trad. Ils ne veulent pas, ils mettent leurs doigts dans leurs oreilles, comment je dois faire ?)

La priorité de nos deux couples, en France, est de développer leurs compétences en français, soit en apprenant par eux-mêmes à travers des lectures intensives comme Rosa, soit en fréquentant des cours du soir ou des cours dispensés par des collègues et amis bénévoles, comme pour Pasquale et Maria. Rares sont les cas d'auto-apprentissage (sauf Rosa) et les cours de français pour adultes le soir ne sont proposés que dans les années 1970.

Aucun de nos témoins ne fréquentera ni les cours du soir pour le français ni les cours d'italien de l'école populaire, promus par le ministère des Affaires étrangères italien pour les travailleurs immigrés (L. 153/71) car, comme Renato le rappelle : « *in quel tempo lì, (...) sempre per pensare a lavorare !* » (trad. à cette époque-là, (...) nous pensions toujours à travailler!).

3.2.2. Des pratiques linguistiques tributaires des statuts juridiques attribués

Pourquoi les immigrés italiens en Suisse ont-ils maintenu un rapport plus proche vis-à-vis de la langue italienne tandis qu'en France la tendance est celle de s'en éloigner progressivement ou d'en confier l'apprentissage à l'école ? Nous sommes dans ces deux contextes face à des stratégies de mise en conformité à des politiques migratoires adoptées par chacun des Etats qui reposent sur deux conceptions différentes de l'individu venant d'ailleurs.

Dès l'après-guerre, la Suisse a privilégié l'émigration saisonnière de travailleurs-hôtes sans épouses ni enfants, de ce fait la question de l'intégration par la langue n'était pas au départ une préoccupation des autorités fédérales et cantonales. Aucun dispositif d'enseignement du français n'était prévu pour cette catégorie de travailleurs qui ne restait en Suisse que quelques mois. Un statut précaire qui de fait les empêchait de s'investir dans l'apprentissage d'une langue en vue d'une sédentarisation à long terme. Cette situation perdure jusqu'à la fin des années 1960²⁶¹⁰ lorsque l'Etat abandonne progressivement au système de rotation pour favoriser des politiques permettant aux travailleurs et à leurs familles de s'établir. Il s'agit cependant d'un lent processus, de plus dans un climat hostile²⁶¹¹, qui rendait leur avenir incertain. Même s'ils obtiennent plus tard le permis B annuel, l'immigré italien se sent maintenu dans un statut d'étranger, celui du « perpétuel invité ». De ce fait l'intégration à la communauté nationale n'a pu s'effectuer qu'à travers un long processus d'insertion qui n'a pas toujours mené la G1 ni les générations suivantes à l'obtention (ou au désir d'obtention) de la citoyenneté suisse.

L'Etat français, au nom de la cohésion nationale, tend à assimiler les individus ou groupes qui arrivent et s'installent sur son territoire²⁶¹² : un processus invisible qui s'appuie sur « une sorte d'inconscient collectif qui participe à l'identité nationale ou régionale »²⁶¹³, exhortant les individus à se conformer au modèle linguistique et culturel dominant.

Avec la suspension de l'immigration économique et le regroupement familial en 1974, des cours de français ont été introduits pour ces familles qui feront partie un jour du tissu social français. Ainsi l'immigré est fortement incité à s'intégrer et à se fondre dans la société française, processus soutenu par des politiques de naturalisation rapide. De ce fait les immigrés peuvent s'investir dans des projets à long terme. Mais, si l'enseignement du français a été conçu selon ces logiques d'assimilation et si la connaissance de la langue demeurerait centrale dans sa définition juridique (1927) au lendemain de la guerre, l'assimilation linguistique et culturelle sera toutefois relative car cette politique se heurtait à la réalité des conditions de vie des immigrés.

S'il est vrai que les pressions exercées sur la G1 pour l'appropriation de la langue locale sont moins marquées en Suisse qu'en France, pour toutes les raisons susmentionnées, il n'en reste pas moins que ce sont les types de permis attribués aux travailleurs à cette époque, leur assignant une place temporaire ou définitive, qui vont déclencher ou non la motivation d'apprendre la langue locale.

²⁶¹⁰ Rappel : Accord bilatéral de 1964 entre Suisse et Italie. Voir la Cadre contextuel

²⁶¹¹ Rappel : nous référons ici aux initiatives Schwarzenbach depuis 1970.

²⁶¹² Rappel : il s'agit du modèle d'accueil des étrangers en métropole adoptée de 1870 jusqu'aux années 1970-1980.

²⁶¹³ PORCHER L., 1995, *op.cit.*, pp.64-65.

3.3. Impacts des représentations collectives de la G1 sur l'intégration des immigrés

3.3.1. Rapport au pays d'origine : des images ambivalentes voire opposées

Bien qu'on ait repéré chez quasiment tous nos témoins un profond sentiment d'attachement envers « la terre » qui les a vus naître, les images que la G1 renvoie de l'Italie et des villages ne sont pas toujours idylliques. En Vaud comme en Savoie on repère chez les quatre couples des images opposées des contextes d'origine :

- la première remonte à leur enfance jusqu'au départ (1950/60) où leurs villages sont représentés comme un univers « arriéré », pauvre et sans perspectives, mais tout de même beaucoup plus solidaire et respectueux des liens familiaux qu'à aujourd'hui. Ces perceptions sont associées à un ressentiment profond envers leur pays « qui n'a rien fait pour les jeunes », les contraignant ainsi à émigrer, comme le font observer Renato et Maria ;
- la deuxième, plus récente, perçoit cette Italie d'aujourd'hui comme plus évoluée dans un grand nombre de domaines de la vie sociale et économique, plus prospères mais moralement « décadente », comme le souligne Renato.

Tous nos témoins de la G1 sont unanimes quant à la perception du système administratif dont ils pointent les « (dys)fonctionnements » des institutions publiques. En outre, tous renvoient des images négatives de la politique italienne et de leurs représentants au pouvoir. Renato les dépeint comme « des voleurs et des imposteurs sans scrupules », Salvatore, Pasquale, Maria, Pietro et Rosa comme « une catégorie manquant de sérieux et d'honnêteté », entretenant des « relations clientélistes » et « bafouant les droits des citoyens ». De même, au sein des institutions italiennes à l'étranger, les consulats, les fonctionnaires sont dépeints comme « méprisants » envers les émigrés.

Les images que les deux couples en Savoie ont des Italiens sont similaires et si Rosa les dépeint comme « solidaires dans la sphère privée », si Pietro leur reconnaît des qualités comme « la créativité et l'inventivité », en revanche ils sont perçus comme « ethnocentrés, prétentieux, pompeux et obsédés par l'apparence ».

On ne peut comprendre cette méfiance partagée par tous les immigrés sans se référer à l'histoire du rapport des classes rurales au pouvoir tant local que national. A ce propos, Marc Lazar distingue cinq moments décisifs qui auraient entraîné ce processus de défiance : en premier, « L'État monarchique, issu du *Risorgimento* (...), avait introduit une démocratie parlementaire mais avec une forte coupure entre élites et peuple (...), les intérêts privés et familiaux l'emportant sur le bien commun.»²⁶¹⁴. Puis, sous le fascisme, cette fracture s'est exacerbée. Ignazio Silone²⁶¹⁵, dans

²⁶¹⁴ LAZAR M., *La France au miroir de l'Italie*, Institut Montaigne, Paris, Etude février 2012, pp.9-10.

²⁶¹⁵ Ignazio SILONE était un écrivain, journaliste, homme politique, essayiste et dramaturge italien, d'origine des Abruzzes.

*Fontamara*²⁶¹⁶, décrit les vexations, abus, injustices subies par les couches paysannes les plus démunies du Mezzogiorno, massivement analphabètes, impuissantes face au pouvoir public, représenté ici par le podestat qui les a violemment réprimées. Ensuite, sous la République, les Italiens se méfieront de plus en plus des institutions publiques, critiquées « pour leurs multiples dysfonctionnements et leurs lenteurs et pour leur monopolisation, corruption et clientélisme. »²⁶¹⁷.

Parallèlement ces solidarités et loyautés, évoquées par nos témoins, ont été le rempart construit par les familles du Mezzogiorno pour résister au cours des siècles à cette emprise quasi féodale et compenser les faiblesses voire l'absence de l'État italien. Selon Fulvio De Giorgi, cette culture despotique aurait été l'élément déclencheur qui aurait conduit les populations du Mezzogiorno

« a una chiusura nel contesto familiare (il 'farsi i fatti propri' come virtù civile), coniugata con un affidamento rassegnato, completo e impotente al padrone di turno (...) secondo la regola del servilismo subalterno: «Attacca l'asino dove vuole il padrone».²⁶¹⁸

(trad. à une fermeture dans le milieu familial (« à se mêler de leurs propres affaires» comme vertu civile), combinée à une dépendance résignée, complète et impuissante au « patron » du moment (...) selon la règle du servilisme subalterne : « Attaque l'âne où son maître le veut»).

3.3.2. Rapport au pays d'immigration : entre reconnaissance et ressentiment

Le rapport que nos témoins ont à l'égard de leur pays d'immigration oscille entre deux positions : d'une part, ils éprouvent un sentiment de reconnaissance vis-à-vis du pays qui les a accueillis, donné de quoi vivre, se loger et offert « *la liberté* », comme le souligne Pietro. Les quatre couples apprécient le fonctionnement des institutions publiques, dans le domaine de la santé, et les fonctionnaires sont considérés comme plus sérieux et plus efficaces « *dans toutes les choses* », comme le souligne Pasquale, par rapport aux Italiens. La Suisse est en outre estimée, selon Clara, pour « *la precisione, l'ordine, la pulizia* » (trad. la précision, l'ordre et la propreté).

Les deux contextes sont appréhendés comme « des pays garantissant le respect des droits de chacun » et nos témoins apprécient la manière équitable dont ils sont traités par les services publics. Cependant, comme le font remarquer Renato et Clara (Suisse), rien n'est accordé gratuitement et le pays exige le respect des règles établies : « un travail rigoureux et un comportement discipliné ».

De l'autre, tous nos interlocuteurs pointent certaines faiblesses : en Suisse, ils remettent en question les « conditions inéquitables de travail » en tant que saisonniers et les politiques restrictives adoptées à leur encontre, avant la loi du regroupement familial. Ces lois avaient contraint les femmes à rester en Italie avec leurs enfants ou à devoir s'en séparer, générant ainsi des troubles affectifs dont elles ne se remettront jamais et « un sentiment permanent d'étrangeté ».

²⁶¹⁶ En raison du contenu indésirable au régime fasciste, la première publication eut lieu en 1933 Suisse (trad. de l'allemand par N. Sutro). *Fontamara* n'a été publiée en Italie qu'en 1945 sous la République.

²⁶¹⁷ LAZAR M., 2012, *op.cit.*, p.10.

²⁶¹⁸ Rappel: DE GIORGI F., 2011, «La questione del Mezzogiorno: società e potere » dans *Cristiani d'Italia. Chiese, società, Stato, 1861-2011*, Edit. Istituto dell'Enciclopedia Italiana, Vol. 1, pp. 551-562.

En outre, les immigrés, en Suisse comme en France, éprouvent du ressentiment envers les locaux. En Suisse ils sont dépeints comme « impitoyables » s'il y a manquement à la loi, « très peu accueillants » et « racistes » (Salvatore et Clara), tandis que Renato les perçoit comme « bienveillants » mais aussi très « malins » et un peu « mafiosi ».

En France, si dans le cadre de l'emploi et de la sphère sociale, ils sont appréhendés comme « disponibles et solidaires », Pietro, Maria et Pasquale font remarquer qu'il existe une « minorité de « jaloux au travail » et « de racistes ». S'ils n'ont pas subi directement des actes de discrimination, ils se sont sentis stigmatisés par des images négatives circulant sur les Italiens (*macaroni, sale ritual, parler avec les mains, etc.*).

Nous rejoignons Blanc-Chaléard quand elle affirme que si

« il court une vulgate au sujet de l'immigration des Italiens en France, comme quoi (...) elle constitue l'exemple le plus accompli de « l'assimilation à la française » et bien ce mythe est bien loin de la réalité. Les Italiens ont subi, depuis les premières vagues, au milieu du XIX^{ème} siècle, des actes de racisme et de xénophobie qui se sont poursuivis, si bien que de manière de plus en plus dissimulée, jusqu'à la fin des Trente Glorieuses »²⁶¹⁹.

Nous l'avons vu, les représentations et les stéréotypes ont des origines lointaines. Ils ne se limitent plus aux récits de voyage comme auparavant mais se sont répandus par le biais des médias et de l'opinion publique, en fonction des relations politiques, économiques et sociales qui s'instaurent entre les Etats. Ils se renforcent dans les périodes où se manifestent des sentiments d'hostilité envers une contrée particulière ou s'affaiblissent, varient ou même disparaissent lorsque ces sentiments évoluent et s'atténuent au fil du temps²⁶²⁰. Nous retrouvons les mêmes mécanismes, de manière amplifiée, avec les immigrés perçus comme des intrus, des étrangers de l'intérieur, surtout s'ils cherchent à se sédentariser, à « prendre racines ».

3.4. Modes d'intégration de la G1 : une acculturation segmentaire dans des « niches d'intégration »

3.4.1. Des « gestes d'intégration » et des « besoins de refuge »

Les immigrés ont réussi à s'aménager des « niches d'intégration »²⁶²¹ socio-économiques, c'est-à-dire essentiellement dans le milieu du travail, dans les « espaces d'intégrabilité »²⁶²² accordés à cette époque par la société suisse.

²⁶¹⁹ BLANC-CHALÉARD M.-C., 2002, « Les migrants italiens en France : mythes et réalités » dans *Migrations société*, vol. 14, n. 84, novembre-décembre, p.2.

²⁶²⁰ BERTRAND G., 2004, « Le discours des voyageurs. Quelques éléments pour une approche comparative des stéréotypes sur les peuples dans l'Europe des Lumières » dans GRANDIERE M. & MOLIN M., *Le stéréotype : outil de régulations sociales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

²⁶²¹ GOHARD-RADENKOVIC A., BERA VUISTINER M. et DRITA V., 2003, « Quelle est la perception des « interprètes médiateurs culturels » de leurs rôles et de leurs compétences ? » dans LEVY D. et ZARATE G. (dir.), *La médiation et la didactique des langues et des cultures dans Le Français dans le monde*, juin, p.64.

Ainsi nos quatre couples de la G1 ont établi de « bonnes relations » avec les collègues, tant en Suisse qu'en France, les liens demeurent toutefois faibles, occasionnels, et restent cantonnés à leur environnement professionnel. Leurs rapports sont donc restés fonctionnels (travail, santé, administration, commerce). Par ailleurs ils n'ont jamais fréquenté les locaux hors du travail, n'ont jamais écouté la radio ou regardé la télévision du pays, ni fréquenté des associations ou clubs suisses. On repère également chez tous nos témoins de la G1 un manque d'intérêt pour la vie politique du pays d'immigration.

Les immigrés de la G1 ont vécu leur immigration sans s'investir ni linguistiquement, ni socialement dans le pays qui les recevait. On ne parlait pas alors d'intégration sociale ou culturelle comme il arrivera par la suite, quand le pays ne pourra plus offrir d'emploi.²⁶²³

Dans ce contexte, les deux couples de Suisse revendiquent avec force leurs liens avec leur village, même après cinquante ans passés en Vaud. Ce sentiment envers leur pays natal relève néanmoins du « dépit amoureux », celui envers le pays d'accueil (la Suisse) relève du « mariage de raison ».

Alors qu'en France les politiques d'assimilation incitaient fortement les immigrés à renoncer à leurs langues et à leurs appartenances premières, du moins dans la sphère publique, pour assurer une « acculturation intégrale » qui apparemment ne s'est pas faite. En outre, leurs liens avec le pays d'immigration sont, pour la plupart d'entre eux, subordonnés aux besoins fonctionnels de la vie quotidienne et à leurs emplois. Ils ont un rapport pragmatique à la société française.

Comme leurs compatriotes en Suisse, s'ils ont eu de bons rapports avec leurs collègues de travail, ils ne se sont vraiment investis dans les réseaux sociaux locaux, mais du fait qu'ils soient encouragés à se sédentariser les ont amenés à s'impliquer davantage dans un projet de vie familial. Toutefois comme le soulignent Alain Girard et Jean Stœtzl, les immigrés de cette génération ont beau « appartenir à la même religion, le cœur ne participe pas aux cérémonies françaises »²⁶²⁴ si bien que, s'ils se sont habitués aux codes culturels et respectent par loyauté les coutumes du pays, « le cœur est ailleurs »²⁶²⁵.

Que ce soit la G1 en Vaud ou en Savoie, on observe une fréquentation assidue des cercles associatifs (surtout la Mission catholique), parentaux, amicaux italiens, maintenant ainsi des pratiques traditionnelles, par besoin vital de se retrouver entre compatriotes, de s'appuyer sur des repères familiaux, de s'assurer un lieu-refuge et partager les mêmes valeurs.

Ainsi, bien qu'Alessandro perçoive ses parents Pietro et Rosa « intégrés correctement », et qui le sont probablement du point de vue social et économique, il ne s'agit pas d'une assimilation classique « convergente », théorie selon laquelle les populations issues de l'immigration se rapprocheraient, par la durée du séjour, de plus en plus des natifs jusqu'à devenir indiscernables par rapport à ces derniers, mais ici d'une assimilation « partielle et segmentée ».

²⁶²² GOHARD-RADENKOVIC, A., 2004, « Représentations des « nouveaux arrivants » et enjeux de leur intégration au Québec » dans *Francophonies*, n° Interculturel, Nouvelles mobilités, nouveaux voyageurs (coord.) MURPHY-LEJEUNE E., Lecce, Italie, Alliance française, pp. 37-53.

²⁶²³ WINDISCH U., 1998, *La Suisse : Clichés, délire, réalité*, Lausanne, Editions de l'Âge d'Homme, p.56.

²⁶²⁴ GIRARD A. et STÖTZEL J., 1953, « Français et immigrés. 1. L'attitude française, l'adaptation des Italiens et des Polonais » dans *Cahiers de l'INED-PUF*, pp. 88-89 cité par MILZA P., 2004, *Voyage en Ritalie*, Payot et Rivage, p. 572.

²⁶²⁵ GIRARD A. ET STÖTZEL J., 1953, *op.cit.*

Cette théorie rejoint l'analyse de Mirna Safi : « S'il est vrai qu'ils sont attirés par la culture de la société hôte » en accomplissant des « gestes d'intégration » (la cuisine par exemple), ils préservent leur culture d'origine et restent particulièrement attachés aux valeurs italiennes du village. C'est ce qui émerge également des enquêtes des deux chercheurs Campani et Catani : « On ne peut nullement considérer comme « assimilés » les immigrés de l'après-guerre, originaires des régions du Mezzogiorno car ces réseaux « ont gardé une cohésion (...) pendant trois ou même quatre générations » et ont maintenu intactes certaines pratiques comme « le maintien des structures familiales traditionnelles, l'endogamie, les liens étroits avec les lieux d'origine, la solidarité de groupe et l'entraide. »²⁶²⁶.

3.4.2. Renoncement au retour définitif : renversement du mythe

Le retour au pays, qu'il se réalise ou pas, comme l'affirme Marina Marengo, représente « le dernier trait d'une trajectoire conçue et pensée de manière circulaire et fermée »²⁶²⁷ pour chercher à « boucler la boucle » d'un projet migratoire. Dans la plupart des cas, ce projet est intériorisé bien avant le départ, il est entretenu pendant toutes les années à l'étranger et est remis en cause par les circonstances de la vie ce qui fait que le mythe du retour s'avère quasiment irréalisable. Les immigrés énumèrent une série de motivations d'ordre pratique, affectif, de sociabilité, de proximité des enfants et petits-enfants, de disparition des aînés au village, pour justifier ce renoncement.

Davantage encore le risque de perdre un équilibre acquis au fil des expériences d'une vie vécue ailleurs, de ne plus être capables de se conformer à une réalité qu'ils ne connaissent plus et dont ils se méfient (voir plus haut) ce qui les placerait à nouveau dans un processus de ré-émigration. Ils craignent également de subir une nouvelle forme de marginalisation et de souffrir d'une « double absence »²⁶²⁸, éternelle condition de l'immigré que Rosa compare à celle du « Juif errant ».

Ce qui ressort des deux côtés de la frontière c'est que, la G1, malgré de fortes attaches au village d'origine, symbolisées par la « casa » (trad. la maison) que tous nos témoins possèdent, et malgré le désir d'avoir une sépulture dans le cimetière des ancêtres, comme le souhaiterait Renato, est que, si, au début, le projet migratoire est envisagé avec le retour définitif au village d'origine, dans la plupart des cas, ce retour se transforme en un renversement du mythe²⁶²⁹. Face à cette réalité, la solution semble être celle de vivre un « entre-deux », « *un poco qui e un poco lì* » (trad. un peu ici un et peu là-bas !), comme le dit Renato, en développant des stratégies pour pouvoir concilier les deux « lieux » comme l'envisage Salvatore, même si ces allers retours sont aussi fantasmés, l'âge aidant, que le retour définitif au village.

²⁶²⁶ CAMPANI G. et CATANI G., 1985, « Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes » dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1 n.2, décembre, p.145.

²⁶²⁷ MARENGO M., 2001, *Les trajectoires migratoires : entre flux, filières et mythes. Le cas des Italiens du canton de Vaud*, Doctorat, Université de Lausanne, Suisse, p.227.

²⁶²⁸ SAYAD A., 1999, *La double absence. Des illusions de l'immigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil.

²⁶²⁹ BENAÏSSAH H., 2018, « Le mythe du retour, le renversement d'un mythe : sociohistoire d'une « crise identitaire » » dans *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires*.

3.5. Transmission de valeurs et pratiques sociolinguistiques et socioculturelles de la G1 : stratégies implicites vs explicites

La transmission de « la langue et de la culture » au sein des contextes familiaux italiens, ne va pas de soi mais est tributaire de divers paramètres contextuels, évoqués plus haut, qui se situent à l'intersection : des modèles d'intégration nationaux, de mises en œuvre et interprétation de ces modèles par des institutions-relais, des modes d'adaptation des immigrés qui, avec leurs ressources sociolinguistiques et socioculturelles de départ, vont développer en contexte d'immigration un certain nombre de stratégies, volontaires ou involontaires, de remédiations conscientes ou inconscientes de leurs héritages.

Rappelons ici que la « transmission de la langue et de la culture » est à comprendre dans sa dimension anthropologique, soit comprenant « l'ensemble de valeurs, normes, croyances, règles, conduites », incluant les pratiques socioculturelles, passe inévitablement par un processus d'appropriation, le plus souvent inconscient, au sein du contexte socio-familial d'appartenance²⁶³⁰.

3.5.1. Transmission de pratiques sociolinguistiques : entre stratégies implicites et explicites

Comme constaté chez nos quatre couples, nous percevons un double processus qui s'appuie sur des sentiments opposés, en tension entre attachement vs désenchantement vis-à-vis de leur pays d'origine qui les a trahis, mais aussi entre éloignement vs rapprochement envers le pays d'immigration qui les a accueillis. Tous ressentent toutefois leur pays natal comme un « paradis perdu, un mirage du passé qu'il (l'immigré) ne saura jamais retrouver »²⁶³¹.

Cet attachement au pays natal se traduit, en Suisse comme en France, par la transmission implicite à leurs descendants d'un mélange de *dialetti* et d'italien. Même si leurs *dialetti* deviendront dépassés, dû à l'éloignement dans le temps et l'espace, nos témoins n'y renonceront pas. Mais la plupart, comme Pasquale et Maria, transmettra une pratique alternée des trois langues.

Les familles ont encouragé leurs enfants à développer l'italien, comme ils l'ont acquis eux-mêmes, de manière informelle, c'est-à-dire à travers l'écoute régulière des médias italiens (presse, radio, télévision, internet), en les incitant à participer à la messe, au catéchisme, aux fêtes de la Mission catholique, comme Rosa, et en fréquentant les associations italiennes récréatives. Mais ils ont aussi développé des stratégies explicites pour que leurs enfants apprennent de manière formelle l'italien dans les LCO en Suisse, les ELCO devenus des LV2 intégrées dans le système éducatif en France.

²⁶³⁰ GOHARD-RADENKOVIC A., 1998, « L'apprentissage de l'interculturel », *Cahiers de l'ENSPTT* n° 9, août 1998, Dossier: Management. Mondialisation. La gestion des différences culturelles dans les entreprises, (coord.) GAUTHIER, F., Paris, Ecole nationale supérieure des postes et télécommunications (ENSPTT), p.71.

²⁶³¹ KRISTEVA J., 1988, *Etrangers à nous -mêmes*, Fayard, p.20.

En Suisse, le français, n'ayant pas été une langue pratiquée dans ces familles, est restée une langue extérieure et donc étrangère aux parents de la G1, voire de la G2, mais est la langue première de scolarisation qui recouvre la langue de première socialisation des enfants (arrivés plus tard en Suisse). Du côté français, nous trouvons deux types de transmission : une transmission implicite des trois langues apprises par imprégnation comme chez Pasquale et de Maria, et une transmission explicite, volontaire, de Pietro et de Rosa qui ont uniquement pratiqué le français à la maison pour assurer la réussite de l'insertion socio-scolaire de leurs descendants.

3.5.2. Transmission de valeurs et pratiques socioculturelles : sens de la famille et rituels de table

Cet attachement au passé se traduit également par la transmission implicite vs explicite d'un ensemble de valeurs et de pratiques faisant partie du « bagage patrimonial » emporté et en constante évolution dans le pays d'immigration. Si cette immersion mène, au fil des années, à un métissage de valeurs et de pratiques, d'autres subsisteront comme étant stables et « incontournables » car elles constituent des repères identitaires fondamentaux.

Parmi les valeurs profondes qui persistent dans l'immigration, en Vaud comme en Savoie, le sens de la famille qui repose sur la stabilité et la solidité des liens. Cette conception paraît anachronique car depuis plusieurs décennies, en Italie mais aussi dans l'Europe industrialisée et urbanisée, on assiste à un processus irréversible d'émancipation sociale et économique de la famille²⁶³² alors que c'est le modèle traditionnel qui se perpétue dans l'immigration. Nous avons également identifié les solidarités familiales et amicales, le respect des personnes âgées, des liens parentaux, le sens du devoir, du travail, la persévérance, la ténacité. Pasquale transmettra à son fils son capital « moral » et social à travers son engagement au sein du CO.AS.IT, cette association sous l'égide de l'Etat italien, chargée d'aider les immigrés dans le besoin.

Quant aux pratiques, celles qui sont transmises dans toutes les familles, comme étant des biens tangibles mais que nous jugeons à la fois intangibles, car porteuses d'un *esprit du lieu*²⁶³³, renvoyant à une mémoire, à des rituels, à des savoir-faire, etc., sont le maintien volontaire des traditions culinaires. Ces traditions sont étroitement liées à des rituels de repas, eux-mêmes indissociables des rituels d'hospitalité, de générosité, de convivialité, « propres au sud », comme le revendiquent nos témoins, repas qui permettent de se retrouver nombreux autour de la table et de réaffirmer les liens familiaux et amicaux au sein des communautés italiennes immigrées,

²⁶³² STRANGES M., 2008, « Évolution des comportements reproductifs et des structures familiales en Italie » dans *Recherches familiales*, Vol. 5, n. 1, pp. 105-123. C'est « l'avancée de l'Italie dans la deuxième transition démographique », un modèle interprétatif utilisé par les démographes pour expliquer l'évolution à long terme des populations grâce à l'observation des changements des taux de mortalité et de natalité. Elle se caractérise par un taux de natalité plus fort que le taux de mortalité.

²⁶³³ Voir la Déclaration de Québec sur la sauvegarde de « l'esprit du lieu », adoptée par l'ICOMOS en 2008, qui recouvre deux dimensions : l'esprit renvoie à la pensée, aux humains et aux éléments immatériels (récits, croyances, rituels, festivals), et le lieu évoque un site géographique, un environnement physique et les éléments matériels (paysages, bâtiments, objets). Les deux sont unis dans une étroite interaction, l'un se construisant par rapport à l'autre.

comme chez Clelia où « *tous les vendredis ils (ses enfants, petits-enfants) viennent manger* » avec de la cuisine « *tutto italiano, solo italiano* » (trad. cuisine tout italien, seulement italien).

Jean-Pierre Poulain, pour sa part, explicite ce lent processus de symbiose entre acte alimentaire, socialisation du corps et construction identitaire ainsi :

« C'est sur les pratiques alimentaires, vitalemment essentielles et quotidiennes, que se construit le sentiment d'appartenance et de différence sociale. C'est par la cuisine et les manières de table que s'opèrent les apprentissages sociaux les plus fondamentaux, et qu'une société transmet et permet l'intériorisation de ses valeurs. C'est par l'alimentation que se tissent et s'entretiennent les liens sociaux. Si l'aliment brut nourrit l'être biologique, l'aliment cuisiné, c'est-à-dire enculturé, nourrit, quant à lui, le 'corps social' »²⁶³⁴.

Gohard-Radenkovic, quant à elle, dit à ce sujet :

« Le mangeur en mangeant fait donc plus que manger : il s'insère *de facto* dans une culture, dans un univers social, dans un ordre culturel (...). L'acte alimentaire est donc bien fondateur d'une identité collective, et du même coup de l'altérité, se fondant sur une différenciation instinctive, parce que naturalisée, par rapport à d'autres identités alimentaires, elles-mêmes porteuses d'héritages, de permissions, de croyances, de rejets et d'appropriations, de tabous, d'interdits »²⁶³⁵.

3.5.3. Transmission de valeurs et pratiques religieuses : ciment social, moral et spirituel dans la migration

Les valeurs et les pratiques religieuses sont au cœur du processus de transmission mais aussi d'intégration. La G1 est la génération qui a le plus entretenu des liens étroits avec la *Missione cattolica italiana*, comme l'a affirmé Padre Francesco, le Missionnaire de Chambéry, jusqu'à la moitié des années 90. La Mission catholique a joué un rôle décisif dans cette transmission plurielle.

Elle a assuré l'accueil et d'assistance des émigrés dans les années 1960 puis quand les familles se sont regroupées et établies dans les années 1970, offrant un lieu pour continuer à pratiquer sa foi et à maintenir les rituels catholiques qui ponctuent les grands événements familiaux, illustrés par une collection de bonbonnières et d'expositions de photos (Maria), objets mémoriels par excellence de ces moments de retrouvailles entre proches et amis.

Elle a assuré le maintien des valeurs catholiques, notamment à travers la messe et les fêtes religieuses, mais aussi à travers le catéchisme enseigné aux enfants en italien (langue standard) qui est un moyen de transmission des valeurs morales traditionnelles, ce qui a permis aux immigrés de retrouver une certaine cohésion familiale, mise à mal à travers la dispersion de la parentèle.

²⁶³⁴ POULAIN, J.P., 1997, « La nourriture de l'autre : entre délices et dégoûts », dans DUVIGNAUD J. et C. KAHZNADAR (dir.) *Cultures, nourriture, Internationale de l'imaginaire n° 7*, Paris, Babel / Maison des cultures du monde

²⁶³⁵ GOHARD-RADENKOVIC A., 2005, « L'ambivalence des identités alimentaires : lieux d'appartenances, de rejets, d'appropriations et de métissage culturels » a cura di CALLARI-GALLI M., LONDEI D., SONCINI-FRATTA A., 2005, *Il meticcato culturale Luogo di creazione, di nuove identità o di conflitto ?*, CLUEB, pp.57-72.

Elle a accompagné l'évolution des sociétés occidentales vers la sécularisation où d'autres besoins de spiritualité s'expriment, comme en atteste Padre Francesco de Nxyon, en adoptant une politique de plus grande ouverture et proximité.

Elle a offert un espace-refuge mais aussi un espace de rencontre entre compatriotes italiens de toute provenance, de (re)construction des solidarités traditionnelles, de (re)constitution des liens et réseaux sociaux, à travers des activités spirituelles, festives et conviviales.

La Mission catholique était à la fois l'Eglise du village et fait office de *piazza* dans le village.

3.5.4. Transmission de pratiques de « pèlerinage » : retours au village et « maison-racine »

Rappelons que, lorsque les immigrés parlent de l'Italie, c'est le plus souvent au village d'origine qu'ils se réfèrent. C'est aussi le seul endroit qu'ils connaissent de l'Italie. Nous avons rencontré cette analogie, soit pays = région = village chez les acteurs de la G1 et dans une moindre mesure chez leurs descendants.

Ce n'est sans doute pas un hasard car pratique courante chez tous nos témoins de la G1, transmise au sein des générations suivantes, du moins quand les enfants étaient encore jeunes, est le rituel annuel des séjours au village comme étant un véritable « pèlerinage dans le lieu sacré de leur enfance et de leur jeunesse²⁶³⁶ » pour maintenir les liens avec la famille, les amis, les voisins.

En fait cette génération concevait les vacances uniquement au village : c'était un besoin sacré pour renouer avec les lieux où ils avaient vécu, pour expier un sentiment culpabilité envers la famille qu'ils avaient laissée, mais aussi pour faire connaître ce lieu de mémoire intime à leurs enfants, afin que ces liens ne se rompent pas, malgré la distance. Des objectifs en partie atteints puisque la G2 perpétuera cette pratique quand elle sera mariée et aura des enfants à son tour.

Pourquoi les immigrés de G1, n'auraient-ils pas envisagé de passer leurs vacances ailleurs plutôt qu'au village alors que les voyages touristiques sont en plein essor ? Ils avaient pourtant de quoi les payer et bénéficiaient d'un congé payé. Pour comprendre ces dynamiques, il nous faut remonter à l'époque avant leur départ. La plupart de nos représentants de G1 sont issus des classes paysannes qui travaillaient dans des conditions dures liées au rythme des saisons qui dictait les pauses et les périodes de repos. La notion même de congés ne faisait pas partie de leur univers. Comme le souligne Friedrich Friedmann :

««la miseria » rappresenta assai più che uno stato di condizione materiale; egli (il contadino) impara a conoscerla come un modo di vivere, una filosofia, che si aggiunge alla povertà. »

(trad. La "misère" représente bien plus qu'un état de condition matérielle; il (le paysan) apprend à la connaître comme un mode de vie, une philosophie qui s'ajoute à la pauvreté.), et sur la base d'une telle philosophie il n'y avait donc pas lieu de penser aux vacances).

2636 SIRNA F., 2009, « Revenir au village ». L'expérience du retour chez les Piémontais et les Siciliens émigrés en France dans *Diasporas. Histoire et sociétés*, Tourismes n°14, 2009, pp. 33-46.

La maison au village, est aussi une composante du parcours migratoire. Qu'elle soit achetée, héritée ou construite, elle est conçue pour y passer les vacances, jouant son rôle de ressourcement identitaire chaque été, mais surtout pour y vivre un jour sa retraite. Si les motivations paraissent claires, d'autres enjeux sous-tendent cette maison : elle symbolise la stabilité et la solidité des rapports qui lient les immigrés au village. Un atout qui leur permet de vivre leur éloignement de manière moins douloureuse, sachant qu'un jour ou l'autre ils pourront se réapproprier leurs racines.

Pour certains d'entre eux, la *casa* montre leur réussite sociale car ils y ont investi beaucoup d'argent pour la rénover « de manière spectaculaire », comme s'en vantent Salvatore, Pasquale, alors que c'est un objet « encombrant » pour d'autres », comme pour Daniela qui doit chaque été « ouvrir c'te maison ! ».

Mais pour tous, c'est un lieu de mémoire qu'ils souhaitent partager et transmettre, en toute conscience, à leurs enfants et petits-enfants.

3.5.5. Transmission de valeurs et de pratiques mémorielles : mise-en-scène intérieure ou extérieure de l'histoire migratoire

Les espaces extérieurs d'une maison ainsi que le style de mobilier choisi pour aménager les intérieurs, permettent d'établir le statut et l'origine sociale des individus qui y demeurent et de lire le style de vie qu'ils y mènent²⁶³⁷. Ces « dehors » comme ces « dedans » ne sont pas neutres, mais révélateurs d'un *habitus* et expriment l'état présent et passé de ceux qui l'occupent.

Ainsi, au sein de la G1, nous avons pu repérer trois modalités différentes d'aménager son propre habitat. Chez Pietro et Rosa (Chambéry), c'est l'aménagement extérieur de leur maison qu'ils visent à promouvoir, c'est en fait « là où sont les autres²⁶³⁸ » qui est mis en scène : on y repère un espace harmonieux avec un jardin et un potager bien entretenus. A l'opposé, le « dedans » est très simple, plus sommairement aménagé, quasiment dépouillé. Un choix qui n'est pas neutre et qui exprime d'une part, la volonté du couple de se mettre en conformité avec les normes établies²⁶³⁹ pour l'environnement et les colotis, de l'autre, il témoigne d'une stratégie d'appartenance au quartier. Comme l'explique Philippe Nys, l'extérieur d'une maison fonctionne comme un « pouvoir symbolique²⁶⁴⁰ », comme un miroir où l'étranger ne cherche pas seulement à capter son propre reflet mais aussi le regard (le jugement) des autres sur lui.

²⁶³⁷ BOURDIEU P., 1979, *op. cit.*, p.85. Dans la société globale ou dans les différents champs sociaux, les occasions de mettre en scène la distinction sont inépuisables : vêtement, décoration intérieure, tourisme, loisir, sport, cuisine, etc.

²⁶³⁸ CALDERÓN BONY F., 2008, « L'espace d'habitation comme miroir identitaire. Le cas des migrants de Patamban (Michoacán, Mexique) aux États-Unis » dans *Cahiers des Amériques latines*, n.59, pp.57-78.

²⁶³⁹ Il s'agit des normes établies par le *Code de la construction et de l'habitation* (1978).

²⁶⁴⁰ NYS P., 2001, « Jardin et institution symbolique » dans PIGEAUD J., *Histoires de jardins. Lieux et imaginaire*, PUF, pp. 1-24.

Chez Salvatore et Clara (Nyon) nous n'avons repéré aucun élément frappant dans leur appartement, le mobilier domestique étant simple et fonctionnel et la décoration se limitant à l'essentiel pour faire « comme il faut, sans plus²⁶⁴¹ », comme dirait Pierre Bourdieu.

En revanche chez Pasquale et Maria (Chambéry), on assiste à la mise en scène du « dedans » : un véritable « stockage » d'objets : accumulation de bonbonnières, poupées régionales, photos-portraits d'ancêtres, d'adultes et de jeunes exposés un peu partout sur l'ensemble du mobilier générant un fort impact affectif et identitaire qui confère à cet univers domestique (ou cet intérieur) le caractère de « lieu de mémoire ». Pour Maria, ces objets sont comme de « saintes reliques²⁶⁴² », ils sont là pour témoigner des événements majeurs qui ont jalonné l'histoire familiale. A travers ces collections d'objets et cette micro-exposition qui s'apparente à un « album-photo mural », elle exprime implicitement le besoin de restituer l'arbre généalogique assurant un sentiment de cohésion, de communiquer « une expérience d'attachement²⁶⁴³ », et de combler, par leur présence, « la place laissée vacante par les personnes qui nous sont chères²⁶⁴⁴ ».

Nous appréhendons cette pratique d'une part comme une stratégie pour éviter la rupture de l'unité familiale et de l'autre pour préserver la continuité de ces liens.

De par leur présence quotidienne et silencieuse dans l'espace domestique, ces objets « orientent et socialisent nos manières de penser et nos comportements²⁶⁴⁵ » et ont une fonction de « sociotransmetteurs²⁶⁴⁶ ». Ils permettent l'imprégnation et l'incorporation consciente et ou inconsciente des messages qu'ils véhiculent, des systèmes de croyances, des rituels, des modes de vie, qui viennent du passé ou d'ailleurs, et, en tant que tels, ils constituent des stratégies « palpables » de transmission (inter)générationnelle de la mémoire familiale.

²⁶⁴¹ BOURDIEU P., 1979, *idem*, p. 441.

²⁶⁴² CASTELAS A., MEUNIER P.-O. & STAWIK B., 2016, « Discours identitaire, entre attachement populaire et symbole politique » dans *Conserveries mémorielles*.

²⁶⁴³ BAUDRILLARD J., 1968, *Le système des objets*, Gallimard, Paris, p. 103, cité par CUARTAS P., 2016, « La distinction à l'épreuve de la mémoire. Genèse et limites d'une perspective d'analyse » dans *Sociétés*, vol. 133, n. 3, pp. 21-27.

²⁶⁴⁴ RUSSO F., « Quand les objets combler le vide » dans *Cerveau & Psycho*, n° 101, 20 juin 2018.

²⁶⁴⁵ DASSIÉ V., 2010, *Objets d'affection. Une ethnologie de l'intime*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, p.11.

²⁶⁴⁶ DASSIÉ V., 2010, *idem*.

CHAPITRE 4. LA PETITE HISTOIRE DES ACTEURS DE LA G2 DANS LA GRANDE HISTOIRE : IDENTIFICATIONS ET TRANSMISSION

4.1. Répercussions des politiques étatiques et migratoires sur les acteurs de la G2 en Suisse

4.1.1. Des parcours de vie tributaires de politiques fédérales restrictives

Les parcours de vie et scolaires de nos témoins de la G2 en Suisse, sont tributaires des mesures restrictives adoptées par la Confédération en accord avec l'Italie (1948). En effet les travailleurs (*Gastarbeiter*) travaillaient en Suisse pour une période limitée non automatiquement renouvelable²⁶⁴⁷. Cet accord a eu pour conséquence l'interdiction du regroupement familial et de ce fait les enfants n'étaient pas autorisés à rester sur le territoire suisse. Face à cette situation, soit les parents les gardaient mais de manière clandestine, comme c'est le cas de Anna (cinq ans), soit ils les confiaient aux grands-parents au village, comme c'est le cas de Paolo (jusqu'à l'âge de onze ans) et de Daniela (jusqu'à l'âge de huit ans). Enzo, quant à lui, est arrivé en Suisse de son plein gré, à l'âge de seize ans²⁶⁴⁸.

De ce fait nos témoins ont effectué l'école primaire au village. Ils rejoignent leurs parents en Suisse, quand le regroupement familial est voté (1964). Daniela résume bien l'arrachement qu'ont subi ces jeunes : « *atroce ! C'était atroce d'arriver dans un pays où on connaît personne (...) je devais recommencer tout à zéro ! (...) Bon sang ! j'étais en Italie je parlais je comprenais tout le monde j'étais heureuse... de venir là, je comprends rien les gens te regardent de travers* ».

4.1.2. Des politiques pénalisantes pour l'insertion socio-scolaire

Ces jeunes ont donc vécu leur socialisation première au village. Quand ils arrivent en Suisse, ils possédaient le *dialetto* et l'italien qu'ils ont étudié à l'école comme langue seconde. Ils ont rencontré beaucoup de difficultés dans l'apprentissage du français. Anna décrit ces premières années en Vaud comme un véritable calvaire : « *j'ai commencé l'école en Suisse, je parlais pas du tout du tout français... je parlais que le dialecte (...) j'ai le souvenir de l'école de rien comprendre quand les gens parlaient* ».

Des compétences insuffisantes en français sont l'une des raisons pour lesquelles la plupart d'entre eux seront orientés vers des voies menant aux apprentissages (professionnels)²⁶⁴⁹, comme Paolo et Anna, ou envoyés dans des classes de développement pour des élèves en difficultés, les mettant à l'écart *de facto* d'un parcours scolaire « normal » sur le plan personnel sans compter les humiliations, moqueries, etc., comme les a vécues Daniela : « *ah l'italienne !!!* » ... *on se met dans un coin et on ressent ça pendant des années (...) il faut bien compter deux ou trois ans pour s'adapter* ».

²⁶⁴⁷ Rappel : permis saisonnier de 6 à 9 mois.

²⁶⁴⁸ Rappel : Enzo quittera son pays pour des raisons économiques (pas d'emplois au village) mais aussi par effet d'émulation : une cousine était déjà établie à Nyon.

²⁶⁴⁹ Rappelons que les apprentissages, aux formations duales ciblées, sont bien considérés en Suisse.

Virginie Oberholzer a dénoncé ces classes D, où se côtoyaient toutes sortes de cas « inadaptés », considérés comme « handicapés scolaires »²⁶⁵⁰, qui ne correspondaient pas aux besoins de ces élèves venus d'ailleurs, en souffrance de langue.

4.1.3. Une scolarisation tardive en français dans un système précocement sélectif

L'arrivée tardive de nos témoins de la G2, venus rejoindre contre leur gré leurs parents installés en Vaud, a eu des conséquences pénalisantes sur leur parcours scolaire, devenu « décousu²⁶⁵¹ », sur l'apprentissage du français qu'ils ont subi, certains d'entre eux ayant été mis à l'écart dans des classes D, auxquelles Paolo a voulu échapper à tout prix. Elle aura également un impact sur le parcours professionnel : Paolo rappelle que le « *patron ne prenait pas* » d'Italiens car « *vous avez sûrement eu de la peine avec les cours (...) la langue, machins... !* ». Il a erré entre plusieurs formations avant d'être accepté dans sa spécialisation.

Ils finiront par acquérir un français fonctionnel dans toutes les sphères de leur vie. Qu'en est-il de l'écrit ? S'ils sont allés en apprentissage ou ont arrêté leurs études après l'école obligatoire, c'est qu'ils avaient obtenu des notes insuffisantes, notamment en français²⁶⁵², pour continuer leurs études, du fait d'un système de sélection tributaire d'une orientation précoce²⁶⁵³.

4.1.4. Le statut de la « langue du cœur » dans un pays aux quatre langues

Lorsque ces jeunes immigrés arrivent en Suisse, ils ont comme bagage le *dialetto*, langue utilisée dans la socialisation primaire (en famille et à l'école) et un italien étudié à l'école primaire comme L2. Avec leurs parents, ils continuent d'utiliser le *dialetto* et plus rarement l'italien, du fait que les parents la connaissent partiellement en raison d'une scolarisation élémentaire inachevée. Nous avons perçu que l'italien, « langue du cœur », dont ils se réclament, recouvrait en fait de manière indifférenciée *dialetto* et italien.

En outre, « l'italien » auquel ils sont très attachés, perd sa valeur de langue nationale pour acquérir le statut de « langue d'origine », reléguée aux sphères privées. Pourtant le fédéralisme est constitutionnellement fondé sur la reconnaissance des quatre langues, dont l'italien du Tessin. Mais, comme le souligne Gohard-Radenkovic,²⁶⁵⁴ le statut de l'italien, en tant que langue nationale minoritaire, n'a pas de rapport avec l'italien, langue des immigrés : il en résulte que l'italien sur un même territoire a deux statuts dissociés, la première étant officielle mais minorée, la deuxième minorisée et dévalorisée. Ces analyses sont corroborées par la position de la

²⁶⁵⁰ OBERHOLZER V., 2005, « L'enfance inadaptée ou la « part maudite » de l'École vaudoise » dans *A contrario*, vol. 3, n. 1, p. 80-106. C'est ainsi que sont dénommés les élèves fréquentant les classes D.

²⁶⁵¹ Ecole enfantine en Vaud pour Paolo et au village pour Daniela ; pour les deux, école primaire au village puis collège en Vaud.

²⁶⁵² Rappel : il faut obtenir une moyenne de 5 sur 6 (dont 5 en français et 5 en mathématiques) pour aller dans des filières menant au gymnase.

²⁶⁵³ Voir les politiques éducatives en Suisse dans le Cadre contextuel

²⁶⁵⁴ GOHARD-RADENKOVIC A. (à par.), « Contre-point. L'italien en Europe à la croisée d'enjeux politico sociolinguistiques contradictoires, de statuts assignés et de schizophrénies institutionnelles » dans COGNIGNI E. (ed.) *Italian(d)o*, Berne, Transversales, Peter Lang.

Confédération suisse sollicitée par le Consulat pour introduire l'italien, en tant que langue d'immigration et langue nationale officielle, dans les cursus scolaires, dans les cantons où les Italophones sont nombreux, comme en Vaud. La réponse des autorités suisses a été catégorique :

« Per noi Svizzeri, gli Italiani sono degli immigrati come gli Spagnoli, i Portoghesi e i Turchi. Se adottiamo un trattamento di favore per gli Italiani, dobbiamo farlo anche per le altre nazionalità. Esistono delle norme che regolano compiutamente la materia (aule a disposizione ecc.) e ad esse ci atteniamo per tutti.”²⁶⁵⁵

(trad. Pour nous les Suisses, les Italiens sont des « immigrés » comme les Espagnols, les Portugais et les Turcs. Si nous adoptons un traitement spécial pour les Italiens, nous devons le faire également pour les autres nationalités. Ils existent des lois qui réglementent la matière et nous nous y tenons pour tout le monde).

De ce fait, le statut de l'italien, comme langue des immigrés, a véhiculé des représentations négatives dans l'espace public et alimenté des sentiments de honte chez ces jeunes de G2²⁶⁵⁶. Toutefois on assiste chez la G2 en Vaud, à une réappropriation de l'italien par divers canaux : apprentissage formel dans les LCO, que la plupart ont fréquentés contre leur gré, au sein des associations récréatives où ils se sont frottés à d'autres langues, à la Mission Catholique qui a joué un rôle majeur dans la transmission de l'italien national et, comme leurs parents, par imprégnation à travers divers médias.

4.2. Répercussions des politiques étatiques et migratoires sur les acteurs de la G2 en France

4.2.1. Des parcours tributaires de logiques sociales et institutionnelles en France

En France, les parcours de vie et scolaires de nos témoins de la G2, se démarquent des parcours de la G2 en Suisse car les politiques migratoires s'appuient sur des conceptions de sédentarisation des immigrés ce qui a permis aux familles de faire des projets à long terme. S'ils n'ont pas été confrontés à des situations instables, cette génération, née et ayant grandi en Savoie, ont rencontré d'autres obstacles qui se situent à la croisée de logiques institutionnelles et de logiques sociales. Nous pensons en particulier à l'orientation scolaire dans le système éducatif français qui oscille entre reproduction des inégalités sociales et méritocratie, où le statut social, les capitaux hérités, dont la maîtrise du français oral et écrit, sont au cœur des enjeux collectifs et individuels.

Bien que nos témoins à Chambéry soient issus de familles immigrées établies en Savoie dans les années 50/60, appartenant aux mêmes couches sociales, disposant de capitaux scolaires, linguistiques et culturels modestes, ils suivront des parcours scolaires et professionnels différents :

- Giovanni dans les filières les moins valorisées du système scolaire français, puis dans la restauration, actuellement comme « homme à tout faire » dans le milieu hospitalier ;

²⁶⁵⁵ D'ALLERA O., 2005, « L'insegnamento dell'italiano nei paesi europei : l'intervento dello Stato italiano » dans CAMBIAGHI B., MILANI C., PONTANI P., *Europa plurilingue*, Vita e pensiero, p.75.

²⁶⁵⁶ PERREFORT M., 1997, « Et si on hachait un peu de paille-aspects historiques des représentations langagières », dans *TRANEL* n° 27, pp. 1-62

- son épouse Sandra, qui a terminé la scolarité obligatoire, ne semble pas avoir suivi de formation spécifique ;
- Alessandro dans les filières scientifiques à travers la voie de concours sélectifs, a intégré une Ecole d'ingénieurs. Il travaille depuis plus de vingt ans dans une entreprise se américaine ;
- son épouse Laura enseigne la vente et le commerce en italien dans un lycée professionnel ; elle est également passée par les concours nationaux sélectifs du ministère de l'Education²⁶⁵⁷.

Comment expliquer cette ascension scolaire et professionnelle d'un jeune descendant d'immigrés issus d'un milieu social populaire aux capitaux culturels modestes ?

4.2.2. La maîtrise de la langue et le rapport au savoir : moteurs de la réussite

Alessandro attribue l'échec scolaire des jeunes de sa génération, « *des amis de mes parents* », à leur « insuffisante maîtrise » de la langue dominante qui, selon lui, constitue non seulement un préalable à l'intégration sociale mais aussi à la réussite scolaire. Or, si la langue joue un rôle-clé dans l'appropriation du savoir, elle ne représente pas le seul facteur menant à la réussite scolaire. Comme le soulignent Serge Boulot et Danielle Boyzon-Fradet, « si les enfants étrangers sont en échec dans notre système scolaire, cela tient avant tout, non pas à leur qualité d'étrangers (et donc à leur culture d'origine) mais à leur qualité de fils d'ouvriers (et donc à leur culture de classe)²⁶⁵⁸».

Bourdieu a démontré que « chaque famille transmet par des voies indirectes un certain capital culturel et un certain *ethos*, système de valeurs implicite et profondément intériorisé qui contribue à définir les attitudes à l'égard du capital culturel et à l'égard de l'institution scolaire »²⁶⁵⁹. Il attribue la responsabilité des échecs au système scolaire français qui favorise les inégalités de par son caractère élitiste²⁶⁶⁰. Zeroulou Zaihia²⁶⁶¹ et Mathieu Ichou²⁶⁶², pour leur part, voient d'autres facteurs-clés influençant les parcours scolaires des enfants issus de l'immigration : pour Zaihia, « la position des parents dans les pays d'origine, l'expérience de l'émigration, le mode de vie, les relations conservées avec le milieu d'origine, les modèles éducatifs des parents, les expériences d'échec ou de réussite au sein du système scolaire »²⁶⁶³ tandis que pour Ichou, c'est «

²⁶⁵⁷ Information de sa fille Frederica : elle travaille comme « *prof. de vente et commerce à Chambéry au lycée* » en italien.

²⁶⁵⁸ BOULOT S. ET BOYZON-FRADET D., 1984, « L'échec scolaire des enfants de travailleurs immigrés (un problème mal posé) » dans *Les Temps modernes*, n° 452-454, pp. 1902-1914.

²⁶⁵⁹ BOURDIEU P., 1966, « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture » dans *Revue française de sociologie*, 7-3, Les changements en France, pp. 325-347.

²⁶⁶⁰ Voir les politiques éducatives en France dans le Cadre contextuel.

²⁶⁶¹ ZAIHIA Z., 1988, « La réussite scolaire des enfants d'immigrés L'apport d'une approche en termes de mobilisation » dans *Revue française de sociologie*, 29-3. L'école en croissance. pp. 447-470.

²⁶⁶² ICHOU M., 2016, « Le destin scolaire des enfants d'immigrés : culture d'origine ou origine sociale ? » dans *Métropolitiques*, 21 octobre 2016.

²⁶⁶³ ZAIHIA Z., *op.cit.*

la réussite scolaire des parents eux-mêmes et, plus généralement, l'histoire scolaire familiale dans le pays d'origine (...) (le) rapport particulier au savoir et à l'école »²⁶⁶⁴ qui sont décisifs.

Si on revient au cas d'Alessandro, ses parents regrettaient de ne pas avoir eu l'opportunité de continuer leurs études. Nous avons identifié chez eux une posture positive à l'égard de l'institution scolaire. En fait son père, Pietro, bien qu'il se définisse comme un élève peu « *in gamba* » (trad. peu intelligent), est le seul de la G1 qui a fréquenté la *Scuola di avviamento professionale* pendant trois ans. Sa mère, Rosa, a eu, dès son arrivée, la volonté d'apprendre le français par elle-même à travers des lectures intensives et des manuels de français. Jean-Paul Caille a montré que ce qui distingue les familles immigrées des parents des milieux scolaires défavorisés est leur aspiration sociale plus ambitieuse qui se retrouve dans les projets universitaires et professionnels de leurs enfants. La volonté d'ascension sociale est, d'après Caille, souvent « sous-jacente au projet migratoire »²⁶⁶⁵.

4.2.3. Alessandro, un « transclasse » qui a déjoué les règles de la reproduction sociale

Cette « traversée » sociale ne peut se réduire à une volonté entièrement individuelle. La notion de méritocratie, fondée sur le mérite des individus, leur talent, leur travail où chaque élève devient responsable de sa réussite, comme le pense Alessandro, « *la France c'est un pays qui (...) en bossant oui, si on veut vraiment (...) on peut !* », est à nuancer. Cette conception de mérite, comme explique Chantal Jaquet, n'est qu'une illusion :

« Elle est utile d'un point de vue politique car elle légitime l'ordre établi (...) c'est une manière de l'Etat pour se dédouaner de ses responsabilités, collective, pour nous rassurer, plutôt que de remettre en cause cet ordre, plutôt que de prendre des mesures (...) qui amèneraient à (...) plus d'égalité. »²⁶⁶⁶.

Ces exceptions sont dénommées par Bourdieu les « transfuges sociaux » et par Chantal Jaquet les « transclasses²⁶⁶⁷ » qui ont déjoué la reproduction sociale. Les raisons sont liées à un faisceau de raisons sociales, économiques, affectives, familiales, en lien avec les aspirations de la G1, transmises à leurs enfants. Ces bifurcations sociales, apparemment inattendues ou inespérées, traduisent des prédispositions, un « *ethos* » qui s'est construit et transmis au sein même de l'histoire des familles : c'est « la position des parents dans la structure sociale, leurs capitaux économiques, culturels (titres, diplômes etc.) mais aussi leurs attitudes vis-à-vis de l'école qui détermineraient les différences de réussite scolaire, sociale et professionnelle des jeunes »²⁶⁶⁸.

²⁶⁶⁴ ICHOU M., *op.cit.*

²⁶⁶⁵ CAILLE J.-P., 2008, « Parcours et aspirations scolaires des enfants d'immigrés » dans *Diversités*, n. 154, juin.

²⁶⁶⁶ MOURGUES E., « Les *transclasses* ou l'illusion du mérite par Chantal Jaquet » dans *France Culture-Savoir*, 2 octobre 2018.

²⁶⁶⁷ Ce terme a été forgé par Chantal JAQUET dans *Les Transclasses ou la Non-Reproduction*, PUF, 2014.

²⁶⁶⁸ BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., 1985, *Les héritiers*, Paris, Minuit, p.30. « Les étudiants les plus favorisés (...) héritent non seulement des habitudes, des entraînements et des attitudes qui les servent dans les tâches scolaires, mais aussi des savoirs et savoir-faire. »

4.3. L'impact des représentations collectives sur le statut des langues et les pratiques sociolinguistiques de la G2

4.3.1. La place de l'italien : langue du cœur vs langue d'origine vs langue étrangère

Nos trois témoins²⁶⁶⁹ de la G2 à Chambéry sont exposés aux *dialetti* des parents qui le parlent entre eux, se sont frottés à l'italien par imprégnation à travers les médias, lors des séjours estivaux au village mais aussi en Savoie, au sein des cercles associatifs italiens et à la Mission catholique, lieux régulièrement fréquentés avec leurs familles jusqu'à l'adolescence.

Giovanni et son épouse ont un profond respect envers le français ; toutefois cette langue ne correspond pas à la « langue du cœur » mais à une langue « utile » et « nécessaire » dans la vie quotidienne. Si le couple est inconditionnellement attaché aux *dialetti* des parents et à l'italien. Alessandro à l'opposé est profondément attaché au français, c'est sa langue de socialisation première, de communication et de scolarisation. Du fait de la politique familiale, il ne parle donc ni le *dialetto*, ni l'italien.

Giovanni et Sandra choisiront l'italien comme LV2 au collège, tandis qu'Alessandro, bien que possédant à l'époque une vision idéalisée de l'Italie, n'étudiera l'italien ni au collège ni au lycée, du fait que les enseignants lui ont proposé de faire de l'allemand en LV2, car c'était un « bon élève » en mesure de continuer ses études supérieures, recommandation dénotant déjà une pré-sélection indirecte²⁶⁷⁰. Par ailleurs, ils étaient persuadés que l'italien était une langue parlée à la maison.

L'italien en France a longtemps été proposé aux enfants d'immigrés dans des ELCO, mais à l'époque de nos témoins, l'italien venait d'être intégré dans les cursus scolaires sous la dénomination ELVE²⁶⁷¹. Rappelons ici que l'italien était peu enseigné au niveau national mais bénéficiait dans ces régions frontalières d'un soutien du MEN et des institutions locales pour promouvoir son apprentissage de la maternelle jusqu'au secondaire.

Si en Suisse, l'italien de « langue du cœur » devient « langue d'origine », enseignée dans les LCO hors (ou côté) du système éducatif local, tendant à culturaliser et à marginaliser les langues de la migration, en France elle passe du statut de « langue d'origine » à celui de « langue étrangère », incorporée dans le système éducatif, ce qui la rend invisible comme les Italiens le sont devenus dans la société française ces dernières décennies.

4.3.2. Écarts entre pratiques linguistiques et rapport à la langue et au pays

Si ces jeunes de la G2 en Vaud parlent couramment le français, ils ont rencontré des difficultés à l'écrit comme ils le déclarent eux-mêmes, surtout l'écart « diglossique » entre la phonie et la graphie. On l'a vu, en Suisse, cette langue a été étudiée comme une langue étrangère (L3) dans un contexte formel à l'école. En France, le français est leur langue maternelle, apprise et utilisée tant

²⁶⁶⁹ Rappel : la femme d'Alessandro a refusé d'être interviewée.

²⁶⁷⁰ Voir les politiques linguistiques comparées en France et en Suisse dans le Cadre contextuel.

²⁶⁷¹ Voir les dispositifs LCO/ELCO/ELVE dans le Cadre contextuel

dans la sphère privée que publique, ce qui implique des écarts entre les compétences, surtout à l'écrit, et pourrait expliquer les différences de rapports, proches et distants de l'italien, devenu langue-refuge pour leurs pairs en Suisse alors qu'elle est langue d'adhésion ou d'indifférence du côté français.

On a pu aussi distinguer des écarts entre les pratiques linguistiques effectives et le rapport imaginé aux langues. Ainsi Giovanni affirme parler les trois langues au sein de la famille, « *dans une phrase il y a de l'italien, du pratolano et il y a du français (...) on mélange... on va toujours mettre un mot italien, un mot français* », mais son témoignage nous indique clairement que c'est plutôt le français qui prédomine dans son foyer et que nous avons à faire à une perception quelque peu fantasmée de « ce parler italien à la maison ». Son épouse atteste que le français est bien la langue utilisée dans la sphère familiale : « *chez elle, chez ses parents ou ses beaux-parents* ».

Alessandro, en revanche, remettra en question le *dialetto*, qui le « *perturbe* », lorsqu'il le confronte à celui de sa femme qui vient du nord-est de l'Italie dont les variétés dialectales sont plus cotées selon une hiérarchie propre aux Italiens, héritée de l'histoire italienne, dont il a reproduit, sans le savoir, ce clivage nord-sud²⁶⁷². Pourtant comme Giovanni, Alessandro fait le choix d'aller faire le service militaire en Italie²⁶⁷³. Les deux jeunes, fascinés par ce pays, voulaient exaucer un souhait, celui de s'y établir définitivement et cette expérience leur permettait de tester la viabilité de ce projet sur place. Un rêve qui, pour des raisons différentes, n'aboutira ni pour l'un ni pour l'autre²⁶⁷⁴. Si Giovanni ne réalise pas « son désir d'Italie », Alessandro, après son séjour désenchanté à Milan, perdra tout intérêt pour l'italien devenu langue « inutile » voire « lointaine ».

Giovanni nous fait observer qu'à Chambéry, seul un groupe restreint de vingt à cinquante personnes parlent un mélange d'italien et de français comme lui. Les résultats d'une enquête menée dans les années 1980 par Giovanna Campani et Maurizio Catani (1985) confirment que, déjà à l'époque, « la grande majorité (de la G2) ne parle que cette langue (le français), même avec les parents »²⁶⁷⁵. Plus récemment, Salvatore Palidda (2008) parvient à la conclusion que « gli assimilati » sono la stragrande maggioranza, francesizzati al cento per cento (...) » (trad. les assimilés, la grande majorité, sont cent pour cent francisés)²⁶⁷⁶.

Si on a pu percevoir chez certains représentants de la G2 en Savoie, un rapport fort aux langues familiales, il s'agirait en fait d'une minorité (Giovanni confirme cet état de fait), ce qui signifie que la majorité communiquerait effectivement en français.

²⁶⁷² Voir le Cadre contextuel.

²⁶⁷³ Rappel : pour Giovanni, comme soldat caserne à Chieti, pour Alessandro, comme VSNA à Milan.

²⁶⁷⁴ Rappel : Pas de perspectives d'emploi pour Giovanni ; désenchantement d'Alessandro après son séjour long à Milan.

²⁶⁷⁵ CAMPANI G., CATANI M., 1985, « Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes » dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n°2, décembre, Générations nouvelles (dir.) CHARBIT Y. et PEROTTIY, A. pp. 143-160.

²⁶⁷⁶ PALIDDA S., 2008, *Mobilità umane. Introduzione alla sociologia delle migrazioni*, Raffaello Cortina, p.40.

4.4. Impact des représentations sur les modes d'identification de la G2 en Suisse et en France

4.4.1. L'Italie et les Italiens : entre images enchantées et désenchantées, la honte

Pour les deux couples à Nyon, leurs perceptions de l'Italie sont liées aux images construites pendant leur enfance passée au village et, ou lors des retours estivaux avec leurs parents. Tandis que pour les deux couples à Chambéry, elles sont liées à des souvenirs heureux d'étés passés au village avec la famille. Ainsi, pour les deux couples de Nyon, ces villages campaniens qui deviendront plus tard un lieu pensé comme une résidence définitive pour les uns (Paolo et Daniela en 1987) et un projet qui se concrétisera pour les deux autres (Enzo et Anna de 1992 à 1994). Pour nos témoins de Chambéry, les villages sont des lieux ressourçants et « vitaux » (Giovanni), où l'on vit la « *dolce vita* » (Sandra), le « lieu chéri de l'enfance » (Alessandro). Ils en apprécient les modes de vie : pour Giovanni ce sont l'art de manger et « l'art de se débrouiller », tandis que, pour Alessandro, ce sont le sens de la famille avec des enfants qui restent longtemps et proches de leurs parents.

Nos interlocuteurs ont des perceptions contradictoires sur les Italiens en Italie : d'une part ils les considèrent comme « un peuple bon vivant » (Paolo), « festif et convivial » (Anna), tous « solidaires et unis », une valeur qui perdure dans l'immigration (Daniela), mais « dociles » et facilement assimilables par le pays d'immigration (Giovanni et Sandra). Giovanni en exalte les aspects extérieurs, leur « classe » et la façon dont ils s'habillent, « le *Made in Italy* » qui exprime « le génie italien ». De l'autre, ils sont perçus comme « peu respectueux des règles » et « imprévisibles » (Paolo et Alessandro), « magouilleurs et malins » (Enzo, Giovanni et Sandra), ayant une « mentalité machiste » (Anna), parfois « agressifs, ethnocentrés et chauvins » (Alessandro). A Nyon, nos témoins dénoncent les « dysfonctionnements » du système politique, administratif, économique, social du pays, ce qui sera à l'origine de la ré-émigration en Vaud d'Enzo et d'Anna.

Les Italiens immigrés sont perçus comme « respectables, travailleurs, précis, disciplinés » mais ayant des comportements qui alimentent le « mépris des locaux » et sont sources d'humiliation pour leurs enfants comme « l'habitude d'économiser comme des fourmis »²⁶⁷⁷ (Daniela), des pratiques alimentaires « différentes » (Paolo), une éducation dépassée car « très restrictive » (Anna) ». Paolo, Alessandro, Giovanni et Sandra ont été traités de « *sale italien... sale rital... macaroni... voleurs... maffiosi...* », insultes qui ont engendré des sentiments d'infériorité et de honte. Dans ce fait, ils peuvent s'identifier aux souffrances de leurs parents.

Selon Serge Tisseron, la honte provient de la menace d'exclusion de la collectivité si l'immigré revendique des particularités linguistiques et culturelles héritées mais aussi de la crainte de rejet

²⁶⁷⁷RAPPORTO DELLA BANCA ITALIA, « Gli italiani? Sempre più risparmiatori. Su del 31% in un anno. Giovani al top » dans *Affaritaliani.it*, 29 juillet 2019. Les Italiens sont « un popolo di formiche, intenti a lavorare e accantonare risorse per il futuro » (trad. Un peuple de « fourmis », soucieux de travailler et de mettre de côté des ressources pour l'avenir).

de la part de ses proches s'il se conduit comme un traître vis-à-vis de ses « origines » ou plutôt celles de ses parents. Nous l'avons vu, ces stigmatisations relèvent de politiques qui ont conçu des modèles d'intégration quasi totalitaires, soit le modèle assimilationniste français, une conception universaliste incorporée par la société, qui renvoie une image négative des individus qui ne s'y conforment pas. Nous retrouvons dans le modèle d'intégration suisse des tentations assimilatrices selon les périodes ou des tentations communautaristes selon les cantons et les époques.

4.4.2. Des rapports similaires au pays d'immigration : entre reconnaissance et ressentiment

Qu'il s'agisse en Vaud ou à Chambéry, les sentiments que nourrissent tous nos témoins de la G2 envers le « pays d'immigration » sont similaires et oscillent entre reconnaissance et ressentiment.

D'une part ils éprouvent un profond sentiment de gratitude envers le pays qui a accueilli leurs parents en leur donnant l'opportunité d'améliorer leurs conditions de vie et à eux-mêmes d'évoluer sur le plan professionnel : « *je peux pas cracher dans la soupe* » (Paolo) (...) *je ne crache pas (...) sur la France* (Giovanni) (...) *je crache pas dessus attention* (Sandra) ».

Les Suisses sont appréciés pour « leur sens de la précision, du respect des lois, des règles, des droits et des obligations », surtout dans le monde du travail. Enzo et Anna en Vaud et Sandra en Savoie témoignent « d'une grande admiration » pour le système social, économique, politique respectivement de la Suisse et de la France.

D'autre part, Paolo, Daniela en Vaud ainsi que nos trois témoins en Savoie, ont développé une certaine aversion en raison de « leurs attitudes xénophobes » envers leurs parents, mais aussi envers eux-mêmes. En Suisse, Paolo et Daniela, dénoncent les attitudes des années 70 marquées par les initiatives Schwarzenbach et le système scolaire ségrégatif, « marginalisant les élèves d'origine étrangère » ne maîtrisant pas la langue locale. En Savoie, Giovanni estime qu'aujourd'hui encore, il y a : « *toujours un petit pic!* » de racisme.

Les Suisses sont dépeints comme « un peuple distant et beaucoup plus froid » que les Italiens : même si l'immigré devient binational, il est constamment associé à un « étranger » (Paolo). Ils sont considérés comme « moins solidaires vis-à-vis de leurs aînés » et « ayant moins le sens de la famille et de l'amitié » (Paolo et Daniela). Giovanni et Sandra considèrent les Français comme « un peuple nationaliste, arrogant et ethnocentrique ». Les Français sont d'après eux « jaloux » des Italiens surtout « quand ils remportent des succès comme au football ». Les perceptions positives d'Enzo et d'Anna envers la Suisse, d'Alessandro et de sa femme Laura, envers la société française, est tributaire de leur expérience décevante lors de leur séjour long en Italie.

Nous retrouvons de manière récurrente les mêmes préjugés, idées reçues, stéréotypes, caractérisant tour à tour les « Italiens », les « Suisses » et les « Français ». Ces mêmes perceptions tantôt positives, tantôt négatives, tantôt mitigées, sont transmises de la G1 à la G2, le plus souvent reproduites au sein des familles mais plus largement au sein des communautés immigrées.

4.4.3. Les modes d'insertion de la G2 : l'école, le sport, les amis et...

L'intégration de la G2 est tributaire des succès (réussite) ou insuccès (échec) remportés à l'école (Paolo et Anna) où le sport est la voie décisive pour une insertion sociale réussie (Paolo et Enzo). Comme le démontrent Marc Falcoz et Michael Koebel²⁶⁷⁸, au cours des trente dernières années, le recours au sport comme moteur d'insertion pour les jeunes en difficultés, immigrés ou issus de la migration, a été crucial. D'une part l'identification de ces jeunes, comme c'est le cas de Paolo, aux champions italiens, a fortement contribué à renforcer leur estime de soi. De l'autre, jouer dans une équipe avec des autochtones a renforcé les liens et contribué à leur acceptation par leur environnement social. Comme le constate Paolo, depuis que ses camarades de classe l'ont vu jouer : « ça a commencé à valoriser la personne (...) puis (...) à m'intégrer ».

Certains d'entre eux (Enzo, Anna) se perçoivent comme bien intégrés en Suisse et disposent d'un réseau d'amis de toutes nationalités y compris des Suisses. A l'opposé, les souvenirs que Paolo et Daniela gardent de leur arrivée, auraient compromis à jamais leur rapport aux autochtones. Des conditions qui expliqueraient d'après Paolo leur intégration manquée et leur adhésion à leur « communauté », notamment à travers la fréquentation assidue de réseaux associatifs italiens.

Toutefois l'indice le plus fort d'intégration quand on vit en Suisse est de se faire naturalisé du fait que la procédure est très complexe et très longue. Ainsi Enzo et Anna ont demandé la nationalité suisse, une démarche qui n'est pas anodine²⁶⁷⁹, et traduit la volonté de s'intégrer pleinement. Pour Abdelmalek Sayad, la seule manière pour les non-nationaux d'exister dans un ordre sociopolitique qui s'appelle la Nation, c'est la jouissance des droits politiques : « Il faut la complicité du politique (...). Il faut que les immigrés eux-mêmes, et surtout leurs enfants, s'y engagent directement et engagent leur action dans la sphère politique »²⁶⁸⁰.

4.4.4. La G2 en Vaud et en Savoie : une double appartenance conflictuelle ou négociée

Même si Paolo et Daniela se déclarent binationaux, ils expriment constamment le sentiment d'une double appartenance en tension. Paolo dit : « je me sens un peu bâtard en Suisse ! (...) en Italie, on nous traite d'étranger » ; sa femme déplore cette situation : « on est des étrangers en Suisse (...) quand on va en Italie, on se sent (...) étrangère (...) pour finir on n'est ni suisse, ni italien ! ».

Si Giovanni et Sandra entretiennent de bons contacts avec leurs collègues et amis français, ils déclarent « ne pas en partager les valeurs » car ils les considèrent comme trop éloignées des valeurs héritées de la « culture italienne ». C'est d'ailleurs ce qui justifierait leur éloignement de leur pays de naissance et leur rapprochement du pays d'origine de leurs parents, conçu comme un lieu mythique et alternatif, qui se traduit par la fréquentation assidue des réseaux associatifs confessionnels et récréatifs dans lesquels Giovanni s'investira à son tour.

²⁶⁷⁸ FALCOZ M. et KOEBEL M., 2005, *Intégration par le sport : représentations et réalités*, L'Harmattan, p. 267.

²⁶⁷⁹ Rappel : les candidats à la naturalisation doivent attendre douze ans, dotés à l'époque du permis C (permis de résidence) avant de pouvoir commencer la procédure qui, elle, peut durer entre trois et quatre ans : il faut donc être très motivés pour vouloir acquérir la citoyenneté suisse. Voir le Cadre contextuel.

²⁶⁸⁰ SAYAD A. *L'immigration ou le paradoxe de l'altérité. Les enfants illégitimes*, Paris, Raisons d'agir, pp. 13-16.

Alessandro, pour sa part, semble vivre cette double appartenance sans conflit, en se sentant « *italien* » dans les relations informelles (rencontres et sorties entre amis) et « *français* » dans celles plus formelles (dans le milieu du travail).

4.5. Transmission de valeurs et pratiques de la G1 à la G2 : reproduites et réinventées

4.5.1. Pratiques sociolinguistiques et stratégies de transmission : les *dialetti* supplantés par les deux langues nationales

En Vaud, les *dialetti*, langues maternelles de nos quatre témoins, acquises dans la socialisation primaire au village puis utilisés avec les parents, une fois en Suisse, ne seront pas transmis aux enfants de la G3. Ces *dialetti* sont considérés comme des langues « *rurale(s) et primitive(s)* » (Anna).

Mais les deux couples de la G2 en Vaud, conscients de l'importance de l'italien, adopteront toutes les stratégies possibles pour que leurs enfants s'approprient cette langue nationale qu'eux-mêmes ont apprise à l'école primaire en Italie (L2) mais sur une durée limitée : ils leur parleront italien dès qu'ils sont nés, les enverront contre leur gré dans les LCO, les encourageront à lire la presse sportive et à regarder la télévision italienne, les emmèneront régulièrement dans les associations et à la Mission catholique. Ils transmettront volontairement le français celui qu'eux-mêmes ont appris à l'école comme L3, et par imprégnation au contact du voisinage et des amis, par le biais de la télévision française, etc.

En Savoie, chez Giovanni et Sandra, c'est le français qui prédomine et sera transmis dans la sphère privée, même si parfois des « mots ou des phrases » italiens et dialectaux émaillent la conversation. En revanche, le *pietragallese* qui « *perturbe* » Alessandro, est volontairement abandonné par ses parents dès l'arrivée en Savoie et seul le français est utilisé. Bien que son couple ait un bon niveau en italien, ils ne transmettront pas, de manière volontaire du moins, cette langue à leurs enfants.

La majorité des couples transmettront à leurs enfants les deux langues nationales, implicitement ou explicitement, car « les seules légitimes » à leurs yeux et les seules garantissant un emploi décent.

4.5.2. Valeurs et pratiques socioculturelles et stratégies de transmission : sens de la famille et rituels de table

Les quatre couples, en Suisse comme en France, revendiquent une double appartenance culturelle, italienne, rurale, héritée du village qui au fil des années a fusionné avec la culture locale urbaine suisse et française, donnant lieu à des valeurs et pratiques héritées, reproduites ou réinterprétées.

Paolo et Daniela renégocieront les valeurs à transmettre à leurs enfants pour éviter de reproduire les schémas éducatifs inflexibles qu'ils ont reçus et en exercer d'autres plus permissifs. Giovanni et

Sandra pensent avoir hérité des valeurs et pratiques italiennes et d'avoir « *tout transmis* » à leurs enfants. Tous transmettront l'attachement au lieu d'origine, le sens de la famille, le respect des aînés, la solidarité, la convivialité, le partage des « *repas familiaux du dimanche de Pâques, de Noël* » et le goût pour la cuisine italienne, la fréquentation de la télévision italienne, celle des associations aussi bien confessionnelles (Mission catholique) que solidaires (CO.AS.IT) et sportives (Centre Mager), la passion du football ainsi que la lecture de la « *Gazzetta dello sport* ». On a également relevé la transmission du sentiment de nostalgie (le mal du pays) que Sandra, Alessandro et sa sœur ont hérité de leurs mères.

Des recherches ont en effet établi que « les Italiens accord(ai)ent une grande importance à la famille en tant qu'institution »²⁶⁸¹, comme dans les sociétés du sud de l'Europe (Grèce, Portugal, Espagne). Pier Paolo Viazzo et Javier González Díez montrent que de nombreux traits sont partagés par ces pays « de manière (suffisamment) consistante pour que l'on aille jusqu'à envisager l'existence d'un « modèle méditerranéen » global »²⁶⁸². Ce modèle serait caractérisé, comme le décrit Manuela Stranges, par « la pérennité et la solidité des liens parents-enfants »²⁶⁸³. Ainsi, « les contacts périodiques entre les nouveaux couples et la famille d'origine restent élevés (...) de même que l'intensité et l'orientation de la solidarité intergénérationnelle, laissent entrevoir la résistance de « liens forts » »²⁶⁸⁴.

4.5.3. Valeurs et pratiques religieuses et stratégies de transmission : adhésion vs détachement

La G2 a régulièrement fréquenté la Mission catholique avec leurs parents jusqu'à dix-huit ans ou jusqu'à leur mariage. Certains d'entre eux ont continué à fréquenter en couple la Mission à l'occasion des grandes fêtes religieuses, de soirées et de sorties. Ils y ont tissé des liens avec d'autres familles, y ont créé leurs propres réseaux d'amis et se sont approprié un peu d'italien, par imprégnation, à travers le catéchisme et la messe.

Rappelons que la Mission catholique était la seule association existante et tolérée sur le territoire français jusque dans les années 1980 ; par la suite le gouvernement français autorisera le droit d'association et de là des associations régionales récréatives et culturelles ont vu le jour, que n'a pas forcément connues la G2. A l'opposé, la Confédération suisse a depuis toujours encouragé le développement de ces associations qu'elles soient confessionnelles ou autres.

En revanche ce qu'a vécu cette génération, c'est le processus de sécularisation de la population catholique qui a débuté dans les années 60, lorsqu'on assiste en Europe à une transformation radicale de la société, à une rupture des mœurs et des modes de vie du passé, que la révolution 1968 a eu le rôle d'accélérateur de ce processus. Ainsi, En France « chez les jeunes les reculs de

²⁶⁸¹ STRANGES M., STRANGES M., 2008, « Évolution des comportements reproductifs et des structures familiales en Italie » dans *Recherches familiales*, Vol. 5, n. 1, 2008, pp. 105-123.

²⁶⁸² VIAZZO P. P. & DÍEZ J.G., 2016, « Les « nouvelles formes de famille » en Italie. Entre convergences morphologiques et persistance culturelles » dans *Ethnologie française*, Vol. 162, n. 2, 2016, pp. 219-228.

²⁶⁸³ STRANGES M., 2008, *op.cit.*

²⁶⁸⁴ VIAZZO P. P. & DÍEZ J.G., 2016, *op. cit.*

la pratique culturelle et de la croyance en Dieu prennent la forme d'une cassure alors qu'au niveau de l'ensemble de la population, il s'agit tout simplement d'une inflexion »²⁶⁸⁵.

Nous rejoignons cette notion « d'inflexion » du fait que, par exemple en Suisse, ces pratiques étaient encore très vivaces à l'époque et encore aujourd'hui comme en témoigne Anna : « *oui, mais on y va toujours, ils organisent la fête des mères et puis la fête des châtaignes, la kermesse ...* » ou encore Daniela, très engagée dans les cours de « caté » et qui a participé régulièrement aux activités et fêtes de « *l'association cattolica italienne de Nyon* ».

On ne peut pas généraliser ce processus de sécularisation, en tout cas dans les milieux migratoires, surtout si ceux-ci ont passé leur enfance au village. Nous distinguons donc deux grandes tendances : en Suisse le maintien d'une adhésion aux pratiques religieuses à caractère social et en France, l'amorce d'un détachement à caractère culturel.

4.5.4. Appropriation du mythe du « retour au village » : la ré-émigration impossible

Comme tous nos interlocuteurs de la G1, nos témoins de la G2 qui vivent en Vaud (ces enfants rapatriés en Italie), soit Paola et Daniela, Anna et Enzo, ont rêvé de retourner au village qui est leur village d'origine puisqu'ils y ont passé leur enfance. Si Paola et Daniela ont vite renoncé à retourner au pays du fait que les conditions n'étaient pas réunies pour monter une entreprise, Enzo et Anna ont mis en œuvre le projet et se sont installés dans leur village. Mais les revenus s'avérant trop faibles pour vivre, au bout de deux ans ils ont ré-émigré en Suisse.

En dehors de la question financière, d'autres explications s'imposent. En effet le processus d'émancipation sociale, culturelle, professionnelle construit dans les pays d'immigration peut se révéler une arme à double tranchant car si d'un côté, ce capital permet de mieux cerner les situations, de mieux se positionner face à la réalité locale de l'autre, il ne constitue en aucun cas une condition de réussite. Comme l'explique Véronique Petit²⁶⁸⁶, les jeunes immigrés de retour au pays « se retrouvent en effet en perpétuel décalage socioculturel face à une société qui a changé », qu'ils ne saisissent plus et qu'ils remettent constamment en question, effectuant des comparaisons continues entre les deux contextes, où le pays d'immigration en sort grand gagnant, suscitant le plus souvent des ressentiments et des tensions au sein de la collectivité villageoise, ou encore parce que « ils se retrouvent (...) face à une culture dont ils ignorent certains codes », tout simplement parce qu'elle ne leur appartient qu'en partie.

L'auteure arrive à la conclusion, que la notion de « retour définitif », mis en cause par la plupart des chercheurs, ne constitue pas un phénomène de sédentarisation irrévocable mais « apparaît plutôt comme un moment de la circulation migratoire et, à ce titre, doit être saisi dans toute l'ampleur spatiale et temporelle du parcours migratoire »²⁶⁸⁷.

²⁶⁸⁵ LAMBERT, Y. 1993, « Ages, générations et christianisme en France et en Europe » dans *Revue française de sociologie*, 1993, 34-4. pp. 525-555.

²⁶⁸⁶ PETIT V. (éd.), 2007, *Migrations internationales de retour et pays d'origine Nogent-sur-Marne*, CEPED, p.22.

²⁶⁸⁷ PETIT V., 2007, *idem*.

4.5.5. Anciennes et nouvelles pratiques de voyage : le village éloigné et l'étranger rapproché

Un autre dénominateur commun hérité et transmis par presque tous nos témoins de la G2 est « *le rituel des vacances au village*²⁶⁸⁸ » qui se caractérise par des séjours estivaux chaque année, dans une ambiance de liesse familiale et conviviale. D'un côté, on relève un fort ancrage à ce rituel annuel qu'ils ont hérité des parents, de l'autre, la G2 s'achemine vers une « culture du voyage » et plus largement vers une « civilisation des loisirs²⁶⁸⁹ » comme la décrit Gilles Lipotevsky.

Ces jeunes se conforment aux nouvelles pratiques mobilitaires, liées à la démocratisation du tourisme (1960-1990) et à l'évolution des technologies d'information et de communication (TIC) dans les années 90. Toutefois ces nouvelles pratiques du voyage se développent en lien avec leurs statuts socioprofessionnels²⁶⁹⁰ car, comme l'a démontré Bourdieu, les pratiques sociales sont en concordance avec les capitaux économiques, culturels et sociaux dont disposent les individus.

Ainsi, d'après une recherche réalisée par des chercheurs du CREDOC (2015), les voyages à l'étranger sont une prérogative des ménages diplômés : les raisons ne sont pas seulement d'ordre budgétaire mais aussi culturel et symbolique. De ce fait la conscience du « voyage » comme bien culturel est perçue plus comme une valeur identitaire que comme capital économique²⁶⁹¹ et qui fait qu'« une échappée dans l'année contribue (...) fortement à l'image que l'on se fait de son propre statut social »²⁶⁹². Ainsi quasiment tous les représentants de la G2 ont beaucoup voyagé, soit à titre professionnel, soit familial²⁶⁹³ comme Giovanni : « *j'ai été en Allemagne, j'ai fait la Hollande la Suisse l'Espagne la Grèce la Crète...* » ou comme Alessandro qui préfère visiter l'Italie ou voyager à l'étranger : « *à titre professionnel oui à titre personnel avec les enfants aussi !* » et partir à la découverte de nouveaux lieux dans le monde entier, comme Daniela et sa famille.

Ces nouvelles pratiques sociales du voyage auront pour effet un affaiblissement des liens se traduisant par un éloignement physique et affectif du village et un rapprochement de l'étranger.

²⁶⁸⁸ Expression de Paolo et Daniela.

²⁶⁸⁹ DUMAZEDIER J., 1962, *Vers une civilisation du loisir ?* Paris, Seuil, 1962, p. 29.

²⁶⁹⁰ DAUDEY E., HOIBIAN S., LAUTIE S., 2015, « Le budget vacances des Français » dans *CREDOC, Cahier de recherche*, décembre 2015, p.38. Source : CREDOC, à partir de BdF 2011, INSEE. Les facteurs économiques (revenu) et culturels (diplôme, région, âge, catégorie professionnelle) jouent un rôle non négligeable sur le fait de partir ou non en vacances. Les ouvriers et les indépendants partent moins que les cadres et professions intermédiaires.

²⁶⁹¹ DAUDEY E., HOIBIAN S., LAUTIE S., 2015, *op.cit.*, p.26.

²⁶⁹² DAUDEY E., HOIBIAN S., LAUTIE S., 2015, *idem*, p.3. Les séjours à l'étranger avec hébergement gratuit (19%) sont plus souvent effectués par des ménages non diplômés, tandis que les séjours à l'étranger avec hébergement payant sont plus rares (9% des séjours).

²⁶⁹³ SAMAHA B., 2010, « Tendances e-tourisme et marché voyageurs en 2020 : études et chiffres clefs » dans *Resaconseil*, 6 octobre.

4.5.6. Transmission des valeurs et de pratiques mémorielles : objets d'affection, biens symboliques

Collecter, accumuler, conserver, exposer ou « archiver » des biens n'est pas une prérogative uniquement de la G1 mais une pratique universelle et transgénérationnelle. Chaque génération, sur la base de sa propre histoire et de sa propre sensibilité particulière, se construit son « archive » de sa relation au monde à sa propre manière.

Chez la G2, la culture matérielle en lien avec la mémoire familiale se limite à un micro-patrimoine constitué d'une part de biens matériels hérités qui, de par leur nature, sont définis par Véronique Dassié des « objets d'affection », comme c'est le cas de « *la montre oignon* » de Paolo appartenant à son grand-père, qui symbolise la continuité entre les générations dont Paolo est le garant, ou de ce « *truc pour les pâtes* » dont héritera l'une des filles d'Alessandro.

De l'autre, comme chez Anna, il s'agit d'un objet-souvenir d'enfance, « *la Tombola napolitaine* », qui, comme le dit Jean-Claude Vimont, reflèterait « des instants du bonheur », ici un rituel de Noël accompagné d'odeurs et de saveurs. Chez les autres témoins, on perçoit de plus en plus des objets qui ne font pas référence au village mais qui traduisent la fascination pour l'Italie, comme c'est le cas de Giovanni avec la mode *Made in Italy* ou celle pour l'étranger comme c'est le cas de Enzo et Anna qui rapportent des objets-souvenirs (tableau de New York).

Chez cette génération, en Vaud comme en Savoie, ce sont plutôt la collecte et la conservation de biens *tangibles* (CD, DVD, etc.) et *intangibles à la fois* (chansons, films, etc.)²⁶⁹⁴ qui prévalent chez eux. Les goûts musicaux sont « sans interrogation ni recherche²⁶⁹⁵ » comme dirait Bourdieu, les chanteurs les plus écoutés correspondent aux grands « tubes » de la musique italienne dans le monde. En revanche les goûts musicaux de nos témoins de la G2, ayant vécu une partie de leur enfance au village (Paolo) ou de leur vie adulte en Italie (Giovanni), sont plus personnalisés et étroitement liés à des souvenirs d'enfance.

Les types d'objets chez la G2, nous permettent de comprendre que les liens avec le village se sont affaiblis au fil des années, dus à un éloignement progressif dans le temps et l'espace mais aussi dus à un sentiment d'étrangeté vécu par certains parents de la G1. En revanche, les objets possédés par la G2 sont des objets d'affection, hérités et jalousement conservés, qui indiquent qu'il s'agit d'une transmission intergénérationnelle personnalisée qui ne s'expose pas forcément. Tandis que les objets-souvenirs, rapportés des voyages, sont plus impersonnels et donc exhibés car s'ils ne représentent aucun investissement affectif, ils représentent davantage un investissement social.

On a repéré également des biens immatériels comme les traditions culinaires (pizza, pâtes, etc.), qui sont étroitement liées à des rituels de table, traduisant des valeurs intangibles comme l'hospitalité, la convivialité, le sens de la famille et la cohésion sociale, maintenues dans la continuité.

²⁶⁹⁴ Rappel : nous avons repris les termes « matériels et immatériels » utilisés par l'UNESCO pour indiquer d'un côté, « le petit patrimoine populaire comme les objets (..) » et de l'autre, le patrimoine transmis oralement comme « la littérature, la musique etc.»

²⁶⁹⁵ BOURDIEU P., 1979, *op. cit.*, p.441

On peut donc considérer que la G2 se trouve à l'intersection entre des pratiques de thésaurisation en lien avec une mémoire familiale qui perdure et des pratiques de consommation de biens culturels, matériels et immatériels, en accord avec leur époque.

4.5.7. Attachements vs détachements : des dynamiques évolutives.

Comme le soulignent Giovanna Campani et Maurizio Catani, « l'attitude que les jeunes assumeront vis-à-vis du village des parents (...) est difficilement prévisible ²⁶⁹⁶ ». Certains y sont plus attachés que d'autres, les raisons sont multiples mais parmi celles qui d'après nous revêtent un rôle important, la transmission des parents de l'attachement à la famille, à la culture et aux traditions locales. Les retours et séjours temporaires au village constituent des moments intenses de ressourcement social et identitaire, une immersion totale dans les lieux chéris de l'enfance. Ainsi Alessandro fait preuve, jusqu'au tournant des années 90, d'une fidélité particulière au village et à son réseau parental qu'on peut comparer à celle que témoignent ses parents. Puis il s'en éloignera du fait de la distension des liens et du fait que ses enfants « s'ennuient » au village et préfèrent découvrir une autre Italie et d'autres pays du monde.

Tous nos témoins de la G2 ont maintenu, à des degrés divers, des liens avec « le village d'origine », leurs amis d'enfance et leur parentèle, même si celle-ci les traite souvent comme des étrangers. La maison, symbole des racines et lieu de ressourcement, a joué un rôle essentiel dans ces retours réguliers.

Mais on constate un affaiblissement des liens au fil des générations : on dénote une désaffection progressive de la G1 à la G2, à l'exception de Giovanni et Sandra qui ont le besoin vital de ce « retour aux sources ». Ces dynamiques sont tributaires d'un ensemble de facteurs qui se combinent : l'évolution de la société qui, dans les années 1970, avec d'une part, la montée et la légitimation de conceptions individualistes et hédonistes de la vie, la sécularisation de la société même si nous avons pu constater des attachements aux valeurs morales et aux rituels, de nouvelles modalités de loisirs, de vacances, etc. engendrant des valeurs et pratiques à la fois reproduites et réinterprétées.

²⁶⁹⁶ CAMPANI G., CATANI M., 1985, « Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes » dans *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 1, n°2, décembre 1985, Générations nouvelles (dir.) CHARBIT Y. et PEROTTI, A., pp. 143-160.

CHAPITRE 5. AU CROISEMENT DE LA PETITE ET DE LA GRANDE HISTOIRE : RAPPORT DE LA G3 A « LA LANGUE ET CULTURE » ITALIENNES

5.1. Changements de paradigme politique : répercussions sur le rapport aux langues et cultures

5.1.1. Politiques inclusives et reconnaissance de la diversité linguistique et culturelle

Un changement paradigmatique s'opère dans les politiques d'inclusion des immigrés sur le territoire dans les années 80, proposant « le passage d'une logique d'assimilation à une logique d'insertion et d'acceptation de la différence (linguistique et culturelle) comme source commune d'enrichissement (1982) »²⁶⁹⁷. Cependant bien que ce remaniement législatif prendra du temps cette reconnaissance officielle politique permettra progressivement aux populations migrantes et à leurs descendants d'exprimer sans honte ni complexes leur attaches et leurs identifications au pays d'immigration et, ou au pays d'origine de leurs grands-parents ou parents.

Un deuxième paradigme, découlant du premier, est la mise en œuvre concrète de cette reconnaissance de la diversité langues et des cultures dans le cadre des politiques éducatives et linguistiques, impulsées par l'Union européenne, via le Conseil de l'Europe fin des années 1990/début des années 2000. L'égalité des langues est promue par la *Déclaration universelle des droits linguistiques* (1996)²⁶⁹⁸, visant à officialiser la reconnaissance en Europe de langues autres que les langues nationales (*Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, 1992)²⁶⁹⁹. Dans ce cadre, des mises en œuvre de politiques et pédagogiques, promouvant la diversité linguistique et culturelle, sont encouragées afin s'appuyer des plurilinguismes individuels déjà existants mais enfouis et de développer des compétences à la fois plurilingues et pluriculturelles dans des apprentissages formels et informels, notamment à travers des expériences de la mobilité lors de séjours à l'étranger. Ce tournant paradigmatique va avoir des répercussions sur les représentations collectives, sur les parcours et les pratiques des individus, sur les rapports aux langues et cultures de l'autre mais aussi sur la perception des groupes possédant des langues autres que les langues nationales dominantes. Toutefois selon Calvet²⁷⁰⁰ et selon Blanchet²⁷⁰¹, nous sommes encore loin de cette égalité des langues.

²⁶⁹⁷ NOTE DE SERVICE, n. 82-500 du 3 novembre 1982.

²⁶⁹⁸ http://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/Declaration_univ-droits_ling1996.htm

²⁶⁹⁹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Charte_europ%C3%A9enne_des_langues_r%C3%A9gionales_ou_minoritaires

²⁷⁰⁰ CALVET J.-L., 2002, *Le marché aux langues. Effets de la mondialisation*, Paris, Plon.

²⁷⁰¹ BLANCHET P., 2016, *Discriminations : combattre la glottophobie*, Paris, Coll. Petite Encyclopédie critique, Éditions Textuel.

5.1.2. Renversement des tendances vis-à-vis de l'Italie

Ce renversement de tendance s'explique à plusieurs niveaux. Il est en lien avec la découverte du patrimoine culturel et monumental italien des années 80-90, lorsque le pays cumulera de nombreuses reconnaissances officielles dans le cadre mondial de l'UNESCO, mais aussi avec l'attraction que suscitera la langue italienne dans le monde, depuis le début du XXIème siècle, qui de langue touristique deviendra de plus en plus une langue de culture, d'étude et de travail.

Selon une étude réalisée par le Ministère Italien des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale lors des Etats Généraux de la Langue Italienne dans le monde, cet intérêt vient principalement de la variété du patrimoine artistique, architectural, musical, littéraire et naturel mais aussi des secteurs qui, dans l'imaginaire collectif, associés au *Made in Italy*, enregistrant le plus haut niveau d'exportation, qui sont la mode, l'automatisation, le design et l'agroalimentaire. Il est en outre, selon nous, tributaire de la découverte et de la reconnaissance de la cuisine italienne dans le monde. Nous précisons ici que, si elle est déjà connue grâce aux migrations de la fin du XIXème et du début du XXème siècle, elle n'est pas reconnue, elle est même stigmatisée comme « cuisine pauvre des immigrés miséreux ». Ce sera seulement, depuis la diffusion des produits alimentaires italiens sur les marchés étrangers vers la fin des années 1980, début des années 1990, qu'elle sera appréciée, revalorisée et intégrée dans les pratiques culinaires des Français et des Suisses et plus largement dans le monde.

Cette reconnaissance de ce(ces) patrimoine(s) aura un impact décisif sur les représentations collectives et individuelles de l'Italie et des Italiens sur eux-mêmes.

5.2. Changements de statuts pour les descendants issus de la migration

5.2.1. Les habitats : miroirs des statuts socio-économiques des familles immigrées

Si nos quatre jeunes témoins de la G3 ont vécu dans des quartiers différents, que ce soit dans le district de Nyon - Domenico dans une cité résidentielle « peu inclusive », Roberto dans une simple « cité-dortoir » mais cosmopolite, Lorenzo dans une commune « industrielle », Frederica dans une banlieue résidentielle (commune thermale), ils demeurent tous, à l'exception de Frederica qui habite dans une villa individuelle avec piscine, dans les nouveaux quartiers où s'alignent des villas mitoyennes.

Si l'habitat fonctionne à la fois comme expression de soi et « définition du sujet »²⁷⁰² et informe sur le statut social de ceux qui l'occupent, il symbolise ici l'ascension socio-économique des familles issues de la migration, en passant de la G1 qui avait logé dans des baraquements, puis dans des immeubles construits par les entreprises ou dans des quartiers pauvres et stigmatisés dans le vieux centre-ville, à la G2 qui, en couple, à des périodes différentes, se sont établis dans de

²⁷⁰² CALDERÓN BONY F., 2008, « L'espace d'habitation comme miroir identitaire. Le cas des migrants de Patamban (Michoacán, Mexique) aux États-Unis » dans *Cahiers des Amériques latines*, n. 59, 2008, pp. 57-78.

nouveaux habitats plus confortables, surtout moins ghettoïsés, et dont la majorité est devenue propriétaire.

5.2.2. Etat des lieux : mêmes migrations d'origine mais parcours différents

Parmi nos quatre témoins, dont les grands-parents (la G1) ont tous été des ouvriers, seule Frederica²⁷⁰³ poursuit ses études au lycée, dans une voie littéraire, qui la mènera au baccalauréat puis vers des études supérieures comme ses parents, Alessandro et Laura²⁷⁰⁴. Quant à nos trois autres jeunes adultes, ils ont suivi des filières moyennes menant à des apprentissages professionnels, dont les formations sont plus valorisées en Suisse qu'en France, puis se sont insérés rapidement dans la vie économique locale : Lorenzo, comme « *peintre en bâtiment* » à Chambéry, Domenico comme vendeur de matériel électrique et électroniques dans une Société suisse et Roberto comme comptable auprès d'une entreprise « *qui fait des travaux de secondaire* » en Suisse. Si on compare les trajectoires sociales, on peut constater que les emplois occupés par Lorenzo à Chambéry et par Domenico à Nyon indiquent que l'ascenseur social n'a pas fonctionné pour eux ; en ce qui concerne Roberto, si son poste de comptable le situe au-dessus de ses pairs, on ne peut pas le comparer avec la trajectoire de Frederica.

Pour quelle(s) raison(s), Frederica, bien que descendante de la G3 d'immigrés italiens du Mezzogiorno, arrivés à la même époque dans les deux pays, est la seule à avoir poursuivi ses études alors que ses pairs ont fait des formations professionnelles en Savoie comme en Vaud ?

Bourdieu et Passeron soulignent le fait que, si « l'institution scolaire contribue par les actions d'inculcation et d'imposition de valeur qu'elle exerce » à une transmission du capital culturel, « l'efficacité dépendra de l'importance du capital culturel hérité de la famille (...) et sera plus ou moins important selon la disposition initiale, c'est-à-dire la classe d'origine »²⁷⁰⁵.

Frederica (Chambéry) n'est pas tributaire du statut de ses grands-parents (G1), qui avaient des emplois similaires d'ouvriers aux grands-parents de Roberto en Savoie et de Lorenzo en Vaud²⁷⁰⁶ mais est liée à la position sociale et à la profession de ses parents. Si son père Alessandro est considéré comme un transfuge ou un « transclasse », elle s'inscrit à nouveau dans le circuit attendu de la reproduction sociale.

²⁷⁰³ A la date de l'entretien (juin 2016), elle vient de terminer la seconde au lycée.

²⁷⁰⁴ BOURDIEU P. & PASSERON J.-C., 1985, *idem*, p.12. D'après les auteurs, un fils de cadre supérieur aurait « plus d'une chance sur deux d'aller en faculté », un fils d'ouvrier aurait « moins de deux chances sur cent ».

²⁷⁰⁵ BOURDIEU P., 1979, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, pp. 21-22.

²⁷⁰⁶ Rappel : les grands-pères maternels de Domenico et de Roberto travaillaient tous deux dans la construction et leurs femmes comme ouvrières dans des usines, les grands-parents de Lorenzo travaillaient tous deux dans le secteur du textile, le grand-père de Frederica à l'usine et sa grand-mère dans les services à domicile.

5.3. Ressources et pratiques linguistiques transmises : identifications et rapport aux langues de la G3

5.3.1. En Vaud et en Savoie, un plurilinguisme scolaire peu activé

Nos témoins de la G3 en France comme en Suisse, sont tous plurilingues : ils ont le français comme langue utilisée au sein de la socialisation primaire (en famille et à l'école) et secondaire (dans le monde de l'emploi). Ils ont quasiment tous étudié l'anglais au collège, langue incontournable, comme LV1, à l'exception de Frederica qui l'a apprise dès l'école primaire. Leur rapport à cette langue est différent : Domenico estime ne la connaître « *qu'un peu* », Lorenzo ne la cite pas dans ses ressources bien qu'il l'ait étudiée. En revanche, Frederica et Roberto, la citent car son probabilité est probablement conscients du fait que l'anglais est incontournable pour accéder à l'enseignement supérieur (Frederica), à un emploi prestigieux ou à la mobilité internationale (Frederica et Roberto). Pour Roberto c'est surtout sa dimension de « *langue commerciale* » qui l'intéresse, Frederica est attirée davantage par son statut de *lingua franca* : « *parce que c'est un peu universel si on connaît l'anglais on peut aller partout* ».

Domenico choisit l'allemand et Lorenzo l'espagnol (dès la 5^{ème}) en tant que LV2 mais tous deux avouent n'avoir acquis que peu de compétences dans ces langues tandis que Roberto et Frederica choisissent l'italien : le premier pour éviter d'apprendre l'allemand comme 2^{ème} langue nationale et le deuxième²⁷⁰⁷ « *parce que justement je voulais pas du tout renier mes origines* ».

L'italien en fait ne jouit pas d'une grande considération en France et se situe parmi les langues les moins enseignées²⁷⁰⁸ car perçu comme inutile sur le marché de l'emploi. A ce propos il semblerait, d'après les statistiques du MEN²⁷⁰⁹, que l'italien n'est choisi que par un petit nombre d'élèves qui se concentre dans les régions proches de l'Italie ou dans celles où la présence italienne est importante (moins du 0,2%)²⁷¹⁰. En Suisse, l'italien peut être proposé en LV3 au gymnase mais a des difficultés d'exister dans le système éducatif suisse en tant que langue nationale minoritaire.

5.3.2. Langues patrimoniales : *dialetti* « revendiqués » et italien « réapproprié »

Les pratiques langagières adoptées au sein de la sphère privée traduisent le degré d'investissement (implicite vs explicite) que les familles ont réservé aux héritages familiaux (italien

²⁷⁰⁷ Frederica débutera l'italien, en tant que LV2, en 4^{ème} au collège.

²⁷⁰⁸ BILLIEZ J., 1997, « Langues de soi, langues voisines : représentations entrecroisées » dans *ELA, Études de linguistique appliquée* n. 104, Paris, Didier-Érudition, p.404. En ce qui concerne les représentations liées à l'italien, nous lisons chez J. Billiez : « Aimée par sa musicalité et liée à une culture passée et présente particulièrement créative et raffinée, les seuls freins à cette attraction unanime se situent dans son inutilité du fait de sa « moindre importance dans le monde », qui, associée à une image de langue facile, contribueraient parfois à ridiculiser ses apprenants (...) ».

²⁷⁰⁹ Statistiques du MEN, direction de l'enseignement scolaire, 14 novembre 2002 (www.eduscol.education.fr).

²⁷¹⁰ Comme dans les académies de Grenoble, Nice, Marseille, Lyon, Nancy-Metz. Voir CAUSA M., 2004, « Langue officielle, langue seconde, langue proche, langue voisine... Bref, l'italien dans tous ses états ! » dans *ELA*, vol. 136, n. 4, pp. 419-448.

et *dialetti*). Que ces langues soient maintenues volontairement par souci de valoriser les héritages ou involontairement car ce sont les seules langues maîtrisées par les parents, comme c'est le cas chez Domenico, Roberto et Lorenzo : elles sont appréhendées comme des « langues du cœur » par nos trois témoins. Elles sont pratiquées au sein des contextes familiaux mais aussi développées, renforcées au contact de compatriotes au sein des associations récréatives, culturelles et confessionnelles que nos jeunes adultes ont fréquentées jeunes, surtout en Suisse où elles sont plus présentes et plus actives qu'en Savoie.

En Suisse, Domenico et Roberto ont tous deux fréquenté des associations italiennes qui ont été, pour le premier, un lieu de transmission de la langue italienne et des *dialetti* : il a fréquenté l'association « Les Italiens de la Côte » à Nyon où, comme le déclare le Président, circulait un « mélange (entre français, italien et *dialetti*) pourquoi (parce que) notre association est mixte ». En revanche Roberto était membre d'un club de foot italien à Nyon où il décrit la réalité des pratiques linguistiques : « même (que) le cent pour cent en fait étaient tous italiens (...) on parlait quand même français entre nous ».

Ils ont tous deux également fréquenté la Mission catholique jusqu'à l'adolescence puis l'ont abandonnée. Lorenzo, pour sa part, n'a jamais adhéré à aucune association italienne en Savoie, à l'exception de la Mission catholique qu'il a fréquentée surtout dans le passé. Et bien qu'il dise : « Ah, oui, j'y vais de bon cœur ! », on assiste également à un abandon progressif.

Aucun d'eux n'a été conscient que la transmission de ces langues patrimoniales s'était également faite de manière implicite à travers la fréquentation de ces milieux associatifs.

Rappelons qu'en France, la majorité des familles de la G1 a dû renoncer à leurs langues d'origine : c'est le cas de Rosa (G1), la grand-mère de Frederica, représentatif de cette conformité aux injonctions sociales (intégration rapide dans le monde du travail et de l'école) et aux enjeux étatiques dont la G1 n'est pas consciente (processus d'assimilation par la langue, etc.). La G2 a renié ces langues pour des raisons liées à la honte vis-à-vis des *dialetti*, à l'italien hybride qui circulait dans les foyers et les cercles associatifs, et plus largement à leur statut de fils d'immigrés, comme c'est le cas d'Alessandro (G2). De ce fait, Frederica n'apprendra pas l'italien dans sa famille, alors que sa mère parle « très, très bien italien... elle enseigne même en italien », ni dans les associations italiennes ou à la Mission catholique, lieux de transmission de « la langue et culture » italienne par excellence, dont Frederica ne connaît même pas l'existence.

Toutefois, en France, nous trouvons des trajectoires qui ne correspondent pas à ces schémas d'assimilation linguistique et culturelle, même si elles appartiennent à une minorité de descendants de la G1, comme c'est le cas de Giovanni et Sandra (G2) et leur fils Lorenzo (G3), restés très attachés aux langues familiales et aux valeurs traditionnelles de la culture villageoise.

Dans tous les cas, ces politiques familiales, volontaires ou non, participent aux remédiations identitaires, faites de revendications et de renoncements. Mais un autre facteur joue dans ces revendications car un nouveau paradigme s'est imposé : si, il y a une dizaine d'années, utiliser le *dialetto* était source d'embarras et de honte, une pratique dévalorisée car associée aux classes pauvres, cette tendance s'est inversée : le *dialetto* est à la mode en Italie. Grâce aux réseaux sociaux, les *dialetti* deviennent de plus en plus populaires, notamment chez les jeunes. D'après un

sondage réalisé par Baci Perugina²⁷¹¹, 63% de jeunes Italiens ont déclaré qu'ils l'utilisaient régulièrement et s'intéressaient aux expressions typiques des autres parlers régionaux. Parmi les *dialetti* qui suscitent le plus d'intérêt, il y a le napolitain (56%) puis le romain (48). Domenico témoigne dans ce sens en évoquant des séries télévisées comme « Gomorra », « Romanzo Criminale » ou des films comiques comme « Made in Sud », qui auraient contribué à cette réappropriation des dialectes.

Nous supposons que ce retour au *dialetto* répond au besoin de construire une complicité entre jeunes issus de la migration, de partager une identité commune désormais reconnue, ou du moins plus aussi stigmatisée, de réparer ces blessures, cette honte sociale qui ont conditionné les générations précédentes et compromis leur intégration, et ainsi de renforcer l'estime de soi. D'ailleurs nos témoins de la G3 semblent ne pas avoir souffert de ces humiliations.

5.4. Valeurs et pratiques culturelles transmises : identifications et rapport à la « culture italienne » de la G3

5.4.1. Vision idéalisée du pays : rapport enchanté vs distancié

Nos quatre interlocuteurs de la G3 partagent des visions enchantées du village d'origine des grands-parents mais nous distinguons deux tendances se profiler : des processus de rapprochement vs des processus d'éloignement qui vont avoir un impact sur le rapport à la langue et culture héritées des grands-parents et parents.

Domenico (Nyon) ainsi que Lorenzo (Chambéry) sont tous deux fiers d'être italiens et véhiculent une vision idéalisée du pays et de ses habitants. Pour Lorenzo, l'Italie c'est « *le plus beau pays du monde !* » et les Italiens sont « *les meilleurs !* » et leur « *cuisine... oui c'est la meilleure !* ». Quant à Domenico d'une part, il exalte l'Italie surtout quand elle s'affirme à l'échelle mondiale, avec le *football* ou la cuisine, de l'autre, il éprouve un sentiment de honte face à la crise économique qui a frappé le pays, en particulier Naples, qui ternit sa réputation. Cependant bien que conscient des problèmes politiques et économiques du pays, il porte un regard bienveillant et moins stéréotypé que celui de Roberto.

Lorenzo reprend les images véhiculées par les médias, comme celles sur la beauté du territoire ou sur les exploits sportifs comme « *le foot* » pour lesquels les Italiens sont perçus comme de grands supporters ou des personnages héroïques de l'histoire italienne ou encore le *Made in Italy* (mode et voitures). On peut parler d'idéalisation du pays et d'une identification forte à un monde alternatif.

On repère chez ces deux jeunes un attachement inconditionnel au village et les séjours estivaux annuels sont des rendez-vous incontournables, traduisant un besoin vital pour se ressourcer. Ces

²⁷¹¹ PERUGINA BACI, « Il dialetto va di moda, il 63% dei ragazzi italiani lo utilizza abitualmente » dans *Dire (Agenzia di stampa nazionale)*, 17 novembre 2017. Recherche menée avec la méthode WOA (Web Opinion Analysis) lors du lancement de l'édition, « Speak as... Kisses » et de la vidéo de Casa Surace, « The best phrases of the Grandmother ».

images enchantées ce sont construites dès leur naissance, lorsque le village est en fête et se « repeuple » grâce aux émigrants en provenance des différents coins du monde, d'Europe, d'Amérique, d'Australie et de diverses régions d'Italie. Ce sont ces images de fêtes, de processions de rencontres qui restent gavées dans leur mémoire. Ces jeunes ne sont pas conscients, comme le fait observer Salvatore Aiezza, que :

« Sul finire di agosto, (...) questi nostri paesi tornano ad essere i piccoli presepi abitati dagli anziani e dai giovani che ancora restano (...). I negozi i bar e le piazze tornano a svuotarsi, ciascuno torna alle occupazioni di sempre già cominciando a contare i giorni che mancano... alla prossima estate e alla prossima festa del Santo Patrono²⁷¹²».

(trad. A la fin du mois d'août, ces villages redeviennent de petites crèches habitées par des personnes âgées et des jeunes qui restent encore là (...). Les magasins, les cafés et les places se vident à nouveau, chacun reprend ses occupations habituelles, commençant déjà à compter les jours restants... jusqu'à l'été prochain et à la prochaine fête patronale »).

5.4.2. Redécouverte des « origines » et réappropriation des lieux

Domenico et Roberto partagent une vision enchantée de la *piazza* de leurs villages respectifs, lieu stable de sociabilité, d'échanges et de proximité, autour de laquelle se dressent les édifices religieux, publics et privés. Un espace social qui a complètement disparu dans les sociétés modernes. Mais aussi du *centre historique*, la partie plus ancienne du village, représentant à leurs yeux le *genius loci*, « l'esprit du lieu », dans sa dimension sociologique plus qu'architecturale. Ces bourgs ruraux se caractérisent généralement par un style architectural simple et ordinaire avec des logements sont bâtis avec des matériaux pauvres d'origine locale. Ils sont fascinés par cet « esprit du lieu », lieu mémoire des modes de vie passés et des origines, à jamais perdues, de leurs familles respectives

C'est au cours de ces visites régulières que se sont forgées ses représentations idéalisées sur le mode de vie qu'on mène dans ces villages, qui conduiront Lorenzo, par exemple, au désir de s'y établir définitivement. Si son souhait reste fort (il serait prêt à quitter sa fiancée grenobloise si elle ne partait pas avec lui), il semble rester à l'état de « projet rêvé », d'autant plus qu'il (a) avait un travail stable en Vaud à la date de l'entretien.

Domenico trouve les sources de son identité et se « réinvente » des appartenances italiennes, plus spécifiquement villageoises qui l'éloignent de son contexte suisse : le village fonctionne comme un refuge intérieur. L'attachement de Domenico et de Lorenzo au village est le fruit d'une transmission générationnelle, d'un héritage qui provient des grands-parents et des parents qui, à leur tour, ont montré une grande fidélité à leurs lieux d'origine.

Roberto en revanche et Frederica s'en distancieront, mais sans totalement renier leurs attaches, reproduisant la distension des liens leurs parents avec leur propre parentèle au village, et, comme eux, préférant élargir leurs découvertes à d'autres régions d'Italie et à d'autres pays du monde.

Giovanna Campani et Maurizio Catani estiment que la tendance actuelle de la « redécouverte des origines » peut « s'apparenter à la résurgence de l'esprit de terroir et du régionalisme » qui s'est

²⁷¹² AIEZZA S., « A passeggio fra le tradizioni delle feste patronali: gli emigranti, il ritorno, le loro radici » dans *Foggia città aperta*, 1er août 2019.

répandu dans années 1980 en France mais aussi dans un grand nombre de pays européens. Bien qu'il ne s'agisse pas chez nos témoins d'une redécouverte des origines, comme c'est le cas pour Lorenzo, étant donné que les relations avec le village et la famille n'ont jamais vraiment été interrompues depuis sa naissance, mais plutôt d'une préservation de l'identité originelle pour les uns, d'une réappropriation des héritages pour les autres.

Cette « redécouverte des origines » serait également motivée, d'après les deux anthropologues, par le fait que « la France, en tant que nation et société, n'exerce plus chez les immigrés italiens la même attraction qu'autrefois (...). Les descendants de ces immigrés constatent même qu'il n'y a plus de différences sensibles, du point de vue économique entre l'Italie et la France ». Les images de l'Italie qui circulent aujourd'hui, au niveau international, ont sensiblement amélioré celles que la Péninsule renvoyait auparavant d'« un pays arriéré, indiscipliné et peuplé de gardiens de musées » ou comme le « pays des rêveries, de la flânerie et de l'insouciance ». La reconnaissance de l'Italie et de son patrimoine, sa popularité pour ses victoires au football, sa cuisine internationalisée, le *Made in Italy* innovant, comme évoquées plus haut, font que la G3 peut exprimer, voire revendiquer ses identifications, sans gêne et sans complexes.

5.4.3. Le sens de la famille et les rituels de table : au cœur de la continuité

Tous nos témoins ont hérité, implicitement ou explicitement, les valeurs et pratiques héritées de la G1 puis transmises par la G2. Par exemple, Lorenzo estime avoir été élevé selon les principes et les valeurs traditionnelles italiennes, en héritant de ses parents et grand-parents, le sens de « *la famille... le respect et le travail, la religion...* », et surtout le respect des origines : il ne faut « *pas oublier d'où on vient !* ».

Tous énoncent, sans exception, le sens de la solidarité et de l'entraide, le respect et la protection des aînés, qui sont réunis sous une valeur-clé : le sens de la famille.

Autre valeur-clé fondatrice des liens familiaux : les références récurrentes à la « cuisine italienne » et aux plats typiques de leur région chez nos quatre interlocuteurs de la G3 qui ne sont pas sans implications sur les identifications, qui rappellent la remarque de Gohard-Radenkovic comme quoi « les identités alimentaires sont le lieu par excellence de l'expression des appartenances culturelles et sociales »²⁷¹³. Cependant ce qui revêt une importance cruciale, c'est que manger ou préparer la cuisine italienne, la partager lors de repas conviviaux, constituent une action chargée d'une valeur symbolique forte qui renvoie la famille à des appartenances communes. La coutume est de manger « *la pasta, au moins une fois par semaine ! C'est obligé !* » : c'est devenu pour Lorenzo et pour la majorité de ses pairs un besoin vital.

Peu de familles s'aventureront vers d'autres cuisines (comme celle de Frederica) et adopteront des pratiques culinaires métissées.

²⁷¹³ GOHARD-RADENKOVIC A., 2005, « L'ambivalence des identités alimentaires : lieux d'appartenances, de rejets, d'appropriations et de métissage culturels » dans CALLARI-GALLI M., LONDEI D., SONCINI-FRATTA A., *Il meticcato culturale Luogo di creazione, di nuove identità o di conflitto ?*, CLUEB, pp.57-72.

5.4.4. Vers des « autonomies croyantes » et des appartenances exhibées

Comme nous l'avons indiqué, pour la G2, les valeurs et pratiques religieuses ont profondément changé, depuis les années 60 dans un processus de sécularisation qui touche toute une génération et l'ensemble du monde catholique.

Cette évolution et cet éloignement des pratiques religieuses se renforcent chez la G3, comme le fait remarquer Padre Francesco : les jeunes d'aujourd'hui (G3) « *n'ont plus les besoins matériels* » qu'autrefois et ont « *d'autres points d'intérêts* ». Il est clair que les fonctions traditionnelles de la Mission catholique (refuge, entraide matérielle, accompagnement spirituel) ont disparu et que ces jeunes ne viennent plus qu'à l'occasion des grandes fêtes religieuses à Pâques, à Noël etc.

En outre, la Mission joue depuis peu un nouveau rôle qui étonne : elle est devenue un lieu de diffusion de la langue italienne auprès de Chambériens qui semblent de plus en plus l'apprécier. Padre Francesco dit à ce sujet « *ils (les Français) veulent entendre parler des Italiens d'ailleurs, il y a même les Français qui viennent parce qu'ils aiment bien entendre l'italien. Ils me l'ont dit ! Ils me l'ont dit, si, si !* ».

Une évolution qui n'est pas cependant une caractéristique de l'immigration italienne, mais comme le fait remarquer Yves Lambert, « il est frappant de retrouver partout (en Europe) les mêmes dynamiques générationnelles »²⁷¹⁴. En effet, si au fil des générations, les pratiques religieuses, les expressions de la foi ainsi que la vision de l'Eglise, en tant qu'institution, se sont modifiées, les pratiquants sont en diminution²⁷¹⁵, ce n'est pas encore le désert ecclésial sur le territoire italien²⁷¹⁶. C'est aussi ce que fait remarquer Padre Giorgio pour la situation en Vaud, qui n'est toutefois pas comparable avec celle de la France :

« Le missioni esistono, là dove esistono... lasciatele morire, ma non uccidetele!

Là dove c'è ancora motivazione, là dove c'è ancora ragion d'essere per una missione perché ci sono delle richieste... allora non bisogna togliere (...) Se fossero così ridotte (le persone) da giustificare che si chiuda una missione, penso che lo sapremmo tutti! In realtà non siamo a questi punti, quando vedo la partecipazione alla messa, mi dico che c'è ancora una ragione d'essere abbastanza palese, sentito di questa missione».

(trad. Les missions existent, là où elles existent... laissez-les mourir, mais ne les tuez pas! Là où il y a encore de la motivation, où il y a encore de la raison d'être pour une mission parce qu'il y a des demandes... alors il ne faut pas l'enlever (...) Si le nombre de personnes était si réduit qu'elles justifiaient la fermeture d'une mission, je pense que nous le saurions tous ! En réalité on n'en est pas là, quand je vois la participation à la messe, je me dis qu'il y a quand même une raison d'être assez clair, d'entendre parler de cette Mission)

En effet, en Vaud, les témoignages de nos jeunes concordent avec la vision de Padre Giorgio. Nos témoins de la G3 ont tous déclaré avoir fréquenté la Mission jusqu'à « *la Confirmation... après on allait quand il y avait la fête des Palmes, ou des choses comme ça, à Noël !* »

²⁷¹⁴ LAMBERT, Y. 1993, « Ages, générations et christianisme en France et en Europe » dans *Revue française de sociologie*, 1993, 34-40, pp. 525-555.

²⁷¹⁵ MARINI D., « L'Italia smarrisce il senso del sacro e si riduce il numero dei cattolici » dans *La Stampa*, 22 dicembre 2017.

²⁷¹⁶ POUTHIER J.-L., 2008, « Catholiques d'Italie » dans *Études*, vol. 408, n. 3, pp. 309-318.

Cet effritement constaté de la communauté chrétienne ne s'est pas défait toutefois d'une spiritualité qui aurait disparu. Dans notre cas, ce sont des références religieuses acquises en italien et dans les milieux traditionnels de l'immigration, qui ont été remplacées par de nouvelles formes de spiritualité, de nouveaux repères individuels où chacun se construit des « croyances parallèles »²⁷¹⁷ ou un « *taylor-made meaning system* »²⁷¹⁸ (trad. système de croyances sur mesure). Il s'agit donc d'un héritage religieux réinventé selon une logique de « bricolages »²⁷¹⁹ pour enfin atteindre, comme le qualifie Danièle Hervieu-Léger, une sorte « d'autonomie croyante »²⁷²⁰.

Nous situons nos témoins de la G3 parmi ces jeunes qui « croient mais ne pratiquent pas »²⁷²¹, nous ajouterons qui croient autrement. Sur quatre jeunes interrogés à ce sujet, trois d'entre eux possèdent des objets religieux : la croix de Jésus et des chapelets. Le port d'un objet religieux peut être interprété comme l'expression d'une croyance ou comme une volonté d'afficher ces objets sacrés comme ils exhibent le drapeau ou l'hymne national (ou les deux à la fois). Il y a aussi un effet de mode, lancé par les stars, une marchandisation des symboles²⁷²², s'inscrivant sur un « marché des identités ».

5.4.5. Valeurs et pratiques mémorielles : entre revendication d'appartenance et attitude détachée

Les jeunes de la G3, comme Domenico à Nyon et Lorenzo à Chambéry, qui ont montré une forte adhésion à l'Italie, au village, sont ceux qui généralement sont issus de familles où les grands-parents et les parents eux-mêmes ont fait preuve d'un attachement particulier à ces lieux, exprimant cet attachement par la collecte d'objets ayant de claires références aux « origines ».

Ainsi chez Domenico (Nyon) et chez Lorenzo (Chambéry) les objets collectés ont une référence très marquée à « l'italianité » qu'ils affichent. En effet, tous deux ont choisi les deux emblèmes fondateurs de l'Italie représentant à la fois le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel²⁷²³ : Domenico l'hymne national puis « *le collier en or avec la croix de Jésus* », Lorenzo le drapeau italien et « *des chapelets de mon village, des chaînes, des trucs de l'église, la Croix...* ». En outre ces objets matériels et immatériels, comme le drapeau italien exhibé par Lorenzo « *dans le quartier* » le jour du match et l'hymne national italien, ont pour ces jeunes, une portée symbolique,

²⁷¹⁷ STOETZEL J. 1983, *Les valeurs du temps présent. Une enquête européenne*, Paris, Presses Universitaires de France cité par LAMBERT Y., *idem*.

²⁷¹⁸GIORDAN G., 2004, « Dalla religione alla spiritualità: una nuova legittimazione del sacro? » dans *Quaderni di Sociologia*, n. 35, pp.105-117 cite Roof W. C., 1993, *A Generation of Seekers. The Spiritual Journeys of the Baby Boom Generation*, San Francisco, Harper Collins.

²⁷¹⁹ LUCÀ TROMBETTA P., 2004, *Il bricolage religioso. Sincretismo e nuova religiosità*, Bari, Dedalo., cité par GIORDAN G., 2004, *ibidem*.

²⁷²⁰ HERVIEU-LEGER D., Propos recueillis par HASSENFORDER J., « L'autonomie croyante. Questions pour les églises » dans *Témoignage, pour une culture chrétienne émergente*, 1^{er} avril 2001.

²⁷²¹ DEVILLE M., « Ils croient mais ne pratiquent pas » dans *Psychologies*, 2 décembre 2011.

²⁷²²GAUTHIER FR. ET MARTIKAINEN T., 2020, *The Marketization of Religion*, London New York, Routledge.

²⁷²³ Ce qui rappelle la composition bicéphale du pays, héritée du passé : voir l'art.7 de la Constitution, dans laquelle il est établi que "L'État et l'Église catholique sont, chacun dans leur propre ordre, indépendants et souverains" et que l'Etat italien se définit comme une République démocratique laïque et non confessionnelle.

traduisant une revendication identitaire, qui se veut peut-être réparatrice des blessures infligées aux grands-parents voire aux parents.

Certains, les jeunes qui se sont détachés de cette culture villageoise, sur l'exemple des parents de la G2, comme Roberto et Frederica, ont collecté des biens correspondent plutôt à des objets-souvenirs ramenés de séjours passés dans différents pays, y compris l'Italie, et conçus comme « un « devoir » incontournable pour soi et pour les autres (...) On se prouve à soi-même qu'on y était et on le montre aux autres »²⁷²⁴. Ces objets-souvenirs sont une réponse « touristique » à la pression et aux attentes sociales.

Parmi les objets matériels, nous avons repéré « *un truc pour les pâtes* », un ustensile de cuisine que la grand-mère va transmettre à sa petite-fille (à Catherine, soeur de Frederica) comme les traditions culinaires (pizza, pâtes, etc.), biens immatériels transmis à travers des savoir-faire (des recettes expliquées, montrées), pratiques qui sont là aussi étroitement liées à des rituels de table, déjà évoqués pour la G1 et la G2, qui constituent le « noyau dur » de la cohésion familiale.

Cette transmission intergénérationnelle des traditions culinaires rejoint le constat de Martin Bruegel et Bruno Laurieux : « Depuis longtemps, les anthropologues ont remarqué que les habitudes alimentaires étaient les dernières à se maintenir chez les déracinés, bien longtemps après que ceux-ci aient perdu leur langue et leur foi, ce qui prouve l'ancrage du biologique dans le culturel »²⁷²⁵.

Cet attachement n'empêche pas par exemple la famille de Frederica de consommer d'autres cuisines du monde, exotiques, dont la mode a été lancée dans les années 80, et d'être tentée par des pratiques culinaires hybrides.

²⁷²⁴ MONGAILLARD V., 2019, *idem*. La plupart des touristes, en particulier 53% de voyageurs hexagonaux, optent pour « un gadget des sites emblématiques de la destination à l'instar (...) du porte-clé à la gloire de la tour de Pise »

²⁷²⁵ BRUEGEL, M. et LAURIOUX, B. (dir.), 2002, *Introduction, Histoires et identités alimentaires en Europe*, Paris, Hachette.

CONCLUSION GENERALE

Quel rapport de la G3 à la « langue et culture » italiennes ?

1. Constats, questions et étapes de cette recherche

Il nous paraît important de revenir ici sur les motifs qui nous ont incitée à mener cette recherche. Pendant toutes ces années passées auprès de jeunes adolescents, descendants d'immigrés italiens, nous avons pu observer que la plupart de nos élèves, bien que nés en Suisse, éprouvaient un sentiment d'appartenance fort envers l'Italie et une profonde fierté nationale. En outre, bien qu'ayant constaté une compétence linguistique et communicative de l'italien plus proche des *dialetti* que de l'italien standard, la langue italienne ne représentait, pour la plupart des élèves, ni une langue maternelle ni une langue étrangère, mais plutôt une langue « *familière* ».

Ces postures face à la langue et culture italiennes ne semblaient correspondre à celles que nous avons pu observer chez les jeunes du même âge à Chambéry. En Savoie, leurs pairs, bien qu'également issus de milieux migratoires italiens du sud, arrivés dans les mêmes années 50/60, semblaient plus détachés que les jeunes Vaudois vis-à-vis de la langue qui correspondait à une langue étrangère.

Ces constats concernant les différences de rapports à la langue et à la culture italiennes chez de jeunes adolescents, issus de contextes familiaux migratoires italiens dans le Canton de Vaud (Arc lémanique) et en Savoie (agglomération chambérienne), dans les années liées à notre expérience professionnelle (1995-2002 et 2005-2010), s'appuient également sur deux enquêtes menées sur le sentiment d'appartenance à l'Italie de ces élèves : V. C. Lusso (1998/1999) et V. Di Bartolo (2001-2002).

Ce sont donc ces constats de départ qui nous ont amenée à cette recherche comparative sur ces jeunes de la G3 à Nyon et leurs pairs à Chambéry et qui nous ont permis de formuler les grands axes de notre recherche :

Quelles sont les raisons internes (sphère privée) et les raisons externes (sphère publique et parapublique) qui expliqueraient les différences de comportements de ces jeunes adultes de troisième génération, issus de familles du Mezzogiorno, ayant connu la migration dans les années 50/60, vis-à-vis de la langue et de la culture italiennes et de sentiment d'appartenance à l'Italie ?

Notre finalité a été d'identifier les processus de transmission intergénérationnelle de la langue/des langues, des pratiques sociolinguistiques et socioculturelles et leurs répercussions sur les identifications à cet héritage familial. Il nous a fallu puiser dans les discours révélant des représentations et des pratiques familiales, pour dégager les raisons *du dedans*, internes à la sphère privée mais aussi *du dehors*, externes, dans les sphères publique et parapubliques qui ont pu influencer les comportements socio-langagiers et identitaires de ces jeunes de troisième génération, en Vaud et en Savoie.

En Suisse, nous avons sélectionné des élèves, descendants d'immigrés en provenance du « Mezzogiorno, qui sont nés dans le Canton de Vaud dans les années 1991/1998 et qui ont aujourd'hui entre 17 et 24 ans (2015). Ils ont fréquenté les LCO dans les années 2005-2010 à Nyon. En France, nous avons choisi des jeunes du même âge, également descendants d'immigrés, en provenance du « Mezzogiorno », ayant fréquenté les ELCO (ELVE) à Chambéry à la même période.

Nos analyses s'appuient sur de trois corpus :

- **Corpus 1** : (8 témoins) sphère publique et parapublique italienne, suisse et française (Vaud-Savoie), soit les directeurs et les *direttrici* des LCO/ELCO, des missionnaires et présidents d'associations ;
- **Corpus 2** : (20 témoins) sphère privée de la famille italienne (Vaud-Savoie), soit les membres des familles de la (G1), de la G2 et G3,
- **Corpus 3** : objets matériels /immatériels dans la sphère privée de la famille italienne (Vaud-Savoie)

Pour mener à bien nos analyses, nous avons procédé en deux étapes :

- 1- nous avons d'abord analysé les témoignages de nos divers co-acteurs italiens, suisses et français, ayant œuvré dans les sphères publiques et parapubliques
- 2- Puis nous avons analysé les témoignages des acteurs de la migration sur trois générations.

Nous avons tâché de typifier leurs parcours, représentations, capitaux, pratiques, rapports à, stratégies, etc., afin de répondre à notre principal objectif de recherche : soit de voir en quoi chacun de ces acteurs a contribué, directement ou indirectement, à la transmission intergénérationnelle du patrimoine linguistique et culturel importé par la G1.

Nous avons également analysé une des pratiques sociales adoptées dans la sphère privée par les trois générations, en Vaud et en Savoie : la collecte et, ou la conservation de biens matériels et de biens immatériels, « parlant » des origines et des appartenances.

Enfin, nous avons croisé les principaux résultats d'analyse des témoignages recueillis auprès de ces représentants de structures éducatives, associatives, confessionnelles et ceux des trois générations en Vaud et en Savoie avec nos propositions d'interprétation des processus d'intégration, d'identification, de transmission de la « langue et culture italiennes » et du rapport de la G3 aux héritages de la G1 et de la G2, en les situant dans leurs contextes respectifs, ceci dans une perspective diachronique et synchronique.

Comme le fait remarquer Alexandra Filhon :

« Questionner les individus sur leurs pratiques linguistiques à partir d'entretiens ou de questionnaires ne permet pas en effet d'avoir accès à ce qu'ils font mais plutôt à ce qu'ils disent qu'ils font et seule l'observation d'interactions peut nous permettre de rendre compte des activités quelles qu'elles soient. »²⁷²⁶.

Nous sommes consciente que l'observation des interactions entre nos interlocuteurs aurait pu nous informer sur les usages sociolinguistiques effectifs du fait qu'il y a toujours un écart entre ce

²⁷²⁶ FILHON A., 2016, « Les langues dans les enquêtes de la statistique publique : bilan et perspectives » dans *Langage et société*, vol. 155, n. 1, pp. 15-38.

qu'ils font réellement par rapport à « ce qu'ils disent qu'ils font ». Mais la densité de nos vingt-huit témoignages ne nous permettait pas de mettre en place une telle méthode d'observation. Nous avons procédé autrement pour parvenir à cerner les pratiques sociolinguistiques et socioculturelles, et à leur transmission intergénérationnelle, en repérant des indices dans leurs propos que nous avons croisés à trois niveaux :

- a. à l'intérieur du discours de chacun de nos témoins où nous avons détecté des écarts entre les usages déclarés du *dialetto* ou de l'italien et la réalité de leurs pratiques quand nous leur avons demandé de s'exprimer dans l'une ou l'autre de ces langues, mettant au jour une confusion récurrente entre comprendre et parler ;
- b. en repérant et en confrontant également les contradictions entre les témoignages, au sein d'un même couple et entre les générations (G1, G2, G3) d'une même famille, concernant surtout les usages des trois langues (*dialetto*, italien et français) au sein des familles ;
- c. en repérant et en croisant les témoignages des représentants des structures-relais qui ont confirmé ou infirmé ces usages linguistiques des familles dans la sphère publique et la sphère parapublique.

S'il nous a été extrêmement difficile de typifier les pratiques sociolinguistiques effectivement parlées par nos interlocuteurs de la G3 et de cerner celles effectivement transmises par la G1 et par la G2 à leurs descendants, en revanche il a été plus évident de catégoriser les types de culture, les valeurs et les pratiques culturelles effectivement adoptées et transmises entre les générations car les témoignages concordaient à tous les niveaux et chez tous les acteurs interrogés.

2. Principaux résultats d'analyse

2.1. Ressources et pratiques de la G3 en Vaud et en Savoie

Nous tentons dans le tableau ci-dessous de restituer une vision d'ensemble des ressources et pratiques sociolinguistiques et socioculturelles de la G3, héritées et acquises dans les trois sphères, dans les deux contextes

Tableau récapitulatif et comparatif de la G3 (Nyon – Chambéry)

	Domenico (Nyon)	Roberto (Nyon)	Lorenzo (Chambéry)	Frederica (Chambéry)
Profils et parcours	- en VSO (Voie secondaire à option) jusqu'à la 9 ^{ème} -apprentissage d'électromécanicien - recruté dans le secteur de l'électricité comme électromécanicien (2012)	-en VSG (Voie secondaire générale) jusqu'à la 9 ^{ème} - Ecole de commerce du Gymnase de Nyon -recruté dans une entreprise comme comptable	-collège jusqu'en 3 ^{ème} - dirigé vers l'apprentissage dans le bâtiment, - stage au LEP, au lycée : CAP en alternance dans la peinture, - recruté comme peintre	-collège - lycée général (Voie littéraire) -en Seconde

			en bâtiment	
Capitaux et ressources linguistiques	- français - italien - un peu le <i>dialetto</i> du village et un peu le napolitain, -un peu l'anglais « <i>je comprends et le parle un petit peu</i> » - allemand « <i>appris à l'école mais... c'est pas grand-chose</i> ».	- italien - français, langue maternelle - <i>dialetto</i> « <i>langue « très, très maternelle... »</i> » -napolitain langue avec les copains - anglais langue commerciale	-français -italien - <i>dialetto abruzzese</i> (le pratolano) « <i>je connais des paroles, j'arrive à le comprendre aussi parler... pas trop non plus!</i> » -anglais -espagnol	- français - anglais dès l'école primaire - italien comme LV2 dès la quatrième - latin au lycée
Langues pratiquées: sphère privée	- <u>avec les grands-parents</u> : les deux, français et <i>dialetto</i> 50 / 50. - <u>avec les parents</u> : « <i>un peu tout un mixte, un peu français, italien, dialecte !</i> »	- <u>avec les grands-parents</u> : napolitain et français. - <u>avec les parents</u> : avec ma mère en français et avec mon père en italien -avec la sœur en français	- <u>avec les grands-parents</u> : on parle français! - <u>avec les parents</u> : « <i>un peu les deux, italien et français... Je dirais plus français quand même-en italien, on dit des mots, des phrases !</i> »	- <u>avec les grands-parents</u> : français - <u>avec les parents</u> : français
Langues pratiquées : sphère publique	-avec les amis : français -italien (si Italiens) mais sinon on parle <i>dialetto</i>	<u>avec les amis</u> : français... - « <i>italien (si Italiens) quand on va partir sur un truc marrant c'est le napolitain</i> »	Français	Français
Réseaux sociaux	-on sort à six, il y a cinq Italiens et puis un/deux suisses toujours - avec les amis suisses (à l'époque du collège et en dehors de l'école) on jouait au foot, on organisait pour un petit tournoi de foot, sortir, au cinéma, faire du bowling, du billard...	Suisses, Italiens, Portugais, Espagnols.	« <i>Oui, il y a un peu tout ! J'ai des potes français de pure souche mais j'ai beaucoup d'amis qui sont plus d'origine autre... comme Portugais, Turcs, Espagnols, Arabes, Magrébins, Portugais, Espagnols, j'ai même un bon ami d'enfance, il est né en Thaïlande.</i>	-Français, Italiens mais plus Français - « <i>trois copines italiennes accros à l'italien et à l'Italie</i> »
Actes de discriminations	A l'époque du collège « <i>sales Italiens !</i> », « <i>mangeurs de spaghetti !</i> »	« <i>Non! Peut-être un épisode... certaines personnes ont un problème avec les étrangers !</i> »	<i>Oui juste une fois, au collège, mon Prof. de math, j'avais mis la veste Italia, il a fait : « ...de toute façon, vous les Italiens, vous êtes que des simulateurs... et tout! »</i>	Non jamais.

Identification s	<ul style="list-style-type: none"> -le foot -la pizza, les pâtes -les différences régionales - les gens qui s'entraident entre eux, - les gens qui communiquent mieux entre eux - plus amicaux - plus généreux - plus gentils - plus ouverts. - le village : la piazza 	<ul style="list-style-type: none"> - le foot, - les automobiles et motos... - les courses et la F1 - Ferrari et le pilote italien - motos et très très fan de Rossi - la nourriture - bouffer des pâtes - manger la pizza - aller en vacances en Italie -la Campanie -le village : le centre historique ! 	<ul style="list-style-type: none"> -Italie : « <i>le plus beau pays du monde !</i> » - les Italiens, « <i>ils sont forts en tout : le foot, la mode, les voitures, on a presque tout inventé, tout visité, tout trouvé quoi... L'Amérique c'est qui qui l'a trouvée? C'est Christophe Colombo ! On est les meilleurs ! On est des boss !.</i> » - le foot - la famille - la nourriture: «<i>arroscicine, la pizza, tutto ...</i>» 	<ul style="list-style-type: none"> -Italie : - les vacances - le soleil - « <i>un pays où il s'est passé beaucoup de choses dans l'histoire !</i> » -le patrimoine culturel -la Renaissance -l'art -la littérature - l'histoire - souvenirs d'enfance au village : « <i>les longues soirées où on joue à nascondino dans les petites rue tortueuses... on se cache dans tout le village, où tout le monde se connaît !</i> ».
Honte des origines ?	<ul style="list-style-type: none"> Au contraire : -« <i>fier d'être italien mais un peu honte de la crisi (trad. la crise) à Naples /en Italie</i> - (des Italiens) <i>qui ne respectent rien</i> » - de l'administration 	<ul style="list-style-type: none"> Au contraire : -« <i>Pas du tout! Je suis fier d'être italien parce que c'est ce qui fait que je suis moi...</i> » - <i>mais le « village perdu » en Italie</i> » 	<ul style="list-style-type: none"> Au contraire : - « <i>fier de mes origines Oh, oui obligé !</i> » 	<ul style="list-style-type: none"> Au contraire : -« <i>fière de mes origines ! J'aime bien dire que j'ai des origines d'Italie du sud!</i> »
Associations	<ul style="list-style-type: none"> Italiennes : « <i>Oui (La Côte) quand ils faisaient des voyages mais il y a que des vieux et pas des jeunes de mon âge donc c'est pas intéressant !</i> » Suisses : non 	<ul style="list-style-type: none"> Italiennes : Football Club Italia Nyon. Suisses : « <i>je fais partie du ski-club de Nyon...</i> » 	<ul style="list-style-type: none"> Non jamais. 	<ul style="list-style-type: none"> « <i>Non... je savais même pas... (que ça existait!)</i> »
Mission Catholique	<ul style="list-style-type: none"> - « <i>avant pour le caté, pour la confirmation... après pour la fête des Palmes, à Noël... sinon j'y vais pas !</i> » 	<ul style="list-style-type: none"> -« <i>dans le passé, oui... après la 1^{ère} communion (1999) j'ai dit que j'arrêtais ça !</i> » 	<ul style="list-style-type: none"> - « <i>Depuis que je suis né! J'ai été baptisé, j'ai fait ma communion là-bas... Là moins! J'y vais à vrai dire pour les moments importants, que ce soit Pâques, Noël ...</i>» 	<ul style="list-style-type: none"> « <i>Ah non! Je suis allée quelque fois à la messe avec mes grands-parents mais ce n'est pas une habitude !</i> »
Transmission : langue	<ul style="list-style-type: none"> <u>Grands-parents :</u> « <i>Oui (...) je leur parle presque tout le temps en italien (et dialecto), je leur parle très rarement en français parce qu'ils savent plus parler il dialecto que l'italien (...). Ils mélangent un peu les deux (italiens et dialecto), moi en fait</i> 	<ul style="list-style-type: none"> <u>Grands-parents :</u> le <i>dialetto</i> napolitain « <i>ils me parlent en napolitain et je réponds en français ou en napolitain</i> » 	<ul style="list-style-type: none"> <u>Grands-parents et parents :</u> Oui, un peu de tout - l'italien « <i>je l'ai appris tout seul quand je regardais les dessins animés sur Italia Uno</i> » - « <i>le dialecto, c'est des choses qui doivent pas se perdre... je trouve que c'est important...</i> » 	<ul style="list-style-type: none"> <u>Grands-parents :</u> « <i>Oui, un peu parce que c'est moi qui ai choisi d'étudier l'italien à l'école, je voulais pas du tout renier mes origines mais surtout communiquer avec ma famille quand on va en Italie!</i> » l'italien : au lycée comme

	<i>c'est aussi pareil ! ».</i> <u>Parents</u> : l'italien par le biais des LCO « <i>j'y ai toujours été</i> ».	<u>Parents</u> : l'italien par le biais des LCO « 7ans ».		LV2 (langue nationale, standard)
Transmission : « culture »	<u>Grands-parents</u> : - la nourriture - les enterrements et les mariages -les coutumes traditionnelles <u>Parents</u> : « <i>la même chose... les fêtes pour tous se réunir, pour les anniversaires, les fêtes de Noël !</i> »	<u>Famille</u> : -les fêtes religieuses « <i>je n'ai pas en train d'aller à l'église tout le temps!</i> » - le sens du travail, le sens de la famille -les rapports différents entre nous... -les coutumes -« <i>on mange essentiellement italien à la maison</i> » - « <i>cuisiner les pâtes</i> »... -le « <i>côté relationnel et extraverti</i> » Valeurs suisses : <i>dans la cuisine les coutumes suisses, manger une fondue, une raclette, aller boire... mais aussi dans le sport... aller voir des match de hockey, aller faire du ski, du snowboard, tout ce qui est montagne</i>	<u>Grands-parents</u> : les liens forts avec le patrimoine culturel <u>Parents</u> : - un côté italien très fort - des liens forts - les valeurs éthiques « italiennes » - le sens de la famille, le respect, le travail, la religion des origines, pas oublier d'où on vient! La résignation, la soumission à l'autorité, - « <i>cuisiner les pâtes !</i> » - le sport... la Juve, - les voyages au village	<u>Grands-parents</u> : « ils sont très conviviaux, très généreux, très italiens... accueillants ». Toute la culture culinaire! Les « <i>fiori di zucca, la pasta, tout! Ah oui j'adore! Ah j'adore le pesto</i> » La culture artistique, culture historique

De ce tableau récapitulatif, émergent deux grandes tendances dans le rapport de la G3 à la langue et culture italiennes, en Vaud et en Savoie.

- La première tendance : de jeunes adultes de la G3, en Vaud et en Savoie, ont maintenu des liens forts avec le village d'origine, sont animés par un sentiment d'appartenance revendiquée aux langues et aux cultures patrimoniales héritées.

C'est le cas de Domenico (Vaud) et de Lorenzo (Savoie), dont les familles se sont beaucoup investies dans le travail, sont restées attachées à leurs valeurs traditionnelles, privilégiant les contacts avec les cercles sociaux italiens. La G1, et même la G2, font partie de cette minorité en France mais d'une majorité en Suisse, restées fondamentalement italophones et italiens. Ces familles ont continué à utiliser leurs *dialetti* dans leurs foyers, à des degrés différents, ont régulièrement fréquenté la Mission catholique et des associations, accompagnées de leurs enfants qu'ils ont par ailleurs envoyés dans des LCO (en Vaud) ou les ont encouragés à choisir l'italien comme LV2 (en Savoie) afin de maintenir les liens avec leur pays d'origine. Domenico et Lorenzo ont incorporé à leur tour ces « dispositions », en se les appropriant : images idéalisées des modes de vie, souvenirs mythiques du village qui devient pour eux un « lieu-ressource », un « lieu-refuge » voire un « lieu de retour définitif ».

- La deuxième tendance : de jeunes adultes, en Vaud et en Savoie, qui se sont distanciés des *dialetti* et de la culture villageoise, sans toutefois les renier, mais leur préférant la langue nationale italienne, la culture touristique et cultivée de l'Italie, et plus largement l'étranger.

C'est le cas de Roberto (Vaud) et Frederica (Savoie), qui proviennent de milieux où les parents et, ou grands-parents, pour des raisons qui diffèrent, ont adopté la langue du pays d'accueil et se sont adaptés à la culture dominante, catégorie que nous désignons par « acculturée », qui représentent la grande majorité en France et une minorité en Suisse. Les deux jeunes adultes sont également attachés, bien qu'à un moindre degré, aux valeurs et pratiques culturelles de leurs grands-parents mais ne les reproduisent pas ni ne les revendiquent. Au fil des années, les souvenirs enchantés du village s'estompent et leurs liens se sont affaiblis au contact d'autres modèles éducatifs et axiologiques, suisses ou français, et plus largement mondialisés à travers les médias et les voyages. S'ils se sont détachés du *dialetto* et de la culture villageoise, en revanche ils ont privilégié l'appropriation de l'italien et de la culture nationale. Leurs identifications prédominantes sont celles de leur génération dans leur pays de naissance dont ils font partie intégrante.

2.2. Différences de rapport de la G3 à la langue et culture italiennes : quels types d'héritages à la croisée des trois sphères ?

Dans les tableaux ci-dessous, nous allons tenter de typifier les langues et les cultures véhiculées dans la sphère privée, publique et parapublique dans les deux contextes car nous avons remarqué que les conceptions étaient très variables selon les interlocuteurs, leur statut, leur fonction, leur *habitus*, leur génération et leur contexte. Puis les analyses de ces écarts et leur croisement vont nous fournir des indices sur les raisons possibles qui sous-tendent ces similarités et divergences de comportement de la G3 et qui devraient nous permettre de répondre à nos questions de départ.

2.2.1. Différences dans la sphère privée : tributaires des postures familiales

- De quelles langues et cultures s'agit-il ?

Sphère privée (cercle familial et amical) : héritages linguistiques pour la G3

EN VAUD	EN SAVOIE
<p>Dans les deux familles à la maison :</p> <p>-le <i>dialetto</i>, des bases d'italien, un français fonctionnel de la G1</p> <p>-le <i>dialetto</i>, l'italien « bricolé » et un français de l'école de la G2</p> <p>-le français de la G3 alterné avec de l'italien et du <i>dialetto</i> ;</p>	<p>On distingue deux situations :</p> <p>1. dans une famille à la maison et avec les amis :</p> <p>-une seule langue prédominante</p> <p>-français fonctionnel pour la G1</p> <p>-français de l'école et des études sup. G2 et G3</p> <p>-français des médias et de la vie sociale</p> <p>2. dans l'autre famille à la maison :</p> <p>-le <i>dialetto</i>, l'italien et le français fonctionnels de la G1</p>

<p>-l'italien des médias (radio, télé, presse, internet) pour la G1, G2 et G3</p> <p>avec les amis : la G2 et la G3, majoritairement le français et une pratique « hybride » de l'italien et du <i>dialetto</i>.</p>	<p>-un français de l'école mélangé avec des « bribes » de <i>dialetto</i> et d'italien pour la G2 -le français avec des « mots » italiens et la compréhension passive du <i>dialetto</i> pour la G3 ;</p> <p>avec les amis : -la G2 et la G3, majoritairement le français avec des « bribes » d'italien et de <i>dialetto</i></p> <p>Dans les deux familles (à des époques et des degrés différents) -l'italien des médias (radio, télé, presse, internet) pour la G1, la G2 et la G3</p>
---	---

Sphère privée (cercle familial et amical) : héritages culturels pour la G3

EN VAUD	EN SAVOIE
<p>-une culture familiale héritée implicitement et /ou explicitement de la G1 et en bonne partie de la G2</p> <p>-une culture patrimoniale et sociale provenant des villages d'origine, recouvrant des valeurs : sens de la famille, respect des anciens, solidarités familiales, amicales et sociales, sens du travail, honnêteté, respect des origines et des coutumes, morale catholique, générosité, convivialité mais aussi résignation, soumission à l'autorité, etc.</p> <p>-des pratiques traditionnelles : respect des rituels religieux (messe, sacrements), retrouvailles familiales et amicales (fêtes et anniversaires), rituels de table, habitudes alimentaires villageoises, séjours réguliers au village, etc.</p> <p>-la culture familiale, héritée implicitement et/ou explicitement de la G2 et en partie de la G1 : des pratiques « hybrides » issues d'un contact avec des pratiques culturelles locales, elles-mêmes métissées, marquées par une culture médiatique commune, mais plus orientées vers l'It</p>	<p>-une culture familiale héritée implicitement et/ou explicitement de la G1, en partie de la G2 (<i>mais à un moindre degré qu'en Vaud</i>)</p> <p>-une culture patrimoniale et sociale provenant des villages d'origine, recouvrant des valeurs : sens de la famille, respect des anciens, solidarités familiales, amicales et sociales, sens du travail, honnêteté, respect des origines et des coutumes, morale catholique, générosité, convivialité mais aussi résignation, soumission à l'autorité, etc. G2 (<i>mais à un moindre degré qu'en Vaud</i>)</p> <p>-des pratiques traditionnelles : respect des rituels religieux (messe, sacrements (<i>à un moindre degré</i>), retrouvailles familiales et amicales (fêtes et anniversaires), rituels de table, habitudes alimentaires villageoises, séjours réguliers au village, etc.</p> <p>- la culture familiale, héritée implicitement et/ou explicitement de la G2 et en partie de la G1 : des pratiques « hybrides » issues d'un contact avec des pratiques culturelles locales, elles-mêmes métissées, marquées par une culture médiatique commune, mais plus orientées vers la France.</p>

- Propositions d'interprétation

Il ressort de ce tableau que le rapport de la G3 à l'héritage culturel familial-villageois semble similaire des deux côtés de la frontière. En effet, si les modes de transmission varient d'un contexte à un autre, d'une famille à une autre, on peut voir que des pratiques sociales et des valeurs culturelles sont récurrentes, comme le sens de la famille, les solidarités traditionnelles, les

rituels des repas, de la culture culinaire, des valeurs morales issues du catholicisme, au-delà du temps et de la distance. Cependant, s'ils partagent les mêmes références socioculturelles, la relation à ce patrimoine est vécue de manière différente en France et en Suisse. Les jeunes de la G3 paraissent moins impliqués dans ces histoires familiales et beaucoup plus inscrits et projetés dans l'histoire locale. L'attachement y est mais dans une moindre mesure par rapport à la même génération en Vaud.

L'écart en revanche se situe au niveau des langues et de leurs pratiques, tributaires de la relation même que la G1 a établie avec la langue italienne dans les deux pays : en Savoie, les discours qui circulaient à l'époque incitaient fortement la G1 à une adoption de la langue nationale au détriment de ses propres langues, tandis qu'en Vaud, cette génération a maintenu et transmis jusqu'à la G3 ses langues premières pour des raisons de statut (voir plus bas). Cela n'empêche pas qu'une minorité de familles en Savoie ait également pratiqué et transmis leurs langues premières.

Le fait de ne pas parler ou peu les langues familiales (ou seulement de les comprendre) ne compromet en rien l'attachement au pays qui s'exprime à des degrés différents. Parfois même plus rare est l'utilisation des langues familiales et plus fort est le sentiment d'appartenance à la culture d'origine de la G1 et/ou de la G2.

2.2.2. Différences au niveau *méso* dans la sphère publique : tributaires des conceptions des langues et cultures

- De quelles langues et de quelles cultures s'agit-il ?

Sphère publique ((LCO- ELCO/ELVE) : héritages linguistiques pour la G3

EN VAUD	EN SAVOIE
<p>Pour ceux qui ont fréquenté ces dispositifs</p> <p>dans les LCO (G2, G3) en tant que « langue d'origine » :</p> <p>-italien standard, normé, à l'oral et à l'écrit, mais adapté à des publics de culture italophone aux pratiques hybrides (<i>dialetto</i> et italien mélangés).</p>	<p>Pour ceux qui ont fréquenté ces dispositifs</p> <p>dans les ELVE (G2, G3) en tant que « langue étrangère » (LV2) :</p> <p>-l'italien standard, normé, à l'oral et à l'écrit, destiné à des publics scolaires.</p>

Sphère publique ((LCO- ELCO/ELVE) : héritages culturels pour la G3

EN VAUD DANS LES LCO (G2, G3)	EN SAVOIE DANS LES ELCO/ELVE (G2, G3)
<p>Pour ceux qui ont fréquenté ces dispositifs sur la base des programmes conçus pour les LCO par le MAE italien</p> <p>-une culture cultivée, humaniste, comprenant littérature, histoire, géographie, etc., dispensée par des</p>	<p>Pour ceux qui ont fréquenté ces dispositifs sur la base des programmes conçus pour les LV 2 par le MEN français</p> <p>-une culture cultivée, humaniste comprenant littérature, histoire, géographie, arts, etc.</p>

enseignants de <i>lettere</i> -une culture communicative , comprenant une culture du patrimoine naturel, monumental, incluant coutumes et traditions nationales, thèmes d'actualités au service de l'acquisition de la langue, dispensée par des enseignants de langue étrangère.	(avec possibilité option arts pour l'examen) - une culture communicative comprenant une culture du patrimoine naturel, monumental, incluant coutumes et traditions nationales, thèmes d'actualités au service de l'acquisition de la langue
--	--

- **Propositions d'interprétation**

Nous avons identifié d'autres raisons dans la sphère publique pour expliquer ces différences d'attitudes entre nos jeunes de la G3. Les conceptions des langues dans chaque Etat mais aussi les systèmes éducatifs sélectifs des deux côtés, ont joué également un rôle majeur dans le rapport à la langue et culture italiennes.

Nous avons repéré des écarts par exemple entre les dénominations, « langue et culture d'origine » pour le pays d'immigration vs « langue et culture italiennes », en fait « la scuola italiana » pour les autorités italiennes. Nous précisons que ces langues et cultures ne sont pas d'origine pour la G2 (du moins en Savoie) et pas du tout pour la G3 dans les deux pays. On assiste là à un « abus » de catégorisation, héritage d'une conception identitariste des langues et des cultures ainsi que de leurs locuteurs.

Nous retrouvons des écarts entre les conceptions et pratiques au sein des LCO, soit entre les enseignants de *lettere* qui véhiculent une conception normée de la langue et les enseignants de langue étrangère, transmettant une langue communicative, qui sont plus armés sur le plan pédagogique, mais qui sont eux aussi obligés d'ajuster leurs méthodes et de promouvoir une « didactique-passerelle »²⁷²⁷ en partant des bagages de leurs élèves.

De même, nous avons observé des différences de conceptions entre une culture littéraire, fondée sur les Grands Auteurs, plus largement une culture cultivée, et celle de la majorité des élèves, patrimoniale et villageoise, la première, longtemps préconisée par les *Direttrici*, elles-mêmes produits de la culture dominante. Il a fallu donc proposer une culture générale de base qui puisse intéresser ces jeunes, ne possédant aucune connaissance du pays ni aucune référence culturelle nationale, si ce n'est, de manière fractionnée à travers les médias. Ces problématiques ne touchaient pas l'italien intégré dans les ELVE où une langue standard et une culture « cultivée humaniste » étaient offertes comme pour les autres langues étrangères.

Par ailleurs, l'école vaudoise comme l'école française ne laisse que peu de place aux langues de l'immigration qui sont le plus souvent reléguées, voire mises à l'écart, dans un espace et un temps « à part » au sein des établissements. C'était le cas pour les ELCO en France et c'est toujours le cas pour les LCO en Suisse. En outre cette volonté affichée par les Directeurs des institutions éducatives de promouvoir la « diversité » ne se traduit pas par une place aménagée à égalité avec

²⁷²⁷ Nous reprenons le terme et les démarches préconisées par Kostanca CUKO, 2016, *Les classes d'accueil : au carrefour de logiques complexes*, Paris, Espaces interculturels, L'Harmattan.

les autres cours dans les établissements : il y a donc des écarts entre les discours officiels et les pratiques effectives. On apprend donc l'italien « en marge ».

Ces situations ont pu entraîner ce que Lambert Wallace définit par « bilinguisme soustractif ». En fait il s'agit dans notre cas d'un ensemble de « relations soustractives » entre les langues, soit entre le *dialetto* et l'italien standard, entre l'italien bricolé et l'italien enseigné. On retrouve ce rapport entre l'italien et le français, entre l'italien des immigrés et l'italien du Tessin. En outre un autre écart, peu problématisé, se situe entre le français oral et le français écrit qui s'apparente à une diglossie pouvant engendrer des insécurités langagières.

2.2.3. Différences dans la sphère parapublique : tributaires des pratiques des familles et des conceptions des cercles associatifs

- De quelles langues et de quelles cultures s'agit-il ?

Sphère parapublique (Mission catholique et associations) : héritages linguistiques pour la G3

EN VAUD	EN SAVOIE
<p>Pour ceux qui ont fréquenté ces structures</p> <p>-l'italien « standard », dans les occasions formelles, officielles (messe, catéchisme, réunions, fêtes, voyages, cinéma, etc.).</p> <p>-un plurilinguisme italoophone dialectal</p> <p>-issu des langues parlées par les membres des associations en provenance des différentes régions italiennes, - et combiné à l'italien lui-même bricolé, à des degrés différents pour les trois générations ;</p>	<p>Pour ceux qui ont fréquenté ces structures</p> <p>-l'italien « standard », dans les occasions formelles, officielles (messe, catéchisme, réunions, fêtes, voyages, cinéma, etc.).</p> <p>-un plurilinguisme italoophone dialectal</p> <p>- issu des langues parlées par les membres des associations en provenance des différentes régions italiennes (COASIT) - et en provenance des différentes <i>Province</i> du Piémont, qui concernent surtout la G1, et dans une moindre mesure la G2 et la G3 étant peu représentées au cœur même de cette association piémontaise.</p>

Sphère parapublique (Mission catholique et associations) : héritages culturels pour la G3

EN VAUD	EN SAVOIE
<p>Pour ceux qui ont fréquenté ces structures</p> <p>-une culture régionale et nationale</p> <p>-une culture catholique et les valeurs morales qui y sont liées</p>	<p>Pour ceux qui ont fréquenté ces structures</p> <p>-une culture régionale (ex. Piémont)</p> <p>- un substrat culturel catholique et valeurs morales qui y sont liées</p>

-culture « festive » avec activités collectives : fêtes, soirées, sorties, pique-nique, ciné forum etc.	-une culture cultivée <i>Semaine du cinéma italien</i>
-une culture « folklorique » : <i>Fête de l'interculturel et Paléo festival</i>	-culture « folklorique » <i>Marché des Continents ;</i>
-une culture touristique à travers des voyages organisés dans les régions de l'Italie ou à l'étranger	-une culture de l'entraide et de la solidarité (COASIT)
-culture informatique transmise par la G3 aux anciens	-

- Propositions d'interprétation

Selon nous, la Mission catholique et les associations, plus actives en Suisse qu'en France, sont les seuls lieux par excellence de rassemblement qui ont assuré, en Vaud comme en Savoie, à la G1 et à la G2, et dans une moindre mesure à la G3, le respect de la diversité linguistique et culturelle, la stabilité des liens, la continuité des rituels, le maintien des valeurs culturelles et spirituelles.

Les familles ont pu librement s'exprimer dans leurs *dialetti*, développant un plurilinguisme dialectale et s'appropriant peu à peu une langue commune, l'italien de la Mission catholique et plus largement un italien « associatif ». Ils partagent une culture à la fois commune et plurielle qui leur a permis, dans la plupart des cas, de surmonter les clivages nord-sud, ce qui n'est pas le cas d'un certain nombre d'associations qui fonctionnent sur un principe de sectorisation et de régionalisation.

Même si les jeunes de la G3 en Savoie se sont distanciés de ces structures avec le temps, voire ne les connaissent même pas, ce n'est pas le cas de leurs pairs en Vaud qui fréquentent encore ces associations. De ce fait on peut parler de transmission *explicite* en Suisse et *implicite* en France de ces héritages associatifs.

2.2.4. Différences au niveau *macro* : tributaires des politiques migratoires et d'intégration des étrangers

Tableau récapitulatif des dates-clés des mouvements migratoires et des processus de sédentarisation dans ces deux Pays (DI BARTOLO, 2018)

EN SUISSE	EN France
Date clé premiers flux migratoires : accord 1948 (CH-I)	Date clé premiers flux migratoires : accord 1946²⁷²⁹ (F-I) Accord de 1947²⁷³⁰
Objectif des politiques migratoires : Caractère transitoire de l'immigration (peur de la	Objectif des politiques migratoires : Caractère permanent de l'immigration (besoin

²⁷²⁹ MORANDI E., 2011, « La stagione degli accordi bilaterali e dell'emigrazione assistita » dans *Governare l'emigrazione*, Rosenberg & Sellier, pp.49-54. Cet accord, conclu en février 1946, finalisait le départ de 20. 000 mineurs.

²⁷³⁰ MORANDI E., 2011, *idem*. Cet accord, beaucoup plus ambitieux, prévoit le départ de 200.000 travailleurs émigrés.

<p>surpopulation et besoin de main d'œuvre) <i>Gastarbeiter</i> (travailleurs hôtes) Permis A d'ouvriers saisonniers, séjour de neuf mois par an renouvelable sans famille (50% des 140.153 Italiens) Permis B annuel renouvelable (25% des 140.153 Italiens) Permis C d'établissement de longue durée (25% des 140.153 Italiens)²⁷²⁸</p> <p>Acquisition de la nationalité en Suisse : -Loi sur la nationalité(LN) 1952 : <i>Jus sanguinis</i></p> <p>Date clé du processus de sédentarisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accord Suisse-Italie de 1964 avec abandon progressif des politiques dites <i>de la rotation</i> et accès à des politiques d'établissement des travailleurs et de leurs familles (Regroupement familial) - 9 février 2014, loi sur l'immigration de masse : instauration de quotas (plafond annuel) - 16 décembre 2016, loi sur l'immigration de masse : élimination des quotas (plafond annuel) 	<p>démographique et de main-d'œuvre)</p> <p>Trois Carte de séjour (Ord. 2.11.1945) Carte de séjour temporaire (1 ans) Carte de résident ordinaire (1-3 ans) Carte de résident privilégié (10 ans)</p> <p>Acquisition de la nationalité en France : Loi 1851 et Code Nationalité Française 1945: <i>jus soli</i></p> <p>Date clé du processus de sédentarisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ordonnance du 2 novembre 1945 (De Gaulle) avec la claire volonté de favoriser les résidences permanentes - Circulaire du 20 janvier 1947 favorisant « l'introduction des familles» - Circulaire du 3 juillet 1974 (suspension officielle de l'immigration (Chirac) - Décret du 29 avril 1976 Regroupement familial - Directive européenne du 22 septembre 2003 (art.8)
---	---

Nous avons postulé que les rapports de la G3 à la langue et culture italiennes pouvaient être tributaires des politiques étatiques et des conceptions respectives de l'intégration des étrangers, à caractère « assimilationniste » en France et à caractère « communautariste » en Suisse.

Si cette explication reste valide, elle est insuffisante. En ce qui concerne nos témoins, il s'agit de différences sur le plan juridique : en effet la G1 en Vaud n'a pas bénéficié d'un statut stable de résident contrairement à leurs pairs en Savoie qui ont rapidement obtenu un statut permanent. Cette différence de statuts a eu pour conséquence le maintien et la transmission de leur langue et culture à leurs enfants puisque la sédentarisation n'était pas envisagée en Suisse ni pour les travailleurs temporaires ni pour les autorités fédérales. Tandis qu'en France, les immigrés de la G1 ont pu s'investir à long terme ce qui les a amenés à devoir apprendre le français, langue d'intégration dans le travail et dans la société. Cette situation a eu pour conséquence la non transmission d'une langue à laquelle ils avaient, bon gré mal gré, renoncé.

De plus les enfants de la G1, soit la G2, ont été maintenus en Italie et insérés tardivement dans le système scolaire suisse qui n'avait pas encore conçu de classes d'accueil ce qui a eu des répercussions sur l'apprentissage du français et a renforcé la pratique du *dialetto* et de l'italien dans la sphère privée. Cette autre différence statutaire entre la « seconde génération » en Vaud et en Savoie à la même époque (années 70) fait que la G2 a tous les attributs de la G1, dans ce sens qu'elle est confrontée aux mêmes difficultés d'intégration que leurs parents. Les modalités de transmission et d'identification « à la langue et la culture italiennes » de la G2 à la G3 en Vaud sont

²⁷²⁸ VUILLEUMIER M., 2015, *op.cit.* Le nombre d'italien 140.153 se réfère ici aux années 50 (Sources des données : recensements fédéraux).

proches de celles entre la G1 et la G2 en Savoie. Nous avons affaire à un décalage dans le temps et l'espace, qui, il est vrai, découlait alors de politiques migratoires différentes.

Les conditions dans lesquelles nos témoins de la G2 sont arrivés en Suisse, quasi arrachés à leur village, leur statut d'entre-deux (ni G1 ni G2) dans le pays d'immigration, les difficultés d'adaptation, peuvent expliquer en partie leur « attachement viscéral » au pays, à leurs familles, à leurs langues, aux modes de vie antérieurs. Cette différence statutaire explique également en grande partie les différences de rapport à la langue et à la culture car le *dialetto* et l'Italien sont pour la G2 des langues maternelles et l'Italie est effectivement leur pays d'origine.

Pour conclure...

- Si les écarts ne se situent pas au niveau des valeurs et des pratiques socioculturelles chez la G3, qui s'inscrivent davantage dans la continuité que dans la rupture générationnelle, mais avec des réinterprétations différentes des deux côtés de la frontière, en revanche ils se situent de manière plus évidente au niveau des langues et de leurs pratiques.
- Ces jeunes adultes en Vaud ont maintenu davantage la relation aux langues familiales : ils parlent le *dialetto* avec les grands-parents, un mélange de langues entre *dialetto* et italien et français avec les parents et avec les amis. En Savoie, leurs pairs ne communiquent ni en *dialetto* ou en italien avec les grands-parents, ni avec les parents, ni avec leurs amis. Si certains déclarent parler les langues patrimoniales, en fait ils ne semblent que les comprendre. Toutefois il partage un point commun, à savoir l'étude de l'italien, pour les uns comme « langue et culture d'origine » contre leur gré, pour les autres comme « langue étrangère » choisie.
- L'un des facteurs-clés (si ce n'est le facteur-clé), expliquant les différences de rapport aux langues familiales entre la G3 en Vaud et en Savoie dépend de la différence de statut juridique de la G1 puis de la G2 en Suisse. Ce décalage d'une dizaine d'années a pour répercussion le maintien des langues italiennes et celui de liens forts avec la culture patrimoniale du village chez la majorité d'entre eux. Tandis qu'en France le rapport de la G3 au patrimoine linguistique et culturel italien est pour la majorité présent mais plus distancié.
- Ainsi les premiers vivent du « dedans » ces héritages, non seulement en se les appropriant mais aussi en les revendiquant. Ils font partie de cette mouvance de « (re)découverte des racines » et de « retour aux origines ». Les seconds vivent ces héritages « du dehors », sans pour autant les renier et préfèrent s'investir dans d'autres héritages (ceux du patrimoine naturel et culturel de l'Italie), acquérir d'autres langues et découvrir d'autres « cultures » dans le monde. Ils font partie de cette mouvance internationale caractérisée par « un nomadisme hédoniste ».

Il ressort de ces tableaux et de nos analyses que le rapport de la G3 aux héritages linguistiques et culturels est bien plus complexe que nous l'avions supposé au départ et que, s'ils sont tributaires de leur contexte respectif, nous l'avons vu, il existe d'autres raisons internes et externes qui expliqueraient ces différences de rapport à la langue et culture italiennes.

3. Difficultés, limites et apports

3.1. Difficultés

Notre Corpus de vingt-huit (28) entretiens s'est avéré énorme à collecter puis à analyser : il nous a demandé beaucoup de démarches pour établir des contacts, de déplacements dans les deux régions, Vaud et Savoie, et nous avons mis deux ans à recueillir les entretiens. Nous avons eu parfois de la peine à entrer en contact avec nos interlocuteurs et à obtenir des rendez-vous.

Nous n'avons pas non plus mesuré ce que signifiait le fait d'habiter en Italie à Carrare, d'avoir deux Directeurs éloignés sur le plan géographique, l'un à Rennes et l'autre à Fribourg, même si je ne regrette à aucun moment d'avoir été suivie par ces professeurs pendant toutes ces années. De ce fait, j'ai dû organiser des déplacements fréquents pour prendre part aux séminaires doctoraux des deux côtés. Avec nos terrains d'études dans deux régions et les trois lieux évoqués ci-dessus, nous nous sommes retrouvée en fait à l'intersection de cinq contextes différents pour notre thèse, situation dans laquelle nous avons parfois vécu des moments de tiraillement voire de découragement. Au fil des années, nous nous sommes rendu compte que c'était un investissement considérable en termes de temps, d'énergie et de moyens.

Par ailleurs, sans vouloir nous attarder sur une dimension personnelle, des événements successifs ont profondément perturbé l'équilibre familial, situations que nous avons dû prendre en charge, et la reprise de nos fonctions d'enseignante au collège à l'automne 2019, qui a coïncidé avec la crise de la Covid, a mobilisé toute notre énergie et notre temps, de plus dans un climat anxiogène : ces facteurs ont freiné l'avancée de notre thèse.

3.2. Limites

Nous n'avons pas abordé certaines dimensions institutionnelles comme l'organisation de l'Eglise en Suisse et en France qui s'inscrivent dans des contextes historiques et des conceptions nationales différentes, et dont le statut et l'organisation dans ces pays respectifs diffèrent. Mais nous nous sommes limitée à la Mission catholique, structure associative relevant directement d'une politique du Vatican, car nos acteurs ne fréquentent pas les églises locales. Ils ne fréquentent que la Mission catholique, surtout la G1. Donc il nous a paru plus pertinent d'analyser comment l'Eglise catholique a évolué en Italie car nos acteurs sont partis avec des croyances et pratiques religieuses marquées par le Concile Vatican de Trente. Puis nous nous sommes penchée sur l'évolution de l'Eglise avec le Concile du Vatican II qui a eu un impact considérable sur la conception des missions chez les prêtres, que nous retrouvons dans les témoignages de Padre Francesco et de Padre Giorgio, et qui, selon certaines autorités ecclésiastiques, auraient eu pour conséquence le processus de sécularisation.

Nous sommes consciente que la partie des analyses est volumineuse et trop détaillée. Nous reconnaissons que nos vingt-huit témoins, qui nous ont livré des histoires de vie très denses, nous ont littéralement « captivée », dans les deux sens du terme, ce qui a eu pour conséquence de nous immerger dans ces témoignages de manière intense jusqu'à saturation de nos analyses.

3.3. Apports

L'apport de notre thèse tient, selon nous, à notre approche comparative de la situation des immigrés et de leurs descendants que nous avons dû recontextualiser : dans deux pays aux contextes historiques et aux conceptions de l'Etat différents ; aux politiques migratoires tantôt ouvertes, tantôt fermées, selon les époques, avec des structures-relais à la fois proches et différentes ; aux systèmes éducatifs, l'un centralisé et l'autre cantonnalisé ; aux politiques linguistiques, unitaire pour l'un, pluraliste pour l'autre, impliquant des statuts et des hiérarchies des langues différents au fil du temps ; aux conceptions d'intégration tantôt inclusives, tantôt exclusives, dépendant des mesures migratoires, etc. Pour ce, nous avons consulté et lu un grand nombre d'ouvrages, d'articles, d'études, de rapports, de lois, etc. allant du XV^{ème} au XIX^{ème} siècle.

Par ailleurs, notre apport tient à notre initiative de filmer les intérieurs de nos témoins, qui s'est imposée dès notre arrivée dans les habitats de la G1 : nous avons été frappée par les objets-souvenirs et les photos-portraits, parfois sur des murs entiers, qui y étaient exposés. Nous avons fait l'hypothèse que ces objets, qu'ils soient visibles ou invisibles, pouvaient participer à la transmission mémorielle, restituant la généalogie familiale et l'histoire des événements familiaux. Nous avons fait l'hypothèse que le concept de « biens matériels et immatériels » pouvait nous aider à cerner ces modes de transmission, passant par d'autres canaux que ceux habituellement convoqués, ce qui s'est avéré finalement une idée pertinente.

Cette idée de filmer les intérieurs comme lieux d'expression sociale, affective de nos témoins mais aussi de transmission de l'histoire familiale migratoire, s'appuie sur une expérience filmique car nous avons déjà élaboré des scénarios de courts-métrages documentaires, à partir d'observations de faits sociaux et d'histoires individuelles.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES ET ARTICLES

- ABETE G, 2016, « La pratica della transumanza nella formazione dello spazio linguistico centro-meridionale: problemi e ipotesi di ricerca » dans *Il dialetto nel tempo e nella storia* (a cura di MARCATO G., Padova, Editrice Università di Padova, CLEUP
- ABRIC J.-C. (dir.), 2001, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF.
- ACKLIN MUJI D., 2007, *Langues à l'école : quelle politique pour quelle Suisse ? Analyse du débat public sur l'enseignement des langues à l'école obligatoire*, Berne, Coll. Transversales, Peter Lang.
- ACQUAVIVA S., 1961, *L'eclissi del sacro nella civiltà industriale*, Milano, Editrice di Comunità.
- ADAMI H., 2012, « Aspects socio-langagiers de l'acquisition d'une langue étrangère en milieu social » dans ADAMI H. et LECLERCQ V., *Les migrants face aux langues des pays d'accueil : Acquisition en milieu naturel et formation*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- AGBOSSOU G., CAREL S. et CARO P., 2007, « Les échanges européens Erasmus... Accroître la mobilité des enseignants pour développer celle des étudiants » dans *CEREQ-BREF* n. 246, novembre.
- AGIER M., 2004, *La sagesse de l'ethnologue*, Paris, L'œil Neuf.
- AGUILAR J., BRUDERMANN C. et LECLÈRE M. (dir.), 2014, *Langues, cultures et pratiques en contexte : interrogations didactiques*, Paris, Riveneuve Editions.
- AISSAOUI L., DE SOUSA M., 2008, « « Etranger ici, étranger là-bas ». Le discours identitaire des jeunes issus de l'immigration en France » dans *Synergies Monde* n. 5.
- ALBERTINI J.-M., CHABERT L., CHAMP J., PREAU P., 2001, *Un siècle d'économie en Savoie, 1900-2000*, La Fontaine de Siloé.
- ALEINIKOFF A., 2002, Les normes juridiques en matière de migration : tour d'horizon, *Dialogue international sur la migration* n. 3, Genève, (OIM) Organisation internationale pour les migrations, Programme sur les politiques et la recherche en matière migratoire.
- ALESSIO M., 2003, « Les langues dans la République et les langues de la République » dans *La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires en France : quelle(s) langue(s) pour la République ? Le dilemme « diversité/unicité »*, Université Robert Schuman, Council of Europe.
- ALVIR S. et GOHARD-RADENKOVIC A., 2013, « Quand les espaces-tiers révèlent les frontières... et vice versa », dans *Les Cahiers internationaux de sociolinguistique*, Vol. 2, n. 4.
- AMOUGOU E. (dir.), 2004, *La question patrimoniale. De la « patrimonialisation » à l'examen des situations concrètes*, Paris, L'Harmattan.
- AMSELLE J.-L., 1990, *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot.
- ARCOMANO A., 2013, *Società e scuola nel Mezzogiorno*, Editrice Clueb.
- ARENDT H., 1961, *Condition de l'homme moderne* (Trad. de Human Condition par G. Fradier) Paris, Calmann-Lévy.
- ARIA M. et DEI F., 2016, « La famille et le monde des choses. Culture matérielle domestique dans la Toscane d'aujourd'hui » dans *Ethnologie française*, XLVII, n.2.
- ARLETTAZ G. et ARLETTAZ S., 2010, *La Suisse et les étrangers. Immigration et formation initiale (1848-1933)*, Lausanne, Antipodes.
- ARLETTAZ G., 2000, « La Suisse, terre d'émigration et d'immigration » dans dossier *Histoire, Panorama*, n. 6.
- ARNETT J.J., 2000, « Emerging adulthood. A theory of development from the late teens through the twenties » dans *The American Psychologist*, n. May.
- ATTIAS-DONFUT C., DAVEAU P., BAILLAUQUÈS S., 2004, « Génération » dans *Recherche et Formation*, n. 45, Transmission intergénérationnelle et formation professionnelle, sous la dir. BAILLAUQUÈS S.

- BAILLY C. et SECHEHAYE A., 1995, *Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Paris, Ed. Payot et Rivages.
- BAIONI M., 2012, « Mémoires publiques du *Risorgimento* dans l'Italie libérale. Un parcours historiographique » dans *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n. 44.
- BAJOIT G., 2008, « Le renouveau de la sociologie contemporaine » dans *Sociologies Théories et recherches*.
- BALLARINI L. et SEGUR C., 2017, *Devenir public : modalités et enjeux*, Editions Mare et Martin.
- BARBAGLI M., 1988, *Sotto lo stesso tetto. Mutamenti della famiglia in Italia dal XV al XX secolo*, Bologna, Il Mulino.
- BARBIER O., 2010, *Convergence entre économie et sociologie autour du concept de réseau social*, Lulu.com.
- BARCELLA P., 2016, « Laboratori e scolari « ospiti » nella svizzera degli anni Sessanta » dans *ASEI*, 27 novembre.
- BARON-DELEU K., 2003, « Gratuite, obligatoire et laïque : La Sainte Trinité de Jules Ferry » dans *Mensuel* n. 681, septembre.
- BARTHES R., 1985, *L'aventure sémiologique*, Paris, Éditions du Seuil.
- BASTIDE R., 1960, *Les Religions africaines au Brésil : contribution à une sociologie des interpénétrations de civilisation*, Paris, Presses universitaires de France.
- BASTIDE R., 1971, *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot.
- BATAZZI C. et PARIZOT A., 2016, « Identités de Marques et marqueurs d'identité. Vers une construction identitaire et sociale des individus par et dans la consommation ? » dans *Question(s) de management*, Vol. 14, n. 3.
- BAUDRILLARD J., 1968, *Le système des objets*, Paris, Gallimard.
- BAUMANN M. et STOLZ J., 2009, *La nouvelle Suisse religieuse : risques et chances de sa diversité*, Labor et Fides.
- BAUSILIO G., 2019, *Le origini di una lingua quasi universale*, Key Editore.
- BEACCO J.-C. et BYRAM M., 2003, *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe.
- BEAUCHEMIN C., HAMEL C. et SIMON P. (coord. par), 2010, *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats*, Paris, INED, Document de travail n. 168.
- BEC C., « La langue italienne de l'unité à nos jours » dans *Les voyages Clío*
https://www.clio.fr/bibliotheque/la_langue_italienne_de_l_unite_a_nos_jours.asp
- BELKAÏD N. et GUERRAOUI Z., 2003, « La transmission culturelle » dans *Empan* 3, 5.
- BELLOFATTO S., 2017, *Die italienische Küche in der Schweiz: Wahrnehmung - Vermarktung - Etablierung*, Berlin, LIT Verlag.
- BENAISSAH H., 2018, « Le mythe du retour, le renversement d'un mythe : sociohistoire d'une « crise identitaire » » dans *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires*.
- BENIGNO F., 1989, « La famiglia mediterranea e modelli anglosassoni » dans *Meridiana*, n. 6.
- BENOIT-ROHMER, F., 2001, « Les langues officieuses de la France », *Revue française de droit constitutionnel*, vol. 45, n.1.
- BERGER P. et LUKMANN T., 2006, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin.
- BERNARDY J.-P., 2016, « Les sections bi-langues : mise en perspective » dans *Allemagne d'aujourd'hui*, vol. 215, n. 1.
- BERNSTEIN B., 1975, *Classes sociales, codes sociolinguistiques et contrôle social*, Paris, Minuit (trad. de *Class, codes and control*, Vol. 1 & Vol.2, London, Routledge & Kegan Paul, 1973)
- BERRUTO G., 1987, « Lingua, dialetto, diglossia, dialalia » dans *Hotus: Romania et Slavica 010849*, Buske Verlag.
- BERTAUX D., 2014, *Le récit de vie. L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin.
- BERTONHA J. F., 2001, « Emigrazione e politica estera: la diplomazia sovversiva di Mussolini e la questione degli italiani all'estero, 1922-1945 » dans *Altretalia*, n. 23, luglio-dicembre.
- BERTRAND J.-R., 1983, « Les Galiciens en Suisse. « Aventure solitaire » ou migration collective ? » dans *Espace, populations, sociétés*, n. 2.

- BERTUCCI M.-M., 2007, « L'enseignement des langues et cultures d'origine : incertitudes de statut et ambiguïté des missions » dans *Le français aujourd'hui*, vol. 158, n. 3.
- BESOZZI T., 2016, « Salvador Juan, L'École française de socioanthropologie » dans *Sciences et actions sociales*, n. 4.
- BESSE H., 1993, « Cultiver une identité plurielle » dans *Le Français dans le monde*, n. 254, dans WINDMÜLLER F., 2015, « Apprendre une langue, c'est apprendre une culture » *Leurre ou réalité ?* Giessener Elektronische Bibliothek.
- BETTEX L., VETTER J., STEFANI R., 2009, *District de Nyon : avenir et passé*, Projet urbain, mobilité et environnement, Laboratoires Choro.
- BETTIO, F., 1988, *The sexual division of labour: the Italian case*, Oxford, Clarendon Press.
- BIANCHERI B., 2002, *Atlante geopolitico mondiale Regioni, Società, Economie Conflitti*, ISPI et TCI.
- BIANCHI L. e PROVENZANO G., 2010, *Ma il cielo è sempre più su? L'emigrazione meridionale ai tempi di Termini Imerese. Proposte di riscatto per una generazione sotto sequestro*, Roma, Castelvecchi.
- BIERI S., 2015, *Comment l'école peut-elle favoriser l'intégration des enfants issus de l'immigration en contexte suisse francophone ?* Travail de Bachelor, Suisse, Université de Fribourg.
- BILLIEZ J., 1985, « La langue comme marqueur d'identité » dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n.2, Décembre, Générations nouvelles (dir.) CHARBIT Y. et PEROTTI A.
- BILLIEZ J., 1997, « Langues de soi, langues voisines : représentations entrecroisées » dans *Etudes de linguistique appliquée (ELA)*, n. 104, Paris, Didier-Érudition.
- BLANC A., 2014, *Le parler savoyard*, Poche.
- BLANC-CHALÉARD M.-C., 2001, *Histoire de l'immigration*, Coll. Repères n. 327, La Découverte.
- BLANC-CHALÉARD M.-C., 2002, « Les migrants italiens en France : mythes et réalités » dans *Migrations société*, vol. 14, n. 84, novembre-décembre.
- BLANC-CHALÉARD M.-C., 2003, *Les Italiens en France depuis 1945*, Rennes, PUR.
- BLANC M. et CAUSER J.-Y., 2005, « Privé-public : quelles frontières ? » dans *Revue des Sciences Sociales* n. 33.
- BLANCHET P., 1998, « Quelle(s) évaluation(s) de quelle(s) pratique(s) ? Réflexions sur des enjeux idéologiques à partir d'évaluations récemment médiatisées » dans ELOY J.-M. (dir.), *Évaluer la vitalité des variétés d'oïl et autres langues*, Centre d'Études Picardes, Université de Picardie Jules Verne.
- BLANCHET P., 2011, « Nécessité d'une réflexion épistémologique » dans BLANCHET P. ET CHARDENET P., *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures Approches contextualisées*, Paris, EAC.
- BLANCHET P., 2011, « Les principales méthodes et leurs techniques de construction des observables » dans BLANCHET P. et CHARDENET P., 2011, *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures Approches contextualisées*, Paris, Editions des Archives Contemporaines (EAC).
- BLANCHET P., 2011, « Les principales méthodes et leurs techniques de construction des observables » dans BLANCHET P., 2012, *La linguistique de terrain, méthode et théorie - Une approche ethno-sociolinguistique de la complexité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (PUR).
- BLANCHET P., 2013, « Politiques linguistiques et diffusion du français dans le monde » dans BLANCHET P. et BULOT T., *Une introduction à la sociolinguistique*, Paris, EAC
- BLANCHET P., 2016, *Discrimination : combattre la glottophobie*, Paris, Petite encyclopédie critique, Broché.
- BLANCHET P. et COSTE D., 2010, *Regards critiques sur la notion d' « interculturalité » pour une didactique de la pluralité linguistique et culturelle*, l'Harmattan
- BLANCHET P. et CHARDENET P., 2014, (2^{ème} éd.), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, Paris, EAC.
- BLANCHET P. et VILPOUX C., 2015, *Eduquer au plurilinguisme et à la diversité en contextes francophones*, Belgique, Editions modulaires européennes (EME).
- BLANCHETON B., 2010, « L'immigration italienne en France entre 1870 et 1914 » dans *Cahier du Gretha*, n. 13.
- BLAVIER P., 2010, « La notion de génération en histoire » dans *Regards croisés sur l'économie*, Vol. 7, n. 1, 2010.

- BLOCH M., 1949, « Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien » dans *Cahiers des Annales* n.3, Paris, Armand Colin.
- BLOOMFIELD L., 1933, *Language*, Motilal Banarsidass.
- BOAS F., 1911, *The Mind of primitive Man*, New York, Macmillan.
- BOLZMAN C., FIBBI R., GARCIA C., 1987, « La deuxième génération d'immigrés en Suisse : catégorie ou acteur social ? » dans *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 3, n.1-2, 1er-3e trimestre.
- BOLZMAN C., FIBBI R. et VIAL M., 2003, *Secondas-Secondos. Le processus d'intégration des jeunes issus de la migration espagnole et italienne en Suisse*, Zurich, Éditions Seismo.
- BOLZMAN C., FIBBI R., VIAL M., 2003, « Que sont-ils devenus ? Le processus d'insertion des adultes issus de la migration » dans WICKER H.-R., FIBBI R. ET HAUG W. (dir.), *Les migrations et la Suisse : résultats du Programme national de recherche « Migrations et relations interculturelles »*, Zurich, Seismo.
- BOLZMAN, C. et GUISSÉ I., 2017, « Etudiants du « Sud » en Suisse romande : de la précarité lors des études aux risques de *brain waste* dans le cadre de la mobilité internationale » dans *Journal of international Mobility (JIM)* n.5, coord. par GOHARD-RADENKOVIC A., Paris, PUF.
- BONAFIGLIA A., 2017, *Il disegno della Civitas e il rilievo morfometrico dei borghi antichi abbandonati. Metodologie di rilievo integrato per i contesti urbani complessi*, Dottorato di Ricerca in Tecnologia dell'Architettura, Università degli studi di Napoli «Federico II».
- BONETTI C., 2017, « Punizioni Corporali nelle scuole : un ricordo del passato? » dans *Soft revolution*, 22 maggio.
- BONNEWITZ P., 1998, *Première leçon sur la sociologie de Pierre Bourdieu*, PUF.
- BORATTO G.-P., 2012, *Enseignement primaire supérieur, massification scolaire et « démocratisation des études » dans le canton de Vaud de 1895 à 2010*, Master, Université de Genève.
- BOUDON R., 1991, Discours de réception à l'Académie des sciences morales et politiques cité par YAO
- AYEKOTAN ASSOGBA, 1999, *La sociologie de Raymond Boudon : essai de synthèse et application de l'individualisme méthodologique*, Presses universitaires Laval.
- BOUDON R., 1996, « Pourquoi devenir sociologue ? Réflexions et évocations » dans *Revue française de science politique*, vol. 46, n.1.
- BOUGHNIM A., 2013, « Les attitudes et les représentations des enseignants dans les écoles élémentaires envers les enseignements des langues et cultures d'origine (ELCO) » dans BRIGOT V., BRETEGNIER A.
- BOURDIEU P. (a cura di), 1972, *La fotografia: Usi e funzioni sociali di un'arte media*, Guaraldi, Firenze. (trad. de *Un Art Moyen*, Minuit, 1965)
- BOURDIEU P. (dir.), 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU P. et BOURDIEU M.-C., 1965, « Le paysan et la photographie » dans *Revue française de sociologie*, n.6-2.
- BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., 1964, *Les Héritiers : les étudiants et la culture*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., 1970, *La reproduction*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU P. et PASSERON J.-C., 1985, *Les héritiers*, Paris, Minuit, p.30
- BOURDIEU P. et LAMAISON P., 1985, « De la règle aux stratégies : entretien avec P. Bourdieu » dans *Terrain*, n. 4.
- BOURDIEU P., 1965, *Un Art Moyen*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU P., 1966, « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture » dans *Revue française de sociologie*, n.7-3. Les changements en France.
- BOURDIEU P., 1980, « Le capital social : notes provisoires » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 31.
- BOURDIEU P., 1980, *Le Sens pratique*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire. Economie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU P., 1986, « L'illusion biographique » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 62-63, juin.
- BOURDIEU P., 1994, *Raisons pratiques*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU P., 1998, *La Domination masculine*, Paris, Seuil.

- BOURDIEU P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- BOURGEOT A., 1972, « Nomadisme et sédentarisation. Le processus d'intégration chez les Kel Ahaggar » dans *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n. 11.
- BOUSSICHAS M., 2009, *Politiques migratoires et développement : optimiser les effets de l'émigration*, Doctorat, Clermont-Ferrand, Université d'Auvergne, Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI).
- BOUTET J., 2016, « Langues et enquêtes quantitatives. Introduction » dans *Langage & Société*, n° 155.
- BOVEY L., 2015, « Des élèves funambules. Être, faire, trouver et rester à sa place en situation d'intégration », dans *Cahier* n. 136.
- BOYER H., 1996, *Sociolinguistique, territoire et objets*, Lausanne, Paris, Delachaux et Niestlé.
- BOYER H., 2010, « Les politiques linguistiques » dans *Mots* n. 94.
- BROCCOLI P., 2016, « La modernizzazione di Terra di lavoro negli anni 1957-1973 », Dottorato di ricerca, Università degli studi del Molise Campobasso.
- BRUBAKER R., JUNQUA F., 2001, « Au-delà de l'identité » dans *Actes de la Recherche en sciences sociales*, Vol. 139, L'exception américaine.
- BRUEGEL M. et LAURIOUX B. (dir.), 2002, *Introduction, Histoires et identités alimentaires en Europe*, Paris, Hachette.
- BRULEY M., 2007, *Sun Tzu (L'art de la guerre)*, Teradata.
- BÜLENT K., 2002, *Une Europe en évolution – Les flux migratoires au 20e siècle*, Editions Conseil de l'Europe.
- BULOT T. et VESCHAMBRE V. (dir.), 2006, *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, Coll. Logiques sociales, L'Harmattan.
- BULOT T. (et BLANCHET P.), 2013, *Une introduction à la sociolinguistique*, Paris, EAC.
- BURRI SHARANI B., EFIONAYI-MÄDER D., HAMMER S., PECORARO M., SOLAND B., TSAKA A., WYSSMÜLLER C., 2010, *La population Kosovar en Suisse*, Office fédéral des migrations (ODM/DFJP), Berne.
- CAESTECKER F., 2008, « Les réfugiés et l'État en Europe occidentale pendant les XIXe et XXe siècles » dans *Le Mouvement Social*, vol. 225, n. 4.
- CAILLE J.-P., 2008, « Parcours et aspirations scolaires des enfants d'immigrés » dans *Diversités*, n.154, juin.
- CAISSON M., 1991, « Lumière de Herder » dans *Terrain*, 17 octobre 1991.
- CALCAGNO G., 1998, *L'identità degli italiani*, GLF, Laterza.
- CALDERÓN R., FIBBI R. et TRUONG J., 2013, *Situation professionnelle et besoins en matière de formation continue des enseignants des cours de langue et culture d'origine Une enquête dans six cantons : BE, GE, JU, LU, SO, VD*, Université de Neuchâtel.
- CALDERÓN BONY F., 2008, « L'espace d'habitation comme miroir identitaire. Le cas des migrants de Patamban (Michoacán, Mexique) aux États-Unis » dans *Cahiers des Amériques latines*, n. 59.
- CALVET J.-L., 2002, *Le marché aux langues. Effets de la mondialisation*, Paris, Plon.
- CALVET L.-J., 1986, « Typologie des politiques linguistiques » dans GRUENAISS M.P. (éd.) *États de langue. Peut-on penser une politique linguistique ?* Paris, Fayard.
- CALVET L.-J., 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
- CALVET L.-J., 1996, *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF.
- CAMISASCA R., « I love Switzerland. Gli Italiani amano la Svizzera e si suoi formaggi » dans *Sanihelp.it*, 24 febbraio 2009.
- CAMPANI G., 1985, « Les réseaux associatifs italiens en France » dans M. ORIOL, M.A. HILY, *Les Réseaux associatifs des immigrés en Europe occidentale*, Nice.
- CAMPANI G., CATANI M., 1985, « Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes » dans *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 1, n.2, décembre 1985. Générations nouvelles, (dir.)
- CHARBIT Y. et PEROTTI A.
- CAMUSO A., « Bagnoli Iripino, 90 anni fa, terra di bambini migranti e di infanzia negata » dans *Fuori dalla Rete*, gennaio 2018, anno XII, n.1.
- CANCELA P., 2015, « La Suisse, une terre d'asile à géométrie variable », Numéro spécial *du Courrier*, 9 octobre.

- CANDELLA S., 2011, « Prémises pour la flexibilité, nouvelle marque des acteurs d'une langue-culture d'origine : l'italien » dans LIN-ZUCKER M., SUZUKI E., TAKAHASHI N. et MARTINEZ P. (dir.), *Compétences d'enseignant à l'épreuve des profils d'apprenant. Vers une ingénierie de formation*, Éditions des archives contemporaines, Paris.
- CANNETTE L., 2010, *Les enfants d'immigrés dans les écoles françaises, 1935-1955*, Master, Université de Nantes.
- CAPONIO T. et TESTORE G., 2012, « L'intégration : nouvelle frontière de l'immigration ? L'analyse du lien entre les politiques de contrôle et d'intégration en Italie et en France » dans *Migrations Société*, vol. 140, n. 2, 2002.
- CAPUROSIO M. L., 2015, « Portrait d'un nouveau type de migrant italien au XXI^{ème} siècle. Parcours de trois jeunes femmes en Suisse : Quand le pays d'études devient un pays d'immigration ou vice-versa » dans GOHARD-RADENKOVIC A. et VEILLETTE J. (dir.), *Nouveaux espaces dans de nouvelles logiques migratoires ? Entre mobilités et immobilités des acteurs* dans *Les Cahiers internationaux de sociolinguistique*, vol. 8, févr.
- CARDINI A., 2006, *Il miracolo economico italiano, 1958-1963*, Bologna, Il Mulino.
- CARROLL R., 1987, *Evidences invisibles*, Paris, Seuil.
- CARTA D., 2011, *Non più cose ma protagonisti. L'associazionismo tra gli emigrati italiani in Belgio e in Svizzera, 1945-2001. Il caso di Bruxelles et Ginevra*, Dottorato di ricerca, Bergamo, Università degli studi di Bergamo.
- CARTOCCI R., 2011, *Geografia dell'Italia cattolica*, Bologna, Il Mulino.
- CASALENA M. P., 2016, « Storiografia del Risorgimento » dans *Italiaunita 1861-2011*.
- CASTELAS A., MEUNIER P.-O. Et STAWIK B., 2016, « Discours identitaire, entre attachement et symbole politique » dans *Conserveries mémorielles*.
- CASTELLANI M.-C., 2011, « I corsi di lingua e cultura italiana: i diversi contesti e la formazione dei docenti », dans VEDOVELLI M. (a cura di), *Storia linguistica dell'emigrazione italiana nel mondo*, Roma, Carocci.
- CASTELLOTTI V. et MOORE D., 2002, *Représentations sociales des langues et enseignements*, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe.
- CASTRO FRANCO A., 2015, « La gouvernance des migrations » dans *OASIS*, n.22, juillet-décembre.
- CASTRO S., 2011, *Egidio Reale, tra Italia, Svizzera e Europa*, Milano, Franco Angeli.
- CASTRUCCI P.M., 1863, *Descrizione del ducato d'Alvito nel regno di Napoli in campagna felice*, Napoli, Stamperia Piscopo.
- CATTACIN S. et LA BARBA M., 2007, *Migration et organisation. La vie associative des migrants – une analyse sur la base d'une recherche exploratoire sur l'organisation des migrants italiens en Suisse*, Université de Genève.
- CATTACIN S. et LA BARBA M., 2014, « Mobilité internationale et vie associative » dans *Schweizerisches Rotes Kreuz. Freiwilligkeit und Vielfalt im Zeichen der Menschlichkeit*, Zurich, Seismo.
- CESARI LUSSO V., 2002, « Tu es pour quelle équipe? » dans SABATIER C., MALEWSKA H., TANON F. (dir.), 2002, *Identités, acculturation et altérité*, L'Harmattan.
- CHABERT L., ALBERTINI J.M., CHAMP J., PREAU P., 2001, *Un siècle d'économie en Savoie, 1900-2000*, La Fontaine de Siloé.
- CHAMPION F., 2003, « La religion n'est plus ce qu'elle était » dans *Revue du MAUSS*, Vol.22, n. 2.
- CHARDENET P., 2011, « L'échange avec les acteurs comme méthode de production de données (Entretien et groupes de discussion) » dans BLANCHET P. ET CHARDENET P., *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures Approches contextualisées*, Paris, EAC.
- CHARNAY J.-P., 1992, *Stratégie générative : de l'anthropologie à la géopolitique*, Paris, PUF.
- CHATELAIN A., 1947, « Un type de migration temporaire actuelle : la migration viagère » dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n. 4, 1947.
- CHAUBET F., 2014, « Faire l'histoire des sciences sociales : le cas de la sociologie française » dans *Histoire et Politique*, Vol. 22, n. 1, 2014.
- CHAVANON O., BAROU J., 2015, *Les flux migratoires en Savoie et Haute-Savoie : 1860-2015*, Rapport de recherche pour le Musée Savoisien, Musée Savoisien Université de Savoie Mont Blanc.

- CHENAUX P., 2012, *Le temps de Vatican II. Une introduction à l'histoire du concile*, Paris, Coll. Pages d'Histoire, DDB.
- CHIAPPINELLI L., 2005, « Lingua e cultura contadina a Somma » (commentaire de l'ouvrage de DI MAURO A., 2005, *La casa contadina*, Salerno, Ripostes) dans 'O Puosto (site de la Campanie).
- CHOQUET S., 2017. « Les modèles d'intégration en Europe » dans *Questions d'Europe*, n. 449, Octobre.
- CIANO A., 1996, *I Savoia e il massacro del Sud*, Roma, Grandmelò,
- CINANNI P., 2005, *Abitavamo vicino alla stazione: storia, idee e lotte di un meridionalista*, Rubettino.
- CIOFFI L., 2017, *Emigrazione giovanile in negli anni della crisi*, Tesi di laurea in demografia, Università degli studi di Napoli.
- CIPRIANI F., 2006, « Scesa e declino del consumo di alcol: alcune ipotesi interpretative » dans ALLAMANNI, A. CIPRIANI F., PRINA F., 2006, *Cambiamenti nei consumi di bevande alcoliche in Italia. Uno studio esplorativo sul decremento dei consumi alcolici negli anni 1970-2000*, Osservatorio Permanente sui Giovani e l'Alcool.
- CIPRIANI J., CUÉNOUD C., DEGEN F., GROSS A., NEURY J.-E., 1977, *La population de la suisse*, CICRED, BFS.
- CLAES M., 2003, « Les relations d'amitié : réciprocité et mutualité » dans *L'univers social des adolescents*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- CIVITAS (AUTEUR NON INDIQUE), « Familles Et relations entre générations », *Civitas*, V. 11, n. 1, jan.-avr. 2011, Porto Alegre.
- CLAUSEWITZ C. Von, 1989, *De la guerre*, Paris, Gérard Lebovici
- CLIFFORD GEERTZ C, 1983, *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, Coll. Quartridge, PUF (trad. de *The local Knowledge*, New York, Basic Book Classics, 1st ed. 1983)
- COHEN M., 1956, *Pour une sociologie du langage*, Paris, Albin Michel.
- COHEN M., 2014, « Contradictions et exclusions dans la politique de regroupement familial en France (1945-1984) » dans *Annales de démographie historique*, vol. 128, n. 2.
- COLAPIETRA R., 1966, « Gli acquirenti dei beni ecclesiastici in Abruzzo dopo l'Unità » dans *Annali di storia economica e sociale* n.7.
- COLIN H., 1991, *Lime, Lemon et Sarsaparilla. The Italian Community in South Wales 1881-1945*, Poetry Wales Press Ltd, Bridgen.
- COLUCCI M. (a cura di), 2012, « La risorsa emigrazione. Gli italiani all'estero tra percorsi sociali e flussi economici, 1945-2012 » dans *Osservatorio di politica internazionale*, n. 60, luglio.
- COMBESSIE J.-C. et BOURDIEU P., 1967, « Un art moyen, essai sur les usages sociaux de la photographie » dans *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 22^e année, n. 3
- CORBELLINI E. et SAVIOLO S, 2004, *La scommessa del Made in Italy e il futuro della moda italiana*, RCS libri, Città di Castello.
- CORNUAU F. et DUNEZAT X., 2008, « L'immigration en France : concepts, contours et politiques » dans *Espace populations sociétés*, février.
- CORTESE A., 2012, « L'emigrazione italiana nell'Africa Mediterranea » dans *Working Papers*, n.149, Collana del dipartimento di economia, Università degli studi Roma Tre.
- COSTAOUEC D., 2013, « Politiques linguistiques : le cadre légal en France » dans HERRERAS J.C., *Politiques linguistiques en France*, Presses universitaires valenciennes, pp. 131-154.
- COTE M. H., 2005/2006, « Culture et cultures - Une approche anthropologique » dans *Revue sociale et politique A Babord !* n.12, décembre 05/janvier 06
- COTESTA V., 1996, « Introduzione a Georges Simmel », dans SIMMEL G. , *Sull'intimità*, Armando Editore.
- COTTERELL J.-L., 1996, *Social networks and social influences in adolescence*, Florence, KY, US, Taylor et Frances, Routledge.
- COUËTOUX-JUNGMAN F. ET EXTRAMIANA C., 2010, « Du bilinguisme familial chez les enfants » dans *Hommes et migrations*.
- COULANGEAU P., 2010, « Introduction », *Sociologie des pratiques culturelles*, La Découverte.
- COULON A., 2014, *L'ethnométhodologie*, Coll. Que sais-je ? n.2393, PUF.

- COUSSEY M. et CHRISTENSEN SEM E. 1995, « Les indicateurs d'intégration » dans WERTH M., DELFS S. et STEVENS W. d'ISOPLAN, *Les mesures et indicateurs d'intégration*, Institut de recherche au développement et de planification économique et sociale de Sarrebruck, Editions du Conseil de l'Europe.
- CROCE E., 2004, *L'infanzia dorata e i ricordi familiari*, Milano, Adelphi.
- CRUTZEN D. (dir.), *Compétences linguistique et sociocognitive des enfants de migrants*, Paris, L'Harmattan.
- CUARTAS P., 2016, « La distinction à l'épreuve de la mémoire. Genèse et limites d'une perspective d'analyse » dans *Sociétés*, vol. 133, n. 3, 2016.
- CUCHE D., 2010, *La notion de culture dans les sciences sociales*, La découverte.
- CUKO, K., 2016, *La classe d'accueil : un dispositif au carrefour de logiques complexes*, Paris, Coll. Espaces interculturels, L'Harmattan.
- CUMMINS J., 1979, « Linguistic Interdependence and the Educational Development of Bilingual Children » dans *Review of Educational Research*, 49 (2), Washington, DC.
- CURIE J., 2000, *Travail, personnalisation et changements sociaux. Archives pour les histoires de la psychologie du travail*, Toulouse, Octarès.
- D'ALLERA O., 2005, « L'insegnamento dell'italiano nei paesi europei : l'intervento dello Stato italiano » dans CAMBIAGHI B., MILANI C., PONTANI P., *Europa plurilingue*, Vita e pensiero.
- D'AMELIA M., 2005, *La mamma*, Bologna, Il Mulino.
- DABÈNE L., 1994, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette.
- DABÈNE L., 1997, « L'image des langues et leur apprentissage », dans MATTHEY M. (Ed), *Les langues et leurs images*, Neuchâtel, IRDP Editeur.
- DABROWSKA K., 2011, « La signification changeante des souvenirs matériels chez les immigrés juifs polonais d'après-guerre en Israël » dans *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, n. 22, 2011.
- DANVERS F. et MAYEUR F., 1985, « Histoire de l'orientation scolaire et professionnelle dans l'Académie de Lille » dans *Revue du Nord*, Tome 67, n. 266, juillet-septembre.
- DARMON M., 2010, *La socialisation*, Paris, Armand Colin.
- DARNIS J.- P., 2010, « L'immigration, enjeu de politique intérieure et de politique étrangère pour l'Italie contemporaine » dans *Italies*, n. 14, 2010.
- DASSIÉ V., 2010, *Objets d'affection. Une ethnologie de l'intime*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques.
- DASSIÉ V., 2012. « La thésaurisation affective des objets-souvenirs : du chez-soi au musée » dans *Research Gate*, janvier.
- DAUM C., 2007, « Migration, retour, non-retour et changement social dans le pays d'origine » dans Petit V. (ed.), *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, Nogent-sur-Marne, CEPED.
- DE CARLOS P., 2015, *Le savoir historique à l'épreuve de représentations sociales : l'exemple de la préhistoire et de Cro-Magnon chez les élèves de cycle 3*, Doctorat, Université de Cergy-Pontoise.
- DE MAURO T., 2001, *Italiano 2000. Indagine sulle motivazioni e sui pubblici dell'italiano diffuso fra stranieri*, Roma, La Sapienza e Università per stranieri Siena.
- DE MAURO T., 2011 (1976, 1970), *Storia linguistica dell'Italia unita, Roma - Bari*, Laterza.
- DE MAURO T., 2014, *Storia linguistica dell'Italia repubblicana del 1946 ai nostri giorni, Roma-Bari*, Laterza.
- DE ROSA G. et MALGERI F., « L'Italia repubblicana e gli anni dello sviluppo » dans *EDU*, Istituto Luigi Sturzo.
- DE SARDAN J.P.O., 1998, « Emique » dans *L'homme*, Vol. 38, n. 147.
- DE SIMONE E., 2006, *Storia economica : dalla rivoluzione industriale alla rivoluzione informatica*, Franco Angeli.
- DEBRET J., 2018, « En quoi peut-on dire que l'objet ordinaire diffère de l'œuvre d'art ? » dans *Scribb*, décembre.
- DÉCHAUX J.-H., 1996, « Coenen-Huther Josette. La mémoire familiale (1994) » dans *Revue française de sociologie*.
- DELCROIX C., 2007, « Ressources subjectives et construction d'un capital d'expérience biographique : l'exemple des médiatrices socioculturelles » dans DARDY C. et FRETIGNY C. (dir.), *L'expérience professionnelle et personnelle en questions*, Paris, Coll. Logiques sociales, L'Harmattan.

- DELEVOTTE C., 2006, « Le journal d'étonnement. Aspects méthodologiques d'un journal visant à développer la compétence interculturelle », dans *LIDIL* n.34, Université de Grenoble III (F), citée dans « Introduction » de GOHARD-RADENKOVIC A., POULIOT S., STALDER P., 2012, *Journal de bord, journal d'observation*, Peter Lang.
- DELFINO G., (s.d.), « Cosa intende l'UNESCO per «lingua siciliana » e «lingua napoletana»? » dans *Comitato per la Salvaguardia dei Patrimoni Linguistici (CSPL)*
- DELSARTE J., 2015, « Thierry Bonnot, L'attachement aux choses » dans *Lectures, Les comptes rendus*, 13 janvier.
- DELSAUT Y., 1975, « L'économie du langage populaire » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n.4.
- DELVIT P., 2015, « Chapitre II. Le vêtement dans l'histoire. État, dentelles et falbalas. Vêtements, tenues et ordonnances somptuaires en France (vers 1500 - vers 1700) » dans *Le vêtement saisi par le droit*, Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, 2015.
- DEMONT E., BESSE A.-S., COMMISSAIRE E., 2013, « Laboratoire de psychologie des cognitions. L'apprentissage (précoce) d'une deuxième langue » dans *Cerveau et apprentissage*, La fondation La main à la pâte.
- DEPREZ C., 1994, *Les enfants bilingues : langues et familles*, Coll. Essais, Paris, Didier Erudition.
- DEPREZ C., 2003, « Évolution du bilinguisme familial en France » dans *Le français aujourd'hui*, vol. 143, n. 4.
- DEPREZ C., COLLET B. et VARRO G. (coord.), 2014, « Familles plurilingues dans le monde. Mixités conjugales et transmission des langues » dans *Langage et Société* n. 147.
- DEPREZ C., 1996, « *Les enfants bilingues : langues et familles* » dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 12, n.1.
- DEPREZ-DE HEREDIA C. et VARRO G., 1991, « Le bilinguisme dans les familles » dans *Enfance*, tome 45.
- DESBROSSES S., 2007, « Représentations sociales : Théorie du Noyau central (Abric 1984) », dans *Les Cahiers Internationaux de Psychologie sociale*, 20 décembre.
- DESCAMPS F., 2005, « De l'extraction des informations à la transcription intégrale » dans *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique.
- DESCHAMPS J.-C., MOLINER P., 2012, *L'identité en psychologie sociale : des processus identitaires aux représentations sociales*, Paris, Armand Colin.
- DESCHOUX C. A. & FROSSARD D., 2015, « Tandem entre enseignante ordinaire et enseignante LCO en Suisse : des pratiques de plurilingues au service de la compréhension de textes de tous les élèves » dans BLANCHET P., VILPOUX C. (dir.), *Éduquer aux plurilinguismes et à la diversité en contexte francophone : démarches et outils : synthèse des recherches sur le plurilinguisme*, EME, section 3.
- DEWERPE A. 1996, « La stratégie chez Pierre Bourdieu » dans *Enquête*, n. 3, 1996.
- DI LECCE B., 2009, « La famiglia italiana durante il conflitto » dans « Inter arma caritas » l'ufficio informazioni vaticano per i prigionieri di guerra (1939-1947). L'impegno di Pio XII per i prigionieri lucani della seconda guerra mondiale, Consiglio regionale Basilicata.
- DIAMANTI I., 2009, *Sillabario dei tempi tristi*, d. Feltrinelli, Milano.
- DOISE W, PALMONARI A., 1989 (1986), « Caractéristiques des représentations sociales dans le domaine de l'enfance » dans JODELET D., (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, PUF
- DOISE W., 1990, *Cognition, Représentation, Communication*, Paris, Dunod Bordas.
- DOUBLIER C, 2005, « Enseignement de l'allemand et image de l'Allemagne depuis la Seconde Guerre mondiale » dans *Histoire de l'éducation*, n. 106, 2005.
- DRIEU D. et SCELLES R., 2010, « Introduction. Entretien avec Serge Tisseron et Vincent de Gaulejac à propos de leurs travaux sur la honte » dans *Dialogue*, vol. 190, n. 4, 2010.
- DUBOIS J., 2012, « La construction disciplinaire d'une langue vivante. L'italien dans l'enseignement secondaire en France (1880-1914) » dans *Histoire de l'éducation*, n. 135, 2012.
- DUCHATEL M., 2000, « Les fermes autour de l'église » dans CHAVIN M., *La Ravoire Son Histoire*, Chabert.

DUMONT A., 2010, « L'état des recherches sur les associations de migrants internationaux » dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 26, n. 2, 2010.

DUMONT G. F., 2003, « La population en France depuis 1801 (Métropole) » dans *Population & Avenir*, 5 juin

DUMONT L., 1986, « L'individu et les cultures » dans *Communications*, n. 42.

2003.DUPIN C.-M., 2009, « Les rituels : enrichissement de la vie » dans *Actualités en analyse transactionnelle*, vol. 130, n. 2.

DURANT C., FILI G. F., HENAULT A., 2014, *La culture d'entreprise*
<http://culture.entreprise.free.fr/>

DURANT E., 2007, « Le terrain et l'objet. Un parallèle anthropologique », dans DI MEO G., *Approches des terrains de recherche*, Cahiers ADES.

DURKEIM E., 1898, « Représentations individuelles et représentations collectives » dans *Revue de métaphysique et de morale*, Tome VI, mai 1898.

DURKHEIM E., 1898, *Représentations individuelles et collectives*, Paris, Sociologie et Philosophie, PUF.

ECO U., 2016, *Ecrits sur la pensée au Moyen-âge*, Chap. « Dante et la langue des Italiens », Paris, Grasset.

ELIAS N., 1975, *La civilisation des mœurs*, Paris, Agora, Poche (trad. de *Prozess der Zivilisation*, 1939, non publié en Allemagne).

ELMIGER D. & FORSTER S., 2005, *La Suisse face à ses langues : histoire et politique du plurilinguisme, situation actuelle de l'enseignement des langues*, Neuchâtel, IRDP.

ELOY J-M, 1997, « Aménagement » ou « politique » linguistique ? » dans *Mots* n.52, septembre

ENCREVE P., 2011, « La langue française dans le contexte d'aujourd'hui » dans *La Semaine.fr*

ETTORRE L., 2011, « Il Concilio Vaticano II nella stampa comunista italiana (1959-1965) » dans *Diacronie*, N. 8,4 , 2011, doc. 2.

ETZI B., 2014, *Breve racconto del Risorgimento*, Etzi, p.13.

EVEQUE-MOURROUX C. et H., 1997, « Le Mollard » dans CHAVIN M., 2000, *La Ravoire Son Histoire*, Chabert, 13 mars 1997.

FACCHINI D., 2008, « L'inattesa vitalità dei dialetti d'Italia. Nuovo interesse oltre i pregiudizi » dans *Altreconomia*, 1er mars.

FAÏTA M., 2007, *La vie rêvée des Italiens ? Un siècle de présence italienne dans les deux Savoie 1860-1960*, Astronome.

FALCOZ M. & KOEBEL M., 2005, *Intégration par le sport : représentations et réalités*, Paris, Coll. Logiques sociales, L'Harmattan

FASSIO G., 2015, « Vieillir à Grenoble » dans *Hommes & migrations*, 1309, 2015.

FAURI F., 2015, *Storia economica delle migrazioni italiane*, Bologna, Il Mulino.

FAVARO G., 2005, « Le parole hanno un sapore... Italiano L2 e lingue d'origine » dans IORI B., *L'italiano e le altre lingue*, Franco Angeli.

FDA, 2019, « Approfondimenti e ricerche : i 18 comuni vesuviani dell'area rossa » dans *culturaesocietà .org*

FIBBI R., 1985, « Les associations italiennes en Suisse, en phase de transition » dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n. 1, Septembre 1985.

FIBBI R., 2012, « L'évolution des droits politiques des étrangères et des étrangers en Suisse - quelle signification du point de vue de la citoyenneté ? » dans *Swiss Forum for Migration*

FIBBI R., BOLZMAN C., FERNANDEZ A., GOMENSORO A., KAYA B., MAIRE C., MERÇAY C., PECORARO M., P. WANNER P., NEUBAUER A., MORET J., 2002, *Caractéristique de vie et d'intégrations des populations issues de l'immigration*, Rapport de recherche n. 24, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Neuchâtel.

FILHON A., 2010, « Transmission familiale de langues en France : évolution historique et concurrences » dans *Annales de démographie historique*, n. 119, janvier.

FILHON A., 2016, « Les langues dans les enquêtes de la statistique publique : bilan et perspectives » dans *Langage et société*, vol. 155, n. 1,

FLAMENT C., 2001, « Structure et dynamique des représentations sociales » dans ABRIC J.C., *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF.

- FONTANA F., 2002, « Dall'occupazione alla riforma fondiaria » dans *La Riforma fondiaria a Tricarico (MT) nell'azienda Turati di Calle*, Consiglio regionale della Basilicata, 50-61.
- FORAY F. et CAPRIOGLIO A., 2009, « Il mondo delle associazioni italiane/ Le monde des associations italiennes » dans FORAY F. et CAPRIOGLIO A. (trad. Elisa Borghino), *La mémoire italienne en pays de Savoie- Espérons que... speriamo che...*, La Fontaine de Siloé.
- FORRAY F., CAPRIOGLIO A. et POËT M., 2004, *Lavoro nel cuore*, La Fontaine de Siloé.
- FORCHIELLI A. & CARPIGIANI S., 2015, « L'Italia vista da fuori. I peggiori stereotipi sul nostro paese (Ch. 1) » dans *Trova lavoro subito*, Sperling & Kupfer.
- FORSTER S., 2005, « Les politiques d'enseignement des langues à l'école primaire » dans *Babylonia* n. 4, 2005.
- FOURCADE M.-B., 2007, Introduction. *Patrimoine et patrimonialisation : entre le matériel et l'immatériel*, Québec Presses de l'Université Laval, Introduction.
- FOURCADE M.-B., 2012, « Dassié Véronique, 2010. Objets d'affection. Une ethnologie de l'intime », Compte rendu d'ouvrage, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques.
- FOURNIER-FINOCCHIARO L., 2010, « Littérature et formation politique des patriotes italiens au XIX^e siècle » dans *Les cahiers psychologie politique*, n. 17, juillet.
- FRASCHINI G., IMBROGNO G. e DEL MONTE D. (TI Italia), 2010, *Conto alla rovescia verso l'impunità*, marzo, Transparency International Italia.
- FRIGO M., 2020, « Tutte le mie lingue: un bagaglio prezioso. Materiali e attività didattiche per rendere visibile il plurilinguismo individuelle » dans *Giuntiscuola*, 21 gennaio.
- FRIZOT M. I., 2001, « Les rites et les usages. Clichés pour mémoire » dans *Nouvelle histoire de la photographie*, dir. par FRIZO M., Paris, Larousse.
- G. DALLA ZUANNA et WEBER G., 2011, *Cose da non credere: Il senso comune alla prova dei numeri*, Laterza et Figli.
- GADET F. et VARRO G., 2006, « Le scandale du bilinguisme », dans *Langage et sociétés* n.2, n.116, 2006.
- GAILLARD F., 1998, « La culture populaire à l'âge du loisir de masse » dans *Australian Journal of French Studies*, n. 35 citée par CAMPA V., (avec TANAKA A. et CHRZANOWSKA A.), Discussion autour de la notion de « culture de masse », Séminaire de communication interculturelle et internet, INALCO, Paris, 2002-2003.
- GALISSON R., 1987, « Des palimpsestes verbaux : des activateurs et des révélateurs culturels remarquable pour un public étranger » dans *ELA*, n. 97, Didier érudition.
- GALISSON R., 1988, « Cultures et lexicultures. Pour une approche dictionnaire de la culture partagée » dans *Annexe des Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, Vol.7, 1988, Hommage à Bernard Pottier.
- GALLICO L., 1960, « La preparazione del XXI Concilio ecumenico » dans *Rinascita*, novembre.
- GARABATO C.A. et CELLIER M., 2009, « L'enseignement des langues régionales en France aujourd'hui : état des lieux et perspectives » dans *Tréma*.
- GARELLI F., GUIZZARDI G. et PACE E., 2000, *Un singolare pluralismo. Indagine sul pluralismo morale e religioso degli italiani*, Bologna, Il Mulino.
- GARFINKEL H. et alii, 2007, *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, Coll. Quadrige, PUF.
- GASTAUT Y., 2002, « Recruter et examiner les migrants. La Mission de l'ONI de Milan d'après le médecin-chef Deberdt (1953-1963) », dans *Studi Emigrazione*, Issue 46.
- GATANI T., 2004, « L'italienekrawall di Zurigo (Luglio 1896) » dans HALTER E. (a cura di), *Gli Italiani in Svizzera - Un Secolo di emigrazione*, Bellinzona, Casagrande.
- GATTULLO M. & VISALBERGH I A., 1986, *La scuola italiana dal 1945 al 1983*, Firenze, La Nuova Italia.
- GAUCHET M., 1998, *La Religion dans la démocratie. Parcours de la laïcité*, Paris, Gallimard.
- GAUTHIER F. (coord. par), *Management. Mondialisation. La gestion des différences culturelles dans les entreprises*, Paris, Ecole nationale supérieure des postes et télécommunications (ENSPTT).
- GAUTHIER FR., 2018, *Les recompositions du religieux et du politique. Des fêtes techno à l'altermondialisme*, Beau Bassin, Îles Maurice, Editions Universitaires Européennes.
- GAUTHIER FR. ET MARTIKAINEN T., 2020, *The Marketization of Religion*, London New York, Routledge.
- GEERTZ C. C., 2012, *Savoir local, savoir global*, Paris Quadrige, PUF.

GENDRAT-CLAUDEL A., 2013, « *Risorgimento delle Lettere e rigenerazione dell'arte : Tommaseo ou le détour par Dante* » dans *Laboratoire italien*, n. 13, 2013.

GENNARI L. et D'ORAZIO A., 1990, *Istituzioni scolastiche e culturali italiane all'estero*, Valore Scuola.

GENTILE G., « *Esiste una scuola in Italia?* » dans GENTILE G., 1988, *La Nuova Scuola Media*, II ed. riv. e accr., (a cura di) CAVALLERA H.A., *Le Lettere*, Firenze, Opere complete, XL.

GERBER J.-D. (Directeur della SECO), 2009-2010, « *Svizzera. La vostra piazza economica n.1* » dans *Europa*.

GIAMBERSIO V., MENCHISE C., 2010, « *La trasformazione del paesaggio agrario in Basilicata nel XX secolo* » dans P. FUCELLA - A. LABELLA - E. M. LAVORÀNO, 2010, *Note di storia sul paesaggio agrario della Basilicata tra XIX e XXI secolo*, Ed. Calice.

GIAMMARCO E., 1973, *Abruzzo dialettale*, Pescara, Ferretti.

GIAMMARCO E., 1965, « *Situazione linguistica dell'Abruzzo e del Molise* » dans BATTISTI, C. et ALESSO, G. (a cura di), *Convegno per la preparazione della carta dei dialetti italiani*, 16-17 maggio 1964, Messina, Samperi.

GIAMPAOLO D'ANDERA, 2002, *Dal governo di Salerno alla crisi della Prima Repubblica*, Roma- Bari, Laterza, dans G. DE ROSA E A. CESTARO, 2003, *Storia della Basilicata, Vol. 4: L'Età Contemporanea*, Roma-Bari, Laterza.

GILARDI P., 2006, « *Paradossi nella didattica dell'italiano L2/LS: fra non legittimità, plurilinguismo e interdisciplinarità* » dans LONDEI D. et ALII (a cura di), *Insegnare le lingue/culture oggi : il contributo dell'interdisciplinarità*, Bologna, Editrice Alma.

GILLIERON P., 1999, *Le temps de l'école : quel changement ? Evolution du temps scolaire dans les classes primaires du canton de Vaud de 1899 à 1997*, Centre Vaudois de Recherche pédagogique (CVRP), n. 99-101.

GIORDAN G., 2004, « *Dalla religione alla spiritualità: una nuova legittimazione del sacro?* » dans *Quaderni di Sociologia*, n. 35 (cite ROOF W. C., 1993, *A Generation of Seekers. The Spiritual Journeys of the Baby Boom Generation*, San Francisco, Harper Collins)

GIORDANO C., 2003, « *De la crise des représentations au triomphe des préfixes* » dans GOHARD-RADENKOVIC A., MUJAWAMARIJA D., PEREZ S. (éds), *Intégration des « minorités » et nouveaux espaces interculturels*, Berne, Coll. Transversales, Peter Lang.

GIRALDONI S., *Plurilinguismo e comunicazione : studi teorici e prospettive educative*, EDU Catt.

GIRARD A. et STÛTZEL J., 1953, *Français et immigrés 1. L'attitude française, l'adaptation des Italiens et des Polonais*, Paris, Cahiers de l'INED, n.19-20.

GJERGJI I., 2015, « *Cause, mete e figure sociali della nuova emigrazione italiana* » dans *La nuova emigrazione italiana Cause, mete e figure sociali*, Ca' Foscari.

GLEVAREC H. et PINET M., 2013, « *Positivité et négativité du goût culturel* » dans *Communication*, Vol. 31/1.

GOHARD-RADENKOVIC A., 1997, « *Réinventer les parcours pédagogiques pour mieux servir la langue et la culture du voisin* », *Education et sociétés plurilingues / Educazione e società plurilingue* n.2, Sept., CMIEBP, Paris-Aoste, pp. 45-54 (issu des *Actes de l'Université d'été franco-italienne, L'école du voisin /La scuola di vicino*, La Frontière, Juill. 1996, Annecy, Rectorat de l'Académie de Grenoble et Provvidetorato di Torino).

GOHARD-RADENKOVIC A., 1998, « *L'apprentissage de l'interculturel* » dans Cahiers de l'ENSPTT n. 9, août. dans GAUTHIER, F. (coord. par), *Management. Mondialisation. La gestion des différences culturelles dans les entreprises*, Paris, Ecole nationale supérieure des postes et télécommunications (ENSPTT).

GOHARD-RADENKOVIC A., 2001, « *Le 'Röstigraben' existe-t-il ? Représentations réciproques de « l'autre » entre les communautés linguistiques francophones et germanophones de la Suisse* » dans ZARATE, G., (dir.), 2001, *Langues, xénophobie, xénophilie dans une Europe multiculturelle*, Actes, dossiers et rapports pour l'éducation du CNDP, Caen, CRDP Basse-Normandie.

GOHARD-RADENKOVIC A., 2004a, « *De la didactique d'une langue à la didactique des langues. Impact des politiques linguistiques des multilinguismes dans la constitution d'une « culture » et d'un « capital » plurilingues de l'usager* » dans *Education et sociétés plurilingues / Educazione e società plurilingue*, n. 17, décembre, Paris-Aoste, CMIEBP.

- GOHARD-RADENKOVIC A., 2004b, « Représentations des 'nouveaux arrivants' et enjeux de leur intégration au Québec », dans *Francophonies*, Interculturel, Nouvelles mobilités, nouveaux voyageurs, (coord. par MURPHY-LEJEUNE E., Lecce, Italie, Alliance française.
- GOHARD-RADENKOVIC A., 2005, « L'ambivalence des identités alimentaires : lieux d'appartenances, de métissages, de rejets et d'appropriation culturels », dans *Heurisis Strumenti* n. 47, a cura di CALLARI GALLI M., LONDEI D. et SONCINI M., Ed. Club, Bologna.
- GOHARD-RADENKOVIC A., 2006, *La relation à l'altérité en situation de mobilité dans une perspective anthropologique de la communication*, Habilitation, ENS / Université Lumière-Lyon II.
- GOHARD-RADENKOVIC A., 2007a, « Situation de la langue française d'une Suisse aux quatre langues : paradoxes entre son statut, ses représentations et son enseignement », dans HERRY Y. et de MOUGEOT C. (dir.) *Recherche en éducation en milieu minoritaire francophone*, Canada, Actexpress, Presses de l'Université d'Ottawa.
- GOHARD-RADENKOVIC A., 2007b, « Comment analyser les rapports identitaires entre groupes et entre individus en situation de mobilité ? », dans *Igitur* (Rivista Annuale di Lingue, Letterature et Culture Moderne), vol. 8, Lingue/Culture/Identità a cura di SANTORE L.
- GOHARD-RADENKOVIC A., 2010, « Politiques de gestion de la pluralité linguistique : leurs effets sur les logiques des institutions et les logiques des individus » dans RUEGG F. et BOSCOBOINIK A., *From Palermo to Penang. A Journey into political Anthropology / De Palerme à Penang. Un itinéraire en anthropologie politique*, Berlin, Freiburger Sozialanthropologische Studien, LIT Verlag.
- GOHARD-RADENKOVIC A., 2012, « Contre point. Le plurilinguisme, un nouveau champ ou une nouvelle idéologie ? Ou quand les discours politiquement corrects prônent la diversité » dans GOHARD-RADENKOVIC A., GREMION M., YANAPRASART P. et VEILLETTE J. (dir.), *Alterstice* n.2, août, ARIC / Métropolis, Université Laval, Québec.
- GOHARD-RADENKOVIC A., 2014a, « Les mauvaises langues » : au croisement de la Grande Histoire et de la petite histoire » dans *Heteroglossia* n. 13, Male lingue / Mauvaises langues, a cura di LÉVY D. et ANQUETIL M.
- GOHARD-RADENKOVIC A., 2014b, « Peut-on enseigner des langues pensées « mauvaises langues » dans le processus d'intégration socio-scolaire des élèves immigrés ? D'apprentissages impensés à des pistes didactiques pensables » dans *Heteroglossia* n. 13, Male Lingue/Mauvaises langues, Poor and Bad Languages a cura di LEVY D. et ANQUETIL M.
- GOHARD-RADENKOVIC A., 2017, « Contre-point. Quand la toute-mobilité peut devenir l'immobilisation des acteurs de la mobilité... et quand sociétés d'accueil et de départ produisent du 'brain waste' » dans *JIM* n.5, Mobilités internationales : *brain gain, brain gain* ? Evolution des situations et des conceptions (dir.) GOHARD-RADENKOVIC A., Paris, PUF
- GOHARD-RADENKOVIC A., 2018, « Le « conflit nécessaire » de Georg Simmel, revisité au prisme de la « toute-diversité » : discours globalisants et logiques locales en tension » dans BREUGNOT J., DUDREUILH T. et SCHLEMMINGER G. (dir.), *Communication, tensions, conflits*, Paris, EAC.
- GOHARD-RADENKOVIC A., 2019a, « Contre-point. Quand les discours sur la diversité sont pavés de bonnes intentions... », dans SY K., STALDER P., VEILLETTE J. ET GOHARD-RADENKOVIC (dir.), *De la diversité fantasmée aux effets de réalités. Discours et pratiques*, Paris Espaces interculturels, L'Harmattan.
- GOHARD-RADENKOVIC A., 2019b, « La langue, la grande *impensée* dans le champ de l'interculturel : radiographie d'un processus de naturalisation et perspectives de recherche » dans TANON F. et MEKIDECHE T. (dir.), *L'interculturel d'hier à demain. De la lente construction d'un champ épistémologique*, Paris, Coll. Espaces interculturels, L'Harmattan.
- GOHARD-RADENKOVIC A. (à par.), « Contre-point. L'italien en Europe à la croisée d'enjeux politico-sociolinguistiques contradictoires, de statuts assignés et de schizophrénies institutionnelles » dans COGNIGNI E. (ed.), *Italian(d)io*, Berne, Coll. Transversales, Peter Lang.
- GOHARD-RADENKOVIC A., BERA VUJSTINER M., VESHI D., 2003, « Rôle de l'apprentissage des langues maternelle et seconde dans les classes d'accueil : espace d'inclusion ou d'exclusion sociale ? », dans

- GOHARD-RADENKOVIC A., MUJAWAMARIJA, D. et PEREZ, S. (éds), *Intégration les « minorités » et nouveaux espaces interculturels*, Berne, Transversales, Peter Lang.
- GOHARD-RADENKOVIC A. et MURPHY-LEJEUNE E., 2008, « Introduction, Chapitre3. Mobilités et parcours » dans ZARATE G., LEVY D., KRAMSCH C. (éds.), *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Paris, EAC.
- GOHARD-RADENKOVIC A. et RACHEDI L. (dir.), 2009, *Récit de vie, récit de langues et mobilités*, Paris, Coll. Espaces interculturels, L'Harmattan.
- GOHARD-RADENKOVIC A. et STALDER P., 2013, « En finir avec la conception ordinaire de la culture », dans *Universitas Friburgensis*, « La culture », n. octobre.
- GOHARD-RADENKOVIC A., JAKOVONYTE-STASKUVIENE D. et SKAKOVA A., 2015, « L'éducation plurilingue et les 'approches plurielles' au service de quoi et au profit de qui ? Histoire d'un désenchantement » dans ADAMI H. et ANDRE V. (éds), *De l'idéologie monolingue à la doxa plurilingue : regards pluridisciplinaires*, Coll. Transversales, Berne, Peter Lang.
- GOHARD-RADENKOVIC A. et VEILLETTE J., 2016/2015, *Nouvelles logiques migratoires ? Acteurs entre mobilités et immobilités*, dans Les Cahiers internationaux de Sociolinguistique, Vol. 9 et Vol.8.
- GOLINI A. et AMATO F., 2001, « Uno sguardo a un secolo e mezzo di emigrazione italiana » dans BEVILACQUA P., DE CLEMENTI A., FRANZINA E., *Storia dell'emigrazione italiana*, Vol.1, Donzelli.
- GRAVE-BROUSSEAU G., 2011, *L'EMILE d'hier à aujourd'hui : une mise en perspective de l'apprentissage d'une discipline en langue étrangère*.
- GRAZIANO C. , MOLINARO F. DI VITO A., GRIECO E., MILETTI V. M., 2015, *Bonito e i suoi figli nel mondo*, Storie di emigrazione in Irpinia.
- GROSJEAN F., 1984, « Le bilinguisme : vivre avec deux langues » dans *Tranel* (Travaux neuchâtelois de linguistique) n. 7.
- GROSJEAN F., 1993, « La personne bilingue et biculturelle dans le monde des entendants et des sourds » dans *Nouvelles pratiques sociales*.
- GSCHWEND L., « Sphère privée » dans *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 14.06.2012 (trad. de l'allemand par D. Vuilleumier).
- GUBERT F., 2003, « L'impact de l'émigration sur les pays d'origine : état de la recherche » dans *DIAL* n. 19 juin.
- GUESPIN L., MARCELLESI J.-B. (dirs.), 1986, « Pour la glottopolitique » dans MARCELLESI J.B., (dir.), *Glottopolitique*, dans *Langages* n. 83.
- GUEUNIER N., 1997, « Représentations linguistiques » dans *Sociolinguistique (Concepts de base)*, Sprimont, Mardaga.
- GUILBERT L., 2006, « L'équilibre des domaines de vie des cadres » dans *Le Journal des psychologues*, vol. 240, n.7.
- GUILLAUME P., 1985, « Du bon usage des immigrés en temps de crise et de guerre, 1932-1940 » dans *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n.7, juillet-septembre.
- GUSSO M., 2017, « Il riconoscimento diplomatico del Regno d'Italia- Appunti sui primissimi riconoscimenti diplomatici del Regno d'Italia nel loro contesto storico-politico (1861) » dans *Quaderno* n. 13.
- HAGGER V., 2019, « International Migration Law n.34 » dans *Glossary on Migration*, International Organization for Migration (IOM).
- HAGMANN H.-M., 1966, *Les travailleurs étrangers, chance et tourment de la Suisse*. Lausanne, Payot.
- HAMERS J.F. Et BLANC M., 1983, *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga, cités dans HELOT C., 2007, *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, Paris, Coll. Espaces discursifs, L'Harmattan.
- HÄNNI D., ZIMMERMANN N., 2018, « L'enseignement des langues en Suisse : entre concorde forcée et diversité coordonnée » dans *Fédéralisme Régionalisme*, vol. 18, 2018.
- HANUS P., 2009, « À la découverte d'un patrimoine des migrations italiennes à travers les Alpes » dans *Ecarts d'identité* n. 115, 2009.
- HARZOUNE M., 2012, « Quel est le parcours scolaire des enfants d'immigrés ? » dans *Musée de l'histoire de l'immigration*, Paris. www.histoire-migration.fr.

- HASSENFORDER J., « L'autonomie croyante. Questions pour les églises » Propos recueillis par Jean Hassenforder auprès de Danièle Hervieu-Léger dans *Témoignage*, Pour une culture chrétienne émergente, 1^{er} avril 2001.
- HASSENFORDER J., 2004, « Faire église en post-chrétienté » dans *Témoignage*, Pour une culture chrétienne émergente, 18 octobre 2004.
- HÉBERT L., 2017, « Introduction à la sémiotique », in HÉBERT L. (dir.), Signo, Québec, Rimouski), Signo.
- HEIDEGGER M., 1958, *Essais et Conférences*, Gallimard cité par SÉGAUD M. (dir.), « Chapitre 3 - Habiter » dans *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*, Paris, Armand Colin, 2010.
- HÉLOT C., « Bilinguisme des migrants, bilinguisme des élites, analyse d'un écart en milieu scolaire » dans *Quelques pratiques innovantes en matière de projet interdisciplinaire au Lycée Jean Piaget, Neuchâtel*, Acte de la recherche 3 de la HEP-BEJUNE.
- HILY M.-L. et LEFEBVRE M.-L., 1997, *Les situations plurilingues et leurs enjeux*, Paris, Coll. Espaces interculturels, L'Harmattan.
- HOBBSBAWM E. et RANGER T. (dir.), 2006, *L'invention de la tradition* (trad. de C. Vivier), Paris, Éditions Amsterdam, (Traduit de *The Invention of Tradition*, Cambridge, 1983).
- HOSEH A., 1994, *Cultural transformation Among Bedouins of Jordan*, Al-Hilal press, Amman.
- HYMES D., 1974, « Foundations in Sociolinguistics » dans *An Ethnography of Communication*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- IULIANO G., 1982, *La civiltà contadina in Irpinia, Saggio*, cfr. la *Rassegna economica* n.3, 1993.
- JAQUET C., 2014, *Les Transclasses ou la Non-Reproduction*, Paris, PUF.
- JARDIN A., 2013, « Les jeunes français issus de l'immigration sont-ils dépolitisés ? » dans *Migrations Société*, vol. 147-148, n. 3.
- JEAN-PIERRE, 2016, « Les sections bi-langues : mise en perspective » dans *Allemagne d'aujourd'hui*, vol. 215, n. 1.
- JEDIN H., 2006, *Piccola storia dei concili*, Merzelliana, Brescia, Tabella riassuntiva dei concili ecumenici.
- JODELET D., 1984, « Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie » dans *Psychologie sociale*, PUF, octobre.
- JODELET D., 2003 (1994), *Les représentations sociales*, Paris, PUF.
- JODELET D., 2003, « Chapitre 1. Approches de la notion de représentation sociale » dans JODELET., *Les représentations sociales*, Paris, PUF.
- JONAS I., 2009, « L'interprétation des photographies de famille par la famille » dans *Sociologie de l'Art*, Vol.14, n. 1.
- JOURDAIN A. et NAULIN S., 2011, « Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu. » dans *Idées économiques et sociales*, n. 166, avril.
- KAELBLE H., 2004, « Vers une histoire sociale et culturelle de l'Europe pendant les années de l'« après-prospérité » » dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 84, n. 4.
- KAJTAZI M., 2017, « La communauté albanaise en mouvement » dans *Revue d'information sociale (REISO)*, 30 mars.
- KAUFFMANN V., 2012, « La mobilité comme capital » dans *Forum vie mobile*.
- KAUFMANN J.-C., 2004, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin.
- KAUFMANN J.-C., 2007/2008, *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin.
- KAUFMANN F. -X., 2014, « La sécularisation, une thèse crédible ? » dans *Revue Projet*, vol. 342, n. 5.
- KELLER-GERBER A., 2015, *Ces étudiants étrangers qui restent ou qui veulent rester. Résonance de discours en circulation d'immigration dans les récits d'étrangers diplômés en Suisse, candidats à l'établissement*, Thèse de doctorat, Suisse, Université de Fribourg.
- KELLER-GERBER A., 2016, *D'étudiant étranger à travailleur hautement qualifié en Suisse. Etre « dit » dans la Presse et « (se) dire » dans les récits d'établissement*, Berne, Coll. Transversales, Peter Lang.
- KITZINGER S., 1996, *The complete pregnancy and childbirth*, Hardcover.
- KNOEPFLI A., 2004, « Da apprendista manovale a imprenditore edile » dans HALTER E. (a cura di), *Gli Italiani in Svizzera- Un Secolo di emigrazione*, Bellinzona, Casagrande.

- KNOERR H., WEINBERG A. et GOHARD-RADENKOVIC A., 2016, *L'immersion française à l'université. Politiques et pédagogies*, Canada, Presses Universitaires d'Ottawa.
- KOPYTOFF I., 1986, « The cultural biography of things: Commoditization as process » dans APPADURAI A., *The Social Life of Things: Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge University Press.
- KREMnitz G., 1981, « Du « bilinguisme » aux « conflits linguistiques », Cheminement de termes et de concepts », cité par GOHARD-RADENKOVIC A., 2018, « Le « conflit nécessaire » de Georg Simmel, revisité au prisme de la « toute-diversité » : discours globalisants et logiques locales en tension » dans BREUGNOT J., DUDREUILH T. et SCHLEMMINGER G. (dir.), *Communication, tensions, conflits*, Paris, EAC.
- KRISTEVA J., 1989, *Etrangers à nous-mêmes*, Paris, Gallimard.
- KROEBER A.L., KLUCKHOHN C., 1952, *Culture: A critical review of concepts and definitions*, Cambridge, Massachusetts, U.S.A. published by the Museum.
- LAMBERT WALLACE E., 1975, « Culture and Language as Factors in Learning and Education » dans WOLFGANGA. (éd.), *Education of Immigrant Students*, Toronto, Ontario, Institute for Studies in Education.
- LAMBERT Y., 1993 « Ages, générations et christianisme en France et en Europe » dans *Revue française de sociologie*, n. 34-4, 1993.
- LAMBOY B., 2009, « Soutenir la parentalité : pourquoi et comment ? Différentes approches pour un même concept » dans *Devenir*, vol. 21, n. 1, 2009.
- LANIER V., 2008-2010, *Etats des lieux des enseignements de langue et culture d'origine en Côte d'Or*, Université de Bourgogne.
- LANIER V., 2011, *L'accueil des enfants d'immigrés dans les écoles françaises. Education entre culture familiale et culture du pays d'arrivée*, Université de Bourgogne.
- LAPLANTINE F. & NOUSS A., 1977, *Le métissage. Un exposé pour comprendre Un essai pour réfléchir*, Téraèdre.
- LAROCHE P., 1992, « Nord/sud en Italie » dans *Chroniques italiennes*, n. 35, mars 1993.
- LAUTMAN J. et BOUDON R., 1980, « *La logique du social. Introduction à l'analyse sociologique* » dans *Revue française de sociologie*, 21-3, 1980.
- LE BRAS H., 2008, « Contre le conservatisme démographique français : Quatre essais sur la population actuelle de la France » dans *En Temps Réel*, Cahier n. 32, février 2008.
- LE LIÈVRE F., ANQUETIL M., DERIVRY-PARD M., FÄCKE C., VERSTRAETE-HANSEN L., 2015, *Langues et cultures dans l'internationalisation supérieur au XXIème siècle*, Berne, Coll. Transversales, Peter Lang.
- LEBRUN F. 2000, « Définir le bilinguisme Catalogue des critères retenus pour la définition discursive du bilinguisme », dans *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n. 32, 2000.
- LECOMTE J., 2005, « Les caractéristiques des tuteurs de résilience » dans *Recherche en soins infirmiers*, Vol. 82, n. 3.
- LECRIVAIN P., 2012, « Deux manières d'être prêtre dans l'Église catholique » dans *Études*, Tome 416, n. 5.
- LEGUY C., 2016, « Langage, culture et expression littéraire du point de vue de l'anthropologie linguistique » dans AGUILAR J., BRUDERMANN C. et LECLERE M. (dir.) *Langues, cultures et pratiques en contexte : interrogations didactiques*, Paris, Riveneuve Editions.
- LENOIR F.-R. et LOVANIRINA R.-L., 2014, « Equilibre des sphères de vie et prévention des risques psychosociaux. Le cas des exploitants agricoles » dans *Revue Interdisciplinaire Management, Homme et Entreprise (RHIME)*, vol. 12, n. 3.
- LENOIR R., 2004, « Espace social et classes sociales chez Pierre Bourdieu » dans *Sociétés et Représentations* n. 17, 2004.
- LEPRATTI M., 2013, «La crisi che ruppe il Novecento (19173-1979). Il Racconto e i modelli» dans *Geostoria e cittadinanza*, 14 agosto 2013.
- LEUBA P., 2011, *Contact dans les milieux de la migration*, BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme), 6^{ème} édition février 2011.
- LEVI C., 1945, *Cristo si è fermato ad Eboli*, Einaudi.
- LEVI-STRAUSS C., 1958, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.

- LEVI-STRAUSS C., 1974-1975, *L'Identité. Séminaire interdisciplinaire dirigé par Claude Lévi-Strauss, professeur au Collège de France, Compte rendu* dans *L'homme, Revue française d'anthropologie*, 1978, 18/3-4.
- LEVY B., « À quelle hauteur accrocher des tableaux ? Et comment les disposer ? Voici le guide pour ne plus se tromper » dans *Curioctopus*, 20 mars 2017.
- LÉVY P., 1952, *La langue allemande en France. Pénétration et diffusion des origines à nos jours. Tome 2, de 1830 à nos jours*, Lyon, I.A.C.
- LIBERTI F., 2006, « Les fondements de la politique étrangère italienne » dans *Revue internationale et stratégique*, vol. 61, n. 1, 2006.
- LISLE E., 2002, « Les sciences sociales en France : développement et turbulences dans les années 1970 » dans *La revue pour l'histoire du CNRS*.
- LITS M., 2014, « L'espace public : concept fondateur de la communication » dans *Hermès, La Revue*, vol. 70, n. 3, 2014.
- LO MONACO G. et GUIMELLI C., « Représentations sociales, pratique de consommation et niveau de connaissance : le cas du vin » dans *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol. n. 78, n. 2, 2008.
- LO MONACO G., DELOUVEE S., RATEAU P., (coord.), 2016, *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications*, De Boeck Supérieur.
- LOCHAK D., 1988, « *Étrangers et citoyens au regard du droit* », dans *La citoyenneté*, ouvrage coordonné par Catherine Wihtol de Wenden, Paris, Edilig, Fondation Diderot.
- LOCHAK D., 1997, « La politique de l'immigration au prisme de la législation sur les étranger » dans *Les lois de l'inhospitalité*, La Découverte.
- LOFFREDO F., 1938, *Politica della famiglia*, Bompiani.
- LONNI A., 1993, *Histoire des migrations et identité nationale en Italie* dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 9, n.1, 1993.
- LOUBIER C., 2008, *Langues au pouvoir. Politique et symbolique*, Paris, Sociolinguistique, L'Harmattan.
- LUCÀ TROMBETTA P., 2004, *Il bricolage religioso. Sincretismo e nuova religiosità*, Bari, Dedalo.
- LÜDI G. et PY B., 1986, *Etre bilingue*, Peter Lang.
- LUNEAU M.-P., 2014/2016, « Stratégie » dans GLINOER A. et SAINT-AMAND D. (dir.), *Le lexique socius*.
- LUNEAU M.-P., 2014/2016, « La « stratégie » chez Pierre Bourdieu » dans *Enquête*, mars 1996.
- LUTAUD B., 2018, « Accueil de l'étranger : que dit vraiment la Bible ? » Le point avec Jean Riaud, historien des religions, ancien enseignant à l'Université catholique de l'Ouest et éditeur de l'ouvrage *L'Étranger dans la Bible et ses lectures* (Cerf, 2007), dans *La Vie*, 12 janvier 2018.
- LYOTARD J.F., 1979, *La condition postmoderne*, Paris, Editions de Minuit.
- MACKAY W.F., 1976, *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck.
- MACNAMARA J., 1967, « The bilingual's linguistic performance. A psychological overview » in *Journal social issues*, Vol. XXIII, n.2, 1967.
- MAESSCHALCK M., 2008, « Normes de gouvernance et enrôlement des acteurs sociaux » dans *Multitudes*, Vol. 34, n. 3, 2008.
- MAILHOT J., 1969, « Les rapports entre la langue et la culture » dans *Ekladata*, vol.1, n. 4, décembre 1967.
- MAITILASSO A., 2014, « « Raconte-moi ta migration » » dans *Cahiers d'études africaines*.
- MANÇO A. et CRUTZEN D., 2003, « Langues d'origine et langues d'enseignement : un problème de gestion sociolinguistique examiné à travers l'exemple des Turcs et des Marocains en Belgique » dans MANÇO A. et MANDIL A., 2013, « Forces et faiblesses du modèle assimilationniste français » dans *Glorieuse France*.
- MANFREDI A., 1999, *Vescovi, clero e cura pastorale: studi sulla diocesi di Parma alla fine dell'Ottocento*, Gregorian Biblical BookShop.
- MANNO G., 2011, « L'évolution de l'enseignement du français en Suisse alémanique à l'école obligatoire : entre cohésion nationale et mondialisation » dans *Les Cahiers de l'Orient*, Vol. 103, n. 3, 2011.
- MANTARRO T., 2020, « Com'era viaggiare negli anni 50? » dans *Touring Club italiano*, 8 maggio 2020.
- MANZONI A., 1868, *Dell'unità della lingua e dei mezzi di diffonderla*, Relazione al Ministro della Pubblica Istruzione Emilio Broglio.

- MARCHIVE A., 2012, « Introduction. Les pratiques de l'enquête ethnographique » dans *Les Sciences de l'éducation - Pour l'ère nouvelle*, Vol. 45, n. 4, 2012.
- MARCIANI G. E., 1966, *L'esperienza di riforma agraria in Italia*, Svimez, Centro per gli studi di sviluppo economico, Collana Giuffrè Edizione.
- MARENCO M., 2001, *Les trajectoires migratoires : entre flux, filières et mythes. Le cas des Italiens du canton de Vaud*, Doctorat, Université de Lausanne, Suisse.
- MARWICK A., 1999, *The Sixties: Social and Cultural Transformation in Britain, France, Italy and the United States, c.1958 - c.1974*, Paperback.
- MARZANA M., 2016, « *La controscoria neoborbonica: il racconto di un altro Risorgimento* » dans *Novecento.org*, n. 6, luglio 2016.
- MASPERI M. et TEA E., 2001, « L'italien en France en milieu institutionnel : état des lieux et perspectives. Lingue e culture romanze. Didattica e ricerca: quali prospettive ? », Università di Pisa.
- MASSARD-GUILBAUD G. (C.H.E.C.), 1995, « De la Noria à la stabilisation en France. Quatre tentatives de mesures de la « sédentarisation » d'une population migrante » dans *Histoire de Migrations, Cahier du Centre d'histoire des entreprises et des communautés*, n.1, Presses universitaire Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II.
- MATTHEY M., 2005, « Plurilinguismes et compétences partielles et éveil en langues. De la sociolinguistique à la didactique des langues » dans J.-L. BRONCKART, E. BULEA et M. POULIOT (éds), *Repenser l'enseignement des langues. Comment identifier et exploiter les compétences*, Région Hauts de France, Presses universitaires du Septentrion.
- MAURIS J., 1986, « L'aménagement linguistique du Québec » dans *Langages, Glottopolitique*.
- MAURER B., 2011, *Enseignement des langues et construction européenne : une nouvelle idéologie*, Paris, Editions Archives Contemporaines.
- MAZEAUD A., 2006, « Le Débat national sur l'avenir de l'École ou des partenaires sociaux à l'épreuve de la démocratie participative » dans *Politix*, vol. 75, n. 3.
- MAZZINI G., 1831, *Istruzione per gli affratellamenti nella Giovine Italia*. www.liberliber.it
- MCLEOD H., 2007, *The religious crisis of the 1960s*, Oxford University Press.
- MENDICINO V., 2015, « Unità d'Italia. Guerra di conquista del sud » dans *Diacronie Studi di Storia Contemporanea*, 15 aprile.
- MENDUNI E., 2008, *La fotografia*, Bologna, Il Mulino.
- MENICHINI S., CARAVAGGI L., 2006, *Paesaggi che cambiano. Linee guida per la progettazione integrata del paesaggio della Basilicata*, Roma, Officina Edizioni.
- MERLO E., 2003, « Le origini del sistema moda » dans *Storia d'Italia. Annali 19. La moda*, a cura di BELFANTI C.M. e GIUSBERTI F., Torino, Einaudi.
- MEUNE M., 2012, « *Entre parlars locaux et langues nationales : la diglossie discrète des « patoisants » du canton de Fribourg* » dans *Quaderna*.
- MEYER J.-B. et CHARUM J., 1995, « La « fuite des cerveaux » est-elle épuisée ? Paradigme perdu et nouvelles perspectives » dans *Cahiers des sciences humaines*, vol. 31, n. 4.
- MEYER SABINO G., 2004, « La forza dell'associazionismo » dans HALTER E., *Gli italiani in Svizzera. Un secolo di emigrazione*, Casagrande.
- MEYER SABINO G., 2004, « Secondo dopoguerra : l'occupazione delle terre e il fallimento della riforma agraria nel Mezzogiorno » dans HALTER E., *Gli Italiani in Svizzera. Un secolo di emigrazione*, Casagrande.
- MEYER SABINO G., 2001, « In Svizzera » dans BEVILACQUA P., DE CLEMENTI A., FRANZINA E., *Storia dell'emigrazione italiana*, 2 vols, Roma, Donzelli.
- MILZA P., 2004, *Voyage en Ritalie*, Payot et Rivages (1993, *Voyage en Ritalie*, Plon)
- MINCES J., 1992, *La génération suivante*, Flammarion.
- MITTNER L., 1978, *Storia della letteratura tedesca*, vol. II, Einaudi.
- MOE N., 1992, « Altro che Italia ! ». Il Sud dei Piemontesi (1860-1861) » dans *Rivista Meridiana* n.15.
- MOMBERT M., (dir.), 2005, « L'enseignement de l'allemand - XIXe-XXIe siècles », dans Institut national de recherche pédagogique (INRP), n° 106, mai 2005.

- MONTOUSSE M., 2008, *100 Fiches de lectures en économie, sociologie, histoire et géographie*, Bréal.
- MORIN E., 1962, *L'esprit du temps. Essai sur la culture de masse*, Paris, Grasset.
- MORIN E., 1984, *Sociologie*, Paris, Fayard.
- MORIN O., 2011, *Comment les traditions naissent et meurent. La transmission culturelle*. Paris, Odile Jacob.
- MOSCA G., 1953, *Elementi di scienza politica*, Bari, Laterza, Vol. I.
- MOSCOVICI S., 1997, *Le psychologue*, Paris, PUF.
- MOSCOVICI S., « Propos recueillis par Jacques Lecomte » dans *Sciences Humaines*, Juin/Juillet 1998.
- MOSCOVICI S., 1976 (1961), *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF.
- MOSCOVICI S., 1986, « Les représentations sociales » in DOISE W. et PALMONARI A., *L'étude des représentations sociales*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé,
- MOSCOVICI S., 1989, « Des représentations collectives aux représentations sociales » in Jodelet D. (dir.) *Les représentations sociales*, Paris, PUF
- MOSCOVICI S., 1998, Propos recueillis par Jacques Lecomte, dans *Sciences Humaines*, Juin/Juillet.
- MOSER P. et MORETTI B. (dir.), 2018-2019, *La situation sociolinguistique en Suisse*, dans Les Cahiers internationaux de sociolinguistique n. 14, Paris, L'Harmattan.
- MOULOUD I., 2012, « Le modèle migratoire utilitariste en Occident » dans *Relations* n. 759, septembre 2012.
- MOURLANE S., 2001, « Solidarités formelles et informelles : les associations d'Italiens en France depuis 1945 » dans *Cahiers de la Méditerranée*, n. 63.
- MOURLANE S., 2007, « Que reste-t-il des préjugés ? L'opinion française et l'immigration italienne dans les années 50-60 » dans *Migrations Société*, vol. 109, n. 1.
- MOURLANE S. 2016 « La question migratoire dans les relations franco-italiennes dans les années 1950-1960 » dans *Cahiers d'études italiennes*, n. 22, 2016.
- MOURON P., 2016, « Les langues dans le droit de l'audio-visuel : entre exception et diversité culturelle », dans *L'Europe des langues*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, pp. 101-114.
- MULLER P. et SARDA L., 1998, « Représentation de la sémantique des verbes de déplacement transitif du français » dans *TAL* n.39 (2), 1998.
- MURPHY-LEJEUNE E., 2000, « Mobilité internationale et adaptation interculturelle les étudiants voyageurs européens » dans *Recherche et Formation* n. 33, Mobilité internationale et formation : dimensions culturelles et enjeux professionnels, INRP.
- MURPHY-LEJEUNE E., 2001, « Le capital de mobilité : Genèse d'un étudiant voyageur » dans *Mélanges*, n. 26, CRAPEL, Nancy.
- MURPHY-LEJEUNE E., 2003, *L'étudiant européen voyageur, un nouvel étranger*, Essais, Didier (trad. de de : *Student Mobility and Narrative in Europe. The New Strangers*, Routledge, London, 2002).
- MURRAY S., 2004, *Post-Christendom. Church and mission in a strange new world*, Paternoster, n. 3-4
- NAPOLETANO G., 2016, *L'Italia dal secondo dopoguerra : tra immigrazione e emigrazione*, Tesi di Laurea, Roma, Università LUISS « Guido Carli».
- NAVILLE P., 1961, « Les arguments sociaux de la stratégie » dans la *Revue française de sociologie*, vol. II, n. 2, Guerre Armée Société.
- NEFRAMI E., 2011, *Répartition des compétences entre l'Union européenne et ses Etats membres en matière d'immigration*, Bruxelles, Parlement européen.
- NIESSEN J. et SCHIBEL Y. (Migration Policy Group (MPG) pour la Commission européenne, 2006, *Manuel sur l'intégration à l'intention des décideurs politiques et des praticiens*, Bruxelles, Office des publications européennes.
- NOIRIEL G., 2006, *Le Creuset français, Histoire de l'immigration (XIXe-XXe siècle)*, Edition du Seuil.
- NOIRIEL G., 1988 (Préface 2006), *Le Creuset français-Histoire de l'immigration (XIXe et XXe siècle)*, Seuil.
- NOIRIEL G., 2008, L'immigration : naissance d'un « problème (1881-1883) dans *Agone*, n. 40, 2008.
- NOIRIEL G., 2010, « Une histoire du modèle français d'immigration » dans *Regards croisés sur l'économie*, vol. 8, n. 2.
- NOIRIEL G., 2010, *Le massacre des Italiens : Aigues-Mortes, 17 août 1893*, Fayard.

- NOIRIEL G., 2010, « La France un vieux pays d'immigration » Propos recueillis par Séverine NIKEL, dans *L'histoire*, Collection n. 46, janvier-mars.
- NYS P., 2001, « Jardin et institution symbolique » dans PIGEAUD, J. (éd.), *Histoires de jardins. Lieux et imaginaire*, Paris, PUF.
- OBERHOLZER V., 2005, « L'enfance inadaptée ou la « part maudite » de l'École vaudoise » dans *A contrario*, vol. 3, n. 1.
- OLUTAYO A. O., 2017, « Money Drain, the diaspora remittance issue and higher education in Nigeria » dans *JIM n.5*, Mobilités internationales : brain gain, brain gain? Evolution des situations et des conceptions, coord. par GOHARD-RADENKOVIC A., Paris, PUF.
- OPINEL, 2020, « Histoire » dans *Prêt pour l'aventure*, Editions La Marque.
- OURGHANLIAN P., 2006, « De l'instituteur au professeur des écoles » dans *Psychologie, Education & Enseignement spécialisé*.
- PACCIONE P. (Progetto A.L.Ba), 2019, «La lingua galloitalica di Pietragalla » dans *Talenti Lucani-passaggi al sud, Tratti settentrionali e tratti meridionali nel dialetto di Pietragalla*, 17 mai 2019.
- PACELLI D. et MARCHETTI M.C., 2007, *Tempo, spazio e società: la ridefinizione dell'esperienza collettiva*, Franco Angeli.
- PALIDDA S., 2008, *Mobilità umane, Introduzione alla sociologia delle migrazioni*, Raffaello Cortina.
- PANASSIER C., 2007, « Les vacances des Français : évolutions et perspectives » dans *Millénaire* (Centre ressource prospectives du grand Lyon).
- PARINI L., 1997, « La Suisse terre d'asile : un mythe ébranlé par l'histoire » dans *la Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 13, n.1, 1997.
- PASQUALINI D., 2013, *Giuseppe Bottai e la Carta della scuola. Una riforma mai realizzata*, Solfanelli.
- PATTA A 2020, « I nonni sono diventati un ammortizzatore sociale » dans *LEFT*, 22 gennaio.
- PAULIAT H., 2005, *L'emploi public en Europe : une ambition pour demain*, Presses Universitaires Limoges.
- PAYET J.-P., 1995, *Collèges de banlieue. Ethnographie d'un monde scolaire*, Paris, Meridiens-Klincksieck.
- PECOUD A., 2017, « De la gestion au contrôle des migrations ? Discours et pratiques de l'Organisation internationale des migrations » dans *Critiques internationales*, n.76, juillet-septembre.
- PÉCOUT G. et BALZANI R., 1999, *Il lungo Risorgimento : la nascita dell'Italia contemporanea (1770-1922)*, Pearson Italia S.p.a.
- PELAGGI S., 2011, *L'Altra Italia, emigrazione storica e mobilità giovanile a confronto*, Nuova cultura.
- PELLEGRINI G.-B., 1997, *La Carta dei dialetti d'Italia*, Pisa, Pacini editore.
- PERESSINI M. et GILARDI P., 2008, « Redéfinitions identitaires de migrants : entre catégorisations collectives et stratégies individuelles » dans *Mobilités et parcours*, Chap. 3, coord. par GOHARD-RADENKOVIC A. et MURPHY-LEJEUNE E., *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme* dans ZARATE G., LEVY D. et KRAMSCH C. (éds), Paris, EAC.
- NEUBAUER A. et MORET J., 2002, *Caractéristiques de vie et d'intégration des populations issues de l'immigration : une analyse des données du panel suisse des ménages de 1999-2000*, Rapport de recherche n.24, Neuchâtel, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population.
- PERREFORT M., 1997, « Et si on hachait un peu de paille-aspects historiques des représentations langagières », dans *TRANEL* n. 27, 1997.
- PERROTTA C. et SUNNA C., 2013, *L'arretratezza del Mezzogiorno : le idee, l'economia, la storia*, Mondadori.
- PETRACCONI G., 2005, *Le «due Italie». La questione meridionale tra realtà e rappresentazione*, Laterza.
- PETTI E., 2012, « Contro il Risorgimento è in atto un revisionismo spicciolo » dans *LINKiesta*, 8 agosto 2012.
- PICARD D., 2008, « Quête identitaire et conflits interpersonnels » dans *Connexions*, vol. 89, n. 1, 2008.
- PICARD D., 2014, *Politesse, savoir-vivre et relations sociales*, PUF.
- PICHÉ V., 2013, « Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs » dans *Population* vol. 68, n. 1.
- PICHONNAZ D., 2017, *Devenirs policiers, une socialisation professionnelle en contrastes*, Lausanne, Antipodes.

- PIGUET E., 2009, *L'immigration en Suisse. 60 ans d'entrouverture*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- PIKE K., 1967, *Language in relation to a unified Theory of the Structure of human Behavior*, The Hague Mouton.
- PITTAU F. & ALBANI M., 2017, « L'emigrazione degli italiani: dai picchi del dopoguerra ai nuovi flussi » dans *Dialoghi Mediterranei*.
- PIZZORNO A., 1960, *Comunità e razionalizzazione*, Torino, Einaudi.
- POCHE B., 1999, « La pluralité européenne et sa logique historique. Un schéma de la diversité » dans *Hermès*, Vol. 1, n. 23-24.
- POMIAN K., 2001, « Collection : une typologie historique » dans *Romantisme*, n. 112, 2001, La collection.
- PONT B., NUSCHE D., MOORMAN H., 2008, *Améliorer la direction des établissements scolaires*, vol.1, *Politiques et pratiques*, OCDE.
- PONTY J., « Les étrangers et le droit d'association au XXe siècle » dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n.69, 2003. Regard sur les associations, sous dir. de Robert Frank.
- PORCHER L., 1986, *La civilisation*, Paris, Clé international.
- PORCHER L., 1994, « L'enseignement de la civilisation » in *Revue française de pédagogie*, vol. 108.
- PORCHER L., 1995, *Le français langue étrangère. Emergence d'une discipline*, Paris, Hachette Education.
- PORQUIER H. et PY B., 2004, *Apprentissage d'une langue étrangère : contextes et discours*, Paris, Didier.
- POUTHIER J.-L., 2008, « Catholiques d'Italie » dans *Études*, vol. 408, n. 3.
- POWELL J. W., 1880, *Introduction to the study of Indian languages: With words, phrases and sentences to be collected*, Washington Govt.
- PRÉAU P., 1963, « L'évolution de la population du département de la Savoie » dans *Revue de géographie alpine*, Tome 51, n. 2, 1963.
- PRIAROGGIA-GAZZANA N., 2013, *Insegnare l'italiano "lingua d'origine" nella Svizzera romanda, rappresentazioni e strategie di adattamento di un gruppo di docenti*, Doctorat, Université de Fribourg, Suisse.
- PUGLIESE E. & SABATINO D., 2006, *Emigrazione e imigrazione*, Guida Editori.
- QUILICI L. & QUILICI GIGLI S., 2004, *Carta archeologica e ricerche in Campania*, Parte 3, l'Erma di Bretschneider.
- RAGI T, *L'étranger dans la ville ou le regard de l'autre sur soi*, CURAPP-CNRS.
- RAMOS E., 2006, *L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage identitaire*, Paris, Armand Colin.
- RAMOS E., 2011, « Les origines-La tension entre appartenance familiale et identité individuelle » dans RAUSA-DE LUCA F., 2005, « La population issue de la migration- Résultat du module « mobilité et migration » de l'ESPA 2003 », dans *DEMOS, Bulletin d'information démographique*, Officie fédéral de la statistique.
- RAYNER H., 2009, « L'Italie, pays d'immigration. La grande mutation » dans *Confluences Méditerranée*, Vol. 68, n. 1, 2009.
- REA A. ET TRIPIER M., 2008, *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte.
- RECKWITZ A., 2002, « Toward a Theory of Social Practices A Development in Culturalist Theorizing Andreas » dans *European Journal of Social Theory* n. 5.
- REDFIELD R. LINTON R. et HERSKOVITS M.J., 1936, « Memorandum on the Study of Acculturation » dans *American Anthropologist*, Wiley, Vol. 38, n.1, Jan.-March.
- REVILLARD A, 2016-2017, « Fiche pratique n. 5. La transcription de l'entretien » dans *Méthodes qualitatives 2 – L'entretien biographique*, Paris, Coll. Sociologie, Sciences Po.
- REVILLARD, 2015/2016, *Observation directe et enquête de terrain*, Paris, Coll. Sociologie Sciences Po.
- RICCIARDI T., 2011, « La diaspora diventi una risorsa : il caso della provincia di Avellino » dans *Archivio storico dell'emigrazione italiana (A.S.E.I.)*, vol. 9, n. 13, Risorgimento ed emigrazione .
- RICCIARDI T., 2013, *Associazionismo ed emigrazione: Storia delle Colonie Libere e degli Italiani in Svizzera*, Ed. Laterza et Figli.
- RICCIARDI T., 2015, « La diaspora diventi risorsa: il caso della provincia di Avellino » dans *A.S.E.I.*, 25 février.

- RICCIARDI T., 2018, *Breve storia dell'emigrazione italiana in Svizzera. Dall'esodo di massa alle nuove mobilità*, Donzelli Editore.
- RICCIARDI T., 2019, « L'enfance niée en Suisse. Perspectives historiques » dans *Sociograph* n.42, Dynamiques de formalisation et d'informalisation dans l'étude des migrations (coord. par) BLAIS N., FOIS M. et ROBLAIN A., Université de Genève.
- RIEFFEL R., 2005, *Que sont les médias ? Pratiques, identités, influences*, Paris, Gallimard.
- RIGOLET- ROZE D., 1994, « J.-P. Charnay, *Stratégie générative : de l'anthropologie à la géopolitique* » dans *L'Homme*, Tome 34.
- RINAURO S., 2012, « La frontière irrésistible : l'immigration irrégulière des italiens en France après la deuxième guerre mondiale » dans *Migrations Société*, vol. 141-142, n. 3.
- RIOUFREYT T., 2016, *Fiche méthodologique n. 1, La transcription d'entretiens en sciences sociales enjeux, conseils et manières de faire*. <http://www.thibaut.rioufreyt.fr/2016/06/28/fiche-methodologique-n-1-transcription-dentretiens-sciences-sociales/>
- RIVERA A., 2000, « Culture » dans GALLISSON R., KILANI M. et RIVERA A. *L'imbroglia ethnique*, Lausanne, Payot, citée dans GOHARD-RADENKOVIC A., MUJAWAMARIJA D., PEREZ S. (coord. par), 2003, *Intégration des « minorités » et nouveaux espaces interculturels*, Berne, Transversales Peter Lang.
- RIVIERE C. et BOUDON R., 2013, *Introduction à l'anthropologie*, Hachette Education.
- RIX E., 2011, « Terre et Peuple » dans *Solstice d'été*, n. 48.
- ROBERT S., 2009, *Rôle des langues dans la construction de l'identité des immigrés italiens et de leurs descendants* (mémoire on line), Grenoble, Université Stendhal Grenoble 3.
- ROBIN J., 2015, « *Ils aiment pas le français* » : *Le rapport au français de futurs enseignants du primaire de la PHBern à travers leurs récits d'expériences de formation et de mobilité* », Berne, Coll. Transversales, Peter Lang.
- ROCHA TRINDADE M.B., 1977, « *Immigrés portugais. Observation psychosociologique d'un groupe de Portugais dans la banlieue parisienne (Orsay)* », dans *L'homme, Revue française d'anthropologie* n.171.
- ROCHER G., 1995, « Culture, civilisation et idéologie » dans *Introduction à la sociologie*, Première partie « L'action sociale » chapitre 4, Montréal, Les Éditions Hurtubise HMH Itée.
- ROSOLI G., 1978, *Un secolo di emigrazione italiana 1876-1976*, Roma, Cser.
- ROSOLI G., 1992, « Un quadro globale della diaspora italiana nelle Americhe » dans *Altreitalia* n. 8, luglio-dicembre 1992, Edizioni della Fondazione Giovanni Agnelli.
- ROUSSEAU J., 2008, *Terminologie et aménagement des langues*, Paris, Agence intergouvernementale pour la Francophonie.
- ROUSSIAU N. et BONARDI C., 2001, *Les représentations sociales : états des lieux et perspectives*, Mardaga.
- ROYER C., 2004, *L'univers des valeurs à l'adolescence*, Congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF), Tours, 5-9 juillet 2004.
- ROYER C., 2006, « Voyage au cœur des valeurs des adolescents : la famille, grand pilier d'un système » dans *Enfances, Famille, Générations*, n. 4, 2006.
- RUFFINO G., 2006, « L'indialetto ha la faccia scura. Giudizi e pregiudizi linguistici dei bambini italiani », Palermo, Ed. Sellerio.
- RUSSO F., 2018, « Quand les objets comblent le vide » dans *Cerveau et Psycho*, n.101, 20 juin 2018.
- RUSSO F. V., 2016, « Le colonie galloitaliche della Basilicata » dans D'ANREA F., LAVECCHIA C., RUSSO F. V., CARMINELLA S., TESORO A. M. et VILLONE F., 2016, *I dialetti : patrimoni culturali locali nella lingua*, progetto dell'Atlante Linguistico della Basilicata (A.L.Ba), Università degli Studi della Basilicata.
- RUSSO U., 2004, *L'Abruzzo nel Novecento*, Edoardo Tiboni Edians.
- SAFIM., 2006, « Le processus d'intégration des immigrés en France : inégalités et segmentation » dans *Revue française de sociologie*, Vol. 47, n. 1.
- SALOMON CAVIN J., 2005, *La ville mal-aimée. Représentations anti-urbaines et aménagement du territoire en Suisse : analyse, comparaisons, évolution*, Lausanne, Editions Presses polytechniques et universitaires romandes.
- SALVI G., 1925, *L'esodo degli Italiani in Francia*, Almanacco socialista.

- SANTARSIERO M.-L., 2013, *La Basilicata nel mosaico regionale - La geografia politico-amministrativa del territorio lucano in una dinamica di lungo periodo*, Editrice I Quaderni (Documentazione regionale).
- SAPIR E., 1967, *Anthropologie 1 Culture et personnalité*, Paris, Minuit.
- SARDINHA D., 2005, « Rêver d'une société authentique » dans *Labyrinthe*, n. 21, 2005.
- SAYAD A.; 1999, « Immigration et "pensée d'État" » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 129, n. 4, 1999.
- SAYAD A., 1999, *La double absence. Des illusions de l'immigré aux souffrances de l'immigré, Tome 1*, Paris, Coll. Liber, Seuil.
- SAYAD A., 2006, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité - Tome 2 : Les enfants illégitimes*, Paris, Editions Raisons d'agir.
- SCHAEFFER F., 2001, « Mythe du retour et réalité de l'entre-deux. La retraite en France, ou au Maroc ? » dans *la Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 17, n.1, 2001. Émigrés-Immigrés : vieillir ici et là-bas, (dir.) BOLZMAN C., FIBBI R. et GUILLON M.
- SCHERFERT P., 1989, « Sprachbewubtsin soziale Identität und Fremdsprachnunterricht » cité par PERREFORT M., 1997, « Et si on hachait un peu de paille-aspects historiques des représentations langagières », dans *TRANEL* n. 27, 51-62.
- SCHOR R., 2012, « Les immigrés italiens au miroir de la presse française dans l'entre-deux-guerres » dans *Cahiers de la Méditerranée*, n. 85, 2012.
- SCHULTHEIS F., 1995, « La Suisse est plurilingue mais les Suisses ne le sont pas ! » dans *Liber-Revue internationale des livres*, n. 23, juin.
- SCIUTO C., 2018, *Non c'è fede che tenga : manifesto laico contro il multiculturalismo*, Milano, Feltrinelli.
- SEGUY J.-Y., 2007, « École unique, démocratisation de l'enseignement et orientation : le rôle des compagnons de l'université nouvelle » dans *L'orientation scolaire et professionnelle*, n. 36, mars.
- SHERZER J., 2012, « Langage et culture : une approche centrée sur le discours » dans *Langage et société*, Vol. 139, n. 1, 2012.
- SHOMO S., 2008, *L'Invenzione del popolo ebraico*, Rizzoli.
- SILONE I., 1947, *Fontamara*, Faro di Roma.
- SIMMEL G., 1923, « Die Kreuzung sozialer Kreise », cité dans *Soziologie – Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung*, Duncker et Humblot.
- SIMMEL G., 1984, « Digressions sur l'étranger » dans GRAFEMEYER Y. et JOSEPH I., *L'Ecole de Chicago*, Paris, Aubier.
- SINGLY F (de), 2006, « Préface. Société liquide et consistance de soi » dans RAMOS E., 2006, *L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage identitaire*, Paris, Armand Colin.
- SIRNA F., 2009, « Revenir au village ». L'expérience du retour chez les Piémontais et les Siciliens émigrés en France dans *Diasporas. Histoire et sociétés*, Tourismes n. 14, 2009.
- SIRNA F., 2016, « « Torno a casa in vacanza ». L'esperienza del ritorno temporaneo al paese di origine per i piemontesi ed i siciliani emigrati in Francia nel secondo dopoguerra » dans *HALSHS*.
- SOULET M.-H., 2008, « Contre point » du Chap. 3 « Mobilités et parcours » (coord. par Gohard-Radenkovic A. et Murphy-Lejeune E.) dans ZARATE G., LEVY D. et KRAMSCH C. (éds), *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Paris, Editions des Archives contemporaines.
- SPADAFORA G., 1997, *Giovanni Gentile : la pedagogia, la scuola: atti del Convegno di pedagogia (Catania, 12-13-14 dicembre 1994) e altri studi*, Armando Editore.
- SPIRE A., 2002, « Un régime dérogatoire pour une immigration convoitée. Les politiques françaises et italiennes d'immigration/émigration après 1945 » dans *Studi Emigrazione-Migration Studies*, XXXIX, n. 146.
- STALDER, P., 2012, « Observation, écriture et décripture : radiographie d'un journal de terrain » dans GOHARD-RADENKOVIC A., POULIOT S. et STALDER P., 2012, *Journal de bord, journal d'observation Un récit en soi ou les traces d'un cheminement réflexif*, Berne, Coll. Transversales, Peter Lang.
- STEINER M., 2010, « Cours de langue et culture d'origine et école ordinaire : quelles relations ? » dans *Babylonia*, janvier.
- STERN J., 1996, « L'immigration, la nostalgie, le deuil » dans *Filigrane*, n.5.

- STOETZEL J. 1983, *Les valeurs du temps présent. Une enquête européenne*, Paris, PUF.
- STRANGES M., STRANGES M., 2008, « Évolution des comportements reproductifs et des structures familiales en Italie » dans *Recherches familiales*, vol. 5, n. 1.
- SUGLIA G., 2015, *La storia da Salandra a Renzi 1915-2015*, Youcaprint.
- SVOLACCHIA M., 2015, *I dialetti sono lingue degenerate?*, Dispensa di Linguistica e didattica dell'italiano, Uniroma 3.
- TABOADA LEONETTI I., 1985, « Culture d'origine, cultures immigrées, cultures ethniques. Réflexions sur le traitement idéologique ambivalent de ces notions » dans *L'Homme et la société*, n. 77-78, Racisme, antiracisme, étranges, étrangers.
- TABOADA-LEONETTI I., 2000, « Anne-Marie Thiesse. *La création des identités nationales* » dans *Cahiers de l'Urmis*, n. 6, mars 2000.
- TAJFEL H., 1981, *Human groups and social categories, Studies in social psychology*, Cambridge University Press.
- TAROT C., (dir.), 2008, « Religion, héritages modernes et postmodernes » dans *Le symbolique et le sacré. Théories de la religion*, La Découverte.
- TAVELLA B., 2017, *Ritorni dei migranti d'Irpinia: persone, storie e tradizioni*, UNPLI NAZIONALE.
- TEMINE E., 1999, *France terre d'émigration*, Découverte Gallimard Histoire, n. 380.
- THIESSE A.-M. 1997, *Ils apprenaient la France : l'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Coll. Ethnologie de la France, Editions de la Maison des Sciences de l'homme.
- THIESSE A.M., 1999, « La Création des identités nationales » dans SAPIRO G., *Politix*, Les Savants et le politique, Vol. 12, n. 48, 1999.
- THORNER D., 1964, « L'« économie paysanne », concept pour l'histoire économique » dans *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 19^e année, n. 3, 1964.
- TOSI L., 2001, « La tutela internazionale dell'emigrazione » dans BEVILACQUA P., DE CLEMENTI A., FRANZINA E. (dir.), *Storia dell'emigrazione italiana*, Vol.2, Donzelli.
- TAVIANI P. et V., 1977, *Padre padrone*, Ed. Cappelli.
- TRIGILIA C., 1994, *Sviluppo senza autonomia. Effetti perversi delle politiche nel Mezzogiorno*, Bologna, Il Mulino.
- TRINCAZ J., 1998, « Les fondements imaginaires de la vieillesse dans la pensée occidentale » dans *L'Homme*, Tome 38, n. 147, 1998.
- TROVATO M. C., 2015, *Legislazione scolastica (Dispensa)*, Università di Enna Kore.
- TURI G., 1995, *Giovanni Gentile: una biografia*, Giunti Editore.
- TYLOR E. B., 1871, *Primitive Culture Researches Into the Development of Mythology, Philosophy, Religion, Art, and Custom*, Vol.1, J. Murray.
- URBAIN J.-D. et GORER G., 1996, « *Ni pleurs, ni couronnes* » précédé de « *Pornographie de la mort* » dans *L'Homme*, 1996, Tome 36, n.138,
- VALESCHIN D., 2009, *Aux sources de l'histoire de l'annexion de la Savoie*, Peter Lang.
- VALLET L.-A., 1996, « L'assimilation scolaire des enfants issus de l'immigration et son interprétation : un examen sur données françaises » dans *Revue française de pédagogie*, n. 117.
- VARRO G., 2003, *Sociologie de la mixité. De la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles*, Paris, Belin.
- VASSALLO N. et GARAVASO P., *Filosofia delle donne*, Giuseppe Laterza et Figli Spa.
- VASSEUR M., 2013, *Vers le plurilinguisme ? : vingt ans après*, EDA.
- VEGLIANTE J.C., 1986, *Gli Italiani all'estero: 1861-1981, dati introduttivi*, Presses Sorbone Nouvelle.
- VEILLETTE J. et GOHARD-RADENKOVIC A., 2012, « Parcours d'intégration 'à géométrie variable' d'étrangers dans des milieux plurilingues : le cas du canton de Fribourg, Suisse » dans ADAMI H. et LECLERCQ V. (éds), *Les migrants face aux langues des pays d'accueil. Acquisition en milieu naturel et formation*, Amiens, Coll. Savoirs mieux, Septentrion.

- VEILLETTE J., 2015, *Récit national et imaginaires identitaires au double prisme du « bilinguisme » et de la « migration »*. Une autre lecture des dynamiques de cohabitation dans deux petites communes suisses, Berne Transversales 43, Peter Lang.
- VELLA O., 2010, « Via tratturo- Tratturi e transumanza » dans *Entrotterra*, Ecoprint media.
- VERDALLE (DE) L., VIGOUR C., LE BIANIC T., 2012, « S'inscrire dans une démarche comparative - Enjeux et controverses » dans *Terrains et travaux*, n. 21, février.
- VERDHÉLAN-BOURGADE, 2007, « Plurilinguisme : pluralité des problèmes, pluralité des approches et enseignement » dans *Tréma*, n. 28, 2007.
- VERSCHUUR C. et REYSOO F., 2005, *Genre, nouvelle division internationale du travail et migration*, Genève, Graduate Institute Publications.
- VIAZZO P. P. et DÍEZ J.G., 2016, « Les « nouvelles formes de famille » en Italie. Entre convergences morphologiques et persistances culturelles » dans *Ethnologie française*, vol. 162, n. 2, 2016.
- VIGIER P., 1979, « Diffusion d'une langue nationale et résistance des patois en France au XXème siècle », dans *Romantisme* n. 25-26, Conscience de la langue, pp. 191-208.
- VIGLIONE M., 2005, *Libera chiesa in libero stato?: il Risorgimento e i cattolici: uno scontro epocale*, Città Nuova.
- VILLANOVA R., 1989, « La maison du retour au Portugal » dans *Les Annales de la recherche urbaine*, n. 41, 1989, Familles et patrimoines.
- VIMONT J.-C., 2010, « Objets-souvenirs, objets d'histoire ? » dans *Sociétés et Représentations*, vol. 30, n. 2, 2010.
- VIPREY M., 2010, « Immigration choisie, immigration subie : du discours à la réalité » dans *La Revue de l'IRES*, vol. 64, n. 1.
- WAHL E. et MOLES A., « Kitsch et objet » dans *Communications*, 13, 1969. Les objets.
- WALTER H., 2014, *Le Français dans tous les sens*, Ed. Groupe Robert Laffont.
- WALZER, M., 1998, « Traité sur la tolérance » (trad. de l'anglais par Chaïm Hutner), Paris, Gallimard
- WEBER M.- A. 2016, *L'opposition public-privé*, Doctorat, Suisse, Université de Neuchâtel.
- WEIL P., 2002, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, Editions Grasset et Fasquelle.
- WIHTOL DE WENDEN C., 2005, « Seconde génération : le cas français » dans LEVEAU R., MOHSEN-FINAN K. (dir.), *Musulmans de France et d'Europe*, Paris, Ed. CNRS.
- WIHTOL DE WENDEN C., 2009, *La globalisation humaine*, PUF
- WINDISCH U., 1998, *La Suisse : Clichés, délire, réalité*, Lausanne, Editions de l'Âge d'Homme.
- WINKIN Y., 2001, *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*, Paris, Points, Seuil.
- WULF C., 2010, « Les rituels, performativité et dynamique des pratiques sociales » dans *Le rituel*, Paris, CNRS Éditions.
- YAO AYEKOTAN ASSOGBA, 1999, *La sociologie de Raymond Boudon : essai de synthèse et application de l'individualisme méthodologique*, Presses universitaires Laval.
- ZAIHIA Z., 1988, « La réussite scolaire des enfants d'immigrés. L'apport d'une approche en termes de mobilisation » dans *Revue française de sociologie*, 1988, 29-3. L'école en croissance.
- ZALA S. « L'Italia in Svizzera » dans PINI V., CATTACIN S., PELLEGRINI I., FIBBI R., 2017, *Italiano per caso: saggio di lettura*, Casagrande.
- ZARATE G., 1986, *Enseigner une culture étrangère*, Recherche-Applications, Hachette FLE.
- ZARATE G., GOHARD-RADENKOVIC A., LUSSIER D., PENZ, H., 2003, *Médiation culturelle et didactique des langues*, Strasbourg, Edition du Conseil de l'Europe.
- ZARATE G. et GOHARD-RADENKOVIC A. (dir.) 2004, Introduction. Reconnaissance des compétences interculturelles : de la grille à la carte dans *Les Cahiers du CIEP*, Sèvres, CIEP.
- ZARATE G., 1997, « Pour l'amour de la France : la constitution d'un capital pluriculturel en contexte familial », dans LEFEBVRE, M.-L. et HILY, M.-A. (dir.), *Les situations plurilingues et leurs enjeux*, Paris, Espaces interculturels, L'Harmattan.
- ZARATE, G., 1992, *Représentations et didactique des langues étrangères*, Paris, Hatier, Didier.

- ZARATE G. (dir.), 2001, *Langues, xénophobie, xénophilie dans une Europe multiculturelle*, Caen, Coll. Actes, Dossier et Rapports du CNDP, CRDP Basse-Normandie.
- ZARCA B. et MANNHEIM K., 1992, « *Le problème des générations* » dans *Revue française de sociologie* n. 33-1.

CONFÉRENCES

- STEINER B., MATTEY L., 2008, Conférence. « Nous, Moi-les autres. Les associations de migrants et la formation de l'identité » dans Journée nationale de la Commission fédérale pour les questions de migrations- Université de Lausanne, Berne, 6 novembre 2008.
- ZARATE G., 2010, Conférence d'ouverture. « Qu'est-ce que la langue ? », Colloque de l'Association internationale pour la Recherche interculturelle (ARIC) sur *Pratiques plurilingues - pratiques interculturelles ? Recherches et expériences de terrain*, Université de Fribourg, 22-23 août 2010.

DICTIONNAIRES, ENCYCLOPÉDIES

- ANSART P., 1999, « Acteur » dans AKOUN A., ANSART P. (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert Seuil.
- CASILLO I., 2013, « Espace public » dans CASILLO I., BARBIER R. et al. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation.
- DE GIORGI F., 2011, « La questione del Mezzogiorno: società e potere » dans *Cristiani d'Italia. Chiese, società, Stato, 1861-2011*, Editio Istituto dell'Enciclopedia Italiana, Vol. 1.
- Définition de « nomadisme » <https://www.encyclopedie.fr/definition/nomadisme>
- Définition de « sédentarisation » <https://www.encyclopedie.fr/definition/S%C3%A9dentarisat%C3%A9on>
- Dictionnaire en ligne *La Toupie*. Définition de « crise migratoire » http://www.toupie.org/Dictionnaire/Crise_migratoire.htm
- Dictionnaire en ligne *Ortolang*. Définition de « politique » <http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/politique//1>
- Dictionnaire *Le Petit Robert*, Edition 1967.
- DORTIER J.-F. (dir.), 2013, *Dictionnaire des sciences sociales*, Editions La Petite Bibliothèque des Sciences Humaines.
- GALLI DELLA LOGGIA E., 1974, « Luigi Campolongo » dans *Enciclopedia italiana Treccani, Dizionario biografico italiano*, vol. 17.
- GENOUD F., 2005, « *Conclusum* sur la Presse et les étrangers » dans *Dictionnaire historique de la Suisse*.
- GLINOER A. et SAINT-AMAND D. (dir.), *Le lexique socius* <http://ressources-socius.info/index.php/lexique>
- GRECO G., 2019, « Capitoli cattedrali, Collegiate » dans DE PALMA L.M. et GIANNINI M., C. (LOVISON F. (dir.), *Dizionario storico tematico Vol. I. Dalle origini all'Unità nazionale*, Associazione Italiana dei professori della storia della Chiesa (AIPSC), Vol.1.
- GRUNDER H.-U., 2012, « Ecoles normales » dans *Historisches Lexikon der Schweiz*.
- HEAD-KÖNIG A.-L., 2007, « Emigration », dans *Dictionnaire historique de la Suisse*. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007988/2007-10-15/>
- HEINIGER M., 2006, « Immigration » dans *Dictionnaire historique de la Suisse*. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007991/2006-12-07/>
- MAGGIORI C., 2006, *Année 70 ; La décennie où tout bascule (Genre Dictionnaire)*, Ed. Larousse.
- MARCATO C., 2015, « Vitalità e varietà dei dialetti » dans *Enciclopedia italiana Treccani en ligne*.
- MERLOTTI A., 2013, « I percorsi della moda Made in Italy » dans *Enciclopedia italiana Treccani en ligne*.

MOORE D. et BROHY C., 2013, *Identités plurilingues et pluriculturelles dans Sociolinguistique du contact : Dictionnaire des termes et concepts*, Lyon, ENS Éditions.

MOOS C. et CERUTTI M., 2016, « Italie » dans *Dictionnaire historique de la Suisse*.

MUCCHIELLI A. (Dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Colin.

NEVITT DUPUY T., 1993, *International Military and Defense Encyclopedia*, Vol.5, Brassey's (US), Article "Strategy", Gertmann Sude.

Notion de « *cultura* » dans *Enciclopedia italiana Treccani* en ligne.
<https://www.treccani.it/enciclopedia/cultura/#lanozionedicultura-1>

PELLEGRINI G.B., 1977, *Carta dei dialetti d'Italia*, Pisa, Pacini.

PERRUCHOUD R. (Red.), 2007, *Glossaire de la migration, n.9. Droit international de la migration*, OIM (Organisation Internationale pour les Migrations).

PESCATORE G., 1961, « Cassa per il Mezzogiorno » dans *Enciclopedia italiana Treccani en ligne*, III Appendice.

PESCOSOLIDO G., 2011, « Interpretazioni del Risorgimento » dans *Enciclopedia italiana Treccani en ligne*, dizionario di storia. http://www.treccani.it/enciclopedia/interpretazioni-delrisorgimento_%28Dizionario-di-Storia%29/.

PORTMANN-TINGUELY A. et VON CRANACH P., 2016, « Réfugiés » dans *Dictionnaire historique de la Suisse*, 16 janvier.

PORTMANN-TINGUELY A. et CRANACH von P., 2016, « Réfugiés » dans *Dictionnaire historique de la Suisse*.
<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016388/2016-01-07/>

RAULET-CROSET N., 2003, « La méthode ethnographique appliquée aux ressources humaines » dans *Encyclopédie des ressources humaines*, Vuibert.

REY A., 2011, *Dictionnaire historique de la langue française*, Nathan.

ROMAGNOLI E., 1961, « Riforma agraria » dans *Enciclopedia italiana Treccani* en ligne, III Appendice.
https://www.treccani.it/enciclopedia/riforma-agraria_res-306ff135-87e7-11dc-8e9d-0016357eee51_%28Enciclopedia-Italiana%29/

SERIANI L., 2011, « La lingua e la scuola - L'unificazione » dans *Enciclopedia italiana Treccani en ligne*.

SOBRERO A. A., 2015, « L'Italia e le sue regioni » dans *Enciclopedia italiana Treccani en ligne*.

THALMANN P., 2015, « Construction de logements. Logement social » dans *Dictionnaire historique de la Suisse*. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013916/2015-01-11/>

TOGNON G., 2016, « La riforma Gentile. Croce et Gentile » dans *Enciclopedia italiana Treccani en ligne*.

VUILLEUMIER M., 2015, « Etrangers » dans *Dictionnaire historique de la Suisse*. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/010384/2015-07-09/>

ZARATE G., LEVY D., KRAMSCH C. (éds.), 2008 / 2011, *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme / Handbook of Multilingualism and Multiculturalism*, Paris, EAC.

RAPPORTS, ÉTUDES, ENQUÊTES.

AMBASSADE D'ITALIE À BERNE, 2016, *Rapporto sull'italiano in Svizzera: contesto, legislazione, iniziative*.

ANZIMONTI E., 1908, *Inchiesta parlamentare sulle condizioni dei contadini nel mezzogiorno: Basilicata*. Roma.

BADER N. et FIBBI R., 2017, « Etude sur les jeunes étrangers de la troisième génération résidant en Suisse », Rapport à l'intention du Secrétariat d'Etat aux migrations, Institut SFM (Swiss Forum for Migration and Population Studies), Université de Neuchâtel.

BARTOLETTI M. et FELICI M., 2019, « L'italien, bien plus qu'une langue touristique » dans *Chambre de commerce italienne*, Nice, Sophia Antipolis, France (s.d.).

BETTIN G., CELA E., 2014, *L'evoluzione storica dei flussi migratori in Europa e in Italia*, Rapporto di ricerca realizzato nell'ambito del progetto PRIN « Piccoli comuni e coesione sociale: politiche e pratiche urbaine per l'inclusion sociale e spaziale degli immigrati », financiato dal MIUR.

BRINBAUM Y. et KIEFFER A., 2009, « Les scolarités des enfants d'immigrés de la sixième au baccalauréat : différenciation et polarisation des parcours » dans *Population*, vol. 64, n. 3.

BROUARD S. et TIBERJ V., 2005, Rapport au politique des Français issus de l'immigration (RAPFI), « Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque, Paris », dans *Presses de Sciences Politiques*.

CAUSA M., 2004, « Langue officielle, langue seconde, langue proche, langue voisine... Bref, l'italien dans tous ses états ! » dans *Études de linguistique appliquée (ELA)*, vol. 136, n. 4.

CDIP, Rapport d'un groupe d'experts mandaté par la commission formation générale pour élaborer un « Concept général pour l'enseignement des langues », Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, *Quelles langues apprendre en Suisse pendant la scolarité obligatoire ?*, Berne, 15 juillet 1998.

CERQUIGLINI B., Les langues de la France, Rapport au ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, à la ministre de la Culture et de la Communication, Paris, Institut national de la langue française (CNRS), avril 1999.

COMMISSIONE SCIENTIFICA DELL' UFFICIO RICERCA E DOCUMENTAZIONE DELLA FONDAZIONE MIGRANTES E DELL'UFFICIO IMMIGRAZIONE DI CARITAS ITALIANA, XXVI Rapporto Immigrazione 2016: Caritas e migranti nuove generazioni a confronto (Sintesi), Todi (PG), Ed. TAU.

COUSSEY M., & SEM CHRISTENSEN E., 1995, *Les mesures et indicateurs d'intégration*, Rapport, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe.

DAVID J. et LEVALLOIS B., 2006, *L'enseignement de la langue et de la culture d'origine*, Rapport au MEN, n. 2005-090.

DELEGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE, 2013, *Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française* (Avant-propos d'Aurélié Filippetti, Ministre de la Culture et de la Communication).

DEVINE D., (date non indiquée) « Quelle est la durée d'une génération ? » dans *Archives départementales*.

DU BOIS-REYMOND A. (Chef ODM), 2010, « Histoire de la migration en Suisse » dans *Rapport sur la migration*, Office Fédéral des migrations (ODM).

FELICE E., 2013, *Cassa per il Mezzogiorno. Il caso dell'Abruzzo*, Consiglio regionale d'Abruzzo, Collana di studi abruzzesi, Ed. Cerbone.

GÉRARD, M., LANCREY-JAVAL G., PRUNIER A., « Les Français et les saveurs du monde » dans *Harris Interactive*, Enquête réalisée en ligne les 23 et 24 septembre 2019 pour Groupon

GILLIÉRON GIROUD P., 1999, « Le temps de l'école : quels changements ? Evolution du temps scolaire dans les classes primaires du canton de Vaud, 1899-1997 », Rapport CVRP (Centre vaudois de recherche pédagogique), n. 101.

GILLIÉRON GIROUD P., 2009, « Le temps scolaire de l'élève dans le canton de Vaud : quels changements depuis le milieu du XIXe siècle ? », Rapport URPS, n. 139, avril.

GIUDICI A., BÜHLMANN R., 2014, *Les cours de langue et culture d'origine (LCO) Un choix de bonnes pratiques en Suisse*. Etudes et rapport. Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'instruction publique.

GREGOIRE H., 1794, *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir le patois et d'universaliser l'usage de la langue française*, Paris, Ed. Convention nationale.

GREGOIRE, 1867, *Rapports sur la bibliographie, la destruction de patois et les excès du vandalisme faits à la Convention du 22 Germinal an II au 24 frimaire an III*, Format Kindle.

GROUPE DE TRAVAIL « CONNAISSANCE – RECONNAISSANCE » Rapport sur la refondation de la politique d'intégration, novembre 2013, « Etude relative à l'avenir des ELCO (Haut Conseil à l'Intégration, 2013) », dans *Comité, Laïcité, République*, 20 mars 2015.

GUIMEZANES N., 2000, Rapport sur le regroupement familial dans certains pays de l'OCDE (Partie II).

HAUT CONSEIL À L'INTÉGRATION, 2013, Étude relative à l'avenir de l'enseignement des langues et cultures d'origine (ELCO)

HAUT CONSEIL A L'INTÉGRATION, 2011, *Relever les défis de l'intégration à l'école. L'école, espace d'intégration sociale et culturelle*, La Documentation française.

HAUT CONSEIL À L'INTÉGRATION, 1995, *Liens culturels et intégration : rapport au Premier ministre*, La Documentation française.

HAUT CONSEIL À L'INTÉGRATION, 2011, *Les défis de l'intégration à l'école et Recommandations du Haut Conseil à l'intégration au Premier ministre relatives à l'expression religieuse dans les espaces publics de la République*, La Documentation française.

ISTITUTO CENTRALE DI STATISTICA, 1955, *Annuario statistico dell'emigrazione*, Roma, Tipografia Fausto Failli.

LIVRE BLANC DE LA GOUVERNANCE EUROPÉENNE, Version COM 2001, 428 final, note 1.

LONGU G., 2014, « Accordo di emigrazione del 1964. Conseguenze politiche in Italia e in Svizzera » (*article tiré de son archive personnel*), Rapporti italo-svizzeri, 12 novembre.

LÜDI G. et al., 1998, « Quelles langues apprendre en Suisse pendant la scolarisation obligatoire » dans *Rapport d'un groupe d'experts mandaté par la Commission Formation Générale pour élaborer un Concept général pour l'enseignement des langues en Suisse* » à la CDIP, Berne, CDIP.

MAECI (MINISTERO AFFARI ESTERI E DELLA COOPERAZIONE INTERNAZIONALE), 2014, *L'italiano nel mondo che cambia. Stati generali della lingua italiana nel mondo*.

MARESCA S., 2004, « L'introduction de la photographie dans la vie quotidienne » dans *Études photographiques*, n. 15.

MARTIN A., 1949, « L'enseignement primaire supérieur dans le canton de Vaud » dans *Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse*, vol. 40.

MAUCO G., 1932, *Les étrangers en France. Étude géographique sur leur rôle dans l'activité économique*, Armand Colin.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION-DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE, 2013, *Rapport présenté à la Ministre de la culture et du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales*.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE, 2013, *Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française*,

OCDE, 2006, *Le rôle crucial des enseignants. Attirer, former et retenir des enseignants de qualité*, Coll. Politiques d'éducation et de formation, Enquête dans 25 pays membres de l'OCDE.

OFS (Office fédéral de la statistique), 2015, « La Population de la Suisse 2014 » dans *Population 01*, Neuchâtel.

OFS (Office Fédéral de la Statistique), Recensement 2010-2014 « Langue » dans *Portrait de la Suisse*.

RODIER C., 1998, « Les délices du droit régalien : 1947–1997, 50 ans de régularisations » dans *Les faux-semblants de la régularisation*, Plein droit, N° 38, avril.

ROLAND H. ET LE FIBLEC H., 2014, « Le collège d'hier à aujourd'hui » dans *Bulletin de l'IRHSES*.

ROSENBERG S. ET ALII, 2002, « Le parcours scolaire et de formation des élèves immigrés à « faibles » performances scolaires » dans *Études et rapports 19 B.*, Berne, CDIP, 2003.

ARTICLES DE QUOTIDIENS, HEBDOMADAIRES, MENSUELS, REPORTAGES

ACCATTOLI L., « Cinquant'anni dopo il Concilio Vaticano: così la Chiesa cambiò se stessa » dans *Corriere della sera*, Roma, 11 octobre 2012.

AIEZZA S., « A passeggio fra le tradizioni delle feste patronali: gli emigranti, il ritorno, le loro radici » dans *Foggia città aperta*, 1er agosto 2019.

ALBANESI R., « In Italia le processioni esistono ancora ? » dans *albanesi.it*, 26 settembre 2019.

AMYLEE, « Quelle hauteur pour accrocher un tableau ? » dans *Le magazine de l'artiste entrepreneur*, 16 mai 2019.

ANSA (Agenzia nazionale stampa associata), « Caserta « capitale » del crimine Isernia provincia più sicura » dans *La Repubblica.it*, 12 maggio 1998.

AUDREY « Hp : Une Incroyable Success Story » dans *Gralon*, 30 juillet 2008.

BAILLARGEON N., « Mettre fin à l'aide sociale » dans *Voir*, 6 mars 2013.

BAIRD A. et THOMPSON B., « « C'est notre chanson » : Pourquoi les souvenirs musicaux sont bien plus puissants que les autres ? » dans *Neon*, 23 mars 2017.

BALDASSAR L., « Tornare al paese : territorio e identità del processo migratorio » dans *Altreitalie n.23*, luglio-dicembre 2001.

BALDUZZI G., « Il lento declino del dialetto in Italia, resiste solo al sud e al nord-est, tutti i dati » dans *Termometro politico*, 29 dicembre 2017.

BALLIN L., « Suisse : l'or caché des nazis embarrasse les Suisses » dans *La Croix*, 18 septembre 1996.

BARBIERI F., « Reddito cittadinanza: tutto quello che c'è da sapere in 10 punti-chiave » dans *Il Sole 24 ore*, 3 giugno 2019.

BAZZI A., « Come si è passati dalle vecchie mutue al sistema sanitario nazionale » dans *Il Corriere della sera*, 3 dicembre 2018.

BEN M., « La lente (recon)naissance de la photographie couleur » dans *Our Age*, 9 décembre 2013.

BEAUFILS V., « Voici les pays dont s'inspire Emmanuel Macron » dans *Challenges*, 17 octobre 2007.

BEGNINI A., « I dialetti italiani sopravvivono online » dans *La Repubblica*, 12 agosto 2000.

BENAROUSSE E., « Apprentissage du langage : à quel âge bébé parle-t-il vraiment ? » dans *Le Journal des femmes, maman*, 2 août 2019.

BERTOLINI B., « Quando si nasceva in casa » in *Altritempi*, 3 novembre 2013.

BLANCHET P., « Cité de la langue française à Villers-Cotterêts : le contresens d'un mythe national » dans *Mediapart*, 14 octobre 2020.

BONDOLFI S., « Come funziona il sistema sanitario svizzero ? » dans *Swissinfo.ch*, 20 agosto 2018.

BONNARDEL E., « Société - Les femmes-objets de la télévision italienne » dans *Le Petit journal.com* du 18 janvier 2011.

BOURBAN E. « Il était une fois une Chinoise ! » dans *Clin d'œil de l'histoire - le blog de l'archiviste*, Nyon, 15 octobre 2009.

BUCCHIERI A., « Intervista ad Andrea CAMILLERI » dans *Polizia moderna*, avril 2002.

BUSSLINGER L., « L'école vaudoise résiste à EVM et perpétue ses mécanismes de sélection des élèves » dans *Le Temps*, 29 juin 2002.

CAGNOTTO A., « Villa Moglia, la dama addormentata » dans *Il Torinese*, 20 avril 2018.

CARETTO G., « Italia, Francia, Germania e Spagna: spesa sanitaria a confronto. Report PwC » dans *Start Magazine*, 17 mai 2020.

CASTRO S., « L'emigrazione italiana in Svizzera nel secondo dopoguerra » dans *Centroaltreitalie*, gennaio-dicembre 2008

CAVALIERI M., « La famiglia resiste, anzi di più » dans *L'espresso*, 30 aprile 2013.

CECCATO H., « La formation des prêtres » dans *Le Messenger de Saint-Antoine*, 20 janvier 2009.

CENTRE CATHOLIQUE DES MÉDIAS, « Venezuela : Deux religieux assassinés et un autre blessé au Collège Don Bosco de Valencia » dans *Cath.ch*, 17 febbraio 2014.

CHIOLA F., « Consolats d'Italie menacés de fermeture » dans *Société*, 20 novembre 1991.

CIAVARELLI G., « 15 tra i cantanti italiani più famosi all'estero » dans *Sorrisi e canzoni TV*, 24 febbraio 2017.

CODUTTI G., « Texte de Père Giambattista Codutti, le 15 juin 2016 » dans *Maisons des Italiens*, catégorie « Notre histoire », 4 septembre 2016.

COLLAS A., 2016, « Les enseignements de langues d'origine vont disparaître » dans *Le Monde*, le 12 février.

COMMENGES H. ET PISTRE P., 2014, « Visualisation graphique agrégée des trajectoires individuelles : revue de l'existant et application en géographie », dans *Mappemonde*, n.115, mars.

CONFERENZA SVIZZERA DEI DIRETTORI CANTONALI DELLA PUBBLICA ISTRUZIONE, (CDIP) 2011, « Il sistema educativo svizzero » in *Swissinfo.ch*, 2 febbraio 2011.

CONGREGAZIONE PER IL CLERO , 2016, « Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis » dans *Il dono della vocazione presbiteriale*, Città del Vaticano, *L'Osservatore romano*, 8 dicembre 2016.

COPPOLA I., « Il Sud visto dal Nord dal 1860 ai primi del 900: I meridionali? Cafoni e razza inferiore » dans *Meridionews*, 5 luglio 2012.

CRISPO G., « Viaggio nelle province della Campania: Caserta » dans *Qualcosa di Napoli*, 11 ottobre 2018.

D'ADDIO A., 2009, « Italiani brava gente ? », libro de Angelo Del Boca, dans *Film.it*, 22 gennaio 2009.

D'ARCO R., « Ces immigrés devenus désirables » dans *Respect*, 12 janvier 2017.

DE TSCHARNER B., « Mercenari » dans *Swissinfo.CH*, 11 octobre 2010.

DEBIOLLES C., « Créée en 1932, l'usine P. dépose le bilan en avril 1978 » dans *Le Dauphiné*, 20 août 2013.

DELLI QUADRI E.C., « Abruzzi e Molise, breve storia di una regione spezzata » dans *Altosannio Magazine*, 19 giugno 2017.

DEL TREPPO G., « Consulat d'Italie : la nouvelle permanence » dans *Le Dauphiné libéré*, 9 septembre 2014.

DEVILLE M., « Ils croient mais ne pratiquent pas » dans *Psychologies*, 2 décembre 2011.

DIAMANTI I., « Se l'Italia perde l'arte di arrangiarsi » dans *La Repubblica.it, Affari & Finanza*, 11 gennaio 2009.

DI GIOVANNI L., « "A me mi piace" si può dire. Lo scrive la Crusca » dans *Messafuoco*, 1° maggio 2018.

DUC-QUANG NGUYEN, « Qui sont ces 25% d'étrangers en Suisse ? » dans *Swissinfo.ch*, 10 novembre 2017.

DUGUEYT M., « Décoration murale : 20 erreurs à éviter pour créer un bel univers » dans *Côté Maison*, 5 juin 2010.

DUNETON C., « Les négations dangereuses » dans *Le Figaro (Langue française- Expressions)*, 9 juillet 2017.

DURAND A.-A., « Sept chiffres sur les enfants d'immigrés en France » dans *Le Monde*, 9 février 2017.

D'URSO G., « Agonie de l'italien en Suisse : le Tessin réagit » dans *Swissinfo.ch*, Lugano, 24 novembre 2011.

ECO U., « L'Italie, c'est avant tout une langue » dans *Le Monde*, 18 mars 2011.

ERCOLANO M., « I giocattoli dei figli della borghesia fascista. Uno spaccato sulla Napoli di inizio Novecento » dans *Rivista Italiana di Educazione Familiare*, n. 1, 2017.

FORSTER S., « Quelles langues apprendre à l'école ? » dans *Le Temps*, 6 juillet 1998.

FUSANI C., « Addio alla leva obbligatoria » dans *La Repubblica*, 30 luglio 2004.

GARGIULO E., « In caso di atti di nonnismo, il Ministero della Difesa può essere condannato al risarcimento » dans *Oggi*, 10 agosto 2013.

HANNEQUART J.-M. « L'évolution de l'enseignement des langues vivantes en France : massification et uniformisation » dans *The Conversation*, 16 février 2016.

HELMEL C., « Genitori ancora troppo violenti » dans *Swissinfo.ch*, 24 gennaio 2005.

HERMITTE J.-E., « Le Tourisme étranger en Italie et ses enseignements » dans *Méditerranée*, 2^e année, n. 4, 1961.

ICHOU M., 2016, « Le destin scolaire des enfants d'immigrés : culture d'origine ou origine sociale ? » dans *Métropolitiques*, 21 octobre 2016.

JÉ B., 2014, « Il se battent pour maintenir un guichet consulaire d'Italie » dans *L'Essor Savoyard*, 24 avril 2014.

KELLY SERVICES, « Campioni d'Europa sullo stress sul lavoro » dans *Swissinfo.ch*, 15 novembre 2005.

KUPER S., « Football. Les illusions perdues des « Black-Blanc-Beur » dans *Courrier international*, 2 juillet 2008.

LA BARBA M., 2007, « Le associazioni italiane in Svizzera. Mondì Visioni Divisioni » dans *Centroaltritalia*, Berne, Commission fédérale des étrangers.

LA REPUBBLICA, « Macaroni », la vita da immigrati in Francia » dans *La Repubblica*, 11 luglio 1993.

LANIER T., « Consulat d'Italie : sa fermeture définitive crée l'émotion » dans *Le Dauphiné Libéré*, 20 février 2014.

LEVÉQUE E., « Le palmarès de la récession en Europe » dans *L'Express*, 13 février 2009.

MAFAI M., « Quegli stranieri odiati e amati » dans *La Repubblica*, 4 agosto 1989.

MAGLIUOLO D., « I paesi più civili al mondo, la speciale classifica » dans *Investiereoggi*, 27 ottobre 2019 .

MARIANI D., « Saisonniers un statut qui renaît des cendres » dans *Swissinfo*, 21 janvier 2014.

MARIANNE, « Comment le débat sur l'équipe de France de football s'est racialisé depuis 1998 » dans *Marianne*, 1er juin 2016.

MARINI D., « L'Italia smarrisce il senso del sacro e si riduce il numero dei cattolici » dans *La Stampa*, 22 décembre 2017.

MARTELLOZZO F., « Africa. Padre Martellozzo: « La missione è cambiata, ma cambierà ancora... » » dans *MAGI - GESUITI*, 10 octobre 2016.

MASCIO A., « Politiche sociali, Italia agli ultimi posti tra i Paesi OCSE « Corruzione produce distorsioni e ostacola modernizzazione » dans *Il Fatto Quotidiano*, 22 agosto 2016.

MASSARO A., « Quando si nasceva in casa » dans *Avellinesì.it*.

MATTHEY M, « Il y a une sorte de honte aujourd'hui de produire des textes masculins » dans *Le Temps*, 20 février 2020. « Il y a une sorte de honte aujourd'hui de produire des textes uniquement masculins ».

MOMBELLI A., « Iniziative contro l'infoestierimento: una lunga tradizione » in *Swissinfo.ch*, 9 febbraio 2014.

MONGAILLARD V., « Mais pourquoi achète-t-on des souvenirs de vacances ? » dans *Le Parisien*, 4 août 2019.

MOURGUES E., « Les *transclasses* ou l'illusion du mérite par Chantal Jaquet » dans *France Culture- Savoir*, 2 octobre 2018.

MUSEE Bigouden, « Poupées de collection. Des trésors sommeillent » dans *Le Télégramme*, 5 mars 2011.

OLIVIER, « Les montres gousset » dans *Chronotempus*, 30 septembre 2020.

PARODI G., « La leva obbligatoria » dans *Secondo sessantasei*, 8 settembre 2015

PASOLINI P.-P., « Sfida ai dirigenti della televisione » dans *Corriere della Sera*, 9 dicembre 1973.

PASSANESE A. « Troppi turisti, i Fiorentini non vanno più in piazza Duomo e sul ponte vecchio » dans *Corriere fiorentino*, 1 giugno 2016.

PAUCHARD O. et MARIANI D., « Interdit aux chiens et aux Italiens » dans *Swissinfo.ch* du 27 juillet 2010.

PECLET J.-C., « Quand Iril-ville employait 1200 ouvrières à Renens sous la férule d'un patriarche intransigeant » dans *Le Temps*, 23 avril 2002.

PERUGINA BACI, « Il dialetto va di moda, il 63% dei ragazzi italiani lo utilizza abitualmente » dans *Dire (Agenzia di stampa nazionale)*, 17 novembre 2017.

PIPITONE F., « Campania, ecco l'origine (e vicissitudine) del nome della regione » dans *Vesuvio live*, 14 novembre 2014.

PLATEL H., « Le lien entre la mémoire et la musique » dans *Pourbienvieillir.fr* (Date non indiquée)

POLACCHI S., « Negli anni 70 è nata la cucina italiana moderna » dans *Gambero rosso*, 4 dicembre 2019.

REPORTAGE RTS « Les enfants cachés », 7 juin 2020 <https://www.rts.ch/info/suisse/11381497-les-enfants-de-saisonniers-caches-en-suisse-apres-l-initiative-schwarzenbach.html>

REPORTAGE RTS, « La marque de Schwarzenbach », 26 janvier 2016 <https://ohtheme.com/la-marque-schwarzenbach-rts-ch-archives>.

RÉVILLION E., « L'Italie, leader européen en matière de recyclage des déchets » dans *Le Petit journal*, 20 novembre 2017.

REVILLION E., « PERMIS DE CONDUIRE – Plus économique et avec plus de réussite en Italie » dans « *le Petit journal* », 6 décembre 2017.

REY-LEFEBVRE I., « Pourquoi les jeunes se détournent de la politique » dans *Le Monde*, 15 février 2014.

ROULET Y., « Une nouvelle ville, quelque part entre Genève et Lausanne, cherche sa personnalité » dans *Le Temps* 27 juillet 2000.

ROY M.-A., « Le travail explose en Italie » dans *Le Petit Journal Milan*, 4 février 2018.

SADEO C., « Quella Terra di Lavoro che una volta definiva la Campania Felix » dans *Identità Insorgenti*, 6 ottobre 2015.

SALEMI R., « Fashion in croce- da Madonna a Beckham fino a Ronaldinho: tutti pazzi per il simbolo del cristianesimo- da Tiffany a Milano allestito un catering per alleviare l'attesa dei clienti in fila per la Coll. mistica-ora scatta la rosario-mania... » dans *Dagospia*, 24 dicembre 2008.

SALVADORI L. M., « L'eterno trasformismo italiano » dans *la Repubblica*, 3 juillet 2014.

SCARCELLI R., « Le religioni in Svizzera » dans *Swissinfo.ch*, 14 avril 2015.

SCHUMACHER N., « Les Salésiens, une congrégation fondée par Saint Jean Bosco » dans *La Croix*, 23 mai 2019.

SILHOUE M., « L'évolution de l'enseignement des langues vivantes en France : massification et uniformisation » dans *The Conversation*, 16 février 2016.

SULTAN M., « Bissy. Mariage de raison » dans *L'Express*, 6 décembre 2007.

TALERMAN D., « Coût de la vie en Suisse » dans *Travailler-en-Suisse.ch*, 16 novembre 2017.

TORTELLI A., « La storia del turismo moderno in Italia e nel mondo: dal Grand Tour al Gran Turista » dans *Centro Studi Turistici (CTS)*, 14 maggio 2018.

ULMI N., « Comment le monde s'épripie de « l'italianité » » dans *Le Temps*, 28 octobre 2016.

UNIA, « Baraques, xénophobie et enfants cachés Pourquoi il ne doit plus y avoir de statut de saisonniers en Suisse ? », Syndicat UNIA Suisse, 2015 (DATE EXACTE NON INDIQUEE)

TRAVELEX, *Histoire des vacances*. <https://www.travelex.fr/travelex-hub/inspirations/histoire-des-vacances>

VIRDIS M., « La lenta evoluzione della « famiglia ». Il passaggio da quella patriarcale a quella moderna, che ha rovesciato la solidarietà tra generazioni » , dans *amicomario.blogspot.com*, 31 mai 2012

VITAGLIANO S., « Storia della pasticceria napoletana » dans *Sfoglietelab.it*, 21 agosto 2016.

WEIL P., (date non indiquée), *Les politiques migratoires en Europe, Amérique du Nord (USA et Canada) et au Japon*.

VULTIER N., « Encourager et faciliter l'accueil » dans *Le quotidien de la Côte*, n. 172, 11 septembre 1990.

YOURBIZ STAFF, « Prodotti italiani più richiesti all'estero: quali sono ? Come venderli ? » dans *Yourbiz Internazionale*, 22 febbraio 2018.

ZAMBON E., « Vacanze di Natale, la storia di un fenomeno trash tutto italiano: il cinepanettone » dans *Mondo Fox*, 5 dicembre 2017.

ZEMLIANICHENKO A., « L'Italia è due paesi diversi, 10 numeri – oltre ai soliti su PIL e disoccupazione – per capire quanto sono lontani il Nord e il Sud » dans *Post*, venerdì 24 marzo 2017.

ZEMRI M., « Réforme territoriale : la France est passée de 22 à 13 régions » dans *L'Express* (date non indiquée)

ZOLA M., « L'invenzione dei costumi tradizionali » dans *East Journal*, 1er avril 2017.

(AUTEUR NON INDIQUE), « Retour sur les réformes du baccalauréat » dans *Le Figaro*, 22 juin 2010.

(AUTEUR NON INDIQUE), « Una breve storia della cucina italiana in Italia e all'estero » dans *Università Cusino a Agrigento*, 26 luglio 2017.

(AUTEUR NON INDIQUE), « Il dialetto va di moda, il 63% dei ragazzi italiani lo utilizza abitualmente » dans *Agenzia Dire*, 17 novembre 2017.

(AUTEUR NON INDIQUE), « Impôt sur le revenu en Europe : quels sont les pays les plus taxés ? » dans *Tacotax*, 2018.

TEXTES DE LOIS ET CIRCULAIRES

ACCORD BILATÉRAL entre Suisse et Italie relatif à l'émigration de travailleurs italiens en Suisse, n. 406 du 10 août 1964, art. 12.

ACCORDO BILATERALE fra Italia e Svizzera in materia di emigrazione di lavoratori n. 1659 del 10 dicembre 1948, art. 16. <https://www.gazzettaufficiale.it/eli/id/1949/03/12/048U1659/sg>

ACCORDS BILATÉRAL entre France et Italie réglant l'émigration des mineurs italiens vers la France et la fourniture française correspondante de charbon vers l'Italie n. 886 du 2 avril 1948, art. 5 et 8.

ARCHIV FÜR DAS SCHWEIZERISCHE UNTERRICHTSWESEN, Band (Jahr) n. 51/1965-52/1966 (1967), « Canton de Vaud: organisation scolaire ». <https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=jus-002:1965:51::32>

ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES, 2016, « Section K : Archives officielles dès 1803, entrées avant 1985. Sous-section K XIII : Département de l'instruction publique et des cultes. K XIII 373 Service de l'enseignement primaire » 1^{er} décembre. <http://www.davel.vd.ch/qfpdavel/1/D6207.pdf>

LABBE D. (Préfet de Savoie), Arrêté préfectoral portant fusion de la communauté d'agglomération Chambéry Métropole et de la communauté de communes du Cœur des Bauges, 24 novembre 2016, art. 2.

ATTI DELLA COMMISSIONE PARLAMENTARE di inchiesta sulla miseria in Italia e sui mezzi per combatterla, 14 Vol., Camera dei Deputati, Roma 1953-1958.

ATTI DELLA COMMISSIONE PARLAMENTARE d'inchiesta sulla disoccupazione in Italia, 5 Vol., Camera dei Deputati, Roma 1953.

B.O. n. 32 du 28 août 2008, Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école primaire, au collège et au lycée.

BOBER G., 1988, *La réforme scolaire vaudoise – Genèse de la loi scolaire du 12 juin 1984*, Le Mont-sur-Lausanne, annexe 3.

BOEN n.15 du 14 avril 2016, n. 2016-058 du 13 avril 2016.
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=34289

Bulletin officiel n. 11 du 18 mars 2010.

BUREAU D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DE L'ÉTAT DE VAUD, 2005, *Modification du règlement d'application de la loi scolaire*. <https://www.bicweb.vd.ch/communique.aspx?pObjectID=231642>

CDIP, 1972, *Principes relatifs à la scolarisation des enfants de travailleurs migrants du 2 novembre 1972*, Berne.

CDIP, *Adoption des recommandations, où l'allemand a un rôle déterminant : « L'enseignement de la première langue étrangère ne doit pas laisser de choix entre une langue nationale et l'anglais*, octobre, 1975, art.3.

CHARTRE SOCIALE EUROPÉENNE n. 035 du 18 octobre 1961, art. 19.

CIRCULAIRE n. 058 du 13 avril 2016. <https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo14/MENE1608893C.htm>

CIRCULAIRE n. 163 du 1er décembre 2014 (France) relative au référentiel métier des directeurs d'école. <https://www.education.gouv.fr/bo/14/Special7/MENE1428315C.htm>

CIRCULAIRE n. 2001-051 du 21-3-2001- Préparation de la rentrée scolaire 2001 dans le premier degré.

CIRCULAIRE n. 2003-050 du 28 mars 2003. « Préparation de la rentrée dans les écoles, les collèges et les lycées ». <https://www.education.gouv.fr/bo/2003/14/MENE0300748C.htm>

CIRCULAIRE n. 65-348 du 21 septembre 1965, Modalités de scolarisation des enfants inadaptés.

CIRCULAIRE n. 73-383 du 25 septembre 1973 « Scolarisation des enfants étrangers non francophones, arrivant en France entre 12 et 16 ans. ». <http://www.francaislangueseconde.fr/wp-content/uploads/2009/09/textes-et-rapports-officiels-concernant-les-eleves-nouvellement-arrives-septembre-2009.pdf>

CIRCULAIRE n. 76-128 du 30 mars 1976 « Utilisation des locaux scolaires en dehors des heures de classe, pour l'ouverture de cours de leur langue maternelle à des élèves étrangers des écoles élémentaires. ». http://dcalin.fr/textoff/lco_1976.html

CIRCULAIRE n. 77-447 du 22 novembre 1977. <http://www.francaislangueseconde.fr/wp-content/uploads/2009/09/textes-et-rapports-officiels-concernant-les-eleves-nouvellement-arrives-septembre-2009.pdf>

CIRCULAIRE n. 78-238 du 25 juillet 1978 : Scolarisation des enfants immigrés. <http://www.francaislangueseconde.fr/wp-content/uploads/2009/09/textes-et-rapports-officiels-concernant-les-eleves-nouvellement-arrives-septembre-2009.pdf>

CIRCULAIRE n. 90-340 du 14 décembre 1990.

CIRCULAIRE n. IX 70-37 du 13 janvier 1970 « Classes expérimentales d'initiation pour enfants étrangers. ». <http://www.francaislangueseconde.fr/wp-content/uploads/2009/09/textes-et-rapports-officiels-concernant-les-eleves-nouvellement-arrives-septembre-2009.pdf>.

CIRCULAIRE n.75-148 du 9 avril 1975 « Enseignements de langues nationales à l'intention d'élèves immigrés dans le cadre du tiers temps pédagogique des écoles élémentaires » <http://www.francaislangueseconde.fr/wp-content/uploads/2009/09/textes-et-rapports-officiels-concernant-les-eleves-nouvellement-arrives-septembre-2009.pdf>

CIRCULAIRE n.77-345 du 28 septembre 1977 « Mise en place de cours de langues et de civilisations nationales en dehors du temps scolaire dans les collèges à l'intention des élèves étrangers scolarisés dans ces établissements », <http://www.francaislangueseconde.fr/wp-content/uploads/2009/09/textes-et-rapports-officiels-concernant-les-eleves-nouvellement-arrives-septembre-2009.pdf>.

CODE CIVIL SUISSE, 10 décembre 1907, Titre II, Chapitre II, art.60.
https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/24/233_245_233/fr#lvl_0/lvl_C/lvl_I_I

COMMISSION EUROPÉENNE, *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions. Agenda européen pour l'intégration des ressortissants de pays tiers*, Bruxelles, 20 juillet 2011. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX%3A52011DC0455>

CONFÉDÉRATION SUISSE, « Elections 2019. Droit de vote des femmes en Suisse » dans *CH.CH*.

CONSEIL DE L'EUROPE, 1984, Recommandation N. R 9 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les migrants de la deuxième génération, Article 2, Strasbourg.

CONSEIL DE L'EUROPE, 1992, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, art.1, Strasbourg.

CONSEIL SUPERIEUR DE LA LANGUE FRANCAISE : Les rectifications de l'orthographe », Journal Officiel n° 100 du 6 décembre 1990
https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rectifications_1990.pdf

CONSTITUTION FÉDÉRALE DE LA CONFÉDÉRATION suisse du 18 avril 1999, art. 1, art. 3, art. 4, art. 70, 121a.

CONSTITUTION FRANÇAISE (Révision) de 1992, art. 2.

CONSTITUTION ITALIENNE de 1948, art. 9, art. 37, art. 131.

CONVENTION D'ÉTABLISSEMENT ET CONSULAIRE du 22 juillet 1868 entre la Suisse et l'Italie, art. 1.
https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/IX/706_624_706/fr

CONVENTION EUROPÉENNE RELATIVE AU STATUT JURIDIQUE DU TRAVAILLEUR MIGRANT, n. 93 du 24 novembre 1977, art. 12.

CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT (CIDE), adoptée par l'Assemblée générale des Nations-Unies du 26 janvier 1990, art. 9. <https://www.unicef.fr/sites/default/files/convention-des-droits-de-lenfant.pdf>

D. L. n. 459 du 9 février 1945 et n. 549 du 24 mai 1945 (*Les programmes Washburne*).

D. M. n. 541 du 22 octobre 2015.

D. P. R. n. 503 del 14 giugno 1955.

D. R. n. 3725 del 13 novembre 1859 (*Legge Casati*).

D. R. (Décret royal) n. 2115 du 23.10.1919 (ALL. 33).

D.P.R. n. 237 del 14 febbraio 1964. Leva e reclutamento obbligatorio nell'Esercito, nella Marina e nell'Aeronautica. <https://www.gazzettaufficiale.it/eli/id/1964/05/05/064U0237/sg>

D.P.R. n. 503 du 14 juin 1955 (*Programmi Ermini della Scuola Elementare*)
<https://www.gazzettaufficiale.it/eli/id/1955/06/27/055U0503/sg>

D.P.R. n. 67 del 7 febbraio 1951, artt.7, 8. <https://www.gazzettaufficiale.it/eli/id/1951/02/27/051U0067/sg>

DECLARATION DE L'ACADEMIE FRANCAISE SUR L'ECRITURE DITE « INCLUSIVE", 26 octobre 2017
<https://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive>

DÉCLARATION DES DROITS DE L'ENFANT, Résolution 1387 XIV de 1959, art. 1^{er} [https://undocs.org/fr/A/RES/1387\(XIV\)](https://undocs.org/fr/A/RES/1387(XIV))

DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME, Résolution 217 A(III) de 1948, art. 16.
<https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

DÉCRET du 27 brumaire an III (*Décret Lakanal*), 17 novembre 1794.

DÉCRET n. 0216 du 11 août 1899 (Conditions du travail dans les marchés passés au nom de l'Etat).

DÉCRET n. 383 du 29 avril 1976 (Conditions d'entrée et de séjour en France des membres des familles des étrangers autorisés à résider en France). <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000855572/>

DÉCRET Thermidor, 20 juillet 1794, articles 1-2-3-4. https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Decret-2_thermidor-terreur.htm

DECRETO LEGISLATIVO n. 333 del 1° settembre 1998.

DFJC, Nouvelle législation sur l'enseignement obligatoire, Partie 2, « Exposé des motifs relatifs au projet de loi sur l'enseignement obligatoire » dans *Cahier LEO*, septembre 2010

DIRECTIVE EUROPÉENNE n. 486 de 1977, CEE du 25 juillet 1977, *Scolarisation des enfants des travailleurs migrants*. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=celex%3A31977L0486>

DIRECTIVE EUROPÉENNE n. 86 de 2003, CEE du 22 septembre 2003, *Droit au regroupement familial*. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX%3A32003L0086>

DOCUMENT PUBLIC VAUD (DPV), 2004, *L'Ecole vaudoise de 1803 à 2003 : quelques faits et décisions historiques*.

DOCUMENTI DIPLOMATICI SVIZZERI (DDS), 2001, Vol. 18, 1.VII.1949-30.IV.1952, n. 44 « Notice pour le chef du département à propos de discours du 12 mai 1950 », Berne, Chronos Armando Dadò Editore, Editions Zoé Genève.

DPR n. 18 del 5 gennaio 1967, art. 53. https://www.esteri.it/mae/opportunita/dpr_18_1967.pdf

Enquête 1864, « La révolution française et les patois » dans VIGIER P., 1979, « Diffusion d'une langue nationale et résistance des patois en France au XIXe siècle » dans *Persée, Romantisme*, vol. 9, n. 25.

G.U. n. 18 du 23 janvier 2014.

G.U. n. 125 du 31 mai 1997.

G.U. n. 171 du 25 juillet 2003.

G.U. n. 242 du 14 octobre 2004.

G.U. n. 260 du 7 novembre 2015.

G.U. n. 287 du 9 décembre 2008.

G.U. n. 293 du 16 décembre 2008.

G.U. n. 296 du 21 décembre 2011.

GILLIÉRON P., 1999, « Le temps de l'école : quels changements ? Evolution du temps scolaire dans les classes primaires du canton de Vaud 1899-1997 » dans *Centre Vaudois de recherche pédagogiques*, n. 99.101.

GIRY-COISSARD M., « Les langues vivantes dans le second degré en 1999-2000 » dans *Note d'information 00-40 (MEN)*.

GRAN CONSIGLIO DEL FASCISMO del 15 febbraio 1939-XVII, «*Carta della scuola del 1939*».

Grand Conseil du Canton de Vaud, Bulletin de séance n. 58 de 2003.

GRAND CONSEIL VAUD 1865, « Loi sur l'instruction publique primaire du canton de Vaud du 31 janvier 1865 » Lausanne, Conseil d'ETAT, L. Corbaz et Comp. (Archives cantonales vaudoises), Chap. II, art.13. http://dcalin.fr/textoff/lakanal_1_1794.html

ISTAT 2012, *L'uso della lingua italiana, dei dialetti e di altre lingue in Italia*.

JEAN-PAUL II, 1979, « *Sapientia christiana* sur les universités et les facultés ecclésiastiques » dans *Constitution apostolique*, 15 avril. https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/apost_constitutions/documents/hf_jp-ii_apc_15041979_sapientia-christiana.html

JEAN-PAUL II, 1992, « Pastores dabo vobis » dans *Exhortations apostoliques*, 25 marzo.

LEGGE n. 1859 del 31 dicembre 1962. (*Istituzione e ordinamento della scuola media statale*). https://www.edscuola.it/archivio/norme/leggi/l1859_62.pdf

LEGGE n. 2179 del 19 dicembre 1926, art. 1.

LEGGE n. 226 del 23 agosto 2004.

LEGGE n. 5866 del 30 dicembre 1888, art.1. (*Legge Crispi sull'emigrazione*) <http://www.terzaclasse.it/documenti/leggecrispi.htm>

LEGGE 15 marzo 1997 n. 59, Capo IV, art. 21. <http://www.edscuola.it/archivio/norme/leggi/art21.html>

LEGGE n. 1176 del 17 luglio 1919, art. 7 http://www1.unipa.it/storichedeldiritto/Materiali/FONTI/Leggi_Cont/L_17-04-1919.html

LEGGE n. 130 del 2 agosto 1806, art. 1. (*Leggi di eversione della feudalità*).

LEGGE n. 181 del 4 ottobre 1848 (*Legge Boncompagni*).

LEGGE n. 230 del 12 maggio 1950 (*Legge Sila*) <https://www.gazzettaufficiale.it/eli/id/1950/05/20/050U0230/sg>

LEGGE n. 3848 del 15 agosto 1867. (*Liquidazione dell'asse ecclesiastico*).
<https://www.gazzettaufficiale.it/eli/id/1867/08/20/067U3848/sg>
 LEGGE n. 401 del 5 maggio 1976.
 LEGGE n. 841 del 21 ottobre 1950 (*Legge Stralcio*). <https://www.normattiva.it/uri-res/N2Ls?urn:nir:stato:legge:1950;841>
 LEGGE n.181 du 4 octobre 1848 (*Legge Boncompagni*)
 LEGGE n.482 del 15 Dicembre 1999, n. 482 "Norme in materia di tutela delle minoranze linguistiche storiche" pubblicata nella Gazzetta Ufficiale n. 297 del 20 dicembre 1999 (art.2).
 LOI constitutionnelle française n. 724 du 23 juillet 2008.
 LOI constitutionnelle italienne n. 3 du 27 décembre 1963.
 LOI Ferry du 16 juin 1881, art. 1. <http://www.senat.fr/evenement/archives/D42/juin1881.pdf>
 LOI n. 448 du 28 décembre 2001, art. 52 et 57.
 LOI n. 1859 du 31 décembre 1962.
 LOI n. 2011-672 du 16 juin 2011.
 LOI n. 4412 du 9 décembre 1952.
 LOI n. 5437 du 26 mars 1931. (*Séjour et établissement des étrangers*).
 LOI n. 56 du 7 avril 2014 dans *Normativa. it*. <https://www.normattiva.it/uri->
 LOI n. 595 du 8 juillet 2013, art. 13. (*Orientation et programmation pour la refondation de l'école de la République*).
 LOI n. 899 du 1er juillet 1940. (*Réforme Bottai*.)
 MESSAGE DU CONSEIL FÉDÉRAL À L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE concernant l'extension à tout le Royaume d'Italie actuel des traités conclus avec le Royaume de Sardaigne (23 Juin 1862) dans la *Feuille fédérale 1862*, Vol. II, Cahier 31, 10.07.1862.
 MINISTÈRE ÉDUCATION NATIONALE (MEN), Statistique, 2002, Direction de l'enseignement scolaire, 14 novembre. www.eduscol.education.fr
 MINISTERO AFFARI ESTERI (MAE), Legge n. 153 del 3 marzo 1971.
 MINISTERO AFFARI ESTERI E COOPERAZIONE INTERNAZIONALE (MAECI) Loi n. 205 du 8 mai 1985 (*COMITES*).
 MINISTERO PUBBLICA ISTRUZIONE (MPI), 1982, *La scuola italiana e gli alunni migranti*, Edito a cura dell'Ufficio Attività Culturali dell'Istituto della Enciclopedia italiana Treccani.
 NOTE DE SERVICE n. 82-500 du 3 novembre 1982.
 NOTE DE SERVICE n°82-165 du 13 avril 1983 : Scolarisation des enfants immigrés, préparation à la rentrée.
 ORDONNANCE DU 2 NOVEMBRE 1945. <http://www.gisti.org/spip.php?article3844>
 ORDONNANCE IMPÉRIALE promulguée par Charlemagne le 23 mars 789, *Admonitio generalis* (trad. Exhortation générale). <http://expositions.bnf.fr/carolingiens/antho/03.htm>
 PAUL VI, « Décret sur la formation des prêtres *Optatam totius ecclesiae renovationem* », Roma, 28 octobre 1965. https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vatii_decree_19651028_optatam-totius_fr.html
 R. D. (Regio Decreto) n. 740 del 12 febbraio 1940, «Testo unico delle norme legislative sulle scuole italiane all'estero». Legge n. 867 del 18 dicembre 1910, art. 1
 R. D. n. 329 del 24 febbraio 1938, art. 101.
 R. D. n. 3298 del 1928.
 R. R. D. D. n. 2480 del 1926, n. 01 del 1927, n. 221 del 1934, n. 09 del 1938, n. 989 del 1939.
 R.D. n. 262 du 16 mars 1942, Code Civil italien
 R.D. n. 1398 du 19 octobre 1930. Code pénal italien.
 RECOMMANDATION N. R (84) 7 du Comité des Ministres aux états membres sur le maintien des liens culturels des migrants avec les pays d'origine et sur les facilités de loisirs (adoptée par le Comité des Ministres le 28 février 1984, lors de la 367ème réunion des Délégués des Ministres).

RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS de la CDIP, 30 octobre 1975, concernant l'introduction, la réforme et la coordination de l'enseignement de la deuxième langue nationale pour tous les élèves pendant la scolarité obligatoire.

RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS. Edudoc, *Principes relatifs à la scolarisation des enfants de travailleurs migrants*, 12 novembre 1972. file:///C:/Users/Utente/Downloads/D36B%20(2).pdf

RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS. Edudoc. *Raccomandazioni riguardanti la scolarizzazione dei bambini di lingua straniera* del 24/25 ottobre 1991. le:///C:/Users/Utente/Downloads/EDK-Empfehlungen_i.pdf

VALITUTTI S., 1983, « Relazione introduttiva al Convegno di Urbino del 28-30 marzo 1983 » dans MURANO R., 1986, *Istituzioni scolastiche italiane all'estero*, Juvenilia.

INDEX DES AUTEURS

A

ABETE G.; 460; 462
ABRIC J.-C.; 268
ADAMI H.; 75; 135; 250; 467; 477
AGBOSSOU G.; 352
AGIER M.; 301
AGUILAR J.; 226
AISSAOUI L.; 662
ALBANI M.; 507
ALESSIO M.; 95
ALVIR S.; 182
AMATO F.; 62; 63; 64; 67
AMOUGOU E.; 180
AMSELLE J.-L.; 285
ARCOMANO A.; 61
ARENDT H.; 184; 185
ARIA M.; 677; 678; 699
ARLETTAZ G.; 82; 84
ARLETTAZ S.; 84
ATTIAS-DONFUT C.; 253; 254; 255

B

BAILLAUQUÈS S.; 253
BAILLY C.; 293
BAIONI M.; 42
BAJOIT G.; 167
BALLARINI L.; 184
BALZANI R.; 41; 45
BARBAGLI M.; 582
BARBIER O.; 169
BARCELLA P.; 133; 372
BARON-DELEU K.; 101; 102
BARTHES R.; 677
BASTIDE R.; 30; 216; 278; 284
BATAZZI C.; 662
BAUMANN M.; 395
BAUSILIO G.; 514
BEACCO J.-C.; 197
BEAUCHEMIN C.; 663
BELFANTI C.M.; 692
BELKAÏD N.; 282
BELLOFATTO S.; 475
BENAISSAH H.; 479; 731
BENIGNO F.; 582
BERA VUISTINER M.; 141; 710; 729
BERGER P.; 206
BERNARDY J.-P.; 636

BERNSTEIN B.; 489
BERRUTO G.; 56
BERSTEIN B.; 646
BERTAUX D.; 15; 18; 21; 25; 26; 158; 292; 313;
314; 315; 322; 327; 330; 332; 334; 335; 703
BERTONHA J. F.; 64
BERTRAND J.-R.; 490
BERTUCCI M.-M.; 346
BESSE A.-S.; 502
BESSE H.; 221
BETTEX L.; 534
BETTIO, F.; 471
BIANCHERI B.; 38
BIANCHI L.; 465; 467; 508
BIERI S.; 133
BILLIEZ J.; 209; 210; 657; 757
BLANC A.; 352
BLANC M.; 186; 199; 202; 208
BLANCHET P.; 93; 97; 99; 117; 137; 157; 158; 159;
161; 169; 178; 191; 193; 195; 196; 197; 227;
269; 270; 272; 273; 290; 291; 292; 293; 301;
302; 308; 316; 326; 327; 332; 333; 335; 364;
515; 703; 754
BLANCHETON B.; 107; 108
BLAVIER P.; 253
BOAS F.; 214; 215
BOLZMAN C.; 256; 260; 490
BONAFIGLIA A.; 542; 551
BONARDI C.; 266; 267
BONETTI C.; 495
BONNEWITZ P.; 170
BORATTO G.-P.; 349
BOUDON R.; 160; 166; 277
BOUGHNIM A.; 143
BOURDIEU P.; 15; 169; 170; 171; 172; 173; 178;
192; 197; 209; 210; 218; 220; 228; 276; 277;
278; 342; 477; 528; 594; 611; 662; 663; 666;
669; 670; 677; 679; 680; 685; 686; 698; 699;
701; 723; 736; 737; 741; 742; 752; 756
BOURGEOU A.; 251
BOUSSICHAS M.; 234
BOUTET J.; 98; 99
BOVEY L.; 77; 529
BOYER H.; 196; 204
BRETEGNIER A.; 143; 250
BRIGOT V.; 143
BROCCOLI P.; 509
BRUBAKER R.; 286

BRUDERMANN C.; 226
BRULEY M.; 273
BÜLENT K.; 239; 240
BULOT T.; 159; 182; 193; 195; 196; 197; 269; 270;
272
BURRI SHARANI B.; 545
BYRAM M.; 197

C

CAESTECKER F.; 234
CAILLE J.-P.; 637; 742
CAISSON M.; 226
CALDERÓN BONY F.; 572; 679; 736; 755
CALDERÓN R.; 134; 136; 137
CALVET J.-L.; 198; 200; 269; 754
CAMISASCA R.; 520; 521
CAMPANI G.; 152; 153; 644; 645; 651; 662; 664;
693; 731; 744; 753
CAMUSO A.; 445
CANNETTE L.; 258
CAPONIO T.; 248; 249
CAPRIOGLIO A.; 153; 154; 423; 559; 566; 569;
589; 627
CARAVAGGI L.; 578
CARDINI A.; 126
CAREL S.; 352
CARO P.; 352
CARPIGIANI S.; 429
CARROLL R.; 217
CARTA D.; 145; 146
CARTOCCI R.; 47
CASTELAS A.; 686; 737
CASTELLANI M.-C.; 127
CASTELLOTTI V.; 269; 270
CASTRO FRANCO A.; 236
CASTRUCCI P.M.; 506
CATANI M.; 153; 644; 651; 662; 664; 693; 744;
753
CATTACIN S.; 145; 146; 147; 148; 476
CAUSER J.-Y.; 186
CELLIER M.; 95
CESARI LUSSO V.; 20; 294; 295; 500
CHABERT L.; 27; 558
CHAMP J.; 27; 558
CHAMPION F.; 46; 49
CHARDENET P.; 157; 270; 292; 301; 316; 335
CHARNAY J.-P.; 273
CHATELAIN A.; 239
CHAUBET F.; 218
CHENAUX P.; 48; 401
CHIAPPINELLI L.; 462

CHRISTENSEN SEM E.; 252
CIANO A.; 45
CINANNI P.; 554
CIOFFI L.; 444; 460; 464; 481; 482; 487; 492; 501;
707; 722
CIPRIANI F.; 579
CIPRIANI J.; 72
CLAES M.; 502; 652; 663
COHEN M.; 111; 204
COLAPIETRA R.; 581
COLLET B.; 281
COLUCCI M.; 67; 239
COMBESSIE J.-C.; 698
COMMENGES H.; 719
CORBELLINI E.; 692
CORNIAU F.; 237
CORTESE A.; 557
COSTAOUËC D.; 97; 98; 185
COTE M. H.; 215
COTESTA V.; 187
COTTERELL J.-L.; 663
COUËTOUX-JUNGMAN F.; 209
COULON A.; 230
CROCE E.; 683
CRUTZEN D.; 141
CUARTAS P.; 687; 737
CUCHE D.; 30; 211; 212; 214; 215; 216; 219; 223;
224; 226; 229; 278; 283; 284; 285
CUÉNOUD C.; 72
CUMMINS J.; 141
CURIE J.; 183

D

DABROWSKA K.; 676
DANVERS F.; 637
DARMON M.; 206
DASSIÉ V.; 675; 676; 677; 699; 737
DAUM C.; 511
DAVEAU P.; 253
DE CARLOS P.; 265
DE MAURO T.; 51; 52; 53; 54; 55; 57; 61; 127
DE ROSA G.; 65; 66; 705
DE SARDAN J.P.O.; 326
DE SIMONE E.; 462
DE SOUSA M.; 662
DEBRET J.; 681
DÉCHAUX J.-H.; 686
DEGEN F.; 72
DEI F.; 677; 678; 699
DEL MONTE D.; 542
DELCROIX C.; 26

DELEVOTTE C.; 327
DELFINO G.; 656
DELOUVEE S.; 264; 265
DELSARTE J.; 684
DELVIT P.; 683
DEMONT E.; 502
DEPREZ C.; 198; 281
DERIVRY-PARD M.; 657
DESBROSSES S.; 267
DESCAMPS F.; 337
DESCHAMPS J.-C.; 267
DEWERPE A.; 276
DI LECCE B.; 578; 582
DI MAURO A.; 462
DI VITO A.; 444
DIAMANTI I.; 428; 623
DÍEZ J.G.; 474; 749
DOISE W.; 265; 268
DRIEU D.; 619
DUBOIS J.; 352
DUCHATTEL M.; 597
DUMONT A.; 146
DUMONT L.; 226
DUNEZAT X.; 237
DUPIN C.-M.; 691
DURANT E.; 301
DURKEIM E.; 263

E

ECO U.; 53
EFIONAYI-MÄDER D.; 545
ELIAS N.; 162
ELMIGER D.; 74; 75; 396
ELOY J.-M.; 99
ETTORRE L.; 48; 49; 50
ETZI B.; 45; 46
EVEQUE-MOURROUX C. et H.; 597

F

FACCHINI D.; 655; 656
FÄCKE C.; 657
FAÏTA M.; 62; 431; 432
FALCOZ M.; 532; 747
FASSIO G.; 716
FAURI F.; 558
FAVARO G.; 200
FIBBI R.; 134; 136; 137; 148; 149; 150; 246; 256;
260; 476; 490; 547; 552
FILI G. F.; 221
FONTANA F.; 576; 578; 580; 581; 605
FORRAY F.; 423; 559; 566; 569; 589; 627

FORSTER S.; 74; 75; 349; 396
FOURCADE M.-B.; 179; 180; 181; 699
FOURNIER-FINOCCHIARO L.; 45
FRANZINA E.; 62; 63; 83; 87; 150
FRASCHINI G.; 542
FRIGO M.; 649
FROSSARD D.; 137; 364

G

GADET F.; 208
GAILLARD F.; 221
GALISSON R.; 220; 698
GALLICO L.; 49; 50
GARABATO C.A.; 95
GARAVASO P.; 575
GARCIA C.; 256; 260
GARELLI F.; 47
GASTAUT Y.; 20; 584; 709
GATANI T.; 83; 84
GATTULLO M.; 484
GAUCHET M.; 49
GAUTHIER FR.; 763
GAUTHIER, F.; 278; 288; 457; 732
GEERTZ C. C.; 350
GENDRAT-CLAUDEL A.; 45
GENNARI L.; 16; 124; 125; 127; 128
GENTILE G.; 58; 404
GERBER J.-D.; 71
GIAMBERSIO V.; 578; 581; 582
GIAMMARCO E.; 612
GILLIERON P.; 396; 510
GIORDAN G.; 48; 763
GIORDANO C.; 212; 213; 214; 216
GIRALDONI S.; 200
GIRARD A.; 571; 574; 627; 730
GIUSBERTI F.; 692
GJERGJI I.; 62
GLEVAREC H.; 701
GOHARD-RADENKOVIC A.; 28; 74; 75; 89; 116;
117; 121; 135; 136; 141; 161; 162; 163; 168;
169; 175; 176; 182; 201; 202; 205; 206; 208;
210; 212; 213; 214; 216; 217; 222; 228; 229;
230; 238; 250; 270; 278; 279; 288; 291; 314;
317; 327; 333; 349; 362; 457; 520; 710; 729;
732; 734; 739; 761
GOLINI A.; 62; 63; 64; 67
GORER G.; 570
GRAZIANO C.; 444
GRIECO E.; 444
GROSJEAN F.; 56; 203
GROSS A.; 72

GSCHWEND L.; 186
GUBERT F.; 238
GUERRAOUI Z.; 282
GUESPIN L.; 196
GUEUNIER N.; 270
GUILLAUME P.; 108; 110
GUISSE I.; 238
GUIZZARDI G.; 47
GUSSO M.; 130

H

HAGGER V.; 584
HAGMANN H.-M.; 82
HAMEL C.; 663
HAMERS J.F.; 199; 202; 208
HAMMER S.; 545
HÄNNI D.; 517
HANUS P.; 587
HARZOUNE M.; 122
HASSENFORDER J.; 48; 418; 763
HÉBERT L.; 180
HÉLOT C.; 207
HENAULT A.; 221
HERSKOVITS M.J.; 283
HOBSBAWM E.; 225; 682
HOSEH A.; 252
HYMES D.; 227

I

IMBROGNO G.; 542
IULIANO G.; 446; 476

J

JAKOVONYTE-STASKUVIENE D.; 135
JARDIN A.; 662; 663
JEAN-PIERRE; 636
JEDIN H.; 48; 49
JODELET D.; 264; 265; 266; 267; 268
JONAS I.; 686
JOURDAIN A.; 23; 313; 704
JUNQUA F.; 286

K

KAJTAZI M.; 545
KAUFMANN F.; 694
KELLER-GERBER A.; 156
KITZINGER S.; 464
KLUCKHOHN C.; 214
KNOEPFLI A.; 83
KNOERR H.; 162
KOBEL M.; 532; 747

KOPYTOFF I.; 678; 699
KRAMSCH C.; 28; 121; 168; 175; 241; 263; 477;
724
KREMnitz G.; 201
KRISTEVA J.; 479; 732
KROEBER A.L.; 214

L

LAMBERT Y.; 711; 763
LAMBOY B.; 493
LANIER V.; 138; 140; 143; 144
LAROCHE P.; 42
LAUTMAN J.; 277
LE BIANIC T.; 302
LE BRAS H.; 105
LE LIÈVRE F.; 657
LECLERCQ V.; 75; 467; 477
LECLÈRE M.; 226
LECOMTE J.; 585
LECRIVAIN P.; 395
LEGUY C.; 226
LENOIR F.-R.; 183
LENOIR R.; 177
LEPRATTI M.; 64
LEUBA P.; 150
LEVI C.; 576; 577
LEVY B.; 680
LEVY D.; 28; 121; 141; 168; 175; 179; 208; 241;
263; 288; 477; 724; 729
LÉVY P.; 351
LIBERTI F.; 469
LINTON R.; 283
LISLE E.; 218
LITS M.; 183
LO MONACO G.; 264; 265; 268
LOCHAK D.; 232; 235
LOFFREDO F.; 555
LONNI A.; 470
LOUBIER C.; 193; 194; 195
LOVANIRINA R.-L.; 183
LUCÀ TROMBETTA P.; 48; 763
LÜDI G.; 200; 202; 539
LUKMANN T.; 206
LUNEAU M.-P.; 275; 276
LUSSIER D.; 228
LUTAUD B.; 233
LYOTARD J.F.; 166

M

MACKEY W.F.; 140; 203
MACNAMARA J.; 203

MAESSCHALCK M.; 236
MAILHOT J.; 225
MAITILASSO A.; 446
MALGERI F.; 66; 705
MANÇO A.; 141
MANFREDI A.; 580; 581
MANNHEIM K.; 254
MANNO G.; 116; 539
MANTARRO T.; 593
MANZONI A.; 52
MARCELLESI J.-B.; 196
MARCHETTI M.C.; 186; 187
MARCIANI G. E.; 577; 578; 580
MARENGO M.; 32; 731
MARTIKAINEN T.; 50; 763
MARWICK A.; 401
MARZANA M.; 44
MASPERI M.; 123; 635
MASSARD-GUILBAUD G.; 252
MATTEY L.; 147; 148
MATTHEY M.; 73; 199; 200; 269
MAURAS J.; 195
MAURER B.; 270
MAYEUR F.; 637
MAZEAUD A.; 654
MAZZINI G.; 45
MCLEOD H.; 401
MENCHISE C.; 578; 581
MENDICINO V.; 43; 45
MENDUNI E.; 685
MENICHINI S.; 578
MERLO E.; 692
MEUNE M.; 73; 74
MEUNIER P.-O.; 686; 737
MEYER J.-B.; 237
MEYER SABINO G.; 66; 83; 87; 145; 147; 149; 150;
706
MILETTI V. M.; 444
MILZA P.; 15; 28; 251; 358; 371; 491; 492; 568;
571; 574; 586; 599; 611; 627; 643; 730
MINCES J.; 255
MITTNER L.; 226
MOE N.; 44
MOLES A.; 681
MOLINARO F.; 444
MOLINER P.; 267
MOMBERT M.; 351
MONTOUSSE M.; 170
MOORE D.; 263; 269; 270
MOORMAN H.; 115

MORETTI B.; 56
MORIN E.; 219; 221
MORIN O.; 282
MOSCA G.; 554
MOSCOVICI S.; 264; 265; 266; 269; 358; 599
MOSER P.; 56
MOULOUD I.; 235; 246
MOURLANE S.; 20; 151; 152; 358; 584; 599; 622;
713; 715
MOURON P.; 98
MULLER P.; 270
MURPHY-LEJEUNE E.; 121; 141; 175; 230; 730
MURRAY S.; 418

N

NAPOLETANO G.; 64
NAULIN S.; 23; 313
NAVILLE P.; 274
NEFRAMI E.; 243; 244
NEURY J.-E.; 72
NIESSEN J.; 247
NOIRIEL G.; 107; 113; 233; 234; 242; 571
NUSCHE D.; 115
NYS P.; 680; 736

O

OBERHOLZER V.; 486; 529; 739
OLUTAYO A. O.; 238
OURGHANLIAN P.; 348

P

PACCIONE P.; 588; 589; 632
PACE E.; 47
PACELLI D.; 186; 187
PALIDDA S.; 66; 146; 151; 152; 153; 569; 606;
664; 665; 713; 715; 744
PALMONARI A.; 265; 268
PANASSIER C.; 671
PARINI L.; 70; 82
PARIZOT A.; 662
PASQUALINI D.; 60
PASSERON J.-C.; 171; 218; 220; 670; 742; 756
PATTA A.; 582
PAYET J.-P.; 610
PECORARO M.; 490; 545
PECOUD A.; 236
PÉCOUT G.; 41; 45
PELAGGI S.; 62
PELLEGRINI G.-B.; 514; 612
PENZ, H.; 228
PERESSINI M.; 121

PERREFORT M.; 270; 271; 740
PERROTTA C.; 65
PETRACCONE G.; 43
PETTI E.; 44
PICHÉ V.; 235; 236
PICHONNAZ D.; 544
PIGUET E.; 82; 84; 85; 134
PIKE K.; 293
PINET M.; 701
PISTRE P.; 719
PITTAU F.; 507
PIZZORNO A.; 456
POCHE B.; 194
POËT M.; 566
POMIAN K.; 676
PONT B.; 115
PONTY J.; 146
PORCHER L.; 173; 219; 220; 271; 669; 723; 726
PORQUIER H.; 161; 162
POUTHIER J.-L.; 47; 50; 762
POWELL J. W.; 283
PREAU P.; 27; 558
PRIAROGGIA-GAZZANA N.; 125; 361
PRINA F.; 579
PROTTI T.; 18; 136; 294; 361
PROVENZANO G.; 465; 467; 508
PUGLIESE E.; 506
PY B.; 161; 162; 200; 202; 263

Q

QUILICI L.; 506

R

RACHEDI L.; 169
RAMOS E.; 224; 225; 280; 281
RATEAU P.; 264; 265
RAYNER H.; 62
REA A.; 160
RECKWITZ A.; 177
REDFILED R.; 283
REVILLARD A.; 317
RICCIARDI T.; 86; 434; 444; 452; 465; 467; 488;
508; 509; 528
RIEFFEL R.; 273
RIGOLET- ROZE D.; 275
RINAURO S.; 410
RIOUFREYT T.; 336
RIVERA A.; 212; 230
RIVIERE C.; 160
ROBERT S.; 152
ROBIN J.; 168; 175

ROCHA TRINDADE M.B.; 285
ROCHER G.; 213; 214; 218
RODIER C.; 709
ROOF W. C.; 48
ROSOLI G.; 62
ROUSSIAU N.; 266; 267
ROYER C.; 663
RUFFINO G.; 655
RUSSO F.; 589; 632; 699; 700; 737
RUSSO F.V.; 589; 632

S

SABATINO D.; 506
SAFI M.; 651
SALVI G.; 64
SANTARSIERO M.-L.; 577
SAPIR E.; 215; 227
SARDA L.; 270
SAVIOLO S.; 692
SAYAD A.; 223; 232; 255; 511; 551; 572; 710; 731
SCELLES R.; 619
SCHAEFFER F.; 479
SCHERFERT P.; 271
SCHIBEL Y.; 247
SCHOR R.; 621
SCIUTO C.; 511
SECHEHAYE A.; 293
SEGUR C.; 184
SEGUY J.-Y.; 103
SHERZER J.; 226
SHOMO S.; 36
SILONE I.; 554
SIMMEL G.; 187; 189
SINGLY F.; 224; 280
SIRNA F.; 501; 638; 735
SKAKOVA A.; 135
SOBRERO A. A.; 633
SOLAND B.; 545
SOULET M.-H.; 477; 724
SPADAFORA G.; 58
SPIRE A.; 111
STALDER P.; 212; 213; 216; 230; 250; 314; 317;
327
STAWIK B.; 686; 737
STEFANI R.; 534
STEINER B.; 147; 148
STEINER M.; 136; 144
STERN J.; 604
STCETZEL J.; 571; 574; 730
STOLZ J.; 395
SUNNA C.; 65

SVOLACCHIA M.; 633

T

TABOADA-LEONETT I.; 36; 45

TAJFEL H.; 270

TAROT C.; 49

TAVELLA B.; 507; 508

TAVIANI P.; 445

TEA E.; 123; 635

TEMINE E.; 106; 107; 108

TESTORE G.; 248; 249

THIESSE A.-M.; 161; 221

THORNER D.; 556; 605

TOSI L.; 63

TRINCAZ J.; 582

TRUPIER M.; 160

TRUONG J.; 134; 136; 137

TSAKA A.; 545

TURI G.; 58

TYLOR E. B.; 32; 213

U

URBAIN J.-D.; 570

V

VALESCHIN D.; 131

VALLET L.-A.; 610

VARRO G.; 208; 209; 281

VASSALLO N.; 575

VASSEUR M.; 143

VEGLIANTE J.C.; 66

VEILLETTE J.; 75; 89; 206; 210; 250; 349

VELLA O.; 461

VERDALLE (DE) L.; 302

VERDHELAN-BOURGADE; 204

VERSCHUUR C.; 240

VERSTRAETE-HANSEN; 657

VESCHAMBRE V.; 182

VESHI D.; 141; 710

VETTER J.; 534

VIAL M.; 256

VIAZZO P. P.; 474; 749

VIGIER P.; 94

VIGLIONE M.; 46

VIGOUR C.; 302

VILLANOVA R.; 500

VILPOUX C.; 117; 137; 364

VIMONT J.-C.; 700

VIPREY M.; 110; 112

VISALBERGH I A.; 484

W

WAHL E.; 681

WALTER H.; 351

WEBER G.; 565

WEIL P.; 108; 236; 242

WEINBERG A.; 162

WIHTOL DE WENDEN C.; 15; 255

WINDISCH U.; 246; 730

WINDMÜLLER F.; 221

WINKIN Y.; 227; 291; 333

WULF C.; 691

WYSSMÜLLER C.; 545

Y

YAO AYEKOTAN ASSOGBA; 166; 167

Z

ZAIHIA Z.; 741

ZALA S.; 476

ZARATE G.; 117; 121; 174; 175; 208; 228; 272;
477; 724; 729

ZARCA B.; 254

ZIMMERMANN N.; 517

INDEX DES CONCEPTS

A

Acculturation, , 18, 173, 256, 259, 280, 281, 291, 368, 433, 469, 472, 493, 719, 720
Acteur social, 24, 157, 164, 165, 166, 167, 173, 174, 185, 233, 252, 257, 266, 272, 274, 276, 282, 290, 310, 323, 337
Aménagement linguistique, 187, 188, 190, 191, 192, 193, 225
Approche culturalisante, 216, 243
Approche essentialiste, 192, 212, 213, 216, 283, 385
Approche ethnosociolinguistique, 156, 163, 287, 330, 693
Approche identitariste, 216, 370, 385, 433, 764
Approche particulariste, 151, 211, 240, 276
Approche qualitative interprétative, 7, 21, 287, 329, 331
Approche socioanthropologique, 163, 287
Approche universaliste, 151, 210, 384, 385, 535, 585, 736
Assimilation, 94, 104, 106, 115, 116, 119, 136, 169, 219, 240, 253, 368, 369, 381, 389, 399, 406, 407, 416, 427, 504, 597, 601, 633, 640, 641, 700, 707, 709, 716, 719, 720, 744, 748
Attachement, 31, 239, 266, 277, 294, 295, 373, 381, 385, 390, 405, 407, 410, 415, 444, 448, 449, 472, 473, 485, 493, 498, 514, 515, 539, 541, 544, 557, 564, 583, 591, 600, 614, 617, 620, 623, 626, 627, 637, 641, 649, 650, 655, 656, 661, 674, 676, 677, 682, 692, 717, 722, 723, 726, 727, 738, 743, 749, 750, 753, 754, 763, 768

B

Biens matériels, 7, 22, 163, 168, 169, 177, 308, 339, 641, 665, 688, 691, 742, 756, 770
Bilinguisme, 54, 73, 137, 177, 187, 194, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 204, 205, 206, 207, 765

C

Capital de mobilité, 25, 168, 172, 173, 367, 387, 388, 542, 545, 607, 649

Clivages, 55, 100, 425, 427, 433, 434, 490, 624, 625, 638, 696, 734, 766
Collecte, 22, 311, 329, 665, 666, 671, 683, 689, 690, 691, 742, 753, 756
Collection, 103, 159, 176, 230, 239, 251, 398, 666, 671, 672, 677, 689, 691, 701, 724, 726
Compétences partielles, 196, 197, 506
Comportement sociolinguistique, 11, 20, 53, 54, 87, 93, 118, 132, 137, 140, 155, 156, 158, 159, 173, 175, 176, 185, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 196, 198, 206, 219, 225, 226, 246, 260, 266, 269, 281, 284, 289, 290, 295, 296, 303, 312, 318, 323, 340, 368, 401, 428, 429, 442, 469, 483, 635, 641, 721, 722, 729, 733, 738, 755, 757
Culture anthropologique, 218
Culture cultivée, 217, 364, 365, 370, 378, 383, 385, 390, 431, 435, 637, 648, 662, 683, 687, 705, 707, 763, 764, 766
Culture nationale, 136, 218, 221, 365, 385, 761
Culture savante, 216, 217, 647

D

Diglossie, 54, 72, 73, 196, 198, 606, 765
Dilalie, 54
Dimension macro, 38, 39, 53, 156, 159, 161, 193, 194, 214, 233, 258, 270, 279, 280, 288, 289, 290, 341, 352, 386, 392, 694, 766
Dimension mémorielle, 177, 667, 688, 689, 770
Dimension méso, 159, 160, 161, 194, 258, 279, 280, 288, 290, 341, 694, 763
Dimension micro, 156, 157, 159, 161, 174, 193, 194, 209, 213, 214, 216, 218, 232, 258, 270, 279, 280, 288, 289, 290, 298, 310, 341, 674, 676, 677, 689, 690, 694, 726, 742
Discrimination, 86, 93, 104, 123, 131, 139, 157, 220, 245, 252, 256, 320, 321, 356, 386, 399, 410, 467, 486, 503, 525, 562, 613, 632, 657, 661, 719, 744, 758
Dispositif, 7, 14, 15, 21, 22, 65, 75, 119, 120, 121, 124, 128, 129, 130, 131, 134, 138, 139, 141, 153, 160, 174, 180, 193, 196, 227, 234, 247, 288, 289, 290, 309, 315, 335, 341, 344, 350, 356, 357, 358, 359, 361, 362, 366, 369, 370, 381, 382, 383, 389, 443, 478, 479, 491, 517,

527, 606, 607, 643, 706, 708, 709, 710, 716,
763

E

Eloignement, 13, 45, 48, 120, 136, 186, 268, 380,
390, 416, 473, 495, 502, 517, 521, 554, 593,
615, 616, 627, 635, 640, 642, 649, 660, 685,
692, 722, 725, 737, 741, 742, 749, 751

Emancipation, 13, 25, 164, 198, 454, 460, 473,
682, 723, 740

Emigration, 14, 25, 33, 51, 59, 60, 61, 62, 64, 65,
66, 79, 80, 85, 103, 104, 107, 109, 120, 121,
130, 144, 145, 147, 151, 152, 158, 231, 232,
234, 235, 237, 252, 271, 275, 288, 294, 325,
379, 389, 397, 408, 419, 423, 424, 426, 432,
433, 441, 442, 450, 458, 461, 466, 470, 471,
475, 476, 478, 490, 500, 502, 511, 521, 549,
550, 551, 556, 557, 560, 573, 576, 577, 578,
579, 583, 584, 597, 598, 611, 612, 627, 697,
698, 713, 714, 716, 721, 731, 735, 740

Emigré, 11, 30, 53, 65, 105, 106, 121, 122, 152,
235, 236, 248, 254, 276, 294, 379, 384, 392,
396, 397, 398, 417, 418, 423, 426, 427, 428,
430, 433, 434, 438, 440, 441, 446, 457, 458,
476, 479, 486, 497, 504, 505, 544, 550, 551,
557, 560, 574, 584, 599, 602, 606, 616, 628,
650, 697, 699, 700, 701, 713, 717, 724, 740,
766

Etat-Nation, 38, 71, 238, 240

F

Famille, 5, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 25,
26, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 48, 57, 58, 60, 65, 80,
82, 83, 85, 93, 102, 107, 108, 109, 110, 119,
120, 121, 122, 123, 124, 130, 131, 137, 138,
142, 151, 152, 155, 157, 158, 159, 163, 170,
171, 172, 174, 176, 177, 185, 186, 187, 190,
192, 195, 196, 202, 203, 204, 205, 206, 207,
214, 216, 217, 218, 219, 222, 225, 227, 229,
233, 235, 247, 248, 249, 252, 254, 256, 259,
261, 270, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 280,
282, 285, 286, 290, 291, 294, 295, 296, 297,
299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307,
308, 309, 310, 311, 312, 315, 316, 318, 322,
325, 331, 335, 338, 339, 340, 341, 343, 350,
351, 352, 354, 355, 356, 364, 365, 369, 370,
373, 379, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 395,

396, 398, 399, 401, 403, 404, 405, 406, 409,
410, 412, 413, 415, 416, 419, 421, 425, 426,
430, 431, 437, 439, 440, 441, 442, 443, 446,
449, 450, 452, 454, 456, 459, 462, 466, 467,
468, 469, 471, 473, 481, 483, 484, 486, 487,
488, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 497, 498,
503, 505, 506, 507, 509, 512, 514, 516, 517,
518, 519, 521, 523, 524, 525, 528, 529, 531,
533, 534, 536, 537, 539, 541, 542, 543, 545,
546, 547, 548, 549, 551, 552, 555, 556, 558,
559, 564, 567, 570, 571, 573, 574, 575, 585,
586, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597,
599, 601, 602, 604, 605, 606, 607, 608, 609,
612, 613, 614, 616, 617, 618, 619, 623, 624,
627, 629, 632, 633, 634, 635, 637, 638, 639,
640, 641, 642, 645, 646, 647, 648, 651, 653,
654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662,
665, 666, 667, 668, 670, 671, 674, 676, 678,
679, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 688, 689,
690, 691, 692, 693, 694, 698, 700, 701, 702,
707, 708, 709, 712, 713, 714, 715, 716, 718,
722, 723, 724, 725, 729, 730, 731, 732, 733,
734, 735, 736, 738, 739, 741, 742, 743, 745,
746, 747, 748, 750, 751, 753, 754, 755, 756,
757, 759, 760, 761, 762, 763, 765, 766, 767,
768

G

Gastarbeiter, 83, 237, 254, 369, 698, 728, 766

Glottophobie, 91, 157, 744

Grande Histoire, 33, 176, 205, 284

H

Héritage, 19, 20, 22, 24, 33, 46, 47, 55, 56, 121,
142, 158, 163, 168, 171, 185, 206, 212, 214,
249, 250, 256, 268, 275, 279, 296, 297, 305,
309, 310, 311, 320, 381, 385, 389, 390, 398,
399, 400, 404, 411, 414, 416, 422, 428, 434,
435, 451, 453, 499, 542, 544, 545, 558, 559,
567, 637, 638, 649, 656, 657, 660, 662, 694,
722, 724, 747, 750, 753, 755, 756, 761, 762,
763, 764, 765, 766, 768

I

Immersion, 16, 160, 217, 299, 351, 352, 374, 376, 377, 387, 595, 600, 603, 619, 626, 636, 638, 658, 706, 715, 723, 743

Immigré, 7, 12, 14, 15, 16, 17, 19, 21, 22, 23, 26, 30, 35, 39, 44, 60, 61, 72, 73, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 96, 106, 107, 109, 110, 113, 117, 118, 119, 123, 131, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 145, 146, 148, 149, 150, 152, 155, 174, 189, 204, 207, 219, 220, 228, 229, 230, 231, 236, 237, 238, 240, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 271, 275, 276, 277, 282, 285, 292, 294, 296, 299, 301, 304, 305, 306, 309, 310, 311, 312, 315, 320, 321, 323, 325, 334, 340, 343, 344, 347, 350, 352, 354, 355, 356, 360, 363, 368, 369, 370, 376, 377, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 388, 389, 391, 392, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 420, 421, 424, 425, 426, 429, 430, 432, 433, 435, 437, 440, 441, 443, 444, 448, 458, 459, 460, 461, 465, 466, 467, 468, 470, 473, 484, 486, 487, 488, 490, 491, 493, 494, 495, 498, 501, 503, 504, 510, 516, 517, 522, 524, 525, 527, 528, 532, 537, 538, 539, 540, 543, 544, 552, 554, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 566, 577, 578, 581, 587, 588, 591, 592, 593, 594, 595, 597, 598, 599, 601, 606, 610, 611, 612, 614, 615, 617, 618, 620, 625, 627, 628, 630, 631, 633, 634, 635, 636, 640, 641, 650, 652, 654, 655, 656, 657, 659, 661, 665, 666, 670, 683, 697, 698, 699, 700, 701, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 729, 730, 731, 733, 735, 736, 737, 740, 744, 745, 746, 748, 750, 755, 756, 765, 767, 770

Imprégnation, 217, 349, 367, 400, 443, 444, 450, 451, 460, 468, 471, 507, 518, 525, 554, 567, 582, 594, 598, 603, 619, 638, 641, 660, 667, 668, 704, 714, 722, 727, 730, 733, 738, 739

Intégration, 16, 21, 33, 35, 55, 72, 73, 75, 79, 83, 85, 122, 123, 130, 131, 132, 135, 137, 138, 139, 144, 147, 149, 153, 163, 186, 207, 209, 211, 217, 219, 227, 228, 233, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 251, 253, 255, 257, 258, 274, 276, 281, 285, 296, 316, 334, 343, 354, 356, 358, 368, 369, 370, 379, 380, 382, 389, 391, 403, 404, 405, 406, 412, 415, 416, 418, 424, 425, 427, 428, 429, 433, 434, 437, 448, 466, 472, 479, 488, 490, 491, 492,

503, 504, 510, 515, 516, 522, 524, 525, 529, 538, 564, 566, 582, 591, 599, 610, 613, 615, 625, 626, 627, 630, 632, 633, 640, 641, 647, 653, 670, 694, 697, 700, 701, 705, 706, 707, 708, 715, 716, 717, 719, 720, 722, 731, 736, 737, 748, 766, 767, 770

J

Jus sanguinis, 104, 241, 425, 766

Jus soli, 104, 241, 425, 427, 767

L

Langues en conflit, 196, 197, 198

Langues en contact, 72, 196, 197, 198, 225

Logiques métisses, 213, 282

M

Made in Italy, 388, 549, 586, 632, 648, 681, 682, 735, 742, 745, 749, 750

Maison, 25, 26, 27, 28, 93, 97, 119, 159, 171, 180, 185, 195, 218, 236, 248, 277, 279, 286, 295, 319, 321, 349, 351, 357, 396, 397, 410, 442, 444, 447, 449, 452, 456, 459, 461, 466, 468, 476, 480, 482, 483, 484, 485, 493, 494, 496, 497, 504, 505, 506, 509, 510, 514, 516, 517, 518, 525, 527, 533, 541, 542, 548, 551, 552, 555, 556, 557, 558, 559, 561, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 574, 579, 580, 582, 583, 587, 591, 592, 594, 596, 598, 599, 605, 610, 612, 616, 618, 619, 621, 625, 633, 634, 635, 636, 637, 639, 641, 642, 644, 654, 655, 657, 669, 670, 678, 679, 681, 688, 691, 695, 699, 710, 712, 714, 715, 721, 722, 724, 725, 726, 733, 734, 743, 760, 761, 762

Méthode en enchâssement, 158, 159, 288, 290, 693

Migrant, 24, 30, 53, 59, 61, 73, 87, 103, 105, 109, 118, 119, 130, 131, 132, 136, 137, 142, 143, 144, 145, 147, 149, 152, 158, 166, 172, 174, 185, 186, 195, 204, 207, 219, 220, 221, 222, 226, 229, 233, 235, 236, 239, 242, 243, 244, 246, 248, 252, 253, 257, 277, 281, 282, 294, 307, 347, 355, 356, 357, 368, 382, 389, 396, 399, 406, 407, 424, 429, 432, 440, 461, 471,

479, 482, 504, 522, 537, 565, 577, 579, 606,
613, 632, 650, 669, 693, 698, 699, 700, 719
Modèle assimilationniste, 116, 136, 137, 276,
406, 627, 632, 652, 707, 736, 767
Modèle multiculturaliste, 240, 281
Monolinguisme, 92, 95, 112, 116, 199, 207
Multilinguisme, 192, 194, 200, 201, 202
Mythe du retour, 473, 504, 592, 721

N

National, 15, 34, 39, 43, 48, 49, 51, 52, 53, 54, 65,
73, 74, 83, 91, 93, 95, 111, 114, 115, 125, 136,
152, 158, 176, 180, 187, 194, 201, 202, 218,
229, 230, 232, 237, 238, 239, 240, 241, 245,
255, 278, 345, 349, 359, 360, 364, 366, 372,
386, 407, 421, 423, 424, 429, 434, 453, 461,
462, 481, 488, 492, 534, 536, 543, 549, 550,
554, 557, 567, 569, 570, 571, 576, 583, 585,
609, 614, 622, 634, 638, 644, 645, 654, 655,
678, 684, 687, 690, 691, 696, 699, 700, 717,
730, 733, 753

O

Objets-souvenirs, 7, 177, 306, 308, 309, 310, 311,
322, 533, 665, 671, 678, 679, 685, 686, 688,
689, 690, 691, 742, 754, 770

P

Paradigme, 83, 119, 132, 183, 186, 197, 199, 229,
230, 234, 235, 237, 260, 262, 263, 273, 346,
380, 384, 495, 633, 640, 698, 704, 744, 748
Patrimoine culturel, 145, 309, 404, 423, 501, 602,
611, 632, 633, 653, 658, 661, 745, 759, 760
Patrimoine linguistique, 19, 20, 22, 116, 142, 155,
228, 247, 259, 269, 279, 285, 299, 302, 310,
315, 319, 335, 339, 341, 348, 358, 385, 409,
411, 416, 426, 433, 434, 666, 693, 694, 707,
756, 768
Patrimoine mondial de l'humanité, 353, 388, 423,
569, 611, 632
Petite histoire, 33, 176, 205, 284, 694
Photos, 177, 306, 308, 309, 310, 311, 338, 340,
530, 533, 665, 666, 670, 671, 674, 675, 676,
677, 679, 680, 682, 683, 685, 687, 688, 689,
691, 701, 724, 726, 770

Politique migratoire, 21, 33, 34, 59, 83, 84, 87,
105, 108, 130, 142, 152, 159, 161, 176, 219,
228, 229, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237,
239, 252, 254, 258, 285, 368, 389, 416, 420,
424, 433, 440, 442, 458, 470, 471, 472, 476,
479, 486, 487, 521, 577, 584, 599, 696, 697,
698, 699, 700, 702, 707, 716, 730, 766, 767,
770
Politiques éducatives, 7, 21, 55, 74, 98, 132, 134,
159, 344, 346, 347, 357, 360, 375, 387, 393,
438, 478, 510, 601, 696, 729, 731, 744
Politiques linguistiques, 55, 92, 94, 95, 96, 136,
156, 157, 159, 160, 161, 177, 182, 187, 189,
190, 192, 193, 194, 195, 202, 225, 278, 288,
289, 290, 296, 360, 366, 378, 387, 393, 401,
522, 733, 770
Posture, 32, 96, 159, 209, 242, 287, 289, 290,
323, 370, 386, 417, 540, 638, 692, 702, 703,
706, 707, 732, 755, 761
Pratiques culturelles, 20, 175, 212, 215, 218, 225,
383, 412, 452, 469, 620, 655, 691, 749, 757,
761, 762
Pratiques linguistiques, 97, 157, 175, 176, 177,
204, 227, 334, 385, 451, 661, 714, 715, 733,
734, 746, 748, 756
Pratiques sociales, 22, 114, 157, 174, 175, 176,
178, 191, 200, 214, 215, 219, 226, 264, 265,
275, 649, 665, 681, 691, 741, 756, 762
Processus d'acculturation, 28, 30, 259, 280, 281,
433
Processus de sédentarisation, 135, 247, 248, 249,
254, 255, 352, 355, 369, 389, 415, 416, 425,
709, 766, 767
Profils, 123, 166, 277, 312, 315, 334, 339, 343,
344, 366, 371, 386, 391, 392, 413, 417, 432,
437, 438, 453, 475, 499, 522, 526, 546, 568,
577, 601, 621, 643, 660, 757
Proximité, 105, 120, 217, 289, 323, 329, 356, 367,
385, 418, 426, 427, 466, 468, 498, 507, 509,
525, 531, 543, 544, 566, 600, 615, 625, 630,
637, 641, 647, 653, 661, 666, 683, 701, 721,
724, 750

R

Racines, 206, 221, 222, 277, 363, 364, 365, 370,
422, 426, 427, 428, 431, 433, 435, 448, 493,
583, 588, 658, 702, 705, 719, 725, 743, 768
Racisme, 147, 219, 418, 529, 590, 615, 719, 736

Réappropriations, 412, 422, 523, 595, 692, 730, 750

Reconnaissance, 5, 28, 72, 73, 94, 95, 96, 132, 136, 144, 145, 166, 188, 195, 197, 202, 216, 225, 242, 256, 274, 348, 360, 366, 367, 388, 395, 404, 418, 423, 425, 429, 446, 447, 472, 473, 486, 489, 490, 491, 515, 524, 529, 531, 562, 563, 591, 599, 600, 610, 611, 620, 632, 640, 650, 653, 669, 704, 718, 729, 736, 744, 745, 750

Renoncement, 119, 226, 285, 407, 416, 434, 472, 484, 599, 600, 632, 633, 721, 748

Repères, 5, 28, 44, 46, 103, 196, 217, 221, 268, 276, 277, 280, 282, 285, 312, 340, 348, 350, 361, 363, 380, 409, 448, 466, 472, 478, 486, 491, 493, 498, 535, 595, 599, 614, 620, 634, 638, 640, 654, 658, 666, 671, 676, 681, 714, 715, 717, 720, 723, 726, 749, 752

Représentations individuelles, 260, 261, 314

Représentations sociales, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 268, 269

Réseaux sociaux, 157, 167, 183, 218, 296, 411, 471, 490, 534, 538, 565, 567, 598, 620, 627, 645, 684, 690, 701, 710, 713, 715, 720, 724, 748, 758

Ressource, 24, 42, 44, 58, 61, 64, 112, 113, 132, 145, 158, 159, 160, 163, 164, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 180, 185, 191, 197, 206, 208, 224, 227, 234, 237, 246, 247, 249, 271, 272, 276, 285, 289, 310, 312, 334, 335, 340, 347, 366, 442, 443, 448, 460, 480, 498, 523, 536, 543, 548, 554, 556, 625, 633, 660, 694, 711, 712, 713, 722, 746, 747, 757, 758, 760

S

Sphère privée, 7, 21, 22, 95, 96, 112, 113, 119, 179, 182, 183, 184, 189, 227, 241, 276, 294, 296, 307, 331, 337, 338, 339, 350, 365, 370, 375, 385, 398, 409, 416, 431, 437, 450, 483, 508, 515, 538, 543, 566, 585, 594, 598, 599, 605, 662, 665, 666, 686, 693, 694, 708, 714, 717, 734, 738, 747, 755, 756, 758, 761, 762, 767

Sphère publique, 94, 95, 96, 112, 113, 179, 182, 183, 184, 189, 191, 227, 241, 276, 296, 301,

307, 309, 315, 331, 334, 335, 336, 343, 344, 365, 370, 371, 398, 481, 508, 515, 566, 585, 587, 594, 607, 632, 708, 720, 755, 756, 757, 758, 763, 764

Sport, 146, 170, 302, 303, 321, 480, 488, 492, 496, 514, 525, 531, 533, 534, 539, 554, 559, 566, 615, 617, 620, 632, 634, 641, 654, 655, 657, 662, 688, 737, 739, 760

Stratégies de reproduction, 259, 273, 274, 275

Stratégies de transmission, 185, 249, 269, 275, 276, 278, 285, 341, 343, 437, 450, 452, 467, 495, 518, 541, 566, 594, 619, 636, 656, 694, 738, 739

T

Transclasse, 732, 746

Transmission de la langue, 151, 174, 306, 338, 363, 364, 365, 370, 384, 428, 450, 704, 706, 707, 722, 748

Transmission des valeurs, 385, 411, 473, 620, 701, 724, 742

V

Valeurs, 7, 20, 21, 27, 28, 29, 44, 45, 48, 51, 60, 72, 75, 100, 141, 157, 158, 159, 170, 172, 173, 175, 177, 178, 180, 186, 187, 189, 193, 194, 195, 197, 214, 215, 217, 218, 226, 240, 241, 244, 245, 246, 248, 260, 263, 265, 266, 269, 275, 276, 278, 280, 282, 283, 285, 290, 292, 296, 304, 311, 318, 319, 321, 339, 350, 364, 365, 367, 375, 377, 381, 382, 383, 387, 404, 428, 431, 449, 450, 452, 468, 469, 473, 475, 492, 493, 496, 497, 508, 512, 517, 518, 519, 523, 525, 529, 533, 536, 541, 542, 545, 553, 563, 567, 568, 595, 597, 599, 600, 608, 610, 613, 614, 616, 618, 620, 629, 632, 633, 634, 636, 637, 640, 641, 642, 652, 653, 654, 655, 657, 658, 659, 661, 662, 665, 666, 667, 668, 671, 675, 676, 677, 678, 681, 682, 686, 688, 690, 701, 702, 704, 705, 712, 713, 720, 721, 722, 723, 724, 726, 729, 731, 735, 737, 738, 739, 741, 742, 743, 746, 748, 749, 751, 753, 757, 760, 761, 762, 763, 765, 766, 768

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	5
SOMMAIRE.....	9
INTRODUCTION GENERALE.....	13
1. Présentation du contexte scientifique de notre recherche	13
2. Choix du sujet.....	14
3. Problématique.....	19
3.1. Présentation du sujet	19
3.2. Des constats aux premières hypothèses	20
4. Questions de départ	22
5. Organisation de la thèse	23
6. Bref récit autobiographique.....	25
7. Posture scientifique et éthique	34
PARTIE I : CADRE CONTEXTUEL	35
Introduction	35
CHAPITRE 1. L'ITALIE : PAYSAGE POLITIQUE, EDUCATIF, SOCIOLINGUISTIQUE ET MIGRATOIRE DANS UNE PERSPECTIVE DIACHRONIQUE ET SYNCHRONIQUE	38
1.1. Caractéristiques générales de l'Italie	38
1.2. Genèse de l'Etat-nation italien	40
1.2.1. Le tournant historique au XIXème siècle : le <i>Risorgimento</i>	40
1.2.2. Le Mezzogiorno et son dualisme.....	41
1.2.3. Origines du dualisme économique, social et culturel.....	42
1.2.4. Interprétation du <i>Risorgimento</i> par l'historiographie officielle.....	42
1.2.5. Réinterprétations du <i>Risorgimento</i> à travers le « <i>revisionismo storico</i> ».....	44
1.3. La construction de l'unité italienne à travers sa religion	46
1.3.1. La religion : vecteur-clé d'une appartenance commune ?	46
1.3.2. Une érosion progressive du sacré	46
1.3.3. « L'aggiornamento » de l'Eglise catholique avec le Concile Vatican II	48
1.3.4. Un irrésistible processus de sécularisation de la société.....	49
1.4. La construction de l'unification italienne à travers la langue	50
1.4.1. La langue italienne contre les <i>dialetti</i> : les conditions de sa conquête	51
1.4.2. La langue italienne contre les <i>dialetti</i> : sa conquête progressive	52
1.4.3. Répartition régionale des <i>dialetti</i> dans les années 50.....	55

1.5. Les politiques éducatives depuis l'Unification italienne : au détriment des régions du Sud	57
1.5.1. De l'Unité de l'Italie (1861) à la République (1946) : le maintien des clivages sociaux à travers une école élitiste.....	57
1.5.2. De la République (1946) à aujourd'hui : vers une relative démocratisation de l'école	59
1.5.3. Une croisade linguistique au détriment de l'éducation des couches défavorisées	60
1.6. Histoire des politiques migratoires et des flux migratoires.....	61
1.6.1. L'Italie, une tradition d'émigration séculaire.....	61
1.6.2. Les émigrations de masse vers différents continents	62
CHAPITRE 2. LA SUISSE : PAYSAGE POLITIQUE, EDUCATIF, SOCIOLINGUISTIQUE ET MIGRATOIRE DANS UNE PERSPECTIVE DIACHRONIQUE ET SYNCHRONIQUE	69
2.1. Caractéristiques générales de la Suisse.....	69
2.2. Genèse de la constitution de l'Etat fédéral suisse	72
2.2.1. La religion – les religions en Suisse : un facteur de divisions.....	72
2.2.2. La construction de l'identité nationale : un plurilinguisme constitutionnel.....	73
2.2.3. Valeur des langues nationales et évolution	74
2.3. Les politiques éducatives en Vaud : un système ségrégatif dû à une orientation précoce	76
2.3.1. Un système scolaire géré par l'Eglise protestante	76
2.3.2. Des dispositifs spéciaux pour enfants déficients	77
2.3.3. La Réforme d'après-guerre (1956) : pour une structure scolaire plus souple	78
2.3.4. Une sélection trop précoce des élèves contestée.....	79
2.3.5. La Réforme de 1984 : réduire les échecs scolaires.....	79
2.3.6. La Réforme de 1999 (EVM) : des mesures pour assurer l'égalité des chances.....	80
2.3.7. Les tendances du XXème et XXIème siècles	81
2.4. La Suisse : de pays d'émigration à pays d'immigration.....	81
2.4.1. La Suisse : terre d'exil et terre d'asile.....	81
2.4.2. La Suisse, pays d'immigration économique : les Italiens au coeur de ces migrations	83
CHAPITRE 3. LA FRANCE : PAYSAGE POLITIQUE, EDUCATIF, SOCIOLINGUISTIQUE ET MIGRATOIRE DANS UNE PERSPECTIVE DIACHRONIQUE ET SYNCHRONIQUE	90
3.1. Caractéristiques générales de la France.....	90
3.2. Constitution de l'Etat-nation en France : la langue au coeur de l'unité nationale.....	92
3.2.1. Naissance de la langue française et prémices au processus de francisation.....	92
3.2.2. Intensification du processus de francisation (du XIXème au XXème siècle).....	95
3.2.3. Evolution des rapports entre le français et les « patois » du XVIIIème au XXIème siècle	98
3.3. Les politiques éducatives en France : un système centralisé, égalitariste vs élitiste.....	100

3.3.1. De l'école des ordres religieux à celle du siècle des Lumières : le tournant.....	101
3.3.2. L'école au XIXème siècle : début du processus de démocratisation	101
3.3.3. L'école obligatoire, gratuite et laïque de Jules Ferry.....	101
3.3.4. L'égalité oubliée : une école reproduisant les clivages sociaux.....	102
3.3.5. L'école unique : un lieu de formation « égalitaire » de futurs citoyens	103
3.3.6. Les Grandes Ecoles élitistes au cœur du système	104
3.4. La France : un pays à tradition d'immigration pluriséculaire	105
3.4.1. La France : terre d'immigration.....	106
3.4.2. Les grandes étapes : les Italiens au cœur de ces migrations	107
CHAPITRE 4. POLITIQUES EDUCATIVES ET DISPOSITIFS D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES EN SUISSE ET EN FRANCE	114
4.1. Enseignement des langues dans le système éducatif en Suisse et en France : des conceptions divergentes.....	114
4.1.1. Cantonnalisation en Suisse contre centralisme en France	114
4.1.2. Conceptions de l'enseignant en Suisse et en France : des différences notables	115
4.1.3.1. Le principe de réciprocité de l'enseignement des « langues partenaires ».....	116
4.1.4. Statut de l'italien et sa place dans les systèmes éducatifs	119
4.2. MAE italien et diffusion de la langue et culture à l'étranger : d'une politique « assistantielle » à une politique « culturelle »	124
4.2.1. Bref excursus historique	124
4.2.2. La Loi 153/71 : finalités et objectifs.....	125
4.3. Dispositifs au service de la langue et culture italiennes dans les pays d'immigration.....	127
4.3.1. Les acteurs et dispositifs de cette politique.....	127
4.3.2. Bref rappel historique.....	128
4.3.3. Bref rappel historique.....	130
4.4. Les dispositifs LCO/ELCO : modalités d'organisation en Suisse et en France	132
4.4.1. Histoire et spécificités des dispositifs LCO en Suisse.....	132
4.4.2. Histoire et spécificités des dispositifs ELCO en France	138
CHAPITRE 5. RELAIS COMPLÉMENTAIRES À LA DIFFUSION DE LA LANGUE ET CULTURE ITALIENNES : LES ASSOCIATIONS.....	145
5.1. Les réseaux associatifs italiens en Europe occidentale et leur évolution	145
5.2. Les associations en Suisse et en Vaud	149
5.3. Les associations en France et en Savoie	150
Synthèse intermédiaire.....	155

PARTIE II : CADRE THEORIQUE	157
Introduction. Double ancrage disciplinaire et choix conceptuels	157
1. Un double ancrage disciplinaire	158
2. Au croisement de ces deux champs, une démarche d'analyse « en enchâssement »	160
3. Choix conceptuels en lien avec notre problématique	163
CHAPITRE 1. ACTEURS, CAPITAUX, PRATIQUES, BIENS ET SPHÈRES	165
Introduction. Raisons des choix	165
1.1. Concepts d'acteur et de parcours	166
1.1.1. Du concept d'agent à celui d'acteur social	166
1.1.2. Concept de parcours.....	168
1.2. Différents types de « capitaux » ou « ressources »	169
1.2.1. Concept de capital	169
, le capital culturel.....	170
1.2.2. Concept de capital économique.....	170
1.2.3. Concept de capital culturel	171
1.2.4. Concept de capital social	172
1.2.5. Concept de capital-langues constitutif du capital culturel	173
1.2.6. Concept de capital de mobilité	174
1.3. Concept de pratiques	176
1.3.1. Pratiques sociales ou culturelles	176
1.3.2. Pratiques linguistiques ou langagières	178
familiales car nous aborderons plus amplement cette thématique dans le Chapitre « Politiques linguistiques	179
1.3.3. Notion de biens matériels et immatériels	179
1.4. Notion d'espace ou notion de sphère ?.....	181
1.4.1. Notion d'espace	181
1.4.2. Notion de sphère.....	183
1.5. Définitions du public et du privé.....	184
1.5.1. Notion de public	184
1.5.2. Notion de privé.....	185
1.5.3. Démarcation entre le « public » et le « privé » : frontières indistinctes	186
Synthèse intermédiaire.....	188
CHAPITRE 2. POLITIQUES LINGUISTIQUES, LANGUE(S) ET CULTURE(S)	190
Introduction. Raisons du choix.....	190

2.1. Politiques ou aménagements linguistiques : langues et conceptions.....	191
2.1.1. Qu'est-ce que la langue ? Notion plurielle et complexe.....	191
2.1.2. Politiques linguistiques ou aménagements linguistiques ?	193
2.1.3. Notions de valeur et de statut des langues sur le marché	197
2.1.4. Langues en contact vs langues en conflit	199
2.1.5. Du monolinguisme au plurilinguisme : un changement de paradigme et ses conséquences	202
2.1.6. Conceptions additives vs soustractives des capitaux bi-plurilingues	207
2.1.7. Bilinguisme <i>symbolique</i> et conflits de loyautés	209
2.2. Notion de « culture, cultures »	210
Introduction. Raisons des choix.....	210
2.2.1. Qu'est-ce que la culture ? Une notion floue et contradictoire	211
2.2.2. La notion de culture selon des conceptions ethno-anthropologiques.....	213
2.2.3. La notion de culture selon une conception interactionniste et co-constructiviste	215
2.2.4. La notion de culture selon une conception sociologique	218
2.2.5. Existe-t-il une « culture » propre aux immigrés ?	222
2.2.6. Des liens indissociables entre langues et cultures	225
CHAPITRE 3. POLITIQUES MIGRATOIRES, INTÉGRATION, GÉNÉRATION	231
Introduction : raisons des choix	231
3.1. La notion de « politique migratoire ».....	231
3.1.1. De <i>l'étranger</i> à <i>l'immigré</i> : changement de paradigme.....	232
3.1.2. Apparition de la notion d'immigration	234
3.2. Politiques migratoires et modalités de gestion : leur impact sur les sociétés et les individus.....	235
3.2.1. Conceptions des politiques migratoires : de la gestion à la gouvernance.....	235
3.2.2. Evolution des politiques migratoires et de leur impact.....	237
3.3. Evolution des politiques et des logiques migratoires : changement de paradigme	238
3.3.1. Diversification des raisons de migrer : leur impact sur les logiques migratoires.....	238
3.3.2. Changements de politiques migratoires : leur impact sur les parcours et statuts des immigrés	239
3.4. Conceptions de l'Etat-nation et « modèles d'intégration » des étrangers	241
3.4.1. Pourquoi l'Etat-Nation ?	241
3.4.2. Etat-nation et immigration : la catégorie du « national » en tension avec celle du « non-national ».....	242
3.4.3. Deux conceptions d'Etat, deux modèles d'intégration : impact sur la notion de national vs non national	243
3.5. Conceptions étatiques de l'intégration et impact sur les étrangers	245
	836

3.5.1. Impact des conceptions d'intégration sur les perceptions des migrants	245
3.5.2. L'intégration par la (les) langue (s) : une nouvelle frontière	247
3.6. Processus de sédentarisation et notion de génération.....	252
3.6.1. Survol historique de la notion de génération et évolution.....	253
3.6.2. Définitions juridiques de « première génération » et de « deuxième génération ».....	255
3.6.3. Analyse comparative sur la notion de « génération » en Suisse et en France.....	257
3.6.4. Ecart et similitudes entre la Suisse et la France	258
Synthèse intermédiaire.....	261
CHAPITRE 4. REPRÉSENTATIONS, STRATÉGIES, PROCESSUS.....	262
Introduction. Raisons des choix	262
4.1. Notion de représentations	263
4.1.1. Qu'est-ce que la représentation ? Une notion polysémique et instable.....	263
4.1.2. Emile Durkheim : créateur du concept de représentations individuelles ET collectives.....	263
4.1.3. Représentations sociales selon Moscovici et Jodelet : un changement de paradigme	265
4.1.4. Liens entre représentations sociales et pratiques sociales	267
4.1.5. La notion de représentation dans le domaine des langues et cultures.....	269
4.2. La notion de stratégie(s).....	273
4.2.1. Evolution des conceptions du concept.....	273
4.2.2. La notion de stratégie selon une conception sociologique	275
4.2.3. Notion de stratégies de transmission dans le champ des langues et des mobilités	278
4.3. De la notion de stratégies à celle de processus dans le cadre migratoire	283
4.3.1. Processus d'acculturation	283
4.3.2. Processus d'interculturalisation	284
4.3.3. De l'identité aux processus d'identification.....	286
Synthèse intermédiaire.....	288
PARTIE III : CADRE METHODOLOGIQUE.....	290
CHAPITRE 1. LE CADRE DE NOTRE RECHERCHE : RAPPEL DE LA PROBLÉMATIQUE	290
1.1. Un double ancrage disciplinaire.....	290
1.1.1. Une approche qualitative interprétative commune	290
1.1.2. Des méthodes et outils communs.....	291
1.2. Prémices à nos questions de recherche	294
1.2.1. Etude menée par Vittoria Cesari Lusso à Zürich et Lausanne en 1998/99	294
1.2.2. Sondage réalisé par Vincenzina Di Bartolo dans les LCO de Pully, Vevey et Montreux (Canton de Vaud) en 2001-02.....	296
	837

1.2.3. Observations informelles en classe de langue	297
1.3. Premiers étonnements.....	297
1.3.1 Questions de départ	298
1.3.2. Objectifs généraux de recherche	299
CHAPITRE 2. L'ÉLABORATION DE L'ENQUÊTE	301
2.1. Les terrains d'étude.....	301
2.1.1. Les principes fondateurs.....	301
2.1.2. Comparaison entre deux contextes : les raisons du choix.....	302
2.2. Constitution des corpus et raisons du choix.....	308
2.2.1. Principes fondateurs.....	308
2.2.2. Constitution de deux corpus dans la sphère publique, parapublique et dans la sphère privée..	310
2.2.3. Présentation des témoins regroupés par sous-corpus.....	311
2.2.4. Raisons du choix de ces deux corpus.....	312
2.3. Méthodes d'enquête.....	314
2.3.1. Récits de vie	314
2.3.2. Entretiens semi-directifs à caractère biographique	316
2.4. Rappel des objectifs transversaux dans l'analyse comparative des corpus	317
2.5. Canevas des questions d'entretien pour chaque Corpus.....	318
2.5.1. CORPUS 1 : Entretiens biographiques menés auprès des représentants de la sphère publique	318
2.5.2. CORPUS 2 : Récits de vie menés auprès des trois générations en Vaud et en Savoie	321
2.5.3. CORPUS 3 : Objets matériels et immatériels : l'objet-souvenir comme « récit en soi »	325
2.6. Déroulement de l'enquête sur le terrain.....	326
2.6.1. Notre double posture de chercheur.....	326
2.6.2. Difficultés rencontrées dans le déroulement de l'enquête	327
2.6.3. Difficultés rencontrées dans la conduite des entretiens	329
CHAPITRE 3. DÉMARCHES ET MÉTHODES D'ANALYSE ADOPTÉE(S)	332
3.1. Une approche qualitative interprétative.....	332
3.2. Etapes de l'analyse	332
3.3. Mise en œuvre d'une analyse interprétative comparative	334
3.4. Les préalables à l'analyse des témoignages	334
3.4.1. 1 ^{ère} étape : les modalités de transcription	334
3.4.2. 2 ^{ème} étape : traitement des témoignages.....	337
3.4.3. 3 ^{ème} étape : interprétation des témoignages et analyses comparatives des résultats	339

3.4.4. 4ème étape : organisation des analyses des Corpus.....	339
3.4.5. Principes éthiques et anonymisation	343
3.5. Synthèse générale comparative : étape finale	344
PARTIE IV-1.....	345
Introduction	345
CHAPITRE 1. ANALYSES DES TÉMOIGNAGES DES DEUX DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE À NYON ET À CHAMBÉRY	346
1.1. Leurs profils et parcours	346
1.1.1. Le directeur de Nyon, M. Claude.....	346
1.1.2. Le directeur de Chambéry, M. François.....	347
1.2. Leurs capital-langues et leurs rapports aux langues	348
1.2.1. Le directeur de Nyon, M. Claude.....	348
1.2.2. Le directeur de Chambéry, M. François.....	350
1.3. Leurs expériences à/de l'étranger et leurs capitaux de mobilité	352
1.3.1. Le directeur de Nyon, M. Claude.....	353
1.3.2. Le directeur de Chambéry, M. François.....	353
1.4. Leurs représentations des Italiens, de l'Italie, de la « langue et culture italiennes »	354
1.4.1. Le Directeur de Nyon, M. Claude	355
1.4.2. Le Directeur de Chambéry, M. François	356
1.5. Leurs représentations des immigrés et de leurs modes d'intégration et d'identification	356
1.5.1. Le Directeur de Nyon, M. Claude	356
1.5.2. Le Directeur de Chambéry, M. François	358
1.6. Leurs représentations des dispositifs LCO/ELCO	359
1.6.1. Le directeur de Nyon, M. Claude.....	359
1.6.2. Le Directeur de Chambéry, M. François	361
1.7. Leurs représentations du rôle des LCO/ELCO dans la transmission du patrimoine italien	365
1.7.1. Le Directeur de Nyon, M. Claude	365
1.7.2. Le directeur de Chambéry, M. François.....	367
Synthèse intermédiaire.....	369
CHAPITRE 2. ANALYSES DES TÉMOIGNAGES DES DEUX DIRETTRICI DES CONSULATS À LAUSANNE ET À LYON	374
2.1. Leurs profils et parcours	374
2.1.1. La Direttrice de Lausanne, Mme Lidia	374
2.1.2. La <i>Direttrice</i> de Lyon, Mme Rosamaria.....	375
	839

2.2. Leurs capital-langues et leurs rapports aux langues	376
2.2.1. La <i>Direttrice</i> de Lausanne, Mme Lidia	376
2.2.2. La <i>Direttrice</i> de Lyon, Mme Rosamaria	377
2.3. Leurs expériences à/de l'étranger et leurs capitaux de mobilité	378
2.3.1. La <i>Direttrice</i> de Lausanne, Mme Lidia	379
2.3.2. La <i>Direttrice</i> de Lyon, Mme Rosamaria	380
2.4. Leurs représentations des Italiens, de l'Italie, de la « langue et culture italiennes »	381
2.4.1. La <i>Direttrice</i> de Lausanne, Mme Lidia	381
2.4.2. La <i>Direttrice</i> de Lyon, Mme Rosamaria	381
2.5. Leurs représentations des immigrés et de leurs descendants, de leurs modes d'intégration et d'identification	382
2.5.1. La <i>Direttrice</i> de Lausanne, Mme Lidia	382
2.5.2. La <i>Direttrice</i> de Lyon, Mme Rosamaria	383
2.6. Leurs représentations des dispositifs LCO / ELCO (ELVE)	385
2.6.1. <i>La Direttrice</i> de Lausanne, Mme Lidia	385
2.6.2. La <i>Direttrice</i> de Lyon, Mme Rosamaria	386
2.7. Leurs représentations du rôle des LCO/ELCO dans la transmission du patrimoine italien	387
2.7.1. <i>La Direttrice</i> de Lausanne, Mme Lidia	387
2.7.2. La <i>Direttrice</i> de Lyon, Mme Rosamaria	388
Synthèse intermédiaire des <i>Direttrici</i> des deux consulats de Lausanne et de Lyon	389
CHAPITRE 3. ANALYSES DES TÉMOIGNAGES DES DEUX MISSIONNAIRES DES MISSIONS CATHOLIQUES EN VAUD ET EN SAVOIE	394
3.1. Leurs profils et parcours	395
3.1.1. Le Missionnaire de Nyon, Padre Giorgio	395
3.1.2. Le Missionnaire de Chambéry, Padre Francesco.....	398
3.2. Leurs capital-langues et leurs rapports aux langues	401
3.2.1. Le Missionnaire de Nyon, Padre Giorgio	401
3.2.2. Le Missionnaire de Chambéry, Padre Francesco.....	403
3.3. Leurs expériences à/de l'étranger et leurs capitaux de mobilité	405
3.3.1. Le Missionnaire de Nyon, Padre Giorgio	405
3.3.2. Le Missionnaire de Chambéry, Padre Francesco.....	406
3.4. Leurs représentations de l'Italie, des Italiens et de « la langue et culture italiennes »	407
3.4.1. Le Missionnaire de Nyon, Padre Giorgio	407
3.4.2. Le Missionnaire de Nyon, Padre Francesco	407
	840

3.5. Leurs représentations des immigrés, des modes d'intégration et d'identification	408
3.5.1. Le Missionnaire de Nyon, Padre Giorgio	408
3.5.2. Le Missionnaire de Chambéry, Padre Francesco.....	410
3.6. Leurs représentations du rôle des Missions catholiques dans la transmission du patrimoine italien	411
3.6.1. Le Missionnaire de Nyon, Padre Giorgio	411
3.6.2. Le Missionnaire de Chambéry, Padre Francesco.....	414
Synthèse intermédiaire.....	417
CHAPITRE 4. ANALYSES DES TÉMOIGNAGES DES DEUX PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS EN VAUD ET EN SAVOIE	422
4.1. Leurs profils et parcours	422
4.1.1. Le Vice-Président de l'Association « Les Italiens de la Côte » de Nyon, M. Gaetano.....	422
4.1.2. La Présidente de l'Association « Les Piémontais en Savoie » de Chambéry, Mme Laura	423
4.2. Leurs représentations des conceptions et objectifs de l'association.....	424
4.2.1. « Les Italiens de la Côte » : une conception inclusive entre finalités associatives et enjeux locaux	424
4.2.2. Les « Piémontais en Savoie » : une conception exclusive entre finalités associatives et enjeux suprarégionaux	426
4.3. Leurs représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes » : Le Vice-Président de Nyon, M. Gaetano	427
4.4. Leurs représentations des immigrés et de leurs descendants, de leurs modes d'intégration et d'identification	429
4.4.1. Le Vice-Président de l'association, M. Gaetano.....	429
4.4.2. La Présidente de l'association, Mme Laura	431
4.5. Leurs représentations du rôle de l'association dans la transmission du patrimoine italien	433
4.5.1. Le Vice-Président de Nyon, M. Gaetano.....	433
4.5.2. La Présidente de Chambéry, Mme Laura.....	435
Synthèse intermédiaire.....	438
PARTIE IV-2.....	443
CHAPITRE 1. ANALYSES DES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DE LA G1 À NYON	444
1.1. Le 1 ^{er} couple de la G1 à Nyon : Renato et Clelia	444
1.1.1. Leurs profils et parcours	444
1.1.2. Leurs représentations de leur expérience migratoire	446
1.1.3. Leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues.....	448
1.1.4. Représentations des Italiens, de l'Italie, de la « langue et culture italiennes »	450
	841

1.1.5. Représentations de la Suisse, des Suisses	452
1.1.7. Leurs perceptions de leurs stratégies de transmission de la « langue et culture italiennes » auprès de leurs descendants	456
1.2. Le 2 ^{ème} couple de la G1 à Nyon : M. Salvatore et Mme Clara.....	459
1.2.1. Leurs profils et parcours	459
1.2.2. Leurs représentations de leur expérience migratoire.....	463
1.2.3. Leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues.....	465
1.2.4. Représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes ».....	467
1.2.5. Leurs représentations des Suisses et de la Suisse	471
1.2.6. Leurs représentations de leurs modes d'intégration et d'identification.....	472
1.2.7. Leurs représentations de leurs stratégies de transmission auprès de leurs descendants	473
Synthèse intermédiaire.....	476
CHAPITRE 2. ANALYSES DES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DE LA G2 À NYON	481
2.1. Le 1 ^{er} couple de la G2 à Nyon : Paolo et Daniela	481
2.1.1. Leurs profils et parcours	481
2.1.2. Leurs capitaux et leurs rapports aux langues.....	487
2.1.3. Leurs représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes »	490
2.1.4. Leurs représentations de la Suisse et des Suisses.....	492
2.1.5. Leurs représentations des modes d'intégration et d'identification de la G1 et de la G2.....	497
2.1.6. Leurs représentations des stratégies de transmission de la « langue et de la culture italiennes »	502
2.2. Le 2 ^{ème} couple de la G2 à Nyon : Enzo et Anna.....	505
- 2.2.1. Leurs profils et parcours.....	505
2.2.2. Leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues.....	513
2.2.3. Leurs représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes »	518
2.2.4. Représentations de la Suisse et des Suisses.	520
2.2.5. Leurs représentations des modes d'intégration et d'identification de la G1 et de la G2.....	523
2.2.6. Leurs représentations des stratégies de transmission de « la langue et culture italiennes »	525
Synthèse intermédiaire Des deux couples de la G2 à Nyon : Paolo et Daniela, Enzo et Anna	528
CHAPITRE 3. ANALYSES DES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DE LA G3 À NYON LE COUPLE DE LA G3 À NYON : DOMENICO ET ROBERTO	533
3.1. Leurs profils et parcours	533
3.2. Leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues	536

3.3. Représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes »	539
3.4. Représentations de la Suisse et des Suisses	543
3.5. Leurs représentations de leurs modes d'intégration et d'identification	546
3.6. Leurs représentations des stratégies de transmission de la « langue et de la culture italiennes » ...	548
Synthèse intermédiaire.....	549
CHAPITRE 4. ANALYSES DES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DE LA G1 À	
CHAMBÉRY.....	553
4.1. Le 1 ^{er} couple de la G1 à Chambéry : Pasquale et Maria	553
4.1.1. Leurs profils et parcours	553
4.1.2. Leurs représentations de leur expérience migratoire	557
4.1.3. Leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues.....	560
4.1.4. Représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture » italiennes.....	562
4.1.5. Leurs représentations de la France et des Français	569
4.1.6. Leurs perceptions de leurs modes d'intégration et d'identification	571
4.1.7. Leurs perceptions de leurs stratégies de transmission de la « langue et culture italiennes »	
auprès de leurs descendants	574
4.2. Le 2 ^{ème} couple de la G1 à Chambéry : Pietro et Rosa	575
4.2.1. Leurs profils et parcours	575
4.2.2. Leurs représentations de leur expérience migratoire	583
4.2.3. Leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues.....	588
4.2.4. Représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes ».....	591
4.2.5. Leurs représentations de la France et des Français	596
4.2.6. Leurs représentations de leurs modes d'intégration et d'identification	599
4.2.7. Leurs représentations de leurs stratégies de transmission auprès de leurs descendants	602
CHAPITRE 5. ANALYSES DES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DE LA G2 À	
CHAMBÉRY.....	610
5.1. Le 1 ^{er} couple de la G2 à Chambéry : Giovanni et Sandra	610
5.1.1. Leurs profils et parcours	610
5.1.2. Leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues.....	612
5.1.3. Leurs représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes »	616
5.1.4. Représentations de la France et des Français.....	622
5.1.5. Représentations des immigrés italiens et de leurs descendants, de leurs modes d'intégration et	
d'identification.....	625

5.1.6. Leurs représentations des stratégies de transmission de la « langue et de la culture italiennes »	628
5.2. Le 2ème couple de la G2 à Nyon : Alessandro et Laura	630
5.2.1. Leurs profils et parcours	630
5.2.2. Leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues	632
5.2.3. Leurs représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes »	638
5.2.4. Leurs représentations de la France et des Français	641
5.2.5. Leurs représentations des immigrés Italiens (G1) et de leurs descendants et de leurs modes d'intégration et d'identification	643
5.2.6. Leurs représentations des stratégies de transmission de la « langue et de la culture italiennes »	646
Synthèse intermédiaire Des deux couples de la G2 à Chambéry : Giovanni et Sandra, Alessandro et Laura	648
CHAPITRE 6. ANALYSES DES ENTRETIENS MENÉS AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DE LA G3 À CHAMBÉRY LES REPRÉSENTANTS DE LA G3 À NYON : LORENZO ET FREDERICA	653
6.1. Leurs profils et parcours	653
6.2. Leurs capitaux-langues et leurs rapports aux langues	655
6.3. Représentations de l'Italie, des Italiens, de la « langue et culture italiennes »	658
6.4. Représentations de la France et des Français	660
6.5. Leurs représentations de la G1, G2, G3 et de leurs modes d'intégration et d'identification	664
6.6. Leurs représentations des stratégies de transmission de la « langue et de la culture italiennes »	667
Synthèse intermédiaire	669
PARTIE V. CONTRE-POINT	675
Introduction. Bien matériels et immatériels : traces de l'histoire migratoire de la famille ?	675
CHAPITRE 1. ENTRE « DEPOUILLEMENT » ET « ACCUMULATION » POUR LA G1	679
1.1. Salvatore et Clara, Nyon : une décoration « comme il faut, sans plus ! »	679
1.2. Pietro et Rosa, Chambéry : mise en scène dehors et conformisme dedans	679
1.3. Pasquale et Maria, Chambéry : un intérieur, lieu de mémoire	680
CHAPITRE 2. POUR LA G2, ENTRE « ATTACHEMENT » ET « DETACHEMENT »	688
2.1. Paolo et Daniela, Nyon	688
2.2. Enzo et Anna, Nyon : un décor domestique minimaliste	689
2.3. Giovanni et Sandra, Chambéry : un décor moderne et minimaliste	691
2.4. Alessandro et Laura, Chambéry : un habitat caché	692
CHAPITRE 3. POUR LA G3 : ENTRE « ELOIGNEMENT » ET « REAPPROPRIATION »	694

3.1. Domenico, Nyon.....	694
3.2. Roberto, Nyon.....	695
3.3. Lorenzo, Chambéry	695
3.4. Frederica, Chambéry	696
Synthèse intermédiaire.....	698
PARTIE VI - SYNTHÈSE FINALE COMPARATIVE	703
Introduction	703
Postulats de départ	703
CHAPITRE 1. LA GRANDE HISTOIRE : CHRONIQUE D'UNE EMIGRATION ANNONCÉE	705
1.1. Le Mezzogiorno et la <i>Questione meridionale</i> : une situation endémique.....	705
1.2. L'Italie d'après-guerre, un véritable kaléidoscope.....	706
1.3. Des politiques éducatives renforçant le clivage nord-sud.....	706
1.4. Politiques migratoires en Suisse et en France : des modalités d'intégration de l'émigré pré-pensées	707
1.4.1. Rappel contextuel et juridique de ces départs et arrivées	707
1.4.2. Des conditions de départ et d'arrivée : la grande désillusion.....	708
1.4.3. Des politiques migratoires indissociables de la conception du national vs non national	710
CHAPITRE 2. RÔLE DES DISPOSITIFS ET DES CO-ACTEURS DE LA MIGRATION DANS LA SPHERE PUBLIQUE ET PARAPUBLIQUE.....	711
2.1. Rôle de la Mission catholique dans la transmission de la « langue et culture » italiennes ?.....	711
2.1.1. Un rôle majeur de la Mission catholique dès l'arrivée des émigrés	711
2.1.2. La conversion des rôles : entre déclin en France vs continuité en Suisse	712
2.2. Rôle des associations dans la transmission de « la langue et culture » italiennes.....	712
2.2.1. Rappel : l'histoire des associations en Europe liée à celle des migrations	712
2.2.2. Des conceptions différentes de ces associations et leur impact sur les générations	713
2.2.3. Quelle(s) langues et quelle(s) culture(s) circulent au sein de ces associations ?.....	714
2.2.4. Les associations : un observatoire des modes d'intégration des immigrants.....	715
2.3. Rôle des <i>direttrici</i> dans la transmission de la « langue et culture » italiennes.....	716
2.3.1. Une influence indirecte sur les modalités de transmission	716
2.3.2. Deux rapports aux langues et cultures, deux conceptions de la transmission : l'une identitaire, l'autre universelle	716
2.3.3. Conceptions de transmission coïncidant avec les conceptions étatiques « d'intégration »	717
2.4. Rôle des directeurs dans la transmission de la « langue et culture » italiennes ?.....	718
2.4.1. Impact des institutions (para)publiques sur le rapport à la « langue et culture » italiennes.....	718

2.4.2. Les LCO/ELCO : des élèves tributaires du statut attribué à ces dispositifs	718
2.4.3. Ces dispositifs favorisent-ils l'apprentissage de la langue et culture italiennes ?	719
2.4.4. Quelle langue et quelle culture transmise dans les LCO-ELCO/ELVE ?	720
CHAPITRE 3. LA PETITE HISTOIRE DES ACTEURS DE LA G1 DANS LA GRANDE HISTOIRE :	
IDENTIFICATION ET TRANSMISSION	722
3.1 Contextes, capitaux, réseaux de la G1	722
3.1.1. Contextes pauvres, travail précoce, scolarité inachevée	722
3.1.2. Des capitaux scolaires et linguistiques modestes mais des capitaux sociaux étendus	722
3.1.3. Les personnes et les structures-relais : « on ne part jamais seul ! »	723
3.2. Les pratiques linguistiques de la G1 au croisement de la sphère privée et publique	724
3.2.1. Des pratiques linguistiques bricolées et fonctionnelles	724
3.2.2. Des pratiques linguistiques tributaires des statuts juridiques attribués	726
3.3. Impacts des représentations collectives de la G1 sur l'intégration des immigrés	727
3.3.1. Rapport au pays d'origine : des images ambivalentes voire opposées	727
3.3.2. Rapport au pays d'immigration : entre reconnaissance et ressentiment	728
3.4. Modes d'intégration de la G1 : une acculturation segmentaire dans des « niches d'intégration » ..	729
3.4.1. Des « gestes d'intégration » et des « besoins de refuge »	729
3.4.2. Renoncement au retour définitif : renversement du mythe	731
3.5. Transmission de valeurs et pratiques sociolinguistiques et socioculturelles de la G1 : stratégies implicites vs explicites	732
3.5.1. Transmission de pratiques sociolinguistiques : entre stratégies implicites et explicites	732
3.5.2. Transmission de valeurs et pratiques socioculturelles : sens de la famille et rituels de table	733
3.5.3. Transmission de valeurs et pratiques religieuses : ciment social, moral et spirituel dans la migration	734
3.5.4. Transmission de pratiques de « pèlerinage » : retours au village et « maison-racine »	735
3.5.5. Transmission de valeurs et de pratiques mémorielles : mise-en-scène intérieure ou extérieure de l'histoire migratoire	736
CHAPITRE 4. LA PETITE HISTOIRE DES ACTEURS DE LA G2 DANS LA GRANDE HISTOIRE :	
IDENTIFICATIONS ET TRANSMISSION	738
4.1. Répercussions des politiques étatiques et migratoires sur les acteurs de la G2 en Suisse	738
4.1.1. Des parcours de vie tributaires de politiques fédérales restrictives	738
4.1.2. Des politiques pénalisantes pour l'insertion socio-scolaire	738
4.1.3. Une scolarisation tardive en français dans un système précocement sélectif	739
4.1.4. Le statut de la « langue du cœur » dans un pays aux quatre langues	739

4.2. Répercussions des politiques étatiques et migratoires sur les acteurs de la G2 en France	740
4.2.1. Des parcours tributaires de logiques sociales et institutionnelles en France.....	740
4.2.2. La maîtrise de la langue et le rapport au savoir : moteurs de la réussite.....	741
4.2.3. Alessandro, un « transclasse » qui a déjoué les règles de la reproduction sociale.....	742
4.3. L'impact des représentations collectives sur le statut des langues et les pratiques sociolinguistiques de la G2	743
4.3.1. La place de l'italien : langue du cœur vs langue d'origine vs langue étrangère	743
4.3.2. Écarts entre pratiques linguistiques et rapport à la langue et au pays	743
4.4. Impact des représentations sur les modes d'identification de la G2 en Suisse et en France	745
4.4.1. L'Italie et les Italiens : entre images enchantées et désenchantées, la honte	745
4.4.2. Des rapports similaires au pays d'immigration : entre reconnaissance et ressentiment	746
4.4.3. Les modes d'insertion de la G2 : l'école, le sport, les amis et.....	747
4.4.4. La G2 en Vaud et en Savoie : une double appartenance conflictuelle ou négociée	747
4.5. Transmission de valeurs et pratiques de la G1 à la G2 : reproduites et réinventées	748
4.5.1. Pratiques sociolinguistiques et stratégies de transmission : les <i>dialetti</i> supplantés par les deux langues nationales	748
4.5.2. Valeurs et pratiques socioculturelles et stratégies de transmission : sens de la famille et rituels de table.....	748
4.5.3. Valeurs et pratiques religieuses et stratégies de transmission : adhésion vs détachement	749
4.5.4. Appropriation du mythe du « retour au village » : la ré-émigration impossible.....	750
4.5.5. Anciennes et nouvelles pratiques de voyage : le village éloigné et l'étranger rapproché	751
4.5.6. Transmission des valeurs et de pratiques mémorielles : objets d'affection, biens symboliques	752
4.5.7. Attachements vs détachements : des dynamiques évolutives.	753
CHAPITRE 5. AU CROISEMENT DE LA PETITE ET DE LA GRANDE HISTOIRE : RAPPORT DE LA G3 A « LA LANGUE ET CULTURE » ITALIENNES	754
5.1. Changements de paradigme politique : répercussions sur le rapport aux langues et cultures	754
5.1.1. Politiques inclusives et reconnaissance de la diversité linguistique et culturelle.....	754
5.1.2. Renversement des tendances vis-à-vis de l'Italie.....	755
5.2. Changements de statuts pour les descendants issus de la migration.....	755
5.2.1. Les habitats : miroirs des statuts socio-économiques des familles immigrées	755
5.2.2. Etat des lieux : mêmes migrations d'origine mais parcours différents	756
5.3. Ressources et pratiques linguistiques transmises : identifications et rapport aux langues de la G3 .	757
5.3.1. En Vaud et en Savoie, un plurilinguisme scolaire peu activé.....	757
5.3.2. Langues patrimoniales : <i>dialetti</i> « revendiqués » et italien « réapproprié ».....	757

5.4. Valeurs et pratiques culturelles transmises : identifications et rapport à la « culture italienne » de la G3.....	759
5.4.1. Vision idéalisée du pays : rapport enchanté vs distancié	759
5.4.2. Redécouverte des « origines » et réappropriation des lieux.....	760
5.4.3. Le sens de la famille et les rituels de table : au cœur de la continuité.....	761
5.4.4. Vers des « autonomies croyantes » et des appartenances exhibées.....	762
5.4.5. Valeurs et pratiques mémorielles : entre revendication d'appartenance et attitude détachée	763
CONCLUSION GENERALE.....	765
Quel rapport de la G3 à la « langue et culture » italiennes ?	765
1. Constats, questions et étapes de cette recherche	765
Nous sommes consciente que l'observation des interactions entre nos interlocuteurs aurait pu nous informer sur les usages sociolinguistiques	766
a. à l'intérieur du discours de chacun de nos témoins où nous avons détecté des écarts entre les usages déclarés du <i>dialetto</i> ou de l'italien et la réalité de leurs pratiques quand nous leur avons demandé de s'exprimer dans l'une ou l'autre de ces langues, mettant au jour une confusion récurrente entre comprendre et parler ;.....	767
b. en repérant et en confrontant également les contradictions entre les témoignages, au sein d'un même couple et entre les générations (G1	767
c. en repérant et en croisant les témoignages des représentants des structures-relais.....	767
S'il nous a été extrêmement difficile de typifier les pratiques sociolinguistiques	767
2. Principaux résultats d'analyse	767
2.1. Ressources et pratiques de la G3 en Vaud et en Savoie	767
Tableau récapitulatif et comparatif de la G3 (Nyon – Chambéry)	767
2.2. Différences de rapport de la G3 à la langue et culture italiennes : quels types d'héritages à la croisée des trois sphères ?	771
2.2.1. Différences dans la sphère privée : tributaires des postures familiales.....	771
2.2.2. Différences au niveau <i>méso</i> dans la sphère publique : tributaires des conceptions des langues et cultures.....	773
2.2.3. Différences dans la sphère parapublique : tributaires des pratiques des familles et des conceptions des cercles associatifs.....	775
2.2.4. Différences au niveau <i>macro</i> : tributaires des politiques migratoires et d'intégration des étrangers	776
3. Difficultés, limites et apports	779
3.1. Difficultés.....	779
3.2. Limites	779
3.3. Apports	780
	848

BIBLIOGRAPHIE.....	781
OUVRAGES ET ARTICLES.....	781
CONFÉRENCES	806
DICTIONNAIRES, ENCYCLOPÉDIES.....	806
RAPPORTS, ÉTUDES, ENQUÊTES.	807
ARTICLES DE QUOTIDIENS, HEBDOMADAIRES, MENSUELS, REPORTAGES	809
TEXTES DE LOIS ET CIRCULAIRES.....	813
INDEX DES CONCEPTS.....	826
TABLE DES MATIÈRES	832

Titre : Rapport à « la langue et culture italiennes » chez de jeunes adultes issus de familles du Mezzogiorno immigrées en Vaud et en Savoie dans les années 50/60. Quels processus de transmission au croisement de la sphère privée et publique ?

Mots clés : processus migratoires; troisième génération; rapport à la langue et culture italiennes; raisons internes vs externes; sphères privée et publique.

Résumé : Notre problématique s'inscrit au cœur des processus migratoires et interroge le rapport vis-à-vis de la « langue et culture italiennes » chez de jeunes adultes de troisième génération, nés entre 1982 et 1998, issus de familles qui ont immigré du Mezzogiorno (sud de l'Italie) dans les années 50/60 en Vaud (Suisse) et en Savoie (France). Le choix du sujet se fonde sur un double constat, soit celui de la différence de comportement entre des jeunes de la G3 (fréquentant les LCO) en Vaud et leurs pairs en Savoie vis-à-vis de la « langue et culture d'origine » de leurs grands-parents (G1). Les jeunes du côté suisse semblent posséder des compétences en italien plus

développées que celles des jeunes en Savoie et revendiquent leur « appartenance » italienne alors que leurs pairs français paraissent en être totalement détachés. Pour comprendre ces différences, nous avons investigué les raisons internes à la sphère privée (famille, parentèle, cercles d'amis, etc.) et sur celles externes, soit au sein des institutions publiques (administrations, écoles, médias, etc.), des organisations parapubliques (Mission catholique, Eglise, associations, clubs etc.) qui ont pu jouer un rôle et influencer les comportements de ces représentants de la G3 des deux côtés de la frontière.

Title : Relation of young adults to the "Italian language and culture", coming from immigrated families from Mezzogiorno to Vaud and Savoie in the 50s/60s. Which transmission processes at the intersection of the private and public spheres?

Keywords : Migration processes; Third generation; relation to the Italian language and culture; internal vs external reasons; private and public spheres.

Abstract: Our problematic lies at the heart of questions raised by the Migration processes which took place in the 1950s and 1960s specifically their bearings on the native 'language and culture' of the third generation of young adults born between 1982 and 1998, whose grandparents immigrated from Mezzogiorno (southern Italy) to Vaud (Switzerland) and Savoie (France). Our choice of topic rests on a twofold understanding, namely that of a difference in the behaviour of young people (henceforth G3) in Vaud (attending the LCO) and their peers in Savoie as regards the 'native language and culture' of their grandparents (henceforth G1). On the Swiss side the youth seemed to have developed more abilities in Italian and to claim

more strongly their affiliation to Italian "identity" than their French counterparts in Savoie who seemed entirely disengaged with these issues.

To understand these differences, we investigated both sides for their 'internal' reasons as to their private sphere (family milieu, extended families, circles of friends, and so on) and their 'external' reasons, namely in the sphere of public institutions (administrative services, schools, clubs and so on) and the para-public sphere (the Catholic Mission, the Church, Societies, clubs and so on) which may have played a part in influencing the behaviour of these representatives of the G3 on both sides of the border.